This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

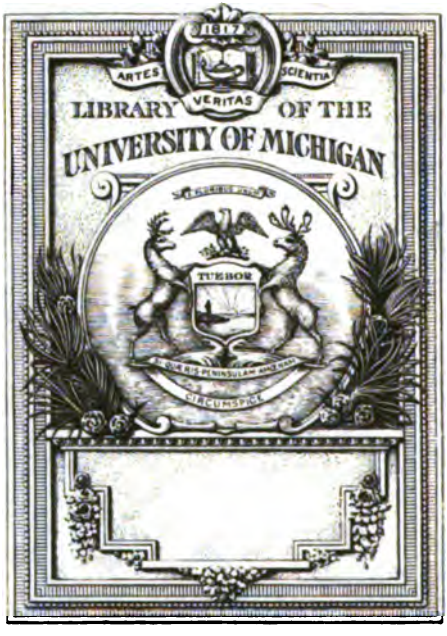

Digitized by Google

AP
21
.E22

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

1873.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE

MONTREAL

QUINZIÈME ANNEE.

Montreal:
BUREAU A LA BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, 327 RUE NOTRE-DAME.

1873

Digitized by Google

Digitized by Google

Rom Lang
Duchesne
12-1-43
49116

TABLE DES MATIERES

PAR ORDRE ÂLPHABÉTIQUE. 1873.

A.

PAGES.

Amour de la Patrie, discours par Mgr. Freppel..... 227
Angleterre.—Ses colonies.....155-210
— Protége la propriété du Collége romain à Rome..... 314
— La question religieuses en,..... 693
— Nombre des Diocèses, des prêtres Catholiques, etc., en,..... 695
Année 1872 en France, sommaire de l'..... 57
Ave Maria.—Etudes sur l'.....275-351

B.

Bismark.—Ses prétentions religieuses 789
Bulle, *Unam Sanctam* de Boniface VIII 696

C.

Canon Crupp et l'usine d'Essen..... 401
Cartier, funérailles de Sir George E..... 433
— Démonstration funèbre à Québec. 440
— Eloge funèbre de Sir G. E. à Québec, par M. Racine V. G... 441
— Derniers moments de Sir G. E .. 448
Chemins de Fer aux Etats-Unis..... 280
Chronique Romaine..... 314
Collége de l'Assomption, grande Fête..... 602
— Adresse du Maire. .....
— Du Rév. M. Marsolais.....
— Allocution de Mgr. de Gratianopolis..... .. ..
Comités Catholiques de l'Allemagne et le Libéralisme..... 690
Concile, 5eme. Provincial de Québec, Lettre pastorale des Pères du . 491

D.

Distribution des Prix.....quelques mots du général Benoit.. 686
— Aux militaires qui suivaient les Cours des Frères à Rouen..... 688
— Médailles d'argent décernées à plusieurs frères..... 690
Don Carlos, courte notice sur..... 765
Dufferin Lord, gouverneur général, à Montréal 76
— Au Collége de Montréal et à Maria-Villa 77
Adresses et réponses..... 78-79

E.

Ecoles, les petites, et le vénérable abbé de la Salle.....418-481
Education, Théorie libérale sur l' 698
Eglise, triomphe de l'..... 238
— Du Canada à l'Eglise d'Allemagne..... 569
— Réponse l'Archevêque de Cologne 570
— L'ignorance et l'Eglise..... 795
— Avenir consolateur pour l'..... 687

F.

Fabre, Mgr. Charles E., nommé à la coadjutorerie de Montréal..... 320
— Notice sur Mgr..... 357
— Consécration de Mgr. E. Ch 393
Faillon, prêtre S. S. et la vie de M. Olier... 362
Femme, la, par le R. P. Matignon, S. J.... 894
— Son influence dans la Societé 895
— Formes que rêvet cette influence et objets sur lesquels elle s'exerce..... 902
France.—Messe de Minuit à Paris..... 74
— Est l'œuvre des Evêques, par Mgr. Freppel..... 514
— Procession de la Fête-Dieu, en... 551
— Le grand mouvement des pélerinages..... 571
— Le Réveil de la..... 631
— Réflexions sur les douleurs et les joies de la..... 679
— Le Pape et les députés de la..... 681
— Mouvement religieux en..... 686

H.

Histoire de la colonie française en Canada. 1
CHAPITRE XI, (voir les années 1869-1870-1871-1872).
— De Courcelles et Talon quittent le Canada..... 3
— Mort de Madame de la Pelterie .. 6
— Mort de la Mère Marie de l'Incar. 7
— Mort de Mlle. Mance..... 8
— M. de Laval repasse en France... 13
— Erection de l'Evêché de Québec.. 16
— Erection du Séminaire de Québec. 17
— Louis XIV mal secondé par ses officiers..... 81
— Trafic illicite des boissons au Sauvages..... 87
— Désordres occasionnés par les Cabarets..... 164
— Edit du Roi contre les blasphémateurs..... 167
— M. Pérot, Gouverneur de Montréal..... 246
— M. de Frontenac, Gouverneur de Québec..... 321
Il fait construire le fort de Katarakoui 329
Il donne ce fort à La Salle 337

I.

Inondations de la Garonne en France.—Historique sommaire..... 909
— Dispositions des Victimes..... 910
— Dévouement du Clergé..... 911
— Des Sœurs de la Charité..... ... 913
— Des Frères des Ecoles Chrétiennes..... 914
— De la Garnison Militaire..... 915
— De la population Toulousaine.... 916

Digitized by Google

Inondations de la Garonne en France.—
— Les premiers secours..... 917
— Honneurs rendus aux morts..... 918
— Souscriptions honorables..... 920
— Le Maréchal de MacMahon..... 920
— Drame émouvant..... 921
— Les Elèves du Grand Séminaire.. 923
— Les Carmes Déchaussés..... 925
— Quelques épisodes touchants..... 927
— Court extrait d'une lettre de l'Archêveque de Toulouse..... 930

L.

La Salle, le vén. abbé J. B. de la, et les petites Ecoles.....418-481
— Décret de Béatification du vén. J. B.... 872
La Salette.—La Reine de France..... 623
— Un pélerin de la Salette..... 625
— Apparition de la Ste. Vierge à Maximin et à Mélanie..... 641
— Paroles de la Ste. Vierge 642
— Comment ne pas croire à cette apparition..... 648
— Les saints lieux de France, la Salette, Lourdes, Pontmain.... 657
— Le Couvent, l'église, le cimetière. 660
— Poésie. Une branche du Rumex. 666
— Les larmes d'une Mère..... 667
— Les secrets des Bergers..... 671
Libéralisme, le, et les Comités Catholiques de l'Allemagne..... 670
Lettre encyclique de Pie IX promulguant le Jubilé général pour l'année 1875..... 932
Lettre Pastorale des Evêques de la Province de Québec.—Pouvoirs de l'Eglise... 881
— Constitution de l'Eglise..... 882
— Le libéralisme catholique..... 883
— La politique catholique... 884
— Le rôle du Clergé dans la politique..... 885
— La presse et ses devoirs..... 888
— Du serment..... 889
— De la Sépulture Ecclésiastique.... 890
L'Evesque, prêtre S.S., discours prononcé pour la fête de la St. Jean Baptiste, 1875..... 940
Locomotive dans le Far West, Poésie..... 417
Luxe, étude sur le..... 546
— Bref de Pie IX sur le..... 549

M.

Massy, ancien préfet de Tarbes..... 63
Mois de Marie, études sur l'Ave Maria....275-351
— A N. D. de Montréal, Bannière et Cœur envoyés à N. D. de Lourdes.. 476

N.

Notre-Dame de Lourdes.....
— Pélerinage de 1100 hommes Vendéens..... 18
— Séjour et communion des 1100 hommes..... 24
— Le retour..... 29
— Deux Guérisons..... 30
— Discours de M. l'abbé Dalin..... 93
— Cantiques des Vendéens à N. D. de Lourdes..... 99
— Mgr. Taschereau à Lourdes.. .. 171
— Allocution de l'Evêque de Tarbes. 279
— Erection de l'Archiconfrérie de N. D. de Lourdes..... 391
— Grand pélérinage de Chartres.... 557
— Un chant de Marie à Lourdes, poésie..... 719
— Voyage d'un croyant—La Grotte. 750
— Va boire et te laver à cette fontaine... 751
Notre-Dame de Lourdes—Bernadette..... 756
— Les dix-huit apparitions.... 763
— L'Immaculée-Conception et l'Infaillibilité..... 801
— Les Miracles..... 806
— Le poème de Bernadette..... 813
— 1er chant, la vision: 2me chant, L'Ideal, 3ème chant, L'Immaculée-Conception..... 816
— Bernadette et Mgr. de Mérode, et le nonce Mgr. Chigi..... 818
Guérisons.—Acquier—Victorine de Rodez. 576
Bruneau, Aurélie.—Sourde-Muette..... 171
Caillaud, D'Aigenay..... 81
Casgrain, M. l'abbé H. R; de Québec..... 388
Druon, Sophie, de Lille.. 176
Gauthier, Clémence, du Var..... 798
Gibert, Louise..... 889
Lamberterie la baronne de.. 878
Morin Marie, de Villeneuve de Berg..... 556
Moser, Anne Marie, de la Lorraine 286
Patyn, Philomène de Fourcoing. 180
Renaux, Josephine, de Roubaix.
Robe, Marguerite de Queyrac.... 555
Simoneau, Philomène, de la Vendée..... 282
Sœur Emilie Burchard, Supérieure, à Corington..... 287
Renaud, Charles de Mormaison.. 30
Sœur Thérèse Joseph 880
Notre Dame de Montréal, Neuvaine par Mgr. Rapp..... 317
— Mois de Marie—Bannière pour N. De Lourdes..... 476
Indulgence attaché à la Statue donnée par Pie IX..... 307
Mgr Roncetti, ablégat de Pie IX, à 956
Nécrologies.—Beaudry, épouse de Louis, née Déséry..... 149
— Cartier, Sir G. E. Baronet, ses funérailles..... 433
— Eloge funèbre prononcé à Québec par M. Ant. Racine, V. G 441
— Cassidy, Francis, Maire de Montréal..... 475
— Les derniers moments de Sir G. E. Cartier..... 448
— Laverdière, C. H., du Sém. de Québec 240
— Rattuzi..... 638
— Routier J., Honoré, curé de St. Joseph de Levy..... 144
— Truteau, A. F. vic. gén. de Montréal..... 142
— Villeneuve Léon, prêtre de St. Sulpice..... ... 397
— Walsh Robert, professeur au Sém. de Nicolet 145
Nouvelles—Mlle. Germont et M. Florentin, ou un cœur pur (suite) voir 1872
CHAPITRE XI..... 32
CHAPITRE XII 45
CHAPITRE XIII..... 109
CHAPITRE XIV..... 119
CHAPITRE XV..... 130
La Tour Blanche, l'explication..... 185
— Le Chemin du Crime..... 193
— Le Docteur Vargat fait sa première apparition..... 200
— Un marché est un marché..... 254
— Le coup de feu... 334
— Dans la chambre du mort..... 343
— La lecture du Testament..... 450
— Et de trois..... 506
— De l'audace, peut-être trop 577
— L'héritière de la Tour-B.....708-770
— Derrière la Scène.... 837
— Suites de l'incendie du Théâtre... 947
— Mort de Vargat..... 949

Digitized by Google

La Tour Blanche.—Mort du Duc et de la Duchesse de Flamanville—Disparition de Rivolat..... 950
— Le baron de Romilly à la..... 953
— Mariage de Raoul de Romilly avec sa cousine Béatrice..... 954

P.

Pape.—Est le Docteur infaillible de l'Eglise. 208
— La foi au,—Triomphe de l'Eglise.. 237
Paray-le-Monial, pélérinage à..... 573
— Consécration au Sacré-Cœur..... 574
— Description du couvent de la Visitation..... 632
— Souvenir de..... 636
Patrie, amour de la, discours de Mgr. Freppel..... 22
Pétrole, historique du.....668-721
Picquet.—Prêtre S.S, missionnaire au Canada, vie..... 848
Pie IX.—Au 1er de l'an..... 64
— Allocution aux Cardinaux, 23 Dec. 1872 64
— Réception des anciens employés des Ministres et adresse du. ... 69
— Réception des élèves américains.. 71
— Réception du corps diplomatique. 72
— De 700 officiers de son armée 72
— Réponse du 73
— Réponse à l'adresse du docteur Ubaal..... 102
— Au 1er de l'an..... 104
— Réponse aux curés de Rome..... 105
— Réception de 200 enfants des deux sexes 107
— Adresse de Mgr. Laflèche au nom des Zouaves Canadiens à..... 150
— Traits de la générosité de... ... 151
— Echange de présents entre le Sultan et..... 152
— Députation Napolitaine à..... 154
— Réflexions d'un journal de Florence sur la statue donnée à M. Rousselot par.....304-306
— Députation d'institutrices à..... 315
— Protestations des députés des nations catholiques, contre la suppression des ordres religieux..... 316
—Son altesse impériale le Grand duc Wladimir de Russie et..... 396
— Lettre encyclique aux Arméniens. 522
— Bref sur le luxe..... 551
— Anecdote charmante sur..... 553
— Acquéreurs des biens écclé. enlevés à l'Eglise de Rome excommuniés..... 562
— Pourquoi la bonne santé et conservation de..... 564
— Fête des apôtres St. Pierre et St. Paul, à Rome..... 565
— Adresse aux divers Ordres de la Prélature 566
Adresse à de jeunes filles..... 568
— M. Fiscat, auteur de la France pontificale, et..... 568
Pie IX.—Adresse des représentants des Comités Catholiques de France à 681
— Bref en réponse à cette adresse... 683
— Réponse à l'adresse des comités de secours pour les nouveaux-nés..... 684
— Lettres de l'Empereur Guillaume et de Pie IX..... 874
Poésies.—Cantiques des Vendées à N.D. de Lourdes..... 99
— Dieu Seul..... 472
— Ballade à M l'abbé A.N..... 473
— La chanson du Pélerin, en Wagon 473
— La France à N.D. de Lourdes.... 474
— Récit du don de la statue donnée à M. Rousselot par Pie IX..... 306
— Romance sur les aveugles..... 310
— Petite pièce chantée par une petite aveugle 313
— La première fleur du printemps offerte à Marie..... 397
— A ma mère, sur une tresse blonde 415
— La Locomotive dans le Far-West. 417
— Petite poésie sur une branche de rumex à la Salette..... 666
— Petite poésie sur le mystère de la Salette.....
— Un chant de Marie à Lourdes 719
— Prière à Marie pour Pie IX..... 958
— Sur Pie IX..... 961

R.

Rapp.—Mgr. prêche à N.D. la Neuvaine de St. François-Xavier..... Courte notice sur Mgr..... 319
Roncetti, Monsignore, à Notre Dame de Montréal 1875..... 956
— Adresse de M. Rousselot, curé de N. D..... 956
— Réponse de Mgr. L'Ablégat..... 957
— Prières à Marie pour Pie IX (poésie)..... 923
— Adresse de M. Dowd, curé de St. Patrice..... 959
— Visite de Mgr. l'Ablégat à Maria-Villa..... 960
— Belle pièce de poésie sur Pie IX par M. Martineau, prêtre de S. Sulpice..... 961
Russie, l'Impératrice de, à Rome..... 559

S.

Sacré-Cœur.—Consécration de la France au 574
Salette: Pélérinage National à la 791
Scapulaire..... 700
Sœur Joséphine et la science agricole..... 702
Science agricole et la Sœur Joséphine..... 702
Suaire, le Saint..... 739
St. Jean Baptiste, discours prononcé par M. Lévesque, prêtre S. S., à la fête de la..... 940
— Triple témoignage de la parole, de la soumission, et du dévouement..... 941
— L'engagement de suivre la voie de nos Pères.....

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

TROISIEME PARTIE.

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE EN CANADA.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles, en 1672.

(*Suite.*)

CHAPITRE XI.

PERTES NOTABLES POUR LE CANADA : RAPPEL DE M. DE COURCELLES ET DE M. TALON EN FRANCE.

I.

M. de Queylus quitte le Canada dans l'intention d'y revenir. Mort de M. Gallinier.

On a vu qu'entre autres projets formés par M. de Queylus pour le bien de la colonie, il se proposait d'établir, en faveur des sauvages invalides ou avancés en âge, un hospice à ses propres frais. Comme il fournissait, d'ailleurs, à une partie considérable de la dépense pour le soutien de Villemarie, et que ses revenus n'arrivaient pas assez tôt à son gré, peut-être par suite des difficultés que ses proches ou d'autres intéressés opposaient à la générosité de son zèle, il fit des démarches, en 1670, pour en accélérer le recouvrement, et résolut enfin de passer en France. M. Talon écrivait, sur ce sujet, à Colbert, le 10 novembre de la même année : " M. l'abbé de Queylus, qui donne une forte application à aug-
" menter la colonie, aura peut-être besoin de votre autorité pour retirer
" ses revenus de France, et il espère que vous lui accorderez votre pro-
" tection partout où la justice sera pour lui. Je ne trouve pas un homme
" plus reconnaissant des grâces que vous lui faites que M. de Queylus. Il
" va traiter de ses affaires en France, faire ses partages avec ses frères,
" rassembler son bien pour l'employer en Canada... S'il a besoin de
" votre protection, il fait effort pour s'en rendre digne, et je le connais un
" sujet fort zélé pour le bien de cette colonie. Je crois qu'un peu de
" démonstration de votre bienveillance redoublerait encore ce zèle, dont j'ai
" de très-bonnes marques en ce que vous souhaitez le plus, l'éducation des

Digitized by Google

" enfants sauvages qu'il procure de toutes ses forces." M. de Queylus partit en effet pour la France dans l'automne de l'année 1671 (1), et conduisit avec lui M. d'Allet et de Galinée. Le Séminaire de Villemarie avait perdu, depuis peu, l'un de ses plus anciens membres, M. Dominique Gallinier, décédé le 19 octobre 1671, en odeur de grande vertu. Pendant quatorze ou quinze années, il s'était exposé mille fois à la mort, en secourant les colons, dans les attaques journalières que leur livraient les Iroquois, bravant les périls avec d'autant plus de résolution, qu'il ambitionnait avec plus d'ardeur le bonheur de verser son sang pour l'établissement de la colonie.

II.

M. de Queylus tombe malade et meurt à Paris, 1677.

Cependant le voyage de M. de Queylus fut moins heureux pour Villemarie qu'on ne l'avait espéré d'abord, à cause du dérangement qui survint dans sa santé, peut-être par suite des fatigues de ce dernier voyage. Se trouvant hors d'état de repasser dans la Nouvelle-France, il se retira, le 3 juin 1672, chez les Ermites du mont Valérien, près Paris, dont la Communauté était conduite par des prêtres du Séminaire. Elle avait alors pour supérieur un ancien vicaire de la paroisse de Saint-Sulpice, que M. de Queylus avait beaucoup connu autrefois, M. Pierre Couderc, qui probablement l'attira dans cette solitude par l'espérance que l'air de la campagne contribuerait à le rétablir. La santé de M. de Queylus y fut néanmoins toujours languissante, ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'élût supérieur du mont Valérien l'année suivante, et même qu'on ne le réélût encore après son premier triennat. Par un effet de sa générosité ordinaire, il augmenta les revenus de cette Communauté, fit construire, à ses propres frais, le grand bâtiment qu'on voyait autrefois sur cette montagne, ainsi que les stations du Calvaire qui y attiraient les pèlerins. Enfin le délabrement de sa santé lui ôtant tout espoir de retourner jamais en Canada, il profita de la présence de M. de Laval à Paris pour mettre la dernière main à une fondation qu'il avait faite autrefois en faveur des Hospitalières de Québec. Nous avons vu qu'il leur avait remis six mille livres pour former une dot de Religieuse en l'honneur du Verbe incarné. Par acte du 1er mars 1675, il régla, de concert avec M. de Laval et le P. Ragueneau, que mille livres de cette somme seraient données aux pauvres, et que le reste formerait la dot qu'il voulait fonder. Lui-même nomma, pour en jouir la première, Gabrielle Denis, sa filleule, à qui, en effet, cette fondation fut affectée, et il voulut qu'à l'avenir la Communauté des Hospitalières y nommât, avec cette clause expresse que, si après six mois expirés depuis la vacance de la place, la Communauté n'y avait pas pourvu, le Supérieur des Jésuites de Québec y nommerait lui-même de plein droit.

(1) Grandet, assez mal instruit de ce qui concerne M. de Queylus, suppose dans sa Notice qu'il partit en 1674, et fut rappelé par M. de Bretonvilliers.

Digitized by Google

La santé de M. de Queylus dépérissant toujours d'avantage, surtout depuis le mois de septembre 1676, il quitta le mont Valérien, se retira d'abord à la Communauté de la paroisse de Saint-Sulpice à Paris, et de là au Séminaire, où il mourut le samedi 20 mars 1677, vers deux ou trois heures après midi. Sa perte fut vivement sentie à Villemarie, privée par là d'un de ses plus fermes soutiens ; et comme ses confrères cherchaient quelque occasion pour renvoyer sa vaisselle en France, on leur écrivit qu'il avait donné à leur maison tout ce qui pouvait lui appartenir en Canada.

III.

M. de Courcelles et M. Talon quittent le Canada.

Le départ de M. de Queylus pour la France, vers la fin de l'année 1671, fut suivi du rappel de M. de Courcelles, et de celui de M. Talon l'année suivante (*). La sagesse que celui-ci faisait paraître dans la conduite des affaires, son affabilité envers les colons dont il procurait les avantages avec tant de sollicitude, ses autres qualités personnelles, et surtout la grande autorité que le Roi lui avait donnée, lui conciliaient l'estime et la considération universelle dans la colonie, de manière à le mettre, dans l'opinion des peuples, à l'égal et même au-dessus du Gouverneur. M. de Courcelles était doué lui-même de très-belles qualités, et le P. de Charleveix le regarde comme l'un des Gouverneurs les plus accomplis qu'ait eus la Nouvelle-France. Mais il n'eut pas toujours assez de vertu pour étouffer les ressentiments de la faiblesse humaine que lui faisait éprouver le grand crédit de M. Talon, ce qui causa entre eux quelques germes de froideur ; et, comme les suites d'un désaccord auraient pu tourner au désavantage de la colonie, ils demandèrent très-sagement l'un et l'autre leur rappel, en alléguant encore l'altération de leur santé, causée par le climat sévère du pays. M. de Courcelles, en particulier, avait beaucoup souffert de son voyage au lac Ontario ; et, dans sa lettre au ministre où il demandait son retour en France, il ajoutait que s'il avait le bonheur de recouvrer ses forces, il irait se faire tuer pour le service du Roi comme tous ses frères l'avaient déjà fait. Le 6 avril 1672, ce prince nomma M. de Frontenac pour lui succéder, et le lendemain écrivit à M. de Courcelles : " J'ai appris, par votre lettre du 10 novembre dernier, le " voyage que vous avez fait l'année passée au lac Ontario, tant pour " reconnaître le pays que pour imprimer toujours dans l'esprit de toutes les " nations sauvages la crainte de mes armes, afin de maintenir la paix et

* M. Talon avait été nommé sans limitation de temps, aussi bien que M. de Courcelles. Mais, au bout de trois ans, des affaires de famille qui demandaient sa présence à Paris, et quelques sujets de mécontentement qu'il avait eus en Canada, lui firent souhaiter de s'en éloigner momentanément. Le Roi, pour lui donner cette satisfaction, nomma à sa place, le 5 avril 1668, M. de Bouteroue, qu'il rappela peu après en renvoyant M. Talon en Canada.

Digitized by Google

" le repos parmi mes sujets de la Nouvelle-France. Mais comme le " mauvais état de votre santé ne vous permet pas de demeurer davantage " dans ce pays, je vous fais cette lettre pour vous dire qu'étant satisfait de " l'application que vous avez eue pour vous bien acquitter de l'emploi que " je vous ai confié, je vous rappelle dans mon royaume." Le 17 mai suivant, le Roi écrivit à M. Talon une lettre semblable: " Les infirmités " qui vous sont survenues depuis votre retour en Canada ne vous permet- " tant pas d'y demeurer plus longtemps, je trouve bon que vous repassiez " dans mon royaume pour que vous travailliez au rétablissement de votre " santé, et je serai bien aise de vous donner, en toute occasion, des mar- " ques de la satisfaction que j'ai de votre application et des services que " vous m'avez rendus dans l'emploi que je vous ai confié." Enfin le mois suivant, Colbert écrivait de son côté à M. Talon: " Comme vous reve- " nez l'un et l'autre en France, les petites difficultés qui sont arrivées " entre M. de Courcelles et vous n'auront point de suites.

IV.

Témoignage avantageux rendu aux colons de Villemarie par M. de Courcelles.

Avant son départ, M. de Courcelles écrivit à M. Dollier de Casson, Supérieur du Séminaire de Villemarie, en remplacement de M. de Queylus, une lettre d'adieu (1), et pour témoigner aux autres Ecclésiastiques de cette maison ses sentiments d'affection, il adressa à l'un d'eux, M. Perrot, une autre lettre conçue en ces termes " M. le comte de Frontenac, que " le Roi a pourvu de ce gouvernement, étant arrivé (2), et ayant eu mon " congé de la Cour pour m'en retourner, je suis bien aise, avant de " m'embarquer, de vous écrire cette lettre, tant à cause de l'inclination " que j'ai pour vous et pour tous vos messieurs, que de la fidélité du ser- " vice du Roi que j'ai toujours reconnue en vous et dont je veux vous " témoigner ma reconnaissance. Je vous prie aussi de faire connaître à

(1) "Si j'ai quelque peine en quittant le Canada, disait le Gouverneur, c'est de m'éloi- " gner de vous autres, Messieurs, et de Montréal, où j'espérais toujours de vous rendre quel- " que service, me trouvant dans votre voisinage; et si je ne l'ai pas fait, ce n'est pas manque " de bonne volonté; elle continuera toujours en quelque lieu que je puisse être. Si l'occasion " s'en présentait, je l'embrasserais avec bien de la joie, et c'est ce dont je vous prie, Mon- " sieur, d'être bien persuadé. Nous espérons partir dimanche au matin, sans faute; voilà " la dernière que vous recevrez de moi en ce pays; je la termine en vous embrassant d'aussi " bon cœur que je me dis votre très-humble et très-obéissant."

(2) Louis de Buade, comte de Frontenac, avait fait ses premières armes dès l'âge de dix-sept ans. Après avoir exercé pendant onze ans la charge de maître de camp au régiment de Normandie, puis celle de maréchal de camp dans les armées du Roi, et servi en Italie, en Flandre et en Allemagne, il passa en Orient en 1669 pour la défense de la Foi. La ville de Candie était bloquée par les Turcs depuis près de dix-huit ans, et assiégée depuis vingt-six mois, lorsque Louis XIV, à la sollicitation du Pape Clément IX, y envoya un secours de plus de six mille hommes, sous la conduite du duc de Beaufort, et M. de Frontenac fut du nombre de ces braves et généreux volontaires. Mais, après un siège de vingt-neuf mois, cette place se vit dans la nécessité de se rendre aux Ottomans par une composition honorable.

Digitized by Google

" tous vos habitants que je leur rends la justice qui leur est due, recon-
" naissant qu'ils ont toujours été prêts, et des premiers, quand il s'est agi
" du service du Roi, et qu'ils aient à continuer comme ils ont commencé.
" Quand l'occasion s'en présentera, je témoignerai à MM. les ministres
" que Sa Majesté a dans vos quartiers de véritables et fidèles sujets : et
" comme je ne doute pas que les gens qui obéissent bien à leur prince ne
" soient des chrétiens dont les prières sont très-agréables à Dieu, conviez-
" les, s'il vous plaît, à le prier pour mon heureux retour en France. Je
" demande cette même grâce à tous vos messieurs qui ne me la refuseront
" pas, et à vous particulièrement, de qui j'espère toute assistance par vos
" bonnes prières, sur lesquelles je vous assure que je fonde mes meilleures
" espérances en vous disant adieu, vous priant de croire que je serai tou-
" jours de cœur et d'affection votre très-humble et très-dévoué.

V.

Acte mémorable de M. Talon avant son départ, 1672.

M. Talon, avant de quitter le pays, se porta à un acte bien digne de sa grande affection pour la colonie. Ce fut de faire publier que tous ceux qui auraient à réclamer des payements, pour des travaux, pour des denrées fournies, ou pour quelque autre objet que ce fût, en fissent leur déclaration, " afin, dit-il, que par nous il soit pourvu à leur payement, " avant notre départ ; et pour que la présente soit connue de tous, elle " sera lue, publiée et affichée partout où besoin sera." Cet avertissement fut publié à Villemarie, à l'issue de la Grand-Messe paroissiale, au mois d'octobre 1672. Après avoir employé les derniers instants de son séjour en Canada à faire toutes les concessions de fiefs dont nous avons parlé plus haut, M. Talon partit enfin pour la France avec M. de Courcelles. " Nous ne pouvons regarder sans quelque chagrin les vaisseaux qui par-
" tent de notre rade, lit-on dans la Relation de cette année, puisqu'ils
" enlèvent, en la personne de M. de Courcelles, et en celle de M. Talon,
" ce que nous avions de plus précieux. Eternellement, nous nous
" souviendrons du premier qui a si bien rangé les Iroquois à leur devoir ;
" et éternellement nous souhaiterons le retour du second, pour mettre la
" dernière main aux projets qu'il a commencé d'exécuter si avantageuse-
" ment pour le bien de ce pays."

VI.

M. Talon ne revient plus en Canada, quoique son retour y soit désiré.

Ces dernières paroles sembleraient indiquer qu'on espérait que M. Talon serait renvoyé une troisième fois à Québec ; et peut-être la Cour avait-elle déjà arrêté ce dessein, si sa santé lui permettait d'aller reprendre ses fonctions dans la Nouvelle-France. On aurait peine à comprendre, sans cela, pourquoi la place d'Intendant resta vacante pendant trois

Digitized by Google

années consécutives, c'est-à-dire, jusqu'au mois de mai 1675. Quoique M. Talon, de retour en France, eût été fait d'abord premier valet de chambre du Roi, ensuite secrétaire du cabinet, et capitaine du château royal de Marimont, il semble que l'intention du Roi était de le renvoyer dans la colonie. Nous avons vu qu'en 1671, il lui avait fait don de la seigneurie des Islets et de ses trois bourgs, qu'il érigea en baronnie, pour le récompenser de ses services. L'année 1675, en considération des marques éclatantes de zèle et d'affection que M. Talon lui avait données en Canada, le Roi changea le nom des *Islets* en celui d'*Orsainville*, et le titre de baronnie en celui de *comté :* voulant que M. Talon et tous ses successeurs, portassent le titre de comtes d'Orsainville, et jouissent de tous les honneurs, alors attachés à cette dignité. Il déclara même, par une clause expresse, que ce comté ne pourrait jamais être réuni au domaine de la couronne, pour quelque cause que ce fût ; et que cette clause était même une condition, sans laquelle M. Talon n'aurait pas accepté cette grâce. Sans doute qu'il voulait l'attacher au Canada, par un motif d'intérêt personnel qui pût l'attirer de nouveau dans ce pays. Quoi qu'il en soit, M. Talon, qui craignait peut-être de se trouver en contact avec M. de Frontenac, ne repassa plus l'Océan, et le 5 du mois suivant, M. Duchesneau fut enfin nommé pour aller occuper sa place.

VII.

Mort de Madame de la Pelterie.

La perte que fit ainsi le Canada de M. Talon et de M. de Courcelles avait été précédée d'une autre, vivement sentie, surtout à Québec, dans la personne de madame de la Pelterie, décédée le 18 de novembre 1671. Cette vertueuse dame, retirée dans le Couvent des Ursulines de Québec, y exerça pendant dix-huit ans le modeste office de lingère, à la grande édification de cette Communauté. " L'esprit d'abaissement et d'humilité " qui régnait dans son cœur, rapporte l'auteur de la Relation de cette " année, lui rendait facile la pratique de toutes les vertus. Son plaisir était " de se voir dans les offices en apparence les plus méprisables, de laver " la vaisselle, de balayer la maison, et de rendre aux malades les derniers " services: ce qu'elle faisait avec tant de douceur, d'humilité et de " charité, qu'elle ravissait tout le monde. Elle était en possession de " prendre partout la dernière place, au chœur, au réfectoire, à la com- " munion, et aux autres assemblées de la Communauté. Ces bas senti- " ments qu'elle avait d'elle-même faisaient qu'elle parlait peu, et jamais " de soi, sinon pour se confondre et s'humilier. C'était lui faire de la " peine que de lui donner la qualité de fondatrice. Hélas ! disait-elle " alors, je ne suis qu'une pauvre misérable, qui n'ai fait qu'offenser Dieu ; " et elle le croyait ainsi, quoique devant Dieu sa conscience fût très-pure, " et que sa vie offrit un exemple continuel de vertu. Enfin, son exté-

Digitized by Google

" rieur, quoique assez majestueux, était humble : il portait à l'amour de la " modestie, au recueillement intérieur et à la dévotion.

Le 12 du mois de novembre 1671, elle fut atteinte d'une pleurésie, et le quatorzième jour de sa maladie, elle fit son testament, auquel M. Talon, qui était encore à Québec, voulut se trouver présent, tant pour honorer madame de la Pelterie, que pour autoriser ses dernières volontés. Il serait difficile d'exprimer avec quelle dévotion et quelle joie elle reçut les derniers sacrements. Le jour de sa mort, ayant demandé quel jour il était, et apprenant que c'était le mercredi : Dieu soit béni, dit-elle, ah ! que je serais heureuse de mourir aujourd'hui ! C'est un jour destiné pour honorer saint Joseph. En effet, elle entra dans l'agonie en priant Dieu, et expira doucement deux heures après, sur les huit heures du soir, âgée de soixante-huit ans. Le lendemain de sa mort, on l'inhuma dans le chœur des Ursulines, et ses obsèques furent honorées de la présence de toutes les personnes considérables de la ville et des environs.

VII.

Mort de la Mère Marie de L'Incarnation, 1672.

Six mois après, mourut la Mère Marie de l'Incarnation, sa chère compagne, et la première Supérieure de ce Monastère. L'esprit de Dieu, dont elle avait paru toute possédée, était la source de ce grand courage et de cette confiance inébranlable qui la firent passer en Canada, pour y établir un Monastère, et triompher de toutes les difficultés inséparables de l'exécution d'un tel dessein, sans exemple jusqu'alors. On remarquait en elle une douceur inaltérable envers tout le monde, et une admirable égalité d'humeur, fruit de son union intime avec Dieu, et la marque assurée d'une vertu tout extraordinaire. Quoiqu'elle eût été dix-huit ans Supérieure, à trois reprises différentes, avec une entière satisfaction de tout le monde, tant de la Communauté que du dehors, elle était la plus soumise, la plus obéissante de la maison, la plus exacte à toutes les observances, et découvrait son intérieur à sa Supérieure avec la sincérité de la plus fervente novice. Nous avons parlé de sa facilité pour apprendre les langues Algonquine et Huronne ; et on peut dire qu'elle mourut dans cet exercice de zèle, puisque sa dernière maladie se déclara lorsqu'elle avait pour écolières en ces langues trois Religieuses de France, nouvellement arrivées. Cette maladie commença le 16 de janvier, où elle prit le lit qu'elle ne quitta plus. Vers la fin de sa vie elle paraissait être comme dans une douce extase, la joie sur le front, et la vue modestemsnt baissée, ou fixée sur son Crucifix qu'elle tenait en main. Etant à l'extrémité, elle demanda plusieurs fois qu'on lui amenât toutes les petites pensionnaires, tant Françaises que sauvages, leur donna sa bénédiction, en assurant toutes ses Sœurs qu'elle offrait continuellement à Dieu ses douleurs, sa vie et sa mort, pour la conversion et le salut

Digitized by Google

des sauvages, afin que Dieu fût connu de tous ces peuples, aimé, servi et glorifié; et dans ces sentiments, chargée d'années et de mérites, elle quitta la terre, pour aller jouir de Dieu dans le ciel. " La mort de ces " deux illustres personnes, disait le P. Dablon, a été une affliction " publique; comme elles obligaient tout le monde, tout le pays y a pris " part, et les a regrettées. On les honorait beaucoup partout, pour leur " vertu et leur sainteté ; mais elles étaient chéries et considérées particu- " lièrement, comme celles qui avaient donné commencement à l'instruction " des jeunes filles Francaises et sauvages, et qui, par ce moyen, avaient " beaucoup contribué au bon établissement et au progrès de la colonie."

IX.

Ecrits de la Mère Marie de l'Incarnation.

Mais la Mère de l'Incarnation a rendu au Canada un autre genre de service, par les écrits précieux qu'elle a laissés. Ses lettres *spirituelles* sont un riche et inépuisable trésor, où les personnes intérieures peuvent puiser en assurance des maximes de conduite et de salutaires avis, dans quelque état qu'elles se trouvent. M. Emery, auteur de l'*Esprit de sainte Thérèse*, écrivait, au sujet de Marie de l'Incarnation: " Dans la " dernière retraite que j'ai faite, sa vie, ses lettres et ses méditations ont " seules fourni la matière de mes oraisons et de mes lectures. C'est une " Sainte, que je révère bien sincèrement, et que je mets dans mon estime " à côté de sainte Thérèse." Enfin, les lettres *historiques* de cette Religieuse forment le recueil le plus précieux, le plus fidèle, le plus instructif et le plus édifiant, sur l'histoire générale du Canada, depuis l'année 1639 jusqu'en 1672, ainsi qu'on a pu en juger par les divers extraits que nous en avons cités dans cette histoire.

X.

Mort de Mademoiselle Mance 1673.

L'année suivante, 1673, on eut à regretter la perte d'une autre âme d'élite, qui n'avait pas moins efficacement contribué à l'établissement et à la conservation de la colonie, quoique par d'autres moyens: nous parlons de mademoiselle Jeanne Mance. Venue avec une poignée d'hommes, trente et un ans auparavant, pour fonder Villemarie, après avoir partagé leurs privations et leurs périls, jusqu'à s'être trouvée à la veille d'être obligée de repasser en France avec eux: elle eut la consolation, avant de mourir, de voir la bénédiction de ses travaux, et cette même colonie composée d'environ quatorze à quinze cents personnes (1).

(1) L'année qui précéda sa mort, elle désira, pour la sûreté de sa conscience, de terminer ce qui lui restait encore à faire touchant les vingt-deux mille livres qu'en 1651 elle avait échangées pour la moitié du domaine des seigneurs. Depuis ce temps, le Séminaire et l'Hôpital avaient joui en commun et par indivis de ce domaine, qu'on n'avait pu diviser durant les troubles occasionnés par la guerre; et d'ailleurs, plus occupés des colons que

Digitized by Google

Il est à regretter qu'on ne nous ait conservé aucun détail sur les dernières années de mademoiselle Mance, ni sur les circonstances de sa sainte mort. Tout ce que nous en savons, c'est que Dieu acheva de la sanctifier par de longues et continuelles maladies ; que cette fille admirable édifia toute la colonie par ses grandes vertus, et qu'enfin elle mourut en odeur de sainteté, le 18 juin 1673, à dix heures du soir, âgée de soixante-six à soixante-sept ans. Ses précieux restes furent aussitôt l'objet de la vénération des pieux colons, de ceux surtout qui avaient eu plus d'occasions d'admirer ses rares vertus. Cette grande servante de Dieu, n'ayant vécu que pour procurer l'établissement de la colonie de Villemarie et celui de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph, avait demandé que son corps fût inhumé dans l'église de cette maison, et son cœur placé dans celle de la paroisse : voulant ainsi que ce cœur, après sa mort, ne fut point séparé de ceux pour qui il n'avait cessé de battre, après Dieu, durant sa vie : ou plutôt elle ordonna qu'il fût placé, sous la lampe, devant le Très-Saint Sacrement, comme pour témoigner qu'elle ne cesserait d'intercéder en faveur de ses chères Montréalistes, lorsqu'elle serait devant le trône de Dieu. Ce fut la recommandation qu'elle fit verbalement à M. Souart, son exécuteur testamentaire. Le corps fut en effet inhumé dans l'église de l'Hôtel-Dieu, et son cœur, qu'on renferma dans un double vase d'étain, fut mis en dépôt, sous la lampe de la même chapelle, en attendant que l'église paroissiale, dont on n'avait posé encore que les fondements, fût élevée. Les prêtres du Séminaire, qui désiraient beaucoup enrichir l'église de la paroisse d'une si précieuse relique, se firent délivrer, par le greffier, un acte, pour constater qu'elle n'était qu'en simple dépôt dans celle de l'Hôpital. Mais la construction de l'église paroissiale ayant traîné en longueur, et le transport du cœur de mademoiselle Mance ayant d'ailleurs été différé, il arriva que ce dépôt, si cher à la piété des fidèles, fut consumé dans l'incendie qui réduisit en cendres les bâtiments de cette maison, (1).

---

d'eux-mêmes, les seigneurs avaient laissé tomber la grange en ruine, faute d'y faire des réparations. Comme donc la moitié de ces bâtiments appartenait à l'Hôpital, aussi bien que la moitié des terres, mademoiselle Mance voulut qu'on fît l'estimation de la somme nécessaire pour les relever ; cette somme fut évaluée à cinq mille six cent cinquante livres dont elle promit de fournir la moitié.

(1) L'inventaire de ses effets mobiliers, que nous trouvons encore au greffe de Villemarie, met comme à découvert les dévotions privées de mademoiselle Mance. Guérie miraculeusement par l'attouchement du cœur de M. Olier, ainsi qu'il a été dit, et accoutumée à l'invoquer comme un puissant protecteur, elle aimait à avoir sous les yeux un portrait de ce saint prêtre peint sur toile, ainsi qu'un autre de M. de Renty, ancien directeur de la Compagnie de Montréal. En outre, elle avait à son pieux usage trois petits volumes en parchemin contenant la vie de ce dernier ; un portrait de saint Charles Borromée, et un cachet d'argent représentant saint Joseph tenant l'Enfant Jésus par la main. Elle se servait apparemment de ce cachet pour sceller ses lettres, du moins en avait-elle apposé l'empreinte sur son testament. Mais ce qui est particulièrement regrettable, ce sont des papiers précieux pour l'histoire du pays, qui furent consumés dans le premier incendie de l'Hôpital. L'inventaire dont nous parlons fait mention entre autres de six paquets de lettres adressées à mademoiselle Mance elle-même, de vingt-quatre lettres de M. de La Dauversière, de M. de Maisonneuve,

Digitized by Google

XI.

Négociation pour l'érection du siége épiscopal de Québec, 1657, 1662, 1664.

L'année 1672, où M. de Courcelles et M. Talon quittèrent le Canada, M. de Laval passa aussi en France, et y fit un séjour de trois ans pour attendre la conclusion de l'érection définitive du Siége épiscopal de Québec, différée jusqu'alors. Depuis l'année 1657 cette affaire était toujours pendante, malgré les efforts réitérés du Roi pour la faire terminer; et nous allons exposer ici la suite de ces négociations restées inconnues jusqu'à ce jour. Nous avons dit que, le 14 décembre 1662, le Roi avait écrit de nouveau à Rome pour l'expédition des Bulles. Mais, cette affaire demeurant encore suspendue, il écrivit, le 28 juin 1664, à M. de Créquy, son ambassadeur extraordinaire, ainsi qu'au Pape lui-même pour faire de nouvelles instances. " Le choix que " Votre Sainteté a fait, lui disait-il, de la personne du sieur de Laval, " Evêque de Pétrée, pour aller en qualité de Vicaire apostolique faire les " fonctions épiscopales en Canada, a été suivi de beaucoup d'avantages " pour cette Eglise naissante. Nous avons lieu de nous en promettre " encore de plus grands succès, s'il plaît à Votre Sainteté de lui per- " mettre d'y continuer les mêmes fonctions en qualité d'Evêque du lieu, " en établissant pour cette fin un Siége épiscopal dans Québec ; et nous " espérons que Votre Sainteté y sera d'autant mieux disposée que nous " avons déjà pourvu à l'entretien de l'Evêque et de ses Chanoines, en " consentant à l'union perpétuelle de l'abbaye de Maubec au futur " évêché. C'est pourquoi nous La supplions d'accorder à l'Evêque de " Pétrée le titre d'Evêque de Québec, à notre nomination et prière, avec " pouvoir de faire en cette qualité les fonctions épiscopales dans tout le " Canada." Le duc de Créquy, s'étant occupé activement de cette affaire, répondit au Roi quelques mois après : " Le Pape m'a témoigné " qu'il voulait faire ce que Votre Majesté souhaite au sujet de l'établisse- " ment du Siége épiscopal dans Québec pour tout le Canada, et m'a " chargé d'en faire donner les Mémoires à la Congrégation de la Propa- " gande." Charmé de ce résultat, le Roi répondit à son ambassadeur : " J'ai approuvé et loué tout ce que vous avez dit au Pape touchant la " création d'un évêché à Québec, et puisqu'il nous a accordé cette grâce, " il faudra veiller à ce que, dans les expéditions, mon droit à la nomina- " tion pour ce siége ne soit pas oublié." Mais l'affaire, ayant été mise en Congrégation, fut différée encore, malgré le désir ardent qu'on avait en Canada et en France de la voir promptement terminée.

---

de M. d'Olbeau, chanoine de la sainte chapelle, de six lettres de mademoiselle Mance à M. Talon ; et l'on ne peut pas douter que plusieurs de ces pièces n'eussent une grande importance pour l'histoire du Canada, surtout pour celle de Villemarie.

Digitized by Google

XII.

L'affaire de l'érection de l'Evêché reprise en 1668. Projet de Bulle.

Ce qui montre combien on désirait à Québec son heureuse conclusion, c'est que, dans des actes du Conseil souverain, par exemple dans celui du 20 mars 1668, M. de Laval est qualifié : *nommé par Sa Majesté premier Evêque de ce pays, lorsqu'il aura plu à notre Saint-Père le Pape d'y en établir un.* Il paraît même que, lorsqu'il passa en France, l'année 1668, M. Talon se proposait de presser de nouveau la poursuite et le succès de cette négociation ; du moins est-il certain qu'il s'en occupa activement à Paris. Au mois de juin de l'année précédente, Clément IX étant monté sur le Saint-Siége, la Cour de France avait repris cette négociation ; et, en 1668, le Pape fit même dresser un projet de Bulle d'érection, afin qu'on convînt de toutes les clauses avant l'expédition de la Bulle définitive. Le duc de Chaulnes, ambassadeur à Rome, envoya ce projet à Paris pour connaître les intentions du Roi ; et ce prince chargea M. Talon et d'autres jurisconsultes de lui faire part de leurs observations sur les clauses de ce projet de Bulle. Par leurs réponses, on voit combien ces légistes, sous prétexte de prendre à cœur les intérêts du monarque, portaient loin les défiances et les précautions, en ce qu'ils s'imaginaient pouvoir donner quelque atteinte aux priviléges de la Couronne ou aux usages du pays ; et pour faire connaître la délicatesse des susceptibilités de cette époque, il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails.

XIII.

Clauses de la Bulle desquelles la Cour désire la suppression ou le changement.

Le projet de Bulle dont nous parlons donnait à M. de Laval les titres d'Evêque de Pétrée et de *Vicaire apostolique.* Il déclarait que l'évêché de Québec dépendait *immédiatement du Saint-Siége*, et que le Pape en instituait Evêque M. de Laval, sur la nomination du Roi *par droit de patronage*, dont ce prince jouissait en vertu d'un privilége apostolique. Enfin, d'après la forme usitée pour les concessions de grâces, dans ce projet de Bulle on donnait au Roi l'absolution des censures ecclésiastiques qu'il pouvait avoir encourues. Sur cette dernière clause, les légistes Français firent observer qu'elle n'était employée qu'à l'égard de celui qui obtenait quelque grâce personnelle, pour lever par là l'inhabilité qui l'empêcherait de la recevoir ; et ils furent d'avis qu'on ne l'insérât point dans la Bulle. M. Talon ajouta même que, si l'on insistait pour l'y laisser, il fallait qu'elle eût pour sujet, non la personne du Roi, qui ne recevait aucune grâce, mais celle de M. de Laval, à qui le Pape accordait le nouvel évêché et tous les pouvoirs nécessaires pour le régir, en qualité de titulaire. On ne fut pas moins alarmé de la qualité de *Vicaire Apostolique*, qui, dix ans auparavant, avait excité tant de rumeurs ; et M. Talon demanda que, dans la Bulle, on se contentât de donner à M. de

Digitized by Google

Laval la qualité d'Evêque de Pétrée : pareillement qu'au lieu de cette clause : sur la nomination du Roi *par droit de patronage*, en vertu d'un privilége apostolique, on employât celle-ci : sur la nomination du Roi, *d'après les concordats*. Mais une difficulté qui parut plus sérieuse à ces jurisconsultes, c'était de faire dépendre Québec immédiatement du Saint-Siége, d'où il arriverait, disaient-ils, qu'à cause de la longueur et des dépenses du voyage de Rome, presque personne ne pourrait appeler des sentences de l'Evêque diocésain. Comme les Bulles de Vicaire Apostolique pour M. de Laval avaient déclaré déjà que l'Eglise paroissiale de Québec était du diocèse de Rouen, ces légistes demandaient que le nouvel évêché demeurât suffragant de cette métropole ; et M. Talon, qui était de cet avis, voulait qu'au moins on le fit dépendre de quelque autre archevêché de France. Il ajoutait cependant que, si l'on ne pouvait l'obtenir, on insistât pour qu'il ne dépendît immédiatement du Saint-Siége que jusqu'à ce qu'on eût érigé d'autres évêchés et formé une métropole en Canada. Le 26 juillet 1668, le ministre envoya ces observations au duc de Chaulnes, en lui recommandant de la part du Roi de tenir à ce que la Bulle y fût conforme en tout point.

XIV.

On exige à Rome que le siége de Québec dépende immédiatement du Pape.

Sur l'ordre exprès du Pape, la Congrégation consistoriale s'assembla pour les examiner en détail. Elle demeura d'accord qu'on ôterait de la Bulle la clause de l'*absolution des censures*, ainsi que le titre de *Vicaire Apostolique ;* mais elle voulut qu'il y fût exprimé que Québec relèverait du Saint-Siége immédiatement. De son côté, Colbert écrivait le 30 août 1669 à M. l'abbé de Bourlemont, chargé de poursuivre à Rome cette affaire: " Sa Majesté désire que vous représentiez à M. le cardinal Rospigliosi " que le Canada a toujours été dirigé, quant au spirituel, par l'Archevêque de Rouen ; que les habitants sont tous naturels Français, parmi " lesquels il n'y a d'habitués qu'environ deux cents naturels du pays ; en " sorte que c'est bien plutôt une colonie Française qu'une nation barbare " convertie à la Foi catholique. C'est ce qui fait désirer que l'Evêque " soit suffragant de l'archevêché de Rouen, jusqu'à ce que, la colonie " devenant plus peuplée, Sa Sainteté puisse y établir une métropole et " divers autres évêchés. Quant aux limites du nouveau diocèse, le Roi ne " peut les régler à présent, attendu le peu d'espace cultivé et la grande " étendue de pays que les Français occupent le long du grand fleuve " Saint-Laurent. C'est pourquoi il semble nécessaire de laisser, pour le " présent, toute l'étendue du Canada dans la dépendance de l'évêché de " Québec, et de mettre une réserve pour pouvoir le restreindre à l'avenir " dans une étendue raisonnable, eu égard au nombre des paroisses et des " habitants qui s'y établiront." Le Roi, en envoyant ces observations de

Digitized by Google

Colbert à l'abbé de Bourlemont, lui écrivait : " Je désire que vous fassiez " instance à Sa Sainteté et à mon cousin le cardinal Rospigliosi, instance " pressante en mon nom, pour l'expédition des Bulles." Mais la clause de la dépendance de Rouen, ou de quelque autre métropole de France, éprouva de grandes difficultés et arrêta tout à fait les négociations. Le Roi, qui avait grandement à cœur de les terminer, écrivait cependant cette même année à M. de Laval : " Vous devez être assuré que je ferai " toujours toutes les diligences nécessaires à Rome pour l'érection de " l'évêché de la Nouvelle-France." L'année suivante 1670, M. Talon, étant retourné en Canada, comme il a été dit, informa M. de Laval de ce qui avait été fait à ce sujet ; et comme les Pères Jésuites disaient à ce prélat qu'ils agissaient à Rome pour lui faire obtenir son titre : " Je lui " ai fait connaître, écrivait-il à Colbert, qu'il le devait attendre du Roi, " qui seul aussi pouvait le lui faire accorder."

XV.

M. de Laval quitte le Canada, résolu de n'y plus retourner s'il n'en est fait évêque. 1672.

Enfin M. de Laval, fatigué de ces interminables longueurs, prit le parti de repasser en France, résolu de se démettre du Vicariat Apostolique, et de ne plus reparaître en Canada, s'il n'obtenait d'en être fait Evêque titulaire ; et on conçoit qu'après toutes les démarches qu'il n'avait cessé de faire jusqu'alors, ces lenteurs étaient bien propres à lui inspirer une pareille résolution. Lorsqu'il avait été nommé à l'abbaye de Maubec et au futur siége du Canada par Louis XIV, il avait écrit en 1663 aux Cardinaux de la Propagande pour leur représenter que, au jugement de tous, l'érection de ce Siége était regardée comme presque nécessaire. Il avait réitéré sa demande en 1664, et l'année suivante écrit encore quatre différentes lettres à Rome pour accélérer la fin de cette négociation. En 1666, il avait adressé une nouvelle lettre aux Cardinaux, une autre au Pape, et une troisième au Préfet de la Propagande. Pareillement il avait renouvelé sa demande en 1667, en 1670. Voyant enfin, en 1672, que ses instances n'étaient pas suivies du succès, il repassa en France, comme nous le disions, et, immédiatement après son arrivée, écrivit aux Cardinaux de la Propagande, pour leur faire connaître ses sentiments et le motif de son voyage : " Je n'ai jamais recherché jusqu'ici l'épiscopat, leur dit-il, et je " l'ai accepté malgré moi, convaincu de ma faiblesse. Mais en ayant " porté le fardeau, je regarderai comme un bienfait d'en être délivré, quoi- " que je ne refuse pas de me sacrifier pour l'Eglise de Jésus-Christ et " pour le salut des âmes. J'ai appris toutefois, par une longue expérience, " combien la condition de Vicaire Apostolique est peu assurée contre ceux " qui sont chargés des affaires politiques, je veux dire des officiers de la " Cour, émules perpétuels et contempteurs de la puissance ecclésiastique, " qui n'ont rien de plus ordinaire que d'objecter que l'autorité du Vicaire

Digitized by Google

" Apostolique est douteuse et doit être restreinte dans de certaines " limites. C'est pourquoi, après avoir tout considéré mûrement, j'ai pris " la résolution de me démettre de cette charge, et de ne plus retourner " dans la Nouvelle-France, si on n'y érige l'évêché, et si je ne suis pourvu " et muni de Bulles qui m'en constituent l'Ordinaire. Telle est la fin de " mon voyage en France et l'objet de mes vœux." Il paraît pourtant qu'en quittant le Canada M. de Laval avait tenu secret le motif principal de son voyage (1). " L'évêque de Pétrée, écrivait M. Talon, ayant reçu " des lettres de Rome, qui l'alarment un peu sur son titre, passe en France " pour y ménager quelques secours de famille ou d'ailleurs, qui le met- " tent en état de payer l'annate qu'on lui demande, lorsque le Roi l'aura " jugé raisonnable." On appelait ainsi le droit que le concordat de François Ier réservait au Pape, pour les Bulles des évêchés et des abbayes qui consistait dans le revenu d'une année. Cependant, malgré la présence de M. de Laval à Paris, l'affaire de l'évêché de Québec demeurait toujours suspendue, à cause des difficultés que faisait la Cour sur sa dépendance immédiate de Rome.

XVI.

Mèmoire pour faire dépendre de Rome l'èvêchè de Québec.

Pour les lever, on présenta un Mémoire au Conseil du Roi, dans lequel on faisait voir que cette dépendance n'était pas sans exemple : le Siége de Manille aux îles Philippines, celui de Goa aux Indes orientales, celui de Lima dans le Pérou, relevant immédiatement du Saint-Siége ; et en Europe, celui de Bamberg en Allemagne, celui de Pavie en Italie, et en France celui du Puy. On ajoutait que la division des provinces en Europe attribuées à chaque primatie, était depuis longtemps établie, et qu'il était à propos de ne pas étendre leurs limites en des pays nouvellement découverts, si éloignés de ce continent ; et qu'il n'appartenait qu'au Saint-Siége d'exercer ainsi une juridiction universelle : qu'au reste tous les évêchés, archevêchés et primaties de l'univers relevaient dans un sens de la juridiction du Pape qui, étant universelle et de droit divin, s'étend partout ; qu'à la vérité il serait difficile d'appeler des sentences de l'Evêque diocésain au tribunal du Saint-Siége, puisque, à cause de la longueur et des dépenses du voyage, on n'en appellerait pas. Mais on faisait remarquer que, dans la Nouvelle-Espagne, le Saint-Siége avait pourvu à cette difficulté en commettant, par une Bulle particulière, un des Evqêues voisins de chaque archevêché, pour recevoir les appels comme juge délégué du Saint-Siége, et dont les sentences s'exécutaient par provision ; que, conformément à cet exemple, on pourrait, après avoir accepté la Bulle, en demander une

(1) Ce voyage dut être différé jusqu'au printemps de 1672, puisque, le 20 mai de cette année, M. de Laval assista à la pose de la première pierre d'un bâtiment qu'on ajouta à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Digitized by Google

autre qui déléguât quelqu'un des Evêques de France, par exemple, l'Archevêque de Paris, pour recevoir les appels des sentences de l'Evêque de Québec ; ou qui commît un juge official, pour recevoir les appels dans le pays même de la Nouvelle-France.

XVII.

Le Roi consent à ce que l'évêché de Québec relève immédiatement de Rome, 1673.

Ce Mémoire fit beaucoup d'impression à la Cour ; et comme le Roi désirait ardemment de ne pas laisser plus longtemps le Canada sans un Evêque titulaire, il prit le parti de se désister sur l'article de la dépendance ; et le 15 décembre 1673, écrivit une lettre très-respectueuse, au Pape, où il le priait d'expédier les Bulles de l'évêché de Québec à M. de Laval. Il écrivit aussi au cardinal Ursin dans le même sens, et enfin au duc d'Estrée, son ambassadeur extraordinaire à Rome. Il disait à ce dernier : " Mon cousin, après avoir examiné le Mémoire que vous m'avez " envoyé sur les difficultés qui se sont trouvées dans l'expédition des Bulles " d'érection de l'évêché de Québec, j'ai jugé à propos de vous ordonner " de ne plus insister sur la demande que vous aviez faite, que cet évêché " dépendit de l'archevêché de Rouen, ou de quelque autre de mon royau- " me. Ainsi, mon dessein est que vous renouveliez auprès de Sa Sainteté " les prières que vous lui aviez déjà faites sur ce sujet, sans vous attacher " à cette condition, si Sa Sainteté continue à s'y arrêter (1)." Pour hâter la conclusion de cette affaire, en dotant avantageusement le futur Evêché de Québec, le Roi avait déjà donné à M. de Laval l'abbaye de Maubec, comme il a été dit, et en 1672 il lui donna encore celle d'Estrée, pour être unie l'une et l'autre à son Siége, indépendamment de six mille livres dont il le gratifiait tous les ans. Mais cette nouvelle marque de la munificence du Roi devint l'occasion d'autres entraves.

(1) L'affaire traina encore, par un incident dont nous ignorons la cause, et qui montre peut-être que les difficultés venaient moins du Roi lui-même que de ses officiers. Du moins, le ministre, M. de Pompone, en pressant le duc d'Estrée de faire expédier les Bulles, ajoutait qu'il lui envoyait la lettre du Roi au Pape et celle au cardinal Ursin. Mais le Duc ne reçut pas les lettres du Roi, quoique celle du Ministre lui fût parvenue ; de sorte que, ne sachant pas que ce Prince s'était désisté sur la dépendance de Rouen ou de quelque autre métropole de France, il répondit, le 27 décembre 1673 : " Vous ne m'avez pas fait connaître si Sa " Majesté trouve bon que l'Evêché de Québec relève immédiatement du Saint-Siége ; c'est " un point essentiel sur lequel il est nécessaire que je sois éclairci." Et le 3 janvier suivant, il mandait encore au Ministre : " Il ne me reste plus, pour travailler à la consommation de " cette affaire, que d'avoir les ordres de Sa Majesté touchant la dépendance de l'Evêché de " Québec." Enfin, il écrivait au Roi lui-même : " Je ferai mes efforts pour obtenir que l'Evê- " ché dépende d'une métropole de France ; mais je dois dire par avance à Votre Majesté " que je ne vois que très-peu ou point d'apparence à y réussir, puisque M. de Bourlemont, " qui avait traité cette affaire avant moi, a rencontré, sur ce point, tant d'obstacles." Il était pourtant difficile que l'ambassadeur extraordinaire à Rome pût ignorer longtemps les intentions du Roi ; et M. de Pompone, en lui écrivant le 2 février 1674, lui disait cette fois : " Vous voyez que Sa Majesté s'est départie de la condition qui avait été attachée jusqu'à " cette heure à l'érection de l'Evêché de Québec, c'est-à-dire de la dépendance de quelque " Archevêché en France, ne pouvant autrement obtenir cette érection."

Digitized by Google

XVIII.

La conclusion de l'affaire est entravée à Rome par le Procureur de Cîteaux.

L'abbaye d'Estrée, en Normandie, dont la manse devait être unie au nouveau Siége, était de l'Ordre de Cîteaux ; le procureur général de cet Ordre près la Cour de Rome, apprenant cette union projetée, y mit opposition et présenta même un Mémoire contre M. de Laval. Il se plaignit de ce que ce Prélat, sans avoir des bulles pour cette abbaye, et même, à ce qu'il disait, sans les avoir demandées encore, y eût fait abattre des bâtiments, et se fut porté à beaucoup d'autres actes semblables. Ces plaintes furent même communiquées au Nonce de France, avec charge de les porter au Roi. " Par cet incident, écrivait le 16 mars 1674 le duc " d'Estrée à M. de Pompone, le procureur de Cîteaux, quoique sans " dessein, a traversé l'expédition de l'affaire de Québec, qui demeure sus- " pendue, parce que la Cour de Rome est émue contre M. de Laval, dont " elle regarde ces nouveaux actes comme de pures entreprises sur l'au- " torité du Pape. Je m'imagine pourtant que cet Evêque, en vertu de " son brevet du Roi, aura pu être bien fondé à les faire selon nos maxi- " mes qui sont diverses en cela de celles de ce pays." Dès qu'il en fut informé, Louis XIV trouva mauvais que le procureur de Cîteaux mît ainsi opposition aux Bulles, et fit écrire au duc d'Estrée et au cardinal d'Est d'employer tout leur crédit pour les obtenir, et de parler fortement au procureur. Le duc s'acquitta avec succès de cette double commission. " Je presse autant que je peux, écrivit-il, l'expédition des Bulles " de Québec que le zèle indiscret du procureur de Cîteaux avait tra- " versée ; je l'ai réduit, partie par raison et partie par menace, à ne pas " s'y opiniâtrer." On promit en effet au duc d'expédier les Bulles, sans égard aux plaintes du procureur dont il avait fait voir le peu de fondement, et aussi d'écrire sur cette résolution au Nonce près la Cour de France. Toutefois, malgré les désirs ardents et généreux de Louis XIV, et malgré le zèle de ses agents, la conclusion de cette affaire éprouva encore de nouveaux retards, et ne fut terminée que le 1er octobre 1674, où la Bulle définitive fut enfin expédiée.

XIX.

Le siége épiscopal de Québec est enfin érigé 1674.

Par cet acte si longtemps attendu, Clément X établit à Québec un évêché qu'il donna à M. de Laval, Evêque de Pétrée ; il supprima la paroisse de cette ville, l'érigea en église cathédrale, et donna le soin des âmes de ce lieu au Chapitre qu'il institua. Enfin, le 23 avril 1675, M. de Laval prêta serment de fidélité au Roi en qualité de premier Evêque de Québec, immédiatement soumis au Saint-Siége. Pourtant on n'avait pas renoncé à l'espérance d'obtenir une Bulle qui dispensât du voyage de Rome ceux qui auraient à appeler des sentences de l'Evêque diocé-

Digitized by Google

sain ; et M. de Laval était disposé à dépendre de Rouen ou de telle autre métropole de France que le Roi aurait pour agréable. " Comme " je savais, écrivait en 1677 M. Dudouyt à M. de Laval, qu'on était " résolu de le faire relever de Paris, je le demandai moi-même à M. Col- " bert, afin que dans la conduite ecclésiastique on se conformât à la " coutume et à l'usage de Paris, comme on le fait dans la conduite " civile. M. (Poitevin, curé) de Saint-Josse en a parlé à Mgr. de " Paris, et cela donnera lieu à l'Archevêque de ce siége de protéger " l'Eglise du Canada. Cependant nous ne voyons pas que ce projet ait eu aucune suite, quoique, dans plusieurs circonstances, l'Archevêque de Paris ait été pris pour arbitre sur des affaires ecclésiastiques concernant le Canada.

XX.

M. de Laval unit son Séminaire à celui des Missions Etrangères, et lui donne l'Ile Jésus. 1675.

M. de Laval profita de son séjour à Paris, pour unir au Séminaire des Missions Etrangères celui qu'il avait autrefois établi à Québec. Dans les lettres qu'il donna pour cette union, le 19 mai 1675, il en exprime les motifs en ces termes : " Considérant que le Séminaire de Paris nous a " fourni bon nombre d'Ecclésiastiques pour former celui de Québec et le " remplir de personnes capables, les unes pour le gouverner, les autres " pour être employées, par nos ordres, dans les Missions : nous avons " estimé ne pouvoir plus solidement procurer la conservation du Sémi- " naire de Québec dans le même esprit, et celle des Missions, qu'en l'an- " nexant au Séminaire de Paris." En conséquence, il l'unit à ce dernier avec tous les bâtiments, terres et biens quelconques, dont, à l'avenir, il ne pourra rien être vendu, aliéné, ni même engagé, sans le consentement des directeurs du Séminaire de Paris, qui, en outre, nommeront le supérieur du Séminaire de Québec, pour le régir et le gouverner selon leurs constitutions : à la charge pour le supérieur ainsi nommé, de prendre la bénédiction et la confirmation de l'Evêque. Au mois d'avril 1663, le Roi avait déjà approuvé l'érection du Séminaire de Québec ; il confirma encore cette union, l'année 1676, et ses lettres sont un nouveau témoignage de sa religion sincère, et du désir qu'il avait toujours eu de contribuer, de tout son pouvoir, à la propagation de l'Evangile, en Canada. Enfin, M. de Laval, qui voulait procurer pour dotation à son Séminaire des terres productives situées dans un climat moins sévère que ne l'était celui de Québec, échangea, étant encore à Paris, l'île d'Orléans pour l'île Jésus, que M. Berthelot lui céda, le 24 avril 1675, et dont ce prélat fit donation au Séminaire, en s'en réservant à lui-même l'usufruit. (*)

(*) M. François Berthelot, commissaire général de l'artillerie de France, étant devenu, par cet échange, propriétaire de l'île d'Orléans, le roi érigea ce fief en comté appelé de Saint-Laurent. C'était le nom que déjà on donnait quelquefois à cette île, à cause de celui du fleuve au milieu duquel elle est située. Jacques Cartier l'avait appelée d'abord *Ile de Bacchus*, à cause de la grande quantité de vignes sauvages qu'il y trouva ; puis il lui donna le nom d'*Ile d'Orléans*, le seul qui ait été adopté par l'usage et sous lequel elle soit connue aujourd'hui.

Digitized by Google

LETTRE D'UN PÈLERIN.

MON CHER AMI,

J'arrive de Lourdes, et mon premier souvenir est pour vous. Vous avez lu les relations de notre pèlerinage vendéen du 4 septembre ; je vais, selon votre désir, vous parler du dernier que nous venons de faire, et auquel j'ai eu le bonheur de participer.

D'abord ce pèlerinage avait son cachet : les *hommes seuls* y étaient admis.

Quelle hardiesse, direz-vous, de proposer un pareil pèlerinage pour le 20 novembre ! Dans une saison propice et qui invitait aux voyages, vous avez réuni, en faisant appel à tous indistinctement, hommes et femmes, 1,230 pèlerins ; et maintenant on n'accepte que des hommes !... et on ose espérer qu'ils viendront en masse ?..

Tout cela est vrai, cher ami, et pourtant on n'hésite pas : le projet est formé, soumis à Monseigneur, agréé, encouragé : dès lors le succès est certain.

Ne savez-vous pas que pour le vrai Vendéen la difficulté est une provocation, l'obstacle un appât ?.. En quelques jours seulement plus de mille noms (1054) sont inscrits ; et avec les autres Vendéens qui nous rejoindront à Lourdes, notre chiffre total dépassera *onze cents*.

La première beauté de notre pèlerinage sera donc celle du nombre, et ce n'est pas la moindre.

Il y a dans la Sainte-Ecriture un livre qui s'appelle "*Livre des Nombres.*" On y voit que l'Esprit-Saint met quelque complaisance à faire le dénombrement de ces grandes et belles familles qui composent le peuple hébreu, son peuple chéri. Avec quelle joie n'a-t-il pas dû compter les Vendéens qui partaient pour le sanctuaire de Lourdes ?

Quel spectacle, en vérité, que celui de cette multitude d'hommes remplissant successivement une longue file de wagons, puis la ville de Lourdes, puis la chapelle de l'*Immaculée-Conception*, puis tout l'espace que le Gave laisse devant la Grotte miraculeuse ! Ce sont, en effet, les flots du Gave qui refouleront ceux de nos pèlerins et les feront affluer plus compactes et plus pressés aux pieds de leur Mère bien-aimée.

Mais je vais trop vite ; je parle de Lourdes et nous ne sommes pas encore sortis de Vendée. Procédons avec plus d'ordre.

MARDI, 19 NOVEMBRE.—Voyez cet ébranlement général au matin du voyage ! Le Bocage, la Plaine, le Marais veulent fournir leur contingent de soldats de Marie, et envoyer leurs députés à cette auguste Princesse !

Digitized by Google

Neuf heures et demie est l'heure à laquelle on doit être rangé en ordre de bataille à la Roche-sur-Yon, pour monter à l'assaut des wagons de la Compagnie des Charentes. Personne ne manque à l'appel : bientôt, si on a une crainte, c'est que le nombre des pieux voyageurs n'excède les moyens de transport. Cependant aucun ne reste.

A onze heures, le premier train est à Luçon : il est salué par les acclamations d'une foule sympathique, notamment par les Elèves du Grand Séminaire, échelonnés sur la voie ; il est béni par la main du premier pasteur, trop heureux de voir tant d'âmes fortes et fidèles aller s'offrir à la plus aimable des Souveraines.

Le second train suit de près ; et Monseigneur bénit encore chaque compartiment. On remercie le vénérable prélat en criant : *Vive Monseigneur !*

Enfin toute la colonne vendéenne est en marche, ayant à sa tête M. l'abbé Gouraud, vicaire-général, qui conduit à Marie ce qu'un journal de Lourdes appellera l'*héroïque arrière-garde* du grand Pèlerinage national du 6 octobre.

Déjà les chants commencent ; le cantique *Aux femmes la religion*, etc., fait merveille. Nous jetons à tous les échos, fiers de le répéter, cet incomparable refrain :

Toujours, chez nous, même au siècle où nous sommes,
Les cœurs virils sont fiers d'être chrétiens ;
Dieu pour sa cause aura des hommes,
Tant que vivront des Vendéens.

Le long du chemin on salue avec respect ces hommes vendéens qui chantent et prient. On admire cet emblème du Sacré-Cœur de Jésus, que chacun porte noblement sur sa poitrine ; on s'extasie à la vue du nombre ! Les plus indifférents disent comme ce porte-lanterne que j'ai entendu : " C'est curieux tout de même !"—Pauvre homme ! non ! ce n'est pas curieux, c'est sublime ! Tu ne vois là qu'une série de voitures plus longue que d'ordinaire, et cela t'étonne ! Que serait-ce si tu comprenais ces cœurs et si tu voyais ces âmes ? Ta stupéfaction d'instinct serait un ravissement.

Les plus malveillants sont comme frappés de stupeur à notre passage, et croient prudent de se mettre le doigt sur la bouche.

A Aigrefeuille, toutefois, un esprit fort, soucieux de notre pieuse démonstration, laisse échapper ces paroles : " Voilà la République qui passe !" Le brave homme disait mieux qu'il ne pensait... Oui, si la république est le règne de la *fraternité*, de la *liberté* et de l'*égalité*, nous formions assurément la meilleure et la plus parfaite de toutes les républiques. Tous nous fraternisions dans la sainte indépendance de la foi, dans la dilatation de l'espérance, dans les doux liens de la charité ; et nous

Digitized by Google

nous estimions tous égaux devant Marie notre commune mère. Nous souhaiterions à la France une pareille république, si elle était possible.

Pendant que la vapeur nous emporte, une pluie fine et serrée ne cesse de tomber, et nous présage un triste lendemain. Personne cependant ne s'en inquiète ; personne ne songe à se préoccuper du mauvais temps : " C'est, dit-on, l'affaire de N.-D. de Lourdes !" Et on poursuit sa route en chantant comme des anges.

Certes, notre confiance ne devait pas être vaine. Marie se chargeait, au moment voulu, de dire au mauvais temps : " Tu iras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin."

En attendant, la nuit étendait son empire, et le sommeil faisait de ci et de là pencher les têtes.

Minuit frappe comme nous sommes en gare de Bordeaux.

MERCREDI 20 NOVEMBRE.—Nous approchons de Tarbes ; les âmes déjà s'épanouissent ; tout les ouvre à l'espérance. Une magnifique aurore se lève, traçant à l'horizon des lignes vermeilles, des sentiers dorés qui se mêlent et se brisent avec une variété infinie. Les montagnes doublement blanchies et par l'aurore qui les éclaire et par la neige qui les couvre, nous offrent un spectacle ravissant : les unes sont rayées par de larges rubans de neige : les autres nous apparaissent comme tachetées par des flocons symétriquement éparpillés ; celle-ci, coupée en deux par un nuage, semble laisser son sommet suspendu dans les cieux ; celle-là semble absorber les rayons du soleil levant et paraît diaphane comme un immense diamant. A cet aspect vraiment enchanteur, chacun de s'écrier : " C'est la bonne Vierge qui nous sourit ! C'est elle qui nous promet, au déclin de l'automne, un jour de printemps !"

Enfin nous apercevons Lourdes ! La flèche de sa chapelle nous apparait comme pour nous dire : *C'est ici !*

Toutefois je ne l'aurais pas reconnue ; de loin, la montagne écrase le saint édifice qui repose sur son flanc, et en amaigrit tellement les proportions qu'on les dirait mesquines. Attendez quelques instants et votre illusion sera dissipée.

Quoiqu'il en soit, toutes les âmes sont haletantes, et un tressaillement universel accompagne ce cri : " Voici la chapelle ! Voici la chapelle !"

J'entends, dans un compartiment voisin, une voix vibrante d'émotion qui chante :

Enfin nous voici dans ce lieu,
Le plus beau de toute la terre !
Après le ciel où l'on voit Dieu
Vient la *Grotte* où l'on voit sa Mère !

On reprend jusqu'à trois fois ce refrain de reconnaissance :

Merci, mon Dieu ! de nous avoir conduits
Au béni Sanctuaire !
Ce n'est pas trop de marcher jours et nuits
Pour voir enfin sa Mère !

Digitized by Google

Mais nos wagons sont arrêtés, nous sommes au port ; nos pieds foulent cette terre sainte vers laquelle nous marchions et soupirions depuis plus de vingt heures. Chacun se réjoint de voir que le jour n'est pas trop avancé ; il est environ neuf heures.

Notre étendard du Sacré-Cœur est là qui nous attend, et semble souhaiter la bienvenue à ceux qui portent son emblème. La procession s'organise aussitôt ; c'est à la suite du Cœur radieux de Jésus que nous allons à Marie.

De nombreuses bannières, groupant chacune autour d'elle une paroisse ou une contrée, flottent dans les airs.

Nos longues files se développent, traversant les rues de Lourdes au chant de l'*Ave Maris Stella*, et de nos cantiques vendéens.

Toute la cité est debout ; on est aux portes des habitations, aux angles des rues et des places. On contemple avec surprise ces hommes qui sous des costumes variés n'ont tous qu'un cœur et qu'une âme. On écoute d'abord ces voix mâles et vibrantes ; mais bientôt plusieurs habitants de Lourdes se mêlent à nos chants et redisent nos refrains. Ils comprennent, ils sentent que c'est un peuple de frères qui leur arrive, et ils s'empressent de les accueillir.

Les Missionnaires de l'Immaculée-Conception sont les premiers à notre rencontre, et leur bienveillant supérieur, le R. P. *Sempé*, se hâte de venir offrir l'étole pastorale au chef spirituel de notre pieuse phalange, et de nous conduire au sanctuaire vénéré.

Après de longs circuits, on monte enfin les degrés qui introduisent dans la chapelle de N. D. de Lourdes, dans ce beau monument de la piété française, où chaque diocèse est représenté par sa bannière, où celle de notre Vendée en particulier, portant l'effigie du Cœur de Jésus, occupe une place d'honneur, au-dessus de l'autel.

O mon Dieu ! nous voici donc en ce sanctuaire mille fois béni ! Nos cœurs peuvent enfin s'y reposer durant cette messe qui se célèbre pour nous ; ils se reposent doucement en chantant ce refrain :

A toi pour toujours, ô Marie,
A toi sont nos cœurs vendéens !
T'aimer, te servir pour la vie,
C'est le vœu de tes pèlerins !

Les voyageurs se reposent surtout à la table eucharistique dont la plupart veulent s'approcher, bien que la communion générale ne doive avoir lieu que le lendemain. Mais vos Vendéens sont impatients de s'unir à vous, ô Jésus ! Et ils peuvent bien vous dire avec le saint roi David : " Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt !" ou avec le disciple de la dilection : " Venez, Seigneur Jésus, venez !" Oh ! quel accueil vous avez dû faire à ces âmes généreuses !

Quand la messe est achevée il est presque midi. Mais, malgré la fati-

Digitized by Google

gue d'un jeûne et d'un voyage de 200 lieues, le Vendéen veut visiter sa Mère avant de prendre son repas, et l'on voit des flots de pèlerins s'écouler le long de la montagne et descendre à la *Grotte*. Là on baise pour la première fois ce roc sanctifié par la présence de la Vierge Immaculée ; on se met à deux genoux ; on lève des yeux humides de pleurs, et on lui dit plus encore avec le cœur qu'avec les lèvres : " Mère, je vous salue !"

Et ce sont des hommes, des guerriers même, qui font cela ! Et je les ai vus, et je les ai admirés, et j'ai senti mon cœur se fondre comme la cire au milieu de ces épanchements de filial amour !..

A 3 heures, on revient à la chapelle pour y chanter vêpres. C'est notre nouvel *Office* de l'*Immaculée Conception*, dû à la composition de M. l'abbé Bourbon, principal organisateur de notre pèlerinage, et qui préside lui-même à ce chant comme à tous les autres.

A la fin des vêpres, M. Gouraud monte en chaire, et, avec l'autorité de sa parole, dans un langage simple, substantiel, éloquent, il rappelle aux Vendéens leurs devoirs, et " au nom de tous, dépose aux pieds de la Vierge un triple hommage de foi, de reconnaissance et de dévouement avec une triple prière, pour l'Eglise, la France et la Vendée."

Jésus sort ensuite de son tabernacle, pour bénir les Pèlerins et féconder dans leurs âmes la semence de salut qu'ils ont reçue.

Après cette Bénédiction, les Vendéens adressent à Marie une prière pour la France, par le chant du pieux cantique :

Vierge, notre espérance,
Mère de Bon-Secours,
Ah ! souvenez-vous de votre France,
Et daignez la protéger toujours !

Bientôt la foule des assistants s'écoule, mais pas tout entière, car je m'aperçois, quelques instants après, que les saints tribunaux sont envahis. L'homme vaincu et enchaîné à l'amour de Jésus par l'amour de Marie, courbe sa tête devant Dieu, ou plutôt sous la grâce et le pardon qui descend du ciel.

Au point de vue de la foi, ce moment est le plus beau de tous ; c'est l'heure du miracle, l'heure de la résurrection pour plusieurs. Le jour de la nature baisse ; les ténèbres menacent d'envelopper la terre ; mais c'est l'aurore pour le jour de la grâce ! Que d'astres éteints et disparus vont émerger et se montrer avec éclat à l'horizon du monde surnaturel !

C'était bien à ces âmes revenues peut-être de loin, qu'il appartenait de répéter cette strophe du cantique que l'on venait de chanter :

La France encor vous aime
Et, malgré ses erreurs,
Pour Marie elle est toujours la même ;
Votre nom règne encor sur les cœurs !

Nous arrivons à la clôture de cette belle journée ; son soir fut digne de son matin ; et j'oserais même dire qu'il en éclipsa la beauté.

Digitized by Google

De 6 h. à 6 h. ½ tous les pèlerins se rendent à la Grotte pour la procession aux flambeaux. Chacun, tenant son cierge à la main, est prêt à gravir les sentiers de la montagne de l'Apparition, dont les sinuosités décrivent un M comme pour attester que cette colline est spécialement le domaine de Marie.

Déjà la galerie extérieure de l'église est illuminée et forme au-dessus de la Grotte un brillant diadème, qui semble se perdre dans les cieux.

Après le chant du cantique :

O Reine Immaculée,
Ce peuple que tu vois
C'est ta chère Vendée
Accourue à ta voix ;

après quelques ardentes paroles du R. P. Sempé et les acclamations que nous répétons avec lui : *Vive l'Immaculée-Conception ! Vive Pie IX ! Vive la France ! Vive la Vendée !* et dont retentit au loin toute la vallée du Gave..., on part, et le défilé des flambeaux commence.

Peu à peu la colonne lumineuse s'élève ; les chants montent aussi de plus en plus et réveillent tous les échos. Fixés au milieu des *lacets* (on nomme ainsi les sinuosités que forment les sentiers de la montagne) et dominant tout le versant, des chantres à la voix éclatante dirigent ce chœur immense.

Qu'il était beau d'entendre ces 1100 voix d'hommes chanter avec un ensemble parfait les louanges de Marie, et protester leur éternelle fidélité à leur Reine Immaculée ! Qu'il était majestueux le concert de ce peuple ! " Jamais la puissante voix du Gave n'a été aussi couverte par des chœurs d'âmes croyantes et bénies !" (1)

Ah ! si les accents de l'âme se gravaient sur le rocher, les flancs de la sainte montagne seraient labourés, et on y lirait partout ces paroles :

Dieu, pour sa cause, aura des hommes
Tant que vivront des Vendéens !

redites cent fois avec une force, un entrain, un enthousiasme indescriptibles !

Nos lignes de lumières s'allongent toujours ; bientôt elles embrassent la chapelle, et, tournant l'habitation des missionnaires, se replient vers la Grotte, elle-même toute resplendissante de feux. Les derniers pèlerins étaient à peine engagés dans les sinueux replis des *lacets*, que les premiers, arrivant par le côté opposé, paraissaient devant la Grotte. C'est alors qu'on vit toute la montagne et les monuments qui y sont assis, enveloppés d'un cercle lumineux qui avait son foyer aux pieds de Marie.

O Mère ! si les charmes de votre amour nous ont pris et attirés dans vos filets, il semble qu'à votre tour vous soyez prise dans les nôtres ! Ce n'est pas de *douze étoiles* que vous êtes en ce moment *couronné*, c'est de

(1) Journal de Lourdes.

Digitized by Google

plus de mille feux et de mille cœurs! Vous êtes cernée de toutes parts comme une ville que l'on assiége: oui vraiment vous ne pouvez nous échapper, vous êtes notre conquête, vous êtes à nous!... Ou plutôt, c'est nous qui sommes à vous; vous êtes notre Reine et notre Mère; nous sommes tous rangés sous vos étendards, et vous voyez à vos pieds autant de soldats que d'enfants, tous prêts à combattre et à mourir pour vous!

Quels yeux se seraient lassés de contempler ce que les nôtres contemplaient? On eût dit que le ciel était descendu sur la terre, et que celle-ci voulait rivaliser avec lui de clarté, de splendeur, de joie et de félicité. C'était un enivrement. Les larmes coulaient, en même temps que les voix montaient vers Dieu et vers Marie. C'était comme une vision divine et une extase d'amour.

Comme je revenais, je rencontre un voyageur qui, arrivant à Lourdes par le train du soir, avait vu, de loin, notre illumination. Il m'aborde en me disant: " Je suis ravi! Si vous saviez quel spectacle vous nous avez donné!"—Oh! vous n'avez pas vu le plus beau!... les larmes qui roulaient dans nos yeux et l'amour qui faisait sauter nos poitrines!

La cérémonie est terminée; le repos appelle, la fatigue même d'un jour si plein d'émotions, commande. Peu à peu les pèlerins se retirent... mais non pas tous: plusieurs restent à prier; et, toute la nuit, il y a des Vendéens à la Grotte, devant Marie, et à la chapelle, devant l'autel où des messes se succèdent sans interruption depuis minuit. " L'amour est plus fort que la mort" dit l'Esprit-Saint; il fut aussi plus fort que le sommeil.

Voilà un jour digne de mémoire; et pourtant il n'est que le prélude et la préparation du jour incomparable qui va le suivre.

Jeudi, 21 Novembre, Fete de la Présentation.—A 7 heures ½, la chapelle de l'Immaculée-Conception réunissait, une fois de plus, tous les pèlerins. Jamais recueillement n'avait été plus profond, calme plus solennel. Mais toutes ces âmes recèlent le feu sacré, et bientôt vous le verrez lancer ses flammes.

Le saint sacrifice commence; le Dieu des Chrétiens descend sur l'autel, et semble dire comme autrefois: " *Venite ad me omnes! Venez tous à moi!*"

O divin appel, vous serez entendu! L'heure de la communion a sonné: tous les rangs s'ébranlent, se défont, puis se reforment successivement. Qu'il était touchant de voir ces hommes de toute classe, de toute condition, de tout âge, confondus dans un même acte de foi et d'amour! Qu'il était éloquent ce fraternel pêle-mêle du gentilhomme et de l'ouvrier, du bourgeois et du laboureur, du savant et de l'ignorant, du médecin, du notaire, du magistrat, à côté du pauvre paysan! Tous se coudoyaient sans honte comme sans envie au banquet sacré... Je ne pouvais me rassasier de considérer ces mâles visages, doux, sereins, modestes, heureux! Ces vail-

Digitized by Google

lants soldats du Pape et de la France, ces bouillants capitaines, avaient aussi leur place dans nos rangs ; mais ils avaient dépouillé leur physionomie guerrière ; leur paupière pieusement baissée couvrait l'étincelle qui sortait naguère de leur regard au séjour des batailles. Que j'aimais à voir ces braves venir chercher le *pain des forts !*

Deux prêtres le distribuent simultanément pendant près d'une heure, tant qu'à la fin il eût manqué, si le miracle de la multiplication n'eût été là. Les communions, en effet, sont si nombreuses, que vient un moment où le trésor qui renferme les hosties est épuisé. Il faut suspendre quelques instants, et attendre qu'une nouvelle consécration permette de rompre à tous le *pain de vie*...

Enfin, Jésus est dans les cœurs de ces onze cents hommes ! Quel triomphe pour le Dieu de l'Eucharistie ! Quels trônes pour ce Roi ! Quelle joie, quelle ivresse de bonheur pour ses fidèles sujets !

Et à présent, quelle voix humaine pourra s'élever assez haut pour se mettre à l'unisson des sentiments qui soulèvent ces cœurs ? Quels mouvements d'éloquence seront assez rapides pour suivre les élans qui agitent et font battre ces poitrines vendéennes ? La Providence y a pourvu et, un instant, nous avons cru entendre un de ses prophètes.

M. Dalin, curé de la Flocellière, a été comme l'envoyé de Dieu, vraiment inspiré pour la circonstance. Il a débuté par ce texte des Machabées : *Mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis : Souvenez-vous de ce que vos pères ont fait dans leur temps.*

Et avec la noblesse et la simplicité qui conviennent à un vieillard : " Si c'est moi, nous a-t-il dit, plutôt que tant d'autres, qui vous adresse " la parole dans cette circonstance à jamais mémorable, je ne dois sans " doute cet honneur qu'au triste privilége de mon âge (1). On a cru " qu'il siérait à ma vieillesse de prendre, au milieu de vous, la place de " ce vieillard de l'ancienne loi, qui lorsqu'Israël était, aussi lui, dans la " désolation, sut inspirer à ses enfants le courage de mourir pour leur " Dieu et pour leur patrie."

L'orateur fait ensuite toucher au doigt l'analogie qui existe entre nos temps malheureux et ceux où vivait Mathathias, et fait voir que pour sauver notre patrie il faut de nouveaux Machabées. Et il ajoute ; " Eh " bien : dans un tel état de choses, que vous dire, ô mes amis ? Que dire " aux successeurs des Machabées du dernier siècle ? Pour vous rappeler " vos devoirs, je ne puis mieux faire que de redire avec Mathathias : " *Souvenez vous de ce que vos pères ont fait dans leur temps : Mementote*, etc.

" Qu'étaient vos pères d'il y a 80 ans ?—Avant tout, des chrétiens !" Qu'est-ce qui distinguait leur christianisme ? Leur piété envers Marie. Ici, après avoir rappelé ces gladiateurs qui, avant les jeux sanglants de l'amphithéâtre, allaient servilement se courber devant l'Empereur et lui

(1) M. Dalin a 72 ans.

Digitized by Google

dire : César, ceux qui vont mourir te saluent ; *morituri te salutant* ! l'orateur s'écrie avec l'accent qu'on lui connaît : " Ah ! combien plus grands " étaient ces Vendéens qui, au moment de mourir pour leur foi, saluaient " avec amour la Reine du ciel ; *Je vous salue, Marie.*

Avec quelle énergie il caractérise le courage de nos pères en nous citant l'exemple de ce *fier paysan* qui apprenant qu'on doit abattre la croix de son village, saisit une hache, et court s'adosser à cette croix en jurant qu'elle ne *sera pas abattue avant lui.* Il en fut ainsi : la croix fut renversée ; mais l'Eglise eut son martyr. " Tombe, pauvre paysan ! Dieu saura bien te relever !.." Ce trait fait frissonner l'auditoire, et si on l'osait, on applaudirait.

Avec quel à propos, faisant allusion à la loi salique, qui ne laisse pas le sceptre de France entre les mains des femmes, l'orateur ajoute : Il ne faut pas non plus que des Vendéens laissent tomber le sceptre de la foi *en quenouille.*

Que de traits hardis et touchants nous pourrions citer encore, tout en avouant que pour juger parfaitement de la beauté de ce discours, il faudrait l'avoir entendu !

La fin surtout a été admirable, et d'un effet prodigieux ; quand après avoir résumé son discours où il réduit tous nos devoirs à trois objets, *notre âme, notre pays, notre Dieu,* le vénérable vieillard jetant, sur cette assemblée frémissante, un regard qui est comme un éclair, l'interpelle en criant : " Vendéens !..debout ! (*mouvement de surprise*) Debout ! vous dis-je ! (*L'auditoire se lève comme un seul homme*) Levez le bras ! (*On le tourne vers l'orateurr*) Tendez la main vers l'autel ! *L'orateur fait le geste, et tout l'auditoire l'imite*) Et si le cœur vous le dit, car je parle à des hommes libres, à chaque proposition que je vais vous faire, tous ensemble vous répondrez.."

" Eh bien ! Jurez-vous de vivre toujours en vrais chrétiens ?—*Nous le jurons ! ! !*

—Jurez vous d'aimer et de servir toujours la France ?—*Nous le Jurons ! ! !*

—Jurez-vous d'être toujours dévoués à Dieu et à son Eglise ?—*Nous le jurons ! ! !*—Mes frères, merci !"

L'orateur ajoute encore quelques belles paroles, mais je ne puis le suivre, l'émotion m'empêche de les entendre. L'auditoire est comme éperdu, il est bouleversé ; et c'est en vain qu'il cherche à étouffer ses sanglots en attendant que l'orateur ait achevé.

"Jamais les anges du sacré Parvis n'avaient recueilli un serment plus solemnel et plus touchant (1) !" Heureux ceux qui l'ont fait ! " ils le garderont, et le sceelleraient, au besoin, de leur sang (2)."

Jamais je n'ai vu scène plus saisissante et d'un intérêt plus palpitant ; jamais je n'ai entendu cri du cœur plus perçant et plus vrai ; jamais accent

(1) *Journal de Lourdes.*
2 Ibid.

Digitized by Google

de l'âme plus pénétrant ! Tous ces yeux mouillés s'interrogent ; on se regarde, on s'étonne, on semble demander à Dieu comme saint Paul foudroyé sur le chemin de Damas : " Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?" —ou comme Samuel tiré tout à coup de son sommeil par une voix divine : " Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute !"

Cependant midi est l'heure fixée pour le dernier rendez-vous à la chapelle. Cette heure est venue : le R. P. Sempé adresse ses remerciements et ses souhaits aux Vendéens. Puis il bénit les bannières qu'ils ont apportées, ces bannières qui expriment un hommage à N.-D. de Lourdes, et qui, après avoir flotté sur les montagnes de l'Apparition, emporteront dans leurs plis la bénédiction de leur Reine Immaculée, et seront un mémorial impérissable du pèlerinage.

Toutes ces bénédictions sont fortifiées et en quelque sorte couvertes par celle de Jésus, qui veut encore une fois sortir de son tabernacle et nous bénir au départ comme à l'arrivée.

A la fin de la cérémonie, M. Gouraud nous annonce que la Vendée, à l'avenir, aura sa chapelle dans l'église de N.-D. de Lourdes, celle de Saint-Joachim. Cette communication est accueillie avec la plus vive satisfaction. Des offrandes volontaires en sont le témoignage. (1)

Nous sortons du sanctuaire de Marie, monument chéri, demeure sacrée, berceau de vie surnaturelle pour un grand nombre. Au long regard que le pèlerin, arrivé sur le seuil, replonge sous ses voûtes, on reconnaît qu'il s'en va à regret, et que s'il emporte de ce lieu le meilleur des souvenirs, il y laisse aussi la meilleure partie de son âme.

Désormais nous sommes en chemin pour la Vendée ; mais nous voulons passer par la Grotte ; et nous y descendons par les *lacets*. "C'est là, au bas de ce rocher, en face de la blanche statue, que devait se terminer cette mémorable fête." (2)

C'est M. l'abbé du Tressay qui accepte de formuler nos adieux et qui le fait dans une chaude improvisation où il verse sur nous le trop plein de son cœur.

Il rappelle que la Vierge Immaculée avait demandé à Humble Bernadette qu'on *bâtît*, en ce lieu, *une chapelle*, et qu'on y fît de *processions*.

Il montre la basilique qui se dresse belle et grandiose sur ce roc escarpé, . . et le flot des pèlerins qui monte, monte toujours, venant de toutes les extrémités de la France.

Il remercie sa chère Vendée d'avoir répondu déjà deux fois à l'appel de Marie, et d'avoir député au sanctuaire de l'Immaculée plus de trois mille de ses enfants.

Puis s'adressant à ses *frères vendéens*, héritiers du sang des braves et

(1) La Vendée s'est chargée de l'ornementation et de l'entretien de cette chapelle. On accueillera avec gratitude les sommes offertes à cette destination.

(2) *Journal de Lourdes.*

Digitized by Google

des martyrs, il a la bonne inspiration d'évoquer le souvenir de l'Alsace et de la Lorraine, et de montrer les longs crêpes noirs qui couvrent leurs bannières et les empêchent d'être glorieuses et rayonnantes... A qui appartient-il mieux qu'à des Vendéens de faire cesser ce deuil et d'effacer cet opprobre ?

Ah ! ces nobles *Sœurs* ne seront pas oubliées dans les *vivat* de la Vendée, et aux acclamations de la veille on ajoutera celle-ci : *Vive l'Alsace et la Lorraine !*—On n'oubliera pas non plus la ville de Lourdes si hospitalière, ni les missionnaires bienveillants pour nous, oserions-nous dire, jusqu'à la partialité. — Une acclamation au *Sacré-Cœur* de Jésus dont les Vendéens se font gloire de porter l'image sur leurs vêtements, couronnera toutes les autres.

Que pouvions-nous désirer encore comme enfants de Dieu et de Marie ? Rien assurément. Mais comme enfants de l'Eglise nous pouvions désirer une *bénédiction apostolique*. Pie IX, le bon et bien-aimé Pontife, ne nous la refusera pas. Il nous l'envoie, en effet, du Vatican où il est prisonnier ; il nous l'envoie sur la demande de Mgr. Baillès, notre ancien évêque ; et il veut l'écrire de sa propre main. Le chef de notre pèlerinage a mission de nous la donner au nom du Vicaire de Jésus-Christ, et tous humblement prosternés nous la recevons dans les transports de la reconnaissance et de l'amour.

Le *Salve Regina* est ensuite entonné ; c'est le salut d'adieu ; si toutefois il y eut adieu, car la foule crie : *Au revoir* !

Il faut donc quitter la *Grotte* de Marie. Ah ! je n'oublierai de ma vie ce qu'il y eut, dans cette séparation, de délicieux et de déchirant. Il me semble encore voir ces visages d'hommes collés aux parois des rochers bénis, ces embrassements, ces soupirs, ces prières suprêmes.. Témoins de ces ardeurs, des étrangers s'approchent et répètent jusqu'à l'importunité : " Oh ! bons Vendéens, priez pour nous ! Vous qui priez si bien, ne nous oubliez pas !.."

Je vois notre étendard du Sacré-Cœur qu'une vaillante main tient planté sur le bord du chemin, et sur lequel tout Vendéen qui passe veut imprimer un religieux et patriotique baiser.

Enfin, après plus d'une demi-heure de lutte et de véritable combat, le dernier pèlerin est arraché à la Grotte et à la Fontaine miraculeuse. Le bon missionnaire qui était là, à bout de ressources, et comme en désespoir de cause, en était venu à cette supplication qu'il ne cessait de réitérer : " Vendéens, braves Vendéens, vous qui savez si bien obéir à vos chefs, obéissez !... L'heure est venue... Il faut partir ! Allons ! soyez fidèles à ma voix, partez !.. La bonne Vierge le veut ! Partez !.."

Qui n'eût été attendri ? Chère Mère des Vendéens, disais-je tout bas, voyez pourtant comme on vous aime ! ! !

Digitized by Google

Le Retour.—Allez, Vendéens, allez porter à vos frères qui vous attendent l'étincelle du feu divin qui vous embrâse !

La vapeur, en effet, les emporte sur ses ailes enflammées, et, moins d'une heure après ils sont à Tarbes. Là, ils trouvent l'occasion de remplir, en partie, une de leurs saintes promesses. Ils ont tous juré fidélité à l'Eglise et respect à ses ministres ; ils vont prouver que ce n'est pas en vain.

Mgr. l'évêque de Tarbes, par une fortuite, mais heureuse coïncidence, se trouve à la gare, comme nous y passions. Il est aperçu ; aussitôt les Pèlerins se précipitent à la portière du wagon où il est déjà monté ; lui saisissent la main avec une filiale avidité, et s'y tiennent à la lettre, successivement suspendus pour baiser son anneau. Ils demandent ensuite la bénédiction du prélat ému et touché, qui la répand avec effusion ; et, par un pieux instinct qui vaut mieux qu'un signal, tous, comme un seul homme, tombent à terre pour la recevoir. Et quand le train s'ébranle emportant l'Evêque, ils le poursuivent, sur toute la ligne, de leurs acclamations et de leurs *vivat* prolongés !..

On estime cet incident une bonne fortune ; c'est une véritable ovation offerte à l'Eglise dans la personne d'un de ses représentants ; ovation où la spontanéité le dispute à la sincérité des sentiments dont elle est l'expression et le témoignage.

Rien de saillant pour le reste du voyage, sinon que l'accueil fait aux voyageurs est remarquablement sympathique.

Bien plus, même dans les pays réputés les moins croyants, on s'empresse de nous saluer, on accourt nous demander des souvenirs de notre pèlerinage. J'ai vu des hommes de la Saintonge s'en aller en baisant respectueusement la petite médaille que je venais de déposer en leur main.

Nous sommes au terme. Nos onze cents pèlerins se dispersent à tous les coins de la Vendée, portant fièrement leurs livrées, le Sacré-Cœur et le grand chapelet dont ils sont tous croisés. Ils s'en vont pieusement chargés de cette eau miraculeuse qu'ils ont eux-mêmes puisée à sa source. Ils traversent, avec leurs insignes de dévots pèlerins, les villes comme les hameaux. Et le respect humain ?.. S'ils en avaient avant le voyage, ils l'ont perdu en route.

Moquez-vous, incrédules et libres-penseurs, moquez-vous, si vous l'osez, de la piété et de la dévotion de ces hommes ?.. Ces hommes se moquent de vos mequeries ; elles ne sont pas capables aujourd'hui d'entamer leurs âmes. Vous pouvez rire tant qu'il vous plaira ; ces pèlerins n'envient pas votre bonheur. Et, en vérité, ceux que vous plaignez si fort sont plus heureux que vous ?.. Ils ne vous veulent d'autre mal que celui de leur ressembler, et volontiers, malgré vos sarcasmes, ils formeraient pour vous le vœu que formait un apôtre pour ses persécuteurs :

Digitized by Google

"*Je désire que vous deveniez ce que je suis, à la réserve de ces liens*" dont vous me chargez.

Voilà ce que sont les chrétiens ; et ceux qui reviennent de Lourdes ne le sont pas à demi.

Aucun d'eux, j'en suis sûr, ne me désavouera quand j'interprête ainsi leurs sentiments ; aucun surtout ne me démentira, quand j'affirme qu'ils sont tous contents, heureux, enchantés de leur pèlerinage ; tous prêts à recommencer, à la première occasion ; tous prêts à s'enrôler de nouveau, en poussant jusqu'au ciel ce cri d'enthousiasme et de ralliement : *Dieu le veut ! Dieu le veut !*

J'en ai plus dit que je n'aurais pensé d'abord. Veuillez, cher ami, me pardonner ces longueurs, dues aux entraînements de mon sujet.

Agréez, etc.

X***

Luçon, le 29 novembre 1872.

POST-SCRIPTUM.—La Sainte-Vierge nous ayant, pour ainsi dire, accoutumés aux faveurs extraordinaires de sa miséricordieuse puissance, vous seriez peut-être étonné de n'en pas trouver ici le témoignage ; ce témoignage, cher ami, ne nous a pas manqué.

Je me borne à citer ce que l'on m'écrit, en abrégeant.

" Un ouvrier charpentier de Mormaison, Charles TENAUD, s'était fait, d'un coup de hache, une blessure grave à la jambe gauche, et tout faisait craindre qu'il ne fut estropié à vie."

" Près d'un an s'était écoulé depuis le funeste accident, et le blessé ressentait toujours de vives douleurs : les nerfs de sa jambe étaient contractés ; le jeu de l'articulation du genou presque totalement arrêté, au point qu'il ne pouvait s'agenouiller, et éprouvait de véritables tortures quand il essayait d'allonger la jambe. Par suite il ne marchait qu'avec peine et boitait très-sensiblement.

" C'est dans cet état de souffrances notoires, que le surprit notre pèlerinage du 21 novembre. Le digne ouvrier eut le bonheur d'en faire partie ; il s'y prépara avec piété, et l'entreprit avec la confiance qu'il en reviendrait guéri.

" Arrivé à Lourdes, il s'empressa d'aller plonger sa jambe malade dans la piscine miraculeuse ; un premier bain demeura à peu près sans effet. Marie voulait mettre la foi de ce serviteur à l'épreuve. Loin de se décourager, il revient le lendemain de grand matin, et, avec plus de confiance que jamais, replonge sa jambe dans l'eau glacée de la piscine et l'y laisse pendant tout le temps qu'il met à réciter dévotement son chapelet. Après avoir retiré sa jambe de l'eau, il éprouve une sensation semblable à celle qui résulte d'une forte friction, monte à la cha-

Digitized by Google

pelle, assiste à la messe et se met à genoux sans difficulté ; ce qu'il n'avait pas fait depuis l'accident.

" Il revient, faisant fonctionner sa jambe à souhait et sans fatigue ; mais il n'ose parler de sa guérison, craignant qu'elle ne soit pas durable. Ce n'est qu'en rentrant au foyer domestique qu'il l'annonce, et apprend à sa famille qu'il lui apporte une consolation et une joie qu'elle n'espérait plus désormais que de Marie.

Depuis lors, Charles Tenaud use en toute liberté du membre guéri, fait jouer son genou, marche sans boiter, n'éprouve aucune douleur, et demeure convaincu que sa guérison est un bienfait de N.-D. de Lourdes."

Voici un autre fait dont on me transmet les détails :

" Depuis 22 ans, M. CAILLAUD, d'Aizenay, était atteint d'une maladie nerveuse accompagnée d'atroces souffrances, contre lesquelles toute la science avait échoué... Depuis *onze ans* surtout le mal avait empiré ; s'il n'y avait pas paralysie complète, il y avait du moins atonie telle, dans toutes les articulations, que le patient n'avait presque plus l'usage de ses membres. Tout travail (il est maréchal-ferrant) lui était à peu près interdit... il était depuis *onze ans* incapable de prendre *seul* ses vêtements, de faire le mouvement des bras à la tête, de croiser les jambes, de se mettre à genoux sans aide, et de tenir cette position pendant quelques minutes. Son corps était raide et tout d'une pièce. Par suite d'une extrême faiblesse dans la colonne vertébrale, il était notablement courbé, et sa marche offrait toutes les hésitations d'un homme en état d'ivresse. En ce triste état, peu de nourriture et jamais d'appétit.—Voilà la situation depuis onze ans."

" On parle du pèlerinage de Lourdes ; le malade songe à faire le voyage ; et, malgré les observations justes et sages, humainement parlant, que lui font les siens pour l'en détourner, il part joyeux, après avoir fait la sainte communion."

" Il arrive au lieu aimé et béni, boit de l'eau à la fontaine des miracles, s'y lave les membres, prie de toute l'ardeur de son âme et fait de nouveau la sainte communion..."

" Jusque là rien de particulier dans l'état du malade, si ce n'est grande consolation dans la prière, augmentation de foi, confiance sans bornes en Marie-Immaculée."

" M. Caillaud a quitté la Grotte, toujours priant avec foi et résignation..."

" Aux environs de Bordeaux, le malade éprouve subitement comme une commotion électrique, par tout le corps, suivie d'une chaleur extraordinaire ; puis, après quelques minutes, il peut imprimer à ses jambes un mouvement qui, précédemment, lui était interdit ; il en fait part, dans un état d'émotion incroyable, à son voisin, en lui recommandant le silence. Mais son émotion le trahit, on s'en aperçoit ; on lui demande s'il se trouve plus mal ; il répond négativement ; et tout en reste là pour le moment..."

" Le samedi, lendemain de son arrivée à Aizenay, il commence une neu-

Digitized by Google

vaine, à l'autel de la sainte Vierge, et demeure à genoux sans appui, sur le dallage, pendant toute la récitation d'un chapelet."

"Le soir du même jour, en quittant sa forge pour rentrer dans sa maison, il marche plus librement. Quelques personnes en font la remarque, de là émoi dans le voisinage. Une fois chez lui, il fait, comme il le dit lui-même, *la manœuvre*, et donne à *tous* ses membres des mouvements inconnus depuis longues années. Le dimanche, il met *seul* ses vêtements, arrive plein de joie au presbytère, où se trouvent réunis les pèlerins qui tous ensemble doivent assister avec leurs insignes, chapelets, cœurs... à la grand'messe."

"L'heureux malade recommence sa *manœuvre ;* fait génuflexions, de la jambe droite, de la jambe gauche, des deux à la fois, se relève avec aisance, passe les jambes par dessus une chaise et fait le mouvement des bras avec la facilité d'un homme qui n'a jamais été infirme.—Le goût des aliments est revenu ; et il en use bien... Tels sont les faits dans leur exacte vérité."

"Depuis lors, le mieux se soutient; et l'impression est bonne dans la paroisse. On ne doute pas qu'il n'y ait là une faveur extraordinaire.."

"Que Jésus et Marie en soit loués et bénis !"

Ce ne sont pas les seules faveurs dues à l'intercession de notre Mère : plusieurs faits analogues à ceux que je viens de citer témoignent de la particulière tendresse de Marie pour ses enfants de la Vendée. Je regrette que mes renseignements ne soient pas assez complets pour entrer dans le détail. Le temps, sans doute, nous révèlera bien d'autres mystères de grâce aujourd'hui cachés, et dignes, néanmoins, de toute louange et de toute reconnaissance.

Quoi qu'il en soit, nous en savons assez déjà pour proclamer la toute-puissance et l'inépuisable bonté de Marie ; la Vendée en sait assez pour la proclamer la plus aimante et la plus aimable des Mères ; les Pèlerins surtout en savent assez pour n'avoir pas à se repentir du serment qu'ils ont tous fait de la servir, et pour vouer à NOTRE-DAME DE LOURDES un éternel amour !

GLOIRE A MARIE IMMACULEE !

Digitized by Google

Mme. ET Melle. GERMONT ET Mr. FLORENTIN,

OU UN COEUR PUR.

(*Suite.*)

CHAPITRE XI.

L'accord, si heureusement inspiré, de Charles et d'Henriette répandait une joie charmante par toute la maison ; et bien que le mariage ne se dût pas faire avant deux à trois mois, c'était déjà comme la pure aurore de ce jour, entrevu et salué avec amour, qui projetait aux yeux et au cœur des deux familles ses rayonnements enchantés. Pourtant il devait y avoir quelques ombres sur cette douce lumière. Mme Daurival d'abord était très-préoccupée de la réponse négative qu'elle avait à donner à la baronne de Beauvent ; non qu'elle manquât de fermeté pour s'expliquer, en se couvrant d'ailleurs des intentions formelles de son mari, mais parce que son amour-propre avait encore à souffrir dans cet aveu de sa défaite. Elle se décida néanmoins promptement à faire cette visite pour se délivrer d'une pensée importune. Son air seul révéla tout à la baronne qui la recevait intimement dans sa chambre.

—Et qu'avez-vous, très-chère, lui dit celle-ci en lui prenant les mains et la faisant asseoir dans un splendide fauteuil ?

—J'ai que... je suis dans la désolation, très-chère amie ! et en deux mots je vous dis ce qui m'oppresse : mon mari avait sur Henriette un projet formellement contraire à nos désirs, et j'ai dû me rendre à sa volonté. J'en suis malade !

Mme de Beauvent frémit intérieurement, mais presque souriante elle dit aussitôt avec la plus exquise douceur :

—Ce qui me fâcherait le plus, très-chère amie, ce serait de vous voir quelque peine à mon sujet. J'aurais été très-heureuse, sans doute, d'une alliance entre nos familles ; il y a un obstacle, n'en parlons plus et gardons du moins notre solide amitié.

—Elle me devient encore plus précieuse, reprit Mme Daurival tout attendrie ; et je ne saurais dire comme j'apprécie votre angélique bonté, et comme je souhaiterais de la reconnaître si d'autres pensaient ainsi que moi.

—Vos bonnes intentions me suffisent, reprit la baronne en lui serrant les mains, et je sais que vous me les garderez fidèlement. Mais enfin, pour le présent, peut-on connaître les résolutions de M. Daurival !

—Les voici tout simplement, répondit aussitôt Mme Daurival : mon mari, vous ne l'ignorez pas, a eu pour intime ami, un camarade d'enfance et de collége, M. Aubry ; c'est son fils Charles qu'il désire marier avec Henriette.

Digitized by Google

Il ne m'avait jamais rien dit de ce projet qui ne me pouvait paraître au niveau de notre situation ; enfin il le veut ! Charles est d'ailleurs un jeune homme de mérite qui sera tout prochainement maître des requêtes, et point trop tard, assure-t-on, conseiller d'Etat. On me ferme ainsi la bouche, et je dois accepter la décision de mon seigneur et maître.

—Que voulez-vous, chère amie ! notre amitié nous consolera de ce mécompte, et je fais des vœux pour que Charles Aubry, qui ne manque pas en effet de talent, réalise toutes vos espérances.

—Nos espérances, reprit en soupirant Mme Daurival ! Enfin, ils le veulent, je n'ai plus rien à dire. Adieu chère amie, ne nous abandonnez pas.

—Dieu m'en garde, ce serait double pénitence.

Elles s'embrassèrent affectueusement et se séparèrent.

—Ah ! cette noblesse est incomparable, se disait Mme Daurival en rentrant chez elle ; elle a vraiment le secret des bons procédés et des sentiments délicats.

—Oh ! ces bourgeois sont-ils stupides ! se disait la baronne avec dépit ; il faut qu'ils se rapetissent eux-mêmes, tant ils sont méfiants ! S'il n'y avait pas encore quelque chance pour Aurélie, j'aurais parlé d'un autre air. La pauvre femme, du reste, est bien contrite et fera tout au monde pour se relever à nos yeux. Puisque M. de Beauvent ne veut se fâcher à aucun prix, prenons patience.

Cette explication scabreuse ainsi terminée, Mme Daurival n'y pensa plus et se montra de plus en plus bienveillante pour Charles, et très-empressée aux soins du trousseau d'Henriette. Mais un autre nuage vint planer sur ces jours si riants d'espérance. On avait écrit à Adrien, et c'était un véritable paquet où chacun avait mis sa lettre avec recommandation, unanimement répétée, de demander un long congé et de venir au plus vite partager les joies et les fêtes de la famille.

Adrien répondit sans retard et dans les termes les plus affectueux : "Il avait été on ne peut plus heureux de la bonne nouvelle qu'on lui annonçait ; il félicitait sa chère petite Henriette d'avoir été recherchée par un jeune homme si excellent et d'un si rare mérite, et pour lui il ne pouvait désirer un autre et meilleur frère que Charles Aubry ; enfin il remerciait de tout son cœur son père et sa mère de s'être réunis dans un choix qui assurait l'union et l'intimité de la famille. Très-certainement il viendrait avec bonheur prendre part à cette charmante fête, car il tenait beaucoup à montrer ses fraternelles sympathies et à se trouver avec les siens devant l'autel où sa chère sœur recevrait une si précieuse bénédiction. Seulement les circonstances étaient si impérieuses en Afrique, il se voyait lui-même si engagé en des expéditions continuelles, qu'il lui était impossible de se dérober à son poste pour plus de quinze à dix-huit jours ; en sorte que, comptant l'aller et le retour, il n'aurait pas plus d'une semaine à

Digitized by Google

passer dans sa famille. Sur ce point il n'y avait rien à faire à Paris pour obtenir un plus large congé ; sa situation était telle qu'il n'en userait pas, si on le lui accordait en haut lieu. Sitôt donc le jour bien fixé, il arriverait trois à quatre jours avant pour repartir trois à quatre jours après. Et du reste, il n'en serait que plus empressé de se donner uniquement à ses chers parents, qu'il embrassait tous du plus profond de son cœur."

Cette lettre contrista singulièrement la famille : on avait tant espéré un large dédommagement du dernier et si brusque départ.

—Mon Dieu, quelle affreuse carrière ! s'écriait Mme Daurival ; des transes perpétuelles et si peu de satisfactions !

—Il me semble aussi qu'Adrien prend les choses trop à cœur, ajoutait M. Daurival.

—Ah ! s'il ne nous défendait pas d'agir ici, reprenait Mme de Verceil, nous aurions bientot fait de lui obtenir un autre congé. C'eût été si bon de l'avoir tranquillement au milieu de nous !

—N'importe, dit alors Henriette avec animation, je n'en aurai que plus de reconnaissance à ce pauvre frère, qui va refaire un si long voyage uniquement à mon occasion et pour si peu de repos. Oh ! mais aussi, Charles et moi nous serons tout à lui durant ces huit jours, n'est-ce pas ?

—Oui certes ; vous ne pouviez mieux penser ni mieux dire, reprit Charles tout heureux des généreux sentiments de sa chère Henriette.

—Ah ! tu es bien la meilleure, dit Mme de Verceil à sa sœur. Va, nous ferons comme toi, et nous tâcherons que cette semaine laisse de bons souvenirs à notre cher Adrien.

Clotilde était là, témoin de l'étonnement et du chagrin que causait cette lettre ; elle fut vaguement saisie de la pensée que c'était à cause d'elle qu'avait été prise cette pénible résolution. Toute bouleversée de cette idée qui, malgré elle, s'affirmait de plus en plus à son esprit, elle ressentit une amère douleur de se voir désormais comme un obstacle entre des parents si unis. Alors elle se repentit du nouvel engagement qui venait de l'attacher plus étroitement encore à la famille Daurival. En vérité, dans sa candide droiture elle avait tout oublié pour ne plus se souvenir que des regrets si sérieux du jeune commandant et surtout des chrétiennes résolutions qu'il avait si noblement révélées. Absolument tranquille de ce côté, elle avait cru pouvoir accepter les avances si bienveillantes qui lui étaient faites ; mais comment y persister aujourd'hui, si sa présence devait tenir éloigné de ses parents un fils qui leur était si cher ? Oui, si elle le pouvait sans paraître étrange aux yeux de M. et Mme. Daurival, elle se retirerait sur-le-champ ; et que dire aussi à Henriette et à Mme. de Verceil ?

Comme elle était toute absorbée dans ses irrésolutions, on s'était levé autour d'elle en échangeant les adieux du soir : et tout à coup elle se vit enlacée par Mme. de Verceil et Henriette qui lui disaient à l'envi :

Digitized by Google

" Vous, du moins, vous demeurez avec nous, et vous ne nous quitterez pas."

Clotilde ne put rien répondre, elle sourit pourtant aux deux sœurs en contenant ses soupirs; mais elle dut reconnaître que Dieu la retenait encore dans cette maison. Ce fut aussi l'avis de l'abbé Gervais à qui elle s'en ouvrit le lendemain et qui lui dit très-fermement :

— Vos inquiétudes, ma chère enfant, roulent sur une supposition que vous ne pouvez ni ne devez approfondir. Vous savez maintenant que toute tranquillité vous est acquise dans la famille Daurival; vous savez que tous, par des motifs divers et très-honorables, tiennent à vous garder; la Providence ne peut mieux s'expliquer à votre égard; demeurez donc comme toujours humble et confiante dans l'accomplissement de vos devoirs.

— Ainsi ferai-je, reprit Clotilde, avec l'aide de Dieu.

Et en effet elle put voir combien il lui eût été difficile de quitter la famille Daurival. Henriette d'abord, malgré les préoccupations de son prochain mariage, tenait absolument à ses matinées de travail avec elle et lui parlait avec le plus intime abandon de ses projets d'avenir: elle voulait vivre beaucoup dans son intérieur, le moins possible dans le monde, et n'y paraître jamais qu'avec la modestie d'une chrétienne. Mais elle comptait toujours sur les bons conseils de sa chère Clotilde. D'un autre côté Mme. Daurival, qui sortait souvent avec ses filles pour les mille détails du trousseau, chargeait Clotilde du soin et de la surveillance de la maison; et comme, en rentrant, elle trouvait tout au gré de ses désirs, elle répétait avec une effusion qui charmait Henriette et Mme. de Verceil, que Mlle. Germont lui était indispensable et qu'elle comptait absolument sur elle pour la suppléer.

Ces divers nuages donc se dissipaient sans trop de peine. Mais les heureux de ce monde ne sont pas non plus exempts des sombres réalités de la vie, et il n'en manque pas qui subitement les atteignent, en leur faisant sentir le vide et l'impuissance de leurs richesses si enviées. Tandis que tout prenait un air de fête à l'hôtel Daurival, un jour au moment du déjeuner, on attendit quelque temps M. Daurival qui devait être retenu dans son cabinet. Inquiète de voir son mari tarder plus que d'habitude, Mme. Daurival dit au valet de chambre de s'enquérir de la cause de ce retard. Le domestique à son tour ne revint pas; puis un violent coup de sonnette fit tressaillir Mme. Daurival, Henriette et Clotilde!

— Mon Dieu! il y a quelque chose, s'écria Mme. Daurival toute tremblante sur son siège.

— Mère, mère, j'y vais, dit Henriette en se levant.

Et déjà Mlle. Germont se précipitait avec elle vers le cabinet où Mme. Daurival, presque défaillante, les suivit. Hélas! le domestique soutenait M. Daurival qu'il avait trouvé, sans connaissance, à terre et qu'il avait

Digitized by Google

relevé et étendu sur un canapé. Les pauvres femmes s'empressèrent de lui prodiguer leurs soins, tandis qu'un domestique courait chercher le docteur, et un autre prévenir M. et Mme. de Verceil. Ceux-ci, dont la maison était peu distante, arrivèrent avant le médecin, et ne quittèrent plus le cher malade qui respirait cependant, sans donner autre signe de vie. Le docteur survint enfin, et silencieux lui-même, au milieu de l'anxiété de toute la famille, il saigna rapidement M. Daurival qui, peu après, s'agita convulsivement et bégaya quelques paroles sans suite.

— Je le crois sauvé, dit le docteur, le mouvement, la parole reviennent : des soins et un peu de temps feront le reste.

Mme. Daurival, incapable encore de parler, serra les mains du docteur, en essuyant ses larmes, tandis que ses enfants échangeaient un regard de soulagement sinon encore de joie. Car la figure du docteur restait toujours sérieuse et il donnait des prescriptions qu'il voulait voir appliquer. Il demeura trois à quatre heures près du malade qu'il avait fait transporter dans sa chambre et sur son lit. Quand il le quitta, tout en rassurant la famille contre un danger extrême, il ne savait si la paralysie serait complètement détournée. La journée et la nuit se passèrent sans aucun changement bien sensible, mais avec une certaine espérance d'amélioration. Charles et sa mère, prévenus par M. de Verceil, étaient accourus vers leurs amis, et avaient voulu passer une partie de la nuit près de M. Daurival, en exigeant que Mme. Daurival et Henriette prissent, autant que possible, quelque repos.

Le lendemain matin, aux premières lueurs du jour, on était alors au mois de mars, la connaissance revenait à M. Daurival, et, avec elle, une poignante douleur de l'état où il était réduit ; Mme Daurival, ses enfants, lui prodiguaient avec leurs soins des paroles d'espérance et de consolation ; mais lui, oppressé par le mal, accablé sous l'étreinte de la paralysie qui ne cédait que partiellement, demeurait plongé dans un morne abattement. Cependant une situation plus rassurante se manifestait, et au bout de deux à trois jours le docteur, fixé sur la maladie, annonçait un rétablissement certain, sauf hélas ! une paralysie du côté gauche probablement définitive ; il ne le disait pas ouvertement à Mme Daurival et lui donnait même l'espoir d'une guérison plus complète.

Au milieu de ces transes et de la consternation qui pesait sur toute la famille, on avait résolu d'écrire à Adrien, ce que firent Mme Daurival et Mme de Verceil, en l'engageant à revenir sans retard près de son père qui même hors de danger, ne pourrait probablement plus donner ses soins aux affaires de la maison. La lettre partit, mais on ne pouvait espérer une réponse avant quinze ou dix-huit jours. Du reste, tout en attendant impatiemment quelques lignes d'Adrien, on était toujours si préoccupé de l'état de M. Daurival que l'on n'avait plus le loisir de penser à autre chose qu'aux soins incessants à lui prodiguer. On ne savait surtout comment

Digitized by Google

détourner l'irritable tristesse qui agitait le malade et ne permettait pas qu'on le quittât d'un moment; il ne pouvait croire à ce renversement instantané de ses forces, et hors de lui alors, il se débattait avec violence ou s'efforçait de se lever comme pour secouer le mal dont il se sentait opprimé, et retombait ensuite dans un marasme effrayant. Mme de Verceil, Henriette et Mlle Germont l'exhortaient doucement à se confier en Dieu et à lui demander secours et allègement; M. Daurival paraissait écouter et se calmait au moins quelques moments.

On eut la bonne pensée de réclamer l'abbé Gervais qui vint avec empressement, et plusieurs fois par jour, visiter le malade et, peu à peu, réussit à faire entrer la résignation dans son âme. Ce fut une de ces admirables transformations que la grâce divine et la parole du prêtre réalisent si souvent encore, et qui changent un indifférent ou un incrédule en un chrétien fervent, courageusement soumis à la souffrance et à la céleste volonté. Tel parut bientôt M. Daurival; il entendit le pieux langage de l'abbé Gervais lui montrant, en exemple, les douleurs et les plaies du divin Crucifié; il comprit que si Dieu l'éprouvait pour le ramener à ses pieds, il lui donnait aussi une preuve de sa miséricorde, en le rappelant des ombres de la mort, pour qu'il pût réparer ses longs oublis et mériter une vie meilleure. Aussi, sur ce même lit de douleur, accueillit-il, avec des larmes de reconnaissance, la sainte Eucharistie, inépuisable source de consolation et d'espérance; et quand il fut demeuré quelques moments dans le recueillement de l'action de grâces, avec l'accent d'une foi profonde, il dit à sa femme et à ses enfants agenouillés autour de lui :

—O mes amis, Dieu est bon plus encore qu'il n'est juste; j'accepte tout de sa main, souffrance ou soulagement; et tout mon désir est de consacrer ce qui me reste de vie à reconnaître la grâce qu'il m'a faite, en affligeant mon corps pour relever et sauver mon âme.

Et en effet à partir de ce jour, M. Daurival ne montra plus qu'une constante résignation et un courage qui souvent dominait les accablements ou les aiguillons de l'infirmité. Cette bonne disposition réagit heureusement sur la maladie; M. Daurival bientôt put se lever, faire quelques pas dans sa chambre au bras de l'un ou de l'autre de ses enfants; puis appuyé sur une canne se diriger lui-même de sa chambre au salon; entouré cependant d'une continuelle sollicitude, car il restait paralysé de la moitié du corps. Néanmoins on rentrait dans le calme: et c'est alors qu'on reçut une lettre d'Adrien, annonçant son prochain retour, avec un congé définitif du côté de l'Afrique et l'assurance d'être admis à l'état-major de Paris, où il poursuivrait sa carrière militaire sans quitter désormais sa famille. Cette nouvelle qui causait à tous une grande joie fut bientôt suivie de l'arrivée du jeune commandant. Adrien put à peine retenir ses larmes en voyant le triste état de son père; il voulut pourtant, coûte que coûte, les maîtriser, pour ne pas l'attrister de son émoi. Mais quel ne

Digitized by Google

fut pas son soulagement d'entendre ce pauvre père lui dire d'une voix ferme encore bien qu'entrecoupée :

—Il y a plus à plaindre que moi, mon cher Adrien ! si Dieu m'éprouve, il me soutient aussi plus que je ne puis le dire ; et je me crois plus heureux que beaucoup d'autres qui s'égarent ou qui souffrent sans espoir.

Adrien prit les mains de son père qu'il tint pressées dans les siennes :

—Dieu peut faire plus encore, mon bon père, et vous rendre force et santé.

—Sans doute, il le peut ; mais sa seule volonté me suffit ; et de quelque manière qu'elle se manifeste, je suis content. Je ne dois pourtant pas oublier ce qu'il y a de précaire en mon état ; et maintenant que je vous ai tous près de moi, toi surtout comme tenant ma place, je désire qu'il ne soit plus mis aucun retard au mariage d'Henriette ; c'était le rêve de ma vie, je serai heureux de le voir se réaliser. Adrien, c'est toi qui me supplées ici ; je te dis mes intentions, concerte-toi avec ta mère, j'approuve tout ce que vous ferez.

C'était en effet la préoccupation de M. Daurival ; et devant ses instances réitérées, il n'y avait plus lieu d'attendre davantage. Il fut entendu que les parents et quelques intimes amis seraient seuls invités à cette occasion, de manière à ne former qu'une réunion de famille où le cher malade prendrait sa place sans trop de fatigue. Charles et Henriette furent également satisfaits d'un arrangement qui les laisserait pleinement dans le recueillement si doux de ce grand jour. On s'occupait donc activement des dispositions les plus essentielles, et entre autres on avait arrêté une partie d'hôtel qui se trouvait dans la même rue que l'hôtel Daurival. Mais, à ce sujet, Henriette avait déjà dit à Mme Aubry avec la grâce la plus affectueuse :

—Puisqu'il faut que je quitte ma chère maman, ce qui me console, c'est d'en retrouver une autre qui ne fera qu'un avec nous.

Charles tressaillit de joie ; et Mme Aubry, plus contenue mais non moins touchée, répondit :

—J'avais aussi l'intention, ma chère enfant, de me tenir fort près de vous, mais en vous laissant avec Charles sous un toit qui fût tout à fait le vôtre.

—Comment, vous auriez pu penser à nous abandonner, s'écria Henriette ! oh ! pour cela je n'y consens pas : c'est bien assez d'une séparation inévitable ; et je tiens, autant que Charles, à ce que nous ne fassions qu'une même famille ; ai-je besoin de vous dire que ce n'est pas d'aujourd'hui que je vous connais et que je vous aime, et que rien ne m'est plus doux que d'avoir à vous regarder comme une chère maman.

—Je vous crois, très-chère enfant, et c'est un vrai bonheur pour moi de me rendre à une telle marque d'affection ; souffrez cependant que j'y mette une condition à mes yeux indispensable.

Digitized by Google

—Dites, dites, chère maman, s'écria Henriette en passant ses bras autour du cou de Mme Aubry.

—C'est que, sous ce toit qui nous sera commun, c'est vous qui serez la maîtresse de maison, qui ordonnerez, qui dirigerez toute chose ; moi je prendrai seulement ma part de vos bons soins.

—Mais pourquoi ne pas tout concerter ensemble ?

—Parce que, chère petite Henriette, il faut d'abord que vous vous formiez à votre nouvelle situation, ce qui ne se fait bien qu'en agissant par soi-même ; et ensuite parce que moi j'ai rempli ma tâche et que je dois surtout maintenant m'assurer du repos.

—Oh ! du repos tant que vous voudrez, et je serai heureuse de vous éviter toute peine. Convenez pourtant que ce n'est pas l'âge encore qui vous pèse, chère maman, et que j'aurai bien un peu le droit de réclamer votre concours ?

—Oui, ma chère enfant, je vous aiderai avec bonheur, mais seulement en ce que vous m'indiquerez vous-même ; comme aussi mon expérience sera mise à votre service, seulement, entendez-le bien, lorsque vous la réclamerez.

—Eh bien oui, s'écria Henriette en embrassant tendrement Mme Aubry dont elle comprenait toute la délicatesse, je me mettrai résolûment à l'œuvre avec vos bons conseils, afin que vous vous ménagiez autant que je le désire pour notre joie à tous deux, n'est-ce pas, Charles ?

—Chère Henriette, dit celui-ci avec un regard humide de larmes, je ne vous connaîtrais que par cet unique entretien que rien ne pourrait me donner une plus haute idée de votre cœur, il était digne de comprendre celui d'une telle mère. Aussi suis-je tranquille, car je vois trop que nous n'aurons entre nous qu'une même pensée de prévenante affection.

Toute la famille souscrivit à cet accord parce qu'on y avait la plus grande estime pour le caractère et les rares vertus de Mme. Aubry. De son côté, Mme. Daurival montrait autant d'activité que de bonne grâce pour amener la conclusion si désirée de ce mariage. Non-seulement, comme nous l'avons dit, elle avait pris son parti de sa déconvenue ; mais déjà, durant la maladie de M. Daurival, ayant apprécié le caractère énergique et dévoué de Charles Aubry, elle sétait sentie heureuse d'un si ferme appui et avait compris ce qu'il pourrait être un jour pour la famille. C'était donc de bon cœur qu'elle s'appliquait à réaliser les intentions de son mari, en reconnaissant qu'elles devaient assurer le bonheur d'Henriette.

Disons tout cependant : plus Mme. Daurival s'exécutait généreusement et plus aussi il lui semblait qu'elle avait droit à une compensation, d'ailleurs facile et naturelle puisqu'Adrien revenait à Paris et allait renouer ses bons rapports avec les de Beauvent. Ceux-ci s'étaient fort bien montrés dans les tristes circonstances qu'on venait de traverser ; et souvent

Digitized by Google

ils venaient visiter leurs amis affligés et les distraire en d'aimables causeries. Donc le retour d'Adrien faisait tressaillir Aurélie autant que sa mère ; car toutes deux avaient mis leur amour-propre, plus peut-être que leur cœur, à reprendre le terrain perdu, en amenant Adrien de leur côté et à leurs fins. Mais à l'heure présente on ne paraissait songer qu'à fêter le mariage d'Henriette.

Adrien, lui, était fort occupé : il avait à s'initier, au moins d'une manière générale, aux affaires de la famille, et il passait une partie du jour à s'en instruire avec son beau-frère, M. de Verceil, qui s'y était lui-même résolûment employé, en suivant et liquidant la plupart des grandes entreprises financières et industrielles que M. Daurival avait jusque-là si habilement dirigées. Les deux beaux-frères, également larges dans leurs vues, s'entendaient à merveille, et sans fatiguer aucunement leur cher malade, ils en obtenaient encore de précieux avis. En même temps Adrien avait voulu faire sans retard les démarches nécessaires pour son admission à l'état-major de Paris. On était, alors, dans ces premières années du règne de Louis-Philippe, si agitées et si troublées par d'incessantes émeutes ; et la garnison de Paris y vivait sur un continuel pied de guerre. Aussi, indépendamment de toute protection, les brillants services d'Adrien, en Afrique, lui assuraient-ils un accueil empressé de la part de ses chefs. On le savait instruit et résolu, toujours prêt pour l'action où il savait déployer une bravoure aussi prévoyante qu'indomptable. On le reçut donc sans délai dans l'état-major, et en lui faisant entrevoir, dans un prochain avenir, les épaulettes de colonel.

Sa situation ainsi fixée comme il le souhaitait, Adrien ne s'était réservé que le temps convenable pour les paisibles fêtes du mariage d'Henriette. Et de ces occupations et de ces démarches suivies chaque jour avec régularité, il résultait que, sauf les moments réservés du matin qu'il passait avec son père, il avait peu de loisir dans la journée, donnait fort peu à s'occuper de lui, et laissait à tous la plus grande liberté dans la maison. Aussi Clotilde, qui n'avait encore pu se défendre de quelque trouble à l'arrivée du commandant, put-elle bientôt se rassurer en remarquant ses habitudes sérieuses de travail et la réserve absolue qu'il témoignait à son égard. Fort rarement, d'ailleurs, il lui adressait la parole, ou ne le faisait jamais que très-brièvement et avec une politesse aussi stricte que respectueuse. Et c'est ce qui pouvait le mieux convenir à Mlle. Germont.

Du reste, à l'occasion du mariage d'Henriette, elle était comblée de prévenances et des marques du plus bienveillant intérêt. Mme. Daurival avait voulu lui offrir tout ce qui concernait sa toilette, puis elle lui annonçait que désormais elle recevrait annuellement deux mille quatre cents francs, et elle lui remettait dans un petit portefeuille cette même somme, comme un don que M. Daurival lui imposait d'accepter. Mme. de Verceil et Mme. Aubry lui adressèrent les plus gracieux souvenirs. Quant à

Digitized by Google

Henriette, elle avait fait faire son portrait en miniature, et elle était venue le placer sur la cheminée de Clotilde qui en fut ravie et très-touchée ; en même temps elle lui offrait un médaillon contenant de ses cheveux, et lui mettait au doigt, bon gré mal gré, une bague ornée de brillants.

— Chère Henriette, c'est vraiment trop, lui disait Clotilde, et je ne sais plus ce que je pourrai faire pour vous tous.

— Ce ne sera jamais assez, ma chère Clotilde ; car plus je réfléchis et plus je comprends ce que vous avez été pour moi. Oui, par vous j'ai appris à connaître et à aimer le bon Dieu ; avec cela on peut s'engager avec confiance dans le voyage de la vie. Maintenant si vous saviez comme je suis heureuse de penser qu'en quittant la maison, je vous laisse ici près de ce bon père qui vous regarde comme l'une de nous. Sans doute tous les jours je serai là ; mais il y a bien des heures dans une journée pour un pauvre malade, et je sais combien vous lui aiderez à passer celles où d'autres devoirs me retiendront.

— Du moins suis-je prête à faire tout ce qui est en moi pour vous suppléer, s'il se peut, près de votre père ; n'a-t-il pas droit à ma reconnaissance ?

— Je ne vous dis plus qu'une chose, chère Clotilde, c'est que pour Amélie et pour moi vous êtes une vraie sœur. Maintenant, adieu ; je vais essayer ma robe blanche, la robe du grand jour ?

Il vint alors promptement ce beau jour qui unissait deux âmes si bien faites l'une pour l'autre. Tout avait été ménagé pour éviter fatigue ou embarras à M. Daurival : il avait pu se rendre à l'église ; il avait vu bénir avec bonheur ses chers enfants ; il s'était assis quelques moments à la table splendide et joyeuse ; après quelque repos il était revenu prendre part à la soirée tout intime des parents et des amis ayant, tour à tour, ses enfants ou sa femme près de lui, mais surtout Henriette qui ne le pouvait quitter. Du reste chacun s'unissait à cette paisible fête, avec un sentiment d'exquise délicatesse et de cordiale sympathie pour les souffrances du chef vénéré de la famille. Les de Beauvent, en particulier, se montraient aussi aimables qu'affectueux ; et nous devons remarquer qu'Aurélie ordinairement si resplendissante de parure s'était, depuis un certain temps, et ce jour-là même, sensiblement modifiée sous ce rapport. Vêtue avec une très-élégante simplicité, plus contenue dans ses manières et dans ses paroles, elle ajoutait à sa rare beauté un effet tout nouveau et plus séduisant encore.

Comme si elle eût voulu se donner aussi un mérite d'aménité qui ne lui était pas habituel, elle vint gracieusement demander à Mlle. Germont de chanter avec elle un ancien duo d'un style très-doux, choisi exprès pour la circonstance. Disons pourtant qu'avec sa voix si brillante et si souple elle pensait bien se ménager un succès des mieux réussis. Clotilde joua l'accompagnement, et chanta sa partie avec ce goût naturel et expressif

Digitized by Google

qui n'avait pas moins de charme que tout le talent si étudié et si sûr de Mlle. de Beauvent; et comme elle ne cherchait qu'à s'unir de son mieux à la voix éclatante d'Aurélie, elle la seconda parfaitement et partagea, sans les avoir cherchés, les applaudissements et les suffrages des connaisseurs.

Parmi les invités se trouvait, par exception, le général D***, commandant l'état-major et très-dévoué aux intérêts d'Adrien: c'était un des vaillants officiers de l'empire, fort instruit en tout ce qui touchait les armes spéciales, du reste rond et de bonne humeur, d'une taille droite et moyenne avec un visage coloré et martial; il portait, non sans aisance, la soixantaine où il entrait. Il avait écouté avec un vrai plaisir le chant des deux jeunes filles; et prenant alors le bras d'Adrien debout près de lui:

— Ah! çà, mon très-cher, lui dit-il à demi-voix, il me semble que si vous aviez quelque idée de mariage, vous auriez sous vos yeux tout ce qu'il faut pour vous décider. Mlle. de Beauvent, par exemple, n'a-t-elle pas les dons désirables?..

— Entre nous, mon général, elle est trop brillante pour mes goûts.

— C'est possible: des goûts et des couleurs on ne dispute pas. Mais alors l'autre, si simple et si modeste, vous devrait convenir.

Adrien, avec une certaine contrainte, répondit:

— Cette jeune personne était l'institutrice de ma sœur; et elle reste près de ma mère comme demoiselle de compagnie: son mérite est d'ailleurs rare.

— C'est différent! dit le général; elle est, ma foi, charmante et... très-distinguée.

— Sa famille est fort honorable, ajouta vivement Adrien; et son père, qui est mort jeune, était un très-digne officier, précisément de mon grade.

— Ah! et comment le nommez-vous?

— Le commandant Germont.

— Germont, Germont! répéta le général avec étonnement: mais le commandant Germont était, il y a plus de vingt-cinq ans, mon meilleur ami; nous avons servi plusieurs années aux grades de lieutenant et de capitaine dans le même régiment: il était plus jeune que moi et me suivait dans tous mes avancements; il périt malheureusement en Allemagne. Je vous en prie, présentez-moi tout de suite à Mlle. Germont.

Et sans attendre, le général se dirigea vers Clotilde et la saluant de l'air le plus affectueux:

— Mademoiselle, lui dit-il, je viens d'apprendre à l'instant votre nom, qui est celui d'un de mes plus chers camarades de jeunesse, le commandant Germont; permettez, je vous prie, que je vous dise combien je suis heureux de retrouver ici sa fille, moi qui dans un jour semblable fus son témoin et qui, vous voyant, crois presque retrouver celle qu'il avait si dignement choisie pour compagne.

Digitized by Google

— Que vous êtes bon, Monsieur, dit Clotilde aussi surprise que touchée à ces paroles, de vous souvenir de ma famille avec une bienveillance si précieuse pour moi.

— Me souvenir, Mademoiselle, reprit le général en élevant la voix! Mais votre père était une de ces natures d'élite qu'on n'oublie jamais ; et rien ne peut m'être plus agréable que de vous redire toute l'affection que je lui portais.

— Quel bonheur, dit Clotilde avec un visage rayonnant, d'entendre ainsi parler de mon père ! Hélas ! je ne l'ai connu que par les mille récits de ma bonne mère qui m'inspirait religieusement le culte de sa mémoire, et avait su la rendre aussi vivante que vénérée dans mon esprit.

— Non, je n'ai rien rencontré, reprit le général avec feu, d'aussi parfait que votre père et votre mère ; c'étaient deux nobles cœurs dignes l'un de l'autre, mais véritablement trop purs et trop élevés pour les temps où nous vivons. Je ne puis me les rappeller sans être ému ; je ne m'étonne pas, Mademoiselle, que vous leur soyiez si ressemblante : un tel sang ne pouvait défaillir.

La voix animée du général était entendue de tout le salon ; et lui-même se tournait vers la compagnie attentive comme pour lui adresser ce chaleureux témoignage. Mme de Vercel et Henriette étaient aussi joyeuses que leur amie ; M. Daurival qui affectionnait Clotilde n'était pas moins heureux de ce qu'il entendait ; et Mme Daurival paraissait très-flattée d'avoir su s'attacher une jeune personne de cette distinction. Quant à Adrien, qui se tenait les bras croisés derrière le général, il s'imposait une impassibilité complète en apparence, mais qui contrastait pourtant avec l'éclat de son regard. Le baron et la baronne de Beauvent s'agitaient agréablement en murmures approbateurs. Aurélie, toutefois, s'étonnait, et même, sans s'en rendre compte, s'inquiétait des nouvelles sympathies qui se manifestaient si honorablement pour Mlle Germont.

— Maintenant, reprit le général avec le même élan, vous ne serez pas surprise, Mademoiselle, que je me mette absolument à votre disposition, et que je tienne à honneur de vous rendre tous les services qui peuvent dépendre de moi.

— Mille et mille remerciements, bien cher Monsieur, votre estime et votre affection vont au-delà de ce que je puis désirer et me sont d'un grand prix. Ici, d'ailleurs, on me prodigue toutes les bontés, et j'ai retrouvé presque un père dans un ami dévoué de cette admirable mère que j'ai aussi trop tôt perdue.

En prononçant ces mots, elle montrait le digne Florentin qui, tout triomphant, ne perdait pas une des paroles du général. Celui-ci lui tendit aussitôt la main en lui disant :

— Je vous envie, Monsieur, le titre qui vous est si affectueusement donné, mais je ne vous félicite pas moins d'avoir su le mériter.

Digitized by Google

— Il n'y eut aucun mérite à moi, je le dis sans fausse modestie, général et je ne me suis jamais félicité que d'avoir eu le bonheur de connaître ces dames et d'en être si parfaitement accueilli.

Le général s'était levé en répétant à Clotilde qu'elle pouvait, en toute circonstance, compter sur lui. Il causa d'elle quelques instants encore avec Mme Daurival et Mme de Verceil et, de plus en plus charmé de ce qu'il apprenait, il reprit le bras d'Adrien en se retirant :

— Je vous assure, lui dit-il, que le premier et brave garçon qui réclamera mon crédit, je veux l'amener à connaître et à demander Mlle Germont.

— Ne faites pas cela, général, dit Adrien d'une voix étouffée.

— Et pourquoi donc, par exemple ?

— Mais parce que vous causeriez une grande peine à notre famille en la privant de Mlle Germont.

— Savez-vous, mon très-cher, que vous me donnez là une raison de parfait égoïste, et que ce n'est pas du tout dans votre caractère.

— C'est vrai, général ; mais vous avez pu juger par vous-même comme on s'attache à cette jeune personne, et avec quels regrets on s'en séparerait.

— Et diantre, alors, ne la laissez pas partir : je ne vous dis que ça.

Adrien sourit tristement, tout en serrant chaleureusement les mains du général.

CHAPITRE XII.

Les occupations, le mouvement, les réunions occasionnées par le mariage d'Henriette avaient produit une heureuse diversion aux tristesses que la santé de M. Daurival avaient fait naître autour de lui. Charles et Henriette n'avaient pas voulu s'éloigner, malgré leur grand désir d'un voyage à Rome ; ils se contentaient, comme deux écoliers, de faire quelques excursions aux alentours de Paris, en revenant gaiement le soir au dîner ou à la soirée de famille. Chacun y était exact ; et nulle consolation meilleure ne pouvait être donnée à un père infirme que cet empressement et cet accord de ses enfants autour de lui. M. Daurival, souvent abattu ou souffrant, parlait peu ; mais il aimait à entendre causer, et surtout à écouter quelques morceaux de musique ou de chant. Aussi Mme. de Verceil et Henriette, Clotilde et le bon Florentin, tour à tour ou ensemble, s'appliquaient à jouer tout ce qui était dans le goût ou dans le souvenir du cher malade.

Les de Beauvent se montraient aussi très-assidus et réservaient, plus ou moins complétement chaque semaine, deux de leurs soirées pour les passer à l'hôtel Daurival. L'atitude et les manières plus simples d'Aurélie se maintenaient ; elle avait le bon goût de vouloir s'harmoniser avec ses amies et de prouver qu'elle partageait leur délicate sollicitude.

Digitized by Google

Pourtant, il faut le dire, elle ressentait un inguérissable dépit depuis qu'elle avait vu, non-seulement Henriette, mais Mme. de Verceil elle-même, témoigner à Mlle. Germont une confiance et une affection toujours croissantes. Mme. de Verceil jusque-là si fière de son rang, plus encore que de sa fortune, si difficile pour le choix de ses relations, si pointilleuse sur l'étiquette, si recherchée en tout ce qui touchait à sa personne et à la représentation extérieure! Maintenant elle faisait sa société la plus intime d'une jeune personne sans situation et sans avenir, elle entrait dans ses idées et ses goûts vulgaires et semblait vouloir renoncer à tout ce qui faisait son prestige et son succès dans le monde.

C'était donc désormais cette petite personne qui allait donner le ton chez les Daurival, et y faire dominer son influence exclusive; où cela s'arrêterait-il? Et l'imagination d'Aurélie, sans rien préciser davantage ne voyait plus en Mlle. Germont qu'un ennemi subtil et caché, dont il fallait à tout prix éventer les ruses et ruiner le pouvoir.

— Vraiment, mère, lui disait-elle à ce sujet, peux-tu comprendre un pareil engouement, surtout chez l'altière comtesse de Verceil?

— Mon Dieu, chère enfant, reprenait la baronne de Beauvent, c'est un caprice comme tant d'autres et qui, probablement, ne durera pas.

— Il ne dure que trop; et je m'impatiente de voir tous les Daurival (hormis le commandant qui heureusement ne la regarde guère) considérer cette jeune fille comme tout ce qu'il y a de plus accompli.

— Ah! mais Aurélie, il y aurait quelque chose à dire là-dessus: pour ce qui est d'une perfection, je dis comme toi, c'est risible! Seulement quand tu auras le souci d'une maison et l'expérience des années, tu sauras qu'il n'y a rien de plus difficile que de rencontrer une personne sûre, appliquée, qui nous décharge en partie du poids de nos affaires et le fasse avec intelligence et délicatesse. Ces caractères-là, tu le verras un jour, n'ont pas de prix: et c'est là précisément ce qui fait toute la valeur de Mlle. Germont dans une maison aussi considérable que celle des Daurival. Je le comprends bien; car il y a longtemps que ton père est à la recherche d'un homme de confiance, et qu'il subit cent essais plus malheureux les uns que les autres, avec un besoin toujours plus grand d'un aide aussi précieux.

— A la bonne heure, mère, et je n'aurais rien à dire s'il ne s'agissait que d'une telle personne. Mais ici c'est bien autre chose: aux yeux de Mme. de Verceil et d'Henriette, c'est affaire de sentiment, et pour elles leur Clotilde est comme une sœur.

— Caprice, caprice, chère enfant! Il est vrai, que cette petite personne, comme tu dis, ne manque ni de mérite, ni dune certaine distinction; tu as aussi entendu ce que le général D*** racontait de ses parents; ce ne sont pas les premiers venus, et pour les Daurival c'est quelque chose. Crois-moi, ne t'inquiète pas de tout cela; surtout n'en laisse rien voir, car toute opposition ne fait que prolonger les caprices.

Digitized by Google

— C'est possible, reprit Aurélie assez songeuse, et je vois qu'il faut compter avec cette demoiselle.

En effet, elle prit l'équivoque résolution de se montrer de plus en plus agréable à Mlle. Germont et d'obtenir ses bonnes grâces en la flattant, en louant son mérite, en rehaussant toutes ses actions, avec le secret espoir de la mieux deviner, de la démasquer peut-être un jour, ou simplement de la pousser à une folle complaisance d'elle-même et à d'insoutenables prétentions. C'est ainsi que nous la voyons depuis le mariage d'Henriette faire de gracieuses avances à Clotilde, la rechercher pour causer ouvrage, lecture, musique ; se mettre au piano avec elle et s'extasier sur son goût, sa jolie voix ; envier enfin le bonheur de ses amies qui surent deviner et apprécier une si rare perfection ; tout cela, d'ailleurs, assez finement accommodé et sans couleurs trop criardes.

Néanmoins elle n'obtenait pas grand avantage de toutes ses imaginations. Clotilde, avec une simplicité égale à sa modestie, écoutait assez froidement ces belles choses, n'en éprouvait qu'une grande gêne et une véritable confusion. Car habituée à se juger sérieusement, à interroger chaque jour sa conscience et à se mettre en face du type divin qui s'offre lui-même à l'imitation des âmes chrétiennes, elle savait tout ce qui lui manquait de ce sublime modèle et le travail qu'elle avait à accomplir pour en refléter seulement quelques traits. Aussi redoublait-elle d'application à ses devoirs, ne se prévalant en rien des égards et des témoignages d'attachement qu'on lui prodiguait. Heureuse d'être utile, c'était avec un empressement toujours égal qu'elle allait au-devant de mille petits services qu'on n'eût pas voulu lui demander. Que de soins, que de prévoyance pour tout ce que réclamait la pénible position de M. Daurival, qui s'était habitué à compter sur elle et aimait à la voir souvent près de lui. Ce n'est pas que Mme Daurival n'eût les plus grandes attentions pour son mari, car c'était chaque jour sa première pensée de régler minutieusement tout ce qui le concernait et d'y veiller avec sollicitude en allant et venant. Mais elle avait bien des sorties obligées ; ses filles, quoique très-assidues auprès de leur père, n'étaient pas toujours là ; ce lui était alors une grande tranquillité de savoir Clotilde près de M. Daurival et attentive à tous ses désirs.

Le manège d'Aurélie ne pouvait donc guère réussir avec l'esprit droit et dévoué de Mlle Germont. Celle-ci d'ailleurs ne soupçonnant rien des perfides intentions de Mlle de Beauvent, en venait à prendre simplement le bon côté de ses avances, et sans sortir d'une grande réserve, reconnaissait de son mieux les amabilités dont elle était l'objet. Par moments cette candeur et ce tact ne laissaient pas que d'embarrasser ou même de toucher Mlle de Beauvent, qui sentait, à la fois et assez vivement, tout l'odieux de sa dissimulation et le vrai mérite de l'âme si pure qu'elle eût voulu ternir. Alors elle cédait à quelques bons mouvements et s'adressait

Digitized by Google

à Clotilde d'un ton réellement sincère et gracieux Mais ces impressions ne pouvaient être durables dans un cœur aussi vain ; et toujours y revenait un instinct de jalousie au moindre signe d'amitié que donnait Henriette ou Mme de Verceil à Mlle Germont.

Bien plus, Aurélie ne pouvait se défendre d'une étrange inquiétude à propos d'Adrien lui-même. Certes on ne pouvait se montrer plus froid ou plus indifférent qu'il ne le paraissait pour Clotilde, à laquelle il ne parlait presque jamais ou que le plus brièvement du monde : tandis qu'il causait fréquemment et gaiement avec elle-même. Oui, mais comme elle revenait toujours, malgré elle, à étudier la physionomie, les manières et les paroles du jeune commandant, elle croyait remarquer, quand par hasard un mot d'Adrien s'adressait à Mlle Germont, qu'il était toujours dit avec un singulier accent de respect et de déférence, comme à la personne la plus révérée. Et sans qu'il fût possible de rien supposer d'une attitude si discrète, elle se crispait d'impatience devant les marques d'une si haute considération.

Aussi laissait-elle parfois échapper l'inquiète ou l'ironique expression des âpres mouvements dont elle était agitée : ce qui arriva un jour où toute la famille était réunie dans le salon. On travaillait en devisant ; M. Daurival écoutait, paisiblement étendu dans son grand fauteuil ; Adrien près de lui dessinait sur un guéridon ; les enfants de Mme de Verceil, Anna et Armand, se tenaient debout devant Mlle Germont, écoutant avec bonheur une charmante histoire qu'elle leur contait, et l'entrecoupant tantôt de rires et tantôt d'exclamations étonnées. Or quand Mme de Verceil annonça aux enfants l'heure du coucher, tous deux coururent lui demander que Clotilde les accompagnât parce qu'elle leur raconterait encore une autre histoire.

—Je le veux bien, mes chéris, si vous ne fatiguez pas Mlle Germont.

—Oh ! non, maman, dit Anna ; d'ailleurs je lui donnerai, de ma boîte, des pastilles de chocolat.

—Oh ! alors, c'est différent : qu'en dites-vous, Clotilde ? vous voyez qu'on veut avoir soin de vous.

—Aussi me voilà prête, reprit Clotilde en souriant.

—Et moi, maman, je veux lui donner le bras pour revenir, s'écria Armand tout animé.

—Mais alors, cher petit, tu ne te coucheras pas.

—Tiens, mais... fit le petit bonhomme embarrassé ; oui, mais quand je serai grand, je veux dire

On rit à qui mieux mieux ; et Clotilde partit avec les enfants et la femme de chambre. On riait encore et on entendait les joyeux rires des enfants dans la cour, lorsqu'Aurélie, d'un certain accent apprêté s'écria :

—Vraiment, il faut convenir que Mlle Germont est une habile magicienne ; il n'y a pas de cœur qu'elle ne captive. Je voudrais savoir comment elle s'y prend ; j'en ferais mon profit.

Digitized by Google

—Ma chère Aurélie, dit Mme de Verceil, ce n'est pas du moins difficile à dire ; Mlle Germont ne pense jamais à elle et se donne tout aux autres.

—C'est très-vertueux, j'en conviens ; mais cela ne m'explique pas assez cet attrait singulier qu'elle inspire.

—En deux mots, Aurélie, reprit Henriette, elle est essentiellement pieuse et bonne, cela dit tout.

—Peut-être ! Mais vous, monsieur Adrien, dit Aurélie avec un regard interrogateur, que pensez-vous de cette explication ?

—Pourquoi ne l'admettrais-je pas, répondit gravement Adrien ? Je n'en vois nulle autre à donner.

—Oh bien, moi cela ne me satisfait pas complètement ; et malgré la simplicité de Mlle Germont, je remarque décidément que c'est une délicieuse personne, dont le prestige, en y réfléchissant, s'explique très-naturellement.

—Pas si naturellement que tu crois, reprit Henriette ; car avec tes mots de prestige, de personne délicieuse, tu me gâterais absolument, si c'était possible, l'aimable physionomie de Clotilde, qui ne peut en aucune façon, par exemple, se comparer à l'éblouissante Aurélie, ou même à mon Amélie si noblement charmante, et qui pourtant ne s'efface pas à côté de vous et sait plaire aux regards délicats.

—Je le crois bien, dit Aurélie avec une certaine emphase : Mlle Germont a une fort jolie taille, des traits fins et distingués, un teint de rose et de beaux yeux bleus sous ses longs cheveux bruns !

—Oui, il y a un peu de tout cela, dit à son tour Mme Daurival ; mais vous flattez beaucoup trop notre modeste Clotilde, dont nous aimons surtout l'agréable simplicité.

—Vous voulez savoir, dit alors M. Daurival très-attentif à cette conversation, ce qui donne un charme si rare aux traits de Mlle Germont, c'est le reflet d'une belle âme.

—Oh ! père, c'est parfait, s'écrièrent à la fois Mme de Verceil et Henriette.

—N'est-ce pas tout à fait joli, dit à demi-voix Aurélie à Adrien ?

Celui-ci la regarda fixement et d'un ton bref répondit :

—Décidément, Mademoiselle, vous avez des mots heureux ce soir ?

Aurélie baissa la tête d'un air humble et repentant, se disant en elle-même :

—Oui, décidément, je m'embrouille ; parlons d'autre chose et plus amicalement.

Mme Daurival, qui avait en ce moment les yeux fixés sur Aurélie en *a parte* avec Adrien, fit signe à Mme de Beauvent comme pour lui dire :

—Voyez donc, comme ils s'entendent !

Ce qui fit rayonner aussi les yeux de la baronne.

Digitized by Google

C'était toujours l'idée de Mme Daurival de complaire à ses nobles amis, au moins par le mariage de son fils avec Mlle de Beauvent. Il y avait à son estime, outre des avantages de rang et de hautes relations, toutes les convenances d'âge et d'agrément pour les jeunes gens, d'amitié et d'intérêt même pour les deux familles. Car après tout, sur le point essentiel, les de Beauvent avaient de grands domaines qu'ils arrivaient aussi à dégrever par d'heureuses spéculations. Et maintenant que M. Daurival, infirme et souffrant, demeurait dans la retraite, il importait qu'Adrien, fixé à Paris, eût au plus tôt, pour recevoir et représenter, le secours d'une maîtresse de maison. Donc, tout bien considéré, rien de plus naturel que de proposer à son fils la main de la brillante et si belle Aurélie. Et c'est ce que Mme Daurival se proposait de faire sans retard. Néanmoins elle éprouvait quelque gêne à parler ouvertement de ce projet, parce que devant toutes ses insinuations sur le mariage en général, Adrien coupait court en répondant qu'il n'était pas pressé et changeait de conversation.

—Ce n'est pas raisonnable, se disait Mme. Daurival ; et à vingt-huit ans, avec un grand avenir, il convient de prendre un parti.

Aussi ayant repris la question dans une circonstance favorable où elle se trouvait seule dans sa chambre avec Adrien :

—Mon cher enfant, lui dit-elle, j'ai à te parler sérieusement sur un sujet que tu négliges trop, lorsque, enfin, l'heure est venue d'y accorder toutes tes réflexions. Ai-je besoin de te rappeler le triste état de ton père, les lourdes et continuelles préoccupations qu'il me donne, pour que tu comprennes combien nous avons besoin d'être suppléés et un peu rassérénés dans notre intérieur par la présence et l'aide de l'aimable jeune fille qui serait devenue ta femme. Voyons, mon cher Adrien, parlons raison : tu sais si je souhaite ton bonheur et tous les succès que tu as le droit d'attendre ; tu jugeras donc bien naturel que ce soit ta mère qui t'amène à une décision devenue très-nécessaire.

—Je comprends votre sollicitude et je vous en remercie, chère maman, répondit Adrien d'un ton affectueux et ferme ; mais vous savez aussi que je ne me dois décider, que tout autant que j'aurai pu sérieusement connaître et apprécier celle qui deviendra la compagne inséparable de ma vie.

—Fort bien, mon cher enfant, je te loue de ces sentiments qui sont les miens ; et précisément je viens te proposer une jeune fille que depuis des années nous voyons et nous aimons ; une jeune fille qui a toutes les grâces, avec une position des plus belles, aimable, spirituelle, applaudie pour ses talents, et qui représentera mieux que personne dans toutes les circonstances où tu pourras être placé.

—Et comme Adrien ne se pressait pas de mettre un nom sous ce brillant portrait, elle ajouta avec le même air de satisfaction :

Digitized by Google

—Certainement tu devines qu'il s'agit de la charmante Aurélie de Beauvent.

—C'est vrai, mère, j'avais deviné, reprit froidement Adrien ; mais j'ai le regret de te dire que Mlle de Beauvent ne me peut aucunement convenir. Permets : j'ai été à même en effet, et depuis longtemps, de juger son caractère, ses idées et ses goûts ; elle est certainement très-agréable à rencontrer dans un salon et nulle, je te l'accorde, n'y déploie plus d'esprit ; mais pour moi ce ne sont pas ces brillantes qualités qui me pourraient suffire en une femme. Je préférerais plus de réserve, de simplicité, des goûts plus modestes et aussi plus sérieux. Il me semble qu'en posant avec tant d'éclat dans le monde, on doit peu se complaire en son intérieur, et qu'en recherchant si fort les regards et les applaudissements, on se met dans le cas d'oublier ce qui peut plaire à un mari.

—Ah ! par exemple, Adrien, s'écria Mme Daurival très-affectée de cette réponse négative, tu te jettes dans un rigorisme qui n'est pas soutenable ; certes les de Beauvent, et Aurélie en particulier, nous montrent assez depuis la maladie de ton père comme ils savent compatir aux peines de leurs amis, et préférer souvent leur intimité de famille à d'autres grandes réunions où ils sont si vivement réclamés. Après cela, n'est-il pas naturel qu'une jeune fille de vingt ans se plaise dans le monde où elle réussit si parfaitement ? Et avec le grand avenir, on peut le dire, où tu es appelé, c'est encore un avantage, que tu apprécieras plus tard, que d'avoir une femme si capable d'en faire les honneurs.

—Mère, dit Adrien avec un véritable accent de tristesse, il m'en coûte de ne pouvoir entrer dans tes vues sur un tel sujet ; mais outre que j'y suis le premier intéressé, tu m'exprimais très-vivement tout à l'heure ton grand désir d'être soutenue et suppléée au besoin dans les graves sollicitudes que nous donne l'état de mon père. Or je puis t'affirmer que, sous ce rapport si essentiel, Mlle de Beauvent ne nous serait d'aucun secours. Je n'en veux pas dire davantage. J'ajoute seulement sans hésiter que, pour beaucoup d'autres raisons très-décisives, je ne puis consentir à m'engager de ce côté.

Malgré le profond dépit qu'elle ressentait, Mme Daurival comprit qu'elle ne devait pas heurter de front des sentiments si formels, mais s'efforcer d'amener quelques réflexions plus favorables à ses amis.

—J'avoue, mon cher enfant, ajouta-t-elle avec un accent de tristesse, que je ne croyais pas te déplaire si fort en te proposant une jeune fille qui, n'eût-elle que sa rare beauté et son charmant esprit, serait toujours faite pour inspirer à un mari la plus légitime fierté ; mais joignant à ce don un grand nom, de beaux domaines ; l'appui très-important d'une famille qui a voix et place partout et dont le dévouement nous est depuis longtemps connu et prouvé : qu'aurais-tu pu désirer de mieux, et pouvais-je moi-même t'offrir un plus digne parti ?

Digitized by Google

—Je sais, mère, quelle est ton affection pour les de Beauvent, et je conçois ta peine à me voir écarter leur alliance. Cependant crois bien que je n'agis pas à la légère et que mes convictions sur ce point sont aussi justes que réfléchies.

—Tout ce que tu voudras, mon ami, reprit Mme Daurival d'un air résigné, et je n'ai pas le moindre désir de contrarier tes goûts, quels qu'ils soient. Seulement je me persuade malaisément qu'il soit si pénible, avec tant de convenances accessoires, d'accepter la main de la plus belle personne de nos salons.

—La plus belle, soit, répondit Adrien avec plus d'entraînement qu'il n'eût voulu ; il n'est pourtant pas impossible qu'une autre plaise davantage.

—Mon Dieu ! se dit alors Mme Daurival toute troublée, aurait-il une autre pensée, quelque secret engagement : il faut que je le sache à tout prix.

Et aussitôt sous l'inspiration de cet irrésistible désir, sans réfléchir à ce qui lui conviendrait le mieux de faire avec le ferme caractère de son fils, elle prit un air et un accent d'insinuante affection d'autant plus pénétrants qu'ils lui étaient très-naturels, n'ayant jamais su jusque-là rien refuser à son cher Adrien :

—Voyons, mon cher enfant, tu me permettras bien de te dire ce que je pense et qui me vient à l'esprit en ce moment même : je l'avoue, je trouve tes objections si tranchées et pourtant si peu justifiables, que j'en suis à me demander si tu n'aurais pas tout simplement un motif plus intime et plus impérieux peut-être pour te refuser à un projet qui m'était si cher ?

Adrien tressaillit à ces mots et ne put se défendre d'une visible émotion sous le regard attentif de sa mère. Celle-ci continua cependant comme si elle n'avait pas remarqué l'effet de son adroite insinuation :

—Oui, je me pose cette question, et je me dis aussitot qu'en la croyant fondée, mon cher enfant connait assez le cœur de sa mère, en a trop éprouvé le long dévouement, pour qu'il puisse hésiter à se confier en elle et à lui remettre le soin d'assurer, s'il se peut, son bonheur, qu'elle a toujours mis au-dessus de tout ce qui pourrait la contenter elle-même.

Elle s'arrêta, les mains l'une dans l'autre croisées sur ses genoux, sollicitant une réponse d'un visage et d'un regard également émus. Adrien n'avait jamais pu douter de la tendresse de sa mère. On a pu comprendre aussi, à travers l'inviolable silence qu'il s'était imposé, qu'une préoccupation profonde le tenait tout entier et qu'il eût été heureux de pouvoir sûrement ouvrir son âme, de sorte qu'en ce moment tout le décidait à parler.

—Eh bien, chère maman, répondit-il avec ce facile abandon qui se retrouve si aisément aux appels du cœur maternel, je te dirai simplement

Digitized by Google

tout ce que je rêve, tout ce que je me cache presque à moi-même, ce qui absorbe pourtant mes pensées sans qu'elles puissent s'arrêter à une espérance certaine, mais en m'éloignant de tous autres projets si brillants qu'ils puissent être.

Mme Daurival ne respirait plus, attendant anxieusement qu'Adrien, visiblement embarrassé, achevât cet aveu si funeste à ses projets.

Oui, mère, reprit-il avec un effort pour affermir sa voix, j'ai depuis longtemps remarqué une jeune personne des plus distinguées, dont l'esprit, le cœur, les talents et les sérieuses vertus ont fait sur moi une impression d'autant plus décisive, qu'elle s'attache surtout à un noble caractère qui donne un charme tout particulier à cette douce physionomie. Mais si j'ai eu le temps de longuement mûrir les idées qui m'inclinaient de ce coté et de m'assurer qu'elles étaient à l'épreuve des circonstances et du temps, je t'avoue, chère maman, que je n'ai pu encore me décider à une démarche positive. Je crains d'être trop au-dessous d'un cœur si pur, d'une si belle âme, de n'être pas agréé en un mot ; et j'ai préféré jusqu'ici une incertitude qui peut espérer encore, plutôt qu'un irrémédiable éclaircissement.

—Il faut donc, mon pauvre ami, reprit Mme Daurival avec une sorte d'indulgente compassion, que tu aies singulièrement élevé tes prétentions pour que, dans notre état de fortune, tu sois si inquiet des suites d'une demande assez flatteuse pour tant d'autres. Quant à moi, qui dois encore sacrifier mes plus chers désirs, il me semble que, quelque soit le rang de cette personne si distinguée, fût-elle une duchesse, je pourrai me hasarder à parler pour te faire plaisir.

—Mère, ce n'est pas cela, dit Adrien en hésitant, et c'est uniquement la distinction morale qui me préoccupe.

—Alors tu es bien modeste, mon cher enfant, car avec les qualités qu'on t'accorde, tu as beaucoup d'autres avantages à offrir.. Et quel est enfin ce nom si mystérieux, ajouta Mme Daurival avec un encourageant sourire ?

—C'est mademoiselle Germont, répondit alors Adrien sans plus hésiter.

—Mademoiselle Germont !.. Germont, qui ?.. reprit Mme Daurival dans un trouble qu'elle ne se définissait pas à elle-même.

—Mademoiselle Clotilde Germont, répéta Adrien avec le même accent résolu il n'y en a qu'une pour nous.

Clotilde Gormont, répéta lentement Mme Daurival avec un regard bouleversé, mais je ne sais si je t'entends bien et si tu me parles sérieusement toi-même !

—Oui, dit Adrien sans fléchir devant la trop expressive stupeur de sa mère, j'ai parlé sérieusement, et je te l'ai dit, après de profondes réflexions qui m'ont conduit à la plus invariable des convictions sur ce qui peut assurer mon bonheur.

Digitized by Google

Mme Daurival se sentait comme soulevée par une irritation furieuse, et elle aurait éclaté en terribles transports, si elle n'eût été intérieurement saisie et contenue par l'attitude impassible d'Adrien qui, debout devant elle, les bras croisés, la regardait avec une expression tout à la fois ferme et douloureuse. Elle put voir qu'elle se devait plus ou moins maîtriser pour ne pas tout pousser aux extrêmes ; et alors, d'un ton que malheureusement l'ironie ne pouvait conduire au cœur de son fils, elle lui dit :

—Je comprends maintenant tes hésitations et tes perplexités, tu avais en effet singulièrement monté ton imagination, mon pauvre enfant ! et je crois pouvoir m'étonner que tes longues et si persévérantes réflexions ne t'aient pas ouvert les yeux sur l'étrange destinée que tu te préparais. Vraiment ! on pourrait dire dans le monde que le jeune commandant Daurival, avec une fortune et un avenir qui se peuvent tout promettre, s'est donné pour compagne, non pas la plus éclatante des héritières entre lesquelles il lui est permis de choisir, mais beaucoup plus raisonnablement, à son sens, l'institutrice de sa sœur, demoiselle de compagnie de sa mère, agréable et vertueuse, d'ailleurs, ce qui devra lui gagner les suffrages de la haute société.

Adrien tressaillit, mais se contint, et avec une certaine lenteur qui imprimait comme le cachet de la réflexion sur toutes ses paroles, il dit :

—Je ne puis m'étonner de ta surprise, mère, mais je te prie de m'écouter un moment, et j'espère montrer que la raison aussi peut approuver un choix que le cœur a décidé. Tu dis vrai ; nous sommes dans une de ces situations où l'on peut, sans trop de suffisance, prétendre à tout. Et si j'étais venu te dire, tu en conviens, qu'il s'agissait de m'obtenir la fille d'un duc, tu n'aurais pas reculé devant n'importe quels grands airs ou quels grands noms. Pourtant encore le succès eût pu être douteux, et douteux aussi l'agrément de cette démarche. Mon Dieu, je reconnais sans peine que le rang et la fortune ne gâtent rien aux dons de l'esprit, ni aux avantages personnels, et j'ai assez vu le grand monde, après tout, pour qu'il m'eût été possible d'y trouver, sous tous les rapports, un très-bon parti. Cependant cette rencontre ne s'est pas réalisée.

—Il me semble qu'Aurélie de Beauvent...

—Mère, que veux-tu, ni elle ni les siens ne me conviennent pour ce qui est de la très-sérieuse affaire d'un mariage ; et nulle autre ne m'est apparue parmi nos relations. Au contraire, j'ai remarqué depuis longtemps une jeune personne aussi agréable que modeste, d'honorable famille et d'une parfaite éducation, unissant des talents sérieux aux plus rares vertus. La fortune lui manque, il est vrai ; elle ne m'a pas moins su plaire au-delà de ce que je puis dire. Eh bien, précisément parce que je me trouve dans une position très-indépendante, je suis heureux de me dégager de tout calcul, et de m'assurer, s'il se peut, la main de la plus charmante jeune fille que je connaisse.

Digitized by Google

—Et moi, mon cher Adrien, qui suis ta mère et n'ai que trop l'expérience de la vie, je te déclare que tu fais là un roman impossible, et que si, ce qu'à Dieu ne plaise, tu parvenais à le réaliser, tu irais à la plus triste déconsidération, en regrettant bientôt ton bel avenir à jamais compromis.

—Je ne comprends plus, mère, que tu t'exagères à ce point le prestige de l'argent. Il facilite beaucoup de choses, soit ; mais il ne donne pas la vraie considération. Et quant à mon avenir je ne serais pas fier de ne le devoir qu'à ma bourse. Heureusement j'ai déjà pu montrer que je ne portais pas une épée de parade : elle saura encore me frayer le chemin. Et puis, mère, est-ce que notre fortune a besoin de s'accroître sans mesure ? est-ce qu'elle n'est pas dix fois suffisante pour tout ce qu'on peut raisonnablement souhaiter ? Et qui donc me taxerait de folie parce que j'aurais entouré de ce bien-être une jeune fille d'un mérite vraiment supérieur ? Ah ! si je m'étais follement épris, comme tant d'autres, d'une femme de théâtre, ou même d'une belle fille sans autre valeur que les grâces de sa taille et de sa figure, tu aurais cent fois raison de me prédire des mécomptes et d'amers regrets. Mais c'est ici tout différent ; l'humble jeune fille que je préfère, s'est acquise très-justement déjà une véritable considération ; tout le monde, petits et grands, l'estiment, la respectent et l'aiment ; mes sœurs, mon père et toi-même, ne pouvez vous en passer ; la solidité et l'agrément de son esprit ne sont égalés que par la bonté de son cœur ; tout cela, mère, c'est un de ces rares trésors, je ne dis pas qui valent, mais qui effacent tous les autres ; et l'ayant pu, près de nous, si bien apprécier, je ne crains plus que de n'avoir pas mérité de l'obtenir. Mais je ne me reprocherai pas toujours de lui avoir préféré une dot quelconque, dont je n'ai que faire et que j'ai si peu de mérite à dédaigner.

Plus Adrien justifiait la force de son attachement, et plus croissait l'irritation de sa mère, très-décidée à ne rien entendre et à tout tenter pour ruiner un tel projet. Aussi sans s'inquiéter de répondre aux paroles très-réfléchies de son fils, elle s'écria de l'accent le plus indigné :

—Je vois trop que toutes mes observations seraient inutiles ; aucune raison d'expérience et de bon sens ne touchera ton esprit prévenu, pas plus que l'expression d'un dévouement que tu ne peux méconnaître. Fais donc ce que tu voudras ; foule aux pieds toutes les bienséances ; moi, du moins, j'aurai l'honneur d'avoir jusqu'au bout protesté contre ta folie. Tu ne t'étonneras donc pas que mon consentement te soit refusé ; mais tu n'ignores pas ce que tu as à faire pour y suppléer, au moins légalement.

Adrien frémissait et se faisait les dernières violences pour se maîtriser ; aussi reprit-il d'une voix altérée, mais encore respectueuse :

—Tu dois remarquer, mère, que c'est toi qui as fait appel à ma franchise et sollicité cette confidence dont l'heure ne me semblait pas venue. C'est donc malgré moi que j'ai parlé aujourd'hui, et uniquement pour répondre à la confiance que tu me demandais. Car, très-affermi dans mes

Digitized by Google

sentiments, je ne sais ce que je puis attendre de Mlle Germont qui ignore absolument mes projets. Maintenant tu connais tout et tu me refuses ton approbation ; j'en souffre cruellement ; mais sois tranquille, mère, j'attendrai, en restant fidèle à mes résolutions.

—Ce qui veut dire que tu comptes, un jour, avoir raison des miennes, répliqua Mme Daurival avec emportement ; jamais, entends-tu bien, jamais, je ne consentirai à cet avilissement.

—Mère, s'écria Adrien pâle et tremblant, je suis ton fils et ne veux pas l'oublier ; mais n'oublie pas toi-même, je t'en conjure, que je suis un soldat et que l'honneur est mon idole. Inutile, d'ailleurs, d'insister ; garde tes convictions qui me déchirent ; tu connais les miennes dont je m'honorerai toujours. Tout est dit là-dessus, et....je n'en serai pas moins ton fils dévoué.

Ces derniers mots, dans une telle émotion, étaient méritoires, et seraient allées droit au cœur de Mme Daurival si elle n'avait été dominée par un intraitable orgueil. Néanmoins elle se sentit très-soulagée de n'avoir pas à craindre une rupture qu'elle s'avouait, au fond, avoir trop provoquée. Elle fit un signe de remerciement, et garda le silence comme si elle avait besoin de recueillement et de repos.

Adrien sortit : lui aussi avait à penser sur cette triste explication. Tout y avait été imprévu et il y avait pris une décision irrévocable ! Il ne la regrettait pas, tant s'en faut ; mais il se sentait saisi d'une mortelle inquiétude en songeant à ce que pourrait dire Mlle Germont, si elle apprenait brusquement et ses intentions et le méprisant accueil de sa mère. N'aurait-il pas dû demander un silence absolu sur un secret qu'il ne voulait pas dévoiler ; et ne pourrait-il encore obtenir cette promesse ? Non, il n'avait plus le courage de reprendre un tel sujet avec une mère exaspérée. Peut-être ses sœurs se feraient-elles mieux entendre ? et il n'hésiterait pas à se confier à leur affection presque aussi vive pour Mlle Germont que pour lui-même. Mais, en ce moment, sa mère était trop courroucée et trop engagée par ses véhémentes déclarations, pour qu'on pût lui faire accepter quelque conseil de prudence ou de ménagement. Alors une seule chose s'offrait encore à la pensée d'Adrien comme capable de conjurer les violentes décisions de sa mère, et c'était l'humble douceur de celle qui allait être inévitablement en butte à des affronts immérités. Aurait-on le courage de traiter l'innocente comme une coupable et de lui faire porter la peine d'une préférence qu'elle ne soupçonnait même pas ? Il ne le pouvait croire ; et même sous le charme si puissant de cette douce vision, il en venait à espérer un apaisement soudain, comme un hommage irrésistiblement rendu a l'aimable et candide vertu. Illusion trop riante, qui s'évanouissait bientôt devant la froide réalité ? Et Adrien revenait vite à comprendre qu'il ne devait compter que sur la force et la durée des sentiments qui lui étaient si chers.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

Sommaire de l'Année 1872, en France.

Le relevé suivant des principaux événements, en France, de l'année 1872, sera lu avec intérêt : on oublie trop vite, surtout aujourd'hui, où la question du jour absorbe tellement les esprits, qu'ils ne gardent presque aucun souvenir des discussions de la veille. Il importe pourtant de suivre la marche des choses, d'étudier l'enchaînement des faits. Jugée à une certaine distance, la politique ne fait plus les mêmes illusions.

M. THIERS.

19 janvier.—Le Président de la République donne sa démission. Crise gouvernementale.

5 août.—Il va passer ses vacances à Trouville.

11 septembre.—Visite de M. Thiers à M. Guizot.

14 septembre.—Visite au Hâvre.

18 septembre.—M. Thiers quitte Trouville pour l'Elysée de Paris.

19 octobre.—Rentrée de M. Thiers à Versailles.

19 novembre.—Quoique M. Thiers n'ait pas donné sa démission, comme au 19 janvier, la nouvelle crise gouvernementale n'en est pas moins sérieuse.

LA CHAMBRE.

3 janvier.—Rentrée de la Chambre à Versailles.

9 janvier.—Promulgation de la loi sur les tabacs.

17 janvier.—Séance très-agitée, à cause de l'impôt sur les matières premières que voulait établir M. Thiers.

19 janvier.—Rejet par la Chambre de l'impôt sur les matières premières.—M. Thiers donne sa démission.

20 janvier.—M. Thiers fait connaître sa décision à la Chambre, qui, à l'unanimité moins huit voix, refuse sa démission. M. Thiers la retire alors.

2 février.—Séance orageuse au sujet du retour de l'Assemblée à Paris. La Chambre ayant voté " non !" M. Casimir Perrier donne sa démission le lendemain.—La Chambre vote la dénonciation des traités de commerce.

7 février.—La Chambre décide la poursuite de dix journaux qui l'ont insultée.—Les journaux jugés par le jury furent acquittés.

21 février.—Séance importante, dans laquelle M. V. Lefranc, ministre de l'intérieur, présente une projet de loi emprunté à 1848 et 1849, pour réprimer les attaques contre l'Assemblée et contre les *pouvoirs qu'elle a formés.*

Digitized by Google

26 février.—Rappel à l'ordre de M. Gambetta, qui avait insulté l'Assemblée.

5 mars.—Démission de M. Pouyer-Quertier, survenue à propos de sa déposition dans l'affaire Janvier de la Motte.

11 mars.—Séance très-orageuse. A propos de la loi présentée par M. Victor Lefranc, au sujet des attaques dont pouvait être sujette l'Assemblée. M. le général Changarnier demande pour elles l'*amnistie du dédain*.

12 mars.—Séance des plus orageuses. Protestations contre le vote de la veille.

23 mars.—Promulgation de la loi sur l'*Internationale*.

30 mars.—Vacances.

22 avril.—Rentrée de l'assemblée à Versailles.

1er mai.—La Chambre nommera directement les conseillers d'Etat, ce qui équivaut à un vote de méfiance contre le gouvernement.

21 mai.—M. Rouher prend la parole dans une séance plus qu'agitée, pour répondre à M. d'Audiffret-Pasquier et défendre le dernier cabinet de lEm pire.

20 juin.—Démarche de la droite et du centre droit auprès de M. Thiers, pour l'adjurer de revenir à ses premiers alliés.—Crise ministérielle.

21 juin.—Démission de M. de Larcy.

30 juin.—La crise est latente entre la majorité et l'Exécutif.

1er juillet.—Est présentée à la Chambre la convention passée entre la France et l'Allemagne. Elle fut votée le 6.

—Démission du général Trochu.

—Présentation du projet de la loi sur l'emprunt de 3 milliards, votée le 15 courant.

10 juillet.—Important discours de M. Thiers à propos des impôts.

24 juillet.—Scrutin pour la nomination des conseillers d'Etat. Il dure près d'une semaine.

26 juillet. —Les matières premières sont votées.

27 juillet.—La loi militaire est votée.

29 juillet.—Second discours de M. d'Audiffret-Pasquier, sur les marchés de l'*armement*. Séance des plus passionnées. Contre-partie de celle où le duc avait parlé contre les marchés de l'Empire.

3 août.—La Chambre se sépare.

Commission de permanence.

26 septembre.—Séance dans laquelle il est protesté contre le voyage de M Gambetta.

10 octobre.—M. Thiers vient donner des explications et blâme vivement M. Gambetta.

24 octobre.—Dernière séance de la commission de permanence.

Digitized by Google

11 novembre.—Rentrée de la Chambre. M. Changarnier dépose une interpellation au sujet des voyages de M. Gambetta.

13 novembre.—Lecture du Message de M. Thiers à l'Assemblée nationale.

15 novembre.—Proposition Kerdrel (censure du Message.)

18 novembre.—Séance où vint l'interpellation de M. Changarnier. M. Thiers parla, et le vote qui s'ensuivit amena une crise qui dure encore.

19 novembre.—Nomination de la commission pour la proposition de M. de Kerdrel.

26 novembre.—Séance dans laquelle M. Batbie fait un rapport sur la proposition Kerdrel. La discussion est renvoyée au surlendemain.

28 novembre.—Séance extrêmement orageuse, et dans laquelle M. Dufaure demande, au nom du gouvernement, qu'une commission de Trente membres soit nommée pour délimiter les pouvoirs publics. Vote remis au lendemain.

29 novembre.—Discours de M. Thiers. Le vote est en faveur du gouvernement.

30 novembre.—La majorité de la veille est dispersée par suite du vote survenu contre M. Victor Lefranc, et depuis ce moment, les conservateurs unis n'ont pas éprouvé la moindre faiblesse. A la suite de ce vote, M. Lefranc donne sa démission.

5 décembre.—Nomination dans les bureaux de la commission des Trente, chargée de proposer des réformes constitutionnelles.

9 décembre.—Le centre gauche présente un projet de réformes constitutionnelles.

11 décembre,—Séance dans laquelle M. Lambert Sainte-Croix demande que l'on mette à l'ordre la discussion des pétitions demandant la dissolution de l'Assemblée. Furieuse apostrophe de M. Gambetta.

14 décembre.—Séance la plus mémorable de l'année, à propos des pétitions de dissolution, suivie d'une séance de nuit où fut prononcé un discours de M. Dufaure, plein de promesses pour les vrais conservateurs.

16 décembre.—M. Thiers, reçu dans le sein de la commission des Trente, y prononce un discours.

20 décembre.—Fin du vote du budget de 1873.

21 décembre.—Séance de clôture. L'Assemblée reprendra ses travaux le 6 janvier.

FAITS POLITIQUES.

2 janvier.—M. Gambetta ayant profité des vacances pour voyager dans le Midi, rentre par Marseille.

3 janvier.—Importante réunion parlementaire et fusionniste chez M. le vicomte de Meaux à Versailles. Réunion dans laquelle M. de Falloux porta la parole au nom des orléanistes, sans résultat.

Digitized by Google

9 janvier.—Reprise des relations diplomatiques normales entre la France et la Prusse. M. d'Arnim présente à M. Thiers ses lettres de créance.

11 janvier.—Dans la soirée, troubles à Montpellier par suite de la présence dans cette ville du général de Cathelineau.

12 janvier.—Suite des scènes de la veille. M. de Cathelineau est insulté.

19 janvier.—M. Rouher pose sa candidature en Corse.

21 janvier.—Le prince Orlow, ambassadeur de Russie, présente ses lettres de créance à M. Thiers.

22 janvier.—Le prince Napoléon est élu conseiller général en Corse.

25 janvier.—Manifeste du Comte de Chambord.

31 janvier.—Saisie de poudreries clandestines considérables à Lyon.

3 février.—Démission de M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur.

6 février.—M. Casimir Périer est remplacé à l'intérieur par M. Victor Lefranc, lequel est remplacé au commerce par M. de Goulard.

14 février.—Signature de la convention postale entre la France et l'Allemagne.

20 février.—Le Comte de Chambord s'étant rendu à Anvers, y est le sujet d'une manifestation de la part de quelques tapageurs. Plusieurs de ses intimes accourent à ses côtés. C'est là qu'une députation de Lille de 300 personnes lui remet un étendard.

22 février.—Lettre de M. Barthélemy-Saint-Hilaire, disant que M. Thiers "maintiendrait intact le dépôt de la République." L'attention fut de ce jour éveillée sur la correspondance du secrétaire de M. Thiers.

15 mars.—Le duc d'Aumale et le prince de Joinville, bénéficiant d'un décret du gouvernement du 4 septembre, reprennent leurs grades, l'un de général de division, le second d'amiral.

20 mars.—Troubles à l'Ecole de médecine, au sujet d'une accusation portée contre M. Dolbeau, d'avoir livré des malades fédérés. L'Ecolle est fermée jusqu'au 15 avril.

6 avril.—Voyage de M. Gambetta.—Discours d'Angers.

15 avril.—Suite de ce voyage : à Brest, et le lendemain au Hâvre.

18 avril.—L'insurrection carliste en Espagne nécessite des mesures de précaution sur les frontières pyrénéennes.

20 avril.—Discours de M. Guizot au temple de l'Oratoire sur l'avenir du pays.

23 avril.—M. Teisserenc de Bort est appelé au ministère du commerce.

3 mai.—Manœuvres radicales pour des manifestations tendant à la dissolution de la Chambre.

20 mai.—Les carlistes espagnols pris sur le territoire français sont internés au Mans.

Digitized by Google

24 juin.—Grand banquet pour l'anniversaire de Hoche.—Discours de M. Gambetta.

14 juillet.—Plusieurs banquets ont été célébrés au sujet de la date anniversaire de la Bastille. Le principal d'entre eux eut lieu à la Ferté-sous-Jouare, où M. Gambetta prononça un discours.

20 juillet.—Tentative d'assassinat sur Amédée, roi d'Espagne.

27 juillet.—Ouverture de l'emprunt. On demandait 3 milliards, on en offrit 41 au gouvernement.

3 août.—Manifeste de la gauche.

4 août.—Entrevue de Salzbourg entre les empereurs d'Allemagne et d'Autriche.

5 août.—Villégiature de M. Thiers à Trouville dans le chalet Cordier.

— M. de Kératry donne sa démission de préfet des Bouches-du-Rhône et entre au journal le *Soir*.

7 août.—Incident de M. Vogué, à Constantinople.

15 août.—Incident à Trouville : on a crié : " A bas Thiers !" Inculpés : MM. de Vallon et Errazu.

3 septembre.—Manifestation grôléenne, à Lyon, contre la rentrée dans le droit commun des écoles congréganistes ; on fut obligé de charger les chassepots devant la foule, qui voulait mettre les frères en pièces.

4 septembre.—Malgré la défense expresse du ministre de l'intérieur contre toute manifestation, les radicaux se sont agités en plusieurs endroits. —Drapeaux à Lyon,—banquets intimes à Paris,— quelques journaux paraissent encadrés de noir, par contre.

5 septembre.— Conférences des trois empereurs :—Russie, Autriche, Allemagne,—à Berlin, tandis que l'Internationale ouvrait son congrès annuel à La Haye.

14 septembre.—Sentence du tribunal arbitral de Genève dans l'*Alabama*, débat pendant entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

—Arrestation de M. About, à Saverne, par les autorités prussiennes. Il est relâché le 21.

18 septembre.—M. Gambetta, en voyage, fait un discours à Saint-Etienne.—Le 22, il parlait à Chambéry.

22 septembre.—Les banquets démocratiques avaient été interdits pour cette date comme pour celle du 4 septembre. Il y eut cependant quelques contrevenants.

25 septembre.—L'armée prussiene se livre à ses grandes manœuvres annuelles dans les plaines de Châlons.

27 septembre.—Discours de M. Gambetta à Grenoble ; cinq officiers qui y assistaient furent punis.

30 septembre.—Date qui marquait la fin des délais pour l'option des Alsaciens-Lorrains.

Digitized by Google

9 octobre.—Séance orageuse au conseil général de la Seine, et blâme infligé à M. Bonvalet pour certaines façons d'agir jugées douteuses.

12 octobre. —Expulsion de France du prince Napoléon, qui se trouvait chez M. Maurice Richard, à Millemont. Le 15, M. Richard protestait contre la violation de son domicile.

15 octobre.—L'armée prussienne d'occupation évacue Saint-Dizier, mais le mouvement ne se continue que le 4 novembre.

— Lettre du Comte de Chambord à M. de La Rochette, député.—Manifeste.

4 novembre.—Evacuation de la Marne et de la Haute-Marne, commencée par Reims. Après vingt-six mois d'occupation, cette ville est enfin libre.

— Server pacha, le nouvel ambassadeur de la Porte, présente ses lettres de créance.

— On apprend, en France, la réélection du général Grant à la présidence des Etats-Unis.

17 novembre.—Des prières publiques, décrétées par l'Assemblée nationale, ont lieu par toute la France.

1er décembre.—Démission de M. Victor Lefranc, ministre de l'intérieur.

2 décembre.—Recrudescence dans les manœuvres de la campagne dissolutionniste par les radicaux contre l'Assemblée.

7 décembre.—M. de Goulard est nommé à l'Intérieur, et M. Say aux Finances. Ce dernier est remplacé à la préfecture de la Seine par M. Calmon.

9 décembre.—On saisit dans les débits de vin les pétitions envoyées par les soins du *Siècle*.

11 décembre.—Manifeste de l'Union républicaine, attribué à M. L. Blanc.

23 décembre.—Curieuse protestation du consul général de Honduras à Paris contre une soi disant émission d'emprunt par ce gouvernement.

Digitized by Google

L'ancien préfet de Lourdes, M. Massy.

M. le baron Massy, ancien préfet des Hautes-Pyrénées, après avoir, vers 1859, accumulé tous les obstacles contre l'établissement du culte à Notre-Dame-de Lourdes; après avoir nié les récits de Bernadette qu'il s'obstinait à présenter comme idiote et hallucinée; après avoir en un mot froissé et irrité les populations croyantes et pieuses de toute cette contrée, fut envoyé à Grenoble comme préfet de l'Isère. Il n'était plus possible à Tarbes, et il y avait eu unanimité dans le département pour réclamer à l'Empereur le changement de ce fonctionnaire.

Nous l'avons vu plus tard, ajoute le journal dont nous avons emprunté ces quelques lignes, à Grenoble, ce fonctionnaire pou ami des Notre-Dame, mais qui heureusement ne pouvait plus rien contre la Salette, et force était de bien se tenir. Toutefois, ce dont nous avons été témoin prouve, évidemment, le danger qu'il y a à faire échec aux choses saintes.

M. Massy est mort subitement une nuit, à l'issue d'un grand diner qu'il avait donné à l'hôtel de la Préfecture, et où il avait dit tout haut, trop haut sans doute, que Notre-Dame de Lourdes n'était qu'une triste reproduction de la Salette. Quelque temps après, Mme la baronne Massy fit une chute aux suites de laquelle elle succomba; enfin, Mlle Massy, leur fille, jeune personne de nix-neuf ans, s'étrangla avec un petit os, en mangeant de la volaille froide.

Ces trois morts accidentelles et consécutives sont au moins singulières.

LE NOUVEL AN.

Nous nous proposions de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'année qui vient de s'écouler, pour montrer dans quelle situation elle laisse l'Eglise et quel avenir elle lui a préparé. L'allocution prononcée par le Souverain-Pontife dans le consistoire du 23 décembre nous dispense de ce soin. Le représentant de Jésus-Christ nous y montre la persécution s'étendant partout dans cette Europe que le christianisme avait faite si prospère et si grande. Ce n'est pas, il est vrai, la persécution brutale et sanglante des empereurs paiens des premiers siècles de l'Eglise, mais la persécution hypocrite et savante de Julien l'apostat; une persécution qui ne prive pas les chrétiens de la vie, mais qui les dépouille de leur liberté. L'Eglise en triomphera, sans aucun doute, comme elle a triomphé de toutes les persécutions précédentes; elle en triomphera par la grâce du Sauveur du monde, qui ne saurait jamais faire défaut, et par l'énergique résistance de ses enfants.

Digitized by Google

Allocution de notre très Saint Père le pape Pie IX,

addressee aux cardinaux de la sainte Eglise romaine, le 23 décembre 1872, dans le palais du Vatican.

VENERABLE FRERES,

Le Dieu juste et plein de miséricorde, dont les jugements sont impénétrables et les voies insondables, continue de permettre que ce Siége apostolique et avec lui l'Eglise tout entière gémissent sous le coup des ravages d'une longue et cruelle persécution. Non-seulement rien n'est changé dans la situation qui nous est faite à Nous et à vous par l'occupation de Nos provinces, mais cette situation s'est aggravée tous les jours, surtout depuis que cette auguste ville de Rome a été, il y a déjà plus de deux ans, soustraite à Notre gouvernement paternel.

Or, une expérience constante a prouvé combien, au commencement de cette persécution soulevée par les manœuvres de sectes impies, continuée depuis et aggravée par leurs disciples devenus maîtres du pouvoir, Nous avions raison, lorsqu'à plusieurs reprises, soit dans Nos allocutions, soit dans Nos Lettres apostoliques, Nous affirmions hautement que l'ardeur avec laquelle on combattait les droits suprêmes de Notre souveraineté temporelle n'avait qu'un but : frayer le chemin pour abolir, si c'était possible, le pouvoir spirituel dont les successeurs de Pierre sont investis, et détruire, avec l'Eglise catholique, le nom même de Jésus-Christ, qui vit et règne en elle. La preuve en a été maintes fois et clairement fournie par les attentats du gouvernement subalpin, mais surtout par ces lois iniques au moyen desquelles, d'une part, les clercs ont été arrachés aux autels, dépouillés de leur immunité et soumis au service militaire, d'autre part les évêques ont été dépossédés de la charge qui les établit instituteurs de la jeunesse, et en certains endroits ont même vu leurs séminaires enlevés de leurs mains.

Bien plus, Nous avons aujourd'hui une preuve encore plus éclatante de ces desseins pervers. Car, dans cette ville, sous nos yeux, après avoir troublé ou même violemment expulsé de leur propre habitation plusieurs congrégations religieuses, après avoir chargé les biens de l'Eglise d'impôts écrasants, et les avoir soumis au caprice de l'autorité civile, voici qu'on présente au Corps législatif, comme ils disent, une loi toute semblable à celle qui a été successivement appliquée dans les autres parties de l'Italie, nonobstant les déclarations que Nous avons faites, et les graves condamnations que Nous avons portées ; et cela, de façon à amener l'extinction des congrégations religieuses dans ce centre de l'Eglise catholique, la confiscation des biens de l'Eglise, et leur mise aux enchères au profit du Trésor.

Digitized by Google

Or, une telle loi, si tant est que l'on puisse honnêtement donner ce nom à une entreprise que réprouvent également le droit naturel, le droit divin et le droit social, apparaît plus inique encore et plus funeste à Rome et aux provinces circonvoisines. En effet, elle blesse plus vivement et plus profondément le droit en s'attaquant aux possessions de l'Eglise universelle : elle cherche à tarir dans sa source la vraie civilisation, cette civilisation que les congrégations religieuses, au prix d'un labeur sans égal et avec une constance et une magnanimité sans exemple, ont non-seulement développée et perfectionnée dans nos contrées, mais qu'elles ont portée et qu'elles portent tous les jours aux nations étrangères et même parmi les sauvages, sans que ni difficultés, ni tracas, ni chagrins, ni même le péril de mort puissent les en détourner; enfin, cette loi viole plus spécialement encore les droits et les obligations de Notre apostolat, car le jour où les congrégations religieuses seront détruites ou presque anéanties, le jour où le clergé séculier sera réduit à rien par suite de la misère qu'on lui impose et de la conscription à laquelle on le soumet, non-seulement il manquera ici comme ailleurs, de prêtres pour rompre aux fidèles le pain de la parole de Dieu, pour administrer les sacrements, pour instruire la jeunesse et la prémunir contre les embûches qu'on lui dresse journellement, mais le Pontife Romain sera lui-même privé des secours dont il a si grand besoin, comme maître et pasteur universel, pour le gouvernement de toute l'Eglise ; l'Eglise romaine, à son tour, sera dépouillée de ses biens assemblés ici et constitués dans ce centre d'unité, plus encore par les largesses des catholiques du monde entier que par les donations de Nos prédécesseurs. Et ainsi, les ressources qui avaient été fondées pour l'usage et l'accroissement de l'Eglise universelle deviendront un trésor d'impiété aux mains de ses ennemis.

C'est pourquoi, aussitôt que nous eûmes appris qu'un des ministres du gouvernement subalpin avait saisi le Corps législatif du projet qu'il avait dessein de lui soumettre à ce sujet, Nous en dénonçâmes le caractère monstreux, dans Notre lettre du 16 juin de la présente année adressée à Notre cardinal secrétaire d'Etat, et par cette lettre Nous lui mandâmes de faire connaître ce nouveau péril et les autres persécutions que Nous souffrons aux représentants des puissances près de ce Saint-Siége. Mais, puisque cette loi dont on Nous menaçait alors vient d'être présentée, la charge de Notre apostolat exige impérieusement que Nous renouvelions, devant vous et à la face de l'Eglise universelle, nos protestations antérieures, et c'est ce que Nous faisons ici.

En conséquence, au nom de Jésus-Christ, dont Nous sommes le représentant sur la terre, Nous chargeons de Notre exécration ce monstreux attentat ; en vertu de l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, et par Notre autorité, Nous condamnons ce projet, ainsi que toute proposition de loi par laquelle on s'arrogerait le pouvoir de tourmenter, de persécu-

Digitized by Google

ter, d'amoindrir ou de supprimer les congrégations religieuses à Rome et dans les provinces circonvoisines, ou d'y priver l'Eglise de ses biens, en les attribuant au fisc ou les affectant à tout autre usage. C'est pourquoi Nous déclarons nul dès à présent tout ce qui pourrait être fait contre les droits et le patrimoine de l'Eglise ; Nous déclarons de même nulle et sans valeur toute acquisition, à quelque titre que ce soit, des biens ainsi volés, et que le Siége apostolique ne cessera jamais de revendiquer. Quant aux auteurs et aux fauteurs de ces lois, qu'ils se souviennent des censures et des peines spirituelles que les constitutions apostoliques infligent *ipso facto* à tous les usurpateurs des droits de l'Eglise, et que, prenant pitié de leur âme chargée de ces chaînes spirituelles, ils cessent d'accumuler sur eux les trésors de la colère divine pour le jour où Dieu manifestera les décrets de sa justice irritée.

Mais la douleur profonde dont Nous accablent ces iniquités et tant d'autres infligées partout à l'Eglise en Italie, se trouve encore aggravée par les cruelles persécutions dont elle est l'objet en d'autres pays, surtout dans le nouvel empire d'Allemagne, où, non-seulement par de sourdes manœuvres, mais par force ouverte, l'on travaille à la détruire de fond en comble. En effet, on voit là des hommes qui, bien loin de pratiquer notre sainte religion, ne la connaissent même pas, et qui, néanmoins, s'attribuent le pouvoir de fixer les dogmes et les droits de l'Eglise catholique. Bien plus, au moment même où ils la persécutent le plus durement, ils n'hésitent pas à proclamer impudemment qu'ils ne lui font aucun tort. Enfin, joignant à l'injustice la calomnie et la dérision, ils n'ont pas honte de rapporter aux catholiques la cause de cette persécution, parce que les évêques, le clergé et tout le peuple fidèle refusent de sacrifier aux lois et à l'arbitraire du gouvernement civil les saintes lois de Dieu et de son Eglise, et parce qu'ils refusent de trahir les devoirs que la religion leur impose. Plaise à Dieu, qu'instruits par une longue expérience, les pouvoirs publics apprennent enfin que, parmi leurs sujets, personne n'est plus soucieux que les catholiques de rendre à César ce qui est à César, précisément parce qu'ils s'étudient religieusement à rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

Après l'empire d'Allemagne, quelques cantons de la fédération helvétique semblent être entrés dans la même voie ; là aussi, l'autorité civile se mêle de décider des dogmes de la foi catholique, favorise les apostats et interdit aux évêques l'exercice de leur autorité. C'est ainsi que le gouvernement de Genève, bien qu'un pacte solennel lui fît un devoir de garder et de protéger sur son territoire la religion catholique, non content d'avoir, dans les années précédentes, publié des lois contraires à l'autorité et à la liberté de l'Eglise, vient de supprimer les écoles catholiques ; puis il a chassé certaines congrégations religieuses et a ôté aux autres le droit d'enseigner, qui est la raison propre de leur institut ; enfin, tout récemment, il

Digitized by Google

a tenté d'abolir l'autorité légitime qu'exerce depuis plusieurs années dans ce canton notre vénérable F. Gaspard, évêque d'Hébron, et il l'a dépouillé de son bénéfice paroissial ; bien plus, ce gouvernement en est arrivé à ce point que, par un appel public, il a invité et excité les citoyens à bouleverser, selon les idées schismatiques, la constitution de l'Eglise.

Dans la catholique Espagne, les souffrances que le pouvoir civil inflige à l'Eglise ne sont pas moins graves. En effet, Nous avons appris que l'on a présenté récemment et que déjà le Corps législatif a voté une loi sur la dotation du clergé, par laquelle non-seulement on viole les pactes solennellement conclus, mais on foule aux pieds toutes règles de justice et de droit. Aussi, cette loi, qui a pour but d'aggraver la misère du clergé, de l'asservir, d'accroître et de rendre plus aigus les maux dont le gouvernement, par une série d'actes déplorables, a accablé cet illustre pays au détriment de la foi et de la discipline ecclésiastique, cette loi, disons-Nous, a-t-elle soulevé les très-fermes et très-justes réclamations de Nos vénérables frères les évêques d'Espagne. Et Nous aussi, en ce moment, Nous élevons contre elle Nos solennelles protestations.

Il faudrait signaler des choses plus tristes encore à propos de cette petite mais impudente poignée d'Arméniens schismatiques qui, particulièrement à Constantinople, s'efforcent par violence et à force de ruse et d'audace, d'opprimer le nombre bien plus considérable de ceux qui sont demeurés constants dans leur devoir et dans la foi. Sous le faux nom de catholiques, ils s'obstinent dans leur révolte contre notre autorité suprême, et leur patriarche légitime, qu'ils sont venus à bout de faire expulser et qui a dû chercher un refuge près de Nous. Grâce à leur perfide astuce, ils ont su gagner les faveurs du pouvoir civil, de telle sorte que, malgré le zèle et le soin de Notre légat extraordinaire, envoyé à Constantinople pour traiter de ces affaires, malgré la lettre que Nous avons Nous-même écrite au Sérénissime empereur de Turquie, ils ont, par la force des armes, envahi et consacré à leur usage quelques-unes des églises catholiques, y ont tenu leur conciliabule et ont élu un patriarche schismatique ; enfin, ils sont parvenus à priver les catholiques des immunités que les traités publics leur avaient assurés jusqu'à présent. Du reste, si ces rebelles continuent à mépriser ces justes remontrances, Nous serons bientôt contraint de traiter plus au long de ces vexations, que Nous avons signalées brièvement jusqu'ici.

Cependant, parmi tant de motifs de tristesse, Nous sommes heureux, Vénérables Frères, de pouvoir Nous consoler et Nous fortifier avec vous au spectacle de la constance admirable et du vaillant labeur des évêques catholiques dans les pays que nous venons de citer et dans tous les autres. Partout, les prélats ayant ceint la vérité et s'étant couverts de la justice comme d'un bouclier, fermement attachés à cette chaire de Pierre, ne se laissent effrayer par aucun péril, ni rebuter par aucune épreuve. Séparé-

Digitized by Google

ment ou conjointement, par leur parole, par leurs écrits, par leurs pétitions par leurs lettres pastorales, ils ne cessent, en union avec leur clergé et leur peuple fidèle, de combattre fermement et courageusement pour les droits sacrés de l'Eglise et du Saint-Siége ; ils s'opposent aux injustes violences des impies, ils réfutent leurs calomnies, déjouent leurs piéges et brisent leur audace ; à tous ils montrent la lumière de la vérité ; ils affermissent les bons ; de toutes parts ils font face, par la force compacte de leur union, aux attaques pressantes de l'ennemi, et ils Nous apportent à nous et à l'Eglise affligée de tant de maux, la consolation, la joie et un puissant secours. Nul doute que ces efforts seront encore plus efficaces, si l'on prend soin de resserrer chaque jour et de fortifier ces liens de la foi et de la charité qui unissent les esprits et les cœurs. Pour obtenir ce résultat, il n'est personne qui ne juge opportun que les métropolitains se concertent avec leurs suffragants, de la meilleure façon qu'il se pourra faire, selon les circonstances, et décident ensemble les moyens de s'unir et de se confirmer dans le même jugement, afin de se préparer plus efficacement par un effort unanime au difficile combat qu'ils ont à soutenir contre les assauts de l'impiété.

Le Seigneur, Vénérables Frères, nous a visités dans sa colère et il nous a frappés de son glaive dur, grand et fort : la fumée monte au souffle de sa fureur et le feu a jailli de sa face. Mais s'exercera-t-il toujours contre nous et refusera-t-il de nous montrer un visage moins irrité ? Loin de nous une telle pensée. Non, le Seigneur n'oublie pas d'avoir pitié, et sa colère n'arrêtera pas toujours ses miséricordes ; car il est inépuisable à pardonner et il se montre propice à ceux qui l'invoquent dans la vérité. C'est pourquoi il répandra sur nous les trésors de sa miséricorde.

Appliquons-nous donc, en ce moment favorable de la venue du Seigneur, à apaiser sa colère divine. Revenant à une vie nouvelle, courons humblement au-devant du Roi pacifique qui doit bientôt venir pour annoncer la paix aux hommes de bonne volonté. Que le Dieu juste et plein de miséricorde qui a voulu, dans ses desseins secrets, Nous réserver pour voir l'affliction de Notre peuple et les malheurs de la Ville sainte, qui a voulu que Nous soyons à Rome quand elle est livrée aux mains de ces ennemis, que ce Dieu incline vers Nous son oreille et qu'il nous entende, qu'il ouvre les yeux et qu'il voie Notre désolation et la désolation de la ville sur laquelle Nous avons invoqué son saint nom.

— Dans le Consistoire où a été prononcée cette allocution, le Saint-Père a pourvu à un certain nombre de sièges vacants.

— Le Saint-Père, après la lecture de son admirable Allocution et la provision des églises, se rendit dans la salle du trône et y reçut les hommages des évêques nouvellement élus qui se trouvaient présents à Rome. Il leur adressa un court mais très-attendrissant discours, sur les nouveaux devoirs qu'ils auraient à remplir, en les assurant qu'il ne cesserait jamais

Digitized by Google

de prier le Tout-Puissant pour eux. Il dit qu'il savait qu'ils allaient se trouver au milieu de loups cherchant par tous les moyens que peut suggérer la malice de l'enfer d'arracher les brebis à l'unité de l'Eglise. Il leur recommanda de nourrir dans le cœur de leurs ouailles le respect et l'amour pour le Saint-Siége et de ne jamais permettre que ce grand lien de l'union qui fait, même en ces temps pervers, la force de l'Eglise, vînt à se briser, grâce aux artifices des ennemis du nom chrétien.

" Le 22, au matin, les anciens employés des ministères de l'intérieur du commerce et des finances, se sont rendus au Vatican afin de présenter au Saint-Père, à l'approche de la Noël, l'expression de leurs souhaits de bonnes fêtes, selon l'usage romain. S. Em. le cardinal Berardi, Mgr. Negroni et M. l'avocat Tongiorgi, anciens chefs des ministères sus-mentionnés, étaient à la tête de leurs employés. L'immense salle ducale était remplie de plusieurs milliers de personnes ; aussi les acclamations qui ont salué Sa Sainteté à son entrée dans la salle ont-elles retenti longtemps : " Vive Pie IX, notre Père et notre Souverain !" s'écriait-on de toutes parts. C'était comme un sublime témoignage de dévouement, que les fidèles employés de Pie IX apportaient aux pieds de l'auguste prisonnier. Cependant, le Saint-Père ayant pris place sur son trône, M. l'avocat Tongiorgi a lu, au nom de tous, une adresse dans laquelle il a rappelé dans d'émouvantes paroles les bienfaits dont le Souverain-Pontife n'a cessé de combler ses employés demeurés fidèles. Les mouvements d'assentiment plusieurs fois répétés par l'assistance, prouvaient bien que l'orateur était l'interprète des sentiments d'admiration et de reconnaissance qui animaient tous les cœurs.

Le Saint-Père, visiblement ému en présence de ce magnifique témoignage de fidélité et de dévouement de la part de ses employés, a répondu en ces termes :

" Bien qu'on ne puisse moins faire que de puiser de grandes consolations dans les paroles que je viens d'entendre et dans les événements auxquels on vient de faire allusion, Nous ne pouvons pas néanmoins Nous cacher la situation difficile où la société se trouve placée en ce moment. Dieu voit tant de belles œuvres, et cependant il semble encore courroucé contre nous.

" On pourrait dire que comme le Tout-Puissant se sert de toutes les créatures, même des animaux, pour punir les péchés des hommes, il veut se servir à cette époque (heureuse si on considère tout ce que vous venez de dire, très malheureuse si on examine les actions et les projets des impies), on pourrait dire, je le répète, qu'il a ordonné à certains éléments de se déchaîner contre l'homme pour le châtier et lui donner de tels signes de sa puissance, qu'ils viennent le rappeler, s'il est possible, à l'exercice de ses devoirs.

Digitized by Google

" Je dis, et je le dis publiquement, que l'on peut rappeler à l'heure où nous sommes que : *ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum*, oui, que toutes ces créatures inanimées écoutent la voix de Dieu : *audiunt verbum Domini.*

" On ne saurait nier que depuis le 20 septembre *fatal* (et cette appellation de *fatal* convient véritablement à cette date), les éléments ont obéi à la main de Dieu, et qu'il s'en est servi non plus comme un tendre père, mais comme un juge sévère. Des villes dévorées par les flammes en Amérique ; des ouragans sur toute la face de la terre, le feu qui sort des volcans, et celui que les impies allument dans leurs deseins perfides de destruction : tous ces fléaux détruisent les villes et dévorent les produits de la terre.

" Oui, Dieu se montre irrité partout. Les ouragans dévastaient naguère la Sicile ; nous les avons vus parcourir les côtes de l'Allemagne, et tout ne semble pas encore fini en ce moment même. Il n'y a pas longtemps, ces mêmes instruments des justices de Dieu se montraient en France, en Angleterre, partout. Le Tout-Puissant par ces fléaux semble dire aux hommes d'Etat : Rappelez-vous qu'il y a un Dieu, et qu'il vous défend de conduire la société dans les précipices où vous voulez l'entraîner ; rappelez-vous que si ces éléments obéissent à ma voix, vous avez un devoir bien plus grand encore de l'écouter et de lui prêter obéissance.

" Nous voici à la fête de la nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et Dieu lui-même se plaint par la voix d'un prophète en ces termes: *Cognovit bos posesssorem suum et asinus præsepe Domini sui.* Ces juifs qui écrivent des blasphèmes et des turpitudes dans les journaux ne connaissent pas Dieu : ces bœufs qui se croient forts parce qu'ils portent les cornes, symbole de la force, ne connaissaient pas Dieu. Non ! ils ne le connaissent point. Mais il viendra le jour, le très-redoutable jour des vengeances divines, et alors ils devront bien rendre compte des iniquités qu'ils ont accomplies en ces dernières années.

" Pour ce qui nous regarde nous-mêmes, que devons-nous dire, mes enfants ? Nous devons dire qu'il est nécessaire de plier la tête et nous soumettre de cœur et d'esprit à la volonté de Dieu. Bénissons toujours son nom, lors même qu'il n'écoute pas toutes nos prières. Et savez-vous pourquoi il ne nous écoute pas? Saint Augustin nous l'apprend: *Omnis malus aut ideo vivit ut corrigatur ; aut ideo vivit ut per illum bonus exerceatur.* Puisque les méchants ne veulent point se corriger, Dieu veut que les bons s'exercent dans la vertu pour mériter des faveurs plus grandes, des grâces plus signalées. Et qui est-ce qui pourra se dire sans péché ? Qui est-ce qui n'aura pas quelque dette envers la justice divine ! Voilà donc le cas des *boni exercentur ;* il faut qu'ils puissent laver leurs souillures pour pouvoir paraître devant Dieu.

" En attendant, les prières continuent, les pèlerinages se multiplient ;

Digitized by Google

nous avons le spectacle de la fermeté des ecclésiastiques qui soutiennent les attaques de l'ennemi ; nous avons le grand spectacle de l'union et de l'intrépidité de l'Episcopat, si glorieux dans l'accomplissement de tous ses devoirs. La miséricorde de Dieu ne peut nous faire défaut.

" Prions-le donc pour que ce spectacle de fermeté se soutienne toujours! Prions-le pour que nous-mêmes soyons toujours dignes de sa miséricorde. Demandons-lui la grâce de mettre un frein à notre langue afin de ne pas nous répandre en lamentations, et celle de nous rappeler toujours nos dettes envers la justice divine.

" Je vous bénis donc afin que vous puissiez obtenir de Dieu une prompte délivrance des maux dont nous sommes entourés. Puissent le bœuf et l'âne reconnaitre bientôt le Dieu puissant des armées! Prions que le moment arrive bientôt où Dieu manifeste tous les moyens qui sont en son pouvoir pour calmer la tempête et ramener la tranquillité, l'ordre et la paix dans le monde entier ; car on peut bien dire que toute la terre est en proie à l'esprit de désordre, et qu'il y a partout nécessité de la main de Dieu ; celle des hommes ne suffit plus à nous rendre la paix.

" J'élève donc ma main au ciel et je vous bénis, ô mes enfants ! Je vous bénis, les larmes aux yeux. Puisse Dieu, en voyant les larmes sur les yeux de son Vicaire, donner à une bénédiction la même vigueur que si elle venait de son bras puissant ! Puisse-t-il avoir pitié de nous, et mettre un terme à tant de turpitudes, de malheurs et de désordres ! Je vous bénis dans vos familles, afin qu'unis dans vos foyers vous puissiez vous unir à mes prières, pour que Dieu accélère l'heure de ses miséricordes. Je vous bénis afin que vous soyez toujours fermes et constants (quels que soient les événements futurs) dans votre foi et dans l'obéissance au Saint-Siége. Je vous bénis pour l'heure de votre mort, afin que vous soyez dignes d'aller bénir Dieu dans tous les siècles.

" *Benedictio Dei.*"

—On lit dans le même *Journal de Florence :*

" Il est bien consolant d'assister aux magnifiques témoignages de dévouement que le Souverain-Pontife a reçus de toutes parts à l'occasion des fêtes de Noël. Grand nombre de bons Romains comme aussi d'étrangers qui passent ici la saison d'hiver se sont rendus au Vatican pour présenter au Saint-Père l'expression des meilleurs souhaits pour l'avenir. Les audiences publiques et privées se sont succédé en si grand nombre que nous nous bornerons à mentionner les principales, d'autant plus que l'affluence des visiteurs n'a permis à Sa Sainteté que des entretiens familiers avec ses visiteurs.

" Le Collége des cardinaux a présenté l'avant-veille de Noël ses félicitations au Saint-Père.

" Le 24, Sa Sainteté a reçu en audience privée les élèves du collége américain du Nord. Un ecclésiastique qui accompagnait les jeunes sémi-

Digitized by Google

naristes a offert au Saint-Père, au nom de S. G. Mgr Williams, évêque de Boston, la somme de 28,000 fr. recueillie, à titre de denier de saint Pierre, parmi les fidèles de ce diocèse.

" Le même jour, Sa Sainteté a reçu dans la salle du Consistoire les souhaits de bonnes fêtes et de bonne année d'un nombre considérable de familles étrangères. Après avoir fait le tour de la salle, permettant aux visiteurs de lui baiser l'anneau pastoral, le Saint-Père a adressé à tous de touchantes paroles, en français, relatives à la fête de la Nativité du Sauveur.

—Les offrandes de toute espèce envoyées au Saint-Père à l'occasion des fêtes de Noël ont aussi témoigné de l'attachement des catholiques envers leur bien-aimé Père et Souverain. Mais ce que Pie IX reçoit d'une main, il le distribue de l'autre aux membres souffrants du Christ. Nous n'en citerons qu'un exemple : En nous rendant ce matin au Vatican, nous avons rencontré Pietro, surnommé le pauvre du Pape à cause des aumônes qu'il reçoit de Sa Sainteté ; il traversait tout joyeux la cour Saint-Damas, deux chapons à la main :" " C'est le Saint-Père qui m'a fait ce cadeau," s'est-il écrié en voyant que nous allions l'aborder, et s'il s'est éloigné tout ému et joyeux.

Mardi, 24 décembre 1872.

Ce matin une partie du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siége a présenté à Sa Sainteté les félicitations et les souhaits de bonne année. La légation française était représentée par M. de Cambefort, chargé d'affaires, et par M. Deshorties de Beaulieu, consul du France. L'absence de M. le comte de Bourgoing était justifiée par la démission qu'il vient de présenter de ses fonctions.

Cette démission, qui honore grandement la fermeté de l'illustre représentant français dans l'accomplissement de son devoir, a été motivée par l'ordre qui lui est venu de Versailles d'envoyer l'équipage de l'*Orenoque* au Quirinal, afin de présenter officiellement à Victor-Emmanuel l'humble hommage de leurs félicitations.

—Après la réception du Corps diplomatique, Sa Sainteté a admis en audience particulière le prince et la princesse de Furstenberg.

Le jour de saint Jean, fête du patron de Sa Sainteté, les visites de cardinaux, de prélats, de princes romains et de sociétés catholiques se sont succédé au Vatican. La veille, le Pape avait reçu les hommages de dévotion filiale et de dévouement de sa garde noble. Ce jour-là, il a admis dans la salle consistoriale 300 officiers de son armée.

L'audience a été solennelle : Pie IX était sur son trône, ayant à ses côtés dix cardinaux, ses ministres et tous les prélats de la cour. Après s'être prosterné aux pieds de Sa Sainteté, M. le général Kanzler, ministre des armes, a présenté l'adresse dont voici la traduction :

Digitized by Google

" Très Saint-Père,

" Cette année encore, Dieu nous accorde l'honneur et la consolation de nous unir en bon nombre autour du trône pontifical pour présenter à Votre Béatitude les souhaits respectueux et fervents de félicité, ainsi que les protestations d'une gratitude et d'une fidélité qu'aucune circonstance ne saurait affaiblir.

" Nos frères d'armes, épars à cette heure en des pays lointains, s'associent à nous par leurs adresses.

" Saint-Père, la situation politique n'a fait qu'empirer depuis le 20 Septembre, et du même pas s'avance contre l'Eglise catholique la persécution de nos modernes tyranneaux, lesquels, sous le masque du libéralisme, imitent les anciens païens en ce qu'ils avaient de moins imitable. Et comme si ce n'était point assez, le spectre sombre et menaçant de la question sociale se montre devant nous.

" L'Eglise, avec ses préceptes d'amour et de charité envers le prochain, peut, si on l'écoute, adoucir les souffrances des classes ouvrières et pauvres sans blesser les droits des classes élevées. Que si la génération actuelle, cependant, devait, en punition de ses fautes et de ses erreurs, subir le désastre de la guerre sociale, ce serait l'Eglise, l'Eglise seule, qui pourrait reconstituer la société sur des bases solides et durables.

" Quoi d'étonnant donc que les fidèles contemplent avec anxiété, en même temps qu'avec confiance, admiration et amour, l'auguste et courageux Pontife qui, bien que combattu ou abandonné par les puissances de la terre, défend la religion, la justice et le droit foulés aux pieds ?

" Quoi d'étonnant que les catholiques pères de famille aient envoyé à Votre Sainteté, avec leur obole, leurs enfants appelés *mercenaires* par des gens incapables d'élever leur cœur et leur intelligence au-dessus du niveau des intérêts matériels ?

" Quoi d'étonnant enfin que les meilleurs d'entre les nobles et les citoyens romains se soient présentés en volontaires dans les moments du péril (non pas comme des *volontaires forcés*), pour défendre le Saint-Siége, et qu'ils attendent à cette heure avec la grande majorité de vos sujets le jour où Votre Béatitude reprendra tous ses droits ?

" Et qui ne comprend la joie que nous éprouvons en venant aujourd'hui devant notre aimé Père et Roi, avec la conscience d'avoir rempli notre devoir ?

" Que Votre Sainteté daigne donc mettre le comble à cette joie en accueillant nos vœux et en nous bénissant, ainsi que nos compagnons d'armes absents."

A cette noble Adresse, Pie IX a répondu par une improvisation dont voici le sens :

" Ce que vous avez dit sur l'état de la société est très-vrai, et une des

Digitized by Google

preuves de cet état est de vous voir, vous soldats d'honneur et de devoir, sans armes devant moi. Pour vous donner des armes devrais-je, comme d'autres rois l'ont fait jadis, transformer les fers des instruments aratoires ? Non, parce que, en ce moment, Dieu se tait sur ce point, et parce que moi, son indigne Vicaire, je dois imiter son silence. Loin de moi de pousser à la guerre.

"Comment donc, demanderez-vous, sera vaincue la révolution ? Par elle-même. Elle se suicidera et sera ensevelie.

"Je vous rappellerai deux faits de l'antiquité. Un jeune homme imberbe affronta un géant, l'abattit et lui coupa la tête. Une faible femme, voyant sa patrie attaquée, dit à ses concitoyens : Résistez sans crainte, et elle pénétra sous la tente d'Holopherne, pria le Seigneur, et détachant d'une colonne le fer du soldat, elle lui trancha la tête, qu'elle apporta dans un sac à la ville délivrée.

"Que faut-il conclure de ces faits ? Que Dieu, qui en d'autres temps a sauvé les siens par des moyens très-faibles en apparence, sauvera de même son Eglise.

"La révolution mourra du manque de morale et de religion. Elle se suicidera, je le répète ; mais afin d'obtenir cela, il faut prier Dieu, le prier avec ferveur et avec foi, de mettre un terme aux souffrances de sa ville, de sa Jérusalem. Je prie, mais non pas pour Moi, parce que, Dieu le sait, peu de jours me restent.

"Je prie pour l'Eglise, et je suis sûr d'être exaucé. Je vous bénis, mes chers amis, vous et vos familles, ainsi que ceux de vos compagnons éloignés, et j'espère que vous reviendrez ici un jour avec vos vêtements militaires et l'épée pendue au côté.

"*Benedictio Dei*, etc."

C'est là, nous dit notre correspondant, le sens de l'improvisation rapide du Pape.

Les généraux marquis Zappi et de Kalbermatten étaient venus à Rome pour cette circonstance, ainsi que les jeunes patriciens Aldobrandini, Rospigliosi, Patrizi, etc., soldats de l'armée de l'Eglise au 20 Septembre 1870. (*Univers.*)

PARIS.—*Les messes de minuit à Paris.*—Nous avons visité, cette nuit, les principales églises de Paris, écrit la *Liberté*, et nous avons trouvé dans toutes une foule considérable. On a célébré partout la messe de minuit avec la plus grande pompe. A la Madeleine, un quart-d'heure après l'ouverture des portes, l'église était comble ; à onze heures et quart on n'entrait plus. Contrairement aux anciens usages de cette église artistique, la messe n'a été chantée qu'en plain-chant. A l'église du Jésus, rue de Sèvres, on admirait beaucoup une imitation de montagne de Bethléem, avec l'étable et tous les personnages traditionnels de la crèche.

Digitized by Google

A côté de ces églises, dont les solennités attirent toujours les Parisiens : il existe à Paris, outre les chapelles des communautés religieuses, un certain nombre d'oratoires privés où l'on célèbre la messe de minuit. Le noble faubourg en possède trois ou quatre, parmi lesquels un est surtout bien connu : c'est la chapelle de Mgr. de Ségur, un vrai bijou, où le prélat n'admet pour la messe de minuit que les membres de sa famille et les personnes attachées à son service. On a dit que Mgr. de Ségur était presque aveugle, mais ce vénérable prélat a entièrement perdu la vue depuis plusieurs années.

Dans un coin des plus calmes de Paris, rue de Monsieur, on a célébré un office unique dans son genre : une messe selon le rit arménien. Les années précédentes, la messe se disait à quatre heures de l'après-midi cette année, le collége étant évacué depuis la guerre et le patriarche absent, on a pu donner à la fête autant de solennité.

A Saint-Sulpice, il n'y avait pas moins de vingt gardiens de la paix pour contenir la foule à l'intérieur.

Des portes étaient réservées pour l'entrée, et d'autres pour la sortie. A la messe de minuit assistait une partie du Séminaire de Saint-Sulpice. On évalue à plus d'un millier les personnes qui ont communié.

A Saint-Thomas-d'Aquin même foule, mais très-bien choisie. Nombre de grands noms du faubourg s'approchent de la Sainte-Table. L'église est splendidement éclairée. Aucune voiture au dehors malgré la pluie. Tout ce monde est venu et s'en retourne à pied.

A Sainte-Clotilde, au contraire, les fidèles du quartier ne se sont point départis de leurs habitudes aristocratiques. Des files de voitures entourent l'église : à l'intérieur, le public est un peu moins nombreux. Nous avons pu arriver jusqu'au maître-autel.

Là, il y a beaucoup de militaires et plusieurs d'entre eux ont communié.

Il n'y a rien à signaler pour les paroisses d'ordre secondaire de la rive gauche de la Seine.

A l'église de Notre-Dame-des-Victoires, le service a commencé à onze heures et demie et s'est terminé à deux heures. La communion seule a durée une heure entière : deux mille personnes y ont pris part.

Digitized by Google

LORD DUFFERIN A MONTREAL.

Son Honneur le Maire recevait le 8 de ce mois, la lettre suivante, qui n'a pas besoin de commentaires :

Ottawa, 6 Février 1873.

MONSIEUR,

J'ai reçu instruction de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, de vous exprimer, à vous et à tous vos concitoyens, le profond sentiment de reconnaissance que Son Excellence a éprouvé, non-seulement pour la gracieuse et magnifique hospitalité dont Elle a été l'objet, ainsi que la Comtesse de Dufferin, durant leur séjour dans la ville de Montréal, mais aussi pour la courtoisie et la bonté que leur ont témoignées toutes les classes de la population.....

Pendant leur séjour dans votre ville, le Gouverneur-Général et la Comtesse de Dufferin ont eu occasion de visiter la plupart des institutions publiques de Montréal, et quoique forcées, faute de temps, de remettre la visite de quelques autres établissements à une période plus éloignée, Elles ont vu suffisamment pour se convaincre que le public de Montréal est disposé à supporter et à promouvoir, avec tout le dévouement et la libéralité possibles, toute institution qui peut apporter quelque soulagement et quelque consolation à l'humanité souffrante, et qu'il ne néglige rien pour faire progresser les lettres, la religion, ou les arts et les sciences de la civilisation moderne.

Quoique, pour des raisons évidentes, Leurs Excellences se soient trouvées dans l'impossibilité de n'être en rapport qu'avec un petit nombre de vos concitoyens, Elles ont, cependant, emporté avec eux le plus doux souvenir des relations sociales qu'Elles ont eues avec les plus principaux membres de cette aimable société qui habite Montréal, et Elles espèrent que durant leur séjour dans la Puissance, il leur sera donné de renouer les liens d'amitié avec les personnes qui leur ont manifesté tant de bonté et de bonne volonté.

Que Montréal soit destiné à devenir une des villes les plus populeuses et les plus importantes du continent américain, cette question n'offre plus maintenant aucun doute, et l'objet principal de l'ambition du Gouverneur Général sera de favoriser, de promouvoir et d'admirer le développement de votre commerce, l'extension de votre ville et la prospérité de ses habitants.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant servt.,

J. LUARD PATTISSON,
Secrétaire privé.

A SON HONNEUR,
LE MAIRE DE MONTREAL,
Etc., etc., etc.

Digitized by Google

LORD DUFFERIN ET NOS MAISONS D'EDUCATION.

Comme nous le disions dans un numéro précédent, notre Gouverneur-Général ne reste pas inactif pendant son séjour à Montréal. Tous les jours Son Excellence visite de nouvelles institutions. Après l'académie de M. Archambault, Lord Dufferin a visité l'Université McGill et diverses autres maisons d'éducation de cette ville.. Hier après-midi, c'était le tour des RR. PP. Jésuites et des Frères des Ecoles Chrétiennes. Ces Messieurs avaient été prévenus et s'étaient préparés à recevoir dignement le Représentant de notre Souveraine.

Les RR. PP. de la Compagnie de Jésus ont reçu Son Excellence dans une salle ornée avec un goût exquis. Rien n'avait été oublié pour fêter le populaire Gouverneur : musique instrumentale, chant, tout avait été préparé avec soin. *Minerve*

LORD DUFFERIN A VILLA-MARIA ET AU COLLEGE DE MONTREAL.

Au train dont il y va, dit encore la *Minerve*, Lord Dufferin aura bientôt visité toutes les institutions d'éducation de Montréal et dans un rayon de trois milles de notre ville. Il se prête à cette œuvre avec une bonne volonté, un empressement dont tous les amis de l'éducation doivent lui savoir gré, car la visite d'un homme comme Lord Dufferin est un encouragement pour les élèves et fait époque dans la vie du Collége ou du Couvent.

Rien ne l'arrête dans ses visites. Il met de côté toutes occupations et brave même les tempêtes les plus désagréables qui viennent fondre parfois sur notre ville. Nous manquerions à notre devoir si nous oublions de dire que Lady Dufferin partage le travail de Son Excellence et mérite autant, sinon plus, de remerciements que Lord Dufferin.

Le 24 Janvier, malgré la neige et un vent qui brûlaient la figure, LL. EE. se rendirent à Villa-Maria pour assister à une petite fête de famille organisée en leur honneur.

Lord Dufferin fit une rapide tournée dans ce superbe établissement de Villa-Maria, qui servit autrefois de résidence à Lord Elgin, et passa ensuite dans la salle de réception, où son entrée fut saluée par les élèves.

L'une d'elles, Mademoiselle Pinsonneault, lut ensuite l'adresse suivante :

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Dès son arrivée dans ce pays, Votre Excellence s'est empressée de manifester l'intérêt qu'Elle prend à l'éducation de la jeunesse, en visitant les différents établissements religieux et en donnant à tous la preuve des sentiments généreux et importants qu'Elle entretient à leur égard.

La Capitale de la Province a été la première à recevoir les faveurs de Votre Excellence, et l'écho des fêtes joyeuses dont votre présence et celle de Madame la Comtesse de Dufferin ont été le signal, est parvenu jusqu'à cette retraite de Villa Maria, autrefois "Monklands." C'est donc avec un grand bonheur qu'aujourd'hui nous recevons dans cette ancienne résidence Vice-Royale, un des successeurs de Lord Elgin, qui rappelle d'une manière si frappante les gracieuses dispositions de ce Gouverneur avec les populations de cette Province, et qui, comme lui, parle avec autant de facilité que d'élégance, la langue de la fondatrice de cette

Digitized by Google

institution, l'immortelle Marguerite Bourgeois, qui a tant contribué à illustrer ce que Lord Elgin lui-même a si heureusement appelé: "L'époque héroïque de ce continent."

Les choses ont bien changé depuis les jours si peu éloignés encore où ce Gouverneur occupait la résidence qui s'appelle aujourd'hui Villa-Maria: le commerce et l'industrie ont presque doublé l'étendue, la richesse et la population de la Cité, qui gravit rapidement la montagne et menace de nous entourer bientôt nous-mêmes et d'interrompre par ses mille bruits le silence de notre solitude.

Dans les rapports de notre pays avec les autres, bien des changements se sont opérés, bien des modes nouvelles ont été inventées par les hommes, en littérature et en mille autres choses où ils portent assez souvent l'inconstance que l'on nous reproche; mais une chose, du moins, reste la même, c'est l'attachement de notre population au gouvernement de notre Gracieuse Souveraine et son respect pour ses dignes représentants.

Nous sommes heureuses, Milord, d'être les interprètes de cet établissement et de tout cet auditoire pour vous exprimer ces sentiments, pour saluer en vous le digne représentant de notre bien aimée Souveraine, et pour souhaiter la bienvenue à l'ami zélé des sciences et des arts, au patron distingué des lettres, à celui enfin que sa renommée littéraire, son courage et son esprit de recherches scientifiques avaient fait connaître ici comme dans des latitudes encore plus élevées.

Mademoiselle Scott lut ensuite une adresse à Lady Dufferin. Voici cette adresse:

A Son Excellence Madame la Comtesse de Dufferin,

Madame,

C'est avec un bonheur qui n'a d'égal que notre admiration pour vos éminentes qualités, que nous vous voyons passer en ce moment au milieu de nous. On a dit que les "extêmes se touchent." C'est une vérité que nous voyons clairement aujourd'hui. D'un côté, la noblesse de la naissance, la dignité des manières et l'illustration du talent forment à l'envie sur votre front une couronne que plus d'une Reine aurait droit d'envier, et faisant en même temps de votre personne la première Dame de la Puissance, le plus gracieux représentant de notre bien aimée Souveraine, la sœur des Ossian et des Burns, et l'orgueil de l'Irlande; de l'autre, d'humbles enfants au printemps de la vie, au début de la science, qui ne connaissent rien de plus doux sur la terre que de bien jouer et de faire du bruit au couvent, si ce n'est de passer un grand congé à la maison avec leur bonne maman, et qui croient rêver quand elles voient apparaître devant elles une grande Dame comme Lady Dufferin, la noble épouse de notre Gouverneur!..

Tels sont, Madame, les extrêmes qui se rencontrent et qui se touchent aujourd'hui dans cette enceinte. Le temps jaloux de notre bonheur va bientôt les séparer, mais il respectera toujours le souvenir et les impressions que votre aimable visite aura déposés dans nos cœurs, et l'on redira dans cette maison le nom de Lady Dufferin aussi longtemps qu'on chantera en Irlande, "The Meeting of the Waters." Puissent le bonheur et la gloire vous être toujours fidèles, et puissiez-vous passer en Canada des heures assez agréables pour oublier la rigueur de son climat, et pour ne pas trop regretter le beau ciel qui vous a vue naître!

Digitized by Google

Telle est, Madame, le vœu que forment au commencement de cette nouvelle année pour votre illustre personne et pour celle de Lord Dufferin, les Elèves de la Congrégation de Notre-Dame de Villa-Maria.

Les élèves vêtues de blanc étaient placées sur une estrade, et formaient trois demi cercles, Mlles. Massoletti, MacDonald, E. Murphy, DeSalaberry, Barsalou, Beaudry, J. Murphy, Malin, et C. Pouliot, donnèrent une jolie pièce dans laquelle quatre personnages : Anglia, Caledonia, Erin et Canada, vinrent tour à tour rappeler à quels titres Lord Dufferin appartient aux différents pays qu'ils représentaient.

Mesdemoiselles Mularcky et Jodoin présentèrent chacune un bouquet à Lady Dufferin. Quelques élèves jouèrent ensuite un charmant morceau : *The Meeting of the Waters* et chantèrent les *Messagers aîlés.*

Lord Dufferin et Lady Dufferin répondirent en termes fort heureux aux adresses qui venaient de leur être présentées, et la fête était finie. Tous ceux qui y ont assisté en garderont un excellent souvenir.

Quelques minutes plus tard les personnages distingués qui venaient de se quitter, se retrouvaient avec LL. EE., au collége de Montréal, où la musique du collége fit entendre ses plus joyeuses fanfares pour saluer l'arrivée du gouverneur-général. Lord Dufferin parcourut rapidement les salles spacieuses de ce collége, un des plus beaux du pays, et se rendit dans la salle de réception où M. Ernest Moreau lui présenta l'adresse suivante :

A Son Excellence Lord Dufferin, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, etc., etc., etc.

Milord,

Le Collége et le Grand Séminaire de Montréal depuis longtemps attendaient, avec une vive impatience, la noble visite qui les honore aujourd'hui.

Votre Excellence n'avait pas encore foulé le sol de notre loyal Canada, que déjà la renommée, franchissant l'Océan, nous entretenait de l'illustre naissance du descendant des Blakewood, du mérite littéraire de l'héritier des Sheridan et des Norton, de la science de l'auteur des Lettres des Hautes Latitudes, et du talent administratif du Baron de Clandeboye, éprouvé dans de nombreuses, d'importantes et de délicates missions, honoré par de brillantes distinctions, et dernièrement enfin couronné par notre Gracieuse Souveraine, qui lui confiait le gouvernement d'une des plus belles colonies de ce royaume sur lequel le soleil ne se couche jamais

Tant de mérites unis à cette distinction, à cette affabilité et à cette bonté que tous admirent également dans Lady Dufferin, n'ont pas tardé, Milord, à rendre le nom de Vos Excellences populaire jusqu'au fond de nos campagnes.

Pour nous, nous sommes profondément touchés de l'intérêt que Votre Excellence, Milord, porte à la jeunesse ; nous savons les sages conseils qu'elle lui donne ; et dans cette vieille maison de Saint-Sulpice, honorée par tant de vos illustres prédécesseurs et par un prince du sang, dans cette maison où nous apprenons si bien la loyauté, et nos autres devoirs envers nos princes, nous nous appliquerons " à amasser des trésors de con-

Digitized by Google

" naissances et ce qui est bien plus important, à discipliner et à régler
" notre esprit, à fortifier notre intelligence, et à lui faire acquérir ces
" habitudes de travail, cette puissance de perception et d'analyse qui leur
" permettront de lutter contre les difficultés et les obstacles de toute na-
" ture, de résoudre tous les problèmes, et de tirer profit de toutes les cir-
" constances favorables que peuvent offrir les divers hasards de la vie et
" de la fortune."

Grâces vous soient rendues, Excellence, pour ces sages avis ; ce jour est celui de vos bienfaits, mais tous ceux qui suivront seront consacrés aux vœux que formera notre reconnaissance pour votre bonheur et celui de votre noble famille.

Collége de Montréal, 24 janvier 1873.

Le jeune M. Monk lut une adresse en anglais.

Son Excellence répondit en ces termes ;

Aux élèves du Collége et du Grand Séminaire de Montréal.

MES JEUNES AMIS,

Je puis difficilement vous exprimer comme je le voudrais l'émotion que me cause votre réception chaleureuse et spontanée que vous faites à la Comtesse de Dufferin et à moi-même.

Dans l'adresse qui vient de m'être lue, vous avez employé les paroles mêmes dont je me suis servi dans une autre occasion du même genre. C'est vraiment flatteur et encourageant pour moi de voir que ce que j'ai pu dire alors ait été remarqué et approuvé, surtout parce que j'y trouve la preuve que vous appréciez mon désir de m'associer à ceux qui, comme vous, n'ont pas encore entrepris, avec leurs seules ressources, le combat de la vie et de vous encourager tant dans vos études actuelles que dans vos efforts et vos aspirations futures.

Il a été accordé à chacun de vous certains talents auxquels il est de votre devoir de donner toute l'extension possible. C'est sous la sage et habile direction de savants ecclésiastiques que ces talents se développent, et je vous exhorte chaleureusement à ne perdre aucune occasion de profiter des avantages qui vous environnent; car soyez sûrs que tous les efforts que vous faites pour vous perfectionner, vous vaudront le centuple dans l'autre vie.

Après avoir lu sa réponse, Lord Dufferin fit quelques réflexions sur l'éducation et s'exprima avec une rare facilité d'expression. Il ne nous est pas donné d'entendre souvent un orateur manier l'anglais avec autant d'habitude et de science. La phrase arrive toujours correcte et revêt sa pensée d'une forme aussi élégante que précise. Jamais il n'hésite, on croirait préparé à l'avance ce qui n'est qu'une improvisation. Il était près de six heures lorsque Lord Dufferin prit congé des messieurs de Saint-Sulpice, en sorte qu'il avait consacré toute l'après-midi à visiter le couvent et le collége. A coup sûr ça été une après-midi bien remplie.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

TROISIEME PARTIE.

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE EN CANADA.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles, en 1672.

(*Suite.*)

CHAPITRE XI.

CHANGEMENT FUNESTE DANS LES MŒURS DE LA COLONIE CAUSÉ PAR LE SÉJOUR ET L'ÉTABLISSEMENT DES TROUPES EN CANADA.

I.

Louis XIV mal secondé par ses officiers dans le gouvernement de la Colonie.

Nous avons exposé, dans les chapitres précédents, les divers moyens employés par Louis XIV pour procurer l'augmentation et la prospérité de la colonie ; mais les efforts de son zèle n'eurent pas toujours le succès qu'il s'en était promis et qu'il avait droit d'en attendre. Dans le corps moral de l'Etat, le prince ne peut exécuter par lui-même les desseins qu'il a conçus ; comme la tête dans le corps humain, il a besoin, lui aussi, de mains et de bras pour agir ; et souvent il est assez mal servi par ceux à qui il communique son autorité et qu'il honore de sa confiance. C'est ce que nous verrons maintes fois dans la suite de cette histoire, où nous aurons à déplorer les abus étranges que firent de l'autorité de Louis XIV les officiers mêmes qu'il avait chargés du gouvernement du pays. Contre son attente et sa volonté, l'arrivée des troupes y introduisit le relâchement dans les mœurs, et donna une funeste atteinte à cette simplicité primitive, à cette charité généreuse que nous avons admirées tant de fois, et qui, pendant près de trente années, avaient fait comme le caractère particulier de la colonie de Villemarie. C'est ce que nous allons raconter, quoique à regret, dans ce chapitre ; et, pour montrer l'origine

Digitized by Google

et le progrès de ce changement déplorable, nous reviendrons ici sur l'époque que nous avons parcourue, c'est-à-dire, sur tout le gouvernement de M. de Courcelles jusqu'à celui de M. de Frontenac, son successeur.

II.

Envois trop nombreux de colons, et parmi eux, des hommes nuisibles à la colonie.

A mesure que le Roi faisait de nouveaux envois de colons, quelque désir qu'il eût de ne les composer que d'hommes honnêtes et religieux, il se trouvait parmi eux des libertins qui devaient être funestes au pays ; et il était difficile qu'il en fût autrement, puisqu'on y fit passer à la fois jusqu'à trois cents et même cinq cents hommes. C'était la judicieuse remarque de la Mère de l'Incarnation : " Il est vrai, dit-elle, qu'il vient ici beaucoup " de monde de France, et que le pays se peuple considérablement. Mais " parmi les honnêtes gens il en vient de l'un et de l'autre sexe, qui cau- " sent beaucoup de scandales. Il aurait été bien plus avantageux à cette " nouvelle Eglise d'avoir peu d'habitants et de bons chrétiens, que d'en " avoir un si grand nombre qui nous causent tant de troubles." Déjà, en 1664, où la population s'était considérablement accrue à Québec et dans les environs, on ressentait les effets de ce triste mélange. L'un des sauvages ayant fait les derniers outrages à une honnête femme de l'île d'Orléans, il fut saisi et condamné à être pendu. Mais les chefs de ces barbares firent observer dans leur défense, par Nicolas Marsolet, interprète, que la jeunesse Française n'en faisait pas moins ; et comme cette allégation devait être malheureusement fondée, le Conseil souverain finit par absoudre le coupable.

III.

Plusieurs soldats du régiment de Carignan nuisibles aux bonnes mœurs. La Frédière.

Les troupes françaises qui arrivèrent l'année suivante portèrent l'atteinte la plus funeste aux bonnes mœurs. Pour prévenir ce mal, il eût fallu choisir les soldats et les officiers, comme on l'avait fait autrefois pour Villemarie ; mais en envoyant le régiment de Carignan dans son entier, sans distinction d'hommes, on devait semer et on sema en effet l'ivraie parmi le bon grain. Quelques-uns des chefs militaires furent un grand sujet de scandale, surtout dans la colonie de Montréal, qui ne comprit jamais mieux qu'alors l'immense et irréparable perte qu'elle avait faite par le renvoi de M. de Maisonneuve en France. Celui qui tint sa place dans le gouvernement donna en effet des exemples étranges d'injustice, de dureté et même de scélératesse, qui firent le plus hideux contraste avec la conduite toujours irréprochable, douce, édifiante et chrétienne de son prédécesseur. Nous voulons parler ici, non de M. Zacharie du Puy, nommé pour remplacer, momentanément M. de Maisonneuve avant l'ar-

Digitized by Google

rivée des troupes, ni de M. de Lamothe, qui eut aussi le commandement à Villemarie, ni enfin de M. Pérot, qui ne vint que plus tard, mais du sieur de La Frédière, neveu de M. de Salières, et major du régiment de Carignan, qui, étant envoyé avec sa compagnie en garnison à Villemarie, y commanda aux habitants aussi bien qu'aux soldats, à cause de l'état de guerre où était alors le pays.

IV.

Injustice criante du sieur de La Frédière à l'égard de Jaudoin.

Cet homme, déjà disgracieux au physique par la perte d'un œil, cachait sous cet extérieur repoussant une âme asservie aux passions les plus avilissantes, auxquelles il se faisait un jeu de sacrifier non-seulement sa conscience, mais encore sa réputation et son honneur. Nous avons raconté qu'au mois de juillet 1666 les habitants de Villemarie avaient reçu ordre de M. de Tracy de fournir chacun trois journées de travail, pour contribuer ainsi de leur part à la construction des redoutes, qui devaient fortifier le pays contre les Iroquois. L'un des colons, nommé Claude Jaudoin, charpentier, se présenta pour accomplir l'ordre intimé à tous ; et après ses trois journées voulut se retirer, afin d'aller serrer du blé qui était encore sur sa terre et qui ne pouvait souffrir de retard. La Frédière s'y opposa, et, abusant de son autorité, le retint malgré lui, prétendant qu'il n'y avait pas à Villemarie de plus habile charpentier pour ces sortes d'ouvrages. Cette allégation était fausse ; et quoique Jaudoin lui nomma plusieurs autres ouvriers plus capables que lui, et représenta que son blé serait perdu s'il n'allait le recueillir, La Frédière l'obligea de travailler à ces redoutes pendant dix-neuf jours, sans lui donner aucun salaire pour les seize jours de surplus, malgré la grande gêne de Jaudoin, qui lui était parfaitement connue, ni sans le dédommager non plus pour son blé, qui fut perdu en partie.

V.

Scélératesse de La Frédière à l'égard de Jaudoin et de sa femme.

Une conduite si dure et si injuste était inspirée à La Frédière par un motif détestable, qui ne montre que trop la vérité de ces paroles déjà rapportées de M. Dollier, au sujet du départ de M. de Maisonneuve : " Nous " tombâmes alors dans d'autres mains ; et depuis les vices ont pris ici " racine et accroissement, avec beaucoup d'autres misères auparavant " inconnues." Jaudoin avait épousé depuis peu une fille âgée de dix-neuf ans, arrivée récemment de France, et La Frédière voulait le garder ains au travail afin de le tenir éloigné de sa femme, pour laquelle ce misérable avait conçu la plus infâme passion. Ce qu'on a honte d'écrire, il ne craignait pas d'aller se mettre en embuscade dans les lieux où il pré-

Digitized by Google

voyait qu'elle aurait à passer, de se cacher la nuit dans un bois voisin pour la surprendre, et même de lui envoyer publiquement son tambour pour l'inviter à aller le trouver. Cet indigne commandant, voyant que, par l'arrivée des troupes, dont les farines s'étaient gâtées en mer, les deux moulins de Villemarie, les seuls qu'il y eût alors, pouvaient difficilement moudre assez de grains pour suffire tout à la fois aux soldats et aux habitants, osa bien, pour venir à bout de ses fins, profiter du besoin extrême où se trouvait alors cette jeune femme, et la réduire à manquer elle-même de farine, si elle s'obstinait davantage à se refuser à ses iniques désirs. Ce triste dénoûment jeta Jaudoin dans un si violent excès de désespoir, que, s'étant d'abord séparé d'avec elle et étant ensuite allé en guerre dans l'expédition contre les Iroquois, il avait formé le dessein de déserter l'armée et de se donner à l'ennemi ; ce qu'il eût fait, dit-il lui-même dans sa déclaration, *si Dieu ne l'eût mieux conseillé.* Il revint en effet à Villemarie ; et comme il avait une affection sincère pour sa femme, et qu'il savait tous les combats violents qu'elle avait eus à soutenir, il se remit avec elle, et ils furent depuis très-unis. Enfin, par d'autres semblables actes, La Frédière s'était fait à lui-même, dans son séjour à Villemarie, une telle réputation d'infamie et de brutalité, que non-seulement les femmes l'évitaient et le fuyaient avec horreur, mais que les hommes eux-mêmes le redoutaient comme un tyran de qui ils avaient tout à craindre. Le trait suivant achevera de faire connaître le caractère de ce méchant homme, si indigne du rang qu'il occupait dans la colonie.

VI.

Conduite injuste et brutale de la Frédière envers Demers.

Vers le milieu ou à la fin de juillet de la même année 1666, l'un des colons dont nous avons parlé plusieurs fois, André Demers, alors âgé de trente-cinq ans, piochait sur sa terre, proche de la ville, lorsqu'il aperçut un chasseur qui passait fort brusquement au travers de son blé. Ne pouvant voir patiemment fouler son champ de la sorte, et voulant engager ce chasseur à prendre plus de précaution : *Tout beau*, lui crie-t-il, *tout beau ;* c'est-à-dire, *doucement, arrêtez.* Et comme l'autre, qui allait ramasser alors quelque gibier tué par lui, marchait toujours du même pas, Demers ajouta : *Faut-il donc perdre ainsi le blé d'un pauvre homme ? Si je connaissais celui qui vient de passer, je m'en irais à la plainte.* Le chasseur, continuant son chemin, lui dit d'abord : *Et où iriez-vous à la plainte ?* Puis, revenant au milieu du blé, il appelle Demers, qui s'approche de lui avec sa pioche à la main, sans le connaître encore : *Tu es un coquin*, lui dit le chasseur d'un ton de colère ; *je te donnerai cent coups de bâton.* Demers, voyant qu'au dommage que l'autre lui faisait il ajoutait encore les insultes et les menaces, lui repartit : *Les coquins sont au coin de votre feu, les coups de bâton sont pour vos chiens.* Irrité de cette réplique, le chasseur s'appro-

Digitized by Google

che pour tomber sur Demers, qui, de son côté, se retire vers le lieu de son travail. Y étant arrivé, il prend en main son fusil, qu'il avait laissé là, et se retourne vers son agresseur, qui change alors de ton. La crainte d'avoir affaire avec l'un de ces tireurs de Villemarie en réputation d'habileté et d'adresse singulière dans le maniement du mousquet, fut sans doute le motif qui lui fit prendre un langage amical en apparence : *L'ami, l'ami*, lui dit-il, *viens ici*. A ces mots, Demers reconnut que ce chasseur était le commandant La Frédière ; et comme il le voyait accompagné de deux ou trois hommes armés, et que ces hommes couraient sur lui pour le saisir, il s'enfuit avec son fusil, de peur d'être battu s'ils venaient à l'atteindre.

VII.

Cruauté tyrannique de La Frédière envers Demers.

Mais il n'échappa point pour cela à la colère brutale de ce tyran. Ce jour-là même, La Frédière l'envoya prendre par un sergent accompagné de deux soldats, le mit en prison dans le corps-de-garde avec les fers aux pieds, et le lendemain le fit monter sur le cheval de bois, où Demers demeura trois quarts d'heure, ayant à ses pieds deux boîtes de fer pesant les deux environ cent vingt livres. Ce genre de tourment arbitraire et cruel peut donner une juste idée de l'humeur brutale et farouche de La Frédière, plus propre à châtier des forçats dans les bagnes qu'à commander à des Français. Car il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que, le 14 février suivant, le Conseil souverain, en condamnant un voleur à être appliqué au cheval de bois à Québec, détermina à six livres seulement le poids qu'on attacherait à chacun des pieds du coupable. Mais comme si sa cruelle torture n'eût pas été suffisante, La Frédière le fit renouveler encore deux jours après. Enfin, Demers étant sorti de prison, il alla le voir, le surlendemain, non pour réparer une si atroce injustice, mais pour l'aggraver encore par des insultes et de nouveaux dégâts. *Lorsque j'étais dans ton blé*, lui dit-il insolemment, *si j'avais pu t'attraper, je t'aurais roué de coups de bâton, voyant que tu fuyais, quoique je t'ordonnasse de venir à moi*. Il prit occasion de cette prétendue insulte pour aller chasser tous les jours dans les blés de Demers avec plusieurs soldats, y faisant même de si affreux dommages que, de trois quarts d'arpent ensemencés en blé, Demers ne recueillit que huit gerbes, sans parler encore de semblables dégâts faits dans ses autres grains.

VIII.

Trafic illicite et frauduleux de La Frédière à l'égard des Sauvages.

Mais ce n'était pas là les seuls excès dont La Frédière se fût rendu coupable à Villemarie. Jusqu'alors M. de Maisonneuve et les autres officiers des seigneurs de l'île avaient empêché de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages, conformément aux défenses de l'Evêque et aux arrêts du Roi.

Digitized by Google

Dominé par l'appât d'un lucre sordide, La Frédière se mit à leur en vendre publiquement dans sa maison, quoique le Conseil souverain ne se fût pas encore relâché sur l'article des boissons, comme il le fit en 1668; et durant le peu de temps qu'il passa à Villemarie, il leur en traita de douze à quinze barils, spécialement à des Sonnontouans. Il fit plus encore: pour tromper ces sauvages, il mêlait à l'eau-de-vie de l'eau naturelle, et en telle quantité qu'ils reconnurent eux-mêmes cette supercherie, et s'en plaignirent à Jean Beaudoin, engagé du Séminaire, qui entendait la langue Iroquoise et demeurait alors à la maison fortifiée de Sainte-Marie. Enfin il se servait d'un de ses soldats comme d'un commis pour aller vendre de l'eau-de-vie aux sauvages; et celui-ci en ayant traité pour la troisième fois, M. de Salières, qui en fut informé, le fit saisir et le conduisit en prison, en disant au geôlier : *Prenez bien garde à cet homme, vous m'en répondrez à votre retour.* Mais le jour même où M. de Salières quitta Villemarie, La Frédière l'élargit de sa propre autorité.

IX.

Information juridique contre La Frédière; il est envoyé en France par M. de Tracy.

Rien n'était assurément plus opposé aux intentions du Roi qu'une conduite si injuste et si révoltante, uniquement propre à dégoûter les colons et à éloigner du Canada les Français, que ce Prince avait si fort à cœur d'y attirer en grand nombre. L'année suivante 1667, M. Talon, étant venu à Villemarie, parcourut, comme on l'a raconté, toutes les maisons de la ville et des côtes, pour savoir si quelqu'un des habitants avait à se plaindre d'injustices qu'on lui eût faites : et à cette occasion les colons opprimés par La Frédière lui firent chacun leurs plaintes contre lui. Indigné d'une conduite si atroce, et voulant délivrer la colonie d'un homme si dangereux, M. Talon exposa ses griefs à M. de Tracy, qui, en qualité de chef de l'armée, ordonna au sieur de La Frédière de repasser en France. C'était la peine la plus douce qu'on pût lui infliger; et toutefois M. de Salières, à qui peut-être on n'osa pas faire le détail des excès de son neveu, s'en plaignit à M. Talon comme d'une mesure excessive. Pour en montrer l'équité, M. Talon ordonna, le 1er septembre 1667, aux Juges des seigneurs de Montréal, d'informer sur les faits qui lui seraient exposés par le procureur fiscal ou par les habitants de Villemarie, qui se portaient pour partie contre le sieur de La Frédière, et de lui en envoyer des informations en bonne forme. C'est ce que fit M. d'Ailleboust les 16, 17, 18 et 21 septembre de cette année, où Jean Baudoin, Mathurin Mastra, demeurant l'un et l'autre à la maison de Sainte-Marie, André Demers, Claude Jaudoin, Anne Thomasse sa femme, et Marie-Anne Hardye, femme de Pierre Malet, se présentèrent successivement dans la salle de justice et firent leur déclaration. Toutes ces pièces furent expédiées à M. Talon, et, en outre, on en déposa au greffe de Villemarie des copies authenti-

Digitized by Google

ques, qui nous ont fourni les détails scandaleux que nous venons de rapporter. La Frédière repassa en France ; nous ignorons quelles furent les suites de cette procédure ; mais nous ne craignons pas d'assurer que, si le Roi eût été informé d'une conduite si contraire à l'ordre, à la justice et à la vertu, il aurait dégradé des armes cet indigne commandant, et lui aurait fait faire son procès en toute rigueur de justice.

X.

Officiers des troupes qui font le commerce des boissons aux sauvages.

Les exemples scandaleux de La Frédière, et notamment son trafic illicite avec les sauvages, trouvèrent un trop grand nombre d'imitateurs parmi les officiers des troupes, et eurent pour toute la colonie les plus tristes résultats. Ces militaires, devenus trafiqueurs, songeant avant tout à leurs intérêts privés, semblèrent, au lieu de concourir à l'établissement du pays, n'y être venus que pour conspirer sa ruine par leur commerce avec les sauvages, à qui ils donnaient des liqueurs fortes en échange de leurs pelleteries. Ils occasionnèrent dans la colonie d'horribles désordres de la part de ces barbares, et les choses allèrent même si loin, que plusieurs habitants des Trois-Rivières, du cap de la Madeleine, de Champlain, crurent devoir en informer le Conseil de Québec. Ils se plaignirent de ce que, malgré les défenses tant de fois réitérées, on voyait des gens de guerre traiter des boissons enivrantes aux sauvages, et en si grande quantité, qu'à Villemarie, aux Trois-Rivières, à Champlain, au cap de la Madeleine, à Batiscan, à Sainte-Anne, on rencontrait de ces derniers perpétuellement ivres, se livrant aux désordres les plus monstrueux que pouvait produire l'ivresse dans ces barbares. Ils ajoutèrent que ces gens de guerre, non contents de traiter avec les sauvages dans les habitations, les suivaient à la chasse sous divers prétextes, d'où il arrivait que, par leurs ivrogneries continuelles, les sauvages étaient tellement détournés de cet exercice, qu'ils ne rapportaient pas le demi-quart des pelleteries qu'on eût pu espérer d'eux sans cela. Qu'enfin ceux des colons qui avaient fait de grands prêts aux sauvages en les fournissant, à crédit, de hardes, de vivres, d'armes, de poudre, de plomb et d'autres choses pour les mettre en état d'aller à la chasse, se voyaient ainsi privés des pelleteries auxquelles ils avaient un droit rigoureux : ce qui les réduisait à une extrême misère : " Il faudrait, dit M. Dollier, parlant avec douleur de ces abus, " il faudrait que la substance du pays servît pour l'établissement du pays. " Mais après trois ans une partie des troupes, ayant quitté le Canada, " retourna en France chargée de pelleteries. M. de Maisonneuve ne fit " pas cela : il ne chercha jamais ce lucre sordide. C'est que ces messieurs " ont été moins touchés de l'établissement du pays que ne l'était M. de Mai- " sonneuve ; et si cela continuait, ce serait la ruine du Canada. Il est " impossible qu'il subsiste, si les particuliers n'ont pas de quoi acheter des

Digitized by Google

" outils, du linge, des étoffes dans ce pays où le blé n'a aucune valeur. " Si les colons n'ont rien, ils ne peuvent de rien produire quelque chose : " ils sont misérables. On a plus besoin ici de bourses pleines que de " bourses vides, et cette cupidité de la part des officiers est cause que le " pays est sans armes ; car les colons, n'ayant plus de pelleteries comme " autrefois, ont vendu leurs armes pour avoir de quoi se couvrir : en sorte " que tout peut devenir la proie des Iroquois, s'ils veulent recommencer " la guerre."

XI.

Des soldats massacrent cruellement des sauvages pour avoir leurs pelleteries.

Mais un autre effet très-funeste, ce fut que plusieurs soldats imitèrent l'exemple de leurs officiers, et que même quelques-uns, par les actes de scélératesse auxquels les porta l'amour du castor, mirent la colonie à deux doigts de sa perte. Nous avons parlé du meurtre du capitaine Sonnontouan qui émut étrangement toutes les nations Iroquoises, et faillit rallumer partout le feu de la guerre ; et ce crime fut commis, non par des habitants, mais par trois soldats des troupes en garnison à Villemarie. Pareillement l'horrible massacre des six sauvages d'Onneiout eut pour auteurs trois scélérats venus comme soldats dans les troupes, et qui avaient quitté depuis peu le régiment de Carignan pour s'établir (1). Aussi, la Mère de l'Incarnation, dans une lettre écrite le mois d'octobre suivant, ne craint pas de dire, à cause de l'horreur qu'excitèrent partout ces scandales inouïs jusqu'alors dans la colonie : " L'on n'avait point " encore vu, par le passé, des Français commettre de semblables crimes." A ces exemples de cruauté, nous pouvons joindre celui que donna à toute la colonie un individu qui se rendit célèbre par son audace autant que par ses forfaits. Cet homme ayant été mis dix ou douze fois en prison, tant à Québec qu'à Villemarie, s'évada toujours, rompant ses liens et ses fers comme si c'eût été de l'étoupe ; il s'échappa même des mains de six ou sept hommes dont il emporta les mousquets en les menaçant de les tuer s'ils osaient approcher de lui. Il alla, dit-on, chez les Flamands avec un autre scélérat et une femme Française, et il pourra bien, ajoute M. Dollier, être le *chef de nos bandits*, c'est-à-dire, des coureurs de bois dont nous parlerons ailleurs.

XII.

Exemples de meurtres entre Français donnés aux colons par des officiers des troupes.

Il est bon de remarquer que si les premiers exemples d'homicide commis à Villemarie furent donnés aux colons par des soldats engagés dans les troupes

(1) Du moins lisons-nous, dans les pièces du procès, que celui qui fit menacer les deux autres de révéler leur crime, chargea de cette commission *trois de ses camarades*, expression qui, selon l'usage d'alors, semble indiquer des soldats. Aussi voyons-nous que, dans l'enquête faite le lendemain, 6 juillet 1669, par le Juge des seigneurs de Montréal, un soldat de la Compagnie de la Motte attesta que l'assassin, frustré des pelleteries par les deux autres lui avait déclaré à lui-même le meurtre commis.

Digitized by Google

ou qui venaient d'en sortir, le premier exemple d'attaque à main armée et de rencontre avec meurtre entre Français, eut pour auteur des officiers de ces mêmes troupes, au grand scandale de la colonie, qui, par le passé, avait vu dans ces chefs militaires autant de modèles de modération et de vertu. Parmi les officiers en garnison à Villemarie, un lieutenant de la Compagnie de La Motte, M. de Carion, et un enseigne dans la même Compagnie, M. de Morel, déjà nommés l'un et l'autre, avaient conçu de fortes animosités contre un enseigne de la Compagnie de M. du Gué, nommé de Lormeau, à qui l'on disait de plus que la femme de M. de Carion et M. de Morel avaient tendu plusieurs fois des piéges. Quoi qu'il en soit, le jour de la Pentecôte 1671, le soir, après les Vêpres et avant le Salut, dont on venait de sonner le premier coup, le sieur de Lormeau, après s'être promené avec sa femme vers le lieu appelé *la Commune*, passa devant la clôture du Séminaire, se rendant apparemment de là à son logis. Comme il arrivait près de la maison de M. Charles Le Moyne de Longueuil, son voisin, il vit venir M. de Carion à sa rencontre, ce qui l'engagea à s'avancer vers lui. Ils étaient l'un et l'autre vers la maison de M. Migeon de Branssat, lorsque M. de Carion qui, selon toutes les apparences, cherchait quelque prétexte pour provoquer de Lormeau, lui dit en l'abordant : *Lâche ! pourquoi as-tu battu cet enfant ? que ne t'attaques-tu à moi ?* L'autre répond: *Lâche toi-même! n'avance, point retire-toi ;* et à l'instant M. de Carion met l'épée à la main pour attaquer de Lormeau, qui, de son côté, tire aussi l'épée. Après s'être portés l'un à l'autre trois ou quatre coups, ils se saisirent corps à corps, et le sieur de Carion, prenant son épée par la lame, s'efforce de percer, avec la pointe, le sieur de Lormeau à l'estomac. Pendant que celui-ci se débattait, sa perruque vint à tomber par terre, et cet incident fut cause que M. de Carion, prenant alors son épée par la poignée, se mit à frapper du pommeau sur la tête de l'autre assez rudement pour que le sang en sortit.

XIII.

Plusieurs colons s'efforcent en vain de séparer les deux assassins.

A ce spectacle, la femme du sieur de Lormeau, Marie Roger Lepage, toute saisie d'effroi et hors d'elle-même, court à la maison de M. de Bélestre, criant : *Au meurtre ! au meurtre ! Monsieur de Belestre, sortez.* Celui-ci était à table avec Charles Le Moyne de Longueuil et un marchand de La Rochelle, nommé Baston, qu'il avait invités à souper ce jour-là. Ils sortent à l'instant tous trois, et voyant les deux champions, l'épée à la main, qui se tenaient toujours serrés l'un l'autre corps à corps, ils essayent de les séparer, mais sans pouvoir en venir à bout. De nouveaux efforts n'ayant pas plus de succès, M. de Bélestre, indigné d'une telle brutalité, leur dit en se retirant : Puisque vous refusez de vous séparer, *tuez-vous donc si vous voulez.* Un nommé Gilles, autrefois domestique de M. de Carion,

Digitized by Google

s'approche alors l'épée nue à la main et la fait brandir comme s'il eût voulu défendre son ancien maître, sans frapper pourtant de Lormeau. Mais M. de Morel, dont on a parlé, et qui était aussi accouru, tire pareillement l'épée, et passant ainsi autour du sieur de Carion et de l'autre, qui étaient toujours aux prises, il allonge un coup d'épée à de Lormeau, ce qui porte M. Le Moyne de Longueuil à lui dire avec autant de fermeté que d'indignation : *Vous avez mauvaise grâce, Monsieur, de pointer ainsi un homme qui n'a point d'épée.* A qui Morel répondit : *C'est qu'il a voulu maltraiter ce pauvre petit garçon et qu'il me dit des paroles injurieuses.*

XIV.

Charité magnanime de M. Dollier de Casson.

De Lormeau avait déjà été percé en trois endroits différents, spécialement au bras et à la main, et avait reçu quantité de coups, lorsque deux Prêtres du Séminaire, M. Dollier de Casson et M. Frémont, Curé de la paroisse, avertis par la rumeur déjà répandue dans le voisinage, accoururent pour les séparer. Chose étonnante, ce que n'avaient pu faire les instances et même les efforts réunis de MM. Baston, de Bélestre et de Longueuil, M. Dollier l'opéra heureusement par la sainte audace de son zèle et par son intrépidité. L'expérience qu'il avait acquise autrefois dans le métier des armes, le caractère sacerdotal dont il était revêtu, la vue même de son habit, enfin l'extérieur imposant de sa personne, calmèrent soudain la colère des deux champions et les obligèrent à remettre l'épée dans le fourreau. Grandet, qui avait beaucoup connu M. Dollier, fait sans doute allusion à cette rencontre, en disant dans la notice qu'il a composée de lui : " Sa charité l'a fait se jeter à travers les épées nues de ceux qui se " battaient, sans crainte d'en être percé, pour les séparer." Ce qu'il ajoute peut expliquer le succès qu'il obtint dans cette occasion. " Il s'était " acquis dans tout le Canada une estime générale et un crédit universel par un "abord prévenant, par des manières honnêtes et polies, et par une conversa- " tion facile et pleine de bonté, soutenue par un air de qualité, un port et " une dignité qui, sans fard et sans affectation, lui conciliaient les cœurs et " lui donnaient une autorité imposante de laquelle on ne pouvait se " défendre." Nous pouvons remarquer encore que la force physique dont il était doué dut entrer pour quelque chose dans la facilité qu'il eut à séparer les deux assaillants. Car Grandet rapporte que, lorsque M. Dollier était chez les Algonquins et que quelqu'un d'eux venait auprès de lui pour l'interrompre sans motif dans ses prières, il le renversait par terre d'un coup de main, quoiqu'il fut alors à genoux ; ajoutant que ces barbares, admirant cette force extraordinaire, se disaient les uns aux autres : Voilà un homme. Enfin de Lormeau, ainsi blessé, présenta une requête au Juge de Villemarie pour obtenir justice. L'affaire n'eut cependant point de suite ; ce qui nous autorise à penser qu'après les avoir séparés, M.

Digitized by Google

Dollier parvint à les réconcilier entre eux; car il avait un rare talent pour concilier les esprits. " Son caractère particulier, dit encore Grandet, " était de rendre la vertu aimable; sa grâce, de gagner les cœurs et " de les attirer à Dieu;" et les réconciliations qu'il opéra, comme nou dirons dans la suite, montrent que peu d'hommes pouvaient lui être comparés dans le don de concilier les esprits.

XV.

Des officiers des troupes imposent à leurs censitaires des charges jusqu'alors inouies.

Ce furent encore des officiers des troupes qui donnèrent à la colonie le premier exemple de vexation dans la fixation de leurs droits seigneuriaux. Pour attirer des particuliers dans l'île de Montréal, le Séminaire avait toujours usé de la plus grande douceur dans les concessions de terre qu'il faisait; et on a vu qu'en donnant des fiefs nobles à divers gentilshommes, il ne s'était réservé de leur part que la foi et hommage. L'un d'eux, M. Gabriel de Berthé, sieur de la Joubardière, ayant concédé à François Lenoir, dit Roland, quarante arpents de terre sur les quatre cents du fief de Chailly ou de Bellevue qu'il avait reçu gratuitement, osa bien les charger d'une redevance annuelle et perpétuelle de trente sous par arpent et de deux chapons. Le procureur fiscal s'éleva avec raison contre l'imposition de droits si exorbitants et si nouveaux. Il montra, dans son réquisitoire, que rien n'était plus contraire aux intentions des seigneurs, qui désiraient que l'île fût tout environnée et habitée de colons pour empêcher l'irruption des ennemis en cas de guerre; et qu'au contraire on les en éloignerait si on leur imposait des redevances si onéreuses: ce qui tournerait à la destruction de la colonie. En conséquence, les seigneurs de Montréal, qui n'exigeaient eux-mêmes que six deniers par arpent, ordonnèrent au sieur de Chailly de délivrer à Roland un autre contrat de concession, et de réduire à un sou par arpent la redevance qu'il avait portée à trente sous, et lui défendirent d'imposer de plus fortes redevances sur les terres de cette seigneurie, sous peine de déchoir du bénéfice de son fief, qui retournerait de droit en la possession des seigneurs, pour en disposer comme ils le jugeraient convenable. Ces ordres furent ponctuellement exécutés; et le 6 mai suivant La Joubardière donna un nouveau contrat à Roland, tel qu'il lui avait été prescrit. M. de Robutel de Saint-André, plus désintéressé que l'autre, ayant dans ce même temps concédé à Pierre Gadois vingt arpents sur le fief que le Séminaire lui avait accordé à la tête de l'île de Montréal, adoucit encore cette taxe; car il n'imposa que six deniers par arpent, comme faisaient les seigneurs.

XVI.

Des officiers des troupes introduisirent dans la colonie l'amour de la dissipation. Premier bal en Canada.

Les officiers, en logeant chez les particuliers, et en fréquentant les sociétés du pays, y portèrent insensiblement l'amour de la dissipation et

Digitized by Google

des passe-temps du monde ; et nous ajouterons que M. Chartier, ayant été nommé lieutenant civil et criminel de Québec par la Compagnie des Indes, et installé dans cette place par le Conseil souverain, le 10 janvier 1667, donna en cette occasion le premier bal qu'on eût vu au Canada. Il eut lieu à Québec, le 4 du mois de février suivant ; et comme c'était le premier exemple de cette sorte d'amusements, trop souvent la source de graves désordres, les Jésuites, dans leur Journal, en rapportant cette particularité, y ajoutaient cette réflexion : *Dieu veuille que cela ne tire pas à conséquence.*

XVII.

L'exemple des officiers et des soldats amène le relachement dans les mœurs de la colonie.

Tous les exemples que nous venons de rapporter, donnés par les personnes d'autorité et de condition, devaient avoir et eurent en effet de funestes résultats pour la colonie. Aussi, peu après l'arrivée des troupes, la bonne foi et la confiance s'affaiblirent insensiblement parmi les colons. Les larcins, comme inouis autrefois à Villemarie, devinrent assez à craindre pour que chacun dût user de précautions et d'une sorte de défiance. Le respect pour l'autorité diminua, avec la simplicité des mœurs et avec la ferveur de la pitié. Des particuliers, entraînés à leur tour par l'amour excessif du lucre. eurent recours, pour s'enrichir, à des moyens peu délicats, inconnus auparavant. Enfin, l'amour excessif de la bonne chère et de la boisson donna lieu à de graves désordres, tels que l'infraction de la sanctification du dimanche, les blasphèmes, et d'autres déréglements dans les mœurs. Pourtant on n'en vint là que peu à peu ; et voici quels furent les premiers relâchements qui se glissèrent dans la colonie, à mesure qu'elle se multiplia.

XVIII.

Affaiblissement de la charité parmi les colons.

La charité généreuse qu'on avait admirée autrefois se refroidit, surtout après l'arrivée des troupes. Quelques particuliers, qui portaient leurs grains aux moulins, désirant de les faire moudre avant celui des autres, imaginèrent de donner, pour cela, quelque petite gratification aux meuniers, qui, par là, les faisaient passer les premiers, au détriment de ceux qui ne leur donnaient rien. Cette préférence excita des murmures contre les meuniers, surtout de la part de ceux, qui, étant moins aisés avaient plus besoin de leur temps et de leur farine que les autres pour subvenir à leurs familles. Informé de cet abus, le Séminaire donna ordre au Juge de le retrancher ; et il fut ordonné qu'à l'avenir tous ceux qui se présenteraient aux moulins, prendraient leur rang par premier et dernier, avec défense aux meuniers de rien recevoir d'eux, sous peine de concussion et d'amende ; et aussi, pour les autres, d'amende arbitraire. Enfin, pour ne pas retarder les plus pauvres, il fut ordonné que chaque famille ne pourrait faire moudre plus de dix minots de blé à la fois ; et que, s'il en restait à moudre, l'individu à qui ce surplus appartiendrait, prendrait, pour cette partie, son rang après le dernier venu. Cette ordonnance fut affichée dans le lieu le plus apparent de chaque moulin.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LES HOMMES DE LA VENDEE A NOTRE-DAME DE LOURDES.

Discours adressé le 21 Novembre 1872, dans l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes, au pèlerinage d'hommes de la Vendée, par M. Dalin, chanoine honoraire, Curé de la Flocellière.

Nous avons pensé être agréable à nos lecteurs en reproduisant aujourd'hui le discours prononcé par M. l'abbé Dalin, le 21 Novembre, à Notre-Dame de Lourdes, et dont avons dit quelques mots dans la précédente livraison et aussi quelques-uns des cantiques composés pour la circonstance.

Mementote operum patrum quæ fecerunt in generationibus suis.—Souvenez-vous de ce que vos pères ont fait dans leur temps. *Liber Ius Macch.*

Vendéens, mes amis et mes frères, si c'est moi, plutôt que tant d'autres qui l'eussent fait beaucoup mieux, si c'est moi qui vous adresse la parole dans cette circonstance à jamais mémorable, je ne dois sans doute cet honneur qu'au triste privilége de mon âge. On a cru qu'il siérait à ma vieillesse de prendre, au milieu de vous, la place de ce vieillard de l'ancienne loi, qui, lorsque Israël était aussi lui dans la désolation, sut inspirer à ses enfants le courage de mourir pour leur Dieu et pour leur patrie.

Il est dit dans nos livres sacrés, que Mathathias, sentant approcher sa fin, appela ses fils, et commença par leur exposer la situation. Le règne de l'orgueil s'est affermi, leur dit-il, nous sommes dans un temps de châtiment et de révolution. Puis, s'inspirant de cette vue, il conclut : Donc, mes enfants, voici le moment venu de vous montrer zélateurs de la loi, et de donner vos vies pour rester fermes dans l'alliance de vos pères avec Dieu. *Nunc ergo, o filii, æmulatores estote legis, et date animas vestras pro testamento patrum vestrorum.*

C'est bien de nos jours surtout que l'orgueil humain a pris d'étranges proportions et une audace inouïe : *Confortata est superbia.* L'homme ne s'est pas borné à offenser Dieu timidement et dans le secret ; il a fait profession de sa désobéissance. Il en est venu jusqu'à la haine, que dis-je ? jusqu'au mépris et à la négation même de Dieu. L'insensé n'a pas vu qu'à la fin Dieu se lasserait, et que la Révolution porterait avec elle son châtiment : *Castigatio et tempus eversionis.* Eh bien ! dans un tel état des choses, que vous dire, ô mes amis ? Que dire aux successeurs des Machabées du dernier siècle ? Pour vous rappeler vos devoirs, je ne puis mieux faire que de redire avec Mathathias : Souvenez-vous de ce que vos pères ont fait dans leur temps : *Mementote operum patrum quæ fecerunt in generationibus suis.*

Qu'étaient vos pères d'il y a 80 ans ? Avant tout, des chrétiens. Si, quand l'occasion l'exigea d'eux, ils se montrèrent les vaillants soldats du Christ, c'est que déjà ils en étaient les amis et les serviteurs dévoués. Ni la contrainte, ni l'appât d'aucun profit, ni l'ambition d'une vaine gloire,

Digitized by Google

rien d'humain ne les conduisit au feu. Je le dirai même, sans croire par là diminuer leur mérite : ils n'avaient peut-être pas plus de courage naturel, que n'est obligé d'en avoir quiconque a l'honneur d'être français. Mais la foi, la foi catholique ! Oh ! qu'elle est puissante sur qui en a plein son cœur ! Ce feu, qui donnait aux anciens martyrs des courages de lions, pour braver la rage des tyrans et la dent des tigres ; ce feu, qui, de nos jours encore, pousse les apôtres à traverser l'Océan pour aller au bout du monde, sauver des âmes inconnues ; ce feu, qui, depuis la Pentecôte, n'a cessé de produire, dans les âmes chrétiennes, des prodiges d'amour et de dévouement ; ce même feu, cette même conviction forte et brûlante, animait le cœur de nos pères, quand ils laissaient tout, leurs biens et leurs personnes pour soutenir la cause de Dieu. Ils n'avaient pas besoin d'être animés par la perspective d'une croix d'honneur, ou par la voix du tambour et du clairon ; l'image du Sacré-Cœur de Jésus attachée à leur poitrine, leur disait assez qu'ils devaient mourir pour celui qui mourut le premier pour nous. Quand, dans les chemins creux de nos bocages, ils s'avançaient en masse contre l'ennemi, la faux ou le fusil d'une main, et le chapelet de l'autre, le murmure de tant de voix implorant le secours de Marie *maintenant et à l'heure de la mort*, ce murmure pieux leur fortifiait le cœur, mieux que n'eut pu faire le son strident d'une trompette guerrière. Mon âge m'a permis de l'entendre dire à des survivants de ces grandes guerres. Du temps du paganisme, les gladiateurs, sur le point de s'entr'égorger, pour le cruel plaisir de l'amphithéâtre, allaient se courber devant l'Empereur, et lui disaient : César, ceux qui vont mourir te saluent : *Morituri te salutant.*

Ah ! combien plus grands et plus dignes étaient ces Vendéens qui, au moment de mourir pour leur foi, saluaient avec amour la Reine du ciel : *Je vous salue, Marie !* Qu'il était beau ce fier paysan qui, voyant une troupe impie se disposer à détruire un Calvaire, s'arme lui-même d'une hache, et seul contre tous, adossé à la croix, jure qu'elle ne sera pas abattue avant lui. En effet brandissant son arme terrible, il abat tout ce qui l'approche, jusqu'à ce qu'il tombe lui-même. Tombe, pauvre paysan ! Dieu saura bien te relever.

Non, ne l'oublions pas : le caractère de ces luttes héroïques dont la gloire fait une si riche part de notre héritage, et qui a valu à la Vendée le surnom de *peuple de géants*, le caractère de ces luttes a été un énergique sentiment du devoir, le cri puissant d'une conscience blessée dans ce qu'elle avait de plus sacré, dans sa religion. C'est quand nos pères eurent vu chasser leurs prêtres et profaner leurs églises, qu'ils dirent comme les Machabées : *Ecce sancta nostra . . coinquinaverunt gentes. Quò ergo nobis adhuc vivere ?* Pourquoi vivre encore ? Mieux vaut mourir que souffrir de tels désordres.

Voilà l'esprit, voilà les œuvres de ces ancêtres dont le souvenir nous

Digitized by Google

honore : *Mementote operum patrum.* Si nous tenons à ne pas dégénérer, sachons être comme eux, non point de froids égoïstes, non point les esclaves du plaisir ou de l'intérêt, mais les hommes du devoir, et ce devoir s'étend á trois objets : notre âme, notre pays, notre Dieu.

I.

Amis, permettez-moi d'appuyer ma main sur la poitrine de chacun de vous, et de lui dire : Mon frère avant tout, sauvez votre âme ! Les empires se succéderont, les trônes crouleront, la terre et le ciel eux-mêmes passeront ; mais votre âme, participant à l'immortalité de Dieu, survivra au monde et à toutes ses révolutions. Le salut est donc votre intérêt majeur et votre indispensable devoir ; donc sachez tout sacrifier plutôt que votre âme. Mettez à gagner le paradis plus de prix et d'ardeur qu'à poursuivre les biens de la vie présente. Braves pour tout autre combat, ne soyez pas lâches dans la lutte contre vos passions, dans cette sainte violence à laquelle seule est promis l'éternel bonheur. Malheureusement, que d'inconséquences dans le raisonnement des hommes ! Que de contradictions dans leur conduite ! Tel qui s'honore de croire en Dieu, blasphème à tout propos son adorable nom. Tel qui fait profession du catholicisme le plus pur, enfreint sans peine les commandements de l'Eglise. Tel qui aborderait sans sourciller une batterie de mitrailleuses, se laisse intimider par le respect humain et recule devant une sotte plaisanterie.

Indépendamment de l'intérêt présent et futur que vous avez vous-même à vivre en vrais chrétiens, à tenir toujours vos consciences propres comme les armes d'un bon soldat, comment pourriez-vous autrement contribuer au bien de cette patrie qui vous est chère, à la gloire de ce Dieu que vous prétendez honorer ? La France, croyez-le bien, ne se relèvera qu'autant que ses enfants se relèveront eux-mêmes, et reviendront, chacun pour sa part, à l'amour et à la pratique de la loi divine. Ce sont des justes que le Seigneur cherche, comme au temps d'Abraham, pour épargner une autre Sodome. C'est au dedans de vous-même, dans votre âme, dans votre conscience qu'il veut régner tout d'abord : *Regnum Dei intrà vos est ;* et vous seriez mal venus à lui dire : Seigneur ! Seigneur ! si vous n'observiez pas sa volonté seigneuriale. Mieux vaut à ses yeux la qualité que le nombre. Quand Gédéon marchait contre les Madianites : " Tu as trop de monde, lui dit le Seigneur ; renvoie tous les peureux ;" et il y en avait beaucoup, car il ne lui resta que dix mille hommes. " C'est encore trop, reprit le Seigneur : tu vois ce ruisseau que vous allez traverser, renvoie tous ceux qui, cédant à la chaleur et à la fatigue, se coucheront à plat ventre pour boire à souhait. Il n'y en eut que 300 qui se contentèrent de prendre de l'eau plein le creux de leur main, et, sans s'arrêter coururent à la suite de leur chef. A eux seuls aussi appartint l'honneur de faire triompher l'épée de Gédéon. Ainsi en sera-t-il de vous, si dégagés de

Digitized by Google

toute passion mauvaise, vous vous serrez autour de Jésus-Christ votre divin général, avec un affectueux dévouement et une discipline sévère.

II.

En sauvant votre âme, vous contribuerez à sauver la France. Pauvre France ! matériellement écrasée, au point de ne pouvoir se relever d'ici bien longtemps ; moralement humiliée, comme elle ne le fut pas aux plus tristes époques de son histoire ; mais surtout religieusement ruinée en un trop grand nombre de ses enfants, pour qu'elle puisse, sans un suprême effort et sans une grâce miraculeuse, remonter sur ce trône que le catholicisme lui avait dressé au milieu des nations. *Cecidit corona capitis nostri ;* La couronne est tombée de notre tête ; et ce sont nos péchés qui ont fait nos malheurs : *Væ nobis quia peccavimus !* Oh ! oui, notre pays a été bien coupable depuis un siècle ! Laissons à Dieu de faire la part de chaque classe de la société française dans cette insurrection insensée. Sans nous jeter les uns aux autres d'inutiles reproches, tous frappons-nous la poitrine, et crions : *Peccavimus !* Mais, au lieu d'un retour unanime aux croyances et aux pratiques qui firent jadis la France si belle et si heureuse, qu'apercevons-nous ? Le flot impie monte, monte toujours. A peine si l'on voit quelques intelligences plus élevées, quelques volontés plus fermes, dominer encore ce déluge de plus en plus menaçant.

En est-ce donc fait de toi, ô ma chère France ? France de Clovis, de Charlemagne et de Saint-Louis, dois-tu périr ? Toi que l'Eglise appelait sa fille aînée, toi par qui et pour qui Dieu fit de si grandes choses, serais-tu délaissée à jamais comme un instrument usé ? Oh ! je me refuse à le croire. Ton épée, il est vrai, s'est brisée en ta main ; mais il te reste la croix, et cette arme-là ne se rompt jamais. Elle te fit chrétienne par la main de Clotilde ; elle te délivra par celle de Jeanne d'Arc ; elle te sauvera encore, elle te sauvera toujours. Non, tout n'est pas perdu. Tu es encore la nation la plus charitable, la plus apostolique, la plus attachée à Rome. Aussi Rome te bénit ; le monde catholique prend part à ta peine, et appelle de ses vœux ta résurrection. Nous-mêmes, Vendéens, qu'avons-nous cent fois répété dans nos cantiques ?

" Vierge, notre espérance,
Sauve, sauve la France !
Ne l'abandonne pas !"

Continuons de prier. A cette heure, des hommes d'intelligence dont le pays s'honore, nos représentants, s'occupent avec un beau dévouement à trouver des moyens de salut pour la France. On cherche, on discute à Versailles ; mais c'est à Lourdes, c'est ici que tout se décide. L'homme s'agite et Dieu le même, a-t-on dit il y a longtemps, et cette vérité est toujours vraie : là-bas l'homme s'agite ; d'ici Dieu le mènera, j'espère.

Digitized by Google

III.

Si nous voulons que Dieu nous serve, nous-mêmes servons Dieu. C'est bien la pensée qui vous a fait traverser 200 lieues de pays pour venir, quoi faire ? Vous agenouiller devant la puissance et la bonté divines manifestées en ces lieux par tant de prodiges. Certes, c'est bien un miracle aussi, et peut-être le plus grand de tous, que cet esprit de prière qui, depuis quelques mois surtout, a pénétré si profondément toutes les âmes, que ce renouveau de foi, cet enthousiasme catholique, qui s'est manifesté subitement, au point de faire croire qu'un nouveau Pierre l'Hermite serait venu redire aux Français du XIXe siècle le vieux cri des Croisades : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* Grâces immortelles en soient rendues au divin Sauveur qui daigne, encore une fois, nous sauver par Marie ! Mais permettez-moi de vous le dire, dût la chose vous paraître étrange : L'impiété a aussi quelque droit à l'honneur de ce monument religieux. Oui, Dieu s'est servi d'elle pour vous réveiller, pour vous ranimer.

Des impies vous ont défiés, et vous avez accepté le défi ; ils vous ont jeté le gant, et vous l'avez relevé. Ils traitaient de chimère tout l'ordre surnaturel, d'absurdité tous les miracles anciens et nouveaux ; ils niaient la providence, le pouvoir, l'existence même de Dieu ; et vous, vous avez dit : *Credo in Deum omnipotentem.* Nous croyons, nous, que Dieu est le souverain maître de la nature, et que, pour lui, maintenant comme toujours, les miracles sont aussi simples, aussi faciles que les phénomènes ordinaires. —Les impies prétendaient vous condamner au silence, vous refouler avec vos prêtres dans nos sacristies, et sceller encore une fois le tombeau du Christ; et vous, brisant leur sceau, renversant leur pierre, vous vous êtes levés en masse ; vous avez réclamé votre part de soleil et de liberté, et ces voies de fer qui semblaient destinées uniquement au plaisir et au commerce, ont transporté à travers la France ces pèlerinages nombreux que nos incrédules appellent des revenants d'un autre âge.

Les impies avaient cent fois répété que la dévotion était une vieillerie à l'usage des femmes, un jouet bon pour les enfants ; et vous, hommes de la Vendée, vous avez dit : Pour un moment, arrière ! enfants et femmes. Démasquez nos rangs ! Que l'ennemi nous voie et nous compte ! Nous voulons, une bonne foi, lui dire en face que chez nous les cœurs virils sont toujours fiers d'être chrétiens, et que Dieu, pour sa cause, aura des hommes, tant que vivront des Vendéens. Les francs de Clovis n'ont pas voulu que le sceptre français tombât en quenouille, et vous, vous n'entendez pas non plus que le sceptre chrétien, que la croix, dégénère en quenouille, et que notre roi Jésus n'ait à règner que sur des femmes.

Les impies, bien inspirés cette fois dans leur haine, ont compris qu'à Rome était le cœur et la tête de l'Eglise, la base unique de l'édifice entier, et ils ont dirigé contre Rome leurs plus puissants efforts. Pour y arriver,

Digitized by Google

ils ont passé sur le drapeau de la France et sur le sang de ses nobles fils. Pie IX est leur prisonnier, et sans doute ils espèrent qu'il n'aura pas de royal successeur. Vain espoir ! Dieu saura bien déjouer leurs complots : dut-il envoyer, du fond de la Russie, un autre Souvarow. Mais non, il n'infligera pas à la France que nos pères nommaient le *sergent* du Christ, il ne lui infligera pas l'humiliation d'employer, pour la délivrance de l'Eglise, un autre bras que celui dont il s'est servi durant quatorze siècles. Français qui m'écoutez, c'est bien aussi votre espérance, n'est-ce pas ? Oui, vous êtes venus prier, vous l'avez fait, vous le ferez encore, pour l'Eglise et pour son chef bien-aimé. Vous vous attacherez plus que jamais à cette grande et sainte patrie des chrétiens, à cet auguste Père de nos âmes : Leurs peines seront maintenant vos peines, et plus tard, bientôt j'espère, leurs joies seront vos joies.

Je finis. Permettez qu'en présence de cet autel où vient de s'offrir pour nous la victime du salut, en présence de cette table sainte où vous venez de vous unir à celui que vos pères aimaient et que vous aimez comme eux ; à quelques pas de cette grotte où le ciel a semblé vouloir se rapprocher de la terre par une médiation virginale ; permettez qu'avant de rentrer dans le silence, et parlant en votre nom et au mien, je jure fidélité aux trois grands devoirs que je viens de rappeler : Salut de notre âme, amour de la France, dévouement à Dieu et à son Eglise... Mais, ciel ! que c'est peu qu'un seul cœur pour aimer toutes ces nobles choses ! que c'est peu qu'une seule voix pour le dire !..

Vendéens !.. Debout ! (*Tout l'auditoire vivement ému se lève comme un seul homme.*)

—Levez le bras ! Tendez la main vers l'autel ! Et, si le cœur vous le dit, car je parle à des hommes libres, si le cœur vous le dit, à chaque proposition que je vais vous faire, tous ensemble, d'une voix haute et ferme, si haute et si ferme que ces voûtes en gardent le souvenir, vous répondrez : nous le jurons !..

—Eh bien ! jurez-vous de vivre toujours en vrais chrétiens ?

(*Un tonnerre de voix répond :* NOUS LE JURONS !

—Jurez-vous d'aimer et de servir toujours la France ?

—NOUS LE JURONS !

—Jurez-vous d'être toujours dévoués à Dieu et à son Eglise ?

—NOUS LE JURONS !

—Merci, mes frères ! Asseyez-vous ! Je n'ai pas besoin d'autres paroles ; ce qu'un Vendéen dit est dit. Merci surtout, cent fois merci à vous, mon Dieu, qui avez mis dans ces âmes de pareils sentiments ! Chère France, relève la tête ! Eglise de Jésus-Christ, réjouis-toi ! Et vous, saints anges de Lourdes, allez dire au prisonnier du Vatican qu'il y a ici des enfants qui l'aiment et prient pour lui ! Allez lui demander pour eux, en retour, sa paternelle bénédiction ! Ainsi soit-il !

Digitized by Google

Cantiques des Vendéens à Notre-Dame de Lourdes.

I

AIR *de la Vendéenne.*

Aux femmes la religion!
Aux enfants l'amour de Marie!
Pour se conduire, a dit l'impie,
A l'homme suffit sa raison.

Refrain.

Non, non! Chez nous, même au siècle où nous [sommes
Les cœurs virils sont fiers d'être chrétiens;
Dieu, pour sa cause, aura des hommes,
Tant que vivront des Vendéens!

Femmes, servez Dieu! Mais pourquoi
L'homme serait-il moins fidèle?
A-t-il, pour objet de son zèle,
Un autre maître, une autre loi?
Non, non! Chez nous, etc.

Quand Jésus, du haut de la croix,
Au monde veut donner Marie,
C'est à Saint Jean qu'il la confie;
Sachons faire honneur à ce choix!

Toujours chez nous, même au siècle où nous [sommes
Les cœurs virils sont fiers d'être chrétiens;
Dieu, pour sa cause, aura des hommes,
Tant que vivront des Vendéens!

Donc, aussi nous, courons là-bas
Où la France entière se presse;
Allons tous à notre Princesse
Offrir notre cœur et nos bras!
Toujours chez nous, etc.

Les voyez-vous, au loin, ces monts
Dont la cime semble un nuage?
Vers le miraculeux rivage
Emportez-nous, heureux wagons!
Toujours chez nous, etc.

Salut! salut! trois fois salut,
Grotte, où la divine Marie
A prié pour notre patrie!
Reçois de nos cœurs le tribut!
Toujours chez nous, etc.

O Vierge, entendez notre voix!
Offrez à Dieu notre prière:
Que les grains de votre rosaire
Coulent encore entre vos doigts!
Toujours chez nous, etc.

La pauvre France est à genoux
Tournant vers vous son espérance:
Ah! Sauvez l'Eglise et la France!
Sauvez Pie IX! Sauvez-nous tous!
Toujours chez nous, etc.

Gave, roule, roule tes eaux
Sous le doux regard de Marie!
Dis-lui que, pour elle, ma vie
S'écoule en chacun de tes flots!
Toujours chez nous, etc.

Lourdes, ton fleuve tarira,
Que, sur sa rive fortunée,
Toujours vers notre Immaculée
Notre cœur se reportera!!!
Toujours chez nous, etc.

II

AIR: *Quelle nouvelle et sainte ardeur, etc.*

Quelle voix retentit encor
Et fait appel aux nobles âmes?
Les Vendéens d'un saint transport
Ont de nouveau senti les flammes!

Refrain.

Marchons, chrétiens, c'est Dieu qui nous con- [duit.
Au béni Sanctuaire!
Un enfant marche et le jour et la nuit
Pour voir plus tôt sa Mère!

Que les travaux, que les frimas
Ne soient point pour nous des entraves!
Nul obstacle pour des soldats
Vraiment dignes du nom de braves!

Du haut de ces monts fortunés
Voyez la main qui nous appelle!
Une voix douce dit: "Venez!
"Vous êtes mon peuple fidèle."

Debout, peuple au cœur généreux,
Obéis à ta Souveraine!
Va proclamer qu'il est heureux,
Celui qui la choisit pour Reine!

Va lui porter, avec ton cœur,
Celui des vrais fils de la France!
Présente ce tribut d'honneur
A sa maternelle Puissance!

Nous avons vu de ses bontés
Eclater la munificence;
Nos frères nous ont députés
Pour en payer reconnaissance.

Chez nous sa bienveillante main,
Sans compter, sema les miracles:
Pour la servir le Vendéen
Pourrait-il trouver des obstacles?

Enfin, nous voici dans ce lieu
Le plus beau de toute la terre:
Après le ciel où l'on voit Dieu
Vient la *Grotte* où l'on voit sa Mère.

Refrain.

Merci, mon Dieu! de nous avoir conduits
Au béni Sanctuaire!
Ce n'est pas trop de marcher jours et nuits
Pour voir enfin sa Mère!

III.

AIR: *Marchons aux combats, à la gloire.*

Refrain.

A toi, pour toujours, ô Marie,
A toi sont nos cœurs vendéens!
T'aimer, te servir pour la vie,
C'est le vœu de tes Pèlerins!

Pourquoi, dit une troupe impie,
Pourquoi quittez-vous vos sillons?
—C'est pour venir prier Marie,
Et protester que nous l'aimons!

Jusqu'à dix-huit fois, notre Mère
Apparut sur des monts sacrés;
Nous voulons visiter la terre
Qui porte ses pas vénérés.

Digitized by Google

Allons ! et que notre âme aimante
Ne chancelle point dans sa foi !
Peut-elle demeurer flottante
Quand une mère a dit : "C'est moi !"

C'est toi, Mère, et ton témoignage
Tous nous y croyons, tu le sais :
Il est écrit sur ton image,
Il est gravé dans tes bienfaits !

Puisque ta main en est remplie,
Verse sur nous tes doux présents :
Les Vendéens, on le publie,
Les Vendéens sont tes enfants !

Du pauvre pécheur qui t'implore
Daigne surtout te souvenir !
Parmi nous s'il en est encore,
Ouvre leur âme au repentir.

Avec ton cœur pur et sans tache,
En ce jour présente nos cœurs
Au Dieu trois fois saint qui se cache,
Mais nous révèle tes grandeurs.

Rends l'espoir et donne courage
Aux fils de ce *peuple géant ;*
Pour défendre ton héritage,
Qu'ils soient toujours au premier rang !

Pie IX attend sa délivrance,
A la merci d'enfants pervers.....
Satan t'accuse d'impuissance.....
Brise enfin l'orgueil des Enfers !

Refrain.

Sur nous, ô Vierge Immaculée,
Abaisse un regard protecteur,
Et sur l'Eglise désolée
Etends ton bras, ouvre ton cœur !

La France aussi, triste et meurtrie,
Espère en toi dans sa douleur :
Laisseras-tu notre Patrie
Dans son opprobre et son malheur ?....

Refrain.

Sur nous, ô Vierge Immaculée,
Abaisse un regard protecteur ;
Sur la France, hélas ! si troublée
Etends ton bras, ouvre ton cœur.

Emblème de notre bannière,
Cœur de Jesus, Cœur plein d'amour
A vous notre Vendée entière
Se donne en ce fortuné jour !

SERMENT DE FIDELITE.

Si jamais il faut, ô Marie,
Mourir pour son Dieu, pour sa foi,
Mourir pour sa Reine chérie,
Chacun te dit : " Compte sur moi !"

IV. .

Air : *Je mets ma confiance.*

O Reine immaculée,
Ce peuple que tu vois,
C'est ta chère Vendée
Accourue à ta voix.

Refrain.

Vierge, notre espérance,
Etends sur nous ton bras !
Sauve, sauve la France,
Ne l'abandonne pas !

Daigne, ô Mère Divine,
Daigne entendre nos cris !
Vois sur notre poitrine :
C'est le Cœur de ton fils.

Quand, au siècle où nous sommes,
Tout semble défaillir,
De tes fils fais des hommes
Prêts à vaincre ou mourir !

Pour Dieu, pour sa patrie
Mourir, quel noble sort !
Soutiens-nous, ô Marie,
A la vie, à la mort !

Avis de Monseigneur l'Evêque de Tarbes.

On a mis en vente, avec toute la publicité possible, une liqueur ayant pour titre : " L'Immortelle, liqueur divine de Lourdes, composée par le P. FELISSE."

Le prospectus porte l'image de l'Apparition avec ces mots : " A Notre-" Dame de Lourdes. Miracle du 11 Fevrier 1858.—*Un magnifique flacon, scellé par une médaille commémorative du* Miracle de Lourdes, *et illustré d'un dessin représentant l'apparition de la Ste. Vierge à la jeune Bernadette Soubirous.*

" *Cette délicieuse liqueur, composée avec de l'*Eau de la Fontaine miraculeuse de Lourdes, etc."

L'Evêque de Tarbes a notifié au fabricant de cette liqueur :

1° Que le titre de la liqueur, le prospectus, la médaille, etc., sont un outrage à la Religion et une duperie pour le public ;

2° Que le nom supposé d'un P. Felisse, qu'on prend pour un religieux de la Grotte, est encore une véritable duperie ;

3° Que l'Evêque de Tarbes, propriétaire de la fontaine de la Grotte de Lourdes, défend formellement d'y puiser de l'eau pour en fabriquer une liqueur quelconque, et qu'il poursuivra rigoureusement toute contravention à cette défense.

En attendant que la justice réprime ce grave délit, l'Evêque de Tarbes ne peut différer de le flétrir au nom de la Religion et des convenances, au nom du droit et du bon sens.

Digitized by Google

CHRONIQUE ROMAINE.

La Révolution trouve que le Pape parle trop, et les motifs de sa sollicitude sont vraiment attendrissants ; on ne s'en douterait pas ; mais il faut se rendre à l'évidence. Tous les journaux à sa solde, en effet, sont unanimes à dire que Pie IX, par son abondance de paroles, perd son autorité et son prestige, et compromet à la fois les intérêts de la religion et de sa propre santé. Comme des enfants qui entourent le chevet de leur père malade, et craignant que la moindre fatigue n'accélère le mal, ils lui crient avec des larmes dans la voix : Saint Père, de grâce, taisez-vous !

L'expédient serait passablement grotesque s'il n'était absolument odieux. La vérité est que la parole du Souverain Pontife tombe sur les mécréants comme un glaive acéré qui les transperce, comme un flambeau qui éclaire jusque dans ses profondeurs l'égoût de la conscience révolutionnaire. Grâce à lui les sophismes n'ont plus le privilége de séduire les foules, et ne passent plus pour des axiomes incontestés.

Ce sera l'une des gloires de Pie IX d'avoir su souffrir, et d'avoir osé parler dans ce siècle où l'on ne fait plus ni l'un ni l'autre. Souffrir ! qui donc ne se révolte pas, en notre siècle de volupté, contre cette dure loi ; qui, en dehors des desseins providentiels, aurait sa raison d'être dans nos propres crimes ? Parler ! qui donc serait assez téméraire ou assez idiot pour regarder comme un vrai langage, comme le langage de la saine raison, des pensées viriles et du bon sens, ce vain bruit qui résonne au sein de certaines académies, de certaines écoles publiques, de certaines tribunes parlementaires ? Tout cela est creux, tout cela est vide, tout cela est inepte, tout cela est le néant ; car la vérité en est absente, et partant la vie.

Ah ! je la connais, la tendresse des Allobroges piémontais ; je les connais leurs larmes de crocodiles ! Cette santé du Pape qu'ils trouvent précieuse, il y a longtemps qu'elle fait leur désespoir et qu'ils travaillent à la démolir pièce à pièce. Ce qu'ils redoutent, ce n'est pas l'épuisement du porte-voix de Dieu, ce sont les blessures que sa parole de feu fait à leurs doctrines, à leurs intérêts, et à leur considération et c'est pourquoi ils lui recommandent le silence.

Cette dernière erreur est pire que la première. On peut bien enfermer Pie IX dans les entrailles d'un cachot ; lui couper les vivres ; mais enchaîner la liberté de son âme, de sa foi et de sa parole, ils sont trop petits pour s'élever jusqu'à cette hauteur. *Verbum Dei non est alligatum.* Ce que trois siècles de tortures dirigées par des colosses nommés Néron, Tibère, Caligula, n'ont pu obtenir, les mirmydons modernes, ne l'ob-

Digitized by Google

tiendront pas davantage. Qu'ils cessent donc leurs recommandations hypocrites; elles sont sans valeur et sans portée. Une fois entré dans le cœur d'un pontife, le Verbe divin n'y peut rester oisif; il faut qu'il sorte, qu'il retentisse, que l'univers en soit ébranlé. C'est écrit dans les prophètes : ERUCTAVIT *cor meum verbum bonum.*

Pie IX s'est d'ailleurs chargé de répondre aux conseils tendres et empressés de ces amis de la dernière heure, en parlant plus clair et plus haut. Nous en avons une splendide preuve dans les nouvelles allocutions qu'il a prononcées dernièrement.

Le jour même où partait ma lettre, le lendemain et le surlendemain, les réceptions se sont succédées au Vatican. Chaque fois, des adresses ont été lues, et chaque fois le Saint-Père a répondu, comme toujours, avec une fermeté tout apostolique, s'abaissant jusqu'aux plus humbles, mais résistant aux despotes et aux tyrans. Je vous signalerai la réponse éloquente et courageuse qu'il a faite à un grand nombre d'Allemands résidant à Rome. Après l'affreuse orgie à laquelle s'est livrée la presse bismarkienne contre le discours consistorial, cette calme expression de la vérité et du droit montrera combien Pie IX est peu sensible aux menaces des hommes. Voici les termes de sa réponse à l'adresse énergique lue par le docteur de Ubaal :

" Non, avec l'esprit qui vous anime, avec le saint courage et l'indomptable confiance en Dieu qui inspire le discours que je viens d'entendre, vous n'avez pas à craindre d'être vaincu par les forces du démon. Celui qui a pris la parole pour vous tous, mes enfants, a parlé avec tant de vigueur et il a témoigné avec une telle fermeté sa foi dans le futur triomphe de l'Eglise, que nous ne pouvons rien faire que d'ouvrir notre cœur aux plus douces espérances.

" Néanmoins je ne laisserai pas de vous dire quelques paroles qui servent à votre instruction, et aussi à votre consolation au milieu de la lutte où nous sommes. Je les tirerai de l'Evangile de ce même jour, et vous verrez qu'elles ne se trouveront pas hors de propos en cette circonstance. Je vois ici des dames; elles seront plus que tout autre à même de comprendre toute la douleur qui a dû assaillir le cœur de la très-sainte Vierge, lorsqu'elle s'est aperçue qu'elle avait perdu en route son trésor le plus précieux, l'adolescent Jésus.

" En effet, on l'avait perdu en chemin : saint Joseph le croyait avec la sainte Vierge, la sainte Vierge supposait qu'il faisait route à côté de saint Joseph. Le fait est que Jésus n'était plus avec eux. Il fallut revenir sur leurs pas et le chercher. On le trouva au milieu des docteurs, interrogeant et répondant tour à tour à ceux qui siégeaient dans la synagogue, et disant des paroles si empreintes de sagesse qu'elles étonnaient tout le monde. Tous ces docteurs, *mirabantur super responsis ejus.*

" Pourquoi cet étonnement général ? Parce que tous ces docteurs ne le

Digitized by Google

connaissaient pas : s'ils l'avaient connu, ils se seraient rappelé que les rois, à l'annonce de sa naissance, s'étaient rendus auprès d'Hérode et lui avaient dit : " Où demeure-t-il le roi de Juda, le roi d'Israël ? " Simple interrogation, qui plongea dans une telle anxiété Hérode qu'il commença à trembler, et avec lui toute la ville de Jérusalem.

" S'ils avaient connu que cet adolescent si sage dans ses réponses, si intelligent dans ses interrogations, était Jésus-Christ, il est fort probable qu'ils l'auraient chassé orgueilleusement de la synagogue ainsi qu'ils le firent lorsque s'y présenta l'aveugle-né qui voulait lui aussi parler, discuter, enseigner. Qui es-tu ? lui dirent-ils en ajoutant aussitôt : *Totus in peccatis, tu doces nos ?* Et cela dit, ils le chassèrent de la synagogue et ils en auraient fait autant à Jésus-Christ ; car l'orgueil et la suffisance se cachaient sous la fausse humilité des Pharisiens... et de ces Pharisiens il y en a encore un grand nombre aujourd'hui.

" Oui, il y en a encore un grand nombre. Poursuivons notre narration : voyez ce qu'il advint lorsque les temps furent arrivés où devait s'accomplir la rédemption du monde par la passion de Jésus-Christ : on entoure le Sauveur du monde et on le traîne à travers les rues de Jérusalem. Le voilà devant le pontife, il est interrogé : il répond des paroles de paix, remplies de respect, très-dignes enfin du Fils de Dieu. Néanmoins, un bourreau qui était à l'audience, pris de rage à la seule voix de Jésus, leva une main sacrilége sur lui et fit descendre sur ce visage, que les anges contemplent avec un sentiment ineffable de bonheur et de respect, un soufflet si vigoureux, que toute la salle en retentit.

" Jésus dit alors au bourreau avec un accent doux et ferme : " Si j'ai mal parlé, apporte ton témoignage contre moi ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? " *Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si autem bene, cur me cœdis ?*

" Mes chers enfants, celui qui vous a parlé jusqu'ici est le Vicaire de Jésus-Christ, Vicaire indigne tant qu'on voudra, et très-certainement fort incapable de représenter en quelque sorte la grandeur dont Dieu a voulu charger ses faibles épaules ; néanmoins j'ai le droit, et j'entends en user, de me servir des paroles mêmes de mon évêque, de l'évêque de mon âme, *episcopus animarum nostrarum ;* j'ai le droit de dire à tous les puissants de ce monde, qui font la sourde oreille à mes paroles : *Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si autem bene, cur me cœdis ?*

" Si je ne vous ai dit que la vérité, ô vous qui gouvernez les nations, si je n'ai parlé que de ce que tout le monde peut voir avec ses yeux, *cur me cœdis ?* Pourquoi supprimez-vous les ordres religieux ? Pourquoi empiétez-vous sur les droits sacrés de l'Eglise ? Pourquoi lui ravissez- vous ces biens ? Pourquoi prétendez-vous ce qui ne vous appartient ? *Si male locutus testimonium perhibe.* Mais ils sont incapables d'apporter leur témoignage contre la vérité évidente ; ils se borneint à poursuivre la série

Digitized by Google

de leurs suppressions, de leurs usurpations, et continuer ainsi l'indigne persécution qu'ils ont commencée contre l'Eglise.

" Jésus-Christ veut que l'on respecte les souverains et les gouverneurs. Oui, il le veut ; mais pourquoi le veut-il ? Pourquoi leur a-t-il donné l'épée et le pouvoir de diriger des armées ? Dans le but qu'ils protégent leurs sujets et qu'ils défendent la religion qui peut seule assurer le bonheur des peuples. Voilà pourquoi Jésus-Christ a donné les armes aux puissants de la terre : ce n'est pas pour qu'ils en tournent la pointe contre l'Eglise, mais au contraire pour qu'ils la défendent. Au jour d'aujourd'hui tout le monde peut voir quelle protection on nous accorde. Laissons-là ce sujet qui n'a pas besoin d'être exposé plus longuement.

" Mais ce n'est pas encore assez ; ils ne veulent pas seulement détruire tout ce qui appartient à l'Eglise, mais aussi tout ce qui touche à la morale ; ils prétendent s'emparer de l'enseignement et des âmes de la jeune génération ; ils veulent que la jeunesse soit instruite et élevée selon leurs caprices. Mais je leur rappelle une vérité incontestable lorsque je dis : Ce même Jésus-Christ qui a enjoint aux peuples de respecter les hommes à qui il a décerné la puissance, a donné cet ordre à l'Eglise, à ses ministres : *Ite, docete omnes gentes.* Ces paroles, il ne les a adressées ni aux rois, ni aux empereurs, mais à l'Eglise. C'est à elle qu'il a donné la mission d'instruire tous les peuples, ce sont ses ministres qui doivent parcourir la terre d'un bout à l'autre, *docentes*, enseignant, *baptizantes*, administrant les sacrements, nourrissant tous les hommes de la parole de Dieu et les édifiant par leur exemple. Je le répète, l'instruction est le privilége de l'Eglise.

" J'aurais à parler encore longuement sur ce sujet ; mais je ne veux pas vous retenir davantage et je vais vous quitter. Mais ce ne sera point, mes chers enfants, sans vous donner la bénédiction apostolique. Je vous place sous la protection de Marie Immaculée (*à ce point un frémissement de reconnaissance et d'amour s'empare de toute l'audience*) je vous place sous la protection de saint Boniface, et sous celle de vos anges gardiens. Que la Vierge très-sainte, et que saint Boniface et les anges vous soutiennent dans la lutte ! Qu'ils vous donnent la force et la constance nécessaires, soit à vous ici présents, soit à vos frères qui sont unis avec vous en esprit, la constance et la force, dis-je, de conserver dans vos cœurs le dépôt sacré de la foi en Jésus-Christ et de le conserver à tout prix, même au prix de la vie.

" Oui, mes chéris, c'est là mon plus vif désir et je suis sûr que c'est aussi votre volonté sincère : il se peut qu'il y en ait parmi vous qui se disent : Hélas ! ma volonté est bien faible ; mais qu'ils n'aient pas peur et qu'ils ne cessent d'invoquer l'aide de Dieu : lorsque la circonstance se présentera, " *dabitur in illa hora quomodo et quid loquamini* " : Dieu vous donnera à tous la grâce nécessaire.

Digitized by Google

"Maintenant, je vous bénis. Je vous bénis dans vos âmes, dans vos familles, dans les objets de dévotion que vous avez apportés avec vous ; je vous bénis dans vos intérêts, dans vos affaires, pourvu que ce soient toujours des affaires et des intérêts conformes à l'esprit de justice, dignes d'un bon chrétien et d'un athlète de Jésus-Christ. Je vous bénis enfin et d'une manière spéciale pour l'heure de votre mort. Puisse ma bénédiction vous donner dans ce moment solennel où l'âme passe du temps à l'éternité, une douce confiance dans la miséricorde de Dieu et être pour elle un gage sûr de son heureux passage au ciel, où elle bénira et louera Dieu pendant tous les siècles."

L'Allemagne trouvera dans ces paroles de Pie IX la réfutation des projets de loi, ou plutôt des projets de persécution élaborés par Bismarck. Mais la France pourra aussi en tirer profit, en ce moment surtout où elle s'occupe avec tant d'ardeur des questions touchant l'enseignement de la jeunesse, où la Révolution s'efforce de chasser l'Eglise des écoles, à titre d'incompétence ou de non-savoir.

—Les curés de Rome ont eu aussi leur audience. Un d'entre eux, le curé des Saints-Apôtres, a eu l'honneur de donner lecture d'une éloquente adresse de félicitation et de souhaits très-énergiques dans sa concision. Sa Sainteté a répondu sur un ton de bienveillante familiarité dans les termes suivants :

"L'Eglise, après avoir accompli des fonctions qui rappellent la naissance du divin Rédempteur à Bethléem, après la Circoncision, après la dispute avec les docteurs, si on peut ainsi l'appeler, car nous savons que Jésus ne discutait pas, mais se bornait à interroger et à répondre, l'Eglise, dis-je, après nous avoir rappelé tout cela, fait commémoration des trois tentations auxquelles Dieu voulut permettre que Notre Sauveur fut en butte, et ce sont les tentations de l'ambition, de la présomption et de l'avarice. Dieu ne permit pas la plus immonde de toutes, parce qu'il ne voulût point que l'humanité eût, en reportant sa pensée sur la personne du Rédempteur, à se sentir souillée de quelque manière que ce soit par de semblables indignités.

"Les cérémonies sacrées de la Noël étant finies, nous reprenons la lutte (qui ne date pas de cette année) avec les tentations du démon. On vient et on nous tente en nous offrant de l'argent et en disant : *Mitte te deorsum ;* oui, on nous tente lorsqu'on nous murmure à l'oreille : *Hæc omnia tibi dabo si cadens adoraveris me.* Tentation bien perfide et la pire de toutes celles que nous ayons à subir. On se présente à nous et on nous dit mielleusement : Saint-Père, cédez à un bon mouvement ; cherchons à nous arranger, ce sera pour votre mieux, ce sera pour notre paix à tous ; voici trois millions, six millions, ce que vous voudrez ; *Hæc omnia tibi dabo si cadens adoraveris me.* Les malheureux ! Que répondre à de semblables propositions ?

Digitized by Google

" La réponse, c'est Jésus-Christ lui-même qui l'a donnée pour nous, mes chers frères, et Jésus-Christ saura nous donner la force et le courage de suivre ses saintes traces jusqu'à la fin de notre carrière mortelle. En attendant, je vous recommande de répéter à vos paroissiens ce que je viens vous dire sur mes résolutions : de cette manière ce sera comme si j'avais parlé à mon bon peuple de Rome.

" Enseignez- lui à résister aux tentations : pas de présomption, si nous voulons que nos prières soient exaucées : Dieu n'écoute que les cœurs humbles ; pas d'avidité, pas d'avarice ; ne suivons pas la grande séduction du jour, qui est d'accumuler des trésors : un châtiment terrible frappera les hommes cupides d'argent. Mais cela fait, encouragez vos bons paroissiens.

" Qu'ils n'oublient pas qu'après les tentations, un ange est venu consoler Notre-Seigneur Jésus-Christ ; dites-leur donc qu'ils se gardent bien de succomber aux tentations ; encouragez-les à les combattre et à ne jamais s'éloigner un seul instant de la pratique sainte de l'humilité et de la prière ; après cela les anges de Dieu viendront et nous distribueront à tous le pain de la consolation, de même qu'au temps auquel je me rapporte, *ministrabant ei.* Oui, Dieu finira par nous entendre.

" Tout récemment un bon religieux se présentait à moi et me faisait des excuses de sa surdité ; effectivement il avait l'oreille très-dure. Il m'a raconté avec un visible bonheur que dans son pays on priait beaucoup pour le Pape, pour l'Eglise et pour la paix du vaste royaume auquel ce Père appartient. Espérons, espérons, lui ai-je répondu en élevant la voix : Dieu a les oreilles en meilleur état que les vôtres. Oui, je vous répète ce que j'ai dit à cet excellent religieux : Dieu nous entend et nous devons avoir confiance pleine et entière dans sa miséricorde.

" Maintenant je vous bénis dans vos personnes, dans vos familles, dans les personnes et les familles de tous vos paroissiens. Je bénis aussi votre parole pour qu'elle puisse porter des fruits de vie éternelle. Que Dieu vous donne tout l'esprit de charité et de zèle qui vous est nécessaire dans la carrière glorieuse et épineuse tout à la fois, à laquelle vous avez été élus par Dieu lui-même."

Il y a dans ces paroles de Pie IX une grande leçon qui pourra profiter à tous les clergés du monde catholique, et particulièrement à celui de France ; car, à cette heure de ténèbres les tentations se multiplient sous ses pas. Pour mieux le vaincre, la Révolution cherche à le corrompre. Sentinelles, prenez garde à vous !

Au moment de vous expédier ma lettre, je trouve dans l'un de nos journaux le récit d'une nouvelle audience accordée par le Saint-Père. C'est tellement délicieux que je vous l'envoie tel quel. Dans sa petite allocution, le Pape prend le plaisir d'annoncer lui-même une découverte fort précieuse pour la piété et l'archéologie.

Digitized by Google

L'attachement des bons Romains envers le Souverain Pontife et leur sollicitude vraiment filiale pour alléger les amertumes dont l'auguste prisonnier du Vatican est abreuvé, se sont manifestés jeudi matin par une scène des plus touchantes. Près de deux cents enfants des deux sexes, appartenant à la meilleure portion de la bourgeoisie romaine, occupaient, avec leurs parents, la salle consistoriale.

Ces enfants placés au premier rang des deux côtés de la salle formaient, de leurs vêtements blancs bordés de rubans jaunes, comme un immense drapeau autour du trône pontifical. Quelques-uns de ces enfants, groupés au fond de la salle autour d'un harmonium, ont salué l'arrivée du Saint-Père par un cantique où ils l'acclamaient Père et Souverain. Sa Sainteté, visiblement touchée de cette manifestation de dévouement, a applaudi elle-même, et d'une voix émue : " Bravo, mes chers petits, leur a-t-elle dit, *laudate pueri Dominum.*"

Cependant le Saint-Père ayant pris place sur son trône, une jeune fille, Mlle. Costanza Giovenale, a récité au nom de ses compagnes une poésie pleine de grâce et d'à-propos. Un petit garçon, Giovanni Angelini, a fait de même, au nom de ses compagnons. Chacun d'applaudir et le Saint-Père d'accorder aux jeunes orateurs des objets de piété propres à leur âge. Enfin deux jeunes filles ont déposé aux pieds du Saint-Père une bourse richement ornée et contenant l'obole de leur amour filial. Les oblatrices et les jeunes chanteurs ont reçu à leur tour de précieux souvenirs de la main du Saint-Père. Enfin après avoir fait distribuer à tous les membres de l'assemblée une belle image, le Saint-Père s'est adressé à toute l'audience par ces paroles :

" Il est doux à mon cœur de pouvoir commencer les quelques paroles que j'entends vous adresser à tous, par vous annoncer une nouvelle bien consolante qui m'a été apportée hier soir, et qui mérite encore, il est vrai, une définitive confirmation. Vous savez que lorsque le Seigneur permet aux hommes de découvrir des corps de saints qui sont restés longuement cachés, c'est en général un signe de ses bénédictions. Eh bien, j'ai appris hier soir qu'après de longues recherches dans l'église des Saints-Apôtres, on était parvenu à découvrir les corps vénérés de deux apôtres saint Philippe et saint Jacques. On a mis la main sur les urnes, et l'on a trouvé beaucoup d'autres preuves venant confirmer que la tradition ne s'était pas trompée.

" La tradition, en effet, nous a toujours dit que ces deux corps devaient se trouver sous le maître-autel de cette église. Ayant dû refaire ce maître-autel, on a réellement trouvé ces reliques précieuses.

" Vous savez qu'un de ces saints, l'apôtre Philippe, était le compagnon fidèle de Jésus-Christ et le suivait partout. Il se trouva avec lui lorsque, s'étant écarté des endroits habités, il pensa à nourrir la foule qui l'avait suivi jusque-là. Il fit le prodige que tout le monde connaît ;

Digitized by Google

il s'adressa à Philippe et lui dit de chercher la nourriture pour toutes ces personnes, et celui-ci répondit : " Maître, cela est impossible : il n'y a dans cette foule qui vous entoure qu'un jeune garçon, qui a apporté avec lui deux pains et quelques poissons."

" C'est bien là l'habitude des enfants. Je me rappelle que dans le temps où je n'étais pas renfermé dans ces murs, je rencontrais souvent des petits garçons, surtout lorsque je faisais une promenade à Monte-Mario. C'est là où je les rencontrais le plus fréquemment ; je les arrêtais quelquefois et les interrogeais sur la doctrine chrétienne. Eh bien, j'ai presque toujours remarqué qu'ils apportaient avec eux leurs petites provisions. Ce n'est pas une mauvaise tendance que celle de se prémunir contre la faim ; au contraire, elle démontre dans les petits enfants un certain esprit précoce de prudence ; mais il ne faut pas tomber dans le vilain péché de la gourmandise, qui n'est pas rare à votre âge. Entendez-vous, mes petits ; prudents, oui, mais gourmands jamais.

" Maintenant je vais vous bénir de tout mon cœur ; mais avant je veux vous imposer une petite obligation que vous accomplirez dans cette journée même. Vous savez que de grands maux pèsent maintenant sur le monde, et que contre ces maux il n'y a qu'une arme, et c'est la prière. Je veux que ce soir vous leviez tous vos petites mains au ciel en disant un *Ave Maria* pour que la Vierge Très-Sainte protége l'Eglise fondée par son Fils, et nous obtienne de lui la grâce de la constance et de la force contre les persécutions qui nous entourent. Partant de vos âmes innocentes cette prière sera agréable à Dieu : espérons qu'elle sera exaucée.

" Que Dieu vous bénisse : puissiez-vous croître dans sa sainte crainte et dans l'obéissance à tout ce qui est juste, bon et profitable pour vos âmes. Je bénis vos parents et vos familles. Que Dieu leur accorde la force et la persévérance de vous maintenir dans tous les principes de la foi et de la loi divine, et d'arriver par cette voie, et au milieu des consolations que vous leur donnerez en cette existence, au but suprême qui est de vous voir tous unis avec eux dans le ciel où vous bénirez le Seigneur pendant toute l'éternité."

Peut-on voir quelque chose de plus charmant que cet échange de paroles et de gracieusetés entre des enfants et un vieillard de 81 ans ? C'est le sublime dans le simple, un idéal que la Révolution n'imitera pas.

Digitized by Google

Mme. ET Melle. GERMONT ET Mr. FLORENTIN,

OU UN CŒUR PUR.

(*Suite.*)

CHAPITRE XIII.

Mme Daurival n'avait, en effet, qu'une pensée, empêcher à tout prix son fils de réaliser ses étranges intentions : certes, elle souffrait de le contrister si durement, car c'était bien la première fois qu'elle ne s'empressait pas au-devant de ses désirs. Mais il y avait ici en jeu ce que Mme Daurival estimait l'honneur de la maison, et elle ne pouvait se faire à l'idée que le principal héritier d'une aussi belle fortune irait étourdiment la placer aux pieds d'une jeune fille absolument dépourvue. Et cependant elle s'avouait qu'il n'y avait rien à attendre d'Adrien qui s'était si énergiquement prononcé, et aussi parce que le mérite et même le charme de Mlle Germont n'étaient que trop capables de le captiver.

—Heureusement, se disait Mme Daurival, cette jeune fille a de la conscience, et c'est ce qui nous tirera d'une si déplorable situation. Il faut que je lui parle et sans retard. Pourtant n'est-ce pas risquer beaucoup que de lui révéler les vues d'Adrien ? Et si cette jeune fille allait s'éblouir d'une si belle perspective ; si son amour-propre ou même son cœur allaient se complaire d'un hommage si séduisant, je n'aurais fait qu'accroître la difficulté ! Je devrais donc la renvoyer sans explication et sans délai. Cela me répugne ; et puis je crois plus sûr de m'expliquer avec elle, de la déchiffrer complétement, de l'effrayer au besoin et de prendre mes garanties.

Elle sonna, et, d'une voix très-calme en apparence, elle dit qu'on priât Mlle Germont de venir lui parler ; et elle demeura immobile, tout absorbée dans le calcul de ce qu'elle allait dire et faire. Mais, dès qu'elle entendit le pas léger de Clotilde dans l'antichambre, ses regards se fixèrent aussitôt vers la porte, comme pour ne rien perdre de l'air et de la contenance de celle dont elle eût voulu, pour ainsi dire, mettre l'âme dans ses mains. Aussi fut-elle presque déconcertée par le calme souriant de Clotilde qui venait avec empressement prendre ses ordres : la parole lui manqua un moment, et, silencieuse, s'affermissant en ses résolutions, elle fit gravement signe à Mlle Germont de s'asseoir. Celle-ci, très-étonnée de ce singulier accueil, s'assit machinalement, sans comprendre le motif d'une froideur si cérémonieuse.

—Il se passe dans ma maison, dit enfin Mme Daurival d'un ton sévère, des choses extrêmement graves, et j'ai le regret de vous dire, Mademoiselle, que vous n'y êtes pas étrangère.

Digitized by Google

—Mon Dieu, Madame, qu'y a-t-il donc ? s'écria Clotilde au comble de la surprise. J'ignore entièrement ce qui peut vous alarmer.

—Vous ignorez, je veux le croire, reprit Mme Daurival ; mais vous n'en êtes pas moins cause du plus grand malheur qui pût arriver dans notre famille.

— O Madame, que me dites-vous là ? et comment sans même le savoir, puis-je être si coupable ?

Le regard si désolé et l'accent si sincère qui accompagnaient ces paroles ne laissaient aucun doute sur la complète innocence de Mlle Germont ; et Mme Daurival, aussi émue qu'embarrassée, adoucissait ses manières et sa voix, sans renoncer au résultat qu'elle avait à cœur.

—Non, dit-elle, je ne puis soupçonner votre droiture, Mademoiselle, et je me hâte de le reconnaître. Mais vous allez voir, néanmoins, si vous n'êtes pas ici, malgré vous, l'occasion du plus triste débat ; et ce que je vais vous dire vous prouvera aussi l'estime que je fais de votre délicatesse et de votre bon jugement. Aujourd'hui même, il n'y a que quelques instants, j'entretenais mon fils Adrien du grand désir que j'avais de le voir marié, comme il convenait à son rang, et je lui proposais en toute confiance un parti des plus distingués : qu'elle n'a pas été ma stupéfaction de l'entendre me déclarer, d'abord, qu'il refusait absolument la personne dont il était question et, pressé ensuite par mes conseils et mes instantes prières, m'avouer qu'il avait un attachement invincible pour vous, oui vous, Mademoiselle, et ne songerait jamais à nulle autre ? Impossible, malgré toute sa douleur, d'en obtenir une parole de raison, jugez de mon chagrin ! Mais vous souffrez, Mademoiselle, remettez-vous : je suis convaincu de votre complète innocence.

Au nom d'Adrien le visage de Clotilde s'était couvert de rougeur, puis aussitôt d'une pâleur inquiétante, et elle avait laissé tomber sa tête dans ses mains tremblantes comme accablée par une si étrange révélation. Mais elle se raidit contre sa défaillance et s'écria d'une voix pénétrée :

—Soyez remerciée, Madame, de votre bonne opinion ! Dieu sait que l'ombre même d'une telle pensée n'a jamais traversé mon esprit.

—Je vous crois, mon enfant, je vous crois, reprit Mme Daurival avec un accent de compassion ; mais enfin vous comprenez aussi la pénible situation où nous place cette incroyable persistance de mon fils, et la douleur que je ressens d'une pareille lutte, moi sur qui pèse maintenant toute la responsabilité de notre considération dans le monde.

—Oui, Madame, je comprends la cruelle peine que je vous cause, quoique bien malgré moi, dit alors Clotilde en se levant avec décision : aussi ne dois-je pas hésiter un moment dans la seule réparation qui m'est permise, et je vais m'éloigner sans retard. J'ose croire qu'un peu de temps effacera les traces de ma présence, et que l'on y oubliera bientôt une pauvre fille qui ne se consolerait pas d'avoir laissé la désunion parmi vous.

Digitized by Google

—Vous avez un noble cœur, Mademoiselle, et ce m'est un vif regret de vous perdre, croyez-le bien !... Aussi, pour tout dire, ajouta Mme Daurival avec une certaine hésitation, je crains encore que mon fils, qui n'a que trop de caractère, ne persiste dans ses résolutions et ne nous cause de grands ennuis, que vous seule pouvez conjurer. Permettez-moi donc, quoi qu'il pût faire, de ne jamais accepter ni sa main, ni son nom.

—Oh ! je vous le promets, Madame, dit Clotilde avec fermeté ; et grâce à Dieu je me retrouverai paisible dans mon obscure condition. Daignez, maintenant, recevoir mes adieux ; je vais me préparer à partir.

—Comment, tout de suite, aujourd'hui ? dit Mme Daurival toute pénétrée de cette courageuse vertu ; mais je ne l'entendais pas ainsi, et nous aurions plus doucement préparé ce départ qui nous attristera tous.

—Croyez, Madame, que mon cœur saigne en vous quittant ; mais je ne puis différer même d'un seul jour ; le temps seulement de mes derniers apprêts, et soyez mille et mille fois remerciée, ainsi que tous les vôtres, de vos inépuisables bontés.

—Mon Dieu, que je suis désolée ! et que vais-je leur dire ? s'écria Mme Daurival plus émue qu'elle le voulait paraître, mais aussi très-satisfaite d'un résultat si décisif ; au moins vous m'accorderez le temps, reprit-elle, de préparer à votre départ mon pauvre mari si habitué à vos bons soins ; et vous ne refuserez pas de le revoir un moment, en m'aidant à lui adoucir une séparation qui lui sera très-amère, je le crains. Allez donc, puisque vous le voulez ainsi, on vous préviendra quand il en sera temps. Je ne vous fais pas encore d'adieu.

—Je serai à votre disposition, Madame, dit Clotilde en se retirant.

Elle gagna rapidement sa chambre, mais là, malgré son désir de ne pas perdre un instant, elle dut s'asseoir pour reprendre ses esprits et ses forces : elle était encore toute tremblante de ce qu'elle avait entendu, et de ce qu'elle avait dit et fait elle-même si inopinément. La réflexion, heureusement, lui apportait le bon témoignage de sa conscience : ni pensée, ni parole, ni acte quelconque qui pût répugner à son souvenir. Elle avait à souffrir pour d'autres qu'elle plaignait encore, et ce n'était pas sans quelque douceur pour une âme aussi chrétienne.

—Courage donc, mon cœur, se dit-elle, courage ! puisque Dieu te reste, tu emportes tout avec toi."

Calme et ranimée alors, elle écrivit aussitôt quelques lignes à Florentin, lui annonçant de graves nouvelles, et le priant de venir, avec une voiture, la chercher sans aucun retard. Elle donna ce billet à une femme de chambre qui le porta immédiatement. Et elle se mit activement à tout préparer pour son départ. Une seule pensée l'alarmait encore, c'était la crainte de voir, tout à coup, apparaître Henriette et Mme de Verceil ; aussi priait-elle Dieu avec ardeur de lui épargner une autre et si doulou-

Digitized by Google

reuse explication. Elle était très-avancée dans ses apprêts, lorsque Florentin se montra avec un visage tout bouleversé.

—Que vous est-il donc arrivé, grand Dieu ! s'écria-t-il en entrant.

Et voyant dans la chambre les malles ouvertes et remplies, il ajouta d'une voix altérée :

—C'est donc bien vrai, vous allez partir, vous les quittez : il m'est impossible d'en deviner le motif !

Clotilde le fit asseoir, s'efforça de lui montrer bon visage et lui dit :

—Ne vous affligez pas de ce que vous allez entendre ; je ne me l'explique pas à moi-même, et je me sens obligée pourtant de fuir cette maison trop aimée. Vous croyez que je rêve ou que je déraisonne, ajouta-t-elle en affectant de sourire pour soutenir son vieil ami ; non, je suis bien éveillée, j'en suis certaine maintenant, et mon esprit ne s'égare pas. En deux mots, M. Adrien, sa mère me l'a déclaré, j'ose à peine le redire, M. Adrien refuse les plus beaux partis et les refuse à cause de moi, moi pauvre fille ! Est-ce croyable ? M. Adrien devenu si digne, si chrétien, et avoir si peu de raison ! Vous voyez qu'il faut partir et partir au plus vite.

Florentin demeurait les bras croisés, tout pensif, et beaucoup plus calme que Clotilde ne l'avait supposé, puis il dit lentement :

—Oui, je le conçois, vous devez partir, noble enfant ; et quant à M. Adrien, je puis le plaindre, mais, en vérité, non, ce n'est pas moi qui le blâmerai.

—Croyez-vous qu'il fasse bien de contrister ainsi sa mère ? Et n'est-ce pas déroger que de vouloir mettre si bas sa famille et son nom ?

—Je ne puis que vous dire une chose qui n'est pas de moi : Quiconque s'abaisse sera élevé ! et il m'est doux de le croire.

—Elevé ! dans une vie meilleure, oui, sans doute, si nous le méritons ; mais autrement, mon ami, jamais ! je l'ai promis, et rien ne me fera manquer à ma promesse.

—Moi qui vous connais, reprit vivement Florentin, je vois qu'il y aura un homme bien malheureux, et d'autant plus qu'il aura mieux su vous apprécier.

Clotilde rougit, et d'une voix émue dit aussitôt :

—Ah ! Dieu sait que je le plains, et que même, je puis dire cela, je lui suis reconnaissante de ses intentions. Mais s'il s'est égaré dans ses pensées, moi, je ne puis plus que prier pour lui.

Florentin garda le silence, se disant à lui-même avec un triste soupir :

—Faut-il que le plus grand obstacle vienne justement d'elle, lorsque la Providence semble avoir tout préparé !

Puis jetant sur Clotilde un regard d'admirative affliction, il ajouta d'un air plus animé !

—N'importe, vous venez avec moi comme une fille chez son père, j'oublie tout le reste.

Digitized by Google

En ce moment on vint prévenir Clotilde que M. et Mme Daurival la demandaient. Très-embarrassantes et très-pénibles avaient été les explications de Mme Daurival à son mari, pour lui faire admettre la nécessité du départ de Clotilde. Dans son long état de malaise et d'inaction, M. Daurival avait de plus en plus apprécié les attentions si délicates et si multipliées de Mlle Germont, et c'était pour lui une une précieuse distraction de la voir souvent à ses côtés, son ouvrage à la main, ou lui lisant quelques passages intéressants du journal, ou quelques lignes toujours si consolantes de l'Imitation. Quand sa femme lui apprit donc, avec beaucoup de ménagements, ce qui s'était passé, et les résolutions si extrêmes d'Adrien, bien loin de s'en indigner, il dit aussitôt : Que pour lui il n'était plus de ce monde, et qu'il ne pouvait qu'approuver le choix si heureux de son fils. Mais alors Mme Daurival s'était tant récriée, il lui avait si fortement fait entendre qu'il ne pouvait, dans son triste état, se prendre pour juge des exigences de leur rang, et la condamner elle-même à tous les mépris d'une telle déchéance, que M. Daurival peiné et accablé avait été réduit à la laisser agir comme elle souhaitait. Pourtant cette tristesse de son mari pesait au cœur de Mme Daurival, et elle se hâta d'ajouter que du reste n'ayant qu'à se louer de Mlle Germont qui, elle-même la première, avait très-sagement déclaré qu'elle était résolue de partir incontinent, c'était justice de récompenser sa belle conduite. M. Daurival ne put qu'approuver, fit prendre un portefeuille dans son secrétaire, mit à part une paquet de billets de banque, et attendit sans plus rien dire que Clotilde, alors prévenue, se montrât.

Dès qu'elle parut, Mme Daurival lui dit de très-bonne grâce, que son mari avait désiré lui adresser ses adieux, et qu'elle y joignait les siens en la remerciant de ses soins toujours si dévoués.

—Oui, ma chère enfant, reprit M. Daurival d'une voix brève, je tiens à vous dire combien je regrette cette séparation, moi qui vous regardais comme de la famille, et qui espérais vous garder jusqu'à la fin ! Mes sentiments n'ont pas changé et vous emportez toute mon estime et mon affection.

—C'est moi, cher monsieur Daurival, répondit Clotilde en pressant ses mains qu'il lui tendait, qui ne ressentirai jamais assez de reconnaissance pour toutes les bontés dont vous m'avez comblée. Ah ! croyez que tous les jours de ma vie votre souvenir revivra dans mes prières, et là, du moins, je vous serai toujours unie.

—Merci, mon enfant, merci : jamais non plus je ne vous oublierai et c'est Dieu qui nous réunira. Un mot encore, car je souffre beaucoup en ce moment : vous nous quittez bien malgré moi... Je ne puis penser que vous ayez à souffrir loin de nous : veuillez accepter ce qui n'est que le trop faible prix de tout ce que je vous dois.

Digitized by Google

—Oh ! cher monsieur, vous m'avez toujours prodigué vos dons au-delà de ce que je méritais : rien de plus aujourd'hui, je vous en supplie !

—Quoi ! vous refuseriez ce témoignage de ma satisfaction et d'une amitié toute paternelle ?

—Mademoiselle, vous voyez la peine que vous lui causez, reprit alors Mme Daurival : acceptez, je vous prie, ce que nous considérons comme une dette ; au moins, pour ne pas affliger mon pauvre mari.

—Non, vous ne vous affligerez pas, cher monsieur, d'un refus qui ne va pas jusqu'à vous et que je dois à ma conscience, reprit Clotilde en mouillant de ses larmes les mains de M. Daurival.

Celui-ci ne trouvait plus de paroles et de grosses larmes aussi sillonnaient son pâle visage : il tint encore un moment les mains de Clotilde dans les siennes, puis se penchant vers elle il put encore lui dire :

— Je vous pleure comme une fille bien-aimée !

—Adieu ! adieu ! répéta Clotilde, sans pouvoir rien ajouter.

Mme Daurival les contemplait, il faut le dire, dans une singulière émotion : la douleur de son mari la remuait profondément, et elle n'était pas moins confondue de la dignité si touchante de Clotilde. Elle hésitait, elle se troublait sous les battements si expressifs de son cœur ; mais elle en appelait encore à sa raison, à son orgueuil même, qui ramenaient aussitôt à son esprit l'image et le sourire de la baronne de Beauvent, et les propos de tant d'autres si elle avait la faiblesse de se rendre. Alors ne sachant comment dissimuler l'attendrissement qui la gagnait malgré tout, elle se composait avec violence une attitude de froide dignité, pour recevoir aussi les adieux de Clotilde qui s'avançait vers elle d'un air aussi confiant que respectueux. Mais involontairement elle lui tendit la main et lui dit d'une voix adoucie :

—Comptez toujours sur nous, Mademoiselle ; nous tiendrons à honneur, quoique séparés, de vous prouver notre estime. Je regrette beaucoup ce refus qui a été si pénible à mon mari.

—Veuillez me le pardonner, Madame ; je n'ai que cette consolation de mettre mon devoir au-dessus de tout. Je ne puis déjà vous remercier assez de ce que vous avez fait si généreusement pour moi : croyez à mon éternelle reconnaissance ! Veuillez aussi dire à ces dames que leur souvenir ne me quittera pas.

Clotilde alors s'éloigne, et quelques moments après elle descendait l'escalier avec Florentin. Les domestiques qui, sans en connaître le motif, avaient appris son départ, s'étaient rassemblés sous le vestibule, et s'empressèrent de la saluer avec l'air de la plus sympathique tristesse. Clotilde trop émue pour leur parler, leur tendit la main que tous pressèrent à l'envi. Il était à peu près quatre heures quand la voiture chargée de tous les bagages s'éloigna avec Clotilde et Florentin. Or, presque aussitôt, Mme de Verceil et Henriette entraient dans la cour où les domestiques devisaient encore entr'eux d'un air très-animé.

Digitized by Google

—Qu'y a-t-il donc ? leur dit Henriette en s'avançant : vous voici tous réunis comme pour un événement.

—Mais, Madame, dit une femme de chambre, nous ne savions pas que Mlle Germont dût partir, et nous en sommes tous très-surpris et peinés.

—Qu'est-ce que vous dites-là, Mlle Germont, Clotilde partir ! vous rêvez sans doute !

—Nous le voudrions bien rêver ! mais nous n'avons que trop vu M. Florentin arriver avec une voiture, emmener ensuite Mlle Germont, et toutes ses affaires.

—C'est incroyable ! s'écria Henriette.

—Viens vite, ma sœur, dit Mme de Verceil non moins bouleversée mais voulant se contenir, c'est maman qui nous expliquera tout.

Elles montèrent rapidement l'escalier et entrèrent dans la chambre de leur mère qui venait de s'y rendre, pour s'y remettre un peu de ses longs émois.

—Mère, est-ce possible ! s'écria Henriette la première ; comment, Clotilde serait partie ? c'est à ne pas y croire !

Mme Daurival qui paraissait accablée ne répondit d'abord que par un signe de la main, comme pour réclamer un instant de répit : puis elle dit d'une voix abattue :

—Je suis à bout : et je viens de passer quelques heures si cruelles que j'ai le plus grand besoin de calme et de repos.

—Pardon, mère, mais nous ignorons tout, reprit Mme de Verceil : juge de notre état en apprenant, en bas, ce départ si étrange.

—Etrange seulement en est la cause ; vous allez le voir : aujourd'hui même, votre frère Adrien, à qui je parlais sérieusement d'Aurélie, m'a déclaré qu'il n'aurait jamais d'autre femme que Mlle Germont !

Henriette et Mme de Verceil ne purent retenir une exclamation de surprise.

—C'est inouï, n'est-ce pas ? reprit Mme Daurival ; à ce point que Mlle Germont, avec qui j'ai dû m'expliquer, m'a protesté qu'elle ne se prêterait jamais à pareille folie, et a voulu partir aussitôt, ce qui certainement ajoute à l'estime que j'en avais.

—Je la reconnais bien là, dit Henriette avec animation, toujours prête à se compter pour rien, à se sacrifier ; tandis que je n'en sais pas une qui lui soit comparable. Pauvre chère Clotilde !

—Mais enfin, mère, reprit Mme de Verceil non moins émue, avez-vous un parti arrêté sur tout cela ? C'est très-grave en effet ; et il y a fort à réfléchir sur ce qui pourra suivre du côté d'Adrien ; je ne parle pas du chagrin qu'en va ressentir mon père, et nous-mêmes si affectionnées à cette chère amie.

—Il me semble, ma fille, que si Mlle Germont, avec sa rare sagesse, je lui rends justice, a jugé nécessaire cette prompte séparation, je dois aussi,

Digitized by Google

moi, autant que personne, en sentir l'opportunité, Je dois songer à notre rang dans le monde, et sans orgueil excessif, veiller à ce que nous n'y soyons point trop rabaissés. Le temps adoucira le reste, et je ne crois pas, ma fille, que tu puisses penser autrement.

—Pardonne-moi, mère, d'insister, reprit Mme de Verceil de cet air doux et sérieux qui la rendait si persuasive et de te soumettre, les réflexions qui me frappent en ce moment. Je suis convaincue que mon frère, d'un esprit si droit et si élevé, n'a pas agi à la légère : il se montrait même si réservé à l'égard de Mlle Germont, que je lui supposais la plus complète indifférence pour elle ; et je n'étais pas sans m'en étonner quelquefois, je l'avoue. Si donc, avec cette mesure et une telle circonspection, il a conçu un pareil sentiment pour Clotilde, nous pouvons croire qu'il y tiendra énergiquement. Elle a un mérite si vrai, une grâce si naturelle et une bonté si parfaite, que ni Henriette, ni moi ne nous consolerions de la perte d'une si incomparable amie : juge de ce qu'il en sera d'Adrien si digne et si capable de l'apprécier. Et puis, que n'était-elle pas dans notre intérieur ? Une autre fille, vraiment, pour ce pauvre père qui ne fait, avec raison, aucune différence d'elle à nous. Tu verras, mère, quel vide dans cette chambre et dans la maison ! et quelle tristesse désormais pour nous tous !... Tu parles du monde : mais que de fois nous avons vu les personnes les plus éminentes rechercher la conversation de Clotilde, admirer la culture et la distinction de son esprit, et nous répéter que nous avions là un très-enviable trésor. Crois-nous, ce serait le bonheur d'Adrien que tu aimes tant, le repos et la joie de toute la famille.

Quoique très-impressionnée par ces paroles qui pénétraient sa conscience et son cœur, et avec d'autant plus de force qu'elles lui venaient de sa fille aînée, Mme Daurival s'inquiétait encore du jugement au moins d'un certain monde, très-superficiel peut-être, mais celui qui parle le plus haut ; elle se préoccupait de ses relations avec les de Beauvent qu'elle eût été très-mortifiée de rompre pour une cause, à leurs yeux, si infime ; et l'amour-propre la dominant avec empire, elle se retrancha froidement dans ses droits et dans sa dignité que, disait-elle, on méconnaissait trop, et qu'elle devait faire respecter, bien qu'elle souffrît beaucoup en suivant le parti de la raison.

Mme de Verceil, voyant qu'elle n'obtiendrait rien de plus, ajouta seulement :

—Et mon père est-il instruit de ce qui se passe ?

—Il sait tout, répondit brièvement Mme Daurival ; et comme il en a de la peine, je vous prie d'aller le distraire, en laissant ce pénible sujet.

Les deux sœurs se retirèrent tristement ; et Mme de Verceil dit à Henriette :

—Va près de papa, je t'y rejoins bientôt, je désire voir Adrien.

—Oh ! oui, parle-lui, dit Henriette en serrant la main de sa sœur, et dis-lui que je pense absolument comme toi.

Digitized by Google

Adrien était rentré, vers cinq heures, dans sa chambre, sans parler à personne ; et il ignorait ce qui s'était passé depuis la cruelle explication. Pour lui, il s'était affermi dans la résolution d'éviter des discussions déplorables et d'attendre quelque disposition meilleure. Mais ses inquiétudes n'étaient pas moindres à l'égard de Mlle Germont, qui allait inévitablement subir les conséquences d'un si profond désaccord. Et ne pouvoir ni rien dire, ni rien faire : c'est ce qui mettait à une rude épreuve la vertueuse patience qu'il s'imposait. Aussi fut-il heureux de voir entrer sa sœur, Mme de Verceil, avec laquelle il pourrait au moins s'épancher librement. Celle-ci vint à lui les mains tendues et lui dit du plus tendre accent :

—Avant tout, mon cher Adrien, je veux t'affirmer, pour Henriette comme pour moi-même, que notre unique désir serait de voir tes vœux se réaliser ! Nous n'avons pas de plus chère et de plus digne amie que Clotilde, et nous ne pouvons te souhaiter une femme plus accomplie.

—Que vous êtes bonnes, mes chères sœurs et que vous me faites du bien ! répondit Adrien avec un regard rayonnant : mais quels tristes obstacles à vaincre !

—Il n'est que trop vrai : car notre pauvre mère s'est incroyablement montée, et ne veut rien entendre.

—Elle a malheureusement les grandeurs en tête, dit Adrien, et les de Beauvent ont su tirer parti de cette faiblesse. Je la plains, malgré la douleur qu'elle me cause, sans pouvoir rien changer à mes convictions.

—C'est bien ta décision qui l'exaspère. Pourtant ce qui me laisse quelque espérance, reprit Mme de Verceil qui voulait de son mieux consoler son frère, c'est qu'elle rend encore justice à Clotilde, et lui sait gré de ce prompt départ qui nous désole.

—Comment, s'écria Adrien, elle est déjà partie, la pauvre enfant ?

—Nous ne l'avons pas même vue.

—Qui eût pu croire à tant de rigueur ?

—Mais ce n'est pas maman, elle nous l'a dit, qui a eu cette dure exigence ; seulement, dès qu'elle eut parlé à Clotilde de ce qui s'était passé entre vous, celle-ci a voulu se retirer sur-le-champ.

—Oh ! alors dit Adrien avec tristesse, je n'ai pas moins à redouter de ce côté-là.

—Je te comprends, dit Mme de Verceil ; sa délicatesse est si grande, qu'elle se montrera peut-être plus inflexible encore que maman. Mais ne perds pas courage : nous la verrons, nous lui parlerons, et cela ce soir même. Car Henriette et moi ne pouvons accepter une telle séparation, et nous voulons lui dire et redire combien nous lui demeurons attachées.

—Pour moi, chère Amélie, je ne puis te prier que d'une seule chose, c'est d'affirmer à Mlle Germont que mes sentiments lui ont été divulgués malgré moi. Je ne songeais qu'à écarter une alliance inadmissible : ma mère a cru deviner mes préoccupations ; elle a sollicité ma confiance, elle

Digitized by Google

m'a pressé, et j'ai fini par m'ouvrir à elle. Hélas ! je le dis entre nous, son orgueil a été plus fort que sa tendresse, et elle s'est fait une arme cruelle de mes aveux. Que pouvais-je contre une mère toujours aimée ? Affirme lui donc, chère sœur, que je n'ai rien pu prévenir ; que je suis désolé de cet éclat, et surtout de ce qu'une autre si digne d'égards souffre à cause de moi. Et puis ajoute, si c'est possible, que j'ose la prier de ne pas s'offenser de mes vœux qu'elle n'aurait peut-être jamais connus, mais que je garde inaltérables pour me consoler aussi de ce qui me reste à souffrir.

—Mon pauvre Adrien, que j'ai de peine pour toi, s'écria Mme de Verceil en pressant les mains de son frère. Mais rassures-toi ; on ne pourra t'en vouloir de ce qui, malgré tout, nous pénètre, Henriette et moi, d'une joie sans égale ; et j'ajoute, d'une espérance à laquelle je ne veux plus renoncer. Courage donc ; et maintenant je vais au-devant de mon mari qui ignore tout, mais qui pensera comme nous, je puis te l'assurer, car il est des plus dévoués à Mlle Germont. Enfin, faisons aussi bon visage que possible à cette pauvre mère, qui croit servir nos intérêts en nous affligeant.

Ils se retrouvèrent tous bientôt réunis au salon, où Mme de Verceil ainsi qu'Henriette, apprirent rapidement à leurs maris les événements de la journée. M. de Verceil et Charles n'hésitèrent pas un instant, et sans se préoccuper de la présence de Mme Daurival très-visiblement soucieuse, vinrent aussitôt serrer les mains d'Adrien. Comme on peut le penser, malgré tous les efforts de Mme de Verceil pour soutenir une apparence de conversation, le dîner de famille se passa très-froidement. M. Daurival paraissait très-abattu et ne prit presque rien, quoique sa femme le pressât beaucoup et ne cessât de s'occuper de lui. Puis, au sortir de table, il voulut immédiatement rentrer dans sa chambre, où Mme Daurival le suivit.

" Ce pauvre père, dit Henriette, il aimait Clotilde comme nous-mêmes ; il la regrettera longtemps !

—Oh ! nous ferons tout au monde pour la lui ramener, reprit Mme de Verceil, et Dieu nous aidera, j'en ai la confiance. Maintenant Henriette et moi, nous courons revoir notre chère Clotilde, qui doit souffrir autant que nous de cette triste séparation.

M. de Verceil s'empressa pour accompagner sa femme et sa sœur, voulant ainsi montrer toute l'estime qu'il ressentait pour Mlle Germont. Adrien, rasséréné par de telles sympathies, se rendit avec Charles, près de son père, qui avait grand besoin de quelque distraction. Mme Daurival, de son côté, mettait tout en œuvre pour faire oublier à son mari les pénibles émotions de la journée. Mais celui-ci, sans proférer aucune plainte, demeurait triste et abattu ; pourtant, il serra silencieusement la main d'Adrien avec un regard qui semblait dire :

—Je t'approuve du moins, si je ne puis mieux te soutenir.

Digitized by Google

Et Mme Daurival, qui n'avait rien perdu de ces signes expressifs, en ressentit une amère inquiétude.

Chapitre XIV.

Il était un peu plus de sept heures du soir ; le jour brillait encore, un beau jour du mois de mai, et ses derniers reflets illuminaient les tourelles et les pinacles de Saint-Germain-l'Auxerrois. Or, au cinquième étage de la maison de la rue Chilpérie, accoudés sur l'appui d'une croisée en mansarde, Clotilde et Florentin paraissaient prendre quelque repos ; pensifs l'un et l'autre, tantôt ils suivaient du regard ces belles splendeurs du couchant qui leur rappelaient une autre lumière et plus haute et plus pure, plus digne surtout des désirs de leur âme ; et tantôt, ramenés par d'involaires soupirs aux impressions si émouvantes de cette journée, ils échangeaient quelques paroles de tendre intérêt ou de pieuse résignation.

—Malgré tout, ma chère enfant, disait Florentin, je suis tranquille ; et je suis heureux de vous revoir près de moi, dans cette maison qui n'a pas cessé de vous être si chère.

—La Providence y veille sur nous, que pourrions-nous craindre ? dit Clotilde d'une voix assurée, qui contrastait avec l'altération de son visage.

—Oh ! rien, reprit aussitôt Florentin, avec une non moindre fermeté ; car j'éprouve une sérénité qui me détache de tous les terrestres soucis. Sans doute, j'étais heureux de vous voir si dignement placée et entourée ; votre avenir s'embellissait au gré de mes vœux ; maintenant notre espoir s'évanouit, nous rentrons dans notre isolement, je suis tenté de le bénir ; avec vous, c'est toujours le calme et la joie de l'âme.

—Que vous dites vrai, mon digne ami, ajouta Clotilde avec un regard rayonnant ; c'est Dieu qui est notre force, notre unique espérance, nous avons tout avec lui ; il nous voit dans notre solitude, et nous sommes aussi chers à ses yeux que les plus grands de ce monde ; un peu plus même, à cause de notre faiblesse. Je m'abandonne donc à lui avec la confiance d'un enfant à son père ; si j'ai des peines, il les consolera ; et il me rendra la force du travail, en m'assurant un bonheur sans fin, dont tout autre ici-bas n'est qu'une ombre vaine.

—Qu'il est bon d'espérer ainsi, reprit Florentin ; moi-même, à l'âge du déclin, je me sens affermi et comme rajeuni par ces divines promesses ; n'ai-je pas, au fond de l'âme, cette joie vivifiante du voyageur qui oublie toutes les traverses en saisissant du regard la terre désirée ?

—Oui, dit Clotilde, et même il nous est doux d'avoir souffert, car nous sentons que c'est un titre au repos et à la récompense.

—Vous l'aurez, chère enfant, vous l'aurez, répétait Florentin avec un accent de conviction ; et vous l'aurez aussi dans ce pauvre monde où l'on aime encore la simple vertu.

Digitized by Google

—J'ai eu déjà plus que je mérite, reprit doucement Clotilde, et, en ce moment d'épreuve, combien je suis consolée par votre affection si paternelle! Vous m'accueillez comme une fille; vous avez pris soin de tout ce qui m'intéresse, et je me retrouve sous ce toit entourée de mes chers souvenirs comme si je n'avais rien quitté.

Et, en parlant ainsi, Clotilde considérait d'un œil attendri cette chambre modeste où par la sollicitude de Florentin, tout avait été maintenu dans un ordre parfait: puis reportant ses regards au dehors, sur cet horizon de sa rue si paisible où se plongeait l'église alors dévastée et déserte de Saint-Germain, elle tressaillait d'un généreux élan en s'estimant presque heureuse d'avoir aussi quelque chose à souffrir. Tout à coup elle aperçut un groupe de trois personnes qui traversaient rapidement la place et entraient dans la rue en regardant vers sa fenêtre et saluant amicalement de la main.

—Mon Dieu! s'écria-t-elle, ce sont eux!

—Qui donc? dit Florentin.

—Mais Henriette, Amélie, M. de Verceil! Hélas! hélas! devais-je sitôt les revoir!

—En pouvez-vous douter? s'écria Florentin d'un air radieux. Ah! ceux-là ce sont des amis? Je vais au-devant d'eux, et je les fais entrer chez moi; c'est toujours un étage de moins à monter.

—Je vous suis, dit Clotilde aussi heureuse que troublée par la présence de ces amies si chères.

Elle était bientôt dans leurs bras, assise entre Henriette et Amélie, tenant et pressant une de ses mains dans les leurs; mais avant qu'elles pussent échanger quelques paroles, M. de Verceil, qui avait aussi chaleureusement serré les mains de Florentin, s'avançait vers Clotilde et lui disait d'un air pénétré:

—Croyez, Mademoiselle, que tous, dans la famille, nous regrettons votre départ; car vous savez combien nous vous sommes attachés et permettez-moi de vous dire que notre plus grand désir est de vous voir encore et pour toujours réunie à nous.

Clotilde était trop émue pour répondre: son regard seul exprimait sa reconnaissance, mais aussi le doute qu'un tel vœu pût se réaliser. M. de Verceil sans vouloir insister en ce moment prit à part Florentin et avec lui s'épancha en des termes qui le comblèrent de joie; tandis que Mme de Verceil et Henriette donnaient à Clotilde toutes les marques de la plus tendre affection.

—Oh! pourquoi nous avez-vous quittées sans nous prévenir? disait Henriette. Nous aurions tant dit et tant fait auprès de maman, que nous aurions peut-être obtenu une conciliation qui nous eût tous rendus si heureux!

—C'était impossible, chère amie, répondit Clotilde, et mon devoir était tout tracé.

Digitized by Google

—Je vous comprends, ma bien chère Clotilde, dit aussitôt Mme de Verceil, et s'il était possible mon estime et mon affection s'accroîtraient encore pour vous. Ne vous étonnez donc pas si j'insiste sur ce que mon mari vient de vous dire : oui, tout notre désir est de vous ramener au milieu de nous, et nous ne serons tranquilles et heureuses que lorsque nous pourrons vous appeler véritablement notre sœur bien-aimée.

—Oh ! assez, assez, je vous en conjure, reprit Clotilde d'une voix suppliante, je ne veux rien de plus que votre affection : elle fera ma joie dans l'oubli où je dois rester.

—Eh bien nous, ma chère Clotilde, souffrez que je le dise, reprit vivement Mme. de Verceil, nous ne pouvons nous résigner ainsi. Nous avons maintenant conçu une espérance trop chère à nos cœurs, pour ne pas travailler énergiquement à la réaliser.

—Vous savez si je vous aime, chères et nobles amies, répondit Clotilde sans hésiter, et pourtant je ne puis m'associer à vos intentions : je vous demande en grâce d'y renoncer à tout jamais.

—Combien vous nous affligez, chère Clotilde, et avec nous, pourquoi ne le dirais-je pas ? une autre personne qui aurait longtemps encore gardé le silence, si elle n'avait été amenée malgré elle à ces tristes explications. Mon frère, et c'est la seule chose qu'il doive vous faire entendre, regrette amèrement la révélation si pénible que vous avez dû subir, il en déplore plus encore les suites cruelles, et vous prie de croire au profond respect avec lequel il gardera des souvenirs et des sentiments qu'il ne lui est plus possible d'effacer. Chère Clotilde, je vous en prie, ne vous affectez pas de ce que je vous dit si simplement, ajouta Mme. de Verceil en la voyant changer de couleur et s'agiter pour l'interrompre : je veux vous le répéter avec la plus entière franchise, les pensées de mon frère sont maintenant les nôtres, et vous nous punirez bien durement avec lui si vous vous offensez de nos communes espérances.

Il avait fallu l'accent si digne et si affectueux de Mme de Verceil pour que Clotilde pût se résigner à l'entendre sur un tel sujet. Emue et sérieuse, elle recueillait ses pensées et ses forces, mais sans trouver une réponse qui la satisfît pleinement : rien ne pouvait lui être plus cher que de renouer ses rapports si intimes et si doux avec de telles amies ; mais l'autre perspective du côté d'Adrien, elle ne voulait pas même y donner un regard. Elle avait sans doute et depuis longtemps apprécié le retour du jeune commandant ; et comme chrétienne elle avait sincèrement admiré sa foi résolue et sa loyale conduite : mais elle n'avait puisé dans ces heureuses circonstances qu'un sentiment plus entier de calme et de sécurité, et une plus vive reconnaissance pour les égards et les prévenances qui lui étaient prodigués dans la famille Daurival. Aussi n'était-ce qu'avec stupeur et même avec effroi, qu'elle voyait si persévéramment se tourner vers elle les pensées et les vœux d'Adrien. Jamais un tel rêve ne

Digitized by Google

devait s'offrir à son modeste esprit ; et sa droite raison, plus encore que sa promesse, l'attachait aux résolutions de Mme Daurival. Hélas! pourquoi lui fallait-il lutter avec des amies si chères! Et ce fut d'une voix aussi douce qu'attristée qu'elle leur leur dit enfin :

—Oh ! non, vous ne m'offensez pas en me témoignant une si rare affection : hélas ! j'en demeure confondue, et ne cherche qu'à me bien reconnaître pour que ma raison ne désavoue pas les mouvements de mon cœur. Il est trop à vous pour se plaire dans une séparation qui vous afflige ; mais ne doit-il pas aussi accepter la justice qui lui est faite ? Je suis ici à ma place, chères amies, et ne puis en souhaiter une plus haute : vous m'aimez trop généreusement pour vous opposer à un devoir sacré. N'est-ce pas un assez grand malheur déjà, que j'ai involontairement causé tant de chagrins dans votre famille ?

—Que dites-vous, tant de chagrins ! lorsque vous nous avez fait à tous un bien que nous ne saurions jamais reconnaître. Aussi n'avons-nous qu'un même cœur pour vous ; et ma mère elle-même vous a depuis longtemps donné son estime et sa confiance. Le temps fera le reste, si vous consentez à attendre avec nous.

—O mes amies, pas d'illusions, je vous en conjure : j'ai promis trop justement à votre mère, pour ne pas me refuser absolument à vos projets trop généreux.

—Sachez-le bien, Clotilde, mon frère ne changera pas et nous non plus, quoi que vous fassiez. Nous voulons toujours espérer.

Clotilde garda le silence, profondément remuée par une affection qu'elle était si digne de comprendre et qu'il lui était si douloureux de contrister ; puis elle prit les mains d'Henriette et d'Amélie dans les siennes, et leur dit avec une expression de recueillement qui les pénétra :

—Confions-nous en Dieu, mes très-chères amies ; et sachons ne vouloir, vous et moi, que sa seule volonté ; elle se manifestera, soyez-en sûres, pour notre repos à tous.

—Eh ! bien oui, s'écria Henriette, c'est Dieu qui décidera entre nous ; et nous pourrons au moins le prier.

Mme de Verceil n'insista pas ; elle remarquait, avec peine, l'air de souffrance si visiblement empreint sur le visage pali de sa chère Clotilde ; aussi ne voulut-elle plus lui parler que de son affection et du bonheur qu'elle aurait à venir la voir avec ses enfants et Henriette. Ayant ainsi bien fait entendre que rien ne pouvait altérer leur si douce intimité, les deux sœurs l'embrassèrent tendrement en lui repétant : A bientôt, à demain !

Il était environ neuf heures et demie lorsqu'elles rentrèrent à la maison. Mme. Daurival, Adrien, Charles Aubry et sa mère étaient encore dans la chambre de M. Daurival. Les deux dames, près d'une table ronde et un ouvrage en main ; Charles causait de choses et d'autres pour donner

Digitized by Google

le change aux tristes souvenirs de la journée, et Adrien, qui voulait éviter toute allusion irritante, répondait du mieux possible à son aimable beau-frère, mais sans pouvoir se déprendre d'un air de gravité qui ne lui était pas habituel. M. Daurival, la tête renversée sur son fauteuil, écoutait machinalement. Il avait cependant tout à coup demandé :

—Mais où sont donc Amélie et Henriette ?

Et comme personne ne parlait, ce fut Mme Daurival qui dit avec une voix composée :

—Elles sont sans doute allées voir Mlle Germont.

On n'ajouta rien et un assez long silence suivit ; pourtant le ton de Mme. Daurival n'avait eu rien d'amer, et même indiquait une certaine intention de montrer qu'elle ne se formalisait pas de cette visite. Elle avait obtenu l'essentiel de Mlle Germont, on devait bien lui adoucir le sacrifice si spontanément accepté. D'ailleurs, elle se gardait de critiquer les démarches de Mme de Verceil dont le caractère et les opinions avaient toujours eu de l'empire sur elle. Mais Charles reprit bientôt une conversation quelconque avec Adrien dont les pensées étaient ailleurs.

Quand Henriette, M. et Mme de Verceil entrèrent, tout le groupe fit un mouvement d'intérêt ou d'attention, sans que personne rompît le silence ; les survenants s'assirent donc avec quelque embarras. Mais M. Daurival, soulevant sa tête alourdie, s'écria :

—Eh bien, vous avez donc vu cette pauvre enfant ?

—Oui, père, répondit aussitôt Mme. de Verceil, et je ne puis dire tout ce qu'elle m'inspire d'estime et d'affection.

Une sympathique adhésion se peignit sur tous les visages, tandis que Mme. Daurival, la tête penchée sur sa tapisserie, s'imposait de ne point contredire. Mme Aubry, alors, parla de se retirer et chacun se leva en faisant ses adieux.

Adrien reconduisit ses sœurs vers l'escalier, et s'arrêtant, il leur dit :

—Comment l'avez-vous trouvée ?

—Dans un calme admirable, répondit Henriette, et ne voulant que ce que Dieu veut.

—Oui, de là vient son courage, reprit Mme de Verceil, mais elle a beaucoup souffert, la chère enfant, et la paleur de son doux visage me faisait mal. J'ai voulu cependant lui dire que tes sentiments étaient les nôtres et que nous n'aspirions qu'à les voir réalisés ; je l'ai dit comme je le sentais ; mais elle n'a qu'une pensée, faire son devoir en se tenant loin de nous. Dieu seul peut nous la rendre !

—Je ne la demanderai plus qu'à Dieu, dit Adrien.

—C'est ainsi que tu deviens digne d'elle, ajouta Mme. de Verceil en le quittant.

Mme Daurival était restée un peu plus longtemps dans la chambre de son mari ; elle le voyait triste et pensif et ne voulait pas le laisser dans

Digitized by Google

cet affaissement. Elle chercha, sans trop y réussir, quelque sujet de distraction, parlant tour à tour bagatelles et affaires ; elle redoubla d'attentions près de lui, et quand elle l'eut vu reposant et assez tranquille, elle se retira elle-même dans sa chambre qui était voisine, non sans pousser aussi quelques soupirs. Le lendemain elle se retrouvait avec les mêmes prévenances auprès de M. Daurival et ne le quittait guère de la journée ; car elle souhaitait vivement qu'il ne s'aperçut point trop de l'absence de Mlle Germont. Ses filles, il est vrai, vinrent, à leur ordinaire, travailler et causer près de leur père. Mais Mme Daurival affecta bien un peu de n'avoir pas besoin d'être suppléée, et sans vouloir profiter de leur présence pour vaquer à ses nombreuses occupations, elle resta persévéramment à son poste. Néanmoins elle se sentait mal à l'aise, soit qu'elle ne se retrouvât pas avec les siens dans son abandon habituel, soit qu'elle fût préoccupée de tout ce qu'elle aurait à faire dans le cours de la journée.

Puis au moment du dîner, il y eut une petite scène qui troubla de nouveau la famille ; on était à table, Mme de Verceil ayant ses deux enfants à ses côtés. Anna qui ne savait rien, on lui avait à dessein dissimulé le départ de Clotilde, dit alors :

—Mais, maman, si Mlle Germont est sortie, nous allons l'attendre.

—Non, ma fille, répondit gravement Mme. de Verceil, elle ne doit pas revenir.

—Plus du tout ! reprit l'enfant ébahie.

—Hélas ! je le crains trop.

Anna baissa la tête et pleura à chaudes larmes ; sa mère ne réussit à la calmer qu'en lui disant tout bas : " Sois bien sage, mon enfant, et nous irons ensemble la voir ; tu m'entends, je te promets de te mener avec moi."

Mme. Daurival, qui était aussi à côté de la petite fille et ordinairement très-empressée pour tous ses désirs, se tint raide et silencieuse. Tout le reste de la soirée se ressentit de cet incident ; on causa peu, on fit, pour la forme, une partie de whist avec un sérieux tout anglais, et on se sépara de bonne heure. Seulement Mme Daurival remarquait qu'à peine sur l'escalier M. et Mme de Verceil, Charles Aubry, Henriette et Adrien qui les conduisait, échangeaient aussitôt entre eux des paroles très-animées. Ce fut pour elle un vrai chagrin de voir que les cœurs de ses enfants s'ouvraient et s'épanchaient dès qu'elle n'était plus là ; elle allait donc devenir étrangère à leurs désirs, à leurs projets, à toutes ces confidences qu'une mère aime tant à recevoir, et plus encore à seconder de son dévouement ! L'amertume de ces pensées tourmenta Mme Daurival une grande partie de la nuit, de sorte qu'ayant fort mal dormi, elle se leva de plus en plus soucieuse le lendemain.

Bien qu'elle fût sollicitée par mille détails d'intérieur, elle ne quitta guère son mari de la matinée : elle le voyait avec peine toujours très-

Digitized by Google

absorbé, ne se plaignant pas, mais ne prenant goût à rien, tout en la remerciant de ses attentions. Elle-même, d'ailleurs, se sentait l'esprit et le cœur trop perplexes pour pouvoir combattre heureusement cette tristesse. L'après-midi on vint lui dire que Mme de Beauvent était au salon : elle s'y rendit aussitôt pour la recevoir. Comme elle entrait, la baronne se leva d'abord pour l'embrasser avec effusion, puis se reculant d'un pas :

—Qu'avez-vous donc, ma chère, s'écria-t-elle ? en vérité, vous êtes méconnaissable : vous souffrez certainement, pauvre amie !

—Il n'y a rien à cacher avec vous, reprit Mme Daurival avec un long soupir. Voici le troisième jour que nous sommes tous ici dans un état pitoyable.

—Mais pourquoi, je vous prie, demanda la baronne en joignant les mains.

—Ma chère, j'ai besoin de votre amitié tout entière pour que vous m'entendiez sans ennui et sans peine. Vous saurez donc que Mlle Germont n'est plus avec nous : elle nous a résolûment quittés après une explication qui, du reste nécessitait ce départ. Imaginez, très-chère amie, qu'ayant fait ouverture à mon fils des projets qui nous étaient à l'une et à l'autre si chers, il m'a sans détour déclaré qu'il n'aurait jamais d'autre femme (est-ce croyable ?) que Mlle Germont. Toutes mes prières, tous mes conseils, et les plus hautes raisons ont été vaines : il persiste dans ce rêve insensé. Alors j'ai dû m'ouvrir sans retard avec Mlle Germont : je dois le dire, elle ignorait tout, et après m'avoir fait la promesse de ne jamais se rendre à une telle folie, elle est partie sur l'heure, je l'avoue, avec une abnégation qui l'honore à mes yeux. Mais quelle étrange situation ! Car vous saurez que tous, à qui mieux mieux, Henriette et Charles, M. de Verceil et Amélie, mon mari lui-même, et c'est ce qui m'affecte le plus, tous, comme cet incompréhensible Adrien, se sont épris de cette jeune fille et se désolent de son éloignement. Et moi qui n'ai rempli qu'un grand devoir et certes bien à temps ; moi qui n'ai jamais voulu que leur véritable bonheur, je suis maintenant un épouvantail à leurs yeux : on me redoute, on se contraint en ma présence, on chucotte ensemble, et l'on n'a plus pour moi que des banalités. C'est navrant, je vous assure, et j'en suis obsédée.

—Pauvre amie, s'écria Mme de Beauvent en lui prenant les mains, vous me confondez ; et je ne me pardonnerais pas de vous voir pour nous en de tels chagrins. Ah ! certes, s'il s'agissait d'un tout autre parti, comme vous y devez prétendre, je vous dirais : Laissez-nous, laissez-nous, et contentez ces chers enfants que j'aime comme les miens. Mais quelle extrémité, grand Dieu ! et comment se résigner à une telle chute !

—J'en suis hors de moi, reprit avec force Mme Daurival.

—On le serait à moins, ajouta la baronne. Cependant, voyons, vous avez pris le bon parti, et il ne s'agit peut-être plus que de mettre le temps de son côté.

Digitized by Google

—C'était mon espoir. Mais ce qui me tourmente beaucoup, je vous l'ai dit, c'est la tristesse où ce départ a plongé mon pauvre mari. Comme son état me donnait encore plus d'affaires au dehors, Mlle Germont me suppléait près de lui en toute chose : elle était attentive, empressée, et je pouvais absolument me reposer sur elle. C'était une grande tranquillité pour moi, et notre cher malade y trouvait bien des douceurs. Aussi, quoique je ne quitte guère sa chambre à présent, et que je néglige tout ce qui n'est pas indispensable, il y a encore des vides pénibles dans une longue journée, et aussitôt reparaît le souvenir de Mlle Germont qui aidait si délicatement à les remplir.

— Il ne serait pas impossible de trouver quelqu'un pour vous suppléer, reprit la baronne, et nous pourrions chercher cela ensemble.

—C'est urgent, chère amie, et je compte sur vous ; mais nous aurons quelque peine à trouver un caractère aussi sûr et aussi commode que celui de cette jeune fille : sous ce rapport, je ne suis pas sans la regretter.

—Nous chercherons, nous chercherons, chère amie, et je viendrai vous aider et vous soutenir de mon mieux.

—Que vous êtes bonne, chère amie, de compatir ainsi à mes peines, et de vous oublier vous-même si généreusement.

—Oh ! je ne m'oublie pas : et comme j'aime à penser que notre cher commandant réfléchira, et avec le temps finira par ouvrir les yeux, je crois convenable de garder un silence absolu sur ce singulier enfantillage. Je n'en dirai pas un mot chez moi, afin que, les circonstances venant à changer, il n'y ait aucun sujet d'explication ou de taquinerie. Réservons-nous, pauvres mères que nous sommes, les soucis de la famille, et unissons-nous pour les épargner du moins à ceux que nous aimons.

—Vous me rendez le courage, s'écria Mme Daurival en embrassant la baronne ; revenez, revenez bientôt, je compte sur vous.

—Vous nous verrez ce soir, adieu.

Mme Daurival, ainsi raffermie dans ses résolutions, fit meilleure contenance durant le reste de ce jour : elle se montra plus expansive, plus riante même, et parut reprendre sa rondeur ordinaire. Mais quoi qu'elle fît, elle dut voir qu'il ne lui était pas aisé de communiquer son entrain autour d'elle ; ses enfants comme son mari répondaient de leur mieux à ses avances, sans rien perdre de leur air sérieux ou attristé. Et il en résultait toujours pour elle un malaise qu'elle supportait impatiemment. Les de Beauvent vinrent le soir et cela fit une heureuse diversion. Mme Daurival avait eu soin de prévenir ses filles de la réserve à garder au sujet de Clotilde, et personne assurément ne songeait à s'en départir. Pourtant Aurélie ne manqua pas d'en discourir aussitôt avec Henriette.

Je n'en reviens pas, lui disait-elle ! c'est-à-dire j'aurais parfaitement compris qu'après ton mariage on eût remercié Mlle Germont qui ne vous était plus nécessaire ; mais qu'elle-même, au contraire, se soit spontané-

Digitized by Google

ment, retirée, c'est assez singulier, je l'avoue; bien qu'elle montre en cela un tact qui n'est pas commun. C'est vraiment une fille de caractère et de jugement.

—Nous la regretterons toujours, répondit Henriette en soupirant, et elle nous laisse un vide presque impossible à remplir.

—Oh ! pourquoi cela, fit Aurélie en hochant la tête.

Parce que, tous, nous l'aimions comme une véritable amie, et c'est bien ce qu'il y a de plus rare au monde.

—Sans doute, dit Aurélie du bout des lèvres, mais enfin elle ne pouvait aller de pair avec vous, et on finit toujours par remplacer une demoiselle de compagnie.

—Je t'ai dit, ma chère, que c'est pour nous une amie, reprit Henriette en appuyant, et nulle ne nous la ferait oublier. Quant au rang il n'y en a pas dont elle ne soit très-digne et que même elle n'honore.

Aurélie, sans vouloir insister, ne put réprimer un imperceptible sourire et changea de conversation. Un instant après elle se tournait du côté d'Adrien, avec l'espérance de nouer une causerie plus agréable et plus animée; mais malgré tout ce qu'elle y mit de gentillesse et d'esprit, elle trouva le commandant peu attentif, songeur, et ne lui répondant que par des mots de politesse assez décousus. L'humeur alors la prit à son tour, et elle alla s'asseoir gravement près de la table de whist où se tenaient M. de Beauvent, Mme Aubry, Charles et Mme de Verceil, tandis que Mme de Beauvent et Mme Daurival, assises l'une près de l'autre, s'épanchaient en longs discours et se témoignaient le plus tendre intérêt, ce qui du moins donnait quelque prix à cette soirée.

Cependant Mme de Beauvent ne pouvait être là tous les jours, quoiqu'elle rapprochât beaucoup ses visites; et les journées qui suivirent ne laissèrent pas que d'être très-pénibles à Mme Daurival qui, de plus en plus, s'inquiétait et se troublait de la tristesse prolongée de son mari, et aussi souffrait cruellement de cette sorte de séparation qui s'établissait entre elle et les autres membres de la famille. Elle croyait protéger leur intérêt et leur avenir; mais devait-elle aller jusqu'à les rendre malheureux ? Elle hésitait beaucoup à cette pensée, car la seule épreuve du temps qu'elle voulait tenter était déjà bien lourde à soutenir. Et pourtant il n'y avait pas plus d'une semaine que s'était manifesté ce grave dissentiment.

Or elle était dans cet état d'anxiété lorsque ce jour même, dans la soirée, M. Daurival étant entouré de ses enfants, se dressa tout à coup du fond de son fauteuil où il était appuyé, et, d'une voix très-ferme, leur dit:

—Il y a une chose qui me tourmente et que vous devez connaître: J'ai voulu, au départ de Mlle Germont, lui témoigner ma reconnaissance, sans pouvoir lui rien faire accepter de ce qui n'était pour moi que l'acquit d'une dette. Eh ! bien je m'inquiète beaucoup de la situation d'une si

Digitized by Google

digne jeune fille ; et je vous déclare à tous que s'il m'arrivait malheur inopinément, ma volonté très-formelle est qu'on lui remette cent mille frans en mon nom. Du reste, demain, s'il plait à Dieu, j'arrangerai cela avec mon notaire, non pour vous, mais pour que Mlle Germont comprenne bien que c'est une de mes dernières volontés et qu'elle se croit obligée de s'y rendre. Je compte, en tous cas, sur vous tous.

—Très-certainement, s'écria Mme Daurival toute saisie de ce qu'elle venait d'entendre ; mais mon cher ami, je vous en conjure, ne vous livrez pas à de telles pensées : vous vous faites du mal et vous nous affligez extrêmement.

—Ma chère amie, ces pensées-là ne peuvent paraitre extraordinaires dans l'état où je suis ; je m'y dois habituer. Et si je les envisage du moins avec calme, ce ne peut être qu'une consolation réciproque.

—Oui sans doute, s'écria Mme Daurival, les yeux mouillés de larmes : mais prenez garde de vous trop affecter ; pensez aussi combien votre santé nous est chère ! Reposez-vous sur nous, et croyez que rien ne nous coûtera pour vous être agréable.

Mme de Verceil avait pris les mains de son père et l'assurait tendrement qu'ils seraient tous heureux de devancer ses désirs, et qu'elle et sa sœur feraient tout au monde pour que leur chère Clotilde se rendit dès à présent à ses intentions.

—Je sais, mes chers enfants, que nous n'avons qu'une même pensée ; mais moi je dois si peu compter sur le temps qu'il me faut songer aux surprises qu'il peut amener.

Ces paroles et cette scène si expressive venaient peser comme un plomb sur le cœur de Mme. Daurival : son regard ne quittait pas le pâle visage de son mari, et elle entendait comme une voix secrète lui demander si elle aurait bien le courage d'ajouter volontairement une seule goutte d'amertume aux souffrances dont il était accablé ? Non, non : elle n'avait jamais voulu que le bonheur de la famille, et elle était loin de se trouver heureuse en s'opposant, même justement à ses désirs.

Elle suivit M. Daurival dès qu'il se leva pour rentrer dans sa chambre ; elle lui prodigua les soins les plus affectueux jusqu'au moment où il se coucha ; et alors s'asseyant près du lit, elle demeura un moment silencieuse, agitée, luttant avec elle-même, et avec les soulèvements d'un amour-propre peut-être trop écouté. Mais ses yeux, qui en même temps étudiaient, pour ainsi dire, les traits altérés de son mari, y puisèrent, avec d'invincibles regrets, l'énergie d'une subite résolution ; elle se pencha vers son cher malade et lui baisant doucement le front, elle lui dit d'une voix entrecoupée :

—Mon pauvre ami, vous me voyez très-affligée de la peine que je vous cause ; et je tiens à vous dire que rien ne me peut coûter pour assurer votre repos et le bonheur de nos enfants. J'ai trop écouté mon orgueil,

Digitized by Google

je le vois, j'en conviens ; et je reconnais tout le prix d'un caractère si bon, si pur et si vraiment distingué comme nous est apparu celui de Mlle Germont. Non-seulement j'avoue qu'aucune autre n'offrirait à Adrien d'aussi rares et d'aussi aimables vertus, et à toute la famille des gages aussi précieux d'affection tendre et dévouée ; mais je veux affirmer encore que moi-même j'ai toujours eu pour elle une estime et un attachement des plus vrais, et que rien désormais ne me sera plus facile et plus doux que de la regarder et de l'aimer comme une fille chérie.

La joie qui brilla subitement sur le visage de M. Daurival exprimait sa pensée avant qu'il pût proférer une parole : visiblement il oubliait toutes ses peines en voyant renaître ainsi et se fortifier l'intime union de la famille.

—Oui, chère amie, dit-il enfin d'une voix recueillie, vous me rendez heureux, parce que je vois votre bon cœur nous préférer à toutes les exigences du monde. Dieu vous bénira, soyez-en sûre, et vous donnera la meilleure récompense dans le vrai bonheur et l'entière affection de vos enfants.

—Tout est là, reprit Mme. Daurival, et j'ai trop senti l'amertume de leur tristesse ! Oui, c'est aussi ma pensée, nous serons heureux avec eux et avec celle qu'ils aiment à l'envi ! Maintenant, mon ami, reposez-vous, dormez bien, tandis que sans perdre un moment, je vais consoler et embrasser mon cher Adrien. Il faut que cette nuit soit bonne pour tous. A demain.

Et elle courut aussitôt vers la chambre de son fils : la clef était à la porte, elle entra ; Adrien lisait, il leva la tête :

—C'est vous, mère, dit-il très-étonné ?

—Oui, c'est moi qui viens t'embrasser, s'écria-t-elle en se jetant à son cou, et te redire, comme je l'ai dit à ton père, que je n'ai plus avec vous qu'une même pensée ; et ce sera moi qui supplierai notre chère Clotilde de revenir ici, comme une enfant bien-aimée.

—O mère, dit Adrien en la serrant dans ses bras, je ne pouvais être heureux qu'avec toi : maintenant je remets tout entre tes mains.

—Va, cher enfant, j'ai hâte de tout réparer : car je sais à présent quel trésor j'aurais pu perdre.

—Quel bonheur, chère maman, de nous si bien comprendre ! et quelle joie pour mes sœurs !

—Fais une chose, mon Adrien, il n'est pas trop tard : va leur apprendre cette bonne nouvelle ; et combien je suis impatiente d'être à demain pour me rendre avec elles chez notre chère Clotilde.

—J'y cours, mère. Oh ! que je t'embrasse encore !

Et Mme Daurival, le cœur épanoui et pénétré des plus suaves émotions, vit son fils s'élancer joyeusement aussi et disparaître.

Digitized by Google

Il est vraiment doux, pensait-elle alors, de se sentir vivre dans l'amour de ce qui est juste et bon !

Elle regagna sa chambre, s'assit et se prit à réfléchir tour à tour sur ses dernières décisions, et sur ce qu'elle avait encore à accomplir :

Que j'ai bien fait, se dit-elle, de me rendre à leurs vœux ! leur joie remplit mon cœur et rarement j'éprouvai une pareille tranquillité. Le monde dira ce qu'il voudra : j'ai l'assurance que cette jeune fille, si parfaitement bonne, nous donnera le plus souhaitable bonheur : impossible d'unir plus de modestie à de plus charmantes et de plus sérieuses qualités. Dieu veuille qu'elle n'ait pas quelque autre pensée ! mon pauvre Adrien ne s'en consolerait pas ; et pour moi quel reproche !

Mais précisément survenait Adrien le visage radieux :

—Mère, s'écria-t-il, tous et toutes vous embrassent comme je le fais en ce moment. On sera ici, demain, avant neuf heures. Ah ! quelle bonne nuit nous allons tous passer !

Chapitre XV.

Un beau soleil de printemps dorait la fraîche verdure des grands tilleuls et, pour ainsi dire, enchâssait de ses rayonnements les mille fleurs du parterre : il n'était pas beaucoup plus de huit heures, et déjà Mme Daurival se promenait doucement au bras de son fils, écoutant attentivement le long récit qui l'avait si sérieusement attaché à Mlle Germont. L'un et l'autre, également charmés de dire et d'entendre, s'arrêtaient parfois, comme pour se mieux pénétrer des nobles sentiments qui leur faisaient battre le cœur, en jetant alors un regard ravi sur ce bel azur du ciel qui les enveloppait de lumière et de sérénité.

—Regardez-les donc ! se dirent à voix basse M. et Mme de Verceil, Henriette et Charles, qui arrivaient ensemble, et qui bientôt les entourèrent et les embrassèrent à l'envi.

—Mes chers enfants, mes chers enfants, que je vous aime, répétait Mme Daurival.

Et sans autre explication, ils se communiquèrent leurs pensées et leurs projets, comme s'ils n'avaient jamais cessé de n'avoir qu'un même désir.

—Maintenant, reprit Mme Daurival, je ne perds plus un instant, car il nous manque ici notre chère Clotilde. Amélie, tu viens avec moi, et je prie Henriette de rester près de son père qui n'est pas moins impatient que nous tous : allons ! ne nous retardons pas.

Elles gagnaient bientôt la rue Chilpéric, montaient allègrement les quatre étages et sonnaient à la porte de Florentin : ce fut Clotilde qui leur ouvrit, car elle était déjà descendue pour le déjeuner du matin. Elle ne put retenir un cri de surprise en apercevant Mme Daurival : celle-ci vint à

Digitized by Google

elle et, lui prenant affectueusement les mains, lui dit avec une humble douceur :

—Vous voulez bien me recevoir, n'est-ce pas ? car j'ai beaucoup à obtenir de vous ; et avant toute chose votre pardon et l'oubli de tout ce qui s'est passé. Restez, monsieur Florentin, restez, vous devez m'entendre.

—Vous pardonner, Madame, reprit Clotilde avec le plus candide et le plus sincère étonnement ! Mais vous n'avez fait que votre devoir, comme j'ai voulu suivre le mien ; ce que vous avez reconnu avec un esprit de justice qui m'a bien consolée.

Mme. Daurival l'écoutait et la regardait avec une véritable admiration :

—Alors, chère enfant, reprit-elle, puisque telle est la généreuse droiture de votre cœur, qu'il ne soit plus question du passé, si ce n'est cependant pour réunir ce qu'il a malheureusement divisé. En un mot, vous me voyez aujourd'hui, et j'en remercie Dieu, avec les mêmes sentiments que tous mes enfants ont pour vous.

—Jugez de notre joie, chère Clotilde, ajouta Mme de Verceil ! et comme nous sommes désireuses d'effacer toutes traces de nos peines !

—Oh ! chères dames, dit Clotilde avec un accent pénétré, votre présence et vos bonnes paroles vont au-delà de ce que je pouvais attendre ; et je ne pourrai jamais reconnaître tant de bontés.

—Ne dites pas cela, reprit Mme Daurival, car je le répète, j'ai beaucoup à vous demander, et j'ose compter sur toute l'affection de votre cœur pour nous. Voyez : je refléchissais longuement, cette nuit, aux divers incidents survenus dans notre famille depuis que vous y êtes apparue ; et vraiment j'ai dû reconnaître, que la Providence seule vous avait intimement unie à notre existence pour notre plus grand bien à tous. Laissez-moi achever, ma chère enfant, ajouta Mme Daurival en voyant Clotilde se hâter de l'interrompre : oui, vous nous avez pénétrées de vos charmantes vertus ; je ne dis rien d'Henriette si heureusement accomplie par vos soins, vous répondriez que c'était là votre tâche ; mais mon Amélie que voilà ne se plaît-elle pas à répéter qu'elle vous doit le repos et le bonheur de sa vie ! Et mon pauvre mari si affligé, de quelles consolations n'avez-vous pas su remplir son âme ! Aussi qu'elle n'a pas été sa tristesse en se voyant privé de votre douce présence ! Or, je tiens à l'avouer, c'est la profonde douleur de ce bien cher ami qui m'a ouvert les yeux sur mes torts et sur le prix d'un cœur comme le vôtre. Aussi est-ce pour lui d'abord que je viens vous supplier de revenir parmi nous ; et d'y revenir, ainsi que nous le désirons l'un et l'autre, comme une fille tendrement aimée. Ce mot vous dit tout, et vous atteste, s'il faut l'ajouter, comme je m'associe désormais aux vœux de mon cher Adrien.

—Ah ! Madame, s'écria Clotilde dans un trouble inexprimable, vous

Digitized by Google

savez ce que je vous ai promis ! Pourrions-nous oublier une si juste décision ?

—Juste pour l'amour-propre, et peut-être aussi pour votre rare modestie, mon enfant ; mais j'ai trop souffert, et trop fait souffrir par cet étroit orgueil, pour ne pas m'en guérir à tout jamais ; et ce n'est pas vous si chrétienne qui voudriez me ramener à d'aussi tristes sentiments. Oui, je vous le répète, avec toute la franchise que vous me connaissez, vous seule nous rendrez le charme de cette intime union que rien ne peut suppléer.

—Chère Clotilde, ajouta Mme de Verceil, vous savez que vous êtes déjà pour nous une sœur adoptive : Dieu vous veut avec nous.

Clotilde était trop émue, pour oser dire une seule parole ; mais ses regards suppliants exprimaient déjà assez l'angoisse de son âme : comment se prononcer sans se recueillir et consciencieusement s'interroger ? et comment aussi se montrer indifférente à un si tendre et si généreux intérêt ? Elle jeta, du fond du cœur, comme un soupir vers le ciel qu'elle implorait et serrant les mains qui déjà tenait les siennes, elle dit avec la plus touchante et plus humble expression :

—O chères et très-chères amies, il m'est bien impossible de répondre, comme je le sens et comme je le voudrais, à une affection pour moi si précieuse. Ne serais-je pas tout à vous, et pourrais-je ne pas m'abandonner entre vos mains, avec une aveugle confiance, si, pour vous-mêmes, ce ne m'était pas un devoir de vous dire que vous me placez trop au-dessus de ce que je vaux, et que ce serait un malheur pour moi de ne pas justifier votre attente.

—Oh ! pour cela, reprit Mme Daurival, je n'ai plus rien à apprendre : car vous avez eu toute mon estime avant d'avoir toute mon affection. Ainsi vous nous appartenez sans retour.

—Un mot, de grâce ! s'écria Clotilde avec une sorte d'effroi : oh ! permettez-moi que je m'éprouve encore dans la réflexion et la prière, et que je demande à Dieu la lumière qui devra me guider : quelques jours seulement, et alors plus de trouble en mon âme.

—Quelques jours, répliqua Mme Daurival ! mais ce serait autant de siècles pour tous ceux qui vous attendent avec tant d'anxiété. Si vous saviez comme cette dernière semaine a pesé tristement sur mon pauvre mari, et comme il aurait besoin de votre présence au plus tôt, lui qui ose à peine espérer de voir le jour qui suivra. Et mon fils, enfin, je lui ai causé tant de peine, que je voudrais lui épargner même une minute de tourment. Vous voyez que nous souffririons encore d'une telle incertitude !

—Oh ! non, vous ne devez pas m'attendre, reprit Clotilde d'une voix éteinte ; je ne vous demande plus que quelques heures pour me recueillir devant Dieu, et ce soir vous saurez ce qu'il m'a fait comprendre.

Digitized by Google

—Eh bien, chère enfant, pour vous complaire, à ce soir, s'empressa d'ajouter Mme Daurival, qui se troublait de l'air défaillant de Clotilde ; et vous nous reverrez toutes deux, je l'espère, pour ne plus nous séparer.

Elles s'embrassèrent alors avec une égale tendresse, car Clotilde demeurait tout au moins pénétrée d'une inexprimable reconnaissance. Mais avant de se retirer Mme Daurival se tourna vers Florentin, qui avait tout entendu avec des mouvements de joie qu'il comprimait à grand'peine, et lui dit du ton le plus amical :

Cher monsieur Florentin, nous comptons aussi sur vous ; vous avez été un père pour notre chère enfant, et assurément vous ne voudriez plus la quitter ; nous l'entendons bien ainsi, et vous êtes déjà pour nous de la famille.

—Ah! ne pensez pas à moi, chère dame, répondit Florentin avec transport, tous mes vœux sont comblés ; et j'ose dire que vos nobles sentiments ne pouvaient souhaiter plus digne récompense.

Clotilde rougissante lui mit vivement un doigt sur la bouche.

—Adieu donc, à bientôt! répétèrent Mme Daurival et Mme de Verceil en se retirant.

Elles avaient hâte de regagner la maison pour y communiquer leurs impressions et leurs espérances à ceux qui les attendaient avec une soucieuse impatience ; et ce fut déjà un coup pour eux en les voyant revenir seules. Adrien pâlissait ; et sa mère le remarquant lui dit aussitôt quelques paroles. Mais tous se réunirent dans la chambre de M. Daurival et écoutèrent silencieusement les détails de l'entrevue.

—Ah ! oui, dit en finissant Mme Daurival, c'est une belle âme, et un esprit qui ne s'éblouit pas. Elle s'inspire à la bonne source, et Dieu qui nous a déjà fait tant de bien par elle nous la laissera pour achever son œuvre.

Alors les questions et les réflexions commencèrent et se poursuivirent longtemps ; et bien qu'on ne se quittât pas du reste de la journée, elle parut à tous interminable.

Pour Clotilde, au contraire, le temps fuyait à toute vitesse ; mais du moins voulut-elle le mettre à profit. Elle pria d'abord Florentin d'oublier ses trop indulgentes préventions et de lui donner son avis le plus consciencieux. Le digne homme y mit certainement tout la gravité désirable sans être le moins du monde tenté de se déjuger, et il lui dit ces dernières paroles qui étaient en effet la plus solennelle confirmation de ses pensées :

—Je vous parle comme si votre mère était là ; et c'est parce que vous êtes la digne enfant de cette femme éminente que je vous vois sans crainte appelée à un rang que vous honorerez.

—Merci, mon digne ami, merci, dit Clotilde d'un air pensif ; je vais

Digitized by Google

porter devant Dieu vos conseils avec ceux qu'il me reste à demander au bon abbé Gervais, et j'espère que la grâce d'en haut daignera éclairer ma conscience.

Ce ne fut pas sans une certaine appréhension que Florentin la vit sortir ; il se rassura pourtant en songeant que les circonstances étaient assez significatives pour devenir l'indice de la divine volonté. Clotilde, sans perdre un moment, se rendit chez l'abbé Gervais et lui exposa avec la plus véridique candeur tous les doutes dont elle était assaillie devant une destinée trop au-dessus de ce qu'elle devait attendre. Celui-ci l'écouta sans l'interrompre, puis, sans aucune hésitation, lui dit simplement :

—Dieu se plaît à élever les humbles ; c'est donc lui qui vous soutiendra dans cette élévation que vous redoutez justement. Priez donc, mon enfant, et vos dernières craintes feront place à la confiance. Celui qui vous adresse ses vœux vous a donné une preuve aussi rare que méritoire de la noblesse de son âme. Allez maintenant aux pieds de Jésus et faites ce qu'il vous inspirera.

Clotilde, ayant ainsi recueilli les conseils qui pouvaient la diriger, entra dans l'église qui était voisine et s'y prosterna devant l'autel. Longtemps elle pria avec une indicible ferveur; puis, en présence de Dieu, elle repassa dans son esprit tout ce qui se rattachait à une situation si exceptionelle : elle s'interrogea soigneusement sur les intentions qui l'avaient guidée dans ses rapports avec la famille Daurival. et un doux témoignage de sa conscience lui attestait invariablement la plus délicate droiture. Elle dut aller plus loin sonder son cœur.. Alors, avec une joie digne des anges, en le trouvant dégagé de tout vil intérêt, pur de toute vaine imagination, elle le voyait aussi pénétré de la plus profonde affection pour cette famille où elle était tant aimée. Mais celui qui désirait si fortement unir sa destinée à la sienne, qu'en dirait-elle ?.. Une seule pensée lui venait alors du fond de son âme : il est chrétien ! il est chrétien ! Oui, en vérité, cette jeune fille, qui n'avait que sa grâce modeste et ses humbles vertus, ne regardait en ce moment ni l'éclat de la fortune et du rang, ni même les dons heureux de celui qui venait au-devant d'elle : elle ne considérait que la noblesse de son ame, et cette unique pensée lui arrachait l'assentiment de son cœur : il est chrétien ! c'est-à-dire il aura la même foi, les mêmes respects, les mêmes espérances. Il est chrétien! avec confiance donc j'unirai ma destinée à la sienne.

Elle redoubla ses ferventes prières qui prenaient, comme d'instinct sur les lèvres, l'accent de la reconnaissance et de l'action de graces ! Puis elle se leva, rassurée, tranquille et même doucement souriante. Aussi lorsque vers cinq heures elle rentra, Florentin, qui s'empressait au-devant d'elle, lut sa décision dans ses yeux rayonnants.

—Eh bien ! lui-dit-il, c'est fini, n'est-ce pas, vous consentez ?

Digitized by Google

—Oui, répondit-elle sans hésiter, et je crois maintenant suivre la volonté de Dieu.

Et moi, mon rêve est accompli, s'écria Florentin tout joyeux; certes il avait tourné plus d'une fois en cauchemar, mais la Providence était là qui n'abandonne jamais les siens et fait tout arriver à son heure.

—Louons Dieu, mon digne ami, et à lui notre éternelle confiance!

—C'est aussi et pour jamais ma devise! Mais savez-vous, chère enfant, qu'il n'est pas loin de six heures; ces dames vont bientôt arriver; je mets ici un peu d'ordre, je fais un bout de toilette, et vous, sans retard, vous allez vous préparer à les recevoir.

Clotilde sourit, et se retira quelques instant; quand elle revint modestement parée et d'une bonne grâce charmante, Florentin, la contemplant avec une admiration toute paternelle, lui dit aussitût:

—Bien, très-bien, je vous souhaite toujours ainsi: car tout l'éclat des grandes parures ne vous donnera jamais rien de mieux, et.. On sonne! les voici!

Clotilde courut ouvrir: Mme Daurival, et Mme de Verceil l'entourèrent, l'embrassèrent tour à tour: on s'était compris avant d'échanger une parole.

—Vous êtes vraiment ma fille, s'écria Mme Daurival!

—Oui, de tout mon cœur, dit Clotilde d'une voix étouffée.

—O chère, chère sœur! dirent à la fois Mme de Verceil et Henriette.

Clotilde demeurait sans voix, mais elle avait pris leurs mains et les tenait étroitement dans les siennes: un moment ainsi toutes également émues ne se parlaient plus que par l'expressive tendresse de leurs regards. Florentin ne se montrait pas plus ferme: bien que charmé de ce qu'il voyait, il se détournait à la dérobée pour essuyer ses yeux.

—Mes enfants, reprit enfin Mme Daurival, pensons à ceux qui nous attendent avec tant d'anxiété: allons leur donner un bonheur qu'ils apprécieront dignement. Mon cher Florentin, je prends votre bras.

Mme de Verceil et Henriette tenaient entre elles leur chère Clotilde: la voiture en grande livrée attendait à la porte. Aux fenêtres des maisons voisines bon nombre de personnes regardaient avec plus d'intérêt encore que de curiosité. " Les voici! entendit-on: c'est Mlle Germont et les grandes dames du faubourg Saint-Germain! On dit qu'elle épouse le fils de la maison, un colonel ou général et riche à millions. N'importe! elle mérite d'être heureuse; il n'y a vraiment pas meilleure créature sous le ciel!" Et plusieurs saluaient et applaudissaient en quelque sorte de la tête et de la main. Clotilde avait levé les yeux et, sans rien entendre, comprit leurs bons souhaits et les remercia d'un geste affectueux. N'étaient-ce pas les bons voisins de sa chère petite rue Chilperie?

La voiture partit, et en quelques minutes d'une course rapide elle entrait dans la cour de l'hôtel: Adrien et M. de Verceil accoururent et ouvrirent la portière.

Digitized by Google

—Elle est là, mon cher enfant, dit Mme Daurival à son fils qu'elle embrassait. Adrien, ravi et tramblant, offrit son bras à la pauvre Clotilde toute tremblante aussi en lui disant :

—Vous voulez bien que je vous mène à mon père qui va être si heureux de vous revoir !

—Oh ! oui, allons, répondit vivement Clotilde, j'ai tant à le remercier de toutes ses bontés.

Quand ils traversèrent ainsi le vestibule, les domestiques qui s'y étaient réunis en hâte les accueillirent avec les plus joyeuses acclamations.

—Vous voyez, dit Adrien, comme tous vous aiment ici !

Clotilde était si émue qu'elle ne trouvait aucune parole pour répondre, en effet, à tant d'affection. Mais lorsqu'elle vit le bon monsieur Daurival venir, avec un pénible empressement, au-devant d'elle et la recevoir comme une fille chérie, ses larmes seules purent parler pour elle, et firent bien voir ce qu'il y avait de reconnaissance au fond de son cœur.

—Très-chère enfant, lui dit M. Daurival d'une voix attendrie, soyez mille fois remerciée de ce que vous avez fait et de ce que vous faites encore pour nous ; vous nous apportez ce qui surpasse tout autre bien, l'union des cœurs dans une même foi. Le dévouement d'Adrien paiera notre dette à tous ; et vous serez la douceur de mes derniers jours.

—Ah ! vous me confondez, dit enfin la pauvre Clotilde qui ne pouvait se reconnaître à de telles louanges. Vous m'avez tous comblée de la plus généreuse affection ; et que puis-je-faire, maintenant, si ce n'est de vous consacrer ma vie ? tâche bien douce près de vous qui me voulez pour fille, et que je nomme, avec tant de bonheur, mon père !

Ce dernier mot résonna sans doute joyeusement au cœur d'Adrien ; mais à vrai dire ce fut pour tous une joie égale : Clotilde leur apparaissait comme un idéal de grâce, de vertu et de bonté qui assurait à la famille la plus rare et la plus souhaitable félicité ; et c'était à qui lui témoignerait le plus sympathique accueil. Adrien alors vint dire un mot à sa mère qui lui répondit :

—Oui, va vite, nous vous attendons pour dîner.

Environ vingt minutes après, Adrien reparaissait avec le général D*** dont la figure était triomphante ; il serra tour à tour les mains de M. et de Mme Daurival, de M. de Verceil et de Charles Aubry, adressa un salut cordial aux jeunes dames, et venant à Clotilde, il lui dit qu'un de ses meilleurs souhaits était réalisé, et que son jeune ami le commandant lui devenait mille fois plus cher, par ce noble désir de la replacer au rang qui l'attendait si son père eût vécu. Le diner qu'on annonçait fut loin d'interrompre les épanchements du bon général, qui étaient d'autant plus animés qu'ils les voyait si chaleureusement accueillis par tous les convives. Aussi quand vint le dessert, l'antique *santé*, forme expressive des vœux de la famille et des intimes amis, fut-elle portée et rendue d'une voix unanime, avec les plus aimables paroles que le cœur puisse inspirer.

Digitized by Google

Comme on passait au salon, en faisant cercle autour de M. Daurival qui avait Clotilde à ses côtés, le général reprit son discours avec le même entrain : Jugez, mesdames, si j'ai sujet d'être content : je puis vous dire aujourd'hui que j'avais moi-même, il y a un certain temps, insinué ce charmant projet à mon jeune ami le commandant, qui parut, alors, à peine me comprendre. Et savez-vous ce que ce vaillant homme m'a répondu tout à l'heure, quand je lui ai rappelé mes insinuations et son impassible réserve : Je n'osais pas ! Il n'osait pas : en vérité, commandant, vous si heureux aujourd'hui, vous me direz pourquoi alors vous n'osiez pas.

—Mon général, répondit aussitôt Adrien avec un accent des plus expressifs, la vérité est que je ne me croyais pas digne d'un tel bonheur.

Ces mots firent du moins comprendre à tous quel profond attachement l'unissait à Mlle Germont ; et celle-ci, plus touchée qu'on ne peut le dire, se pencha vers lui, et lui dit à demi-voix :

—O monsieur Adrien, quand vous vous abaissez de la sorte, comment ne vous éléverai-je pas bien haut dans mes pensées !

Adrien la remercia d'un regard qui signifiait : vous êtes le plus noble cœur qu'on puisse souhaiter.

En ce moment on annonça les de Beauvent : ils ignoraient tout. Bien que ce ne fût pas la soirée de réception, par privilége d'intimes ils venaient passer quelques instants avec leurs bons amis. Mme Daurival n'eut que le temps de dire :

—Je vais causer avec la barronne, plus tard nous les instruirons officiellement.

En effet après les premiers compliments, elle prit à part Mme de Beauvent et, avec sa rondeur habituelle quand rien ne la préoccupait, elle lui dit :

—J'ai une grande nouvelle à vous annoncer, ma chère baronne, il s'agit décidément du mariage d'Adrien.

La baronne tressaillit et ne put se tenir de jeter un regard sur tout ce cercle joyeux qui environnait Mlle Germont, dont la présence déjà l'avait saisie en entrant.

—Peut-être devinez-vous, reprit Mme Daurival, ce que signifie le retour de Mlle Germont, après ce que je vous ai confié ; je me hâte de vous dire que c'est moi-même qui l'ai suppliée de revenir parmi nous et de se rendre aux vœux de mon fils. Les réflexions les plus sérieuses m'ont convaincue que c'était pour notre bonheur à tous. Je vous le dis, comme je le pense, la jeune fille, qui a su mériter l'estime et l'amitié que nous lui avons unanimement vouées dans la famille, est très-digne d'en faire partie. Et j'ajoute que son rare mérite nous fera grand bonheur.

L'accent de Mme Daurival était trop ferme et trop significatif pour que Mme de Beauvent pût rien tenter pour ébranler sa résolution.

—Fort bien, reprit-elle avec un air pincé quoique souriant : je n'ai plus

Digitized by Google

alors qu'à vous adresser des félicitations, et je reste avec cette epérance que nous serons toujours bonnes amies.

—N'en doutez pas, dit Mme Daurival en lui tendant la main.

La baronne avait assez repris son habituel aplomb pour la serrer avec toute lapparence de la cordialité. Mais terminant alors cet *à parte* elle se rapprocha de la compagnie et se mêla à la conversation générale. Aurélie cependant avait ouvert aussi de grands yeux à la vue de Mlle Germont, dont elle savait le départ sans qu'on lui en eût dit la cause: elle remarquait avec une sorte de stupeur. comme elle était entourée entre M. Daurival et Mme de Verceil, le général D*assis auprès d'elle et causant, et Adrien, tout radieux, debout derrière son fauteuil. Le commandant, il est vrai, était venu saluer les dames de Beauvent avec courtoisie, mais il avait aussitôt repris sa place dont il ne bougeait plus. Aussi, tout en causant, à batons rompus avec Henriette, Aurélie ne pouvait détacher ses regards de ce groupe si expressif. Elle n'ignorait pas la grande affection que toute la famille portait à Mlle Germont; mais si heureux qu'on fût de son retour, il lui semblait que toutes ces physionnomies si animées lui révélaient quelque extraordinaire événement. Elle allait même jusqu'à soupçonner toute la réalité, si elle ne lui eût paru trop étrange pour y arrêter ses pensées. Cependant elle était, malgré elle, inquiète, troublée, et certainement interdite de l'oubli où la laissait le jeune commandant. Heureusement sa mère témoigna bientôt le désir de rentrer, et ce lui fut un véritable soulagement de n'avoir pas à prolonger cette situation. Toutefois la baronne, après avoir pris congé des Daurival, s'approcha poliment de Mlle Germont, et d'une voix très-caressante lui dit:

—Je viens d'apprendre, seule encore, Modemoiselle, la grande nouvelle, et croyez que je m'en réjouis sincèrement avec toutes vos amies. Vous nous reverrez bientôt pour vous féliciter.

Clotilde la remercia de tout son cœur et sans ombre de méfiance; puis elle s'approcha d'Aurélie, en lui tendant amicalement une main que celle-ci toucha du bout des doigts, comme si elle en eût craint une atteinte mortelle. Quand les de Beauvent furent dehors, la baronne dit aussitôt:

—Il parait qu'Adrien songe à se marier; mais vous ne devineriez jamais quel peut être l'objet de ses vœux?

—Bah! fit Aurélie avec une feinte indifférence, quelque générale ou maréchale.

—Adrien ne cherche pas les protections, reprit Mme Daurival, tu n'y est guère.

—Je ne tiens pas à deviner, dit Aurélie trop dépitée de ce qui s'annonçait assez clairement.

—Et bien croyez-le si vous voulez, c'est Mlle Germont!

—Il n'est pas fier le commandant, dit le baron en ricanant.

—Moi, je ne suis point étonné, s'écria son fils Edouard.

Digitized by Google

Et pourquoi, demanda dédaigneusement Aurélie ?

—Parce que, qui se ressemble s'assemble.

—Ah ! tu les trouves faits l'un pour l'autre, ajouta la baronne ?

—Mon Dieu oui, répondit Edouard : ils sont l'un et l'autre d'assez rares caractères que j'envierais si..j'en avais le goût. Mais je dis ce que j'en pense.

Deux mois environ après cette journée si émouvante pour nos amis, ce mariage qui fit alors sensation dans le grand monde parisien, fut célébré au milieu d'une nombreuse et brillante assistance et béni par le digne abbé Gervais. L'humble Clotilde était ainsi devenue une grande dame, qui ne se fit jamais remarquer que par la gracieuse distinction de sa modestie, et par la générosité d'une âme toujours empressée à répandre autour d'elle les biens dont elle était comblée.

Si l'on voulait savoir cependant comment elle prit place dans ce grand monde où elle avait parfois à paraître, il nous suffirait d'ajouter quelques détails sur une magnifique réception des de Beauvent, à l'occasion même de ce mariage qui ne les avait pas ravis. Ils donnaient donc un grand dîner, avec les plus hauts personnages pour convives. Un bon nombre des plus intimes remplissaient déjà le salon, et naturellement on causait beaucoup des Daurival qui n'étaient pas encore arrivés. Il va sans dire qu'avec toutes les formes de la politesse les critiques et les fines railleries allaient bon train, malgré les graves affirmations des maîtres de la maison, qui se plaisaient à répéter que le mérite exceptionnel de la jeune dame pouvait faire comprendre cette alliance, d'ailleurs assez extraordinaire. Le général D*** qui survint bientôt n'hésita pas non plus, avec son énergique accent, à louer le choix d'Adrien, en faisant connaître son ancienne liaison avec le père de Mlle Germont, brave officier qui eût été certainement, disait-il, son supérieur s'il eût vécu. Il résulta, de ces divers propos, une grande curiosité pour ceux qui n'étaient pas liés avec la famille Daurival.

—Eh ! bien, dit à Aurélie une jeune marquise dont le cœur valait mieux que la langue, nous allons donc voir une petite merveille. Pour moi je suis assurée d'avance que ses nouveaux diamants vont infailliblement nous éblouir.

—Je ne sais, répondit tristement Aurélie ; elle ne brillait pas par la parure, et elle avait la franchise de sa modeste situation ; après cela, une si grande fortune peut donner d'autres goûts.

—Il est rare, ma chère, que les parvenus n'étalent pas leur écrin.

—Les voici, dit vivement Aurélie, en se levant pour aller au-devant des Daurival qu'on annonçait.

Adrien présenta courtoisement sa femme à divers personnages, puis Clotilde s'assit entre Mme de Beauvent et Mme de Verceil, qui se montra très-empressée à la mettre en rapport avec ses amies. Clotilde parut à

Digitized by Google

toutes ce qu'elle était, pleine de naturel, d'aimable prévenance et d'oubli d'elle-même. Nous n'avons pas besoin de dire que si, dans cette circonstance, elle était parée avec une élégance qui devait plaire à son mari, elle avait précisément écarté de sa toilette tout ce qui aurait affecté la recherche et l'éclat. Telle quelle elle réunit les vrais suffrages des esprits distingués : aussi Adrien était ravi des justes compliments que lui venaient de si bonne part.

Dans le courant de la soirée, Aurélie se trouvant près de la jeune marquise lui dit :

—Vous avez fait connaissance avec Mme Adrien, j'ai vu cela.

—Oui, outre un peu de curiosité, répondit la marquise, j'y ai été amenée par la comtesse de Verceil que j'aime infiniment ; et nous avons beaucoup causé, la jeune dame et moi.

—Comment la trouvez-vous ?

—Sérieusement, charmante ! Elle est simple, elle est douce, elle est attentive, et avec cela d'un esprit très-cultivé et d'une grande justesse.

—Vous voilà sous le charme.

—Complétement. Il y a plus : j'ai fait mes petites épreuves : je lui ai parlé de nos œuvres du faubourg, de notre ouvroir, des malades, de la bibliothèque, etc., et je mis aussitôt en avant mes terribles billets de loterie, c'est ma pierre de touche ! Impossible de mieux accueillir mes requêtes, et d'ouvrir sa bourse de meilleure grâce et plus généreusement : j'en suis enchantée !

—Elle est maintenant assez riche pour faire bien les choses, dit Aurélie avec quelque embarras.

—Ma chère, reprit nettement la marquise, ce n'est pas la fortune qui fait les grands cœurs, je vois cela tous les jours ; et mes petits billets apparaissent comme des têtes de Méduse, à une foule de richards. Quant à la jeune dame Daurival, non-seulement elle m'a donnée son or d'une façon charmante, mais elle m'a promis avec empressement de s'associer à nous. Voyez-vous, Aurélie, pour moi, assez vive de tête, un bon cœur me fait rendre les armes. C'est maintenant une amie, je lui suis dévouée.

—Fort bien, dit froidement Aurélie. Et en elle-même elle ajoutait : Elle a décidément la chance heureuse, la petite personne !

Mais Clotilde ne faisait que se prêter au grand monde qu'Adrien lui-même goûtait peu. Ce fut surtout dans le cercle d'une famille où elle était si tendrement aimée, qu'elle sut constamment se montrer avec une douceur et une aménité de caractère qui la faisait toujours rechercher comme l'âme de la maison. M. Daurival la voyait sans cesse à ses côtés et bénissait Dieu de lui accorder une telle consolation dans ses souffrances ; Mme Daurival ne pouvait se passer en rien de sa belle-fille qu'elle n'ap-

Digitized by Google

pelait que sa chère enfant. Le bon Florentin, comme on le pense, n'avait pas été oublié et il avait dû venir occuper, à l'hôtel Daurival, l'ancien appartement d'Adrien : c'est dire que la musique avait encore sa place choisie dans les réunions de la famille et des amis. Ceux-ci étaient, de plus en plus, attirés par le charme d'un intérieur qui réunissait, dans une même pensée, trois femmes aussi accomplies que l'étaient Mme de Verceil, Henriette et leur chère Clotilde. Aussi leur influence devint-elle grande pour le bien : on était heureux de leur gracieux accueil, on aimait leur bienveillant esprit ; et volontiers on suivait la douce et forte impulsion qu'elles imprimaient, sans y prétendre, vers tout ce qui élève les âmes et les porte aux nobles sacrifices. Mais souvent quand on adressait des éloges à Mme de Verceil et à Henriette, elles répondaient :

—Si nous faisons quelque bien, après Dieu, nous le devons à notre chère Clotilde. Pour elle, tout lui est venu d'un CŒUR doux et PUR, toujours ouvert à Dieu, réalisant ainsi la parole divine : " Bienheureux ceux qui sont doux, et bienheureux les cœurs purs, ils posséderont la terre " et Dieu lui-même.

ADODPHE ARCHIER.

FIN.

Par suite de plusieurs circonstances le numéro du mois de janvier 1873 n'a été expédié que vers la mi-février.

Le présent numéro ne sera distribué que le 28 février. La livraison du mois de mars sera expédiée le 15 du dit mois. Et à l'avenir nous espérons que chaque numéro sortira régulièrement le 15 de chaque mois.

Digitized by Google

MEMORIAL NECROLOGIQUE.

I.

M. LE GRAND VICAIRE A. F. TRUTEAU.

M. Alexis Frédéric Truteau, fils de Toussaint Truteau, entrepreneur, et de Marie Papineau, naquit à Montréal le 11 juin 1808 d'une de ces anciennes familles canadiennes où se conservaient, dans la simplicité de la foi catholique, le respect presque scrupuleux pour les traditions de nos pères.

Elevé dans ce lieu heureux, M. Truteau apprit dès l'âge le plus tendre à aimer le bien, la patrie et la religion, en même temps qu'il se forma à la politesse, au savoir vivre et à toutes les qualités qui sont le charme de la vie sociale. Ceux qui l'ont connu pendant sa longue et laborieuse carrière de prêtre savent qu'il demeura toute sa vie ce que son éducation première l'avait fait.

Dès l'âge de 10 ans, M. Truteau fut, par sa famille, placé au collége de Montréal où il fit sa première communion le 25 Mai 1818 et où il fut confirmé dans le mois de juin 1819 par Mgr. de Cheverus, alors évêque de Boston.

Le soin qu'il mit à se préparer à ces deux grandes actions, la piété avec laquelle il les accomplit, firent pressentir, qu'un jour, ce jeune enfant si pieux, si simple et si modeste serait un apôtre intrépide et zélé.

Plus sérieux, plus réfléchi que les enfants de son âge, il montrait déjà une intelligence remarquable ; attentif aux leçons de ses maîtres, obéissant à tous les ordres qu'il recevait, fidèle observateur de la discipline, respectueux envers l'autorité, doux, affable dans ses rapports quotidiens, on distinguait en lui le germe des vertus qui font les grands citoyens et les grands chrétiens.

Il grandissait ainsi dans le collége à l'ombre des autels, orgueil de ses parents, consolation de ses maîtres, joie de ses condisciples, espérance de tous et édifiant tous ceux qui avainet le bonheur de le voir, de le contempler, de l'étudier de près.

Après avoir terminé son cours d'études au collége de Montréal, M. Truteau, qui était reputé le plus grand des jeunes talents de son temps, revêtit l'habit ecclésiastique et devint professeur dans la même Institution, poste qu'il occupa depuis 1825 jusqu'au 18 septembre 1830, alors qu'il fut ordonné prêtre par Mgr. Lartigue qui l'avait tonsuré le 18 septembre 1825, minoré le 22 septembre 1826, fait sous-diacre le 22 novembre 1829 et fait diacre le 1 juillet 1830. (1)

Le jeune professeur consacra ses années de séminaire à se préparer au

(1) *Note de la R.* M. Truteau resta donc au collége dirigé par les prêtres de St. Sulpice depuis 1818 jusqu'en 1830, c'est-à-dire 12 ans.

Digitized by Google

saint état du sacerdoce. Aussi fut-il un sujet de grande édification. Partout où le devoir l'appelait, il portait sur sa physionomie, le reflet des pensées sérieuses dont son âme était pénétrée, et à le voir, soit en classe, soit à l'étude, soit à la chapelle, soit à la récréation ou au réfectoire, il n'était pas difficile de deviner qu'il vivait dans une union intime avec notre Seigneur.

Bien que rien ne fut calculé, mesuré, en lui avec art, tout cependant dans son maintien, dans son extérieur et dans ses actes, rappelait l'ordre et la discipline du cœur et de l'esprit.

Le 27 septembre 1831, Mgr. Lartigue, dont l'œil pénétrait les hommes, appela M. Truteau à l'évêché de Montréal et lui confia la direction des ecclésiastiques et en 1836, Sa Grandeur le choisit pour son secrétaire. Le 21 janvier 1841, M. Truteau eut l'honneur d'être l'un de ceux qui furent choisis pour composer le chapitre de Montréal. Hélas ! de tous ces vénérables prêtres, il ne reste plus que M. le chanoine Paré, aujourd'hui premier du chapitre et personnification achevée de tous les dons de ses confrères décédés.

Les hautes vertus et les grandes qualités déployées par M. Truteau dans ses différentes charges de secrétaire et de chanoine, le désignaient depuis longtemps à la fonction élevée de Vicaire-Général, lorsque le 27 décembre 1847 il y fut nommé par une lettre de Mgr. de Montréal.

C'était un bien lourd fardeau, mais notre prêtre était de force à le porter.

D'ailleurs M. le Grand-Vicaire était de ces natures heureuses, richement douées et qui n'ont besoin que des circonstances pour se révéler tout entières.

M. le Grand-Vicaire eut aussi la conduite et la direction de plusieurs communauté de femmes. La maison de la Providence fut d'une manière toute particulière l'objet de sa tendre sollicitude. Il assista à sa fondation, et depuis il ne cessa pas un moment de la protéger et de veiller à son développement. Aussi les bonnes Sœurs l'appelaient-elles leur père et le considéraient-elles comme l'instrument dont le ciel se servait pour les établir dans la vertu et dans leur belle et grande missionn.

Essayer de rapporter ce qu'il fit pour cette communauté, c'est tenter l'impossible. Il y faudrait un volume et nous devons nous borner à quelques colonnes. Qu'il nous suffise de dire que sa mort est considérée par les Sœurs de la Charité comme une véritable calamité. A peine eurent-elles appris la maladie de M. le Grand-Vicaire, qu'elles le prièrent de venir se mettre sous leurs soins. Il se rendit à ce vœu et dès lors commença cette lutte héroïque entre la mort et l'amour filial à laquelle nous avons assisté et que nous n'oublierons jamais. Tout fut mis en œuvre par ces bonnes religieuses pour sauver leur père affectionné. Prières, neuvaines, soins, sollicitude, larmes, rien ne fut négligé, rien ne fut ménagé. Mais le ciel restait inexorable.

Digitized by Google

La maladie l'emporta, la mort prévalut et les Sœurs de la Providence plongées dans le deuil, navrées de douleur, durent se résigner et subir cette douloureuse perte de leur constant protecteur.

Maintenant c'est dans l'autre monde que leur reconnaissance poursuit celui que leur sollicitude, quelque grande qu'elle fut, ne put conserver à la vie. Leurs prières, comme un encens d'agréable odeur, s'élèvent vers le trône de Dieu et le conjure d'abréger pour son serviteur, les jours de l'épreuve. Ces vœux qui sont d'ailleurs ceux de tous les fidèles, seront exaucés, nous en avons le consolant espoir.

Le mardi, 31 décembre, un premier service fut chanté, le corps présent, dans le sanctuaire de la Providence pour le repos de l'âme du vénéré défunt. La chapelle était toute tendue de draperies noires et n'était éclairée que par la lumière des bougies, une foule nombreuse et recueillie remplissait la nef et les galeries.

Mgr. de Birtha, avec un nombruex clergé composé des représentants de la Maison de St. Sulpice, des Jésuites et des Pères Oblats, des curés de bon nombre de paroisses environnantes, assistaient en habit de chœur.

Le service fut chanté par Mgr. J. J. Vinet, C. S. d'honneur du S. S., Mgr. de Birtha fit une allocution des plus touchantes et traça de main de maître le portrait de ce prêtre humble et bon, dont la carrière avait été si dignement et si avantageusement remplie.

Mgr. l'Evêque de Montréal officia pendant le *Libera*. Un second service, aussi le *corps présent*, fut chanté le jeudi suivant, 2 janvier 1873, à la Cathédrale, au milieu d'une foule pieuse et recueillie et d'un grand nombre de prêtres, Sa Grandeur Mgr. Bourget assistait paré au trône.

Ce fut Mgr. de Birtha qui officia assisté par M. Moreau, vic. gén., M. J. B. Labelle et M. S. Rheault. Mgr. l'évêque de Montréal fit l'absoute.

Après l'office, le cortége formé du clergé et des fidèles se mit en marche et accompagna les restes du vénéré défunt jusqu'à la Providence où ils furent déposés dans le caveau dans cette église, en attendant que les voûtes de la nouvelle cathédrale soient construites.—Extrait du *Nouveau-Monde*.

M. JOSEPH HONORE ROUTIER, CURE DE ST. JOSEPH DE LEVIS.

" M. l'abbé Joseph Honoré Routier est né aux Trois-Rivières, le 25 janvier 1816, et était, par conséquent, âgé de 57 ans. Son vénérable père, M. François Routier, vit encore et a assisté à ses derniers moments ; sa mère, dame Angèle-Richer Laflèche, parente de Mgr. Laflèche, est morte, il y a quelques années, au presbytère de Saint-Joseph.

" M. Routier fut ordonné prêtre, le 8 septembre 1839, et fut immédiatement nommé vicaire à Saint-François-du-Lac. En 1841, il passa au vi-

Digitized by Google

cariat de Saint-Roch de Québec, où il exerça le saint ministère en même temps que MM. Z. Charest, J. Auclair et P. Patry. Il y fut remarqué dès lors pour son éloquence. Homme de goût et d'un grand sens, sa diction était claire, et ses discours étaient aussi remarquables par la forme que par le fonds. Mais il avait surtout un geste d'une grande noblesse et une voix extrêmement sympathique.

" En 1843, M. Routier passa au vicariat de Sainte-Croix, puis fut nommé en 1844, curé des Grondines. En 1846, Mgr. l'archevêque de Québec le nomma à Saint Louis de Kamouraska. Enfin, en 1852, M. Routier vint prendre la direction de la cure de Saint-Joseph de Lévis où il a exercé le saint ministère jusqu'à sa mort arrivée à Québec le 11 février, chez son beau-frère M. Joseph Hamel.

" Vers 1854, M. Routier, secondé par la générosité de ses paroissiens, fonda le beau couvent de Saint-Joseph de Lévis, et fit venir de Lyon des religieuses de Jésus- Marie qui dirigèrent l'établissement. La nouvelle communauté opère tout le bien qu'on attendait d'elle et même au-delà. Elle compte aujourd'hui plusieurs succursales, entr'autres la belle Académie de Sillery, fondée également par M. Routier.....

M. l'abbé Routier avait par dessus tout l'esprit sacerdotal. Très-affable avec ses parents et ses amis laïques, néanmoins il conservait toujours avec eux une certaine réserve et n'ouvrait jamais complétement son cœur qu'avec ses confrères. Il a su opérer un bien immense dans des conditions très-difficiles, surtout à cause de sa mauvaise santé. Jusqu'à la fin, il a donné des témoignages de cette puissance de volonté qui le rendait plus fort que le mal, et de cette activité d'esprit qui lui faisait tout prévoir et tout mettre dans l'ordre autour de lui.....

Ses restes mortels ont été transportés de Québec, à Saint-Joseph de Lévis, où l'inhumation a eu lieu le 14 février. Le corps était suivi d'un immense cortège composé des paroissiens de Saint-Joseph et de citoyens de cette ville.—*Courrier du Canada.*

M. Robert Walsh.

Le Séminaire de Nicolet vient de faire une perte bien sensible, dans l'un de ses professeurs les plus distingués, M. Robert Walsh.

Ce jeune prêtre qui était tout dévoué aux intérêts de cette Institution et dont il eut été plus tard un des plus fermes soutiens, est mort, Vendredi le 31 Janvier, des suites d'une maladie d'oreilles dont il était atteint depuis son enfance.

Il est mort dans la trente-troisième année de son âge, et dans sa neuvième année de prêtrise.

Né en Irlande vers 1840, il était venu au Canada, avec ses parents, en 1847, époque où ses compatriotes, forcés d'abandonner leur bien-aimée

Digitized by Google

patrie, venaient par milliers demander à la terre étrangère une hospitalité qu'ils ne trouvaient plus dans leurs propres foyers. Le terrible fléau qui décima, d'une manière si lamentable, ces familles que la misère avait jetées sur nos bords, le rendit orphelin de père et de mère. Il n'était encore âgé que de sept ans, lorsqu'il se vit réduit à ce comble d'infortune.

Il lui restait deux jeunes sœurs pour partager son affliction. Dieu n'abandonna pas nos pauvres orphelins dans leur détresse. Touchés du malheur qui venait de frapper ces trois enfants, si jeunes encore, M. le Grand-Vicaire Cazeau, Messire J. Harper et le Rev. M. Marquis, se hatèrent de venir au secours de ces infortunés et de les tirer de la triste situation où ils se trouvaient. Ils furent placés tous trois chez de braves citoyens de Saint-Grégoire, qui les adoptèrent comme leurs propres enfants.

Ils répondirent pleinement aux soins touchants de leurs parents adoptifs. Quoique tout jeune encore, Robert Walsh comprenait parfaitement sa position et savait apprécier les services qu'on lui rendait. Aussi se montrait-il plein de respect, de déférence et de soumission pour ces généreux protecteurs, et il eut toute sa vie pour Monsieur et Madame Paré, les sentiments d'un fils pour les auteurs de ses jours.

Comme il montrait, sous tout rapport, les plus heureuses dispositions, ses protecteurs résolurent de le faire instruire et même de lui faire donner une éducation classique. En conséquence, ils lui firent commencer l'étude du français et du latin dans sa paroisse, et l'envoyèrent au Séminaire de Nicolet en 1854 pour y continuer et y compléter ses études. Il obtint dans ses classes d'excellents succès dûs à ses talents marquants et à son application. Il termina son cours d'études en 1859, et prit l'habit ecclésiastique la même année.

Les Directeurs du Séminaire qui désiraient, dans l'intérêt de leur maison, s'attacher un sujet si précieux, l'envoyèrent en 1863, au Collége Saint Michel à Toronto, étudier la langue anglaise qu'il avait, avant son entrée au Séminaire, complètement oubliée. C'est à son retour, au mois d'octobre 1864, dons la paroisse de Saint Célestin, qu'il fut ordonné prêtre.

Plein d'estime et d'admiration pour ce jeune ecclésiastique, Mgr. Linch, Evêque de Toronto, lui avait exprimé plus d'une fois, le désir de le retenir dans son diocèse, et d'en faire son sujet. A la vérité il ne fit aucune démarche dans ce sens auprès de Mgr. l'Evêque de Trois-Rivières parce qu'il en prévoyait l'inutilité. M. Walsh obtint cependant de retourner encore une année, à Toronto, pour se perfectionner dans l'anglais. Il revint en 1865, au Séminaire de Nicolet, dont il devint bientôt, comme professeur, un des membres les plus distingués.

En 1871, désirant mettre à exécution le projet qu'il avait formé depuis longtemps, de visiter l'Europe, et surtout le pays de sa naissance, il demanda et obtint un congé d'un an.

Revoir son Irlande, la patrie de ses pères, le berceau de son enfance, telle avait toujours été sa pensée la plus chère, son rêve le plus caressé.

Digitized by Google

Il se bercait de la douce espérance de retrouver son village natal et quelques membres de sa famille chérie. C'était là un des buts de son voyage en Europe. Mais à ce désir bien légitime s'en joignait un autre non moins vif, celui de voir la Ville éternelle, d'aller prier aux tombeaux des Apôtres, et s'agenouiller aux pieds de l'immortel Pontife Pie IX.

Il souhaitait ardemment aussi de visiter les Lieux Saints, cette terre des grands souvenirs.

Il partit au mois de Mai, 1871, en compagnie d'un autre prêtre du Séminaire, le Revd. M. Proulx, son ami intime. Il est peu d'hommes qui fussent mieux préparés à profiter d'un semblable voyage. Avec la science des lieux qu'il allait visiter, il possédait toutes les qualités que l'on peut souhaiter dans un prêtre pélerin: cœur profondément religieux, esprit observateur et impressionable, mémoire vive et tenace.

Nos voyageurs revinrent au Canada, au mois d'avril 1872, enrichis d'impressions et de souvenirs pour le reste de leurs jours, ayant accompli de point en point leur itinéraire projeté, et réalisé le plus beau rêve de leur vie. Un des buts de M. Walsh, en traversant l'Océan, avait été, comme nous l'avons dit, de revoir le lieu de sa naissance. Malheureusement ce but ne fut pas atteint. Malgré de longues et pénibles recherches, il ne put parvenir à retrouver le village où il avait vu le jour, ni aucune trace de sa famille Ce fut là peut-être la plus amère déception qu'il ait éprouvée dans sa vie. " Revenu, comme il l'écrivait lui-même à un ami, après vingt-quatre ans d'absence, dans son pays et ne pas retrouver le lieu de sa naissance, est une épreuve que bien peu de personnes ne comprendront pas. "

Jamais cœur n'aima son pays d'un amour plus sincère, et n'eût plus d'attachement pour les siens. Irlandais d'origine, il conserva toute sa vie cet enthousiasme de la patrie qui distingue ses compatriotes, qui les relie entre eux et les rattache à leur pays. Mais il aimait aussi sa patrie adoptive. On l'entendit souvent faire l'éloge du peuple Canadien, et rappeler, dans les termes les plus touchants, les services rendus à ses compatriotes par les Canadiens-français.

Le regretté défunt était orné de toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui commandent l'estime et l'amitié. Affable et délicat, attentif à ne blesser qui que ce fut, la bonté de son cœur tempérait en lui ce qu'un esprit plein de saillies vives et piquantes aurait pu rendre aisément redoutable. Il savait s'assurer par les grâces d'un entretien toujours intéressant les sympathies qu'inspirait son premier abord, et l'on peut dire qu'il faisait autant d'amis que de connaissances.

Ces qualités sociales étaient unies à une intelligence d'élite. Les années lui ont manqué pour mettre en évidence les dons de son esprit, mais ceux qui ont vécu dans son intimité, ont pu admirer en ce jeune homme le plus heureux tempérament intellectuel : imagination gracieuse et brillante, sensibilité toujours en éveil, admiration facilement passionnée pour le beau sous toutes ses formes ; mais en même temps ces qualités d'artiste

Digitized by Google

étaient réglées et tempérées par la raison la plus droite et le jugement le plus sûr. On remarquait avec étonnement le parfait équilibre de ses facultés ; il eut en la mesure, la plus rare des qualités littéraires comme il avait le goût le plus pur.

Il eut pu être écrivain très-distingué. Mais il a été mieux que cela, car il a été un saint prêtre.

Le caractère distinctif du prêtre, c'est l'amour de l'Eglise ; M. Walsh en eut toutes les ardeurs, on pourrait dire toutes les susceptibilités. Rien ne se faisait contre elle qui ne portât à son cœur une blessure ; nul de ses succès ne le trouvait indifférent. Sa piété le portait à scruter les prophéties actuelles sans cependant l'aveugler sur la valeur d'un certain nombre, pour y trouver de plus prochaines espérances de triomphe ; il souffrait d'en voir différer la réalisation tant il aimait l'Eglise et ce siège de Pierre qui en est le centre. Il eut pu se dépouiller de tout pour être utile au Saint-Père. On l'a vu en 1869, donner tout ce qu'il avait d'argent, vendre une montre d'or, donner une partie même de ses habits pour procurer au Saint-Père quelques secours de plus ; il eut volontiers donné sa propre personne.

La mort est venue le prendre dans l'exercice de ses fonctions de professeur. Son existence, où les jours ont fait défaut, mais non les œuvres, a été féconde ; elle a vécu de l'Eglise et fructifié pour Elle. Après avoir aimé Dieu, il est passé à Dieu, par une mort pleine de clartés, après une vie sans tache. La maison qui le perd lui gardera un long souvenir, et lui n'a rien perdu mais tout gagné : *Dicite justo, quoniam bene, quoniam fructum ad inventionum suarum comedet.*

Les funérailles ont eu lieu à Nicolet, le 4 février, au milieu d'un grand concours de prêtres, parmi lesquels nous citerons seulement Monsieur l'Administrateur du Diocèse des Trois-Rivières, et d'une foule de laïques venus de toutes parts. La levée du corps fut faite par le Révd. M. Marquis, curé de St. Célestin, l'un de ses bienfaiteurs, et la messe chantée par M. le Grand-Vicaire Thomas Caron, Supérieur du Séminaire. Après la messe, M. l'administrateur retraça, dans un langage magnifique, les faits les plus saillants de cette vie sacerdotale, qu'il regretta de voir si fort abrégée. Il s'attacha surtout à faire ressortir son amour pour l'Eglise, et tint longtemps l'auditoire enchaîné à sa parole.

Le service funèbre terminé, l'assistance retourna au Séminaire où devait se faire l'inhumation. Une seconde absoute fut chantée et le corps confié à sa dernière demeure. C'est là qu'il reposera, dans la chapelle qu'il a tant aimée, au milieu des siens, toujours vivant dans son souvenir, comme il vit au sein de Dieu.—*Journal des Trois-Rivières.*

Digitized by Google

Il y a dix-neuf mois à peine nous avions la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort d'un des citoyens les plus estimables et les plus utiles de Montréal, M. Louis Beaudry, écuier, ancien Directeur gérant de la Nouvelle Compagnie du Gaz de cette cité.

Aujourd'hui c'est le décès de sa digne épouse qu'il nous faut enrégistrer. Madame Louis Beaudry, née Marie Lucie Dézéry, était partie de Montréal vers la fin de janvier, en bonne santé, pour aller visiter sa belle-mère et M. le curé de St. Rémi, son beau-frère qui était malade. La Providence a voulu que les bons services qu'elle se proposait de rendre aux autres lui fussent rendus à elle-même. Elle fut attaquée en arrivant, d'une inflammation de poitrine, et après douze jours de grandes souffrances, elle mourut au presbytère de St. Rémi, le 7 courant, à l'âge de 58 ans.

Cette perte nous affecte péniblement, de plusieurs manières. D'abord à cause de l'estime que nous portions à Madame Beaudry elle-même et à ses quatre enfants qu'elle aimait si tendrement. Bien que ces chers enfants ne restent pas sans ressources, et bien qu'ils soient tous arrivés à un âge où les jeunes gens énergiques et sages peuvent se suffire à eux-mêmes, c'est une bien dure épreuve pour eux que d'être ainsi frappés deux fois dans l'espace de-dix-neuf-mois, dans leurs plus chères affections. Perdre son père et sa mère, c'est perdre ses meilleurs conseils, ses meilleurs directeurs. Aussi, disons-nous à ces chers enfants dont nous partageons la douleur, n'oubliez jamais les bons conseils et les bons avis de ceux que vous pleurez. C'est la meilleure partie de l'héritage qu'ils vous laissent. Cette perte affecte aussi les sentiments de reconnaissance que nous conservons pour la mémoire de feu M. Louis Beaudry, ami et zélateur de notre entreprise, comme de toutes les bonnes œuvres qui surgissent dans notre ville.

Nous comprenons aussi qu'elle a été la part de douleur de M. le curé de St. Rémi dans cette perte et nous lui offrons nos sincères condoléances.

Les funérailles de Madame Beaudry ont eu lieu à Montréal, le 10 courant.

Digitized by Google

ROME.

On lit dans la Correspondance de l'*Echo de la Province* :

" Les anciens soldats du Vicaire de Jésus-Christ saisissent avec empressement toutes les occasions pour déposer aux pieds de Pie IX l'expression des sentiments de fidélité et de dévouement inaltérables dont ils ont si souvent donné des preuves en combattant dix contre un et en versant leur sang pour la défense des droits de l'Eglise et de son immortel Pontife.

" Sa Grandeur Mgr. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, au Canada, prenait, il y a quelques semaines, le chemin de la Ville-Eternelle. A la nouvelle de son départ, les zouaves pontificaux de cette contrée lointaine l'ont prié de se faire auprès de Pie IX l'interprète de leurs sentiments d'affection et de dévouement sans bornes. Ils ont voulu qu'une offrande, fruit de leurs économies, fût déposée en leur nom à ses pieds, et une collecte organisée spontanément entre eux a produit la somme de 1,000 fr. Eux qui ont vu le Saint-Père à l'œuvre, ils connaissent le zèle de Sa Sainteté pour l'ornement de la maison de Dieu ; aussi ont-ils chargé le pieux prélat canadien de faire connaître au Souverain Pontife qu'ils s'étaient imposé ce sacrifice dans le but de faire une œuvre agréable à son cœur, de concourir aux frais de réparation de l'Eglise Notre-Dame des Martyrs, la populaire Rotonde, l'antique Panthéon, fortement endommagé par l'inondation de 1870.

" Sa Grandeur, reçue le 17 en audience privée, a fidèlemnet rempli leurs intentions et a de plus déposé aux pieds de Sa Sainteté une longue et touchante Adresse, magnifiquement imprimée sur de grandes feuilles de parchemin. Cette pièce est un chef-d'œuvre de grâce et d'éloquence, et la lecture de ces lignes émues a produit une impression si profonde sur l'âme sensible de Pie IX que ses yeux se sont plus d'une fois mouillés de larmes.

" Les anciens zouaves canadiens y disent au Saint-Père avec quel bonheur ils se souviennent de Rome et du Souverain Pontife : de Rome, foyer de la foi, et du Souverain-Pontife, oracle du Christ ; du temps béni passé dans les rangs de l'armée de l'Eglise, du bonheur qu'ils éprouvaient, lorsque, dans les cérémonies solennelles présidées par Pie IX, ils formaient la haie autour de sa personne auguste ; de la gloire d'appartenir, par leur origine française, à la race de saint Louis, qui aimait à se faire donner le titre de " sergent de Jésus-Christ."

" Ils se rappellent surtout les émotions des derniers jours passés à l'ombre du Vatican ; leur disposition à mourir jusqu'au dernier, lorsque

Digitized by Google

Rome était assiégée par 80,000 Piémontais, leur douleur muette en déposant leurs armes avant de prendre le chemin de leur pays qu'ils appelaient, en ce moment, le chemin de leur exil : leur émotion en contemplant une dernière fois les traits chéris du Saint-Père qui parut à l'une des fenêtres du palais apostolique pour leur donner, les yeux baignés de larmes et les mains levées vers le ciel, " la bénédiction des adieux, la bénédiction de la douleur."

" Ils ont terminé en rappelant les paroles suivantes prononcées un jour par le Saint-Père : " Le salut de la Papauté viendra peut-être de l'Amérique," et ils ont ajouté que ces paroles vibrent encore avec force dans leurs cœurs. (1)

—*La charité de Pie IX.*—A chaque fois que le monde catholique témoigne son dévouement pour le Souverain-Pontife, en déposant à ses pieds l'obole de l'amour filial, les organes de la secte antichrétienne ne manquent pas de s'écrier que le Vatican est un puits qui absorbe tout sans jamais rien donner, voulant ainsi faire entendre, lorsqu'ils ne le disent pas sans détour, que ie IX " ne connaît pas la charité chrétienne."

Le *Journal de Florence* apporte presque chaque jour, en citant les actes de générosité du Saint-Père, la réfutation de ces paroles aussi sottes que fausses, et montre par les faits le noble emploi que Pie IX sait faire des aumônes du monde catholique. Ces aumônes ne font que passer par ses mains : son cœur est le canal par lequel elles se déversent sur ceux de ses enfants qui sont dans le besoin. La persistance de la mauvaise presse dans ses mensongères assertions, nous oblige à revenir sur ce sujet et à démontrer par d'autres faits que de toutes les vertus qui ornent le front vénérable et auguste de notre Saint-Père, la plus belle, la plus éclatante, la plus digne d'admiration est précisément la charité.

Nous ne prétendons pas faire une énumération complète de tous les actes de bienfaisance qui ont illustré son règne, il faudrait pour cela écrire des volumes ; il nous suffira de citer au hasard les faits qui se présentent en ce moment à notre mémoire.

Lors de son voyage au Chili, il trouva dans une cabane rustique un officier anglais qui, abandonné de tous, se tordait en proie à d'horribles souffrances, sur un misérable grabat. Bien qu'il se trouvât devant un hérétique, Pie IX, qui n'était alors que l'abbé Jean Mastaï-Ferretti, s'arrêta pour lui prodiguer des secours abondants et de tendres consolations.

Un jeune paysan, les yeux baignés de larmes, faisait un jour de vains efforts pour pénétrer à travers la haie des gardes suisses jusqu'au Saint-Père, auquel il voulait présenter une supplique. Pie IX ordonna de le laisser approcher, l'écouta avec une bonté paternelle, et touché de l'amour filial qui l'avait porté à une telle démarche, pourvut aux besoins de sa vieille mère, jusqu'au moment où elle mourut.

(1) Ceci était imprimé lorsque nous avons connu le bref de Pie IX à M. Drolet, écuier, avocat à Montréal.

Digitized by Google

C'est à la charité de Pie IX que les pauvres de l'Irlande durent de ne pas succomber aux tortures de la faim en 1847. La somme qu'il leur fit parvenir s'élevait à plus de 60,000 fr. Dans l'espace de peu d'années, il employa en œuvres de charité, l'immense somme d'environ 6,000-000 qui lui fut offerte par la catholicité, durant le temps de son exil à Gaëte.

Le Sultan envoya à Pie IX une magnifique selle garnie de pierres précieuses les plus rares, et la reine d'Espagne lui fit don d'un calice d'or ruisselant de pierreries et de diamants. Sa Sainteté fit vendre toutes ces pierres précieuses et on employa le produit à l'ouverture de fours publics à l'usage des pauvres et à la construction de maisons pour loger les familles malheureuses.

Il n'existe pas une nation, pas une province, pas une ville, par une bourgade visitée par le malheur, qui n'ai ressenti les effets de la générosité de Pie IX. Sa charité, chaque jour invoquée, ne l'est jamais en vain.

Pour rester dans les faits qui se passent actuellement sous nos yeux, nul n'ignore que Notre Saint-Père le Pape s'est lui-même chargé de l'entretien des nouveaux évêques d'Italie auxquels le gouvernement des Lanza et des Sella refuse la jouissance des avantages matériels attachés à leur haute dignité dans le but sans doute de les priver de la satisfaction de faire du bien autour d'eux. Les dits évêques s'élevant au nombre de plus de cent, cet acte d'immense charité coûte au Vicaire de Jésus-Christ de *six* à *huit cent mille francs* par an.

Nous avons parlé en son temps du suicide de César Filibeck, de ce sectaire qui avait été envoyé à Rome pour attenter à la vie de Pie IX, et qui, après avoir employé au service de la secte sa fortune et sa jeunesse, fut oublié de ses anciens complices, comme il s'en plaignait avec amertume dans sa dernière lettre. Si sa veuve et son fils ont aujourd'hui un toit et du pain, c'est à la charité de Pie IX qu'ils en sont redevables.

Un épouvantable accident venait dernièrement priver de la vie une certaine Maria Fabre, et laissait sur le pavé ses trois jeunes enfants. Pie IX a pourvu à leur avenir, en les plaçant à ses frais dans des maisons chrétiennes d'éducation. L'infâme feuille garibaldienne la *Capitale*, qui accompagnait la triste nouvelle de la mort de cette femme de cette sotte réflexion, " Nous verrons ce que saura faire la charité des prêtres," s'est bien gardée d'instruire ses lecteurs de l'acte bienfaisant de notre Saint-Père ; mais le fait n'en est pas moins là ; et il parle plus éloquemment que toutes les louanges.

Nous le répétons, nous n'avons fait que citer au hasard quelques traits auxquels on pourrait justement appliquer ces paroles du poète... *rari nantes in gurgite vasto*. Mais ils démontrent suffisamment combien sont

Digitized by Google

absurdes les assertions des organes sectaires, et expliquent le zèle croissant des fidèles pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre, qu'on pourrait tout aussi bien appeler le denier des pauvres.

—La commission de la Chambre chargée d'examiner le projet de loi contre les corporations religieuses paraît ne pas vouloir se départir de la détermination qu'elle a dernièrement adoptée, touchant la suppression des maisons généralices. En vain l'honorable Restelli a-t-il demandé, au nom de la consorterie, qu'on laissât aux généraux et procureurs généraux d'ordres religieux une cellule pour y mourir en paix ; en vain le ministère a-t-il supplié sur tous les tons les membres de la commission, pour qu'ils votent au moins quelque clause conservatrice, ses tentatives pour revenir sur le sujet de l'article 2 de la loi de suppression ont été vaines, et une feuille du soir n'hésite pas à affirmer que les ministres n'insisteront pas davantage, attendu qu'ils sont plus disposés à sacrifier les généralats qu'à perdre leurs portefeuilles.

Bien que nous nous attendions de la part des membres du ministère à plus d'un effort désespéré, pour tenir bon contre les assauts de la Chambre à l'heure de la discussion finale sur la loi de suppression, nous croyons toutefois que le cabinet actuel ne sera pas plus heureux que ceux qui l'ont précédé dans la voie de spoliation de l'Eglise ; comme eux il finira par une honteuse retraite.

En attendant, la junte, enhardie par ses premiers succès sur l'article 2 de la loi de suppression, se dispose à interpeller les ministres des affaires étrangères et de la justice touchant la conservation des maisons religieuses de fondation étrangère. La séance que la commission tiendra demain (25 janvier), à laquelle assisteront les deux ministres, menace d'être orageuse.

Il est clair que la junte, fidèle au principe de la suppression totale, principe qui l'emporte sur la brutalité de sa logique sur les restrictions hypocrites du projet primitif, insistera sur l'abolition immédiate des maisons de fondation étrangère.

—Les libres profanateurs de la Ville-Sainte viennent de recevoir, à ce qu'il paraît, l'ordre d'empêcher la réunion des fidèles dans les églises où le Saint-Sacrement est exposé en forme de quarante-heures. Pendant deux soirées de suite, hier et avant-hier, ils ont lancé devant la porte des églises où le Saint-Sacrement était exposé, des bombes qui n'avaient, il est vrai, rien de nuisible, puisqu'elles étaient en papier, mais qui ont suffi, par leur détonation, à effrayer les fidèles. Le *Moniteur des mensonges* assure à ce sujet que ce doit être " l'œuvre de quelque jésuite."

Tant d'empressement à accuser les innocents permet bien de soupçonner que les bombes en question ne fussent formées de quelque vieux numéro de la *Capitale*.

Digitized by Google

—Une nombreuse députation de nobles napolitains venus expressément pour présenter au Saint-Père, au nom des catholiques de Naples, l'hommage de leur dévouement et l'obole de leur amour filial consistant en une somme de 22,000 francs, a été reçue samedi matin dans les appartements privés de Sa Sainteté. Les membres de cette députation appartiennent tous à une Société fondée à Naples dans le but de recueillir les offrandes des fidèles pour le denier de Saint-Pierre. Cette société a déjà déposé, en trois ans, aux pieds du Souverain Pontife, la belle somme de 230,000 francs.

M. le marquis Félice Tomasi a lu au nom de tous une éloquente Adresse où il a rappelé le dévouement des Catholiques de Naples envers l'auguste prisonnier du Vatican et leur espérance d'obtenir de Dieu l'exaltation de son Vicaire, espérance d'autant plus légitime que l'Eglise célébrait en ce jour la fête de la Chaire glorieuse de Saint-Pierre, gage et symbole de la perpétuité de l'Eglise à travers les persécutions.

Le Saint-Père a répondu par des paroles où respiraient la confiance pour la miséricorde divine et la reconnaissance pour les preuves de dévouement que lui donnaient ses fidèles enfants.

(*Journal de Florence.*)

LES COLONIES DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

LE SELF-GOVERNMENT DANS LES POSSESSIONS COLONIALES ANGLAISES.

Review of Colonial policy, by Right Honorable sir Charles Adderley.

L'usage s'est établi de désigner sous le nom d'empire britannique le vaste ensemble d'îles et de territoires dont la reine d'Angleterre est souveraine. Le mot empire est compris ici dans le sens historique ; il s'entend de même quand on parle de l'empire de Charlemagne : il exprime une sorte de suzeraineté. L'empire britannique est bien le plus hétérogène qu'il y ait au monde. On y rencontre des hommes de toutes les couleurs, vivant sous les climats les plus opposés de l'un et l'autre pôle à l'équateur, régis par les constitutions les plus diverses depuis le libre exercice du suffrage universel, qui est la loi de l'Australie, jusqu'au despotisme militaire de Malte et de Gibraltar. Cette excessive variété n'en est pas le seul caractère remarquable. En l'étudiant de près, on s'aperçoit qu'un souffle de vie anime ce grand corps ; tantôt il abandonne certaines provinces dont l'utilité est devenue contestable, ce qui se fit pour les îles ioniennes il y a huit ou neuf ans. Plus souvent, il s'accroît avec une rapidité telle que des changements sensibles se produisent dans le cours d'une seule généra-

Digitized by Google

tion. Quiconque aurait appris, il y a trente ans, la géographie des colonies anglaises et s'en serait tenu là, devrait aujourd'hui recommencer son éducation. Par la diversité, de même que par l'étendue, le tableau de l'empire britannique mérite donc d'attirer l'attention. Cette étude se recommande encore d'un autre côté. Etant donné que les grandes nationalités sont le régime politique actuel du monde civilisé, la Grande-Bretagne ne jouerait qu'un rôle secondaire, si elle était réduite à ses possessions européennes, tandis qu'avec ses dépendances coloniales elle exerce une influence considérable en Amérique et en Asie aussi bien qu'en Afrique et dans l'Océanie. Cette grandeur cosmopolite n'a de précédent dans l'histoire moderne que la grandeur coloniale de l'Espagne au XVIIIe siècle.

Le nom de colonie ne devrait en toute justice être appliqué qu'aux groupes d'émigrants qui se transportent dans une contrée déserte avec les mœurs et les lois de la mère-patrie. Ces émigrants ont un droit incontestable à ne pas être gouvernés autrement qu'ils ne le seraient sur la terre natale. C'est ainsi que le comprennent les Anglais qui s'expatrient, Lorsque sir Walter Raleigh entreprit de fonder un établissement en Amérique, la reine Elizabeth garantit par lettres-patentes aux compagnons de cet aventureux chevalier qu'ils continueraient à jouir sur la terre étrangère de tous les priviléges qui leur appartenaient en Angleterre. Cependant il est d'usage de comprendre aussi sous ce nom de colonies les provinces d'outre-mer conquises sur des petits souverains, de même que les stations militaires que les nations maritimes ont besoin d'entretenir sur les côtes lointaines pour la protection de leurs intérêts commerciaux. La Grande-Bretagne s'abstient avec raison d'appliquer le même régime politique aux unes et aux autres. Sous le rapport de l'organisation sociale, les possessions anglaises se divisent ainsi en deux catégories : d'une part celles à qui des institutions ont été octroyées, ce sont les provinces de l'Amérique du Nord, l'Australie avec la Nouvelle-Zélande et le cap de Bonne-Espérance ; de l'autre, ce qu'on appelle les établissements de la couronne (*crown settlements*), soit qu'ils possèdent des conseils de gouvernement à moitié électifs, comme les Indes occidentales et Maurice, soit que le pouvoir militaire y règne absolu comme à Malte et aux Bermudes. Je laisse à dessein de côté dans cette étude l'Inde anglaise, qui forme à elle seule un état puissant, vivant sur ses propres ressources, et qui d'ailleurs n'est pas comprise en Angleterre dans les attributions du ministère des colonies.

I.

Suivant sir Ch. Adderly, l'histoire de la politique coloniale de la Grande-Bretagne se décompose en trois périodes bien distinctes. Dans la première, les colonies se gouvernaient elles-mêmes ; le gouvernement de la métropole

Digitized by Google

ne s'en occupait que pour régler les relations de commerce avec les autres nations, car c'était l'époque où le trafic d'outre-mer était monopolisé au profit de la mère-patrie. Les premiers Anglais qui émigrèrent en Amérique emportèrent avec eux l'amour des libertés et le souci de remplir les devoirs sociaux dont ils avaient l'habitude sur la terre natale. Il en advint que les états de la Nouvelle-Angleterre étaient en réalité, bien avant l'émancipation, des démocraties parfaitement autonomes, mais des démocraties, car le caractère aristocratique de la société dont ils étaient sortis n'avait pas subsisté en Amérique, faute d'éléments. C'étaient des républiques gérant avec succès leurs propres affaires, pourvoyant à leurs dépenses avec les ressources qu'elles se créaient et se défendant elles-mêmes contre les ennemis dont elles étaient entourées. Elles se révoltèrent et se proclamèrent indépendantes dès que l'Angleterre voulut leur imposer dex taxes pour couvrir des dépenses d'un intérêt commun. L'empire exotique de la Grande-Bretagne fut alors presque entièrement anéanti ; ce fut une éclipse de courte durée, car il se reconstituait aux dépens de la France pendant les guerres contre Napoléon. De cette époque date aussi la seconde période du régime colonial. Les Anglais, se croyant instruits par l'expérience, imaginèrent de ne plus accorder à leurs possessions lointaines une constitution politique indépendante, et, par une compensation naturelle, de prendre à la charge du budget métropolitain, en même temps qu'ils s'attribuaient la gestion des affaires, les frais de défense et d'administration. Ce régime avait un double inconvénient, d'enrayer l'activité des colons et de surcharger outre mesure le peuple anglais, A vrai dire, la Grande-Bretagne se constituait par là tributaire de ses dépendances. Il serait difficile de décider qui souffrait le plus d'un tel état de choses, de la métropole ou des colonies ; cela ne fut pas de longue durée : les provinces où l'esprit de la race anglaise dominait acquirent de jour en jour plus d'indépendance administrative. Enfin, depuis une vingtaine d'années, on a proclamé une troisième doctrine qui s'affirme à la fois en fait et en principe; c'est que les colonies doivent vivre en liberté et se suffire à elles-mêmes, sans être rattachées à la mère-patrie par d'autres liens que le souvenir d'une origine commune et le respect pour un souverain commun.

Nulle part, la transition de l'un à l'autre de ces régimes ne fut plus sensible qu'au Canada. Cette belle province, que les Anglais enlevèrent à la France en 1758, garda, même après la conquête, les mœurs, les lois et le langage de la France, tout au moins dans la partie orientale, où l'élément français était prépondérant. Donner aux habitans un gouvernement libre eût semblé aux ministres britanniques un encouragement à la révolte. On voulut donc faire leurs affaires à distance par l'intermédiaire d'un gouverneur qui recevait des bureaux de Londres le mot d'ordre en toutes choses. La situation se compliquait d'un antagonisme de races, car le Haut-Canada se peuplait d'émigrants anglais. Ces derniers réclamaient avec

Digitized by Google

énergie le droit de s'administrer eux-mêmes, qu'ils prétendaient ne pas avoir perdu par le seul fait d'avoir franchi l'Atlantique. Ils obtinrent presque satisfaction par un acte royal de 1791 qui divisait la colonie en deux provinces, le haut et le bas Canada, et qui donnait à chacune de ces deux fractions un semblant d'institutions parlementaires, un conseil de législation composé de membres élus à la vie par la couronne et une chambre des communes issue de l'élection. N'était-ce pas une concession suffisante ? Nullement ; le pouvoir exécutif continuait d'être indépendant du conseil de législation et de la chambre des communes, il ne relevait que du gouverneur général, qui lui-même était l'émanation du pouvoir royal. Le résultat fut une situation d'hostilité chronique entre les ministres et l'assemblée élective. Quand on parlait de concéder aux Canadiens le vrai régime parlementaire, c'est-à-dire la responsabilité du pouvoir exécutif devant les chambres, les hommes d'état anglais répliquaient que ce serait rompre toute connexion entre la métropole et la colonie.

L'Angleterre envoyait pendant ce temps ses meilleurs administrateurs au Canada. Le poste de gouverneur-général des possessions anglaises de l'Amérique du Nord, doté d'un riche traitement de 10,000 livres sterling, était à la hauteur de toutes les ambitions. Metcalfe, lord Elgin, lord Monck, s'y succédèrent et épuisèrent l'un après l'autre leur patience à réaliser un accord impossible entre les prétentions des colons et les prérogatives que la couronne s'efforçait de se réserver. L'un des partisans que les Canadiens comptaient déjà dans le parlement britannique définit cette situation ambiguë d'un mot un peu vulgaire, mais juste : c'est allumer du feu dans une chambre dont on a bouché la cheminée, et, ajoutait-il, cela peut durer plus ou moins longtemps, suivant l'intensité du feu. Les moins clairvoyants s'aperçurent à la longue qu'un tel système ne pouvait être éternel. L'opposition locale, ne pouvant s'en prendre aux ministres que le gouverneur-général soutenait contre la majorité des chambres, remontait plus haut, et révélait son intention de chercher un remède dans l'annexion aux états libres de l'Union américaine.

Cependant le Canada affirmait chaque année davantage son droit à l'autonomie, en prouvant qu'il pouvait payer ses dépenses avec ses ressources propres. Non-seulement l'administration civile et judiciaire n'était plus à la charge de la métropole, mais encore pendant la vice-royauté de lord Elgin le traitement du gouverneur-général commença d'être payé par le budget colonial, qui pourvut aussi à l'entretien des routes et des canaux et aux frais d'organisation de la milice. De longues lignes de chemins de fer furent entreprises avec les ressources locales. La colonie songeait à se défendre elle-même contre ses ennemis extérieurs. L'immense frontière qui la sépare au sud de son puissant voisin est ouverte à toutes les incursions des bandes armées qui s'organisent en liberté dans les états, comme il a paru plus d'une fois. Défendre cette ligne indéfinie

Digitized by Google

avec des troupes régulières était une tâche impossible, même quand l'Angleterre à des moments de panique envoyait 15 ou 18,000 hommes en Amérique. Une bonne organisation de la milice était la meilleure des défenses. Vers 1862, on comptait 35,000 volontaires exercés, habillés et armés presque en entier aux frais du budget. On organisait une école d'officiers de milice dans chacune des garnisons qu'occupaient les régiments de la reine. Québec était protégé par des forts dont la métropole avait fait les frais; les parlements provinciaux offraient de fortifier Montréal et d'autres localités à la seule condition que la Grande-Bretagne fournirait l'armement, et garantirait l'emprunt nécessaire pour l'exécution de ces travaux de défense.

—A côté des deux Canada, dont la population dépasse 3 millions d'habitants, la Grande-Bretagne possède dans l'Amérique du Nord d'autres provinces de moindre importance: le Nouveau-Brunswick (300,000 habitants), qui n'est séparé de l'état du Maine que par une frontière fictive, théâtre d'empiètements et de discussions; la Nouvelle-Ecosse (375,000 habitants), dont les ports, Halifax et Sidney, sont les principales stations navales de ces parages; l'île du Prince-Edouard, (93,000 habitants), qui produit du grain en quantités considérables; l'île de Terre-Neuve (145,000 habitants), célèbre par ses pêcheries. Chacune de ces provinces donnait le même spectacle d'une lutte incessante entre le représentant de la reine et les assemblées électives, avec les inconvénients plus graves qui surgissent au sein des petits gouvernements, où l'intérêt particulier d'une coterie prend aisément le dessus. N'y avait-il pas avantage à réunir ces 4 millions de citoyens anglais sous une règle commune? L'ancien parti français, qui est encore en majorité dans le Bas-Canada, avait cessé depuis longtemps de se montrer hostile à la domination anglaise. Il y avait plus d'unité dans ces provinces que la diversité des origines ne l'eût fait supposer. Jusqu'à la nature du sol, tout conseillait une union effective entre elles: l'ouest produit des céréales en abondance, la région du centre est industrieuse et riche en produits métallurgiques; les ports qui mettent cette portion du continent en relation avec le reste du monde sont situés sur la côte orientale. Sir Edmond Head, gouverneur-général, de 1854 à 1861, parla le premier de former une confédération qui donnerait aux possessions anglaises plus de cohésion en regard de la grande Union américaine; mais le cabinet britannique préférait que le projet sortit de l'initiative des colons plutôt que de sembler leur être imposé. Quelques années plus tard eut lieu à Québec une réunion des délégués des provinces où les bases de la fusion furent discutées et arrêtées. En 1867, l'entente était complète entre le Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Le bill soumis au parlement britannique ne fit que confirmer l'existence de la *Dominion of Canada*, dont les législatures provinciales avaient arrêté les conditions. L'île du Prince-Edouard et Terreneuve restaient

Digitized by Google

pour le moment en dehors de cet arrangement, parce que l'une et l'autre ont leur avenir engagé dans la mauvaise politique du temps passé.

L'île du Prince-Edouard n'a pris ce nom qu'il y a soixante ans en l'honneur du duc de Kent, père de la reine Victoria, qui s'en était fait le patron. Après la guerre de sept ans, le territoire avait été partagé en soixante-six lots, distribués, sous la condition d'une redevance annuelle de 2 à 6 shillings par 100 arpents, à des officiers de l'armée anglaise qui n'habitaient pas l'île, et souslouaient leurs domaines en détail à des agriculteurs par baux de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans au taux d'environ 1 shilling l'arpent. Vu la longueur des baux, ces derniers se considérèrent comme les vrais propriétaires, et prétendirent s'affranchir du paiement des fermages. Il est de fait que l'absentéisme des premiers concessionnaires était préjudiciable à la prospérité de la colonie. Quelques-uns, qui ne payaient pas exactement leurs redevances, furent expropriés au profit des tenanciers, d'autres ont vendu leurs droits au gouvernement ; mais il reste encore un tiers de la surface arable entre les mains de propriétaires étrangers. Les colons prétendent que le gouvernement impérial, auteur des concessions primitives, est tenu de les racheter,—qu'en attendant ils ne doivent pas payer tous les frais de leur administration civile. En effet, le traitement du lieutenant-gouverneur est encore à la charge de la métropole. L'île ne veut pas entrer dans la *Dominion* avant d'être affranchie de la redevance que ses habitants paient à des étrangers. Quant à Terreneuve, la difficulté est d'une autre nature. A une époque où la pêche était le seul intérêt dans ces parages, les traités ont partagé le littoral entre la France et l'Angleterre, donnant à chaque nation le droit exclusif de pêcher et de s'établir sur la portion qui lui était assignée. Il n'était pas question alors de colonisation. Depuis, les Anglais ont occupé Terre-Neuve, ils s'en attribuent la souveraineté entière et ne peuvent cependant ni bâtir, ni cultiver, ni exploiter les mines dans une zone mal définie que les pêcheurs français laissent en grande partie à l'abandon. Les deux gouvernements ont plusieurs fois tenté de s'entendre sur ce point sans réussir à concilier leurs prétentions respectives. Les habitants de Terre-Neuve, comme ceux de l'île du Prince-Edouard, n'ont pas encore la libre disposition de leur territoire.

Sans attendre l'accession de ces deux provinces, la *Dominion of Canada* s'est constitué en imitant autant que possible les institutions de la mère-patrie. Un sénat composé de membres nommés à vie par la couronne, une chambre basse dont la représentation est calculée sur la double base de l'étendue du territoire et du nombre des électeurs, un ministère responsable devant le gouvernement sous la haute impulsion du gouverneur-général, qui représente la reine, telles sont les bases de la constitution canadienne. Chaque province conserve son propre parlement pour les affaires d'intérêt local. Le gouverneur-général a droit de *veto* sur toutes les délibérations,

Digitized by Google

à la condition d'en référer au gouvernement impérial ; ce titre appartint dès lors au gouvernement de Londres en tant qu'il agissait comme suzerain des provinces d'outre-mer. L'empire britannique s'établissait sans bruit ni proclamation. Ces institutions, qui ressemblent aussi à celles des Etats-Unis, en diffèrent par un point essentiel. Dans l'Union, ce que la constitution réserve au congrès est nettement spécifié, et le reste est du ressort des législatures locales ; au Canada, ce sont au contraire les attributions des assemblées provinciales que la constitution a pris soin de délimiter : l'imprévu appartient au parlement de la *Dominion*, sous la réserve que celui-ci ne se mette pas en contradiction avec les lois suprêmes de la métropole. L'unité de l'ensemble prime les droits des états.

Outre Terre-Neuve et l'île du Prince-Edouard, la *Dominion* compte encore s'étendre vers l'occident et ne s'arrêter qu'au Pacifique, où végète la Colombie britannique, si éloignée de l'Angleterre qu'elle semble prédestinée à devenir une annexe de l'Union américaine. La distance est grande du Saint-Laurent aux Montagnes-Rocheuses ; le pays intermédiaire est encore désert. Cependant le territoire de la baie d'Hudson, qu'une compagnie anglaise détenait depuis deux cents ans, fait maintenant partie de la *Dominion*. Ce serait le lien entre les membres isolés des possessions britanniques, si le projet d'un chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique se réalisait promptement vers le 52e degré de latitude. Il est permis de douter que l'extrême nord de l'Amérique acquière assez de cohésion pour se maintenir en entier à l'état de confédération indépendante. La Colombie britannique rentre dans le rayon d'activité des états de Washington et de l'Orégon. Les établissements canadiens du Fort-Garry et de la Rivière-Rouge n'ont d'issue que par le Minnesota. L'unité de gouvernement n'a sa raison d'être qu'entre les provinces qu'arrose le Saint-Laurent. A moins que les défrichements ne prennent dans l'ouest un essor inattendu, c'est à cela que doit se borner la confédération canadienne, et sans doute alors elle aura la force de résister à l'attrait d'une fusion intime avec l'Union américaine.

H. Blerzy.

A continuer.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

TROISIEME PARTIE.

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE EN CANADA.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles, en 1672.

(*Suite.*)

CHAPITRE XI.

CHANGEMENT FUNESTE DANS LES MŒURS DE LA COLONIE CAUSÉ PAR LE SÉJOUR ET L'ÉTABLISSEMENT DES TROUPES EN CANADA.

XIX

Liberté que se donnent quelques colons pour trafiquer avec les sauvages. Etablissement d'un grand hangard à Villemarie.

L'amour excessif du lucre, qui faisait employer aux gens de guerre toute sorte de moyens pour obtenir les pelleteries des sauvages, porta d'abord plusieurs colons de Villemarie à recourir, pour traiter avec ces derniers, à des expédients nouveaux, contraires au bien public, et qui même pouvaient devenir l'occasion de graves désordres. Plusieurs, voyant arriver, le soir, des sauvages chargés de pelleteries, les invitaient à loger dans leurs maisons afin que ces barbares, pour répondre au bon accueil qu'ils recevaient de leurs hôtes, qui sans doute leur donnaient à manger et à boire, leur cédassent, de préférence, les fourrures qu'ils apportaient. Les autres colons frustrés par là de la liberté de traiter avec ces sauvages, en firent leurs plaintes au Procureur syndic, Mathurin Langevin, qui, le 31 juillet 1667, présenta requête au Juge des seigneurs ; et, ce même jour, M. d'Ailleboust défendit à tous les propriétaires, locataires et autres, qui occupaient des maisons dans l'île de Montréal, de loger chez eux aucun sauvage. Il leur enjoignit en même temps de ne traiter avec eux que depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher : déclarant que les contrevenants seraient condamnés à une amende arbitraire : et que toutes les pelleteries, traitées de la sorte, seraient confisquées, pour être données, moitié à l'Eglise paroissiale, et l'autre moitié à l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph. Mais pour prévenir plus efficacement encore les abus qui pouvaient se glisser dans la traite,

Digitized by Google

les habitants avaient déjà résolu de construire à leurs frais, dans le lieu dit *la Commune*, un grand hangard, dont on a parlé, pour qu'il fût, comme le marché public, où seraient exposées en vente toutes les pelleteries ; et à côté du hangard, des logements destinés à servir d'hôtellerie aux sauvages qui viendraient ainsi trafiquer. Ils consentirent même à renoncer pour un temps au droit qu'ils avaient à la traite, afin que le produit qui en reviendrait fût employé à ces constructions.

XX.

Premiers exemples du monopole du blé.

La cupidité, qui est la racine de tous les maux et va jusqu'à éteindre tout sentiment d'humanité, porta quelques particuliers, en 1670, à faire le monopole du blé, pour le vendre ensuite à haut prix ; et c'est ici le premier exemple que nous offre la colonie de Montréal de ce crime détestable. Ceux dont nous parlons se mirent à parcourir les côtes, et à acheter tout le blé qu'ils trouvèrent à vendre, ce qui obligea ensuite les pauvres et les autres particuliers à recourir à eux, à leur notable détriment. M. Talon, informé de cette tactique cruelle, prit des moyens pour obliger chacun, à n'acheter de blé que pour sa provision ; et défendit sous peine de confiscation, d'en vendre à personne, avant que les magasins du Roi en fussent suffisament pourvus. Il fixa aussi le prix du blé Français à trois livres deux sous le minot ; ce qui n'empêcha pas le meunier de la Touche-Champlain de profiter de la disette pour le vendre cent sous, et encore mêlé de blé d'Inde : infraction qui obligea l'Intendant à sévir contre lui.

XXI.

Désordres commis par les volontaires.

Le licenciment d'une partie des troupes dans le pays y avait multiplié, malgré le zèle des magistrats, cette classe d'individus appelés *volontaires* ou *travaillants*, qui, n'étant point engagés, par contrat, au service de personne, étaient censés travailler à la journée, et donnaient lieu à un grand nombre de désordres par leur vie errante et libertine. Mais nulle part ces volontaires ne furent plus répandus qu'autour de Villemarie ; et le Juge des seigneurs s'étant efforcé en vain de les ranger à leur devoir, on s'adressa enfin au Conseil souverain, pour les obliger à s'engager à des maîtres ou à se faire habitants. Le Conseil, entrant dans des vues si sages, leur défendit, sous peine d'amende, de faire la traite avec les sauvages, et ordonna en outre que chaque année les juges des lieux lui présenteraient le nom de chacun de ces volontaires, avec un rapport fidèle de la conduite qu'ils auraient tenue. Cet arrêt fut publié et affiché à Villemarie, à la Chine et à la Pointe-aux-Trembles. Ce furent sans doute ces volontaires qui donnèrent à la colonie les premiers exemples de vols dont elle eut à gémir, et obligèrent les colons à prendre des moyens de sûreté, inconnus avant cette époque.

Digitized by Google

XXII.

Premiers exemples de vols à Villemarie.

Nous avons raconté que la bonne foi et la probité des habitants, comparables à celles des chrétiens de l'Eglise primitive, étaient cause que parmi, eux, rien n'était fermé sous la clef, ni leurs maisons, ni leurs caves, ni leurs coffres ; et que personne n'avait à se repentir de sa confiance. Par un effet de cette probité parfaite, plus sûre que toutes les précautions, la plupart de ceux qui allaient aux moulins, pour faire moudre leur blé, s'étaient contentés jusqu'alors de mettre leurs sacs à la porte, sans déclarer aux meuniers la quantité de blé qu'ils apportaient, ni même sans avoir sur leurs sacs, aucune marque particulière qui les fît reconnaître, autrement que par leur dire. Les choses persévèrent de la sorte, à Villemarie, jusqu'en l'année 1670, Mais, vers ce temps, plusieurs nouveaux colons, peu délicats, profitèrent de cette confiance pour emporter les sacs des autres ; ce qui donna lieu à des plaintes contre les meuniers : et ceux-ci, le 9 mars de cette année, obtinrent, sur les remontrances du Procureur fiscal, une ordonnance qui fit cesser ce désordre. Ce fut d'obliger tous les particuliers qui apporteraient des grains aux moulins, de les mettre dans des sacs, marqués chacun d'un signe particulier, qui ne pût être confondu avec celui de quelque autre habitant ; de faire la déclaration de ces sacs aux meuniers ou à leurs serviteurs, et de ne pas les reprendre sans le leur faire savoir. On condamna, en même temps, à une amende de dix livres tournois, tous ceux qui ne se conformeraient pas à ce règlement, et on fit savoir à tous les colons que, si des sacs non marqués, et non déclarés aux meuniers, venaient à disparaître, ils seraient perdus pour ceux à qui ils auraient appartenu.

XXIII.

Condamnation sévère de voleurs pour détourner les colons de semblables crimes.

Comme ces vols de blé ou de farine, outre qu'ils dépouillaient les habitants du fruit de leurs sueurs, pouvaient les exposer, eux et leurs familles, à souffrir les rigueurs de la faim, M. d'Ailleboust, pour prévenir plus efficacement cette sorte de larcin, avait déjà donné tout l'appareil possible à un jugement rendu par lui, sur cette matière, le 15 avril 1667. Un individu, ayant volé, durant la nuit et en d'autres temps, au lieu dit Saint-Martin, dans l'île de Montréal, jusqu'à treize minots de blé, dans la cabane du nommé Jean Chappelot, où ils avaient été mis en dépôt, M. d'Ailleboust fit saisir le coupable, et s'adjoignit, comme assesseurs de justice, six des hommes les plus capables et les plus recommandables du pays. Ce furent Louis-Arthur de Sailly, Pierre Picoté de Bélestre, Jacques Le Ber, alors commissaire des vivres pour le Roi, Jacques Le Moyne, qualifié sieur de Sainte-Marie, marguillier de la paroisse, et frère de Charles Le Moyne de Longueuil, Nicolas de Mouchy et Louis Prudhomme. Les ayant assemblés en la chambre de justice, établie au château de Montréal, il

Digitized by Google

condamna, de leur avis commun, le voleur à trois ans de galère de ce pays, à être marqué d'une *fleur de lys aux armes du Roi*, à une amende de soixante livres envers la partie civile, et à vingt-cinq livres envers les seigneurs.

L'année suivante, trois engagés du Séminaire, Jean Coron, tourneur de profession, Pierre Rebours et Antoine Cognon, furent envoyés au moulin à eau d'Olivier Charbonneau et de Pierre Dagenets, pour y porter, dans un canot, quatre minots de blé. Comme il était déjà tard, ils se contentèrent de décharger le blé sur le bord du fleuve, et d'avertir le garde du moulin d'aller le quérir; puis, à cause de l'heure avancée, s'en revinrent au Séminaire. Un charpentier, qui demeurait à Boucherville, profita de leur peu de défiance, et de la négligence du garde du moulin, pour dérober ce blé, sans doute à la faveur des ténèbres, qu'il regardait comme un voile pour couvrir son larcin. Il fut néanmoins découvert, mis en jugement, et convaincu. Comme c'était un des premiers exemples d'un vol de cette espèce, M. d'Ailleboust crut qu'il était convenable d'infliger au coupable une peine infamante, qui put détourner les autres colons de pareils larcins par la honte du châtiment. Ce fut, outre une amende de soixante livres tournois, applicable à la bâtisse de l'Eglise paroissiale, d'être exposé, en public, pendant un quart d'heure, devant la porte de l'Eglise de Villemarie, à l'issue de la dernière Messe, avec un écriteau sur la poitrine, portant ces mots, en gros caractères : *Voleur de blé*. Le greffier lut la sentence devant le peuple, et l'un des sergents de la justice attacha l'écriteau sur le criminel. Un autre individu ayant néanmoins volé six minots et demi de blé, M. d'Ailleboust le condamna à une amende, et à être exposé aussi dans la place publique, à l'issue de la Grand' Messe, mais avec deux écriteaux semblables au précédent, l'un sur la poitrine, l'autre au milieu du dos, et à être banni de l'île de Montréal, pour deux ans à dater de ce jour. Enfin un individu ayant été convaincu d'avoir volé, de nuit, divers objets dans le magasin d'un marchand de Villemarie, comme des peaux de castor, des souliers, des bas, de la toile, de la poudre à canon, M. d'Ailleboust le condamna, sous le bon plaisir du Conseil souverain, à être pendu, un jour de marché, afin que, par ce *funeste exemple, les méchants fussent intimidés et empêchés de commettre de plus grands vols et d'autres crimes*. Le condamné appela de cette sentence au Conseil, et il ne paraît pas que l'exécution ait eu lieu.

XXIV.

Désordres occasionnés par les cabarets.

Entre autres désordres que la présence des troupes devait introduire parmi les habitants, l'un des premiers et des plus pernicieux fut la fréquentation des cabarets et des tavernes. Conformément aux ordonnances de nos Rois, ces lieux publics n'avaient d'abord été établis et autorisés à

Digitized by Google

Villemarie que pour la commodité des voyageurs, qui, par là, pouvaient se rafraîchir en passant, et pour celle des étrangers, qui, venant vaquer à leurs affaires, y trouvaient les vivres et le logement. Mais, par un abus destructif des bonnes mœurs, ces lieux servirent insensiblement de rendez-vous et d'occasion de dissolution à des habitants du pays, à des pères de famille, à des serviteurs engagés, à des volontaires ou travaillants, et généralement à toute sorte de personnes, qui s'y rendaient pour manger et pour boire. Bien plus, les maîtres des cabarets, en vue d'attirer ces personnes chez eux et de les exciter à y faire de la dépense, leur donnaient à boire et à manger à crédit ; ce qui devenait une occasion de dettes toujours croissantes et de ruine pour les familles. Enfin, par l'amour effréné du gain, les cabaretiers ne faisaient aucune distinction entre les jours de dimanches et de fêtes, et recevaient quelquefois les buveurs dans le temps qu'on faisait à l'Eglise paroissiale le Service Divin.

XXV.

Mesures pour réprimer les désordres occasionnés par les cabarets.

Les seigneurs de Montréal chargés de faire rendre la justice, et à ce titre responsables de tous ces désordres, s'ils n'y apportaient un remède efficace, profitèrent d'un voyage que l'intendant fit à Villemarie, en 1669, pour obtenir de lui une ordonnance particulière qui, en les proscrivant, pût servir de motif aux poursuites des officiers de leur justice contre les délinquants, et de base aux sentences qui seraient portées par le juge. L'intendant, ayant donc pris connaissance de ces désordres et craignant qu'ils ne s'introduisissent bientôt ailleurs, rendit, le 2 avril de cette année, une ordonnance où il parlait en ces termes : " Désirant d'arrêter de tout " notre pouvoir ces dissipations et ces débauches, qui tournent seulement " à la corruption des mœurs et à la destruction des familles, ainsi qu'à " celle de la colonie : nous faisons, en exécution des ordonnances de nos " Rois, très-expresses défenses à tous ceux qui tiendront des cabarets et " des tavernes, tant dans la ville que dans les bourgs, villages et autres " lieux de ce pays, de les ouvrir et d'y recevoir aucune personne les " dimanches et fêtes et pendant le Service Divin, à peine d'amende pour " la première fois, et de prison pour la seconde. Défendons sous les " mêmes peines à tous les habitants domiciliés des villes, bourgs et villages " où sont des cabarets ou des tavernes, même à ceux qui sont mariés et " qui ont des familles ou des ménages, d'aller boire ou manger dans ces " lieux, et à ceux qui tiennent ces cabarets ou tavernes de leur donner à " manger, boire ou jouer, sous quelque prétexte que ce soit. On pourra " seulement leur vendre du vin à pot, qu'ils iront boire ensuite dans leurs " maisons de famille. Nous défendons, aussi, sous les mêmes peines, de " recevoir dans ces lieux aucun homme ni femme dissolus et débauchés ; " de leur fournir des vivres ni aliments quelconques ; et pareillement de

Digitized by Google

" donner à boire ou à manger à aucun engagé ni volontaire. On pourra
" cependant y donner à boire modérément aux passants, et loger ceux qui
" seront obligés de résider en cette ville pour leurs affaires. Enfin nous
" défendons aux cabaretiers de faire aucun crédit pour les dépenses qui
" seront faites chez eux, ni d'en exiger aucune promesse ou obligation, à
" peine de perdre leurs denrées, pour lesquelles ils n'auront aucune action,
" conformément à l'article 128 de la Coutume de Paris."

Rien ne montre mieux la sévérité avec laquelle on s'efforçait de faire observer cette ordonnance que l'accusation intentée contre le syndic des habitants lui-même, le 19 août de l'année suivante, d'avoir bu et mangé dans un cabaret de Villemarie, et même un jour de fête et de dimanche, pendant le Service Divin. Il paraît que ces accusations n'étaient pas fondées. Du moins le syndic s'engagea à prouver par témoins qu'il n'avait ni bu ni mangé au cabaret, pendant l'Office, un jour de fête ou de dimanche Il avoua cependant d'y avoir mangé un jour libre, ce qui était contraire à l'ordonnance ; et M. d'Ailleboust condamná le cabaretier qui avait préparé le repas aux frais du procès et à une amende applicable à l'Eglise. (1)

XXVI.

Vérifications des poids et des mesures pour prévenir les fraudes.

Comme il était nécessaire que plusieurs fussent autorisés à vendre ainsi des liqueurs, et qu'il était à craindre que les marchants n'usassent de fausses mesures, le Séminaire, pour prévenir les fraudes qui pouvaient se glisser dans ce commerce, avait des mesures exactes, auxquelles celles des marchands de boissons devaient être trouvées conformes, et ensuite estampées à la marque des seigneurs. Cette marque certifiait qu'elles avaient été vérifiées et donnait toute assurance au public. Mais pour qu'on n'en substituât pas d'autres à celles qui avaient été vérifiées ainsi, le procureur fiscal ou son substitut, accompagnés du greffier et de deux sergents, faisaient de temps à autre la visite des maisons où l'on vendait des liqueurs et en confrontaient les mesures avec celles du Séminaire.

---

(1) Malgré cette sévérité de la justice, plusieurs habitants se mirent, quelques années après, à ouvrir des cabarets dans la ville et surtout dans les côtes, sans autorisation ; ils y donnaient à boire et à manger de nuit aussi bien que de jour à tout venant, recevant même des engagés et des enfants de famille : ce qui occasionnait des vols, des ivrogneries, des blasphèmes et d'autres désordres non moins scandaleux. Le substitut du procureur fiscal et le greffier, étant allés un jour de dimanche, et pendant les Vêpres, faire la visite de ces maisons, y trouvèrent quatre habitants, qui, à cette occasion, furent cités en justice, admonestés et punis, et on condamna le maître du cabaret aux frais du procès et à une amende. Le Juge des seigneurs, obligé de retrancher ces abus, ordonna de fermer tous ces cabarets, sous peine de cent livres d'amende ; attendu, disait-il dans son ordonnance, que la saison de l'automne, où l'on était alors, et celle de l'hiver qui allait venir, ne devaient amener aucun étranger à Villemarie ; et il déclara en même temps que, le printemps suivant, on établirait un ou deux *cabaretiers hôteliers*, pour loger et nourrir les marchands forains qui abordaient alors à Villemarie et dans les côtes de l'île de Montréal.

Digitized by Google

XXVII.

Condamnation des infracteurs de la loi de l'abstinence par les juges séculiers.

Nous devons remarquer encore ici, pour faire connaître les mœurs de ces anciens temps, qu'un habitant de Villemarie fut accusé devant le juge d'avoir mangé de la viande dans l'un de ces cabarets un jour d'abstinence : ce que pourtant il nia, en justifiant son dire ; et cette accusation d'avoir enfreint une loi purement ecclésiastique est une preuve de la sévérité avec laquelle chacun se conformait alors à ce Commandement de l'Eglise, dont l'infraction était même un cas réservé à l'Evêque seul. Aussi voyons-nous le Conseil souverain condamner à une amende de vingt-cinq livres, applicable en partie à l'Eglise paroissiale de l'île d'Orléans, un particulier pour avoir mangé de la viande, pendant le Carême, sans autorisation préalable, et le menacer même de punition corporelle, s'il venait à récidiver. Cette condamnation et d'autres jugements semblables, que nous pourrions rapporter, sont un témoignage irrécusable de l'appui que les magistrats donnaient à l'Eglise pour procurer, par leur concours, la parfaite observation de ses lois. C'est là la véritable destination de la puissance séculière, et c'était aussi la ligne de conduite que le Roi tracait à tous les officiers de la justice, suivant le dessein qu'il avait eu de former une colonie chrétienne et catholique en Canada.

XXVIII.

Edit du Roi contre les blasphémateurs.

Conformément aux intentions de ce religieux Prince, M. Talon fit enrégistrer au Conseil souverain et dans toutes les autres jurisdictions de la colonie le nouvel Edit royal, rendu le 30 juillet 1666 contre les blasphémateurs, et donna ordre aux juges des lieux de l'exécuter de point en point. Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici les dispositions de cet acte mémorable, qui fut comme la confirmation et le supplément de la déclaration du 7 septembre 1651, dont nous avons parlé déjà. " Considérant, " dit le Roi, qu'il n'y a rien qui puisse davantage attirer la bénédiction de " Dieu sur notre personne et sur notre Etat que de garder ses saints " Commandements inviolables, et de faire punir avec sévérité ceux qui s'em- " portent à ces excès de mépris, que de blasplémer, jurer et détester son " saint nom : nous avions, lors de l'entrée de notre majorité, fait expédier " une déclaration portant défense, sous de sévères peines, de blasphémer sa " Divine Majesté, et de proférer aucunes paroles contre l'honneur de la " Très-Sainte-Vierge sa Mère, et des Saints. Mais ayant appris avec " déplaisir qu'au mépris de nos défenses, au scandale de l'Eglise et à la " ruine du salut de plusieurs de nos sujets, ce crime règne presque par " toutes les provinces de notre royaume, ce qui procède particulièrement " de l'impunité de ceux qui le commettent : nous nous estimerions indigne " du titre que nous portons, de Roi très-chrétien, si nous n'apportions tous

Digitized by Google

" les soins possibles pour réprimer un crime si détestable, qui offense
" directement et au premier chef la Divine Majesté."

En conséquence, le Roi renouvelle les peines qu'il avait déjà portées contre les blasphémateurs, savoir : une amende arbitraire pour la première fois, applicable par parties égales aux hôpitaux, aux églises et aux dénonciateurs ; amende qui sera double, triple et quadruple, s'ils retombent dans le même crime une seconde, une troisième et une quatrième fois ; et s'ils n'ont pas de quoi la payer, on les tiendra en prison, au pain et à l'eau, pendant un mois ou plus longtemps, ainsi que le demandera l'énormité des blasphèmes. S'ils retombent pour la cinquième fois, il ordonne de les mettre au carcan aux jours de fêtes, de dimanches ou autres, et les y laisser depuis huit heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi ; et, en outre, de les condamner à une grosse amende. Enfin, s'ils blasphèment pour la sixième fois, il ordonne qu'on leur coupe la lèvre supérieure avec un fer chaud ; qu'à la septième, on leur coupe la lèvre de dessous ; et que si, après toutes ces peines, ils continuent leurs blasphèmes, on leur coupe la langue, afin qu'ils ne puissent plus en proférer à l'avenir. Cet édit fut publié et affiché dans tous les établissements de la colonie, et à Villemarie on le placarda à la porte de l'église paroissiale, le jour de l'Ascension 1668.

XXIX.

Condamnation de blasphémateurs.

D'après ces dispositions, le juge de Villemarie condamna, en 1674, plusieurs particuliers à la prison et à des amendes. Un domestique ou engagé, ayant blasphémé le saint nom de Dieu, fut emmené à la Chambre de justice et condamné à une amende de trente livres, applicables à l'Hôtel-Dieu, ou à rester en prison jusqu'à l'entier payement de cette somme. Un individu, convaincu d'être tombé dans le même crime le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, fut pareillement condamné à une amende, avec menace de plus grande peine s'il récidivait ; et un autre, qui avait blasphémé avec excès et scandale, à soixante livres d'amende, ou à rester en prison au pain et à l'eau pendant un mois. A cette occasion, le juge enjoignit au greffier d'inscrire sur un registre, comme blasphémateurs du saint nom de Dieu, les noms de tous ceux qui tomberaient dans ce crime, afin de pouvoir constater leur récidive dans l'occasion.

XXX.

Les Huguenots ne pouvaient s'établir ni hiverner dans la colonie.

Par ses lettres de commission à M. de Courcelles, Louis XIV lui avait ordonné d'établir dans le Canada l'exercice de la religion catholique, apostolique et Romaine, à l'exclusion de toute autre. Ce n'est pas qu'il eût défendu aux protestants l'entrée du Canada : nous voyons même qu'en 1665 plus de vingt soldats hérétiques, atteints par la maladie dont on a parlé, abjurèrent leurs erreurs. Mais il ne souffrait pas que des huguenots

Digitized by Google

s'établissent dans la Nouvelle-France, ni qu'ils s'y assemblassent pour l'exercice de leur fausse religion. Il ne voulait pas même que les marchands de la secte passassent l'hiver sans permission, comme on l'a déjà dit ; et si, pour des raisons graves, quelqu'un d'eux voulait hiverner en Canada, il devait les exposer à l'intendant, qui jugeait si elles étaient légitimes. Toutefois ces huguenots ne devaient rien se permettre à l'extérieur qui pût tourner au mépris des lois de l'Eglise catholique. En 1667, l'un d'eux, nommé Daniel Biaille, qui allait partir pour la France, monta de Québec à Villemarie pour y recevoir ce qui pouvait lui être dû. Là, nonobstant la sainteté du jour, qui était une fête chômée, il fit décharger d'une barque diverses marchandises qui furent portées dans une maison. Le procureur fiscal, en ayant eu connaissance, cita ce marchand devant le juge, qui le condamna à cent livres d'amende, applicables à la Fabrique de l'Eglise de Villemarie et à l'Hôtel-Dieu ; sentence de laquelle cependant il appela au Conseil souverain de Québec.

XXXI.

Refus de sépulture ecclésiastique par déclaration judiciaire.

Il arriva qu'un ancien caporal de la Compagnie de La Frédière, trop fidèle imitateur de la conduite irréligieuse de ce dernier, fut tué involontairement à Villemarie, auprès de la Petite-Rivière, par l'un des Outaouas alors cabanés près de ce lieu pour la traite : le fusil de ce sauvage étant parti fortuitement, et la balle ayant frappé à la tête ce caporal, qui mourut sur le coup. M. d'Ailleboust, informé de cet accident, alla reconnaître le corps ; et au lieu de le faire transporter à l'Hôpital, ordonna de le mettre au hangar de la commune. C'est que le défunt, regardé comme un impie notoire, ne pouvait pas, d'après les canons, recevoir les honneurs de la sépulture chrétienne. Néanmoins, pour ne pas offenser les officiers de la garnison, M. d'Ailleboust voulut constater juridiquement les motifs de son refus. L'aumônier du régiment de Carignan, M. Dubois d'Esgriselles, certifia par écrit que, pendant trois ans, cet individu avait toujours refusé de faire aucun acte de la religion catholique. M. Legardeur déclara également par écrit que, l'hiver précédent, ce caporal n'avait point assisté à la Messe ; et qu'au temps Pascal de l'année courante il n'avait point rempli son devoir de catholique. Enfin le Curé certifia de son côté que, pendant trois ans que cet homme était demeuré à Villemarie, il avait refusé de faire ses Pâques, quelques instantes prières qu'il lui eût faites pour le déterminer à remplir cette obligation. Sur ces témoignages, et d'après les conclusions du procureur fiscal, M. d'Ailleboust déclara donc que le cadavre ne pouvait être inhumé en terre sainte, conformément au décret du Concile de Latran ; et ordonna qu'il serait enterré dans la commune par un individu qui s'était offert pour cela, à condition qu'on lui laisserait les hardes dont le cadavre était encore vêtu.

XXXII.

Condamnation de crimes contre les bonnes mœurs.

En punissant ainsi les conptemteurs des lois divines et ceux des lois ecclésiastiques pour procurer la gloire de Dieu, les magistrats ne se mon-

Digitized by Google

traient pas moins sévères lorsqu'il s'agissait de conserver l'honneur des familles. Un particulier qui demeurait vers le lieu de la Chine, ayant voulu faire outrage à deux petites filles, l'une âgée de sept ans et l'autre de onze, M. d'Ailleboust le condamna à faire réparation, à genoux et tête nue, dans la chambre de justice, en présence du père et de la mère des enfants, et des autres membres et amis de cette famille, en outre à diverses amendes, et à être banni de l'île de Montréal l'espace de sept ans. Enfin une femme en étant venu à ce point de fureur cruelle que de donner la mort à son propre enfant, le Conseil souverain de Québec la condamna à être pendue, et ordonna que son corps demeurerait exposé sur le cap au Diamant, afin d'inspirer plus d'horreur pour un crime si détestable.

XXXIII.

Le Gouverneur prête main-forte à la justice dans le besoin.

A Villemarie, l'office qu'exerçait M. Migeon de Branssat, en faisant les fonctions d'accusateur public devait l'exposer plus d'une fois au ressentiment et à la vengeance des coupables. Lorsque lui-même ou son substitut, accompagné du greffier et des sergents de la justice, n'étaient pas assez forts pour les mener en prison, ils recouraient au Gouverneur de l'île, qui leur donnait main-forte en leur adjoignant un certain nombre de ses soldats. Nous avons sous les yeux un acte de procédure où il est rapporté qu'à la réquisition de Jean Gervaise, alors substitut du procureur fiscal, M. Pérot, Gouverneur, prit aussitôt son épée, commanda à ses soldats de le suivre avec les officiers de la justice; qu'étant arrivé au lieu de la rébellion, il saisit deux des factieux, qu'on conduisit incontinent en prison au château, et se mit à faire des perquisitions pour découvrir et saisir leurs complices.

XXXIV.

Désolation des gens de bien en voyant le changement survenu dans la colonie.

On voit, par tous les exemples que nous avons rapportés dans ce chapitre, combien l'arrivée et l'établissement des troupes en Canada furent funestes à l'état moral de la colonie. La Sœur Morin, qui nous a laissé un tableau des premiers temps qu'elle avait vus, n'a pu s'empêcher de déplorer le changement survenu déjà depuis plus de trente ans lorsqu'elle composait ses Annales. " Mais ce temps heureux, dit-elle, est bien passé " La guerre avec les Iroquois ayant obligé notre bon Roi de nous envoyer " plusieurs fois des troupes : les soldats et les officiers ont ruiné la vigne " du Seigneur, et établi le vice et le péché qui sont presque aussi communs en " Canada que dans l'ancienne France, et même les plus grands crimes. " C'est ce qui fait gémir les gens de bien, surtout les Missionnaires qui " se consument à prêcher et à exhorter presque sans fruit, regrettant et " pleurant avec sanglots ces heureuses années où la vertu fleurissait quasi " sans travail de leur part." Enfin, par une fâcheuse coïncidence, ce relâchement dans les mœurs sembla prendre plus d'extension encore après la perte presque simultanée que fit alors la colonie de plusieurs personnes recommandables qui auraient pu, par leur présence, ralentir le progrès du mal. Car ce fut dans ces circonstances désolantes que le Canada se vit priver comme en même temps de M. de Queylus, de M. de Courcelles, de M. Talon, de madame de la Pelterie, de la Mère de l'Incarnation, de Mademoiselle Mance, et même pendant trois ans de la présence de M. de Laval, comme nous l'avons dit au chapitre précédent.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

ANNALES DE NOTRE DAME DE LOURDES.

Mgr. Taschereau a N. D. De Lourdes.

La sainte nuit de Noël.

La sainte nuit de Noël a eu, en 1872, dans la chapelle de la Grotte, un caractère de solennité touchante à la présence de Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, au Canada, qui se dirigeait vers Rome. Le prélat célébra les saints Mystères devant une assistance nombreuse. Voyageur lointain, à des milliers de lieues de sa patrie, il fit descendre sur l'autel le même Enfant-Dieu qu'en son église d'Amérique et le donna à un peuple qu'il pouvait prendre pour le sien. Des deux côtés de la mer, c'était la France, c'était surtout l'Eglise catholique avec son admirable unité qui fait de la terre entière la famille unique d'une même mère, la Vierge de Bethléem. Pour l'archevêque et pour le peuple qui, se voyant pour la première fois, ne se trouvaient pas étrangers, cette rencontre rendit plus présents et plus doux les souvenirs des voyageurs de Bethléem : Marie, Joseph et l'Enfant-Dieu, les Bergers et les Mages. Monseigneur, dans une grave allocution, exposa les abaissements et les grandeurs du Verbe fait chair, avec la science du théologien et la simplicité d'un saint.

Le soir, il daigna présider les cérémonies de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement dans la modeste chapelle des sœurs de l'Immaculée Conception de la Grotte et édifier encore cette assemblée de sa pieuse parole.

Relation de la Guerison de Mlle Aurelie Bruneau, Sourde-Muette, a Montbazon.

Aurélie Bruneau, née à *Chabris* (Indre), le 24 avril, 1853, sourde-muette de naissance, comme l'affirment ses parents et les notables de la localité, comme le constate le docteur *de la Mardelle*, fut placée dans une institution de sourdes-muettes, à Orléans. Les sœurs de cet établissement déclarent que jamais elle n'a pu percevoir aucun son.

Conduite à Paris, à l'âge de quatre ans, par son oncle, *M. Bruneau*, aujourd'hui notaire à Montbazon (Indre-et-Loire), le docteur *Delot*, rue de Sèvres, 2, lui donna des soins, et déclara qu'elle était atteinte d'une *surdi-mutité* de naissance des plus caractérisées, et que jamais elle n'entendrait.

Cette jeune personne venait tous les ans passer un ou deux mois, chez son oncle, à Montbazon. Au commencement d'octobre dernier, elle y est venue, à la rentrée des classes, accompagner sa sœur, qui est en pension

Digitized by Google

chez les religieuses de Saint-Martin. De Montbazon elle est conduite à Lourdes par Mme Bruneau, sa tante, et Mme Champion de Chabris ; la mère de Mlle Aurélie, étant souffrante, ne pouvait l'accompagner. Elle rencontre *Constance l'Etat*, de Blois, sourde-muette comme elle, et qui, comme elle, allait à Lourdes, en pèlerinage, pour obtenir sa guérison.

Constance est guérie à la Grotte, mais Aurélie revient avec son infirmité et bien désolée.. Cette pauvre enfant, pieuse et intelligente, écrivait à M. le curé de Montbazon : " Mon amie heureuse, elle guérie, elle enten-" dre!.. Moi pas, moi malheureuse, moi pas entendre, moi pas assez " pieuse.."

La supérieure des sœurs de Montbazon la voit, lui dit de ne pas perdre confiance, de prier, que Marie veut la guérir, dans cette paroisse qui lui est spécialement consacrée. Elle lui promet de faire une neuvaine, à cette intention, à N.-D. de Lourdes. Mme Bruneau prie la supérieure de prendre sa nièce comme pensionnaire, pendant la neuvaine, afin qu'elle soit plus recueillie. La neuvaine est commencée le mercredi, dans la chapelle du *Sacré-Cœur de Jésus*. Sur l'autel, devant l'image du Sacré-Cœur on place une petite statue de l'Immaculée Conception et l'on invoque Marie sous ce glorieux titre : " *Immaculée Conception, reine du Cœur de Jésus !*

Neuf cierges brûlent sur l'autel, on récite les litanies de N.-D. de Lourdes, on met de l'eau de la grotte dans les oreilles de la jeune fille,..elle en boit,.. on récite également le rosaire. Le troisième jour de la neuvaine, à la récréation du soir, pendant le chant d'un cantique à Marie Immaculée, une pensionnaire, Alice Bruneau, cousine d'Aurélie, frappe sur une table par inadvertance. Aussitôt la sourde-muette fait un soubresaut, et montre par des signes qu'elle entend. On avertit la supérieure, qui la fait venir près de l'harmonium et lui joue le cantique. Aurélie est comme ravie.. Elle fait la distinction du chant d'avec le son de l'instrument.. On la soumet à d'autres épreuves : on sonne, on frappe, et toujours elle entend.. Emues, attendries par le prodige, les sœurs et les pensionnaires tombent à genoux et chantent plusieurs fois : *Regina, sine labe concepta*.. Ensuite on monte à la chapelle, on récite de nouveau les litanies, on soumet la jeune personne à de nouvelles épreuves, elle entend toujours.. Le lendemain matin, elle entend sonner le réveil, elle distingue le battement d'une montre.. Elle essaie de prononcer, d'articuler quelques syllabes en rapport avec le son qu'elle entend. Depuis, on lui apprend à parler comme à une enfant ; n'ayant jamais rien entendu, c'est un second travail pour elle que de distinguer la différence des sons, d'en comprendre la signification. Le bon Dieu pouvait faire un second miracle et lui donner la science infuse du langage ; mais s'il l'eût fait, les gens qui ont toujours des objections à faire diraient peut-être qu'elle n'était pas sourde-muette puisqu'elle savait parler ?—Dans quelle langue enfin, Dieu eût-il dû la faire parler ?

Digitized by Google

Bien des personnes sont venues la voir, l'ont soumise à des épreuves et ont reconnu qu'elle entend parfaitement. Le père et la mère, avertis, sont arrivés de Chabris, l'âme émue, le cœur rempli de joie. Ils reconnaissent que leur chère enfant entend très-bien, elle qui jamais n'avait perçu un son. Aujourd'hui, ils sont heureux de voir qu'elle fait des progrès dans son langage; car, en effet, elle prononce assez parfaitement un certain nombre de paroles, elle récite de mémoire le *Pater* et l'*Ave Maria*, en français, de manière à se faire comprendre.

Au 1er janvier, conduite à Chabris, tous ceux qui l'ont vue et entendue, ont été émerveillés; M. le docteur *de la Mardelle*, médecin de sa famille, l'a soumise à bien des épreuves, l'a examinée, et il nous écrit: " Mlle " Aurélie Bruneau a recouvré l'*ouie et la parole*: selon nous, la guérison " demeure certaine.. La sourde-muette entend, elle parle et *c'est parce* " *qu'elle entend qu'elle parle.*" — Il conclut en disant: " Cette guérison, " obtenue en dehors des procédés ordinaires de la nature, et sans le con- " cours de la science médicale, chimique ou chirurgicale, apparaît revêtue " du *caractère surnaturel.*"

Et depuis, nous nous demandons pourquoi Montbazon a été choisi par Marie, pour opérer ce prodige! Pourquoi pas à Lourdes? Pourquoi pas à Chabris, où habitait cette jeune infirme?.. Et nos cœurs sont pénétrés d'une vive reconnaissance.. et nos regards se portent vers la statue de la Mère de Dieu, élevée sur la tour..

La piété de Mlle Aurélie ne fait que s'accroître.. On voit qu'elle jouit, qu'elle est heureuse d'entendre et de parler..

Gloire à la Vierge Immaculée!!!..

ATTESTATIONS DES NOTABLES DE CHABRIS ET DES PARENTS DE MLLE AURÈLIE BRUNEAU.

Chabris, 16 octobre, 1872.

Les soussignés, maire et habitants de Chabris, certifient que Mlle Aurélie Bruneau, née à Chabris le 24 avril 1853, est née *sourde-muette* et qu'il est à leur connaissance que cette jeune fille, élevée aux institutions des *sourds-muets* de Déols et d'Orléans, n'a jamais entendu aucun son jusqu'au 11 octobre courant.

Le maire de Chabris,

FANTEREAU.

Nous, soussignés, Bruneau et femme Bruneau, père et mère d'Aurélie Bruneau, nous attestons que notre fille, sourde-muette de naissance, entend parfaitement et qu'elle fait du progrès dans notre langage, depuis le 11 octobre dernier. Ce dont nous rendons grâce à Dieu!

Chabris, le 24 novembre 1872.

BRUNEAU.—Femme BRUNEAU.

Digitized by Google

DEUX ATTESTATIONS DE M. LE DOCTEUR DE LA MARDELLE, MEDECIN A CHABRIS.

Chabris, le 15 octobre 1872.

Nous, soussigné, docteur, demeurant à Chabris, canton de Saint-Christophe ; arrondissement d'Issoudun (Indre), certifions connaître parfaitement, depuis sa naissance, la demoiselle Aurélie Bruneau, de Chabris, née en 1853, de Constant Bruneau.

Dès son bas-âge, cette jeune fille soumise à nos soins, nous offrit les symptômes certains de la *surdi-mutité* de naissance, de sorte quu l'observation la plus soutenue et la plus minutieuse, aidée des soins les plus rationnels, ne put que confirmer la famille dans la certitude d'une infirmité au-dessus de toutes les ressources de l'art.

Le docteur Delot, de Paris, auquel on conduisit l'enfant, affirme, de son côté, que l'infirmité était incurable.

L'enfant fut confiée alors aux soins des sœurs de *Déols* de Châteauroux, chargées de l'instruction des sourds-muets du département, puis envoyée à Orléans, dans une institution de sourdes-muettes.

Rentrée dans sa famille, la jeune Aurélie Bruneau, dont la physionomie expressive révèle une riche intelligence, nous présenta, entièrement confirmés par l'âge, tous les caractères de la surdi-mutité. Aucun traitement, aucune opération, n'ont été tentés dans ces derniers temps qui aient pu modifier cette infirmité native.

Si la jeune Aurélie a recouvré l'ouïe et la parole, ce n'est pas assurément par l'intervention de la science ni de la nature, mais bien le résultat d'un acte surnaturel.

DE LA MARDELLE,
Docteur médecin.

Vu pour la légalisation de la signature ci-dessus apposée de M. de la Mardelle, docteur médecin, à Chabris.

Mairie de Chabris, le 16 octobre 1872.

MARNOTTE, adjoint.

(Ici le cachet de la mairie.)

Chabris-sur-Cher, 6 janvier 1873.

C'est un fait d'observation nettement établi que la surdi-mutité, absolue congéniale, a pour conséquence nécessaire un *mutisme complet*.

L'absence de l'audition entraîne la privation de la parole, alors même que l'examen le plus attentif ne fait découvrir, dans l'organisation de l'oreille, aucune altération appréciable.

L'observation si intéressante d'Aurélie Bruneau, avant d'être un prodige, est une nouvelle confirmation de ces principes qui trouvent incessamment leur démonstration dans les salles de clinique de l'institution *Stard*.

Après l'essai infructueux des traitements usités en de telles circonstances, et après avoir laissé toute espérance, Aurélie Bruneau est placée dans une

Digitized by Google

maison spéciale de sourds-muets; elle y grandit, s'y développe, s'instruit, devient nubile et revient dans sa famille, où elle reste frappée de *surdi-mutité* absolue, pendant près de vingt ans.

Le 11 octobre dernier, dans la maison des sœurs de Saint-Martin, à Montbazon, où elle séjourne, de retour d'un pèlerinage, à Lourdes, Aurélie Brûneau perçoit, tout à coup, clairement et pour la première fois, le choc des corps, la voix parlée ; elle perçoit les sons de l'harmonium, le bruit des mouvements d'une montre, les accents de la voix, dans la chapelle où l'on prie avec elle.

Instantanément elle a recouvré l'ouïe.. Pour tout traitement, la sourde-muette introduisait, *depuis trois jours*, dans le conduit auditif quelques gouttes de l'eau de Lourdes, apportée par elle.

Or, cette eau, par sa nature, est absolument privée, selon *Filhol*, de toute propriété curative.

Les expériences multipliées auxquelles elle est soumise, telle que la chute d'une pièce de monnaie, les coups frappés derrière une porte, la sonnerie de l'horloge de la paroisse, les accords du piano dans un appartement voisin, etc., etc., confirment, *en notre présence*, la guérison permanente de la jeune fille.

Et, non seulement Aurélie entend, mais elle prononce des mots, elle parle: " Bonjour, Monsieur ; bonjour, Madame.. Comment vous portez-" vous ?.. Cet album est à moi, etc., etc."

C'est dans ces conditions d'examen que, le 2 janvier 1873, *elle s'est présentée, à nous, à Chabris.*

Sa santé est parfaite, sa physionomie est heureusement modifiée, les organes de l'audition n'offrent aucun changement, aucune trace d'opérations subies ne peut être constatée ; rien, absolument rien d'appréciable n'existe, si ce n'est la *conquête de l'ouie e de la parole.*

Selon nous, la *guérison demeure certaine, indéniable. La sourde-muette entend, elle parle, et c'est parce qu'elle entend, qu'elle parle.*

De tous ces faits nous sommes obligé de conclure que cette guérison, " obtenue en dehors des procédés ordinaires de la nature, et sans le concours " de la science médicale, chimique ou chirurgicale," apparait revêtue du *caractère surnaturel.*

De la Mardelle,
Docteur médecin.

Vu pour la légalisation de la signature du docteur De la Mardelle.
Le Maire, CHAMPION.

(Lieu du cachet de la Mairie.)

Extrait de la Semaine religieuse de Tours.

Digitized by Google

NOTRE-DAME DE LOURDES DANS LE DEPARTEMENT DU NORD.

TROIS ORPHELINES GUERIES.

L'archidiocèse de Cambrai brille entre tous ceux de France par son culte envers la Très-Sainte Vierge. Il l'honore chez lui dans plus de quarante sanctuaires. On trouverait peu de contrées où Notre Dame de Lourdes soit plus habituellement invoquée. Ce n'est pas assez pour ces vaillants chrétiens du Nord. Ils se font pèlerins. Depuis longtemps ils viennent à l'autre extrémité de la France chercher dans sa grotte *l'Immaculée Conception.*

Naguère Notre-Dame de Lourdes est allée, des montagnes, leur rendre à sa manière ces nombreuses visites. Au mois de septembre dernier, CINQ guérisons, répondant à son nom, dans les villes de Lille, Tourcoing, Douai, Roubaix, annonçaient coup sur coup qu'Elle accomplissait dans ce religieux département du Nord un pèlerinage de bénédictions et passait en faisant le bien.

Après une orpheline guérie le 8, à Lille, une religieuse le fut, à Lille aussi, le 22 ; et, ce soir-là même, la statue antique de Notre-Dame de la Treille était spontanément rendue à son sanctuaire. Cette restitution nous a été signalée comme un prodige. Nous ne faisons que cette simple mention des évènements du 22 septembre. D'une autre grâce obtenue à Douai, nous ne fournissons que l'attestation du médecin empruntée à un journal du lieu.

Les lecteurs vont trouver tout-à-l'heure un groupe touchant : trois jeunes orphelines, filles d'adoption de Notre-Dame de Lourdes. Dessein qu'il faut signaler et bénir : la bonne Vierge est entrée dans trois maisons de charité et là, pour sujet de ses faveurs, elle a choisi dans chacune ce qu'il y a de plus infortuné au monde ; une jeune fille sans parents et sans biens, infirme, mais pieuse. Mère des Orphelins, c'est ainsi que se montre Notre-Dame de Lourdes dans cette terre du Nord, où ses antiques bienfaits lui ont, depuis des siècles, valu tant d'amour.

Le Nord est venu depuis la reconnaître à Lourdes par un magnifique hommage. On se souvient de la fameuse bannière de Lille, la plus éclatante de la Manifestation du 6 octobre. Elle flotte au centre de la voûte. Deux autres très-riches déploient à une des murailles du sanctuaire les images des Madones de deux pèlerinages célèbres en ces contrées : Notre-Dame de Grâce et Notre-Dame de Loos.

Voici, à la suite, l'histoire des trois orphelines. Même après la guérison si étonnante de la sourde-muette de Montbazon, on lira avec une admiration attendrie ces récits pleins d'intérêt et d'édification.

I.

L'ORPHELINE DE LILLE.

Une guérison, dans laquelle tous les esprits sérieux voient une intervention surnaturelle, vient de se produire dans la maison des Filles de la

Digitized by Google

charité, connue sous le nom d'*Orphelinat de Sœur Sophie*, située à Lille, rue de la Barre. Nous avons recueilli à ce sujet des détails dont nous garantissons la rigoureuse exactitude.

Une orpheline, âgée de près de vingt-six ans, Sophie Druon, de Lille, qui a été reçue dans cette maison il y a bientôt vingt ans, avait été atteinte, vers l'âge de onze ans, d'une paralysie qui l'avait privée de l'usage de ses membres. Il lui était absolument impossible de marcher, de se tenir debout, de se mettre à genoux, de remuer lorsqu'elle était assise ou couchée ; les bras et les jambes, sans force et sans chaleur, s'étaient contournés en forme d'arc ; la jambe droite était entrelacée autour de la gauche, les genoux offraient d'énormes tumeurs ; lorsqu'une de ses compagnes la portait, on voyait ces membres morts se balancer comme le fléau que le cultivateur porte sur son épaule. La jambe droite était plus courte que l'autre d'environ dix centimètres. Il y a environ quinze ans, lorsque cette paralysie, qui avait atteint le moëlle des os, s'était produite, la Supérieure de l'Orphelinat avait consulté le docteur Parise : celui-ci avait répondu qu'il n'y avait pas de remède possible, et que cette jeune fille serait infirme toute sa vie.

Depuis lors, en effet, aucune amélioration ne s'était opérée dans l'état de Sophie Druon. Un grand nombre de personnes l'ont vue, accompagnant les orphelines dans leurs sorties, sur la petite voiture que plusieurs personnes charitables lui avaient procurée en juillet 1868 ; on la connaissait sous le nom de *la petite infirme*. Ses compagnes la portaient de salle en salle ; nous l'avons vu souvent apporter à la chapelle dans les bras d'une autre orpheline.

La confiance en Dieu, l'espoir d'une guérison ne l'avaient jamais abandonnée. Elle avait déjà fait dix neuvaines pour obtenir de pouvoir marcher, sans avoir été exaucée ; néanmoins, elle ne désespérait pas. Comme l'âge, en la faisant devenir plus robuste, rendait plus pénible pour ses compagnes la charge de la transporter d'une salle dans une autre, elle résolut à la fin du mois d'août dernier de faire une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, pour obtenir de pouvoir marcher au moins avec des béquilles et d'éviter ainsi à ses compagnes la fatigue qu'elle leur occasionnait, en même temps que leur dévotion serait augmentée. Plusieurs des Filles de la charité de la maison et une quarantaine d'orphelines, enfants de Marie, s'associèrent à sa pieuse pensée ; afin de joindre la pénitence à la prière, Sophie Druon jeûna durant les neuf jours, à l'insu de ses maîtresses qui ne le lui auraient point permis à cause de sa faible santé.

La neuvaine devait se terminer le dimanche 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, à trois heures de l'après-midi. Le matin de ce jour, Sophie Druon fut portée à la chapelle où elle communia, puis au réfectoire, à la salle d'étude, et enfin à la salle de récréation.

Digitized by Google

Vers neuf heures, elle se trouvait dans cette salle avec une vingtaine d'orphelines, lorsque, toujours confiante dans la puissance de Celle dont elle implorait l'intercession, elle demanda un peu d'eau de la fontaine de Lourdes. Elle en but et pria l'une de ses compagnes de réciter avec elle l'*Ave Maria*. A peine avait-elle fini cette prière qu'une violente commotion se produisit dans ses membres ; ses jambes se raidirent ; elle se leva et retomba sur elle-même. Mais sa compagne l'ayant prise par la main elle se leva de nouveau et marcha. Aussitôt on entendit retentir dans toute la salle et bientôt dans toute la maison, ce cri d'étonnement et de joie : "*Sophie marche ! Sophie marche !*"

Elle marchait en effet pour la première fois depuis quinze ans. Ses jambes, devenues en un instant, droites, raides et fortes, pouvaient la porter et se mouvoir. Elle traversa la cour, gravit sans difficulté l'escalier et monta à la chapelle, afin de rendre grâce à Celle qui lui avait obtenu une si grande faveur du Tout-Puissant. Toutes ses maîtresses, toutes ses compagnes l'avaient suivie ; transportées de reconnaissance et de bonheur, elles entonnèrent le *Magnificat*, remerciant Celui qui avait regardé l'humilité de sa servante et fait en elle de grandes choses.

Lorsqu'une heure après, Sophie Druon se rendit à l'église Sainte-Catherine pour assister à la messe paroissiale, chacun s'étonna de la voir marcher ; à la sortie de l'église, une foule compacte se rangea sur son passage afin de contempler celle qui venait d'être l'objet de ce qu'on n'hésitait pas à appeler un miracle.

Depuis lors, nous avons vu Sophie Druon plusieurs fois : elle marche facilement et sans efforts ; les os des jambes ont repris la forme droite qu'ils avaient perdue, et retrouvé la chaleur et la force. La jambe droite s'est allongée d'environ huit centimètres ; les genoux ont la grossuer naturelle. Une amélioration notable s'est même produite dans le bras droit ; l'orpheline peut maintenant, ce qui lui était auparavant impossible, faire facilement le signe de la croix.

Voilà le récit très-exact du fait qui vient de se passer à Lille. L'orpheline qui a été l'objet de cette guérison, ne pouvait marcher ni se mouvoir depuis quinze ans ; elle était réputée incurable par les médecins ; elle a été guérie instantanément le neuvième jour d'une neuvaine qu'elle faisait en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, au moment où elle venait de boire un peu d'eau de la fontaine de Lourdes, et de réciter un *Ave Maria* ; ce fait a eu pour témoins une vingtaine d'orphelines qui se trouvaient dans la salle où il s'est accompli, et toutes les orphelines ainsi que leurs maîtresses qui sont accourues en entendant le cri : Sophie marche ! Sophie marche ! Il a pour témoins un nombre considérable de personnes de la paroisse Sainte-Catherine qui sont venues voir *marcher*, à l'entrée et à la sortie de la messe paroissiale, celle que depuis quinze ans ils entendaient appeler la petite infirme ; il a pour témoins une foule d'ecclésiastiques et

Digitized by Google

de personnes de toute condition qui sont allées depuis huit jours visiter l'orpheline et se faire raconter les circonstances qui ont accompagné sa guérison ; il a pour témoin, le médecin de la maison qui, après avoir vu et interrogé Sophie Druon, a déclaré que le doigt de Dieu est là. Chacun dit qu'il y a miracle ; nous le disons aussi, en ajoutant toutefois qu'il n'appartient qu'à l'Eglise de se prononcer, avec l'autorité de la chose jugée, sur une question de cette nature.

En terminant, nous voudrions faire remarquer tout ce qu'il y a de providentiel dans le fait que nous venons de raconter. Les journaux irréligieux et les incrédules semblaient avoir pris à tâche, depuis quelques semaines, d'attaquer tout spécialement les pèlerinages à Notre-Dame de la Salette et à Notre-Dame de Lourdes ; une feuille de Lille avait jeté le ridicule sur les miracles, en tournant en dérision la dévotion envers Notre-Dame de Lourdes ; et ce fait est tellement évident que ce journal n'a pas encore osé l'attaquer. La paroisse Sainte-Catherine, près de laquelle est situé l'Orphelinat, se dispose à rendre bientôt la statue vénérée de Notre-Dame de la Treille à l'église qui se construit sous ce vocable ; et voilà, comme l'ont dit un grand nombre de personnes de cette paroisse, que la sainte Vierge indique elle-même, par un prodige, sous quel titre elle veut être invoquée à l'autel qu'abandonnera la statue de Notre-Dame de la Treille.

Il est consolant, au milieu des tristesses qui nous affligent, de voir la puissance de Dieu se manifester par des faits éclatants, qui réduisent l'impiété au silence, forcent l'indifférence à l'admiration, excitent la dévotion des fidèles, et donnent à tous ceux qui souffrent l'espoir de la guérison et du salut.

A ce récit nous ajoutons, comme pièce justificative, la déclaration de M. Masurel, médecin de l'Orphelinat, qui constate la nature extraordinaire de la guérison.

" Le soussigné, docteur-médecin, certifie que Mlle Sophie Druon, âgée de vingt-six ans, pensionnaire de l'Œuvre de la Miséricorde de Lille, était atteinte d'un rachytisme très-prononcé, ayant pour principal résultat de rendre difficiles et très-bornés les mouvements des membres supérieurs et de rendre complètement inertes les membres inférieurs.

" Cet état d'infirmité, considéré comme incurable, m'était connu depuis douze à treize ans, lorsque le 8 septembre dernier, à neuf heures du matin, j'ai été en position de constater : 1o que le redressment et le mouvement des membres inférieurs étaient assez accentués pour permettre une marche facile ; 2o que les membres supérieurs avaient acquis, dans l'étendue de leurs mouvements, une amélioration remarquable.

" Ce résultat est d'autant plus extraordinaire qu'il s'est produit spontanément et sans aucune transition de nature à permettre de l'attribuer à l'influence d'aucun traitement.

" MASUREL.

" Lille, 12 septembre 1872."

[Extrait de la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai.]

Digitized by Google

II.

L'ORPHELINE DE TOURCOING.

Tourcoing, le 28 octobre 1872.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le récit d'un fait, tout au moins extraordinaire, qui s'est passé à l'hospice de Tourcoing (Nord) le 17 septembre dernier. En ce moment, où Notre-Dame de Lourdes se plaît à répandre dans le monde, et en particulier sur la France, les trésors ineffables de ses grâces et de ses bénédictions, il est peut-être plus opportun que jamais de recueillir jusqu'aux miettes de sa maternelle libéralité. C'est à ce titre que nous vous demandons de réserver une petit coin de vos *Annales* à la narration qui va suivre : ce sera une modeste fleur à ajouter à l'énorme et magnifique bouquet de miracles, qui brille en ce moment entre les mains de Notre-Dame de Lourdes.

Philomène Patyn est une orpheline de dix-huit ans. Placée à l'hospice quelques mois avant sa première communion, elle s'y est toujours fait remarquer par la douceur de son caractère et la candeur de sa piété. Quoique d'une complexion extérieurement assez délicate, elle a constamment joui d'une bonne santé.

Or, sur la fin du mois de mai de cette année, elle commença à ressentir au genou droit une forte douleur, qu'aucune chute n'avait provoquée. Elle souffrit en silence pendant quelque temps le mal aigu qui la tourmentait : " Je n'osais en parler, nous dit-elle plus tard, de peur d'être obligée de quitter le quartier et d'aller à l'infirmerie. " Vaincue enfin par la douleur et trahie par la gêne qu'elle éprouvait à marcher, elle avoua son mal. Le médecin de l'établissement, qui visita l'imprudente enfant, lui prescrivit le repos le plus complet avec les remèdes d'usage. En effet, l'accident, dont souffrait Philomène, pouvait devenir grave, d'autant plus que le genou se gonflait par intervalles et se couvrait de teintes violacées ; aussi, nous n'étions pas sans inquiétude sur l'issue du mal, et le médecin, quoique très-réservé par tempérament, partageait un peu nos tristes pressentiments.

Au commencement du mois d'août, la douleur augmenta ; le gonflement du genou s'accentua davantage. La pauvre enfant, qui jusque-là avait pu rester sur un fauteuil, le genou étendu sur une chaise, fut obligée de garder presque toujours le lit. Elle s'y résigna sans se plaindre, supportant avec une admirable patience les ennuis de l'immobilité la plus complète. Elle fit plusieurs neuvaines à la Très-Ste Vierge, mère des infirmes et des enfants orphelins ; elle intéressa même à sa guérison le bienveillant patronage de St Joseph et de Ste Philomène: mais hélas, la guérison, demandée avec tant d'instances et de prières, ne venait pas, et bientôt, comme elle l'écrit elle-même, la pauvre enfant " ne sut plus à quel saint se vouer. "

Mais, dans les premiers jours de septembre, elle entendit de la bouche de nos aumôniers, qui venaient de faire le pélerinage de Lourdes, le récit des

Digitized by Google

merveilles que Notre-Dame y opérait. C'en fut assez pour ranimer sa confiance et son espoir. Elle résolut donc de frapper encore une fois à la porte du cœur de la Très-Ste Vierge par une quatrième neuvaine. Elle nous fit part de son pieux projet : toutes nos sœurs et un grand nombre de ses compagnes promirent de s'unir à elle. Philomène était toute joyeuse: je la vois encore recevant de mes mains, avec le plus profond respect, le petit livre contenant les litanies de Notre-Dame de Lourdes et une bouteille de l'eau miraculeuse.

La neuvaine devait commencer le 16 septembre. Comme préparation, elle obtint à force d'instances, d'assister à la messe, le dimanche 15, du haut de la tribune. Elle revint à l'infirmerie très-fatiguée et très-souffrante ; on lui ordonna de garder le lit le reste de la journée. Aussi, le lendemain, premier jour de sa neuvaine, elle fut obligée, pour se rendre à la tribune contiguë à l'infirmerie, de se servir du bras d'une orpheline, qui la soutenait dans sa marche. Quand elle eut récité, Dieu sait avec quelle ferveur, les prières qui lui avaient été assignées pour sa neuvaine, elle se mit à boire avec une piété naïve quelques gouttes de la petite fiole, qu'elle portait avec elle, humectant aussi avec l'eau miraculeuse le linge de son genou. Après une demi-heure, l'orpheline, chargéé de la conduire, revint pour la reprendre: Philomène retourna de la sorte à l'infirmerie, plus exténuée encore que la veille. On la gronda de sa persistance à vouloir faire sa neuvaine à la chapelle, et toute l'après-midi, la pauvre enfant, brisée de douleur, le regard fixé sur une image de Marie, qui se trouve dans la salle des malades, laissa échapper de son cœur une prière silencieuse, mais ardente et résignée. Le lendemain, mardi 17, on céda encore une fois à ses larmes et aux désirs de sa piété. Soutenue d'un côté par la crochette d'une autre malade, et de l'autre par le bras charitable de sa compagne, elle put se rendre encore à la tribune. Que se passa-t-il alors ? Dieu seul et la Très-Ste Vierge le savent ; car la chapelle était déserte : l'orpheline elle-même était retournée à son travail. Mais voici le récit que Philomène nous a fait une demi-heure plus tard : je veux lui conserver toute sa simplicité.

" Quand je me vis seule en présence de Dieu et de Marie, je récitai mes prières accoutumées, et il me semblait que mes souffrances diminuaient à mesure que je déroulais les grains de mon chapelet. Mue alors par une inspiration soudaine, je me résolus à descendre dans le chœur de la chapelle ; mais comment descendre, dans l'état où j'étais, l'escalier très-dangereux qui y conduit ? Comment faire pour traverser la chapelle dans toute sa longueur ? N'importe, je me lève, saisissant la rampe d'une main et appuyée sur ma crochette, je m'aventure sur l'escalier ; et, après des peines infinies et des arrêts fréquents, je me trouve dans la chapelle, le corps tout trempé de sueur, mais le cœur tressaillant d'espérance. Enfin après de nouveaux efforts, j'arrive auprès du chœur ; j'entrouve la balus-

Digitized by Google

trade, ne pensant nullement que l'entrée du sanctuaire m'était défendue, et me voilà à genoux, sans le savoir, aux pieds de la Vierge.— Je recommence mes prières, je dis de tout mon cœur, trois fois : *Je vous salue, Marie*, aspirant quelques gouttes de ma petite bouteille, et versant, malgré le respect du saint lieu, un peu d'eau sur le linge de mon genou.— Alors il me vint à l'idée de regarder une dernière fois la Vierge et de lui dire naïvement : *O Marie, ayez pitié d'une petite enfant orpheline.* Tout-à-coup le linge qui couvrait mon genou, tombe sur le pavé ; je fais un mouvement pour le ramasser et le replacer sur ma blessure.—Je sens alors en moi un certain frémissement et comme une certitude que j'étais guérie. Et en effet, mes yeux baignés de larmes, n'aperçoivent plus sur mon genou aucune trace du mal, qui me faisait souffrir depuis quatre mois.—Je me lève aussitôt, sans douleur et sans gêne. Déposant aux pieds de Marie, ma petite chaîne d'argent et la petite crochette, en témoignage de ma reconnaissance, je me mets à courir dans toute la maison, pour annoncer aux sœurs et à mes compagnes, que la Vierge m'avait guérie."

Voilà, Monsieur le Directeur, le récit, un peu long peut-être, de la protection de Notre-Dame de Lourdes, à l'égard de notre petite orpheline : —il y a tout au moins, dans les détails qu'il renferme, et dont je garantis l'authenticité, une coïncidence remarquable, qui lui donne la valeur d'un fait extraordinaire. " Mon enfant, dit le docteur appelé à constater la guérison de Philomène, il faut remercier la Très-Ste Vierge. " C'est ce que nous faisons depuis cette époque tous les jours le moins mal que nous pouvons, parce que nous sommes intimement persuadées que Notre-Dame de Lourdes a étendu sur une de nos enfants sa maternelle protection, et chaque fois que, depuis lors, nous voyons courir sous nos yeux la petite Philomène, plus alerte et plus active que toutes ses compagnes, il nous est impossible de ne pas croire à sa guérison complète et instantanée par l'intervention miraculeuse de la Très-Ste Vierge.

SR. STE.-MARIE,

Supérieure de l'hospice général, à Tourcoing (Nord)

III.

L'ORPHELINE DE ROUBAIX.

Depuis le commencement de la semaine dernière, on s'entretient beaucoup en ville d'une guérison qui s'est accomplie subitement le dimanche 29 septembre, à l'hospice, dans des circonstances fort remarquables. Si nous n'y avons pas fait allusion plus tôt, c'est par un motif de prudence que tout le monde comprendra. Mais nous croirions manquer à ce que nous devons à nos lecteurs, si nous passions sous silence un fait qui est attesté par des centaines de témoins et dont tout le monde peut constater l'authenticité.

Digitized by Google

Depuis environ six ans, une jeune fille, orpheline, nommée Joséphine Renaux, âgée de 19 ans et trois mois, était atteinte d'une paralysie totale de la jambe gauche, paralysie déterminée, selon le médecin actuel de l'hospice, M. le docteur Bayart, par une contracture musculaire. La jambe qui s'était repliée, était complètement inerte et insensible : le sang n'y circulait plus ; elle paraissait en quelque sorte comme desséchée et refusait tout service.

Pendant les deux premières années, la jeune fille avait gardé le lit. Depuis, on la portait de son lit dans un fauteuil où elle passait toutes ses journées.

Trois médecins, MM. Carette, Martin et Bayart la soignèrent successivement; mais depuis environ deux ans, ce dernier semblait désespérer de la guérison et il n'ordonnait plus ni remèdes, ni médicaments.

Joséphine Renaux voulut obtenir de Dieu ce que les hommes ne pouvaient lui donner et elle commença, vers la Pentecôte, une suite de neuvaines qu'elle poursuivit sans discontinuer.

Il y a quelque temps, elle lut le récit de la guérison de Mlle. Sophie Druon, à Lille, et résolut de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Elle communiqua sa pensée à Mme. la supérieure qui promit qu'elle même et toutes les orphelines de la maison s'associeraient à cet acte pieux. On se procura de l'eau de Lourdes et la neuvaine commença, le 28 septembre. Joséphine communia ce jour-là ainsi que le lendemain, qui était un dimanche, et comme toujours, on dut la porter dans son fauteuil près de la Sainte-Table.

Le dimanche, à une heure après-midi, elle fut, sur le désir qu'elle en exprima, portée à la chapelle, près de l'autel de la Sainte Vierge ; elle retint un instant ses compagnes en les engageant à prier pour elle. Lorsque les jeunes filles se furent retirées, elle demanda à l'infirmière qui était demeurée, d'aller chercher la bouteille contenant l'eau de Lourdes en lui disant qu'elle se croyait sur le point d'être guérie. Quand l'infirmiére fut de retour, Joséphine et elle dirent une dizaine de chapelet, puis la paralytique but un peu d'eau et, (nous rapportons ici son propre récit) poussée par une secrète inspiration, elle voulut se lever, mais retomba dans son fauteuil ; elle pria encore quelques instants et but de l'eau une seconde fois. " Je sentais, a-t-elle dit depuis, que j'allais marcher." Elle ressentit alors une forte secousse suivie d'une violente douleur dans tout le membre malade, se leva sans difficultés, et, pour la première fois depuis six ans, alla s'agenouiller près du banc de communion.

Vivement impressionnée, l'infirmière s'empressa de prévenir la supérieure qui accourut, suivie bientôt des religieuses, des orphelines et des autres pensionnaires de l'hospice. Devant toutes ces personnes qui l'avaient connue paralysée pendant six ans, Joséphine Renaux marcha et traversa la chapelle dans toute son étendue. Elle était guérie.

Digitized by Google

L'émotion était générale. Un *Magnificat* fut entonné ; il s'acheva au milieu des larmes et des sanglots.

On fit prévenir la sœur et le beau-frère de Joséphine Renaux, qui l'ayant vue le dimanche matin même, dans l'était où ils la connaissaient depuis si longtemps, ne pouvaient en croire leurs yeux.

Depuis lors, la jeune fille continue à marcher ; sa jambe s'est redressée, les chairs sont devenues fermes et vivaces, le sang circule avec abondance. Une légère claudication, voilà tout ce qui lui reste de son infirmité.

Nous avons rapporté les *faits* dans tous leurs détails et avec un scrupuleuse exactitude ; chacun peut les contrôler comme nous l'avons fait nous-même : mais il ne saurait nous appartenir de les commenter. Nous n'avons pas mission de démontrer un miracle et nos connaissances médicales sont trop bornées pour que nous essayions d'expliquer, par des causes purement naturelles, cette guérison subite. Le lecteur admettra cependant avec nous qu'elle est au moins fort extraordinaire.

(Extrait du *Journal de Roubaix.*)

Digitized by Google

LA TOUR-BLANCHE.

I.—L'EXPLICATION.

La Tour-Blanche était une superbe résidence, située sur le flanc d'une charmante petite montagne, dans le Morvan. Au moment où commence notre histoire, cette propriété était habitée par un baron nommé Romilly, un homme fier, froid, qui dépassait rarement les limites de son domaine, et qui ne recevait jamais de compagnie chez lui.

Plusieurs raisons étaient assignées à cette réclusion, mais la vraie était celle qui était généralement répandue.

Il avait perdu presque tous ceux qui lui étaient chers. Le monde, si l'on entend par là ce qu'on appelle " la société," n'avait donc pas de charmes pour lui.

Dans le peuple, il était connu sous le nom du " baron Mal Chanche," et il semblait que quiconque était en contact avec lui-même, dans les circonstances les plus favorables, était d'avance condamné aux plus terribles malheurs, sinon à périr de la façon la plus imprévue. Son amitié ou son assistance étaient fatales.

Personne ne prospérait près de lui, et il fallait être dans une situation bien désespérée pour se résoudre à lui demander un service soit pécuniaire, soit de n'importe quelle autre nature.

Naturellement, la rumeur, qui est le plus grand des menteurs, exagérait les faits, mais les récits qui circulaient dans le voisinage faisaient leur chemin, comme il arrive toujours quand il s'agit de choses désagréables, et le baron trouvait là un motif de plus de se renfermer chez lui, et de chercher sa consolation auprès de ceux qui lui restaient encore, et qui habitaient les grands et silencieux appartements de la Tour-Blanche.

Le première place dans son cœur était occupée, comme on n'aura peu de peine à le croire, par son enfant, une charmante et gracieuse petite fille, aux cheveux d'or, âgée de huit ans, aimable et très-délicate, quoiqu'elle fût grande pour son âge. Elle avait eu une sœur jumelle, mais celle-ci avait été volée dans son berceau, sans motif apparent, et jamais depuis on n'en avait entendu parler, malgré toutes les recherches qu'on avait faites.

Cette enfant se nommait Béatrice, d'après sa mère, qui était morte, par accident, avant que sa fille eût atteint sa deuxième année.

La seconde place dans les affections du baron de Romilly était tenue par le fils de son frère qu'il avait beaucoup aimée. Ce frère avait été tué dans une partie de chasse, et sa femme n'avait survécu que très-peu de temps au coup qui l'avait frappé. M. de Romilly avait pris chez lui leur enfant orphelin.

Digitized by Google

C'était un beau et bon garçon, plein de cœur, dont le nom de baptême était Raoul. Il était de trois ans plus âgé que Béatrice, et il lui était profondément et sincèrement attaché.

Il y avait encore une troisième personne à la Tour-Blanche, une jeune fille remarquablement belle, qui était fille orpheline d'un cousin du baron de Romilly. Quoique, par sa mère, elle descendît d'une très-grande et très-ancienne famille, elle était restée sans ressource, et elle ne comptait, pour son avenir, que sur la bonté du baron, qui, d'ailleurs, lui avait témoigné toute la tendresse d'un père.

Elle avait douze à treize ans de plus que Béatrice, et neuf à dix de plus que Raoul. Elle avait donc, au moment où commence notre histoire, plus de vingt ans. Elle était grande, bien faite, et avait dans son air et dans ses manières quelque chose de très-aristocratique.

Nous avons dit qu'elle était très-belle, mais il y avait dans ses yeux une expression singulière qui semblait repousser ceux que les charmes de sa personne attiraient vers elle. Il est certain que Béatrice et Raoul avaient l'un pour l'autre une affection qu'ils ne ressentaient pas pour elle. Il est également certain que les domestiques aimaient les enfants, mais qu'ils avaient peur de mademoiselle Hélène.

Elle aimait passionnément la lecture, et ses maîtres parlaient avec éloge de la façon dont elle apprenait tout ce qui faisait l'objet de ses études; mais là se bornait le bien qu'ils en disaient. Au contraire, quand il était question de Béatrice, ils ne tarissaient pas sur les belles dispositions de sa nature. Quant à Raoul, tout le monde vantait sa franchise et sa générosité. Nous devons ajouter qu'on parlait le plus rarement possible d'Hélène.

Le baron ne remarqua pas la différence des manières des gens à l'égard des uns et des autres. La distinction qu'il faisait provenait, d'après ce qu'il s'imaginait, du degré de parenté qui les unissait. Il aimait son enfant passionnément, parce que c'était son enfant; il était vivement attaché à Raoul, parce qu'il était le fils orphelin de son frère, et il avait de l'affection pour Hélène, non parce qu'elle était l'enfant d'un cousin à lui, qu'il avait d'ailleurs fort méprisé, mais parce que sans lui elle aurait été malheureuse et sans ressources.

Avec le temps, Hélène prit graduellement et naturellement une position et une responsabilité dans la maison. Elle avait plus de vingt ans, alors que Béatrice et Raoul n'étaient que des enfants. Elle était intelligente, rusée, et elle n'avait rien négligé pour rendre sa compagnie agréable au baron.

Elle était remplie de soins pour lui, s'occupait de son bien-être, et cherchait, quand elle le voyait triste ou soucieux, à le distraire soit en faisant de la musique, soit en chantant. En un mot, elle ne laissait échapper aucune occasion de lui être utile, et elle désirait, par tous les moyens, arriver à ce que sa présence devînt pour lui une nécessité.

Digitized by Google

Bien des fois le baron s'était excusé en exprimant la crainte qu'elle ne le trouvât trop exigeant, et lui avait fait doucement le reproche de s'oublier elle-même pour ne s'occuper que de lui et de ce qui flattait son égoïsme.

Mais alors, elle posait ses petites mains blanches sur ses épaules, levait sur les siens ses grands yeux brillants, plaçait ses lèvres sur son front et l'assurait qu'il n'y avait là que l'expression de la gratitude pour la bonté qu'il témoignait à une pauvre orpheline. Le baron la croyait, mais lui répétait qu'il se contenterait de moins de dévouement, et qu'elle n'avait rien à craindre de l'avenir, attendu qu'il avait pris des dispositions pour la mettre à l'abri des caprices de la fortune. Elle se détournait alors en pleurant, et priait le ciel de l'appeler à lui avant que son bienfaiteur ne quittât la terre.

Naturellement, une telle façon d'être eut ses résultats, et la place occupée par Hélène devint chaque jour plus importante. Elle faisait la lecture au baron, discutait avec lui en ne manquant jamais de le prier d'excuser la pauvreté de ses arguments, et quand elle le voyait fatigué de la discussion, elle lui faisait de la musique. La place qu'elle prenait ainsi était naturellement perdue pour Béatrice et Raoul,—non pas que M. de Romilly les aimât moins,—mais il s'habituait à être plus souvent et plus longtemps sans eux, et cela sans qu'il en eût conscience.

Telle était la situation des choses à la Tour-Blanche quand la monotonie fut soudainement rompue par l'arrivée d'une visite.

Une parente d'Hélène s'était rappelée que l'enfant de " cette jeune créature qui avait fait ce qu'on appelle un sot mariage" résidait à la Tour-Blanche. On savait que le baron de Romilly avait une fortune considérable. Or, cette parente avait un fils très-pauvre qui attendait tout de l'avenir, sans qu'il pût voir encore d'où lui viendrait la richesse qu'il convoitait avec ardeur. Sa mère, en femme prudente, l'avait donc dépêché à la Tour-Blanche voir quelles pouvaient être les espérances d'Hélène, et en lui recommandant, s'il y trouvait des avantages précieux, à rechercher et demander la main de la jeune orpheline.

Ernest Rivolat, qui avait ainsi en perspective le plaisir de passer huit ou quinze jours à chasser sur une magnifique propriété, entra de tout cœur dans les vues de sa mère, et se présenta, muni de tous ses agréments, aux habitants de la Tour-Blanche.

M. de Romilly le reçut avec une froide réserve, mais Hélène fut si enchantée qu'un membre au moins de sa famille se fût souvenu d'elle, qu'elle n'épargna rien pour ramener le baron à de meilleurs sentiments et pour mettre son cousin à l'aise dans la maison.

Ernest Rivolat, quoiqu'il fût encore bien jeune, ne se laissa pas déconcerter par la froideur avec laquelle on l'avait accueilli. Il annonça avec calme que son intention était de rester une semaine ou deux, et comme il

Digitized by Google

ne fut pas long à s'apercevoir qu'il devait y avoir du gibier en quantité dans le pays, que sa cousine était admirablement jolie et qu'elle serait richement dotée, il était bien décidé à pas quitter de sitôt le château. Le fait est qu'il resta plus d'un mois.

Il était très-beau et possédait, avec des yeux très-expressifs, une voix vraiment mélodieuse. Le temps qu'il ne passait pas avec le baron, il le passait en la compagnie d'Hélène, et bientôt il se persuada que sa mère aurait lieu d'être contente de son succès et de la façon dont il avait exécuté ses instructions.

Six mois plus tard, Ernest Rivolat revint, et resta quinze jours au château, au déplaisir manifeste du baron de Romilly, qui non-seulement ne l'avait point invité, mais qui ne se gênait pas pour lui témoigner l'éloignement qu'il lui inspirait.

Mais Hélène se montra bonne, aimable et très-attentive pour lui, et il est à croire qu'Ernest Rivolat se félicita plus que jamais de la marche ascendante de sa fortune. Mais le moment vint où il repartit, et Hélène se retrouva seule avec M. de Romilly, qu'elle continua à accabler de prévenances.

Mais ces prévenances, le baron les accueillit avec moins d'empressement que par le passé. Si ses yeux avaient été éblouis, évidemment il y voyait clair maintenant.

Elle s'aperçut que ses sentiments à son égard avaient subi un changement, et elle en comprit la cause; mais, quoique cette découverte fût loin de lui être agréable, elle ne modifia nullement sa façon d'être. Elle continua à prévenir ses désirs, lui souriant toujours, et se suspendant, pour ainsi dire, aux paroles qui tombaient de ses lèvres.

Cette manière d'agir frappa le baron plus vivement que ne l'aurait fait peut-être un changement radical dans sa conduite à son égard.

Quelques jours après le départ d'Ernest Rivolat, M. de Romilly fit prier Hélène de se rendre dans son cabinet de travail. Elle s'empressa de descendre, et le trouva assis dans son fauteuil; et, absolument comme si le séjour et le départ du jeune Rivolat n'avaient eu aucune influence sur ses sentiments, elle s'avança près du baron, lui mit ses deux mains sur l'épaule et posa sa joue contre la sienne.

—Cher oncle, murmura-t-elle, qu'est-ce que la pauvre Hélène peut faire pour vous? Y a-t-il quelque chose au monde, cher oncle, qui puisse éclaircir votre front ou faire naître un sourire sur ses lèvres qui rient si rarement?

Le baron ôta doucement les mains de dessus ses épaules, et dit gravement, mais non avec froideur, en indiquant une chaise près de lui:

—Asseyez-vous, Hélène, je désire vous parler d'affaires importantes qui vous concernent vous, Béatrice et Raoul.

Un moment elle perdit son sourire et tourna vers lui un regard effrayé.

Digitized by Google

mais ce fut l'affaire d'un instant ; car, quand elle se fut assise, ses traits avaient repris leur belle expression,—expression étrange, cependant, et qui faisait frissonner ceux mêmes qu'ils fascinaient.

M. de Romilly la regarda fixement durant une minute ou deux avant de parler. Il remarqua la singulière lumière qui brillait dans ses yeux, et qui, par moments, lui donnait l'air d'un démon mis sur la terre pour causer la perdition d'autrui ; mais il s'imagina qu'il était trompé par ses sens, et il considéra comme absurde la pensée qui lui vint à l'esprit.

Il la connaissait depuis des années, et il ne l'avait jamais trouvée coupable de ces petits péchés habituels à l'enfance. Il ne l'avait, même, jamais vue montrer de la méchanceté envers les animaux.

Il est vrai qu'elle n'avait ni oiseaux, ni aucun animal favori ; mais il n'avait jamais eu de reproches sérieux à lui adresser.

Conséquemment, il se dit qu'il serait injuste d'interpréter une expression de ses yeux d'une manière que ne justifiait aucune action de sa vie passée.

—Hélène, commença-t-il brusquement, je vous considère comme l'un de mes enfants.

Une vive rougeur se répandit soudainement sur ses joues et sur son cou, mais elle disparut aussi vite pour faire place à une pâleur de marbre.

—L'un de mes enfants, plus âgé que ma chère et douce Béatrice, continua le baron, mais par cela même avec qui l'on peut raisonner, que l'on peut conseiller, et, j'espère, diriger.

Elle le regarda avec surprise, mais ne répliqua pas.

—J'ai pour vous, poursuivit M. de Romilly, l'affection d'un père, Hélène. Mon désir le plus grand est d'assurer votre avenir, et, aussi, s'il est possible, de vous voir heureuse. Me croyez-vous ?

—Oh ! mon cher oncle, murmura-t-elle, avec des larmes dans les yeux,—vous, vous mon seul ami en ce monde,—vous toujours si bon.

—Laissez là ces expressions de gratitude, dit le baron en l'interrompant ; vous êtes, comme je vous l'ai souvent répété, trop reconnaissant pour moi.

—Je ne le serai jamais assez, s'écria-t-elle avec enthousiasme.

—Si, répliqua-t-il. Je vois plus clairement que vous où doit être tirée la ligne. Mais, sans autre préambule, venons au fait. Hélène, la nature vous a donné beaucoup d'agréments ; vous êtes bien née, vous êtes bien élevée ; vous avez de sérieux avantages physiques, et vous porteriez une couronne mieux que beaucoup que je pourrais nommer. Malheureusement, les ducs, de nos jours, épousent non de jolies personnes, mais de grandes fortunes, combinées avec une fière descendance. Je ne saurais donc vous engager à rêver un duc pour mari.

—Oh ! monsieur !

Digitized by Google

—Non, Hélène ; mais je puis vous empêcher, c'est-à-dire je ferai mon possible pour vous empêcher de livrer votre avenir à un prodigue, à un joueur et un libertin.

—Je ne vous comprends pas, monsieur, dit-elle avec un étonnement réel.

—Quelques mots vous feront comprendre, et ne laisseront plus de place au doute, répliqua le baron. Aussitôt après l'arrivée d'Ernest Rivolat ici, je m'aperçus qu'il n'était pas insensible à votre beauté ;—c'était tout naturel. Je m'aperçus aussi que sa personne, sa voix mélodieuse n'étaient pas sans influence sur vous.

Elle se sentit plus froide que de la glace et elle entendit un bourdonnement dans ses oreilles, mais elle ne témoigna aucune émotion.

Il continua.

—Je ne m'étonnais pas de cela. Vous êtes tous les deux jeunes, d'âges assortis, et il était le premier homme ayant l'habitude du monde que vous rencontriez sur votre route. Les sentiments qu'il vous exprimait devaient donc vous flatter. Je vis qu'il cherchait par tous les moyens à se concilier votre affection.

Je m'occupai dès lors de prendre des renseignements, et ces renseignements, croyez-moi, Hélène, sont des plus fâcheux pour Ernest Rivolat. Ce jeune homme n'est qu'un mendiant qui a dépensé ou engagé non-seulement tout ce qu'il a, mais encore ce qu'il espère obtenir de l'avenir. Il a pour amis des étourdis qui le mènent à sa perte, et je vous conseille, s'il a fait quelque impression sur vous, d'arracher son image de votre souvenir.

Il s'arrêta et la regarda longuement.

Elle baissa les yeux, devint très-pâle et trembla comme une asperge ; mais elle ne parla pas.

—Hélène, mon enfant, continua le baron d'une voix plus douce, mais avec non moins de fermeté, à partir d'aujourd'hui nous ne mentionnerons plus jamais son nom, mais laissez-moi achever ce que j'avais à vous dire de lui.

Il a décidé qu'il vous épouserait, et qu'un tiers de mes propriétés vous appartiendrait. Il a même déjà emprunté de l'argent dans cet espoir.

—Oh ! monsieur, est-ce possible ? s'écria Hélène en joignant les mains.

—C'est si vrai que j'ai pris en ce qui concerne lui et vous les dispositions suivantes, répliqua le baron avec un accent de sévérité. J'ai placé la somme nécessaire pour vous assurer un revenu de vingt mille francs. Ce revenu, j'ai spécifié dans mon testament qu'il sera à vous à ma mort, ou quand vous vous marierez,—à moins que vous n'épousiez Ernest Rivolat. Dans ce cas, la part que je vous destine ira grossir celle de mon neveu Raoul, et vous n'aurez rien à attendre de moi.

Ce garçon est un misérable, et il vous faut l'oublier. Bien plus, vous

Digitized by Google

devez remercier Dieu de vous avoir sauvée du malheur d'unir votre destinée à la sienne.

Elle baissa la tête, comme pour cacher l'expression de son visage ; mais elle resta silencieuse.

M. de Romilly, de son côté, ne rompit pas le silence. Il désirait que ses paroles fissent sur elle une vive impression.

Au bout de quelques instants, il se redressa et dit :

—J'ai été aussi explicite, Hélène, parce que mon intention est que vous sachiez ce que je veux faire pour vous. Du moment où vous connaîtrez jusqu'à quel point je puis vous être utile, vous saurez quelle limite vous devrez mettre à votre imagination, et cela vous mettra à même d'éviter de vous attirer à l'avenir des désagréments dont je regretterais infiniment d'être la cause. Vous vous apercevrez, quand je ne serai plus, que ce n'est pas une maigre pitance que je vous laisse. Cela suffira pour vous assurer un sort honorable si vous ne vous mariez pas, et dans le cas contraire, ce sera un appoint qui aura sa valeur.

Quelque chose comme un soupir s'échappa des lèvres d'Hélène, mais elle resta la tête baissée de façon que le baron ne put voir, à l'expression de ses yeux, ce qui se passait dans son esprit.

Il s'imagina qu'elle souffrait de ce qu'il venait de lui dire, et il s'empressa d'ajouter :

—Comme ma chère Béatrice n'est encore qu'une enfant, et que Raoul est presque aussi jeune qu'elle, il est trop tôt de former des plans pour leur avenir ; mais je compte beaucoup sur votre intelligence et sur vos soins pour faire de ma fille -ce qu'elle sera, j'espère,—une jeune personne charmante, digne de vivre dans la sphère où la placeront sa beauté et sa richesse. Je peux vous avouer, par parenthèse, que notre voisin, le duc de Flamanville convoite ces propriétés, et que, si j'avais une fille en âge d'être mariée, il viendrait très-probablement me demander sa main. Mais, je le répète, ce n'est que par parenthèse que je parle ainsi : dans une dizaine d'années, ce sera une question à examiner. Ma fille aura toutes mes possessions territoriales, avec des masses d'argent assez considérables ; et, puisque je me suis avancé si loin, je puis vous confier, Hélène, que je vous ai désignée dans mon testament comme l'exécutrice de mes dernières volontés. Je donne à Raoul une terre qui, avec ce qui lui revient de son grand-père, le mettra à même de vivre convenablement. A présent que vous connaissez l'état de mes affaires, vous pourrez régler votre course plus sûrement. Béatrice, j'en suis sûr, vous payera vos services avec affection ; et, quand le moment sera venu, elle saura les apprécier et les récompenser selon leur valeur.

S'il avait pu voir l'expression qui passa sur les traits d'Hélène, tandis qu'il prononçait, d'un ton protecteur, ces dernières paroles, son sang se serait glacé dans ses veines.

Digitized by Google

Mais, un moment après, elle releva la tête, et dit avec un accent de tristesse, comme si ces observations l'avaient sérieusement affectée :

—Je suis reconnaissante, monsieur, pour l'explication que vous venez de me donner. C'est une nouvelle preuve de votre noble charité envers une orpheline sans amis.

—Ne parlez donc pas de charité, Hélène, s'écria le baron avec impétuosité, n'employez plus ce mot, je le déteste.

—Du moins, monsieur, dit elle, je ferai tout mon possible pour être digne de... de votre bonté pour moi.

Il y eut une pause. Il sentit qu'il y avait un léger ton de sarcasme dans son accent, mais il n'en fit pas d'observation.

Au bout d'un moment, elle dit, comme si cette réflexion lui venait à l'esprit :

—Pardonnez-moi cette question, si elle était de celles que je ne doive pas faire ; mais elle s'est présentée à ma pensée, tandis que vous m'exposiez les dispositions que vous avez prises, et j'espère que vous ne la trouverez pas déplacée.

—Je ne la trouverai pas déplacée, Hélène, si vous la faites, répliqua-t-il.

—Mon cher oncle, dit-elle en lui faisant un de ses plus agréables sourires, ce que je voudrais savoir, c'est où iraient toutes ces belles propriétés, dans le cas où Béatrice les quitterait ?

—Où Béatrice les quitterait, Hélène ?

—C'est-à-dire, cher oncle, dans le cas où Béatrice viendrait à mourir avant d'être mariée. Chère enfant, heureusement qu'un pareil malheur n'est rien moins que probable.

Le baron ouvrit de grands yeux, et son visage eut une expression qui n'était certes pas agréable.

—La fortune irait à Raoul comme étant son plus proche parent, dit-il d'un ton froid.

—Et si Raoul mourait sans avoir été marié ? continua-t-elle avec une vivacité qu'elle avait peine à maîtriser.

—A vous,—à vous, Hélène, et vous hériteriez même de la fortune accumulée de Béatrice et de Raoul, si tous deux avaient la complaisance de mourir jeunes pour vous obliger, répondit-il avec une colère concentrée.

M. de Romilly se leva, arpenta l'appartement à grands pas, et puis s'arrêta brusquement.

—Laissez-moi... laissez-moi, s'écria-t-il d'un ton qui exprimait de la souffrance ; vous avez touché une corde dont la vibration me cause une véritable torture.

—Cher oncle, murmura-t-elle avec tristesse, je n'ai pas voulu...

—Non, Hélène, je le sais bien, mais laissez-moi. Pas un mot de plus.

Digitized by Google

Elle lui prit la main et l'embrassa : puis elle s'enfuit de l'appartement et alla tomber dans un fauteuil, où elle se cacha la figure dans ses mains.

Quand elle se fut retirée dans sa chambre, Hélène marcha d'un pas agité, et en répétant à voix basse :

—Si tous deux mouraient jeunes, toutes les propriétés me reviendraient à moi... à moi, et j'aurais un duc pour prétendant à ma main. *Si tous deux mouraient jeunes !*

Elle tressaillit, s'arrêta et écouta.

Elle entendit le lugubre toc-toc d'une araignée.

Dans un autre temps, elle aurait ri des superstitions que ce bruit aurait pu créer; mais ce moment, au milieu de la nuit, avec les effroyables pensées qui emplissaient son esprit, elle frissonna, et devint livide.

Elle se boucha les oreilles avec ses doigts.

—Si tous deux mouraient jeunes ! murmura-t-elle d'une voix rauque.

Elle défit ses vêtements d'une main fiévreuse, et se coucha. Elle se couvrait la tête avec son drap :

—*Si tous deux mouraient jeunes*, disait toujours la voix.

Vers le matin, elle s'endormit d'épuisement. Elle rêva que Béatrice et Raoul étaient morts et qu'elle les voyait enveloppés dans leur linceul.

II.—LE CHEMIN DU CRIME.

Après l'explication qui avait eu lieu, il devint bientôt apparent qu'il s'était fait un changement dans les rapports d'Hélène et du baron de Romilly.

Il aurait été difficile d'apercevoir aucune différence dans les manières de la jeune fille. Elle souriait, comme à l'ordinaire, à son oncle ; elle était aussi attentive que jamais,—peut-être plus obséquieuse qu'auparavant ; elle faisait tout ce qu'on pouvait attendre d'elle, et ne manifesta ni ennui ni tendresse. Au contraire, elle se montra aussi calme d'esprit que si elle n'avait jamais connu l'existence d'Ernest Rivolat.

Le baron, quoiqu'il restât plus que jamais enfermé dans son cabinet, remarqua l'égalité de son caractère, et quoiqu'il ne fît aucune allusion aux incidents du passé, lui fit comprendre qu'il approuvait l'empressement qu'elle avait mis à suivre ses conseils.

Il plaça Béatrice dans ses mains plus complétement que jamais, et quoique l'enfant eût une gouvernante et des maîtres chargés de faire son éducation, Hélène en eut seule la direction.

Elle était rarement une heure loin d'elle ; elle semblait craindre qu'il lui arrivât du mal, et tenait à veiller sur chacun de ses pas.

Béatrice, qui avait éprouvé pour elle des sentiments qui étaient voisins de l'éloignement, en vint à l'aimer.

Sous prétexte que trop de travail pourrait nuire à sa santé, Hélène lui

Digitized by Google

faisait fréquemment faire de longues promenades. Elle gravissait avec elle des rochers escarpés, la conduisait au bord des précipices dans lesquels un éblouissement aurait pu la précipiter, répétant que c'était ainsi qu'elle devindrait brave et courageuse. Elle lui enseignait encore à aller cueillir des fleurs dans des endroits élevés, et à faire cela hardiment, pour qu'il y eût moins de danger.

Parfois elle la menait dans les bois, au bord des étangs et lui montrait comment on pouvait arracher les fleurs de la surface de l'eau, sans risque de tomber dedans, ou de se noyer.

Béatrice était très-vive, et elle bondissait comme une gazelle, sur la pointe des rochers, à la recherche des fleurs que sa chère Hélène n'osait aller cueillir. D'autres fois, elle ramassait sur les mares des lis, en ne s'appuyant qu'à une branche qui pouvait lui manquer dans la main.

Hélène prenait la fleur qu'elle lui apportait ainsi, l'embrassait et lui disait combien elle était fâchée de ne pas être aussi brave qu'elle.

Une fois Béatrice glissa du bord d'un rocher, et sans sa robe qui s'accrocha à une tige et lui permit de reprendre pied, elle aurait roulé jusqu'au fond d'un précipice où certainement elle aurait été mise en pièces. Une ou deux fois encore elle tomba dans l'étang où elle se rendait habituellement, mais elle réussit à se retirer de l'eau et elle rit gaiement de son aventure.

Il n'était pas rare qu'Hélène prétextât une indisposition et restât dans sa chambre, et tandis que Béatrice était affectueusement à ses pieds, elle exprimait, sans avoir l'air d'y songer autrement, le regret de n'avoir pas à respirer telle fleur sauvage, dont la vue seule, disait-elle, lui rendrait la santé.

Alors, sous une excuse quelconque, Hélène s'échappait de l'appartement, et, après une heure d'absence, rentrait avec un bouquet de fleurs ou un lis que, avec un baiser, elle donnait à sa chère cousine Hélène.

Bien souvent elle alla ainsi seule ; mais elle revenait toujours, elle revenait toujours.

Ainsi le temps passa et l'on arriva à l'époque de Noël et du jour de l'an. Raoul vint pour quelques jours au château.

Lui et Béatrice devinrent naturellement des compagnons inséparables, et la société d'Hélène fut un peu négligée pour celle de Raoul.

Béatrice mena son ami aux rochers escarpés et aux étangs, et lui indiqua les endroits où elle avait cueilli des fleurs pour sa chère cousine Hélène. Raoul, qui était habitué aux exercices physiques, comprit mieux qu'elle le danger que présentaient de tels exploits ; il s'opposa à ce qu'ils recommençassent et menaça, s'il le fallait, d'en informer le baron. C'est même ce qui eut lieu.

Béatrice fit la moue, traita Raoul de rapporteur, mais elle obéit aux ordres de son père et Hélène fut sérieusement invitée à veiller sur elle.

Digitized by Google

Un soir qu'elle était dans sa chambre, Hélène prêta l'oreille pour voir si elle entendrait encore le toc-toc de l'araignée ; mais elle ne perçut aucun bruit.

— Elle est encore jeune, se dit-elle, et il y a du temps. Epouserai-je, comme le baron me le disait un jour, une personne estimable et convenable ? Non, la mort,—le néant plutôt.

Quelquefois elle regrettait que M. de Romilly lui eût révélé que deux vies seulement, après la sienne, subsistaient entre elle et le rang et la richesse. Alors, elle tombait dans une sorte de paroxysme de rage et trouvait contre lui des imprécations.

— Après tout, je descends d'une famille plus noble que la sienne, murmurait-elle en grinçant des dents ; mais, comme je suis pauvre, il voudrait me marier à une " personne convenable." Quelle amère et cruelle insulte ! Et je ne me vengerai pas ! Si, bien sûr. Je serai duchesse,—oui, duchesse, —quand je devrais, pour cela, mettre en péril mon bonheur éternel.

Alors elle enfonçait ses mains dans ses cheveux, courbait la tête sur ses genoux et balançait lentement son corps sous l'influence d'une émotion terrible.

Un jour, Ernest Rivolat se présenta au château, mais on lui en refusa l'entrée.

Hélène l'apprit. Une pensée étrange lui traversa alors l'esprit ; mais elle se dit seulement :

— Il est sans principes.

Il lui prit soudainement fantaisie d'aller faire un tour dans le bois, seule et quoique le froid fut très-vif. Une après-midi, elle rencontra Ernest Rivolat.

Elle feignit d'être surprise de le voir, mais elle ne manifesta rien d'extraordinaire.

— Je ne saurais dire combien je suis enchanté de vous rencontrer, dit le jeune homme de sa voix la plus harmonieuse.

Elle le regarda en face. Il était, avons nous dit, d'une très-gran de beauté, et s'il avait des habitudes de dissipation, il est certain que sa figure, en ce moment, n'en portait pas trace.

Elle lui tendit la main, mais elle la retira aussitôt.

— J'oubliais ! s'écria-t-elle. Je ne dois pas vous donner la main, Rivolat, ni vous parler, ni même penser à vous.

— Quelle absurdité dites-vous là ? s'écria le jeune homme avec une colère parfaitement simulée. Pourquoi m'a-t-on défendu l'entrée de cette maison ? qu'ai-je fait pour cela ?

Elle fixa ses yeux sur les siens, puis détourna la tête et répondit :

— Je n'en sais rien ; seulement, mon oncle prétend que vous êtes un très-mauvais sujet et que je ne dois ni vous parler ni jamais penser à vous. Ainsi donc, vous ferez bien de vous en aller, sans même prendre la peine de me dire adieu.

Digitized by Google

— Votre oncle, Hélène, est un idiot, et vous..

Il s'arrêta.

— Quoi, demanda-t-elle en le regardant d'un air curieux.

— Vous jouez un jeu. Vous n'êtes pas naturelle,—vous n'êtes plus la même. — Ce n'est pas là ce que j'avais espéré, s'écria-t-il avec impatience.

— Sans doute ; mais, il y a quelques mois, je croyais que vous étiez un excellent jeune homme, avec de bons sentiments ; aujourd'hui, on m'assure que vous êtes un monstre.

— Allons, soyez sérieuse, s'écria-t-il d'un ton sévère. Je ne suis pas venu ici pour être ainsi traité, même par vous.

— Monsieur !

— Pardonnez-moi ma franchise, mais je ne puis supporter ces grands airs bêtes qui ne vous sont pas naturels. Vous savez ce que je vous ai dit, lors de mon dernier séjour au château, et vous m'avez dit, vous..

— Je vous ai dit que je dépendais de la bonté de mon oncle, s'écria-t-elle vivement, et que je n'apporterais en dot à mon mari que des ennuis.

— Je devine ce que le baron vous a dit. Il vous a raconté peut-être que j'ai dépensé de l'argent, que j'ai joué. Eh bien, en supposant que cela soit, il ne s'ensuit pas que cela doive continuer ; et ce que j'ai fait, après tout, n'est qu'une folie de jeune homme.

— Il y a bien d'autres reproches qu'on pourrait vous adresser, répliqua Hélène.

Il frappa du pied avec colère.

— Vous me rendrez fou, s'écria-t-il. Le baron de Romilly est un menteur et un lâche, et vous, vous jouez un rôle dont je ne m'explique pas la signification ni la portée. Mais, je vous en avertis, prenez garde à vous, ce n'est pas impunément que vous vous jouerez de moi.

— Allons, monsieur, vous êtes simplement insolent et grossier, répliqua-t-elle avec hauteur. Je regrette de m'être arrêtée, même un instant, à vous parler.

Elle allait s'éloigner, mais il la retint et lui dit d'une voix vibrante :

— Mais non, cent fois non, cela ne peut pas finir comme cela. Vous connaissez notre situation réciproque ; vous n'ignorez pas les sentiments de ma mère à votre égard ; vous savez que moi je vous sins dévoué et attaché au point que je vous suivrais au bout du monde, dussé-je, pour cela, abandonner le chemin de l'honneur et de la vertu.

Hélène le regarda d'une façon étrange, mais, presque aussitôt, elle baissa la tête et la secoua lentement.

—Je le jure, s'écria Rivolat avec impétuosité. Mettez-moi à l'épreuve, si vous voulez. Dans quelques mois, vous n'aurez plus besoin de la permission de personne pour vous marier ;— j'ai encore quelques revenus, pas grand'chose, il est vrai,—mais j'en ai, et j'ai aussi des espérances ; et.. et.. vous.. vous aurez quelque chose, dans tous les cas ?

Google

— Quelque chose ? répéta-t-elle.

— Oui, dit-il avec un léger embarras ; de votre oncle, une somme..

— Sur laquelle vous avez déjà emprunté une bagatelle, si j'en crois ce qu'on m'a assuré, dit-elle d'un air moqueur qui le fit bondir.

Une exclamation de rage, suivie d'une dénégation, s'échappa de ses lèvres ; mais, d'un signe de la main, elle arrêta une furia prête à éclater.

— Ecoutez-moi, Ernest Rivolat, dit-elle d'un ton ferme qui lui causa de l'étonnement et même un certain effroi. Je vais vous exposer quelle est exactement ma position. Quand vous la connaîtrez, vous verrez ce que vous aurez à faire. La route que vous croirez devoir prendre alors vous mènera loin de la mienne, je le sais ; mais, quoi qu'il arrive, j'ai pensé que le mieux était de ne rien vous dissimuler, persuadée que je suis que vous saurez subir ce que vous ne pouvez empêcher. Je me suis même dit que, peut-être, la générosité qui vous est naturelle vous porterait-elle à me donner un conseil qui puisse matériellement influer sur mon avenir.

Il la regarda avec étonnement, sans pouvoir deviner, d'après l'expression de son visage, quelles étaient ses pensées. Mais il eut le pressentiment qu'il allait apprendre quelque chose de fatal à ses espérances. Il croisa les bras, s'appuya contre un sapin, et fronçant les sourcils, il dit :

— Continuez, je vous écoute.

— Depuis votre départ du château, commença-t-elle, j'ai eu avec mon oncle une froide et sèche conversation d'affaires. Il s'est agi exclusivement de choses de famille, et il m'a dit, quelques que fussent d'ailleurs mes espérances, quelle sera ma position à sa mort.

— Froide et sèche, répéta-t-il. Je l'aurais trouvée, moi, diablement intéressante.

— Il me dit, poursuivit-elle sans s'arrêter à son observation, que tout ce que j'aurais consisterait en un revenu de vingt mille francs par an.

Il eut un soupir de soulagement.

— Placé en rentes, en valeurs ? demanda-t-il.

— Placé en valeurs.

— Et dont vous aurez la propriété exclusive ?

— Dont j'aurai la propriété inaliénable, répliqua-t-elle.

— Cela, naturellement, fit-il. Eh bien, mais, par Jupiter ! ce n'est pas si mal, après tout. Vingt mille livres de rentes, c'est une assez jolie fortune par le temps qui court. C'est justement le quelque chose dont nous parlions tout l'heure.

— Sans doute, répliqua-t-elle avec un léger mouvement des lèvres. Mais le baron de Romilly, en me faisant cette donation, y a mis une condition.

— Une condition ! répéta-t-il. Laquelle ?

Digitized by Google

— Que je ne vous épouserai pas, répondit-elle en le regardant de côté. Si je manque à cette condition, le revenu retourne à Raoul et je resterai sans le sou.

Elle entendit Ernest Rivolat grincer des dents, et, pis que cela, proférer une horrible imprécation.

Il dit, au bout d'un instant :

— Et vous oblige-t-il à épouser celui pour qui il s'est pris d'un si beau caprice ? Peut-être, quand il sera grand, ce Raoul..

— Non, répliqua-t-elle vivement et d'un ton qui montrait combien son orgueil avait été blessé. Ce n'est pas à moi qu'il appartient d'aspirer à la main de Raoul ; il est trop au-dessus de ma position. M. le baron pense que je pourrais épouser quelqu'un d'estimable et de convenable. Moi ! moi ! monsieur Rivolat, dont les ancêtres remontent aux croisades.

— Et ce n'est pas d'hier. C'est pourtant vrai, ma cousine ; nous descendons de la même souche, et il serait bien temps que les branches se réunissent après une si longue séparation, répliqua-t-il. Mais, pour parler sérieusement, votre intention n'est pas de vous soumettre, sans mot dire, à cet arrangement ?

Sa figure pâle devint livide, un tait de feu jaillit de ses yeux, et, ce fut avec une expression qui aurait paru diabolique, sans la beauté de son visage, qu'elle dit, d'une voix lente et résolue :

— *Je choisis mon heure.*

Il tressaillit, et mille pensées se présentèrent à son esprit. Que voulait elle dire ? C'est ce qu'il lui demanda. Elle se contenta de hausser les épaules, et, changeant de manières, elle dit d'un ton léger :

— Voyez-vous, monsieur Rivolat, mon opinion est qu'il sera, prudent,— du moins, je pense que je dois rester, quant à présent, contente de ma situation, parce que, vous savez, il n'est pas tout à fait possible de prévoir ce qui peut arriver. Ce serait de la folie, pour satisfaire un caprice d'amour propre, de se révolter contre une providence qui me tient peut-être beaucoup de bien en réserve. Je ne me pardonnerais jamais si, pour me donner le plaisir de répliquer par des paroles indignées, je m'ôtais la chance d'hériter un jour d'une fortune princière.

Il la regarda avec un étonnement mêlé d'épouvante.

— Je ne vous comprends pas, dit-il. Expliquez-vous.

Elle fixa sur lui ses yeux qui brillaient toujours de leur éclat étrange.

— Ecoutez, Rivolat, dit-elle d'un ton lent et mesuré. M. le baron de Romilly, quand il m'a fait connaître de quelle façon il disposait de moi, m'a fait l'honneur de m'informer que ses vastes propriétés et toute sa fortune sont données à sa fille Béatrice et à Raoul, son neveu. Béatrice, naturellement, comme son héritère, aura la part du lion. Or, suivez bien mon raisonnement. A la mort de M. de Romilly, Béatrice et Raoul hériteront. Si Béatrice meurt avant d'avoir été mariée, tout ce qu'elle possé-

Digitized by Google

dera reviendra à Raoul, et, si *tous deux* mouraient jeunes, après le décès de M. de Romilly, ce château, ses dépendances, tout l'héritage, en un mot, reviendrait à.. à..

Elle s'arrêta.

— A qui ? demanda Rivolat d'une voix rauque.

— A *moi !* répliqua-t-elle d'un ton qui défierait toute description, mais qui pénétra son interlocuteur jusque dans la moelle des os.

Ils se regardèrent fixement l'un et l'autre.

Quelles pensées les occupaient en ce moment !

Tous deux demeurèrent immobiles et silencieux.

Le vent du nord mugissait dans les arbres ; ses gémissements résonnaient comme le chant de mort sur un tombeau où étaient ensevelies deux jeunes existences.

Hélène frissonna, et lui trembla comme s'il eût été glacé par le froid.

Deux ou trois fois il respira longuement avant de parler, et, enfin, il dit d'une voix qui paraissait venir d'un autre monde :

— Je crois que je vous comprends.

Elle attacha son regard sur l'herbe couverte de gelée et passa son pied sur la terre.

— Ne croyez-vous pas, murmura-t-elle, qu'il serait prudent d'attendre .. de compter sur..la Providence ?

— Oui, répondit-il avec un tremblement visible ; mais cela pourrait ne jamais arriver, vous savez ; et.. et..

Elle posa sa main sur son épaule et le regarda droit en face.

— Mais cela pourrait arriver, Rivolat, dit-elle. Ils pourraient périr.— Elle s'arrêta.—Je veux dire que tous deux pourraient mourir. Béatrice est très-délicate et Raoul risquerait sa vie..pour un papillon.

Ernest Rivolat serra les dents : ses narines se dilatèrent, il respira difficilement et il se sentit prêt à défaillir.

— Vous savez, continua-t-elle d'un ton qui le fit bondir ; vous savez que si ces immenses propriétés m'appartenaient un jour, avec tout ce que possède M. de Romilly, je serais maîtresse de mes actes et que je serais libre de donner ma main à qui m'aurait témoigné du dévouement et de la patience.

De grosses gouttes de sueur perlèrent sur le front du jeune homme. Il avait peine à respirer et il lui était impossible d'articuler une parole.

— Que me conseilleriez-vous ? murmura-elle.

Il se pencha vers elle et répondit, en faisant un effort pour arracher les mots de son gosier :

— Hélène, je suis prêt à faire beaucoup pour vous ; mais.. mais.. je ne puis vous conseiller en ce moment, je suis incapable de penser. Je vous enverrai le docteur Vargat.

— Qui est le docteur Vargat ? demanda-t-elle avec une surprise très-bien jouée.

Digitized by Google

— Vous pourrez lui confier vos secrets les plus importants, quand même une indiscrétion de sa part pourrait entraîner votre perte, répliqua-t-il. Vous le trouverez à vôtre coude alors que vous vous y attendrez le moins. Il vous communiquera mes pensées et il vous aidera de ses avis et de son expérience.

Le son de la cloche de la Tour Blanche arriva jusqu'à eux.

Hélène tressaillit.

— Le premier coup de cloche pour le dîner, dit-elle. Je n'aurai que le temps de rentrer. Prenez garde qu'on vous aperçoive, monsieur Rivolat. Nous nous reverrons. Adieu!

Et elle s'éloigna rapidement.

Ernest Rivolat la suivit des yeux et murmura tout bas:

—Deux vies la séparent de toutes les propriétés, deux vies, en ne comptant pas celle du baron. Oui, je l'épouserai, et j'aurai la fortune. C'est un parti hardi que celui qu'elle a suggéré là ; mais je ne suis, après tout, qu'un mendiant, et je n'ai pas le droit d'être difficile sur les moyens d'arriver. Je risquerai mon âme, mais je serai seigneur et maître de la Tour-Blanche.

Il s'enfonça dans la partie la plus épaisse du bois et disparut.

Hélène n'avait pas fait vingt pas qu'une personne se dressa silencieusement à une petite distance de l'endroit où elle et Ernest Rivolat avait eu leur entretien.

C'était une femme de haute taille, enveloppée dans un manteau sombre qui lui cachait tout le bas du visage.

—Voilà qui m'aidera à compléter ma vengeance, murmura cette femme entre ses dents ; laissons-la faire. Elle agira, mais c'est moi qui dirigerai les coups. Malheur à toi, baron de Romilly, tant qu'il te restera un souffle de vie! Malheur à toi!

Elle agita ses bras dans la direction du château, dont le sombre édifice apparaissait à travers les arbres, proféra une malédiction et s'éloigna lentement.

III.—LE DOCTEUR VARGAT FAIT SA PREMIERE APPARITION.

La Tour-Blanche était, avons-nous dit, une superbe et magnifique résidence. Indépendamment de bois immenses, d'un parc admirable, il y avait d'énormes étendues de terrain couvert de grands arbres, tels qu'il aurait été difficile d'en trouver à cinqnante lieues à la ronde. Des fermes, avec de gras pâturages, étaient, en outre, une source de riches revenus. Ce qu'il y avait surtout de remarquable, c'était le soin avec lequel tout était en ordre. Des propriétés aussi belles et aussi productives n'avaient pas manqué d'exciter la convoitise ; et, parmi ceux qui avaient le plus grand désir d'en avoir un jour la possession, était le duc de Flamanville, dont le manoir était à quelques lieues de la Tour-Blanche.

Digitized by Google

Le jeune duc de Flamanville était, depuis peu de temps, en possession du titre et de l'héritage de ses ancêtres. Il était ambitieux ; il avait une idée très-exagérée de son rang ; mais, comme il n'ignorait pas que ses propriétés étaient loin d'être en rapport avec ses prétentions, il avait la ferme volonté de les agrandir.

La description qu'on lui avait faite de la Tour-Blanche et ce qu'on lui avait dit de ses revenus avait fait naître chez lui l'envie d'annexer ces possessions aux siennes. Il se fit ce raisonnement que, pour placer une couronne ducale sur le front de sa fille, le baron de Romilly consentirait, sans nul doute, à lui donner la Tour-Blanche avec toutes ses dépendances.

On lui avait appris qu'une jeune personne en âge de se marier résidait avec le baron, et il s'était imaginé tout naturellement que c'était sa fille. Il se décida donc à aller faire une visite à son voisin, sous un prétexte de simple courtoisie, mais en réalité pour se rendre compte du sacrifice qu'il lui faudrait faire pour s'assurer la possession de la fortune du baron de Romilly.

Comme tous les habitants du voisinage, il connaissait les histoires dont le baron "Malchance" était le héros.

Il savait comment le baron avait voulu rendre un service d'argent à l'un des membres de sa famille et comment son intervention avait amené la folie d'une jeune fille et la destruction de toute la maison ; comment sa mère, dans un accès de frénésie, s'était précipitée du haut de la tour, et comment son père avait été tué d'un coup de tonnerre le jour même où avait lieu le mariage de son fils.

Il savait comment les parents de sa femme étaient morts mystérieusement, à quelques heures les uns des autres ; comment sa femme, à lui, avait été tuée, soi-disant, par la décharge d'un fusil qu'il portait tranquillement sur son bras ; comment il avait perdu son premier enfant, sans qu'on pût jamais découvrir comment cet enfant avait disparu ; comment, en un mot, son contact avait été une cause de dévastation et de malheurs pour tous ceux qu'il prétendait aimer, et cela, tandis que ses biens et sa fortune prospéraient magnifiquement entre ses mains.

Tous ces récits, le duc les connaissait ; mais l'espoir qu'il avait de voir un jour ses terres s'étendre jusqu'à la Tour-Blanche l'empêchait de croire au quart de ce qu'on racontait.

Il savait qu'il n'y a guère de grande famille qui n'ait ses traditions et que la plupart de ses traditions reposent sur une base très-fragile. Ce qu'on disait du baron de Romilly lui faisait donc l'effet des bavardages plus ou moins sérieux, tandis que la Tour-Blanche avait une valeur positive.

Un jour donc, il partit à cheval, suivi seulement d'un domestique, pour faire la visite qu'il méditait depuis longtemps. Il eut la chance, en arrivant près du château, que son cheval devint boiteux.

Digitized by Google

Il se dirigea alors vers le parc et envoya son domestique faire connaître l'embarras où il se trouvait et savoir si l'on pouvait venir à son aide. En attendant, il continua à marcher lentement le long de l'avenue en traînant son cheval par la bride.

Comme il l'avait espéré, le baron de Romilly ne tarda pas à apparaître à cheval, accompagné de deux ou trois domestiques et du groom du duc, qui amenait une superbe jument.

La baron invita le duc à entrer à la Tour-Blanche, mais il ne fut ni aussi empressé ni aussi pressant qu'on aurait pu penser. Le duc, qui avait un objet en vue, se laissa, toutefois, aisément persuader et même ne prit pas garde à l'espèce de froideur avec laquelle on l'accueillait.

Tout en traversant le parc et les jardins, le duc promena ses regards à droite à gauche, jusque vers les collines où l'on apercevait son manoir.

—Une belle propriété que vous avez là, monsieur le baron, dit-il.

—Une belle propriété, en effet, monsieur le duc, répliqua le baron sèchement.

—Voilà un singulier garçon, se dit le duc : fier, bourru et pointilleux. Il faut que je le manie avec prudence.

Le duc entra dans une salle spacieuse et fut conduit, par le grand escalier, dans un superbe salon qu'il voulut bien se donner la peine d'admirer.

Il exprima ensuite le désir de visiter les galeries de tableaux que possédait la Tour-Blanche, et dont il avait entendu faire l'éloge. Le baron s'empressa de l'y conduire. Il passa de là dans une antique chapelle et parcourut ensuite les divers appartements auxquels se rattachait le souvenir d'un fait historique ou d'une tragédie domestique.

Le duc commençait à être singulièrement fatigué, mais il conserva son air calme et déclara qu'il était enchanté, ravi. Ce fut avec plaisir qu'il s'entendit inviter à partager une collation qu'on avait préparée exprès pour lui, parcequ'il était maintenant édifié sur la valeur du château et de ses dépendances, et qu'il ne lui restait plus qu'à savoir si la jeune fille qui devait lui donner tout cela était telle qu'il pût accepter sa servitude.

Il répondit donc qu'il était prêt à se rendre à la collation, et c'était la vérité, car son appétit avait été aiguisé par une longue course, et son estomac commençait à se montrer exigeant.

Le baron le conduisit dans un bel appartement où le repas était servi et où il trouva deux jeunes personnes et un jeune garçon qui attendaient, debout, le moment de lui être présentés.

L'une des jeunes personnes n'était qu'une enfant ; l'autre lui fit ouvrir de grands yeux.

Il fut convaincu, en une seconde, qu'il n'avait jamais rien vu de plus charmant ni de plus gracieux.

Cette jeune fille avait une figure adorable, un air vraiment aristocratique, et des yeux !

Digitized by Google

Ce furent surtout les yeux qui le frappèrent, et il se dit aussitôt qu'il pouvait considérer comme réglée la difficulté qu'il avait craint de rencontrer, et que, certainement, ses possessions ne tarderaient pas à s'égrandir de celles de la Tour-Blanche.

Ses regards se portèrent ensuite sur le jeune garçon.

Ce ne fut pas sans quelque surprise qu'il vit le baron lui présenter d'abord la plus petite des jeunes filles, une enfant délicate, à la figure pâle, disant :

—Ma fille Béatrice, monsieur le duc.

Et, avec une tendresse visible, il dit à l'enfant :

—Béatrice, mon amie, ce monsieur est le duc de Flamanville.

Béatrice leva sur le duc un regard timide et puis baissa la tête.

Le duc sourit, chercha une parole agréable, et, comme elle ne se présenta pas, il se contenta de saluer gracieusement.

Puis le baron fit approcher Hélène et dit, d'une voix froide et quelque peu précipitée :

—Mademoiselle Hélène, monsieur le duc de Flamanville. Monsieur le duc, mademoiselle Hélène.

Il aurait pu ajouter de la Roseraie, mais il ne le fit pas. On aurait pu se demander pourquoi il avait éprouvé tant d'émotion en la présentant au duc, car il était resté parfaitement calme quand il s'était agi de sa fille ; mais cela était un fait, et sa parole avait même été presque inintelligible.

Le duc de son côté n'avait pas l'oreille très-fine, et, n'ayant qu'une idée dans l'esprit, il n'avait non plus qu'un son dans l'oreille : c'était celui de Romilly.

Il crut que le baron lui avait présentée Hélène comme étant mademoiselle de Romilly, et il n'avait pas le moindre soupçon qu'il en fût autrement. Il la regarda donc comme étant la sœur aînée, et ayant droit, conséquemment, à sa part des propriétés de la Tour-Blanche. Aussi la salua-t-il avec la plus grande considération.

Il tendit la main à Raoul quand on le lui présenta, mais il n'eut d'yeux que pour Hélène.

Si jamais il lui arriva de chercher à se rendre aimable, ce fut dans cette circonstance, et, nous devons le dire, l'orpheline fut plus spécialement l'objet de ses intentions.

Elle, de son côté, manœuvra avec la plus grande habilité et acquit la certitude que ses efforts n'étaient pas perdus.

Le duc était jeune, d'un an ou deux plus âgé qu'Ernest Rivolat. Il avait des traits réguliers, mais un teint jaune. Il n'y avait pas beaucoup d'expression dans sa figure ; il n'avait pas l'air excessivement intelligent, mais, en somme, il n'était pas mal pour un duc. Hélène fut plus que satisfaite de son physique. En pensant à lui, elle avait craint qu'il ne fût vieux et laid ; ses espérances, sous ce rapport, étaient donc dépassées.

Digitized by Google

Il est vrai qu'il ne pouvait soutenir la comparaison avec Ernest Rivolat et qu'il n'avait pas une voix aussi agréable que lui ; mais elle réfléchit que ces avantages que possédait Rivolat étaient exceptionnels.

Et puis le duc était riche, et Rivolat ne l'était pas.

Les attentions que le duc prodiguait à Hélène n'échappèrent pas à l'observation du baron. Il en fut étonné ; et, quand il vit combien peu le duc s'occupait de Béatrice et de Raoul, il en fut d'abord blessé, mais une pensée soudaine lui vint à l'esprit et quelque chose comme un sourire passa sur ses lèvres.

Mais s'il avait mieux connu Hélène, il aurait su que tout était sérieux chez elle et que, de sa part, une parole, un acte avaient une signification calculée.

La vérité est qu'elle était résolue à plaire au duc. Il y avait de l'animation sur ses joues et ses yeux, toujours si brillants, avaient un éclat inaccoutumé. L'enjeu était grand, elle le savait, et elle était décidée à jouer la partie de façon à la gagner.

Elle sentait confusément qu'elle aurait à se frayer son chemin peut-être à travers le crime pour atteindre son but : mais la présence du duc et les images de grandeur que cette présence évoquait dans son esprit lui firent fermer les yeux aux représentations de sa conscience.

Nous l'avons dit, elle était résolue à tirer le meilleur profit possible de l'occasion, en faisant une impression favorable sur l'esprit du duc, et, si elle le pouvait, sur son cœur.

Un instant, la pensée lui vint qu'il lui suffirait d'être maîtresse de la Tour-Blanche et de ses dépendances pour devenir duchesse de Flamanville.

Elle frisonna en songeant au prix auquel il lui faudrait acheter cette position, et la sensation qu'elle éprouva fut rendue encore plus aiguë par l'air d'affection avec lequel Béatrice la regardait en ce moment.

Au même instant, elle entendit le duc lui adresser la parole comme étant mademoiselle de Romilly, et elle comprit qu'il croyait qu'elle était la fille aînée du baron. Elle craignit que son oncle ne s'aperçut de l'erreur du duc et elle se hâta de porter la conversation sur un autre sujet.

Plus d'une heure se passa ainsi, agréablement pour le duc et pour Hélène, désagréablement pour le baron, si l'on en juge par l'expression de ses traits.

Enfin le duc se leva pour partir. Il remercia avec trop de profusion, peut-être, le baron pour l'hospitalité qu'il lui avait donnée, fut quelque peu embarrassé en prenant congé d'Hélène et se montra trop gracieux envers Béatrice et Raoul pour que M. de Romilly eût lieu d'être content.

Le baron monta à cheval et accompagna le duc jusqu'au bout du parc.

En voyant son oncle partir avec le duc, Hélène fut vivement contrariée, car elle se dit que, dans le cours de la conversation, il ne manquerait pas de lui expliquer l'erreur qu'il avait faite en croyant qu'elle était sa fille

Digitized by Google

aînée et d'ajouter qu'elle n'était qu'une orpheline qu'il avait recueillie par charité et qui n'avait aucun droit à son héritage.

Elle arpenta sa chambre, en proie à la plus grande agitation. Les pensées les plus sombres lui traversèrent le cerveau, et elle s'habitua à contempler des possibilités dont l'idée seule l'avait d'abord fait frémir.

Peut-être le spectre qui s'était présenté à son imagination se serait-il évanoui sans laisser d'autre trace de son passage, sans l'entrevue qu'elle avait eue avec Ernest Rivolat. Mais là, dans leur conversation, ce spectre avait pris une forme, et ses idées étaient donc réalisables, puisque Rivolat avait promis de lui envoyer le docteur Vargat.

Elle ne connaissait pas cet homme, mais elle savait qu'il avait une main sûre et une volonté plus ferme encore.

Et puis ne s'était-elle pas trouvée en contact avec le duc de Flamanville, dont elle s'était promis de devenir la femme.

Quelles que fussent les barrières qui la séparaient de l'accomplissement de ses désirs, elle avait juré, après la visite du duc,qu'elle les renverserait.

Ce fut avec impatience qu'elle attendit le retour du baron. Sans s'inquiéter de ce que devenaient Béatrice et Raoul, elle s'assit à la fenêtre pour apercevoir le duc et M. de Romilly qui descendaient la longue avenue du parc. Plus d'une fois, elle vit le duc se retourner sur sa selle, et elle se demanda s'il était mû par le désir de l'apercevoir encore.

Elle sentait qu'elle était dans ses pensées, bien que la Tour-Blanche y occupât la première place.

Elle resta là jusqu'à ce qu'elle aperçut le baron revenir. Elle remarqua alors qu'il avait le menton appuyé sur la poitrine et qu'il était évidemment plongé dans de profondes réflexions.

Elle descendit dans la salle en bas, par oú il devait nécessairement passer pour gagner son appartement, et attendit.

Aussitôt qu'il apparut, elle alla à lui, et, de sa voix la plus douce et avec un sourire le plus caressant, elle dit :

—Quel charmant épisode, cher oncle, dans la routine de notre existence ! Deux heures entières avec un vrai duc en chair et en os, et qui, pardessus le marché, est agréable et fort aimable. N'allez donc pas vous retirer tout de suite dans votre cabinet, mon oncle, comme un vieux moine des temps jadis ; restez avec moi, que nous causions un peu de cette visite si inattendue et de si grandes conséquences.

Des conséquences, elle devait en avoir, en effet.

Le baron la regarda sévèrement d'abord, et puis, avec un peu de tristesse :

—Hélène, dit-il froidement, si l'idée que je me suis faite, est erronée, il faut me pardonner ; mais si, comme je le soupçonne, j'ai raisons, vous me remercierez de l'avertissement que je vais vous donner. Le duc parait avoir fait rapidement impression sur votre..votre esprit de jeune fille.

Digitized by Google

—Je le regarde comme un homme de bon sens, de bonne mine et aimable, voilà tout, mon oncle, repliqua-t-elle d'un ton tellement affecté, que le baron en eut un grincement de dents.

—Vous avez fait de votre mieux, Hélène, dit-il en fronçant les sourcils, du moins, j'ai cru le remarquer, pour attirer sur vous l'attention du duc.

—Et pourquoi ne l'aurais-je pas fait ? demanda-t-elle en jouant la surprise.

—Ce n'était que de la coquetterie, répondit-il avec animation, une chose que je méprise chez une femme, un artifice qui la dégrade et qui l'abaisse toujours dans mon estime.

—Oh ! cher oncle, dit-elle en tournant la tête d'un air offensé, vous êtes cruel, injuste et méchant.

—Du tout, répliqua-t-il précipitamment, et je ne désire être rien de tout cela. Peut-être votre intention n'était-elle pas de descendre à de pareils moyens ; mais, répondez-moi, pourquoi vous êtes-vous donné tant de mal pour plaire à ce fou égoïste et stupide ?

—Elle demeura silencieuse en détournant la tête.

—Je vais répondre pour vous, reprit le baron sur le même ton. Vous vous êtes imaginé, pauvre et innocente enfant, que vos qualités physiques et morales pourraient le fasciner au point qu'il vous offrirait sa main et son titre ?

Elle se tourna vivement vers lui et dit, avec une amertune qui le surprit étrangement.

—Vous m'avez conseillé, monsieur de Romilly, de choisir un homme raisonnable et convenable pour mon mari ; je désire obéir à vos instructions, comme je l'ai toujours fait quand vous m'avez fait l'honneur de me donner des ordres. Dites-moi, monsieur, est-ce que le duc de Flamanville ne remplit pas les conditions nécessaires pour faire une " personne estimable et convenable ?"

Le baron resta un moment sans répondre. Il examina ses traits avec attention, mais il ne put voir au delà de leur expression. Il comprit, toutefois, que le jour où il lui avait exposé ses vues, il avait fortement blessé son orgueil ; mais la façon dont elle venait de lui répondre lui ôta toute envie de guérir sa blessure.

Son front s'assombrit, et ce fut avec des yeux animés qu'il lui dit :

—Le duc de Flamanville est esclave de ses intérêts égoïstes. Il ne se serait jamais incliné devant vos charmes s'il n'avait cru qu'en vous élevant jusqu'à lui il aurait la Tour-Blanche. Or, sachez, jeune tête folle, qu'il n'aura jamais ce château, et que, sans ce château, il ne vous épousera pas. Oubliez-le donc et cherchez à établir vos quartiers dans une latitude moins élevée. Ce sera plus sûr pour vous, si vous tenez à votre bonne réputation et plus en rapport avec votre humble situation. Le duc est dans l'erreur quant à votre nom et à la position que vous occupez dans

Digitized by Google

ma famille. Je ne serai pas long à le désabuser. Alors il ne pensera plus à vous. Ainsi donc je vous conseille de revenir à des idées plus saines.

Il fit un geste de la main comme pour l'empêcher de répondre, sortit et se dirigea vers son cabinet de travail.

Hélène resta immobile, luttant contre la fureur qui la dévorait. Pas un son ne s'échappa de ses lèvres et elle était pâle comme la mort. Ses yeux paraissaient sortis de leur orbite ; les veines de ses tempes étaient gonflées ; elle avait les mains crispées et elle semblait être menacé d'étouffer.

Enfin, ses regards suivirent la direction qu'il avait prise et elle murmura, entre ses dents serrées :

—Malédiction ! La Tour-Blanche sera à moi, dussé-je, pour l'avoir, me plonger dans le crime jusqu'au cou ; oui, et, je serai duchesse de Flamanville.

A ce moment, Béatrice, d'un bond de gazelle, sauta dans la chambre. Elle jeta un cri de joie et courut vers Hélène en criant :

—Chère, chère petite cousine, je viens de rencontrer papa et il m'a dit que nous allions faire une longue promenade dans le parc.

Elle placa ses bras affectueusement autour du cou d'Hélène ; mais celle-ci, avec une acclamation de colère et une figure de démon, repoussa la pauvre enfant avec une telle violence qu'elle chancela et tomba par terre.

Alors, laissant échapper un cri rauque, Hélène s'enfuit de l'appartement, courut dans sa chambre à coucher, et, quand elle eut fermé la porte, elle se jeta sur le parquet, s'abandonna à un paroxysme de fureur et s'évanouit.

Quand elle reprit connaissance, le soleil était prêt à se coucher. Elle regarda autour d'elle avec une sorte d'égarement ; puis elle se leva et posa ses mains sur ses tempes, comme pour se rappeler ce qui s'était passé.

Ses longs cheveux s'étaient dénoués ; elle se dirigea vers sa toilette pour les remettre en ordre.

Là, sur cette toilette, elle vit un billet qui était adressé à elle par les initiales seulement.

Elle le saisit, l'ouvrit, et, avec un tremblement dans tout le corps, elle lut les mots suivants, tracés au crayon :

" *A dix heures, ce soir, le premier bouquet de hêtres, près du grand sentier, dans le bois.*

" VERGAT."

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LE PAPE EST LE DOCTEUR INFAILLIBLE DE L'EGLISE.

Les catholiques de tous les temps et de toutes les opinions ont cru que le Pape avait été établi par Notre-Seigneur Jésus-Christ, docteur et maître de la doctrine catholique, juge suprême de toutes les controverses qui regardent la foi et les mœurs. Il y a eu en France, dans quelques esprits, pendant deux siècles seulement, une école qui, tout en reconnaissent dans le Pape ce droit de terminer toutes les décisions par un jugement suprême, pensait que le jugement rendu par le chef de l'Eglise pouvait être réformé par l'Eglise universelle, soit réunie, soit dispersée.

Cette question a été terminée par le saint Concile du Vatican et, depuis, tous les catholiques doivent croire à l'infaillibilité du Pape lorsqu'il prononce une sentence dans les choses de la foi et des mœurs, comme ils étaient autrefois obligés d'obéir à ses décisions sous peine de ne plus appartenir à l'Eglise.

Saint Pierre parlait lui-même de cette obligation dans les Actes des Apôtres, quand, parlant du ministère que Jésus-Christ lui a confié, il prononce ces belles paroles qui n'ont pas été assez méditéees : " Mais frères, vous savez que dans les temps anciens Dieu m'a choisi afin que les gentils entendent par ma bouche, la parole de Dieu, et me croient." (Actes, c. XV, 7.) L'Apôtre ne dit pas seulement qu'il a été choisi pour annoncer la parole de Dieu, mais encore pour qu'on le croie.

La raison que les canonistes et les théologiens donnent de cette belle prérogative, appelée avec raison par les anciens le privilège de saint Pierre, c'est que le Pape a été choisi pour être le centre de l'unité et le point où tous les chrétiens se rencontrent pour ne former plus qu'un bercail et une famille de frères. Or, l'union vient pourtant de la conformité de la foi et de la doctrine. Les chrétiens seront unis entre eux s'ils pensent de la même manière, s'ils croient les mêmes vérités, s'ils récitent le même symbole. Il faut donc qu'au moment où une controverse commence, où une dispute s'élève entre les chrétiens, sur les mœurs et sur la foi, il y ait un juge suprême qui prononce une sentence définitive et dise ce qu'il faut croire et rejeter. Ce juge suprême et infaillible est notre Saint-Père le Pape, les conciles œcuméniques ne pouvant se réunir qu'à des intervalles très-éloignés et au milieu de difficultés souvent insurmontables. S'il n'y avait pas dans l'Eglise une autorité souveraine qui terminât les questions de foi, il n'y aurait pas d'unité parmi les chrétiens et l'Eglise aurait cessé d'exister.

Digitized by Google

On dira peut-être que la sentence du Pape pourrait obliger les chrétiens et lier les consciences seulement en attendant la décision d'un Concile œcuménique, cela est impossible. Le jugement porté par le Chef de l'Eglise n'est pas seulement une affaire de discipline extérieure, mais encore une question de conscience. Le Pape, du haut de sa chaire, proclamant une vérité comme dogme de foi ou condamnant une erreur, lie la conscience des chrétiens et les oblige au for intérieur à recevoir la doctrine qu'il enseigne et à réprouver non-seulement du bout des lèvres, mais encore du fond du cœur, les erreurs qu'il condamne et flétrit. S'il était possible qu'il se trompât et que sa sentence fût réformée par un autre jugement que rendrait un jour l'Eglise dispersée ou assemblée au Concile, il s'ensuivrait que dans l'Eglise on serait obligé, à un moment donné, de croire ce qui est faux et de repousser comme une erreur une vérité que Notre Seigneur lui-même aurait enseignée. L'Eglise ne serait plus la colonne de la vérité, ce ne serait pas à elle que Jésus-Christ aurait confié le dépôt de la doctrine ; il n'y aurait plus d'Eglise. Voilà pourquoi, à la tête des évêques, il y a un Chef suprême qui a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ le pouvoir d'instruire, d'enseigner, de définir les vérités de foi, de nous montrer ce que nous devons croire, ce que nous devons condamner.

Quand les Papes Zozime, Innocent 1er, Urbain VIII, Clément XI définissent seuls et sans le concours de l'Eglise assemblée ou dispersée la grande question de la grâce ; quand Pie IX déclare l'auguste Vierge, Mère de Notre-Seigneur, immaculée au premier instant de son existence, l'Eglise reçoit avec soumission leurs sentences et croit les vérités qu'ils proposent à notre foi.

Quand saint Pie V, Alexandre VII, Innocent VII et Pie VI condamnent une foule de propositions contraires à la foi et à la morale, personne ne réclame contre leur autorité et la sentence qu'ils ont rendue est définitive.

Quand de nos jours encore, les Papes désignent aux chrétiens, par le moyen de la sacrée Congrégation de l'index, les livres qu'ils doivent se garder de lire, les condamnations qu'ils ont portées tiennent. On n'appelle pas de leur sentence à un autre tribunal, et ce qu'ils ont lié sur la terre est lié dans le ciel.

Digitized by Google

LES COLONIES DE L'EMPIRE BRITANNIQUE, Australasie.

LE SELF-GOVERNMENT DANS LES POSSESSIONS COLONIALES ANGLAISES.

(Suite.)

Le groupe de colonies que les Anglais ont créé depuis quatre-vingts ans dans les mers du sud est désigné par eux sous le nom d'Australasie, expression géographique nouvelle et peu connue. Cela comprend les six états de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, en tout plus de 2 millions d'habitants d'origine européenne dans une région du globe où il n'y avait que des sauvages au siècle dernier. La transportation des criminels, dont les Australiens voudraient effacer aujourd'hui les moindres traces, fut, quoi qu'ils en disent, l'élément essentiel de la colonisation pendant les trente ou quarante premières années. La découverte de l'or, qui survint à l'époque où la transportation disparaissait, attira de nombreux immigrants, mais ce ne fut pas la richesse des minerais aurifères qui les retint et qui doubla la population en peu d'années, ce fut une sage distribution des terres vacantes entre les nouveaux arrivés. On a vu plus haut que l'île du Prince-Edouard souffre encore des mesures agraires qui furent prises lors de la première occupation européenne ; on verra plus tard que des obstacles de ce genre s'opposent à la prospérité des Indes occidentales. En Australie, après quelques hésitations passagères, la question finit par être résolue en conformité de certains principes très-sages que sir Ch. Adderley développe avec une netteté parfaite dans son ouvrage sur la politique coloniale.

Au début d'une colonie, la terre n'a pas de maître ; elle appartient à la couronne, qui peut en donner ou en vendre suivant qu'il lui paraît préférable. Le système des concessions gratuites fut vite abandonné ; il favorisait les spéculateurs, qui, se faisaient délivrer plus de terrains qu'ils en pouvaient cultiver ; d'ailleurs il transformait chaque immigrant en petit cultivateur, ce qui laissait subsister la pénurie de main-d'œuvre, il privait enfin le pays d'une recette importante. Lord Grey, qui était ministre des colonies lorsque la question fut débattue, fit décider que les terres vacantes seraient vendues à un prix modéré, afin d'attirer les étrangers, et que le produit de la vente serait appliqué aux besoins locaux, une moitié étant toujours consacrée aux dépenses de l'émigration. Lord Grey disait avec assez de raison, que les terres vacantes sont une partie du domaine de la couronne, mais que la couronne n'en peur disposer qu'au profit de la colonie. Personne au surplus n'admettait que l'on en pût tirer un revenu, si ce n'est pour payer le voyage des émigrants, pour subvenir aux dépenses d'exploration, d'arpentage et de travaux publics dans les régions nouvellement peuplées. Seulement il arriva que bientôt les provinces

Digitized by Google

australiennes voulurent disposer elles-mêmes des recettes que produisait, cette branche du revenu public ; elles prétendaient que la métropole n'avait pas qualité pour choisir les immigrants qu'il leur convenait d'attirer chez elles, et que par exemple employer l'argent de la vente des terres à payer le voyage d'outre-mer aux plus pauvres gens des paroisses d'Angleterre serait plus nuisible qu'utile. Les gouvernements locaux obtinrent à force de réclamer, que la métropole leur laissât la libre disposition de cette source de revenus.

C'est que ces gouvernements avaient obtenu à la longue tous les priviléges de la plus complète indépendance. La Nouvelle-Galles du Sud, qui fut peuplée la première, n'eut longtemps qu'une administration hybride, moitié autocratique, moitié représentative, avec un conseil législatif dont le gouverneur-général nommait une partie des membres. En 1850, lord Grey fit voter par le parlement de la Grande-Bretagne une loi qui accordait aux provinces de l'Australie, sauf à l'Australie occidentale, qui n'était pas encore en mesure de subvenir à toutes ses dépenses, le droit de modifier elles-mêmes leur constitution quand elles le jugeraient convenable.

Si l'on songe qu'à cette époque le Canada était encore tenu en tutelle, et qu'aucune des possessions anglaises n'était doté d'un gouvernement libre, on comprendra que la question de savoir quelle organisation politique leur convenait le mieux était assez embarrassante. Fidèle aux traditions de la mère-patrie, lord Grey recommandait aux Anglais de l'Océanie de se donner deux chambres, l'une à la nomination de la couronne, l'autre élue par des censitaires. Ce fut en effet le type admis dans tous les établissements de la Mer du Sud, sauf les variations qu'imposait l'esprit local. Ainsi dans la Nouvelle-Galles du Sud, province agricole et pastorale où de grands propriétaires conservent l'influence, la chambre supérieure est nommée par le gouverneur-général, et renouvelée tous les cinq ans en même temps que l'assemblée élective ; on n'est électeur qu'à la condition de payer une taxe. Dans la province de Victoria, où le travail des mines donne la prépondérance à l'élément démocratique, les deux chambres, issues du suffrage universel, n'ont qu'une durée de trois ans. L'Australie du sud, pays agricole, n'accorde la franchise électorale qu'après trois ans de résidence. Un détail curieux de ces diverses constitutions est d'y voir adopter partout le scrutin secret, que l'Angleterre n'a pas encore accepté chez elle. Dans chaque état, le pouvoir exécutif appartient à des ministres, au nombre de six à dix responsables devant les chambres, sous la conduite du gouverneur-général, qui est la seule émanation de l'autorité impériale. Il ne paraît pas que le droit de *veto* réservé à la reine et en dernier ressort au parlement britannique soit fréquemment exercé.

En même temps qu'elles recouvraient le droit de se gouverner, de régler leur budget et de disposer à leur gré des terres vacantes, ces colonies s'engagèrent à ne plus rien coûter à la métropole, et même à se défendre

Digitized by Google

elles-mêmes contre les ennemis intérieurs ou extérieurs. Si elles voulaient une garnison britannique, cela leur était permis, pourvu qu'elles en payassent les frais, fixés une fois pour toute à 40 liv. sterl. par an et par fantassin, et à 70 liv. sterl. par artilleur. Elles n'abusèrent pas de cette permission, qui leur coûtait trop cher ; la province de la Terre-de-la-Reine conservait en 1869 une compagnie d'infanterie, et celle de Victoria en avait cinq, que depuis elle a congédiées. Ce n'est pas à dire néanmoins que l'Australie soit dépourvue de forces armées. Elle a d'abord une gendarmerie bien organisée et bien payée, puis quelques pelotons d'artilleurs volontaires recrutés avec le plus grand soin, enfin de nombreux bataillons de miliciens que l'on exerce aux manœuvres par escouades à de fréquents intervalles, et que l'on réunit en corps, dans chaque province, une fois par an pendant huit jours. Les moyens employés pour remplir les cadres n'ont guère d'anolagie avec les lois de recrutement de la vieille Europe. Après deux ans d'immatriculation, un volontaire apte au service est exempt du jury ; après cinq ans, il reçoit une concession gratuite de 50 arpens. Cette organisation, qui est presque complète dans la province de Victoria et dans la Nouvelle-Galles du Sud, laisse encore il est vrai, quelques chose à désirer dans les états voisins, qui sont moins prospères. En somme l'Australie possède quelques milliers de soldats présents sous les drapeaux ; elle a des cadres pour 40,000 volontaires, qui se lèveraient avec empressement devant le danger d'une invassion. Melbourne et Sydney, qui sont les points les plus vulnérables, ont été fortifiés avec soin. Que l'on songe aux prodigieux armements qu'exigerait de la part d'une puissance européenne l'expédition aux antipodes d'une force suffisante pour triompher en de telles conditions ! L'Australie se croit donc à l'abri de l'invasion dans le cas où la Grande-Bretagne serait en guerre contre une grande puissance maritime. Seulement il est admis jusqu'à présent que la protection de la marine commerciale en pleine mer est l'un des attributs du gouvernement impérial ; lui seul doit avoir des flottes de guerre et des armées navales. Victoria, dont le budget est toujours riche, s'est donné une école de matelots et entretient un navire cuirassé ; mais ce n'est qu'un des accessoires de la défense du port Philipp : ce serait, en cas d'hostilités, une médiocre ressource contre les poursuites des corsaires ennemis.

Les natifs qui rencontrèrent les pionniers de l'Australie étaient des sauvages étrangers à toute notion de la vie civilisée ; faibles, ignorants, craintifs ils s'enfuyaient loin des habitants ou s'apprivoisaient en peu de temps. Ils étaient au reste peu nombreux, et là même où, comme dans la Terre-de-la-Reine, ils eurent l'audace de faire la guerre aux Européens, leur résistance fut courte et sans gravité. Dans la Nouvelle-Zélande, la situation respective des Européens et des indigènes était bien différente. Les Maoris, — tel est le nom des barbares habitants de ces îles, — sont des hommes robustes, énergiques, capables de s'assimuler les idées de l'ancien

Digitized by Google

monde. Ils ont appris l'usage des armes à feu, qu'un commerce de contrebande leur livre en aussi grande quantité qu'ils en ont besoin. Ils vivent en commun sous l'autorité de rois indigènes, et ils tiennent à conserver leurs terres autant que les colons désirent les acquérir. Ces peuplades belliqueuses étaient sans cesse en guerre les unes contre les autres avant l'arrivée des Européens, si bien que les Maoris de l'île méridionale avaient été presque complètement anéantis par les rivaux de l'île du nord. Ces derniers se réfugièrent, quand les Anglais étendirent leurs établissements, dans le massif montagneux de Waikato.

Le premier sujet de discorde entre colons et natifs fut l'occupation d'un certain territoire qu'un chef maori avait vendu contre le gré de ses sujets. En présence de ces difficultés, la politique du gouvernement impérial fut dès le principe ferme et conciliante. Les hommes d'état anglais se sentaient en face d'une race vigoureuse qui, loin de se laisser anéantir facilement comme les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord ou les nègres de l'Australie, montrait quelque disposition à se mêler aux Européens. Enrôler les indigènes les plus belliqueux dans l'armée et dans la police, employer les plus robustes aux travaux des routes, placer les hôpitaux, les maîtres d'école, les missionnaires et même les caisses d'épargne à leur portée, faire trancher par des magistrats les litiges auxquels donnait lieu la vente et l'achat des terrains, enfin pensionner généreusement les chefs des tribus amies, telle fut la politique prescrite en 1849 au gouverneur-général de la Nouvelle-Zélande, après qu'une première guerre eut démontré ce que valait la résistance des Maoris. Les forces britanniques cantonnées dans l'île du nord étaient maintenues au chiffre de 2,500 hommes. En même temps on eut recours à l'utopie bien connue de la colonisation militaire. Cinq cents vieux soldats reçurent des concessions gratuites dans les territoires contestés à la condition de cultiver et de se battre tour à tour suivant que besoin serait. Disons bien vite que cet essai ne fut pas plus heureux aux antipodes qu'il ne l'a été en Algérie. Ces soldats laboureurs disparurent au bout de quelques années sans presque laisser de trace et sans avoir rendu aucun service ni rien cultivé.

Quand le moment vint d'accorder un gouvernement représentatif à la Nouvelle-Zélande, de même qu'aux autres provinces australiennes, on pensa qu'il était imprudent d'abandonner au parlement local la direction des affaires indigènes, puisque les frais de la guerre, en cas de mésintelligence, retomberaient sur le budget de la métropole. Cependant les tentatives de fusion des deux races qui avaient si misérablement échoué jusqu'alors ne pouvaient être un obstacle perpétuel à l'affranchissement des colons. Un acte royal de 1854 créait un conseil à vie de dix membres, une assemblée législative élue pour cinq ans, et divisait la Nouvelle-Zélande en six provinces pourvues chacune d'une assemblée délibérante. Le pouvoir exécutif appartenait à des ministres responsables : le parlement

Digitized by Google

possédait le droit de réformer sa propre constitution et de légiférer en toutes matières, sauf pour ce qui concernait les Maoris, dont le gouverneur-général s'occupait seul conformément aux instructions qu'il recevait de Londres. Cette réserve, dont on chercherait en vain l'équivalent dans les autres constitutions coloniales, prétendait se justifier par la subvention importante qu'accordait à la Nouvelle-Zélande le trésor impérial. L'entretien des troupes et l'amélioration des indigènes coûtaient 1 million de livres sterling par an à la Grande-Bretagne.

Néanmoins les difficultés s'aggravèrent au lieu de diminuer. Il fallut élever la garnison de l'île au chiffre de 7,000 hommes. On venait de découvrir des terrains aurifères dans la Nouvelle-Zélande ; la population s'accrut. L'Angleterre se fatiguait de payer si cher pour une colonie dont la prospérité était évidente, de même que le parlement local s'impatientait d'être tenu en tutelle par rapport aux affaires indigènes. En 1863, les Maoris du district de Waikato s'insurgèrent. Soldats réguliers et miliciens furent mis sur pied ; les dépenses de guerre dépassèrent toutes les prévi sions. Le duc de Newcastle, qui était alors ministre des colonies, signifia nettement qu'elles devaient être payées en entier par ceux qui en profitaient. Le parlement voulut confisquer les terres des tribus rebelles ; on le laissa faire en lui notifiant que les troupes anglaises seraient rappelées en Europe, à moins qu'il n'en prit l'entretien à sa charge. Là-dessus survint un compromis : il fut convenu qu'un régiment resterait dans la Nouvelle-Zélande aux frais de l'Angleterre tant que la colonie voterait 50,000 livres sterling par an pour l'amélioration des indigènes ; mais cet arrangement fit naître une nouvelle difficulté. Ce régiment devait-il être sous les ordres du gouverneur-général ou du ministre de la guerre néo-zélandais ? Les colons déclarèrent que, si les troupes anglaises n'obéissaient pas au même chef que les miliciens, il vallait mieux les rappeler en Europe. Le gouvernement inpérial les prit au mot, il évacua la Nouvelle-Zélande jusqu'au dernier soldat. C'était cependant dans une période critique de la guerre. Il ne paraît pas que les colons aient eu lieu de le regretter. C'est qu'aussi ils sont venus bien plus nombreux que les indigènes : ceux-ci ne sont plus guère que 40,000, tandis qu'il y a 80,000 Européens dans l'île du nord seulement et deux fois autaut dans l'ile du sud; encore tous les Maoris ne sont-ils pas hostiles. L'abandon de la Nouvelle-Zélande par l'armée britannique en présence d'insurgés qui, pour être en petit nombre, n'en étaient pas moins dangereux, a été sans contredit l'un des actes les plus audacieux de la nouvelle politique coloniale de l'Angleterre. Il était impossible de dire plus carrément aux habitants de toutes les possessions britanniques qu'ils ne doivent conter que sur eux mêmes. Il est bien vrai que la Nouvelle-Zélande sera plus tranquille maintenant, les colons ayant la certitude que toute guerre contre les natifs se ferait à leurs risques et périls, mais ne peut-on pas craindre qu'en présence d'un danger sérieux ils ne

Digitized by Google

réclament d'une autre nation européenne l'appui que leur refuse la mère-patrie ? Et puis n'y a-t-il pas quelque cruauté à laisser des immigrants maîtres absolus du sort des Maoris dont ils convoitent les terres ? Les hommes d'état britanniques ne s'abandonnent pas à une politique sentimentale. Sir Charles Adderley termine son chapitre sur les affaires de la Nouvelle-Zélande par la maxime des Romains : *coloniæ non tam regendæ sunt quam colendae*, ce que M. Gladstone avait paraphrasé quelques années auparavant dans un de ses discours à propos de la constitution politique de cette même province. Nous ne sommes pas encore arivés dans notre législation à des rapports normaux entre les colonies et la métropole.... Quand nos ancêtres voulaient fonder une colonie, il y a deux cents ans, ils ne se présentaient pas devant le parlement avec un devis, et ne demandaient pas tant pour un gouverneur, tant pour un juge, tant pour un secrétaire, tant pour les employés inférieurs. Ils se réunissaient un certain nombres d'hommes libres avec l'intention de créer dans l'autre hémisphère un état libre. Ils ne comptaient pas sur l'appui artificiel de la mère-patrie, et en conséquence ils avançaient avec une rapidité presque miraculeuse, eu égard à la lenteur des voyages à cette époque.

Possessions anglaises de l'Afrique méridionale.

Passons aux possessions anglaises de l'Afrique méridionale : la province du Cap et celle de Natal. Ce qui les distingue de l'Australie est l'existence au milieu des Européens de nombreuses tribus natives de diverses races. Sur 700,000 habitants, il n'y en a qu'un tiers de race blanche, encore sont ils en partie des descendants des anciens cultivateurs hollandais qui se sont alliés à des indigènes. Le reste se compose de Hottentots et de Cafres assez peu soumis. La culture de la vigne et des céréales et l'élevage des troupeaux font la richesse de ces contrées situées sous un climat agréable dont le tempérament européen s'accommode à merveille. La découverte de terrains aurifères et de mines de diamants en a fait un centre d'attraction pour tous les aventuriers que tentent les gains aléatoires. Le régime politique des deux états n'est pas encore le gouvernement représentatif : Natal n'a qu'une assemblée dont quatre membres sur seize sont nommés par le gouverneur ; le Cap a un conseil et une chambre basse, tous deux nommés par des électeurs censitaires ; dans l'une comme dans l'autre les ministres ne sont pas responsables devant les chambres et ne peuvent même en faire partie. Cette organisation transitoire, qu'explique la rivalité entre Européens et natifs, ne durera certainement qu'autant que les colons voudront bien s'y soumettre, car le parlement britannique ne leur a pas refusé le droit d'améliorer leur constitution. Sur la limite des établissements anglais subsistent encore deux républiques précaires créées par les Boërs, d'origine hollandaise. Ceux-ci, que l'alliance avec des femmes indigènes avait ramenés à un état voisin de la barbarie, n'ont pas voulu se soumettre à la loi anglaise, qui abolissait l'esclavage. En 1835, ils émigrèrent avec leurs troupeaux au-delà du fleuve Orange, et un peu plus

Digitized by Google

tard au-delà du Vaal, où ils eurent la prétention de rester indépendants. Le territoire situé sur les bords de l'Orange et du Vaal que ces réfractaires s'attribuaient n'était pas tout à fait désert. Il y existait une puissante tribu, les Bassoutos, et en outre celle des Griquas, métis de blanc et de noir que le voisinage des Européens n'effarouchait pas. Toutefois les Boërs ne vécurent pas en paix. La vie pastorale qu'ils menaient exigeant de vastes superficies, ils empiétaient sans cesse sur les cantons occupés par les indigènes. Une guerre s'ensuivit, le gouvernement du Cap prit parti pour les Griquas contre les Hollandais, et, soit par ambition, soit par désir d'imposer la paix, il finit par déclarer la province de la Rivière-Orange partie intégrante de domaine britannique. Peut-être quelques-uns des Boërs souscrivirent-ils à cette annexion, qui leur garantissait la tranquillité; mais il parait plus probable que la majorité ne s'y voulut pas soumettre. En fait le duc de Newcastle, ministre des colonies en 1853, répugnait à étendre sans nécessité la surface des possessions anglaises ; après s'être assuré que cette nouvelle conquête ne pourrait être maintenue que par la force des armes, il prévint le gouverneur du Cap que la reine renonçait à tout droit de souveraineté sur la province de la Rivière-Orange. Les deux jeunes républiques continuèrent de lutter contre les sauvages voisins peu à peu, ceux-ci reculaient devant des adversaires mieux armés et mieux organisés : on pouvait prévoir déjà qu'ils n'auraient bientôt plus d'autre ressource que d'émigrer en masse vers les régions presque désertes au nord des établissements européens.

Le gouvernement anglais se sentait d'autant moins enclin à s'étendre vers le nord que sa frontière orientale était le théâtre de luttes incessantes contre les Cafres. Les dépenses militaires atteignirent souvent le chiffre de 1 million sterling par an, ce qui devenait une charge exorbitante pour le budget de la métropole. Toutefois il y avait de ce côté un intérêt d'avenir assez évident, car la Cafrerie indépendante s'interposait entre le Cap et Natal. Après bien des années de guerre, les Anglais s'annexèrent la Cafrerie, qui avait encore pour eux l'avantage d'être une province maritime. Ils tenaient tant à être maîtres du littoral que, lorsque le président de la république de Transvaal fit connaître en 1868 l'intention d'occuper les bords de la mer au nord de Natal, le gouverneur-général du Cap appuyé par son gouvernement, déclara s'opposer à cette extention de territoire.. Dans cette Afrique méridionale, où il y a encore place pour tout le monde, il est en vérité fort étrange d'interdire à un peuple d'origine hollandaise l'accès de la mer : les Boërs sont faibles et les Anglais sont puissants ; aussi l'affaire n'eut-elle pas de suite.

On a dit plus haut comment le cabinet britannique avait définitivement laissé la république de la Rivière-Orange à elle-même après avoir tenté un moment de la transformer en province tributaire. Un événement imprévu vint rappeler l'attention de ce côté ; ce fut en 1867 la découverte

Digitized by Google

de diamants dans les territoires situés au confluent du Vaal et de l'Orange, sur le domaine des Griquas, qui imploraient dix ans auparavant la protection des Anglais contre les envahissements des Boërs. Quoique les districts diamantifères soient à 48,000 lieues de la ville du Cap, la population européenne y accourut en foule. En septembre 1870, il y avait là 5,000 Anglais ; en juillet 1871, il y en eut 30,000. Ces nouveau-venus s'y installaient comme chez eux avec l'esprit d'organisation qui leur est propre.

Les premiers arrivés constituèrent, à défaut du gouvernement, une société de défense mutuelle et maintinrent l'ordre avec assez de succès ; puis le gouverneur du Cap y envoya un délégué, que les mineurs reconnurent pour leur chef malgré l'opposition des Boërs. Les Griquas étaint enchantés de se voir ainsi soustraits à la domination des hollandais, leurs anciens ennemis. Ces derniers protestèrent mais en vain. Ils firent mine de repousser les intrus par la force ; on leur fit voir qu'ils n'étaient pas les plus forts. Ils proposèrent de soumettre le litige à l'arbitrage d'un souverain européen ; on leur répondit qu'ils étaient d'anciens sujets de la couronne d'Angleterre, et que la reine ne pouvait admettre d'arbitre étranger entre eux et ses sujets actuels. L'affaire en est là, Nous voyons bien de quel côté est la force ; nous ne voyons pas aussi bien, au milieu d'assertions contradictoires, de quel côté est le bon droit.

On le comprend, dans une période de transition remplie par les guerres des Cafres, par les querelles avec les Boërs et par la découverte des mines de diamants, les états de l'Afrique méridionale n'ont guère eu le temps de songer à leur organisation politique. Il semble admis au Cap aussi bien qu'en Angleterre que l'établissement du régime représentatif n'est plus qu'une question de temps. En attendant l'instant favorable, les habitants s'abstiennent de toucher à leurs institutions actuelles. Leur budget est à peu près en équilibre ; la dette publique est modérée, car elle ne monte pas à deux années de revenu. On parle déjà de créer dans ces contrées une vaste fédération dont les deux républiques de Transvaal et d'Orange seraient partie intégrante. On compte que les Boërs ne refuseront pas d'entrer dans une confédération libre qui leur offrira les débouchés dout ils ont besoin; la tranquilité dont ils ont souvent manqué, parait-t-il, depuis l'époque de leur cession, et l'autonomie provinciale qu'ils ont été chercher au-delà de la Rivière-Orange ; mais qu'en pensent les deux républiques ? Il n'y a peut-être pas d'état au monde qui soit moins connu en Europe ; il n'y en a pas non plus qui soit plus complètement à la discrétion de l'Angleterre.

Trois fédérations autonomes, qui ne se relieraient à la mère-patrie que par la force de l'habitude et des souvenirs affreux, la première dans l'Amérique du Nord, la seconde en Australie, la troisième dans l'Afrique méridionale, tel est l'avenir assez évident des possessions anglaises dont il a été question jusqu'ici. On s'explique que les Anglais veulent y avoir

Digitized by Google

trois groupes analogues aux Etats-Unis, moins l'aigreur qu'une séparation violente a laissée chez ceux-ci. Le pays dont il s'agit dans ce qui va suivre appartient à un autre ordre d'idées ; ce sont les stations navales ou commerciales et les provinces où des hommes de race inférieure se trouvent en majorité.

II.—STATIONS NAVALES OU COMMERCIALES.

Les stations que la Grande-Bretagne entretient sur tous les rivages du globe dans l'intérêt de sa marine militaire ou marchande sont des dépendances plutôt que des provinces de l'empire Britannique. Les droits du *self government* leur sont refusés ou ne leur sont accordés qu'avec plus ou moins de restriction. Les pouvoirs que le gouvernement tient de la couronne ne sont balancés que par des conseils dont quelques membres seulement sont élus par les habitants ; comme de juste, la responsabilité croît avec l'autorité, et la dépense avec la responsabilité. Les bulgets de ces petits établissements ne se maintiennent en équilibre qu'avec les subventions que leur accorde la métropole. Par conséquent, chacun d'eux peut être l'objet d'un compte de profits et pertes dont le résultat, souvent négatif, suggère l'idée que beaucoup de ces postes secondaires devraient être abandonnés.

A quoi servent, par exemple, les stations de la côte occidentale d'Afrique ? La reine d'Angleterre possède là quatre colonies distinctes, réunies sous l'autorité d'un gouverneur-général qui réside à Freetown, capitale de Sierra-Leone ; on y compte 400,000 indigènes ou environ contre 200 ou 300 Européens. Le climat est mortel pour ceux-ci. Les Anglais s'établirent d'abord sur la côte de Guinée, au temps de la reine Elizabeth, pour y faire le commerce de esclaves et de la poudre d'or. Plus tard, convertis aux idées anti-esclavagistes, ils conservèrent leurs stations comme ports de relâche aux escadres qui surveillaient la traite des nègres. A présent, le commerce des esclaves est à peu près éteint ; l'escadre des côtes occidentales d'Afrique se tient au Cap de Bonne-Espérance ; les Anglais n'ont donc plus d'autre raison de se maintenir dans ces parages que le désir de protéger leurs nationaux qui trafiquent avec les indigènes ; mais on s'est aperçu que le commerce est bien plus prospère là où le pavillon britannique ne flotte pas en parmanence ; les trafiquants s'appliquent davantage à éviter les querelles quand ils ne se sentent pas appuyés par une garnison. Les naturels eux-mêmes vivent plus tranquilles lorsque les Européens sont si loin qu'aucun des deux partis en lutte ne peut espérer leur appui.

Au fond Sir Charles Adderley convient que l'ingérence du gouvernement anglais dans les affaires intérieures des peuplades nègres n'a pas été heureuse, et que ses compatriotes n'ont pas un champ d'activité suffisant sous un climat qui leur est pernicieux au plus haut degré. Il aban-

Digitized by Google

donnerait volontiers cette région toute entière aux Français, qui, de son avis, y réussissent mieux. Selon lui, l'intérêt des stations de la côte occidentale d'Afrique se résume en une dépense annuelle de 8,300 livres sterling que paient sans compensation les contribuables de la Grande-Bretagne. La traite disparait, parce qu'elle n'a plus de débouchés. Les nègres sont rebelles à la civilisation anglaise, et probablement aussi ce sont de mauvais consommateurs. Il n'y a qu'un parti à prendre : s'éloigner d'un littoral où l'esprit d'aventure et d'entreprise n'a rien à faire.

Aux Indes occidentales, la situation est plus favorable. Ce fut là que s'établirent les premiers Européens qui traversèrent l'Atlantique ; ce sont des îles fertiles, avec un climat chaud, mais non point insalubre. Ce sont les îles à sucre, et l'on peut comprendre que ce sont des possessions enviables rien que par le désir que les Américains du Nord semblent avoir de les posséder. L'Angleterre s'est attribué les plus gros lots dans les Antilles à la suite de nos désastres maritimes du premier empire. Les nombreuses colonies qui lui appartiennent maintenant dans l'Amérique centrale se groupent en six gouvernements généraux, la Jamaïque et ses annexes, les îles du Vent, dont la principale est Antigua, les îles sous le Vent, les Bahamas, la Trinité, la Guyane britannique, en tout 1,800,000 habitants, dont les sept huitièmes sont des nègres ou des métis. L'histoire politique de la Jamaïque en ces dernières années fera voir quel est l'état social de la plus belle des Antilles; les autres sont en proie aux mêmes difficultés : la lutte entre les blancs et les nègres affranchis.

La Constitution que Charles II avait accordée aux habitants de la Jamaïque au XVIIe siècle comportait un gouvernement libre avec des assemblées délibérantes élues par la population ; mais ce n'était au fond qu'une oligarchie dans laquelle les planteurs avaient toute liberté d'opprimer leurs esclaves, sans compter que le parlement impérial s'attribuait, en vertu d'un prétendu principe supérieur, le droit de taxer et régler le commerce à sa guise. En l'absence des grands propriétaires fonciers, qui séjournaient de préférence en Angleterre, l'autorité locale fut dévolue à des régisseurs et des contre-maîtres dont le joug devint bientôt insupportable. Plus d'une fois les noirs se révoltèrent ; les esclaves marrons réfugiés dans les montagnes tinrent tête aux troupes régulières, et chacune de ces insurrections se terminait par le fouet, le feu et le gibet. L'état moral de la population noire était des plus fâcheux lorsque, après la révolte des marrons en 1798, les philanthropes de la Grande-Bretagne entamèrent avec un redoublement d'énergie leur grande campagne en faveur de l'abolition de l'esclavage. Ils prirent pour auxiliaires à la Jamaïque les missionnaires de la secte des baptistes, en qui les planteurs virent depuis lors des ennemis de l'ordre public, et les nègres des sauveurs. Il y avait alors plus de 300,000 esclaves dans l'île ; eux seuls cultivaient la terre. Aussi, quand fut votée en 1833 la loi d'émancipation, cette colonie reçut-elle 150

Digitized by Google

millions de francs d'indemnité sur les 500 millions que le parlement britannique attribuait aux propriétaires dépossédés. Une récompence de l'affranchissement des nègres fut une loi électorale qui leur permit de s'introduire dans le parlement local. Cette mesure n'eut d'autre effet que de mettre plus en évidence l'hostilité des deux races. Vers cette époque commençaient à se manifester des vœux timides en faveur de l'annexion aux Etats-Unis. Les cultures étaient négligées, le commerce était en décroissance ; les nègres, devenus libres, étaient plus malheureux qu'aux temps de l'esclavage, car ceux qui voulaient vivre de leur travail sans être soumis au joug de leurs anciens maîtres ne pouvaient s'établir que dans les cantons les plus stériles, toutes les terres de bonne qualité ayant été accaparées par les planteurs. Il semblait aux nègres qu'une loi agraire dût être le complément de la loi qui leur rendait la liberté. Une nouvelle insurrection était imminente, elle éclata sur un prétexte futile. Au mois d'octobre 1865, à la suite d'une petite contestation en justice de paix, les noirs s'ameutèrent contre les autorités d'une paroisse. Quand la police voulut arrêter les plus turbulents, la foule se rua sur les magistrats, mit le feu aux bâtiments municipaux, et se répandit dans la campagne, où diverses habitations furent incendiées et quelques blancs mis à mort. Il y avait alors environ un millier de soldats à la Jamaïque, disséminés en plusieurs garnisons. Les colons s'épouvantèrent, croyant que l'insurrection devenait générale ; le gouverneur proclama la loi martiale, en vertu de laquelle quantité de rebelles furent fusillés à mesure qu'ils étaient arrêtés. En réalité, les insurgés n'avaient ni les moyens ni peut-être la volonté d'exterminer les planteurs. La paix se rétablit si vite que l'on ne voulait pas croire en Angleterre à la gravité de la révolte, et que l'on fut surtout impressionné par l'implacable sévérité des magistrats qui l'avaient réprimée. A la suite de ces événements, le cabinet britannique révoqua le gouverneur-général, et prescrivit à un comité d'enquête d'examiner l'affaire en tous ses détails ; les conclusions de cette enquête furent que la peine de mort avait été appliquée sans nécessité, que la punition du fouet avait été trop fréquente et en certains cas réellement barbare, enfin que l'incendie d'un millier de maisons était une représaille inutile et cruelle, quoique ces maisons brûlées fussent presque uniquement des huttes de bois et de feuillages.

Une autre conséquence de cette insurrection fut le retrait de la constitution libérale dont les blancs de la Jamaïque avaient joui depuis près de deux siècles. Ils sentirent eux-mêmes que le régime parlementaire ne leur réussissait pas, et se résignèrent à ne plus avoir qu'un conseil consultatif de douze membres, dont six sont des fonctionnaires nommés par la couronne et les six autres seulement sont élus par la population. Ce mouvement rétrograde est-il un indice que la liberté politique ne convient pas aux Antilles ? Il faut se garder d'une conclusion anticipée avant d'avoir

Digitized by Google

examiné les faits. Est-ce bien une colonie que cette île de la Jamaïque, où quelques blancs avec leurs préjugés et leur orgueil sont en face de nègres trente fois plus nombreux, ignorants, superstitieux et pourvus cependant des mêmes droits politiques ? Supposer que deux peuples dont les mœurs et les aptitudes sont si opposées vivront en bonne intelligence est contraire à l'expérience de tous les temps. Même l'élément mulâtre, qui devrait être un lien entre eux, sert plutôt à les diviser. Aussi haï par le nègre que méprisé par le blanc, le mulâtre, mécontent de sa situation sociale, se mêle volontiers à une insurrection dont il espère être le chef et le moteur.

La province de Honduras située sur le continent américain sous la même latitude que la Jamaïque est comprise dans le même gouvernement-général. Le Honduras, couvert de belles forêts d'acajou, ne fut d'abord qu'une exploitation forestière ; puis les bûcherons s'aperçurent que le sol est fertile et produit à peu de frais le coton, la canne à sucre et le tabac. Ce pays est en voie de devenir une colonie agricole. Les Européens se plaignent que la main-d'œuvre fait défaut, bon signe dans un établissement qui comptait déjà 25,000 habitants en 1861, date du dernier recensement ; mais le sentiment de la vie politique est encore endormi chez eux. Une assemblée législative de neuf membres, dont cinq sont membres de l'administration, un budget annuel qui ne s'élève pas à plus de 40 francs par tête, une garnison anglaise de quelques centaines d'hommes, dont la métropole fait les frais, la vente des terres réservées à la couronne, voilà les conditions d'existence de cette province à laquelle il ne manque plus qu'un grand nombre de citoyens pour devenir aussi prospère que le cap de Bonne-Espérance ou l'Australie.

Les autres possessions anglaises dans les Indes occidentales sont, de même que la Jamaïque, le fruit de l'ancienne politique coloniale, qui croyait s'enrichir en s'attribuant, après chaque guerre heureuse, les colonies appartenant aux vaincus. La tendance actuelle du cabinet britannique est de les réunir en quelques groupes plus importants, de facon à donner plus de consistance à leurs gouvernements, à supprimer les petits emplois trop nombreux et trop peu lucratifs, à rendre plus de dignité aux fonctions publiques et à la magistrature ; mais en même temps il reconnaît que les éléments du régime parlementaire y font défaut, et il donne au gouverneur, comme à la Jamaïque, des pouvoirs presque absolus. Il est douteux que les Antilles britanniques redeviennent réellement prospères tant que leur population sera surtout composée de nègres et de mulâtres. Les planteurs s'efforcent d'y attirer les coulies de l'Hindoustan, de la Chine et de Ceylan. Quoique bon travailleurs sans contredit, ces hommes sont presque aussi incapables que les noirs d'entrer dans les voies de la civilisation. Ces dépendances resteront donc longtemps encore sans grande valeur politique. Peut-être le gouvernement anglais s'en débarrasserait-il, sauf quel-

Digitized by Google

ques-unes où se trouvent des ports de relâche importants, Saint-Vincent, la la Trinité, la Nouvelle-Providence dans l'archipel des Bahamas, s'il ne voyait les Etats-Unis avides de s'en emparer. En attendant, on diminue autant que possible les garnisons. Les petits détachements disséminés dans les Indes occidentales sont décimés par le climat; en cas de guerre, ils seraient incapables d'une longue résistance. On s'efforce donc d'organiser en chaque île une gendarmerie locale suffisante pour le maintien de l'ordre et de ne laisser à la charge du budget métropolitain que l'entretien de l'escadre qui veille sur mer à la sécurité du pavillon anglais.

Des côtes de l'Amérique centrale, passons à l'Océan indien. La plus importante des dépendances que le ministère des colonies possède de ce côté est Ceylan, avec 2 millions d'habitans natifs, en face de 3,000 à 4,000 Européens. Ceylan est moins une colonie qu'un royaume indigène, à l'instar de ceux qui prospèrent dans l'Indoustan sous la protection britannique. Aussi ne peut-il y être question d'institutions parlementaires, car quel moyen d'accorder la franchise électorale à des Cingalais, étrangers à toute action de la vie européenne ? Le gouverneur-général y cumule tous les pouvoirs ; il a bien près de lui une assemblée législative, mais sur quinze membres qui la composent, cinq sont les principaux fonctionnaires de l'île et les dix autres sont nommés par la couronne. Ajoutons qu'il n'existe de conseils municipaux que dans les principales villes, à Colombo, à Kandy et à Galles. Quand les résidants anglais voulurent obtenir un régime plus libéral, on leur répondit qu'ils ne constitueraient, vu leur petit nombre, qu'une oligarchie très-restreinte, qui ne représenterait nullement la majeure partie de la population. Cependant le budget annuel de Ceylan est d'à peu près 1 million de livres sterling, dont 400,000 livres sont réparties par le gouverneur, sans contrôle d'aucune sorte, entre les services militaires et civils. Il faut convenir que l'île est devenue prospère sous ce régime absolu : l'agriculture, le commerce, l'état social des indigènes, s'y sont améliorés d'année en année. On y a construit des ponts, tracé des routes et des chemins de fer, creusé des canaux d'irrigation qui favorisent la culture du riz. Les écoles se multiplient ; le pays est tranquille. La Grande-Bretagne entretenait jadis dans l'île un état militaire important dont la métropole faisait presque tous les frais. La garnison actuelle est payée par le budget colonial à raison de 2,850 francs, par artilleur, 2,500 francs par fantassin européen et 1,600 francs par soldat indigène. Ceylan couvre aujourd'hui toutes les dépenses de son administration et de son armée ; c'est un établissement qui ne coûte rien à la mère-patrie.

Maurice, cette Isle-de-France que les Anglais lui enlevèrent en 1810 et qui est restée française dans sa population et dans ses mœurs, se trouve presque exactement dans les mêmes conditions politiques et financières. Sur 320,000 habitants, 80,000 sont Européens, 206,000 sont des coulies venus de l'Inde avec un engagement temporaire pour travailler aux plan-

Digitized by Google

tations de canne à sucre, et qui s'en retournent la plupart dans leur pays natal à l'expiration de leur engagement ; le reste se compose de Chinois, d'Arabes et de Lascars. Il y aurait là sans aucun doute les éléments d'un gouvernement libre ; l'organisation municipale même y est encore en enfance. Tous les pouvoirs y appartiennent au gouverneur-général, à côté duquel siége l'assemblée législative, composée de huit fonctionnaires et de onze membres choisis parmi les propriétaires et les négociants notables. Il n'est pas sans intérêt de savoir que le code civil est encore en vigueur sur cette terre lointaine. Ce n'est pas au reste un pays bien prospère : le seul produit est le sucre ; la seule nourriture des Hindous, qui forment la majeure partie de la population, est le riz, qu'il faut faire venir du dehors. Presque tout le commerce d'exportation et d'importation roule sur ces deux articles, et, quand il y a disette de l'un ou de l'autre, la misère est grande.

Nous avons passé en revue toutes les colonies de la Grande-Bretagne ; elle possède en outre quelques stations maritimes qu'il convient d'examiner. Entre les colonies et les stations, il y a une différence facile à saisir ; les premières n'ont de valeur qu'autant qu'elles ajoutent à la grandeur de la mère-patrie tout en lui coûtant peu de chose. Les secondes au contraire peuvent coûter beaucoup, ne rapporter guère et cependant être d'une importance capitale comme ports de relâche pour la marine commerciale ou comme bâse d'opérations en temps de guerre. Il est rare toutefois qu'une station ne devienne pas une colonie prospère, à moins que ce ne soit un îlot au milieu de l'océan. Dans les mers de l'extrême Orient, l'Angleterre entretient trois stations maritimes, Singapour avec ses annexes de Penang et de Malacca, Labuan sur la côte de Bornéo et Hongkong à l'entrée de la rivière de Canton. Singapour est, par sa position à la pointe de l'Asie méridionale, l'un des ports les mieux situés du globe ; aussi a-t-il acquis une activité extraordinaire depuis que la Chine et le Japon sont ouverts aux Européens. Ce fut longtemps, on ne sait trop pourquoi, une dépendance de l'Inde anglaise, car l'empire de l'Inde a ses colonies tout comme les états européens (1). En 1867, Singapour, Penang et Malacca passèrent dans les attributions du ministère des colonies. La garnison n'est payée qu'en partie par le budget local, parce qu'elle a surtout pour mission de tenir en respect les pirates malais et que le devoir de protéger les établissemens coloniaux contre les attaques du dehors appartient au gouvernement impérial. En somme, sir Charles Adderley trouve que ces trois stations coûtent fort cher pour ce qu'elles rapportent,

(1) Aden, qui garde l'entrée de la Mer-Rouge, comme Gibraltar garde celle de la Méditerranée, est une dépendance de l'Inde anglaise. Un excellent port et des sources d'eau douce en font toute la valeur, car le commerce local est de peu d'importance, et la garnison y est décimée par le climat.

Digitized by Google

et que, si Singapour est utile au commerce anglais, Penang et Malacca sont d'une utilité très-constestable. Du moins l'état-major de gouvernement qu'exigent ces dépendances pourrait être réduit à un chiffre plus en rapport avec leur importance réelle.

Cette observation s'applique mieux encore à Labuan, que les Anglais achetèrent en 1846 au sultan de Bornéo, avec le double but de développer le commerce en ces parages peu fréquentés et d'y répandre la civilisation chrétienne. Les négociants de Manchester, de Londres et de Glasgow avaient, dit-on, prié le gouvernement de leur ouvrir un débouché dans la partie de l'île de Bornéo que n'occupent pas les Hollandais. On y découvrit une mine de houille qui, bien exploitée, eût été fort avantageuse à la navigation à vapeur ; mais les gens qui en obtinrent la concession ne surent pas en tirer parti. La station de Labuan répondit alors si mal aux espérances que l'on avait conçues, que le ministère des colonies déclina l'offre de sir James Brooke, qui proposait de léguer à ses compatriotes le petit royaume de Sarawak, dont il avait été le fondateur dans le voisinage. Actuellement Labuan coûte 7,430 livres sterling par an et en rapporte 2,086 ; c'est donc une possession onéreuse. Il n'est pas bien démontré qu'une station intermédiaire entre Singapour et Hong-kong soit utile aux navigateurs. Les indigènes de Bornéo se sont montrés rebelles à la civilisation anglaise. A tous égards, c'est un établissement qui coûte plus qu'il ne vaut et dont l'abandon ne causerait aucun préjudice au commerce britannique.

Hong-kong n'est pas dans le même cas, tant s'en faut. Après le traité de Nankin, qui livra cet îlot à l'Angleterre, on y fit de grosses dépenses afin d'y attirer les navires européens. Ce devait être un port franc, un lieu de relâche, un entrepôt pour le commerce entre la Chine et l'Europe. Ces projets ont réussi au-delà de toutes prévisions, car le mouvement annuel de la navigation y dépasse maintenant 3 millions de tonneaux. C'est aussi, quoique le climat en soit très-malsain, la garnison des troupes de l'armée de terre que la Grande-Bretagne entretient sur le littoral du Céleste-Empire comme une réserve toujours prête à punir les agressions des Chinois. Ceux-ci abondent à Hong-kong : on en compte 150,000 contre 2,000 Anglais ou Américains. Cette nombreuse population permet de lever les impôts suffisans pour payer toutes les dépenses de l'administration civile. Le budget colonial supporte même une bonne partie des dépenses militaires. Au reste Hong-kong, de même que Labuan et Singapour, vit sous l'autorité absolue d'un gouverneur. Un conseil législatif, composé de fonctionnaires et de quelques membres nommés par la couronne, est plutôt fait pour donner des avis que pour exercer un contrôle efficace.

Les stations dont il vient d'être parlé sont des créations modernes qu'explique le prodigieux développement du commerce dans l'extrême Orient.

Digitized by Google

Sainte-Hélène a joué un rôle analogue depuis deux cents ans sur la route maritime de l'Inde et du Cap en Europe. C'était un port de relâche précieux au temps des longues traversées ; ce n'est plus maintenant qu'un poste secondaire. La compagnie des Indes orientales, qui en était concessionnaire en avait fait un établissement important avec de nombreux états-majors d'officiers civils et militaires. Les choses sont restées depuis sur le même pied par habitude, quoique les besoins ne soient plus les mêmes. On y trouve une garnison de 450 hommes, avec quelques vieux canons, incapables de résister à une attaque sérieuse. Pour 6,000 habitans, il y a un gouverneur richement doté d'un traitement annuel de 50,000 francs, un juge qui reçoit 18,000 francs, un évêque anglican avec trois chapelains sous ses ordres. Est-il besoin d'ajouter que le budget local se solde toujours par un déficit que la métropole prend bénévolement à sa charge ? Les îles Falkland, moins peuplées encore, et qui ne sont guère plus utiles, possèdent le même luxe d'état-major. Elles sont situées sur la route des navires qui doublent le cap Horn ; mais tous les marins qui suivent cette route n'y relâchent pas. Ainsi en 1865 on n'y vit que 70 bâtimens, et en cette même année la dépense de la station s'élevait à 7,000 livres sterling, la recette à 1,100 livres. Quant aux Bermudes, qui complètent la série des stations hors d'Europe, c'est autre chose. Le climat est salubre, la mer y produit du poisson en abondance, le port y est magnifique et peut abriter une escadre entière. C'est une véritable forteresse que la Grande-Bretagne possède au milieu de l'Atlantique, à peu de distance du littoral américain. La population, qui n'est que de 12,000 âmes, vit dans l'aisance et paie bien les impôts ; le budget est en équilibre. L'archipel des Bermudes est sans contredit l'une des possessions les plus précieuses de la couronne britannique.

Pour terminer, il reste à dire quelques mots des trois stations situées dans les mers d'Europe, Gibraltar, Malte et Heligoland. Cette dernière ne vaut pas, sans contredit, les chances d'une guerre contre l'empire d'Allemagne. Située à 10 lieues de l'embouchure de l'Elbe, l'île d'Heligoland fut au temps des grandes guerres un repaire de contrebandiers. Aujourd'hui les 2 ou 3,000 habitants que l'on y compte vivent en hiver des épaves que la mer jette à la côte, en été de l'affluence d'étrangers qu'y attire un établissement de bains et de jeu. Cependant la population ne supporte pas aisément le joug anodin de l'Angleterre. Jusqu'en 1867, il y avait une assemblée délibérante dont moitié des membres élus par les habitants. Cette assemblée s'étant montrée rétive à l'occasion d'un nouvel impôt, le ministre des colonies fit un coup d'état ; il investit le gouverneur de pouvoirs absolus. Un garde-côte avec 16 hommes d'équipage est du reste la seule force armée que l'Angleterre entretienne sur ce coin de terre, qui lui est à peu près inutile.

Gibraltar est encore une forteresse que l'Angleterre occupe depuis cent

Digitized by Google

cinquante ans, et dont l'importance a quelque peu décru depuis que la navigation à vapeur a fait tant de progrès. Le besoin d'une station intermédiaire entre Portsmouth et Malte ne se fait plus autant sentir qu'au commencement de ce siècle. Aussi les amis de l'Espagne nourrissent-ils l'espoir que la Grande-Bretagne consentira un jour à échanger Gibraltar contre Ceuta, situé de semblable manière de l'autre côté du détroit. Il n'y a pas que l'orgueil des Espagnols qui soit blessé de ce qu'une parcelle de leur territoire appartienne à l'étranger. Cette petite colonie anglaise est un nid de contrebandiers que la surveillance la plus vigilante a peine à réprimer; mais le gouvernement britannique ne paraît nullement disposé à livrer un poste où l'ingénieur militaire, aidé par la nature, a multiplié les moyens de défense. Au surplus, cette station ne coûte rien à la métropole, les dépenses locales étant payées par l'impôt foncier, l'impôt des boissons et les droits de port perçus sur les navires de commerce. Le budget britannique ne prend à sa charge que l'entretien de la garnison, de 7,000 hommes environ, qui vit tristement sur ce rocher.

Quant à Malte, quoique la population native soit de 140,000 âmes, c'est tout à fait une place de guerre soumise au régime militaire le plus rigoureux. Cette île magnifique, où le coton croît à côté de l'oranger, où tout abonde, fruits, céréales, bestiaux, n'est pour les Anglais que le siége d'une garnison de 7 à 8,000 hommes, et le quartier-général de l'escadre de la Méditerranée. Eux qui se montrent si soucieux ailleurs de garantir à chacun les priviléges d'un citoyen libre et qui s'indignaient, il y a peu de temps encore, que les Romains fussent sacrifiés au pape, ils admettent sans hésiter, comme chose nécessaire, que les droits politiques des Maltais doivent être subordonnés à la sécurité militaire de la Grande-Bretagne. " Une constitution à Malte! disait le duc de Wellington, autant faire des élections dans l'armée ou bien instituer un parlement à bord d'un vaisseau." Ce qui montre qu'en Angleterre aussi bien qu'ailleurs l'intérêt étouffe quelquefois la logique. Et cette population, qui paie un budget de 4 millions de francs, ne possède même pas de franchises municipales. Tout ce qu'on a bien voulu lui accorder a été l'institution d'un conseil de dix-huit membres, dont huit sont élus par leurs concitoyens; encore ce conseil n'est-il que consultatif, en sorte que le gouverneur, absorbé par les devoirs militaires dont il a la charge, décide en maître souverain dans toutes les affaires de l'administration civile, à laquelle il est le plus souvent étranger.

Pour résumer en quelques chiffres l'ensemble des colonies britanniques, on peut dire qu'elles se composent d'une quarantaine de gouvernements grands ou petits et d'une population de 11 millions d'individus, dont les deux tiers environ d'origine européenne (1).

H. Blerzy.

(1) Les colonies françaises comptent une dizaine de gouvernements avec 5 millions d'âmes Algérie comprise; mais il faut convenir que la Grande-Bretagne possède certains postes, Malte, Singapour, Hong-kong, infiniment supérieurs à ceux de la France.

Digitized by Google

DISCOURS

prononcé par Mgr. Freppel, évêque d'Angers, dans l'eglise de la Madeleine, à Paris le dimanche 9 février 1873, en faveur du Patronage catholique des Alsaciens-Lorrains.

"*Patriâ privari verebantur.*" "Ils craignaient d'être privés de leur patrie." liv. 11., MACHABEES.

Nous recommandons à nos abonnés la lectures de ce discours En dépit du mauvais temps l'affluence était telle que, dès une heure de l'après midi, personne ne pouvait plus pénétrer dans l'enceinte de la vaste église. L'immense vaisseau et les tribunes étaient remplis d'une foule compacte qui refluait à flots pressés jusque sur les degrés du maître-autel.

Dans le chœur on remarquait M. de Ségur, président, et les membres du bureau du patronage, un nombreux clergé, des religieux de tous ordres. Aux deux bouts de la nef, les dames patronesses, dont nous ne saurions trop louer le dévouement et le zèle, s'échelonnaient sur deux rangs, ayant à leur tête Mme de Mac-Mahon, qui avait bien voulu donner encore son concours à cette œuvre. Car on retrouve partout cette quêteuse infatigable, et, selon le jeu de mots d'un éminent prélat, Mme de MacMahon est vraiment la maréchale de la charité.

L'*Univers* à qui nous empruntons ces détails dit que jamais assistance si nombreuse, si recueillie, et nous dirons si patriotique, n'avait montré plus d'empressement à venir entendre une voix plus éloquente parler de Dieu, de l'Eglise, de nos provinces perdues et de la mission de France qu'il faut reprendre virilement et qui nous les rendra.

A trois heures, Sa Grandeur montait en chaire, et, pendant plus d'une heure, elle a tenu son auditoire sous l'ascendant de cette parole vraiment épiscopale, tendre, vigoureuse et fière qui, même en nos deuils, trouve le secret de faire jaillir des accents qui relèvent les âmes, rassurent les esprits et raffermissent les cœurs : " Vraiment, quelle noble chose de se sentir chrétiens et d'être Français."

Cette dernière parole que nous entendions au sortir de la cérémonie, était le résumé des impressions de l'auditeur. Il rend aussi bien, ce nous semble, l'inspiration de l'orateur et l'effet qu'il a produit.

Mgr. l'archevêque de Paris, qui avait daigné présider la cérémonie et donner le salut, a insisté sur l'admirable leçon que nous donnent ainsi le passé de la France, et son histoire présente. Dans notre humiliation, n'est-ce point pour ainsi dire le plus grand honneur qui pût nous venir, de voir que l'Eglise est souffrante et se trouve abaissée en même temps que nous. C'est donc que ces deux destinées sont jointes comme l'avait si éloquemment fait ressortir Mgr. Freppel, et alors pour l'avenir, quelle source d'espérance et de consolation ? Ces graves et solennelles paroles du vénérable prélat ont produit sur l'auditoire une profonde émotion.

Digitized by Google

Mais c'était peu pour Mgr. Freppel d'avoir ainsi, par sa parole ardente, sollicité les âmes en faveur des pauvres Alsaciens-Lorrains. Sa Grandeur a voulu quêter elle-même, et sans souci de la fatigue, insister de sa personne auprès de chacun de ses auditeurs. A cette instance on a généreusement répondu, et le chiffre de *quinze mille francs* qui a été atteint par cette quête, dira plus éloquemment que tout autre commentaire combien cette réunion a été une belle fête pour l'Eglise, pour la patrie, pour la charité!

Voici ce discours :

" Monseigneur, mes Frères,

" En reparaissant pour la première fois dans l'une des chaires de cette capitale, où il m'avait été donné si souvent de faire entendre la parole de Dieu, je ne puis me défendre d'une émotion bien vive quand je pense au lieu où je parle et aux circonstances qui me ramène au milieu de vous. C'est dans cette même église de la Madeleine que j'ai débuté il y a quelque vingt ans, jeune prêtre de l'Alsace, arrivé à Paris sur l'invitation d'un Prélat dont le zèle et l'esprit d'initiative égalaient la bonté. La chaire ou je viens de monter fut la première qui s'ouvrit devant moi, et celui qui voulut bien m'y introduire était l'un de ces hommes dont le souvenir ne s'efface plus jamais du cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Il aimait la jeunesse et se plaisait à l'encourager ou à l'aider de ses conseils, comme il pouvait d'ailleurs lui servir de modèle par sa parole et par ses actes ; vrai pasteur des âmes dans le sens complet du mot, il réalisait à nos yeux l'idéal du prêtre appelé à diriger l'une des paroisses les plus importantes d'une grande ville. Nous l'avions vu se dérober aux honneurs avec le même empressement qu'il mettait à chercher le travail, et cette défiance de soi-même, en achevant de nous révéler sa foi profonde, n'avait fait qu'ajouter à une vénération si justement méritée. Avec quelle passion sincère il aimait l'Eglise, la France, toutes les grandes et nobles causes, personne ne l'ignorait ; pour moi, qui placais son amitié parmi les bonheurs de ma vie, je n'approchais jamais de cet homme si simple et si grand sans me sentir meilleur ; et aujourd'hui mes yeux le cherchent en vain à cette place où j'avais été habitué à le voir ; sa figure à la fois si énergique et si douce ne m'apparaît plus qu'à travers le voile funèbre d'un mort que l'on voudrait pouvoir oublier, non pas pour sa mémoire, qui en a tiré une immortelle splendeur, mais pour la réputation et pour l'honneur du pays ; du moins, suis-je heureux que ma première parole ait pu être pour lui, et que les circonstances m'aient permis de lui payer, sur les lieux mêmes qui furent témoins de son zèle apostoliqne, le tribut de mes regrets, de mon admiration et de ma reconnaissance. (1)

Et ce n'est point là le seul souvenir qui, en ce moment, pèse sur mon

(1) M. Degu rry.

Digitized by Google

âme : à l'époque déjà lointaine que je viens de rappeler, qui m'eût dit que vingt ans après, je viendrais dans cette même chaire implorer votre charité fraternelle pour mes compatriotes exilés de leur pays ? Qui m'eût dit alors qu'un jour l'Alsace et une partie de la Lorraine seraient violemment arrachées du sein de la mère patrie ? Ah ! elle était là entre le Rhin et les Vosges, avec ses riches campagnes, ses montagnes et ses vallées; elle était là si riante et si belle, cette noble province de l'antique royaume d'Austrasie, rendue à la France par la politique profonde de nos rois aidés du génie des Turenne et des Condé, et, depuis lors, lui servant de boulevard contre l'étranger ; deux siècles de vie commune l'avaient identifiée avec le reste de la nation, et le monde avait vu ce spectacle unique d'une contrée restée en grande partie allemande par le langage et devenue plus française de cœur que n'importe quelle autre région de la France. C'est que la France avait été pour l'Alsace une bienfaitrice et une mère, et loin de lui faire sentir le joug de la conquête, elle avait respecté sa foi, ses mœurs et ses traditions, aussi l'Alsace reconnaissante n'avait-elle marchandé à la patrie française ni le fruit de son travail, ni le sang de ses fils ; elle lui était resté fidèle dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, et après avoir partagé toutes ses gloires et ses malheurs elle pouvait dire comme Ruth à Noémi : " Ton peuple est mon peuple, et ton Dieu est mon Dieu : " *Populus tuus populus meus, et Deus tuus Deus meus.* " Il a fallu, pour rompre des liens qui semblait indissolubles, il a fallut une série de désastres aussi cruels qu'inattendus : la guerre civile venant s'ajouter à l'invasion étrangère et, par dessus tout, la haine implacable d'un vainqueur, assez oublieux du droit naturel et de sa dignité propre pour s'obstiner à vouloir régner sur un million d'hommes malgré eux et contre eux.

Et voilà pourquoi ces liens ne sont pas rompus. Tandis que là-bas tous les cœurs continuent à battre pour la patrie absente, nous avons assisté à l'exode d'un peuple repoussant pour lui-même les humiliations de la conquête, et pour ses fils, le drapeau et le service de l'étranger. Vous avez ouvert vos bras aux enfants de l'Alsace et de la Lorraine ; grâce à votre charité fraternelle, ils ont retrouvé parmi vous le pain du corps et, ce qui est supérieur, le pain de l'âme, les secours de la foi et de la religion. Le patronage catholique, institué en faveur de nos braves compatriotes, a été, dès l'origine, béni de Dieu, et déjà le bien qu'il lui a été donné de produire est incalculable ; je viens vous exhorter, mes très-chers Frères, à le continuer et à l'étendre encore, s'il est possible ; car il faut répondre au sacrifice par le sacrifice, et puisque nos frères n'ont pas voulu se séparer de nous, il est juste que nous les payions de retour et que notre générosité ne reste pas au-dessous de la leur. Il y a là deux sentiments qui s'appellent et se commandent réciproquement et, pour remplir ma tâche il me suffira de vous montrer ce qu'il y a dans l'un et dans l'autre de beauté morale et d'élévation chrétienne.

Digitized by Google

Monseigneur, vous avez bien voulu présider cette assemblée de charité en faveur des Alsaciens-Lorrains, je vous en remercie pour eux et pour moi ; il appartenait au chef de ce grand diocèse de témoigner sa sympathie à une si noble cause eu venant lui apporter par sa présence, un encouragement et une bénédiction.

En quittant leur sol natal pour s'attacher aux destinées de la France, nos frères d'Alsace et de Lorraine ont obéi à l'un des plus beaux sentiments de l'âme humaine, à un sentiment que la nature inspire et que la religion consacre, je veux dire l'amour de la patrie : "*Patria privari rerebantur.*" Ils craignaient d'être privés de leur patrie : telle a été le mobile de leur sacrifice.

Quand l'homme arrive au seuil de l'existence, il trouve en face de lui une première société qui l'accueille avec transport : la société domestique.

C'est entre l'amour d'un père et la tendresse d'une mère que ce nouvel hôte de la Providence vient marquer sa place au foyer de la famille ; c'est à leur existence qu'il attachera la sienne, comme le lierre qui embrasse le chêne pour s'élever et grandir ; ils partageront avc lui le pain de la richesse ou le pain de la pauvreté, il boira comme eux à la coupe du bonheur ou à celle de l'infortune ; désormais, entre lui et la famille à laquelle Dieu l'a incorporé, c'est à la vie et à la mort. Il se peut que le flot dela destinée l'entraîne au loin sur l'océan du monde, mais sous tel méridien reculé qu'il portera ses pas, soldat intrépide ou voyageur aventureux, à ces heures de tristesse qui entrecoupent ici-bas toute existence humaine, il tournera son âme vers le foyer paternel, il rêvera des jours de son enfance, il se souviendra de son vieux père ou de sa vieille-mère, il saluera du cœur son frère ou sa sœur ; aux larmes qui mouilleront sa paupière il sentira qu'il est pour lui un lieu sur la terre où il a laissé de son âme et de sa vie et que, si la mort peut lui creuser une tombe sous toutes les latitudes, il lui restera un souvenir au lieu de sa naissance et une larme sur le berceau de sa vie.

Telle est la première société dans laquelle Dieu s'est plû à incorporer l'homme ; la société domestique. Mais, par delà cette première société, il en est une deuxième qui, elle aussi, nous tend les bras à notre entrée dans le monde. Nous naissons sous un ciel qui a été le ciel de nos pères ; nous naissons sur un sol que nos ancêtres ont trempé de leurs sueurs, ont arrosé de leur sang ; nous naissons les descendants d'hommes qui nous ont transmis une terre, une histoire, une nationalité, une religion, en un mot, tout ce qui fait une patrie. C'est pourquoi la patrie est le prolongement de la famille ; l'homme se doit à l'une comme à l'autre, il leur doit à toutes deux ses deniers et son bras, au besoin son sang et sa vie.

A partir du jour où l'homme a reçu avec la vie une patrie, il partagera toutes ses destinées : il sera glorieux avec elle, humilié comme elle. Lorsqu'il verra l'étranger fouler d'un pied superbe les sillons que sa main avait

Digitized by Google

creusées, il se voilera la face, car l'abaissement de sa patrie c'est son propre abaissement ; quand il verra la victoire briller au front de la patrie, lui aussi relèvera son front, car l'élévation de sa patrie c'est sa propre élévation. Si, enfin, il la voit succomber, s'il la voit disparaître en un jour de deuil et d'infortune, il ira loin d'elle, comme l'enfant de l'Irlande ou de la Pologne, il s'en ira dans la tristesse manger le pain de l'hospitalité ; comme Israël sur les bords des fleuves de Babylone, il s'assiera silencieux et muet : " *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus.*" Chaque fois que les vents de la patrie lui apporteront le bruit de quelque nouveau malheur, le glaive de la douleur se retournera dans son âme, et, pour donner à son pays une dernière marque de fidélité, il l'aimera j'usqu'au bout, en ne désespérant pas ; il conservera sous les cheveux blancs l'unique bien qui reste à l'exilé ici-bas : l'espérance dans l'amour.

Voilà ce que Dieu a écrit au cœur de l'homme ; et, ce langage de la nature et de la raison, il a été compris de tous les peuples vraiment dignes de ce nom. J'avoue que, pour ma part, c'est là le beau côté de l'antiquité profane ; ce qui mêle de la grandeur aux bassesses de son histoire, ce qui remplit ses pages de traits héroïques, c'est que l'amour de la patrie, comme disait Bossuet, faisait le fond du Grec et du Romain. Marathon et Salamine parleront toujours à tous les cœurs, et ce n'est pas sans une vive admiration que je contemple, dans le passé de l'humanité cette poignée de Grecs s'attachant avec passion à ce rocher stérile de l'Attique, et repoussant avec une indomptable énergie le flot sauvage qui leur apportait, du fond de l'Orient, le despotisme et la barbarie.

Et, ce qui prouve que la nature est ici d'accord avec la religion, c'est que le sentiment patriotique s'affirme à toutes les pages de l'Ancien-Testament.

Voyez le peuple juif, ce vieil ancêtre des peuples chrétiens. Pour donner à l'Hébreu une patrie, Dieu remue ciel et terre ; il le tire de l'oppression, il entr'ouve les flots sur son passage, il sème les prodiges sous ses pieds, il le prend par la main pour le conduire jusqu'à la terre qu'il lui assigne comme le complément de sa nationalité, et cette nationalité, il lui ordonne de la défendre contre tous ceux qui l'entourent. Chaque fois que l'étranger voudra mettre le pied sur le sol de la patrie, Israël tout entier se levera comme un seul homme, depuis Dan jusqu'à Bersabée, pour maintenir son indépendance. Ce n'est pas seulement un droit que Dieu lui confère, c'est un devoir qu'il lui impose ; ce devoir, il l'a inscrit dans la loi, il le renouvelle d'âge en âge, il l'inculque plus spécialement par le ministère des prophétes. De là cet amour de la patrie si vif et si profond chez l'Hébreu ; de là cette lutte héroïque d'un petit peuple disputant, pendant quinze siècles, à toute l'Asie, ce modique coin de territoire que la Providence a départi à ses ancêtres. Ni les revers ne lassent son courage, ni la captivité ne détruit ses espérances, et lorsque, au déclin de son his-

Digitized by Google

toire, la persécution aidée de la trahison le croit à bout d'effort, une famille de héros surgit de son sein, les fils de Matathias ramassent dans un dernier élan toute l'énergie de la nation, et, depuis ce moment, il suffit de prononcer le nom des Machabées pour rappeler une des plus grandes pages qu'ait écrites ici-bas le sentiment national, soutenu et vivifié par la foi religieuse.

L'Evangile n'a eu garde d'affaiblir cet attachement vigoureux d'une réunion d'hommes à son territoire et à sa nationalité ; il venait, au contraire, fortifier tous les beaux sentiments de l'âme humaine, les purifier dans leur source, corriger ce qu'ils pouvaient avoir d'incomplet ou de défectieux, et leur imprimer une direction à la fois plus haute et plus sûre. Aussi, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a-t-il précédés de l'exemple dans cette voie de sacrifice, et Bossuet a pu dire de lui ce mot qui, dans toute autre bouche que la sienne, eût été trivial et qui me parait sublime de sens et de simplicité : " Que Jésus-Christ a rempli tous les devoirs d'un bon citoyen." Prévoyant les maux qui allaient fondre sur sa patrie, il cherchait à les prévenir : " Jérusalem, Jérusalem, s'écriait-t-il, toi qui lapides les prophètes et qui " tues ceux qui te sont envoyés, combien de fois n'ai-je pas voulu rassem- " bler tes enfants comme la poule ramasse ses petits sous ses ailes, et tu " ne l'a pas voulu ! " L'obstination de son ingrate patrie à courir aveuglément au-devant de sa ruine, lui arrachait des larmes. Etant près de Jérusalem, dit le Saint-Livre, et jetant les yeux sur elle, il pleurait, disant : " Ah ! si du moins dans ces jours qui te restent, tu savais ce qui peut te " donner la paix ! Mais non, tout cela est caché à tes yeux !"

Et même, au plus fort de ses douleurs, ce sentiment ne le quitte point, il oublie ses souffrances pour ne songer qu'aux malheurs de la patrie : "Filles " de Jérusalem, dit-il aux femmes qui le suivent sur la voie douloureuse, ne " pleurez pas sur moi, pleurez sur vous même et sur vos enfants, car les " jours mauvais vont venir pour vous." Divines paroles, qui enseignent au chrétien à ne compter pour rien ses douleurs personnelles, devant les souffrances communes de la patrie !

Un tel enseignement ne pouvait être perdu pour les siècles chrétiens ; à l'exemple du divin Maître, la confraternité de la race et du sang poussent l'apôtre saint Paul jusqu'à souhaiter d'être anathème pour ses compatriotes ; " *pro fratribus meis qui sunt cognati mei secundum carnem.*"

C'est le même sentiment qui inspirait les premiers fidèles quand ils se dévouaient à la chose publique avec tant de générosité. Tandis que la société dont ils étaient les membres usait, envers eux, de tous les raffinements de la cruauté, eux, loin de maudire cet empire romain qui n'avait pour eux que des supplices, ils se vengeaient de leur patrie en la servant avec fidélité ; ils priaient pour les empereurs ; ils combattaient dans les camps ; ils versaient leur sang pour la défense des frontières : l'empire n'avait point de meilleurs soldats que ces hommes qui, à la suite des

Digitized by Google

Sébastien, des Maurice, des Eustache, marchaient contre les barbares avec le même courage qu'ils allaient au martyre : et Tertullien, se faisant l'écho de leur patriotisme, pouvait dire au chef de l'Etat : " En retour des traitements iniques que vous nous infligez, nous vous souhaitons une vie longue, un règne tranquille, la sécurité dans vos palais, la fidélité dans votre sénat, la vertu dans vos peuples, la valeur dans vos troupes, la paix dans le monde." Telle était la force du lien qui unissait les premiers fidèles à leur patrie, que la persécution elle-même ne parvenait pas à le rompre ; ils lui gardaient leur foi jusque sous l'arrêt qui les envoyait à la mort, et cela s'est vu pendant dix-huit siècles, sans défaillance ni amoindrissement ; car, avec la naissance des nations chrétiennes, avec la mission providentielle dévolue à chacune d'elles, le sentiment patriotique s'est accru de toute la force que la foi vient ajouter aux instincts légitimes de l'âme humaine.

Pour un catholique, aimer et défendre sa patrie, ce n'est plus seulement aimer et défendre un territoire, des biens et des intérêts qui passent, c'est encore aimer et défendre tout un patrimoine spirituel, un héritage de gloire et de grandeur religieuse, une succession de travaux consacrés à la défense de la foi, une communauté de luttes soutenues pour le Christ et pour l'Eglise : toutes choses enfin, qui ont doublement droit au sang et à la vie de l'homme. Voilà ce qui enflammait d'une sainte ardeur les Cid et les Pélage, les Sobieski et Hunyade, les Jeanne Hachette et les Jeanne d'Arc : par delà les intérêts humains, ils voyaient la cause de Dieu et leur patriotisme, s'inspirant de leur foi, y puisait une énergie qui les rendait capable de tous les sacrifices.

Et cependant, l'on a osé dire, de nos jours, que par son caractère d'universalité la foi catholique tend à affaiblir le sentiment national ! Et ceux qui ont dit ce mot-là ce sont des hommes qui ont précisément pour spécialité d'être de tous les pays, excepté du leur.

Oui, sans doute, l'Eglise est la grande patrie des âmes, le terrain commun sur lequel tous les peuples doivent se rencontrer dans l'unité de la foi et de la charité, mais en déça de cette circonférence vaste comme le monde, les nations gravitent comme autant de sphères distinctes, ayant chacune leur mouvement et leur direction particulière. Tout en s'efforçant de les rallier sous l'empire d'une même loi, d'une loi supérieure et divine, l'Eglise leur conserve à toutes leur physionomie et leur vie propre, et elle leur attribue une vocation proportionnée au génie et au caractère de chacune d'elles. C'est pourquoi, loin de comprimer l'élan du patriotisme, la foi catholique lui laisse toute sa libre expansion, et, pour ne m'en tenir qu'à l'époque présente, les vingt dernières années de notre histoire ont fourni à cet égard, une démonstration sans réplique ; car, tandis que, sous l'influence de je ne sais quelles théories, nous avons vu toute une école de publicistes et d'hommes d'Etat se faire tour à tour Prussiens avec la Prusse, Italiens avec l'Italie ; nous Catholiques, et nous seuls, nous sommes

Digitized by Google

restés constamment, envers et contre tous, Français avec la France, et cela ne nous était pas difficile.

Non, jamais, jamais nous n'avons eu, jamais nous n'aurons de difficulté à mettre notre patriotisme d'accord avec notre foi.

Regardez en effet, du Nord au Sud, du Levant au Couchant, et dites s'il existe dans le monde un intérêt français qui ne soit en même temps un intérêt catholique. Quand le schisme, l'hérésie, et l'infidélité se coalisent en Orient pour soutenir une poignée d'ambitieux révoltés, c'est la France, son influence, son prestige que l'on veut atteindre par-dessus l'Eglise. Si notre vainqueur d'hier opprime le catholicisme, c'est que la France perd, à ses yeux tout ce que gagne l'impiété ; et il n'y a pas jusqu'à ces ridicules tyranneaux de la Suisse qui, à l'heure où je parle, ne croient nous humilier nous mêmes en outrageant les cheveux blancs de leur évêque. Dirai-je qu'à Rome, chaque soufflet appliqué à la joue du Pontife retentit également sur la face de la France ?

O mon pays ! il manquait à ta longue histoire cette page, la plus glorieuse de toutes ! Tes malheurs, plus encore que tes succès d'autrefois, montrent la grande place que tu tenais dans le monde : tant que tu étais là, soldat de Dieu, tenant la main sur la garde de ton épée, ils n'osaient pas ! Sitot qu'ils t'ont vu à terre, ils se sont levés contre le Christ et contre l'Eglise, opprimant toutes les faiblesses, outrageant toutes les vertus, blasphémant toutes les saintetés ; ils se sont dit en te voyant si bas : " *Nunc est hora tenebrarum* : la voici arrivée, l'heure des ténèbres, la nôtre." Ah ! console-toi de tes revers, car jamais plus grand honneur n'est échu à un peuple. Le premier de tes rois disait : " Ah ! si j'avais été là avec mes Francs !" Il a suffi qu'à un moment donné cette parole n'ait pu être prononcée en ce monde, pour qu'à l'instant même le mal se soit déchaîné sur toute la ligne, et pour qu'à défaut de ton bras il ne se soit plus trouvé d'autre puissance capable d'arrêter le mal dans son cours, que la main de Dieu lui-même.

Et maintenant, faut-il s'étonner qu'on ne puisse pas se détacher d'un tel pays, une fois qu'on a eu l'honneur de lui appartenir ? C'est le sentiment qu'ont éprouvé nos frères d'Alsace et de Lorraine ; et, ce qui en rend l'expression plus touchante et plus sincère, c'est qu'ils ont choisi, pour le manifester, non pas l'heure du triomphe, mais l'heure de la tristesse et de l'infortune. Au lieu d'adorer le succès, ils se sont faits les courtisans du malheur, et la patrie en deuil leur a paru emprunter à ses douleurs un nouvel et plus puissant attrait. Ah ! c'est qu'on aime jamais plus sa mère que lorsqu'on la voit dans les larmes, et la France est pour nous une mère, une mère qui, elle aussi, a ses larmes, ses douleurs, ses cheveux blancs, c'est-à-dire sa vieille histoire, ses longs services, pour la cause de Dieu et de l'humanité. Voilà pourquoi nos frères sont allés la trouver au milieu de ses souffrances et ils lui ont dit, comme les tribus d'Israël à David : " *Ecce nos, os tuum et caro tua sumus* : Nous voici : nous sommes ta chair et tes os."

A ce langage de la piété filiale, il faut que nous répondions par les épanchements de la charité fraternelle ; c'est là, pour nous, une question de justice qui intéresse également notre honneur et notre foi.

C'est l'honneur de la France que nulle infortune étrangère ne l'ait jamais trouvée froide ou indifférente. De quelque coin du globe que

Digitized by Google

parte le cri de la souffrance, il est sûr de trouver, dans notre pays, un écho sympathique, et les nobles débris de la Pologne, recueillis parmi nous depuis plus d'un demi siècle, suffisent à montrer que la France est la patrie de tous ceux qui n'en ont plus ; à plus forte raison ne saurait-elle se montrer insensible au malheur de ses propres enfants. Aussi, ma tâche, à cet égard, doit-elle être aussi courte que facile, car elle répond à un sentiment qui est dans tous les cœurs.

A peine nos frères de l'Alsace et de la Lorraine eurent-ils quitté leurs terres et leurs foyers pour venir se joindre à nous, que le pays tout entier s'émut à la pensée des privations auxquelles beaucoup d'entre eux allaient se trouver exposés par suite de leur généreuse détermination. Des comités de secours et de protection se sont organisés sur divers points pour subvenir aux premières nécessités des familles émigrantes. A la voix des évêques, cet élan de charité fraternelle s'est communiqué d'un diocèse à l'autre, et il n'est pas jusqu'au dernier village des Alpes ou des Pyrénées qui n'ait tenu à honneur de payer sa dette aux victimes de nos désastres. De leur côté, les pouvoirs publics se sont associés de grand cœur au mouvement de générosité qui entraînait le reste de la nation, et les besoins pressants de nos frères ont trouvé d'éloquents interprètes au sein de la grande Assemblée qui a reçu, de Dieu et du pays, la mission de ne point se dissoudre avant d'avoir réparé les maux du passé en préparant un meilleur avenir.

Assurément, voilà de grands et de nobles efforts. Et pourtant, il restait quelque chose à faire, ou, du moins, parmi ces préoccupations si légitimes, il en est une qui s'imposait d'elle-même aux hommes de foi, et c'est à elle surtout que répond l'œuvre du patronage catholique en faveur de laquelle je suis venu intéresser vos cœurs. Car, ce ne serait rien pour nos frères de l'Alsace et de la Lorraine, ce ne serait rien que de retrouver leur patrie, s'il venait à perdre ce qui est plus précieux encore : leur foi, cette foi si simple et si forte des braves populations du Rhin et de la Moselle. Ce n'est pas leur salut mais leur perte qu'ils seraient venus chercher au milieu de nous, si, abandonnés à eux-mêmes, sans direction ni soutien, ils venaient à tomber entre les mains de ces hommes qui ont abjuré toutes croyances, qui font métier de tuer les âmes, qui cherchent à enrôler la classe ouvrière dans leurs lignes souterraines, qui s'en vont en répétant que le devoir n'est qu'un vain mot, l'homme une pure machine, et que le néant est le dernier terme de nos destinées : sophistes sans raison ni pudeur qui sont le fléau de notre pays, qui, après avoir défiguré en eux-mêmes l'image de Dieu, cherchent à l'effacer dans les autres, et font le vide dans les âmes pour n'y laisser debout, sur les ruines de la conscience, que des appétits grossiers et des instincts pervers.

Ah ! si tel devait être le sort de nos chers exilés, s'ils ne devaient racheter leur nationalité qu'au prix de leur foi, ah ! mieux vaudrait qu'ils n'eussent jamais quitté le foyer de leurs pères, et que, là-bas, sur la terre natale, entre l'autel de leur Dieu et la tombe de leurs ancêtres, ils eussent continué à puiser dans ces grands souvenirs une force pour leurs jeunes années et une consolation pour leurs vieux jours ! Vous avez cherché à conjurer ce péril, et c'est ce qui fait la grandeur et l'importance de votre œuvre. Certes, vous n'avez rien négligé, Messieurs, pour soulager des misères poignantes, et sans compter des bienfaits de toutes sortes, plus d'un millier de familles secourues dans la seule ville de Paris, montrent assez combien des malheureux vous ont dû de trouver du pain et un abri.

Digitized by Google

Mais, par delà les besoins du corps, vous avez vu des croyances à soutenir, des vertus à défendre, des âmes à sauver, et alors vous êtes mis à l'œuvre sous l'impulsion d'un vénérable prélat, Monseigneur de Ségur, dont je ne veux pas louer le mérite parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de décerner aux hommes des récompenses aussi grandes que leurs œuvres. Oui, créer des centres religieux, autour desquels viendraient se grouper les familles émigrantes, pour y trouver la parole du bon conseil et l'édification mutuelle ; ouvrir des écoles et des asiles, afin de procurer à leurs enfants le bienfait d'une éducation chrétienne ; leur assurer le ministère de prêtres pouvant les évangéliser dans la langue qui leur est la plus familière ; fonder des ouvroirs et des patronages afin de préserver la jeunesse de la contagion du vice, en l'habituant au travail sanctifié par la prière, et par-dessus tout, aider à la création de ces nouveaux villages catholiques où les enfants de l'Alsace et de la Lorraine iront porter les habitudes de la terre natale, et qui peut-être ouvriront un nouvel avenir à notre belle colonie algérienne ; telles sont les œuvres qu'il fallait entreprendre, et c'est pour les soutenir, les étendre, les mener à bonne fin que je suis venu vous solliciter la charité de ce religieux auditoire.

Il y va donc des intérêts de la foi non moins que de l'honneur du pays, et c'est ce qui me donne toute confiance dans le succès d'une cause que je savais d'ailleurs gagnée d'avance.

Laissez-moi ajouter une dernière considération. Je disais, en commencant, qu'entre la France et les provinces qui lui ont été violemment arrachées, les liens n'étaient pas rompus, j'entends les liens du cœur et de l'affection réciproque. Or, rien n'est plus propre à resserrer ces liens que de prouver à nos compatriotes de l'Alsace et de la Lorraine que nous n'avons pas cessé de voir en eux des frères et de les traiter comme tels ; ces marques de dévouement et de générosité ne pourront que faciliter un retour qui est dans tous nos vœux ; car l'on me permettra bien, avant de descendre de cette chaire, d'y laisser l'expression de mes espérances avec celle de mes regrets. Je l'ai dit assez haut à notre heureux vainqueur pour avoir le droit de le redire aujourd'hui, et je ne cesserai de le répéter jusqu'à mon dernier soupir : " Vous avez eu tort de vouloir régner sur des hommes qui n'ont pas voulu, qui ne veulent pas encore, qui ne voudront jamais de votre domination : cela n'est pas digne de personne, ni de vous, ni de la France, ni de l'Allemagne, ni du XIXe siècle, ni de la civilisation, ni du christianisme." L'empereur romain disait : " Varus, rends-moi mes légions !"—Un million d'Alsaciens et de Lorrains vous crient : " Rendez-nous notre patrie !" Eh bien ! cette patrie vous la rendrez tôt au tard d'une manière ou de l'autre, car ce n'est rien de bâtir des murs, d'élever des forteresses : vous n'avez pas même pu affleurer les cœurs ; les cœurs ne sont pas à vous, les cœurs sont à la France !

Il est dans la destinée de l'Alsace d'être le signe des grandeurs et des abaissements de la France. Sitôt que l'épée de Charlemagne tombe dans des mains devenues trop faibles pour la porter, l'Alsace nous échappe ; quand la maison de Bourbon, à laquelle sont liées les destinées de notre pays, quand cette grande maison de France dont je ne dois parler aujourd'hui qu'avec émotion et attendrissement, car je lui dois l'honneur d'être Français, lorsque, dis-je, cette grande maison de France arrive à l'apogée de la gloire avec Louis XIV, l'Alsace nous revient, et nous la perdons de

Digitized by Google

nouveau après des désastres dont je dois taire la cause. Mais elle reste là comme le témoin de nos malheurs et comme la récompense assignée à nos efforts, et si la force la tient séparée de nous, il y a deux choses qui nous rattachent à elle par des liens qui échappent à toutes les puissances d'ici-bas ; la foi qui nous est commune et la charité fraternelle dont vous allez donner une nouvelle preuve.

Laissez-moi, mes frères, parcourir moi-même vos rangs, pour recueillir vos dons et vos offrandes, en faveur de mes frères de l'Asace et de la Lorraine. Je vous en remercie d'avance au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

LA FOI AU PAPE; LE TRIOMPHE DE L'EGLISE.

Il est des dévotions éminemment catholiques, qui distinguent tous les enfants de l'Eglise. Il suffit de nommer la dévotion au Saint-Sacrement, la dévotion aux Saints et à la Sainte-Vierge en particulier, la dévotion au Pape.

Comment ne pas avoir la dévotion au Pape, quand il tient sur la terre la place de Jésus-Christ, que le divin maître nous parle par la bouche de Pierre et de ses successeurs, que le ministère de Jésus-Christ est celui du Pape.

Voyez quelle différence il y a entre Pierre et les autres apôtres, quelle distance entre lui et ses frères dans l'apostolat. Il ne quitte jamais Jésus-Christ, il le suit partout, dans ses courses au travers de la Judée et la Galilée, sur la montagne du Thabor, au jardin des Olives et dans le palais de Caïphe, où sa passion commença. S'il ne reposa pas à la cène sa tête sur le côté du Sauveur, comme le disciple bien-aimé, il était à côté de lui, écoutant ses oracles et recevant de sa bouche une promesse d'infaillibilité. S'il ne monta pas au Calvaire et s'il ne resta pas debout au pied de la Croix, pendant la douloureuse agonie de son maître, il fut le premier au sépulcre, et le premier des apôtres, il constata la vérité de la Résurrection.

Notre-Seigneur Jésus-Christ se l'assimila presque entièrement quand il voulut qu'une même pièce de monnaie servît à payer l'impôt de la captation pour lui et pour le chef des apôtres. Il semblait lui dire par là : toi et moi nous ne faisons qu'un. Je suis avec toi, ton autorité est la mienne, ton enseignement vient de moi. Qui t'écoutera, m'écoutera moi-même ; qui méprisera ta parole ou ton autorité, son mépris tombera sur moi. Quand les peuples te verront, ils croiront voir ma personne sacrée ; quand ils entendront ta voix, ils croiront m'entendre moi-même.

Saint Ambroise a prononcé une parole étrange qui n'a pas été assez étudiée : *là où est Pierre, là est l'Eglise*. Mais, qu'est-ce que l'Eglise ? C'est, comme les Saints Pères nous l'ont enseigné, l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, se renouvelant à travers les siècles, c'est Jésus-Christ vivant, agissant au milieu de nous, et nous faisant entendre encore sa grande voix par celle des évêques et des prêtres. L'Eglise, c'est le corps mystique de Jésus-Christ lui-même, comme l'enseignait Saint Paul, quand il disait aux premiers chrétiens : ne savez-vous pas que vous êtes la chair de Jésus-Christ et les membres de son corps mystique, *membra de membro*. Il est notre chef, il est notre tête, mais nous sommes son corps et le sang précieux qu'il a versé sur la croix circule dans nos veines.

Mais si l'Eglise se trouve là où est Saint Pierre, Notre-Seigneur Jésus-Christ s'y trouve aussi. Par conséquent, honorer le Pape, lui être dévoué, l'écouter quand il parle, c'est écouter Jésus-Christ, et la dévotion que l'on

Digitized by Google

a au Pape remonte à notre Sauveur lui-même. Malheur à ceux qui méconnaissent une vérité aussi claire, aussi essentielle dans l'économie des dogmes chrétiens! Malheur à ceux qui refusent au Pape le respect, la vénération et l'obéissance qui lui sont dues! Ils offensent Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, et quand ils croient n'avoir outragé qu'un homme les blasphèmes qu'ils ont prononcés s'adressent à Dieu.

De même qu'on ne peut avoir une dévotion trop tendre, un amour trop filial pour Jésus-Christ, de même on ne peut être trop dévoué au siége de Pierre, à Pierre lui-même, en qui réside toute l'autorité de Jésus-Christ.

Le triomphe de l'Eglise.

Le Pape est dans l'Eglise comme un phare lumineux qui éclaire les chrétiens pendant la tempête. Les décisions qu'il rend, lorsque la paix règne partout, nous apprennent ce que nous devons croire et ce que nous devons faire. Mais quand l'Eglise est agitée, quand la persécution l'éprouve et que les chrétiens ne savent plus ce qu'ils doivent craindre ou espérer, la lumière que Jésus-Christ nous a donnée, jette un éclat plus vif que de coutume et nous guide parmi les obscuités rde la route. Le chef de l'Eglise veille alors, si c'est possible, avec plus de soin sur le troupeau que Jésus-Christ lui a confié, il multiplie ses décisions et il nous montre le chemin que nous devons suivre. Il fait d'avantage encore : du haut de sa chaire sublime, il fait entendre des paroles de consolation et d'espérance il donne de la force à ceux qui hésitent ou se découragent.

L'Eglise aujourd'hui est troublée, comme peut-être elle ne l'a jamais été, depuis que Notre-Seigneur a quitté la terre. Autrefois la persécution sévissait, le sang des martyrs coulait, les prêtres et les évêques pour éviter la mort, allaient se cacher dans les catacombes. Mais les Césars ennemis du Christ se lassaient bientôt de frapper et après quelques années de trouble et d'agitation, la paix était rendue à l'Eglise. De plus, la persécution n'était pas générale. Il y avait toujours dans l'empire quelques provinces où l'Eglise n'était pas tourmentée et au delà des limites de l'Empire Romain, en Perse, en Arménie, chez les peuples barbares, elle goûtait le repos et le calme. Enfin, les ennemis de l'Eglise ne se cachaient pas. Ils avaient la puissance, ils attaquaient les chrétiens à visage découvert, ils venaient à eux le glaive à la main. Ils comdamnaient à l'exil ou à la mort. On les connaissait et on pouvait se dérober à leur fureur par la fuite et l'exil volontaire.

Aujourd'hui, il n'en est pas ainsi. Nos ennemis se cachent, ils viennent à nous avec des paroles trompeuses et ils nous frappent par derrière. Plût au Ciel que le sang des martyrs coulât encore et que, dans sa miséricorde, Dieu nous suscitât de cruels persécuteurs comme les empereurs romains! Le combat serait plus glorieux et la victoire plus éclatante : mais, nos ennemis emploient l'arme de la calomnie. Ils nous attaquent sourdement. Ils cherchent à nous rendre odieux et ils se déchaînent contre l'Eglise dans les journaux, dans les revues, dans les livres, dans les discours publics, dans les cours de facultés des lettres ou de médecine. Ils font des lois qui sous prétexte de bien public, n'ont d'autre but que de frapper l'Eglise au cœur, en empoisonnant la jeunesse et l'enfance.

La persécution est partout ; la haine contre l'Eglise se montre dans tous les pays, en Espagne, en Italie, en Prusse, en Russie, en Suisse, etc. Les eaux du déluge d'impiété qui est tombé sur nous, couvrent toute la terre habitable et l'Eglise, comme la colombe de l'arche, ne sait plus où se reposer.

Digitized by Google

Enfin, la persécution est longue et incessante. Depuis un siècle environ, l'Eglise est en proie aux attaques les plus violentes. Des lois perfides, la spoliation, le sacrilége, l'exil des ministres de Dieu ou leur emprisonnement, la hache du bourreau, sont les moyens dont l'impiété philosophique use à tour de rôle contre l'Eglise. Il n'y a pas un moment de relâche pour les chrétiens. Ils sont constamment sur la brèche ; constamment, il leur faut lutter et se défendre.

Quelquefois le courage va leur manquer, la tristesse descend dans leur cœur, il leur semble que Dieu les abandonne et que l'impiété insolente va triompher dans toute l'Europe sur les ruines de l'Eglise. Mais non, ils ont pour les soutenir la parole de Celui qui tient la place de Jésus-Christ sur la terre, qui parle en son nom et continue son ministère. Plus la tempête est violente, plus la persécution redouble d'efforts, plus les flots qui portent la barque mystérieuse sont agitées, plus il prodigue son enseignement, plus il nous envoie sa lumière. Pour nous éclairer, il ne se contente pas de ses décisions souveraines, il nous parle encore comme docteur particulier et évêque de Rome, et ses paroles, bien qu'elles ne soient pas infaillibles comme ses décisions, ont cependant une grande force; car Jésus-Christ est avec lui, il nous parle par sa bouche, puisqu'il lui a dit : *Qui vous écoute, m'écoute.*

Quand les généreux chrétiens de Rome, enfants des saints martyrs, bravant les dangers et les menaces, ne craignant pas les maîtres de Rome, vont offrir leurs vœux au successeur de Pierre et qu'il leur parle, sa parole s'adresse à tous les chrétiens. Elles nous arrive par les cent voix de la renommée et vient nous instruire et nous consoler. Le Pape a en vue toute l'Eglise en parlant aux chrétiens qui le visitent dans sa prison.

Etudions ses paroles, recueillons les enseignements qu'il nous donne. Que nous dit-il, que veut-il nous apprendre ? Ceux qui lisent attentivement les discours du Pape, sont frappés de la doctrine qu'ils renferment et de la majesté de sa parole. On goûte cette familarité sainte, on étudie et on applaudit cette théologie élevée et on se nourrit de ce que la parole de Dieu a de plus exquis ; mais il y a une autre chose qui frappe les esprits attentifs dans les discours du Pape et qui se trouve sur ses lèvres, chaque fois qu'il ouvre la bouche. Qu'est-ce donc ? C'est une exhortation à la patience et à la confiance, c'est une certitude du triomphe prochain de l'Eglise. Le Pape déclare à chaque instant que la fin de l'épreuve approche, que la persécution va bientôt cesser, que le jour du triomphe n'est pas éloigné, que nous verrons la confusion et l'humiliation de nos ennemis.

Il le dit, il le répète, il voudrait que tous les chrétiens eussent la confiance qu'il montre lui-même. Si nous voulons entrer dans sa pensée, comme c'est notre devoir, nous espérerons en la bonté et en la miséricorde de Dieu. Nous croirons au prochain triomphe de l'Eglise et dans la lutte qui est engagée, nous redoublerons de vigilance et d'efforts contre les ennemis de Dieu. Nous ne craindrons pas de nous montrer fils dévoués de la sainte Eglise toutes les fois qu'il faudra parler, agir, donner sa signature, ou contribuer de son argent au triomphe de notre cause. Mais comme la prière est l'arme principale du chrétien contre les puissances infernales, nous prierons pour l'Eglise, comme Notre Saint Père le Pape nous le recommande, nous prierons avec lui et selon son intention. Notre prière, quoique tiède et imparfaite, unie à celle du chef de l'Eglise, à

Digitized by Google

celle encore de Notre Seigneur Jésus-Christ dont il est vicaire, montera puissante au Ciel et en fera descendre la grâce et la miséricorde. La prière des chrétiens, fervente et universelle, hâtera notre triomphe.

Tout nous fait croire que le moment approche où la victoire sera définitive et éclatante. Partout les chrétiens sortent de leur long assoupissement. Dans les pays même où la tiédeur et la négligence des fidèles étaient pour la sainte Eglise un sujet d'affliction, en Bavière, en Autriche, en Prusse, la ferveur des temps anciens est revenue. Les églises ne peuvent plus contenir la foule nombreuse qui s'y presse les jours de fêtes et le dimanche, les sacrements sont plus fréquentés qu'autrefois, de pieuses associations se forment pour la défense de la foi catholique, tout ce qui a conservé la foi chrétienne se groupe autour des pasteurs de l'Eglise. L'ardeur est si grande que dans tous les pays de l'Europe, on serait prêt à mourir pour la défense de l'Eglise, si les persécuteurs l'attaquaient ouvertement. De nouveaux organes paraissent tous les jours et défendent énergiquement la cause de l'Eglise et du Saint-Siège. Les amendes, la prison ne découragent pas ces zélés défenseurs de Jésus-Christ. Ils vont en prison, ils paient des amendes, mais ne brisent pas leurs plumes, et la persécution les rend plus courageux et plus énergiques.

Or, c'est là, avec les paroles du Pape, ce qui nous fait croire au prochain triomphe de l'Eglise ; la victoire dernière appartient à ceux qui savent souffrir, qui savent mourir. Une armée qui fait le serment de vaincre ou de mourir est invincible. L'Eglise est une armée rangée en bataille et une armée composée de plus de deux cents millions de combattants qui se rient des souffrances et de la mort. Elle aura donc et bientôt la victoire. Son triomphe ne saurait tarder.

MEMORIAL NECROLOGIQUE.

M. L'ABBE C. H. LAVERDIERE, PRETRE DU SEMINAIRE DE QUEBEC.

Le Séminaire de Québec vient de perdre un de ses membres très-distingués. M. l'abbé C. H. Laverdière est mort le 11 de ce mois des suites d'une congestion de poumons. C'est un malheur pour le séminaire ; c'est un malheur pour l'histoire du Canada. M. Laverdière était dans la force de l'âge et était arrivé à cette maturité où l'esprit coordonne et féconde les connaissances acquises par les études longues et laborieuses.

Il possédait admirablement notre histoire, surtout la partie de la domination française. Deux monuments de sa science, de la sureté de sa critique et de ses patientes recherches, conserveront son nom à la postérité ; l'édition des œuvres de Champlain donné par M. Desbarats, et le *Journal* des Jésuites.

M. Laverdière n'est pas historien : mais il a travaillé pour les historiens. Comme le commandeur Viger, il comprenait que la première base de l'histoire est la vérité partout et aussi absolue que possible. Pour cela il n'épargnait rien ; peut-être pas assez lui-même. On a bien pu lui reprocher de ne pas se hâter assez ; il aurait pu produire davantage. C'est vrai, mais je ne pense pas qu'on soit jamais obligé de refaire son œuvre comme il arrive pour un trop grand nombre d'écrivains pressés de publier. Je regrette de n'avoir pas le temps d'apprécier ses travaux. En voici un aperçu que je donne de mémoire : 1o. Des notes très-intéressantes sur le " Catalogue des Bienfaiteurs de N. D. de Recouvrance ;" 2o. "Histoire abrégée du Canada ;" 3o. "Œuvres de Champlain ;" 4o. "Journal des Jésuites" publié pour la première fois avec notes.

M. Laverdière avait, en outre, dirigé et surveillé la réimpression des "Relations" des Jésuites. Je ne parle pas de travaux d'un autre genre, tels que "Chansonnier des Collèges," cantiques, "Chants Liturgiques," et autres ouvrages de plain chant.

Comme bibliothécaire de l'Université, il avait dû s'occuper de bibliographie, et il avait su se distinguer dans cette étude où l'on ne s'instruit quelquefois qu'à ses dépens.

Parlerai-je de son caractère doux, agréable, sans prétention aucune ? Hélas ! c'est ici que la perte devient sensible à ses amis. Nous nous étions rencontrés en classe où il occupait la première place. La Providence avait mis une certaine analogie dans nos goûts, et poussé nos études du même côté, la dernière lettre est un service, une recherche faite pour moi. Il prévoyait que le rhumatisme dont il était accablé lui serait fatal. Mais qui aurait pu croire que ce serait sitôt fini ici bas ! J'ai appris presqu'en même temps la maladie et la mort.

Ses amis ne l'oublieront pas : ses anciens compagnons de classe surtout. "Mihi hodie cras tibi.—H. V. *Minerve*

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

(*Suite.*)

PREMIER GOUVERNEMENT DE MONSIEUR DE FRONTENAC, de 1672 à 1682.

CHAPITRE I.

LIBERTÉ DONNÉE A TOUS LES COLONS DE VENDRE AUX SAUVAGES DES BOISSONS ENIVRANTES. COMMENCEMENT DU TRAFIC SCANDALEUX DE M. PERROT, GOUVERNEUR DE MONTRÉAL; SON CARACTÈRE INTÉRESSÉ, HAUTAIN ET VIOLENT.

I.

Le Conseil supplie Colbert d'empêcher l'importation en Canada de tant de boissons enivrantes.

Nous avons raconté qu'un grand nombre d'officiers des troupes s'étaient permis, malgré les ordonnances du Roi et les arrêts du Conseil, de vendre de l'eau-de-vie avec excès aux sauvages et étaient retournés en France chargés de pelleteries. Après leur départ, le Conseil, qui cherchait à apporter un remède efficace à ce mal et même à en tarir la source, écrivit à Colbert, le 30 octobre 1668: " L'expérience journalière nous fait con-" naître que la grande quantité de vin et d'eau-de-vie qu'on introduit, " pour l'ordinaire, chaque année, en ce pays, ne fournit pas seulement une " abondante matière à l'ivrognerie, qui entraîne à sa suite des actions " scandaleuses; mais qu'elle cause encore la ruine de quantité de familles, " par la débauche dont elle est l'occasion. C'est ce qui nous oblige à " vous faire une très-humble supplication, de vouloir, par l'autorité du " Roi, retrancher la liberté que tous les marchands ont eue jusqu'ici, " d'apporter de ces boissons autant qu'il leur a plu. A quoi vous serez, " Monseigneur, d'autant plus invité, que le Conseil a rendu un arrêt contre " cette trop grande abondance de boissons; et qu'entrant dans vos senti-" ments, si avantageux à la colonie, il a ordonné, par ce même arrêt,

Digitized by Google

" l'établissement de brasseries, ouvrage que M. Talon a bien voulu com-
" mencer, et que ce même Conseil a jugé très-utile à tout le pays, pour
" les raisons qui vous sont connues."

II.

M. Talon ayant levé les défenses touchant les boissons, le Conseil en permet la vente.

Mais il paraît qu'en provoquant l'établissement de ces brasseries en Canada, la Cour, sur les avis intéressés que lui avaient donnés les partisans du commerce de l'eau-de-vie, avait déjà consenti qu'on suspendît, pour un temps, les défenses faites jusqu'alors. Du moins quelques jours après que cette lettre eut été écrite, M. Talon, sur le point de mettre le pied dans le vaisseau pour passer en France, à l'occasion de son premier rappel, leva par provision toutes les ordonnances et les peines, dont le Conseil s'était servi pour réprimer ces désordres ; et ce coup d'autorité, qui renversait la législation suivie jusqu'alors pour la traite des boissons, devait ouvrir la porte à la licence la plus effrénée et augmenter encore les progrès du mal. Ainsi le Conseil souverain, malgré tous ses arrêts différents et malgré la lettre qu'il venait d'écrire, se vit, onze jours après, dans l'affligeante nécessité de permettre aux colons de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages ; et tout ce qu'il put faire, ce fut de défendre à ceux-ci de s'enivrer : " Pour mettre à exécution les intentions de Sa Majesté, qui
" veut et entend, disait le Conseil dans le nouvel arrêt, que les sauvages
" vivent avec les Français, dans un esprit de douceur et d'union, et afin
" de fomenter l'alliance qui est entre eux, et de la cimenter de mieux
" en mieux par leur mutuel commerce, le Conseil a permis et permet, par
" provision et sous le bon plaisir de Sa Majesté, à tous les Français de la
" Nouvelle-France, de vendre et de débiter toutes sortes de boissons aux
" sauvages, qui voudront en acheter d'eux. Le même Conseil enjoint aux
" sauvages d'en user sobrement ; et en cas qu'ils viennent à s'enivrer, il
" les condamne à être attachés par le col, pendant deux heures, à un
" carcan ou pilori, comme aussi à payer une amende de deux castors,
" applicables l'un au dénonciateur, l'autre à qui il sera ordonné ; et ils
" tiendront prison, jusqu'au payement de cette amende."

III.

M. de Laval laisse subsister l'excommunication contre les traiteurs.

Comme membre du Conseil, M. de Laval se trouva présent à cette délibération, et on comprend qu'elle dut le remplir de douleur et d'amertume. Nonobstant la permission générale donnée ainsi par l'autorité civile, l laissa subsister les peines canoniques qu'il avait portées déjà contre les rait eurs de boissons aux sauvages, croyant être obligé, devant Dieu, à user de ces moyens, qui étaient du ressort naturel de son autorité. Si, d'après

Digitized by Google

les principes de la saine morale, celui qui sciemment donne une épée à un furieux, se rend coupable des violences auxquelles ce furieux se porte dans sa frénésie ; et s'il était vrai, d'autre part, ainsi que l'assure M. Dollier, qu'un sauvage à qui l'on donnait une quantité d'eau-de-vie suffisante pour l'enivrer, s'enivrait infailliblement : il faut convenir que M. de Laval, témoin tant de fois des horreurs épouvantables et des meurtres affreux auxquels les sauvages se portaient dans leur ivresse, avait été bien fondé en frappant de censures ecclésiastiques ceux des Français qui, par la vente de boissons enivrantes, les jetaient dans cet état de fureur. Comme d'ailleurs la permission générale de leur en vendre, donnée par l'autorité civile, devait multiplier encore ces crimes, au lieu d'en arrêter le cours, on comprend que ce Prélat devait laisser subsister ses défenses. M. Dollier, sous les années 1670 et 1671, faisait les réflexions suivantes, bien propres à justifier cette conduite de M. de Laval. " Sans l'eau-de-vie, " nous aurions des milliers d'exemples de conversion parmi les sauvages ; " mais cette liqueur est pour eux un appât diabolique, qui entraîne pres- " que tous ceux d'entre eux qui fréquentent les Français. On les voit " tous périr par ce malheureux commerce ; et c'est une extrême affliction " pour les personnes qui sont le plus dans les intérêts de Dieu : car il n'y a " quasi rien à faire qu'avec les enfants et les vieillards. Tous les autres, " soit Algonquins, soit Iroquois, ont une telle avidité pour les boissons, " qu'ils ne cessent de boire qu'après être ivres à n'en pouvoir plus (1)." Ce qu'il y eut de plus affligeant, c'est qu'au rapport de M. de Belmont, ces désordres furent fomentés par les Français, ou plutôt par les officiers mêmes qui représentaient la personne du Roi. " Les Hollandais ayant " donné de l'eau-de-vie aux Iroquois, dit-il, elle fit parmi toutes ces " nations de si affreux ravages, que le major Andros, alors Gouverneur " d'Orange et ensuite de Manate, proposa au Gouverneur du Canada, de " défendre de concert, chacun dans son gouvernement, la vente de l'eau-

(1) En rendant l'arrêt que nous venons de rapporter, le Conseil souverain n'en minuta pas les termes avec assez de réflexion, et donna cette permission générale *à tous les Français de la Nouvelle-France* sans distinction. Il arriva de là que les *volontaires*, les vagabonds et d'autres se crurent autorisés, aussi bien que les habitants ou les colons proprement dits, à vendre des boissons aux sauvages, ce qui donna lieu à des rixes fâcheuses entre les Français. A Villemarie où ces *volontaires* étaient alors en grand nombre, les habitants se plaignirent d'être ainsi frustrés d'un commerce auquel ils prétendaient avoir droit ; et dans ces circonstances critiques, M. Dollier, quoique très-opposé à la vente des boissons, comme on vient de le voir, crut pouvoir céder aux habitants, par un écrit signé de sa main, le droit, qui appartenait primitivement aux seigneurs, de vendre en général du vin, de l'eau-de-vie et d'autres boissons à pot et à pinte. En vertu de cette cession, le syndic de Villemarie présenta au juge du lieu une requête signée par douze habitants, pour exclure de ce commerce en détail tous ceux qui n'étaient point habitués dans l'île ; et en conséquence M. d'Ailleboust défendit ce commerce à ces derniers, le 21 mai 1672, sous peine d'une amende arbitraire. Enfin le Gouverneur de Montréal, M. Perrot, rendit de son côté une déclaration, qui l'interdisait aux marchands et autres non domiciliés dans l'île, sous peine de cinquante livres d'amende et de confiscation des boissons, applicables, la moitié au dénonciateur et l'autre moitié à l'église paroissiale.

Digitized by Google

" de-vie aux sauvages. Mais ces propositions ne furent point écoutées ; " et depuis ce temps, les Français n'ont cessé d'étendre par toutes les " nations sauvages le règne de l'eau-de-vie. Enfin, il s'est trouvé des " personnes qui en ont entrepris la défense, et qui ayant de vastes desseins " d'une fortune immense, qui devait les rendre les maîtres de tout le " commerce du monde nouvellement découvert, et de celui qui était encore " inconnu, ont su mettre dans leur parti le gouvernement du Canada et la " Compagnie des Indes-Occidentales."

IV.

Division entre le clergé et les magistrats touchant la vente des liqueurs aux sauvages.

A partir de l'arrêt du Conseil souverain, du 10 novembre 1668, il fut donc permis à tous les colons de vendre publiquement et impunément de l'eau-de-vie aux sauvages, nonobstant la défense faite par M. de Laval, permission qui faisait dire à la Mère de l'Incarnation, l'année suivante: " Ce qui fait le plus de mal en ce pays, c'est le trafic des boissons de vin " et d'eau-de-vie. On déclame contre ceux qui en donnent aux sauvages, " on les excommunie ; l'Evêque et les prédicateurs publient en chaire que " c'est un péché mortel ; et nonobstant tout cela, plusieurs se sont formé " la conscience que ce commerce est licite ; et sur cette erreur volontaire, " ils vont dans les bois et portent des boissons aux sauvages, afin d'avoir " leurs pelleteries pour rien, quand ils sont enivrés. Il suit de là des " impuretés, des larcins, des meurtres et des désordres épouvantables." On vit alors se former deux partis qui divisèrent le Canada, l'un composé de M. de Laval, du Clergé et des Missionnaires ; l'autre du gouvernement, de la Compagnie des Indes qui subsistait encore, et de tous ceux qui ne cherchaient qu'à s'enrichir. " Cette querelle, dit M. de Belmont, " divisa la puissance spirituelle et la puissance temporelle, le sacerdoce et " le gouvernement civil, avec beaucoup de vivacité : chacun apportant des " maximes et des raisons opposées, et faisant des maximes et des procé- " dures propres au soutien de sa cause (1)."

(1) Comme les colons les plus timorés croyaient devoir s'abstenir de ce commerce, si hautement condamné par leurs pasteurs particuliers, et surtout par leur Evêque : les officiers du Gouvernement, intéressés eux-mêmes à la traite des boissons, s'efforçaient de leur côté de calmer les consciences, en assurant que ce commerce était très-légitime et autorisé par ceux qui avaient seuls le droit d'en juger. Ainsi à la Chine, où l'on faisait un grand trafic des liqueurs fortes avec les sauvages, M. de Frontenac, qui, après le second départ de M. Talon, s'attribuait à lui-même les fonctions d'intendant, fit publier et afficher, en 1675 l'arrêt du Conseil souverain, ainsi qu'une ordonnance qu'il avait rendue lui-même dans le même sens, le 10 août 1674, et une autre du 21 juillet suivant. Il renouvelait toutes ses anciennes publications " pour donner la paix, disait-il, et le repos aux esprits, et leur faire " connaître les intentions de Sa Majesté dont nous devons être ajoutait-il les véritable " interprètes, et pour que tous ses sujets connaissent la bonté vraiment paternelle du Roi, " qui l'oblige à permettre tout ce qui peut contribuer à leur avantage.

Digitized by Google

V.

Coureurs de bois; ils portent de l'eau-de-vie aux sauvages.

En permettant ainsi aux Français établis en Canada de vendre des liqueurs aux sauvages, on leur défendait cependant à tous sans exception de leur en porter dans les bois. Mais après la publication de l'arrêt du Conseil, il était difficile de faire observer cette défense dans un pays si vaste, où il n'y avait d'ailleurs d'autres troupes que les garnisons de Québec, des Trois-Rivières et de Villemarie, si peu considérables qu'à peine suffisaient-elles pour maintenir l'ordre dans ces trois postes. Ainsi, au mois de juillet 1670, M. de Courcelles ayant appris qu'on avait rencontré des coureurs de bois à soixante ou quatre-vingts lieues au-dessus de Villemarie, avait ordonné au juge de ce lieu d'informer contre eux, et au commandant, qui était alors M. de La Motte, de donner main-forte pour les poursuivre et les arrêter. Mais que pouvait faire ce commandant avec dix soldats de garnison, pour saisir à une si grande distance des hommes qui formaient entre eux des ligues et marchaient toujours en armes ? Il arriva de là que l'impunité de ces désordres fut cause que le nombre des coureurs de bois s'accrut considérablement. Aussi, en 1672, M. de Frontenac, arrivant en Canada, en écrivit-il à Colbert en ces termes : " Il faudrait envoyer ici " quelques troupes, qui seraient très-nécessaires pour maintenir ce pays en " empêchant le désordre des coureurs de bois, qui, si l'on n'y prend garde, " deviendront comme les bandits de Naples et les boucaniers de Saint-Do- " mingue. Leur nombre s'augmente tous les jours, nonobstant toutes les " ordonnances qu'on a faites, et que j'ai encore renouvelées, avec plus de " sévérité qu'auparavant, depuis que je suis ici. Leur insolence, à ce qu'on " m'a dit, va au point de faire des ligues et de semer des billets pour s'at- " trouper, menaçant de faire des Forts, et d'aller du côté de Manate et d'O- " range, où ils se vantent qu'ils seront reçus et auront toute protection. "

VI.

Plusieurs officiers du roi font le commerce et favorisent les coureurs de bois.

Telle était, au commencement du gouvernement de M. de Frontenac, la législation en Canada, touchant la vente des boissons aux sauvages. Il était permis à tous les domiciliés, c'est-à-dire, aux colons proprement dits, qui avaient feu et lieu, de leur vendre, dans leurs maisons propres, des liqueurs à pot et à pinte ; et défendu à tous, sous peine de la vie, de leur en porter dans les bois. Le Roi exigeait cependant, avec grande raison, que les personnes en place, à qui il aurait été si aisé, à la faveur du pouvoir dont elles étaient revêtues, de faire le monopole de ce commerce, s'abstinssent de toute espèce de négoce, et usassent de leur ascendant et de leur autorité pour favoriser le commerce des seuls colons, en les obligeant toutefois de se conformer aux dispositions de ses ordonnances. Mais ses intentions à cet égard furent trop souvent méconnues. On peut se rappeler

Digitized by Google

qu'en racontant, que les officiers des troupes étaient retournés en France chargés de pelleteries, M. Dollier faisait remarquer que le Canada avait plus besoin de bourses pleines que de bourses vides ; et par une sorte de fatalité, bien désastreuse pour ce pays, la plupart des Gouverneurs, des Intendants et autres, que le Roi envoya depuis ce temps, pour être à la tête des affaires, furent des hommes sans fortune, ou même complétement ruinés. Etant tous à la charge du Roi, qui ne retirait rien de la colonie, ils avaient des appointements si modiques, qu'à peine auraient-ils pu vivre par le seul revenu de leurs places : le Gouverneur général ne recevait chaque année que trois mille livres pour son entretien, celui de Villemarie dix-huit cents livres, et celui des Trois-Rivières douze cents ; et comme dans les places qu'ils occupaient, ils croyaient être obligés à une certaine représentation qui fît respecter l'autorité du monarque, et à avoir du train, ils se persuadèrent que le commerce dont nous parlons était un moyen de suppléer à la modicité de leurs appointements : quelques-uns y virent même une ressource pour rétablir avantageusement leurs affaires, et d'autres pour faire une grande fortune en peu de temps. Ils se mirent sur le pied de donner à quelques affidés des permissions écrites, appelées *congés*, pour aller, sous couleur de chasse, faire la traite avec les sauvages dans les bois ; et on a de graves raisons de penser, qu'ils ne délivraient ces congés, que dans l'espérance, ou même sous la condition expresse d'en partager le bénéfice. Ces autorisations accordées à la faveur excitaient d'autres individus, non ainsi privilégiées, à prendre d'eux-mêmes cette licence ; d'où il résultait que les coureurs de bois diminuaient de beaucoup, non-seulement le commerce que les colons domiciliés auraient pu faire avec les sauvages, mais aussi celui que les hommes du gouvernement étaient soupçonnés de faire pour leurs favoris. " Ils ont commencé de porter leurs peaux à Manate et à Orange, dès l'année passée, écrivait M. de Frontenac à Colbert, ce qui causerait un notable préjudice à la colonie. Mais j'irai, dès le printemps, à Montréal, pour les observer de plus près ; et je vous assure que j'essayerai d'en faire un exemple si sévère, que cela servira pour l'avenir." Enfin, l'on fit à la Cour une description si effrayante des désordres commis par les coureurs de bois, que l'année 1673, le 5 du mois de juin, le Roi rendit un arrêt par lequel il condamnait à la peine capitale, tous les Français habitants au Canada, domiciliés on non domiciliés, qui iraient dans les bois et y resteraient plus de vingt-quatre heures, sans la permission expresse du Gouverneur général.

VII.

M. Perrot, pour s'enrichir, s'était fait nommer Gouverneur de Montréal.

Ces détails nous amènent à parler ici de M. Perrot, Gouverneur de l'île de Montréal, que nous avons différé de faire connaître plus tôt, quoique nous eussions pu lui donner place, avec trop de raison, dans le tableau des

Digitized by Google

tristes effets que produisit en Canada l'établissement des troupes. Car ce Gouverneur contribua plus que personne, au moins dans l'île de Montréal, à cette révolution funeste qui changea entièrement la face morale de cette colonie ; et pour mettre les lecteurs plus à même de juger de ce personnage, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut. Toute la suite de sa conduite en Canada, autorise à penser que si, en 1669, il avait pris la résolution d'aller s'y établir, c'était dans l'espérance d'y faire une grande fortune, par le crédit de M. Talon, dont il avait épousé la nièce, Madeleine de Laguide, et qui y retournait alors lui-même comme Intendant pour la deuxième fois. Avant le départ, M. Talon, pour le mettre plus à même de réussir dans ses projets d'établissement, avait demandé pour lui à M. de Bretonvilliers, la place de Gouverneur de Montréal, et, s'il l'obtint sans peine, ce dut être sur les bons témoignages qu'il lui rendit de la personne de son neveu. Car, bien que, quelques années plus tard, nous voyions que M. Perrot se trouvât alors être beau-frère du président de Bretonvilliers, il ne paraît pas que le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice le connût déjà par lui-même, lorsqu'il le nomma au gouvernement de l'île de Montréal. Il était d'une exactitude trop stricte en matière de morale, d'une conscience trop timorée, et désirait avec trop d'ardeur le bien de Villemarie, pour faire choix d'un homme dont l'administration devait être si funeste au repos et au progrès de cette colonie : et il l'aurait assurément prévu dès lors, s'il eût connu ses vrais sentiments. M. Perrot étant donc sur le point de passer en Canada avec les soldats de sa compagnie, et résolu d'aller avec sa femme à Villemarie pour s'y établir, cette considération, jointe aux bons témoignages que M. Talon dut rendre de lui, et l'état d'abandon de cette colonie, restée depuis plusieurs années sans Gouverneur, avait suffi à M. de Bretonvilliers, pour qu'il pût prudemment faire choix de sa personne et même pour s'applaudir de ce choix. Aussi les colons de Villemarie avaient-ils fait éclater de grands sentiments de joie au débarquement de leur nouveau Gouverneur, non moins qu'à l'arrivée de madame Perrot, sa femme, qui vint le joindre ensuite. M. de Maisonneuve était toujours resté dans le célibat : c'était donc pour la première fois qu'on voyait un Gouverneur de Montréal venir y résider avec son épouse ; et ce qui excitait encore l'intérêt des habitants pour madame Perrot, c'est que s'étant déjà embarquée une première fois, en 1669, elle avait fait naufrage avec son mari et M. Talon son oncle, et s'était sauvée avec eux sur un mât rompu de leur navire, en promettant aux matelots une grosse somme d'argent.

VIII.

Pourquoi M. Perrot se fait donner une commission royale pour l'île de Montréal ?

M. Perrot, comme on l'a vu déjà, n'avait reçu de M. de Bretonvilliers qu'une commission révocable, qui le tenait sous la dépendance des seigneurs, toujours en droit de le remercier, s'ils n'étaient pas satisfaits de sa con-

Digitized by Google

duite. A peine fut-il arrivé dans le pays, qu'il chercha le moyen de se soustraire en partie à cette dépendance, en faisant solliciter par M. Talon des lettres du Roi pour le même gouvernement. "Vous trouverez bon, "s'il vous plaît, Monseigneur, écrivait M. Talon à Colbert, que je vous "remette en mémoire, que M. Perrot, qui a épousé ma nièce, se trouve "en Canada; et que présentement il y est établi avec la commission de "M. de Bretonvilliers, pour remplir le gouvernement de Montréal, vacant "par la retraite de M. de Maisonneuve en France. Ce dernier en était "pourvu par M. de Bretonvilliers, qui a droit, par titre de concession, "d'y pourvoir, comme seigneur. Mais comme M. Perrot a l'honneur de "commander sa compagnie, il serait, à mon sens, plus honorable et plus "avantageux au service du Roi, qu'il eût la commission de Sa Majesté, et "je vous la demande très-humblement." Colbert ne s'empressa pas de répondre à M. Talon, et se contenta d'abord d'écrire, en regard de sa demande, ce mot : *à examiner*. Comme il avait une affection particulière pour M. de Bretonvilliers, il voulut sans doute prendre langue avec lui avant de satisfaire M. Talon ; et il paraît que M. de Bretonvilliers ne vit aucun inconvénient à ce que le Gouverneur de Montréal eût une commission particulière du Roi : attendu que les Gouverneurs généraux, nommés par la grande Compagnie, avaient tous reçu de semblables provisions, sans préjudice pour les droits des seigneurs qui les avaient nommés. Colbert, dans les lettres de commission royale qu'il fit dresser pour M. Perrot, eut soin, en effet, de mettre à couvert le droit de MM. du Séminaire ; elles étaient conçues en ces termes : "Etant nécessaire de pourvoir au "gouvernement de l'île de Montréal, vacant par la démission et le désis-"tement du sieur de Maisonneuve, ci-devant pourvu de cette charge par "la Compagnie dite de Montréal, au lieu et place de laquelle sont à pré-"sent les Prêtres et Ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice de la "ville de Paris..Nous avons commis et commettons, par ces présentes, "signées de notre main (le sieur Perrot), pour commander, sous notre "autorité et celle des seigneurs de l'île de Montréal, aux habitants et aux "gens de guerre dans toute l'étendue de cette île, même dans les Forts "qui y pourraient être construits, et pour faire vivre les habitants en union "et concorde les uns avec les autres." Ces lettres étaient datées du 14 mars 1671. Colbert, en les envoyant à M. Talon, ajoutait encore, au sujet du droit des seigneurs : "Vous trouverez ci-joint la commission de Gouver-"neur de Montréal pour le sieur Perrot, votre neveu, que j'ai fait expé-"dier, sur la nomination de M. de Bretonvilliers." M. Perrot, ayant reçu ces lettres, les présenta à M. d'Ailleboust, avec celles de M. de Bretonvilliers données deux ans auparavant, et fit enrégistrer au greffe de Villemarie les unes et les autres qui furent publiées, selon l'usage, "afin que les "habitants de Montréal et les autres, en ayant une pleine et entière con-"naissance, eussent à le reconnaître pour leur Gouverneur."

Digitized by Google

IX.

M. Perrot fait le commerce des liqueurs dans l'île de son nom, par M. de Brucy.

Mais, dès ce moment, il se considéra comme indépendant des seigneurs et affranchi de tout contrôle dans le trafic des boissons qu'il faisait avec les sauvages, au grand scandale de tous les gens de bien du pays. Pour mieux réussir dans ce commerce et recevoir plus sûrement les pelleteries des mains des sauvages, il avait établi un magasin au-dessus de l'île de Montréal, sur le chemin par où ils avaient coutume de passer, ce qui devait leur éviter la peine de les porter à Villemarie. Le lieu qu'il avait choisi était une île du fleuve Saint-Laurent, qui, de son nom, fut appelée l'*île Perrot;* et afin d'y être entièrement indépendant, il en obtint de M. Talon, la propriété et la seigneurie à la fin de l'année suivante. Dans cette île écartée, où il avait feint de commencer quelques défrichements, il trafiquait librement avec les sauvages qui descendaient le fleuve, et envoyait même de là des hommes dans les bois pour courir après les chasseurs. Mais ne pouvant, en sa qualité de Gouverneur de Montréal, s'occuper lui-même des détails de ce commerce, ni résider dans l'île dont nous parlons, il y plaça Antoine de la Fresnaye, sieur de Brucy, qui, après avoir été lieutenant dans sa compagnie, était ainsi devenu son agent d'affaires et son commis attitré. Enfin M. de Brucy, outre ce commerce illicite avec les sauvages, était encore le protecteur notoire et le complice des coureurs de bois, leur fournissant des liqueurs et des marchandises en échange des pelleteries qu'ils lui apportaient à l'île Perrot. Lorsque l'année 1671, M. de Courcelles retourna du lac Ontario à Villemarie, comme il a été raconté, il voulut visiter cet établissement naissant et celui de M. de Berthé, sieur de Chailly, enseigne de la compagnie de M. Perrot, commencé depuis peu à la tête de l'île de Montréal, sur les terres que le Séminaire lui concéda l'année suivante, à titre de fief noble. Le comptoir de commerce de M. de Chailly était situé en face de l'île Perrot, de l'autre côté du fleuve St. Laurent; et peut-être qu'en s'établissant ainsi l'un et l'autre à la tête de l'île de Montréal, ils s'étaient promis d'avoir, par ce moyen, les pelleteries de tous les sauvages qui descendaient le fleuve. Mais l'intérêt les divisa bientôt, au sujet même de leur commerce; et l'année suivante 1672, nous les voyons en procès devant le Conseil souverain pour terminer leurs différends (1).

X.

M. Perrot favorise ouvertement les coureurs de bois.

Dans la visite qu'il leur fit, M. de Courcelles fut informé qu'il y avait au pied du *Long-Sault*, dans la rivière des Outaouas, des Français qui

(1) Il s'agissait de certaines pelleteries, que M. de Chailly avait reçues en payement d'un nommé Desessarts; et de son côté M. Perrot réclamait une partie des mêmes pelleteries, pour être payé de ce qu'il avait avancé à un individu mort depuis peu : prétendant qu'elles avaient appartenu au défunt, et que le sieur Desessarts était soupçonné de l'avoir tué, pour se rendre maître de ses fourrures.

Digitized by Google

enivraient les sauvages, et l'on peut conjecturer que M. Perrot n'était pas entièrement étranger à ces transgressions. Il est certain qu'il donnait lui-même protection ouverte aux coureurs de bois, non-seulement dans son île, par M. de Brucy, son agent, mais encore dans toute l'étendue de celle de Montréal, où il faisait sa résidence ; et qu'il délivrait des congés à des individus, ses affidés, tant de Villemarie que des lieux circonvoisins, pour aller, sous prétexte de chasse, faire la traite dans les bois. Ayant même appris que quelques particuliers en avaient déjà obtenu de M. de Frontenac, il les obligea de les lui remettre et d'en recevoir d'autres de sa propre main. Enfin pour avoir, sans beaucoup de frais, des coureurs à ses ordres, il souffrit que presque tous les soldats de sa garnison désartassent l'île de Montréal et s'enfuissent dans les bois, sans se mettre en peine de les faire poursuivre, ni même de donner avis de leur désertion au Gouverneur général. Bien plus, comme plusieurs de ces soldats s'étaient rendus coupables de vols envers des habitants de Villemarie, M. Perrot, pour empêcher qu'on ne les poursuivit dans les bois, délivra aux particuliers volés des bilets de sa main, avec engagement de les rembourser, ce qu'il fit sans doute dans l'espérance de retirer de ces déserteurs son argent avec usure, par l'autorisation qu'il leur donnait d'aller courir les bois, ne les employant presque à autre chose.

XI.

M. Perrot se regarde comme indépendant des seigneurs de l'île ; il juge les colons.

On comprend assez qu'une violation si ouverte et si scandaleuse des ordonnances du Roi devait être pour la colonie une source continuelle de désordres et servir de prétexte à plusieurs pour s'enhardir à de semblables transgressions. Lorsque M. de Bretonvilliers fut informé de la conduite de M. Perrot, il eut des regrets cuisants d'avoir donné à l'île de Montréal un tel Gouverneur ; mais, depuis que celui-ci avait reçu sa commission royale, il était difficile de le contenir dans le devoir et même de lui donner de simples avertissements. Uniquement chargé par M. de Bretonvilliers et par le Roi du gouvernement de l'île de Montréal, il s'attribuait néanmoins le droit de juger les différends des particuliers qui avaient recours à lui, quoiqu'il fut entièrement étranger à la jurisprudence; il est vrai que dans ces occasions il appelait M. Remy pour le consulter, et suivait ordinairement ses avis. Mais par une étrange bizarrerie de caractère, qui du reste n'a rien d'étonnant dans un homme tel qu'était M. Perrot, les services qu'il recevait alors et qui l'humiliaient, lui inspiraient contre M. Remy tant de mauvaise volonté et d'opposition, qu'il disait hautement dans le pays que cet Ecclésiastique n'était en Canada que pour le contredire dans l'exercice de sa charge.

Digitized by Google

XII.

Remontrances à M. Perrot ; il fait mettre en prison le juge d'office.

Cependant quelques-uns des plus anciens et des plus honorables citoyens de Villemarie, MM. Picotté de Belestre, Vincent de Hautemesnil, Charles Le Moyne de Longueuil, Jacques Le Ber et M. Migeon de Branssac, vivement affligés de la conduite du nouveau Gouverneur, qui tendait au renversement de l'ordre et à la ruine du commerce, résolurent enfin de lui faire de respectueuses remontrances. Pour ce dessein, ils s'assemblèrent le 7 janvier 1672, et convinrent entre eux d'aller lui représenter avec douceur les désordres que quelques *volontaires* commettaient journellement, surtout deux d'entre eux, quoique le Gouverneur général les eût déjà condamnés l'un et l'autre à être exilés du Canada; et comme M. Migeon remplissait alors l'office du juge, M. d'Ailleboust étant absent de Villemarie, ils le prièrent de porter lui-même la parole, au nom de tous, ce qu'il accepta. Arrivés chez M. Perrot, ils trouvèrent M. Dollier qui les y avait précédés, peut-être pour préparer l'esprit du Gouverneur à cette visite. Mais lorsque M. Perrot eut entendu parler M. Migeon, il se mit dans une violente colère, se répandit contre ces messieurs en paroles blessantes et grossières, comme eût pu le faire l'homme de la lie du peuple le plus brutal, et ajouta en terminant sa diatribe : *Je ne suis pas comme M. de Maisonneuve, je saurai bien vous contenir dans le devoir.* La nuit qui survint, au lieu de lui apporter conseil et de calmer son courroux, sembla n'avoir servi au contraire qu'à l'irriter davantage, surtout contre M. Migeon ; car le lendemain 8 janvier, il le fit saisir, de son autorité privée, et le mit en prison pour le punir des observations qu'il avait bien osé lui faire la veille.

XIII.

Insolences de M. Perrot envers les seigneurs.

Informé d'un tel acte de violence, sans exemple jusqu'alors à Villemarie, M. Dollier, comme représentant des seigneurs, se transporte au château où étaient alors les prisons, et se fait accompagner par MM. Remy et Ranuyer, et par le greffier, afin d'interroger M. Migeon et de dresser procès-verbal de cette affaire. Un soldat qu'ils y trouvent en faction, armé du fusil et de l'épée, les voyant arriver, leur défend de passer outre, et appelle en même temps le sergent de garde. Celui-ci, La Rose, se présente aussitôt ; il leur déclare que, d'après l'ordre du Gouverneur, M. Dollier seul aura la liberté de parler à M. Migeon ; et un instant après survient le valet de chambre de M. Perrot qui, de la part de son maître, réitère au sergent le même ordre. C'était pour empêcher M. Dollier, par défaut de témoins et d'officier public, de prendre acte des réponses du détenu. M. Dollier demande alors au geôlier son régistre pour y voir dans quels termes était conçu l'écrou de M. Migeon ; et, à sa grande surprise, il n'y trouve rien qui ait rapport à son affaire.

Digitized by Google

Là-dessus ces messieurs se rendent chez le Gouverneur, et après l'avoir salué, M. Dollier lui dit qu'il vient pour savoir s'il est vrai qu'il ait fait emprisonner M. Migeon et pour prendre acte de ses réponses. M. Perrot déclare qu'il l'a fait mettre en prison pour le punir des paroles offensantes qu'il lui a dites, et ajoute qu'il ne donnera point les raisons qu'on vient lui demander de sa conduite, attendu qu'il est supérieur dans le pays à M. Dollier. Celui-ci, sans incidenter sur cette réponse, lui demande alors pourquoi, en faisant emprisonner M. Migeon, il n'a donc point écrit son écrou sur le registre de la geôle, comme le prescrivent aux juges les ordonnances de nos rois. C'est, répond M. Perrot, que les procédures de guerre sont bien différentes de celles de la justice, et qu'au reste il représente dans le pays la personne du Roi, comme étant son Gouverneur, et n'est obligé de rendre compte de ses actions à personne. M. Dollier insiste et lui représente qu'il n'est pas dans l'ordre de faire ainsi emprisonner les officiers de la justice, spécialement M. Migeon qui tient actuellement la place du juge ; qu'en cette qualité il a fait des procédures et des actes judiciaires la veille et le jour même contre un prisonnier accusé de vol et de meurtre, dont il est nécessaire d'instruire et de juger la cause ; qu'enfin il peut survenir d'autres affaires semblables, qui demandent le ministère de la justice, et qu'il n'y aura plus moyen de les poursuivre, ni de donner suite à celles qui sont commencées, tant que le juge sera ainsi détenu en prison. La réponse de M. Perrot montre la légèreté et tout à la fois les prétentions extravagantes de son esprit, infatué de l'autorité indépendante et souveraine, qu'il s'attribuait, en vertu de sa commission royale : " *Si le ciel venait à tomber*, répondit-il, *il y aurait* "*bien des alouettes prises*; j'ai droit d'emprisonner toutes sortes de personnes, " et même M. d'Ailleboust, juge de ce lieu, s'il vient à s'oublier, comme " l'a fait M. Migeon." M. Dollier, reprenant alors la parole, se contenta de lui dire que si M. Migeon lui eût manqué de respect, il aurait eu, pour obtenir satisfaction, des voies plus douces à prendre : le Gouverneur général et l'Intendant du Canada étant les juges naturels devant lesquels M. Migeon avait à répondre de ses actes ; et il finit par demander la liberté de ce dernier, pour qu'il pût continuer les fonctions de juge. M. Perrot la refusa en disant qu'il l'accorderait volontiers si c'était une prière qu'on vint lui faire, mais non sur une remontrance dont on prétendait prendre acte dans les formes ; et là-dessus M. Dollier se retira. Une violation si manifeste et si criante des droits les plus légitimes ne pouvait être continuée longtemps. Aussi M. Migeon fut-il élargi peu après.

XIV.

Modération des seigneurs ; autres plaintes contre M. Perrot.

Mais si M. Perrot n'eut point à rendre compte d'une conduite si irrégulière, il dut sans doute à la protection de M. Talon, alors présent dans le pays,

Digitized by Google

et à la modération des seigneurs, l'assoupissement de cette affaire, à laquelle nous ne voyons pas qu'on ait donné aucune suite. Les pénibles détails que nous venons d'exposer ne furent que le prélude des transgressions, des violences et des vexations qui signalèrent toute la suite du gouvernement de M. Perrot à Villemarie ; et il paraît qu'avant d'aller en Canada, il avait déjà donné de semblables sujets de plaintes contre lui. " S'il vous plaît, vous informer de son humeur et de sa conduite, écrivait " M. de Frontenac à Colbert en 1674, vous apprendrez facilement ses " emportements et la manière dont il s'est comporté partout où il a été, et " même à l'égard de son oncle, à Lisbonne, dont M. de Saint-Romain fut " témoin. M. de Courcelles vous pourra dire aussi les plaintes qu'il a " eues contre lui quand il était en ce pays, et ce qu'il a été obligé d'en " souffrir. Pour moi, je n'ai pas voulu vous mander mille algarades " qu'il m'a faites, et qu'un autre, dans la place où je suis, n'au- " rait point souffertes si patiemment. L'alliance dans laquelle nous " sommes à cause de ma femme, la considération de son oncle et l'espérance " qu'il profiterait des remontrances que je lui faisais, et changerait de " façon de faire à l'égard des coureurs de bois, m'engagèrent à mettre " tout sous les pieds et à faire toutes les avances pour le porter à entrer en " lui-même par le moyen de ses amis." Mais ce qui n'est pas moins à regretter, M. de Frontenac, qui se plaignait avec tant de raison de M. Perrot, n'était pas lui-même exempt de tout soupçon de commerce intéressé, comme la suite le montrera.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LA TOUR-BLANCHE.

(*Suite.*)

IV.—UN MARCHE EST UN MARCHE.

Après avoir lu et relu ce billet dix fois, et après avoir été agitée par des sentiments divers, Hélène se résolut enfin à poursuivre la voie dans laquelle la poussait l'ambition.

Si elle n'avait pas vu le duc ce jour-là ; si le baron, dans sa colère, ne lui avait pas adressé des paroles qu'elle considérait comme de cruelles insultes, il est possible qu'elle se fut arrêtée sur le bord du précipice dont elle mesurait la profondeur. Mais, à présent qu'elle se rappelait les compliments que le duc lui avait faits et la menace du baron de la chasser à jamais des pensées de ce jeune homme, en lui faisant connaître son état de dépendance, elle n'hésita pas ; son orgueil l'emporta pardessus tous les obstacles et la précipita dans le chemin fatal où elle pouvait peut-être trouver la richesse et les grandeurs, mais où elle serait assurément condamnée à une vie de torture dont elle n'avait pas idée. C'était payer bien cher la Tour-Blanche et la couronne de duchesse, mais elle ne s'effraya pas du prix.

Elle résolut d'aller trouver Vargat à l'heure et au lieu indiqués. En conséquence, elle s'occupa immédiatement de faire disparaître les traces de la colère à laquelle elle s'était abandonnée et prit ensuite ses mesures pour pouvoir sortir et rentrer sans être vue.

Elle se souvint alors que, dans sa fureur, elle avait renversé Béatrice. Elle regretta ce mouvement, dans la crainte que l'enfant ne se plaignit à son père et elle courut dans la chambre de la jeune fille pour faire sa paix avec elle, et, si elle n'avait point encore raconté l'incident au baron, l'empêcher de le faire.

Elle trouva la petite Béatrice seule, agenouillée près de son lit, en pleurs et priant.

Elle s'agenouilla à côté d'elle et l'entoura de ses bras ; mais l'enfant se recula et ses pleurs redoublèrent. Toutefois, Hélène persévéra, la caressa, la supplia de lui pardonner, lui raconta une foule d'histoires toutes mensongères et réussit enfin à la calmer et à lui arracher la promesse de ne révéler à personne ce qui s'était passé.

Hélène, sans appeler la gouvernante à son aide, l'aida à se coucher, et elle resta près d'elle jusqu'à ce qu'elle fût endormie.

Pendant qu'elle était là, silencieusement assise, la lune se leva dans le ciel, et ses pâles rayons tombèrent sur le visage calme et placide de Béatrice.

Digitized by Google

Qu'elle était belle ! mais aussi comme elle ressemblait à une morte !

Cette pensée fit tressaillir Hélène et cette vue exerça sur elle une espèce de fascination. En voyant Béatrice immobile ainsi devant elle, l'idée qu'elle était, à ce moment, complètement en son pouvoir, traversa son cerveau.

Que son sommeil était tranquille ! que sa respiration était douce et égale ! et, cependant, combien il était besoin de peu de chose pour mettre fin à cette jeune vie et la rapprocher d'un degré de la possession de la Tour-Blanche !

Hélène se sentit oppressée au point d'étouffer ; elle sortit de la chambre d'un pas chancelant et s'enfuit dans la sienne.

Là, elle eut à soutenir une nouvelle lutte entre sa conscience et son ambition, entre l'honnêteté et le crime, qui lui apparaissait entouré d'une auréole de richesse et de splendeur.

Hélas ! du côté de l'honnêteté, elle ne vit que son état de dépendance, l'humiliation à laquelle elle était soumise et qui lui était d'autant plus amère qu'on avait peut-être moins l'intention de la blesser. Le crime, au contraire, évoquait dans son imagination des scènes éblouissantes où son rang élevé commandait les hommages et des plaisirs dont elle avait peine à se figurer les charmes et les douceurs.

C'est ainsi que, vaincue par l'imagination, la conscience fut rejetée dans le second plan ; et, sans mesurer ou comprendre les effroyables résultats de la démarche qu'elle allait faire, Hélène s'habilla et s'assit dans un coin obscur de sa chambre, pour attendre que l'heure du rendez-vous fût venue.

Quand le silence régna dans la maison et que la lune se fût cachée derrière de gros nuages, de sorte qu'il était impossible de distinguer un objet à dix pas, elle sortit, descendit sans bruit l'escalier, ouvrit la porte du château et courut à travers le jardin et le parc.

L'endroit où elle devait rencontrer Vargat était celui-là même où elle avait quitté Ernest Rivolat, et elle éprouva un sentiment de contrariété à la pensée que ce dernier pourrait être là pour la présenter à la personne qu'il lui avait recommandée. Elle aurait voulu qu'il ne vint pas, afin qu'il ne fût pas mêlé à ce qui aurait lieu, car elle tenait beaucoup à ce qu'il ne possédât pas de secrète influence sur elle.

Malheureusement, cette influence, elle existait déjà.

En arrivant au bouquet d'arbres et au moment où, avec une agitation nerveuse, elle plongeait ses regards dans l'ombre, elle crut entendre un léger bruit de pas. La lune, à ce moment, se dégagea d'un nuage et elle vit un homme sortir des profondeurs du bois et se placer, immobile, contre un tronc d'arbre.

Un coup d'œil lui dit que ce n'était pas Ernest Rivolat ; d'un second, elle reconnut qu'il était seul.

Digitized by Google

Une faible exclamation s'échappa de ses lèvres, car, quoiqu'elle s'attendit à voir quelqu'un sous l'ombre des hêtres, l'être qui était devant elle avait quelque chose qui tenait tellement du spectre et du fantôme qu'elle tressaillit et se sentit effrayée.

L'homme fit quelques pas vers elle et dit, à voix basse, en la voyant reculer :

—Ne vous alarmez pas, jeune dame, je viens ici en qualité d'ami pour vous Mon nom est Vargat,—docteur Vargat, tout disposé à vous rendre les services dont vous aurez besoin,—moyennant une rémunération convenable. Vous trouverez en moi une personne sur qui vous pouvez compter. Je suis un homme de parole, et, avec moi, un marché est un marché. Si je travaille à l'accomplissement de vos projets et si vous me payez sleon nos conventions, vous ne me reverrez jamais après et votre secret périra avec moi. A présent, mademoiselle, si c'est votre bon plaisir, mettons-nous aux affaires le plus promptement possible.

Voilà qui était attaquer les choses du côté pratique. Qu'est-ce qu'-Hélène se proposât de faire ?

En s'adressant à elle-même cette question elle sentit son sang se glacer dans ses veines. Se proposait-elle de demander la mort de ceux qui se trouvaient entre elle et la possession de la Tour-Blanche ? Cette question, qu'elle avait dans son esprit, il est certain qu'elle n'arriverait pas à se la poser directement, et, qu'à plus forte raison, elle n'y répondrait pas affirmativement ; et, cependant, elle ne trouvait pas d'autre réponse à faire.

Elle se tordit les mains et se mit à marcher avec agitation. La conscience trouvait que l'occasion était bonne pour engager de nouveau le combat et elle ne la laissa pas échapper.

Le docteur Vargat l'examina quelques instants avec attention et dit ensuite :

—Soyez assez bonne, jeune dame, pour venir ici et laissez-moi vous adresser des paroles de sagesse, des conseils dont vous avez besoin dans le trouble où vous êtes et qui vous conduiront au but que vous désirez atteindre.

Elle s'arrêta et se plaça en face de lui. Il la regarda en plein visage et quelque chose comme un soupir s'échappa de ses lèvres.

—Vous êtes jeune, bien jeune,—belle, très-belle, vous n'êtes pas faite pour vivre dans un état de dépendance, continua-t-il.

—Elle eut un mouvement des lèvres et ses yeux s'animèrent instantanément,

—Non, dit'elle entre ses dents blanches.

—Pour mener l'existence humble d'une esclave, pour être protégée et être un exemple de l'égoïsme du monde, ajouta Vargat.

—Non, murmura-t-elle.

—Pour être une créature qu'on puisse insulter à condition de la nourrir,

Digitized by Google

—qu'on puisse caresser et maltraiter, à qui on puisse à toute heure rappeler l'humilité de sa situation, et dont le devoir est de se montrer toujours et quand même reconnaissante.

Il put voir qu'elle était en proie à de violentes émotions, mais elle ne fit pas d'autre réponse.

—Une gouvernante sans salaire ;—une femme de chambre dans une position fausse; membre d'une famille sans cependant être considérée comme faisant partie de cette famille ; être gardée tant qu'on le jugera bon, mais exposée à être renvoyée comme un monstre d'ingratitude, le jour où votre orgueil se révoltera contre les insultes qu'on vous fera subir, voilà quelle est exactement votre situation. Je le répète, vous êtes trop belle pour supporter tout cela,—vous n'êtes pas faite pour être dans la dépendance de personne.

—Non, non ! répliqua-t-elle avec véhémence, tandis que ses yeux lançaient des flammes.

—Vous avez raison, reprit Vargat. Et cependant, malgré toutes vos qualités et tous vos avantages, vous êtes dans un état de dépendance absolue, n'est-ce pas vrai ?

Elle détourna la tête en soupirant.

—Oui, poursuivit-il, dans un état de dépendance absolue, mais vous avez devant vous une brillante perspective. Vous ne possédez rien qui vaille aujourd'hui, vous n'avez que des espérances ; mais demain ? Ha ! Ha ! quel monde d'événements peut renfermer ce seul mot, demain !

Il s'approcha plus près d'elle, et plaça sa figure longue, mince et cadavéreuse si près de la sienne, qu'elle recula involontairement ; mais il prit sa main froide et la retint avec la sienne qui était glacée comme celle d'un cadavre.

—N'ayez pas peur de moi, dit-il, avec ses yeux brillants ; ne vous alarmez d'aucun de mes mouvements. Vous êtes une trop jolie créature pour qu'on veuille vous faire du mal. Je n'ai pas une mauvaise nature ; mais elle est de celles qui ne s'arrêteront pas devant la destruction des obstacles qui s'opposeraient au bonheur d'une aussi charmante personne que vous.

M. Ernest Rivolat a fait preuve de sagesse quand il a exprimé le désir que je vous visse, et que vous me fissiez l'exposé de votre situation. Il suffit de vous voir pour être votre humble serviteur. Tel vous me trouverez..Je serai votre esclave,—votre esclave fidèle. Je me contenterai de vous demander, en échange des petits services que je vous rendrai,—un sourire, et de temps en temps une petite poignée de votre main douce et blanche.

Elle recula avec une sorte d'horreur. Il la suivit, en ajoutant :

—Avec quelques petits secours pécuniaires,—je ne saurais,—quelque

Digitized by Google

bons et désintéressés que soient mes motifs,—me passer d'un peu d'argent, une simple bagatelle. Ecoutez-moi ;—silence !

Il regarda autour de lui, à droite et à gauche, et, baissant la voix, il murmura :

—Entre vous et ce superbe château qui s'élève là-bas, il existe trois vies.

—Trois vies ! répliqua-t-elle en frissonnant.

—Si elles disparaissaient, ces belles propriétés seraient tout à vous.

—Elles seraient tout à moi, répéta-t-elle en joignant les mains convulsivement.

—Cent mille francs pour chaque vie, ce serait un bon marché pour vous, dit-il.

Pendant qu'il prononçait ces paroles, ses yeux semblaient sortir de leur orbite et passer dans les siens.

—Je donnerais, je donnerais trois cent mille francs, dit-elle vivement, si si, si..

Elle s'arrêta.

—Si quoi ? demanda-t-il.

—Si, si je devais être maîtresse de la Tour-Blanche et de ses dépendances, répondit-elle faiblement.

—Vous ferez cela ?

—Oui.

—Mademoiselle, vous êtes jeune ; dit-il en ayant l'air de réfléchir. Vous ne devez pas mettre la main dans ces choses-là. Je dois vous en épargner l'embarras. Votre rôle doit se borner à voir et à tenir l'enjeu. Quatre cent mille francs, avez-vous dit ?

—Quatre cent mille francs, soit, répéta-t-elle en baissant la tête.

—Cela fait exactement cent trente-trois mille trois cent trente-trois francs trois centimes par vie, calcula Vergat en enflant ses joues.

Il se tourna vers elle.

—Un marché est un marché, et je suis homme de parole, dit-il en se frottant les mains. Ne me manquez pas, et je ne vous manquerai pas. Vous allez retourner au château, et vous continuerez à vivre comme par le passé,—sans penser à rien, si ce n'est au brillant avenir qui vous attend. Retournez dans votre nid, mon bel oiseau, et quand la première vie tombera, vous me reverrez. Votre petite main, et je vous dis adieu.

Avec une répugnance et un dégoût qu'elle ne pouvait dissimuler, elle lui tendit sa main tremblante. Il la saisit et la porta à ses lèvres. Elle l'arracha, frissonnante d'horreur, et recula de deux ou trois pas, comme pour s'enfuir. Cependant, elle s'arrêta, et il lui demanda vivement :

—Quoi ! y a-t-il autre chose ?

—Ernest Rivolat ? dit-elle avec hésitation.

—Laissez-moi le soin d'arranger tout cela ma pauvre enfant, répliqua-

Digitized by Google

t-il en fesant une grimace. Vous n'êtes pas faite pour être mise en contact avec de pareils pécheurs. Regagnez votre nid et attendez patiemment. Quand la première vie tombera, je me présenterai à vous.

Elle s'éloigna en frissonnant, et quand elle fut dans le parc, elle courut jusqu'à la porte qu'elle avait laissée entr'ouverte.

—Quand la première vie tombera ! murmurait une voix à son oreille, tandis qu'elle gravissait les marches de l'escalier noir et silencieux.

Elle mit ses doigts dans son oreille, et continua à marcher tout doucement.

—La première vie ! la première vie ! la première vie ! répétait la voix qu'elle ne parvenait pas à étouffer

Qui des trois devait le premier succomber victime de ces ambitions criminelles ?

A ce moment les yeux d'Hélène se portèrent vers une partie du corridor qu'éclairaient les rayons de la lune, tombant par une fenêtre d'en haut. Ces rayons éclairaient une personne qui était debout, immobile et qui la regardait. Elle éprouva une sensation étrange, comme si elle eût été changée en pierre, tandis que les voix ne cessaient de résonner à son oreille, et elle distingua, ayant sous les rayons de la lune un air livide et cadavéreux, les traits de son oncle, le baron de Romilly.

V.—UNE NOUVELLE EXPLICATION.

Ce qu'Hélène avait vu dans le corridor n'était pas, comme elle l'avait supposé dans un premier moment de terreur, l'apparition de M. de Romilly, mais M. de Romilly lui-même. La vérité est qu'il passait par là, lorsque, entendant approcher un pas, celui évidemment d'une personne alarmée, il s'était arrêté, persuadé qu'il venait de surprendre un domestique en défaut contre les règles de la maison.

Il s'arrêta pour voir quel était le coupable, et ce fut avec plus de vexation que de surprise qu'il reconnut Hélène, quoiqu'elle fût enveloppée de la tête aux pieds dans un manteau sombre.

Elle avait une élégance particulière dans sa démarche, et dans ses manières une sorte de fierté qui la lui fit reconnaître à dix pas, malgré l'obscurité.

Il vit qu'elle était comme suspendue au bouton de la porte de sa chambre, prête à s'évanouir, et qu'elle le regardait avec épouvante, comme si elle eût craint d'être surprise dans l'accomplissement d'une mauvaise action.

—Hélène ! s'écria le baron d'une voix sévère.

Le son de sa voix parut la rappeler à elle ; elle respira longtemps, et puis se redressa, comme pour se préparer à répondre sur le ton qu'on mettrait à l'interroger.

C'était quelque chose de merveilleux que la façon dont elle recouvra

Digitized by Google

son sang-froid. C'est du moins l'observation que fit M. de Romilly, car il laissa échapper une exclamation d'impatience, et répéta avec un accent de colère plus prononcé :

—Hélène !

—Monsieur ! répliqua-t-elle, comme si elle eût été surprise de le voir lui parler de cette manière.

—C'est vous ! dit le baron, du ton de quelqu'un qui vient de faire une découverte désagréable. Je ne me suis pas trompé, quoique je sois vivement peiné.

Veuillez, je vous prie, monsieur, expliquer votre pensée, répliqua-t-elle avec hauteur. Quelque humble que soit ma position sous ce toit, et quel que soit mon état de dépendance vis-à-vis de vous, vous ne sauriez oublier que j'ai droit d'attendre justice de vous.

—Justice, vous l'aurez, Hélène, répondit-il.

—Et respect, monsieur !

—Respect ?

—Et respect surtout, monsieur !

—Permettez-moi, à mon tour, mademoiselle, de vous demander ce que cela signifie ?

—Simplement ceci, monsieur, que je ne veux pas être mal jugée, et que, aussi longtemps que je ne le serai pas, je désire être traitée comme quelqu'un qui est digne de respect.

—Continuez, mademoiselle, dit le baron en la voyant s'arrêter ; votre explication n'est pas complète.

—Je ne vois, monsieur de Romilly, ce que vous voudriez que j'ajoutasse ! répliqua-t-elle. En me voyant entrer dans ma chambre, vous avez fait réflexion que vous n'étiez pas trompé, mais peiné. Ceci, monsieur, est une observation injuste, basée sur un soupçon indigne. Il ne me convient pas qu'on fasse peser sur moi des suppositions qui ne sont pas fondées.

Le baron la regarda avec étonnement. Pendant un moment, il ne trouva pas une parole à dire, mais il se remit, et répliqua froidement :

—Ce corridor n'est pas un lieu convenable pour une explication.

—Mon petit salon, monsieur, est à votre service, répondit-elle avec un accent qui n'était pas exempt de raillerie.

Il bondit comme si un serpent l'eût mordu.

—Non, répondit-il. Vous viendrez me trouver demain à onze heures dans mon cabinet. Il est nécessaire qu'il y ait entre nous une explication sans réserve, si vous devez rester plus longtemps l'un des hôtes de la Tour-Blanche.

Il se détourna en achevant ces paroles et s'éloigna.

Elle le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu au fond du corridor, et puis elle rentra dans sa chambre dont elle barra la porte.

Elle se débarrassa vivement de ses vêtements, et d'une main impatiente,

Digitized by Google

elle dénoua ses beaux cheveux qu'elle laissa tomber en désordre sur ses tempes et sur ses épaules.

Elle arpenta l'appartement, tantôt s'arrêtant pour respirer, tantôt pressant ses mains contre son front.

Elle grinçait des dents comme si elle eût voulu les réduire en poudre.

—L'un des hôtes, des hôtes de la Tour-Blanche ! répéta-t-elle d'une voix rauque. Pourquoi ne m'a-t-il pas jeté l'insulte en plein visage ? Pourquoi n'a-t-il pas dit :—Si vous devez rester plus longtemps ici à mes crochets.—Malédiction sur vous, monsieur de Romilly ! soyez maudit pour les tortures que vous me faites endurer,—pour la flamme que vous avez allumée dans ma poitrine et qui ne s'éteindra jamais tant que vous vivrez, vous ou l'un des vôtres ! Je n'étais pas née pour cet horrible état d'esclavage, et je ne l'endurerai pas. Cet homme, que j'ai vu ce soir, avait raison. Je ne suis pas fait pour supporter le mépris des autres. C'est moi qui mépriserai,—dédaignerai et insulterai ; et je me vengerai sur ceux qui voudraient me fouler sous leurs pieds. J'ai le pouvoir *ici* et *là*, ajouta-t-elle, en posant les mains sur son front et sur sa poitrine. Ma nature se développe, grâce aux soins de M. le baron de Romilly. Que sera-t-elle ? Je n'en sais rien, mais je sens naître en moi des pensées, des désirs et des aspirations dont je n'avais pas idée, avant qu'il n'eût froissé tout ce qu'il y a en moi de noble et de généreux. De quoi suis-je capable ?—De quoi ne suis-je pas capable ? Nous verrons, nous verrons !

Elle traversa sa chambre dans un état d'excitation voisin de la frénésie. Elle était bien jeune pour montrer de telles passions, mais, hélas ! les degrés de l'infamie, comme règle, ne dépendent pas des degrés de l'âge. De jeunes esprits, s'ils sont naturellement dépravés, concevront des iniquités que beaucoup de cerveaux peut-être plus vieux et plus endurcis dans le mal n'imagineraient jamais. Peut-être aussi, quand elle est née mauvaise, la femme se livre-t-elle à ses penchants avec infiniment moins de remords que l'homme, car elle s'inquiète beaucoup moins des conséquences qu'elle oublie même complètement, tant qu'elle est sous l'empire de ses passions. L'orgueil et la jalousie, l'envie et la vengeance dominent davantage chez la femme que chez l'homme, et cela se conçoit, car sa position sociale et son impressionnabilité la rendent plus accessible aux influences extérieures. La nature de l'homme, si mauvaise qu'elle soit, n'est peut-être jamais capable de cette cruauté raffinée dont fait preuve la femme perverse, sans principe, et qui n'est satisfaite que quand elle a annihilé l'objet de sa vengeance.

Les bonnes femmes, qu'elles soient jeunes ou vieilles, sont donc par contraste, des anges sur la terre, et comme telles, on doit, partout où on les rencontre, les aimer, les honorer et les respecter.

Hélène de la Roseraie avait en elle de très-mauvaises qualités, qui étaient restées endormies jusqu'au moment où s'était produite la cause qui

Digitized by Google

devait les mettre en mouvement. A peine même si leur développement était une question d'âge. Elles existaient dans la nature de l'enfant, et elles n'avaient attendu que l'occasion pour se manifester.

Si l'on pouvait invoquer une circonstance atténuante en sa faveur, c'était celle-ci,—qu'elle avait eu pour père un homme dissolu et dépravé, pour mère une femme légère, frivole et sans cœur ;—qu'on avait complètement négligé son éducation, surtout la partie religieuse de cette éducation,—et qu'on l'avait habituée à croire qu'elle était l'égale des plus haut placés.

Quand, à la mort de sa mère qui avait succombé à une bronchite gagnée à la sortie d'un bal, elle s'était trouvée orpheline, sans fortune, confiée aux soins d'un parent éloigné, — qui était remplie de bonne volonté, mais qui ne savait trop comment la témoigner, — le changement avait été rude pour elle.

Dans son enfance, on avait alimenté son orgueil, stimulé sa jalousie, et sa gouvernante, un vrai démon sous la figure d'une femme, l'avait habituée à nourrir ses sentiments de vengeance. On lui avait enseigné l'astuce, à savoir dissimuler ses sentiments, et c'est ainsi préparée, qu'elle était arrivée à la Tour-Blanche.

Le baron l'avait traitée d'abord avec une sorte d'apathie. La femme de charge n'avait essayé de prendre aucun contrôle sur elle, et Hélène, abandonnée à elle même, était vite arrivée à maltraiter et à mépriser non plus seulement les domestiques, mais aussi les maîtres de Béatrice et de Raoul. Il lui arriva souvent d'être cruellement rappelée à la réalité de sa situation. qui n'était, après tout, que celle d'une orpheline dont on pouvait se débarrasser d'un moment à l'autre. Alors, après un premier moment de rage et de fureur, elle comprit ce que sa conduite avait de dangereux, et que le moyen le plus sûr de perdre ceux contre qui elle avait conçu de la haine était de se montrer bonne et conciliante à leur égard. C'est à dater de là qu'elle changea de manières, parut être affable et agréable pour tout le monde, et réussit à se faire passer dans la maison pour une très-aimable et très-charmante personne.

Il y eut cependant, un côté de sa nature qu'elle ne put dissimuler. Un mot, un regard dédaigneux lui causait une véritable torture. Mais elle mit tous ses efforts à dissimuler ses émotions, et à répondre soit par un sourire, soit par un mot aimable, alors qu'elle aurait voulu répliquer par des traits empoisonnés.

Nous avons jugé cette petite disgression nécessaire pour bien faire connaître le caractère de ce personnage qui joue un grand rôle dans notre récit.

Après que son premier mouvement de fureur fut calmé, Hélène se mit à examiner de nouveau sa position, et elle se dit qu'elle devait

Digitized by Google

dans son intérêt, continuer à se montrer attentive à l'égard de M. de Romilly.

Elle se rappela que, quoiqu'il lui eût promis une annuité de vingt mille francs, ce n'était encore qu'une promesse. Et si, comme il en avait laissé deviner la possibilité, il la renvoyait de la Tour-Blanche, que deviendrait-elle ! Toutes ces réflexions lui démontrèrent qu'elle devait chercher à se concilier M. de Romilly, et, pour le reste, s'en remettre à la Providence, comme elle avait dit à Ernest Rivolat. D'ailleurs, l'étranger qu'elle avait vu dans le parc ne lui avait-il pas recommandé d'attendre en silence et avec patience un résultat qu'elle obtiendrait sans y avoir une participation active ?

Cette dernière considération avait un prix inestimable. Devenir maîtresse de la Tour-Blanche, sans que personne au monde puisse la désigner du doigt comme ayant trempé sa main dans le sang pour arriver à cette haute position ! Si des hommes coupables ne reculaient pas devant le meurtre, pour satisfaire leurs passions égoïstes, que pouvait-elle y faire ? Encore une fois, ses mains ne seraient pas teintes du sang de M. de Romilly, ni de celui de Raoul, non plus que de celui de la pauvre petite Béatrice, dont la figure pâle, illuminée par les rayons de la lune, se présenta en ce moment à son esprit et la fit frissonner. Mais, disons-le, l'émotion qu'elle ressentit n'était pas de celles qui auraient pu la décider à s'interposer et à sauver la vie de l'enfant.

Non, ce ne serait pas elle qui serait coupable, mais les mercenaires qui frapperaient le coup. Et elle trouvait de la consolation dans cette pensée malheureusement pour elle, parce que son cœur s'endurcissait d'autant et devenait plus inflexible dans sa résolution.

Qu'importe si elle payait quatre cent mille francs au docteur Vargat pour un service secret ? Elle les lui payerait, non parce qu'il aurait fait disparaître de son chemin des obstacles qui, sans lui, auraient été insurmontables, mais parce qu'il lui plaisait de récompenser magnifiquement ceux qui se montreraient ses amis au moment où elle hériterait du château.

Elle avait la certitude d'être informée des accidents au fur et à mesure qu'ils se produiraient. Il lui suffirait de savoir que ceux qui étaient entre elle et le rang qu'elle voulait atteindre avaient cessé d'être. Elle n'aurait même pas à questionner Vargat, et elle prit même la résolution, dans le cas où celui-ci voudrait lui donner des explications, de refuser de l'écouter. C'était son secret et elle ne désirait pas le connaître. Qui sait même s'il ne mourrait pas soudainement, emportant ce secret avec lui dans la tombe.

Une chose certaine, c'est que, quand on laisse le diable prendre une place à côté de soi et nous parler bas à l'oreille, il ne manque jamais d'en tirer profit.

Hélène lutta quelques instants contre les meilleurs sentiments de sa

Digitized by Google

nature, mais elle calma les faibles remords de sa conscience en se disant qu'après tout, aucun acte de sa part, pas même le payement des quatre cent mille francs à Vargat, — ne la liérait aux crimes qui feraient d'elle une femme riche et puissante.

Elle se mit dans son lit, mais ce ne fut pas pour y trouver le sommeil, ni même le repos, et elle avait un air fatigué, anxieux, quand elle se présenta, le lendemain matin, dans le cabinet de M. de Romilly.

Toutefois, elle avait soigneusement étudié son rôle avant de sortir de sa chambre. Elle croyait soupçonner quelle était la nature de la commnnication que le baron avait à lui faire et elle espérait être en mesure d'y répondre avec avantage.

Elle avait compris qu'elle devait à tout prix se le concilier. Il était d'une importance vitale, pour le succès de ses projets, qu'elle restât à la Tour-Blanche, et elle était résolue à ne pas quitter le château sans y être absolument contrainte.

Elle se figura que M. de Romilly la considérait comme étant étourdie, capricieuse, mais non comme étant coupable et ayant dans la tête un projet quelconque. Son intentien était de le confirmer dans cette opinion.

Le baron la reçut gravement et elle répondit à cet accueil avec un air de tristesse qui ne pouvait manquer de le frapper.

Ce fut en fronçant légèrement les sourcils qu'il lui indiqua un siège. Elle se laissa tomber dessus et attendit en silence ce qu'il avait à lui dire.

—Vous êtes pâle, Hélène, commença-t-il avec une légère hésitation. Vous paraissez être troublée. Vous avez, j'en ai peur, passé une mauvaise nuit.

Elle baissa la tête affirmativement, mais sans parler.

—Je pourrais très-probablement en indiquer la cause, continua-t-il.

—Cela ne serait pas difficile, monsieur, répondit-elle en tenant les yeux baissés et avec une tristesse simulée. Je suis orpheline, et, sans vous, je serais sans asile et sans amis. Vous m'avez témoigné de la bonté de mille manières et vous m'avez inspiré des sentiments que toute la reconnaissance du monde ne saurait exprimer. Or, il se trouve que j'ai encouru votre disgrâce. Permettez-moi de vous assurer, mon cher et excellent oncle, que c'est malgré moi et sans intention que j'ai eu ce malheur. Je regrette ma faute, quelle qu'elle soit ; je la regrette et je ferai tout pour la faire oublier. J'ai passé une nuit sans sommeil, car, en vérité, je ne connais pas de plus grand chagrin que celui d'avoir cessé de mériter la sympathie que vous avez toujours témoignée à votre pauvre Hélène.

Elle prit son mouchoir et le porta à ses yeux.

Le baron se leva et arpenta l'appartement en proie à une agitation et en jetant de temps à autre un regard furtif sur elle, tandis qu'elle restait assise sur sa chaise et pleurait silencieusement.

—Hélène ! s'écria-t-il enfin, voilà un ton bien différent de celui que vous

Digitized by Google

avez pris avec moi hier soir, lorsque je vous ai rencontrée dans le corridor conduisant à votre chambre.

Elle leva vers lui des yeux mouillés de larmes.

—Monsieur le baron, répondit-elle avec une vivacité simulée, je ne suis qu'une faible fille, avec un esprit fier et intraitable. Je sais que je dépends de votre bonté, mais je ne puis oublier que j'ai été autrefois dans une position différente, et je ressens cruellement les allusions faites, même involontairement, aux changements survenus dans ma situation. Je..je ..je..suis seule le champion de mon honneur, monsieur; et, quand je me trouve exposée à des ricanements et que ma pureté est un objet de soupçon, j'avoue que je me suis sentie profondément blessée et que je me suis peut-être montrée plus impérieuse et moins respectueuse qu'il ne sied à une pauvre fille placée si bas que je le suis.

—Hélène! s'écria le baron en levant la main d'un air suppliant.

Elle se tut immédiatement, et il s'opéra un changement sur ses traits, quand elle observa la rigidité du baron.

—Hélène! répéta-t-il au bout d'une pause, vous vous êtes placée dans une position où il m'est impossible de raisonner avec vous; je n'essayerai donc pas de le faire. Je dois, toutefois, me défendre d'avoir fait des allusions dans le sens que vous dites ou d'avoir jamais prononcé un mot contre votre pureté. La seule chose que j'aie voulu faire, c'était de vous bien faire connaître votre situation actuelle et vous mettre en garde contre les séductions d'un libertin. Je n'ai aucun désir de revenir sur une conduite qui m'a fait, je l'avoue, beaucoup de peine, parce que les quelques remarques que vous venez de faire me décident à mettre tout de suite à exécution une idée que j'avais conçue. Nous laisserons le passé dans l'oubli, nous jetterons au vent la colère que j'ai ressentie et j'espère qu'après cela vous me croirez, Hélène, aussi bien disposé que jamais à votre égard.

—Mon cher oncle! s'écria-t-elle avec un accent de reconnaissance parfaitement simulé.

Le baron ne tourna pas les yeux de son côté. Le regard qu'elle lui adressait fut donc perdu. Il continua :

—Je m'aperçois plus clairement que jamais, d'après ce qui s'est passé aussi bien que d'après les observations que vous venez de faire vous-même que votre position ici est anormale. Elle doit vous être fréquemment pénible, elle continuerait à l'être et elle ne pourrait qu'être préjudiciable à votre avenir.

Elle sentit le sang lui monter au front et puis refluer à son cœur.

Qu'allait-il arriver?

—Je suis, en conséquence, résolu, continua le baron, à changer complètement l'état des choses ici.

Digitized by Google

Elle avait les joues livides, mais elle ne dit rien. Il lui aurait été impossible de trouver une parole.

—Pour moi, poursuivit M. de Romilly en arpentant l'appartement et en ayant l'air de s'adresser à lui-même plutôt qu'à Hélène, il y a longtemps que cette maison n'est autre chose qu'un mausolée, — un tombeau où reposent dans la mort non-seulement ceux qui me furent les plus chers, mais aussi mes plus tendres et mes plus doux souvenirs. J'erre d'une chambre dans l'autre le cœur brisé et las de la vie. Je vois le visage de ceux que j'ai aimés dans chaque portrait, dans chaque statue, au milieu des ombres de chacun des appartements où me portent mes pieds. J'entends leurs voix dans les échos des galeries, dans le mugissement du vent autour des tours, dans le soupir de la brise, au milieu des bosquets. De quelque côté que je tourne les yeux, je les vois. Une absence un peu prolongée, loin de cette solitude, ne pourra, j'en suis sûr, que me rendre plus facile l'accomplissement de mon devoir vis-à-vis de ma chère Béatrice et de Raoul. Je suis donc décidée à placer ma fille dans une maison où, tout en s'occupant de son éducation, elle aura les soins que réclament son rang et sa position. Quant à Raoul, il retournera en pension jusqu'à ce qu'il puisse entrer dans un lycée. Après cela, je remettrai la direction du château et de mes affaires à mon intendant et je voyagerai à l'étranger.—Où ? je n'en sais rien encore.

Hélène se sentit comme étourdie. Cette communication était pour ses espérances un coup qu'elle n'avait pas prévu. Mille pensées lui traversèrent le cerveau sans qu'il lui fût possible de s'arrêter à une seule.

—Que pourrait, se demanda-t-elle, que pourrait faire Vargat, si les choses prenaient cette tournure ?

Que deviendraient ces glorieuses visions où elle se voyait déjà, en même temps que maîtresse de la Tour-Blanche, duchesse de Flamanville ?

Le baron tourna les yeux sur elle et dit en remarquant sa pâleur:

—Je vois que le changement que je me propose d'apporter dans vos arrangements de famille vous affecte beaucoup ; mais ne craignez point, quoique mon intention soit de substituer une autre personne au choix que j'avais fait de vous pour surveiller l'exécution de mes dernières volontés, ne craignez pas, dis-je, que je vous aie oubliée. Je connais dans le fond de la Normandie une dame qui est veuve d'un de mes anciens camarades de collége. Ses revenus sont assez limités, et elle sera très-contente de recevoir une certaine somme annuelle, avec une jeune personne, comme vous, en qui elle trouverait une amie, et qu'elle serait très-heureuse de présenter dans le cercle de ses connaissances.

Il s'arrêta de nouveau.

Hélène crut que la vie allait la quitter. Une foule de mauvais sentiments s'agitaient dans son sein.

Jamais elle n'aurait soupçonné une démarche plus imprévue, plus dé-

Digitized by Google

sagréable ni plus brutale. Aussi, quelle haine elle éprouva pour le baron en ce moment ! Quoi qu'il dût advenir, elle jura qu'aucun de ces plans ne recevrait son exécution.

—Je conçois que, naturellement, tout cela vous agite, Hélène, dit M. de Romilly après l'avoir examinée quelques instants. Ce changement dans votre vie détruira certaines espérances auxquelles vous n'aviez pas renoncé concernant le duc de Flamanville.

Elle bondit sur ses pieds et répliqua avec un geste d'impatience :

—Monsieur de Romilly, vous en avez déjà dit assez sur ce point pour détruire tout le fol espoir auquel j'ai pu, un instant, me laisser aller.

—Ce que vous dites là me fait plaisir, répondit le baron ; mais, s'il en est ainsi, je crains de ne m'être pas suffisamment expliqué pour vous éclaircir à l'endroit de ce jeune drôle de Rivolat. J'ai bien peur que vous ayez eu la faiblesse de lui avoir accordé un rendez-vous hier soir.

Elle frappa du pied avec colère.

—C'est faux ! s'écria-t-elle.

Il la regarda, en s'étonnant de sa véhémence, et puis, haussant les épaules, il dit froidement :

—J'accepte votre démenti. Dans tous les cas, laissez-moi achever en disant que, tandis que vous résiderez avec la veuve dont je vous ai parlé, je vous allouerai un revenu suffisant pour vivre honorablement ; mais je vous jure, Hélène, que si j'apprends que vous ayez aucun rapport ou aucune communication avec Ernest Rivolat, je cesserai de vous rien donner et que tout sera fini entre nous.

Elle crut que son cerveau, son cœur, allaient éclater, mais elle n'osa proférer une parole.

—Il est inutile, Hélène, ajouta le baron, de prolonger cette entrevue. Je vous ai exposé mes vues. Vous comprendrez, je pense, la nécessité de vous préparer immédiatement à votre changement d'existence. Au surplus, je vous parlerai aussitôt que j'aurai réglé le détail de tout cela. Adieu.

Elle s'inclina avec une politesse cérémonieuse qui parut lui déplaire et se retira précipitamment, comme si elle eût craint que la colère ne lui fît commettre une imprudence regrettable.

Le baron la suivit du regard, d'abord en fronçant les sourcils, et puis avec une expression de pitié.

—Pauvre enfant, murmura-t-il, son agitation est bien naturelle. Je voudrais pouvoir chasser les soupçons que j'ai conçus contre elle. J'ai de la défiance sans que je puisse dire pourquoi. Elle est ambitieuse, je le sais. La vue constante de ce château l'a conduite à des idées qui pourraient lui être fatales. Il est donc à souhaiter qu'elle parte le plus tôt possible ; au bout de quelque temps elle n'en sera que plus heureuse.

Hélène resta enfermée dans sa chambre toute la journée. Elle passa

Digitized by Google

le temps à employer des moyens plus impossibles les uns que les autres, d'empêcher l'exécution des arrangements de M. de Romilly. Enfin elle se décida à écrire à la hâte un billet à Ernest Rivolat, qu'elle fit porter à la poste.

L'écriture en était déguisée, et il ne contenait que ces mots :

Il faut que je voie Vargat tout de suite.

VI.—ET D'UNE.

Durant quelques jours, Hélène continua à être dans un état d'excitation indicible. Cependant, elle prit sur elle pour paraître aimable comme à l'ordinaire, et d'avoir l'air d'être dans les meilleurs termes avec les divers membres de la maison, et particulièrement avec M. de Romilly.

Elle réussit à dissimuler ses anxiétés, ses craintes, ses souffrances, et passa presque tout son temps dans la société de Béatrice.

Elle était parvenue à faire sa paix avec cette douce et charmante enfant en lui prodiguant des caresses qui lui firent oublier la violence avec laquelle elle l'avait repoussée.

Hélène lui parlait souvent de la séparation qui approchait. Elle lui dépeignait, dans un langage brillant, l'espèce d'établissement pénitentiaire où l'on allait l'envoyer et faisait à Béatrice un portrait, qui n'était rien moins qu'attrayant, des sombres édifices où elle irait en pension, où elle aurait pour maîtresses de grandes femmes raides, à la figure osseuse et au front toujours sévère.

Béatrice pleurait amèrement en entendant parler du sort qu'on lui réservait ; mais Hélène redoublait alors d'attentions et cherchait à la calmer en lui disant que c'était pour son bien et dans son intérêt qu'on voulait la séparer de ceux qui l'aimaient — et qu'elle en aurait la preuve un jour, quand elle serait devenue une grande dame, une de ces personnes illustres qui ne manquent jamais d'amis et qui oublient, surtout après une longue séparation, leurs pauvres cousines qui avaient été pour elles si tendres et si dévouées.

Béatrice roulait alors ses bras autour du cou d'Hélène, s'attachait à elle et sanglottait en protestant qu'elle ne se séparerait jamais d'elle. Elle témoignait tant d'affection à Hélène que celle-ci se consolait à l'idée de l'influence qu'elle possédait sur elle et qu'un jour pouvait venir où cette influence serait utile à l'accomplissement de ses desseins.

Huit jours, quinze jours, trois semaines se passèrent et Vargat ne donna pas signe de vie.

Raoul partit pour la pension. Tout ce que put faire Hélène ce fut, à force de ruses, de retarder son départ de trois ou quatre jours.

Il était donc parti et Vargat ne lui envoyait seulement pas un mot ; elle n'avait pas non plus entendu parler de Rivolat.

A tout hasard, elle se rendit plusieurs fois, la nuit, au bouquet de

Digitized by Google

hêtres, qui avait servi de lieu de rendez-vous; mais elle n'y trouva personne.

Soudain, un matin, elle apprit que M. de Romilly était parti, en emmenant Béatrice avec lui.

Il lui avait laissé un billet où il l'informait brièvement qu'il avait trouvé pour sa fille une pension où il était allé la conduire et qu'il avait voulu éviter des adieux qui n'auraient fait qu'ajouter à la tristesse de Béatrice.

Il y avait quelque chose de si froidement hautain dans la rédaction de ce billet, quelque chose de si singulier dans le fait d'emmener Béatrice sans lui permettre de lui dire un simple adieu, qu'Hélène ne put se défendre d'un sentiment d'alarme.

Le baron la soupçonnait-il? Avait-il deviné quel était l'objet constant de ses pensées? Avait-il imaginé tous ces nouveaux arrangements pour déjouer ses machinations coupables? C'était impossible. S'il avait seulement conçu une pareille idée, il est à croire qu'il ne lui aurait pas permis de rester une seule minute de plus sous son toit; il ne serait pas parti, comme il avait fait, la laissant maîtresse de la maison.

Il est vrai qu'elle savait que sa domination au château n'avait plus que quelques heures d'existence et que le baron reviendrait bientôt pour la conduire dans ce lieu inconnu où elle était bien décidée, d'ailleurs, à ne rester que si elle ne pouvait pas faire autrement.

Elle adressa une seconde lettre à Ernest Rivolat, dans laquelle elle se montra encore plus pressante que dans la première.

Ce fut avec la plus grande anxiété qu'elle attendit la réponse.

Mais cette réponse ne vint pas.

Un matin, elle fut tout étonnée d'apprendre, d'un des domestiques du château, que le duc de Flamanville était venu pour faire une visite au baron de Romilly et que, ne le trouvant pas, il avait exprimé le désir de présenter ses hommages à mademoiselle Hélène, si elle pouvait le recevoir.

Elle lui fit savoir qu'elle était très-flattée de l'honneur qu'il voulait bien lui faire et ajouta que, dans un moment, elle allait descendre.

Elle courut dans son cabinet de toilette. Elle vit dans sa glace combien elle était pâle, combien même elle avait les traits fatigués, et elle employa tout son art à faire disparaître les traces des souffrances qu'elle avait endurées.

Jeune, belle et admirablement faite, elle n'eut besoin que de quelques secondes pour se rendre charmante. Le grand espoir dont elle était animée, l'anxiété que lui causait le désir d'atteindre l'objet de son ambition communiquaient à ses yeux un éclat inaccoutumé et lui prêtaient un air de dignité extraordinaire.

Quand elle entra dans le salon, le sourire sur les lèvres et qu'elle salua le duc, celui-ci fut littéralement ébloui par sa beauté.

Il s'imagina qu'elle avait grandi depuis qu'il ne l'avait vue et il demeura

Digitized by Google

conv

aincu qu'il n'avait jamais rencontré son égale pour la grâce, la noblesse et la distinction.

Son intention avait d'abord été de prendre vis-à-vis d'elle un air de condescendance, mais en même temps de froideur,—d'être poli, mais de ne montrer aucune familiarité.

Il avait reçu de M. de Romilly une certaine communication, et c'était pour s'entretenir avec lui à ce sujet qu'il était venu à la Tour-Blanche, accompagné d'un seul domestique. Il y avait quelques questions qu'il était désireux de faire et auxquelles il avait espéré que le baron répondrait sans difficulté. Mais, comme il était absent, il avait pensé que, peut-être, il lui serait possible d'obtenir ces renseignements de la personne même qui faisait l'objet de la communication qui lui avait été adressée.

Il s'aperçut qu'il lui faudrait de la délicatesse et du tact pour y arriver sans blesser ses sentiments ; mais il se flatta de réussir d'autant plus facilement qu'après tout, celle à qui il avait affaire n'était, d'après ce qu'on lui avait appris, qu'une parente pauvre du baron de Romilly.

Mais il avait à lutter contre forte partie. Hélène fit de son mieux pour le fasciner et son succès, sous ce rapport, fut complet ; et, quoiqu'il la considérât comme une jeune fille sans fortune, elle sut le forcer à lui témoigner respect, égards et considération.

Enfin, se demandant si le baron ne s'était pas rendu coupable de quelque erreur et ne pouvant plus résister à l'envie qu'il avait de faire les questions qui se pressaient sur ses lèvres, il lui dit, presque brusquement :

—Le temps est superbe ; est-ce que cela vous fatiguerait de faire une petite promenade dans le jardin ?

—Ce sera un vrai plaisir pour moi, monsieur le duc, répondit-elle, un plaisir d'autant plus grand que je n'étais pas sortie de mon boudoir de toute la journée.

Elle envoya une domestique chercher son chapeau, son châle ; et, avec une hauteur de manières qui charma le duc, elle donna quelques instructions à sa femme de chambre, et puis, avec un sourire des plus engageants, elle annonça qu'elle était prête à accompagner M. de Flamanville.

Ils descendirent dans le jardin et entrèrent dans les parterres, au sujet desquels le duc fit quelques remarques, et puis, il dit avec cette brusquerie qui semblait lui être habituelle :

—A propos, mademoiselle de Romilly, le baron m'informe, dans le billet qu'il m'a adressé, que cette enfant si jolie et si délicate que j'ai vue ici, lors de ma dernière visite, est sa fille.

Hélène le regarda vivement et sentit que la situation était critique ; mais elle se fia, pour en sortir, à son tact de femme et à son habileté à donner à ses réponses une interprétation autre que celle qu'elles comportaient réellement.

Digitized by Google

Elle répondit donc affirmativement, d'un air indifférent.

—Son enfant unique, je crois ? poursuivit-il.

—Son enfant unique, répondit elle.

—Et l'héritière de tous ses biens ?

—Et l'héritière de tous ses biens, répliqua-t-elle.

Et elle ajouta :

—Si elle vit.

—Ah ! exclama le duc, qui se mit à réfléchir.

—Puis il reprit :

—Mais elle est d'une bonne santé, n'est-il pas vrai ?

Hélène secoua la tête.

—Je crains que la semence de la consomption ne soit trop implantée chez elle pour qu'elle vive longtemps. Pauvre enfant ! pauvre Béatrice ! ajouta-t-elle avec un accent de profonde sympathie.

—Pauvre petite ! murmura le duc en jouant avec sa moustache.

Puis il ajouta, comme si ce sujet n'avait pour lui qu'un intérêt secondaire :

—Je crois que, dans le cas où l'enfant du baron de Romilly viendrait à mourir, cette propriété, avec ses dépendances, irait au jeune garçon que j'ai vu l'autre jour, au neveu du baron, si je ne me trompe ?

—S'*il* survivait à Béatrice, répondit Hélène en appuyant sur les mots, l'héritier, ce serait lui.

—Si, répéta le duc avec surprise ? Ce garçon n'est pas non plus malade de la poitrine, sans doute ?

Hélène haussa les épaules.

—La consomption est la malédiction de la branche des Romilly dans notre famille, fit-elle observer avec un soupir.

—C'est singulier, répliqua le duc d'un air rêveur.

Et puis, il ajouta :

—En supposant que ces deux existences disparaissent, à qui reviendrait alors la propriété ?

—A moi, monsieur le duc, répondit-elle d'un ton clair, net, mais de façon, toutefois, à ce qu'il ne remarquât pas qu'il y eût une différence dans l'accent de sa voix.

—C'est très-singulier, dit le duc comme en se parlant à lui-même. Le baron ne m'avait pas fait part de cela.

Il se tourna vers elle et dit, en la regardant attentivement :

—J'imagine qu'il n'y a pas de doute sur ce point.

Elle se redressa de toute sa hauteur et s'écria d'un ton de surprise et de dignité offensée :

—Monsieur le duc !

—Dix mille pardons, répliqua-t-il instantanément, j'ai parlé par inadvertance. Veuillez, je vous prie, me pardonner, chère mademoiselle.

Digitized by Google

Et il continua à penser à lui-même :

—Si ces deux enfants meurent jeunes, elle héritera de tout.

Ils poursuivirent leur promenade dans le jardin et Hélène, sans en avoir l'air, fit de son mieux pour mettre l'occasion à profit.

Elle cueillit ensuite et lui donna, quand ils se séparèrent, une fleur rouge. Il sourit et la plaça à sa boutonnière.

—Je l'accepte comme un bon présage, dit-il, c'est ma couleur. Mon écusson est une main rouge tenant un poignard, et ma devise est : *Lex talionis.*

Elle devint pâle comme le marbre et crut, un instant, qu'elle allait s'évanouir.

Mais elle fit un effort surhumain et sourit en prenant congé de lui.

Et ainsi ils se séparèrent, lui songeant sérieusement à faire d'elle la duchesse de Flamanville, c'est-à-dire, d'attendre que les deux enfants malades se fussent éteints et qu'elle fut devenue maîtresse de la Tour-Blanche.

Elle entra dans son boudoir, le cœur encore animé d'une douce espérance, malgré la réflexion qu'elle fit que l'union d'une main rouge avec la sienne ne pouvait présager rien de bon.

Mais l'espoir lui était revenu. Elle avait fait un grand pas sur la route du succès, et...

Mais qu'est-ce donc qui était là sur sa toilette et qui attira soudainement ses regards :

C'était un billet portant ses initiales seulement.

Elle l'ouvrit et lut ces mots tracés au crayon :

Les événements sont favorables. N'ayez pas peur ! Attendez patiemment.

Le billet ne portait pas de signature, mais l'écriture était celle du premier billet, et cela lui suffit.

Elle sentit qu'elle pouvait attendre patiemment maintenant.

Quelques jours après, M. de Romilly revint. Sans hésitation, Hélène lui fit connaître la visite du duc de Flamanville. Elle lui en rendit compte à sa manière, c'est-à-dire qu'elle lui dit juste ce qu'elle jugea à propos, et rien de plus. Le baron l'écouta avec un déplaisir évident, mais en silence.

Elle fut ensuite deux jours sans le voir.

A la fin du troisième jour, à sa grande surprise, il apparut brusquement dans sa chambre.

Elle était en train de lire, mais elle jeta son livre de côté, et, se levant, elle alla à lui en exprimant le mieux qu'elle put le désir qu'elle avait de le voir. Il fit un geste de la main avec impatience, et jeta un regard inquiet autour de l'appartement. Puis il dit brusquement :

—Hélène, avez-vous, durant mon absence, eu une communication avec Ernest Rivolat ?

Digitized by Google

Elle le regarda avec étonnement. Une vive rougeur monta à ses joues et puis disparut, la laissant plus pâle qu'avant.

Qu'avait donc découvert le baron ? qu'avait-il pu découvrir ? Voilà ce qu'elle se demanda. En un clin d'œil elle passa en revue ce qui avait eu lieu, et ne vit rien qui pût la compromettre. Elle était convaincue que son billet n'avait pas été intercepté.

Elle donna à ses traits une expression de franchise. Elle attacha ses yeux hardiment sur les siens, et répondit avec calme et fermeté :

—Non !

Le baron fut quelque peu désarçonné par cette réponse, et il dit en la pressant :

—Etes-vous sûre ?

—J'en suis sûre, répondit-elle.

Il mit la main dans sa poche, comme pour en tirer la preuve de son accusation, mais, changeant d'idée, il ajouta :

—Je vous conjure, Hélène, d'être franche. Vous ne sauriez imaginer de quelle importance sera pour moi la sincérité de votre réponse.

Il lui vint à la pensée qu'il pouvait être aussi d'un très-grand intérêt pour elle de persister dans sa déclaration. Elle dit donc d'un air suppliant, et avec un semblant de franchise, quoique la plus grande confusion régnât dans son cerveau :

—Mon cher oncle, ne m'avez-vous pas défendu de voir Ernest Rivolat ou de lui parler ? Je n'ai point l'habitude de ces sortes de déceptions trop communes dans le monde, et j'aurais pu aisément en être victime. Mais depuis que vous m'avez ouvert les yeux sur le peu de valeur de ce jeune homme, pensez-vous donc que j'aurais si facilement renoncé à la bonne opinion que vous avez de moi ! Quelle faute grave ai-je donc commise, pour que, après tous les témoignages de bonté dont vous m'avez comblée, vous me croyiez capable d'avoir secrètement une correspondance avec un homme que vous m'avez dit être si dangereux ?

M. de Romilly parut être frappé de ces remarques. Il examina ses traits avec anxiété, et puis il se détourna d'elle en murmurant :

—Si jeune et si belle ! il est impossible qu'elle puisse être l'incarnation du mensonge et de la fausseté. Le misérable cherche à l'attirer dans ses filets : mais il me verra face à face, et je saurai bien mettre fin à ses desseins sur elle.

Il se tourna ensuite vers Hélène, et lui dit avec plus de bonté qu'il en avait précédemment :

—J'ai en ma possession un document qui paraîtrait prouver que vous lui avez accordé le rendez-vous auquel j'ai fait allusion. Je ne peux croire, après votre déclaration si prompte et si nette, que vous soyez coupable, mais une tentative a été faite pour vous faire sortir de la voie que je vous ai tracée ; c'est une infamie qu'il payera cher.

Digitized by Google

En prononçant ces mots, il quitta précipitamment l'appartement.

Il ferma la porte après lui avec bruit, et Hélène, pressant ses mains sur son cœur, pour en arrêter les battements, écouta le son de ses pas dans le corridor et jusque dans l'escalier.

Puis elle s'approcha de la fenêtre et plongea ses regards dans l'espace.

Son cœur battait à se briser,— elle savait que quelque chose allait arriver,—quelque chose qui ne pouvait manquer d'être horrible,—quelque chose qui aurait une influence importante sur son avenir, et elle tint les yeux fixés sur le parc et sur les bois qu'elle apercevait de l'autre côté.

La lune brillait d'un éclat splendide : le gazon semblait être couvert d'une vapeur argentée, les bouquets d'arbres se détachaient en relief et projetaient leurs grandes ombres sur l'herbe. Pas une âme n'était visible, pas un oiseau de nuit ne traversait le ciel sans nuage.

Elle regardait toujours, la respiration suspendue, et avec une anxiété réellement douloureuse. Tout à coup, comme elle s'y était attendue, sans savoir pourquoi, elle vit une personne se diriger rapidement par le sentier qui conduisait dans le bois.

Cette personne, elle la reconnut à sa tournure et à sa démarche. C'était le baron de Romilly, et il était seul.

Il prenait la direction de cet endroit solitaire où elle avait rencontré Vargat.

Elle le suivit jusqu'à ce qu'il se perdit dans la nuit et disparût dans le bois qui bordait le parc.

Alors elle pressa sa main sur son front, et écouta.

Elle entendit les battements précipités de son cœur. Quelques minutes s'écoulèrent qui lui parurent durer un siècle. Soudain elle tressaillit, car le cri d'un hibou retentit dans l'air. Ce cri lugubre fit vibrer tous les nerfs de son corps.

Tout à coup, la détonation d'armes à feu frappa ses oreilles, son cerveau et son cœur.

Le son était lointain, mais elle le connaissait trop bien pour se tromper.

Elle se leva et se pencha en dehors de la fenêtre, cherchant inutilement à pénétrer du regard l'obscurité qui enveloppait le bois.

Elle se retira avec un cri d'effroi, car le silence du dehors fut brusquement coupé par l'aboiement lugubre, prolongé, d'un chien.

Cet aboiement fit refluer le sang à son cœur, où il sembla se glacer.

Elle crut qu'elle allait étouffer, et, quittant la fenêtre, elle chancela au milieu de la chambre.

Mais elle recula aussitôt, en laissant échapper une exclamation d'épouvante. Là, dans un coin obscur de l'appartement, lui apparaissait un fantôme les yeux fixés sur elle.

Et elle l'entendit parler, ou plutôt elle l'entendit siffler des paroles, au milieu desquelles elle distingua clairement celle-ci :

—Une vie !

Et elle s'évanouit.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LE MOIS DE MARIE.

ETUDES SUR L'AVE MARIA.

A l'approche de ce mois béni qui, chaque année, vient réjouir les enfants de Marie, nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs, en fixant leurs pensées et leurs regards sur la grandeur de notre Mère et sur la salutaire influence qu'elle exerce à notre égard sur le cœur de Dieu.

Constatons d'abord avec bonheur que c'est dans notre siècle que nous avons vu le mois de MAI consacré particulièrement à la Mère de Dieu, et les pieux exercices pratiqués dans ce mois se propager partout, et pénétrer dans les contrées les plus reculées, dans les grandes basiliques des cités, comme dans les plus modestes églises des campagnes.

MARIE.—(INTRODUCTION.)

Marie de qui est né Jésus !... Marie, la Mère de *Dieu !...* ô grandeur étonnante de Celle à laquelle il avait été réservé de produire dans le temps Celui qui, du sein de son éternité, a créé tous les mondes, de porter entre ses bras Celui qui porte l'univers, de commander à Celui qui commande aux flots et aux tempêtes !... Un Archange, il y a dix-neuf siècles, vint du haut des cieux, pour la saluer *pleine de grâces et bénie entre toutes les femmes ;* c'est que nulle, entre les filles d'Eve, ne devait être embellie de plus de grâces, enrichie de plus de faveurs et couronnée de plus de gloire.

De solennelles figures la dessinent au monde, d'imposantes prophéties la révèlent à la terre : Marie apparaît partout dans les oracles d'Israël, et le sceptre de Juda n'est élevé sur les sceptres entassés dans la maison de David que pour préparer à cette Reine une origine plus digne d'elle et au Christ rédempteur une origine plus digne de lui...

Les nations captives sont dans l'attente... Elle apparaît enfin l'aurore qui annonce le lever du soleil : de la terre s'élève Marie *sans péché* ; du ciel alors et sur le *fiat* tombé de ses lèvres virginales pour une création nouvelle à laquelle elle a si grande part, le Rédempteur des hommes descend sur la terre...

Le front ceint de sa double oréole de vierge-mère, l'Eve nouvelle s'avance humble, obscure et toujours soumise, passant des joies si mélangées de Bethléem aux inexplicables douleurs du Calvaire, pour arriver aux magnificences de son Assomption et au triomphe de son divin Fils dont elle partage la gloire dans les cieux... Tout ce qu'il y a de plus éprouvé et de plus sublime dans la vie humaine devait donc former la trame de sa

Digitized by Google

vie : les allégresses les plus grandes, comme les douleurs les plus profondes devaient traverser son âme afin de la rendre plus vaste, plus parfaite. Marie était destinée après Jésus à être le plus ineffable modèle de pureté, d'humilité, de sacrifice, de patience, de soumission, de courage. Temple magnifique, élevé, ciselé par la main du Dieu qui devait l'habiter, la Vierge immaculée résume en elle toutes les beautés sans tache, inaltérables, immortelles, et son nom étroitement uni à celui de Jésus rayonnera à jamais de ses splendeurs dans l'amour des siècles et les louanges de l'éternité.

Et la terre, ô Mère aimable, ô Rose du cœur de Dieu, la terre en vous voyant assise dans les cieux sur un trône de candeur, en vous voyant sourire si tendrement à votre divin Fils, et vous incliner vers nous si miséricordieuse, la terre, cette vallée de pleurs, tressaillit bientôt dans des joies inconnues ; elle vous nomma notre mère, notre sœur, notre souveraine, notre toute-puissante protectrice, notre refuge, notre vie, notre douceur, notre espérance. Le monde comprit que si le glaive de la justice était dans la main du Dieu puissant, votre main si tendre, ô douce Mère, ne devait porter que le sceptre de l'amour, et que si Dieu se réservait la foudre, c'était pour laisser en vos mains les douces rosées du ciel, son indulgence, ses pardons, ses miséricordes, ses grâces, tous ses trésors..... Et voilà pourquoi, ô Marie, tout le peuple chrétien vous aime, vous vénère ; voilà pourquoi l'on se trouve toujours si bien à vos pieds, vous si bonne et si puissante Mère...

Et toute infirmité vient dès lors crier vers Marie, Marie compatit à toutes les misères, ôte à toutes les pleurs leur amertume, multiplie partout ses faveurs..... Et les siècles chrétiens lui élèvent des sanctuaires, des autels, des statues, des basiliques superbes, chargeant d'or, de rubis et d'émeraudes son triple diadême de reine, de vierge et de mère..... Et l'Eglise la proclamant son bouclier, sa tour inexpugnable, eût pour elle, d'âge en âge, des invocations sublimes, des hymnes, des panégyriques, des litanies, des fêtes nombreuses, des confréries, des bannières, des chœurs d'enfants et de jeunes filles, des pompes pleines de charmes, des urnes pleines d'encens, des corbeilles pleines de fleurs..... Et les plus pures générations l'ont priée avec une toute spéciale tendresse, l'ont aimée d'un tout filial amour.... Et les monarques de la terre s'inclinèrent devant elle, des guerriers bardés de fer ne se sentirent forts que sous ses étendarts ; des cités, des populations, des nations entières, agenouillées à ses pieds comme de petits enfants, se placèrent pour toujours sous sa garde maternelle.... Et la poésie, l'éloquence et les arts lui consacrent leurs plus suaves, leurs plus nobles inspirations : d'un bout du monde à l'autre s'était fait entendre aux pieds de Marie, et pour ne se terminer jamais, un immense et touchant concert de bénédictions.... *Et voilà que désormais toutes les générations m'appelleront bienheureuse*, avait dit

Digitized by Google

l'humble fille de Judée alors qu'elle était à peine connue dans ses montagnes.

Oui, Marie, vous avez prophétisé vrai, car votre gloire a resplendi chez tous les peuples: votre culte réparateur et tout d'amour a remué toute la terre, l'univers entier se prosterne aux pieds de vos autels ; votre nom si souriant, si plein de grâces fait l'enivrante joie de nos jeunes années, il est la consolation de notre vie entière ; il n'est pas un vrai chrétien qui veuille permettre qu'aucune créature lui soit plus chère que celle qui est plus chère à Dieu que toutes les créatures ensemble.

O Vierge divine, ô notre Mère bénie, protégez-nous toujours, priez pour nous pendant ce mois qui va s'ouvrir et qui vous est particulièrement consacré ! Priez pour nous, surtout à l'heure de la mort, afin que nous puissions à jamais nous mêler aux générations saintes qui, éternellement, chanteront vos gloires, vos miséricordes et votre amour.

L'Ave Maria.

Quand les yeux du petit enfant s'ouvrent à la lumière, son premier regard rencontre deux visages penchés sur son berceau; et, quand sa langue essaie les premiers bégaiements, deux noms aimés s'unissent sur ses lèvres, comme plus tard, quand son âme s'éveillera, ils s'uniront dans son cœur....

Ainsi, lorsque le jeune chrétien commence d'élever ses yeux vers le ciel, la religion lui montre un double spectacle. D'une part, un Dieu qui l'a créé, qui le conserve, qui l'aime, et qu'il faut adorer et prier, en lui disant: *Notre Père....*; d'autre part, bien au dessous du grand Dieu, mais au dessus de tout le reste, une douce et souriante figure, qui le regarde avec une maternelle tendresse, qui lui tend ses mains pleines de bienfaits, qu'il faut nommer avec amour, et invoquer avec confiance en lui disant: *Je vous salue, Marie !...*

Et voilà comment sur les lèvres chrétiennes, se succèdent et s'unissent si bien *la prière divine* et *la prière angélique*: voilà comment elles sont devenues sœurs, pour ainsi dire, inséparables, également vulgaires, dans l'Eglise, l'une et l'autre aimées de préférence par tous ceux qui savent les comprendre, et prier avec le cœur.

Disons aujourd'hui l'histoire de la gracieuse salutation qui commence la prière angélique... *Ave Maria!...*

D'abord, d'où nous vient-elle !... Un jour, le Ciel s'ouvrit: un Ange, le plus beau des Anges, fut appelé au pied du trône de Dieu, et en reçut un mystérieux message : " Et voilà, dit l'Evangile, que Gabriel vint " descendre sur une petite ville de Galilée, qui s'appelait Nazareth, et il " entra dans une chaumière où il y avait une jeune vierge qui s'appelait " *Marie*, et l'Ange l'aborda en lui disant : *Je vous salue, Marie.* "

Voilà donc sur des lèvres humaines des paroles vraiment venues du ciel, et notre pauvre langue répète la prière d'un Ange... Mais que dis-je ?... l'Ange n'était qu'un messager, et la parole du messager n'est que l'écho de la voix du maître. D'où viens-tu donc, bel Ange ?... qui t'envoie vers la fille de David, et qui t'a donné pour elle cette aimable salutation... *Ave Maria ?...* Pensée qui surprend et qui ravit !... C'est le

Digitized by Google

grand Roi qui règne dans les cieux, qui fait saluer une enfant de la terre. Ah ! c'est qu'un regard de sa miséricorde est descendu sur l'humanité coupable, et son cœur s'est attendri sur nos misères, et il a été dit dans un conseil d'amour : non, l'homme ne périra pas ; et, celui qu'une femme a perdu, par une autre femme, sera sauvé. Et voilà qu'en regardant sur la terre, le Seigneur a rencontré une vierge si pure, si belle de vertus, si bien faite pour être choisie par sa Providence, afin de devenir le temple bien-aimé de ses mystères, et la mère de son Fils,—que de ce jour, elle a *charmé son cœur*, et, commençant ses adorables abaissements, il vient lui-même en quelque sorte, sous les traits de son envoyé, s'incliner devant sa créature, et lui demander de consentir à donner naissance dans le temps au fils qu'il enfante dans l'éternité.

Certes, voilà pour notre prière une illustre origine, et maintenant, voulez-vous la suivre dans le monde ? Retournons à Nazareth, voyez-vous cette chaumière ? sous cet humble toit se cache, inconnue des hommes, une famille que tous les regards du ciel contemplent ravis ; là, vit un Dieu qui se fait une grandeur de s'abaisser, et un bonheur d'obéir à deux de ses créatures : entrouvrons le sanctuaire auguste et pauvre... et regardez. — Voici Marie qui commande et qui adore, voici l'enfant divin qui vient souriant à sa mère et qui, lui aussi, *la salue* avec amour : et ce qu'il faisait tout enfant, il le fit toute sa vie, n'en doutons pas ; jusqu'au dernier soupir, il rendit à Marie la respectueuse tendresse qui se doit à une mère ; jusqu'au dernier soupir, il fut un bon fils. — Et quand il fallut la quitter, ah ! il ne voulut pas mourir sans lui léguer des fils, pour l'aimer comme il l'avait aimée, autant du moins que le cœur d'un homme peut imiter le cœur d'un Dieu. Marie devint la Mère de l'Eglise naissante ; " comme les petits agneaux se serrent autour de leur mère, " de même, dit un ancien Père, on voyait accourir autour d'elle les " premiers adorateurs de son Fils. " Et ainsi, tout naturellement, l'*Ave Maria* passa sur les lèvres des chrétiens ; et, quand enfin Marie disparut elle-même d'ici-bas, la famille fidèle n'eut qu'à lever ses yeux au ciel, et de jour en jour, à mesure que son nom béni se propagea dans le monde avec le nom du Sauveur, s'éleva de toutes parts le concert immense qui dure encore, et qui salue l'auguste Vierge d'un même cri d'amour, mille fois répété dans toutes les langues..... *Ave Maria.*

Donc, laissons à l'hérésie le triste orgueil de protester contre une prière trois fois précieuse et sacrée par la source d'où nous la tenons. Soyons heureux et fiers de la redire après l'Ange, après les Apôtres, après les Martyrs, et tous les siècles chrétiens. Qu'il soit doux à nos lèvres, plus doux encore à notre cœur, cet *Ave Maria*, qui nous arrive tout parfumé, comme un cantique du ciel, répété par autant d'échos qu'il a passé de saintes âmes sur la terre. Saluer une reine est ici-bas une faveur rare et enviée, eh bien ! chaque jour, à toute heure, le pauvre vieillard, l'humble femme, le petit enfant peuvent venir *saluer* la Reine du ciel et de la terre, Celle qui porte tous les trésors de Dieu dans ses mains, sûrs d'être toujours bien accueillis, sûrs qu'à chacun de leurs hommages elle répondra par un bienfait... Mais le coupable, osera-t-il venir ? Oh ! oui, qu'il vienne lui aussi, qu'il la salue avec une humble confiance. Sa voix ne l'offensera pas, et s'il y met l'accent de la douleur, si son *Ave Maria* est un cri de repentir, sa prière sera toute puissante. — Sa prière ne redescendra pas, sans apporter miséricorde et pardon.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

ANNALES DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

Nos lecteurs trouveront un charme particulier à la reproduction de la dernière livraison des *Annales* de N. D. de Lourdes. D'abord nous suivrons à la grotte Mgr. l'Evêque de Tarbes, dans le pélerinage du 11 février, époque de la première apparition à Bernadette en 1858. Le tableau gracieux et brillant que fit le prélat des deux états de la grotte, dans l'allocution qu'il adressa aux fidèles, est plein d'intérêt et de charme.

Ensuite les *Annales* nous conduirons en deux contrées, chères à Notre-Dame de Lourdes, chères à toute âme française ou qui aime la France : la Vendée et la Lorraine. Ces trois noms, Lourde, Vendée, Lorraine se répondent comme l'espérance et l'amour.

ALLOCUTION DE MGR. L'EVEQUE DE TARBES,

Prononcée en la Chapelle de Notre-Dame de Lourdes, le 11 Fevrier 1873.

Et dixi, nunc cœpi : hæc mutatio dexteræ Excelsi. Je l'ai dit et maintenant je n'hésite pas à le redire encore : ce changement est de la main du Très-Haut. Ps. 76. v. v. 11

Mes Tres Chers Freres. — Il y a aujourd'hui quinze ans que la B. V. Marie a daigné venir pour la première fois en ces lieux, et c'est ce mémorable et touchant anniversaire qui nous rassemble, en si grand nombre, malgré la rigueur du temps. Personne alors ne se doutait que ce fût Elle ; les Anges seuls qui avaient deviné son incognito l'accompagnaient dans cette nouvelle *Visitation*, sur ces autres montagnes. Maintenant, qui n'a entendu parler de Notre-Dame de Lourdes ? Et les changements qui se sont opérés ici ne sont-ils pas la preuve authentique, incontestable des Apparitions elles-mêmes, et ceux qui en sont comme nous les fortunés témoins, ne doivent-ils pas s'écrier avec le Psalmiste : Nous le croyions déjà et nous l'avions dit à tous ceux qui voulaient l'entendre ; mais nous ne craignons pas de le répéter maintenant plus haut encore et avec une conviction toujours plus forte, plus inébranlable : *Le doigt de Dieu est là* ; une pareille transformation ne peut être que l'œuvre de sa main étendue, de son bras tout-puissant ; *e dix* ....

Les enquêtes les plus longues et les mieux dirigées ont eu lieu ; les témoins ont été entendus, les faits examinés, l'Ordinaire a tout pesé et vous savez avec quelle sage lenteur ; l'Ordinaire s'est prononcé enfin. Rome elle-même a bien voulu sourire de loin à ce jugement de notre vénérable Prédécesseur, et mille faits nouveaux, plus miraculeux, plus étonnants les uns que les autres, sont venus et viennent encore chaque

Digitized by Google

jour confirmer ce premier jugement. Des écrits remarquables ont démontré le surnaturel jusqu'à l'évidence, mais nous n'avons plus besoin de lire et d'étudier ; nous pouvons mettre de côté tous ces rapports, fermer tous ces livres ; il suffit d'ouvrir les yeux et de considérer ce qu'était cette montagne alors, ce qu'elle est devenue depuis, pour être croyant et redire : *hæc mutatio dexteræ Excelsi, ce changement est de la main du Très-Haut. — Quel état et quel état !*

1°. *Quel état !* Il y a quinze ans, en 1858, qu'y avait-il ici ? que voyait-on ? Des escarpements solitaires, abrupts ; un rocher désert, des excavations bizarres, une caverne abandonnée, quelques plantes sauvages, un maigre églantier. Qui connaissait la grotte de Massabieille ? Qui en savait même le nom ? Le torrent, honteux de baigner ses pieds, se hâtait de disparaître et d'emporter ses eaux vers une contrée meilleure et plus heureuse.

Ce jour-là, 11 février, trois jeunes filles, bonnes et simples, étaient venues ramasser ici un peu de bois et quelques ossements desséchés. Un é mystérieux apparut à l'une d'elles ; Bernadette seule vit quelque chose ; elle n'entendit rien cette fois, elle ne comprit rien et un quart-d'heure après, tout avait disparu. La Sainte Vierge s'était contentée de marquer ici sa place, de prier pour ceux qui devaient venir et qu'Elle attendait. Avez-vous jamais vu rien de plus simple, de plus ignoré, de plus agreste ? Et à ceux qui auraient prétendu que ce coin de terre deviendrait bientôt fameux, on aurait répondu par un branlement de tête comme au Calvaire ; le sourire de l'incrédulité aurait accueilli ces paroles. Quel état !

2° Eh bien, pourtant, voyez et regardez. Le canal s'est arrêté comme par respect ; il se hâte, avant d'arriver plus loin, de cacher dans le Gave ses flots émus. La foi a remué et pour ainsi dire transporté la montagne ; la grotte est devenue célèbre en tout lieu. Les échos que la voix du berger éveillait à peine de loin en loin, redisent de saints cantiques, des battements de mains, des acclamations pleines d'enthousiasme ; des *ex-voto* sans nombre sont suspendus à ses parois vénérées comme à celles de Notre-Dame de Lorette en Italie ; les cierges ne s'y éteignent ni jour, ni nuit ; des milliers et des milliers de pélerins de tous les rangs, de toutes les professions, de tous les pays, de tous les âges, accourent, tombent à genoux, prient et pleurent. Le Chapelet de la Vision a comme passé dans toutes les mains, se déroule sur toutes les poitrines. La parole de Dieu se fait entendre ; des cris *de Miracle, Miracle.. ..* retentissent. Un des pèlerins les plus habiles et les plus assidus, celui qui est venu le plus souvent, c'est le Fils de l'Immaculée Conception, Notre Seigneur Jésus-Christ, dans le nuage blanc des Saintes Espèces.

Une source nouvelle, une source bénie vient arroser toutes les lèvres, laver toutes les plaies, guérir les maladies les plus invétérées. Ceux qui

Digitized by Google

ne peuvent venir à la Fontaine miraculeuse, soupirent après elle comme David après l'eau de la citerne de Bethléem, et la font venir jusqu'à eux; et transportée au loin, elle devient l'instrument de la puissance et de la miséricorde de Dieu et de sa Très-Sainte Mère... Une de mes filles spirituelles, devenue fille de la Charité, m'écrivait des extrémités de la terre: " Monseigneur, envoyez-nous de l'eau de la Grotte, nous n'en avons plus; à Talca, au fond du Chili, on se confesse avant de la boire.... " Une splendide Basilique couronne le rocher des Apparitions; elle se dresse ici comme un arc de triomphe, comme un monument éternel. Un jour les Bannières et les couleurs de toute la France s'y sont donné rendez-vous. Ce jour sera écrit en lettres d'or dans les fastes de l'histoire: vous ne l'oublierez jamais. Le Sanctuaire de Lourdes est devenu ainsi en quelques années un des pèlerinages les plus fréquentés, un des sanctuaires les plus célèbres, les plus édifiants de la Chrétienté. Les branches mortes ont reverdi, les ossements arides se sont ranimés comme dans le prophète Ezéchiel.

Quel état et quel état! La chose est-elle assez étonnante? Est-ce ici l'œuvre de l'homme? Comment expliquer ce changement prodigieux, si ce n'est pas la vérité même des Apparitions et par l'intervention de Dieu? *Dixit, nunc cœpi; hæc mutatio dexteræ Excelsi: je l'ai dit et maintenant je n'hésite pas à le redire encore; ce changement est de la main du Très-Haut :*

3o. Et comme accessoire et confirmation des faits que je rappelle, voyez la ville de Lourdes elle-même transformée. St. Paul disait: "*La piété est utile à tout, elle a les promesses de la vie présente comme celle de la vie future.*" Notre-Seigneur avait dit avant l'Apôtre et mieux que lui: "*Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.*" Bonne cité de Marie, tu en fais chaque jour la douce expérience. La Vierge Immaculée t'apporta dans les plis de sa robe les bénédictions du temps et celles de l'Eternité; tu as trouvé ici la graisse de la terre et de la rosée du Ciel. Notre-Dame de Lourdes fait la richesse de la contrée; toutes vos maisons sont des hôtelleries pour les pèlerins ou des magasins d'objets pieux.. Voici des Vierges hospitalières qui ont pris pour voile l'écharpe d'azur de l'*Immaculée Conception;* voici les filles de Saint Benoît, qui vous arrivent, l'ostensoir sur la poitrine et l'amour de Jésus-Hostie dans le cœur. Voici les sœurs du Carmel, essaim d'abeilles virginales qui demandent à s'envoler d'une ruche trop pleine et à se poser en face de la Grotte.. Voici bientôt un asile pour les pauvres et les incurables Toute la face du pays se renouvelle; reconnaissez l'arbre à ses fruits et la cause à ses effets. Seulement n'oubliez pas que noblesse oblige et que les bienfaits demandent la reconnaissance.

Vous devez remercier Dieu et la Vierge Marie! Qu'aviez-vous fait de plus que les autres pour mériter cette faveur? Beaucoup de rois et de saints ont désiré voir ce que vous avez vu, et que vous voyez encore; ils ne l'ont pas obtenu..

Digitized by Google

Vous devez la charité, la bienveillance et le bon accueil ; vous devez à tous le bon exemple et l'édification, car vous êtes en spectacle aux anges et aux hommes. Conservez-vous, améliorez-vous, sanctifiez-vous. Avec la belle saison, les pèlerinages vont reprendre leur cours ; profitez-en au point de vue temporel, mais n'en abusez pas. Ne soyez pas comme les Scribes et les Docteurs qui renseignèrent bien les Mages et qui négligèrent de les accompagner à la Crèche.. Que Dieu vous accorde le centuple en ce monde et la vie éternelle dans l'autre..

GUERISON D'UNE JEUNE FILLE VENDEENNE [1]
(SCROFULES et ANKYLOSE.)

Philomène Simonneau, bonne et pieuse enfant, fille d'une famille de laboureurs vendéens, habite Chambreteau, un des bourgs de ce *Bocage*, terre classique de l'héroïsme chrétien. Elle a vingt ans. Voici la cinquième année qu'une maladie scrofuleuse attaqua sa jambe droite, la tuméfia horriblement et peu à peu la ploya en forme d'arc. Trois plaies de la plus mauvaise nature s'ouvrirent au-dessus de la cheville ; les os furent mis à découvert, la carie les entama, des esquilles s'en détachèrent. L'inflammation était affreuse. Si les plaies se fermaient quelques jours, une intolérable douleur envahissait les membres et la malade n'avait de soulagement que lorsque les chairs se rompaient encore pour laisser couler des matières purulentes et des fragments d'os.

Les articulations du coude-pied et du genou devinrent assez tot inflexibles et un peu plus tard l'articulation supérieure se trouva aussi enrayée. Et ce fut alors pitié de voir cette malheureuse enfant. Violemment courbée, elle ne s'asseyait qu'avec une grande difficulté et ne pouvait sans béquilles se tenir sur la jambe valide, ni faire un pas. Aujourd'hui la famille et les voisins rient en rappelant ses tentatives pour franchir le seuil de la maison, haut de quelques centimètres à peine et les chutes qu'elles y a faites. On n'en riait pas, hélas ! il y a peu de temps encore, et sa mère a sans doute versé plus d'une larme à ce spectacle.

A ses jours les meilleurs, elle réussissait par de longs efforts à parvenir jusqu'à l'Eglise. Ce bonheur lui coûtait. Dans les cent cinquante pieds qu'elle avait à parcourir, il lui fallait se reposer plusieurs fois. La compassion gagnait tous ceux qui voyaient passer cette jeune fille si bien née, brisée à la fleur de l'âge, rivée à une infirmité incurable.

Philomène n'ignorait pas ce que l'on se disait tout bas à sa rencontre. Plus d'une fois elle a répondu à ceux qui tentaient de lui donner des illusions : " Oh ! je sais que je ne puis guérir. Les médecins n'ont pour moi aucune espérance."

On ne se résigne pas, à dix-neuf ans, à rester sa vie entière estropiée et malade. Philomène espérait de Dieu ce que les hommes ne pouvaient

(1) Nous signalons surtout à l'attention de nos lecteurs la guérison de la jeune fille de m)

Digitized by Google

plus même lui faire attendre. Elle priait le jour, elle priait le long de ses nuits tourmentées. Souvent, quand sa mère se levait au point du jour, elle avait déjà récité le rosaire.

Dès qu'elle connut Notre-Dame de Lourdes, sa prière l'invoqua. Il y avait, dans la paroisse de Chambreteau, un irrésistible désir de prendre part aux pèlerinages qui emportaient vers les Pyrénées, une à une, toutes les contrées de l'Ouest. M. le Curé avait demandé une place parmi les Nantais. Philomène devait être du saint voyage et elle s'y préparait par une neuvaine. On ne put obtenir de billets. Le jour où fut annoncée la contrariante nouvelle, la jeune fille terminait sa neuvaine faite à grand renfort de foi et de courage.

Neuf jours elle s'était traînée douloureusement aux pieds d'une statue de Notre-Dame de Lourdes qui a reposé dans la Grotte et touché à la roche sainte, et que l'on destine à une petite chapelle. Elle mouillait d'eau miraculeuse ses désespérantes plaies. Tant de foi, une confiance si énergique devaient être récompensées.

C'était un vendredi. Assise au coin du feu, Philomène a tout-à-coup l'idée de se lever et de marcher. Elle se lève et marche. L'inflammation était éteinte, trois grosses tumeurs se trouvaient effacées, l'énorme volume des tissus avait légèrement diminué, les esquilles qui commençaient à se montrer ne parurent plus. Mais la marche était pénible et périlleuse, même aidée d'un bâton. Ce n'était qu'à grand'peine qu'elle avançait sans les deux béquilles et on craignait à tout moment une chute. Les articulations continuaient d'être inflexibles.

La population était émue .Ceux qui approchaient ordinairement l'enfant, émerveillés, criaient au miracle. Le miracle définitif, il fallait l'aller chercher ailleurs.

M. le Curé avait négocié heureusement avec Niort pour le pèlerinage national. Ils partirent, quinze, de Chambreteau, emmenant Philomène. On priait pour eux au village. Et eux, le samedi, 5 octobre, avaient le bonheur de prier pour leurs familles devant cette Grotte où tant de larmes ont coulé. " Les trois jours de la Démonstration, écrit le curé, M. l'abbé Boucher, passèrent comme une heure, une heure du ciel."

Le dimanche Philomène avait eu une recrudescence de douleurs. Le lundi, à midi, nul changement ne s'était opéré dans l'état de la pauvre infirme. Mais le moment était proche.

Quand il fut environ trois heures, Philomène, aidée par Jeanne Tremblet, baignait une fois encore sa jambe malade, dans l'eau miraculeuse... Elle essaie le jeu de sa jambe.....

Instantanément, les trois articulations se trouvent flexibles ; le coude-pied, le genou, le haut de la cuisse, tout joue ;... la jambe tortue et raccourcie s'est rectifiée et étendue....Philomène se précipite vers la Grotte. Ces quelques pas rapides sont douloureux. Elle dépose son bâton...

Digitized by Google

Plus de douleurs.....! Pour la première fois depuis cinq ans elle s'agenouille ! !

Deux médecins étaient là. Nous ignorons leurs noms, mais une multitude de témoins les ont vus et entendus. Ils explorent la jambe, tout-à-l'heure si ravagée. Ils trouvent des cicatrices faites, tout en place.... ils disent, émus : C'est un miracle ! "

La chère enfant était guérie ! Oui, bien guérie. On le vit le soir. M. le Curé avait rassemblé tous ses paroissiens. Il multiplia les ordres à Philomène sans pitié ni crainte. Elle alla, vint, monta, descendit...., Il pleuvait; mais on n'y pensait guère. Philomène circula longtemps. Elle disait : " Je ne suis point du tout fatiguée, et la jambe qui était malade est plus forte que l'autre. "

Revenons tout de suite avec nos pèlerins à Chambreteau. On les attendait à l'entrée du Bourg, près d'une grotte dédiée à l'Ange gardien. Par les portières, ils jettent la bonne nouvelle. Les mouchoirs s'agitent après eux et l'on entend retentir le cri : " Philomène est guérie ! Philomène est guérie ! "

Il y avait une petite foule au lieu où ils devaient descendre. A peine la voiture était-elle arrêtée, en entend des cris et des sanglots de joie .. Philomène venait de sauter lestement à terre. Et elle était debout, entourée, pressée. Les femmes joignaient les mains ; on disait : " Quel miracle ! quel miracle ! Est-elle donc heureuse ? Oh ! qu'elle doit aimer la Sainte Vierge !... " On vit des visages d'hommes baignés de larmes, d'autres pâlissaient ; ils avaient la terreur des grandes émotions religieuses.

M. le Curé parle d'entrer dans l'église. " A l'église, à l'église ! " s'écrie-t-on. Tandis que les pèlerins se rangent, quelqu'un lui dit : " Mais les cloches ?... " Les cloches sont mises à la volée. On lui demande de parler du pèlerinage, de raconter la miraculeuse guérison... Il veut entonner tout d'abord le *Magnificat*. Sa voix se perd dans les larmes. On continue le cantique d'action de grâces. D'autres, comme M. le Curé, ne réussissent pas à pouvoir chanter. En écoutant, écrit-il, je pensais au chant sublime du dimanche au soir, autour de la Grotte, chant du ciel sur la terre.

Philomène rentra chez elle entre deux rangs de peuple et suivie de tous ceux qui, l'ayant vue, avaient besoin de la voir encore.

Le dimanche d'après, la miraculée fut reçue parmi les *Enfants de Marie*. Imaginez avec quel bonheur ses compagnes lui faisaient cortége. Le village n'avait pas été prévenu. Mais on devina et la foule se précipita sur leurs pas. Les larmes coulaient comme à l'arrivée.

Les béquilles de Philomène sont à Chambreteau, près de la statue de Notre-Dame de Lourdes, entourées de fleurs. Son bâton est resté dans la Grotte de Lourdes. Philomène va, vient, travaille intrépidement comme si elle n'avait jamais été malade. Ni une douleur, ni un malaise, ni aucun

Digitized by Google

sentiment de fatigue ne la font penser à la jambe. Elle a couru, elle a même fourni d'assez longues carrières. On l'a envoyée porter des commissions à des distances de plus d'une demie-lieue, dans le dessein d'éprouver sa guérison. La jambe résiste à tout.

Aucune expérience ne reste à faire.

L'opinion de la paroisse est unanime. Il n'est personne qui ne croie au miracle et quelques-uns ont donné le meilleur témoignage de leur conviction. Il y a eu aux exercices de la retraite des hommes, à Saint-Laurent prés du tombeau du vénérable Louis de Montfort, des personnages qui ne les auraient point suivis sans l'ébranlement reçu de cette guérison.

La famille Simonneau n'est pas la seule de Chambreteau à bénir Notre-Dame de Lourdes. Plusieurs autres personnes racontent des faveurs personnelles.

Ah! c'est qu'en leur Vendée, ils l'aiment, la bienheureuse Vierge Marie. Il faudrait voir, le soir, les familles réunies récitant ensemble le chapelet!

En entrant dans la maison de ces paysans, presque tous petits-fils de héros, souvent votre œil rencontrerait suspendu à la cheminée, le chapelet du laboureur, à la place où jadis on trouvait accrochées les armes après le combat.

M. l'abbé Boucher nous écrit: " Nous irons, de notre paroisse, revoir Notre-Dame de Lourdes.

" J'ai lu ma lettre devant mes paroissiens au prône du dimanche; je les ai priés de m'adresser leurs observations. J'ai attendu. Nulle réclamation ne m'a été faite. Je vous le répète, mon Père, tous sont convaincus du miracle. "

Nous nous sommes assis un soir au foyer de la famille Simonneau. La candeur virginale du visage de Philomène, le reflet de piété qui donnait à sa physionomie quelque chose d'angélique, ce que la mère nous disait de la patience et de la douceur de cette enfant, nous expliquaient aisément la prédilection de la Vierge qui avait choisi Bernadette pour ses sourires. Philomène sent la grâce qu'elle a reçue, elle en sera digne.

Quel accent de foi dans la parole de la mère! Avec quelle verve elle nous racontait les plus petits détails de cette douce histoire! Nous regrettions de ne pouvoir fixer à mesure qu'ils passaient, les mots de sa langue pittoresque. Le père et deux jeunes gars, frères de Philomène, affirmaient vigoureusement et avec reconnaissance le miracle de Notre-Dame de Lourdes.

A ce foyer et devant ces témoins, en face de Philomène qui marchait, droite et alerte, on ne pouvait que croire et bénir.

Digitized by Google

GUERISON D'UNE JEUNE FILLE PARALYSEE,

EN LORRAINE.

Extrait du journal de Metz, *le Vœu National.*

" A Sarreinsming, paroisse voisine de Sarreguemines, Anne-Marie Moser, âgée de 23 ans, était, depuis six mois, atteinte d'une paralysie complète de la jambe droite. Cette infirmité survenue à la suite d'une longue maladie ne permettait pas à la jeune fille de faire un pas sans le secours de deux béquilles, et par suite la rendait incapable de tout travail.

" Vainement avait-on demandé sa guérison à la science ; tous les efforts tentés demeurèrent sans succès. Aussi le docteur S..., de Sarreguemines, après avoir inutilement donné ses soins à Anne-Marie pendant plus de cinq mois, lui avait déclaré que son mal était incurable.—Un autre médecin très-estimé dans le pays, le docteur Z...., de Sarrebruck, avait également dit au père de la jeune fille que tout espoir de la guérir était perdu.

" Cet arrêt causa à la pauvre infirme la plus vive douleur et lui fit entrevoir l'avenir sous les couleurs les plus sombres. Absolument sans fortune, qu'allait-elle devenir avec son vieux père âgé de soixante-quatre ans? L'inaction à laquelle elle se voyait condamnée, c'était la misère sans fin.

" Cependant Anne-Marie n'avait pas perdu tout espoir de guérison. L'impuissance des secours humains ne fit qu'augmenter sa confiance en la Très-Sainte Vierge, d'autant plus qu'elle se sentait encouragée par une voix intérieure qui lui disait : " Aie confiance en Notre-Dame de Lourdes, elle seule peut te guérir. " — Quelle était cette inspiration mystérieuse? c'est le secret de Dieu. Mais, à partir de ce moment, la jeune fille ne cessa plus de demander à Notre-Dame de Lourdes de lui venir en aide, puisque le savoir des hommes était reconnu impuissant.

La dévotion envers la Patronne du Sanctuaire vénéré, qui attire en ce moment tant de milliers de pélerins de tous les points de la France, n'était pas d'ailleurs une dévotion inconnue pour Anne-Marie. Pendant le mois de mai 1870, le pieux curé de la paroisse ayant pris pour sujet de ses instructions de chaque soir les apparitions de la Sainte Vierge à Lourdes et les guérisons qui s'y opéraient ; dès la premières instruction, la jeune fille avait fait le vœu de réciter tous les jours de sa vie cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. — Depuis, elle a déclaré n'avoir pas omis un seul jour cette pieuse pratique, pas même au fort de sa maladie.

" Le mardi, 17 septembre, appuyée sur ses deux béquilles, elle vint trouver M. le curé pour lui faire part de son état désespéré et de son entière confiance en Marie, la Reine des Cieux. " Si la Sainte Vierge ne daigne pas m'exaucer, " lui disait-elle, les souffrances et la misère seront le partage de ma vie entière. " Elle s'ouvrit ensuite à lui du dessein

Digitized by Google

qu'elle avait formé de faire, avec plusieurs de ses compagnes, une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, et conjura M. le Curé de lui faire venir de l'eau de la source miraculeuse.

" Le jeudi 19 septembre, elle commença sa neuvaine par une fervente communion, et le même jour, une personne de la paroisse lui remit de l'eau de Lourdes.

" Le lendemain matin, vendredi, elle fit avec cette eau la première lotion sur sa jambe paralysée. La journée se passa sans fait remarquable ; mais la nuit elle put dormir paisiblement, ce qui ne lui était pas arrivé depuis six mois. A son réveil, grande fut sa surprise, en remarquant que sa jambe auparavant toujours froide s'était réchauffée ; elle put même la remuer sans aucun secours étranger. Aussitôt, toute joyeuse, elle appelle son père, lui fait part de cet heureux changement et, pénétrée d'une confiance toujours plus vive, elle demande au vieillard de s'agenouiller pour adresser avec elle une nouvelle et plus ardente prière à la Mère des pauvres infirmes.

" La prière dite, Anne-Marie fit une seconde lotion, puis se disposa à assister à la sainte Messe. Mais comment dépeindre la joie qu'elle éprouva lorsque, voulant marcher, elle put, appuyée sur une seule béquille, franchir environ plus de neuf cents pieds et gravir la petite montée qui conduit à l'église. — Toute cette journée du samedi se passa en prières.

" Le lendemain, dimanche 22 septembre, Anne-Marie fit la troisième lotion ; il lui semblait alors entendre une voix intérieure qui lui criait plus fort que jamais : " Aie confiance, tu seras guérie. " Aussi, comme elle le dit plus tard, le temps qui s'écoula avant la messe lui parut-il long comme un siècle.

" Au second coup de l'office paroissial, elle se dirigea vers l'église, appuyée comme la veille sur une seule béquille ; mais sa démarche plus rapide et peu gênée frappa d'étonnement tous ceux qui la virent passer.— Elle assistait très-dévotement à la sainte Messe, lorsque, au moment de l'élévation, elle fut subitement saisie d'une douleur aigue et si poignante qu'elle perdit presque toute connaissance. Cette douleur dura jusqu'à la communion du prêtre, puis disparut aussi subitement qu'elle s'était fait sentir. Aussitôt qu'elle eut repris ses sens, la jeune fille n'eut plus qu'une pensée : " Mais je puis marcher ; je suis forte comme autrefois. " Anne-Marie pensait vrai ; elle était guérie.

" En effet, au dernier Evangile de la Messe, elle se lève, se tient debout sur sa jambe malade et, après que les fidèles ont quitté l'église, elle se dirige sans aucun appui vers l'autel de la Sainte Vierge pour épancher aux pieds de Marie, si bien nommée *la Santé des infirmes, Salus infirmorum*, tous les sentiments de reconnaissance qui débordaient de son

Digitized by Google

cœur ému jusqu'aux larmes. Sa prière terminée, Anne-Marie rentra à la maison paternelle ; elle portait dans sa main sa dernière béquille.

" Le bruit de cet évènemont se répandit aussitôt dans le village où tout le monde connaissait la pauvre infirme. De tous côtés, on accourut pour la voir et personne à Sarreinsming ne douta un seul instant de l'intervention divine dans la guérison qui venait d'être opérée d'une manière si éclatante.

" Un peu avant les vêpres, la jeune fille se rendit au presbytère et marcha en présence de M. le Curé : " A ce moment, écrivait depuis le " pieux pasteur, il se passa en moi comme une tempête ; et, pendant " plusieurs jours, je n'osais ni croire à l'insigne bonheur qui venait " d'arriver à la pauvre enfant, ni me réjouir de la bénédiction toute par- " ticulière accordée à ma paroisse. Quand je croyais, il me semblait que " cette faveur inattendue allait nous échapper et que d'un jour à l'autre " Anne-Marie me reviendrait avec ses béquilles. "

" S'inspirant de la prudence et de la sage lenteur que l'Eglise apporte à constater ces sortes de grâces extraordinaires, M. le curé de Sarreinsming attendit plus d'un mois avant de porter cet évènement à la connaissance de ses supérieurs ; et dans le rapport qu'il leur adressa à ce sujet, il expliquait la cause de son silence prolongé en disant : " J'ai " compris dès le premier jour, que quand il s'agit de parler sur un fait " qui semble surpasser les forces de la nature, le prêtre doit être plus " sévère que tout le monde. " — Mais après avoir constaté pendant plus d'un mois que la jeune fille continuait à marcher avec autant d'assurance que si elle n'eût jamais été malade et que, dès le lendemain de sa guérison, elle avait repris tous les soins de son petit ménage et se livrait même aux travaux les plus pénibles de la campagne, il n'hésita pas à reconnaître avec toute la population de sa paroisse que la guérison d'Anne-Marie Moser avait été opérée par l'action directe et évidente de la puissance divine et grâce à la miséricordieuse intervention de Notre-Dame de Lourdes.

" Nous ne voulons point ajouter nos réflexions à ce simple récit, que nous croyons capable de consoler bien des âmes en affermissant leur confiance en Marie. Mais comment ne pas remarquer par quelle heureuse coïncidence ce touchant prodige précéda de quelques jours seulement l'offrande d'une bannière faite à Notre-Dame de Lourdes au nom de Metz et de la Lorraine si douloureusement éprouvées ?

Consolatrix afflictorum, ora pro nobis.

Digitized by Google

LES CHEMINS DE FER AUX ETATS-UNIS. (1)

Chapters of Erie and other essays, by Ch. and H. Adams. Boston 1871.

On ne conteste guère que les chemins de fer exercent une puissante influence sur la vie politique et sociale des nations ; on admet aussi que cette influence est moindre dans l'ancien monde que dans une contrée récemment peuplée telle que les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Un pays en train de se coloniser ne connaît pas les rivalités locales ni les intérêts de clocher que réveille ailleurs le plus insignifiant projet de chemin de fer départemental. Le réseau de voies ferrées que l'émigrant trouve en débarquant à New-York est en quelque sorte un élément du climat, comme les eaux, le sol, et la température. C'est d'après le tracé des rails que le pionnier choisit sa nouvelle demeure. Nous croyons volontiers les auteurs de *Chapters of Erie* quand ils disent que leur pays a été enfanté par les locomotives, et que, sans bateaux à vapeur ni chemins de fer, l'Union américaine ne subsisterait pas. L'idée même d'une confédération entre trente-sept états et dix territoires, dont la surface totale équivaut à celle de l'Europe entière, se concevrait-elle sans la vapeur, qui diminue les distances et confond les citoyens des diverses provinces ? Les chemins de fer ont du reste une fois déjà sauvé l'Union par les services qu'ils ont rendus aux armées fédérales lors de la guerre de la sécession, car les hommes du nord n'auraient jamais dompté les insurgés du sud, s'ils n'avaient eu de plus puissans moyens d'action que les Anglais à l'époque de la guerre de l'indépendance. Réduits à la stratégie lente de leurs ancêtres, les hommes du nord n'auraient pu empêcher les Etats-Unis de se dissoudre en plusieurs confédérations hostiles entre elles, et souvent en guerre les unes contre les autres. Aussi bien peut-on dire que les convulsions incessantes, dont les républiques de l'Amérique espagnole sont le théâtre, cesseront dès qu'un réseau de voies ferrées, traversant ces petits états par trop indépendanst, les réunira dans une même pensée d'ordre et de développement.

I.

Quoique l'effet apparent des transports rapides soit une tendance à la centralisation, la conséquence nécessaire des chemins de fer aux Etats-Unis a été de disperser les émigrants dans les plaines immenses du *far-west*. Comment ces terres, malgré leur fertilité, auraient-elles attiré les pionniers américains, s'ils s'y étaient trouvés dans l'isolement, éloignés des marchés, dépourvus de moyens de transport ? Par le chemin de fer, New York reçoit les céréales du Missouri ; par la vapeur, Chicago envoie en Irlande

(1) Nous attirons l'attention sur ce beau travail de M. H. Blerzy.

Digitized by Google

les produits de la vallée du Mississipi. Le cercle d'attraction des grands centres de population s'étend à mesure que les communications deviennent plus promptes et moins coûteuses. Ces centres naissent ou se déplacent selon que le commerce s'ouvre de nouvelles routes vers l'intérieur du continent. Il est assez commun de citer Venise comme exemple des effets que produit le déplacement des routes commerciales sur la grandeur et la décadence des villes : l'Amérique du Nord offre de ces résultats des exemples bien autrement surprenants par leur rapidité. La Nouvelle-Orléans, Boston, Charleston, qui étaient des cités de premier ordre, sont descendues au second rang, tandis que New-York est passé en quarante ans de 200,000 à 900,000 habitants, et que Chicago compte aujourd'hui 300,000 habitants sur le terrain marécageux où l'on ne voyait en 1829 que quelques cabanes de pêcheurs. C'est que New-York et Chicago réunissent les deux conditions qui attirent le commerce et le font vivre, un vaste port pour communiquer avec le reste du monde, et vers les terres un réseau de voies ferrées qui s'épanouissent dans tous les sens. De même, à l'intérieur des états, Albany, Pittsburg, Cincinnati, Saint-Louis, sont devenus des entrepôts importans par cela seul que la configuration du sol ou le hasard de la construction y faisait converger les chemins de fer et les canaux.

Aux Etats-Unis, les chemins de fer ont absorbé la presque totalité des transports ; ils ont dispensé d'établir des grandes routes. A l'exception de quelques canaux, ils n'ont de concurrence que celle qu'ils se font entre eux, et comme on verra, cette concurrence tourne rarement au profit du public. Ils se sont multipliés à tel point que les anciens états, malgré la faible densité de leur population, ont, à superficie égale, autant de voies ferrées que les contrées de l'Europe les mieux dotées sous ce rapport. Les états de l'ouest eux-mêmes n'ont pas une ville de quelque importance qui ne soit desservie par un chemin de fer. Villes et railways, tout se développe en même temps, et l'on serait embarrassé de dire quel est celui des deux qui est la conséqueuce de l'autre. Vers 1840, les Américains construisaient par an 200 lieues de voies de fer ; en 1860, la longueur des chemins exécutés était de 11750 lieues ; la guerrre de sécession suspendit pendant quelques années tous les travaux, puis on s'y remit avec une ardeur plus grande. En 1871, on ajoutait 2500 lieues au réseau de l'Union, qui déjà ne comptait pas moins de 20, 000 lieues.

Il faut le reconnaître, les travaux de ce genre ne coûtent pas aussi cher en Amérique qu'en Europe. Autant qu'on peut le savoir (et ce n'est pas facile, car les compagnies, qui ne sont soumises à aucun contrôle financier, ne révèlent pas volontiers les mystères de leurs livres de compte), les chemins de fer reviendraient à moins de 800,000 francs par lieue, matériel compris, tandis qu'en Europe le prix moyen est plus que double. Cependant la valeur relative de l'argent est moindre au-delà de l'Atlantique. Il est vrai de dire que les compagnies américaines ont rencontré

Digitized by Google

des conditions éminemment favorables à l'économie de leurs devis ; d'abord le terrain leur est livré à titre gratuit, sauf aux abords des grands centres de population ; les chemins n'ont le plus souvent qu'une seule voie ; le bien-être et même la sécurité des voyageurs sont sacrifiés au bon marché ; enfin, lorsque les ingénieurs se trouvent en face d'obstacles sérieux, ils tournent la difficulté plutôt qu'ils ne la résolvent. Il semble tout naturel aux Américains de relier par un bac à vapeur les deux tronçons d'un chemin de fer que sépare une large rivière ; ne peuvent-ils se dispenser de faire un pont, un viaduc, ils le construisent en charpente. C'est ainsi que sur le New-York-Central, qui va d'Albany à Buffalo, les rails sont posés sur un pont en bois de 800 pieds de long et de 240 pieds de haut. Entre les mains des ingénieurs du Nouveau-Monde, le bois s'est plié à toutes les exigences ; il n'a pas pourtant acquis la durée, à quoi les Américains répondent qu'un tel viaduc ne leur revient qu'à 875,000 francs,— qu'en pierre il aurait coûté plus de 6 milions,— que par conséquent l'intérêt à 7 pour 100 de cette somme leur permettrait au besoin de renouveler leur construction en charpente tous les deux ans. De même encore, le chemin de fer qui relie l'état de New-York au Canada franchit le Niagara sur un pont suspendu en fil de fer, le plus hardi sans contredit qu'il y ait au monde. Tandis que nous proscrivons en France ce système de pont, même sur de simples routes de terre, par le motif que la stabilité en est toujours incertaine, les Américains font passer sur le pont suspendu du Niagara en même temps une route et un chemin de fer ; cela dure depuis 1855 sans qu'aucun accident ait encore donné tort à leur imprudence.

Quelque économes que soient les constructeurs transatlantiques, plus de 6 milliards avaient été dépensés en travaux de chemins de fer avant la guerre de sécession, et cette somme est sans doute plus que doublée maintenant. Comment de si gigantesques entreprises ont-elles pu s'organiser dans une contrée où le capital trouve à s'employer sous mille formes diverses ? Tous les systèmes financiers connus en Europe furent essayés à la fois. Dans la Pensylvanie, l'état voulut lui-même créer des chemins de fer, comme il avait déjà créé des canaux entre l'Ohio, l'Erié et la Susquehannah. L'affaire ne fut pas heureuse, car l'état, obéré par-delà ses ressources, en vint à ne pouvoir payer les intérêts de sa dette publique. Dans les autres états de l'est, les chemins de fer furent en général l'œuvre de petites compagnies locales, qui, secondées par des subventions du gouvernement et des villes, commençaient par des lignes de faible longueur, puis se soudaient les unes aux autres, et finissaient par se fusionner. Dans l'ouest, où les terres vagues sont la vraie richesse, puisque, aussitôt mises en culture, elles donnent en abondance le blé, le chanvre et le coton, les états ont favorisé la création des voies de communication en octroyant aux entrepreneurs de vastes surfaces incultes. Ainsi dans l'Illinois le congrès donne gratuitement aux compagnies des sections de 2 lieues et de

Digitized by Google

mie de large sur chaque côté de la voie alternativement. Ce sont des terres qui valaient environ 2 dollars l'hectare avant l'établissement du chemin de fer, et qui montent à 15 ou16 dollars dès que la locomotive les parcourt, parceque les populations y arrivent en foule. Peut-être les propriétaires des états situés de ce côté-ci des Alleghanys souffrent-ils un peu de cet exode incessant vers l'ouest du continent : leurs fermes sont abandonnées, leurs produits rencontrent sur les marchés la concurrence ruineuse des récoltes du *far-west* ; mais les villes et surtout les ports de mer y trouvent leur profit.

En France, que les chemins de fer aient été construits aux frais du budget ou qu'ils soient l'œuvre de compagnies concessionnaires, que ces compagnies soient subventionnées ou réduites à leurs seules ressources, l'état ne cesse de leur faire sentir sa puissance. Tantôt il les arme de pouvoirs exceptionnels, faute desquels elles seraient peut-être incapables d'achever leur tâche, tantôt il réprime leur exigence et protége le public contre l'abus qu'elles feraient du monopole qui leur est conféré. Aux Etats-Unis, il n'existe rien de pareil. Comme en Angleterre, les sociétés financières font la dépense d'établissement, et s'en dédommagent par les taxes qu'elles prélèvent arbitrairement sur les voyageurs et les marchandises. On s'est dit dès le principe que l'industrie des chemins de fer n'est pas plus qu'une autre à l'abri de la concurrence, et que la concurrence est un moyen infaillible d'empêcher que les taxes ne soient plus élevées que de raison. On devine que l'événement n'a pas justifié cette prévision. Les chemins de fer américains ont donné le spectacle des variations de prix les plus monstrueuses. En 1869, le prix du transport entre New-York et Chicago monta de 5 dollars à 40 dollars par tonne. Parfois le tarif était de 2 dollars entre New-York et Chicago, et de 37 dollars pour le même parcours en sens contraire. Le plus souvent, deux compagnies rivales, par des rabais exagérés, se disputaient le trafic entre les points extrêmes qu'elles desservaient toutes deux, et elles se rattrapaient de ces transports faits à perte en surélevant au delà de toute mesure les transports des localités intermédiaires, au point de ruiner les manufactures exposées à ces variations exorbitantes. Quelquefois les congrès se prémunirent contre les abus du monopole ; mais les prescriptions qu'ils édictèrent à cet effet furent aisément éludées. Il n'est pas rare de trouver dans les plus anciennes concessions un article qui prescrit d'abaisser les tarifs lorsque les profits de la compagnie concessionnaire dépassent un certain taux, précaution inutile dans une contrée où, faute de contrôle financier, le gouvernement ignore toujours à quel chiffre monte au juste le capital d'établissement. Ailleurs on s'avisa, mais un peu tard, d'interdire la fusion des compagnies rivales. Qu'arriva-t-il alors ? Elles se fusionnèrent sans qu'il y parût ; par exemple, elles convenaient de mettre en commun les recettes produites par les points extrêmes, chacune d'elles conservant le monopole

Digitized by Google

du trafic intermédiaire. Qu'on ne s'étonne pas trop de voir des associations financières éluder des lois ; ce sont de grandes puissances dans un pays où, par la vertu du suffrage universel, la magistrature et le congrès appartiennent aux plus riches, aux plus audacieux.

La compagnie du chemin de fer central de la Pensylvanie offre un spécimen remarquable de la puissance que quelques particuliers peuvent acquérir ainsi par la seule vertu de combinaisons financières. En 1854, cette compagnie ne possédait que la ligne d'Harrisburg à Pittsburg (88 lieues) sur laquelle elle avait dépensé 17 millions de dollars environ. Elle s'étendit peu pendant les années suivantes. Vers 1869, menacée par les compétitions trop vives des entreprises rivales situées plus au nord, elle acquirent tout à coup, par des contrats que le congrès ne fit pas difficulté d'approuver, une ligne qui la mène jusqu'à Chicago, une autre qui dessert Saint-Louis, une troisième qui atteint Cincinnati. Elle n'en voulait pas plus en apparence, annonçant à qui voulait l'entendre que son rôle ne comportait pas de nouvelles extensions au-delà du Mississippi ; mais ce que la compagnie s'abstenait de faire, les directeurs qui l'administraient ne se l'étaient pas interdit. Ces hommes que l'on aurait pu croire absorbés par l'énorme gestion dont ils avaient déjà la charge, se faufilèrent dans les entreprises du Michigan et du Minnesota, où les chemins de fer ne se construisent qu'au moyen d'immenses concessions de terrains ; ils devinrent directeurs de la ligne du Pacifique, dont la principale ressource est aussi la revente des terrains limitrophes à la voie. On a calculé qu'ils étaient maîtres alors d'un territoire de 80,000 milles carrés, ce qui est presque l'équivalent de la surface de l'Italie. Ils possédaient en outre, sous le nom de la Compagnie pensylvanienne, 1500 lieues de chemins de fer, un canal, des mines de houille, une entreprise de bateaux à vapeur, un capital de 700 millions de francs avec un revenu annuel de 250 millions, dont un quart était le profit net de l'entreprise. Qu'est-ce qu'un état où de tels éléments de puissance se trouvent réunis sans contrôle entre les mains des citoyens ? Il serait puéril d'espérer que ces hommes seront sages et modérés ; ils ont acquis un monopole gigantesque, et ne songent à s'en servir que dans leur intérêt personnel. On en vit la preuve au cours de l'hiver 1870-1871. Par l'effet de circonstances artificielles, les houillières de la Pensylvanie avaient acquis en peu d'années un développement de production que les besoins du commerce ne justifiaient pas. De là temps d'arrêt, diminution de la vente et par conséquent de l'exploitation, puis finalement une baisse des salaires, contre laquelle les ouvriers mineurs se coalisèrent. La compagnie des chemins de fer possédait quelques puits de mines ; voulant mettre ses ouvriers à la raison, elle n'imagina rien de mieux que de tripler le prix de transport, afin d'enrayer la consommation et de forcer toutes les concessions minières au chômage. Tous les habitants de l'état s'en ressentirent. Les clameurs les plus violentes s'élevèrent contre les administra

Digitized by Google

teurs du chemin de fer. On scruta les décrets de concession qui leur avaient été accordés, afin de découvrir s'ils possédaient effectivement le droit de faire peser des taxes de transport prohibitives sur la plus importante des matières premières. Le cahier des charges, il est vrai, fixait un prix limite que la compagnie n'avait pas le droit de dépasser; mais les tribunaux avaient décidé depuis longtemps que ce *maximum* ne s'appliquait qu'à ce qu'on appelle en France le prix de péage, et que le prix du transport proprement dit n'avait pas de limite légale. En d'autres termes la compagnie ne pouvait refuser la circulation sur les railles à quiconque offrait de lui payer le prix du tarif; elle était maîtresse au contraire de prélever la rémunération qu'il lui plaisait pour l'usage de ses locomotives et de ses wagons. Le public était donc à la merci des gens qui avaient su monopoliser les moyens de transport dont les houillières étaient obligées de se servir.

Si ces aventureux directeurs des chemins de fer, que MM. Adams flétrissent du surnom de *cormorans*, ne se gênent pas pour rançonner le public, plus souvent encore ils abusent de la confiance des actionnaires dont les intérêts leur sont remis. Outre la fusion d'entreprises rivales, il est une manœuvre favorite chez les hommes d'affaires américains, qu'ils appellent ingénieusement *stock watering*, ce que l'on pourrait traduire par ces mots : mettre de l'eau dans le capital. Qu'une compagnie se trouve trop à l'étroit dans son capital primitif, soit parce qu'elle se prépare à fusionner avec d'autres, et qu'elle veut paraître plus riche qu'elle ne l'est en réalité, soit enfin parce que les directeurs, en prévision d'une spéculation à la Bourse, éprouvent le besoin de jeter un grand nombre de titres sur le marché des fonds publics—en toutes ces circonstances, la compagnie double ou triple simplement le nombre de ses actions sans que personne ait le droit de s'y opposer. C'est l'une de ces habitudes qui rendent extrêmement difficile de savoir quel est le prix de revient réel des chemins de fer en Amérique. Pour montrer à quel point les comptes apparents des compagnies s'écartent des chiffres de dépenses véritables, voici, suivant MM. Adams, l'organisation financière du grand chemin de fer du Pacifique. C'est à dessein que l'on prend pour exemple cette ligne merveilleuse qui rattache la Californie à la vallée du Missouri. Avant que les travaux ne fussent commencés, l'entreprise paraissait aléatoire au plus haut degré: c'était une loterie. Les directeurs, qui ont eu le talent de faire tourner la chance en leur faveur, méritent assurément d'être récompensés en proportion du risque qu'ils ont couru. On se sent enclin à excuser de leur part des moyens de battre monnaie que l'on condamnerait, s'il s'agissait d'une œuvre moins extraordinaire. Donc le projet du chemin du Pacifique se présentait au début avec une longueur de 800 lieues, et une dépense évaluée à 60 millions de dollars. La compagnie se constituait au capital de 200 millions de dollars, capital fictif dont les actionnaires versèrent en

Digitized by Google

définitive à peine la dixième partie. Ceci n'était qu'une médiocre ressource, et l'argent devait s'obtenir par d'autres procédés. Il y avait d'abord la subvention du congrès fédéral, montant à 30,000 dollars par mille, puis des obligations émises pour la même somme par première hypothèque sur les travaux à exécuter, puis les concessions gratuites de terrains que l'on revendait aux colons, puis les subventions des états et des villes ou plutôt les bons de papier que les états et les villes souscrivaient, à défaut d'argent comptant, au profit de la compagnie,—enfin, pour dernières ressource, les produits nets des premières sections ouvertes que l'on appliquait aux travaux en cours d'exécution au lieu de les distribuer aux actionnaires. Les hommes de valeur et d'initiative sont rares dans l'ouest : aussi retrouvait-on toujours les mêmes individus dans chaque opération de la grande compagnie du Pacifique. Membres du congrès, ils votaient les subsides ; banquiers à New-York, ils négociaient les actions et les obligations des états ou des villes ; directeurs, ils ordonnait les travaux ; entrepreneurs dans les plaines du *far-west*, ils les exécutaient eux-mêmes. A la fin de 1870, la compagnie du Pacifique exploitait 862 lieues et demie de chemin de fer, et elle était débitrice de 240 millions de dollars ; mais elle tenait encore en caisse plus de la moitié de ses actions, réserve importante qu'elle négociera quand ses directeurs jugeront le moment opportun pour réaliser quelque énorme profit.

Aux Etats-Unis, la propriété des chemins de fer est perpétuelle. Les voies de communication ne retombent pas, comme en France, dans le domaine public au bout d'une période de jouissance déterminée. Aussi l'exagération du capital fictif est-elle un mal dont le pays sentira plus tard la fâcheuse influence sous forme de tarifs exorbitans. Il est impossible au surplus de dire où s'arrêtera le *stock watering*. On a calculé, d'après des données certaines, que, du 1er juillet 1869, en un peu moins de deux ans, vingt-huit compagnies de chemins de fer avaient élevé leur capital de 287 millions à 400 millions de dollars, soit une augmentation de 40 pour 100. En l'état actuel, les bénéfices nets de l'exploitation ne donnent aux actions qu'un revenu médiocre, du moins par comparaison avec les autres branches de l'industrie américaine. Si dans la Pensylvanie des chemins de fer rapportent 8,3 pour 100, et dans le New-York 7,5, le revenu s'abaisse à 4,8 dans l'Ohio. Le rapport de toutes les voies exploitées en 1870 était évalué à 450 millions de dollars, dont 150 millions de produit net. Ici encore, nous avons sous les yeux des chiffres prodigieux. Ce sont de simples particuliers qui disposent de ces sommes colossales, sans surveillance, sans contrôle. Quoi d'étonnant s'il survient parfois quelques scandales comme ceux dont le chemin de fer de New-York au lac Erié fut le théâtre en ces dernières années ?

Digitized by Google

II.

Il existe en Amérique, entre les états de l'Atlantique et les états de l'ouest, un immense courant commercial dont il importe de bien connaître le caractère. L'ouest produit du bétail, des céréales, du chanvre, du tabac, des bois de construction. Le commerce s'y concentre dans quelques villes de création récente, à Cincinnati pour le Kentucky et la vallée de l'Ohio, à Saint-Louis pour les plaines qui s'étendent entre le Mississipi et les Montagnes-Rocheuses, à Chicago pour les produits agricoles que la contrée environnante donne à profusion. Si cette région de l'ouest fournit des matières premières, en revanche elle réclame les objets manufacturés qu'elle ne possède pas, car l'industrie y est presque nulle. Elle n'a qu'un port de grande importance, c'est Chicago sur le lac Michigan ; de plus, la navigation entre ce port et l'Atlantique par les lacs et le Saint-Laurent est lente et détournée. L'ouest pourrait bien envoyer ses productions au sud, à la Nouvelle-Orléans par la voie du Mississipi ; mais la Nouvelle-Orléans n'a ni l'industrie ni l'activité commerciale de New-York, de Boston et de Philadelphie. Même pour les denrées de la zone tropicale, dont la Nouvelle-Orléans serait l'entrepôt naturel, les gens du *far-west* trouvent préférable de s'approvisionner du côté de l'Atlantique. Il y a donc entre l'Atlantique et l'ouest, en dépit de la chaîne des Alleghanys qui les sépare, un négoce considérable. Ce courant commercial s'écoule par cinq grandes voies de communication, dont voici la direction et le tracé.

La voie la plus ancienne est le canal qui va de l'Hudson au lac Erié, entre les villes d'Albany et de Buffalo ; il fut ouvert en 1825, à une époque où l'on ne songeait pas encore aux chemins de fer. Creusé d'abord en petite section avec 7 à 8 pieds de hauteur d'eau, agrandi un peu plus tard, ce canal, qui a 145 lieues de long, fut l'œuvre d'un état qui n'avait pas alors plus de 1,500,000 habitants. D'autres canaux secondaires en communication avec celui-là portèrent à 375 lieues la longueur des voies navigables. Le congrès s'est heureusement gardé d'aliéner ce vaste réseau, qui relie les lacs Erié, Ontario et Champlain aux fleuves de l'Hudson, du Saint-Laurent et de la Delaware.

Lorsque survint l'ère des chemins de fer, de petites compagnies entreprirent, chacune pour son compte, des fragmens de ligne entre New-York et Chicago par Albany, Buffalo, Cleveland et Toledo. Sur un parcours de 425 lieues, l'on ne comptait pas moins de seize compagnies distinctes. Le tout fut livré au public vers 1852. Presque aussitôt ces compagnies commencèrent à fusionner : les plus pauvres entraient dans l'association avec leur capital intact ; les autres étaient admises avec une plus-value proportionnelle à leur prospérité, si bien qu'une ligne qui ne valait au début que 50 millions de dollars en vint à être représentée par un capital de 100 millions et plus. Dans ces dernières années, la compagnie des

Digitized by Google

chemins de fer de New-York à Chicago par Albany se trouvait dirigée par M. Vanderbilt, l'un des plus adroits financiers des Etats-Unis. Cette voie est vraiment bien détournée (on s'en convainc en jetant les yeux sur une carte) ; elle est en concurrence immédiate avec le canal dont elle suit le cours. Aussi était-il naturel qu'un chemin de fer plus direct fût établi de New-York au lac Erié. On l'entreprit dès 1832, avec un capital restreint de 3 millions de dollars, dont les actionnaires ne payèrent jamais que le tiers : l'état fournit plusieurs millions de subvention ; cependant l'affaire ne réussit pas. La compagnie, impuissante à se procurer les fonds dont elle avait besoin, avait épuisé son crédit avant l'achevement des travaux ; elle tomba en faillite, et la ligne fut mise sous séquestre. Une nouvelle compagnie prit la place de l'ancienne avec de plus puissants moyens d'action, qui lui permirent de compléter l'œuvre commencée par les premiers actionnaires. La dépense, évaluée dans le principe à 3 millions de dollars, avait atteint 50 millions, tandis que le produit brut montait à 16 millions ½. C'était, à dire vrai, une magnifique entreprise et un travail admirable. Tracée tantôt dans les hautes montagnes des Alleghanys et tantôt à travers les riches vallées de l'Hudson, de la Susquehannah et de l'Ohio, cette ligne s'assurait un trafic local de grande importance et un transit encore plus abondant. Les deux autres routes de premier ordre qui relient l'Atlantique avec les états de l'ouest sont celle de la Pensylvanie, dont il a été question, et celle de Baltimore à l'Ohio. Le tracé en est peut-être moins direct ; par compensation, elles atteignent plus vite les voies navigables qui coulent sur le versant occidental des Alleghanys.

Ces cinq grandes voies de communication se partageaient, il y a douze ans, date des dernières statistiques que nous possédions, un transit de 3,200,000 tonnes. On conçoit, sans qu'il soit besoin de l'expliquer, que la répartition se faisait entre elles d'une façon fort inégale ; les canaux de l'état de New-York absorbaient plus des deux tiers du trafic. Ces lignes rivales étaient destinées à se faire la plus active concurrence jusqu'au jour où elles se mettaient d'accord au détriment du public. Le conflit éclata peu de temps après la guerre de sécession entre le chemin central de New-York et celui de l'Erié. Les Américains du Nord vivaient à cette époque dans une atmosphère belliqueuse. C'est une circonstance assez digne d'attention qu'au lendemain de la guerre civile, alors que le licenciement des armées rejetait dans la vie ordinaire 1 million d'hommes rompus à l'existence aventureuse des camps, il n'y eut ni brigandage ni plus de désordres ou de crimes que dans les années précédentes. Les citoyens de l'Union reportèrent sur les affaires commerciales l'esprit de discipline, le gaspillage des capitaux, la hardiesse de combinaisons, en quelque sorte les qualités et les défauts de la profession militaire auxquels ils s'étaient accoutumés pendant la lutte de la sécession. Ces nouveaux combats, que

Digitized by Google

l'on aurait pu croire pacifiques et qui souvent furent au contraire aussi violents qu'immoraux, eurent surtout pour théâtre l'état de New-York. C'est dans la plus grande ville de l'Amérique que viennent chercher fortune les hommes qu'aucun scrupule n'arrête ; c'est aussi là que la justice est le plus suspecte de partialité, parce qu'elle y est aux mains de la populace. L'état est divisé sous le rapport judiciaire en huit districts, et chaque district possède un tribunal de quatre juges. Tous ces juges sont élus par le suffrage universel, qui demande avant tout aux candidats compte de leurs opinions politiques. Chaque juge peut, en certaines affaires, siéger seul, rendre des arrêts, suspendre la procédure entamée devant un autre tribunal. On ne s'étonnera pas de les voir prendre des décisions contradictoires lorsqu'ils se laissent aveugler par l'esprit de parti ou corrompre à prix d'agent.

M. Vanderbilt, déjà maître du New York Central, voulut en 1867 s'emparer aussi du chemin de l'Erié. Il était homme de grandes ressources ; on lui attribuait une fortune de 10 millions de dollars entièrement disponible pour des opérations de bourse. Le moyen le plus simple d'atteindre le but qu'il se proposait lui parut être d'acheter la plus grande partie des actions de l'Erié ; mais, tandis qu'il se livrait à cette manœuvre, dont la conséquence immédiate était une hausse formidable, il s'aperçut que ses adversaires, l'ayant deviné, émettaient des actions nouvelles à mesure qu'il en achetait. L'abus fut poussé à tel point que le capital apparent de cette ligne fut porté dans l'espace de quatre ans de 250,000 à 865,000 actions. La lutte fut vive ; les juges intervinrent, chaque parti avait le sien, qui lui donnait raison. Enfin, de guerre lasse, les adversaires conclurent un compromis ; les quelques millions qu'ils avaient perdus dans ces agiotages se trouvèrent remboursés, on ne sait comment, sur les bénéfices de l'exploitation du chemin de fer, et après nombre d'incidens la ligne de New-York à l'Erie passa sous la direction d'un M. Fisk, dont tout le monde cannait fin lamentable. Il a été assassiné dans un hôtel de New-York par un concurrent malheureux.

M. James Fisk, fils d'un colporteur du Connecticut, suivit d'abord la carrière paternelle. Il s'était fait quelque réputation dans les villes du Vermont et du Massachusetts qu'il visitait périodiquement, si bien qu'un négociant de Boston se l'associa. En peu d'années, il y acquit une fortune dont un moins ambitieux se serait contenté. Brutal, ignorant, mais plein d'ardeur et d'entrain, il s'introduisit avec le banquier Gould dans le chemin de fer de l'Erié à la suite des combinaisons financières par lesquelles M. Vanderbilt s'en était vu évincé. MM. Gould et Fisk devinrent bientôt maîtres absolus d'une compagnie qui employait 15,000 individus. Ce ne fut pas tout : ils montèrent une maison de banque, achetèrent un théâtre, et, appuyés sur le parti radical de la ville de New-

Digitized by Google

York, ils ne reculèrent plus devant aucune entreprise. Leur influence était si grande qu'ils obtinrent de la législature une loi par laquelle les directeurs de l'Erié ne devaient plus être réélus annuellement suivant l'usage de toutes les associations financières. On les vit ensuite accaparer l'or monnayé avec des moyens si puissants que la circulation monétaire en fut troublée, et que le président de l'Union fut obligé d'intervenir dans l'intérêt du commerce.

Il y avait, entre les grands chemins de fer de l'Erié et du New-York Central, une petite ligne que l'on pourrait appeler d'intérêt local, allant d'Albany à la Susquehannah sur un parcours de 57 lieues. Cette entreprise restreinte avait été entamée, en 1852, avec des capitaux insuffisants. Les actionnaires, qui étaient pour la plupart des propriétaires riverains, y fournirent un million de dollars ; les villes que l'affaire intéressait faisaient des prêts d'argent à la compagnie ou prenaient des actions. La législature de l'état accorda même quelques subsides de faible importance. Au dernier moment, quand les directeurs se voyaient à bout de ressources, ils se procurèrent les sommes nécessaires à l'achevement des travaux au moyen d'un subterfuge assez irrégulier. Il leur restait en caisse 9,000 actions non souscrites; ils les vendirent au rabais. Enfin au mois de janvier 1869, après dix-sept ans de travail, la ligne de la Susquehannah fut ouverte en son entier, depuis Albany jusqu'à Binghampton, où elle se soude au chemin de l'Erié. Cette œuvre modeste faisait honneur au président du comité de direction, — M. Ramsey, — qui depuis l'origine avait géré avec intelligence et probité les affaires de la compagnie.

Considérée dans le principe comme une simple route d'intérêt local, la ligne d'Albany à Binghampton avait acquis par le temps une tout autre importance : elle devenait pour les audacieux directeurs de l'Erié un moyen de faire concurrence au New-York-Central sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre, notamment pour le transport de la houille, que l'on exploite en abondance dans l'état de Pensylvanie. MM. Gould et Fisk décidèrent donc que la ligne de la Susquehannah devait fusionner avec l'Erié, quoique M. Ramsey ne fût pas disposé le moins du monde à la leur céder, et que les compagnies des houillères, le public même, eussent une répugnance marquée à permettre l'extension d'une société dont les chefs s'étaient fait une réputation de spéculateurs effrontés. Le procédé d'usage en pareille circonstance est, on l'a vu plus haut, d'acheter les actions de la compagnie que l'on veut s'annexer, et de s'assurer ainsi la majorité dans l'assemblée générale qui nomme les administrateurs. Dans ce cas-ci, la manœuvre était moins facile, car une forte partie des actions appartenait à des municipalités qui n'avaient le droit de vendre leurs titres que contre argent comptant. M. Ramsey se défendit lui-même par les moyens habituels, quoiqu'il fût au fond plus scrupuleux que ses adversaires. Quelques milliers d'actions étaient en dépôt dans la caisse du

Digitized by Google

trésorier, M. Ramsey les distribua entre lui et ses amis. MM. Fisk et Gould profitèrent de cette irrégularité pour obtenir d'un juge de New-York un arrêt qui suspendait M. Ramsey de ses fonctions de président. Celui-ci répondit par une ordonnance d'un juge d'Albany qui défendait aux membres du comité de se réunir en l'absence du président. La nouvelle en parvint le soir à New-York ; aussitôt, sans perdre un instant, MM. Fisk et Gould requirent du juge qui leur était dévoué la mise sous séquestre du chemin de fer en litige et la nomination de deux administrateurs provisoires. En moins d'une heure, cette nouvelle ordonnance fut rédigée, signée, revêtue de toutes les formalités légales. On ne perd pas de temps en Amérique, même quand il s'agit de disposer d'une propriété qui représente un capital de plusieurs millions. Le même soir, par un train de nuit, M. Fisk, qui était l'un des deux administrateurs provisoires, accompagné par quantité d'hommes de lois et d'amis, tous armés comme il convenait, partait pour Albany dans le dessein d'entrer en fonctions dès le lendemain matin. Par malheur, il y avait aussi des juges à Albany, comme on l'a déjà pu voir. L'un deux, agissant à la requête du parti Ramsey, venait également de mettre le chemin de fer de la Susquehannah sous séquestre et de nommer un administrateur provisoire qui occupait la place lorsque M. Fisk s'y présenta suivi de son escorte. Ce dernier fut donc mal reçu ; les employés le mirent à la porte avec assez peu de ménagements. Cependant il revint à la charge dans la journée, et consentit à parlementer avec son concurrent. Il était bon homme au fond, dépourvu de fiel ; aussi fit-il compliment à ses adversaires du matin de la vigueur qu'ils avaient déployée contre lui, et leur promit-il sa protection. C'était un samedi ; il fut convenu que le dimanche serait un jour de trêve, et que les hostilités ne reprendraient que le lundi à huit heures du matin, M. Fisk repartit pour New-York, afin de consulter ses avocats et de se faire délivrer de plus amples pouvoirs par le juge qui était à sa dévotion.

Le lundi matin, les deux partis se retrouvaient en présence dans les bureaux de la compagnie à Albany ; chacun d'eux s'était pourvu d'un mandat qui l'autorisait à requérir la force publique ; mais les autorités d'Albany, méconnaissant l'ordonnance rendue par un juge de New-York, donnèrent raison au parti Ramsey. Déjà un train venait de partir pour Binghampton, à l'autre extrémité de la ligne, pour donner sur tout le parcours l'ordre de ne pas reconnaître les délégués de M. Fisk. Quand celui-ci se vit devancé par la vapeur, il eut recours à l'électricité, Binghampton est la station commune aux deux chemins de la Susquehannah et de l'Erié. Les employés de cette gare obéissaient à M. Fisk ; il leur prescrivit par le télégraphe de s'emparer de vive force des wagons et des machines du chemin contesté, d'envoyer une locomotive à la rencontre du train qui le matin même était parti d'Albany. Ce fut fait comme il avait

Digitized by Google

été prescrit. La guerre était déclarée; mais les troupes de l'Erié entraient trop vite en campagne. Leur locomotive, qui s'avançait à l'aventure sous une faible escorte, ne rencontrait que des visages hostiles. Dans une gare, par une manœuvre ingénieuse, on la fit dérailler; elle resta prisonnière avec ceux qui la montaient. Le train venu d'Albany put donc continuer sa route sans encombre; il s'arrêta cependant à 6 lieues de Binghampton. Il y a là un tunnel, dont la sortie était occupée par les gens de l'Erié, amenés en grand nombre par un train spécial. Chaque parti fit venir des renforts; il y avait 800 hommes d'un côté et 450 de l'autre, les uns munis de bâtons et d'outils, d'autres pourvus d'armes à feu. On hésitait quelque peu avant d'en venir aux mains. Enfin les deux locomotives s'avancèrent à petite vitesse l'une contre l'autre; quoique le choc fût peut violent, l'une d'elles fut rejetée hors de la voie. Aussitôt les hommes sautèrent en bas des wagons et s'attaquèrent avec furie. Les partisans de l'Erié étaient moins nombreux, moins bien armés; ils s'enfuirent en désordre après une courte lutte, laissant aux mains des vainqueurs le train qui les avait conduits jusque-là.

L'affaire devenait grave; c'était un vrai combat entre deux compagnies financières. La milice fut mise sur pied et vint occuper le champ de bataille. Tous les bons citoyens s'indignèrent de ce scandaleux conflit dans lequel la magistrature était peut-être encore plus compromise que les acteurs principaux. Toutefois on donnait raison en général au parti Ramsey, qui semblait n'avoir agi qu'avec l'excuse d'une légitime défense. Les habitants d'Albany acclamèrent les employés de la Susquehannah à leur retour de cette expédition malencontreuse. Le gouverneur de l'état se crut obligé d'intervenir, afin de faire cesser l'embarras des shérifs, qui ne savaient plus à qui obéir; il leur prescrivit de maintenir chacun des adversaires en possession des gares qu'ils occupaient: en outre, il donna l'ordre d'appeler la milice au cas où les troubles recommenceraient, et menaça de proclamer la loi martiale dans les districts que la ligne traversait. Cependant les deux partis continuèrent pacifiquement la lutte à l'aide des moyens légaux inépuisables que leur procuraient leurs avocats. Au jour fixé pour l'assemblée générale des actionnaires, on eut le triste spectacle de deux réunions distinctes, — l'une composée des partisans de Ramsey, l'autre des partisans de Fisk. Ces derniers étaient de rudes compagnons, déguenillés, mais robustes, que l'on avait amenés le matin de New-York par le premier train, et qu'un copieux déjeuner avait mis de joyeuse humeur. Ailleurs qu'en Amérique, on n'aurait pu croire que ce fussent là des actionnaires, et de fait c'étaient MM. Fisk et Gould qui les avaient transformés en capitalistes pour les besoins de la journée. Quand enfin M. Ramsey s'aperçut qu'il n'était pas de force à résister à un adversaire si puissant, il prit le sage parti de vendre la ligne de la Susquehannah à la compagnie

Digitized by Google

du canal de l'Hudson, association riche et bien posée que les manœuvres des agioteurs ne pouvaient ébranler. Longtemps après, au mois de mai 1871, les nombreux conflits judiciaires auxquels l'affaire avait donné lieu se terminèrent devant la cour suprême des Etats-Unis par l'acquittement de M. Fisk, qui n'eut même pas à payer de dommages-intérêts. S'il avait cette fois perdu la partie, il était homme à prendre sa revanche dans une autre occasion. Il allait bientôt périr par le revolver d'un assassin ; du moins le dernier exploit de cette existence aventureuse et turbulente fut un acte de bienveillance dont il faut lui savoir gré. Lors du récent désastre de Chicago, il fit à New-York une quête fructueuse en faveur des victimes ; puis il en chargea un train de marchandises, le conduisit lui-même à grande vitesse jusqu'à la ville incendiée, et, après avoir distribué aux malheureux habitants la magnifique offrande qu'il leur apportait, il leur fit cadeau des wagons et de la locomotive qui l'avaient amené.

Il serait malséant de raconter les tristes exploits des spéculateurs américains, s'il n'en devait sortir un enseignement utile. Or, de ces luttes entre compagnies financières qui semblent se moquer du gouvernement et de la justice aussi bien que des intérêts de leurs actionnaires, ne ressort-il pas avec évidence la preuve que la liberté du commerce et de l'industrie est impuissante à refrêner tous les abus ? Jugera-t-on que les conclusions qu'en tirent MM. Adams sont trop sombres ? " Tout commentaire, disent-ils, affaiblirait la valeur de ce récit, qui porte avec lui son propre enseignement. Les faits qui viennent d'être racontés révèlent à l'observateur la corruption de notre édifice social. Aucune partie de notre organisation n'a paru saine lorsqu'elle a été mise à l'é preuve. La Bourse est un enfer. Les bureaux de nos grandes compagnies sont des autres secrets où les administrateurs complotent la ruine de leurs mandataires ; la loi est une machine de guerre au service des méchanst ; l'esprit de parti se dissimule sous l'hermine du juge ; le palais législatif est une halle où l'on vend des lois à l'enchère, tandis que l'opinion publique est silencieuse ou impuissante. " Les diverses sortes de gouvernemenst dont l'histoire fait mention, autocratie, aristocratie, démocratie, s'effacent devant un nouveau système qui est le fruit du XIXe siècle : c'est le gouvernement des associations financières. Ces associations n'ont pas encore dit leur dernier mot, bien que les chemins de fer, qui les ont vues naître et croître, leur aient déjà donné un prodigieux degré de puissance et de vitalité. Au surplus, elles se modifient avec toute la variété des combinaisons politiques, suivant les tendances du moment et les inclinations des individus. Au chemin de fer du New-York-Central, M. Vanderbilt règne en souverain absolu ; il ne partage le pouvoir avec personne. Sur les lignes de la Pensylvanie, le régime devient aristocratique ; un comité d'administrateurs peu nombreux se distribue les attributions et les influences. Dans la compagnie de l'Erie, l'esprit démagogique de New-York triomphe sans contestation. Cette compagnie est l'alliée naturelle, la pro-

Digitized by Google

tectrice et la protégée du *Tammany Ring*, dont l'influence occulte sur les affaires municipales de New-York se révélait récemment par un prodigieux gaspillage de la fortune publique. Mais ces vastes entreprises, quel que soit leur régime intérieur, ont un caractère commun : elles n'ont point d'âme ni d'entrailles, elles ne sentent point, elles recherchent en toutes choses leur intérêt, sans se laisser embarrasser par les préoccupations de justice et d'équité.

Il est facile de comprendre ce que doit craindre une nation chez laquelle les compagnies de chemins de fer, qu'aucun frein n'arrête, ont su garnir les assemblées législatives, les tribunaux, les administrations, de leurs défenseurs et de leurs créatures. C'est ce qui existe aux Etats-Unis, et aussi, quoiqu'à un moindre degré, dans la Grande-Bretagne. Les hommes sensés se demandent maintenant quel remède il convient d'apporter à une situation si dangereuse. Le mal vient de ce que l'on a trop compté sur la concurrence et la liberté de l'industrie. Comment reprimer les licences que tolère la législation actuelle ? Sera-ce en expropriant au profit de l'état les possesseurs des chemins de fer ? L'organisation politique des Américains, leur histoire, la notion même de l'état chez ces peuples qui ont pris pour règle absolue la plus libre expension individuelle, tout s'oppose à une solution de ce genre. La Pensylvanie, l'Ohio, le Michigan, l'Illinois, ont d'ailleurs essayé de construire et d'exploiter eux-mêmes leurs voies ferrées, et n'ont abouti qu'à des catastrophes budgétaires. La question n'est plus de savoir si le gouvernement interviendra dans l'industrie des chemins de fer, on cherche seulement quelles seront la forme et les limites de cette intervention. Le vulgaire, qui ne raisonne pas tant, se laisse entraîner à une conclusion radicale ; il demande au gouvernement de s'établir juge suprême en matière de travaux publics. Il approuve le président de la république, qui dispose des ressources du trésor pour contrecarer les spéculations des agioteurs ; il applaudit le gouverneur de l'état de New-York, qui proclame la loi martiale sur le territoire où les compagnies de l'Erie et de la Susquehannah sont en lutte ouverte. La protection toute-puissante du gouvernement, le césarisme en un mot lui paraît être le remède inévitable à de tels abus. Est-ce la vraie solution ? On en peut douter.

N'est-ce pas avec un sentiment de légitime fierté que nous pouvons, en terminant cette étude, reporter nos yeux sur le réseau de nos chemins de fer ? S'ils n'atteignent pas en France, un aussi grand développement qu'aux États-Unis, on ne peut contester que les tracés sont bien faits et les travaux bien exécutés. Les marchandages honteux, qu'il est impossible d'éviter tout à fait dans les grandes opérations de finances, ont été contenus dans les plus étroites limites. Si l'exploitation n'est pas parfaite, elle est honnête et régulière. Les lois qui règlent les rapports réciproques du public et des compagnies protégent à peu près également les deux parties. C'est que nos chemins de fer sont une combinaison heureuse de l'initiative individuelle et du contrôle de l'état, et pourraient, sous ce rapport, servir de modèle à d'autres industries que la nature condamne au monopole. Il serait faux assurément de dire que tout y est pour le mieux ; toutefois, si l'on éprouvait jamais la tentation d'abandonner un système qui, jusqu'à présent, a donné d'assez bons résultats, il serait prudent de considérer au préalable ce que vaut aux Etats-Unis le régime d'une pleine et entière liberté.

H. Blerzy.

Digitized by Google

A L'OCCASION DE LA STATUE DONNEE PAR PIE IX A M. ROUSSELOT.

Dut-on nous accuser de revenir sur un sujet déjà traité tout au long, nous ne pouvons nous dispenser de publier un article d'un journal de Florence écrit à l'occasion de la statue de Marie Immaculée, dont Pie IX nous a fait présent. Les réflexions que fait le journaliste italien ne peuvent manquer d'intéresser et de faire du bien, en gravant de plus en plus dans notre cœur le souvenir de la tendresse du Souverain Pontife.

" Un des caractères les plus marquants de notre époque dit ce journal, c'est ce merveilleux élan qui pousse les catholiquse vers les sanctuaires vénérés de la reine des Cieux. La ville de Montréal au Canada vient aussi d'avoir sa démonstration en l'honneur de Marie, et par un *privilége presque unique jusqu'à ce jour dans le monde chrétien, c'est Pie IX lui-même qui y a donné lieu en envoyant à cette ville du Nouveau-Monde un touchant témoignage de sa paternelle affection.*

" M. Rousselot, curé de Notre-Dame de Montréal, dans un voyage qu'il a récemment fait à Rome, exprima au Saint-Père le bonheur que ses paroissiens auraient à prier pour l'Eglise et son auguste Chef, aux pieds d'une statue de Marie que Pie IX lui-même leur aurait donnée. Le Souverain Pontife, heureux du bonheur qu'il allait procurer à ses enfants d'outre-mer, accueillit favorablement cette demande. Il daigna choisir lui-même la statue qui devait constituer son cadeau, se chargea de la faire expédier, et sous la puissante protection de sa bénédiction, ce trésor arriva en parfait état à Montréal. On peut se figurer avec quelle joie cette nouvelle fut accueillie par *les bons habitants* de cette ville lointaine.

" Une fête solennelle eut lieu le jour de la translation de la précieuse statue à l'église de Notre-Dame de Montréal.

" Le temple sacré, dit une relation que nous avons sous les yeux, était plein comme aux jours des grandes solennités. La messe terminée, la procession se mit en marche pour aller chercher la belle statue donnée par Pie IX. Un trône était préparé dans le sanctuaire et attendait l'image bénie qui devait y reposer au milieu des flambeaux, sous les arceaux de lis, emblême et fleur aimée de Marie. Au moment où la statue entra sous les voûtes de Notre-Dame, l'orgue entonna de sa grande voix, avec la foule, l'hymne *Ave Maris Stella.*

" Un prédicateur distingué, M. l'abbé Martineau, prêtre de Saint Sulpice, monta en chaire, pour expliquer à la foule recueillie le véritable caractère de cette belle fête. Il trouva naturellement l'occasion de parler à son auditoire de Pie IX.

Digitized by Google

" Dieu, dit-il, n'a pas oublié son alliance avec son peuple. Il soutient son Vicaire au milieu des persécutions, des tribulations et des épreuves. Si les impies pouvaient agir au gré de leur malice, le Pape ne serait pas à Rome et nous ne serions pas ici réunis pour cette belle fête. Mais Dieu sait mettre un frein à la fureur des flots, et comme pour nous donner un gage de sa sérénité au milieu de la tempête, Pie IX nous a envoyé cette image, afin de nous encourager nous-même et de nous rappeler que la protection céleste ne nous fera jamais défaut.

" C'est un signe de notre alliance avec l'Eglise et le Saint-Père."

En développant cette pensée, le prédicateur est entré dans les plus belles considérations.

" Je vous défie, mes frères, s'est-il écrié, de venir vous prosterner devant cette image, de parler de ce monument, sans qu'immédiatement et nécessairement vous ne sentiez venir à votre cœur ce souvenir, sur vos lèvres ces paroles : Cette Statue nous vient de Rome : elle nous a été apportée par notre pasteur, qui l'a reçue pour nous des mains du Pie IX lui même. Il nous aime donc Pie IX, puisque pour nous il se prive de l'une de ses richesses.

" Et voyez alors le contre-coup nécessaire de ces pensées : Nous aussi, nous devons donc aimer l'Eglise, aimer Pie IX ; nous aussi, nous devons donc donner à Pie IX de nos richesses et de nos trésors ; l'amour appelle l'amour, et la générosité inspire la générosité. Nous irons donc devant ce monument ; notre amour déposera une prière pour le triomphe de l'Eglise et le salut de Pie IX ; notre générosité filiale versera sans compter dans la main de Pie IX l'aumône dont il a besoin pour acheter son pain. Lorsque les enfants ont du cœur, ils ne peuvent pas laisser mourir leur père de faim."

Ces dernières paroles sont applicables aux catholiques de tous les pays, voilà pourquoi ajoute le *Journal de Genève*, nous avons voulu les reproduire intégralement. Nous croyons d'ailleurs inutile d'insister sur ce sujet, car les nombreuses aumônes qui ne cessent d'être déposées aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, démontrent assez que les fidèles comprennent le devoir qui leur incombe de fournir aux besoins de leur père dépouillé par la révolution.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en empruntant à une nouvelle relation qui vient de paraître sur la belle fête du 8 décembre dernier, à Notre-Dame de Montréal, une charmante poésie racontant les intéressants détails de la demande et du don de la Statue de MARIE IMMACULEE : ainsi que le texte avec sa traduction de la supplique présentée au Saint-Père, par Messire V. Rousselot, curé de la paroisse, et signée de la main même de Pie IX, pour une indulgence à gagner par les personnes qui iront prier devant cette pieuse image.

Digitized by Google

Cette relation est suivie du *Visa* et de l'approbation de Monseigneur de Montréal.

POESIE.

Oh! voyez donc comme elle est belle!
Comme le marbre froid et dur
Ondule et s'assouplit pour elle!
Comme son front est noble et pur!

D'où vient cette image bénie?
Serait-ce un céleste ciseau
Qui grava les traits de Marie,
Et fit un chef-d'œuvre si beau?

Quelle main a su la produire...
Le temps, un jour nous l'apprendra... (1)
—Ici simplement je veux dire
Comme elle vint en Canada.

Pie ix, de la grande famille
Est le Père plein de bonté;
Et des vertus dont son cœur brille
La première est la charité.

Qu'une âme à ses pieds prosternée
Tremble; Lui, d'un regard si doux
Chasse une crainte déplacée
Qu'on s'enhardit à ses genoux.

On sent que Pie ix est un Père;
Que le moindre de ses enfants
Peut lui formuler sa prière,
Lui découvrir ses sentiments.

C'est ce que fit, avec ivresse,
Notre vénérable Pasteur,
Quand ainsi dans son allégresse,
Il lui dit le vœu de son cœur:

" Bien au-delà de l'Atlantique,
" Saint Père, il est une Cité
" Connue en toute l'Amérique
" Pour son ardente piété.

" Cœur généreux, pieux génie,
" Notre Père Olier la fonda,
" Pour s'appeler Ville-Marie,
" Sous le beau ciel du Canada.

" Sous une influence si sainte,
" Avec ce nom béni des cieux,
" La ville étendit son enceinte
" Au pied d'un Mont majestueux.

" Ses premiers fils, par leur courage;
" D'avance marquèrent son rang.
" Et de sa foi divin présage,
" Martyrs, lui donnèrent leur sang.

" Comme elle croissait, de Marie
" L'amour en son sein grandissait:
" Quand des fléaux l'avaient meurtrie,
" Ce saint amour la soutenait.

" Plus tard, quand des mains de la France
" Il fallut passer aux Anglais,
" Elle garda comme espérance
" L'amour de Marie à jamais.

" Le Protestantisme en sa haine,
" N'a pu lui ravir ce trésor:
" Bien loin de là sa douce chaîne
" Semble se resserrer encor.

" Combien de fois notre prière
" A dit à la Mère d'amour
" Et vos douleurs, ô Très-Saint Père,
" Et vos larmes de chaque jour!

" Que de fois votre délivrance
" Fut-elle l'objet de nos vœux!
" Et que de fois votre souffrance,
" De pleurs y mouilla tous les yeux!

" Mais si notre Cité chérie
" Pouvait raviver sa ferveur,
" Près d'une image de Marie,
" Présent du suprême Pasteur...,

" Combien ses prières ardentes,
" Pour Lui s'élevant au Saint Lieu,
" Obtiendraient de faveurs touchantes
" Du cœur de la Mère de Dieu!

Pie ix d'un aimable sourire
Accueillant ces pieux soupirs. (2)
Répondit: " Je vais vous conduire
" Où je puis combler vos désirs."

Et sans penser à sa vieillesse
Le Saint Père marchait joyeux:
Il se disait dans sa tendresse:
" Je m'en vais faire des heureux!

Le Pasteur, suivi d'un confrère,
Marchait en portant les flambeaux;
Trop heureux, avec le Saint Père
De passer des moments si beaux.

Au bout de ce voyage aimable,
Pie ix, du geste le plus doux,
Montrant une Vierge admirable,
Leur dit: Eh bien! la voulez-vous?

—Quoi! cette pieuse Madone;
" Elle est à nous?... Vous le voulez?
—Oui, de tout cœur je vous la donne,
" Si toutefois vous l'emportez.

—Oh! oui, Saint Père, je l'emporte;
" Je la saisis de mes deux bras!
—Arrêtez; la charge est trop forte;
" Deux hommes n'y suffiraient pas.

---

(1) Le temps a déjà fait son œuvre. Une lettre, tout récemment venue de Rome, nous apprend que notre Statue est l'œuvre d'un artiste de Bavière, et qu'elle fut donnée au St. Père, par le Cardinal Michel Viale-Prélat, à l'occasion de la définition du Dogme de l'Immaculée Conception.

(2) Les détails qui suivent sont, presque mot pour mot, ce qui fut prononcé de part et d'autre en cette circonstance.

Digitized by Google

" Mais elle suivra votre route,
" Je le promets, ne craignez rien.
—Et la colonne aussi, sans doute?...
" L'un sans l'autre n'irait pas bien.

—Encore ma belle colonne?
Dit le Saint Père, en souriant,
—Oui, Saint Père!—Eh bien! je la donne,
" Puisque vous la désirez tant."

Au cou de l'aimable statue
Pendait une petite croix.
—" Elle, au moins, ne vous est pas due,"
Dit PIE IX d'une douce voix :

" Je la porte sur ma poitrine,
" Ma toute petite croix d'or:
" Mais parfois ma Mère Divine
" Reçoit ma peine et mon trésor.

—Oh! Laissez-la sur cette image,
" Saint Père, comme un souvenir!
" En devenant notre partage
" La Vierge doit nous l'obtenir."

Pie IX souriait en silence:
Puis: " Sortons, dit-il, il est temps:
" Et, pour finir cette audience,
" Je vous bénis, mes chers enfants!"

Trois mois après, grande nouvelle!
La Vierge entrait dans notre port...
—Faisons la fête la plus belle;
Livrons-nous au plus doux transport!

Voyez la tendresse d'un père!...
Rien ne manque!... On trouve à la fois
La Vierge et la colonne entière
Et même la petite croix!

Combien notre PIE IX nous aime!
Pour nous comme il est généreux!
Ne faut-il pas l'aimer de même;
Lui donner nos secours, nos vœux?

A Lui notre reconnaissance;
A Lui le fruit de nos labeurs;
Et toujours, pour la délivrance,
La prière dans tous les cœurs!

Vierge, dont l'image chérie
Nous parle si souvent de Lui,
Jusqu'au dernier jour de sa vie
Soyez sa force et son appui!

Donnez, sur terre, à sa vieillesse
Bientôt un triomphe éclatant;
Puis, au ciel, l'éternelle ivresse,
Et des trônes le plus brillant!!
Amen!

TEXTE DE LA SUPPLIQUE POUR L'INDULGENCE.

TEXTE LATIN.

Ad pedes Sanctitatis Vestræ provolutus, Victor Rousselot, actualis rector ecclesiæ parochialis S. S. Nominis B. M. V. in Diœcesi Marianopolitanensi, humillimè postulat ut Sanctitas Vestra dignetur concedere indulgentiam *centum* (1) dierum fidelibus qui oraverint ante Statuam B. M. V. quam ex munificentiâ Vestrâ, lœtus accepit, die Vo Mensis augusti 1872.

Et Deus...

TRADUCTION.

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, Victor Rousselot, Curé actuel de l'église paroissiale du SS. Nom de la B. V. M. au Diocèse de Montréal, demande très-humblement que Votre Sainteté daigne accorder une indulgence de *cent* (1) jours aux fidèles qui prieront devant la Statue de la B. V. M. qu'il a reçue avec tant de bonheur de Votre munificence le 5 du mois d'Août 1872.

Et que Dieu...

Le Pape a ajouté et signé de sa main ce qui suit;

Die 12à Augusti.

Pro gratiâ; cum conditione devotè recitandi pro tribus vicibus. *Ave Maria*, etc,

PIUS P. P. IX.

Vidimus et probavimus. Marianopoli, die 4à Decembris 1872.

† Ig. Epus Marianopolitanus.

Le 12e jour d'Août.

Accordé; à la condition de réciter dévotement par trois fois l'*Ave Maria*, etc.

PIE IX, PAPE.

Vu et approuvé. Montréal 4 Décembre 1872.

† Ig. Ev. de Montréal.

(1) Ce mot est écrit dans l'original de la main même du Saint Père. La place en avait été pour cela laissée en blanc.

Digitized by Google

Statue de l'Immaculée Conception donnée par Pie IX à Mgr. Mermillod évêque de Genève. (1)

Nous lisons dans une correspondance de *l'Echo de Rome* : "Je suis entré dans la cathédrale de Mgr. Mermillod veuve de son premier pasteur, l'âme justement attristée, comme on pénètre en tremblant dans le sein d'une famille plongée dans la désolation.

Les catholiques du canton de Genève ont, en signe de douleur, supprimé aujourd'hui tout chant dans leurs églises. Les cantiques sacrés, les psaumes, seront simplement psalmodiés.

L'homélie que j'ai entendue à l'église Notre-Dame était tout appropriée aux circonstances pénibles que traversent les enfants du successeur de saint François de Sales. Elle avait pour objet *les souffrances*, les souffrances que la rédemption n'a pas supprimées, mais qu'elle a transformées, qu'elle sanctifie, et glorifie jusqu'au triomphe, suite infaillible des calamités de ce monde et de la persécution.

Si les petits tyrans de la Suisse ont cru faire de l'intimidation, et espérer arrêter la voix de la vérité sur les lèvres des prêtres catholiques, ils se sont singulièrement trompés.

Les paroles dignes, mais libres et franches, que j'ai entendues m'ont prouvé que la persécution de nos jours n'est pas plus efficace qu'elle n'était au premier siècle, et que le Verbe de Dieu ne souffre pas de liens pour ramollir son ardeur, *Verbum Dei non est alligatum.*

Mgr. Mermillod n'était pas seulement l'évêque de ce peuple, il en était réellement le père et l'ami. Aux larmes que j'ai vu couler, à l'émotion que j'ai remarquée dans la nombreuse assistance des offices, on se rendait compte des sentiments de respect affectueux et tendre qui remplissent le cœur des Génevois pour le bien-aimé exilé. Voilà plus d'un quart de siècle qu'il consacre à ses concitoyens son intelligence, son cœur, ses sueurs et les travaux d'un apostolat qui a produit de vraies merveilles dans le pays, en même temps qu'il illustrait sa patrie par une éloquence à part, que presque toutes les chaires renommées de France ont successivement admirée.

Après les offices, la chapelle de la Vierge a été assiégée par une foule pieuse venant intercéder la patronne de la Suisse. L'autel de cette chapelle est surmonté par une statue en marbre blanc, représentant l'Immaculée-Conception, et qui est l'objet des dévotions les plus touchantes. Cette Vierge n'est pas seulement un chef-d'œuvre d'art, à son mérite artistique se rattache un pieux souvenir. Elle est restée pendant cinq ans au Vatican dans les appartements privés de S.S. Pie IX. Elle a reçu les confidences sacrées de cette sollicitude pastorale qui s'étend à toutes les églises du monde, et le paternel donateur l'a offerte à ses enfants de Genève comme s'il avait prévu que quelques années plus tard ils auraient besoin d'un moyen et d'un gage particuliers de consolation. Impossible de vous exprimer la confiance absolue que les bonnes âmes de Genève ont aux prières faites devant cette image vénérée, qui leur est venue du plus vénérable de leurs bienfaiteurs.

(1) Dans notre prochain numéro, nous reviendrons sur Mgr. Mermillod qui vient d'être indignement banni de sa ville épiscopale et de la Suisse, par la cité de Calvin. Nous nous bornons aujourd'hui aux lignes suivantes qui nous font connaître la confiance sans bornes que les Catholiques de Genève ont pour la statue vénérée de Marie Immaculée, donnée à leur Vénéré et bien aimé Evêque par le Souverain Pontife.

Digitized by Google

INSTITUTION

DES JEUNES AVEUGLES DU CANADA.

M. le Rédacteur.—Permettez-moi de vous demander une petite place dans votre intéressante Revue, pour faire connaître à vos Lecteurs mes impressions sur la belle soirée qui a eu lieu, le 26 mars dernier, dans la salle du Cabinet de Lecture Paroissial, au profit de l'Institution des Jeunes aveugles de Montréal.

Bien qu'annoncée à l'avance et favorisée par l'ardente et chrétienne sympathie des Dames Patronesses de l'œuvre, cette soirée devait, naturellement parlant, ne pas réussir. La journée du 26 mars fut tout entière une journée de bourrasques, et le soir, à l'heure de la réunion la tempête était telle que le vent et la neige semblaient s'être donné rendez-vous pour rendre impraticable les chemins et les rues. Et cependant la salle, illuminée pour la soirée, attendait, portes grand ouvertes. Et les artistes étaient rendus. Mais le public, mais les amis viendront-ils ? Oui, ils viendront : d'abord on les compte, et puis ils se pressent à tel point qu'on ne les peut plus compter, et la salle s'emplit, s'emplit, et regorge jusqu'aux galeries. Les cœurs animés de sentiments patriotiques avaient compris que pour encourager une œuvre aussi nationale que l'Institution des Jeunes Aveugles, on devait ne pas craindre sa peine, ne pas redouter les flocons de neige, ne pas compter ses pas. Cette première remarque est toute consolante et toute à l'honneur de mes chers concitoyens. Et la seconde remarque sera un juste éloge aux admirateurs et aux artistes de cette belle soirée. D'abord on se sentait en famille, sous le regard du Pape dont le beau portrait dominait la salle, et autour de ces pères spirituels de notre cité, auxquels nous devons la formation, ou le développement et la conservation de nos plus belles institutions. Ce sentiment du chez soi est un bon prélude pour le succès d'une soirée. Le succès ici fut complet. Nous ne pouvons nous arrêter sur chaque point du détail de cette fête de famille : ce détail fut aussi varié qu'intéressant. Ce qui, du commencement à la fin, captiva et les yeux et les cœurs, ce furent nos chers petits aveugles qui furent eux-mêmes, et eux seuls, les artistes de leur concert, les déclamateurs de leurs dialogues et poësies, les instrumentistes, les chanteurs de leurs romances graves ou gaies, les lecteurs de leurs charmantes histoires. De la plus petite au plus grand, tous parurent sur la scène, et tous se tirèrent de leur rôle avec une précision et une facilité qui nous mit à même de juger de leurs progrès, car nous sommes de ceux qui n'aiment pas à manquer ces bonnes occasions d'encourager le bien, et peuvent par conséquent, dans la mesure de leurs petites facultés, com-

Digitized by Google

parer année à année. Or, nous l'affirmons, les progrès sont réels, ils sont immenses: Précision admirable de mesure ; facilité et exactitude de jeu surprenant et de doigté : début assuré et aussi varié que modeste: lecture coulante, accentuée et parfaitement intelligible. Voilà ce que nous avons constaté, plus que jamais encore, dans les exercices auxquels se sont livrés nos chers aveugles.

Et que l'on ne croie pas que tout y ait été sec et raide comme cette nomenclature : tout y a été au contraire très-récréatif. Après le morceau de musique dit morceau d'entrée, nous écoutâmes un charmant, spirituel et très-moral dialogue sur l'économie, préface de la causerie que devait nous faire un peu plus tard le Rev. M. Martineau. Ce dialogue fut parfaitement suivi et fit plus d'une fois éclater un franc rire. Une petite chanteuse de quatre ans vint ensuite nous dire, de sa voie douce et très-juste, quelques couplets d'une romance inédite que vos lecteurs trouveront ici, sans doute, avec plaisir. Les voici :

ROMANCE.

Si votre bonheur se compose
De vos incessantes faveurs ;
Il est bien aussi quelque chose
Qui fait le charme de nos cœurs.

La toute aimable Providence
Sur chacun verse ses présents ;
A vous de nourrir l'indigence ;
A nous d'être reconnaissants.

L'amour du pauvre vous amène ;
Le pauvre, à son tour, vous bénit :
Ces deux anneaux forment la chaîne
Par laquelle Dieu nous unit.

Aux accords de cette harmonie
Se taisent les désirs jaloux ;
Et du riche au pauvre en la vie,
Se forment les nœuds les plus doux.

En écoutant la bienfaisance
Vous avez fait votre devoir :
Souffrez que ma reconnaissance
Vous dise merci, sans vous voir.

Oh ! oui, merci pour votre aumône
Qui vient chaque jour nous nourrir !
Merci pour la main qui nous donne
D'être malheureux sans souffrir !

Sur nous de bien amères larmes
Ont souvent coulé de nos yeux :
Pourtant notre sort a des charmes,
Grâce à vos cœurs bons et pieux.

Merci de nous faire sourire,
Pauvres petits aveugles-nés !
Sans vous au plus cruel martyre
Nous serions tous abandonnés !

Merci de la preuve touchante
D'amour que vous donnez ce soir ;
Et de la tendresse indulgente
Que pour nous vous daignez avoir !

Nos efforts s'ils ont pu vous plaire,
Sont bien payés. Merci cent fois !
Soyez tous heureux sur la terre,
Et dans le ciel un jour tous Rois !

Le chœur répétait en refrain ce quatrain, dont le rhythme musical était parfaitement en rapport avec les paroles et le sujet de la romance :

Console-toi, petite amie ;
Souffre en paix, puisqu'il le faut :
Tu verras ta sœur chérie,
Dans le Ciel, un jour là haut !

La petite chanteuse fut payée par les applaudissements les plus sympathiques, en attendant qu'on laissa tomber dans sa corbeille les piastres et les écus, pour prix des gentils ouvrages en perles dont elle fut l'intéressante marchande.

Digitized by Google

Dans le courant de la soirée, un jeune homme aveugle, de très-bonne tenue, chanta aussi deux morceaux en anglais avec beaucoup de facilité, d'âme et de précision. L'accompagnatrice au piano était encore une aveugle, et c'était sous les doigts des aveugles que les cordes du violon laissaient couler leurs roulades, ou faisaient vibrer leurs notes vives et hardies.

Un des plus intéressants exercices de la soirée fut sans contredit la lecture. Outre que les petites histoires qui en furent le sujet étaient très-bien choisies, c'était merveilleux pour nous de voir courir les quatre petits doigts des aveugles sur des pages blanches, où nos yeux ne saisissaient que des points sans signification pour nous, ou des lettres en relief que nos regards ne pouvaient qu'avec beaucoup de peine réunir pour former des mots. Et, de la part de nos aveugles, la lecture était rapide, intelligente, nous l'avons déjà dit, et très-intelligible pour le tôn et la pureté de la pro nonciation. Nos excellentes Sœurs Grises, directrices de l'Institution, méritent ici nos plus sincères éloges.

Venons enfin au morceau le plus attrayant de notre soirée, la causerie du Rév. M. Martineau. C'est toujours lui: toujours son étonnante facilité, toujours ce but pratique; toujours ces vérités à la hauteur de tous; toujours cette exposition claire; toujours ce début entraînant et ce charme des histoires et des traits dont il a, lui plus que tout autre, le talent d'émailler son discours. Le *miscuit utile dulci*, c'est-à-dire, le mélange de l'utile et de l'agréable, était là aussi charmant qu'instructif.

Faisons, si nous le pouvons, une légère analyse de la causerie.

Après nous avoir montré, dans quelques mots bien sentis, tout ce que l'Institution des jeunes Aveugles doit avoir pour nous d'intéressant, au double point de vue de l'infirmité qu'elle soulage et de notre patriotisme, puisque ce sont nos compatriotes surtout qu'il s'agit de tirer d'un état inutile et souvent nuisible; puisque Montréal a la gloire de posséder seule, dans tout le Continent Américain une Institution catholique de ce genre; M. Martineau aborde le sujet de sa causerie par cette question. Quelle est la chose, l'œuvre, l'action qui nous rapporte sur la terre plus de jouissance et de bonheur? A cette question les réponses seront, sans nul doute, aussi diverses que les sentiments; pour moi, a dit notre aimable Causeur, il me semblerait que, vû notre nature bornée et nos aspirations vers l'infini, recevoir serait, de tout ce qui peut nous arriver ici bas, la chose la plus heureuse. Et toutefois une autorité, dont on ne peut contester la souveraine valeur, nous dit qu'il est encore bien plus doux, plus heureux de donner que de recevoir. C'est que la bienfaisance nous rappelle à Dieu et satisfait ainsi nos aspirations vers l'infini. La preuve d'expérience nous a valu deux ou trois charmants petits traits, que nous ne pouvons raconter. Mais si tel est le sort heureux de ceux qui peuvent faire du bien, pourquoi la Divine Providence n'a-t-elle pas fait tout le monde participant de ce bonheur.

Digitized by Google

Question indiscrète à laquelle a donné joyeusement réponse la fable du gland et de la citrouille, racontée avec les plus gais détails d'expressions et de gestes. Mais la réponse par excellence est celle-ci : s'il n'y a personne pour recevoir, il n'y aura pas à donner. Et ici M. Martineau a fait toucher du doigt en passant, l'absurdité et le contre-nature des doctrines socialistes, communistes et pétroleuses.

Mais pourquoi les autres choisis et nonpas moi ? Mais aussi pourquoi serait-ce vous plutôt que les autres ? Il n'y a rien à objecter à ces grosses vérités, trop peu méditées. Et puis, est-il bien vrai qu'il y en ait tant qui soient privés du bonheur si grand de pouvoir donner, de faire du bien ! Ne faut-il pas dire plutôt qu'un grand nombre se privent de cette jouissance pour ne pas vouloir prendre les moyens de se la procurer ? Il n'est presque personne, en effet, qui ne puisse faire le bien, si l'on consent à s'observer sur ces trois ou quatre points : Le travail, l'économie, la propreté et la religion surtout, qui facilite et consacre l'usage des autres moyens. A partir de ce point, la causerie a été toute semée de détails, jetant sur les vérités des clartés douces et joyeuses : les observations pratiques pleuvaient et les détails les plus délicats étaient abordés avec franchise, comme les aborde un cœur qui aime ses auditeurs, mais en même temps, traités avec cette délicatesse et, nous dirions volontiers, cette finesse qui fait rire ceux-mêmes qui se contemplent avec peine dans un trop fidèle miroir. J'abuserais de votre bonté, monsieur le Rédacteur, si je multipliais ici les détails : je n'ajoute que ce mot, c'est qu'il parait que la causerie a produit les meilleurs effets, et que de très-bonnes résolutions ont été prises et mises sur le champ à exécution, sur l'article des dépenses inutiles.

Charmantes soirées, d'où l'on sort le cœur réjoui et l'âme pleine de précieuses déterminations !

Toutefois, ne sortons pas encore, si vous le voulez, et laissez-moi finir le chapitre de mes remarques.

La crainte de manquer de voitures, ayant surgi dans quelques âmes, il y eut, après la causerie, un petit mouvement de sortie qui engagea M. Rousselot, fondateur et patron de l'Institution, à dire quelques mots de remerciement, d'encouragement et de promesses. Nous l'avons entendu avec plaisir nous annoncer officiellement que l'Institution des Jeunes Aveugles de Montréal marche l'égale de ses sœurs de France, ce qu'il a pu constater dans un récent voyage. Le manque d'une imprimerie seulement nous donnait un peu d'infériorité, et le matériel de cette imprimerie est en route pour le Canada ; il fonctionnera bientôt dans les Salles de Nazareth. Enfin par deux petits traits récents et personnels, M. Rousselot nous a attachés de plus en plus à une œuvre que bénit visiblement Saint Joseph, et qui assure à ses protecteurs le bénéfice d'une guérison rapide en cas de maladie mortelle, à condition d'une clause en sa faveur dans le testament. Ce dernier mot a été joyeusement applaudi.

Digitized by Google

Enfin je m'arrête ; il en est plus que temps. Veuillez cependant ajouter à cet article la petite pièce de poësie ci-jointe et qui a si bien terminé notre soirée du 26 mars. Un merci de plus, si vous le permettez, après ceux que nous a si délicatement dits notre petit Charles, pour la bonté que vous aurez de lire mon griffonnage et même de l'imprimer dans votre Revue.

Je suis encore bien petite ;
Je n'ai pas un mauvais cœur ;
Et pourtant mon berceau bien vite
A connu le noir malheur.
En vain ma mère que j'adore
Se pencha sur ce berceau ;
Je ne l'ai jamais vue encore :
Sur mes yeux pèse un bandeau.

Après la nuit vient la lumière :
Mais pour moi c'est toujours nuit !
J'ai beau redire ma prière ;
La frayeur partout me suit.

O mon Dieu, déchire ce voile ;
Viens à moi, chasse ma peur :
Ou bien fais-moi voir mon étoile ;
Ma maman, c'est mon bonheur !

Le petit enfant de mon âge
A des yeux, voit sa maman !
Regarde bien ce doux visage,
Trop heureux petit enfant !
Moi, mon Dieu, je te sacrifie
Mes désirs et mes deux yeux :
Mais fais-moi voir, je t'en supplie,
Ma maman un jour aux Cieux !

Console-toi, petite amie ;
Souffre en paix, puisqu'il le faut :
Tu verras ta mère chérie
Dans le ciel un jour, là-haut !

Digitized by Google

CHRONIQUE ROMAINE.

Nous lisons dans une Revue de Paris :—Voici un grand exemple donné par l'Angleterre protestante, et je ne vous dissimulerai pas le dépit que j'ai éprouvé en voyant l'initiative prise par d'autres que par la France, la fille légitime, la fille aînée ! Espérons qu'elle saurasuivre l'exemple : il y a encore de l'honneur à cela.

Donc, sincèrement préoccupés des intérêts de leurs conationaux à Rome, les Anglais se sont appliqués à garantir, au milieu du naufrage universel, les maisons religieuses de nationalité anglaise, les propriétés qui en dépendent et même le Collége romain, qui est l'Université où les jeunes gens de ces maisons vont puiser les sciences ecclésiastiques. Ils ont compris que l'abolition soit de leurs colléges, soit de leur université, serait un grand préjudice pour la jeunesse et un affront pour la nation tout entière.

Lord Grandville a donné à ce sujet les instructions les plus précises à sir Auguste Paget, son ambassadeur, et ce dernier a non-seulement plaidé avec succès la cause des colléges anglais, écossais et irlandais, mais encore il a pris en main la défense des maisons religieuses de Saint-Clément, de Saint Isidore, et de Sainte-Marie *in Postenula*, appartenant aussi à des sujets anglais.

Ce coup de vigueur, assez inattendu à la cour de l'usurpateur, a jeté le désarroi dans le conseil des ministres. Un revirement a eu lieu, et la suppression déjà votée dans la commission nommée *ad hoc* ne se montre plus aussi catégorique et absolue. Elle sent qu'il faut compter avec les puissances étrangères. C'est une occasion pour le Subalpin d'exhiber sa ruse, sa souplesse, sa dextérité à ménager les susceptibilités diverses tout en arrivant à ses fins. Elle n'y fera pas défaut ; il y aura certainement dans la rédaction nouvelle de la loi quelque échappatoire qui permettra d'agir selon le caprice ou la passion de la majorité. Mais les subterfuges ne tiendront pas, si les gouvernements catholiques, s'inspirant des protestants d'Angleterre, savent être vigoureux et persévérants.

Une nouvelle preuve de l'astuce italienne et du cynisme des chefs au même propos, c'est l'acte qu'ils viennent d'accomplir au couvent du Gesù. Le Gesù, comme on sait, est la maison généralice de la Compagnie de Jésus. La loi qui la condamne avec les autres établissements de même genre, n'a pas été votée encore, et cependant le 4 de Mars, un officier supérieur de l'armée, accompagné des limiers d'usage, s'y est présenté pour prendre possession de 89 chambres, déjà expropriées depuis plusieurs mois au nom de *l'utilité publique*. Je passe sous silence la brutalité de cet agent décoré de l'injustice piémontaise, arrivant chez le légitime propriétaire du

Digitized by Google

Gesù comme chez un voleur. Mais, je le demande, qu'attendre de gens assez effrontés pour se livrer à des actes pareils sous l'autorité d'un simple décret et à la face de l'Europe qui proteste ?

D'un autre côté, quand on songe à la situation politique de Victor-Emmanuel, on a beau condamner ses iniquités sacriléges, on est pris de pitié pour sa personne ; car il n'est pas sûr qu'il puisse actuellement réagir contre le tourbillon qui l'a saisi et l'emporte avec une rapidité vertigineuse vers l'abîme. Pas un homme sensé ne parierait que cet ilote de la Révolution ne sera pas rejeté bientôt comme une épave sur la terre d'exil, et que d'ici à un mois il n'ira pas grossir le nombre des princes exilés. Pour quiconque est initié à la logique des événements, sa couronne est très-vacillante. Les habitants de sa fameuse ménagerie commencent à hurler d'une telle façon que les spectateurs commencent à concevoir des alarmes sur leur chef. Notre atmosphère est saturée de république, et si le bonnet phrygien ne flotte pas encore au Capitole, c'est peut-être à l'ermite de Caprera qu'on le doit. La conflagration est imminente ; il ne manque que l'étincelle, et elle peut jaillir à tout instant.

Un coup d'Etat seul pourrait peut-être sauver la dynastie savoyarde, mais il n'aura pas lieu. Le chef de cette dynastie n'aura pas seulement le courage de l'essayer. Il ira *au fond*, comme il l'a dit lui-même, étant prophète cette année-là. Ce sera l'heure de la justice divine, et malheur à ceux qui l'ont défiée.

—Une nombreuse députation d'institutrices catholiques, venues de différentes villes d'Italie, a été présentée au Saint Père par le révérend Gaspard Olmi, directeur des deux feuilles catholiques *l'Angelo delle Vergini*, et *l'Angelo delle Educande*. A l'adresse qui a été lue par cet ecclésiastique éminent, le Saint-Père a répondu par des paroles encourageantes et a recommandé surtout aux institutrices de redoubler de zèle afin de répandre dans les masses les bons principes, les saines doctrines.

" Cela est sans doute difficile au milieu de la corruption générale, a dit Sa " Sainteté ; mais ne négligeons rien de ce qui peut contribuer au salut des " âmes. "

Une riche obole de l'amour filial a été offerte au vénérable prisonnier avec ce tact et cette délicatesse dont les femmes seules ont le secret.

Dans son inépuisable charité, le Saint Père a fait donner cette année, comme d'habitude, les exercices d'une retraite dans la maison de Ponterotto, aux élèves des écoles nocturnes qui étaient en âge de faire la première communion. Environ soixante de ces élèves se sont rendus au Vatican afin de remercier Sa Sainteté des soins charitables qu'elle leur avait procurés. Le Saint Père les a reçus dans la salle dite des Tapisseries et s'est entretenu familièrement avec eux, les exhortant par des paroles toutes paternelles à conserver précieusement la grâce qu'ils avaient reçue dans leur première communion.

Digitized by Google

" Oui, mes enfants, leur disait Pie IX, n'oubliez pas l'inneffable amour " de Dieu qui s'est donné à vous. Soyez-lui reconnaissant en sachant " conserver, au milieu même des assauts qui vous attendent, les fruits de " cet amour. Hélas! ces assauts ne peuvent vous manquer au milieu " de la corruption et des scandales qui désolent et déshonorent cette Ville-" sainte. Mais résistez vaillamment; car vous avez été nourris du pain des " forts : tenez-vous surtout en garde contre les mauvais livres, contre les " images indécentes et les compagnons pervers. Recevez comme gage " de la force qui vous est nécessaire, la bénédiction que je vous donne à " vous, à vos familles, et aux ecclésiastiques zélés qui vous ont préparés " avec tant de dévouement au grand jour de la première communion."

Lorsqu'on pense à l'immensité et à la complication des affaires et des soucis qui accablent notre Saint-Père, on se demande comment il peut trouver du temps pour s'occuper des plus humbles, pour les faire venir auprès de lui et remplir auprès d'eux l'humble rôle de curé de campagne. Un simple ministre d'Etat prend à peine garde à ses chefs de division. L'évêque universel de l'Eglise catholique songe à catéchiser les enfants de l'ouvrier, et il trouve dans son cœur des paroles de tendresse et d'encouragement, absolument comme s'il n'avait pas d'autre chose à faire.

A ceux qui dans l'avenir demanderont le secret de l'amour enthousiaste du monde catholique pour Pie IX, on ne dira pas seulement qu'il fut le défenseur unique de la justice foulée aux pieds et du droit méconnu ; mais on ajoutera qu'il fut bon, ami du pauvre et du déshérité.

" A qui donne amour, c'est amour qu'il faut rendre," dit-on quelquefois. Les catholiques de l'univers entier ne font que pratiquer cet axiome. C'est la bonté paternelle de Pie IX qui les a séduits.

Le 7 mai un grand et beau spectacle avait lieu au Vatican.

Une députation d'éminents catholiques, appartenant aux principales nations de l'ancien et du nouveau monde, est venue protester auprès du Souverain Pontife contre la suppression des ordres religieux. Ils étaient au nombre de deux cents réunis dans la salle du Consistoire. Un seul sentiment faisait battre tous les cœurs, celui du dévouement à l'Eglise et à son auguste chef.

Pie IX s'est présenté entouré d'une nombreuse cour, et à sa vue tout le monde s'est agenouillé pour recevoir sa bénédiction. Après avoir pris place sur le trône qui lui avait été préparé, le Saint Père a fait signe à l'assistance de se lever. Alors le jeune prince autrichien Alfred Lichtenstein s'est avancé et a donné lecture de l'adresse suivante :

Très Saint Père,

Quand par la plus indigne trahison, la Capitale de vos Etats fut envahie, les auteurs de cet attentat sacrilége affirmaient hautement qu'ils n'en voulaient qu'à votre royauté temporelle. Ils se faisaient un honneur,

Digitized by Google

disaient-ils, de respecter votre pouvoir spirituel, de protéger l'Eglise et le libre exercice de votre autorité sur les âmes.

Ces assurances hypocrites ne trompèrent que ceux qui voulurent être trompés. On s'aperçut bientôt que les gardiens n'étaient que des geôliers et les protecteurs de détestables tyrans.

Nous n'avons depuis lors cessé d'élever la voix pour avertir nos gouvernements que l'unité de l'Italie n'est qu'un prétexte à l'asservissement de l'Eglise ; que l'injure faite à votre trône atteint quiconque est revêtu d'une autorité légitime, et que, dans l'attaque dirigée avec une ruse et une violence infernales contre votre indépendance, l'indépendance de tous est mise en péril. Que de fois, depuis, par des procédés iniques, vos persécuteurs ont confirmé et justifié nos craintes ! Mais voici qu'aujourd'hui, ils méditent une nouvelle et plus audacieuse entreprise. C'est sur le cœur même de l'Eglise qu'ils s'apprêtent à étendre leurs sacriléges mains.

Car les Ordres religieux, pépinières inépuisables de saints, d'apôtres, de docteurs, foyers sacrés où s'alimente le feu de la charité, du zèle et de la science, sources privilégiées d'où sort plus pur et plus chaud le sang du Christ pour circuler dans les veines de l'Eglise dont vous êtes la tête auguste, peuvent être comparés à ce noble siége de la vie qu'on appelle le cœur.

Ils forment en même temps autour de votre trône sacré une cohorte d'intrépides défenseurs. Ils en sont l'inexpugnable rempart, la colonne inébranlable qui soutient le temple du Seigneur.

Voilà la raison secrète de la haine que Satan souffle partout contre eux. C'est par ces titres, et les vertus qu'ils supposent, qu'ils ont mérité d'être, surtout en ce moment, presque partout l'objet de persécutions implacables.

Mais avec les ennemis qui s'acharnent à la fois contre vous, Très-Saint Père, et contre eux, pas de conciliation possible. La guerre contre de tels adversaires n'est pas à craindre, ce qu'il faut redouter avec eux c'est la paix. Sans doute ils seraient très-heureux de conclure avec vous quelque compromis perfide, ils désirent ardemment voir s'établir un accord tacite, un certain système de tolérance réciproque. Ils espèrent que par lassitude vous serez réduit à accepter leur *modus vivendi*.

Mais cette concorde entre le spoliateur et le spolié, entre le bourreau et la victime, grâce à Dieu ne sera jamais, ne saurait jamais être qu'un rêve. Le bon sens le démontre ; votre infatigable voix, Très-Saint Père, nous l'enseigne. Elle n'a cessé en toute circonstance de s'élever avec une énergie toujours croissante contre chaque nouvel attentat de vos oppresseurs, et n'a pas permis au monde de croire un seul instant que le Pasteur suprême s'accorderait avec le loup cruel qui ravage son troupeau.

Digitized by Google

Non, non, Pierre vivant en votre personne déploiera toujours contre Hérode son héroïque fermeté. C'est de tout leur cœur que vos enfants applaudissent à votre courage et prient Dieu de vous prodiguer les secours, en proportion des dangers qui augmentent et de la violence croissante de la lutte.

Si tous les signes du temps ne nous trompent, cette lutte touche à son terme. Les persécuteurs auront bientôt comblé la mesure et Dieu, dont la justice est lente, parce qu'elle est sûre, leur réserve dans un avenir prochain le châtiment des traîtres, la trahison par leurs complices.

Sans doute, autant du moins que les regards humains peuvent deviner l'avenir, nous courons au-devant de terribles épreuves ; mais nous les envisageons sans effroi. Soutenus par la grâce divine, encouragés par votre exemple héroïque, nous les traverserons sans faiblir, et avec Votre Saint teté, nous finirons par remporter la victoire.

Soyez assuré, Très-Saint Père, que si l'Europe gourvernementale vous a tristement délaissé, le peuple catholique se sent obligé de se grouper autour de vous. La défection de ses chefs politiques lui fait mieux sentir le devoir d'occuper à leur place le poste d'honneur auprès de Votre prison.

Il s'y tient avec amour, il s'y tiendra plus ferme que jamais. La lumière se fait dans les esprits. Les fidèles sentent mieux de jour en jour par quelle sagesse surnaturelle vous étiez éclairé quand vous écrasiez de vos anathèmes des doctrines perverses qui furent le germe empoisonné de tous les malheurs de l'Europe et du monde. Désormais le *Syllabus*, et la mémorable Encyclique qui l'accompagne, seront aux yeux des vrais croyants le phare qui luit dans l'obscurité de la tempête, l'étendard de salut qu'il faut défendre sous peine de périr.

Mais ce sont précisément ces espérances et ces craintes au milieu desquelles flotte le cœur des vrais Enfants de l'Eglise qui nous ont déterminés, Très-Saint Père, à venir nous prosterner à vos pieds sacrés, pour y témoigner solennellement de toute l'horreur que nous inspire l'attentat nouveau qui se trame, tout près de Votre Siège Apostolique, contre les ordres religieux qui en sont les plus intrépides défenseurs. Le secours de nos voix ne leur fera pas défaut. Ils sont assurés du vôtre, et quand la famille chrétienne tout entière, et le Père et les Enfants, élèvent jusqu'au ciel leurs protestations et leurs prières, l'oreille de Dieu les écoute et la colère céleste est bien près de frapper les coupables et de venger l'Epouse et son Vicaire.

Digitized by Google

NEUVAINE DE ST. FRANCOIS-XAVIER A. N. D. DE MONTREAL

C'est sous l'émotion des impressions les plus heureuses, Monsieur le Rédacteur, que je viens vous demander aujourd'hui une petite place dans votre *Revue*. J'ai pu suivre, à peu près intégralement, les exercices de la *Neuvaine de Saint-François-Xavier* qui vient de finir; et j'en ai l'âme encore toute pénétrée d'attendrissement. Elle est toujours devant moi et autour de moi cette innombrable multitude qui, le matin, et le soir se pressait, sans se lasser jamais, pour entendre la divine parole. Le temps était rebutant; la neige fondait vaseuse; la pluie tombait par torrents et l'Eglise s'emplissait toujours. Preuve certaine de la foi qui vit encore aù cœur de notre cité de Montréal. Dieu en soit loué! Il est surtout devant mes yeux sans cesse, notre vénérable et si dévoué prédicateur. Sur sa figure austère et aimable à la fois on lisait le rude travail de l'âge et de la vertu: On savait ses épaules chargées de nombreuses et pesantes années, mais sa voix vibrante, son geste animé, sa pose libre et ferme, son dévouement infatigable disaient que, dans le cœur de l'homme vertueux et du prêtre zélé, se trouve la source intarissable de la force, et que l'amour de Dieu et du prochain fait reverdir et refleurir la vieillesse.

Quel saint apôtre on nous avait trouvé! Et on nous a dit que ce vénérable Evêque, natif du Diocèse d'Arras, en France, à la fin du siècle dernier, suivait la charrue de la ferme de son père à l'âge de 22 ans. La famille Rappe était avant lui riche de 13 enfants, et lui quatorzième, Benjamin béni de Dieu, devait devenir le plus beau fleuron de la couronne du patriarche son père. Ses études se firent avec une grande rapidité: c'est que le Bon Dieu va vite en besogne quand la bonne volonté et le travail secondent ses desseins. A 29 ans Mgr. Rappe était prêtre. Le ministère auquel il fut appliqué dans son Diocèse d'Arras ne nous est pas connu; mais nous savons que peu d'années après son ordination, sur l'invitation pressante de l'Evêque de Cincinnati, il vint aux Etats-Unis, plein de bonne volonté et d'un immense désir de se dévouer au salut des peuples répandus sur cette immense terre de l'Amérique du Nord. Le zèle et le mérite appelèrent bientôt les charges: M. Rappe fut élevé à l'Episcopat, deux ans après son arrivée en Amérique. Il fut sacré pour le siége de Cleveland; il a été le premier Evêque de cette Eglise dont il a été aussi après Dieu, le créateur et le pourvoyeur infatigable. Dire toutes les Eglises et les Chapelles qu'il a bâties; tous les Asiles de Charité qu'il a établis; toutes les Institutions qu'il a fondées, toutes les sommes qu'il a recueillies et versées pour sa chère Eglise, serait un travail au-dessus de nos forces et au delà des limites que nous devons nous tracer: qu'il suffise de dire que rien ne manquera un

Digitized by Google

jour à la couronne du fondateur, du missionnaire, de l'Apôtre, pas même le glorieux reflet de la persécution qu'il a méritée pour Jésus-Christ.

Et tous ces travaux n'ont fait que raviver son âme ; et cette âme il l'a répandue devant nous dans ses chaleureuses et si pratiques instructions. Que l'on dise, si l'on veut, que l'analyse eut eu un peu à faire pour réduire aux éléments ordinairement demandés par les maîtres de l'art oratoire les sermons de Mgr. Rappe ; nous en conviendrons facilement : mais cette vie, mais ce mot incisif qui allait jusqu'au fond de l'âme, mais ces détails de mœurs qui dénotaient l'observateur profond et pratique, mais cette flamme de zèle, mais ce parfum de sainteté, tout cela ne vaut-il pas et ne vaut-il pas mille fois cette recherche d'effets oratoires qui privent bien souvent la prédication de son effet véritable ? Mgr. Rappe, c'est le feu ; et le feu dans la forêt, on ne peut pas lui demander de dévorer avec ordre ; laissez passer la flamme ; elle fera son œuvre, sans s'occuper de vos règles.

Je regrette de ne pouvoir donner ici le détail de toutes les instructions de la Neuvaine. Le plan du prédicateur a été celui-ci : Le salut est la chose souveraine ; pour faire son salut il faut observer les commandements ; de là une série de sermons sur les commandemants de Dieu et de l'Eglise : puis des motifs de confiance pour encourager le pécheur, trop en lutte avec ces commandements divins ; ensuite une insistance spéciale, sur certains vices plus en opposition parmi nous avec les commandements, surtout l'ivrognerie ; enfin les moyens d'assurer l'observation des commandements, la confession bien faite, la communion fervente et fréquente. Ces différents sujets ont fourni au vénéré Missionnaire des développements abondants, des sorties vigoureuses, des applications pratiques prises dans les besoins de notre temps et de notre pays. Dans tout cela, ou plutôt sur tout cela la personne du prédicateur faisait jaillir un éclat admirable qui attirait chaque jour un auditoire plus nombreux. Le charme était tel, qu'à la fin des exercices, ceux-même qui au début semblaient se défier de leur persévérance, se plaignaient tout haut de voir arriver si vite le jour où finiraient ces entretiens salutaires. Et cependant ils ont pris fin : mais le vénérable Missionnaire a laissé dans nos cœurs un impérissable souvenir de son zèle, de sa vertu et du bien qu'il a fait à nos âmes. Il nous a promis, en nous quittant, une prochaine visite : que Dieu le récompense et le garde, et qu'il le ramène bientôt pour l'achèvement, la confirmation de ce qu'il a si bien commencé.

MONSEIGNEUR EDOUARD FABRE.

Notre numéro était imprimé lorsque nous avons appris la nomination de M. Edouard Fabre à la coadjutorerie de Montréal. Nous en parlerons dans le prochain numéro. Nos plus vives félicitations au nouvel Elu et nos souhaits les plus ardents à Sa Grandeur.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

PREMIER GOUVERNEMENT DE MONSIEUR DE FRONTENAC, de 1672 à 1682.

(*Suite.*)

CHAPITRE II.

M. DE FRONTENAC ETABLIT LE FORT DE SON NOM A KATARAKOUI ET LE FAIT DONNER A M. LA SALLE.

M. de Frontenac veut établir un poste de commerce à Katarakoui.

Dès son arrivée en Canada, M. de Frontenac résolut de former un grand établissement de commerce sur le lac Ontario, au lieu même que M. de Courcelles était allé visiter l'année précédente, d'y construire un Fort et d'y tenir des hommes avec des marchandises, pour les donner aux sauvages en échange de leurs pelleteries. Dans ce projet, il put avoir pour motif le bien de la colonie en général, et croire qu'il le procurerait par là, comme le pensait M. de Courcelles, qui avait eu déjà le dessein de cet établissement. Les Iroquois, dit-on, offraient alors de fournir aux Outaouas toutes les marchandises dont ils avaient besoin, et de les échanger pour leurs pelleteries, sur les bords du lac Ontario ; et M. de Frontenac, par cet établissement, voulait traverser et ruiner ce commerce, dont le succès aurait été nuisible à celui de la colonie. Cette considération put bien influer sur la détermination qu'il prit alors ; mais on a de fortes raisons de croire qu'elle n'en fut pas le motif principal. Quoiqu'un écrivain moderne ait dit de ce Gouverneur qu'on ne l'accusa jamais d'avoir été intéressé, l'histoire de son gouvernement offre cependant plus d'une preuve du contraire ; et l'établissement dont nous avons à parler ici peut justifier ces fâcheux soupçons. Le duc de Saint-Simon rapporte dans ses *Mémoires* que M. de Frontenac était *parfaitement ruiné*, lorsqu'il partit pour le Canada ; il ajoute même qu'on lui procura ce gouvernement pour lui donner de quoi vivre ; et que, de son côté, il se résolut d'aller résider à Qué-

Digitized by Google

bec, plutôt que de mourir de faim à Paris. Mais comme la charge de Gouverneur général ne devait lui rapporter que trois mille livres d'appointements, il était à craindre qu'il ne vit dans cette place et dans l'autorité qui lui était confiée, qu'un moyen de rétablir sa fortune ; non pas toutefois en se livrant lui-même au trafic, mais en favorisant ceux des industriels qui consentiraient à lui donner part dans leurs bénéfices. En arrivant en Canada, il trouva que M. Perrot, gouverneur de Montréal, avait déjà formé dans l'île de son nom un établissement de commerce, qui, par sa position avancée, le mettait à même de recevoir de première main, par M. de Brucy son commis, toutes les fourrures des sauvages qui descendaient dans la colonie par le fleuve Saint-Laurent et par la rivière des Outaouas ; et on soupçonna M. de Frontenac d'avoir voulu, par la construction de son Fort au lac Ontario, se former à lui-même un établissement plus avancé dans les terres et plus considérable encore, et le faire valoir par le moyen de M. La Salle, qui entra d'abord dans ses intérêts.

Il est vrai que, pour le disculper de ce blâme, on a supposé que par la construction de ce Fort il avait voulu se préparer à la guerre contre les Iroquois, qu'il regardait alors comme inévitable, ou du moins les tenir en respect pour les disposer à une paix sincère et qui fût de durée. Mais, en alléguant ces motifs, on oublie que depuis le licenciement d'une partie des troupes en Canada et le retour de l'autre en France, M. de Frontenac n'aurait eu aucun moyen pour garder ce poste avancé ; et que dans ces circonstances la construction d'un Fort, si éloigné des habitations françaises, n'aurait pu lui donner aucun avantage dans une déclaration de guerre avec les Iroquois, puisqu'il était dans l'impossibilité absolue d'y tenir garnison. M. de Frontenac l'avait bien compris lui-même ; et se voyant sans soldats, à son arrivée dans le pays, il écrivit à Colbert, le 2 novembre 1672, pour demander qu'on envoyât quelques troupes, si l'on voulait contenir les Iroquois. Mais la réponse fut négative et ne lui laissa même aucune espérance pour l'avenir : " Vous ne devez pas vous attendre, lui répondit ce ministre, que Sa Majesté puisse vous envoyer des troupes d'ici, vu qu'elle n'a pas jugé que cela fût nécessaire, et qu'elle désire que vous exécutiez ponctuellement ce qui est contenu dans votre instruction, pour aguerrir les habitants en les formant en compagnies et leur faisant faire l'exercice le plus souvent qu'il se pourra, afin de vous en servir dans toutes les occasions où vous pourrez en avoir besoin. "

III.

Le commerce privé fut le motif de l'établissement de Katarakoui.

Au reste, le vrai motif de la construction de ce Fort, avoué par M. de Frontenac lui-même dans sa dépêche à Colbert, était surtout le commerce des fourrures et l'espérance d'augmenter par là et de fortifier la Mission formée par le Séminaire de Villemarie à Kenté, qu'il savait être très-agré-

Digitized by Google

able à ce ministre, et où d'abord il semblait avoir dessein de l'établir. " M. de Courcelles vous parlera, écrivait-il, d'un poste qu'il avait projeté sur le lac Ontario, qu'il croit être de la dernière nécessité, pour empêcher les Iroquois de porter aux Hollandais les pelleteries qu'ils vont chercher chez les Outaouas, et les obliger de nous les apporter, comme il est juste : puisqu'ils viennent faire leurs chasses sur nos terres. Cet établissement appuierait même la Mission que Messieurs de Montréal ont déjà à Kenté ; et je vous supplie d'être persuadé que je n'épargnerai ni mes soins, ni mes peines, ni ma vie même s'il est nécessaire, pour essayer de faire quelque chose qui puisse vous plaire. " Le motif de la construction de ce Fort fut donc l'établissement d'un comptoir de commerce avec les sauvages ; et quoique ce comptoir pût tourner au bien de la colonie française considéré en général, il devait être nuisible à presque tous les colons, privés par là des pelleteries qui seraient portées à ce Fort, et n'être réellement avantageux qu'à ceux qui en seraient les propriétaires, c'est-à-dire au sieur La Salle, à qui M. de Frontenac le fit donner, comme nous le raconterons bientôt.

IV.

M. de Frontenac exécute son dessein avant que la Cour ait pu lui faire parvenir sa réponse.

L'empressement qu'il fit paraître pour construire ce Fort, avant même d'avoir consulté le ministre, peut donner à penser qu'il ne mit tant de diligence que parce qu'il craignait que le Gouvernement ne fût pas favorable à son dessein : sachant bien qu'on n'était pas en état de tenir garnison dans ce lieu éloigné, ni d'y envoyer des Français pour y former une colonie. Il faut remarquer, en effet, que par le départ des derniers vaisseaux de cette année, au mois de novembre 1672, il annonça à Colbert qu'il irait former cet établissement dès le printemps, c'est-à-dire avant le retour des vaisseaux de France, et par conséquent avant que la réponse du ministre eût pu lui parvenir. " Je tâcherai, lui disait-il, d'aller le printemps prochain sur les lieux, pour en mieux connaître l'assiette et l'importance, et voir si, nonobstant la faiblesse où nous sommes, on n'y pourrait point commencer quelque établissement. " S'il eût écrit à la Cour pour la consulter sur ce projet avant de l'entreprendre, on ne peut pas douter que Colbert et le Roi lui-même n'en eussent empêché l'exécution, comme devant être nuisible à la colonie. En effet, après la construction de ce Fort, le ministre lui répondit en ces termes, de la part du Roi, le 17 mai 1674 : " L'intention de Sa Majesté n'est pas que vous fassiez de grands voyages en remontant le fleuve Saint-Laurent, ni même qu'à l'avenir les habitants s'étendent autant qu'ils ont fait par le passé. Au contraire, elle veut que vous travailliez incessamment, et pendant tout le temps que vous demeurerez en ce pays-là, à les resserrer, à les assembler, pour composer et pour former des villes et des villages, et leur donner plus de facilité pour se

Digitized by Google

bien défendre. En sorte que, quand même l'état des affaires de l'Europe serait changé par une bonne et avantageuse paix à la gloire et à la satisfaction de Sa Majesté, elle estime beaucoup plus utile à son service de vous appliquer à bien faire défricher et bien habiter les endroits les plus fertiles, les plus proches de la mer et de la communication avec la France; et non pas de pousser au loin des découvertes au dedans des terres, dans des pays si éloignés, qu'ils ne peuvent pas être habités ni possédés par des Français."

V.

M. de Frontenac ordonne aux colons des corvées injustes et leur déguise d'abord son dessein.

M. de Frontenac ayant donc résolu de construire ce Fort avant le retour des vaisseaux, et dès que la fonte des glaces aurait rendu navigable le fleuve Saint-Laurent, s'occupa sans délai des moyens qu'il aurait à prendre pour exécuter son dessein. Il se voyait sans troupes, sans argent, sans munitions, sans canots, dans un pays dont il ne connaissait presque pas encore la situation, ni le caractère de ceux qui l'habitaient. Pour se procurer les hommes et les bras nécessaires, il dissimula d'abord son dessein aux Canadiens, et leur donna seulement à entendre qu'au printemps il irait parcourir toute l'étendue de son gouvernement, pour connaître le pays, se faire voir aux sauvages, et les assurer de la protection du Roi, pourvu qu'ils gardassent la paix avec nous. M. de Courcelles, pour ne pas s'exposer aux insultes des Iroquois, n'avait entrepris le même voyage qu'avec une escorte de cinquante-six personnes ; M. de Frontenac allégua cet exemple et ordonna aux habitants de Québec, des Trois-Rivières, de Villemarie et d'autres lieux, de lui fournir, à leurs propres frais, un certain nombre d'hommes qui l'accompagnassent et des canots, tant pour conduire son escorte que pour transporter tous les objets qui lui étaient nécessaires, et invita aussi à l'accompagner dans ce voyage les officiers établis dans le pays. Pour légitimer ces corvées extraordinaires, qui auraient pu exciter de justes murmures, il fit entendre qu'il voulait aller avec cette suite nombreuse, afin de faire paraître aux yeux des sauvages quelques marques de la puissance du Gouverneur, et de les contenir plus aisément par la crainte ; et sous ce même prétexte, sachant que M. de Courcelles était allé dans leur pays en bateau plat, malgré les rapides et les courants, il fit construire deux bateaux semblables, qui pouvaient porter chacun seize hommes et beaucoup de vivres, et les arma même de quelques pièces de canon, après les avoir fait peindre l'un et l'autre, ce qui était encore nouveau dans le pays.

VI.

M. de Frontenac envoie La Salle aux Iroquois, et leur fait dire qu'il va visiter la mission de Kenté.

Mais comme il était à craindre que les Iroquois, instruits de ces préparatifs, n'en prissent quelque alarme, il écrivit de Québec à M. La Salle,

Digitized by Google

qui demeurait à Villemarie, de partir de là aussitôt que la navigation serait ouverte, et d'aller à Onnontagué, rendez-vous ordinaire de toutes les nations Iroquoises, pour les avertir que son dessein était simplement de visiter la Mission et l'établissement des Prêtres de Saint-Sulpice à Kenté. Il ajoutait qu'il les invitât à envoyer dans ce lieu des députés de chaque nation, afin que le Gouverneur général leur confirmât, de la part du Roi de France, tout ce qui leur avait été promis par les Gouverneurs précédents ; et qu'il pût recevoir d'eux, par leurs députés, de nouvelles marques de soumission et d'obéissance. Il lui marquait encore qu'il pourrait aller chez les quatre autres nations Iroquoises pour leur donner les mêmes assurances, s'il le jugeait à propos ; et en exécution de ces ordres, La Salle, dès le commencement du mois de mai, partit de Villemarie.

VII.

M. de Frontenac part de Québec et s'embarque à la Chine avec quatre cents hommes.

Le fleuve Saint-Laurent étant donc devenu navigable, M. de Frontenac envoya d'abord de Québec à Villemarie les munitions de guerre, avec les autres choses nécessaires à son dessein. Il partit lui-même le 3 du mois de juin, accompagné d'une partie de la garnison du château Saint-Louis, de ses gardes et de quelques volontaires, après avoir donné ordre à M. Prévost, major de la place, de le suivre avec toutes les brigades des habitants des côtes et des lieux circonvoisins, de manière à être rendus à Villemarie le 24 du même mois. Chemin faisant, il visita les officiers établis sur la route, qui s'efforcèrent à l'envi de le fêter et arriva ainsi à Villemarie le 15, sur les cinq heures du soir. Les habitants de l'île, qui, pour lui faire honneur, l'attendaient en armes, sur la grève, avec M. Perrot, leur Gouverneur particulier, le reçurent à son débarquement, au bruit de leur mousqueterie et de tous les canons ; après quoi les officiers de la justice le haranguèrent, ainsi que le sieur Chevalier, syndic des habitants. On le conduisit de là à l'église, où après qu'il eut été harangué de nouveau à la porte par le Clergé, on chanta le *Te Deum*, en actions de grâce de son heureux voyage ; et enfin il alla prendre son logement au Fort ou au château de Villemarie, qu'on n'avait point encore démoli. Durant treize jours qu'il séjourna dans cette ville, il fut sans cesse occupé, tant à préparer ce qui lui était nécessaire pour la construction de son Fort, qu'à diviser en brigades et en escadres les habitants et les canots, qu'il avait mis en réquisition au nom du Roi, et à donner à chacune des commandants, en réglant le rang qu'elles tiendraient dans la marche, ce qui ne lui donna pas peu d'exercice. M. d'Urfé et M. de Fénelon, venus de Kenté, et alors présents à Villemarie, devaient accompagner l'armée dans ce voyage ; et ce dernier, le 24 du courant, fête de saint Jean-Baptiste, prêcha à l'église paroissiale, et fit dans son discours l'éloge du Gouverneur général. M. de Frontenac, qui voulait éviter les rapides du saut

Digitized by Google

Saint-Louis, où l'on n'aurait pu faire passer tous les objets nécessaires à l'établissement de son Fort, ordonna aux habitants de réparer le chemin qui conduisait à la Chine, et par ce moyen fit transporter tous ces objets en charette sans aucun accident. Enfin, le 26 et le 27 juin, il ordonna aux troupes de se réunir dans ce lieu et s'y rendit lui-même le 28 au soir. Il les avait divisées en neuf escadres en y comprenant celle des Hurons et des Algonquins qui l'accompagnaient; et chaque escadre se composant de dix à douze canots, il avait ainsi près de cent vingt canots, outre les deux bateaux plats, et environ quatre cents hommes.

VIII.

M. de Frontenac fait dire aux Iroquois qu'il ira non à Kenté, mais à Katarakoui.

Durant la marche, le 9 juillet, l'on vit arriver, sur les six heures du soir, deux canots d'Iroquois qui apportaient à M. de Frontenac des lettres de M. La Salle. Il lui mandait que, nonobstant l'appréhension que les Iroquois avaient témoignée de son approche, ils s'étaient enfin résolus d'aller à Kenté, et qu'ils l'y attendraient au nombre de plus de deux cents, des plus anciens et des plus considérables de leur nation, pour l'assurer de leur obéissance. Il ajoutait cependant qu'ils avaient eu de la peine à prendre cette résolution, par jalousie pour ceux de Kenté, que le Gouverneur, qui allait ainsi les visiter, semblait préférer à tous les autres. Si M. de Frontenac avait témoigné d'abord l'intention de construire son Fort à Kenté pour appuyer ainsi, comme il écrivit à Colbert, la Mission des Prêtres de Saint-Sulpice, il paraît que ce n'était là qu'un motif fort accessoire, et qu'au fond il avait dessein de l'établir non à Kenté, dont les terres avaient déjà été données aux Missionnaires de ce lieu, mais à vingt lieues de là et à l'embouchure de la rivière de Katarakoui. Avant son départ de Villemarie, il avait résolu, en effet, de visiter ce lieu, l'ayant jugé déjà par l'examen de la carte et après beaucoup de consultations comme très-propre pour l'établissement qu'il méditait. Aussi, quoiqu'il eût fait assigner aux sauvages la Mission de Kenté, comme le lieu du rendez-vous, pour leur faire connaître l'établissement qu'il disait d'abord vouloir former dans ce lieu, il pria M. de Fénelon et M. d'Urfé de prendre les devants et d'aller en toute diligence à Kenté, pour inviter les Iroquois à se rendre à l'embouchure de Katarakoui, en leur déclarant que, contre sa première résolution, il les attendrait dans ce lieu, pour leur montrer qu'il ne préférait point les uns aux autres, et qu'il serait toujours leur père à tous, tant qu'ils conserveraient le respect et l'obéissance qu'ils devaient au Roi.

IX.

Conduite intéressée et violente de M. Perrot durant le voyage de M. de Frontenac.

On conçoit que M. Perrot, Gouverneur de l'île de Montréal, si passionné pour le trafic des pelléteries, voyant dans l'établissement de Katarakoui une concurrence contre le sien propre, ne pouvait s'empêcher d'en éprou-

Digitized by Google

ver quelque mécontentement; et ce fut peut-être par un effet de cette impression pénible que, dans la circonstance même de ce voyage, il se porta à une action qui paraîtrait incroyable, si nous n'en trouvions les détails dans les procédures auxquelles elle donna lieu, que l'on voit encore en original au greffe de la justice de Villemarie. Après que M. de Frontenac fut parti de ce lieu, les Outaouas y arrivèrent pour leur traite, comme ils faisaient tous les ans; et apprenant l'arrivée du nouveau Gouverneur général qu'ils ne connaissaient pas encore, ils crurent devoir procéder à l'ouverture de la traite, en jetant, selon leur usage, quelques paquets de castors pour lui en faire présent. A la vue de ces fourrures, M. Perrot, Gouverneur, demanda à Nicolas Perrot, qui servait d'interprète, ce que les Outaouas voulaient donc signifier par là; et l'autre lui ayant répondu que ces paquets étaient pour M. de Frontenac, il entra dans une violente colère, et dit avec indignation, en usant de ces expressions triviales qui ne lui étaient que trop familières: " Ces gens-là me prennent-ils pour un valet de carreau? S'ils veulent parler au Gouverneur général, qu'ils montent au pays des Iroquois où il est allé. Quand il n'est point ici, c'est moi qui suis le maître, comme Gouverneur de cette île pour le Roi. " Ensuite, se tournant vers Nicolas Perrot, il ajouta: Dites-leur que c'est à moi, comme étant ici seul Gouverneur, qu'ils doivent faire ces présents. " L'autre s'excusa de leur traduire cette réponse, et il paraît que sur ce refus le Gouverneur, qui parlait alors tête à tête avec lui, le menaça de coups de bâton pour l'en punir. Cependant il n'en vint pas aux effets, et se contenta de leur faire traduire ces paroles par un autre interprête. Si l'on en croit Nicolas Perrot, les Outaouas furent plus maltraités encore cette année 1673, à Villemarie, par le Gouverneur de ce lieu, qu'ils ne l'avaient été l'année précédente, et s'en allèrent très-mécontents.

X.

M. de Frontenac arrive à l'embouchure de la rivière de Katarakoui.

La petite armée, malgré les rapides et les sauts, continuait sa route vers le lac Ontario. Comme elle approchait de la première embouchure de ce lac, M. de Frontenac, le 12 juillet, voulant qu'elle marchât avec plus d'ordre qu'elle n'avait fait encore et qu'elle se mît en bataille, fit ranger de front sur une même ligne quatre escadres qui formaient l'avant-garde. Ensuite venaient les deux bateaux plats: lui-même marchait après, à la tête de ses gardes, des hommes de sa maison, des volontaires placés auprès de sa personne, ayant à sa droite l'escadre des Trois-Rivières, et à sa gauche celles des Hurons et des Algonquins. Enfin deux autres escadres marchaient sur une troisième ligne et faisaient l'arrière-garde. A peine eut-on fait une demie-lieue en cet ordre, qu'on aperçut un canot Iroquois dans lequel était M. l'abbé d'Urfé, qui venait au-devant de M. de Frontenac avec les capitaines des nations Iroquoises. Ils accostèrent le

Digitized by Google

canot amiral et firent au Gouverneur leur compliment avec de grandes marques de joie et de confiance, lui témoignant l'obligation qu'ils lui avaient de leur avoir épargné la peine d'aller plus loin et de vouloir bien recevoir leur soumission dans la rivière de Katarakoui, lieu fort propre pour dresser des cabanes, comme ils allaient le lui faire voir. Après que M. de Frontenac eut répondu à leurs civilités, ils se mirent devant lui pour servir de guides, et le conduisirent, par l'embouchure de cette rivière, à une portée de canon de l'entrée, dans une anse, qui formait un bassin des plus beaux et des plus agréables.

XI.

Les chefs Iroquois haranguent M. de Frontenac.

Ravi de trouver un lieu si propre à son dessein, M. de Frontenac descendit aussitôt à terre, et toute la petite armée s'empressa de dresser des tentes pour se loger. Le lendemain 13, à la pointe du jour, on battit aux champs, et sur les sept heures tout le monde fut sous les armes. Les troupes, rangées sur deux files, s'étendaient jusqu'aux cabanes des sauvages et entouraient la tente du Gouverneur, devant laquelle on avait étendu de grandes voiles pour y faire asseoir les Iroquois. Ces sauvages, au nombre de plus de soixante des plus anciens et des plus considérables de leurs nations, passèrent au travers des deux files et parurent fort surpris de cet appareil, surtout de voir les gardes du Gouverneur revêtus de leurs casaques, ce qui était encore nouveau pour eux. Après s'être assis et avoir petuné quelque temps, suivant leur usage, l'un d'eux, le célèbre Garacontié, dont nous avons parlé tant de fois, harangua M. de Frontenac, au nom de toutes les nations, témoignant la joie qu'elles avaient éprouvée en apprenant par M. La Salle le dessein qu'il avait eu de venir les visiter, dans l'espérance qu'il voudrait toujours maintenir la paix avec eux et les protéger contre leurs ennemis, en les traitant comme un père doit traiter ses enfants. Il l'assura qu'ils venaient lui protester, comme ses véritables enfants, de l'entière soumission qu'ils auraient toujours pour ses ordres ; qu'il parlait au nom des cinq nations Iroquoises, qui toutes n'avaient qu'un même esprit et une même pensée ; et que, pour lui en donner un témoignage incontestable, les capitaines de chacune allaient lui confirmer de leur propre bouche ce qu'il venait de lui dire en leurs noms. En effet, chaque capitaine le complimenta en particulier, lui donna les mêmes assurances, et lui fit présent d'un collier de porcelaine à la fin de son compliment.

XII.

Harangue de M. de Frontenac aux sauvages.

Pour s'accommoder aux usages de ces barbares, M. de Frontenac fit allumer un feu près du lieu où ils étaient assis, et leur répondit en ces termes : " Mes enfants, les Onnontagués, le Agniers, les Onneiouts, les

Digitized by Google

Goiogouens et les Sonnontouans, j'ai fait allumer ce feu pour vous voir petuner et pour vous parler. Oh! que c'est bien fait, mes enfants, d'avoir suivi les commandements de votre père, en venant ici! Prenez donc courage: vous y entendrez sa parole qui est toute pleine de douceur et de paix, une parole qui remplira de joie toutes vos cabanes et les rendra heureuses. Car ne pensez pas que la guerre soit le sujet de mon voyage; mon esprit est tout rempli de paix, et elle marche avec moi. Je sais qu'il y a eu des esprits assez mal faits pour avoir voulu vous persuader du contraire, et que je n'étais venu en ces cantons que pour manger vos villages. Mais ce sont des brouillons qui voudraient rompre la paix et l'union entre nous. Soyez donc convaincus que je n'ai eu d'autre dessein que de venir vous voir, puisqu'il était bien juste qu'un père connût ses enfants et que les enfants connussent leur père. Il ne me reste qu'un déplaisir: c'est de ne pouvoir parler votre langue; mais, afin que vous soyez pleinement instruits de mes sentiments, j'ai choisi le sieur Le Moyne, à qui je vais donner par écrit ce que je viens de vous dire pour qu'il vous l'explique mot à mot, et que vous ne perdiez pas une seule de mes paroles. Ecoutez-le donc attentivement." M. de Frontenac, ayant cessé de parler, remit à M. Le Moyne de Longueuil l'écrit qu'il tenait à la main, et fit faire quelques présents aux sauvages.

XIII.

M. de Frontenac fait construire son Fort; il exhorte les Iroquois à embrasser le christianisme.

Pendant ce temps, le sieur Raudin était occupé à tracer la place du Fort dans le lieu que M. de Frontenac avait déjà choisi, conformément au plan qu'ils en avaient arrêté l'un et l'autre. Immédiatement après le dîner, on ordonna à une partie des hommes de creuser la tranchée destinée à recevoir les pieux, et à tous les autres d'abattre des arbres, d'équarrir les bois et d'apporter les pieux. L'activité de tous ces travailleurs et la quantité considérable d'arbres qu'ils abattirent étaient pour les sauvages un grand sujet d'étonnement, non moins que la promptitude avec laquelle ils voyaient s'avancer en même temps tous ces divers ouvrages. Le 16 juillet, sur le soir, M. de Frontenac fit avertir les capitaines des cinq nations qu'il leur donnerait audience le lendemain, vers huit heures du matin. Ce jour-là toutes choses étant préparées, on les reçut de la même manière que la première fois; et il leur proposa tout ce qu'il désirait d'eux, en accompagnant son discours ou ses paroles de présents, suivant la coutume des sauvages. La première de ses paroles eut pour fin de les engager à embrasser le Christianisme, et ici M. de Frontenac s'exprima comme eût pu le faire le missionnaire le plus zélé et le plus fervent. "Il est du devoir d'un bon père, dit-il, de donner à ses enfants les instructions qui leur sont le plus utiles et le plus nécessaires, et je ne saurais vous en donner une plus importante que de vous exhorter à reconnaître le même Dieu que j'adore et à être chrétiens. Ce

Digitized by Google

Dieu, c'est le Seigneur souverain du Ciel et de la terre, le maître de vos vies et de vos biens, celui qui vous a créés et qui vous conserve, qui vous donne à boire et à manger ; qui peut en un moment vous envoyer la mort, puisqu'il est tout-puissant et qu'il fait ce qu'il veut. Enfin, c'est lui qui peut vous rendre heureux ou malheureux, quand il lui plaira. Ce Dieu s'appelle Jésus, et les robes noires que vous voyez ici sont ses ministres et ses interprètes, qui vous apprendront à le connaître quand vous le voudrez. Je ne les laisse parmi vous et dans vos villages que pour vous instruire. Aussi, je prétends que vous empêchiez qu'aucun de vos jeunes gens ne soit si téméraire que de les offenser, puisque je prendrai ces offenses comme si elles étaient faites à ma propre personne et que je les punirais avec la même sévérité. Ecoutez donc bien le conseil que je vous donne, et ne l'oubliez pas, puisqu'il est d'une si grande importance pour vous, et qu'en vous le proposant je ne songe qu'à vous rendre heureux. Anciens, donnez en cela l'exemple à vos enfants ; et si vous n'êtes pas encore disposés à vous faire chrétiens, n'empêchez pas du moins qu'ils ne le deviennent et qu'ils n'apprennent la prière et le commandement de ce grand Dieu que les robes noires vous enseigneront. Il ne consiste qu'en deux points : le premier, de l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces. Anciens, y a-t-il donc rien de plus aisé à faire que d'aimer ce qui est parfaitement beau, ce qui est souverainement aimable et ce qui peut faire tout notre bonheur ? Le second point, c'est que nous aimions nos frères comme nous nous aimons nous-mêmes ; c'est-à-dire que nous les assistions dans leurs nécessités, et que nous leur donnions de quoi boire, de quoi manger et de quoi se vêtir quand ils en ont besoin, comme nous voudrions qu'on nous en donnât à nous-mêmes. Encore une fois, anciens, car je vous adresse ma parole, croyant que vous avez l'esprit assez bien fait pour la comprendre, dites-moi franchement, y a-t-il rien de plus juste que ce commandement, rien de plus raisonnable ? Comme je suis obligé de l'observer moi-même par la profession que je fais d'être chrétien, vous devez être persuadés que je ne viens ici qu'avec un cœur rempli de douceur et de paix. Mes prédécesseurs l'ont faite avec vous, cette paix ; je vous la confirme présentement et avec la même condition qu'ils vous ont imposée, savoir : que tous les sauvages, qui sont sous la protection du Roi mon maître et ses alliés, jouissent de cette paix, et que le premier qui la rompra soit pendu. " A la suite de ce discours, M. de Frontenac leur fit présenter quinze arquebuses avec une quantité de poudre, du plomb de toute sorte, ainsi que des pierres à fusil.

XIV.

M. de Frontenac déclare aux sauvages que ce Fort est pour qu'ils y trouvent des marchandises. Enfants sauvages à élever

Sa seconde parole eut pour objet la construction de son Fort. Il dit aux Iroquois que, pour maintenir la paix, il faisait cet établissement à

Digitized by Google

Katarakoui, où ils trouveraient des marchandises que les Français y apporteraient, et que par là eux-mêmes ne seraient plus obligés, comme ils l'avaient été auparavant, d'aller les chercher, par des chemins rudes et fâcheux, à plus de cent lieues de leurs villages. Sa troisième parole eut pour objet l'union qui devait exister entre les Iroquois, les Algonquins, les Hurons et les autres nations alliées à la France, comme aussi leur union commune avec les Français. Pour cela il les conjura de faire apprendre à leurs enfants la langue Française, par le moyen des missionnaires, et les invita à lui donner quatre petites filles de l'âge de sept à huit ans, et deux petits garçons, qu'il adopterait pour ses enfants et qu'il ferait instruire à Québec, leur promettant de garder les garçons chez lui et de placer les filles chez les Religieuses. Les députés des cinq nations, qui parlèrent les uns après les autres, s'engagèrent à observer fidèlement tout ce que le Gouverneur venait de leur recommander; mais ils ajoutèrent que, quant à la demande qu'il leur faisait de quelques-uns de leurs enfants, ils ne pourraient résoudre cette affaire que quand ils seraient retournés dans leurs villages et en auraient conféré entre eux.

XV.

Départ des sauvages et des Français.

Le 20 juillet, dès le matin, les Iroquois prirent congé de M. de Frontenac; les uns partirent pour le grand village, d'autres pour Villemarie, d'autres enfin pour Kenté ou ailleurs; et leur départ fut cause que, l'après-midi du même jour, le Gouverneur permit aux escadres de partir le lendemain, se proposant de ne retenir avec lui que ses gardes, sa maison et quelques volontaires, qui faisaient en tout vingt-cinq canots. Mais le soir du même jour il reçut des nouvelles qui lui firent douter si les escadres ne devaient pas différer leur départ. M. de Fénelon lui mandait que les députés de Ganatchés, Thiagon, Galnairaské, Kenté et Gancions, devaient se rendre le vendredi au soir ou au plus tard le samedi matin à Katarakoui, au nombre de plus de cent, pour le saluer et lui protester de leur obéissance. Néanmoins M. de Frontenac jugea, par les procédés des sauvages qui venaient de partir, qu'il n'avait pas de grandes précautions à prendre contre les autres, ni besoin d'une plus nombreuse escorte que celle qu'il s'était proposé d'abord de retenir; les escadres partirent donc le lendemain; et, les députés annoncés par M. de Fénelon étant arrivés, il leur fit les mêmes recommandations qu'aux autres, et tous promirent d'y être fidèles.

XVI.

Katarakoui a servi d'exemple pour faire de semblables établissements, blamés par la Cour.

Telle fut l'origine de l'établissement du Fort de Katarakoui, qui par la suite a donné naissance à Kingston, aujourd'hui l'une des villes épiscopales du Canada. Le motif d'intérêt privé qui détermina M. de Frontenac à

Digitized by Google

cette entreprise servit d'exemple et de prétexte à un grand nombre d'autres officiers du Roi, pour établir, plus tard, de semblables postes dans des pays plus éloignés encore; et toutes ces tristes expériences faisaient dire au ministre de la marine, dans une lettre de l'année 1753, adressée à M. Duquesne, gouverneur général, et à M. Bigot, intendant: "Ce sont les divers postes établis dans la colonie qui occasionnent les excédants énormes de dépenses. Ces sortes d'établissements se sont multipliés peu à peu, toujours sous le prétexte du bien du commerce, ou de la nécessité de contenir quelque nation sauvage; car ceux qui les proposent ne manquent jamais de couvrir du voile de l'intérêt public les motifs d'intérêt particulier qui les font agir. Si dans les projets qu'on en présente, il doit en coûter quelque chose au Roi, on le fait toujours envisager comme une dépense modique ou même passagère. Mais dans l'exécution cette dépense est tout d'un coup fort considérable; elle devient permanente et augmente enfin tous les ans; et ce qu'il y a encore de plus fâcheux, c'est que très-souvent ces postes ne servent qu'à occasionner des désordres."

XVII.

Plusieurs colons murmurent des corvées et des dépenses que M. de Frontenac leur a fait faire pour son Fort.

Les dépenses que M. de Frontenac avait faites pour le compte du Roi dans l'établissement de son Fort s'élevèrent à la somme de dix mille livres, et elles auraient été incomparablement plus considérables, s'il eût dédommagé les habitants de leurs frais et de leurs travaux. Car ils avaient été obligés de faire, à leurs propres dépens, deux cents, et d'autres trois cents lieues d'une navigation aussi pénible que périlleuse, d'exécuter les travaux nécessaires à la construction du Fort, de transporter dans leurs canots tous les objets que demandait cette entreprise; et toutes ces corvées très-onéreuses et jusqu'alors sans exemple dans la colonie firent murmurer en secret plusieurs de ses habitants.

XVIII.

M. de Frontenac fait donner la propriété du Fort au sieur La Salle.

Pour ne pas interrompre ce qui concerne l'établissement de ce Fort, nous dirons ici que, l'année suivante 1674, M. La Salle passa en France afin d'en demander la propriété au Roi, et lui présenta des lettres de M. de Frontenac qui, de son côté, sollicitait cette faveur pour son protégé, ainsi que des lettres de noblesse. Quoique le Roi eût vu avec quelque peine la formation de cet établissement et eût même mis en délibération s'il était convenable de le laisser subsister: toutefois, pour ne pas rendre inutiles les dépenses déjà faites, il consentit à ce que demandait M. de Frontenac. Il paraît que dans la supplique que La Salle présenta en son propre nom à la Cour, il avait donné au nouveau Fort le nom de Frontenac par reconnaissance pour son bienfaiteur, ce qui fut cause que dans les lettres de concession données à Compiègne, le 13 mai 1675, le Fort fut

Digitized by Google

en effet appelé de la sorte, d'où il arriva même que le lac Ontario prit aussi le nom de lac Frontenac. Le Roi accorda au sieur La Salle la propriété et le gouvernement du nouveau Fort, ainsi que quatre lieues de terres adjacentes avec des îles et des islets. Les conditions proposées par celui-ci et agréées par la Cour furent qu'il porterait en Canada au moins pour dix mille livres en argent ou en effets. qu'il rembourserait pareille somme employée à la construction du Fort, le mettrait en état de défense et y tiendrait à ses frais une garnison, au moins égale à celle du Fort de Villemarie. La Salle s'obligea de plus à y entretenir et à y faire subsister à ses frais vingt hommes, pendant deux ans, pour le défrichement des terres, à y bâtir une église dans les six premières années; et, en attendant, à y entretenir un prêtre ou un Religieux, pour y administrer les sacrements, jusqu'à ce que quelque autre particulier fût établi au-dessus du Long-Saut, avec une concession semblable à la sienne. Qu'enfin il y formerait des villages pour rassembler et faire vivre ensemble des Français et des sauvages, à qui il donnerait des concessions de terres pour s'y établir. Il fut aussi stipulé qu'au bout de vingt ans, à compter de l'année 1676, le Roi pourrait disposer de toutes les terres de ce fief, qui n'auraient pas été alors défrichées. Enfin le même jour, 13 mai, le Roi donna en outre les lettres de noblesse à M. La Salle, sur le rapport avantageux qui lui avait été fait de ses bonnes actions dans le pays de Canada.

XIX.

Au lieu d'une colonie qu'il devait y établir, La Salle n'eut jamais qu'un comptoir à Katarakoui.

Au moyen de ce Fort, M. La Salle se promettait de faire, par le commerce avec les sauvages, une immense fortune ; et sa famille, qui désirait beaucoup son avancement, lui procura les fonds nécessaires pour qu'il pût remplir les conditions auxquelles il s'était engagé. Avec ces avances, il remboursa d'abord les dix mille livres, le 10 octobre suivant ; et ayant été reçu le 12 par M. de Frontenac au gouvernement du nouveau Fort, il y conduisit des ouvriers, démolit la circonvallation de bois et en fit construire une autre plus considérable, avec cinq bastions de pierres de taille. On voit par le compte de ses dépenses que, dans un temps, il avait avec lui quarante quatre hommes, dont l'un, le sieur de la Forets, venu de Villemarie, était sergent ou major du Fort de Frontenac, en outre un lieutenant, un chirurgien, onze soldats et trois maçons qui, en 1677, travaillèrent pendant trois mois à la construction du Fort. Mais il paraît que la plupart de ces hommes n'étaient là qu'en passant et plutôt employés aux affaires du propriétaire qu'établis à Katarakoui. Du moins, dans la revue du Fort que M. de Frontenac fit le 7 septembre 1677, il n'y trouva, outre le Gouverneur, le Major, deux Récollets, les Pères Louis et Luc et quelques autres, que quatre habitants : Curaillon, Jean Michaud, Jacques de la Métairie et Mathurin Grégoire, dont deux seulement avaient femme et enfants. Et ce qui montre que ce Fort fut moins une colonie que La Salle avait promis d'établir qu'un simple comptoir de commerce, c'est que, pour le construire et pour gager les hommes qui y résidaient, les entretenir et les nourrir, il dépensa moins de trente-cinq mille livres, ainsi qu'il paraît par un mémoire que sa famille présenta au Roi après la mort de La Salle, pour demander quelque dédommagement, toutes ces dépenses étant devenues inutiles.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LA TOUR-BLANCHE.

(*Suite.*)

VII.—LE COUP DE FEU.

En quittant Hélène, le baron de Romilly se rendit dans son cabinet de travail, où il alla droit à un meuble d'où il tira une boîte à pistolets. Il examina ces armes avec attention, et puis il referma la boîte en murmurant :

—La lune brillera suffisamment dans le bois ; dans tous les cas il y aura assez de lumière pour que je puisse lui donner une bonne leçon.

Il prit son manteau et son chapeau et puis sortit de la maison par une porte particulière dont il avait seul l'usage.

Il traversa le parc, et, comme Hélène l'avait vu, il se dirigea vers le bois, — vers le même endroit où elle avait quitté Rivolat et où elle avait rencontré Vargat.

Le baron avait, le matin de ce jour, intercepté une lettre adressée par Ernest Rivolat à Hélène ; et en avait reconnu l'écriture au premier coup d'œil.

Comme gardien de l'honneur d'Hélène, non moins que comme son guide et son conseiller, il n'avait pas hésité à ouvrir cette lettre et à la lire. Il savait que Rivolat était un débauché sans scrupules et il considérait Hélène comme étant innocente, un peu trop légère, peut-être, et, conséquemment, comme étant grandement exposée à tomber dans les griffes d'un pareil faucon.

Dans cette lettre, Ernest Rivolat priait Hélène de venir le trouver dans un lieu qu'il fixait, deux heures avant minuit. Il ajoutait qu'il avait non-seulement à lui communiquer des choses très-importantes pour son bonheur futur, mais qu'il lui donnerait de son dévouement des preuves telles qu'elle ne pourrait plus douter de son affection. Il s'excusait ensuite de ne pas lui avoir répondu plus tôt, ainsi qu'elle le lui avait demandé, et lui donnait l'assurance qu'il n'avait rien négligé pour préparer et aider le succès des projets dont elle lui avait fait part.

Naturellement, M. de Romilly ne pouvait pas interpréter cette lettre dans le véritable sens que son auteur avait voulu lui donner, mais elle produisit sur lui un effet des plus désagréables.

Sa première idée avait été de la montrer à Hélène pour lui faire voir qu'il en connaissait le contenu, lui dévoiler l'infamie de Rivolat et envoyer ensuite un de ses domestiques le chasser de sa propriété.

Mieux aurait valu pour lui mettre cette pensée à exécution ; mais, comme nous l'avons vu, il avait pris un parti différent.

En arrivant à l'endroit désigné, il marcha d'un pas léger sur l'herbe et sur les feuilles et plongea ses regards dans l'ombre des arbres environnants. Il examina aussi une ou deux touffés de bois, pour s'assurer que Rivolat n'y était pas caché, mais il ne découvrit ni lui, ni aucune créature vivante.

Digitized by Google

Satisfait de ses recherches, il s'enfonça dans le fourré et serra son manteau autour de lui. Alors il attendit.

Il n'y avait pas dix minutes qu'il était là, quand il entendit le pas de quelqu'un qui avançait avec précaution. Il demeura immobile, retenant sa respiration, jusqu'au moment où apparut une personne dans l'étroit sentier qui conduisait du château au village voisin.

Le baron se redressa alors et reconnut Ernest Rivolat. Il le regarda se diriger vers le bouquet d'arbres et il le vit promener ses yeux de tous côtés, comme s'il se fût attendu à trouver quelqu'un se tenant, comme lui, caché dans l'ombre du bois.

A sa surprise, il l'entendit appeler, d'une voix contenue, trois ou quatre fois :

— Vargat !

Ne sachant ce que cela voulait dire, il écouta encore avant de se montrer.

Il avait l'idée que Rivolat appelait Hélène d'un nom supposé, d'après une convention faite entre eux et c'était avec une sorte d'anxiété qu'il attendait, pour savoir à quoi s'en tenir ; mais, dans ses recherches, Ernest Rivolat vint si près de lui, qu'il fut forcé de se lever et de lui faire face.

Les rayons de la lune, passant à travers les branches des arbres, tombèrent sur le visage du baron, et Rivolat le reconnut.

Il jeta un cri de surprise, presque de crainte et recula. Dans de pareilles circonstances, la forme humaine prend toujours une apparence spectrale : mais si Rivolat eut un instant cette appréhension elle fut vite dissipée par la voix de M. de Romilly prononçant son nom.

— Vous ne vous attendiez pas à me voir ici, monsieur Rivolat, dit-il d'un ton sévère.

Rivolat respira longuement.

— Je l'avoue, répondit-il.

— Non. Vous espériez qu'une pauvre et faible colombe se laisserait conduire par vous et emmener loin du toit qui l'abrite.

— Je suis un homme franc et sans détours, monsieur de Romilly, répliqua Rivolat avec hauteur. Je hais les métaphores. Soyez donc assez bon, si vous avez une communication à me faire, pour laisser de côté un pareil langage et pour vous contenter de parler clairement. J'ai eu le tort de m'aventurer sur vos propriétés,—cela, je le reconnais. Néanmoins, je désire que nous nous expliquions dans des termes convenables ; j'éviterai de mon côté, toute expression qui pourrait vous offenser, mais permettez moi d'espérer que vous aurez la même prudence. A présent, qu'avez-vous à me dire ?

—En ce qui concerne le tort que vous avez d'être venu sur ma propriété, nous négligerons d'en parler, répondit le baron. J'espère, d'ailleurs, qu'à l'avenir vous n'aurez plus à vous aventurer dans ce parc. A présent,

Digitized by Google

que cette question est réglée, permettez-moi de vous prier de me suivre là-bas, où le terrain est découvert, où nous pourrons mieux nous voir,—observer plus sûrement nos mouvements réciproques,—je parle au point de vue de la sûreté personnelle,—et où nous pourrons régler nos différends une fois pour toutes.

Rivolat le regarda avec étonnement. Il se tourna de côté et promena ses yeux autour de lui d'un air embarrassé que M. de Romilly observa et dont il comprit la cause.

—Ne vous inquiétez pas, dit-il; la colombe dont j'ai parlé ne viendra pas par ici cette nuit; il y a longtemps qu'elle est en sureté dans son nid.

Le jeune homme se mordit les lèvres. Cependant, il hésita encore.

—Avez-vous peur de m'accompagner? demanda le baron d'un ton de mépris.

—Peur! répéta Rivolat.

Et il ajouta vivement:

—Et de vous! Non, je n'ai pas peur. Conduisez-moi où vous voudrez.

Le baron gagna une petite allée d'arbres et marcha d'un pas rapide. Rivolat resta en arrière de lui, et, baissant la tête, il cria avec une espèce d'anxiété:

—Vargat!

Mais il n'y eut pas de réponse, et, proférant une malédiction, il se hâta d'aller rejoindre M. de Romilly.

Au moment où il l'atteignit, celui-ci venait d'entrer dans un espace découvert, où, à cent pas de distance tout autour, il n'y avait pas un arbre. Un curieux sourire passa sur les lèvres du baron, tandis qu'il examinait le terrain; mais il ne fit aucune remarque et ne s'arrêta que lorsqu'il fut au centre. Alors il se tourna vers le jeune homme.

—Je ne vous demande pas, monsieur Rivolat, dit-il, pour quel motif vous êtes entré dans mon parc cette nuit; ce motif, je le connais. J'ai intercepté la lettre que vous avez adressée à la jeune personne qui vit sous mon toit, qui m'est proche par la naissance et dont l'honneur par conséquent, m'est aussi cher que le mien propre. Vous avez des projets contre l'honneur de cette jeune personne.

—Monsieur! comment osez-vous me prêter des desseins aussi infâmes? dit Rivolat avec indignation.

Le baron fit un geste de la main.

—Monsieur Rivolat, répliqua-t-il, je ne connais que trop bien votre réputation. Ce n'est point à tort que je vous accuse: vous avez une nature si vile qu'on n'imaginera jamais toutes les infamies dont vous êtes capable.

Un rire de rage et d'incrédulité s'échappa des lèvres du jeune homme.

—Vous ne pensez pas sérieusement ce que vous dites, murmura-t-il en grinçant des dents.

Digitized by Google

—Certainement que si! s'écria M. de Romilly. Ai-je l'air d'un homme qui plaisante? Est-ce le lieu et l'heure de faire des facéties? Je vous dis, monsieur Rivolat, que jamais de ma vie je n'ai été plus sérieux qu'en ce moment, que jamais je n'ai parlé avec plus de réflexion et que jamais je n'ai été plus préparé à accepter la responsabilité de mes paroles.

—Monsieur le baron, laissez-moi vous dire que vous êtes dans une grande erreur à mon égard, dit Rivolat avec agitation. Je ne mérite pas les paroles sévères que vous venez de m'adresser, Je ne nie pas que j'aime ma cousine Hélène; mais cette affection est honorable, car je serai heureux de faire d'elle ma femme, si vous voulez m'accorder sa main.

—Et je vous réponds à cela que vous proférez, de propos délibéré, un affreux mensonge, répliqua le baron en fronçant les sourcils. Je vous connais, monsieur Rivolat, et je connais quelle société vous fréquentez. J'ai fait parler un de vos compagnons, ce qui ne m'a pas été difficile, avec de l'argent, on obtient tout de pareils hommes. Vous avez spéculé sur les chances que possède Hélène d'avoir jamais ma fortune; vous avez compté ce qu'elle pourrait au moins avoir de dot; et, dans le cas où elle n'aurait pas même de dot, vous vous êtes dit que vous donneriez une autre tournure à vos projets. Voilà ce que vous avez imaginé, voilà ce dont vous vous êtes vanté.

—C'est faux! s'écria Rivolat avec un accent de rage. Dites-moi qui a osé avancer une pareille calomnie et je le traînerai devant vous. Je lui ferai avouer, à genoux, qu'il a menti.

—Vous pouvez vous éviter tant de peine, répliqua le baron avec une froide sévérité. J'ai accepté comme vrai ce qu'on m'a dit. La déclaration que je viens de vous faire, prenez-la comme venant de moi; j'en accepte toutes les conséquences.

Rivolat parut être en proie aux plus violentes passions. Il était dans un tel état qu'il ne savait plus que dire ou que faire. Il regarda avec égarement autour de lui, comme s'il eût cherché quelqu'un; et, enfin, il murmura, à travers ses dents serrées:

—Vous me payerez cela. Je vous ferai repentir de ce que vous venez de faire. Vous payerez cette insulte de votre vie.

—Je suis prêt à vous en rendre raison, répondit M. de Romilly, toujours avec le même ton froid et hautain.

—Quand? s'écria Rivolat.

—Tout de suite, répondit le baron en tirant de dessous son manteau la boîte qu'il y avait tenue cachée.

En voyant cette boîte, dont il reconnut la nature, Rivolat sentit sa respiration s'arrêter et il crut un moment qu'il allait étouffer, tandis que son cœur se mit à battre une espèce de générale.

Il jeta de nouveau les yeux de tous côtés dans l'obscurité; mais, quel que fût son but en agissant ainsi, il ne vit rien. Il ne put s'empêcher de pousser une exclamation de désappointement.

Digitized by Google

Le baron prit la boîte et l'éleva en disant :

—C'était d'abord mon intention d'envoyer deux de mes gardes, armés de fouets, pour vous chasser comme un chien hors de mes propriétés ; mais je me suis souvenu qu'il y a du sang de mes ancêtres dans vos veines et je ne tiens pas à ce que vous le déshonoriez d'avantage, du moins tant que vous serez en rapport avec moi. Je vous ai traité comme un drôle sans principes et je suis convaincu que je ne me suis pas trompé. Je me suis laissé dire,—c'est vous-meme qui me l'avez assuré,—que vous tiriez admirablement à douze pas ; si donc vous avez une parcelle d'honneur et de courage, vous prendrez un de ces pistolets et vous vous placerez en face de moi, à la distance que je viens d'indiquer.

Rivolat le regarda d'un air incrédule ; mais il vit combien le baron était résolu et un sourire sardonique passa sur ses traits qui, à la lueur de la lune, paraissaient livides.

Il avait dans ses mains l'une des existences qui séparaient Hélène de la possession de la Tour-Blanche ! Son agitation était tellement grande, que ses dents claquaient.

—Donnez-moi un pistolet, cria-t-il d'une voix rauque : je vous tiendrai tête à douze pas, à six, à deux, comme vous voudrez.

M. de Romilly lui tendit un pistolet et prit l'autre pour lui.

Il regarda Rivolat sévèrement et dit :

—Les conditions du duel sont celles-ci et vous les observerez : on n'échangera qu'un coup : si, après le premier feu, personne n'est atteint, vous partirez et vous abandonnerez à tout jamais vos projets contre la paix et l'honneur de la jeune personne dont nous avons parlé. Si vous ne tenez pas votre parole, je vous poursuivrai, je vous chasserai hors de toute société, et même, s'il le faut, hors de la vie. Si vous êtes seulement blessé, je vous ferai transporter dans un lieu où vous serez soigné, si vous êtes mortellement atteint, je veillerai à ce que vous soyez enterré convenablement. Si vous me touchez, que ce soit légèrement ou fatalement, laissez-moi où je tomberai et cherchez votre salut dans la fuite. Si vous gardez bien votre secret, le monde ne saura jamais par qui j'aurai été frappé.

—Vous êtes, en vérité, trop bon, répondit Rivolat avec un rire moqueur.

Et, il ajouta tout bas :

—Ce ne sera pas ma faute si je le manque.

—Je vais compter les pas tout haut, dit le baron. Nous en ferons chacun six ; vous vous retournerez, vous compterez trois et vous ferez feu.

—Soit, répondit Rivolat, qui sentit son sang se changer en glace, non parce qu'il avait peur, mais parce qu'il méditait un assassinat ; et un assassinat n'est pas un acte que les plus endurcis même puissent commettre sans émotion.

Parfaitement droit et l'air digne, M. de Romilly s'arrêta et se tint immobile, le dos tourné du côté de Rivolat.

Digitized by Google

Le doigt de celui-ci trembla sur la détente de son pistolet et il grinça des dents. Il leva la main qui tenait l'arme ; mais, à ce moment, le baron tourna la tête et dit avec impatience :

—Pourquoi ne marchez-vous pas, monsieur ? Etes-vous un lâche ou un misérable ?

Le plus grand drôle, s'il a été élevé parmi un certain monde et s'il est naturellement brave, a son point d'orgueil qui peut être touché à un moment donné, et il peut être ainsi arrêté dans l'accomplissement d'une infamie.

C'est ce qui eut lieu pour Rivolat. Il laissa tomber le bras qui était armé et se plaça vivement derrière le baron.

—Comptez les pas, monsieur, cria-t-il en écumant de rage, et que votre sang retombe sur votre tête.

M. de Romilly marcha avec un air de solennité et une assurance qui semblait résulter de la persuasion que, quelle que dût être l'issue de ce duel, elle ne lui serait pas fatale.

Il compta jusqu'à six et se retourna brusquement.

Rivolat fit de même. Ils se regardèrent l'un et l'autre. Les pâles rayons de la lune tombaient sur le visage de marbre du baron.

Ce dernier attacha ses yeux brillants sur son adversaire, leva son pistolet pour se couvrir et puis cria, d'une voix forte :

—Une..deux..

A ce moment, il y eut une détonation du pistolet de Rivolat, un cri poussé par M. de Romilly, dont l'arme partit en l'air, et puis Ernest Rivolat vit qu'il était seul debout.

Il jeta les regards vers le corps de sa victime, vit le baron faire deux ou trois efforts pour se lever et puis retomber sur l'herbe.

Pendant une minute, il demeura comme paralysé, ne pouvant détacher ses yeux de dessus le baron.

Puis il sentit son sang se glacer en entendant les hurlements lointains d'un chien,—ce même hurlement qui avait frappé Hélène d'horreur,—et qui s'élevait dans l'air, au milieu du silence de la nuit, comme un cri de mort.

Frissonnant et tremblant, il se couvrit la figure avec ses mains, et, tout aussitôt, il poussa un cri de frayeur, en se sentant saisir par le poignet.

Une voix lui murmura à l'oreille :

—N'ayez pas peur,—c'est moi, Vargat.

Il se tourna et vit, à côté de lui, la grande ombre de l'homme qui, à sa requête, avait eu avec Hélène l'entrevue que nous avons précédemment racontée.

Il eut un soupir de soulagement.

—Pourquoi n'êtes-vous pas arrivé plus tôt ? demanda-t-il.

—Peu importe, répondit Vargat ; je suis à temps. Ce que vous avez à faire, à présent, c'est de jeter votre pistolet et de fuir. La détonation

Digitized by Google

aura alarmé les gardes qui ne sont pas loin. Tout le château sera en émoi et l'on ne manquera pas de battre tout le pays. Rendez-vous à Paris le plus vite que vous pourrez et vous y recevrez de mes nouvelles. Vous avez fait *un pas* de plus vers la demoiselle et ses propriétés. Le second pas, c'est moi qui me chargerai de vous le faire franchir. Pas un mot de plus,—fuyez, tandis que vous avez chance d'échapper. Vite, —j'entends le sifflet des gardes.

Rivolat se tordit les mains et puis partit, en courant, dans la direction qui lui avait été indiquée et ne s'arrêta que quand il eut pénétré dans les profondeurs du bois.

Vargat se glissa alors dans un fourré qui se trouvait tout près du sentier qui conduisait à travers le bois au village, et il se tint là soigneusement caché.

Il attendit ainsi jusqu'au moment où il entendit des voix et puis des exclamations et des cris.

Alors il se leva, gagna le sentier, le suivit jusqu'au bord du terrain où avait eu lieu le duel, et, là, se mit à crier de toutes ses forces. On ne tarda pas à lui répondre et il courut à l'endroit où gisait le corps du baron de Romilly.

Il porta ses regards vers le lieu où il l'avait vu étendu et il aperçut deux ou trois hommes qui l'entouraient. Ces hommes avaient avec eux des chiens qui, dès qu'ils virent Vargat, s'élancèrent sur lui en aboyant avec fureur. Mais leurs maîtres se hâtèrent de les rappeler et il put approcher.

—Qu'est-ce qu'il y a ? cria Vargat.

—Qui êtes-vous ? demanda l'un des hommes en le saisissant par le bras.

—Le docteur Vargat, de Saint-Benoit, répondit-il. Je suis allé voir une femme qui est malade là-bas dans le village. Et comme mon cheval ne peut marcher à cause d'une blessure qu'il s'est faite à la jambe, je l'ai laissé à l'écurie, j'ai pris le chemin le plus court pour gagner la grande route, dans l'espoir de rencontrer quelqu'un qui consentirait à me donner asile. Qu'est-ce qui est arrivé ?

—Dieu soit loué ! c'est un médecin, dit l'un des hommes. Ce qui est arrivé ! Parbleu, ce n'est ni plus ni moins qu'un assassinat. Notre maître a été tué là comme un chien. Regardez, docteur. C'est un horrible malheur. Qu'est-ce qui a pu faire cela ?

Le docteur Vargat s'agenouilla à côté du corps et regarda la figure.

—M. de Romilly la Malechance ! s'écria-t-il.

—Oui, répondirent les hommes d'un commun accord, M. de Romilly la Malechance. Il a été malheureux du berceau au tombeau.

—Cela m'explique la curieuse rencontre que j'ai faite d'un homme, dit Vargat en se parlant à lui-même. Il courait, et il m'a crié en passant que plus loin je trouverais de quoi m'occuper.

Digitized by Google

—Le misérable ! Par où est-il allé ? A moi, Tempête ! cria l'un des hommes en armant son fusil, appelant son chien et se préparant à courir après l'assassin.

—Attendez un moment, dit le docteur Vargat en posant la main sur le cœur du baron.

Ses yeux parurent se contracter, puis se dilater. Il éternua et ensuite s'écria vivement :

—Il n'est pas mort ; son cœur bat encore. Levez-le doucement.

Les hommes s'empressèrent d'obéir. Ils soulevèrent le baron et l'assirent. Il appuya sa tête contre l'épaule de l'un des gardes et gémit faiblement.

Le docteur Vargat respira fortement et puis chercha la place de la blessure ; mais les vêtements qui couvraient la poitrine n'étaient qu'une masse de sang, et il ne put découvrir qu'elle était sa situation exacte.

—Je ne peux rien faire ici, s'écria-t-il vivement, si ce n'est de lui administrer un cordial. Quand je lui en aurai versé quelques gouttes dans le gosier, vous pourrez l'emporter à la maison. Dépêchez-vous ! faites une litière avec des branches, tandis que je vais lui faire avaler un peu d'élixir.

Ses yeux semblaient disparaître tandis qu'il prononçait ces paroles, et ses cils touchaient l'os de ses joues.

Il enfonça sa main dans une énorme poche placée en dedans de son paletot et en retira une trousse. Il l'ouvrit, et, après avoir examiné un certain nombre de petites fioles, il en choisit une.

—Il faut que nous soyons prudents, murmura-t-il, et prendre garde de lui donner du poison. Je dis qu'il ne faudrait pas lui donner de poison, alors que sa vie est, en ce moment, d'un prix inestimable pour tant de personnes.

Ses yeux brillèrent et il fit une grimace en prononçant ces paroles, en manière de soliloque plutôt que d'observation.

Il mouilla les lèvres froides et desséchées du baron, entr'ouvrit les dents et versa dans le gosier un peu du contenu de la fiole. L'effet ne fut pas aussi actif qu'il l'avait fait espérer, car le baron, après avoir avalé une assez grande quantité de la drogue, tomba dans un état complet d'insensibilité.

Les gardes eurent bientôt fait d'achever une litière avec des branches de chêne, et M. de Romilly fut placé dessus. Puis, le triste cortège se dirigea vers le château, accompagné des chiens qui couraient à droite et à gauche, en aboyant et en hurlant, comme s'ils eussent eu conscience que la mort était là, planant sur ce corps, et qu'elle allait bientôt réclamer sa proie.

Au bout d'un quart d'heure ils arrivèrent au château, dont les habitants furent vite debout. L'intendant, les divers domestiques, hommes et femmes, ne tardèrent pas à paraître ; mais malgré le bruit qu'occasionna l'arrivée du baron dans un si horrible état, Hélène ne descendit pas.

Digitized by Google

La femme de charge prit sur elle de faire transporter son maître dans sa chambre à coucher, où elle le fit placer sur son lit.

On débarrassa, avec beaucoup de précautions, M. de Romilly d'une partie de ses vêtements, et le docteur Vargat examina la blessure, qu'il n'eut plus aucune peine à trouver. Il la sonda, pour découvrir la balle, mais il n'y réussit pas.

Vargat paraissait être dans une extrême agitation, et il ne cessait de parler tout bas. Il pansa la blessure, et puis il renvoya tout le monde de l'appartement, à l'exception de la femme de charge, qu'il pria de veiller à côté du lit. Ensuite il envoya un domestique dire à Hélène qu'il désirait la voir en particulier.

—M. de Romilly n'est pas encore mort et il peut être sauvé, dit-il à l'intendant, mais sa guérison ou plutot son salut dépend de l'intelligence des soins qu'il recevra. Je désire donc donner mes instructions à la personne qui est le plus intéressée à son existence, c'est-à-dire à mademoiselle Hélène de la Roseraie. Il serait même bon que je la visse seule, afin que cette triste nouvelle lui soit annoncée avec précaution. J'ai l'habitude de ces sortes de choses, et je saurai, j'en suis persuadé, m'acquitter de ce devoir de façon à ménager le plus possible ses sentiments.

La femme de chambre d'Hélène, qui était présente, fut dépêchée vers sa maîtresse, et l'intendant, pendant ce temps, donna des ordres pour que les gardes et les domestiques se missent à la poursuite du meurtrier.

Au bout d'un assez long intervalle, la femme de chambre d'Hélène revint avec un visage qui exprimait la plus vive alarme. Elle dit qu'elle avait trouvé sa jeune maîtresse étendue sans connaissance sur le plancher; qu'elle avait eu les plus grandes difficultés à la rappeler à la vie, et qu'elle venait réclamer pour elle les soins du docteur, dont elle avait certainement le plus pressant besoin.

Les yeux de Vargat semblèrent sortir de leur orbite, tandis que la femme de chambre faisait cette communication, et puis il sembla qu'ils disparaissaient dans leur cavité, et que ses paupières s'abaissaient jusque sur les joues, en même temps que les coins de sa bouche montaient jusqu'à ses oreilles.

Il fit signe à la femme de chambre de le conduire à la chambre d'Hélène, et celle-ci obéit, d'un air inquiet.

En entrant dans la chambre, Vargat vit Hélène debout, ou plutôt penchée sur une table; elle avait le visage tourné vers lui, et ses yeux, dilatés d'une manière étrange, étaient fixés sur les siens.

Les rayons de la lampe tombaient sur son visage, et éclairaient ses traits contractés par une expression telle que Vargat, malgré son endurcissement, ne put de longtemps en perdre le souvenir.

Digitized by Google

VIII.—DANS LA CHAMBRE DU MORT.

Le docteur Vargat regarda attentivement Hélène pendant quelques secondes, pour lire sur son visage ce qui se passait dans son esprit. Puis il se tourna brusquement vers la femme de chambre et dit :

—Vous pouvez vous retirer. Je vais prendre soin de mademoiselle, et lui faire connaître l'état des choses ici.

La femme de chambre porta les yeux sur lui d'abord, et ensuite sur sa maîtresse, d'un air interrogateur. Elle se tordit les mains, comme si elle eût eu une pensée qu'elle n'osait avouer, et puis elle s'éloigna sans rien dire.

Vargat attendit qu'elle eût disparu dans le corridor, et revint ensuite auprès d'Hélène.

Il s'approcha tout près, et posa doucement sa main sur son épaule.

Elle tressaillit et recula, et puis elle trembla et frissonna.

Vargat pencha vers elle sa figure jaune et desséchée, et murmura :

—Remettez-vous ! Prenez sur vous ! Courage,—courage ! Rappelez-vous quel brillant héritage vous avez à porter de votre main !

—Oh ! je suis morte d'horreur ! dit-elle. Qu'est-ce qui est arrivé ! — Quelque chose d'affreux, je le sais. Oh ! plût au ciel que je ne fusse jamais venue ici ! je serais...

—Une jeune fille sans ressources, une belle et jolie mendiante, — dit Vargat en l'interrompant, et d'un ton qui ne pouvait manquer de toucher son orgueil. Allons, taisez-vous, et sachez avoir du courage et du sang-froid. Vous avez eu l'habileté d'imaginer la route qui devait vous conduire à la fortune ; n'allez pas faiblir à présent que vous la voyez flotter devant vos regards. La main du destin nous aide,—un coup a été frappé en votre faveur, mais non par nos instructions.

—Quel coup ? murmura Hélène.

—Les faits peuvent se raconter en peu de mots, répondit Vargat, à voix basse. M. de Romilly a intercepté une lettre qui vous était adressée par Ernest Rivolat. Dans cette lettre on vous donnait un rendez-vous. Le baron y est allé à votre place. Un échange de mots a amené un échange de coups. Rivolat a tiré un peu trop vite, M. de Romilly est tombé, et l'autre s'est échappé.

—Est-ce que..est-ce que..M. de Romilly est mort ? demanda Hélène, qui avait peine à articuler les mots.

—Non, reprit Vargat en tournant les yeux autour de l'appartement, et vers la porte, comme s'il eût craint que quelqu'un ne fût là à écouter. Non, ajouta-t-il lentement, et il n'en est pas même mortellement blessé ; mais je veillerai auprès de lui,—il *faut* que je le soigne, il faut absolument que j'aie une nuit seul avec lui,—*seul*, vous entendez, jeune dame ? Alors, je répondrai du résultat. Vous allez descendre tout à l'heure voir le baron.

Digitized by Google

—Je ne pourrais..je n'ose pas, répliqua Hélène avec horreur.

—Pas même pour vous assurer l'héritage ? demanda Vargat.

—Pour rien au monde, répliqua-t-elle en se couvrant la figure avec ses mains.

—Ecoutez-moi bien, jeune fille, lui dit Vargat à l'oreille. Quand même vous voudriez reculer, vous ne le pourriez plus, *il est trop tard.* Tandis que l'affaire était dans votre esprit à l'état d'embryon, vous étiez maîtresse de ne pas aller plus loin, mais, à présent, nous en sommes aux actes, et non plus aux intentions. Vous avez remis votre affaire à d'autres, dont les intérêts, s'ils ne sont pas actuellement identiques aux vôtres, sont suffisamment importants pour qu'ils veuillent pousser les choses jusqu'au bout. Allons, ne pouvez-vous faire un effort pour m'accompagner dans la chambre de M. de Romilly ?

—C'est impossible, murmura-t-elle.

—Ce n'est nullement impossible, dit Vargat, d'un ton pressant ; au contraire, c'est très-possible, et même convenable. Si vous ne veniez pas, on considérerait cela comme un acte des plus blâmables. Comment ! il est votre proche parent,—votre proche parent, dont la fortune vous appartiendra,—vous *appartiendra*, remarquez bien, et vous ne viendriez pas adoucir par votre présence les derniers instants de son passage dans l'éternité ! votre absence occasionnerait des remarques fâcheuses de la part des domestiques, et il faut toujours prendre garde de faire naître des soupçons. Allons, courage, armez-vous contre la faiblesse que vous venez de manifester et saisissez votre avenir par la gorge. Richesses, fortune, grandeur, vous avez tout cela devant vous ; si vous hésitez, tout est perdu.

Hélène arpenta sa chambre d'un pas agité, et en ayant l'air de réfléchir. Vargat l'examina attentivement, disons même avec anxiété,—mais quand elle s'arrêta, tournant vers lui son visage pâle et rigide, il comprit du premier coup d'œil que l'ambition avait triomphé et qu'elle était décidée à avancer dans le chemin du crime.

Elle lui tendit la main.

—Je vous accompagnerai, murmura-t-elle.

Il prit sa main, elle était aussi froide que du marbre.

—Je ne m'étais pas trompé, s'écria Vargat en faisant disparaître ses yeux dans le fond de leur orbite ; et puis il ajouta, d'un ton léger, comme pour la soutenir dans sa résolution, et lui montrer que la démarche qu'elle allait faire serait regardée comme une preuve d'affection, et qu'elle ne présenterait aucune espèce de difficultés : Ce que vous aurez à faire est très-simple ; vous entrerez dans la chambre, et vous trouverez le baron sans connaissance. J'ai défendu toute démonstration bruyante : vous pourrez conséquemment, verser une ou deux larmes en silence,—vous tordre les mains,—ce qui fera bon effet,—et puis vous vous retirerez. Vous irez voir ensuite l'intendant et la femme de charge, et vous écoute-

Digitized by Google

rez ce qu'ils diront. Quand ils auront fini, vous déclarerez que vous avez toute confiance dans mon habileté comme médecin, et qu'il vous plaît que je reste auprès de M. de Romilly jusqu'à ce que l'intendant, qui partira pour Paris demain matin, en ramène quelque grand chirurgien, qui me remplacera et fera de son mieux pour rendre la santé au malade.

Hélène le regarda avec une surprise extrême.

—Vous avez dit, s'écria-t-elle, que la blessure n'était pas mortelle ?

—Oui.

—Mais il est possible qu'avec les soins de ce chirurgien il guérisse ?

—J'ai dit que la *blessure* n'était pas mortelle. Quand le chirurgien arrivera, il ne trouvera plus qu'un cadavre. Laissez-moi le soin d'arranger cela. Je désire vous voir atteindre l'objet de votre ambition sans que vous puissiez tomber sous l'application d'aucune loi pénale. Si vous devenez une grande dame par le fait des autres, vous n'aurez pas à répondre du crime, mais vous aurez le gain. Je vous le répète, laissez-moi faire. Faites ce que je vous dirai ; soyez ferme et courageuse, et rien ne vous empêchera d'être maîtresse de la Tour-Blanche.

Il pressa sa main, et, comme par un mouvement électrique, ses yeux s'enfoncèrent dans leur caverne, ses paupières s'abaissèrent sur ses joues, et les coins de sa bouche montèrent jusqu'à ses oreilles.

Hélène se laissa conduire hors de l'appartement, le long du corridor, et jusqu'à la porte de la chambre de M. de Romilly, où étaient assemblés quelques domestiques. Alors elle arracha sa main de celle de Vargat, et, par un effort presque surhumain, elle entra, seule, dans l'appartement.

Elle se dirigea vivement près du lit et regarda les traits livides du baron, qui étaient aussi immobiles et presque aussi rigides que si la mort les avait déjà marqués de son sceau.

Elle tomba à genoux et se cacha la figure dans la couverture.

Le docteur Vargat la suivit dans la chambre, et ainsi firent la femme de charge et deux ou trois autres domestiques ; mais Vargat leur fit signe de se tenir à distance.

Il se pencha vers Hélène, et dit d'une voix que tous purent entendre.

—Pardonnez-moi, mademoiselle, mais il ne faut pas de scène ici. Il faut réserver l'explosion de votre douleur pour quand vous serez dans votre appartement. Il est essentiel, pour la vie de mon malade, que nous ayons le plus profond silence et la plus grande tranquillité.

Et puis il lui murmura à l'oreille :

Vous voyez que les positions relatives sont déjà changées,— ne vous en apercevez-vous pas déjà ?

Elle leva sur lui ses yeux brillants ; elle lut sur son visage qu'il ne la trompait pas, et un sourire,—un sourire de triomphe, — passa sur ses lèvres.

Digitized by Google

Vargat contracta ses traits en réunissant ses sourcils aux pommettes de ses joues.

—Satan, ange de ténèbres, tu devais être une femme, murmura-t-il tout bas.

Il conduisit Hélène à la porte de la chambre, et l'examina attentivement tandis qu'elle jetait un dernier regard sur le corps immobile de son seul ami et bienfaiteur.

Quand elle se détourna, il murmura :

—Allons, elle ne reculera pas, à présent.

Après être sortie de la chambre, elle eut une entrevue avec l'intendant et la femme de charge, et écouta tout ce qu'ils eurent à lui dire, avec un calme qui fut trouvé merveilleux. Quand ils eurent raconté tout ce qu'ils savaient, elle dit à l'intendant de s'apprêter à partir pour Paris pour en ramener le plus célèbre chirurgien qu'il pourrait trouver, et exprima le désir que le docteur Vargat continuât à avoir soin du blessé jusqu'au retour de l'intendant, qui ne pourrait, au plus tôt, avoir lieu que le surlendemain. Elle donna encore d'autres instructions entre autres celle de se rendre chez le duc de Flamanville pour l'informer du malheur qui était arrivé, et le prier, de sa part, de ne lui pas refuser ses conseils, dans une circonstance si difficile.

Les gardes revinrent au bout de plusieurs heures, sans avoir découvert la trace du misérable qui avait assassiné leur maître, et Hélène donna des ordres pour que les recherches fussent reprises le lendemain. Elle s'était assurée que nul n'avait soupçonné la présence d'Ernest Rivolat dans le voisinage, et elle avait la conviction qu'il était déjà sur la route de Paris.

Le lendemain, l'intendant partit, et les gardes, accompagnés d'un grand nombre de paysans, recommencèrent à battre les bois. Plusieurs personnages des environs, ayant appris ce qui était arrivé, se présentèrent au château pour offrir leurs services ; mais Vargat refusa de laisser entrer personne dans la chambre de M. de Romilly, en invoquant des motifs de prudence. Il s'opposa également à ce qu'on dérangeât Hélène, qui, prétendait-il, était accablée par la douleur et hors d'état de recevoir des étrangers.

Le duc de Flamanville était absent de chez lui et on ne l'attendait pas avant le lendemain ; mais on avait donné à entendre qu'immédiatement, à son retour, il s'empresserait de se rendre à la Tour-Blanche.

La nuit revint. Les gardes, les agents de police rentrèrent sans avoir découvert la moindre indice qui pût leur faire soupçonner quel était l'agresseur de M. de Romilly. Ils rendirent compte de leurs recherches inutiles et se retirèrent fatigués et découragés.

Vargat profita de l'occasion pour rappeler à Hélène qu'il devait passer la nuit seul avec le baron, et que, à aucun prix, il ne devait être interrompu.

Digitized by Google

Une foule de terribles soupçons s'agitaient dans l'esprit d'Hélène ; mais, fidèle à sa résolution, elle ne fit pas de question et se contenta de lui demander de lui faire cette proposition en présence de la femme de charge.

Vargat y consentit sans peine, car la femme de charge était une brave et excellente personne qui avait le plus grand respect et même une certaine frayeur des médecins, qu'elle que fût d'ailleurs leur habileté, et il fit sa demande dans des termes qu'il régla d'après son intelligence.

—M. de Romilly respire et vit, dit-il à Hélène devant elle ; mais, vers minuit, viendra le point tournant de sa destinée. Je ne puis me fier à personne qu'à moi pour le veiller et personne ne peut m'être d'un secours efficace que mon aide, à qui j'ai écrit de m'apporter certains médicaments. Si M. de Romilly meurt, il passera comme un enfant qui s'endort ; s'il revient à la vie, il sera, pendant quelques instants, comme un vrai fou furieux. Mon aide et moi nous réussirons à lui rendre le calme et toute autre assistance ne serait qu'un embarras pour nous. Mon aide d'ailleurs, ne peut guère arriver avant minuit. Il n'est pas besoin que personne reste à l'attendre. Je l'entendrai venir et je le ferai entrer par la porte qui est contigue au cabinet de travail de M. de Romilly. Je pourrai faire cela sans bruit ; car, s'il avait la moindre agitation, je ne répondrais pas de la vie du malade. Me comprenez-vous, madame ?

—Parfaitement, docteur, répondit la femme de charge, qui avait peine à retenir ses larmes. Je donnerai des ordres pour que personne n'approche de la chambre et je verrai à ce que l'entrée réservée reste libre. J'aurai même soin qu'on huile les serrures et les gonds pour que la porte puisse s'ouvrir et se fermer sans bruit. Pauvre et cher M. de Romilly ! Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il nous accorde sa guérison.

—Amen ! répondit Vargat. Mais, pour que cette prière soit exaucée, nous ne devons rien négliger de ce qui peut aider à la guérison de votre maître.

Il regarda Hélène en parlant, mais elle détourna la tête et s'éloigna lentement dans la direction de son appartement.

Elle n'essaya pas de se reposer. Elle arpenta sa chambre en roulant une foule de pensées dans son esprit, et elle se sentait trop excitée pour se coucher ou même pour s'asseoir sur une chaise.

Elle se demanda avec anxiété dans quel but Vargat tenait ainsi à passer la nuit seul avec le corps de M. de Romilly. Quoiqu'une horrible pensée se présentât toujours à elle, elle n'était pas satisfaite et elle cherchait un motif qu'il lui était impossible de découvrir.

Elle entendit l'horloge de la tour sonner minuit et elle s'assit à la fenêtre, regarda dans le parc, attendant, sans aucun objet défini, l'arrivée de l'aide dont Vargat avait parlé ; mais une heure sonna sans qu'elle vît ou entendît l'arrivée de cet homme.

La lune, comme la veille, brillait d'un vif éclat ; mais il y avait une

Digitized by Google

légère vapeur qui empêchait de distinguer clairement les objets à une certaine distance, et, malgré ses efforts, Hélène ne put apercevoir celui qu'elle guettait.

Enfin, fatiguée, elle se disposait à se retirer, quand elle entendit soudainement les pas rapides d'un cheval qui passait non loin de sa fenêtre et qui continua sa course dans la direction du parc.

Elle s'arrêta alors, et, après un instant d'anxiété, elle vit un cavalier, que son manteau enveloppait complètement, lui et une partie de son cheval, pénétrer dans le parc par l'entrée qui était proche de la maison. Elle remarqua qu'il excitait beaucoup son cheval, et qu'il le faisait courir sur l'herbe pour qu'il fît moins de bruit. Une minute après, il disparut dans l'espèce de vapeur qui était suspendue comme un nuage au dessus du paysage.

Elle essaya de se persuader que c'était l'aide qu'elle avait vu, l'aide qui était arrivé sans qu'elle l'eût aperçu, et qui repartait après avoir rendu à Vargat les services qu'il attendait de lui.

Cependant, elle n'était pas complètement satisfaite, et elle ne tarda pas à devenir inquiète et tourmentée. Cet homme qu'elle avait vu ressemblait à Vargat, et elle se figura qu'il tenait sous son manteau un objet volumineux qu'il cherchait à cacher. Mais il allait si vite, et la vapeur était si épaisse, qu'elle n'avait pu rien distinguer qui confirma son soupçon.

Poussée par un mouvement irrésistible, et sans se donner le temps de la réflexion, elle jeta une écharpe sur sa tête et sur ses épaules, et se rendit directement dans la chambre où Vargat était présumé veiller auprès du baron de Romilly.

Elle marcha si légèrement qu'elle n'entendit même pas le bruit de ses pas. En arrivant dans l'antichambre qui précédait l'appartement de son oncle, elle s'arrêta, et écouta, la respiration suspendue.

Pas un son n'arriva jusqu'à elle; elle n'entendit ni gémissement, ni la forte respiration du docteur, ni quoi que ce soit qui lui révélât sa présence.

Tout était silencieux dans cette chambre, comme dans un tombeau, à minuit.

Elle tourna doucement le bouton de la serrure, et poussa la porte.

Elle s'ouvrit sans bruit, et elle pénétra dans l'appartement.

Elle ne vit point Vargat.

Elle jeta un regard vers le lit, et, dans sa frayeur, elle s'imagina voir la silhouette d'un corps étendu sous la couverture.

Cependant, cédant toujours au mouvement qui la guidait, elle avança au milieu de la chambre et regarda autour d'elle, pour chercher Vargat des yeux. Mais elle ne put le découvrir; il n'était pas là.

Ses regards, toutefois, se portèrent sur la table à toilette sur laquelle étaient pêle-mêle une montre en or, un portefeuille et quelques papiers.

Digitized by Google

Quelques pensées qui intéressaient son avenir, traversèrent son esprit, et, sans hésiter, elle s'approche de la table et observe les objets qui se trouvaient dessus.

Elle ouvrit le portefeuille, et en examina rapidement le contenu. Elle en tira trois ou quatre feuilles qu'elle serra vite dans le corsage de sa robe. Elle prit ensuite les papiers qui étaient sur la table, et parmi lesquels il y avait une lettre. Cette lettre lui était adressée, et l'écriture était d'Ernest Rivolat. Elle la mit dans la même cachette où avait passé les papiers enlevés du portefeuille. Elle s'empara aussi d'un petit trousseau de clefs qu'elle fit également disparaître.

A ce moment, elle fut dérangée par un léger craquement qu'elle entendit dans l'antichambre, et elle se plaça promptement au millieu de l'appartement.

Elle y était à peine, quand elle aperçut Vargat debout, sur le seuil de la porte, qui la regardait comme un démon.

Une seconde après, il fut à côté d'elle. Il la saisit par le poignet, et avec des yeux qui brillaient comme des météores, il s'écria, en contenant sa voix :

—Pourquoi êtes-vous ici ?

—Je suis venue pour vous voir, murmura-t-elle, alarmée par ces manières.

—Pourquoi ? Pourquoi ? demanda-t-il vivement, vous saviez que vous pouviez vous fier à moi. Vous aviez un autre motif en venant ici. Parlez ! quel est-il ? Dites-moi la vérité. Vous n'oseriez essayer de me tromper.

—J'ai vu un cavalier traverser le parc, il y a quelques minutes, répondit-elle.

—Malédiction ! s'écria-t-il. Après ? après ? Qu'avez-vous vu d'étrange à cela ?

—J'ai pensé que c'était vous, répliqua-t-elle.

—Moi ! Pourquoi ? demanda-t-il avec agitation.

—Il vous ressemblait, répondit-elle en tremblant.

—Ce n'était pas moi. Vous voyez bien que je suis ici, dit-il en lui indiquant le lit.

—Qu'avez-vous découvert là ? demanda-t-il à voix basse.

Elle trembla et recula.

—Rien, murmura-t-elle.

—Vous en êtes sûre ? dit-il.

—Je n'ai pas osé y regarder, répliqua-t-elle.

Et cependant, à ce moment même, elle ne put résister à la curiosité de tourner les yeux dans la direction qui lui était indiquée.

Un cri étouffé s'échappa de ses lèvres.

Les rayons de la lampe tombaient sur une figure livide, tellement contractée, qu'elle ne put lui trouver aucune ressemblance avec celle du baron de Romilly.

Vargat lui serra le poignet jusqu'au point où elle faillit s'évanouir de douleur.

Digitized by Google

—Gardez le silence, murmura-t-il entre ses dents. Retournez dans votre chambre. Ne jouez plus à l'espion ; attendez les résultats. Demain, vous saurez tout.

Elle se dirigea en chancelant vers la porte ; et, au moment de sortir, elle se retourna vers lui.

Vargat était aussi livide que la figure qu'elle avait vue sur le lit.

—Un moment, s'écria-t-il ; restez dans l'antichambre une seconde.

Elle obéit. Elle avait le cerveau dans un tel état que ce n'était que par un effort désespéré qu'elle réussit à continuer à voir et à entendre.

Vargat la rejoignit presque immédiatement et lui mit dans la main un petit flacon.

—Versez dix gouttes de cela dans un verre d'eau, dit-il ; et quand vous serez dans votre lit, buvez : pas avant.

Elle recula, mais il se hâta d'ajouter :

—Cela vous procurera l'oubli pour un temps,—des songes célestes jusqu'au moment où vous vous réveillerez, et, alors, le soleil sera déjà haut dans le ciel.

L'oubli pour un temps, c'était ce qu'elle pouvait désirer le plus ! Elle saisit le flacon, et, en le lui remettant, Vargat poursuivit :

—Ne manquez pas de faire comme je vous ai dit, sans quoi, demain vous seriez folle !

Elle comprenait à peine ce qu'il lui disait, tant elle était bouleversée mais, ce qu'elle savait bien, c'est qu'elle n'oserait pas s'agenouiller et adresser à Dieu ces prières que, depuis sa plus tendre enfance, elle avait l'habitude de répéter.

Avant de porter sa tête sur son oreiller, elle but la potion que Vargat lui avait donnée, et, presque aussitôt, elle tomba dans une profonde léthargie.

La matinée était fort avancée quand elle fut éveillée par sa femme de chambre. Celle-ci lui apprit que l'intendant était arrivé de Paris, avec un médecin, et elle se hâta de s'habiller.

Elle descendit à la salle à manger, et, à sa surprise, elle y trouva réunis un personnage en noir, le docteur Vargat, l'intendant et la femme de charge. Cette dernière était en larmes.

En la voyant, l'étranger s'avança vers elle et lui dit :

—Ma chère demoiselle, c'est un devoir pénible que j'ai à remplir, mais je dois vous dire que j'ai examiné le malade pour lequel on m'a fait venir. J'ai écouté attentivement tout ce qu'on m'a dit et je me suis rendu compte de ce que monsieur a fait avant mon arrivée. Je n'ai pu que tout approuver. Je crois qu'il est impossible de faire plus et mieux. Je regrette extrêmement que tant d'efforts aient été inutiles et que ma présence ici ne puisse être d'aucun secours. Ma chère demoiselle, ayez le courage de supporter le coup auquel, je pense, vous êtes préparée. Le baron de Romilly est mort !

Hélène resta immobile comme une statue de glace, mais elle entendit le docteur Vargat, dire, d'un ton de douceur et de sympathie :

—Il est bien triste et bien douloureux que la tête de la maison soit ainsi tombée soudainement. Il est douloureux de voir disparaître *une vie* de cette grande famille !

Hélène comprit la signification de ces deux mots : *une vie*, et elle tomba anéantie sur une chaise, mais elle ne s'évanouit pas.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LE MOIS DE MARIE.

ETUDES SUR L'AVE MARIA.

(*Suite.*)

Après le nom du Sauveur Jésus, seul adorable et divin, est-il au monde un nom plus grand, plus beau, surtout plus suave que celui-ci: *Marie!*.. A ce nom, tout front créé s'incline au ciel, sur la terre, et dans les enfers.., *Marie!* Oh! disait saint Bernard, ce nom est un rayon de miel à mes lèvres, une mélodie à mon oreille, et une jubilation pour mon cœur?.... Il faut donc l'étudier ce nom tant aimable, il faut comprendre ses doux mystères, et nous verrons que ce n'est pas en vain que le ciel l'a placé sur le front de l'auguste Vierge, que ce n'est pas sans raison qu'il charmait les lèvres et enchantait le cœur des Saints.

Chose merveilleuse, en effet, le nom de Marie est un nom tout symbolique, tout mystérieux... Voyez:—1° Il veut dire qui *illumine*... De même, disent les Saints, que Dieu a allumé à la voûte brillante deux grands luminaires, se succédant l'un à l'autre jour et nuit, de même au ciel de son église, il a placé Jésus-Christ le divin soleil, source et foyer de lumière et de vie, et à côté de lui, réflétant sa lumière, Marie, astre doux et voilé, ami du voyageur qui chemine dans la nuit, et cette nuit c'est le temps du pélerinage qui commence au berceau et qui finit à la tombe.

2° Marie veut dire *Souveraine*... et nous voyons ce beau titre devenu le nom populaire de *Marie*. Partout le peuple chrétien l'appelle Notre-Dame: c'est Notre-Dame de Fourvière, Notre-Dame de Pitié, Notre-Dame des Neiges, Notre-Dame de Bonsecours, *Notre-Dame du Peuple*. Et voyez comme ce nom est bien trouvé; une Souveraine, une Reine, n'est-ce pas la bonté sur le trône, la douceur qui fait sourire la force, la miséricorde debout auprès de la puissance, et le pardon qui veille, toujours armé d'une prière, auprès de la justice?—Autrefois en France, le faible opprimé disait: si le roi le savait! la pauvre mère qui souffrait, l'orphelin qui pleurait murmuraient tristement eux aussi, si la reine savait!... Soyons heureux, nous avons au ciel un bon roi, une reine aimante qui savent tout, qui entendent jusqu'aux soupirs, de si loin que la douleur les envoie vers leur trône.

3° *Marie* veut dire encore, *Etoile de la mer*; la mer, c'est le monde et la vie; ils en ont l'agitation, l'amertume et les dangers. Or, sur la mer, deux choses surtout servent à guider les navires, le gouvernail et l'étoile. Que notre gouvernail à nous soit la croix de Jésus-Christ, et Marie notre étoile. Dans le monde, on dit souvent d'un homme, il est né sous une heureuse étoile; Napoléon, dit-on, montrait quelquefois son étoile au ciel, et sentait descendre avec ses rayons, des espérances de victoire! La

Digitized by Google

voilà l'étoile des chrétiens, l'étoile qui porte vraiment bonheur, l'étoile qui ne pâlit jamais, qui ne s'éclipse pas, même dans la tempête, et qui conduit toujours sûrement au port celui qui s'y confie. Donc, tournons souvent nos yeux vers son rayon bienfaisant ; si souvent la vie a des incertitudes poignantes, des moments d'obscurité pénible où tout se fait noir au ciel de notre âme...Oh ! alors, regardons l'étoile, invoquons Marie. Si souvent la tristesse et la douleur viennent inonder notre pauvre cœur, nous les sentons monter, monter comme des flots amers, et notre courage s'affaiblit dans la détresse. Hélas ! bientôt tout va sombrer jusqu'à l'espérance.— Oh ! alors, regardons l'étoile, invoquons Marie. Si souvent ce pauvre cœur palpite et tremble sous le souffle ardent des passions, comme une barque fragile flottant sur la mer agitée au milieu de l'orage. Oh ! alors regardons l'étoile, invoquons Marie.

4° Enfin, Marie, veut dire *une Mère*... une Mère !.. Ici la langue humaine est impuissante, et comment essaierait-elle de traduire ce qu'il y a de saint, de bon, de tendre, d'ineffablement doux dans ce nom ? Le cœur suffit à peine à le sentir... mais chose singulière et frappante, Marie signifie aussi, *Mère remplie d'amertumes*... comme si toute son histoire devait se trouver écrite dans son nom.

Mère d'amertumes, *Mater amaritudinis*.—Ah ! si nous y pensions, à quel prix Marie a acheté le droit d'être notre Mère, à quel moment, en quel lieu ses entrailles nous enfantèrent dans l'amour et dans la douleur !.. L'histoire raconte qu'une mère, un jour, fut consulter un oracle pour savoir les destinées de son fils. Il règnera, répondit la voix inspirée, mais il fera mourir sa mère. Eh ! bien, dit-elle, qu'il règne, et que je meure !. A Marie aussi, il fut dit : tes enfants de la terre seront sauvés, mais ton âme sera déchirée d'un glaive mille fois plus douloureux que la mort ; ton Fils bien-aimé donnera son sang et sa vie. Eh ! répond-elle aussi, dans son héroïque tendresse, que je meure avec mon Fils, et que les hommes soient sauvés...

Ave, gratia plena.

Je vous salue, pleine de grâces... c'est-à-dire, je vous salue, ô vous toute immaculée, toute belle, toute aimable aux yeux du Seigneur ; vous avez fixé ses yeux, ravi son cœur, et tout son amour s'est reposé sur vous... Dès les anciens jours, les prophètes l'avaient entrevue dans le lointain des âges, et ils la saluaient sous les plus gracieux symboles, la comparant à l'aurore, à l'astre argenté des nuits, au lis de la vallée, au palmier de Cadès, à la rose de Jéricho. Un jour enfin vint en elle la grâce vivante, et la source féconde d'où jaillissent ses flots purs et bienfaisants, Jésus qui fut encore plus, si j'ose ainsi dire, le Fils de son cœur que de son sein ; et c'est alors vraiment qu'elle fut pleine et comblée de tous les trésors de grâces, c'est alors que tout pouvoir lui fut donné sur le cœur de Dieu, et qu'il fut décidé là-haut, dans un conseil ineffable de miséricorde et d'amour, que

Digitized by Google

tout ce qui nous viendrait de bienfaits célestes, tout nous viendrait par les mains de Marie, *totum voluit nos habere per Mariam.* Pensée consolante, douce et pleine de suaves espérances ! Notre sort, notre bonheur, ici-bas et pour l'éternité, est confié au cœur le meilleur, le plus compatissant, le plus tendre ;—la clef du ciel est aux mains d'une Mère. —Oh ! confiance, et allons puiser souvent là où la grâce coule à pleins bords.— Voyez, quand une source est pleine, elle déborde, elle répand ses eaux, elle semble dire, venez et puisez,—voyez le sein d'une mère, ne semble-t-il pas lui aussi appeler son enfant, n'a-t-il pas besoin de lui verser la nourriture et la vie ? Voilà le cœur de Marie, pleine de grâces, et bonne Mère autant que Reine puissante, n'en doutons pas : elle sera toujours plus heureuse de donner que nous de recevoir.

Dominus tecum... le Seigneur est avec vous.

On est toujours avec ce qu'on aime, et quand on aime Dieu alors c'est lui qui l'a dit, il vient réellement en nous, et demeure en nous, dans l'union la plus heureuse et la plus intime... Ainsi sans doute le Seigneur fut il avec Marie ; jamais âme n'aima Dieu et ne l'aimera comme elle, mais c'est peu... et son privilége fut bien autrement admirable. Voyez...Quand le Fils de l'Eternel voulut descendre des cieux, ce fut dans son sein ; il prit une chair, ce fut la sienne ; du sang, ce fut dans ses veines; une vie, ce fut sa vie ; neuf mois il respira son souffle, et son cœur apprit à battre au contact du cœur de Marie...

C'est encore peu... Il vient au monde, c'est dans ses bras ; il est nourri, c'est sur son sein ; il est porté, c'est dans ses mains : il est bercé, c'est sur ses genoux ; il est caressé, c'est sur son cœur ; il grandit, c'est autour d'elle ; il travaille, c'est avec elle et pour elle... Puis, il sort dans le monde, elle le suit ; son premier miracle, il le fait à sa prière ;.. vient l'heure des douleurs, Marie est toujours là, elle accompagne ses pas sanglants, s'attache à sa croix, recueille sa dernière parole et son dernier regard, le reçoit mort dans ses bras, et le couche dans le tombeau...Au troisième jour, la première, elle le revoit glorieux ; quarante jours après elle baise encore ses pieds divins qui quittent la terre, s'incline sous la main filiale qui la bénit, et tout son cœur monte au ciel avec Jésus. Bientôt le corps suivra sur l'aile de l'amour...

Ainsi Jésus fut toujours avec Marie, *Dominus tecum*... Et maintenant, il y est encore ; toujours il est son Fils. C'est en vain que nos frères égarés murmurent.—Jésus et Marie sont inséparables ; ce n'est pas nous qui avons confondu, pour ainsi dire, ces deux âmes et ces deux vies. Nous croyons seulement que ce que Dieu a uni, c'est un crime à l'homme de le séparer.

Benedicta tu in mulieribus... vous êtes bénie entre toutes les femmes.. Hélas ! qui ne le sait ?.. Le péché et la mort étaient entrés dans le monde par une femme ; par une femme nous étaient venus tous les maux... Consolons-nous ; par une femme aussi, tout sera réparé, sauvé ; par une femme nous reviendront tant de biens que l'Eglise chantera : Heureuse faute ! *Felix culpa !*

Et vous surtout, soyez heureuses, vous les sœurs de Marie, car toutes vous serez bénies en elle... En effet, jusqu'à la Vierge réparatrice, la destinée de la femme fut triste, et son humiliation grande ; une antique malédiction pesait sur elle... Ce qu'on en faisait, ce qu'on en fait encore

Digitized by Google

là où Jésus et Marie n'ont pas d'autels, hélas ! on ne peut le dire, on ose à peine y songer. La femme était si méprisée, qu'elle était devenue véritablement méprisable... Mais, avec Marie, la voilà qui se relève, qui grandit, qui devient quelque chose de saint et de sacré. Hier, esclave de l'homme, aujourd'hui sa compagne chérie : des trésors de vertu sont remontés à son cœur, et l'honneur a refleuri sur son front.

Oh ! disons donc, en imitant un mot célèbre, que si jamais le culte et l'amour de Marie disparaissaient du reste de la terre, on devrait encore le trouver au cœur des femmes chrétiennes. Oui, Marie, voilà leur gloire, leur patronne, leur modèle ; n'a-t-elle pas, du reste, passé par tous les états de leur vie ? Vierge, épouse, mère, n'a-t-elle pas tout ennobli, tout consacré ?... n'a-t-elle pas aussi connu toutes leurs joies et toutes leurs douleurs ?... n'est-elle donc pas bien faite pour tout comprendre et tout consoler ?... Et nous, chrétiens, que ne lui devons-nous pas ?... En relevant la femme déchue, ne nous a-t-elle pas préparé les plus doux trésors ?... A toi, jeune homme, une épouse chaste, aimable et fidèle ; à toi, vieillard, une fille, ange de tes vieux ans ; à tous, le cœur tendre et béni d'une bonne mère ?...

Et benedictus fructus ventris tui, Jesus... Et Jésus le fruit de vos entrailles est béni...

Comme un beau fruit est la couronne de l'arbre qui l'a porté, comme il en est la beauté, ainsi Marie n'est grande, belle, sainte et bénie que par son Fils... Ainsi tous nos hommages à Marie, honneur, amour, confiance, tout remonte à Jésus par Marie. Non, Marie n'est pas notre soleil, mais elle l'a porté dans son sein... Son image gracieuse, ainsi qu'il est écrit dans les saints Livres, c'est plutôt l'astre doux et modeste des nuits. Le voyageur attardé qui salue son lever sur la montagne, et qui bénit sa clarté radieuse, n'ignore pas qu'elle est empruntée ; il aime ce rayon argenté qui charme ses yeux et dirige ses pas, mais il sait bien que ce rayon vient d'une source plus brillante, qu'il n'est qu'un reflet lointain, et comme un regard voilé que lui envoie le roi du jour...

Marie, c'est pour nous comme un tabernacle, un ciboire vivant, où nous adorons notre Dieu descendu parmi nous. Ce tabernacle, nous le voulons saint et pur, parce que nous croyons qu'il ne le sera jamais assez pour l'Hôte trois fois saint qui le doit habiter. Ce tabernacle, nous l'entourons d'honneur et de gloire, parce que nous croyons à l'infinie Majesté qui s'y rapetisse par amour.

En un mot, à nos yeux, Marie n'est rien que par Jésus : tout ce qu'elle est pour nous, c'est à cause de lui... A cause de lui nous la croyons immaculée, parce qu'à Jésus il fallut un sein plus pur que les rayons du soleil : à cause de lui nous la proclamons grande, puissante et bonne, parce que Jésus est tout cela, et qu'il est son Fils :... et voilà le vrai culte de Marie comme le comprend l'Eglise catholique, et il faut plaindre les enfants égarés, qui s'obstinent à calomnier la foi de leur mère, pour se dispenser d'obéir à sa voix...

Ici se termine la première partie de l'*Ave Maria*... Après avoir, de concert avec l'Ange, offert à la Vierge Marie notre tribut d'hommages : avec l'Eglise, nous déposons à ses pieds l'aveu de nos besoins, nos humbles et confiantes supplications.

Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus nunc et in horâ mortis nostræ. Amen.

Digitized by Google

LE MOIS DE MARIE A NOTRE-DAME DE MONTREAL.

Salut à toi, Mois bien-aimé,
Qui portes le nom de ma Mère !
Salut à ton souffle embaumé,
Salut à ta douce lumière ! ! !

Qui n'a chanté ces suaves paroles, ou des paroles semblables, au premier jour de ce mois de Mai dont le retour, chaque année, fait tressaillir le cœur chrétien et le remplit d'une joie si pure ! Il nous est donc revenu encore une fois, malgré notre long hiver et malgré nos misères plus longues encore, ce mois de Marie devenu, depuis un demi siècle surtout, un vrai mois de fête pour l'univers entier. Mai n'est pas pour toutes les contrées, pour toutes les latitudes, le messager du printemps, le mois des parfums et des fleurs ; son soleil plus vif, il est vrai, n'éclaire encore en plus d'un pays qu'une nature endormie sous la neige ou comprimée dans son élan par un souffle dur et froid, de la nature de celui qui, chez nous présentement, nous empêche d'oublier complètement l'hiver. Mais le mois de Mai fait renaître, partout où le soleil du Catholicisme rayonne, les prédications en l'honneur de Marie, les cantiques à la gloire de Marie, les supplications au pied des images de Marie, les réunions si douces et si pieuses du soir dans la chapelle de Marie ; et Mai, en dépit des latitudes et de l'hiver, devient ainsi partout le mois du printemps des âmes.

La dévotion touchante du mois de Marie a envahi le monde entier avec la rapidité de l'incendie, et cette propagation, si étonnante aux yeux de qui ne réfléchit pas, s'explique avec la plus grande facilité pour le catholique instruit. Le culte de Marie s'est répandu comme se répandent les eaux des conseils divins. Il est dans le dessein de Dieu de tout donner au monde, de sauver tout le monde par Marie ; il a fait la grâce appropriée à nos besoins ; il a fait le canal de cette grâce s'adaptant merveilleusement à nos âmes : il n'est donc pas étonnant que sous le courant de fraîcheur et de vie que le cœur chrétien reçoit du conduit merveilleux de la grâce, il s'ouvre et se dilate pour s'imbiber de sève et de fécondité. Et puis il est si naturel, c'est même un besoin si impérieux au cœur d'un fils de se coller au cœur de sa mère, que partout où la dévotion à Marie sera prêchée et connue, elle doit nécessairement prendre racine et se développer rapidement. Il n'y a que le rocher si sec et si aride du protestantisme qui ne veut recevoir ni les fleurs ni l'ombrage de cette plante bénie. Et encore faut-il pour cela que les gardiens à gage de ce rocher stérile, je veux dire les ministres protestans, soient sans cesse à couper les branches, les rameaux de cette plante, c'est-à-dire, à blasphêmer perpétuellement Marie, pour arrêter son culte à la porte de leurs temples. Dès qu'il y a un petit rejeton qui s'insinue, la plante s'y attache. Témoin cette charmante petite protestante qui voyant mourir sa bonne maman sous les formules glacées

Digitized by Google

des oraisons du ministre, et ayant entendu parler des secours et des miracles obtenus par l'invocation de Marie, disait, en versant des larmes : Oh ! moi, quand je serai grande, je ne resterai pas protestante ; je me mettrai de cette religion où l'on prie la Ste. Vierge et où les enfants obtiennent par Elle le bonheur de conserver leurs mamans." La dévotion du mois de Marie est donc l'éclosion naturelle de l'amour filial.

Depuis quelques années surtout cette tendre dévotion se manifeste, dans notre Ville de Marie, sur des proportions toujours croissantes. D'abord renfermée, à notre Eglise de N. D., dans une petite chapelle latérale, elle a franchi les barrières de la grande nef, elle a placé dans le chœur du grand autel la statue de Marie, la blanche image du mois de Mai ; puis, l'assistance grandissant toujours, il a fallu élever la chaire de laquelle descendaient, chaque soir, les enseignements chrétiens, appris et développés sous les regards de Marie. Enfin la vaste Eglise voyant toutes ses places occupées et les serviteurs de Marie se plaignant de n'entendre que de rares et faibles échos de la voix du prédicateur, il a fallu adresser la parole du haut de la grande chaire de la paroisse, et depuis lors, le mois de Marie à N. D. a pris et conservé les proportions d'une véritable et magnifique station. Voilà quatre ou cinq ans que se soutient sans faillir ce délicieux enthousiasme. On le dirait plus ardent encore cette année ; et nous n'en sommes pas étonnés, on vient prier aux pieds d'une admirable statue donnée par Pie IX, pour l'Eglise si éprouvée, pour le Pape si crucifié, pour notre Canada si tourmenté lui-même, et pour l'univers entier que bouleversent les révolutions et l'impiété. Les malheurs présents, les dangers à venir, l'intervention réelle si miraculeuse et si incessante de Marie dans tous ces évènements, qui s'opèrent ou se préparent, il y en a bien assez pour attirer vers l'autel de Marie quiconque se sent encore au cœur un peu d'amour pour l'Eglise et pour son Chef, et un peu du désir chrétien de voir se lever sur le monde, les jours qui doivent éclairer le triomphe de la cause de la justice et du droit, et le règne de la paix.

Le prédicateur de nos pieux exercices du mois de Marie à N. D. est le Rev. M. F. Martineau, prêtre de St. Sulpice. Il se dévoue à ce ministère avec un tel entrain, un tel feu, que l'on sent jaillir de son cœur des étincelles qui portent partout l'incendie de l'amour de Marie. Le sujet de ses instructions est nouveau pour nous, c'est peut-être un nouvel attrait ; il nous explique les *Emblêmes*, les *Symboles* de Marie, non pas des symboles choisis d'une manière arbitraire, mais tirés de l'Ecriture Sainte, d'après l'interprétation de l'Eglise et des SS. Pères. L'application de ces Symboles à Marie est toujours bien claire, et les conséquences pratiques qu'on en fait découler trouvent toujours le chemin de nos besoins présents et personnels. Courage à notre cher Prédicateur, et nous, profitant des grâces de ce beau Mois, devenons de plus en plus de vrais enfants de Marie, lisant partout son nom, trouvant partout son image et répandant partout son amour.

Digitized by Google

MGR. EDOUARD CHARLES FABRE. (1)

"On dit d'un brave soldat qui, après de nombreux exploits, arrive aux premiers grades de l'armée—"qu'il a bien gagné ses épaulettes." On peut dire du prêtre dévoué qui, après une vie d'apostolat, devient évêque, "qu'il a bien mérité la mître." C'est l'opinion que le diocèse de Montréal a exprimée en apprenant la nouvelle agréable que M. le chanoine Fabre venait d'être nommé coadjuteur de Mgr. Bourget pour être plus tard son successeur. Cette nouvelle a produit partout la meilleure impression et révélé les sympathies que le nouvel évêque s'était créées parmi les fidèles de ce diocèse.

"Une petite esquisse de la carrière sacerdotale de Mgr. Fabre suffira pour expliquer la satisfaction que donne son élévation à l'épiscopat.

"Mgr. Fabre est né le 28 Février 1827. Il appartient à une famille essentiellement religieuse et nationale ; il est le fils de M. Edouard Raymond Fabre, cet excellent citoyen dont la vie fut remplie d'actes de vertu et de patriotisme. Sa mère, Dlle. Luce Perrault, était digne par ses vertus et ses qualités, d'être l'épouse d'un si bon citoyen et la mère d'un évêque.

"C'est le cas de dire que les bons exemples de la famille et les leçons d'une bonne mère ne furent pas perdus, et avouons que s'il est une belle récompense, s'il est une noble satisfaction pour une mère, c'est bien celle que reçoit Madame Fabre.

"Mgr. Fabre donna, dès son bas âge, les preuves d'un caractère et des dispositions les plus naturelles pour le sacerdoce. Il avait, comme on dit généralement, de la vocation. Il n'aimait rien tant que de servir la messe et dire la sienne. Il se faisait de charmants petits autels, avait toujours une espèce de sacristie bien garnie, et jouait au prêtre avec un naturel parfait. Ses meilleurs amis étaient ceux qui se prêtaient le plus volontiers à l'exercice de son ministère et se résignaient à chanter avec lui messe, vêpres, et force cantiques.

"Il entra à l'âge de 9 ans, au collège St Hyacinthe et y fit de bonnes et solides études, sous la direction des professeurs distingués que cette maison a toujours possédés. Il eut pour compagnons de classe, M. le Sénateur Armand, l'hon. Chs. Laberge, le rév. M. Champeaux, curé de St Michel. le Rév M. Piette, curé de St. Bruno, M. Louis Delorme, député de St. Hyacinthe et M. le Notaire Blanchard, etc. Il était l'un des premiers de sa classe, réussissait sans trop de travail et se faisait remarquer par sa sagesse et sa bonne conduite.

---

(1) Extrait de l'*Opinion Publique*.

Digitized by Google

En 1843, il quittait le collége et partait, quelque temps après, pour Paris où il passait 18 mois dans la famille Bossange, (son oncle) au milieu d'un monde brillant, d'une société joyeuse et distinguée. Disons en passant que ses manières élégantes et sa bonne éducation lui permettaient de faire parto ut bonne figure.

Mais les plaisirs de la vie parisienne et les séductions de ce beau monde, si dangereuses pour un jeune homme de 17 ans, ne purent étouffer la voix de Dieu qui l'appelait à son service.

On lira avec plaisir quelques extraits de la lettre qu'il écrivait à sa mère, le 29 juin 1844 pour lui annoncer son intention d'entrer dans l'état ecclésiastique et lui demander son consentement :

" MA CHERE MERE :—C'est aujourd'hui le jour de la St. Pierre, vous la " fêtez très-solennellement à Montréal, tandis qu'ici elle est remise au di- " manche. Cette semaine est aussi le jour de la St. Jean-Baptiste. Je " pense bien que les Canadiens n'ont pas oublié de la célèbrer avec beau- " coup de pompe. J'espère que dans quelques années je pourrai moi- " même célèbrer le saint sacrifice de la messe pour la prospérité du pays, " pour l'union des Canadiens, pour toutes les grâces qu'on doit demander " en un pareil jour. Ma chère mère, vous voyez que je veux vous parler " d'une chose bien importante. Connaître et suivre sa vocation sont deux " choses bien essentielles pour le bonheur de cette vie et surtout pour " celui de l'éternité .....

" Ma bonne mère, c'est ici que votre cœur de mère va parler plus que " jamais. De tout temps j'ai aimé l'état ecclésiastique, toujours mon " esprit a préféré cette situation à toute autre. Quand j'étais à St. Hya- " cinthe, on prétendait que j'avais ces idées parceque j'étais toujours avec " les prêtres, qu'elles changeraient bien si je voyais le monde. Eh bien ! " Voilà quinze mois que je suis à Paris ; il me semble que j'ai vu assez de " monde, autant qu'il était possible de le voir honnêtement. J'ai été dans " six ou sept théâtres, loin d'y avoir pris goût, j'ai vu qu'il était du devoir " de tout catholique de ne jamais y aller ; j'ai assisté à plusieurs soirées " et j'ai entendu des conversations de tout genre, et malgré cela mes idées " et mes dispositions ne sont pas changées, et même je suis persuadé que " Dieu a voulu que je connusse le monde afin que je fusse plus en état de " diriger les autres plus tard, lorsque je serai obligé de prêcher et de con- " fesser."

Plus loin il prie sa mère d'intercéder pour lui auprès de son père pour qu'il réponde favorablement à la lettre qu'il lui a écrite au sujet de sa vocation.

" Oh ! " s'écrie-t-il, " unissez votre voix à la mienne pour qu'il se hâte " de m'en faire une au plus tôt : je serais si malheureux s'il me refusait ! " Faites-lui voir que Dieu lui ayant permis d'élever quatre enfants, il ne " doit pas trouver que ce même Dieu en demande un pour le service de

Digitized by Google

" ses autels. Et vous-même ne serez-vous pas heureuse d'assister au sa-
" crifice de la messe offert par votre fils aîné et de recevoir de sa main
" la sainte communion.....
....."

Inutile de dire l'effet d'une pareille lettre sur le cœur d'une mère comme madame Fabre. Quant à M. Fabre qui n'avait voulu qu'éprouver la vocation de son fils, il se rendit de bonne grâce à l'évidence et fut heureux de voir dans l'âme de son fils, des sentiments qu'il était si capable d'apprécier.

Celui-ci prit la soutane, le 7 septembre 1844, à Chatenay et entra, le 18 octobre, au séminaire d'Issy où il connut et eut pour confrères des jeunes gens destinés à illustrer l'épiscopat de France par leur vertus et leurs talents. Citons, en particulier, Mgr. de La Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges ; Mgr. Lavigerie, évêque d'Alger ; Mgr. Hugonin, évêque de Bayeux; Mgr. Thomas, évêque de la Rochelle ; Mgr. Soubiranne, évêque de Sébaste, et Mgr. Leuillieu, évêque de Carcassonne, son intime ami, préconisé en même temps que lui au dernier Consistoire. Nous nommerions le trop célèbre père Hyacinthe devenu Loyson, s'il était resté digne de figurer en aussi bonne compagnie.

En 1846, il partit pour l'Italie, obtint une audience du Souverain Pontife et revint dans le pays, au sein de sa famille qui l'attendait avec impatience. Il entra à l'évêché deux mois après, fut ordonné prêtre, le 23 Février 1850 par Mgr. Prince, et fut envoyé à Sorel en qualité de vicaire du Rév. M. Magloire Limoges. Il partit de là, en 1852, pour prendre la cure de la pointe-Claire où il exerça le ministère pendant deux ans.

A Sorel comme à la Pointe-Claire, le jeune prêtre devint très-populaire et ne laissa en partant que des regrets sincères et de bons souvenirs.

Mais Mgr. Bourget jugeant qu'il fallait un champ plus vaste à son zèle et à son activité, le rappela à l'évêché de Montréal.

Les fidèles de la ville et du diocèse savent si sa vie a été bien remplie depuis cette époque, si son ministère a été laborieux et fécond en bonnes œuvres. A la chaire, au confessionnal, au chevet des malades, partout on l'a vu se prodiguer sans réserve, avec bonheur, toujours à son poste, cherchant sans cesse l'occasion de faire le bien, affable pour le pauvre comme pour le riche, faisant aimer la religion par les grands comme par les petits, par les savants et les ignorants, recherché des sociétés de jeunes gens et des classes ouvrières, rendant le prêtre agréable où il n'avait été auparavant que difficilement accepté, l'ami, par-dessus tout, le confident et le directeur de la jeunesse.

Ses retraites dans les colléges l'ont mis en rapport avec la plupart des jeunes gens des diocèses de Montréal et de St. Hyacinthe. Il a prêché, confessé et marié presque toute la génération actuelle. C'est à lui que

Digitized by Google

les directeurs de colléges adressent leurs élèves partant pour la ville, que les parents recommandent leurs enfants quittant pour toujours le toît paternel. Ces recommandations ne sont jamais perdues. Il les accueille avec bonheur ces jeunes gens qu'il aime tant, il les suit, les surveille, leur apparaît quelquefois, au moment où ils s'y attendent le moins, et fait tout cela avec tant de délicatesse, de bonne humeur et de bonté, qu'on se rend à sa chambre ne serait-ce que pour lui faire plaisir. De là au confessional il n'y a qu'un pas, et comme il fait la moitié de ce pas, on fait le reste sans s'en apercevoir.

On sait qu'il fut un temps où les étudiants en médecine n'avaient pas trop bonne réputation ; ce n'étaient certainement pas des rongeurs de balustres et personne ne leur *aurait donné le bon Dieu sans confession.* Eh bien ! M. Fabre a trouvé moyen de les évangéliser, de les réconcilier avec la robe noire ; il a planté son drapeau jusque dans l'école de médecine, et aujourd'hui, les étudiants en médecine sont regardés comme des chrétiens.

Mgr. Fabre était le prêtre à la mode, celui à qui on s'adressait dans les circonstances critiques ou solennelles, qu'on recherchait pour les mariages *fashionable.*

Peu d'hommes paraissent plus à leur place et ont plus que M. Fabre l'esprit de la vocation sacerdotale ; le travail ne lui coûte rien, et il ne s'en plaint jamais, car il fait par plaisir ce que d'autres font par devoir ; il était fait pour le sacerdoce comme l'oiseau est fait pour voler, le poisson pour nager.

En 1869, lors du concile du Vatican, il fit un second voyage en Europe, revit avec plaisir, à Rome, ses anciens confrères du séminaire devenus évêques et eut l'honneur d'avoir des relations intimes avec l'illustre évêque de Poitiers, Mgr. Pie. Etant allé en Belgique, il admira la méthode de l'articulation en usage dans les établissements de sourds-muets de ce pays et revint avec l'idée de l'établir à Montréal. Déjà nous pouvons apprécier les heureux résultats de cette sublime institution enfantée par la charité Catholique.

Faisons maintenant en quelques lignes le portrait du futur évêque de Montréal. Mgr. Fabre est de taille un peu au-dessous de la moyenne, mais solide ; il a de l'embonpoint, de l'aisance et de la distinction dans le maintien, de la grâce dans tous ses mouvements. Sa physionomie est douce, affable, vive et presque toujours souriante, aucune aspérité, rien de triste ou d'anguleux dans son extérieur qui respire le bonheur et inspire la confiance et les sympathies. La tête forte et le front découvert porteront bien la mître.

Il y a dans tout ce qu'il fait, dans sa manière de parler et d'officier un heureux mélange de simplicité, d'élégance, de dignité et un cachet de

Digitized by Google

bonne éducation qui siéent admirablement à un évêque. Il est né prêtre et gentilhomme.

C'est le lieu de dire qu'il a une mémoire remarquable, une grande rapidité de pensée servie par une facilité de parole que tout le monde connait. Son discours est un jet continu qu'entretient une source intarissable ; il n'a pas la peine de chercher la phrase, elle lui arrive toute faite, toute habillée. Il n'est jamais pris au dépourvu et ne pourra, lorsque, en sa qualité d'évêque, il sera appelé à parler dans maintes circonstances, alléguer le défaut de préparation, car il est toujours prêt. Il excelle à tirer parti de l'idée du moment, à appliquer un texte ou un précepte à la fête, à la circonstance du jour. Il saisit une question au vol, en voit immédiatement les côtés les plus saillants, les points essentiels, et dit clairement ce qu'il a vu si rapidement.

Sa prédication sans être véhémente est fort goûtée, elle plaît et persuade et se met à la portée de tout le monde, elle avait d'avance l'onction épiscopale, le caractère de dignité et de noble simplicité qui convient aux paroles d'un évêque. On aimera encore mieux l'éloquence de l'évêque que celle du prêtre.

Ajoutons que si l'avènement de M. le chanoine Fabre à l'épiscopat, est salué avec joie par tous les catholiques de ce diocèse, c'est qu'à la fermeté des principes et à la solidité des doctrines, le nouvel évêque joint un esprit de paix et de conciliation, une bienveillance et une connaissance du monde qui seront d'une grande utilité dans les circonstances actuelles. Rome vient de manifester le désir que les esprits rentrent dans la voie de l'apaisement et de l'union. L'épiscopat de Mgr. Fabre va donc commencer sous d'heureux auspices au milieu des réjouissances de tous les hommes, sous la direction et le regard du saint évêque qui depuis trente ans illustre le siége épiscopal de Montréal.

Mgr. Fabre n'aura qu'à marcher sur les traces de son vénérable prédécesseur, à continuer la chaîne de ses bonnes œuvres.

L. O. DAVID.

P. S.—Mgr. Fabre est frère de Lady Cartier, de MM. Hector Fabre, rédacteur de *L'Evénement*, de Gustave Fabre, marchand de cette ville et de demoiselle Hectorine Fabre qui est aussi aimable que pieuse.

Nous devons à M. J. A. Gravel, cousin germain de Mgr. Fabre, quelques-uns de nos renseignements.

L. O. D.

Digitized by Google

NOTICE SUR M. FAILLON.

(*Suite.*)

VIE DE M. OLIER.

Nous voici arrivés à *la vie de M. Olier;* l'ouvrage le plus important sorti jusque là de la plume de M. Faillon; un de tous ceux qu'il a laissés qui nécessitèrent le plus de de recherches, qui lui coûtèrent le plus de travail, auquel il put appliquer toute la force de son esprit alors pleinement développé par l'étude, et exercé par des écrits déjà si remarquables.

Mais si cette œuvre était par excellence le fruit de sa maturité, elle est aussi celle où il a réalisé le plus complètement toute la pensée de sa vie ecclésiastique et religieuse, car en s'appliquant à glorifier et mettre en lumière, le Saint, le génie fondateur de la Compagnie à laquelle il appartenait, il voulait donner au clergé en général de tous les temps et de tous les lieux un modèle de piété et de zèle, applicable surtout dans les circonstances présentes; et spécialement exposer à ses confrères, autant qu'il était possible dans sa plénitude, l'esprit de cet admirable prêtre et de cet incomparable directeur des âmes.

Telle fut la pensée qui anima M. Faillon dans la composition de ce grand ouvrage; et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître, en le lisant attentivement, qu'il a admirablement atteint son but. On doit même avouer que quel que soit le mérite particulier de ses nombreux écrits, lesquels ont chacun leur genre d'importance et d'intérêt, ce livre suffirait seul pour assurer à son auteur une des premières places parmi les écrivains religieux et les hagiographes les plus célèbres. C'est ce qu'ont proclamé plusieurs publicistes dont nous citerons les témoignages en leur lieu.

Le succès de la vie de M. de Lantages et de celle de M. Demia, avait été assez marqué pour faire penser que peu d'hommes, dans la compagnie, se trouvaient, au même dégré que M. Faillon, en état d'entreprendre une biographie aussi importante que celle du fondateur. Toutefois le mérite de ces deux premiers ouvrages, fut de beaucoup dépassé dans le dernier.

Mais indépendamment de ces dispositions et de tout désir de ses supérieurs à cet égard, une rencontre toute providentielle avait inspiré tout-à-coup à M. Faillon le plus vif désir de consacrer ses soins à élever un monument à la mémoire du pieux fondateur de St. Sulpice; circonstance unique qui vint comme lui révéler dans toute son étendue l'esprit et le génie de M. Olier, et le mettre par là en état de le faire mieux connaître au public religieux.

Dès son entrée, il est vrai, dans la Compagnie, M. Faillon avait été

Digitized by Google

frappé de l'élévation des écrits du digne fondateur, et cela tant par le petit nombre de ses ouvrages, généralement répandus, que par ce qu'il avait entendu lire et expliquer de ses autres écrits, et qui se transmettait à la *Solitude* sur l'esprit de ce grand serviteur de Dieu.

Il en avait aussi lu avec le plus grand intérêt la Vie si édifiante, composée sur l'ordre de M. Emery, Supérieur général de la Compagnie de Saint Sulpice, et donnée au public depuis une quarantaine d'années par M. Nagot, prêtre de la même société, envoyé en Amérique par son supérieur, pendant la Révolution Française,pour y fonder dans le Maryland, le Séminaire de Baltimore; ouvrage très-solide comme composition, et surtout remarquable par l'éminente couleur do piété dont il est partout empreint.

Cependant malgré ces préliminaires, on peut dire que rien encore n'avait fait soupçonner à M. Faillon tout ce qu'il devait lui-même découvrir plus tard dans les écrits de l'homme de Dieu.

Ce fut quelques années après son entrée dans la compagnie et lorsqu'il se trouvait à Lyon, qu'il fit une découverte qui lui donna en quelques instants sur la grandeur du génie de ce saint fondateur une idée bien supérieure à tout ce qu'il en avait pu avoir jusque-là.

Déjà il avait beaucoup étudié et parcouru les Pères, il admirait la richesse et la profondeur de cette doctrine qui ne révèle ses secrets qu'à l'étude et à la méditation assidue. Souvent, dans ses lectures, il avait éprouvé le regret que les grands écrivains religieux des derniers temps n'eussent pas eu recours plus souvent à ce fond si riche de lumière et d'enseignement, et n'eussent pas appliqué la force de leur esprit à ces mystérieuses révélations d'en haut, que n'ont fait par fois qu'effleurer même les génies les plus vantés des derniers siècles. Mais quel fut son étonnement lorsque s'étant mis à lire dans la Bibliothèque du Séminaire, l'un des *Manuscrits* inédits de M. Olier, il y découvrit une si grande intelligence des mystères de la foi, une vue en même temps si haute et si ferme des dogmes chrétiens, des explications si lucides, des aperçus si vastes et si riches; souvent, à propos d'un mot en apparence très-simple des divines Ecritures, des flots de lumière, tellement ravissants et comme paraissant tenir de la vision surnaturelle que plus il avançait dans cette lecture et plus son admiration augmentait; car il découvrait incessamment avec une abondance inépuisable de sentiments et d'expressions non-seulement comme la fleur de ce qu'il avait rencontré de plus beau dans les Pères, mais souvent l'explication claire et profonde de tout ce qu'il avait trouvé jusque-là de plus inexplicable et de plus caché dans les mystères.

Ainsi la doctrine de M. Olier l'éclairait-elle dans les voies les plus relevées et les plus nouvelles, tandis que la connaissance qu'il avait déjà acquise des Pères, pouvait seule lui montrer la grandeur et la portée du génie de M. Olier.

Digitized by Google

Ce fut là pour lui comme un trait de lumière qui décida de sa pensée, et désormais de l'emploi de tous ses moments. Il continua pendant longtemps ces lectures si précieuses et si ravissantes pour sa piété, et quand il les interrompait un moment, et qu'il paraissait au milieu de ses confrères, tout transporté, l'on voyait sur ce calme et doux visage comme un rayonnement de la joie sainte dont il était inondé, et quelque chose de cet éclat céleste que les saints semblent rapporter de leur commerce habituel avec Dieu.

Dès lors donc, comme introduit dans un monde nouveau et initié, pour ainsi dire, aux secrets du sanctuaire, il se dévoua irrévocablement à l'étude et à la méditation de la doctrine du pieux fondateur; il se mit à recueillir d'abord à Lyon puis bientôt à Paris, tous ses sublimes enseignements, et pour bien saisir son inspiration intime, son esprit et comme la pensée essentielle de ses œuvres, il entreprit d'analyser tous les écrits de M. Olier qui forment, on le sait, un ensemble considérable, et il réunit ainsi une prodigieuse quantité de traits, de remarques et d'appréciations qui ont si profondément pénétré son ouvrage, que l'on n'en peut lire même quelques lignes, sans être étonné du travail immense que renferme ce livre.

Un genre d'occupation si saint durait déjà depuis plusieurs années, lorsque, par une ouverture toute conforme à ses désirs et à ses aspirations les plus chères, il lui fut proposé par ses Supérieurs de reécrire la vie du saint fondateur des séminaires. C'était comme un coup de providence, ou plutôt c'était en vue d'un tel dessein que Dieu, sans qu'il le sût, l'avait si admirablement préparé à l'exécution de ce travail, et on ne peut dire avec quelle joie et quel empressement M. Faillon se lança dans ce grand ouvrage, dont il eut en peu de temps disposé et arrêté tout le plan.

Ce plan largement conçu consistait à écrire un livre qui, outre les exemples de piété et d'édification qu'il devait renfermer, se compléterait par l'exposition de la grande doctrine du pieux fondateur. Pour cela donc il rassembla immédiatement sous sa main tous les ouvrages qui se rapportaient à M. Olier ; d'abord ses propres écrits manuscrits, réunis en 3 volumes in 4°, sous le nom de *Mémoires ;* puis six cahiers particuliers tracés de la main même de l'auteur, lesquels, sur l'injonction du P. Bataille, procureur-général des Bénédictins et alors Directeur de M. Olier, celui-ci dût, pendant un certain temps, écrire jour par jour, pour y déposer le résultat de ses méditations, aussi bien que de ses lectures assidues faites en esprit d'oraison sur les divines Ecritures ; puis la collection des lettres également autographes de l'homme de Dieu, recueillies après sa mort, et formant un volume *in folio* manuscrit.

De plus, il s'entoura des travaux de M. de Bretonvilliers, de M. Tronson, de M. Baudrand, sur la vie de M. Olier, et des lettres du P. de Condren, du P. Amelotte, de St. Vincent de Paul et de M. Tronson, ayant trait à sa personne ou à ses écrits.

Digitized by Google

Il recueillit encore toutes les Biographies des Saints Personnages qui ont illustré l'Eglise au XVIIe siècle; des Evêques, des supérieurs d'Ordres Religieux, des Curés du temps ; celles en particulier, du Cardinal de Berulle, du P. de Condren, de St. Vincent de Paul, de M. Bourdoise, du P. Yvan, du P. Bernard, du P. Fourrier: pour ce qui concerne les laïques, celles du Baron de Renty, de M. de Queryolet, de Mlle de Melun, etc. Enfin ayant parcouru toutes les bibliothèques de Paris, outre les ouvrages cités plus haut et assez généralement connus, il découvrit encore près de cinquante manuscrits non encore édités, et qui lui fournirent une multitude de renseignements importants.

C'est dans ces infatigables recherches qu'il fit enfin la découverte précieuse de deux grands ouvrages que l'on croyait avoir été perdus pendant la Révolution; savoir les mémoires que nous venons de mentionner, de M. Baudrand, curé de St. Sulpice, et les mémoires si considérables de M. de Ferrier, compagnon des premiers travaux de l'homme de Dieu.

M. Baudrand, en 1682, avait écrit cette vie sous le titre de: *Mémoires sur la vie de M. Olier, et sur le Séminaire de St. Sulpice.* Cet ouvrage ayant été soustrait pendant la révolution, l'on en regardait la perte comme irréparable, lorsqu'en 1835 un chiffonnier de Paris vint en offrir à MM. les conservateurs de la bibliothèque royale, entre plusieurs autres manuscrits, une copie complète et une autre incomplète. Ce document est précieux surtout en ce que, suivant la remarque de M. Faillon, on y lit des particularités qui ne se trouvent nulle part ailleurs, ce qui n'est pas étonnant, à cause que l'auteur s'était proposé en les consignant, de remplir bien des lacunes laissées dans la première Vie, composée par M. de Bretonvilliers.

Quant aux Mémoires de M. Du Ferrier, la découverte qui en fut faite par M. Faillon fut accompagnée de circonstances assez singulières pour mériter d'être rapportées. Par diverses citations qui en sont faites dans les deux historiens de M. Bourdoise, dans un manuscrit de l'Oratoire, et enfin dans la vie du P. de Condren, M. Faillon avait compris qu'il devait exister des mémoires assez étendus de M. Du Ferrier, cet ami dévoué de M. Olier, et si attaché à ses œuvres ; il en avait même trouvé à la bibliothèque royale un fragment, composé de 105 pages, mais qui ne se rapportait qu'aux relations de M. Du Ferrier avec M. de Condren.

Il y avait déjà plusieurs années qu'il poursuivait ses recherches lorsque le Supérieur général de Saint-Sulpice crut devoir lui prescrire de borner là ses investigations, et de mettre enfin la main à la composition de son livre, après toutefois, un délai de quinze jours qu'il lui donnait encore.

Rendu à l'avant dernier jour de ce délai, Mr. Faillon se trouvant à la bibliothéque Ste Geneviève, achevait ses ecritures lorsqu'il apperçut certain papiers portant cette suscription qui semblait de bon augure ; *œuvres de Mr. Du Ferrier.* Il saisit aussitôt ces manuscrits, mais reconnut avec douleur qu'il ne s'y trouvait que des ouvrages de Droit d'un Mr. Du Ferrier, an-

Digitized by Google

cien Jurisconsulte, lequel n'avait probablement que le nom de commun avec le compagnon de Mr. Olier. Il refermait donc ces volumes quand il fut assez heureux pour s'apercevoir qu'ils étaient suivis d'autres manuscrits portant à leur tour cette suscription : *Mémoires de Mr. Du Ferrier.* Il ouvrit aussitôt ceux-là ; et quels ne furent pas sa surprise et son ravissement en voyant qu'il avait enfin devant lui, après les avoir si longtemps et si vainement, cherchés ces mémoires complets sans lacune, sans altération. A peine en croyait-il ses yeux : il lui semblait être dans un rêve ; à ce point qu'il dût se mettre un instant à palper les objets autour de lui pour se convaincre qu'il n'était pas le jouet d'une illusion.

Le carton renfermait 13 cahiers in 4o de différentes mains formant un ensemble de 706 pages. En ayant pris rapidement connaissance, il trouva ce qu'il avait pressenti, c'est-à-dire mille détails sur la vie de M. Olier, rapportés par un témoin digne de foi, et pourvu d'ailleurs de toutes les qualités requises pour bien observer et bien présenter les faits. (1)

Voici ce que M. Faillon dit de ces mémoires : " Ces récits sont pleins de naturel et de vivacité, et l'on s'aperçoit que l'auteur, malgré son grand âge, n'avait rien perdu des souvenirs de sa jeunesse, de la facilité de son esprit, ni même de la gaieté de son humeur."

En parcourant les deux volumes de la vie de M. Olier, on peut juger du prix que M. Faillon a attaché à ces récits : car il cite M. Du Ferrier plusieurs fois dans un grand nombre de chapitres, et il en a même extrait souvent des fragments entiers qui sont du plus haut intérêt : ainsi la conversion d'un régiment de cavaliers suédois, la conversion du Maréchal de Rantzau et de sa femme, etc., etc., les détails sur Françoise Fouquet ; tout ce qui est relatif aux Missions et à leur succès, au couvent de la Regrippière, ainsi qu'à M. de Queryolet, etc., etc. ; tous les rapports de M. Olier avec M. de Condren ; enfin les débats du Jansénisme, etc., etc.

Telle est la somme énorme de documents que parcourut M. Faillon pour la composition de son livre : mais nous devons ajouter maintenant nomenclature, la nouvelle et la plus importante découverte que, près de trente ans après la publication de l'ouvrage, l'auteur fit encore à la grande Bibliothèque de Paris en 1867, pendant qu'il en préparait une seconde édition ; et que, toujours par son esprit de fidélité, il s'occupait, même si longtemps après le succès de la première, à chercher encore de nouveaux documents ; car ses efforts furent alors largement et dignement récom-

---

[1] M. Du Ferrier était le fils d'un lieutenant-général, et neveu du grand maître de l'ordre de Malte ; vers l'âge de 20 ans il était venu à Paris pour terminer ses études, et chercher fortune ; le Cardinal de Richelieu, en grandes relations avec le Grand Maître de Malte et sollicité depuis longtemps, avait désigné le jeune Du Ferrier pour occuper un des principaux évêchés de France, lorsque celui-ci fit tout à coup annoncer un jour au Cardinal qu'il avait renoncé à toutes ces faveurs ; et dès lors il se mit à la disposition de M. Olier, sous la direction du P. de Condren pour les œuvres que ceux-ci avaient en vue.

Digitized by Google

pensés par le trésor inespéré qui lui tomba sous la main, savoir les écrits même de Marie Rousseau. Par une coïncidence vraiment singulière avec ce qui était arrivé à M. Olier lui-même pour les siens, cette sainte personne avait dû en effet tracer, sur l'injonction formelle de son directeur, et rapporter jour par jour les pensées, les lumières qu'elle avait reçues de Dieu, aussi bien que les œuvres auxquelles elle avait dû s'employer.

M. Faillon commença immédiatement cette nouvelle étude, et il retrouva dans cette immense correspondance, toute la suite des événements religieux se rapportant précisément aux années où cette sainte âme s'était plus employée pour les commencements et la fondation des Séminaires, objet principal de sa sollicitude, et œuvre à laquelle elle avait continué le secours de ses prières et de ses conseils jusqu'à sa mort, arrivée en 1680, 24 ans après celle de M. Olier.

M. Faillon trouva dans ce trésor nouveau assez de matériaux pour en faire en six mois, près de cinq mille extraits, qu'il a fait entrer dans sa nouvelle édition, portée aujourd'hui à trois volumes, accroissement tel qu'il disait "qu'il y aurait autant de différence entre la 2e et la 1ère "édition, qu'il y en avait eu entre celle-ci et la première Vie écrite par le "vénérable M. Nagot."

Cette édition n'est point encore publiée aujourd'hui; mais quoiqu'elle ne doive point tarder à l'être et qu'il fut plus intéressant, sans doute, de faire sur celle-là l'étude de l'ouvrage, cependant, comme nous ne pouvons retarder davantage la publication du présent livre, nous allons passer immédiatement à cette étude, d'après la 1ère édition déjà en possession depuis trente ans, de faire l'édification du public religieux ecclésiastique, et nous dirons tout d'abord l'estime que, dès son apparition, ce livre inspira à tous les meilleurs esprits du temps.

Publié en 1841, il se répandit aussitôt dans tous les diocèses, fut accueilli avec la plus extrême faveur et salué d'un concert universel d'hommage. Nous citerons particulièrement le jugement de l'Ami de la Religion, ceux de M. Rohrbacher, du rédacteur de l'Université Catholique, et d'autres publicistes distingués.

L'*Ami de la Religion*, s'exprime en ces termes :

"L'auteur de la vie de M. Olier, n'a rien négligé; il a puisé dans une multitude d'ouvrages; aussi cette vie est-elle une biographie ecclésiastique de toute une époque; elle est pleine de faits, mais surtout pleine de piété. Il y a tant de renseignements, de précision, de recherches que cela ne ressemble guère à la manière actuelle d'écrire l'histoire : on ne prend plus tant de peine aujourd'hui : nos écrivains ne réunissent jamais tant de faits, et ne sont pas si scrupuleux sur l'exactitude. Mais l'auteur a mieux compris ses devoirs d'historien, et le travail consciencieux auquel il s'est livré honore à la fois son caractère, son goût, son jugement et sa piété."

Digitized by Google

Dans un autre article le même journal termine ainsi :

" En tout, l'estimable auteur a fait preuve d'une exactitude, d'un discernement, d'une érudition, et d'une piété qui doivent lui concilier l'estime et la reconnaissance du public religieux."

M. Rohrbacher, dans son Histoire de l'Eglise, a mis l'ouvrage de M. Faillon à contribution; il en résume la partie principale dans une analyse d'une trentaine de pages, faite avec un grand soin. Il reproduit textuellement les jugements de M. Faillon sur les principaux personnages du temps. Il consacre une dizaine de pages à transcrire les réglements donnés par M. Olier à la paroisse de St. Sulpice, lesquels ont une telle importance qu'on ne rencontre nulle part ailleurs pour l'organisation des paroisses un travail aussi complet, aussi étendu et aussi pratique que celui-ci. L'auteur, dans l'une de ses préfaces, a cité avec grand éloge le nom de M. Faillon.

Un autre des principaux comptes-rendus est celui publié dans la Revue *de l'Université Catholique* en 1841, laquelle comptait parmi ses rédacteurs les hommes les plus éminents; cette appréciation a été faite avec beaucoup de soin, et montre une connaissance peu commune de la grande époque que M. Faillon a si bien et si complètement décrite.

On y loue avec intelligence les qualités qui distinguent cette belle œuvre, et l'on y répond, avec beaucoup de tact, à des reproches émis par certains écrivains peu au courant des exigences de la critique historique, et dont quelques-uns en particulier avaient blamé M. Faillon d'avoir parlé, à propos de M. Olier d'un si grand nombre de personnages de son temps; il est intéressant de voir comment répond à cela le critique de l' *Université Catholique* :

" *Vie de M. Olier :* Voici un livre à la manière Allemande. A propos d'un seul homme, il parle de tout le siècle où a vécu celui-ci ; mais il en devait être ainsi pour plusieurs raisons.

" M. Olier était d'une famille très nombreuse et ayant un grand nombre de ses membres attachés aux hauts emplois; lui-même avait été en relation avec tous les grands personnages d'une époque si remarquable ; ses établissements l'avaient mis en rapport avec ce qu'il y avait de plus éminent dans l'Episcopat, le Clergé et la Cour; enfin il avait eu pour son auxiliaires dans ses œuvres, les personnages de temps les plus admirables par la piété, le zèle et les œuvres.

" D'abord, quant à la famille de M. Olier, elle était l'une des principales du Parlement et alliée avec les illustrations de la magistrature et de la noblesse du temps : Molé, Pasquier, Seguier, de Meliand, de Bellièvre, de Mesmes, de Chamillard, de Polignac, et de Chavigny.

" Lui-même fut en relation par les circonstances ou par ses œuvres, avec les plus saints et les plus éminents personnages de l'époque, comme St. François de Sales, St. Vincent de Paul, le Père de Condren, M. Bourdoise, le P. Yvan ; il eut pour protecteurs les Supérieurs Généraux des Béné-

Digitized by Google

dictins et des Augustins, enfin le Cardinal de Richelieu et le Cardinal Mazarin.

" Pour auxiliaires il eut presque simultanément M. de Bretonvilliers, M. Tronson, M. de Lantages, M. Demia, M. de Foy, M. du Ferrier, M. Amelotte, M. Meyster, M. Picoté, M. de Poussé, le Prêtre Bernard, le P. Veron, le frère Claude.

" Parmi les laïques, la baron de Renty, M. de Queryolet, M. de la Dauversière, les MM. de Fénelon, enfin Clément et Beaumais.

" Parmi les femmes : la Mère Agnès, Mad. de Chantal, Mad. de Marillac, Marie Rousseau, Mlle. de Melun, Mad. de Pollalion, la Princesse de Condé, la Princesse de Conty, la Duchesse d'Orléans, la Duchesse d'Aiguillon et même la Reine Anne d'Autriche.

"M. Faillon ne pouvait donc faire connaître M. Olier sans parler de ceux qui l'entouraient, et qui pour la plupart eurent une influence si directe sur ses œuvres ; c'est ainsi que son ouvrage est devenu un tableau très-étendu et très-complet de l'Eglise de France au XVIIe siècle.

"Le style de l'ouvrage est clair et pur ; et s'il ne vise pas à des formes brillantes, il se fait remarquer par un ton noble, simple et vraiment ecclésiastique."

On peut ajouter à ces remarques que M. Faillon, en réalité, n'était étranger à aucune des ressources du style ; on n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire ses expositions, ses caractères, ses portraits, ses anecdotes principales, ses descriptions, comme celle, entr'autres, du faubourg St. Germain au moment où M. Olier y arriva avec ses disciples.

Enfin le critique remarque, comme l'œuvre grandit " toutes les fois que M. Faillon met en scène son héros, et qu'il reproduit ses propres expressions." C'est ce que dit la *Revue :* " l'historien dit-elle s'élève lorsqu'il cite son héros, homme à hautes vues et à grand style."

Pour en donner une idée, le judicieux critique rapporte en entier le tableau des destinées de l'Eglise que M. Faillon a donné dans sa préface, d'après M. Olier :

" L'Eglise, dit-il, figurée par la lune dans les Ecritures," (et c'est ce que nous affirment les grands docteurs, St. Ambroise, St. Augustin, St. Grégoire-le-Grand, Origène, St. Anastase le Sinaïte, etc., etc.,) a comme cet astre, ses accroissements et ses décroissements, ses temps de perfection et de déclin." D'abord, en ses commencements, elle ne paraît pas, elle est dans l'obscurité, cachée dans les cavernes, accomplissant ce que Notre-Seigneur avait prédit de lui et de ses disciples : " *Si le grain de froment ne tombe en terre et ne meurt, il demeurera seul.* " Elle s'accroît ensuite, elle sort du tombeau et elle se répand par une sorte de résurrection, brillant partout avec les Pères et les Docteurs ; ensuite elle décroît encore ; et il en sera ainsi de ces alternatives pendant toute sa durée. Mais ces décroissements ne sont pas définitifs, et elle se relève d'abord avec St. Grégoire-le-Grand et St

Digitized by Google

Benoit, ensuite avec St. Bruno et St. Bernard, plus tard avec St. Dominique et St. François d'Assise ; enfin la défaillance survenant encore, " *des nations se laissant envahir par l'hérésie, des Religieux tombant dans l'apostasie, des prêtres et des prélats ignorants et vicieux couvrant l'Eglise d'opprobres,*" alors Dieu sauve son Eglise, y rétablit la ferveur, suscite les plus grands exemples, met une digue au mal en assemblant par sa miséricorde, un célèbre Concile qui décide de la Foi, donne des règles aux monastères, et prescrit des moyens efficaces pour la réforme du Clergé dans l'institution des Séminaires."

Nous citerons enfin le jugement suivant, que l'on doit au premier des publicistes de notre temps, et qui nous a été rapporté par des témoins dignes de foi.

" Cette vie de M. Olier, disait dans une réunion M. L. Veuillot, est un livre extraordinaire ; c'est assurément la biographie la plus admirable que j'aie jamais lue ; elle est composée d'après tous les documents que peut fournir cette grande époque du XVIIe siècle, et elle renferme des détails empruntés à des centaines d'ouvrages, mais qui plus est, elle est redigée avec un si grand soin, que tous ces éléments ont pu être intercalés dans le texte et fondus dans le récit, de manière à ne jamais en interrompre la suite. C'est donc comme une mosaïque admirable, tellement unie et reliée ensemble qu'elle forme un tout complet ; il est impossible de saisir la différence de style entre les différentes parties dont elle se compose. Que cela ait pu être pratiqué pour quelques pages, cela nous paraîtrait une sorte de tour de force et d'habileté ; mais qu'est-ce donc quand l'on trouve ce procédé appliqué avec tant de suite, à deux forts volumes ; ceci me parait merveilleux."

Après ces différentes appréciations, nous allons donner de cet ourage, une analyse succinte ; sauf à y revenir plus tard, s'il y a lieu pour la compléter, quand la nouvelle édition en trois volumes aura paru.

L'auteur le divise en quatre parties. *La première* qu'il résume parfaitement sous ce titre : *Dieu prepare Mr. Olier à travailler plus tard à la sanctification de l'ordre sacerdotal*, renferme en effet, après l'histoire abrégée de sa jeunesse, le récit des différents travaux aussi bien que des épreuves par lesquelles Dieu préparait son serviteur aux grandes œuvres de sa vie de Pasteur.

La seconde et la troisième parties renfermant exactement l'espace des dix années, depuis l'entrée de M. Olier à la cure de saint Sulpice, jusqu'à sa démission de cette charge, contiennent le récit des étonnants travaux que le serviteur de Dieu accomplit en si peu de temps, en sa double qualité de Pasteur d'une immense paroisse et de Directeur de Séminaire. Seulement comme ces deux genres de travaux qu'il mena simultanément sont d'une nature différente, l'auteur pour suivre l'ordre des matières, les a divisés pour en parler successivement dans ces deux parties de son livre.

Digitized by Google

La *quatrième* et dernière contient l'histoire de plusieurs autres œuvres et missions auxquelles s'occupa encore l'homme de Dieu dans les cinq dernières années de sa vie ; ses travaux pour la conversion des peuples de la Nouvelle France et la fondation de la colonie de Ville-Marie en Canada. Enfin le tout se termine par le récit de sa dernière maladie, de sa mort, des hommages rendus à sa mémoire, et des grâces obtenues par son entremise.

Ire Partie.

Après une courte notice sur la famille de son héros, également illustre par sa noblesse, ses alliances et ses charges dans l'Etat, l'auteur fait remarquer que Jean Jacques Olier, né le 20 septembre 1608, un Samedi, jour consacré dans la semaine, à la très-Sainte Vierge, élevé dans l'habitude du recours à cette divine patronne, par une mère pieuse qui portait elle-même le nom de Marie, témoigna dès son enfance la plus grande dévotion à la Reine du Ciel ; et ainsi nous est expliqué ce sentiment si profond qui domina toute sa vie.

Sa bonne mère lui enseigna à prier Dieu ; elle le menait à l'Eglise, et l'auteur fait voir comme l'enfant montra dès ses premières années, les signes d'une vraie prédestination à la vocation sacerdotale. Tout petit, il faisait paraître la plus grande joie à se trouver dans le lieu saint, à ce point que lorsqu'il éprouvait quelque vive peine, il suffisait pour le calmer que sa nourrice le portât à l'Eglise. Plus tard, il conçut une si haute idée du Saint Sacrifice de la Messe, qu'il était comme effrayé et scandalisé, lorsque, pendant la Sainte Messe, le Prêtre se dérangeait pour tousser, ou se moucher. Déjà vers ce temps il ne voulait commencer aucune action sans recourir à la très Sainte Vierge ; et il avait dès lors une si vive horreur de tout ce qui pouvait altérer la pureté de son âme que, dès qu'il croyait avoir à se reprocher quelque offense contre Dieu, il n'avait pas de repos qu'il n'eut été aussitôt trouver son confesseur.

Toutefois, et avec de si précieuses dispositions, dit toujours le narrateur, il était d'une vivacité extraordinaire et d'une humeur pleine d'emportement. Ainsi il se précipitait dans les escaliers de manière à s'exposer à mille accidents ; il courait sur les toits ; s'en allait seul à de grandes distances se baigner dans des eaux profondes et rapides ; le tout à la grande frayeur de sa mère qui craignait autant pour sa vie que pour son âme. Mais combien, dit l'écrivain, la peine de celle-ci fut-elle augmentée, lorsqu'elle vit plus tard son fils lancé dans le monde, commencer à s'y attacher, et paraître ne pas même se douter des dangers au sein desquels l'impétuosité de son caractère allait l'emporter. L'auteur fait pourtant remarquer qu'au milieu même de ces apparences inquiétantes, le jeune homme garda toujours un fond de sagesse et de conviction religieuse que l'avenir et sa correspondance à la grâce ne devaient pas tarder à

Digitized by Google

mettre en lumière. Toujours il conserva une grande idée des vérités du salut, un profond respect pour les Saints mystères, une tendre dévotion pour la Reine du Ciel, une grande horreur du péché, enfin un mépris profond et raisonné pour les illusions du siècle. Au milieu de ses plus grandes légèretés, et dans l'entraînement des compagnies frivoles, toujours il comprit la vanité des amusements et des recherches du siècle ; et lui-même, il raconta plus tard, qu'au temps où il était le plus attaché à ses plaisirs, et ne pouvait encore s'en séparer, il y sentait cependant si peu de goût et de satisfaction véritable que ses compagnons s'en apercevaient, et que tous étaient étonnés de le trouver sérieux au milieu du monde, sombre parmi les distractions : et comme on lui en fit un jour la remarque, il répondit alors : " qu'il y avait sans doute quelqu'un qui priait pour lui, qui le détournait de ces emportements, et qui le tenait suspendu sur le bord de l'abîme ; " et il ajouta " que c'était ce secours qui lui montrait le néant du monde, pendant même qu'il n'était pas assez fort pour s'en détacher."

Sa mère, en effet priait alors pour lui avec larmes, mais elle n'était pas seule, comme on le découvrit plus tard. Car tandis que M. Olier se trouvait dans ces dispositions, et qu'il se livrait des combats dans cette âme réservée à de si grands desseins, il arriva qu'un jour, pendant qu'il revenait de la foire de St. Germain avec quelques autres jeunes abbés, appartenant aux plus riches et nobles familles de France, ces messieurs rencontrèrent une pauvre femme misérablement vêtue, qui, s'arrêtant tout-à-coup devant eux, leur adressa ces paroles : "Hélas ! messieurs, que vous me donnez de peine ! Il y a longtemps que je prie pour votre conversion; j'espère qu'un jour Dieu m'exaucera. Or cette personne n'était autre que Marie Rousseau elle-même dont les prières devaient être si efficaces, que ceux à qui cet avertissement fut donné, plus tard quittèrent tous le monde " pour suivre Jésus-Christ, et faire profession de ses maximes." Et ce fut dès ce moment que M. Olier en particulier décida son voyage à Rome, voyage où devait se rencontrer pour lui le moment de la grâce, et pendant lequel devait s'effectuer son complet retour à Dieu.

C'est à partir de cette époque et depuis la 22e année de son âge, que la vie de M. Olier commence proprement à être exemplaire. L'auteur le montre renonçant alors, tout-à coup, à toutes les vanités du siècle, s'appliquant d'abord avec amour au soulagement et à l'instruction des pauvres. Bientôt il entre en relation avec Saint Vincent de Paul et, sous la direction de ce Saint, s'emploie avec zéle, pendant un an, aux missions de la campagne. Là est rapporté un songe mystérieux qui devait longtemps plus tard, contribuer beaucoup à lui manifester les desseins de Dieu sur lui et sa vocation à la charge de pasteur des âmes. On le voit recevoir le Sacerdoce. Il est de nouveau dirigé vers les missions, et tandis qu'il s'y prépare dans le silence de la retraite, il est gratifié d'une faveur tout à

Digitized by Google

fait extraordinaire, l'apparition de la mère Agnès-de-Jésus, Supérieure du monastère cloîtré des Dominicaines à Langeac en Auvergne, situé à plus de cent lieues de distance ; fait plus tard rigoureusement discuté et mis hors de tout doute, dans les procédures pour la Béatification de cette grande servante de Dieu. Suivent la première mission de M. Olier en Auvergne ; l'entrevue avec la vénérable Supérieure en présence de ses Sœurs, au parloir du couvent : la reconnaissance de ces deux personnes qui ne s'étaient jamais vues ; le retour de M. Olier à Paris où commencent alors ses rapports avec le grand serviteur de Dieu, Charles de Condren, successeur du cardinal de Bérulle, comme supérieur de la congrégation de l'Oratoire ; lequel détourne une première fois, M. Olier de l'épiscopat, que le cardinal Richelieu voulait lui faire accepter : la seconde mission d'Auvergne qui, non moins que la première, fut prodigieuse en fruits de grâce, par le zèle incomparable qu'y déployèrent les ouvriers évangéliques et surtout M. Olier qui en était l'âme ; Son retour à Paris, suivi de sa mission au monastère de la Regrippière ; ses rapports avec le vénérable M. Bourdoise ; le refus de la coadjutorerie de Châlons ; puis les grandes épreuves de M. Olier qui durent deux ans, et s'aggravent encore sur la fin, par la douleur qu'il conçoit de la perte du P. de Condren. Au terme de ses peines il reçoit tout à coup un don extraordinaire de lumières. Là viennent les premiers essais de Séminaire d'abord à Chartres, puis à Vaugirard, près Paris, où l'on voit la ferveur qui anima ce dernier établissement, véritable commencement et berceau des séminaires en France ; enfin l'offre arrivant inopinément de la cure de Saint Sulpice, que, après y avoir murêment réfléchi et avoir consulté, M. Olier accepte en 1642.

Nous dirons, d'après l'auteur, quelques mots de plus sur deux de ces derniers faits à raison de leur importance.

L'ennemi du bien, est-il dit dans l'ouvrage, qui n'avait vu qu'avec rage se tourner si résolument contre lui, une âme qu'il avait espéré pouvoir éloigner de sa vocation ; mais qui n'avait pu la retenir ni l'empêcher de faire les derniers pas qui la séparaient de Dieu, furieux de se voir éloigné d'un cœur qui pouvait plus tard devenir le foyer de si grandes choses, était revenu avec acharnement comme pour s'en venger ; et une grande puissance lui avait été laissée, à cause du fruit que Dieu devait tirer de l'extrémité des peines auxquelles il allait abandonner son serviteur.

En effet, le Seigneur avait ses desseins en cela, et ces épreuves devaient non-seulement purifier et sanctifier, mais aussi instruire et éclairer dans les fonctions qu'il aurait à remplir dans le clergé, celui que Dieu devait donner pour guide et pour soutien des vocations ecclésiastiques. Sentant l'importance de ces détails, l'auteur cite pour cela de nombreux fragments des mémoires intimes de M. Olier ; il met en scène la victime elle-même ; il fait entendre ses plaintes si touchantes et ses cris de détresse d'un côté si émouvants, et d'autre part si remplis de précieuses lumières. Il montre

Digitized by Google

combien le récit de ces épreuves est conforme à ce qu'ont exposé les grands auteurs spirituels sur les peines intérieures : il cite St. Jean de la Croix, le P. Surin, dans son *Catéchisme spirituel*, M. Boudon, dans sa *Vie du P. Surin*, Bossuet dans ses *Instructions sur les états d'oraison ;* et enfin l'Archevêque de Cambray, dans ses *Instructions pastorales.* Il rapporte les réflexions de ceux qui avaient particulièrement connu M. Olier, et donne ainsi en ces pages si remplies de documents, une exposition en même temps pleine d'intérêt pour ceux qui veulent connaître le saint fondateur, et aussi des plus instructives pour ceux qui sont appelés de Dieu à cet art sublime de la Direction des âmes : *Ars artium, regimen animarum.*

A la suite de ce chapitre, M. Faillon en vient à l'établissement des Séminaires, et rectifie en passant les historiens qui avaient attribué cette fondation aux Oratoriens ou aux Lazaristes ; il montre, d'après les Annales et les Histoires mêmes de ces Congrégations, que leurs maisons n'étaient autre chose que des colléges où l'on n'enseignait que subsidiairement la théologie, pour l'utilité des maîtres qui se destinaient à l'état ecclésiastique; et il fournit tous ces documents avec cette abondance d'érudition qui l'accompagne toujours en ses recherches. Il cite en effet là dessus le *Gallia Christiana*, le journal des Oratoriens, les actes des Fondations, la vie du Cardinal de Berulle, celle du P. de Condren, les Annales de l'Oratoire, la vie de M. Bourdoise, les Mémoires de M. Du Ferrier, la vie de St. Vincent de Paul, etc., etc.

Cependant tout le monde religieux était pénétré à cette époque de la nécessité de répondre aux injonctions du Concile de Trente et aux prescriptions des Souverains Pontifes sur l'établissement des Séminaires. Plusieurs tentatives avaient même été faites en ce genre, mais sans succès, et il semble qu'il était réservé à M. Olier d'accomplir enfin ce grand ouvrage, quoique lui-même fut d'abord bien loin d'en avoir la moindre idée.

M. Faillon fait en effet ressortir combien une telle occupation avait été éloignée de sa pensée. M. Olier, d'abord dirigé par St. Vincent de Paul, avait été par ses avis employé, nous l'avons dit, dans les travaux des missions. Sa vertu, son mérite éminent ayant percé de tous côtés l'avaient fait nommer par le cardinal de Richelieu pour un évêché; mais le P. de Condren, sous la direction de qui il avait passé, l'en avait détourné, sans toutefois s'expliquer encore clairement sur l'objet que Dieu lui avait fait connaître comme plus important, et dont il ne s'ouvrit enfin que peu de jours avant sa mort, à M. Du Ferrier, lequel rapporta ensuite à ses confrères tout ce que lui avait dit alors ce saint personnage. Or M. Olier, tout en se défiant de lui-même, ne put s'empêcher de reconnaître que ces invitations répondaient aux insinuations pressantes que l'Esprit Saint avait enfin fait entendre à son cœur, tandis qu'elles

Digitized by Google

étaient confirmées par les lumières, que lui en avaient données les âmes les plus éclairées avec qui il avait été en rapport, et en particulier la mère Agnès, qu'il avait vue à Langeac, dans la première de ses missions d'Auvergne. C'était précisément l'œuvre des Séminaires.

Aussi dès que le P. de Condren leur eut été enlevé par la mort, M. Olier et ses compagnons, alors réunis dans une maison de retraite appartenant à l'un d'eux, M. Brandon, à St. Maur-les-Fossés, après une courte mission à Chartres, entreprirent-ils dans cette ville un commencement de Séminaire. Mais ce n'était point encor là que l'Œuvre devait réussir, et par divers incidents rapportés avec beaucoup d'intérêt par M. Faillon, ils furent attirés à venir s'établir aux portes de Paris, dans le petit village de Vaugirard, où se conserve encore la pauvre maison où ils jettèrent en effet les fondements de la grande œuvre des Séminaires. Telle est à peu près la matière de la 1ère partie de l'ouvrage.

IIe Partie.

Cependant Dieu ne destinait point M. Olier uniquement à fonder les Séminaires, mais aussi à donner en sa personne le modèle du Pasteur des âmes, dans la charge de curé ; de même que, dans une paroisse administrée par sa Communauté, il voulait donner le modèle des paroisses. Aussi avait-il depuis longtemps fait entendre à son serviteur quelque chose de cette seconde vocation, par le songe que nous avons mentionné plus haut.

Or, il arriva qu'au moment où M. Olier venait d'établir sa fondation à Vaugirard, M. de Fiesque, curé de St. Sulpice, vint lui offrir de lui-même, de résigner en sa faveur. M. Faillon rapporte d'abord l'étonnement dans lequel cette offre jeta toute la Communauté, l'éloignement de tous pour l'accepter, et la surprise surtout de M. Olier, bien plus grande que celle qu'il avait éprouvée relativement à l'œuvre des Séminaires. Cependant sur les diverses consultations que fit l'homme de Dieu, et sur l'accord unanime des plus saints personnages du temps, la détermination qu'il prit fut de l'accepter. En effet, il comprit d'abord que non-seulement cette offre ne l'empêcherait de remplir aucun des devoirs de la grande œuvre qu'il avait entreprise, mais que, bien au contraire, il y trouverait les ressources nécessaires, et la solution des difficultés principales qu'il avait rencontrées dans son établissement à Vaugirard.

Il voyait qu'avec le titre de curé de St. Sulpice, il pourrait établir sa communauté dans une localité convenable, où il pourrait la soutenir plus facilement, la faire participer aux avantages du voisinage de la Sorbonne, et aux exercices élémentaires du Saint-Ministère, non-seulement pendant leur noviciat mais pendant les commencements de leur sacerdoce, comme prêtres auxiliaires de la Paroisse. Aussi, malgré l'avis de ceux qui lui faisaient observer qu'on ne peut guère que difficilement allier le ministère

Digitized by Google

paroissial avec la direction des Séminaires, et qu'il s'agissait ici d'une Paroisse immense et fort dépravée, il accepta la proposition de M. de Fiesque. Son principal dessein, que l'évènement justifia depuis, d'une manière si fructueuse et si éclatante, était, nous dit Abelly dans sa vie de St. Vincent de Paul, " de donner dans la paroisse St. Sulpice l'exemple " d'une maison curiale, qui servit de modèle à toutes les Paroisses de " France, en y établissant la vie commune et toutes les pratiques curiales " suggérées par le Concile de Trente, les Papes, et les Prélats les plus " zélés propagateurs des mesures du Grand Concile."

Nous allons ici, d'après M. Faillon, citer les propres expressions du fondateur :

M. Olier nous dit lui-même comme cette œuvre de St. Sulpice, qui était le seul moyen d'établir son Séminaire, lui donnait les moyens de remplir sa vocation en toute son étendue. D'abord elle accomplissait le songe significatif qu'il avait eu plusieurs années auparavant ; ensuite elle le mettait à même de compléter et de rendre durable le fruit qu'il avait commencé par les missions ; ce serait un moyen de réforme pour toute la France en donnant à la fois le modèle d'une maison cléricale, et d'une maison paroissiale. Ainsi l'on pourrait manifester, par l'établissement de cette œuvre extérieure " l'esprit " intérieur du Séminaire qui autrement, dit-il, demeurerait caché, " et ne pourrait donner exemple à l'Eglise, ni mettre en pratique pour " l'édification des fidèles les vertus et les grâces qu'on y aurait reçues." Et ailleurs : " Dieu, dit-il, me manifeste ma vocation qui est de ranimer par " trois moyens la piété chrétienne dans ces quartiers : le premier sera l'ins- " truction et la sanctification du peuple ; le second sera la sanctification des " Docteurs et des Prêtres ; le troisième, la formation des jeunes clercs."

Ces intentions ont toujours été si fidèlement conservées dans la Compagnie, que tandis qu'à l'établissement de chaque Séminaire en provinces, dans les premiers temps, on leur adjoignait des paroisses, autant que les circonstances le permettaient, on a toujours tenu à maintenir à Paris l'union entre le Séminaire et la Paroisse, le clergé de la Paroisse ayant toujours été composé de prêtres du Séminaire jusqu'à la grande Révolution.

M. Faillon rapporte encore qu'après la révolution, M. Emery regardait cette union de la Paroisse avec le Séminaire comme une partie si importante de l'œuvre du saint fondateur, qui depuis la démolition du vieux Séminaire, en 1803, il acheta à ses frais près de l'Eglise une maison très-incommode, plutôt que d'accepter, à des offres avantageuses, une demeure, éloignée de l'Eglise, parce que cet éloignement eût rompu l'union qu'il jugeait si indispensable. Ce furent aussi plus tard les sentiments de M. de Courson qui détermina le Séminaire, en 1850, à reprendre l'administration de la Paroisse, qu'il a conservée jusqu'à ce jour. Il est vrai qu'après les orages de cette Révolution Française, il aurait été difficile pour St. Sulpice de

Digitized by Google

continuer partout en provinces cette œuvre des Paroisses. Il fallut donc y renoncer malgré le bien qu'on aurait pu en espérer dans chaque diocèse par l'influence de l'exemple, pour la formation des jeunes prêtres, et par les avantages de la vie en commun. Mais si le malheur des temps n'a pas permis de continuer ces anciennes Institutions du zèle sacerdotal de M. Olier, on peut dire qu'il n'en était que plus précieux et plus important que la lettre au moins de leurs règlements, et le souvenir, en fussent conservés, ce qu'en doit aux travaux infatigables de M. Faillon : et tout le clergé devra une reconnaissance profonde à cet écrivain pour lui avoir conservé ce Directoire, rédigé d'après les prescriptions du Concile de Trente, les recommandations des Souverains Pontifes et les instructions des grands Prélats, St. Charles Borromée, et St. François de Sales. Car ainsi appuyés, ces règlements parurent d'abord si sages et en même temps d'une application si pratique, qu'ils furent dès le commencement, adoptés dans un nombre considérable d'autres Paroisses.

En effet, par ces sages dispositions, M. Olier avait pris tous les moyens possibles pour élever les prêtres à la hauteur et à la perfection de leur état, et subvenir par là au besoin des âmes. Pour en montrer l'efficacité, il en avait donné un exemple vivant dans cette paroisse de St. Sulpice, aussi bien que dans les autres dont il accepta plus tard la direction, dans d'autres Provinces de France, pour les confier dans les mêmes vues, aux Prêtres des Séminaires de la Compagnie, notamment au Puy, à Viviers, à Bourges, etc., etc.

Voici d'abord en abrégé le tableau que fait l'Auteur du nouveau théâtre où il amène son héros.

M. Olier avait une paroisse immense qui comprenait plusieurs circonscriptions actuelles : Saint Sulpice, Saint Germain des Prés, Saint Thomas d'Aquin, Notre Dame des Champs, Sainte Clotilde, les Invalides et le gros-Caillou. Elle réunissait plus de cent mille âmes ; près de trente Communautés Religieuses y étaient établies, parmi lesquelles plusieurs pouvaient seconder le Pasteur, savoir : les RR. PP. Jésuites, les Dominicains, les Augustins, les Cordeliers, etc., etc., auxiliaires si dévoués du ministère paroissial.

Il divisa cette paroisse en huit quartiers consacrés chacun à la très Sainte Vierge, sous le titre de quelqu'une de ses fêtes. Il réunit cinquante prêtres et en préposa plusieurs à chacun de ces quartiers, sous la conduite de l'un d'entre eux ; ensuite, il forma dans chaque division une société de laïques qui devaient visiter les maisons, et faire part aux directeurs ecclésiastiques du quartier, des besoins spirituels ou corporels qu'ils avaient pu reconnaître.

Il était établi qu'on visiterait à de courts intervalles chaque malade ; et tous les jours ceux qu'on savait être en danger de mort.

Chaque prêtre de quartier devait rédiger le titre *de Statu animarum*, suivant la prescription du Pape Paul V, et d'après le formulaire donné par St. Charles Borromée.

Digitized by Google

D'autres prêtres étaient chargés de porter les sacrements ; d'autres étaient désignés pour faire les baptêmes, les mariages, les enterrements.

Des conférences fréquentes furent établies pour les Messieurs chargés des confessions, afin de leur faciliter le moyen de se consulter ensemble sur les cas difficiles : et, pour diriger ces confesseurs, le saint Pasteur fit éditer *les Instructions pour la Pénitence*, de saint Charles Borromée, lesquelles furent distribuées également à tous les ecclésiastiques de son séminaire.

Afin de subvenir aux plus pressants intérêts des âmes, et d'atteindre toutes celles qui en avaient besoin, le zélé pasteur multiplia les catéchismes pour tous les âges et suivant les quartiers.

Il y avait d'abord les catéchismes pour les plus jeunes enfants, les catéchismes de semaine pour la première Communion, les catéchismes de Persévérance pour la jeunesse, ceux pour les adultes, pour les vieillards, pour les serviteurs, pour les pauvres, pour les hérétiques ; puis des catéchismes déguisés sous forme de conférences, pour ceux qui auraient eu de la répugnance à suivre les catéchismes proprement dits ; il établit encore des conférences pour les maîtres et maîtresses d'écoles, pour les sages-femmes, etc., etc.

Ces divers détails peuvent donner lieu de répéter ici l'observation que nous avons déjà faite dans le chapitre sur les Catéchismes et ailleurs, relative à l'attention continuelle qu'a eu l'auteur de ramener ses recherches et ses considérations à un but pratique et actuel ; ainsi considérant que les malheurs arrivés dans le temps présent sont dûs en grande partie au défaut de l'instruction religieuse, il montre ce qu'il faudrait faire pour y remédier, en exposant les moyens que M. Olier prit, dans des circonstances semblables ; car les désordres venaient alors aussi, en grande partie, de ce qu'on ignorait les premiers éléments de la doctrine chrétienne, et que les pères et les mères étaient aussi peu éclairés parfois, que leurs enfants.

L'auteur montre ensuite que M. Olier n'établit pas seulement ces œuvres, mais qu'il en exerça personnellement le ministère si pénible et si assujettissant : et il s'en acquittait, dit l'écrivain, "*avec un amour et une humilité admirables ;*" Il nomma des confesseurs pour les enfants, et lui-même en confessait un grand nombre. Il forma encore une société de Dames pour subvenir aux besoins spirituels des jeunes filles qui se trouvaient abandonnées, ou exposées par la négligence ou la mauvaise conduite de leurs parents ; c'est dans ces œuvres que se distingua particulièrement madame de Pollalion. Il avait établi l'œuvre des Demoiselles de l'Instruction chrétienne, dont nous avons parlé à l'occasion de la vie de M. de Lantages ; et c'est à cette institution que la pieuse veuve Marie Rousseau consacra principalement sa piété et son zèle.

Outre les prêtres appliqués au ministère des enfants, il fit employer pour aider ceux-là un grand nombre d'ecclésiastiques du Séminaire qui déployaient un tel zèle "qu'ils semblaient, disent les mémoires du temps, cités par l'auteur,

Digitized by Google

" n'être venus de toutes les provinces de France que pour travailler à l'édi-
" fication et au salut des âmes des paroissiens." Enfin il fonda différents asiles pour les enfants abandonnés, pour les jeunes filles délaissées, comme aussi pour les enfants des protestants qu'il pouvait soustraire à l'hérésie.

Pour faciliter ces différentes œuvres, il fit rédiger un grand Catéchisme qui renfermait tous les points principaux de la foi, exposés et développés avec le plus grand soin ; ensuite, il en fit faire un abrégé destiné aux enfants, et qui était une préparation pratique à l'enseignement donné dans la paroisse.

Outre cela, il fit imprimer un grand nombre de feuilles contenant les prières, les devoirs du Chrétien, les maximes de la vie chrétienne, et il les fit distribuer dans toutes les familles.

Il établit à la porte de l'Eglise, une bibliothèque de bons livres que l'on vendait ou que l'on prétait aux familles pour subvenir à leurs besoins spirituels, et pour les détourner d'accepter les livres et traités que les Protestants répandaient partout à profusion.

Il ne se contenta pas de subvenir aux moyens d'instruction, mais il multiplia les œuvres de piété de manière à entretenir la dévotion la plus active et la plus fervente dans sa paroisse. Il établit différentes congrégations pour honorer le très-saint Sacrement, et pour propager la confiance et le recours à la très-sainte Vierge. Ces différentes confréries avaient leurs communions du mois, leurs heures de réunion et d'adoration. Pour tous les fidèles, outre les visites au St. Sacrement, il procura l'établissement des 40 heures, des saluts et des bénédictions, et des exercices en l'honneur de la très-sainte Vierge.

Il ne se contentait pas de recourir au zèle des Congrégations religieuses établies sur sa paroisse pour lui venir en aide ; Il invita à venir donner à St. Sulpice une conférence par semaine, le célèbre P. Veron, Jésuite, fameux controversiste, qu'il opposa aux Protestants : et à qui il adjoignit, dans le même but, deux laïques de sa paroisse, savoir : un coutelier nommé Clément, et un mercier nommé Beaumais, lesquels, chacun de leur côté et sans sortir de la profession respective qu'ils exercaient, avaient reçu de Dieu à un degré tout particulier le don de réfuter les erreurs propagées par les prétendus Réformés.

Il fonda, pour la répression des duels, une société à la tête de laquelle il mit les principaux Seigneurs de la Cour, le Maréchal d'Estrées et le Maréchal de Fabert, ainsi que le Marquis de Fénélon, et qui donna toute efficacité aux efforts que l'autorité souveraine avait faits, pour abolir cette détestable coutume. (1)

---

(1) Les mémoires du temps affirment qu'il y avait chaque jour à Paris plus de vingt rencontres, et c'était le *Pré-aux-Clercs*, situé sur la paroisse de St. Sulpice, qui en était ordinairement le théâtre.

Digitized by Google

Il fonda plusieurs sociétés de Messieurs et de Dames pour la visite et l'assistance des pauvres ; enfin c'est lui qui, le premier, établit sur sa paroisse les Sœurs de la Charité, fondées par St. Vincent de Paul, lesquelles ont pris depuis, un accroissement si merveilleux.

En même temps il restaura son église, en débarrassa les alentours de plusieurs établissements profanes, nuisibles à la piété des fidèles ; il fit des règlements pour la tenue de la sacristie et des ornements sacrés, lesquels donnèrent au culte toute la convenance et la magnificence désirables.

Ces règlements, que M. Olier n'avait redigés qu'après y avoir longtemps pensé devant Dieu, et avoir consulté les hommes les plus marquants du clergé, ne furent pas plutôt mis en usage qu'ils furent salués de toutes parts comme des modèles de sagesse et d'efficacité.

Il y avait longtemps que les curés de Paris, pour la plupart Docteurs et Maîtres en Sorbonne, aspiraient à une réorganisation et une réforme complète de la pratique alors en usage du saint ministère : aussitôt ils s'unirent de cœur et d'efforts à M. Olier, et établirent dans leur paroisse les réglements qu'avait suggérés à l'homme de Dieu, son zèle pour le salut des âmes.

M. Faillon termine ce résumé, en nous faisant voir pour l'édification du temps présent, les résultats de cette admirable organisation.

Ces mesures furent suivies du plus merveilleux effet : six ans après, cette paroisse la plus désordonnée de Paris, devint la plus exemplaire, au point qu'elle offrit comme une image de la société des premiers chrétiens.

Un grand nombre de paroissiens faisaient oraison, donnaient l'exemple de toutes les vertus, et s'approchaient si assidûment des sacrements que chaque année, on comptait à l'Eglise seule plus de deux cent mille communions, bien qu'il y eut encore, dans sa circonscription paroissiale, comme nous l'avons dit, une trentaine d'autres sanctuaires fréquentés par les fidèles.

Les duels cessèrent, et les maisons de jeu, d'intempérance et de désordre furent presqu'entièrement supprimées. Le Pré-aux-clercs perdit le sinistre renom qu'il avait eu jusque là, et le faubourg St. Germain devint encore plus célèbre par sa piété et ses bonnes œuvres, qu'il ne l'avait été par ses désordres et ses scandales.

C'est au milieu de ces innonbrables œuvres que le digne pasteur homme de génie et d'initiative, animé de cette foi qui transporte les montagnes, voyant que son Eglise était devenue complètement insuffisante pour l'immense population qui s'y portait, conçut un de ces hardis projets qui semble n'avoir pu appartenir qu'à ces temps qu'on est dans l'habitude aujourd'hui de désigner, et très justement, sous le nom de *Siecles de foi*, les 12, 13 et 14 siècles, l'âge d'or des cathédrales dans tout le monde chrétien. C'était, à la place de son Eglise, d'en élever, lui simple particulier, une nou-

Digitized by Google

velle, non plus du même style qu'auparavant, on changeait alors, mais de même dimension à peuprès, que les Notre-Dame, les Rheims, les Amiens, les Beauvais, les Coutance, les Bourges et tous ces merveilleux monuments bâtis par les génerations entières, qui venaient chacune y apporter leurs assises. Mr. Olier jeta les fondements du chœur et éleva les murs de la chapelle de la Ste Vierge à la hauteur où ils sont demeurés, et sans doute il eut avancé beaucoup plus l'ouvrage entier, sans les calamités des deux guerres de la Fronde qui vinrent, précisément à cette epoque, faire peser sur la capitale toute entière, la plus affreuse misère. Uu des successeurs de Mr. Olier dans la cure de St. Sulpice, l'illustre Mr. Languet de Gergy devait avoir la glaire d'achever l'immense monument.

Pour Mr. Olier lui-même, les calamités publiques qui, de son vivant, vinrent ralentir son œuvre lui fournirent l'occasion de déployer une autre sorte de munificence, nécessitée par le malheur des temps. On ne peut se figurer la quantité des sommes qu'il distribua en aumônes; les incroyables ressources qu'il eut le don de faire surgir, et les actes héroïques de charité, dont il donna le modèle. Mr. Faillon fait également ressortir la magnanimité avec laquelle il sut faire parvenir sa voix jusqu'au trône, et écrire à la Reine-mère pour la conjurer de satisfaire au vœu public, en éloignant d'elle ce qui fesait la cause de la guerre.

Telle est en substance la matière de la seconde partie de l'ouvrage de Mr. Faillon: C'est Mr. Olier présenté comme curé, réformant par sa sage administration et son zèle infatigable, une immense paroisse : pourvoyant à tous ses besoins tant spirituels que temporels; dominant par sa foi tous les obstacles; guérissant tous les maux par sa charité. Il est facile le voir par le peu que nous en disons de quel intérêt pratique est cet ouvrage. Car on peut l'appeler un vrai manuel du ministère paroissial; et l'on y voit de plus, avec quelle intelligence des besoins de notre temps l'auteur a su sauver de l'oubli les mesures de sagesse admirable du saint pasteur dont il décrit les œuvres.

IIIe Partie.

Les faits rapportés ici sont contemporains des précédents; car c'est pendant la courte période de dix années seulement de cure, comme nous l'avons dit, que M. Olier accomplit les immenses travaux de son double ministère de pasteur des âmes et de directeur de séminaire; nous avons vu aussi pourquoi M. Faillon a séparé ces récits dans son ouvrage.

Il commence cette 3e partie par celui d'une violente persécution, excitée contre M. Olier, dès les premières années de son ministère pastoral, par le dépit des libertins, irrités des sages réformes introduites sur tous les points, par l'intrepide pasteur. Mais l'auteur fait voir comment cette tempête, loin de nuire à ses œuvres et particulièrement à celle du séminaire,

Digitized by Google

fut le moyen dont Dieu se servit pour les affermir, tant par le surcroît d'estime universelle qu'attira à l'homme de Dieu sa conduite magnanime dans cette circonstance, que par l'intérêt que prirent à sa défense et à la consolidation de ses institutions, le Parlement de Paris, chargé de réprimer le désordre, la Princesse de Condé, la Duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal Mazarin, enfin la Reine elle-même. De son côté l'abbé de Saint-Germain, sous la jurisdiction spirituelle de qui se trouvait le faubourg de ce nom, et la paroisse de St. Sulpice, touché de la vertu qu'avait fait paraître à cette occasion le serviteur de Dieu, s'empressa alors de consentir, ce qu'il n'avait point fait encore, à l'érection du séminaire en corps de communauté; après quoi, la Reine Régente elle-même se hâta de joindre les lettres patentes du Roi à l'autorisation de l'abbé de St. Germain, afin de faire jouir immédiatement le séminaire de Saint Sulpice de tous les priviléges que la protection du Monarque accordait aux Communautés du Royaume.

Cette érection légale rapportée, M. Faillon passe immédiatement à la construction du bâtiment du Séminaire entreprise assez peu de temps après le commencement des travaux pour la nouvelle Eglise paroissiale, et les uns et les autres menés de front par le généreux pasteur.

La bâtisse du grand séminaire commencée en 1640, se poursuivit avec tant d'activité que l'édifice fut presqu'entièrement couvert l'année suivante. L'ordonnance générale, sans affecter aucun luxe, en était remarquable de noblesse de proportions et de solidité: "mais dans la chapelle M. Olier, par religion, voulut que la beauté et la richesse répondissent à la sainteté du lieu. Il s'adressa, pour la peindre et la décorer, aux premiers artistes du temps, particulièrement au célèbre Lebrun. Mais si ce grand peintre put déployer librement tout son talent, dans l'exécution des grands tableaux qu'on lui demanda, il faut dire toutefois qu'il ne fit, la plupart du temps, qu'exécuter magnifiquement les conceptions sublimes dont le saint pasteur fournissait l'idée générale. c'est ce qu'il faut dire surtout du tableau principal du maître-autel où le pieux fondateur voulant montrer que c'est par le canal de la divine Vierge, que les ecclésiastiques ont a attendre l'effusion sur eux de l'esprit apostolique, fit représenter le mystère de la descente du Saint Esprit sur les apôtres, réunis dans le cénacle avec la mère de Dieu, au jour de la Pentecôte; car c'est sur la très Sainte Vierge, placée en un lieu éminent qu'on voit le divin Esprit se reposer d'abord, sous la forme d'une sorte de globe lumineux, d'où paraissent partir les langues de feu, qui de là vont se reposer sur la tête des disciples du Sauveur. M. Faillon qui, outre sa piété et son talent d'écrivain, avait au plus haut dégré le goût des arts et spécialement de la peinture aussi bien que de l'architecture religieuse, parait se complaire à décrire ce bel ouvrage. Il rapporte aussi en entier la description faite par M. Beaudrand de la peinture non moins magnifique qui occupait tout le plafond de cette

Digitized by Google

chapelle. Elle représentait comme transporté dans le ciel le grand sujet de la glorification de la très Sainte Vierge, proclamée mère de Dieu par les Pères du concile d'Ephèse ; élevée et portée en triomphe par des milliers d'anges, jusqu'au trône de Dieu le Père, elle est couronnée de sa main comme la mère de son divin Fils ; composition sublime, heureusement reproduite et multipliée par la gravure qui, au défaut de l'original détruit avec le séminaire au commencement de ce siècle, donne encore l'idée de ce que dût être le tableau, sous le pinceau du Maître.

Après ces détails M. Faillon, passant à l'esprit intérieur du séminaire fait admirer les principes solides qui présidèrent à l'établissement de ces foyers d'éducation et d'instruction religieuses, et que M. Olier lui-même a exposés avec la plus grande force et la plus vive lumière dans plusieurs de ses ouvrages et principalement dans le *Pietas Seminarii*, le *Traité des Saints Ordres*, et enfin *l'Explication des cérémonies de la messe.* Outre ces ouvrages imprimés, M. Faillon a cité de plus, les nombreux écrits inédits où se trouvent encore les renseignements les plus importants et les plus circonstanciés, comme les *Mémoires authentiques*, *l'Esprit de M. Olier*, etc. Il cite en commençant, les paroles mêmes du fondateur, exposant quel est l'esprit qui doit animer cette grande institution, savoir l'esprit même de N. S., et c'est pour répondre à ce but, dit-il, qu'il établit la dévotion à la Vie Intérieure de N. S., comme la dévotion principale de la maison, et la pensée fondamentale à laquelle doivent se rapporter les sentiments de tous ceux qui demeurent dans les Séminaires.

"Dieu, dit le pieux fondateur, pour renouveler maintenant la piété "primitive du christianisme, a résolu d'employer les mêmes moyens "dont il se servit au commencement. Ce fut par Jésus-Christ qu'il se fit "connaître aux hommes ; et comme le dessein du Père n'était pas de "montrer son fils visiblement à toute la terre, il le multiplia et le répandit "dans les apôtres qui, remplis de son esprit, de ses vertus et de sa puis. "sance, le portèrent partout avec eux dans le monde, montrant extérieu- "rement dans leurs personnes sa patience, son humilité, sa douceur, sa "charité et toutes ses vertus. Il faut donc, pour répondre aux desseins de "Dieu, que nous inspirions à la jeunesse, les sentiments et les vertus de "Jésus-Christ, et qu'il vive dans chacun, aussi réellement que dans "l'apôtre qui disait : je vis, mais non pas moi ; c'est Jésus-Christ qui vit "en moi." Telle est la dévotion essentielle et fondamentale du Séminaire de Saint-Sulpice, dévotion consacrée par l'institution de la fête de la *Vie intérieure de Notre Seigneur*, que l'on y célèbre solennellement tous les ans, et une fois chaque semaine, pendant une partie de l'année, etc.

Ce fut le principal objet de M. Olier, d'établir dans ses disciples cette vie intérieure ; et il ajoutait qu'ils seraient dignes de leur vocation si l'on pouvait dire d'eux quand ils parlaient, qu'ils agissaient, qu'ils souffraient : c'était ainsi que Jésus-Christ parlait, agissait et souffrait, etc., etc.

Digitized by Google

Poursuivant ces détails, Mr. Faillon parle avec l'abondance que lui suggère sa piété des autres dévotions principales du séminaire, avant tout de celle au très Saint Sacrement, et en second lieu de celle à la très Sainte Vierge, puis des autres principaux Saints, donnés pour patrons au séminaire, par M. Olier, savoir : Saint Joseph, et Saint Jean l'évangéliste, à cause des rapports si intimes que ces deux illustres Saints eurent avec le Fils de Dieu et son auguste Mère. Les SSts. Apôtres, comme modèles des prêtres dans le zèle à prêcher la foi de Jésus-Christ—parmi les Saints Pontifes, Saint Martin à raison de sa profonde humilité, et enfin les deux Saints Grégoire et Ambroise que le pieux fondateur avait vus en songe.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses autres développements, appartenant plus particulièrement au domaine de la spiritualité proprement dite et qui font de son livre un ouvrage éminent de piété, encore plus que de science. C'est du reste l'impression qui ressort suréminemment des amples citations extraites des écrits du fondateur, relativement à la consécration entière qu'il fit de son séminaire une fois bien constitué, en l'offrant non à un Diocèse particulier, mais à l'Eglise de France tout entière en la personne de ses évêques, au service desquels il fait profession de le dévouer, écrits dictés par la plus pure foi, une magnanimité de sentiment, et un désintéressement qu'on ne peut assez admirer. A cette occasion M. Faillon termine par une courte notice sur les écris de M. Olier ; mais très brièvement : et il est évident qu'il se réservait d'entreprendre plus tard d'autres études sur cette immense matière.

IVe Partie.

Nous ne ferons guère ici qu'en indiquer la matière.

Une fois démis de sa cure et plus libre de sa personne, mais d'ailleurs, malgré ses infirmités, toujours dévoré du zèle des âmes, M. Olier eût volontier accepté n'importe quels travaux du Saint ministère. M. Faillon rapporte qu'il fut disposé à aller de sa personne, travailler dans les missions de la *Perse* et de la *Chine*, et qu'il s'offrit à cet effet à deux personnages illustres, l'Evêque d'Ispahan et le célèbre missionnaire Alexandre de Rhodes, alors de passage en France, puis encore au P. Pallu de la Compagnie de Jésus. Enfin au refus de ces saints missionaires, il offrit quelques-uns de ses éclésiastiques, dont plusieurs en effet partirent pour la Chine où ils consumèrent leur vie au service de Jésus-Christ.

A défaut de ces missions lointaines M. Olier se dédommagea en entreprenant encore une fois, tant par les siens que par lui-même, tout infirme qu'il était alors, des missions en province, particulièrement dans les Cevennes, alors l'asyle des Huguenots de France, le Vivarais, le Velay et l'Auvergne. Ces missions produisirent des fruits merveilleux.

M. Olier eut entr'autres le bonheur de rétablir le culte divin dans la ville de Privas devenue le boulevart du Calvinisme

Digitized by Google

dans ces contrées et qui avait résisté aux armes du Monarque. "Ces missions, dit M. Faillon, occupèrent M. Olier jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, pendant cinq années consécutives."

A Paris, il fit à plusieurs reprises des tentatives sérieuses, pour sa conversion à la foi catholique, auprès de Charles II, roi d'Angleterre, détrôné, et réfugié en France pendant la tyrannie de Cromwell. M. Olier eût même voulu, dit M. de Bretonvilliers, se transporter de sa personne, en Angleterre, au péril de sa vie, et s'y sacrifier pour le salut de cette nation."

Vient ensuite le récit de la dernière maladie et de la mort de M. Olier, qui sont ce qu'on peut attendre d'une si belle vie ; puis quelque chose des honneurs qui furent rendus à sa mémoire, et des grâces spéciales et guérison obtenues par son entremise.

Enfin M. Faillon rapporte, avec assez de détails, les travaux de M. Olier, pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France, et l'établissement de la colonie Française de Ville-Marie en Canada. C'était là une des œuvres de M. Olier les plus anciennes, et dont les commencements datent d'avant son entrée en cure. M. Faillon en réserva le récit pour cet endroit de son livre, afin de le mieux détacher des autres matières : du reste il l'a fait en abrégé; car on sait qu'il se reservait de traiter à sa manière, c'est-à-dire à fond ce grand sujet, dans les trois Vies des fondatrices des premières communauté de Montréal, et tout à fait en grand dans l'immortel ouvrage qu'il n'a pu que commencer : l'histoire détaillée de cette colonie ; ouvrage dont tous les matériaux du reste étaient préparés et qui pourrait peut-être, grâce à ces immombrables documents, être poursuivi par quelqu'autre main habile.

En terminant, nous n'avons pas à revenir sur le travail qu'a demandé un ouvrage exécuté avec un si grand soin ; ce que nous avons dit en commençant, suffit pour apprécier l'*exactitude* de l'auteur. On n'a pas été habitué de nos jours à tant de recherches et tant d'application pour trouver quelque chose de semblable il faut revenir aux grands ouvrages des Bénédictins : c'est ce qu'a proclamé la Bibliographie catholique qui signale avec admiration que la liste des manuscrits cités occupe à elle seule treize pages, (et cela sans compter les manuscrits de Marie Rousseau trouvés depuis, et qui ont porté l'ouvrage de deux volumes à trois.) On est presqu'effrayé de cette érudition. On observe le soin que s'est imposé l'auteur d'indiquer en marge de chaque page les ouvrages auxquels il a eu recours ; et bien qu'un grand nombre de noms et d'événements soient cités, les personnages qui passent sous les yeux sont tous des hommes importants dans l'histoire de l'Eglise, et tous les faits cités jettent le plus grand jour sur les intérêts religieux du XVIIe siècle. Enfin, cette histoire est faite de manière à refuter victorieusement les attaques des Jansenistes contre l'œuvre de M. Olier, et aussi à mettre en lumière toute la portée de ce mot de Fénélon : "Je ne con-" nais rien de plus vénérable et de plus apostolique que Saint Sulpice."

Au point de vue littéraire l'ouvrage mérite ce nous semble, plus d'un éloge ; le style en est abondant, mais sans excès, simple mais digne et noble ; il se rattache à la grande école historique ; il est varié comme il

Digitized by Google

convient, suivant les détails ; et les différents personnages mis en scène sont présentés avec un grand naturel et une remarquable vérité d'expression. Tout ce qui se rapporte au P. de Condren, à St. Vincent de Paul, au cardinal de Berulle, et à ces âmes d'élite qui, dans le secret de la vie religieuse, accomplissaient de si grandes choses, est exprimé avec un ton de gravité et d'onction, qui inspire les sentiments de la piété la plus douce et la plus pénétrante.

Lorsque le sujet amène des détails relatifs, à la Cour, à la vie politique, l'auteur les expose avec brièveté, autant seulement qu'ils intéressent la narration ; mais même quand ils ne sont qu'effleurés, ils sont nets, exacts et conformes à la plus rigoureuse critique historique.

On voit alors quelle juste connaissance du monde M. Faillon avait puisée dans l'immense quantité de documents qu'il avait analysés ; on voit de plus quel sentiment exact il avait de l'importance des faits extérieurs ; car pour juger des évènements religieux d'une époque, il faut savoir aussi donner la connaissance des intérêts du siècle sur lesquels ces faits ont pu avoir quelquefois la plus décisive influence.

Il parle des Princes de Condé, du Maréchal de Rantzau, du Marquis de Fénelon, etc., etc., avec cette fidélité qui donne aux différentes conditions leur vrai caractère. Enfin les descriptions de Paris, des monastères, des missions, du Faubourg Saint Germain, sont tracées avec cette sûreté de traits avec cette distinction qui peut satisfaire les esprits les plus exigeants, et avec cet intérêt et cette vie nécessaires pour soutenir l'attention de tous.

Du reste, tout le soin que M. Faillon a pris pour composer cet ouvrage est bien justifié par l'importance du sujet : puisqu'il s'agissait de faire connaître l'un des plus grands personnages de l'Eglise en France, à cette illustre époque du XVIIe siècle ; bien moins connu il est vrai que Saint François de Sales et Saint Vincent de Paul, mais qui a eu tant d'influence sur les événements de son siècle ; influence qui se prolonge jusqu'à nous, et peut encore prendre plus d'importance, par le développement toujours croissant des œuvres dont il a conçu la pensée, et auxquelles il a mis la main.

Sa gloire n'est pas seulement de son époque, et ne tient pas seulement au souvenir de ses actions ; mais à la durée et au développement merveilleux de ses fondations.

Telle est surtout l'œuvre des Séminaires en France et en Amérique, laquelle forme chaque année les membres les plus distingués du clergé, et fournit aux paroisses et aux missions tant de dignes ouvriers évangéliques.

La paroisse de Saint Sulpice à Paris, si admirablement réformée, aujourd'hui l'une des plus importantes du monde catholique, et qui servira peut-être un jour de digne modèle, suivant les vœux pressants des Evêques, pour la vie en commun dans le ministère paroissial.

La fondation merveilleuse de Ville-Marie en Canada, cité importante dont la population dépassant aujourd'hui le chiffre de cent mille âmes, envoie chaque année, des colonies de catholiques dans tout le continent, et devient en se développant, un des plus puissants boulevards de la foi en Amérique.

Ajoutons à cela les écrits dont M. Olier a enrichi l'Eglise, et où Prêtres et fidèles trouvent une nourriture si solide et si abondante : ce qui ne pourra qu'augmenter quand ces écrits seront mis au jour dans toute leur étendue, grâce aux travaux et aux recherches de M. Faillon.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

ANNALES DE NOTRE DAME DE LOURDES,

COMMUNICATION DE DEUX EVÊQUES D'AMÉRIQUE.

La Sœur Émilie Burchard, de la Congrégation des Sœurs des Pauvres de St. François, est depuis longues années supérieure de l'hôpital de Ste. Elizabeth dans la ville de Corington. Ses occupations toujours très-pénibles et très-nombreuses, s'étaient énormément augmentées après l'achat des bâtiments grands et commodes où l'œuvre se trouve maintenant établie.

Quelques mois après la bénédiction du nouvel hôpital qui eut lieu le 24 mai 1868, sa santé commença à décliner, et peu à peu la bonne sœur fut réduite à ne pouvoir plus suivre les règles de sa communauté ; c'était à peine si elle était capable de remplir les fonctions les plus indispensables de sa charge. Son épuisement devint tel qu'elle fut forcée de garder le lit et l'enflure des membres indiqua trop clairement la maladie terrible qui envahissait son organisme.

Trois médecins consultés déclarèrent que le mal était une hydropisie—*incurable*—de la poitrine et du cœur. Les supérieures et les sœurs, tant ici qu'en Europe, avaient abandonné tout espoir de guérison et s'attendaient à une mort prompte.

Bientôt après mon arrivée dans le diocèse de Corington, au mois de janvier 1870, l'un des docteurs, l'excellent M. François Nooman, qui, comme médecin ordinaire de l'hôpital, vit la sœur presque tous les jours, dit que l'état était si grave que la mort devait avoir lieu d'un jour à l'autre.

En attendant, la Supérieure continuait dans la douleur sa malheureuse existence. La seule grâce qu'elle demandait était de pouvoir remplir ses fonctions et de n'être pas forcée à faire de continuelles exceptions à sa sainte règle.

Vers le commencement de septembre 1870, elle reçut d'une pieuse amie (Mme. S. P.), un flacon de l'eau de la célèbre fontaine de Notre-Dame de Lourdes et demanda une neuvaine pendant le temps qu'elle ferait usage de cette eau. La neuvaine finie elle éprouva un petit soulagement. Une seconde neuvaine fut commencée bientôt après et la malade continua à employer l'eau.

Vers la fête de St. François d'Assise, le 4 d'octobre, ses prières furent exaucées. L'enflure des membres disparut, les forces revinrent et, à sa grande joie, la Religieuse se trouva en état de remplir ses fonctions les plus laborieuses. Depuis lors, sa santé continue d'être excellente, et elle espère avec l'aide de Dieu, se rendre utile encore bien des années, à l'humanité souffrante.

Digitized by Google

Il faut remarquer que les médecins, selon leur coutume, essaient d'expliquer le soulagement de la Sœur par les causes physiologiques. Quant à nous, nous n'y pouvons voir autre chose qu'un exemple, entre bien d'autres, de l'intervention miséricordieuse de la Providence de Dieu, due à l'intercession de Notre-Dame de Lourdes.

Donné sous notre seing et notre sceau, dans notre ville de Corington-Ky, en la fête de Ste. Catherine, vierge et martyre, le 25 novembre 1871.

(*Traduit de l'Anglais*). † AUGUSTUS MARIA,
Ep. Cor.

Rome, Séminaire Français, 17 février 1873.

Au R. P. Supérieur des Missionnaires de N.-D. de Lourdes.

Mon révérend Père,

J'ai reçu hier deux lettres de Québec qui m'annoncent deux faits que je m'empresse de vous communiquer, pour la gloire de Notre-Dame de Lourdes.

J'ai eu le bonheur de passer deux jours auprès de ce sanctuaire, à Noël, l'année dernière. Je suis allé bien des fois prier à la Grotte pour tous mes diocésains, et spécialement pour ceux qui m'avaient demandé un petit *memento* dans tous les sanctuaires que je devais visiter. M. l'abbé H. R. Casgrain, ci-devant vicaire de la cathédrale de Québec, m'avait surtout demandé un souvenir dans l'affliction profonde qu'il éprouve ; car, jeune encore, il est menacé de perdre complètement la vue. A plusieurs reprises, j'ai récité pour lui la Salutation Angélique, et je me suis lavé les yeux à son intention. Or voici ce qu'il me fait écrire le 31 janvier :

"Monseigneur,

"Je n'ai pu entendre lire sans verser des larmes ce que vous dites à
" mon sujet dans votre lettre à M.....J'avais appris depuis longtemps
" à vous respecter et à vous vénérer ; maintenant vous m'avez appris à
" vous aimer. Il est bien remarquable que j'ai commencé à éprouver du
" mieux vers l'époque de votre passage à Lourdes, et cette amélioration
" s'est toujours continuée depuis. Je ne manque pas chaque jour, de
" prier pour Votre Grandeur, et pour les œuvres qu'Elle a en vue."

Un prêtre du séminaire de Québec m'écrit à la même date :

"Je suis heureux de vous apprendre, si on ne vous l'annonce pas d'ail-
" leurs, que le curé de St.-Fidèle a été guéri instantanément et complète-
" ment, en buvant un peu de l'eau miraculeuse de Lourdes."

J'ignore de quelle maladie ce digne curé a été guéri, car la lettre ne dit rien de plus. Je sais seulement que l'automne dernier, il avait été obligé de venir passer plusieurs semaines à Québec, pour réparer ses forces épuisées par un ministère pénible, dans une paroisse montagneuse et de grande étendue.

La dévotion à N.-D. de Lourdes, déjà très répandue dans notre province de Québec, y prend chaque jour de nouveaux accroissements. Il

Digitized by Google

n'en peut être autrement dans un pays qui, dès les premiers temps, a été spécialement consacré à la Sainte Vierge et à son Saint Epoux.

Un petit souvenir, s'il vous plaît, auprès de N.-D. de Lourdes, en faveur de mon diocèse et de celui qui a la charge de tant d'âmes.

Veuillez agréer, mon révérend Père, l'assurance de mon attachement sincère.

† E. A. Arch. de Québec.

RELATION DE LA GUERISON DE MLLE LOUISE GIBERT, A N.-D. DE LOURDES LE 3 JUILLET 1872. (*)

Il y a environ trois ans, Mlle Louise Gibert ressentait les premières atteintes de la maladie dont nous allons raconter la guérison merveilleuse. Cette infirmité consistait dans une absence complète d'appétit, et dans un état de faiblesse générale qui l'empêchait de se soutenir, et de faire un seul pas sans le secours d'un bras étranger.

Tout, dès le début, fut mis en œuvre pour combattre le mal, et tout demeura inutile. Un voyage même de deux mois à travers les plus riantes contrées de la Suisse, loin de ranimer dans la malade l'appétit disparu et les forces presque éteintes, ne fit qu'ajouter à sa grande faiblesse et à sa lourde fatigue.

Onze mois s'étaient écoulés quand la situation parut s'améliorer ; l'estomac et les jambes recommencèrent leurs fonctions normales ; mais ce rétablissement fut loin d'être complet et surtout de longue durée. Vers le mois de février le mal reprit malheureusement tout son empire. Cette rechûte inspira de vives alarmes ; car, aux fâcheux symptômes survenus dans la première période, s'ajoutait une toux incessante qui, au dire des médecins, constituait une complication des plus graves dans l'état de la malade.

Tous les soins et tous les traitements recommencèrent dès lors, sans plus de succès que précédemment : le moral de la pauvre malade en fut vivement affecté. Un marasme dont rien ne pouvait la tirer, un dégoût universel, des larmes presque continuelles, tel était son état au commencement du mois de juin. A bout de ressources, les médecins lui conseillèrent fortement la distraction des voyages ; mais le mortel dégoût qui la travaillait, ainsi que les résultats purement négatifs du précédent voyage, lui firent rejeter bien loin cette proposition chanceuse.

C'est dans ces circonstances si cruelles que le père de la jeune personne entre un soir dans l'église de la paroisse, pour demander à Dieu d'adoucir la peine de son cœur. On était au mois de mai, qui est le mois de Marie, et c'était l'heure pour la réunion du soir. La lecture roula sur un miracle accompli au rocher dix-huit fois consacré de Lourdes ; et l'objet de cette

(*) Ce récit dont nous ne connaissons pas l'auteur nous a été envoyé et garanti par un Père de la Compagnie de Jésus.

Digitized by Google

insigne faveur était un enfant travaillé à peu près du même mal que celui qui lentement faisait mourir cette jeune personne.

La coïncidence frappe ce père ; il croit y voir l'augure d'une faveur semblable. Aussi, de retour au milieu des siens, il n'eut rien de plus empressé que de manifester ses pressentiments et ses espérances.

Le pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes fut résolu, encouragé par une amie de la malade, accueilli par cette dernière avec joie et avec un grand espoir de guérison.

Déjà le jour du départ est fixé. Mais qui n'admirerait ici les desseins de la Providence ? Pour arriver au lieu tant souhaité, il fallait traverser les eaux d'Amélie-les-Bains dont on avait à l'envi vanté l'efficacité à la famille ; on essaiera donc de la vertu des eaux.

Dieu le permit ainsi pour manifester davantage la puissance et la bonté de Marie. Ce séjour à Amélie, au lieu d'améliorer l'état de la malade, l'aggrava très-sensiblement. Sur l'avis d'un docteur de Marseille, M. Dugas, qui se trouvait par hasard en ces lieux, on se mit immédiatement en route pour la Grotte de Lourdes, où l'on arriva le 30 juin au soir.

C'était un dimanche.

Trop fatiguée pour se rendre de suite à la Grotte, la pauvre malade fut obligée de prendre quelques heures de repos et de différer sa visite jusqu'au lendemain. Encore la voiture dût-elle la prendre à l'hôtel pour la conduire au lieu de l'Apparition ; on la porta ensuite plutôt qu'elle ne se traîna vers la grille où les pèlerins ont coutume de s'agenouiller.

Ici laissons-la parler elle-même. C'est à elle de nous révéler ce qui se passe au cœur dans ce doux moment où l'enfant qui souffre tombe aux pieds de Celle qui est la consolatrice de toutes les douleurs.

" Je ne puis dire, écrivait-elle quelques jours après, l'indicible émotion que j'éprouvai en saluant la blanche Madone. Force me fut de fondre en larmes en présence de tout le monde. Je restai longtemps en prière, appuyée contre la grille et de tout mon cœur je suppliai la Vierge Immaculée de me guérir. Bientôt après, je m'approche de la Fontaine miraculeuse ; pleine de confiance je bois deux verres de cette eau qui rend aux malades la santé et la vigueur. Une voix semblait me dire : " Tu ne seras pas encore guérie ; " mais dans le fond de mon cœur, j'étais intimement persuadée que ma bonne mère me guérirait."

Après avoir ainsi répandu toute son âme, la malade retourne à l'hôtel avec sa famille. L'heure du déjeûner arrive ; on se met à table. A son grand étonnement et à la surprise de tous les siens, elle mange avec appétit et avec délices, de tous les mets qui lui sont offerts.

C'était plus que le prélude de la grâce sollicitée, et ce commencement de guérison était d'autant plus extraordinaire, que ce jour même, avec l'absence d'appétit, disparaissait encore pour toujours cette toux qui inquiétait tant les hommes de l'art.

Digitized by Google

Une vive reconnaissance pour la grâce déjà obtenue et une entière confiance pour des faveurs plus grandes et complètes, tels furent les sentiments qui, le lendemain, mardi, ramènèrent nos pieux pèlerins à la Grotte des miracles. O coïncidence merveilleuse ! c'était le 2 juillet, fête de la Visitation de la Sainte Vierge ; Marie pouvait-elle ne pas sourire à un enfant qui venait de si loin pour la visiter ?

Après quelques instants de prières, celle-ci va se baigner dans la piscine ; elle en sort plus forte qu'auparavant, et au prix de quelques efforts, elle peut marcher quelques pas. Sa prière monte plus ardente. Elle ne doute nullement que Marie ne veuille mettre sa foi à l'épreuve. Aussi insistera-t-elle jusqu'à complète guérison ; elle descend une seconde fois dans la piscine, plus confiante que jamais. A la suite de cette immersion et de frictions opérées avec l'eau de la source miraculeuse, une vie nouvelle circule dans ses membres ; et ses jambes jusqu'alors retenues dans la captivité d'une cruelle maladie, peuvent la soutenir, et avancer d'elles-mêmes.

Enfin cette même eau prise par boisson, soulage radicalement l'estomac et déracine la toux ; employée en lotions, elle fait disparaître victorieusement la paralysie des jambes.

Au comble de ses vœux, la malade alla sans tarder, ce jour même, offrir en actions de grâces à la Vierge Immaculée un cierge allumé, symbole de l'ardente prière qui brûlait dans son âme !

La neuvaine de messes projetée pour obtenir la guérison, se changea en une neuvaine d'actions de grâces. En outre, comme la jeune miraculée avait promis de revêtir la blanche robe et l'écharpe d'azur, elle s'arracha de la Grotte bénie, parée de ces symboliques livrées, apportant dans sa famille, avec tous les parfums de l'amour de Marie, la joie et le bonheur d'une reconnaissance éternelle.

Oui, Vierge de Lourdes, vous êtes le salut des infirmes, *Salus infirmorum.*

—On écrit de Rome :

" Le R. P. Sempé, supérieur des missionnairers de Notre-Dame de Lourdes, vient de quitter Rome, où il a séjourné quelque temps, pour régler certaines affaires relatives à l'œuvre importante dont il a la direction.

" Ses démarches ont eu un plein succès. Le Saint-Siége a daigné approuver l'archiconfrérie de Notre-Dame de Lourdes, récemment érigée, de même qu'il a attaché de nombreuses indulgences à la nouvelle et magnifique chapelle élevée près de la grotte miraculeuse, où la sainte Vierge a apparu à la jeune paysanne de Lourdes.

" Avant de quitter notre ville, le R. P. Sempé a eu l'honneur d'être admis en audience particulière par Sa Sainteté, à laquelle il a offert un album contenant la collection complète des vues de Lourdes. Cet album

Digitized by Google

magnifiquement relié était orné de beaux fermoirs d'argent. Aux quatre coins, on admirait des figures d'anges et au milieu les armoiries du Souverain-Pontife, aussi d'argent, le tout en relief. Un semblable album, mais avec une reliure plus simple, a été offert par le R. P. Sempé à leurs Eminences les cardinaux Patrizi, vicaire de Sa Sainteté, et Pitra.

" Le miracle de Notre-Dame de Lourdes est trop généralement connu, pour que la présence du R. P. Sempé à Rome n'ait pas été remarquée. Aussi a-t-il reçu la visite de plusieurs éminents personnages de notre ville.

" Le pieux missionnaire a d'ailleurs eu la consolation d'être témoin à Rome même, des merveilleux effets de l'eau de Notre-Dame de Lourdes. Sans parler de plusieurs guérisons attribuées à une protection spéciale de Notre-Dame de Lourdes, il y en a eu trois qui devront certainement fixer l'attention de l'autorité, seule compétente à prononcer un arrêt sans appel sur les miracles. La première est celle d'une jeune fille paralysée de tout un côté, et qui a recouvré presque instantanément l'usage de la parole et des membres ; la seconde est celle d'une jeune enfant attaquée d'une fièvre cérébrale, que les médecins déclaraient incurable ; les détails nous manquent pour la troisième, mais on nous assure que le miracle a été aussi palpable.

" La nouvelle de ces guérisons s'est vîte répandue dans notre ville."

Deux petites pièces de poésie, qui nous avaient été envoyées pour être publiées dans notre Revue, n'ayant pu trouver place dans cette livraison, paraîtront dans la suivante.

Digitized by Google

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

CONSECRATION DE MGR. EDOUARD CHARLES FABRE.

La consécration de Mgr. Fabre, évêque de Gratianopolis et coadjuteur de Mgr. de Montréal a eu lieu, jeudi dernier, au Gésu, avec la plus grande solennité au milieu d'un concours immense d'évêques, de prêtres et de fidèles. Nous empruntons au *Nouveau-Monde* les détails qui suivent :

" Le chœur étincelait d'or, de lumières et de gloire. S. G. Mgr. l'Archevêque Consécrateur occupait le trône d'honneur du côté de l'Epître, ayant pour principaux officiers Mgr. Vinet, M. le Grand-Vicaire H Moreau, M. le Chanoine Hicks, et M. Laliberté, aumônier de l'Archevêché.

" De chaque côté de l'autel se trouvaient les siéges particuliers des vénérables Evêques suivants : Mgr. Guigues, Mgr. de Goesbriand, Mgr. Joseph LaRocque, Mgr. Charles LaRocque, Mgr. Sweeney, et Mgr. Wadams. En face de l'autel, l'Elu Mgr. Fabre, et les deux Evêques assistants Mgr. Pinsonneault, et Mgr. Laflèche. Dans les principales stalles du chœur, on remarquait les Vicaires-Généraux et autres dignitaires des divers diocèses : MM J. Raymond, V.G., J. Crevier, V.G., T. Hamel, V. G., *Z.* Moreau, V.G., T. Caron, V.G. MM. les chanoines Leblanc, Lamarche, et Ed. Moreau, Rév. P. Saché, J. Baile, Sup. S.S., J.Aubry, H. L. Girouard, J. Boucher, etc., etc. Un nombre extraordinaire de prêtres remplissait les deux chapelles adjacentes qui suffisaient à peine.

" A 9 heures, Mgr. l'Archevêque, ses assistants et leur suite entrèrent au chœur en procession solennelle. L'Evêque consécrateur monta à l'autel et prit siége sur un fauteuil placé devant le tabernacle. Sur deux autres siéges au bas de l'autel se trouvaient les évêques assistants et, en face du Consécrateur, l'Elu assis sur un tabouret.

" Le plus ancien des assistants, Monseigneur l'évêque de Byrta se leva bientôt et dit, en s'adressant au consécrateur : " Révérendissime Père, notre mère la Sainte Eglise demande que vous consacriez évêque ce prêtre qu'elle vous présente."—" Avez-vous la Bulle Apostolique ?" répliqua l'Archevêque—" Nous l'avons répondit l'assistant, et le secrétaire lut alors la Bulle du souverain Pontife, créant Monseigneur E.C. Fabre évêque de Gratianopolis. Cette lecture terminée, l'Archevêque dit : " Rendons grâces à Dieu ;" après quoi l'Elu vint se mettre à genoux devant lui, et prêta, les mains sur l'Evangile, son serment solennel à Dieu et à l'Eglise. " Que Dieu me soit en aide, dit-il, et ses Saints Evangiles." Puis se levant, il reprit sa place en face du consécrateur, qui procéda à l'examen ordinaire sur la Foi, sur les mœurs, et sur les dispositions de l'Elu pour se conformer

Digitized by Google

en toutes choses, aux Saintes Règles de l'Eglise. Alors commença la Sainte Messe, au grand autel pour le Consécrateur, et à un autel voisin pour l'Elu."

Le chant était exécuté alternativement par les Elèves du Collége de Montréal et les Elèves du Collége du Gésu. Une Messe en plain-chant à 4 parties, soutenue par un nombreux orchestre et l'orgue tenu par le jeune M. S. Mitchell a produit le plus grand effet. On a rarement pu réunir à Montréal un si grand nombre de voix et d'instruments exercés à un si parfait ensemble. Le chant était conduit par M. C. Desrochers du collége de Montréal, et les instruments par l'excellent maître de bande, M. Larue si avantageusement connu dans le monde artistique de Montréal.

Le sermon donné par le P. Trudéau de la société des Oblats, plein de piété et d'onction a paru très heureusement approprié à l'imposante cérémonie.

Rien n'a donc manqué à cette belle fête, pour qu'elle répondit à l'attente et aux sentiments de toute l'assistance, dont les voeux se sont rencontrés en ce jour, afin d'obtenir de Dieu au bien-aimé et vénéré nouveau Consacré, une carrière pleine de mérites, de consolation et de bonheur.

Cadeaux faits à Sa Grandeur Mgr. Fabre.

Chapeau avec glands verts, présenté par MM. S. Ménard, chapelain des Religieuses du Bon Pasteur, et F. Kavanagh, chapelain des Sœurs de la Providence.

Tunicelle blanche en drap d'argent, donnée par les membres de l'Union St. Joseph.

Aube de fin lin et glands en soie, présentés par les dames du Bon Pasteur.

Rochet par les Sœurs de Ste. Anne.

Deux tunicelles en soie rouge, par un ami.

Mantelletum, par les Sœurs de Jésus-Marie.

Soutane violette, par les Sœurs de la Providence.

Souliers en drap d'argent, et gants blancs, par M. le Chanoine Leblanc.

Souliers rouges et gants de même couleur, par les Révérendes Sœurs de l'Hôpital-Général.

Mitre ornée de pierres précieuses, par Madame Sincennes.

Mitre en or ; mitre simple et un rochet, par les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Croix pectorale, ornée de pierres précieuses, par Mgr. Vinet.

Chaîne, par la famille Gravel.

Anneau, par l'hon. juge Bertelot.

Autre anneau, par M. Lapierre, curé de St. Henri.

Missel splendide, recouvert en drap d'argent, témoignage d'estime des paroissiens de la Pointe-Claire, ancienne paroisse de Mgr. Fabre.

Digitized by Google

Aiguière superbe, en argent ciselé, donnée par M. Barsalou.

La jeunesse de Montréal a voulu aussi donner à Mgr. Fabre un témoignage particulier de sa reconnaissance, pour le zèle que Sa Grandeur a montré pour elle. Elle a souscrit la jolie somme de $220 pour présenter à Sa Grandeur une croix pectorale, avec la chaîne en or. Ces deux morceaux précieux sont dans un étui en argent, sur lequel sont gravés ces mots:

Témoignage de reconnaissance
offert
Par les jeunes gens catholiques
de Montréal,
à
Sa Grandeur Mgr. Ed. C. Fabre,
Evêque de Gratianopolis,
à l'occasion de son sacre,
le premier mai 1873.

L'étui en argent est renfermé lui-même dans un riche écrin en velours.

Voici maintenant les armes de Monseigneur Fabre:

Fond d'or, orné d'un agneau pascal, portant une croix de gueule à laquelle est suspendu un oriflamme en argent, chargé d'une petite croix de gueule; chef d'azur chargé d'une mitre, entre deux étoiles. L'écu, au bas duquel nous lisons la devise, "*In fide et lenitate*," est surmonté du chapeau, orné de glands.

Voici la signification de la belle devise de Mgr. Fabre:

Lenitas, Douceur, est représentée par l'agneau; *Fides*, Foi, est représentée par la croix; les deux étoiles représentent les deux précédents Evêques de Montréal, et la mitre représente l'épiscopat.

Nouvelles de la Santé de Pie IX.

Nous empruntons à la *Gazette du Midi* la lettre suivante:

"Les journaux" de Rome ont mis en circulation les nouvelles les plus étranges sur l'état de la santé du Souverain-Pontife. A les entendre, Sa Sainteté, prise de douleurs intolérables, est très mal depuis plusieurs jours, ce qui aurait sérieusement inquiété les médecins et jeté l'effroi dans tout le personnel du Vatican.

"La vérité est que le Saint-Père a ressenti pendant deux ou trois jours, de légères douleurs rhumatismales. Mais ce malaise a été au fond tellement insignifiant qu'il n'a pas dû interrompre le cours de ses réceptions quotidiennes. En ce moment il est parfaitement remis, et il plaisante volontiers sur les exagérations des feuilles révolutionnaires.

"Seulement, comme à son grand âge les précautions minutieuses sont nécessaires, ses médecins l'ont prié de garder la chambre jusqu'à la disparition complète des douleurs rhumatismales. C'est donc assis sur son

Digitized by Google

lit, que Pie IX a donné ses audiences et qu'il a reçu, en avril, S. A. I. le grand-duc Wladimir de Russie, de passage à Rome. Ce prince était accompagné du commandeur Kapnits, chargé d'affaires de Russie près le Saint-Siége : il a été profondément touché du bienveillant accueil que lui a fait Sa Sainteté. En sortant des appartements du Souverain-Pontife, Son Altesse Impériale est allée présenter ses hommages à Son Eminence le cardinal Antonelli.

" Puisque je parle de ce prince, je dirai que les négociations dont il est chargé par la Russie auprès du Saint-Siége, prennent en ce moment une bonne tournure. En présence de la fermeté du Vatican sur la question de la liturgie en Pologne, le gouvernement russe, soit politique, soit désir sincère de s'attirer les sympathies de Rome, a presque abandonné ses prétentions à cet égard, de sorte que le plus grand obstacle à une entente entre les deux cours est sur le point de disparaître.

" Le Pape est au lit, vous ai-je dit. Sa couche est basse, étroite et dure comme un lit de camp. A droite et à gauche sont deux guéridons couverts de papiers, de lettres, à la portée de la main, et une cassette de forme très humble où se trouvent des rouleaux d'or, des billets de banque que Pie IX distribue en aumône pour les besoins de l'Eglise et des pauvres. Rien n'est vulgaire dans l'attitude ou l'habillement du Pape, mais tout est simple, modeste, d'une propreté rigoureuse. Sur un lit de camp, il est vêtu d'une veste épaisse de laine très blanche. Il a la tête nue, et l'on voit au bord du guéridon de droite, sa calotte blanche et une tabatière de corne, dont les deux faces portent l'image du Christ et de la Vierge.

" Près du lit se trouvent quelques escabeaux de bois. Dès que le grand Duc est entré, Pie IX lui a dit aimablement :

"—Je prie Votre Altesse Impériale de s'asseoir près de moi, sur ce siége de bois. Je n'en ai pas d'autre ici.

"—Très Saint-Père, a répondu Wladimir, je remercie Votre Sainteté. La forme de ce siége est vénérable et je l'ai toujours admirée : on la voit telle quelle, dans les anciennes fresques.

"—Ah ! Que voulez-vous ? a repris le Pape, nous avons la mission de conserver la vérité, et nous étendons cette mission jusqu'aux détails de la vie."

" Comme j'ai rencontrée dans un salon étranger, un de mes amis de l'entourage du prince Russe, je me suis empressé de noter ces petits incidents.

Nous lisons dans *le Journal de Florence ;*

" Nous n'avons pas à revenir sur tout ce que nous avons dit relativement à la santé du Saint-Père. Nous avons tenu jour par jour, le lecteur au courant des différentes phases de l'indisposition, plus douloureuse qu'alarmante, dont il a été affligé ; nous avons cité les noms des personnes

Digitized by Google

qu'il a reçues, rapporté les paroles qu'il leur a adressées; en un mot nous n'avons rien négligé de ce que nous regardons comme le plus sacré de nos devoirs : celui d'informer les catholiques du véritable état de santé de leur Père commun.

" Dieu nous accorde la consolation de pouvoir ajouter aujourd'hui que l'amélioration continue. Sa Sainteté a pu se lever dans la matinée de ce jour, 10 courant, et assister, sans en ressentir aucune fatigue, à la célébration du saint sacrifice. Elle s'est toujours tenue debout ou agenouillée sans se sentir obligée de s'asseoir. Dans la journée Elle a reçu plusieurs cardinaux et d'autres personnes qui toutes, l'ont félicitée du visible rétablissement de sa santé. Elle a accueilli ces félicitations avec sa bienveillance accoutumée, et Elle les a reconnu justifiées ; Elle a dit ne ressentir plus que quelques douleurs à une jambe, ce qui l'empêchait de rester longtemps à genoux."

LA PREMIÈRE FLEUR DU PRINTEMPS OFFERTE À *MARIE*.

La terre a revêtu son habit de verdure,
Les arbres des forêts ont repris leur parure.
Sur le bord d'un ruisseau je découvre une fleur ;
Soudain à cet aspect a tressailli mon cœur,
Je la cueille, et j'accours pour t'offrir, ô Marie
Ce lis, qui, le premier, naquit dans la prairie.
De la main d'un enfant, en ce premier beau jour,
Reçois ce faible don, gage d'un grand amour.
Souffre que du printemps, heureuse messagère,
Cette fleur, sur ton front paraisse la première!
. . . . . .
O Lis trop fortuné ! pour la Reine des Cieux
Exhale tes parfums les plus délicieux !
Sous son regard béni, ta charmante corolle
De ses attraits divins fortifiera le symbole.

Que j'aime à contempler tes brillantes couleurs
Emblême des vertus, image des grandeurs
Que je vois resplendir dans le cœur de ma *Mère*.
Mais, hélas ! ta beauté ne sera qu'éphémère,
Et la *Fleur de Jessé* dans le jardin du ciel
Toujours conservera son éclat immortel.
Contre elle, vainement, mugirait la tourmente,
Des fougeux aquilons la rage est impuissante
Toute fleur, ici-bas se flétrit en un jour,
Mais jamais dans mon cœur ne s'éteindra l'amour.
Si l'offrande d'un lis, ô Vierge tutélaire !
A pour Toi quelque charme, exauce ma prière,
Ton enfant, tu le sais, n'éprouve qu'un désir :
Vivre dans ton amour.....dans ton amour mourir !!!

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

DE M. LÉON VINCENT VILLENEUVE, PRETRE DE ST. SULPICE.

Une belle vie vient de s'éteindre : une vie de sacrifices, de travaux et de bonnes œuvres ; une vie de zèle, de piété, une vie pleine de mérites. Ceux qui en ont été les témoins intimes la pleurent ; ceux qui n'en ont vu que les œuvres extérieures, à quelque croyance qu'ils appartiennent, ne peuvent lui refuser leur admiration, et tous la regrettent sincèrement.

M. Léonard Vincent Léon Villeneuve était né le 7 janvier 1808, d'une des familles les plus honorables de Tulle.

Son cours d'humanités au Collége Royal de Clermont fut solide ;(1) son éducation de gentilhomme fut complète, il sut l'équitation, l'escrime, la natation ; il posséda des connaissances variées dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et il y apportait un coup-d'œil observateur, capable de découvertes, s'il y eût embrassé une spécialité. A toutes ces connaissances il ajouta plus tard des notions d'architecture et de médecine, pour répondre aux besoins de son ministère ou des emplois dont il fut chargé.

En 1829 il terminait son cours de Théologie au grand séminaire de sa ville natale, il n'était que Diacre, et déjà il fut chargé dans ce séminaire, du cours de Dogme. L'année suivante il fut promu au sacerdoce : déjà il possédait toute la confiance de son évêque, lequel l'employa dans les négociations qui appelèrent Saint Sulpice à la direction du Grand Séminaire de Tulle.

Le jeune professeur entra lui-même dans cette Compagnie, pour échapper à des honneurs qu'il craignait, et fut envoyé à Limoges pour y enseigner la morale.(2) Son enseignement fut clair, méthodique, sérieux ; il acquit une science approfondie de la Morale qui, plus tard, lui permit de s'occuper de travaux estimés, sur l'application des principes de la Justice et des Contrats, à la Législation du Canada. Ces études mûries par l'expérience, en firent un homme de bon conseil, un homme d'affaires et d'intelligence assez rare, pour que Sir John Macdonald put dire de lui à Lady Macdonald, que le Rev. Messire Villeneuve était un des prêtres les plus éclairés du Canada.

En 1838, M. Villeneuve quitta Limoges pour se consacrer à l'œuvre du Canada. Il fut sept ans économe au Collége de Montréal, et en même temps, professeur de Morale, pour les ecclésiastiques de ce Collége, et à partir de 1842, pour ceux du Grand Séminaire.

En 1846, il fut nommé Directeur du Collége de Montréal, et c'est lui qui a fondé, en grande partie, les riches collections d'histoire naturelle qu'on y admire. Il fut un des membres les plus zélés de la Société d'Horticulture de Montréal, qui lui en témoigna sa reconnaissance en le nommant Vice-Président.

Quatre ans après, M. Villeneuve fut appelé à la Paroisse, et chargé de la conduite des fermes du Séminaire et de la direction de travaux divers et de constructions importantes, comme celles des Eglises de Notre-Dame de Grâce, de Ste. Anne, de St. Jacques après le premier incendie, et de celles du Grand Séminaire de la Montagne. Sa position à la tête des Fermes du Séminaire lui permit d'encourager les Progrès de l'agriculture, de figurer

(1) Le 27 août 1826, M. Villeneuve fut élevé au grade de Bachelier ès-Lettres par l'Académie de Clermont.

(2) Le 18 mai 1831, Mgr. l'Evêque de Tulle envoya à M. Villeneuve une lettre qui le nommait Chanoine honoraire de sa Cathédrale. Cette lettre commençait ainsi : *Te elegimus ut pote qui doctrinâ præcellis et moribus.*

Digitized by Google

dans les concours agricoles auxquels il obtint chaque année, plusieurs prix; en meme temps elle lui procurait l'occasion d'un bien plus élevé, en lui permettant de donner de l'emploi à un grand nombre de pauvres gens, qui n'eussent peut-être pas trouvé aisément ailleurs de l'ouvrage, et la vie de leur famille.

Doué d'une activité et d'une énergie qui ne connaissaient pas le repos, il ne recula devant aucun travail. Pendant vingt-sept ans il assista régulièrement deux fois par an aux longues séances du Bureau des Examinateurs pour les Maîtres et les Maîtresses d'Ecoles Catholiques, et à lui seul avec l'Inspecteur M. Valade, il en supportait presque tout le poids. C'était une œuvre de zèle et d'un ami de l'éducation, dans le but de pourvoir les plus pauvres paroisses des Campagnes, de bons Maîtres et surtout de bonnes Maîtresses d'écoles.

Ce n'était pas encore assez pour son zèle, et cependant déjà son fardeau était énorme ; mais les ressources de son esprit et de son cœur demandaient d'avantage. Toujours empressé à venir en aide à ceux qu'il voyait dans la peine et dans l'embarras ; toujours prêt à soulager ses confrères, il réclama comme un privilége, tout ce qui, dans le ministère pastoral, pouvait paraître pénible, dur et rebutant. Le soin des prisonniers, le service des Asiles de repentance, les salles d'infirmes, de vieillards, de malades, à l'Hôpital-Général, à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital Anglais, à l'Hospice St. Joseph ; puis enfin l'administration si difficile de la mission du Lac des Deux-Montagnes ; et, dans ce choix, il ne mettait ni ostentation, ni ambition ; il n'était guidé que par un grand esprit de foi, et avait le talent de tout faire tourner au service de l'Eglise et au bien de la Religion. Pendant vingt-trois ans qu'il fut Aumônier des Pauvres, il entra en rapport avec tous les Etablissements de Charité de Montreal où la Religion réunit toutes les misères physiques et morales, dont surabonde la société, que celle-ci semble rejeter de son sein, et que l'Eglise catholique seule sait recueillir avec amour.

C'est dans ces asiles de l'infortune, de la douleur, de la confusion et des salutaires remords, dit un témoin de sa vie, que M. Villeneuve a consumé la plus grande partie de son existence sacerdotale, occupé, du matin au soir, à visiter, à entendre, à conseiller, à confesser, à encourager et consoler ces rebuts du monde, et ces pauvres victimes du malheur, du désordre ou de la justice de Dieu, ou mieux encore de sa miséricorde et de son amour. Il comprenait avec tout le tact d'un cœur d'or, leurs souffrances morales, et il employait toutes sortes d'industries et de délicatesses pour les soulager. Souvent leurs peines n'étaient que le châtiment de leur inconduite et l'on s'étonnait de son indulgence: *qu'y voulez-vous faire*, répondait-il, *j'ai moi-même besoin que Dieu me traite avec une indulgence plus grande encore, et je n'oserais l'espérer, si j'en agissais autrement.*

La bonté du cœur fut, en effet, un des traits les plus saillants de ce riche caractère ; et, pour nous, nous croyons que si on peut lui contester quelque qualité, de ce côté il n'y eut point de lacune. On a pu ne pas toujours partager sa manière d'envisager les événements et les hommes, mais on ne pourra jamais nier qu'il ait été plein de compassion, de sollicitudes même, pour les souffrances d'autrui, de dévouement pour les soulager au péril même de sa vie, comme à l'époque du typhus. Dur pour lui-même, afin de soulager le prochain, il ne savait ni épargner son temps, ni rien refuser ; il sacrifiait souvent ses propres loisirs pour en procurer de plus longs à ses

Digitized by Google

confrères fatigués, sollicitant lui-même une permission qu'ils ne pensaient pas devoir demander, et les exhortant à prendre le repos le plus long possible, sans jamais en prendre lui-même.

A ces qualités si excellentes de l'esprit et du cœur, joignez un esprit profond de foi et de vue surnaturelle, qui se manifestait dans la manière dont il envisageait tous les évènements de la vie, qui éclatait dans sa piété, qu'il apportait à la célébration des Saints Mystères, et dans l'assistance aux saints Offices ; qui le tint toujours uni de cœur et d'affection au siége indéfectible de Pierre, et à la personne du Souverain Pontife. Ce prêtre vénérable, que de lâches pseudonimes ont presque voulu faire passer pour hérétique, écrivait à son Supérieur Général quelques mois avant le Concile Œcuménique, une lettre touchante et toute empreinte de son dévouement et de son amour pour le Saint Siége. Il y déplorait les tristes discussions qui affligeaient alors l'Eglise, et divisaient les esprits et les cœurs ; et d'avance, sans qu'on put prévoir la marche du Concile, il se soumettait à toutes ses décisions, et témoignait qu'il serait particulièrement heureux de voir défini le dogme de l'Infaillibilité Pontificale, qu'il avait toujours cru et admis : et cela, à une époque où toute opinion était encore libre, et où l'on ne pouvait pas encore raisonnablement prévoir si les Pères du Vatican jugeraient opportun de porter une décision sur ce point. C'est ainsi que la vertu répond à la calomnie.

Ce même esprit de foi lui fit prévoir sa mort, et ne pas attendre à la dernière heure pour commencer à s'y préparer d'une manière sérieuse : il savait que l'affection de cœur dont il était depuis longtemps affligé, le frapperait un jour sans miséricorde et d'un coup subit ; il se tenait donc prêt. Chaque soir, il mettait ordre aux affaires qu'il avait traitées le jour ; et pour ce qui est de la conscience, il se mettait humblement en état de paraître devant son juge, *car il pourrait bien se faire, disait-il, que demain matin on me trouvât mort dans mon lit.*

La mort ne l'a donc pas surpris : elle l'a frappé après une longue journée de travail, au sein de ses occupations charitables, mais elle l'a trouvé prêt. Arrêté sur le chemin par sa main froide et glacée, il se refugia dans la maison des *Petites servantes des Pauvres.* Les longues prières qu'il avait tant de fois faites pour les agonisants avec les Dames de la Bonne Mort, lui servirent alors ; il accueillit la mort en souriant, il s'était habitué à son terrible aspect. Il répéta à plusieurs reprises avec calme et satisfaction : *O mon Dieu, que votre volonté soit faite.* Il reçut avec reconnaissance l'assistance de son confesseur et la visite de son Supérieur et de ses confrères, accourus à la première nouvelle de ce coup fatal ; et muni de la grâce des saintes onctions et des dernières indulgences, il s'endormit doucement, dans le Seigneur, de la mort des bons et fidèles serviteurs, le 25 avril, un vendredi, au moment de *l'Angelus* du soir.

Un concours considérable des fidèles de tous les rangs de la société, les écoles, les Communautés Religieuses, un clergé nombreux représentant tous les diocèses de la Province et l'Episcopat dans la personne de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe, ont honoré ses funérailles. Les absents en plus grand nombre, ont témoigné leurs regrets par des lettres de condoléance. La presse française et anglaise a exprimé l'estime universelle qu'avait su inspirer le vénérable défunt ; les pauvres ont pleuré sur sa tombe ; et partout il laisse un vide dans le respect et l'affection des gens de bien, parce qu'il fut à la fois un homme de foi, d'intelligence et de cœur.

Digitized by Google

L'USINE D'ESSEN

ET LES CANONS KRUPP.

A quoi tient la fortune des armes? Voici deux guerres toutes récentes, celle de Bohême et celle de France, dont le succès a dépendu en partie de découvertes techniques, le fusil à tir rapide en 1866, le canon se chargeant par la culasse en 1870, l'un et l'autre inséparables des noms de leurs inventeurs, Dreyse et Krupp. Or, quel que soit le lot qu'on laisse à ceux-ci dans les résultats obtenus, il est constant que, sans eux, ces résultats n'eussent été ni aussi prompts ni aussi décisifs. Si donc ils ont été les premiers à la peine, ils ne doivent point être des derniers à l'honneur, et c'est justice, quand on parle de ces graves événemens, de leur y ménager une mention. Pour Dreyse, c'est déjà fait : son arme de guerre a brillamment franchi la période d'épreuves, elle a eu ses récits et même ses légendes : en Europe et en Amérique, les imitations se sont tellement multipliées qu'à peine en dresserait-on la liste ; on l'a non seulement copiée, mais dépassée. Le canon Krupp n'en est pas là ; c'est presque d'hier qu'il a donné sa mesure ; il a été pour les armées françaises et pour Paris surtout une douloureuse surprise ; il a réussi du premier jet, et jusqu'ici il a tenu au moins en échec les imitations qu'on en a faites. A ces titres, il y a un certain intérêt à en rechercher les origines, à suivre le patient effort qui l'a conduit au degré de puissance dont nous avons été témoins. L'histoire de ce canon sera en même temps celle de l'usine d'où il est sorti et de l'homme ingénieux qui a fondé cette usine.

I.

Sur la rive droite du Rhin, non loin de Dusseldorf et au confluent de la Ruhr, existe la ville d'Essen, qui de quelques milliers d'âmes est arrivée à cinquante mille dans le cours d'un quart de siècle. Tout l'a servie pour cela, le sol sur lequel elle est assise, les bras que ce sol nourrit. Essen est en effet en pleine Westphalie, sur l'un des bassins houillers les plus récemment explorés de l'Europe continentale et où les couches de houille, comme dans les grandes formations, reposant sur le grès à meule, sont à stratification parallèle. Pour l'aire exploitable, on n'a que des sondages incomplets ; tout au plus sait—on que sur le pied de l'extraction actuelle (10 millions de tonnes par an) quarante siècles de travail n'épuiseraient pas les gites. La houille est d'ailleurs facile à rencontrer et à exploiter : on l'atteint entre 300 à 600 pieds par couches de 6 à 9 pieds en qualité excellente et dans toutes les variétés d'emploi, riche, grasse ou

Digitized by Google

sèche, à flamme longue ou courte. Par surcroît, elle est accompagnée de minerais de fer qui fourniraient au besoin des fontes marchandes, si dans le voisinage, à Nassau, à Siegen, à Sayn près de Neuwied, on n'avait, pour produire des fontes supérieures, d'abondans minerais spéculaires. Voilà donc un site de tout point favorisé et où l'industrie a tout sous sa main : combustible, fondans, terres et roches métallifères, comme aussi une légion de clientes et de tributaires dans des villes comme Elberfeld, Barmen, Duisbourg, Mulheim, Solingen, Oberhausen, qui comptent de quarante à cinquante mille âmes dans les meilleures conditions d'activité.

Ce n'est pas tout. Si bien pourvue en produits naturels, Essen ne l'est pas moins en moyens de circulation. A cheval sur la route royale de Coblentz à Minden, elle est en outre traversée par un réseau de chemins de fer qui approvisionnent la vaste usine dans laquelle le vieux bourg abbatial s'est pour ainsi dire absorbé. Or l'importance de ces approvisionnemens est telle que sur une seule de ces voies de fer passent chaque jour cent trains de vingt-cinq wagons en moyenne, presque tous chargés de houille. D'autres voies enveloppent l'établissement dans des parcours circulaires, d'où se détachent des rails de service qui pénètrent jusqu'au cœur des ateliers. Peu de spectacles s'emparent plus vivement du regard et le tiennent plus longtemps captivé. Ici, de la bouche des fours sortent des lingots en fusion, livrés dans l'espace à des évolutions mécaniques, et qui suivent la courbe décrite par les grues d'où ils descendent sous les marteaux. Dans les cours, sur les préaux, partout gisent d'autres lingots, les uns refroidis, les autres encore brûlans malgré leur teinte grise, et dont il est prudent d'éviter le contact. Plus loin, ce sont les courses effrénées des locomotives, non-seulement sur les lignes principales, mais encore dans les petits embranchemens qui, des puits de mine, rejoignent tous la grande voie. Çà et là, sur les 80 arpents de terrain que couvrent les ateliers, se dessinent enfin les silhouettes monumentales des hauts-fourneaux et les facades décoratives des halles de travail, pleines de feu et de fumée, de bruit et de mouvement.

Il y a quarante ans, ces lieux n'avaient ni cette vie, ni cet aspect. A l'entrée principale de l'établissement d'Essen se trouvent deux maisons accolées, bien modestes, d'un étage seulement et dont on a fait un bureau pour la paie des ouvriers. C'était le logement de Krupp le père, et un peu plus loin, la forge où, avec un seul aide, il fabriquait quelques articles d'acier qu'il allait à cheval vendre aux environs. Dans cette maison et dans cette forge, Frédéric Krupp, dès l'âge de quinze ans, devint le compagnon de travail de son père et s'associait à ses recherches, la fonte de l'acier. Le père en avait eu l'instinct, le fils en eut le génie ; mais que de tâtonnemens et d'essais infructueux ! Pas à pas, en pénétrant dans l'usine, on en suit les traces. A peu de distance de la maison de famille, d'anciens ateliers renferment les instrumens, aujourd'hui frappés de désué-

Digitized by Google

tude, qui ont commencé la fortune industrielle d'Essen. Ce sont des jeux de martinets; non pas que les martinets ne fussent depuis longtemps familiers aux forges catalanes, répandues dans les chaînes des Pyrénées; mais, encouragé par quelques exemples, M. Krupp y apportait deux changemens: il forçait le volume de l'outil et y appliquait la vapeur. Ici les marteaux ne frappent plus à bras d'hommes dans les dimensions et avec la force ordinaires; d'autres organes mènent à d'autres effets. Le manche en bois est un tronc d'arbre de 24 pieds de long sur trois pieds de diamètre et cerclé de bagues de fer: soutenu par deux massifs, ce manche s'enfonce dans des têtes de marteau dont le poids varie de 12,000 à 20,000 livres, qu'un piston à vapeur soulève et laisse retomber dans un mouvement alternatif. C'était, à tout prendre, le premier rudiment du marteau-pilon qui plus tard devait donner à l'industrie du fer de bien autres moyens de puissance.

Tout imparfaite qu'elle fût, cette invention mit M. Krupp dans son vrai chemin. Il en sentait le prix, et dans les opérations essentielles il était le premier au poste d'action. Les vieux ouvriers montrent, auprès du plus gros de ces marteaux, l'endroit où M. Krupp avait coutume de dormir quand ses aides faisaient réchauffer dans le four la pièce à marteler. Était-elle à point, on le réveillait. Il savait ce que valent le temps et l'œil du maître, surtout ce que vaut l'observation patiente, qui dans les arts chimiques est le meilleur gage du succès. L'atelier était à la fois pour lui un cabinet d'études et un laboratoire. A le voir mener à bien tout ce qu'il entreprenait, personne parmi ses hommes d'équipe qui ne crût à une cause surnaturelle; les uns parlaient de recettes particulières, d'un tour de main, les autres d'un véritable secret transmis de père en fils. M. Krupp, il faut le dire, n'avait pas l'air de s'en défendre, il laissait croire au sortilége; dans tous les cas, il ne se laissait ni épier ni pénétrer. Près de sa principale porte d'entrée, des affiches en trois langues interdisaient l'accès des ateliers, si bien que devant cette consigne les curieux et même les indifférens étaient tentés de se demander: Qu'ont-ils donc tant à cacher ici?

Au fond, le secret de M. Krupp était des plus simples. Il consistait à viser en toute chose et pour chaque détail au plus de perfection possible, et à continuer l'effort jusqu'à ce que cette perfection fût atteinte. Voilà son secret, il n'en a jamais eu d'autre. Au début, s'exerçant sur une œuvre limitée, il ne s'en remettait à personne pour l'exécution; plus tard quand l'œuvre eut grandi, il s'attacha surtout à choisir des remplaçans qui le valussent, en les adaptant bien à leurs fonctions, en les fortifiant par une constante surveillance. C'était encore la perfection de l'œuvre qu'il avait en vue en s'associant d'autres bras, et il en fut de tout ainsi. Si quelque part, dans les travaux de son ressort, travaux de tête ou de main, M. Krupp savait un bon sujet disponible, rarement il le laissait échapper.

Digitized by Google

Par ce recrutement insensible, il eut bientôt les meilleurs contre-maîtres, les meilleurs comptables, les meilleurs employés d'administration. Aujourd'hui les écritures d'Essen sont celles d'un petit état, et pourraient servir de modèles à de plus grands. Dans les départements techniques, même sollicitude à se pourvoir de bons chefs, choisis dans la fleur des écoles polytechniques d'Allemagne, et auxquels est adjoint un docteur en droit pour les questions litigieuses et les contrats d'adjudication. Dans les instruments de travail, même choix; le moindre outil, comme la plus grosse machine, était d'un modèle achevé et d'un excellent service. Essen les fabriquait elle-même, et ne s'y épargnait pas; sur aucun point, on ne l'eut prise en défaut. Vainement eût-on cherché ailleurs des matières plus pures, des façons plus soignées; elle devançait les autres et ne s'en laissait pas devancer. Je le répète, tout le secret de M. Krupp était là.

Où l'on s'en assure mieux, c'est quand on le suit dans ses travaux sur la fonte de l'acier. Qu'il y ait eu, dans le cours des essais, quelques amalgames de son invention, on doit le croire; mais à coup sûr ce qui domine, c'est une suite de préparations bien faites, obstinément reprises et studieusement observées. Aussi cet acier a-t-il gardé son nom. Ce n'est plus ni l'acier de Sheffield, ni l'acier Bessemer; c'est l'acier Krupp, dont le point de départ est un bon choix et un bon coupage dans les minerais qui fournissent la fonte. Soumise dans le four à puddler à une décarburation méthodique, cette fonte passe à diverses fois sous les marteaux et les laminoirs qui en expriment le laitier et en rapprochent les molécules. C'est alors de l'acier puddlé sous la forme de grosses barres rondes découpées à chaud par des cisailles, ou de longues verges carrées, découpées à froid en très petits morceaux. Pour créer l'acier fondu, il suffit d'ajouter à ces morceaux d'acier puddlé dans les creusets où on les dépose des morceaux d'un fer spécial, qui prend à l'acier puddlé un excès de carbone et se carbure lui-même par conséquent. Le fer, infusible quand il est seul, se fond dans l'acier et s'y mêle intimement. Une fois remplis d'acier et de fer à fondre, les creusets sont rangés sur les grilles de fours maçonnés en briques réfractaires, où la fusion a lieu. Ce qui en sort est l'acier fondu, qui désormais a sa place marquée dans l'industrie et dans la guerre. L'objet en vaut la peine, insistons sur quelques détails.

Il n'en est aucun qui n'ait été le produit de longues recherches. Les fours, par exemple, où s'opère la fusion des creusets ont été plusieurs fois reconstruits avant d'atteindre un degré de chaleur compatible avec la nature de leurs matériaux; même aujourd'hui les meilleures briques d'Ecosse sont vitrifiées et attaquées par les températures qu'exige la fonte de l'acier. Quand à la fabrication des creusets, elle compose tout un art et des plus méticuleux; il y entre une proportion réglée de débris d'anciens creusets, de morceaux de briques, diverses terres réfractaires et de

Digitized by Google

la plombagine. Tous ces débris, pierres ou terres, passés entre des cylindres, sont broyés ensuite sous des roues qui les réduisent en farine, puis mélangés dans des bacs avec de la plombagine, deviennent une pâte, et dans des moules mécaniques calculés avec soin se changent en creusets d'une précision constante. Cette condition est de rigueur : elle prévient ou réduit la casse, cause de préjudices et d'accidens, procure un arrimage commode, obvie aux encombrements. Pour M. Krupp, cet approvisionnement de creusets n'est pas en effet une petite affaire. Ses séchoirs en logent 100,000 en moyenne, qui ne serviront qu'une fois qui, endommagés ou non dans une première coulée, sont brisés pour servir à en reconstruire de nouveaux. La capacité de ces creusets varie de 40 à 60 ou 80 livres, suivant la ténacité ou la dureté de l'acier qu'on veut obtenir.

Nous voici maintenant hors des opérations préliminaires ; les fours ont rempli leur œuvre, les creusets aussi ; la coulée est prête. La halle où se font les grandes coulées peut contenir jusqu'à 1,200 creusets placés dans des fours par 4, 8 ou 12 suivant leurs dimensions. Il s'agit de conduire cet acier liquide, réparti dans une foule de petits récipiens, vers des moules plus vastes, non plus en terre, mais en fonte épaisse, toujours cylindriques et variant de grandeur, de 120 livres à 110,000 dans leur plus grand écart. Ces moules qui vont recevoir la coulée sont rangés dans une tranchée médiane desservie par une grue mobile qui, se portant çà et là, suffit à tous les besoins. Le signal est donné ; la manœuvre commence. Les hommes, armés de pinces et divisés par équipes, ont leur poste et leur consigne militairement réglés. L'analogie est frappante. Les temps et les mouvements sont tantôt simultanés, tantôt successifs ; mais, venant d'un seul homme ou de plusieurs, rien n'y est arbitraire, tout y est calculé, et arrive à point pour un effet voulu. En réalité, chacun sait son rôle, simple ou combiné. Le contre-maître aura bien déterminé la place du moule pour qu'il soit à la portée de tous les fours en fusion ; il aura calculé les pentes des rampes descendant vers la tranchée ; sur ces pentes règnent des canaux convergens à une cuvette qui domine le moule. C'est dans ces canaux que les ouvriers verseront l'acier, portant leur creuset sur une pince, deux par deux, au moyen de relais, réglant leur pas l'un sur l'autre, de manière que leur charge en reçoive le moins d'ébranlement possible et perde également le moins possible de son degré de déliquescence : faisant en sorte qu'il ne règne au milieu de tout cela point de désordre, que personne ne s'enchevêtre, qu'aucune éclaboussure du métal en fusion ne jette dans le travail sinon le deuil, du moins des émotions douloureuses.

Dieu merci, l'opération s'est passée cette fois sans accident. Le moule est rempli en quelques minutes : deux heures plus tard, le blok est figé et dégagé de son enveloppe. A quoi servira-t-il ? Qui le sait ? Comme dans la fable, sera t-il dieu, table ou cuvette ? Les circonstances en déci-

Digitized by Google

deront. En attendant, il s'agit de le mettre à l'abri. Il y a à Essen une curieuse halle, celle des blocs de métal qui attendent une destination, un ordre, une commande. Le bloc restera dans cette halle jusqu'à ce qu'on ait besoin de lui, et cela sans se refroidir entièrement. Construire des fours pour y entretenir dans cet état provisoire des masses énormes et difficiles à manier eût été trop coûteux ; on y a pourvu autrement. On couvre chaque pièce avec du fraisil soutenu par des petits murs en briques sèches ; la combustion lente de ce déchet sans valeur empêche le métal de se refroidir au-dessous de quelques 100 degrés, et il cuit sous cette enveloppe comme dans un bain-marie de charbon. La halle est remplie de ces lingots surnuméraires, tous d'une grande valeur. En y comprenant les pièces déjà martelées et qui, elles aussi, doivent passer par cette sorte de recuit, on compte là pour plusieurs millions de francs d'objets plus ou moins travaillés, dont M. Krupp seul peut tirer parti, car nul autre que lui ne pourrait ni les forger, ni les ciseler, ni les casser, ni les transporter.

Pour M. Krupp même, forger de si grosses pièces n'avait pas été l'affaire d'un jour ; il lui avait fallu faire plus d'un effort, courir plus d'une aventure. Ses premiers martinets qui venaient à bout des lingots ordinaires restaient sans puissance sur une masse de métal de 37 tonnes, on avait renoncé à s'en servir ; mais comment y suppléer ? Les grandes forges en étaient aux essais. Au Creusot, on citait un marteau à vapeur, dû à son ingénieur en chef, et d'une précision telle qu'il pouvait casser la coque d'un œuf et en même temps agir sur d'énormes blocs. Le poids du marteau était de 24,000 livres ; le jeu en était mécanique et se réglait sur la force à obtenir. La vapeur soulevait le marteau à la hauteur d'où en retombant il frappait dans les conditions voulues la pièce posée sur l'enclume. Cet instrument, aujourd'hui l'âme des ateliers de premier ordre était le marteau-pilon. Outre celui du Creusot, on citait ceux des forges de la marine, à La Chaussade, et de MM. Petin et Gaudet à Rive-de-Gier, l'un et l'autre de 30,000 livres. D'autre part, l'Angleterre en montait plusieurs d'une force supérieure, et dans le nombre un de 50,000 livres. C'était en 1859 ; la révolution gagnait toutes les forges, point d'homme du métier qui n'y songeât. Le cri du public disait que, dans toute industrie régulière, les moyens de traitement doivent se mettre en rapport avec le poids et le volume des matières à traiter, et que poser le problème sans le résoudre, c'est rester au-dessous de sa tâche. M. Krupp n'accepta pas cette mise en demeure ; il fit ses calculs, évalua la limite de ses besoins et se dit que pour y suffire dans tous les cas il aurait un marteau-pilon de 100,000 livres

Le projet était hardi et n'eut guère que des censeurs. Les maîtres de forges n'y virent que l'œuvre d'un fou qui a du temps et de l'argent à perdre parmi les savans, peu le crurent possible : la plupart de ceux à qui il fut soumis estimèrent qu'on ne réussirait pas à faire le marteau, que, si on le

Digitized by Google

construisait, on ne parviendrait pas à le mettre en marche, et que, si on le mettait en marche, il se briserait, lui et tout son appareil. M. Krupp se trouvait donc en préludant à son œuvre, en face de trois défis : il ne s'en émut pas. Evidemment l'issue de l'entreprise allait dépendre de la solidité des premières installations : il y avisa en homme qui sait réussir. Pour donner à son marteau-pilon une assiette capable de résister à tous les ébranlemens, il l'appuya sur trois fondations qui se succédaient tout en se combinant l'une en maçonnerie très profonde, l'autre en chêne provenant des forêts de l'Allemagne du nord, la troisième en fonte, formée de segmens de cylindre, solidement reliés entre eux et fortement établis sur les solives de chêne : enfin au-dessus se trouvait la chabotte, puis l'enclume qui demeure mobile, en tant que sujette à de fréquens changemens. Sur ce massif allaient porter non-seulement les chocs du marteau, pesant 100,000 livres et tombant d'une hauteur de 15 pieds, mais tout un système de colonnes en fonte creuse, formant autour du pilon une sorte d'arcade qui, en l'ornant, maintenait l'armature du faîte et servait à régler le jeu du marteau.

C'est par cet appareil à la fois simple et solide que M. Krupp a répondu au triple défi qui lui était jeté. Pour que son massif demeurât à l'abri de toute autre secousse, il l'a complètement isolé des travaux sur lesquels porte l'effort du cylindre à vapeur qui fait mouvoir le piston, divisant ainsi l'ébranlement et donnant une double base à la résistance. Toujours est-il que dans cet essai, comme dans tous les autres, M. Krupp a été heureux. Les enclumes se sont assez souvent cassées, ce qui était prévu ; la tête du marteau ne s'est jusqu'ici brisée qu'une seule fois, et encore est-ce non pas dans la partie qui donne le choc, mais au sommet, dans un angle et près de la tige. Si le cas ne s'est pas plus fréquemment produit, ce n'est pas faute de s'y être exposé. Depuis qu'il a été inauguré, le gros marteau n'a eu d'arrêt que celui causé par de rares accidens, quelques semaines tout au plus : c'est qu'il a coûté cher à son maître 2,800,090 fr., sans compter les soucis et les insomnies. Il faut qu'il paie les intérêts de tout cela, sans compter un large amortissement. La gageure a d'ailleurs si bien réussi qu'avant d'en être détourné par les fournitures de la guerre, M. Krupp était prêt à la recommencer. Au prix de 5 millions, il paraissait disposé à mettre sur le chantier un nouveau marteau-pilon, modifié en beaucoup de points et portant au double la puissance du premier, un poids de 100 tonnes ou de 200,000 livres ; tout est possible à un homme qui a jusqu'à présent si bien calculé.

II

Ce que nous venons de voir et de décrire donne une idée suffisante de l'inventaire industriel d'Essen : l'usine s'est montée ; des plus petites machines elle est arrivée aux plus grandes ; elle a trouvé la matière qu'elle cherchait, les procédés qui l'épurent, les moules qui la reçoivent, les puissans

Digitized by Google

engins qui la façonnent. En même temps l'espace s'est couvert de constructions appropriées à ces divers travaux et remplies d'une population rompue à ce labeur. Elle réunit les deux qualités qui distinguent la race allemande, et qu'on retrouve dans tous ses actes : l'esprit réfléchi et le goût de la discipline. Ce qu'il y a d'un peu lent dans ses allures se compense par un soin plus grand à bien discerner. Dans le maniement de matières presque toujours incandescentes, ce qui importe surtout, c'est le sang-froid et le degré d'attention ; sous peine d'accidens, il faut des ouvriers prompts et habiles de la main, calmes de la tête et des yeux ; même à Essen, tous n'y sont pas propres, et d'eux-mêmes beaucoup renoncent après un court apprentissage. Ce qui reste est une véritable élite, alerte, vigoureuse et si bien exercée qu'il lui suffit d'un mot, d'un signe pour comprendre ce qu'on attend d'elle, l'exécuter sans bruit et avec un ensemble qui étonne ceux qui en sont témoins. Aussi ces services sont-ils bien payés, autant du moins qu'ils pouvaient l'être en Allemagne, où tout était pauvre avant que l'on s'y enrichît par la conquête et le butin.

A ces salaires d'exception se joignent, de la part de M. Krupp, des habitudes de patronat qui en rehaussent le prix. Le maître, on le voit, se souvient du temps où, dans l'humble forge de l'entrée, il aidait son père à des travaux manuels. Dans l'usine d'Essen, tout ouvrier est en quelque sorte un coopérateur. Le salaire, outre l'indemnité fixe, comprend une sorte de prime qui coïncide avec la croissance de production de l'usine, et intéresse le moindre ouvrier à la prospérité commune. Tous également sont associés à une caisse d'assurance dans laquelle l'administration verse une somme égale à celle qui est retenue à la masse. Cette caisse a pour objet d'assister l'ouvrier dans les circonstances critiques ; elle paie le médecin et les médicamens en cas de maladie, sert des pensions aux veuves et aux orphelins ; elle agit aussi graduellement par des annuités de retraite. Après onze ans de travail effectif, l'ouvrier commence à recevoir de la caisse une allocation qui va en croissant, de telle sorte qu'au bout de seize ans de service actif dans la fabrique il touche en se reposant une somme égale à la solde qu'il recevrait, s'il travaillait encore. Toutes ces œuvres sont à noter ; elles sont les témoignages d'une sollicitude constante pour la vie et la santé des hommes, d'un juste souci de leur bien-être quand l'âge les supprime des cadres d'activité, enfin des obligations volontaires que tout chef de grand établissement doit s'imposer, pour l'acquit de sa conscience, vis-à-vis de ceux qui ont été les instrumens de sa fortune.

Cette colonie de 8,000 ouvriers est en somme paternellement et judicieusement gouvernée. Le pays nourrit un bétail abondant, et la vie n'y est pas chère. Le pain, de seigle pur presque toujours, est fourni par une boulangerie qu'a fondée et qu'entretient la compagnie d'Essen. Les fours ont leur sole en lave et sont chauffés à la houille par deux alandiers dont on retire les combustibles avant l'enfournement ; chaque four contient

Digitized by Google

deux cent dix pains, et la cuisson dure trois heures. Ces pains, compactes et carrés, pèsent 6 livres et coûtent en temps ordinaire dix sols. L'aliment est à la fois très sain et très économique. Les ouvriers le paient en jetons, qui plus tard se compensent avec des journées de travail inscrites aux feuilles de service. Un ménage de puddleurs, de fondeurs ou de lamineurs se trouve donc à l'aise avec des salaires de 5 à 6 francs par jour, et peut mettre de côté une petite épargne. Les mécaniciens sont même plus favorisés, et dans quelques cas gagnent jusqu'à 8 francs. Le travail ne se règle pas d'ailleurs à Essen par délégation comme dans beaucoup d'autres forges : point de tâche ni de sous-entreprise, mais un compte ouvert à chaque ouvrier avec les directeurs, qui lui règlent sa part individuellement sur le prix du tarif et d'après l'évaluation du tonnage. Les rapports sont ainsi simplifiés et suppriment les petites exploitations qui accompagnent presque toujours l'emploi des intermédiaires. Le caractère allemand, à tout prendre, s'y prêterait peu : l'ouvrier ici aime mieux avoir affaire au patron qu'aux camarades ; il croit que l'argent ne gagne rien à passer par plusieurs mains. L'esprit de subordination exclut d'ailleurs les arrangemens qui impliquent un calcul ou ressemblent à une menace. Le véritable Prussien ne donne pas dans de tels écarts : enfant, il a connu la discipline de l'école, adulte celle de l'armée active, homme celle des cadres successifs de la réserve. A aucune période de sa vie, il ne s'est réellement appartenu ; comment serait-il dans l'industrie autre qu'il n'a été dans l'école et dans l'armée ? Il y change de férule et de consigne, voilà tout : c'est le régime familier.

La tradition militaire est en tout cas amplement représentée à Essen. L'usine a une caserne,—on n'a pas reculé devant le mot,—qui loge 1,500 ouvriers, et naturellement ceux dont la prompte disponibilité importe le plus au travail. Le logement dans la caserne donne droit au réfectoire, ce qui complète l'assimilation. Moyennant 1 franc par jour, l'ouvrier est logé et nourri. On en a seulement excepté le café, dont les forgerons d'Essen sont grands consommateurs ; c'est, à ce qu'il paraîtrait, la boisson qui répare le mieux leurs forces et les soutient avec le plus de fruit devant les feux énervans de la forge. Aussi la voit-on circuler par brocs en fer-blanc à toutes les heures et dans tous les ateliers, toujours fumante et prête à être consommée. On a même disposé au pied de la plus grande cheminée de l'usine des foyers spéciaux et des salles où elle se prépare dans les meilleures conditions. Impunément on peut encourager de pareils goûts ; l'excès n'en est point à craindre. D'excès ici, on n'en voit guère ; tout y est modeste, la tenue, les habitudes, les distractions. Quand chaque matin, aux lueurs de l'aube, ces 8,000 ouvriers quittent la petite ville ou les hameaux environnans pour venir reprendre leur place dans les ateliers, on n'entend au dehors d'autre bruit que celui de la chaussée qui résonne sous leurs pieds. Point de cris, point d'entretien qui s'engage : chacun

Digitized by Google

va de son côté comme des gens qui n'ont rien à se dire, et qui songent seulement à être rendus à point nommé où ils ont affaire. Leur pas est cadencé comme celui d'une troupe en marche ; au retour, quand le jour tombe ou quand les hommes de corvée rentrent, c'est le même mouvement. Pays exceptionnel que celui où l'ouvrier ne donne pas d'autres émotions aux entrepreneurs qui l'emploient !

Parmi les hommes qui, matin et soir, prennent et quittent à Essen les vêtemens de la forge, il en est encore un certain nombre qui ont pu assister au commencement de l'œuvre. Le maître, M. Krupp, n'en était alors qu'à ses premiers travaux, cherchant une issue pour les grandes facultés dont il est doué, ambitieux comme l'est tout homme qui sent sa force, et ne manquant pas une occasion de se produire. Dans chacune de ces occasions, on le voit grandir. Dès 1851, il figure à l'exposition de Londres, et le produit qui porte son étiquette est un canon sorti de ses forges. Voici la mention qu'on en trouve dans le compte-rendu français :

" La Prusse expose un canon de campagne du calibre de 6, ayant 5 pieds et demi de longueur, monté sur un affût large de 3 pieds. La pièce est en acier, coulée, forgée au marteau dans l'usine que possède M. Krupp à Essen, près de Dusseldorf. Le mérite de M. Krupp, sa rare habileté dans le travail du fer et de l'acier, sont parfaitement connus ; il recevra sa récompense non-seulement pour cette fabrication, mais pour celle des cuirasses en acier."

Rien de plus. Ce canon était peut-être alors un exemplaire unique, et le fonds de l'assortiment consistait plutôt dans les cuirasses en acier. En 1855, dans la première exposition de Paris, l'effet fut plus grand. On sut à quoi s'en tenir sur cet acier fondu qui était la vraie découverte de M. Krupp, et allait assurer sa fortune. Dans l'annexe du Palais de l'Industrie se trouvait bien en relief et disposé avec un certain art un bloc de cet acier fondu. Pour qu'il frappât les yeux, M. Krupp l'avait mis pour ainsi dire en action. Chaque jour, au moyen de forts burins, un ouvrier y pratiquait des entailles profondes et devant un public curieux en détachait des copeaux. Il était aisé, même pour les hommes étrangers au métier, de voir que c'était là un métal très pur, sans pailles ni cassures, d'une homogénéité parfaite, ce qui ne se rencontre pas même dans l'acier de cémentation. Le grain, partout où le métal était mis à découvert, ne laissait rien à désirer aux connaisseurs ; il était uni, serré, régulier, brillant, sans imperfection en un mot. Le succès de ce bloc fut un des événemens de l'exposition ; à le montrer et à le faire valoir, M. Krupp avait eu la main heureuse. Il devint évident dès lors que ce métal trouverait de l'emploi, surtout dans les pièces qui, faites d'un seul bloc, comportent sous un gros volume une grande force de résistance, et ont besoin, pour donner toute sécurité, d'une autre matière que le fer.

La veine était donc venue, M. Krupp se garda de la brusquer. Pour

Digitized by Google

exécuter son travail en toute liberté d'esprit, il lui manquait deux points d'appui, des finances aisées et des débouchés sûrs, en d'autres termes les moyens de produire et les moyens d'écouler. On a vu quelles sommes représentent à Essen les blocs déposés dans les halles d'attente; il s'agissait de supporter sans gêne l'avance de ces sommes, il s'agissait en outre d'y rentrer avec profit par la voie la plus naturelle, le débit. Quant au premier point M. Krupp n'avait que l'embarras du choix. Essen était connue et déjà en crédit; rien de plus aisé que de la constituer sous la forme la plus familière aux entrepreneurs d'industries, une commandite avec un capital d'actions et au besoin d'obligations; même il eût pu, ce que arrive souvent, en amortir une partie à son profit personnel, tout en gardant la gérance avec des droits et une quotité d'intérêts déterminés. M. Krupp ne fit pas de ces calculs; il voulut rester maître chez lui, n'avoir de comptes à rendre qu'à lui-même; il ne se sentait vraimant fort qu'à la condition d'être libre. En cela comme en tout, il obéit à son esprit réfléchi. Ce cortége d'actionnaires lui paraissait être une charge et un embarras sans compensation. Comme rouage consultatif, il n'y avait que de médiocres effets à en attendre; comme expédient financier, il y découvrait de graves inconvéniens. Ce temps d'arrêt annuel, imposé à une usine, avec obligation d'en distribuer les bénéfices, lui semblait surtout contraire au régime qu'il avait introduit dans sa comptabilité. Essen capitalisait en réalité ses profits, et, après avoir payé ses dettes, employait le reste à des travaux neufs. Ainsi rien de ce qui se gagnait dans l'établissement ne s'en détournait, qui ne concourût à en développer les proportions et à en accroître les ressources.

Sur cette donnée, M. Krupp prit un parti auquel il n'a plus dérogé: il se promit de ne point recevoir de fonds qui donneraient contre lui d'autres droits que le service des intérêts et le remboursement du principal à l'échéance. Le mode de comptabilité consistait dans l'ouverture de comptes courans. Dans ces termes, jamais les fonds ne lui ont manqué; ils affluaient dès le début, et plus tard les offres devinrent telles qu'il fallut s'inscrire pour être admis. Vingt bailleurs pour un se présentaient au fur et à mesure des remboursemens, comme cela se voit pour les dépôts en usage dans la fabrique lyonnaise. Essen échappait ainsi aux servitudes inséparables d'une association de capitaux dont le moindre écueil est, à raison de la dispersion des titres, de n'interesser personne à force d'intéresser tout le monde, et de n'être pour les porteurs qu'une propriété de passage. M. Krupp n'eût pas vu sans rougir Essen en butte à ces spéculations et livrée au marché des valeurs. C'était son œuvre, il voulait qu'elle restât forte, à l'abri de tout contact énervant, et ressentait pour elle les délicatesses de la paternité; il entendait surtout la conduire à sa guise, et pour cela en éloigna la pire espèce d'embaucheurs, les manieurs d'argent. En dehors d'eux, malgré eux, il eut tous les millions dont il

Digitized by Google

avait besoin, sans qu'il lui en coûtât un seul de ses droits, et ce ne fut pas son moindre tour de force.

Il eut autant de bonheur pour l'autre point d'appui qu'il cherchait: les débouchés. Ce n'était pas non plus une petite besogne. Malgré la bonté de ses produits, l'usine d'Essen a contre elle l'éloignement où elle se trouve de plusieurs grands marchés de l'Europe. Cantonnée dans un coin de l'Allemagne du nord, elle n'est sur le chemin d'aucune des grandes puissances centrales ou méridionales. Sauf la Prusse, elle n'a point de cliens à ses portes, et bon gré mal gré force lui est de les aller trouver au loin. En outre la recherche du débouché n'est pas des plus simples: il y a là même pour des objets qui ne le comportent guère, des vogues, des engouemens qu'il faut prévoir, saisir à temps pour ne pas faire fausse route; il y a aussi des besoins d'urgence qui veulent être satisfaits avant tous les autres, et qui donneront de l'emploi à tous les ateliers montés à leur intention. Ce sera tantôt les chemins de fer, tantôt les bâtimens à cuirasses, plus souvent les grosses œuvres des machines marines ou les grands appareils hydrauliques. Est-on enfin fixé sur l'objet, viennent les détails. Que de plans, que d'épures il y aura à échanger avant d'être d'accord sur les organes définitifs d'une machine, surtout quand le modèle en est mis au chantier pour la première fois !

Essen n'est restée au-dessous d'aucune de ces difficultés. Il est peu de grosses pièces, om peut dire dans tous les genres, qui n'y aient été exécutées: autant d'essais, autant de succès. L'acier fondu n'a failli à aucune des destinations qu'on lui a données. Cher, il l'a été quelquefois, il l'est encore souvent, jamais il n'a été défectueux. On ne peut pas toujours l'employer faute de convenance dans les prix; quand on l'emploie, on trouve presque toujours des compensations à la cherté dans les services qu'on en tire. Dans bien des cas, il est impossible de s'en passer, notamment pour les machines ou pièces de machines sujettes à une grande fatigue. Essen est alors la forge par excellence. Nulle part les bandages de roues de locomotives ne sont mieux traités, et, mis à l'épreuve, n'offrent plus de résistance à l'écrasement. Essen n'a pas moins réussi dans les roues pleines en acier fondu; on les y coule d'un seul coup et d'une façon tellement sûre qu'il n'est besoin ni de les tourner, ni de les aléser. Telles qu'elles sortent du moule, elles sont prêtes à être employées, ce qui supprime toute soudure, tout lien, et diminue par conséquent les chances d'accident et de rupture. L'acier fondu a suppléé également le fer pour les essieux droits et coudés, pour les arbres de couche des machines à vapeur, les cylindres des laminoirs, les cuirasses des bâtimens de guerre, les rails à poser dans le croisement des voies. Toutes ces applications nouvelles, chaque jour mieux vérifiées et se consolidant par les résultats, ont amené aux forges d'Essen des cliens obligés, et ainsi s'est créé le plus naturellement du monde ce que M. Krupp cherchait

Digitized by Google

dès le commencement, le débouché. La recette a été simple, quelques efforts servis par la supériorité des produits.

La plupart des travaux qu'on vient de citer et surtout les arbres de couche, portent sur des lingots de 110,000 livres et de 6 pieds de diamètre. Le traitement de telles masses est un spectacle plein d'émotions. Avec les anciens appareils, il eût fallu, pour les ébranler, une centaine d'hommes agissant sur une grande pince à barres transversales servant de levier, et à chaque effort c'eût été du bruit et des cris comme accompagnement obligé de la manœuvre. Avec le marteau-pilon, plus de ces cohues ; l'équipe n'est que de douze ouvriers, l'effort est à peine visible, le silence et le sang-froid font place à l'agitation. A l'ouverture du four, devant cette masse incandescente, la poignée d'hommes semble même en disproportion avec la tâche à remplir. Involontairement on se prend à douter qu'elle en vienne à bout. Cependant, par une impulsion à peine perceptible, les mouvemens se succèdent. Au moyen de chaînes fixées à un treuil ou descendant d'une grue qui domine le champ de manœuvre, le chariot et le lingot sont tirés du four ; on met à ce dernier un collier et des liens en fer qui l'assujettissent, on le balance dans l'espace, et par un dernier tour de grue on le couche sur l'enclume comme un vaincu. Mécaniquement encore, on le retourne pour bien juger où et comment on le frappera ; alors seulement le traitement commence. Les coups, en se succédant, font vibrer et trembler le sol, les murs, les toitures, tandis que la petite équipe, reculant ou avançant ses chaînes, faisant agir ses poulies, tourne et retourne la pièce sans une grande dépense de force ; les évolutions mécaniques y ont largement suppléé.

Peu d'usines, on le voit, sont en position de mener les grands travaux de forge aussi vite et aussi bien qu'Essen, et il n'en est aucune qui ait poussé aussi loin le luxe des instruments de précision, c'est presque de la prodigalité. Ces marteaux-pilons, d'une construction si coûteuse et qu'ailleurs on ne voit que par unités ou à un petit nombre d'exemplaires, à Essen sont le meuble presque banal de tout atelier. On en compte plus de cinquante de toutes les grosseurs, depuis dix tonnes jusqu'à vingt, tous destinés à un service de martelage. Il en est de même des laminoirs, des presses hydrauliques, des machines à dresser, percer, tailler, aléser, tourner, façonner l'acier. Point de détail qui n'ait ses machines, toutes exécutées, quelques-unes inventées dans l'usine. On conçoit l'orgueil du maître quand il passe en revue ce magnifique assortiment et en donne le spectacle à quelques curieux. Parmi ces instrumens, il en est un qui est pour ainsi dire le juge du travail des autres : c'est une machine d'origine anglaise qui sert à essayer les qualités de l'acier quant à la cohésion ; chaque fabrication lui livre un fragment dont on fait un boulon qui est soumis à l'action de la machine. L'épreuve a lieu. La machine mesure la résistance du boulon à l'arrachement, à l'écrasement et à la torsion ;

Digitized by Google

ces différentes résistances sont notées, et M. Krupp connaît ainsi, pièce à pièce, la force du métal qu'il emploie. Il en est de même de la composition chimique et des propriétés des aciers. A chaque fourniture presqu'à chaque lingot, on enlève un échantillon qui est attaqué par toute sorte d'agens appropriés, à chaud, à froid, seuls ou en présence d'autres agens neutres ou actifs. On regarde attentivement si les molécules sont assez denses pour résister à l'action des acides, et si quelque fissure ne se trahit pas sous l'influence des réactifs. Point de pièce importante qui ne passe par ce contrôle du laboratoire.

On conçoit qu'un établissement de cet ordre ne marche pas sans que beaucoup d'intelligences y concourent. L'armée dont M. Krupp est le général en chef a des cadres, et des cadres d'élite. Ces fondeurs, forgerons, mécaniciens, potiers, sont sous les ordres d'une cinquantaine d'ingénieurs, de chimistes et d'officiers choisis parmi les plus renommés de l'Allemagne. La division commerciale comprend un même nombre d'employés, sans compter les représentans que la maison Krupp a établis dans les principales villes de l'Europe. Le choix de ces représentans a été pour elle une grande affaire, l'instrument de la notoriété, le nerf de la vente. Avant la période de vogue, elle leur a dû beaucoup : ils poussaient aux essais, répandaient les échantillons, avaient à faire sur un métal peu connu l'éducation d'un public rebelle aux nouveautés. On a calculé que depuis 1827, date des débuts d'Essen, débuts modestes dont à peine on ose citer le chiffre, l'accroissement de production de la fabrique d'acier fondu a été régulièrement d'un tiers tous les ans, excepté en 1848 : en 1865, la production a doublé ; il est à croire que dans ces dernières années la proportion a été plus considérable encore. Pour l'ensemble du travail, M. Samuelson citait en 1868, 60,000 tonnes d'acier fondu. M. Turgan en 1865 56 millions de livre (28,000 tonnes), représentant une valeur de 35 millions de francs ; en bâtimens et en machines l'usine a déjà absorbé plus de 50 millions de francs. Quand à la valeur effective, M. Krupp n'a pas à s'en occuper ; on a vu qu'il en est seul propriétaire.

Dans le prix de vente, il y a beaucoup d'arbitraire. Les articles les plus réguliers, comme les rails, ne coûtent que 5 sols par livre ou cinq cents francs par tonne ; mais ici l'acier fondu rencontre la concurrence d'une autre découverte, l'acier Bessemer, qui fournit des produits moins sûrs mais de moitié moins chers. Les bandages de roues, qui exigent un plus grand degré de résistance et auxquels l'acier Bessemer ne peut pas régulièrement suffire, coûtent à Essen, 1,150 francs la tonne. Au-dessus, il n'y a guère que quelques cylindres pour les lamineurs d'or et d'argent, les estampeurs de maillechort, dont le prix est illimité, et aussi toutes les pièces qui concernent l'artillerie ; des boulets qui valent 400 francs les 200 livres, et enfin le canon, dont le prix s'élève jusqu'à 4 francs et demi la livre ou 9,000 francs la tonne. C'est que la perte est considérable : deux tiers du poids du lingot primitif, quelque fois plus ; en outre le travail mécanique demande des outils, des hommes, des moyens de manœuvre, une installation fort chère et, pour les gros calibres, une stagnation de capital qui souvent dépasse une année...

LOUIS REYBAUD.

Digitized by Google

A MA MERE

SUR UNE TRESSE BLONDE.

POEME ELEGIAQUE.

Je t'embrasse à genoux, ô pauvre tresse blonde !
Précieux souvenir, gage d'un tendre amour,
Seul trésor que ma mère, en partant de ce monde,
Laissa dans ses adieux à son enfant d'un jour!

Car elle est morte, hélas! en me donnant la vie...
Je ne l'ai pas connue—et c'est là m' douleur—
Et sévère pour moi, Dieu, qui me l' a ravie,
Au front du nouveau-né mit le sceau du malheur.

Pourquoi me laisser seul ici-bas, p ma mère,
Pourquoi ne pas me prendre en ton vol triomphant?
Me placer sur ton cœur, en quittant cette terre,
Et dans tes bras fermés emporter ton enfant...

Ainsi Dieu l'a permis—sa volonté soit faite—
Lui, qui sonde les reins, a vu mon cœur saigner;
Il sait par quel effort j'ai pu courber ma tête...
Mais je me suis soumis... je dois me résigner!

Un jour—il est bien loin—j'avais neuf ans à peine,
Ennuyé d'être seul, fatigué de mes jeux,
Je trouvai... furetant... certain coffret d'ébène,
D'où ma main retira la natte aux doux cheveux.

Pour la première fois je voyais cette tresse,
Alors je fus saisi... je m'arrêtai songeur.....
J'éprouvai je ne sais quelle vague tristesse...
Et le sang de ma joue afflua vers mon cœur.

Soudain, dans mon esprit—expliquez ce mystère—
Comme un trait lumineux jaillit, pour m'éclairer;
Quelque chose me dit: cela vient de ta mère!..
Et brisé de sanglots... je me pris à pleurer...

Je compris, tout à coup, et malgré mon jeune âge:
Et l'absence, et le vide... et le mot d'orphelin...
Et, comme on voit le ciel s'assombrir sous l'orage,
L'obscurité se fit sur mon riant matin.

Dès ce jour commença cette mélancolie,
Qui fait pencher ma tête, et voile mon regard:
Tristesse que les ans n'ont jamais affaiblie,
Et qui pourra se lire... aux rides du vieillard.

Dès ce jour—bien souvent—j'allai seul, en cachette,
Goûter l'amer plaisir de ma peine secrète,
Glissant à pas furtifs, vers ce nouveau trésor,
Revoir et contempler la tresse aux cheveux d'or.

Oh! que d'heures, ainsi, près d'elle j'ai passées,
Immobile, attendri, silencieux, rêveur...
Il me venait alors les plus douces pensées...
Et quand je la quittais je me sentais meilleur..

C'est là, qu'un soir, plongé dans ma douleur muette,
Sous un souffle inconnu qui me fit tressaillir,
Je sentis s'éveiller mon âme de poète,
Et vis, baigné de pleurs, mon premier vers fleurir.

A toi donc ce poème, ô mère, ô sainte femme,
Et tout ce que tu mis de poésie en moi!
Amour, foi, sentiment, honneur, lumière, et flamme,
Tout ce que j'ai de bon... je l'ai reçu de toi!

Puisse mon chant plaintif, en éveillant ta cendre,
Dans le fond de la tombe aller te réjouir,
Murmurant—qu'à jamais ton fils pieux et tendre,
Comme un culte sacré... garde ton souvenir!

Je t'embrasse à genoux, ô pauvre tresse blonde!
Précieux souvenir, gage d'un tendre amour,
Seul trésor que ma mère, en partant de ce monde,
Laissa dans ses adieux à son enfant d'un jour!

Que je te presse encor, sur mes lèvres avides...
Cherchant partout la place où s'égaraient ses doigts;
Retrouvant, en tes plis, de mes larmes humides,
Une vague senteur des parfums d'autrefois!

Car c'est là, voyez-vous, tout ce qui me vient d'elle:
Je n'ai rien autre hélas!—le reste est dispersé—
Rien, pas même un portrait que le temps de son aile
Ait dans sa course impie aux trois quarts effacé.

Mais on m'a tant de fois raconté son visage,
Peint sa taille et son port, dit son geste et sa voix,
Que je puis en tracer une fidèle image,
Et telle, qu'en mes nuits, par moments je la vois,

Dans mes rêves, souvent, elle vient... elle passe...
Blonde, grande, timide et pleine de douceur,
Frêle, mélancolique, et touchante en sa grâce,
Avec l'attrait charmant que donne la pâleur,

Et chaque fois qu'ainsi m'apparaît la chère ombre,
Perçant l'obscurité d'un sillon lumineux,
Mon matin est moins triste, et mon jour est moins sombre
Et je vois m'arriver, quelque chose d'heureux.

Digitized by Google

Elle allait, ici-bas, loin des sentiers du monde,
Humble, cachant sa vie, inclinée au devoir,
Pour raffermir encor sa piété profonde,
Tournant son âme au ciel, et vers Dieu son espoir.

Elle était simple, affable, et rêveuse et craintive,
Ne croyant pas au mal, et ne sachant qu'aimer,
Tendre, sensible enfin comme une sensitive,
Qu'une abeille effarouche et fait se refermer

Sa bonté se voyait à travers son sourire;
Et, riche de vertus, elle faisait le bien:
Les malheureux, jadis, ont seuls pu le redire;
Ce qu'une main donnait—l'autre n'en savait rien.

—Maintenant, par la femme, appréciez la mère!—
Pour moi, devant le sort, je reste confondu...
En contemplant, penché sur ma souffrance amère,
Tout ce que j'avais là... tout ce que j'ai perdu...

Pauvre femme!—J'ai su cette navrante histoire—
Et ses derniers moments m'ont été racontés;
J'ai gravé dans mon cœur, comme dans ma mémoire,
Tous ces tristes détails, bien souvent répétés—

On m'a dit, qu'à l'instant qui suivit ma naissance,
Elle sentit ses yeux tout à coup s'obscurcir...
Et, prise de vertige... entrant en défaillance...
Elle comprit bientôt qu'il lui fallait mourir...
Elle s'y prépara, résignée et chrétienne,
Peu surprise—ayant eu de noirs pressentiments—
Et confiante au ciel, elle resta sereine,
Pour consoler chacun, oubliant ses tourments.—
Sa souffrance, pourtant, de pleurs était suivie...
Tant l'amour maternel allait au nouveau-né;
Puis, elle se prenait à regretter la vie...
En pensant au berceau par elle abandonné...

Le soir du lendemain, pâle, faible, amaigrie,
Elle appela mon père, et lui prenant la main,
Elle lui dit ces mots, d'une voix attendrie!
" Adieu—je vais partir—je le sens—c'est la fin—
" Car j'ai froid... et mes yeux se troublent davantage...
" Je te laisse l'enfant—il sera ton soutien—
" Aime-le—prend-en soin—rend-le bon—fais-le sage;
" Qu'il craigne le Seigneur, et pratique le bien—
" Déjà nous séparer—Oh! la mort est amère...
" Je le quitte à regret, enfant trop malheureux—
" Mais souvent, entends-tu, parle-lui de sa mère—
" Et puis... je veillerai sur lui du haut des cieux!

.....

" Quand je ne serai plus... coupe, ici... cette tresse,
" Ne t'en sépare pas—garde-la pour l'enfant—
" Elle est pour lui, vois-tu.—Fais-m'en bien la promesse;
" Tu la lui donneras lorsqu'il sera plus grand—
" C'est là... mon souvenir à ce cher petit être,—
" Qui lui dira plus tard, lui parlant d'aujourd'hui,
" Que celle qui l'aimait, et qu'il n'a pu connaître,
" En ses derniers moments pensait du moins à lui...

Comme elle s'arrêtait, pour reprendre courage,
Un étrange frisson sur son corps vint courir...
Une froide sueur inonda son visage...
Elle se recueillit... sentant la mort venir—
Et soudain, rappelant sa force chancelante,
Dans un suprême effort, soulevée à demi,
Elle continua, d'une voix faible et lente:
" Il lui reste un bon père!—Adieu mon pauvre ami...
" Écoute—un mot encore, une dernière grâce—
" Apporte-moi l'enfant—allons ne pleure pas—
" Donne—je le tiendrai—donne que je l'embrasse—
" Viens là—je n'y vois plus—place-le dans mes bras.

.....

Alors, elle étendit ses mains déjà glacées...
Me reçut doucement... m'attira sur son cœur...
Resta quelques instants perdue en ses pensées....
Sans doute, offrant à Dieu, sa dernière douleur!
Puis, elle me bénit d'une voix défaillante,
Sur sa joue enfiévrée une larme coula...
Elle chercha mon front d'une lèvre tremblante...
Et, dans ce doux baiser.... son âme s'envola!

Je t'embrasse en pleurant, ô pauvre tresse blonde!
Précieux souvenir, gage d'un tendre amour,
Seul trésor que ma mère, en partant de ce monde,
Laissa dans ses adieux à son enfant d'un jour!

LOUIS SATRE.

Digitized by Google

LA LOCOMOTIVE DANS LE FAR-WEST.

POEME.

Dans une plaine immense, aride, desséchée,
Couverte d'herbe haute à la tige penchée,
Le soleil verse à flots ses rayons dévorants ;
L'immobilité morne apparaît souveraine
Dans ce vaste désert que doit fouler à peine
le talon voyageur des sauvages errants.

Pas un oiseau dans l'air et pas un bruit dans l'herbe.
Cependant l'homme est là, l'homme puissant, superbe,
L'homme énergique et fort, au front pensif et fier,
L'homme libre, affranchi de toute servitude.
Il a laissé, venant dans cette solitude,
Pour marquer son passage, une trace de fer.

Là, sur le sol, dans l'herbe, en apparence frêles,
Deux longs rubans de fer reposent, parallèles ;
D'un bout de l'horizon à l'autre ils vont sans fin ;
Et, sur le fer poli que le soleil caresse,
"Quelques serpents lassés roulent" avec paresse,
Leurs anneaux éclatants et gonflés de venin.

Un frémissement sourd, à peine perceptible,
A fait trembler le sol. D'abord presque insensible,
Il augmente, il approche. On dirait un torrent
Dont une longue pluie a fait rompre la digue :
Pourtant le temps est pur, et le soleil prodigue,
Sans un nuage au ciel, décline à l'occident.

Ce n'est pas un torrent, c'est l'homme.—La prairie
Frémit d'un sifflement qui semble, en sa furie,
Vibrer aux lèvres d'un Titan ;
Et, dans un tourbillon de bruit et de fumée,
Passe une masse ardente et sonore, animée
D'un souffle énorme d'ouragan.

C'est un être impossible et vivant qui bondit,
Qui s'élance en avant, et qui hurle, et qui fuit,
Et dont le souffle gronde et râle ;
Dont la griffe est d'acier, et le torse d'airain,
Et qui porte à ses flancs de fer un être humain,
Au visage sombre, au front pâle.

Cet homme fait mouvoir, d'un signe de sa main,
Ce monstre de métal ; son geste souverain
Produit la force de mille hommes ;
Et le désert vaincu contemple avec stupeur
Ce passant, qu'enveloppe un voile de vapeur,
Pailleté de rouges atomes.

Mais le désert vaincu ne se rend pas ainsi.
La solitude fait appel à l'infini ;
Et les forces et la matière
S'unissent pour briser ce vainqueur insolent,
Qui maîtrise la flamme, et passe fier, levant
Du sein du feu sa tête altière.

Le désert se recueille et se tait ; le ciel bleu
S'empourpre ; l'infini, pour combattre le feu,
Comme arme a choisi l'inceudie ;
"Et l'incendie, au loin promenant sa fureur,"
S'approche rugissant, étincelant, vainqueur,
Etreignant la plaine rougie.

L'homme, hésitant, va fuir ; mais la flamme a grandi,
Farouche, et ne veut pas lâcher sa proie ainsi.
De tous côtés le feu s'allume ;
En un rideau de feu l'horizon est changé :
Partout autour de lui son œil découragé
Trouve une fournaise qui fume.

Non ! l'homme luttera tant qu'il sera vivant ;
Il ne peut fuir. FORWARD ! en avant ! en avant !
Dragon de flamme, ouvre ton aile ;
Etreins le rail de fer de ta griffe d'acier,
Et, si tu dois plier, avant que de plier,
Il faut dépasser l'hirondelle.

Et l'homme fait un geste, et le monstre obéit ;
Il part, et le désert se déroule et s'enfuit
Au vent de sa course rapide.
Il vole où l'incendie est maître souverain,
Il approche, il y touche ; il plonge, surhumain,
Au sein de cette mer torride.

Intrépide, il s'élance au feu le plus ardent,
Et voilà que le feu se dresse, et que le vent,
Le vent, de sa course insensée,
Tord en fauves arceaux la flamme qui rugit ;
Et l'homme va, foulant le rail qu'elle rougit,
Sous cette coupole embrasée.

Il va ! le feu recule et s'écarte en grondant ;
Quelquefois la vapeur jette son cri strident ;
Sa respiration siffle dans sa poitrine.
Pâle, le front baigné d'une ardente sueur,
Les yeux fixes, rougis par la sombre lueur,
Il va, courbé sur sa machine.

Le vent, âpre et brûlant, siffle dans ses cheveux.
Sans cesse accélérant son vol vertigineux,
Il jette en proie à l'incendie
Ses vêtements brûlés, déchirés, en lambeaux.
Ainsi tombent, haillons glorieux, les drapeaux
Dont l'étoffe au feu s'est noircie.

L'incendie à la fin jette son dernier râle ;
L'homme sent un air pur qui vient frapper son front,
Le feu vaincu se perd dans le désert profond,
Et l'étoile du soir brille, sereine et pâle.

Et l'homme, qui triomphe, essuyant son front noir,
Calme, croisant ses bras sur sa poitrine nue,
Se demande, rêveur, quelle force inconnue,
Où la flamme a passé, met le calme du soir.

CHARLES LOMON.

Digitized by Google

LES PETITES ECOLES ET LE VENERABLE DE LA SALLE AU XVIIe. SIECLE A PARIS.

L'enseignement populaire est une création de l'Eglise. Elle seule a aimé le peuple, s'est occupée de lui, a cherché avec une sollicitude maternelle à le tirer de son ignorance, et lui a enseigné la doctrine chrétienne, qui est la première des sciences, et les autres par surcroit. Les origines des petites écoles de Paris sont obscures. Ces humbles institutions échappent aux regards de l'histoire, et ce n'est guère que par quelques renseignements éparpillés dans les chroniques qu'on peut reconstituer leur passé. Cependant, il est aisé de prouver qu'elles prirent naissance autour de Notre Dame. Si haut que l'on remonte dans le cours des siècles, on trouve une école près de l'église épiscopale de Paris. Elle existait déjà en 557 au temps de saint Germain. Les enfants y apprenaient la lecture et le chant; et dès la fin du sixième siècle, elle avait une organisation constituée. L'évêque l'avait fondée, des chanoines la tenaient; et l'un d'eux, le grand-chantre, en avait en cette qualité la direction. Originairement, elle était destinée à former des enfants à la lecture et au chant ecclésiastique pour les besoins du culte. L'Eglise ne repoussait personne.

Paris n'était pas grand alors, il ne s'étendait guère au-delà de la cité; et pour tous les enfants de cette ville, l'école de Notre Dame pouvait suffire. Mais à mesure que la ville s'agrandit, il devint nécessaire de fonder des écoles nouvelles. Elles s'établirent près des églises à l'imitation de celle de Notre-Dame. Chaque collégiale, chaque abbaye voulut avoir la sienne. Puis, suivant toute vraisemblance, des écoles tenues par des maîtres et des maîtresses laïques furent ouvertes à titre de supplément dans les divers quartiers.

Il était même d'usage d'admettre à ces écoles d'enfants de chœur des enfants qui y venaient dans le seul but de recevoir de l'instruction. (1).

En l'an 1292, dans le rôle de la taille imposée par Philippe le Bel à tous les habitants de Paris, figurent onze maîtres d'école et une maîtresse. Il y en a deux sur la paroisse Saint-Germain, trois sur la paroisse Saint Huitace, deux sur la paroisse Saint-Merri, deux sur la paroisse Saint-Jean-en-Grève, les autres sur les paroisses Saint-Nicolas des Champs, Saint-Jacques, Sainte-Geneviève, Saint-Leu, Saint-Gilles. L'impôt qui les frappe est du cinquantième de leurs revenus, et leurs revenus sont bien différents. Car les uns sont taxés à 12 sous, d'autres à 2 sous et quelques-uns à 12 deniers seulement. Parmi eux, il n'y a que deux clercs; les

(1) Registres du Chapitre 16 nov. 1545.

Digitized by Google

autres sont laïques. Mais dans l'énumération de ces écoles, celles qui existaient dans les églises mêmes n'étaient pas comprises ; et il les faut ajouter pour se rendre compte de l'état de l'instruction populaire à Paris à cette époque.

Un siècle plus tard, le chantre réunit dans une assemblée les maîtres d'école de la ville ; ils sont au nombre de soixante-trois, dont quarante-et-un maîtres et vingt-deux maîtresses. Au milieu du quinzième siècle, le nombre des écoles peut s'élever à cent ; le nombre des écoliers, à mille environ. A la fin du seizième siècle, le chantre Claude Joly évalue le nombre des maîtres et des maîtresses à cinq cents.

En résumé, au commencement du dix-septième siècle, la ville de Paris avec ses 43 paroisses était divisée pour l'instruction primaire en 147 quartiers, dont chacun avait généralement une école de garçons et une école de filles, ce qui en eût porté le nombre à 334. La seule paroisse Saint-Sulpice, qui n'était pas beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui, contenait 17 quartiers, c'est-à-dire 34 écoles. Mais il y avait en outre des écoles de charité à peu près dans toutes les paroisses, c'est-à-dire une centaine pour la ville, des maîtres de pension dont il serait difficile de préciser le nombre, des maîtres écrivains, et enfin tous les établissements qui relevaient de l'Université.

L'Eglise ne s'était pas contentée de fonder des écoles, elle avait organisé et réglementé l'enseignement. Les statuts les plus anciens que l'on possède sont de l'an 1357. Ils n'étaient que la rédaction d'usages antérieurs ; car, en ce temps, on n'improvisait pas de règlements, et les lois n'étaient que des coutumes écrites. Il est même probable que tous ces usages se formèrent peu à peu. L'histoire se compose d'une multitude de faits successifs et de gradation insensible ; mais l'historien pour aider la mémoire, est obligé de la couper en périodes et de faire ressortir certaines dates.

Les statuts de 1357 étaient écrits en latin, à cette date, sur un vieux livre de la chantrerie. Il y en avait aussi une rédaction française en 22 articles, postérieure probablement, mais aussi très-ancienne. En 1380, le chantre Guillaume de Salvarville réunit dans la grande salle de sa maison une assemblée composée de quarante-et-un maîtres des écoles de grammaire de Paris, respectables, prudentes et discrètes personnes, tant clercs que laïques et dont plusieurs étaient maîtres-ès-arts, et les maîtresses d'écoles, honnêtes femmes de bonne vie et mœurs ;" il leur donna lecture de ces statuts, leur fit jurer de les observer et le notaire apostolique, appelé à cet effet, les inscrivit tout au long dans son procès-verbal avec les noms des assistants.

Ces statuts s'appliquèrent à peu près sans modification durant le quinzième et le seizième siècle. En 1626, le chantre Guillaume Ruellé les renouvela en les complétant, mais sans les modifier notablement. En ce temps-là,

Digitized by Google

les lois avaient longue durée et on ne les changeait pas sans de graves motifs. Le but du chantre était de rétablir l'ancienne discipline, attendu "que plusieurs abus et désordres s'étaient insensiblement glissés en l'exercice des dites écoles au grand préjudice de la bonne éducation de la petite jeunesse, et de son instruction tant en la piété et doctrine chrétienne que principes de bonnes lettres." En 1659, le chantre Michel le Masle les publia de nouveau sous son nom. Ses successeurs les renouvelèrent en leurs synodes en y ajoutant toujours quelques interprétations. Enfin le chantre Dorsanne réunit toutes ces décisions diverses en un règlement général qu'il fit homologuer par le Parlement le 24 mars 1725, et qui resta la loi des petites écoles tant qu'elles furent sous l'autorité des chantres. Mais les principes généraux des statuts de 1357 n'avaient pas varié.

Si l'on étudie l'esprit de ces règles, on voit qu'elles ont uniquement pour but d'assurer la bonne tenue des écoles, la capacité, la moralité et l'assiduité des maîtres, d'entretenir entre eux la charité, d'empêcher la concurrence et de veiller à ce que les enfants réunis par petits groupes reçoivent de bonnes leçons.

Le maître s'engageait à remplir fidèlement sa fonction et à instruire avec soin les enfants dans les lettres, les bonnes mœurs, et les bons exemples. Il promettait d'honorer le chantre de l'église de Paris, de lui obéir dans tout ce qui regardait le gouvernement des écoles, et de respecter en tout les droits de la chantrerie.

Le maître ne devait point chercher à ravir des enfants à ses collègues. Il ne devait pas accepter des enfants de leurs écoles sans leur permission. Il ne devait point les diffamer, mais seulement les dénoncer au chantre s'ils avaient commis quelque méfait.

Le maître devait tenir lui-même son école. Il ne pouvait ni l'affermer, ni prendre d'associé, mais seulement un sous-maître ; et dans ce cas, il ne devait pas l'accepter venant d'une école proche de la sienne.

Les procureurs près les tribunaux, les chapelains, les bénéficiers ne pouvaient tenir d'écoles.

Les maîtres devaient entre eux vivre en paix. Tout sujet de conflit né à propos d'une école devait être porté devant le chantre, sous peine de retrait de la permission de tenir école.

Personne ne devait enseigner la grammaire, s'il n'était bon grammairien.

Les maîtres et les maîtresses devaient observer les prescriptions de la commission qui leur était donnée pour le nombre et le sexe des enfants et pour la nature des livres par eux employés.

Aucun d'eux ne devait recevoir plus d'enfants qu'il ne lui était permis, sinon le chantre retenait le surplus des rétributions scolaires.

Ils devaient être assidus à leurs écoles ; et les jours fériés, ils ne pou-

Digitized by Google

vaient s'absenter sans une permission du chantre et sans mettre un moniteur à leur place.

Un des points sur lesquels les statuts insistent le plus, c'est la séparation des sexes. Les maîtres d'école ne peuvent recevoir de petites filles, les maîtresses ne peuvent recevoir de petits garçons, sans une permission expresse du chantre. Ce mélange des enfants de sexe différent dans une même classe donnait lieu sans doute à beaucoup d'abus, car on y revient sans cesse. La défense est faite dans les statuts de 1357, renouvelée dans le règlement de 1626. En 1628, un arrêt du Parlement la confirme. En 1633, dans un synode, le chantre M. Le Masle la rappelle encore. En 1641, l'archevêque Mgr de Gondy juge nécessaire, à cause des désordres qui lui ont été signalés, de faire un mandement à ce sujet. En 1655, le chantre, M. Le Masle rend une sentence qui fortifie la prohibition de peines très-sévères. En 1666, le chantre M. Ameline renouvelle la défense ; et, en même temps, l'archevêque, Mgr Péréfixe, publie un nouveau mandement. L'interdiction n'est levée que dans les campagnes, où il n'y a pas assez d'enfants pour établir une école de chaque sexe. Le même maître peut alors recevoir les filles et les garçons, mais à des heures différentes.

Le chantre nommait les maîtres et les maîtresses à la tenue des écoles. Il le faisait à la Nativité de saint Jean-Baptiste, ou au surlendemain de Noël, et pour un an seulement. Pour obtenir une permission, les maîtres n'avaient, à l'origine du moins, rien à payer ni à promettre. Il leur était défendu de se faire donner de l'argent pour procurer une école à un autre ni de stipuler à cet égard aucun marché. Celui qui voulait prendre un sous-maître devait d'abord le présenter au chantre et le faire accepter par lui.

La direction des écoles ne constituait ni des commissions ni des offices ; ce que l'on appellerait aujourd'hui des fonctions publiques ou des charges. Les lettres de maîtrises étaient toujours révocables et ne conféraient sur les écoles établies ni droit de propriété, ni droit de désignation du successeur. Chaque année, au jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, les maîtres et les maîtresses rapportaient leurs lettres qui étaient renouvelées si, durant l'année, aucun abus ne s'était glissé dans leur école et que leur enseignement n'eût donné lieu à aucune plainte. Le chantre procédait comme procède aujourd'hui le ministre qui nomme ou destitue à son gré les instituteurs. Il y avait seulement cette différence qu'un sentiment très-paternel animait cette administration ; et que tout ce qui rappelle la bureaucratie d'aujourd'hui y faisait complétement défaut.

Des individus qui n'offraient aucune garantie cherchaient à échapper à la juridiction du chantre et à ouvrir des écoles soustraites à toute surveillance. Ils s'établissaient de préférence dans des lieux écartés, afin d'être moins facilement découverts, d'où leurs maisons portaient le nom

Digitized by Google

d'écoles buissonnières. On comprend tout ce que cet enseignement clandestin offrait de danger sous le rapport de la foi, de la science ou des mœurs. Dès cette époque, les charlatans ne se faisaient pas faute d'attirer le public par de pompeuses promesses. Celui-ci se flattait d'enseigner en trois mois le grec et le latin dont il ne savait pas le premier mot. Cet autre distribuait des prospectus et enseignait à lui seul la grammaire, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques, la théologie, la jurisprudence, la médecine, la mécanique, la fortification, la géographie, le blason, l'astronomie, la chronologie, le droit romain, le droit canon, la coutume, les ordonnances et les principes hébraïques.

Ce maître possédait au moins la science de la réclame ; et de nos jours, elle n'a guère été poussée plus loin. Le chantre intervint. Il fit défense aux maîtres d'enseigner, même avec la science d'autrui, ce qu'ils ne savaient point, et d'afficher ce qu'ils prétendaient montrer. L'enseignement ne devait pas être une entreprise. Enfin, partout il poursuivit les écoles clandestines. Le Parlement le seconda dans cette recherche, et de nombreux arrêts condamnèrent les récalcitrants. Des arrêts de 1628, de 1632 de 1665, consacrent l'autorité exclusive et souveraine du chantre sur les petites écoles. Les maîtres ès-arts eux-mêmes ne peuvent en ouvrir sans sa permission. Tous les différends doivent être portés devant lui ; et le prévôt de Paris ayant voulu intervenir, sa sentence est cassée. Le chantre de Notre-Dame a juridiction sur les écoles de Paris, des faubourgs et de la banlieue ; et partout ailleurs, elles relèvent des curés.

Le grand-chantre, et en son absence le chapitre, exerçait sur les écoles une autorité souveraine. Non-seulement il instituait les écoles, mais nul ne pouvait en ouvrir sans son consentement. Il nommait les maîtres. examinait leur capacité, leur délivrait des brevets, les révoquait. Il visitait les écoles, veillait à ce que les règlements y fussent observés, prononçait des amendes contre les récalcitrants. Tous les ans il appelait les maîtres devant lui, tenait un synode pour leur faire les observations nécessaires, et leur inculquer l'esprit de leur profession. Toutes les contestations relatives aux écoles étaient portées devant lui. L'autorité du grand chantre était une émanation du pouvoir du chapitre, lequel à son tour le tenait de l'archevêque. Le chapitre possédait une autorité supérieure, qui engendrait, remplaçait et contenait celle du chantre. En cas de vacance de la chantrerie, le chapitre exerçait ses fonctions, nommait et révoquait les maîtres d'école à sa place. Si le chantre se rendait coupable de déni de justice envers les maîtres, le Parlement renvoyait l'affaire au chapitre. Enfin, le chancelier du chapitre, qui en était le premier dignitaire, eut pendant longtemps la collation des écoles dans la cité, et dans quelques paroisses avoisinantes, à Saint-Séverin, Saint-Eustache, Saint-Gervais, Saint-Nicolas des Champs, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Paul. Le chapitre lui reconnaît ce droit en 1413, et le Parlement le lui maintient en 1530.

Digitized by Google

Cependant, comme le grand-chantre n'accepta jamais ce partage d'attributions, et que le chancelier, qui avait déjà l'Université à conduire, ne paraît pas avoir tenu à ses droits, le chantre finit par avoir la direction exclusive des écoles de grammaire.

La communauté des maîtres des petites écoles, placée sous sa juridiction et investie du monopole de l'enseignement élémentaire, formait une sorte d'université primaire tout à fait distincte de l'autre et souvent sa rivale.

Les limites d'attribution de toute profession privilégiée sont difficiles à connaître, et cependant il est nécessaire de les déterminer pour éviter les conflits. Celles des écoles cantorales étaient précises sur certains points, indécises sur d'autres. L'autorité du grand-chantre s'étendait sur Paris, ses faubourgs et sa banlieue. Mais les écoles des autres paroisses relevaient directement des curés par délégation de l'archevêque. Dans Paris même, il y avait des écoles placées sous une autre juridiction. Telles étaient celles du faubourg Saint Germain, de la ville de Saint-Germain, comme on disait alors, qui dépendaient de l'abbaye, exempte elle-même de l'archevêque. Cependant, au commencement du dix-septième siècle, l'archevêque voulut faire rentrer les paroisses du faubourg Saint-Germain sous sa juridiction. Il s'en suivit un long procès, plaidé devant le Parlement et terminé en 1668 par une transaction. Les religieux et l'abbé consentirent à reconnaître l'autorité de l'archevêque sur le faubourg à la condition qu'eux-mêmes en seraient exempts, et que les prieurs de l'abbaye seraient vicaires généraux perpétuels et irrévocables de l'archevêque.

Au moment où l'abbé et les religieux de Saint-Germain eurent consenti à reconnaître la juridiction spirituelle de l'archevêque, le grand-chantre de son côté s'empressa de faire rentrer les petites écoles du faubourg sous la sienne. Le 27 juillet 1669, il cita les dix-sept maîtres et les dix-sept maîtresses de la paroisse Saint Sulpice à comparaître devant lui, leur fit déposer leurs titres qu'il échangea contre de nouvelles lettres de maîtrise, émanées de son autorité, leur fit distribuer les statuts et règlements des écoles cantorales et leur fit promettre d'y obéir.

Le 8 août suivant, il rendit une ordonnance pour prononcer la réunion de ces écoles à celles de la ville ; et le 22 du même mois, le syndic de ces maîtres et maîtresses rendit son compte et remit son reliquat au syndic de toutes les écoles.

L'autorité du grand-chantre était une autorité protectrice. A un certain moment, les maîtres voulurent s'y soustraire et constituer une corporation indépendante. Ils élurent des maîtres de confrérie et de communauté qui devaient les protéger et les opprimèrent. Ceux-ci levèrent sur eux des contributions, les traduisirent devant le prévôt de Paris, les persécutèrent de toutes façons. Les maîtres et les maîtresses durent recourir à l'autorité du Parlement pour briser cette tyrannie naissante, et ils demandèrent

Digitized by Google

avec instance à rester sous la seule autorité du chantre. Le Parlement rendit en effet, à la date du 28 juin 1623, un arrêt de règlement qui maintenait cette autorité, ordonnait aux maîtres et maîtresses d'y recourir dans tous leurs différends, et défendait à toute autre personne de s'ériger en maîtres de confrérie et de profiter de ce titre pour rançonner ses confrères. Toutes les élections dans ce but étaient frappées de nullité. Il était seulement permis aux maîtres et maîtresses, s'ils avaient quelque affaire commune à poursuivre, de s'assembler en la salle de l'auditoire de l'officialité de Paris en présence du chantre, et d'élire un syndic chargé de leurs intérêts et dont les pouvoirs expireraient dès que l'affaire serait terminée.

La juridiction du grand-chantre était nécessaire, et elle fut longtemps incontestée. Une société qui avait autant de souci de la foi et des mœurs de ses enfants ne pouvait les confier au premier venu.

Les premières atteintes qui furent portées à cette juridiction vinrent des hérétiques au seizième siècle. Ceux-ci cherchaient à corrompre la foi de la jeunesse ; et pour cela, ils fondaient des écoles où ils l'attiraient. La royauté y pourvut. Un édit d'Henri II interdit ces écoles : et une série d'arrêts du parlement de Paris et de mandements épiscopaux du seizième et du dix-septième siècle enjoignirent au grand-chantre de poursuivre sévèrement toutes les écoles clandestines, et " ce pour obvier aux inconvénients qui en pourraient advenir par la mauvaise et pernicieuse doctrine que l'on pourrait donner aux petits enfants, pervertissant leurs bons esprits." A ce moment, le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil étaient d'accord pour maintenir l'unité dans les croyances ; et ils la considéraient comme une condition du maintien de la paix dans l'Etat.

Mais une autre concurrence s'était élevée contre les écoles cantorales ; et celle-là était bien plus redoutable, car elle n'émanait pas de l'Eglise et n'avait pas la charité pour mobile.

Au seizième siècle, l'administration municipale de la ville de Paris voulut s'emparer peu à peu des écoles. Le prévôt des marchands et les échevins de la ville présentèrent une requête au roi Charles IX pour lui exposer que, suivant l'ordonnance d'Orléans, en chaque église cathédrale ou collégiale du royaume, devait être établie une école gratuite, tenue par un précepteur au paiement duquel serait affecté le revenu d'une prébende, que jusque-là ces sages prescriptions n'avaient pas été observées par la faute des gens d'église et qu'il fallait les y contraindre. Le roi rendit en effet des lettres patentes datées du 22 novembre 1563 et ainsi conçues :

" Par les ordonnances que nous avons faites es Etats tenus à Orléans, nous avons entre autres choses ordonné qu'en chacune église cathédrale ou collégiale de notre royaume, le revenu d'une prébende demeurerait destiné pour la nourriture et entretènement d'un précepteur qui serait

Digitized by Google

tenu instruire les jeunes enfants en chacune ville gratuitement et sans salaire. Et pour ce que la dite ordonnance, encore qu'elle soit profitable et sainte, n'a jusqu'ici été exécutée en notre ville de Paris, soit par la faute des gens d'église ou de nos officiers, nous vous mandons et enjoignons très-expressément par ces présentes qu'à la requête des prévots des marchands et échevins de notre ville, ayez à faire commandement de par nous aux colléges et chapitres de l'église cathédrale et autres églises collégiales de notre ville qu'ils aient à faire payer par chaque mois aux précepteurs qui seront élus suivant le dit édit les deniers des revenus des dites prébendes.

"Aussi vous ayez à faire commandement à l'évêque de Paris ou ses vicaires qu'appelez les doyens et chanoines de la dite église ensemble les dits suppliants, il ait avec lui des susdits suivant ledit édit à eslire les précepteurs pour l'institution des enfants de la dite ville et aviser ensemble combien de précepteurs on pourra stipendier en la dite ville, et en quels endroits ils seront départis et établis.

"Mandons à nos baillis et sénéchaux de faire garder le contenu de notre édit."

Le chapitre résista. Il pouvait répondre qu'il n'avait pas attendu les ordres du roi pour couvrir la ville d'écoles, et qu'il n'avait pas besoin de l'assistance du prévôt pour en assurer le développement; il refusa donc d'accorder la prébende demandée; et comme les lettres patentes du roi n'avaient pas été enregistrées au Parlement, il fut impossible d'en obtenir l'exécution.

Mais cette tentative avortée fut bientôt suivie d'une autre plus efficace.

Jusqu'en 1570, il y avait eu à Paris de nombreux maîtres écrivains nommés par l'Université et relevant d'elle. A l'origine, leur profession consistait surtout à copier des livres; et c'était un travail considéré et lucratif. Mais l'imprimerie avait beaucoup diminué leurs revenus, et ils s'étaient mis à donner des leçons d'écriture. Ils ne formaient pas de corporation, et ne jouissaient d'aucun monopole. Seulement l'Université veillait avec sévérité sur leur doctrine et leurs mœurs, comme elle avait coutume de le faire pour toutes les personnes placées sous sa dépendance, et elle n'hésitait pas à les destituer s'ils se laissaient gagner par l'hérésie.

En 1570, une signature du roi s'étant trouvée fausse, sept maîtres écrivains et copistes demandèrent au roi Charles IX de leur donner le monopole de la vérification des écritures et même de l'enseignement dudit art: le prévôt de Paris consulté rendit un avis favorable, à la condition qu'il aurait autorité sur les écrivains, présiderait à leur réception, recevrait leur serment. Des lettres-patentes du mois de novembre 1570 consacrèrent ces dispositions. Les maîtres écrivains reçurent le droit de tenir des écoles publiques d'écriture, d'orthographe, de jet et de calcul. Ils constituèrent une corporation fermée; et pour y être admis, il fallut non-

Digitized by Google

seulement la capacité et les bonnes mœurs, mais un domicile de trois ans, et un examen suivi d'un rapport fait au prévôt.

L'Université se sentit atteinte la première par cette ingérance du prévôt dans l'enseignement. Elle essaya de résister, mais les bulles n'en furent pas moins enregistrées par le Parlement.

On pouvait espérer d'abord que les écrivains en possession du monopole de la vérification des écritures se tiendraient pour satisfaits. Mais ils aspiraient surtout à avoir le monopole de l'enseignement ; et aussitôt ils commencèrent contre les maîtres d'école une grande lutte, pour faire retirer à ceux-ci le droit de montrer à écrire, et pour se le faire réserver. La lutte dura deux cents ans. Les maîtres écrivains avaient pour eux le prévôt civil, et même le Châtelet très-favorablement disposé pour leur corporation, qui se tenait dans sa dépendance. Le prévôt ordonnait d'abord que les maîtres d'école ne pussent enseigner l'écriture dans aucune de ses parties, ni mettre sur leurs tableaux des plumes d'or ni aucun marque d'écriture. La sentence ayant été cassée, les écrivains obtenaient du Châtelet une sentence pour défendre aux maîtres d'école de donner à leurs écoliers des exemples autres que des monosyllables. Puis, en vertu des ordonnances du prévôt, ils faisaient opérer chez les maîtres d'incessantes saisies d'exemples et de tableaux. Ils alléguaient pour motifs que, faisant de l'écriture une étude spéciale, et arrivant à une habileté extraordinaire, ils pouvaient seuls enseigner convenablement " ce très-noble art." Les maîtres d'école répondaient que ce beau prétexte d'enseigner l'écriture dans sa perfection n'avait d'autre résultat que d'apprendre à former une écriture belle à l'œil, mais accompagnée de tant de traits inutiles et d'ornements superflus, qu'elle en devenait illisible ; qu'il suffisait de bien ajuster les lettres et de donner à chacune d'elles la forme qu'elle devait avoir, et que les maîtres d'école en étaient capables. Le Parlement goûtait ces raisons, et comprenait surtout que le monopole des maîtres écrivains eût réduit considérablement le nombre des maîtres d'école, et porté un grand préjudice à l'éducation publique. Aussi, cassait-il invariablement les sentences du prévôt et du Châtelet, et donnait-il satisfaction aux réclamations du grand-chantre qui avait épousé les causes des maîtres d'école.

Vers 1650, il y avait dix-neuf procès pendant. Enfin, pour obtenir du Parlement un arrêt plus favorable, les maîtres d'école saisirent habilement un moment où le grand-chantre Le Masle était retenu au lit par une maladie grave, et par conséquent se trouvait incapable de se défendre.

En 1651, ils étaient affranchis de l'autorité du grand-chantre, et pouvaient enseigner l'écriture, l'arithmétique et l'orthographe ; à partir de ce moment, ils forment une communauté tout à fait distincte. Ils ont un syndic élu par eux et chargé des intérêts communs, des registres régu-

Digitized by Google

lièrement tenus et déposés entre les mains du procureur du roi sur lesquels tous les actes de réception du maître sont inscrits par ordre de date.

La réception était faite après examen par le syndic assisté des anciens maîtres. Le récipiendaire prêtait serment devant le lieutenant général de police, en la présence et avec le consentement du procureur du roi. Il avait à payer pour frais de réception 12 livres au procureur, 3 livres au secrétaire, et 6 livres pour les écoles.

En 1696, ils firent confirmer leurs statuts au conseil d'Etat, mais cela ne termina point le différent.

Il dura longtemps encore et porta tantôt sur un point, tantôt sur un autre : sur l'étendue des exemples que les maîtres pourraient donner à leurs élèves, sur les livres qu'ils pourraient avoir chez eux, sur la rédaction des tableaux qu'ils pourraient pendre à leur porte en guise d'écriteau. Il fut enfin terminé par un arrêt du Parlement, du 23 juillet 1714, qui permettait aux maîtres des petites écoles d'enseigner la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique et le calcul, et de prendre des pensionnaires. Toutefois, ils ne devaient pas tenir école séparée pour l'écriture : ils ne pouvaient donner à leurs élèves des exemples de plus de trois lignes, ni mettre aucun ornement à la plume sur leurs enseignes.

Les maîtres écrivains pouvaient enseigner l'écriture et l'orthographe ; mais ils ne devaient avoir chez eux ni alphabets, ni rudiments, ni grammaire.

Voilà donc à quoi aboutissait cette immixtion de l'autorité civile dans l'enseignement populaire. Elle y pénétrait avec une pensée de jalousie. Les premières mesures qu'elle proposait étaient des monopoles et des lois restrictives de la liberté d'autrui. Elle songeait beaucoup moins à faire qu'à empêcher de faire. Où jusque-là avait régné la bonne harmonie, elle introduisait la discorde. Dans le corps des écrivains, elle allumait une guerre intestine de cent ans, pour aboutir à une paix boiteuse, à une sorte de partage du monopole de l'enseignement entre deux corporations désormais rivales, et dont les attributions mal délimitées devaient se gêner mutuellement.

Les mathématiciens tentèrent à leur tour de constituer une communauté séparée et de se faire attribuer un petit monopole d'enseignement. Ils commencèrent par en prendre possession, puis ils engagèrent résolument la lutte à la fin contre les maîtres des petites écoles et contre les maîtres écrivains. Ils succombèrent et un arrêt du conseil d'Etat rendu à la requête du syndic des maîtres des petites écoles, maintint à ceux-ci contre les maîtres écrivains et les soi-disant mathématiciens le droit d'enseigner l'arithmétique, les comptes et les changes. Il n'y a pas à signaler ces essais comme des tentatives de la liberté pour briser les entraves du monopole. Le monopole était accepté de tous. C'était la loi organique de l'industrie à cette époque. Ces novateurs ne le contestaient pas et vou-

Digitized by Google

laient seulement s'y tailler une place à la défense de laquelle ils étaient ensuite acharnés.

Une seule puissance à ce moment cherchait à faire prévaloir la liberté. C'était l'Eglise. Elle avait créé les écoles. Elle les avait réglementées et disciplinées. Elle n'entendait pas qu'une fonction aussi importante que celle de l'éducation fût livrée à des inconnus, qui pouvaient tromper ou corrompre la jeunesse. Mais elle ne voulait pas que les garanties établies par elle se transformassent en obstacles à la diffusion de l'instruction. Des écoles établies avaient le droit de vivre : elle ne pouvait empêcher le bien de se faire à côté d'elle.

Aussi l'Eglise, loin de décourager ces entreprises nouvelles, les suscite, les soutient et elle est la première à battre en brêche cette organisation dès qu'elle se tourne en monopole, et que, non contente d'agir, elle veut empêcher de faire.

Par ses conciles et ses papes, l'Eglise avait invité tous les curés à ouvrir des écoles dans toutes les paroisses ; par ses évêques, elle les dirige ; par ses saints, elle avait fondé des congrégations chargées de donner l'enseignement. Ces congrégations pénétrèrent à Paris au dix-septième siècle.

Timides à l'origine, elles s'établirent d'abord sous la juridiction du grand-chantre, puis bientôt elles s'en séparèrent. Elles n'avaient pas le même caractère que les écoles cantorales et poursuivaient un autre but. L'enseignement n'y était plus un métier, mais une œuvre. Les maîtres ne vivaient plus de leurs leçons qui étaient gratuites. Leur charité les appelait à ce travail, la charité d'autrui les y soutenait.

Devant ces concurrents d'une nouvelle espèce, les maîtres des écoles cantorales ne tardèrent pas à éprouver un vif sentiment de jalousie, et ils trouvèrent moyen d'intéresser le grand chantre au débat, en lui démontrant que son autorité était ouvertement méprisée et ruinée par la base.

Les nouvelles congrégations durent donc plaider pour avoir le droit de faire le bien, mais leur ardeur ne s'arrêta pas à de tels obstacles. Le grand-chantre les condamnait, le Parlement leur donna gain de cause. Les Ursulines, les religieuses de Notre-Dame, les filles de la Croix avaient successivement obtenu des arrêts du Parlement qui leur donnaient le droit d'ouvrir des écoles sans la permission du grand-chantre. Le Parlement, pour leur attribuer cette faculté, s'appuyait sur les lettres royales qui reconnaissent leur existence. Mais bientôt, à côté de ces congrégations, s'en étaient établies d'autres. C'étaient les filles de la Charité, les dames de Sainte-Geneviève, la communauté de Mlle. Crausse, les Annonciades.

Le grand-chantre se plaignait amèrement de ces empiètements successifs sur son autorité jusque-là incontestée. Toutefois, ces religeuses se bornaient généralement aux écoles des filles ; et comme celles-ci étaient

Digitized by Google

les moins bien organisées dans les écoles cantorales, la concurrence avait peu d'inconvénients.

Mais, vers le dix-septième siècle, apparut une fondation nouvelle : ce fut celle des écoles de charité paroissiales.

Il ne fallait pas se borner à enseigner les riches. Les pauvres avaient droit aux mêmes soins. Tout enfant qui se présentait dans une des écoles cantorales avec un certificat du curé de sa paroisse constatant qu'il était hors d'état de payer les mois d'écolage, y était reçu gratuitement. C'est là une recommandation que les évêques dans toute la France renouvellent sans cesse, et dont les statuts synodaux ont conservé la trace (1). Les maîtres doivent recevoir les pauvres comme les riches, les soigner avec autant de sollicitude et ne pas faire entre eux de différence.

Mais à Paris, des écoles spéciales de charité avaient été créées par l'initiative des curés. On craignait que les enfants pauvres ne fussent mal vus par leurs camarades, ou que les riches froissés du contact ne se retirassent. Pour éviter ces difficultés, presque dans toutes les paroisses, on avait établi des écoles de charité. Les règlements en étaient minutieux et sévères. Ainsi, sur la paroisse de Saint-Etienne du Mont, le maître devait recevoir soixante enfants des plus pauvres, et ayant au moins un an de domicile. Il les gardait deux ans au plus, de huit à dix ans. Les parents qui voulaient y faire admettre leurs enfants en adressaient la demande au secrétaire de l'assemblée de charité, en y joignant l'extrait de baptême de l'enfant. Un membre de la compagnie visitait la famille et s'assurait qu'elle était digne de cette faveur. Sur son rapport, l'assemblée prononçait l'admission, et le secrétaire délivrait alors à l'enfant un billet sur la présentation duquel il était reçu à l'école. Dans la paroisse de Saint-Séverin, les choses se passaient de la même façon. Le maître ne devait recevoir que trente enfants, dont la liste était dressée par le bureau des marguillers. Aussitôt que l'un d'eux possédait bien son catéchisme et savait lire, le maître en avertissait le bureau, qui mettait un autre écolier à sa place. L'enseignement était absolument gratuit, le maître ne pouvait recevoir ni salaire, ni étrennes, ni cadeau. Il enseignait le catéchisme, la lecture, l'écriture, un peu de calcul, à peu près les mêmes choses que dans les écoles payantes, plutôt moins, les enfants étant jugés avoir besoin de connaissances moins étendues. Le but principal de cet enseignement était surtout la science du salut.

Les maîtres étaient nommés tantôt par l'assemblée de charité, tantôt par les marguillers, tantôt par le curé. Celui-ci désignait généralement un ecclésiastique sous la direction duquel était l'école.

La situation de ces écoles vis-à-vis des écoles ordinaires fut d'abord incertaine. D'un côté, était l'autorité du grand-chantre ; de l'autre, le droit alors très-respecté des fondateurs des nouvelles écoles, qui le plus souvent se confondait avec le droit du curé dans les mains duquel arrivait l'argent destiné aux fondations.

Digitized by Google

Il y avait là le germe d'un conflit entre l'autorité du curé et celle du grand-chantre. Le droit du grand-chantre fut d'abord pleinement reconnu : ainsi, saint Vincent de Paul, en 1639, voulant établir, de concert avec M. Lestocq, curé de Saint-Laurent, des écoles de charité pour les enfants des deux sexes sur cette paroisse, en demanda la permission au grand-chantre et l'obtint. En 1646, le curé de Saint-Eustache fit de même. Il dressa par devant notaire un acte dans lequel il déclarait que les maîtres et maîtresses seraient acceptées par le grand-chantre, lui demanderaient leurs lettres d'institution renouvelables tous les ans suivant l'usage, seraient soumis à ses visites, se rendraient chaque année à ses assemblées, paieraient les droits de confrérie, ne recevraient que des enfants pauvres produisant un certificat d'indigence, et remettraient le rôle de ces enfants au grand-chantre tous les trois mois. Il existe un règlement analogue et de la même époque du bureau de la fabrique de l'église Saint-Séverin. Le maître est choisi par les marguillers, mais il doit recevoir son institution du grand-chantre. Il doit enseigner gratuitement la lecture et le catéchisme à trente enfants pauvres désignés par le bureau, et quand ils sont assez instruits, les remplacer par d'autres. Mais, pour tout cet enseignement, il reste placé sous l'autorité du grand-chantre et est soumis à ses règlements, à ses visites, à son droit de contrôle. Ce contrôle était gênant beaucoup moins par la faute du chantre que par la jalousie des maîtres d'école qui voyaient s'élever des institutions rivales des leurs et qui craignaient, non sans fondement, que l'enseignement gratuit qu'on y donnait ne dépeuplât leurs écoles. Tel qui est dans l'indigence s'imposera les plus dures privations pour faire donner un peu d'instruction à son fils et trouvera le moyen de payer les mois d'écolage. S'il y a une école gratuite, il s'empressera de l'y envoyer et aura tous les droits pour l'y faire recevoir. Le maître de l'école payante sera privé de ce petit revenu. Ceux-ci se plaignaient donc, assiégeaient de leurs réclamations le grand-chantre, et piquaient son amour-propre pour qu'il exerçât le plus rigoureux contrôle sur les écoles de charité. La surveillance touchait à la persécution. Les curés essayèrent de s'y soustraire. Le curé de Saint-Paul institua, en 1654, cinq écoles de charité dans sa paroisse, en réservant à la compagnie de charité le droit de choisir et d'examiner les maîtres. Les curés de Saint-Leu, de Saint-Louis, de Saint-Etienne, suivirent cet exemple. Le grand-chantre qui s'appelait alors M. Le Masle, y forma opposition et offrit de faire enseigner gratuitement les pauvres dans les écoles ordinaires. Les curés répondirent que les parents riches cesseraient alors d'y envoyer leurs enfants, ou que les enfants pauvres seraient mis à part, négligés, et peu à peu renvoyés. Le conflit s'envenima. L'intérêt privé des maîtres des écoles payantes apparaissait derrière les motifs allégués par le grand-chantre.

Digitized by Google

Ainsi, l'un d'eux, Nicolas Marlette, poursuivit le curé de Saint-Louis en l'Ile, et le traduisit devant le chantre pour lui faire fermer l'école de charité qu'il avait ouvert en sa paroisse. Le chantre condamna le curé. Celui-ci en appela au Parlement et obtint un arrêt interlocutoire qui permettait " aux prêtres préposés par les curés des paroisses et aux femmes de continuer à instruire, à la charge de ne montrer qu'aux enfants des pauvres et par charité. " Le même droit avait été reconnu à plusieurs communautés de femmes, aux Filles de la Croix, aux Filles de la Charité, aux Ursulines. La jurisprudence du Parlement se fixait dans ce sens. Le chantre cependant continuait de faire valoir son droit, il était soutenu par le chapitre. Les curés de Paris avaient pris fait et cause les uns pour les autres, de nombreux mémoires avaient été échangés. L'archevêque évoqua l'affaire. Les partis consentirent à se soumettre à sa décision ; et il rendit, le 20 septembre 1684, une sentence qui reconnaissait en principe le droit du chantre, mais donnait en fait aux curés toute liberté pour établir des écoles de charité, à la condition de n'y recevoir que des pauvres. Le chantre conservait d'ailleurs le droit de visiter tous les ans ces écoles et d'en réprimer les abus. Cette sentence, quoiqu'homologuée par le Parlement, ne termina pas encore le différend. Les curés se plaignirent qu'elle ne leur donnait point assez de liberté et ils se disposèrent à en appeler. L'affaire enfin aboutit à une transaction: les parties " animées de l'esprit de paix et de bonne intelligence qui devait régner entre personnes de leur caractère, et persuadées que leur réunion amiable ne contribuerait pas peu à soutenir plus solidement à l'avenir l'établissement des écoles de charité, si avantageuses au public, ce qui était le principal fruit que se proposaient les uns et les autres dans cet accommodement, firent devant notaire une convention par laquelle les curés devaient, sur la simple représentation de leurs lettres de provision et sans présenter de requête, obtenir du chantre et en son absence, du chapitre, des lettres de maîtrise et les conserver aussi longtemps que leur curé." En vertu de ces lettres, ils pourraient instituer ou destituer les maîtres des écoles de charité ; et ils avaient seuls juridiction sur eux. Cependant, le chantre conservait un droit de visite dans ces écoles, et les maîtres étaient invités à assister au synode annuel tenu dans la maison du chantre." Le curé de Saint-Sulpice y figure parmi les signataires. Le 24 juillet 1699, cette transaction avait été approuvée par le chapitre.

Le principe du droit du chantre, qui n'était que l'émanation du pouvoir épiscopal, était encore une fois reconnu. Ainsi que le faisait observer l'archevêque de Paris à l'assemblée du clergé de 1685 à propos de ce même différend, l'évêque avait un droit de juridiction et d'inspection sur l'enseignement populaire, et il ne pouvait pas permettre qu'il y fût porté atteinte.

Digitized by Google

Ainsi, bien différents des conflits qui procédaient de l'amour du lucre, ceux qui se produisaient dans l'Eglise n'avaient d'autre mobile que l'émulation du bien. L'esprit de charité retenait les parties dans une certaine mesure ; et un accord venait mettre fin à la lutte et concilier les prétentions rivales, sans que le droit souffrit aucune atteinte.

Quelle était la cause principale de l'infériorité des écoles au dix-septième siècle ? C'était l'insuffisance des maîtres. Les prêtres n'avaient pas le temps ; les laïques n'avaient pas la science, ni surtout la vertu nécessaire ; et les malheureux enfants étaient souvent livrés aux soins des premiers venus. Toute la surveillance et la sévérité de l'Eglise ne pouvaient empêcher les abus. A plusieurs reprises, des saints, des hommes de prière et de charité avaient essayé de fonder des instituts pour former des maîtres. L'œuvre, en France du moins, n'avait pas réussi. Celui qui devait la faire n'était pas venu.

Un des plus ardents propagateurs de la réforme ecclésiastique, à cette époque, M. Bourdoise, ami de saint Vincent de Paul, avait été frappé de l'urgence de cette réforme.

" Je souhaiterais, écrivait-il à M. Olier, voir une école dans un esprit surnaturel, dans laquelle, en apprenant aux enfants à lire et à écrire, on les pût disposer et former à être des bons paroissiens. Car de voir qu'une charité fasse une dépense pour leur faire apprendre à lire et à écrire seulement, et qu'ils ne deviennent pas meilleurs ni plus chrétiens, c'est dommage, et néanmoins c'est ce qui se pratique le plus communément ; et aujourd'hui toutes sortes d'enfants vont aux écoles, mais à des écoles qu'on leur fait toutes naturelles ; ainsi, il ne faut pas s'étonner si, dans la suite, on en voit peu qui vivent chrétiennement, parce que, pour faire une école qui soit utile au christianisme, il faudrait avoir des maîtres qui travaillassent à cet emploi en parfaits chrétiens, et non pas en mercenaires, regardant cet office comme un chétif métier, inventé pour avoir du pain..

" Pour moi, je le dis du meilleur de mon cœur, je mendierais là volontiers de porte en porte pour faire subsister un vrai maître d'école, et je demanderais, comme saint François Xavier, à toutes les universités du royaume, des hommes qui voulussent non pas aller au Japon ou dans les Indes prêcher les infidèles, mais du moins commencer une si bonne œuvre.

" Il est facile de trouver dans le clergé des gens disposés à prendre des vicariats et des cures, mais de rencontrer des personnes qui aient la piété et les qualités nécessaires pour tenir une école et remplir dignement cet emploi, qui aient du pain d'ailleurs, et qui veuillent s'en acquitter avec une entière dépendance de MM. les curés, c'est chose fort rare. D'où je conclus que, de s'employer à former de tels maîtres, c'est une œuvre sans doute plus utile à l'Eglise et plus méritoire que de prêcher toute la vie dans les chaires les plus considérables des meilleures villes du royaume.

" Il y a 57 ans, ajoutait-il, que je connais le métier de laboureur ; et depuis ce temps-là, je n'en ai jamais vu de si mal avisés, que de semer des terres sans les avoir bien fumées et bien labourées auparavant.. Or, c'est par le moyen des écoles chrétiennes qu'on prépare les cœurs à recevoir la paroles de Dieu dans les prédications.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

FUNERAILLES

DE

SIR G. E. CARTIER, BARONET, 13 JUIN 1873.

Nous avons emprunté ces détails à la *Minerve*, à la *Gazette de Montreal* et autres journaux. Nous avons voulu donner une idée de l'unanimité des sentiments.

" Les funérailles du grand homme dont le Canada pleure aujourd'hui la perte, ont eu lieu le 13 juin. Cette journée où l'on rend à l'ami, au frère, le dernier des devoirs se passe toujours dans la tristesse, dans les larmes. Mais c'est plus qu'un ami que nous avons conduit, à sa dernière demeure : c'était le bienfaiteur de ses compatriotes, l'homme " franc et sans dol," auquel le pays entier est venu, d'un commun accord, rendre les hommages que l'on doit au mérite.

" Le ciel était pur, sans nuage, le soleil éclatant et la température telle qu'on pouvait la désirer pour le déploiement de cette belle et touchante cérémonie. Un nombre considérable de Représentants de toutes les Provinces étaient venus pour témoigner le respect qu'ils portaient à l'illustre Baronnet.

" Vers six heures des groupes se formaient déjà et bientôt les abords du Palais de Justice étaient combles de monde en habits de deuil.

" La Bibliothèque des avocats fut convertie en vestiaire où les membres du gouvernement, juges, et plusieurs autres reçurent des crêpes. Pendant qu'au Palais de Justice on organisait tout pour la levée du corps, les diverses Sociétés de la ville, les élèves de toutes les écoles s'assemblaient au Champ-de-Mars et se préparaient à se mettre en marche.

" A neuf heures précises, le char funèbre, dont tout le monde put admirer la magnificence imposante, arriva en face du Palais de Justice.

Ce char de plus de vingt pieds de hauteur avec la croix d'argent qui le surmontait était traîné par huit chevaux couverts de housses appropriées à la circonstance et conduits par des écuyers vêtus de noir. Il était entouré de vingt couronnes de violettes et de quatre urnes, d'où sortaient des flammes d'argent. Sur le devant du corbillard étaient les armes de Sir Geo. E. Cartier, supportant la couronne de baronnet. En arrière se trouvait le même écusson. Le cercueil était couvert de fleurs que des mains amies y avaient déposées.

" Le char était complètement recouvert de drap noir sur lequel se détachaient de larges franges de drap d'argent qui formaient un magnifique contraste. Le tout reposait sur une plateforme élevée entourée de riches draperies relevées par des torsades, des glands et des dentelles d'argent : l'ensemble était d'une belle et riche harmonie.

Digitized by Google

Le plan de ce char funèbre, jusqu'ici sans égal, a été tracé par M. Marshall Wood, sculpteur de la statue de la Reine, et ce sont MM. A. N. et A. C. Larivière, de la rue St. Antoine, qui l'ont construit.

Au haut de la devise " FRANC ET SANS DOL " était une ancre. En arrière du char, outre les armes de Sir George, on voyait son monogramme.

Alors la foule devint de plus en plus grande, tous les alentours du Palais du Justice furent envahis, et le cercueil ayant été placé sur le char, la Procession descendit par la rue Notre Dame vers la rue St. Denis en l'ordre suivant.

Corps de musique des gardes du Gouverneur-Général ; Cadets du High-School ; Officiers de la milice ; Députés-Adjudants-Généraux : L'Adjudant Général et son Etat-Major ; Corps de musique de l'artillerie à pied (Col. McKay) ; Union Typographique Jacques-Cartier ; Société Bienveillante de Notre Dame de Bonsecours ; Société des tailleurs de Pierre ; L'Union St. Jacques ; La Société des Bouchers ; L'Union St. Pierre ; La Société des Menuisiers et Charpentiers ; L'Union St Joseph ; English working-men's Society ; St Bridget's Temperance Society ; St. Ann's Temperance Society ; The Irish Benevolent Society ; Le Service Civil ; Les Maires et les Membres des Corporations Etrangères ; Le corps de Musique du Grand Tronc ; Le Maire, les Echevins et les Conseillers de la Cité de Montréal ; Les Officiers de la Corporation de Montréal ; Les Membres de la Chambre de Commerce ; Les Membres de l'Association de la Halle aux Blés ; La Société St. Patrice ; La Société St. André ; La Société St George ; L'Association Saint Jean-Baptiste ; Le Corps de Musique de la Batterie B.

LE CORPS.

Les porteurs ; Garde d'honneur de la batterie B ; Les membres de la famille ; Les Membres du Cabinet ; Les Membres du Conseil Privé, qui ne sont pas Membres du Cabinet ; Le Représentant de Son Excellence le Gouverneur-Général ; Les Lieutenants-Gouverneurs ou leurs Représentants ; Les pleureurs ; Les Conseils Exécutifs des Provinces ; Les Présidents et les Membres du Sénat ; L'Orateur de la Chambre des Communes ; Les Juges ; Le Clergé ; Les Membres de la Chambre des Communes ; L'orateur et les membres des Législatures Locales ; Les Consuls ; Le Barreau ; La Chambre des Notaires ; Les Médecins ; Les Professeurs et Elèves des Universités : Le Corps de Musique du Collége de Montréal Les Professeurs et Elèves du Collége de Montréal ; Les Professeurs et Elèves du Collége Ste. Marie ; Les Qrofesseurs et Elèves des Ecoles Normales ; Le Corps de Musique des Ecoles des Frères ; Une députation des Elèves des Frères au nombre de plusieurs centaines ; Les Citoyens. Les Soldats, qui comprenaient l'Artillerie de Montréal, la Cavalerie, la Brigade du Grand Tronc, les Carabiniers Victoria, Mont-Royaux et du Prince de Galles, formaient deux haies

Digitized by Google

" Bon nombre d'édifices sur tout le parcours étaient voilés de deuil ; nous ne mentionnerons que la maison de M. Pominville si longtemps associé aux travaux professionnels de M. Cartier.

" Le Pensionnat des Dames de la Congrégation était admirablement drapé : au moment du défilé les, Elèves firent entendre sur le piano et sur les harpes une marche funèbre d'un grand effet.

" Tout le monde a sans doute remarqué sur la rue Ste. Catherine la demeure de M. Ed. Senécal, menuisier, dont toutes les fenêtres étaient ornées de jaune et de noir. Au-dessus de la porte, on lisait les inscriptions " *Mieux vaut un beau nom qu'une brillante fortune*", et " *Religion, dévouement, patrie.*" Chez M. le Dr. Grenier, nous avons lu la devise de Sir George, " *franc et sans dol,*" écrite en grosses lettres et entourée d'un crêpe.

" Le cortège funèbre descendit ensuite la rue St. Laurent. Ici encore, les ornements de deuil n'avaient pas été épargnés. Beaucoup de marchands ainsi que M. le colonel Beaudry avaient fait tout en leur pouvoir pour orner leurs maisons.

" Puis, prenant la rue Craig, où il y avait aussi des ornements, la procession se rendit à l'Eglise Notre-Dame, en passant par la Place d'Armes. Les corps de musique jouaient, en alternant, des marches funèbres et la foule, comptant au-delà de 100,000 personnes, fut obligée de se diviser une partie seulement pouvant entrer dans l'église.

" Alors la levée du corps fut faite par le vénérable Abbé Baile, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice. M. Baile, remarque la *Gazette de Montréal*, actuellement dans la 72e année de son âge, fut, il y a près de 40 ans, le professeur de Sir George, lorsqu'il était au Collége de Montréal. Le Baronnet avait toujours conservé le plus profond respect pour son vieux Maître et dans une occasion où il avait accompagné lord Monk, Gouverneur-Général de la Confédération dans une visite officielle que Son Excellence fesait au Collége de Montréal, il rappelait qu'il croyait devoir tout le succès de son éducation aux leçons comme aux corrections de son vénérable maître.

" Le corps fut placé sur le catafalque et tout le monde se rendit à sa place.

" C'est alors que la voix puissante de l'orgue de Notre-Dame se fit entendre, alliée à la grandiose harmonie de trois cents voix. C'étaient les élèves du Collége de Montréal qui venaient payer, par leur concours à la partie musicale de la démonstration funèbre, le tribut d'hommages qu'ils devaient à la mémoire de leur devancier Sir George Etienne Cartier. La tombe qu'ils contemplaient du regard, renfermait les restes de celui qui, comme eux, avait pris place sur les bancs du Collége des MM. de St. Sulpice, avait puisé à la même source les principes qui l'ont fait grand, et leur avait tracé par son attachement aux saints prêtres ses professeurs, par son énergie et son travail dans la vie, la voie que ces jeunes gens doivent suivre.

Digitized by Google

" Sir George était pour eux plus qu'un grand homme, c'était un condisciple, un ami. Aussi animés par le respect et le souvenir, les Elèves du Collége ont fait des prodiges dans l'exécution du chant grégorien.

" Ils étaient dirigés par M. Desrochers, professeur de chant et l'un de ceux qui ont le plus travaillé parmi nous à donner la vraie tradition du chant ecclésiastique. Les Journaux Anglais ont admiré vivement l'effet de ce chant religieux. La *Gazette de Montréal* dit que le *Libera* produisit un effet sublime. Elle remarque encore le *Dies iræ* à quatre parties, puis le *De Profundis* à l'offertoire.

" Le service fut chanté par Monseigneur Fabre, Evêque de Gratianopolis, assisté par M. le Grand-Vicaire Cazeau, de Québec, par MM. Charles Lenoir et Joseph Parent, prêtres de St. Sulpice, le premier comme diacre, le second comme sous-diacre.

" Les cérémonies furent parfaitement exécutées : elles étaient conduites par M. l'Abbé Avila Valois.

" Nous ne devons pas passer sous silence, l'impression produite par les décorations de l'Eglise. M. le Curé Rousselot et les MM. Ordonnateurs n'ont rien épargné pour rendre honneur à celui qui a rendu tant de services à la Religion et en particulier aux vénérables Sœurs des Communautés Religieuses dans les circonstances les plus multipliées. Les portes de l'Eglise étaient drapées de noir et surmontées d'écussons.

" Les deux jubés avec la chaire revêtus de draperies montraient à chaque colonne les armes et les devises du défunt. Le Sanctuaire et l'autel étaient tout tendus de noir. Enfin l'admiration la plus vive a été excitée par le catafalque élevé par les habiles sculpteurs et ouvriers de la Fabrique, sous la direction de M. l'Abbé Chabert. Chargé de 500 bougies, ce monument nous a rappelé les plus beaux monuments funéraires de Rome et de l'Italie. Il était composé de plusieurs étages d'ornementation et reposant sur une base de quinze pieds ; il s'élevait à près de quarante pieds de hauteur.

" Ceux qui ont vu à St. Pierre de Rome, ou à Avignon, les magnifiques mausolées des Papes du XVe siècle et à Vienne les tombeaux des Doges peuvent s'en faire une idée. C'était un catafalque qui répondait aux traditions romaines (il catafateo), c'est-à-dire une estrade funèbre en charpente avec des ornements d'architecture, de peinture et de culpture, relevée par des tapisseries, des cierges et des feux funéraires.

" Le soubassement de dix pieds de hauteur était en jaspe très bien imité, sur une base de Porphyre.

" Ensuite venait une arcade à quatre piliers, accompagnée de quatre tourelles en granit rose, qui portaient aux quatre angles du monument des bustes funéraires de tristesse admirablement drapés.

" Sur l'arcade quadrangulaire s'élevait un toit élancé couvert de pinacles et de clochetons, puis une tour carrée de trois étages avec colonnettes élégantes, et enfin une flèche surmontée d'une croix d'argent couverte de fleurs.

Digitized by Google

" Les toits, les pinacles relevés d'or faisaient éclater de la plus vive lumière les nombreux foyers qui environnaient le monument.

" Dans toute la ville ce n'a été qu'une voix de louange pour la belle exécution de ce magnifique catafalque qui, pour nous servir des expressions de l'*Evenement*, était *vraiment une œuvre d'art.* Et les étrangers des différentes nationalités ont si vivement exprimé leur admiration, que nous croyons que Montréal peut se féliciter d'avoir dans ses murs des artistes et des exécuteurs comme M. l'Abbé Chabert, M. Ducharme et M. Beaulieu, si habile décorateur.

" En arrière du catafalque était un buste de Jacques-Cartier voilé de crêpe avec ces paroles : *Je revis dans mon descendant.*

" Après l'absoute, que chanta Mgr. Fabre, la foule sortit de l'Eglise, et la procession se remit en marche, se dirigeant vers le Beaver Hall. Quand le convoi funèbre passa à la Cathédrale Anglaise, les cloches de cette église sonnaient à toute volée. Le canon que l'on avait entendu sur le Champ-de-Mars pendant tout l'avant-midi, commença alors à tonner.

" La résidence de l'honorable Juge Berthelot et celle de M. Tancrède Bouthillier, au Beaver Hall, était décorées avec un goût exquis. Le cortége a passé encore devant d'autres résidences drapées de noir.

" A une heure et demie, la procession était rendue au cimetière, et une demie-heure plus tard, le corps était descendu dans un caveau voisin de celui de M. Ludger Duvernay, fondateur de la société St. Jean-Baptiste.

" Après cette cérémonie funèbre, chacun reprit la route de la ville, en méditant, sans doute, sur la perte immense qui a frappé le pays dans la mort de Sir George Etienne Cartier.

" Les maréchaux du jour étaient MM. Beaubien, O'Brien, DeBellefeuille, N. Beaudry, A. P. Dorion, Bulmer, Loftus, Jos. Drolet et Bury.

" Le Gouverneur Général était représenté par le Col. Fletcher ; le lieutenant-gouverneur Caron par le Major Amyot ; le lieutenant-gouverneur Howland par le Major Currier.

" Les porteurs des coins du poële étaient les honorables messieurs Howland, lieutenant-gouverneur, Ontario ; juge Sicotte, Honorables Ryan-Letellier de St Just, Ferrier ; juge Polette, Dorion, juge Meredith, Hon. Archambeault, Sir Belleau, Sir Hincks et Sir Galt.

" L'état-major de milice comprenait l'adjudant-général Robertson Ross, colonel Strange, lieut.-col. Harwood, lieut.-col. Bacon, col. Houghton, lieut.-col. D'Orsonnens, capt. Dowker, lieut.-col. King, lieut.-col. French, col. DeBellefeuille, lieut.-col. Aumond, col. Hanson, col. Fletcher, capt. Felton, les lieutenants Aumond et Van de Cugnet, capt. Kay et capt. Taylor.

" Les membres des législatures présents aux funérailles étaient MM. McDougall, Honorable Archambault, Honorable Ross, Honorable Starnes, Beaubien, Baby, Bellingham, Wood, Masson, Lynch, McDougall, Ryan,

Digitized by Google

Méthot, Mathieu, Carter, Hon. Chapais, Hon. Fraser, Poupore, Gaudet, Larocque, Trudel, Hon. Ouimet, Hon. J. L. Beaudry, Malhiot, Lacerte, Béchard, Robert, Honorable Langevin, Brigham, Hon. Chapleau, Lalonde, Honorable Fortin, Hon. Robitaille, Bryson, Gérin, Baker, Gibbs, Grant, Pinsonneault, Daly, Honorable Robertson, Harwood, Witton, Huntingdon, Dormer, Mercier, Cauchon, Geoffrion, Paquet, Morisson, Daigle, Keeler, Haggart, Colby, Honorables Dumouchel, Girard, Guevremont, Armand, Fraser de Berry et DeBoucherville.

" Parmi les MM. du clergé présents étaient : M. Cazeau Vic. Gen. de Québec, M. Raymond Vic. Gen. de St. Hyacinthe ; M. Langevin Vic. Gén. de Rimouski qui a voulu accompagner le corps du Sir G. E. Cartier jusqu'à sa dernière demeure ; M. Caron Vic. Gen. des Trois-Rivières et Sup. du collége de Nicolet. M. Verreau principal de l'Ecole Normale, etc., etc.

Le Barreau de St. Jean était représenté par MM. Charland, J. P. Caron ; la Corporation de la même ville par MM. Arpin, maire, et Johnson, secrétaire.

Le Barreau de Beauharnois par MM. Branchaud et Branchaud.

Tous les Maires des Conseils du comté d'Hochelaga étaient présents.

La St. Jean-Baptiste de Chambly a été représentée par MM. Thibault, chapelain, Dion, président, Larocque, Martel et Jos. Ostigny.

La Corporation de Varennes, par MM. Massue et Archambault.

Représentants de Joliette :—MM. C. Loedel, J. N. A. McConville, E. Guilbault, L. N. Ducondu, N. Lafrenière et G. E. Panneton.

Les Délégués de Sorel étaient MM. E. G. Provost, M.D., Evariste Brassard, avocat, D. Z. Gauthier, avocat et Oct. Gariépy.

Le Conseil de la ville de Sherbrooke avait délégué M. le Maire R. D. Morkill, MM. les Conseillers G. H. Borlase, J. Griffith, J. A. Archambault et H. Camirand.

La Société Saint Jean-Baptiste d'Ottawa était représentée par M. Peachy.

St. Jérôme :—MM. Villeneuve, Hervieux et C. P. T. de Montigny.

Rigaud :—MM. Amédée Mongenais, maire ; Hugh McMillan et A. Phaneuf, N. P.

Papineauville :—MM. Samuel McKay, N.P., président de la Chambre des Notaires et maire de Papineauville ; Adrien McMullin.

Arnprior :—M. L. A. Mongenais.

Hull :—M. Pierre Poulin, représentant la Société St. Jean-Baptiste et M. J. L. St. Julien, avocat, et autres.

Bécancour :—MM. Ad. Lupien, A. Blondin, J. Beauchesne et O. Désilets.

Beaucoup d'autres paroisses avaient envoyé des représentants dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Digitized by Google

Juges présents :—L'hon. juge en chef Duval et les honorables juges Badgley, Mondelet, Taschereau, Beaudry, Monk, Dunkin, McKay et Johnson.

Ministres présents :—Sir John A. MacDonald, l'hon. M. Langevin, l'hon. M. Tilley, l'hon. M. Robitaille, l'hon. M. Aikins, l'hon. M. Campbell et l'hon. M. Mitchell.

Les canadiens d'Ottawa étaient au nombre d'environ 150 à 200 et l'élément anglais était aussi fort bien représenté. La plupart des membres de la corporation étaient présents avec M. le Maire Martineau. On remarquait entre autres citoyens de la Capitale, M. le Dr. P. St. Jean, Président de la société St. Jean-Baptiste, M. Joseph Tassé, Président de l'Institut-Canadien-Français, le Dr. J. C. Beaubien, MM. Benjamin Sulte, O. Durocher, N. Germain, A. Gérin-Lajoie, A. Lafrenière, J. W. A. Peachy, J. de Boucherville, Leroux-Cardinal et une foule d'autres.

Le service civil d'Ottawa comptait de nombreux représentants, entre autres le Dr. J. C. Taché, député ministre de l'agriculture, M. R. Trudeau, député ministre des Travaux-Publics, M. Futvoye, député-ministre de la Milice, M. Langton, Auditeur Général, M. Harington, député Receveur Général, M. Patrick, Greffier de la Chambre des Communes et son assistant M. E. U. Piché, M. Robert Lemoine, Greffier du Sénat, M. MacDonell, sergent d'armes et nombre d'autres.

Digitized by Google

Démonstration funèbre à Québec, 12 Juin.

Nous avons été témoin de la démonstration funèbre, faite par la ville de Québec, aux restes inanimés de Sir George E. Cartier, lundi soir 12 juin.

Trente mille personnes ont pu, comme nous, comtempler l'éclat et la pompe vraiment royale que déployait la vieille cité de Champlain, pour exprimer ses hommages et les honneurs dûs au grand citoyen, à l'homme d'état éminent dont la nation canadienne pleure la perte.

Nous ne donnerons pas tous les détails, on doit les connaître. Nous les résumerons.

Toute la journée, un courant continu de visiteurs cerna la chapelle ardente que l'on avait érigée sur le *Druid* et qui contenait les dépouilles mortelles de Sir George. La messe y avait été dite le matin par M. le Grand-Vicaire Cazeau.

A six heures près, le soir, le canon donna le signal du départ, et le cercueil était transporté dans un magnifique corbillard que traînèrent six chevaux richement harnachés.

La procession se mit en marche dans l'ordre indiqué par le programme, au son des marches funèbres exécutées par la bande de la batterie B.

Avant son arrivée à la cathédrale, un nombreux clergé, composé des prêtres de la ville et des paroisses avoisinantes, alla à sa rencontre.

Les portes de l'église furent ouvertes d'abord au cortège et ensuite au public qui, depuis longtemps, stationnait près des portes et sur le carré en face, attendant avec impatience le moment d'entrer.

Trève des particularités, et disons que le chant et la musique furent de mains de maître, les décorations splendides, grandioses. Messire Racine qui prononça le sermon, prit pour texte le verset des Machabées. "Il ne nous est pas utile d'abandonner les lois de nos pères et les ordonnances de Dieu qui sont pleines de justice."

Le savant prédicateur commença par de sérieuses réflexions sur la mort et parla de l'influence des œuvres de l'homme sur son éternité. O mort, dit-il après l'Esprit Saint, que ton souvenir est amer à celui qui vit en paix au milieu de ses biens ! O mort, que ton arrêt est doux pour l'homme pauvre et vertueux !

Pour Sir Georges, la mort a été la couronne de ses travaux, la récompense de ses grandes vertus de catholique, de citoyen et d'homme d'état.

Il rappela les beaux traits de sa vie, cita quelques parties des discours que l'hon. Baronet prononça à l'Université-Laval et en parlement, en faveur du St. Siège et de la foi catholique ; sa foi, ajouta-t-il, était vive, soumise, docile et absolue. Toute sa vie l'atteste. (*Voir à la page suivante.*)

Après le *Libera*, la procession se forma, et dans le même ordre, se rendit au steamer qui reprit possession de la tombe de l'illustre mort. Quelque temps après, au millieu d'un morne silence, le *Druid* se détacha de son poste et prit sa course majestueuse vers Montréal.

C'était une scène suprémement impressive, et les assistants en garderont toujours le souvenir. *Le Courier du Canada*

Digitized by Google

ELOGE FUNEBRE DE SIR GEORGE ETIENNE CARTIER

PRONONCÉ DANS LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC

par M. Antoine Racine, V. G.

Non est nobis utile relinquere legem et justitias Dei.

Il ne nous est pas utile d'abandonner les lois de nos pères et les ordonnances de Dieu qui sont pleines de justice (au premier livre des Machabées Ch. II, V. 21).

Mes Freres,—Quelques grandes que soient les œuvres de l'homme, la mort est la conclusion décisive de toutes les actions de sa vie : elle tranche la question capitale de l'éternité.

Le moment de la vie qui paraît long pendant qu'il passe, ne semble plus qu'une ombre, qn'une figure passagère lorsque la voix de Dieu avertit que les entreprises glorieuses, les travaux de l'intelligence, les services et les troubles de l'homme d'état vont bientôt finir. La mort domine tout ici bas ; elle sait se faire obéir. Regardez la mort, dit St. Jérôme ; il faut prévenir la mort par la pensée de la mort ; ô mort que ton souvenir est amer, nous dit l'Esprit-Saint, à l'homme qui vit en paix au milieu de ses biens ! O mort que ton arrêt est doux pour l'homme pauvre et vertueux ! [1 Eccl.]

J'éprouve un grand bonheur à vous le dire dans cette église métropolitaine où tant de fois est venu s'agenouiller et prier Celui dont les restes mortels sont au milieu de nous ; sur le cercueil duquel vous répandez vos prières et vos larmes. Dès la première atteinte du mal qui devait terminer sa carrière, il s'est empressé de déposer le fardeau de ses fautes dans le sein de la miséricorde divine.

En présence de ce cercueil, faut-il exprimer les regrets et les tristesses de nos cœurs ! faut-il nous plaindre de la mort ? nous attrister comme ceux qui n'ont pas d'espérance ! Non, la mort, quelque dure et impitoyable qu'elle soit, c'est la vie du chrétien, la couronne de ses travaux, la récompense de ses vertus.

Aucun de nous, dit St. Paul, ne vit ni ne meurt pour soi : *Nemo enim nostrum sibi vivit et nemo sibi moritur* : Notre vie et notre mort doivent servir d'exemple. Que cette pompe funèbre nous instruise et nous apprenne à mépriser les biens périssables, et à ne jamais oublier les biens solides et durables de l'éternité.

Le deuil d'une famille qui prend aujourd'hui les proportions d'un deuil public et national, le pompeux appareil de cette triste cérémonie, les chants lugubres qui expriment les sentiments de nos cœurs affligés, cet immense concours de peuple, tout nous dit que la mort, cette cruelle ennemie, a ravi au respect et à l'amour de ses compatriotes un grand citoyen.

Digitized by Google

Laissons de côté, toutes les susceptibilités de la politique humaine ; ne parlons que de son amour pour la Patrie, que de son attachement invincible à la religion de ses pères, que de sa fidélité inviolable à tous les principes de la vérité et de la justice, de sa mort chrétienne, dans le modeste tribut que nous payons à la mémoire de l'Hon. Sir George Etienne Cartier, Baronnet, membre du Conseil Privé de la Puissance du Canada et ministre de la milice.

Tous les peuples vraiment dignes de ce nom ont aimé la patrie que la Providence leur avait donnée, et ont rempli les pages de leur histoire de traits héroïques. La patrie, c'est le prolongement de la famille, le bien des grandes choses; et le citoyen doit à sa patrie comme à sa famille, son cœur et son intelligence, son sang et sa vie.

C'est Dieu lui-même qui a mis cet amour dans le cœur de l'homme. La nature et la raison, l'affermissement et la religion loin de comprimer l'élan du patriotisme le développe et l'ennoblit.

Avec quel amour ardent et sincère, il aimait sa patrie avec ses institutions et ses antiques lois françaises, avec ses campagnes paisibles et heureuses, avec ses montagnes, ses vallées fertilisées par le majestueux fleuve qui baigne les murs de la cité de Champlain !

Il l'aima dès sa jeunesse, il l'aima jusqu'au terme de sa carrière, et il donna des preuves éclatantes de cet amour en travaillant avec énergie à son élévation, à sa gloire et à sa prospérité.

Il a mis la main à toutes les grandes entreprises accomplies depuis vingt ans, il a été acteur au premier rang, dans toutes les périodes de cette lutte pacifique qui devait faire de l'Union de toutes les provinces anglaises de l'Amérique, un grand pays.

Il n'entre pas dans ma pensée de vous redire les grandes œuvres auxquelles il a pris part : d'ailleurs il a rempli le pays du bruit de son nom, et toute sa vie est sous vos yeux.

Pendant sa longue carrière politique, il a travaillé de toutes ses forces à conquérir pour ses compatriotes la part d'influence à laquelle ils avaient un droit indéniable, à développer le commerce par les grandes entreprises publiques, à faire du St. Laurent la plus belle voie de communication navale, et à relier par une voie ferrée les deux extremités de la Province du Canada. Respectant les droits acquis des Seigneurs, il a accompli la réforme dans l'administration de la justice par l'acte de la décentralisation judiciaire ; il a doté son pays d'un code de lois aussi sage et aussi complet que celui d'aucune autre nation.

Assurément voilà de grands, de nobles travaux ; et pourtant il restait une œuvre plus grande à accomplir, délicate, pleine de périls et de difficultés qui s'imposaient impérieusement à l'homme d'Etat. Cette œuvre, c'est la Confédération des Provinces.

Mesurez du regard cette immense contrée, protégée par le drapeau

Digitized by Google

Britannique, qui a pour bornes les deux océans ; considérez les peuples divers de langage et de religion qui l'habitent, n'êtes-vous pas étonnés de la hardiesse et de la grandeur de l'entreprise et des moyens employés pour la réaliser ? Je ne crains pas de le dire ; ce qui mérite surtout à Sir George Cartier la reconnaissance de tous les vrais amis du pays, c'est le courage qu'il déploya à Québec et à Londres pour sauvegarder les droits et les institutions du Bas Canada. Il avait promis à ses compatriotes l'autonomie provinciale ; et par son habileté, ses talents, sa persévérance, s'appuyant sur les traités et les capitulations qui assuraient nos droits d'une manière imprescriptible, il réussit à obtenir pour chaque Province le contrôle de ses Institutions civiles et religieuses, avec l'instruction publique, la colonisation, l'administration des terres, et les entreprises d'intérêt provincial.

Lorsqu'en 1868, en reconnaissance de ses services signalés, et pour manifester au peuple canadien l'estime qu'il méritait, notre Gracieuse Souveraine le créait Baronnet de l'Empire Britannique, il choisit cette devise pour son écusson, " Franc et sans dol."

Issu des descendants de l'un des frères de Jacques-Cartier, l'illustre navigateur de Saint-Malo, qui a découvert le Canada, il a porté avec honneur pour lui, avec gloire pour son pays, le poids et l'éclat d'un nom héroïque.

Sa suprême habileté fut sa franchise, la vérité dans ses paroles et dans ses actions : *Vocabatur fidelis et verax.* Sa loyauté repoussait les déguisements et les compromis ; il ignorait cet art moderne de chercher à populariser ses principes en ne les avouant qu'à demi. Convaincu que la dignité de l'homme consiste avant tout dans sa sincérité, il n'attendait rien de ces complaisances mutuelles du langage qui éternisent l'équivoque, et qui, ne tranchant pas les questions, ne ramènent jamais la concorde parmi les hommes.

Le peuple l'aimait, il aimait en lui l'homme *franc et sans dol.* Le peuple n'accorde pas longtemps sa faveur à celui qui flatte ses passions et ses préjugés : mais ce même peuple est plein de considération pour celui qui se dévoue, qui sacrifie son repos et sa vie à l'accomplissement de son devoir. Plus il montre de courage à briser les obstacles qui s'opposent à ce noble désir de servir son pays, plus il gagne en considération et en estime.

L'histoire dira à la postérité que sa conduite a toujours été noble et patriotique ; elle lui donnera une place distinguée parmi ces natures d'élite, les Lafontaine, les Baldwin, les Morin, qui se sont illustrés dans l'histoire contemporaine. Oui, Sir George est au premier rang parmi nos gloires nationales. Ses œuvres subsisteront pour attester ses talents hors ligne, ses vues larges, sa grande habileté.

Oui, il a aimé son pays d'un amour sincère et généreux ; il lui a donné son cœur et son intelligence, son repos, sa fortune, sa santé ; et quelque

Digitized by Google

soit l'opinion des partis politiques, tous ses compatriotes n'ont qu'une voix pour reconnaître qu'il a servi son pays avec dévouement et fidélité. " Dites à ses amis du Canada qu'il a aimé son pays jusqu'à la fin, qu'il ne désirait qu'y retourner. Ses ennemis même ne refuseront pas, j'espère, de reconnaître qu'il a aimé avant tout son pays." (Extrait d'une lettre d'une des filles de Sir G. E. Cartier.)

La patrie reconnaissante gardera chèrement la mémoire de cet illustre homme d'état, et l'histoire ne tarira point sur les avantages qu'il a procurés à son pays, les services qu'il lui a rendus, les grandes œuvres accomplies pour son bonheur et sa gloire.

II.

Le sage est vaillant, nous dit le Saint-Esprit, et le docte est vigoureux et résolu : *Vir sapiens fortis est, et vir doctus robustus et validus.* (*Prov XXIV.*) Mais la sagesse, la science, la force, l'énergie ne suffisent point, il faut que la foi, qui a pour garantie, pour base, la parole de Dieu interprêtée par l'Eglise infallible, complète et vivifie ces éminentes qualités.

Un don spécial lui est donné, dit la *sagesse*, c'est le don de la foi : *dabitur illi fidei donum electum.* (*Sagesse III*, 14.) " L'âme qui a la foi, dit saint Jérôme, est le vrai temple de Jésus-Christ. Ornez ce temple, revêtez-le, portez-y des dons, recevez-y Jésus-Christ."

Elevé dans la religion catholique par une famille qui avait conservé comme le plus précieux héritage cette justice et cette foi qui distinguaient ses ancêtres, le père de Sir George, comme un Machabée, pouvait dire à son enfant : " Il ne nous est pas utile d'abandonner les lois de nos pères et les ordonnaces de Dieu, qui sont pleines de justice. Vous savez ce que mes frères et moi, et toute la maison de mon père, nous avons fait et enduré pour le maintien des antiques lois de notre patrie, pour la conservation de notre foi : votre vie n'est pas d'un plus grand prix que celle de vos pères."

La foi, vive lumière de l'âme, avait formé le cœur de Sir George. Son enfance pouvait-elle rencontrer une éducatrice plus dévouée que sa mère, une meilleure sauvegarde que le cénacle de sa famille ? Sa jeunesse pouvait-elle croître plus heureuse et plus chrétienne qu'à l'ombre du Séminaire de Saint-Sulpice dont les membres, fils d'Olier, vénérables par leur savoir, étaient des amis de Dieu, qui enseignaient la science et la sagesse aux jeunes gens d'élite qui leur étaient confiés.

Que cette foi de Sir George ait été une foi vive, soumise, docile, absolue, vous le savez, vous en avez été les témoins, non une fois, mais plusieurs fois, et dans les circonstances les plus solennelles. Jamais il n'a rougi de sa foi, de son nom de catholique ; jamais il n'a hésité à défendre la foi de ses pères et les ordonnances de Dieu, qui sont pleines de justice. Je veux l'établir sur des documents qui ne laissent subsister aucun doute.

Digitized by Google

Lorsque le monde catholique, blessé au vif par les iniques attentats de la révolution, fit entendre ses énergiques protestations, et déposait aux pieds de l'immortel Pie IX l'hommage de sa profonde vénération et de son inaltérable attachement au siége apostolique, il y eut dans la grande salle de l'Uniersité-Laval, une manifestation imposante et solennelle pour proclamer les principes éternels sur lesquels repose tout l'édifice de la société, pour répondre à la voix du juste opprimé, du Père commun de tous les fidèles. C'était le 4 mars 1860 : le Parlement provincial venait d'ouvrir ses séances solennelles.

Parmi les honorables Membres de la Législature qui, par leurs éloquentes paroles, ont protesté contre la spoliation du patrimoine de Saint-Pierre, qui de vous ne se rappelle le discours de Sir George Cartier, la foi sincère qu'il a exprimée dans son langage énergique ?

"Je vous remercie de ce qu'il m'est offert de témoigner mes plus grandes sympathies au Saint-Père, actuellement exposé à tant de tribulations. Le sentiment religieux est un sentiment inhérent à l'homme.... il accompagne et favorise la foi. Or, cette foi est plus ou moins active et fervente ; elle produit dans le monde des résultats plus ou moins grands. Mais s'il est une religion au monde où le sentiment religieux développe une foi plus sincère, c'est sans contredit la Religion Catholique, à laquelle nous nous faisons gloire d'appartenir. Oui, pour le catholique le sentiment religieux et la foi ne sont pas des lettres mortes. Tous les catholiques, il est vrai, ne sont pas pieux au même degré ; mais y a-t-il une seule personne dans cette assemblée qui, en fait de foi, se croit surpassée par une autre ? Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, pour le catholique, tout ce qui intéresse sa foi, le touche le plus vivement."

"Aujourd'hui, de quoi s'agit-il dans le monde catholique ? Il s'agit du chef visible de l'Eglise, que l'on veut humilier, dépouiller et opprimer. Donc, nécessairement, tout le monde catholique s'émeut.

"Il est affligeant pour nous catholiques, de voir qu'une grande partie des amertumes qui affligent notre Saint-Père, sont dues à des Puissances catholiques, à une Nation surtout, à laquelle nous appartenons, non seulement par la foi, mais aussi par le sang.. Quand on réfléchit que les victoires de Magenta et de Solferino ont pour résultat d'accabler de douleur Notre Saint Père le Pape, n'y a-t-il pas quelque chose de poignant pour un cœur catholique."

Sa foi a été une foi docile et éclairée, la lumière souveraine de son intelligence. Il croyait que le Vicaire de Jésus-Christ a reçu la mission divine de nous instruire et de nous guider dans les voies de la vérité et du salut, et il se faisait gloire de soumettre sa raison aux enseignements et aux jugements infaillibles de l'autorité apostolique. Aussi, dans la Chambre des Communes, affirma-t-il les principes fondamentaux du droit public chrétien, l'enseignement du Syllabus, qui devait être, disait-il, la règle de conduite

Digitized by Google

pour tous les catholiques. Il était de ceux qui croient à l'autorité et à l'efficacité des enseignements de l'Eglise. Oui, en présence des timides et des prudents, il fallait du courage et une foi généreuse et robuste pour faire cette déclaration solennelle de soumission. *Vir sapiens fortis est.* L'acte pontifical portait en lui-même et puisait dans les circonstances un caractère de grandeur qui le subjuguait. Plus la tempête était violente, plus il admirait la sainte audace du pilote.

Qne ne puis-je vous citer les parties les plus saillantes du remarquable discours qu'il prononça le 1er juin 1869, au sujet de l'abolition de l'Eglise établie d'Irlande ? ...

" La base des croyances catholiques repose sur la nécessité de l'union du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel... C'est parce que nous considérons la nécessité d'une Eglise établie, c'est-à-dire de l'alliance de l'Eglise et de l'Etat, que nous soutenons le pouvoir temporel. Sans doute que les catholiques savent se faire aux circonstances et qu'ils ne peuvent exiger la reconnaissance de leur Religion, comme religion de l'Etat dans tous les pays. Mais dans quelque pays qu'ils soient, l'Eglise établie, c'est-à-dire unie à l'Etat, n'en existe pas moins pour eux ; c'est l'Eglise de Rome qui s'étend à toutes les parties du monde, qui renferme tous les catholiques dans son sein, et pour laquelle nous demandons l'exercice du pouvoir temporel, parce que nous voulons qu'elle soit forte, indépendante, qu'elle ait toutes les prérogatives du pouvoir civil pour seconder sa majesté religieuse.

" Je prie la chambre de m'excuser si je parle dans ce sens. Ce sont des sujets que je n'aime pas à aborder, et qu'il est désagréable de traiter sans necessité dans une communauté mixte : mais je suis catholique et jamais cette Chambre, ni aucune autre Chambre, ni aucun Pouvoir sur la terre ne me ferait renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et l'on me saura gré de les avoir défendues."

Le Bas-Canada non content d'exprimer ses sentiments d'amour et de dévouement au Saint Siége, par l'holocauste de ses prières et ses aumônes, veut s'imposer un autre sacrifice du sang. Plus de deux cent cinquante jeunes gens quittent le pays et vont, nouveaux croisés, se joindre à leurs frères d'Europe, pour combattre les combats de la vérité et de la justice. *Aime Dieu et va ton chemin.* Telle est la devise que porte leur magnifique drapeau. Ce qu'ils vont accomplir à Rome ce n'est pas l'œuvre d'un peuple isolé, c'est l'œuvre de Dieu parce que c'est l'œuvre de son Vicaire sur la terre.

Le pays tout entier, fier de leur dévouement, applaudissait à cet acte de foi et de courage. Cependant, dans la Chambre des Communes une voix hostile se fait entendre et s'élève avec force contre l'enrôlement des Zouaves *canadiens pour soutenir un prince étranger.*

" Quoi, s'écrie avec indignation Sir George, il sera permis à nos jeunes

Digitized by Google

gens de s'enrôler pour soutenir la guerre qui jette le deuil dans un état ami et voisin, et vous osez les blâmer de voler au secours du Chef spirituel de deux cents millions de catholiques ? Le Pape n'est pas un Souverain étranger ; il est roi dans tout l'univers, parcequ'il a des sujets dans tous les empires : c'est le père de tous les chrétiens, et c'est le devoir des enfants de défendre leur père."

Telle a toujours été la direction des principes catholiques et des sentiments religieux de Sir George Cartier ; telle a toujours été sa foi vive, soumise, docile et éclairée.

III.

Notre vie, dit Saint Grégoire, est semblable à une navigation. Celui qui vogue sur la mer s'asseoit, se couche ou se tient debout, mais il ne cesse d'avancer, entraîné qu'il est par la marche du navire. Telle est notre vie. Nous ne cessons chaque jour à chaque instant de nous rapprocher du terme où nous attend la mort. C'est pourquoi l'homme sage se prépare au grand voyage de l'éternité et ne veut pas être pris au dépourvu. Oui, en vérité, " Bienheureux les serviteurs que le maître trouvera veillants,"

Beati servi illi quos cum venerit Dominus invenerit vigilantes.

La mort ne l'a point effrayé ; il l'attendit de pied ferme, sans peur, parcequ'il s'était préparé avec foi à rendre compte de sa vie à son créateur.

J'attendais des hommes quelques secours, il ne m'en venait point :

" Mais je me suis souvenu, Seigneur, de votre miséricorde et des œuvres que vous avez faites dès le commencement du monde : J'ai invoqué le Seigneur, père de mon Seigneur, afin qu'il ne me laisse point sans assistance au jour de l'affliction (Eccl.) "

La mort l'a trouvé dans ces sentiments chrétiens, dans un âge qui lui permettait de méditer encore de grandes entreprises, d'utiles services à son pays

" Il ne faut pas que je me plaigne," disait Sir George, malgré les atroces douleurs qu'il endurait avec une patience angélique.

Il est mort en chrétien après avoir demandé et reçu avec foi, et avec piété les sacrements et les bénédictions de l'Eglise. Le 20 mai 1873 à Londres, Sir George Cartier remettait son âme entre les mains de son Dieu.

Tels sont les solides fondements de notre espérance pour l'âme de celui que nous pleurons. Nous savons aussi que Dieu dont l'infinie miséricorde surpasse toute la malice des hommes, a pour le chrétien à l'heure de la mort des grâces vives et pénétrantes qui consument en un clin d'œil, toute impureté que le commerce des hommes et l'air contagieux du monde laissent dans les cœurs.

Digitized by Google

Mais qui de nous connaît les secrets de l'autre vie ? " ô profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables et ses voies incompréhensibles ! Car qui connait les desseins de Dieu ou qui est entré dans le secret de ses conseils " ?

Ce que nous savons, c'est que les jugements de Dieu sont plus sévères, à mesure que les dons ont été plus grands, la dignité plus élevée.

Il ne me reste plus maintenant, au moment où je vais descendre de cette chaire, qu'à me tourner vers vous, ses collègues, ses amis, ses admirateurs ; vers vous tous qui gardez le souvenir de ses grandes œuvres, des qualités brillantes de son esprit et de son cœur, et surtout de sa foi vive, docile et soumise ; il ne me reste plus qu'à conjurer votre foi et votre charité d'intercéder pour le repos éternel de son âme auprès de la miséricorde infinie de Dieu.

C'est un dogme de notre foi qu'il y a un lieu d'expiation, et notre sainte Religion " a gardé toujours la tradition de ce dévouement surnaturel qui rattache, par une chaine d'amour et un commerce de prières, l'Eglise militante à l'Eglise souffrante. "

Et comme nul ne sait ce qu'exige la sainteté suprême avant que l'âme, entièrement purifiée, obtienne la possession du ciel, donnez-lui le secours de vos prières ; prions tous, afin que la justice de Dieu, apaisée par vos ardentes supplications, lui ouvre l'entrée de la Patrie céleste.

LES DERNIERS MOMENTS DE SIR G. E. CARTIER.

Un correspondent, à Londres, donne au Morning Chronicle, d'intéressants détails, sur les derniers jours de Sir G. E. Cartier :

" Sir George visita le Bureau colonial, mardi matin, le 18 mai ; il s'y rendit à pieds. Il revint chez lui vers 3 heures de l'après-midi, ne se sentant pas bien ; il se coucha sur un canapé et y dormit une heure environ. Quand il s'éveilla, il éprouvait de fortes douleurs à la poitrine et dans l'estomac ; il se déshabilla et se mit au lit. Vers 11 heures de la soirée, il éprouva du soulagement et se remit, mais lentement pendant le reste de la journée du lendemain, mercredi, jusqu'à deux heures de l'après-midi. Jeudi matin, les douleurs revinrent avec plus d'intensité.

" Pendant plusieurs jours, Sir Georges éprouva de grandes souffrances et n'obtint de soulagement qu'après l'arrivée de son médecin, le Dr. Johnson, qui l'avait traité depuis son arrivée en Angleterre. Une amélioration sensible eut lieu alors, et continua jusqu'à dimanche matin, 18, où son état empira, le laissant dans une grande faiblesse, toute la journée. A partir de ce jour, Sir Georges continua à baisser jusqu'à mardi matin, 20 mai, à six heures et quart, où il rendit le dernier soupir. La veille de sa mort, lundi après-midi, Sir Thomas Watson eut une consultation avec le Dr. Johnson, et à 10 heures le même soir, le Dr. Burroughs fut appelé et une autre consultation eut lieu, après quoi ils déclarèrent que la guérison était impossible.

" Bien que M. Cartier fut très-faible et endurât de grandes douleurs à la poitrine et dans l'estomac, il avait confiance. Ses nombreux amis ap-

Digitized by Google

prendront avec bonheur qu'il a conservé sa présence d'esprit jusqu'à la fin. Quelques instants avant sa mort, un prêtre fut appelé à son chevet et lui administra les derniers sacrements. Lady Cartier et les Dlles Cartier étaient présentes. Le corps du défunt, partira, le 29, d'Angleterre, sous la charge de M. Vincent, son maître d'hôtel, et par une coïncidence bien remarquable, il avait fait tous ses préparatifs pour partir avec sa famille, le même jour, et dans le même vapeur.

"Sir Georges était l'ami intime du Prince du Galles, et a eu l'honneur de passer une après-midi, un dimanche, avec le Prince et la Princesse, à leur résidence privée, quelque temps avant le départ du Prince pour Vienne. Il était alors dans un état de santé excellent, et joua comme un écolier avec les enfants.

"Le Rév. M. Harkin, de Saint-Colomb de Sillery, a fait une visite à Sir Georges quelques jours avant sa mort.

Extrait d une lettre d'une des filles de M. Cartier.

Nous empruntons à une lettre adressée par une des filles de Sir Georges, à un des membres de la famille, quelques détails sur ses derniers moments. Cette lettre est d'autant plus touchante qu'elle n'était pas destinée à la publicité :

"Londres, 22 mai.

".....Mon pauvre père est mort avant-hier matin à six heures. Il est mort en chrétien, et, malgré les atroces souffrances qu'il avait endurées depuis trois jours, sa fin a été presque douce. Nous n'avions aucune raison de croire le terrible moment si près ; depuis quelques jours il était indisposé et le médecin nous faisait croire que c'était des douleurs rhumatismales. Lundi nous avons réuni autour de son lit toutes les sommités médicales que Londres possède. Leur avis était que le danger était grand, mais pas imminent ; et ils ont tous été fort étonnés d'apprendre sa mort mardi, lorsqu'ils comptaient revenir le voir à neuf heures, au moment où il y avait déjà trois heures qu'il était mort.

"Il a enduré son mal avec son courage ordinaire et une patience angélique. Quand maman lui demandait s'il souffrait beaucoup, il répondait : Il ne faut pas que je me plaigne. Son intelligence ne l'a pas quitté un instant, et il nous reconnaissait tous si bien qu'il ne se trompait jamais en parlant français à nous, et anglais à son domestique et aux autres personnes. Dites à ses amis du Canada qu'il a aimé son pays jusqu'à la fin, qu'il ne désirait qu'y retourner ; deux jours avant sa mort, il s'est fait lire tous les journaux canadiens. Ses ennemis même ne lui refuseront pas, j'espère, d'avoir aimé avant tout son pays.

"Maman est si fatiguée, si brisée, que nous comptons lui faire passer quelques jours à Citry, avant d'entreprendre un voyage sur mer. Ici les gens se montrent très bien pour nous, mais il nous est pénible de vivre dans cette maison si pleine de son souvenir. Madame Gauthier nous a été d'un très grand secours, et les gens de la maison où nous demeurons ont été excellents : mais je crois qu'auprès de notre bonne tante Bossange, maman se sentira plus consolée.

"Ce matin les journaux de Londres sont pleins de l'éloge de mon père ; car même ici, où souvent les hommes intelligents vivent et meurent obscurément, dans cette vieille Angleterre, si hautaine et si fière, les plus grands hommes le traitaient comme leur égal et rendaient justice à ses incontestables qualités."

Digitized by Google

LA TOUR-BLANCHE.

(*Suite.*)

IX. — LA LECTURE DU TESTAMENT.

La mort de M. de Romilly fut vite connue dans le pays. De tous côtés, la nouvelle courut de bouche en bouche que "le baron malechance était mort."

Il est même singulier combien on fit peu d'efforts pour découvrir le meurtrier, et, conséquemment, ces efforts furent sans résultat. Les hommes secouaient la tête en parlant du coupable, et beaucoup se lassaient aller, à ce sujet, à des idées superstitieuses. On considéra même comme un bienfait que la carrière d'une personne que des malheurs successifs ne cessaient d'accabler fût ainsi prématurément débarrassée de l'existence.

L'on est assez disposé à se fatiguer d'un homme qui est perpétuellement le héros d'infortunes diverses, et ce n'est pas toujours sans satisfaction qu'on apprend qu'un dernier malheur a mis fin à ses souffrances. Peut-être cela ne fait-il pas honneur à l'espèce humaine, mais ce que nous signalons là arrive assez communément.

C'est ainsi qu'il se trouva que, non-seulement personne n'intervint dans les arrangements imaginés par le docteur Vargat, mais même que ces arrangements n'inspirèrent ni surprise ni commentaires. Bien plus, si quelqu'un hasarda une remarque à ce sujet, ce fut pour les approuver.

Après que le médecin de Paris eut fait son rapport et reçu ses honoraires, il se hâta de partir. Il était très-connu, avait une grande clientèle, et, conséquemment, n'avait guère le temps de s'occuper d'un mort.

Le docteur Vargat eut dès lors la libre disposition du cadavre.

Il surveilla tous les détails et régla l'entrée dans la chambre de ceux qui désiraient adresser un dernier regard à celui qui avait été ou leur parent, ou leur ami,— et le nombre, hélas! en était bien petit.

Vargat dit que le baron avait expiré dans un paroxysme d'agonie et que ses traits étaient, conséquemment, affreusement contractés. Il ajouta que vu l'état du corps, il fallait préparer le cercueil immédiatement et procéder à l'enterrement aussitôt que les règlements le permettraient. Très peu de personnes furent donc admises à voir le baron avant qu'il fut déposé dans son cercueil, et ceux qui eurent cet avantage auraient voulu ensuite, pour beaucoup, qu'on le leur eût refusé.

Toutes les mesures suggérées par Vargat furent ainsi considérées comme très-naturelles et exécutées avec une promptitude dont il eut lieu d'être satisfait.

Le duc de Flamanville apparut à la Tour-Blanche quelques heures après

Digitized by Google

son retour au château. Il se montra prodigue, — pour lui, — dans ses expressions de sympathie et de condoléance à l'égard d'Hélène et lui offrit ses conseils et ses services jusqu'au jour où elle serait sortie des tourments inévitables, dans la circonstance où elle se trouvait.

Il lui témoigna, en outre, quelques attentions délicates, quoique la mort fût dans la maison ; et nous devons dire que ces attentions ne furent pas perdues pour Hélène, qui les accepta, le cœur ému, et qui, en dépit de son chagrin simulé, lui laissa voir qu'elle n'y était pas indifférente.

Béatrice, — la pauvre petite Béatrice, était confiée, par la volonté de son père, à la garde et aux soins d'Hélène, car M. de Romilly n'avait eu ni le temps ni l'occasion de modifier son testament. On l'envoya chercher à la pension où elle avait été placée, pour qu'elle pût assister aux funérailles de son père, et l'on fit venir également le jeune Raoul de Romilly.

Tous deux arrivèrent presque ensemble, et, malgré leur jeunesse, ils sentaient vivement la perte qu'ils avaient faite.

Raoul supporta le coup avec un courage et une fermeté qu'on n'aurait pas osé attendre de lui, quoique ses traits contractés et la pâleur de son visage laissassent deviner combien amèrement il pleurait son oncle ; mais la pauvre petite Béatrice fut longtemps inconsolable. Hélène eut bien du mal à lui rendre un peu de calme, malgré tous ses efforts, car les explosions de douleur de l'enfant étaient comme autant de poignards qui lui frappaient le cœur et dont elle n'aurait été que trop contente d'être délivrée.

Ces quelques jours furent terribles pour Hélène. La présence du corps sous le toit qui l'abritait ; les allées et venues des personnes qu'on voit toujours en pareille occasion et qui ne manquaient pas de s'entretenir de la mort mystérieuse de M. de Romilly ; l'air sombre et lugubre des domestiques, depuis la femme de charge jusqu'à la dernière servante de la maison ; — leurs mouvements lents et sans bruit ; les sombres tentures ; la demi-obscurité des appartements ; les gémissements incessants de Béatrice et le silence de Raoul, qui ne parlait à personne autre qu'à elle, et encore par monosyllabes ; tout cela, joint aux pensées qui tourbillonnaient dans son cerveau, la mettait presque hors d'état de s'acquitter des devoirs qui lui incombaient.

De quelque côté qu'elle se tournât, des signes de mort frappaient ses yeux ou des sons étouffés, indiquant le voisinage du tombeau, arrivaient à son oreille. L'air même paraissait imprégné de cette odeur étrange qu'on ne respire qu'autour des morts. Les bontés que M. de Romilly lui avait prodiguées lui revenaient en foule à l'esprit, et, au milieu des reproches que lui adressait sa conscience, elle ne pouvait se défendre de l'idée qu'elle avait perdu son plus sincère ami. N'importe comment était arrivé le malheur, elle s'avouait, dans son for intérieur, que le coupable, c'était elle.

Digitized by Google

Elle lutta contre ces réflexions accusatrices et les horribles influences dont elle était assaillie de toutes parts. Pour s'y soustraire, elle fixa ses regards sur une couronne qui semblait flotter dans l'air, à la portée de sa main, qui tantôt tournait en cercle autour d'elle et tantôt s'agita au-dessus de sa tête, comme un insecte aux ailes d'or attendant le moment favorable de se poser sur son front.

Ce fantôme et la superbe position qu'on lui avait promise aidèrent à la soutenir dans cette épreuve. Ils l'aidèrent à conserver un air calme, à recevoir tout le monde et à écouter, sans trop d'émotion, les observations que se permettaient les uns et les autres et qui, quoique faites innocemment, ne laissaient pas que de la frapper jusqu'au fond du cœur.

Mais, de tous ces jours, le plus cruel fut celui où eurent lieu les funérailles.

A la suite des bâtiments qui formaient le château de la Tour-Blanche, il y avait une antique chapelle, sous laquelle était une crypte où reposaient les cendres des ancêtres de M. de Romilly et les restes de sa femme bien-aimée, la mère de Béatrice. C'est dans cette chapelle que devaient être dites les prières et c'est dans cette crypte que devait être déposé le corps.

Le duc de Flamanville, qui s'était mis en communication avec le notaire du baron, nommé Darville, et avec l'intendant, avait donné ses vues sur la manière dont la cérémonie devait être conduite ; et, quoique Hélène eut exprimé le désir que les choses se fissent simplement, il avait tout arrangé pour que l'enterrement fut pompeux.

Toutes les personnes du voisinage ayant quelque importance furent invitées, et tous les tenanciers du château ne manquèrent pas de venir. Beaucoup qui se seraient abstenus en d'autres circonstances vinrent, attirés par la nature mystérieuse de la mort de M. de Romilly, et ce ne fut pas sans effroi qu'Hélène vit réunie dans le parc une foule si considérable, alors qu'elle avait espéré qu'il n'y aurait de présents que les gens de la maison et les personnes qui avaient un intérêt immédiat à la cérémonie.

Mais le duc de Flamanville en avait ordonné autrement.

Hélène se trouva occuper, avec Béatrice et Raoul, la première place, et les regards se portèrent d'autant plus sur elle que, durant toute la cérémonie, il lui fallut prendre soin de Béatrice, qui ne cessait d'être dans un état d'évanouissement.

Le corps avait été placé dans la grande salle en bas et c'est là que la procession se forma.

Les fermiers prirent la tête et furent suivis par l'intendant et divers agents du baron. Puis venaient, avec tout le cortége, le chapelain, qui était en même temps le curé de la paroisse voisine, et le cercueil, que portaient huit hommes, tous tenanciers de M. de Romilly.

Derrière le cercueil, marchait la petite Béatrice, à présent orpheline,

Digitized by Google

absolument soutenue par Hélène, dont le bras entourait sa taille et dont les lèvres, placées presque à son oreille, lui murmuraient des paroles de consolation et de tendresse.

Cette partie de son devoir n'était certes pas la moins douloureuse. Elle savait que cette enfant charmante et si délicate, sur le visage de qui tombaient ses larmes, devait mourir pour qu'elle arrivât à l'élévation qu'elle convoitait, et elle ne pouvait se dissimuler qu'il y avait quelque chose d'horriblement satanique dans les consolations et dans les démonstrations de tendresse qu'elle lui prodiguait. Mais elle savait que tous les regards étaient fixés sur elle et qu'elle devait jouer son rôle jusqu'au bout.

La tenue de Raoul était remarquable ; il marchait seul, d'un air ferme, fier et hautain. Quoiqu'il souffrit affreusement, son agonie n'était visible qu'à la pâleur de son visage et aux deux anneaux rouges qui entouraient ses yeux et qui prouvaient que, quoique pas une larme ne mouillât en ce moment ses paupières, il en avait versé de bien amères dans le silence de sa chambre.

Tout jeune qu'il était, il semblait proclamer, par son air et ses manières, qu'il se donnait pour mission de découvrir le complot qui avait conduit prématurément son oncle au tombeau et de châtier le meurtrier.

Après lui, et avec une réelle ostentation, quoiqu'elle fût parfaitement calme et froide, venait le duc de Flamanville, derrière lequel étaient rangés en foule les habitants du voisinage. Les domestiques de la maison fermaient le cortége.

En arrivant à la chapelle, Hélène, bien qu'elle tînt dans ses bras Béatrice à demi évanouie et qu'elle eût sa joue posée contre la sienne, se retourna pour voir si elle apercevrait Vargat, qui avait dû prendre place auprès du notaire ; mais elle eut beau chercher, elle ne le vit pas.

Elle ne douta pas qu'il ne fût dans le cabinet de M. de Romilly ou dans son propre appartement, à la recherche de papiers,—peut-être des clefs dont elle s'était emparée ; mais elle les avait cachées dans un lieu si secret, qu'elle était certaine qu'il ne pourrait les découvrir. Elle ne pouvait imaginer quel était son but en agissant ainsi. Elle avait la certitude qu'elle n'avait rien à craindre de lui, et cependant son absence l'inquiétait.

Enfin, le cercueil fut descendu dans le caveau, et elle éprouva un soulagement quand elle vit la cérémonie finie.

Mais au moment où la foule s'éloignait, elle s'aperçut que Béatrice s'était évanouie dans les bras de Raoul, qui se trouvait près d'elle, en voyant descendre le cercueil ; et, à l'instant où elle allait la relever, une personne passa à côté d'elle et se plaça sur le bord du tombeau.

Elle entendit un murmure étrange de voix, et ce murmure fut suivi d'un éclat de rire moqueur, diabolique.

Elle tourna les yeux et elle vit une grande femme, couverte de haillons, dont la figure était jaune et maigre, et qui, ses longs cheveux noirs en désordre, gesticulait d'un air insensé.

Digitized by Google

—Ha! ha! ha! criait-elle; fous que vous êtes, victimes complaisantes d'une imposture habilement ourdie! le baron de Romilly n'est pas mort; il vit pour endurer les tortures que lui infligera ma vengeance.

Immédiatement, douze mains la saisirent et l'entraînèrent hors de la chapelle, malgré ses cris et ses tentatives de résistance.

—Ce n'est que la folle Rachel, murmurèrent plusieurs voix.

Personne ne fit attention à ce qu'avait dit la folle Rachel.

Personne, excepté Hélène! Les paroles de cette femme parurent la frapper d'une crainte étrange, d'une sorte de paralysie. Non pas qu'elle attachât aucune croyance aux assertions de cette folle, car Hélène était bien convaincue que c'était le corps de Romilly qu'on venait de descendre dans le tombeau. La seule chose dont elle doutait, c'est qu'il fût bien uniquement mort de la blessure que lui avait faite le coup de pistolet.

Mais elle n'eut pas le loisir de se livrer à ces réflexions, car l'état de la pauvre Béatrice était le sujet de l'anxiété générale. L'intendant, qui était un homme fort, la souleva dans ses bras et la porta dans sa chambre, où elle fut suivie par Hélène, qui fut enchantée d'échapper à une scène dans laquelle elle craignait de finir par succomber.

Après l'enterrement, quoiqu'on eût servi des rafraîchissements au château, très peu de personnes y goûtèrent et la foule se disperse promptement. Il y avait quelque chose de si mystérieusement horrible dans la mort du baron de Romilly,—quelque chose de si triste dans ces funérailles où les seuls réellement frappés étaient deux jeunes filles délicates et un tout jeune enfant,—que chacun avait hâte de s'en aller pour secouer le sentiment d'oppression auquel les plus forts eux-mêmes n'avaient pu se soustraire.

Il semblait étrange qu'aucun membre de la famille Romilly ne fût venu prendre la direction des affaires, et que Béatrice, son cousin Raoul et Hélène fussent les seuls représentants de la maison. Les gens du voisinage haussaient les épaules, en parlant de la fatalité qui pesait sur la Tour-Blanche, et quoique les limiers de la justice recherchassent activement le meurtrier du baron, nul ne croyait qu'ils arriveraient à un résultat.

Quand vint le moment de lire le testament laissé par M. de Romilly, il n'y avait que très peu de monde au château; et quand ceux qui pouvaient avoir intérêt au contenu de cet important document se trouvèrent réunis dans le salon, la maison devint aussi silencieuse que le mausolée dans lequel le corps de M. de Romilly venait d'être déposé.

Hélène avait prié le duc de Flamanville d'assister à la lecture du testament. Elle désirait qu'il questionnât le notaire sur certains points, persuadée qu'elle était que le duc serait grandement désireux d'obtenir sa main quand il connaîtrait toute l'importance des propriétés qu'elle espérait posséder bientôt.

Digitized by Google

Et tandis qu'elle roulait ces pensées dans son esprit, le visage pâle de Béatrice reposait sur son sein; elle caressait ses cheveux, embrassait son front, et lui murmurait à l'oreille des paroles de consolation et d'espoir.

L'on procéda à l'ouverture du testament, et ses dispositions étaient telles que M. de Romilly les avait fait connaître à Hélène. Il n'y avait aucun changement, aucun codicile, quoique le baron eût exprimé l'intention d'y apporter de grandes et nombreuses modifications. Il avait compté régler ce point avant de se mettre en voyage, et la mort ne lui en avait pas laissé le temps.

C'est ainsi qu'Hélène se trouva avoir Béatrice et Raoul confiés à ses soins et être chargée de faire exécuter les volontés de son oncle.

Quelques-uns des légataires ne purent s'empêcher de s'étonner, à voix basse, que M. de Romilly eût réuni de si importants intérêts dans les mains d'une personne si jeune, et le duc de Flamanville fit lui-même une remarque à ce sujet, mais le notaire répondit immédiatement:

—Sans doute, ce sont de grandes responsabilités que M. de Romilly a laissées à mademoiselle Hélène de la Roseraie; mais il n'avait pas prévu qu'elles pèseraient sitôt sur ses épaules. M. le baron était comparativement jeune, et il était en droit de compter que la jeune personne en qui il mettait une confiance si illimitée atteindrait un âge mûr, avant d'avoir à s'occuper des devoirs qu'il lui léguait. La tâche est difficile, sans aucun doute, mais elle n'a rien assurément d'impossible. Mademoiselle de la Roseraie a depuis longtemps la direction morale de sa cousine et elle a su gagner son affection. Elle s'est également concilié l'estime et le respect de son cousin Raoul, et ceux qui la connaissent le mieux savent qu'elle est en état de guider ces enfants jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge d'agir par eux-mêmes. Pour ce qui est des affaires d'intérêt, j'espère que mademoiselle de la Roseraie me conservera la confiance dont la famille m'honore depuis tant d'années, et je pourrai ainsi lui rendre les mêmes services que j'ai rendus à M. de Romilly. Avec un notaire habile et expérimenté, qui considère l'honneur comme le premier des biens, pour homme d'affaires, avec un régisseur capable pour administrer les propriétés comme elles l'ont été jusqu'à présent, et avec l'aide et les conseils d'amis tels que ceux dont mademoiselle de la Roseraie sera bientôt entourée, j'avoue qu'il me semble qu'il sera facile à cette jeune personne de s'acquitter de sa tâche loyalement, fidèlement, et avec autant d'habileté que si elle avait plus d'années sur la tête.

Un murmure d'approbation accueillit ces remarques, car elles n'étaien pas dépourvues de raison. Hélène, toutefois, ne leva pas les yeux pour remercier le notaire,—même par un regard; ses expressions lu

Digitized by Google

semblaient pleines d'ironie, et elles la blessaient plus qu'elles ne la flattaient.

Elle ne put, néanmoins, s'empêcher de tourner la tête vers le duc, pour voir quel effet les paroles du notaire produiraient sur lui, et ce fut avec un certain malaise qu'elle vit ses yeux bleus attachés avec une expression d'admiration sur la figure pâle de Béatrice.

Comme elle l'avait prévu, il fit une quantité de questions à M. Darville qui, par ses réponses, confirma ce qu'Hélène lui avait dit au sujet de ce qu'elle appelait ses espérances.

Tandis que le notaire lui donnait ainsi des explications précises, elle vit le duc porter successivement ses regards de Béatrice à Raoul, et réciproquement, et remarqua qu'il examinait leurs traits avec l'attention d'un médecin, plutôt que comme un amateur du beau et du noble.

Apparemment que les conclusions qu'il tira de ses observations ne furent pas favorables à la théorie d'Hélène, car il se hasarda à demander l'âge de Béatrice, et, après la réponse du notaire, il ajouta que,—dans quelques années,—, elle pourrait chercher un protecteur qui, en la débarrassant des ennuis inhérents à l'administration d'une grande fortune, se chargerait du son bonheur.

M. Dorville accueillit cette idée avec empressement. Il était célibataire, n'avait que cinquante ans, avec des cheveux gris, mais aussi avec des sentiments jeunes, et il ne désirait rien tant que de trouver une emme qui, avec de la beauté, de la jeunesse et autres qualités, lui apporterait une belle petite fortune. Hélène possédait tout cela, et il la désignait déjà dans sa pensée comme la future madame Dorville, sans compter qu'il faisait cette réflexion que si Béatrice et Raoul venaient à mourir sans héritiers directs, elle apporterait à la famille Dorville cette splendide propriété connue sous le nom de la Tour-Blanche.

Hélène ne se doutait pas de l'honneur qui lui était réservé ; et le notaire, de son côté, n'imaginait pas qu'elle pût refuser ses propositions.

Tout en soutenant la théorie du duc, M. Dorville fit observer que le protecteur naturel et légal auquel il était fait allusion, serait vraisemblablement, avant tout autre, l'homme que mademoiselle de la Roserie choisirait pour mari. Son âge, non moins que ses qualités personnelles rendaient un tel événement très-probable, et, comme elle devait avoir à sa disposition des sommes d'argent considérables, et à régir de très-sérieux intérêts, il exprima l'avis qu'il était désirable que cela eût lieu le plus tôt possible.

Tout cela fut dit avec précaution et avec la plus grande déférence, mais aussi d'une manière à laquelle il était impossible de se tromper.

Les yeux d'Hélène et ceux du duc se rencontrèrent. Elle crut s'apercevoir qu'il était troublé, embarrassé.

Mais, à ce moment, l'attention de mademoiselle de la Roserie fut attirée

Digitized by Google

par une petite toux, qui passa inaperçue pour les autres, mais que, elle, —elle entendit distinctement. Elle tourna la tête lentement, et elle vit a longue figure de Vargat qui était dirigée vers elle.

Il y eut un éclair de triomphe dans les yeux du docteur, et puis il les fit disparaître dans leur cavité profonde, tandis que ses lèvres, relevées aux coins, grimaçaient un sourire.

Une seconde après, sa tête se cachait derrière un fauteuil.

Vargat avait toussé quand M. Dorville avait parlé des sommes d'argent considérables qu'Hélène aurait à sa disposition, et elle n'avait que trop bien compris ce qu'il voulait dire.

Enfin la pénible cérémonie s'acheva, et l'assemblée quitta le salon. Le duc, rêveur, prit congé d'Hélène et de Béatrice, et Hélène vit avec ennui que ses manières étaient non-seulement plus tendres, mais aussi plus respectueuses pour Béatrice que pour elle.

En répondant à ses paroles d'adieu, elle grinça des dents, et se dit en elle-même.

—Il sera à moi !

Cette nuit-là, elle resta dans sa chambre, fatiguée, brisée. Elle avait quitté Béatrice après l'avoir consolée, caressée jusqu'à ce que le sommeil fut venu clore ses paupières ; et maintenant qu'elle succombait sous les émotions de la journée, elle aurait payé cher quelques heures d'un repos calme.

Enfin, elle se jetta sur un siège, et cacha sa figure dans ses mains ; mais elle ne demeura ainsi qu'un instant, car en jettant un cri d'horreur, elle bondit sur ses pieds.

Elle avait entendu une voix l'appeler par son nom, une voix basse, étrange.

Elle regarda en frissonnant autour d'elle, et vit à une distance de quelques pieds, le docteur Vargat.

Et elle l'entendit murmurer :

—*Une vie !*

X—ET DE DEUX.

Hélène aussitôt qu'elle fut revenue de son premier mouvement de terreur, chercha à se donner un air calme. Quoiqu'elle sût d'avance quelle serait la réponse de Vargat, elle lui demanda pourquoi il s'était ainsi introduit chez elle, à une pareille heure.

—Pour plusieurs importantes raisons, ma demoiselle, répondit-il, en baissant la voix ; mais comme le temps est encore plus précieux pour moi que pour vous, je me contenterai de vous en faire connaître deux ou trois des principales. Voulez-vous m'accorder votre bienveillante attention ?

—Continuez, murmura-t-elle.

—D'abord, dit Vargat, il était nécessaire que je vous parle en particu-

Digitized by Google

lier, et, comme je vous avais fait communiquer ce désir par un domestique, cela aurait pu produire un mauvais effet,—les esprits vulgaires sont toujours portés au soupçon,—vous savez, mademoiselle. J'ai pris le parti de ne pas courir ce risque, et d'entrer dans votre appartement sans être vu de personne que de vous. J'avoue que ce petit arrangement a des avantages particuliers, quoique vous n'en ayez pas idée. Ensuite, il était nécessaire que je vous voie ce soir, car il faut que je parte sans retard. Et, troisièmement, que, ayant gagné ma récompense, je considère comme étant de mon droit de la réclamer.

Il s'arrêta. Hélène resta silencieuse ; et, après avoir attaché sur elle un regard perçant, il continua :

—Il y a d'autres raisons qui m'amènent près de vous cette nuit, et en secret ; mais, si vous le voulez bien, nous les laisserons se développer d'elles-mêmes durant notre conférence ; cela nous économisera du temps. Il est inutile que je vous explique pourquoi je tenais à vous parler, en particulier ; vous devinez que cela était, pour le moins, prudent. Mais ce que je tiens à vous dire, c'est ceci : vous êtes en possession de tous les faits qui sont connus relativement au sort étrange et malheureux du baron de Romilly,—allons, ne frémissez pas et écoutez,— et vous êtes, en outre, en possession de quelques faits qui ne sont connus que de trois personnes, —vous, moi et un autre qui pourrait bien n'être pas hors du secret. A présent, dans l'intérêt de votre propre sécurité,—et il baissa tellement la voix qu'il fut obligé d'approcher la bouche de son oreille pour qu'elle entendit —gardez-vous de parler de ces faits cachés, même à celui qui les connaît mieux que vous et moi. Vous m'entendez ?

—Oui, répondit-elle.

—Vous comprenez alors pourquoi je vous donne ce conseil ?

—Je le crois, répliqua-t-elle.

—Réfléchissez, réfléchissez ; il ne suffit pas de croire, il faut être sûre. Faites bien attention, il ne faut pas que vous vous laissiez tomber au pouvoir de qui que ce soit, des personnes avec lesquelles vous vous trouverez en contact,—et de *lui* moins que tout autre,—vous comprenez, de *lui* moins que tout autre.

—Qui ? murmura-t-elle.

—Rivolat, répliqua-t-il d'un ton qui lui glaça le sang dans les veines.

Elle recula, mais il la suivit en lui disant :

—Il ne faut pas que vous tombiez en son pouvoir, ajouta-t-il ; un affreux esclavage et une ruine misérable en seraient les moindres résultats, vous ne devez être au pouvoir de personne—que de *moi*. Mais moi, je vous veux du bien. Je désire vous voir heureuse, et je vous rendrai heureuse. Mais il faudra que vous ayez confiance en moi,—une confiance absolue. Je vois que vous n'en êtes pas encore là. Un fil d'une toile d'araignée arraché au buisson vous montrera dans quelle direction souffle le vent.—J'ai

Digitized by Google

reconnu d'un signe aussi faible que votre confiance en moi n'est pas entière, — il faut qu'elle le soit désormais. Il aurait mieux valu que ce qui a été fait ne l'eût pas été, si nous devons nous arrêter là. Il y a encore deux vies à cueillir. Celui qui a cueilli la première, ne touchera pas aux autres, et cependant il espère bien que toute la moisson sera pour lui. Comptez sur moi : voilà tout.

Comprenez-moi bien, ma chère demoiselle ; ce que je veux, c'est vous éviter toute espère de sentiments de crainte et d'horreur. Je désire que vous vous persuadiez que c'est la Providence qui a débarrassé votre route des obstacles. Vous pouvez gémir et pleurer, mais vous n'aurez pas à vous tordre les mains en secret, ni à vous reprocher d'avoir usé du poignard, de la corde ou du poison. Vous n'aurez rien à faire qu'à pleurer des pertes certaines et à vous réjouir de gains non moins certains. Mais, je le répète, il faut que vous ayez en moi une confiance absolue, et il faudra que vous suiviez mes instructions à la lettre. Quand vous désirerez ma présence, vous pourrez m'écrire là.

Il lui tendit une petite carte.

—Tenez cela serré dans un endroit où nul œil que le vôtre ne puisse le voir ; et je vous recommande même de détruire l'original quand vous l'aurez copié en hiéroglyhes que vous seule comprendrez. Quand j'aurai à vous voir, je viendrai ici sans être annoncé.

Il s'arrêta en prononçant ces derniers mots, et ses yeux sortirent de leur orbite d'une façon étrange, effrayante. Puis il respira longuement et soupira, ses yeux se dilatèrent et ensuite ses sourcils descendirent sur eux et les cachèrent.

—Je suis pauvre, reprit Vargat, et j'ai besoin d'argent. Vous me devez la somme de cinquante mille..

—Je n'ai pas...

—D'argent à vous, dit-il en l'interrompant. Naturellement, je savais cela ; mais vous en aurez, et cela prochaincment. Ecrivez-moi un chèque, payable à telle époque, et envoyez-le à l'adresse que je vous ai donnée. Peu de temps après avoir touché, je réclamerai la *seconde* somme ; quand à la troisième,—le compte final,—vous ne serez que trop pressée de me la remettre. En attendant, quelques pièces d'or, comme honoraires des soins que j'ai prodiguées au malheureux baron de Romilly.

Elle courut, en frissonnant, à une commode, l'ouvrit, et en tira une bourse qu'elle lui mit dans les mains.

—Je ne sais pas ce qu'elle contient, murmura-t-elle précipitamment ; mais cela doit suffire pour le présent. Maintenant, en grâce, par pitié ! laissez-moi, car je n'ai plus la force de vous écouter.

Il lui prit la main, la porta à ses lèvres, et imprima dessus un baiser tellement brûlant qu'elle l'arracha comme si un serpent l'avait piquée.

Il sourit d'un air diabolique, et puis, sans bruit, il glissa hors de l'appartement.

Digitized by Google

Elle le suivit jusqu'à la porte en chancelant, la barra, et après avoir soigneusement fermé tous les endroits par où il aurait été possible d'entrer, elle gagna son lit et se jetta dessus. Elle était à demi évanouie, mais, quelques cuisants que fussent ses remords, elle avait la conviction qu'elle ne pouvait plus reculer dans la voie où, sous l'influence d'une irrésistible ambition, elle s'était engagée.

Quelques semaines s'écoulèrent lentement. Aucune visite ni aucune communication de Vergat ne vint la troubler, et même, contrairement à son attente, elle ne reçut aucune nouvelle de Rivolat.

M. Dorville se mit en quatre pour placer Hélène à la tête des affaires, et pour la mettre au courant des détails de sa situation. Il lut, avec elle, le testament paragraphe par paragraphe, et en fit faire une copie afin qu'elle pût toujours le consulter et savoir jusqu'où allaient les limites de son autorité.

Hélène apprécia sa politesse et son empressement à lui être utile ; mais ses services n'allèrent pas plus loin dans son estime, et quand il eut terminé ses travaux, elle le congédia avec une froideur affable qui démolit complètement, d'un seul coup, ses plans et ses espérances.

Hélène était à présent, indirectement, maîtresse de la Tour-Blanche : mais cela ne suffisait pas. La couronne qu'elle convoitait ne faisait encore que briller devant ses yeux comme un météore, et cela servit à endurcir son cœur, et à lui faire considérer Béatrice avec un sentiment qui devint positivement méchant. Il y avait quelque chose de si simple et de si aimable dans les manières, aussi bien que dans la beauté et la douceur de la pauvre enfant, que si elle n'avait pas été un obstacle dans sa route, elle se serait sincèrement attachée à elle ; mais Béatrice était, malheureusement pour elle, l'araignée qui traversait son chemin, et quand elle la vit, au bout d'un temps, croître en force et en beauté, et promettre, si on n'attentait pas à ses jours, de vivre pour être non-seulement maîtresse de la fortune qu'elle s'était habituée à regarder comme la sienne, mais pour devenir probablement, un jour, duchesse de Flamanville, Hélène commença à s'impatienter de ne pas voir frapper le coup qui devait la faire disparaître. L'anxiété avec laquelle elle attendait ce moment avait quelque chose d'horrible.

La justice n'avait obtenu aucun éclaircissement au sujet du meurtrier de M. de Romilly, et l'on n'avait pas même découvert les circonstances qui avaient amené la mort du baron. L'on finit par renoncer aux recherches, et l'événement resta enveloppé de mystère.

On n'avait même rien trouvé qui fût de nature à mettre sur la voie de la vérité, et Hélène reçut, de tous côtés, des témoignages de sympathie, comme étant victime d'un accident qui l'avait privée d'un parent affectionné, d'un ami sincère et d'un bienfaiteur généreux.

Elle ne fut l'objet d'aucun soupçon ; son dévouement pour son oncle avait

Digitized by Google

été généralement connu, et les soins qu'elle prodiguait à Béatrice étaient loués par tout le monde.

La vérité est que toute cette conduite était, de sa part, un artifice. M. de Romilly, avant sa mort, avait commencé à y voir clair ; mais Béatrice, naturellement la croyait sincère, et elle aimait Hélène de tout son cœur et de toute son âme. Mademoiselle de la Roseraie avait pris la place de la mère qu'elle avait perdue, et elle se montrait toujours à son égard, douce, bonne et affectueuse. Jamais elle n'avait le front sévère quand elle lui parlait, ou même quand elle lui faisait une observation, ce qui était bien rare. Jamais de remarques amères ne s'échappaient de ses lèvres, et Béatrice se serait difficilement rappelée avoir fait une demande qu'elle ne se fût empressée d'accueillir. On comprendra donc aisément quelle place énorme Hélène occupait dans son cœur.

Si, dans le passé, Hélène s'était montrée bonne, elle le devint doublement à présent. Tout le monde dans la maison le remarqua ; le duc de Flamanville, qui venait de temps à autre faire une visite à la Tour-Blanche en fit lui-même l'observation.

Il alla même jusqu'à dire confidentiellement à Hélène, qu'à son avis, Béatrice était d'une beauté remarquable et qu'elle atteindrait bien vite l'âge où sa main serait recherchée par ce qu'il y avait de plus riche et de plus noble dans le pays.

Mademoiselle de la Roseraie, en entendant cela, pensa de nouveau à Vargat, et elle s'étonna de n'avoir pas de ses nouvelles. Elle hésita, toutefois, à communiquer avec lui, car elle se rappelait ce qu'il lui avait dit, et, après avoir bien réfléchi, elle se décida à attendre encore avant de faire un autre pas vers la consommation de ses désirs et de ses aspirations.

Raoul retourna chez son précepteur, un prêtre à qui on l'avait confié avant de l'envoyer au collége. C'était Raoul qui en avait exprimé le désir et on ne l'avait pas contrarié.

Ce précepteur résidait sur les limites d'un petit village situé sur les côtes de la Bretagne, et comme Raoul, depuis la mort de son oncle, se montrait très-taciturne, on avait supposé qu'il préférait le calme de la campagne au mouvement et à l'agitation d'un pensionnat.

Hélène avait un vague pressentiment que cet arrangement servirait ses projets, et elle s'était hâtée de l'adopter.

Béatrice, de son côté, supplia qu'on ne l'envoyât pas en pension, ainsi qu'il avait été décidé par son père, et qu'on lui permît de rester à la Tour-Blanche, où son instruction s'achèverait avec l'aide de maîtres.

Agissant sous l'influence du même pressentiment, Hélène y consentit, et attendit le résultat.

Un soir en entrant dans son boudoir, avant d'aller se coucher, elle trouva un billet sur la table.

Elle reconnut l'écriture, et l'ouvrit d'une main tremblante. Il contenait ces seuls mots :

Digitized by Google

— *Demain soir, à cette heure, soyez prête à payer cinquante neuf mille neuf cent trente trois francs six sous,—en chiffres ronds,—soixante mille francs à celui qui vous les demandera.*

Il n'y avait pas de signature, mais elle comprit. Pourquoi et à qui devait être payée cette somme ?

Dans la prévision d'une pareille demande, elle s'était procuré d'avance de l'argent, et le lendemain soir, elle se rendit dans sa chambre, s'attendant à y trouver l'homme qui y était réellement.

Il la regarda avec des yeux qui semblaient lui sortir de la tête, et il sourit avec cette expression diabolique que nous avons signalée.

Il tendit sa main osseuse et sale.

—L'argent ! dit-il avec vivacité.

Elle lui remit un chèque.

—Il contient la somme que vous demandez, murmura-t-elle.

Il saisit le papier, l'ouvrit à la hâte, et le parcourut d'un regard avide. Ensuite il le replia et le mit dans la poche de son gilet.

—Très gracieuse demoiselle, dit-il, un marché est un marché. J'ai rempli ma promesse, vous avez tenu la vôtre. *Le premier acte du drame est fini.*

Elle détourna la tête un instant, et presque aussitôt demanda vivement :

—Comment êtes-vous entré dans mon appartement ?

—Pas de question, ma belle demoiselle. Ayez toute confiance en moi. Je garde mes secrets, gardez les vôtres. J'ai ce que je voulais. Mon temps est très précieux ; tout délai serait dangereux pour vous comme pour moi. Je vous ai tenu parole et je continuerai à le faire. Adieu.... Adieu !

—Mais docteur Vargat, un mot, dit-elle.

—Pas un seul, répliqua-t-il.

Il lui prit la main avant qu'elle pût l'en empêcher, et imprima dessus un baiser dégoûtant.

Pendant qu'elle se reculait, il pencha la tête vers elle, et lui dit :

—*Le second payement est dû !*

Il disparut presque comme s'il se fût évanoui. Du moins, ses paroles l'avaient tellement frappée qu'elle ne l'avait pas vu partir. Elle tomba sur un siége et se couvrit la figure avec ses mains. Quand elle releva la tête, il n'était plus là.

Elle passa la nuit sans dormir. Elle osait à peine songer à la terrible signification des paroles qu'il avait prononcées.

Le matin elle courut à la chambre de Béatrice. Elle la trouva éveillée, et en très bonne santé. Elle la caressa avec un plaisir apparent, mais en étant intérieurement vexée.

Ce n'était pas à elle que Vargat avait fait allusion.

Le déjeuner fini, Béatrice se mit à ses études comme d'habitude, et Hélène monta dans une des chambres des étages supérieurs d'où la vue

Digitized by Google

s'étendait jusqu'à la porte du parc. Là elle s'assit à la fenêtre et attendit.

Elle avait la conviction intime qu'on allait venir lui apporter d'étranges nouvelles.

Son attente ne fut pas trompée.

Il n'y avait pas dix minutes qu'elle était à son poste quand elle vit paraître au bout de l'avenue un cavalier dont le cheval était lancé au galop.

Alors, l'œil brillant d'un éclat fébrile, et ayant peine à réprimer le sourire qui se jouait sur ses lèvres, elle descendit dans le petit salon où elle avait l'habitude de passer une partie de ses matinées, et fit venir la femme de charge, sous prétexte de lui donner quelques instructions.

Quiconque aurait en ce moment, examiné son visage, n'aurait jamais imaginé qu'elle eût dans l'esprit autre chose que le souvenir du bienfaiteur qu'elle avait récemment perdu, et qu'elle attendait l'arrivée d'un messager chargé de lui annoncer de graves nouvelles. Soudain le sabot d'un cheval résonna sur le pavé de la cour. La femme de charge entendit le bruit et la commotion qu'avait déjà occasionnée cet incident, et ses joues pâlirent. Elle sentit instinctivement qu'un malheur était arrivé. Il se fit, ensuite, un certain mouvement dans le corridor.

Hélène, néanmoins, continua sa conversation avec calme, comme si elle n'entendait rien, quoique pas un son ne lui échappât.

Enfin la porte du salon s'ouvrit brusquement, un domestique apparut. En apercevant Hélène, il poussa une exclamation de satisfaction et s'avança vers elle.

—S'il vous plaît mademoiselle, dit-il, un messager vient d'arriver de Saint-Jean.

Elle le regarda, et dit avec calme :

—De Saint-Jean ? Il apporte, sans doute, une communication de la part de M. Raoul ?

—Je ne sais pas, mademoiselle, murmura le domestique ; mais je l'imagine. Au reste, le messager veut vous voir ; il dit qu'il le faut.

La femme de charge se leva, et avec un accent d'alarme qu'elle ne pouvait maîtriser, elle fit observer :

—Vous paraissez troublé, Mathieu. J'espère qu'il n'y a rien de fâcheux dans les nouvelles qu'apporte ce messager.

—J'ai bien peur que si, répliqua le domestique avec embarras ; mais, ajouta-t-il, mademoiselle ferait bien de le voir tout de suite.

Hélène sentit son cœur battre violemment, mais elle se hâta de dire :

—Où est cet homme ?

—Dans la salle à manger, mademoiselle. Je l'ai fait entrer là pour attendre que je vous prévienne.

—Oh ! ma chère mademoiselle Hélène, qu'est-ce qui peut être arrivé ? s'écria la femme de charge. Encore des désastres, encore des chagrins ! cette maison est donc décidément maudite ?

Digitized by Google

Conduisez-moi auprès de ce messager, dit Hélène avec agitation.

Le domestique quitta le salon, Hélène le suivit, et la femme de charge es accompagna.

Le messager attendait, en effet, dans la salle à manger. Il portait tous les signes d'un homme qui avait fait un long et pénible voyage. En voyant entrer mademoiselle de la Roseraie, il lui tendit une lettre avec un cachet noir.

—De qui cela vient-il ? demanda-t-elle en voyant que cette lettre était à son adresse.

—De mon maître, M. le curé de Saint-Jean, s'il vous plait madame. Il m'a dit : " Jacques mon ami, va porter cette lettre au château de la Tour Blanche ; ne ménage pas ton fouet, et ne t'arrête que quand tu seras au bout de ton voyage."

Hélène prit la lettre, l'ouvrit et en lut le contenu.

Quand elle fut arrivée au bout, pas avant, elle laissa tomber la lettre, s'affaissa sur une chaise, et se couvrit la figure avec ses mains.

En agissant ainsi, elle murmura :

—Lisez. Que le ciel nous protége ! C'est un autre épouvantable malheur.

La femme de charge prit la lettre, et à mesure qu'elle la parcourut, ses yeux, ses traits eurent une expression d'horreur, et des larmes coulèrent sur ses joues.

Dans cette lettre qui venait du précepteur de Raoul, il était dit que cet infortuné jeune homme avait, il y avait de cela quelques jours, formé le projet étrange d'aller visiter les ruines d'un château situé sur la côte, et de s'y rendre en bateau. Il avait pris avec lui un batelier et ils étaient partis. A peine étaient-ils à une distance de deux milles en mer, que le bateau s'était soudainement rempli et avait coulé avant qu'ils eussent pu gagner la plage. Il y avait deux rames dans la barque ; Raoul s'était emparé de l'une et le batelier avait pris l'autre. Ils n'avaient pas tardé à être séparés par les flots, de sorte que le batelier avait perdu de vue Raoul, qui paraissait avoir été emporté vers la haute mer, malgré ses efforts pour nager vers la terre. Quand à lui,—le batelier—le courant l'avait conduit tout doucement sur un rocher, où pendant trois heures, à moitié mort de froid et d'épuisement, il avait eu un mal infini à se maintenir à flot. Enfin, il avait eu la chance d'être aperçu et recueilli par un bateau de pêcheurs. De longues recherches avaient ensuite été faites le long de la côte, mais on n'avait nulle part vu Raoul, et il n'était plus douteux qu'il eût péri.

Au milieu des lamentations de la femme de charge, Béatrice entra dans l'appartement.

Les yeux d'Hélène se portèrent sur elle, et ils brillèrent d'un éclat presque surnaturel. Son cœur battit avec violence, et cette voix qu'elle avait déjà entendue, semblait lui murmurer à l'oreille :

Digitized by Google

— Entre toi et la Tour-Blanche, entre toi et une couronne, il ne reste plus *qu'une vie* !

XI. UNE VISITE AUSSI DESAGREABLE QU'INATTENDUE

La nouvelle du nouveau malheur qui frappait les habitants de la Tour-Blanche se répandit rapidement dans le voisinage. Hélène eut à recevoir des visites de condoléance ; mais elle se tint renfermée autant que possible, et eut l'air d'être plongée dans la plus profonde angoisse.

Personne de ceux qui connurent la catastrophe ne conçurent le moindre soupçon à son égard ; et, en effet, comment cela aurait-il pu se faire ? L'accident par lequel avait péri Raoul n'avait rien par lui-même qui donnât l'idée d'une machination criminelle, et cela est si vrai que, tout d'abord, Hélène, elle-même n'y avait vu que l'effet d'un hasard. Ce n'est qu'en se rappelant les dernières paroles que Vargat lui avait dites lors de leur entrevue, et la ligne de la lettre où le précepteur parlait du projet étrange que Raoul avait formé d'aller en bateau visiter les ruines du château, qu'elle se convainquit que cette mort était la conséquence d'autre chose que d'un accident.

Aussi s'arrangea-t-elle secrètement pour prélever sur les fonds dont elle avait la disposition la somme qu'elle savait devoir lui être prochainement demandée.

Et elle redoubla d'attention affectueuse à l'égard de Béatrice, au point que l'amitié de celle-ci alla pour elle jusqu'à l'adoration.

La maison était déjà en deuil, et nous ne nous étendrons pas sur l'espèce d'horreur qu'inspira à tout le monde ce nouveau malheur venant si vite s'ajouter au premier.

Quant à Hélène, elle commença à calculer les jours qui pouvaient encore la séparer de celui où elle deviendrait duchesse. Les remords qu'elle avait éprouvés avant que M. de Romilly fût tombé frappé par Rivolat, ou même avant la fin malheureuse de Raoul, n'existaient plus à présent qu'elle était si près de voir se réaliser ses désirs.

Si horrible que cela puisse paraître, la complaisance avec laquelle elle s'était habituée à contempler la mort de Béatrice se changea en impatience de voir arriver le coup fatal.

Il n'y a pas de doute que le crime, regardé d'abord avec horreur, perd, par la méditation, aussi bien que par un contact habituel, beaucoup de son aspect odieux : mais il perd encore bien davantage de son caractère infâme quand on vient à le considérer comme un moyen d'atteindre au but.

Hélène ne faisait point exception à cette règle, et comme elle avait été élevée dans une atmosphère où la stricte moralité était toujours sacrifiée à des considérations mondaines, elle avait moins de répugnance à voir débarrasser son chemin des obstacles qui gênaient son élévation, et cela sans qu'elle fût *particeps criminis*, qu'elle n'en aurait éprouvé peut-être, si sa

Digitized by Google

mère lui avait appris à redouter les terribles et inévitables conséquences du péché mortel,

Il va sans dire que le duc de Flamanville, dont l'envie de posséder la Tour-Blanche était aussi vénale que celle d'Hélène était criminelle, fut des premiers à venir quand on répandit la mort de Raoul ; mais quoiqu'il se montrât attentif pour mademoiselle de la Roseraie, il était évident que ses pensées se concentraient sur Béatrice.

Vis-à-vis d'Hélène, il était gracieux, affable, et même aimable ; mais elle sentit qse tout cela chez lui était le résultat d'un sentiment de condescendance qui non seulement la blessait, mais encore l'humiliait. Aussi en vint-elle à le haïr, et même à concevoir des projets de vengeance,—de cette vengeance qui la mettrait à même de le blesser à son tour, et de pouvoir se dire à elle-même : " Cela, monsieur le duc, est le prix de la condescendance avec laquelle vous m'avez humiliée."

Quant à Béatrice, le duc ne témoigna jamais cet air de supériorité. Il l'éleva jusqu'à son niveau ; il la traita comme il aurait traité sa sœur, et comme celle, en un mot, dont il désirait faire sa femme.

La distinction qu'il fit entre Hélène et Béatrice n'était peut-être pas assez marquée pour qu'elle frappât un observateur ordinaire ; mais elle l'était suffisamment pour qu'elle n'échappât pas à mademoiselle de la Roseraie.

Mais elle avala cette humiliation, comme elle avait fait des autres, dans l'spoir qu'elle aurait, un jour, son tour et sa revanche.

Il était à remarquer que Béatrice, si aimable pour tous ceux qui l'entouraient, et particulièrement pour ceux qui lui témoignaient de l'affection, n'acceptait avec aucun empressement les hommages du duc. Au contraire, elle s'éloignait de lui et recevait avec froideur ses avances. On aurait dit qu'elle sentait la différence qu'il faisait entre elle et sa cousine et qu'elle en était fâchée.

Hélène s'aperçut de cela, mais pas le duc ; il était trop infatué de sa grandeur pour que l'idée d'une pareille possibilité entrât dans sa tête. Il est des natures qui, en semblables circonstances, se seraient échauffées en faveur de Béatrice ; mais celle d'Hélène n'était pas de cette classe-là. Son cœur, au contraire, s'endurcit plus que jamais.

Un mois se passa sans amener de changement. On avail renoncé à l'espoir de retrouver le corps de Raoul, et on le considérait comme aussi bien mort que s'il avait été déposé dans la chapelle à côté de M. de Romilly.

Deux mois, pour Hélène, horriblement dénués d'accidents, s'écoulèrent.

Vargat ne vint pas réclamer la récompense que lui était due ; mais Hélène reçut un billet par lequel on l'informait de l'endroit et du jour où elle devait déposer l'argent, et elle s'empressa d'obéir, pour qu'il ne pût s'excuser de manquer à l'accomplissement de la dernière partie de leur contrat, qui était aussi la plus importante.

Digitized by Google

Le silence qu'Ernest Rivolat avait gardé depuis sa dernière entrevue avec Hélène, se trouva soudainement rompu. Mademoiselle de la Roseraie reçut un matin, une lettre de lui, contenant quelques lignes. Elles étaient vagues, et presque incohérentes. Elles semblaient n'avoir d'autre objet que de lui faire savoir qu'il était encore de ce monde, et que son intention n'était pas de se séparer d'elle. Il avait ajouté dans sa lettre quelques allusions qui l'effrayèrent tellement qu'elle se hâta de la détruire.

Elle ne lui répondit pas. Elle avait peur ; elle ne savait que dire. Il avait écrit comme si elle savait la part qu'il avait dans la mort de M. de Romilly, et elle sentait qu'il lui serait impossible de lui parler, à lui, de cet effroyable événement. Toutes réflexions faites, elle se décida à laisser sa lettre sans réponse.

Ce plan n'était peut-être pas le plus sage, car il en résulta qu'au bout de quelques jours, elle reçut de lui une seconde lettre dans laquelle il se plaignait de son silence, disant qu'elle n'agissait pas loyalement envers lui, et que c'était de sa part une grande imprudence, attendu qu'il s'était montré son meilleur ami, et qu'elle avait de bonnes raisons pour le savoir. Il lui rappelait que le zèle avec lequel il avait débarrassé son chemin d'une barrière presque infranchissable, méritait une récompense, et qu'il n'était pas homme à se laisser jouer impunément.

Ce fut avec un sentiment d'effroi qu'elle brûla cette deuxième lettre aussitôt qu'elle l'eut parcourue ; et, malgré les menaces qu'elle renfermait, elle n'eut pas le courage d'y répondre.

La crainte qu'elle avait de se compromettre et de faire, par un trait de plume, un aveu qui pourrait lui être fatal, était si grande qu'elle préféra s'exposer à tout plutôt qu'à cela.

Il s'ensuivit un état d'incertitude et d'anxiété indicibles. Elle se disait que, d'un jour à l'autre, Béatrice pouvait lui être enlevée et disparaître de la vie ; elle tremblait que Rivolat n'arrivât d'un moment à l'autre, et ne les compromît, lui et elle, par quelque étourderie,—et, de quelque côté qu'elle se tournât, elle ne voyait pas comment sortir,—même pour un temps—de sa position

L'administration des propriétés lui occasionnait peu ou très-peu d'embarras, car l'intendant et M. Dorville réglaient toutes les affaires entre eux. Elle n'osait sortir, même en voiture, dans la crainte de rencontrer Rivolat, et elle craignait de rester au château, parce qu'elle tremblait qu'on ne l'annonçât juste au moment où il lui serait impossible d'éviter de le recevoir.

Elle était dans cette situation peu enviable, quand elle reçut une troisième lettre d'Ernest Rivolat, dans laquelle il s'étendait longuement sur l'inquiétude que lui causait sa situation présente, disant que cette situation était pénible, trop lourde pour une personne aussi jeune qu'elle. Quand il réfléchissait à sa jeunesse, à son isolement dans ce sombre château empli

Digitized by Google

du souvenir de tant de malheurs, il était convaincu que le fardeau dépassait ses forces. Il était non-seulement convenable, ajoutait-il, qu'elle prît, pour l'aider et la guider dans l'accomplissement difficile de ses devoirs, une personne bien posée et ayant l'expérience du monde, mais il importait que cette personne fût une femme qui eût droit à sa confiance, à son respect, et qui pût être pour elle une compagne. Il terminait en disant qu'il était heureux de pouvoir lui désigner une dame remplissant toutes ces conditions,—sa mère,—madame Rivolat. Il lui avait soumis cette idée; elle était entrée dans ses vues avec tant d'enthousiasme qu'elle pouvait s'attendre à la voir arriver aussitôt sa lettre reçue.

La lettre contenait, en outre, cette insinuation qu'il y aurait péril à s'opposer à un arrangement qui ne pouvait que profiter à toutes les parties intéressées.

Hélène n'était pas encore revenue de l'étonnement et de la perplexité où l'avait jetée la lecture de cette lettre, quand elle entendit les roues d'une voiture qui s'arrêtait devant l'entrée principale du château. Son premier mouvement fut de fuir et de se cacher; mais elle était comme paralysée, elle n'avait pas la force de penser, et elle demeura assise dans l'appartement, irrésolue et attendant ce qui arriverait.

Au bout de quelques minutes, sa femme de chambre entra, apportant une carte sur un plat. Elle prit cette carte, d'une main tremblante, et elle éprouva un coup au cœur, en lisant les mots:

Madame Rivolat.

Avant qu'elle eût le temps de répondre, elle entendit une voix assez forte, distinguée, d'ailleurs, crier en dehors de la porte:

—Cette chambre? ouvrez! cela suffit.

La porte s'ouvrit toute grande, et Hélène se leva en voyant une femme, de haute taille, osseuse, mais assez belle, mise à la dernière mode, se présenter sur le seuil et la regarder à travers un lorgnon.

Une seconde après, cette femme se précipita sur elle, les mains tendues:

—Mademoiselle de la Roseraie,—je vois,— je vous ai reconnue au premier coup d'œil. Le portrait qu'Ernest m'avait fait de vous est parfait. Vous me reconnaissez, je vois,—je suis sa mère, madame Rivolat.—Enchantée de faire votre connaissance. Ma pauvre enfant, ma pauvre, ma pauvre enfant, Rivolat m'a dit tout,—oui, tout. Une malheureuse affaire en vérité. Comme je vous plains, et combien je sympathise à vos peines! Quand Rivolat m'a raconté dans quel délaissement vous étiez, je n'ai eu de cesse que quand je suis partie pour venir près de vous, soutenir votre tête penchée et refaire votre cœur brisé. Ces paroles sont très à propos. Je les ai lues sur un album et elles m'ont frappée. Elles expriment parfaitement mes sentiments à votre égard. Allons, allons, mon enfant, pas un mot; nous sommes parentes et j'ai cru qu'il était de mon devoir d'accourir vers vous. Je vois que vous êtes affectée, et je suis fatiguée. Soyez

Digitized by Google

assez bonne pour maîtriser votre émotion jusqu'au moment où nous pourrons échanger nos confidences. Je suis horriblement lasse, appelez donc les gens qui doivent me conduire à l'appartement que vous avez préparé pour moi. Qnand je serai remise des fatigues de mon voyage, je me chargerai de la direction des affaires ici. Je m'aperçois déjà que la maison a besoin d'une main ferme et expérimentée.

Tout cela fut dit avec une volubilité surprenante, et Hélène dut se laisser embrasser à plusieurs reprise, et se laisser serrer les mains par une personne qu'elle n'avait jamais vue, dont elle ignorait presque l'existence, qu'elle ne désirait pas recevoir, qui n'avait assurément aucun droit à son amitié, et qui venait lui ôter des mains l'administration du château, et la réduire à zéro, là où elle régnait en maitresse.

Depuis la mort de M. de Romilly jusqu'à ce jour, Hélène n'avait pas rencontré d'opposition ; les événements s'étaient précipités dans la direction qu'elle désirait, et cela avec une telle précision qu'elle était devenue nerveuse et qu'elle tremblait pour le résultat. Tout semblait s'être produit si à propos qu'elle craignait que ses succès ne se terminassent par un effondrement. Dans la situation de fièvre et d'anxiété où elle était, il y avait une grande probabilité, qu'elle perdrait courage avant qu'elle eût pu saisir la fortune, objet de ses désirs. Elle était inquiète, agitée, le bruit d'une porte qu'on ouvrait ou le son d'une sonnette la faisait tressaillir ; elle était véritablement énervée quand madame Rivolat apparut au château. Mais cette arrivée fut pour elle comme un coup de fouet qui lui rendit toute son énergie.

Elle comprit immédiatement qu'Ernest Rivolat s'était résolu à devenir maître de la Tour-Blanche. Quelque penchant qu'elle eût pour lui, son bons sens lui disait qu'il ferait un mauvais mari, et qu'il dissiperait probablement un patrimoine acquis au prix de tant d'efforts et de crimes. Elle jura donc, elle, de son côté, qu'il ne deviendrait jamais le maître du château, et cela non-seulement à cause des raisons que nous venons d'indiquer, mais surtout parce qu'il n'était pas en son pouvoir de faire d'elle une duchesse.

Elle eut le temps, pendant que madame Rivolat débitait sa tirade, de se recueillir et de faire appel à tout son sang-froid.

Elle se redressa, prit un air glacial et, en réponse aux dernières paroles de madame Rivolat, elle dit :

—Madame, je n'étais nullement préparée à cette visite. Je ne me doutais pas de...., de l'honneur que vous me comptiez faire. Je n'en ai été informée que quelques minutes avant votre arrivée.

—Voilà bien Ernest ! répliqua madame Rivolat. Il aime toujours à faire des surprises ; cela l'amuse immensément, et c'est son faible.

—Les malheureux événements qui se sont passés dans cette maison, continua Hélène froidement, m'ont empêchée de recevoir personne, ou de

Digitized by Google

faire des invitations. J'aurais cru que M. Rivolat, qui ne saurait ignorer ce qui est arrivé, aurait compris cela, et ne m'aurait pas mise dans la pénible nécessité de...

—De faire de vous une petite folle, cria madame Rivolat, en levant les mains pour l'interrompre. Ne vous tourmentez pas, mon amour, quelque minutes me suffiront pour être ici comme chez moi. Vraiment vous ne m'attendiez pas? Voici ce qu'Ernest m'a dit; Elle est seule, solitaire, n'ayant pas un ami pour la conseiller, la guider, la diriger. Vous avez atteint un âge raisonnable, ma mère, vous êtes sa proche parente—elle ne doit pas rester ainsi exposée à être le jouet de notaires et de domestiques avides. Elle, et la fille de M. de Romiily que je recommande à vos...

Hélène tressaillit.

—Vous les protégerez toutes les deux et le monde n'aura pas à dire qu'une jeune fille est restée seule, accablée sous le poids d'affaires importantes, sans avoir auprès d'elle une protectrice, qui combine les avantages de la parenté avec une haute position dans la société.

—Mais, madame, dit Hélène, avec les mêmes manières glaciales, si je ne désire pas....

—Ma chère enfant, il ne s'agit pas de ce que vous désirez, mais de ce dont vous avez besoin, répliqua madame Rivolat l'interrompant. Il n'est pas convenable..., positivement, il n'est pas convenable que vous continuiez à vivre seule comme vous faites. Il faut que vous ayez, jusqu'à ce que vous soyez mariée, un mentor, comme moi. La société l'exige; et vous devez vous conformer à ses règles, si vous ne voulez pas être considérée comme une sauvage. Heureusement, quoique vous ne me connaissiez pas personnellement, je suis connue de vous et du monde,—oui, mon amour, du monde qui m'estime et qui m'approuve.

Je vous répète ce que m'a dit Ernest; Il n'est pas convenable qu'elle vive seule jusqu'à ce qu'elle ait un protecteur qui l'abritera contre le danger et veillera sur son bonheur,—le charmant enfant!

Hélène, en l'entendant prononcer cette dernière phrase, sentit son sang se glacer dans ses veines. Tout à coup, une petite main douce se glissa dans la sienne, et, tournant la tête, elle vit Béatrice à côté d'elle.

Madame Rivolat ne s'intimida pas. Voyant que mademoiselle de la Roseraie ne se montrait pas disposée à lui présenter Béatrice, elle se chargea elle-même de cette tâche.

Mademoiselle de Romilly, s'écria-t-elle en examinant la jeune fille à travers son lorgnon :—sans aucun doute, vous êtes mademoiselle de Romilly?

Béatrice baissa la tête, en signe d'assentiment, et puis regarda Hélène d'un air interrogateur.

—Un véritable lis, dit madame Rivolat. Je suis madame Rivolat, mon enfant, vous vous rappellez Ernest Rivolat, n'est-ce pas?

Digitized by Google

—Oui, madame, répondit Béatrice en hésitant.

Je suis sa mère. Je suis venue pour prendre soin de vous, pour vous prendre sous mon aile, comme le cygne fait de son petit.

Béatrice se serra contre Hélène et s'imagina que l'étrangère était un personnage très-important.

Elle regarda de nouveau Hélène, avec des larmes dans les yeux, et murmura :

—Ne permettez pas à cette dame de me séparer de vous, ma cousine.

—Non, mon amie ; ce n'est pas mon intention répondit Hélène en l'embrassant sur le front.

—Vous emmener, ma colombe ; certainement non, dit madame Rivolat. Au contraire, je resterai ici avec vous, pour veiller sur vous, pour voir à ce que vous soyez bien soignée, bien élevée comme doit l'être l'héritière d'une immense fortune. Non, je vous mènerai seulement faire des promenades charmantes, dans le jardin, dans le parc, dans les bois. Ma chère enfant, je me dévouerai à vous tout entière. Je ferai si bien que vous m'aimerez plus encore que votre cousine Hélène.

Non, madame, vous ne ferez pas cela, s'écria Béatrice avec un air sérieux, et comme si elle n'était nullement séduite par les promesses de madame Rivolat.

—Bien, bien, c'est ce que nous verrons, dit cette dernière en haussant les épaules. Vous ne savez pas quel pouvoir de fascination je possède ; nous verrons, nous verrons.

Elle se tourna vers Hélène, et dit avec calme :

—J'excuse la froideur de votre réception, parce que je sais que vous avez été élevée à la campagne, et la surprise que vous a causée mon arrivée inattendue ; mais il y a une limite à toutes choses. Votre surprise est finie maintenant. Ma fatigue est extrême. Donnez des instructions à vos gens pour qu'ils me préparent immédiatement un appartement, car je ne tiens plus debout. Vous avez de la prudence, j'aime à croire, et vous comprendrez de quelle importance il est que vous fassiez ce que je demande. Demain nous mettrons chaque chose en bon pied.

L'assurance avec laquelle elle prononça ces dernières remarques intimida Hélène. Elle comprit, d'ailleurs, que ce qu'il y avait de plus sage, pour le moment, était de garder le silence et de satisfaire à ses désirs.

Elle appela, en conséquence, la femme de chambre, qui informée de la visite qui était arrivée, se tenait à portée ; elle lui dit de prendre les ordres de madame Rivolat et de lui préparer un appartement.

Ce fut un vrai soulagement pour elle quand elle sut que madame Rivolat était non-seulement installée dans sa chambre, mais qu'elle était même dans son lit, et endormie.

(*A coninuer.*)

Digitized by Google

MEMOR FUI DEI.

DIEU SEUL.

Renuit consolari, anima mea; memor fui Dei, et delectatus sum, Ps. LXXVI.

J'ai redit bien des fois, en chantant sur ma lyre :
Nul, dans ce bas séjour, nul ne peut être heureux,
Puis secouant bientôt mon céleste délire,
De nouveau je cherchais le bonheur en ces lieux.

Le ciel était si doux à ma première auroré,
Je disais : la tempête enfin se calmera,
Et le flot de mes jours coulera pur encore
Lorsqu'en un ciel d'azur le soleil brillera.

Cette coupe enchantée où je buvais la vie
Ne m'offrait plus, hélas, qu'amertume et que fiel ;
Et je disais sans cesse à mon âme flétrie :
Attends encore un jour, tu trouveras le miel.

Mais le jour pur se fait, voici l'heure, ô mon âme ;
Ne nous abusons plus, tout est vain, ici bas ;
J'ai retenu longtemps tes deux ailes de flamme,
Ouvre-les aujourd'hui ; je ne les retiens pas.

Non, non, ne cherchons plus, dans une ombre légère,
L'objet de notre amour, l'objet de nos désirs ;
Non, ne demandons plus sur la rive étrangère,
Le ciel de la patrie et ses divins plaisirs.

S'il était d'ici-bas, le bonheur que j'envie,
Mon cœur, n'en doute point, je l'aurais maintenant ;
Il est bien quelques fleurs au sentier de la vie,
Et je marche aux rayons d'un soleil bienfaisant.

La haine au front plus noir, que le front de l'orage
Ne vient plus menacer le calme de mes jours ;
L'amitié me fait seule entendre son langage :
Et pourtant de mes yeux les pleurs coulent toujours.

Oh ! c'est que ma jeune âme, ainsi que la colombe,
Vers la voûte des cieux s'élève dans son vol,
Qu'en de traîtres filets, enfin elle succombe
Lorsqu'on la voit soudain descendre vers le sol.

Oui, mon Dieu, mon amour, c'est vous qu'elle désire ;
C'est vous, et c'est vous seul qu'il faut pour son bonheur ;
Pardonnez, si toujours ici-bas je soupire,
Ah ! je suis maintenant si loin de vous, Seigneur !

Du moins montez comme la flamme,
Prière, encens de mon amour ;
Montez, vers le Dieu de mon âme
Montez, avant les feux du jour :
Montez, lorsque la nuit s'avance,
Avec son char silencieux,
Montez quand le soleil s'élance
Et gravit la voûte des cieux.

Devancez les voix de la terre,
Devancez l'oiseau matineux,
Dévancez la nature entière,
Dans ses soupirs mélodieux.
Que le jour se lève ou se couche,
Hommage et gloire au Créateur !
Que son saint nom soit dans ma bouche,
Que son amour règne en mon cœur.

Tu n'as que des regards propices
Pour ceux qui chérissent ta loi ;
O mon Dieu, qu'il est de délices
Pour ceux qui ne cherchent que toi !
Ils ne redoutent pas l'envie,
Car tu t'es fait leur défenseur,
Et tous les efforts de l'impie
Ne serviront qu'à leur bonheur.

Vers ce Dieu trois fois saint marchons avec ivresse,
Son nom c'est le bonheur, son amour c'est le port ;
Pour calmer cette soif qui toujours nous oppresse,
Elançons-nous enfin vers le céleste bord.

Nous avons trop gémi, c'en est fait, ô mon âme,
Ne nous abusons plus ; tout est vain ici-bas ;
J'ai retenu longtemps tes deux ailes de flamme,
Ouvre-les aujourd'hui, ton Dieu te tend les bras.

MEINTER.

Digitized by Google

BALLADE

A MONSIEUR L'ABBÉ A. N.

I.

Bien souvent fatigué du fracas de la ville,
Je porte vers les champs mon pas silencieux ;
Car j'ai toujours aimé la campagne fertile,
Ses flots de blonds épis, ses vents harmonieux.
Et quand, le soir assis en un lieu solitaire,
J'entends du barde ailé le chant toujours si beau,
Je me dis, oubliant toute humaine misère,
Le poète, ici bas, doit imiter l'oiseau.

II.

Que le Zéphir léger, de son aile docile,
Vienne répandre aux champs un frais délicieux,
Ou que les fiers Autans, dans leur rage inutile,
De nuages épais, viennent voiler les cieux,
Dans le feuillage aimé d'un arbre séculaire,
Le rossignol paisible entonne un chant nouveau ;
Malgré le vent d'orage et les bruits de la terre,
Le poète ici bas doit imiter l'oiseau.

III.

Eh ! quoi donc, le poète avec son aile agile,
Devrait subir l'affront d'un sort capricieux.
Pour lui le feu sacré deviendrait inutile,
Lui doué de l'instinct qui fait les demi-dieux !
Non, le culte de l'or sur l'âme grande et fière,
Ne vint jamais peser comme un honteux fardeau ;
Rien n'arrête son vol vers la céleste sphère :
Le poète ici bas doit imiter l'oiseau.

ENVOI.

Quand les adorateurs d'une vile matière
Voudront te rabaisser jusques à leur niveau,
Ami, rappelle-toi notre maxime chère :
Le poète ici bas, doit imiter l'oiseau.

MERIER.

LA CHANSON DU PELERIN—RECREATION EN WAGON.

Vieil air Vendéen—Air de Charette.

Dieu demande des hommes
Tout fiers d'être Chrétiens ;
Et c'est nous qui les sommes,
C'est nous, les Vendéens.
La Vierge nous appelle,
Nous tend les mains ;
Volons, volons vers elle,
O pèlerins.

Nous quittons nos demeures,
Nous quittons nos travaux ;
Dieu dispose des heures
Du travail, du repos.
On sait que notre Mère
Parut là-bas :
Nous voulons voir la terre
Où sont ses pas.

Certaines fortes têtes
Vont se moquer de nous ;
Nous serons des gens bêtes,
Des gueux, de pauvres fous.
Bien triste est la manœuvre
Qu'ils font ici !
On les a vus à l'œuvre.....
Et nous aussi.

Vous niez les miracles,
Et nous les affirmons ;
Mais levons les obstacles,
Montez dans nos wagons.
Si vous voulez nous suivre,
Il faut partir :
Un Vendéen sait vivre,
Et sait mourir.

—Moi, je crains la dépense.
—Soit ! nous paierons pour vous :
Tout le monde, je pense,
Donnera quelques sous...—

Mais il se fâche, il jure...
En s'esquivant...
Combien n'ont que l'injure
Pour argument !

Mais laissons-là l'impie ;
Le signal est donné :
Eclairez-le Marie ;
Et qu'il soit pardonné !
La vapeur est lancée ;
Marchons sans peur :
Nous sommes la Vendée
Du Sacré-Cœur.

Nous marchons pour la France
Hélas ! dans la douleur ;
Mais son épreuve avance :
Prions pour son bonheur.
Allons prier Marie ;
Prions Jésus :
Qu'ils rendent à la vie
Ce qui n'est plus !

Du Pape et de l'Eglise
Nous suivons l'étendard :
De notre âme soumise
Pie IX est le rempart.
Dieu, sauve sa vieillesse !
Il n'a que Toi :
Qu'il meure en allégresse
Pontife et Roi !

Mais déjà la Vendée
Disparaît à nos yeux
Noble et chère contrée,
Ah ! reçois nos adieux.
Pays de notre enfance,
Garde ta foi,
Dieu, l'Eglise et la France
Comptent sur toi.

Digitized by Google

Voici que la Rochelle
Accourt nous recevoir;
Une troupe fidèle
Parmi nous vient s'asseoir.
Unissons nos prières
Avec nos cœurs:
Comme autrefois, nos terres
Sont encor sœurs.

Mais l'appétit commence:
Il est temps de dîner;
Chacun a sa pitance
Au fond de son panier.
On trouve bien en route,
Plus d'un buffet;
Mais j'aime mieux ma croûte
Pour mon gousset.

Dans notre réfectoire,
On emprunte au voisin;
L'un me fournit à boire,
Je lui donne du pain.
A tous nous pouvons faire
Un vrai festin;
Est-il sur cette terre
Plus beau destin?

On chante, on parle, on prie
En toute liberté;
Oh! que douce est la vie
Avec la charité!
Voilà ce que j'appelle
Fraternité:
Onc ne vis de plus belle
Egalité.

Fleuves, plaines fertiles,
Collines et vallons,
Bourgades, grandes villes,
Monts et tunnels profonds,
Plus rien ne nous étonne:
Nous voulons voir
Lourdes, et sa Madone
Tout notre espoir.

Partout sur le passage,
Rendez-vous est donné;
Nos chants, notre visage,
Tout est examiné.
Chacun dit et répète:
Les Vendéens!...
On y joint l'épithète
De bons chrétiens.

Il faut que la prière
Monte encor vers les cieux,
Avant que la lumière
Se dérobe à nos yeux.
Un hommage à Marie,
Un chapelet!...
La journée est finie:
Tout est parfait.

Déjà la nuit venue
A, dans notre wagon,
Exigé la tenue
Du bonnet de coton.
Au son de ma complainte
J'entends ronfler.
Je puis cesser sans crainte,
De fredonner.

Adieu la chansonnette;
Il est temps de dormir:
Je sens ma pauvre tête
Qui commence à faiblir.....
Un doux sommeil m'entraîne.....
Eh bien, bonsoir!.....
Rêvons de notre Reine
Jusqu'à la voir!.....

UN PÈLERIN de 3e classe.

LA FRANCE A N.-D. DE LOURDES.

Salut! salut! ô Vierge Immaculée!
Dont le cœur s'ouvre au pieux pèlerin;
Salut! salut! ô Grotte bien aimée!
Plus belle aux yeux que l'astre du matin!

Refrain { O notre Mère,
A vos genoux,
La France espère
priez, priez pour nous; } *Bis*

Quelle faveur! ô ma si chère France,
D'avoir reçu cette perle des Cieux!
C'est ton beau lys, c'est la fleur d'espérance
Qui te sourit en embaumant ces lieux!

Elle t'a dit: *Je suis l'Immaculée!*
Je viens ici l'annoncer aux humains;
Mais c'est la France, où je suis tant aimée,
Qui recevra mes dons à pleines mains.

Allons, Français, puiser l'eau merveilleuse
Qui coule à flots pour guérir nos malheurs.
La Vierge a dit, de sa voix gracieuse:
" Buvez-en tous, et justes et pécheurs."

" Je veux qu'ici s'élève une chapelle,
" Vous y viendrez tous en procession."
Elle est bâtie, elle est grande, elle est belle;
Le monde accourt dans l'admiration.

Quand tu parus, ô Vierge, à la Salette,
Triste et pleurant, tu parlais de malheur;
Mais en ce lieu, quand te vit Bernadette,
Tu souriais et parlais de bonheur.

France, c'est toi que visite Marie,
A toi toujours Elle montre son cœur.
Entends sa voix, ta Mère t'en supplie,
Reviens à Dieu, c'est là qu'est la grandeur.

Reviens à Dieu, France si malheureuse,
Reviens à Dieu, rends lui tout ton amour;
Reviens à Dieu, tu seras bien heureuse,
Reviens à Dieu, ne tarde plus un jour.

O Lys sans tache, embaume enfin nos âmes,
Rends-nous enfin la paix et le bonheur;
Du noir Enfer, brise toutes les trames,
Sauve la France et calme notre cœur.

O noble France! ô Fille de Marie,
Non, tu le sais, non, tu ne peux périr!
Non, ne crains plus Satan ni sa furie!
L'heure a sonné, le ciel va te bénir!

Oui, Dieu le veut, va délivrer ton Père;
Il est captif, va, vole à son secours!
Rome t'attend, en toi seule elle espère;
Défends sa cause et tu vaincras toujours!

Gloire à Pie IX, notre Infaillible Père,
Gloire à Pie IX, le Pontife pieux!
Gloire à Pie IX, combattu par la terre;
Gloire à Pie IX, défendu par les Cieux!

Digitized by Google

M. Francois Cassidy, C. R., Maire de Montréal, Membre de l'Assemblee Legislative de Quebec.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Francis Cassidy, avocat, Conseil de la Reine, Maire de Montréal, et représentant de la division ouest de cette ville à l'assemblée législative de Québec. Ce douloureux événement s'est produit samedi, 14 juin, vers les six heures du soir, et bien qu'il fut attendu depuis plusieurs jours, il n'a pas laissé de produire beaucoup de sensation.

M. Cassidy était né à St Jacques, comté de Montcalm, en 1827, de parents irlandais qui avaient émigré au Canada. Il fit de brillantes études au Collége de l'Assomption, et embrassa la carrière du droit, où il devait acquérir une grande réputation. Il étudia chez M. M. Moreau et Leblanc et entra dans la société dès que sa cléricature fut terminée. Doué d'un esprit vif, d'une intelligence brillante, d'un jugement sûr, possédant toutes les ressources de la dialectique, muni d'une vaste instruction en matière légale M. Cassidy devait faire sa marque au barreau, il n'y manqua pas.

Il acquit une grande clientèle, et il est mort dans de bonnes conditions de fortune. Il se fit remarquer de Sir L. H. Lafontaine qui lui offrit un des postes les plus élevés, dans le bureau des officiers en loi de la couronne, mais il refusa constamment d'entrer dans l'administration.

En 1863, le ministère McDonald-Dorion ayant succédé au ministère Sicotte, le poste de Solliciteur-général pour le Bas-Canada fut offert à M. Cassidy qui le refusa. En 1871, ses amis réussirent à lui faire accepter la candidature pour la division-ouest de Montréal. Egalement bien vu par les Irlandais et par les Canadiens, il enleva la division d'assaut, et fut élu par acclamation.

Aux dernières élections fédérales plusieurs candidatures lui furent offertes; mais il refusa de céder aux instances qui furent faites auprès de lui. Sentant que sa santé était ruinée, il ne voulut point s'exposer à l'agitation d'une lutte qui eut été son coup de mort.

Aux élections municipales de 1873, M. Coursol ayant refusé de se laisser réélire, on jeta les yeux sur M. Cassidy qui reçut le témoignage éclatant d'une élection unanime. Quelque temps après, il était choisi comme président, par la Société nationale St. Patrice.

C'est au moment où il occupait plusieurs des places d'honneur les plus enviables, et qu'il entrait dans une nouvelle carrière, que M. Cassidy a été arrêté par la mort. Mais la mort l'a trouvé calme, résigné, muni de tous les secours de la religion et bien préparé à faire le grand voyage de l'éternité.—*Nouveau Monde.*

Digitized by Google

Le Mois de Marie a Notre Dame de Montreal.

BANNIÈRE, ET CŒUR EN VERMEIL, ENVOYÉS A NOTRE DAME DE LOURDES.

M. le Rédacteur.—Je vous adresse mes petites notes sur le Mois de Marie qui vient de finir, et qui nous a laissé cette année encore, sous de si douces et si précieuses émotions; j'espère que vous voudrez bien leur donner une place dans votre intéressante Revue.

Vous disiez dans votre dernier numéro, que personne peut-être n'avait vu s'ouvrir la série des jours consacrés à Marie, sans se surprendre à fredonner quelques couplets des cantiques si populaires, consacrés à la Reine du Ciel; vous aviez raison. Eh bien! je crois pouvoir dire avec autant de vérité que, de tous les cœurs qui ont salué avec tant de joie l'arrivée du Mois de Mai, il n'en est pas un seul qui ne ressente bien péniblement le vide que nous fait son départ. On s'accoutume facilement à ce petit voyage de chaque soir vers le sanctuaire et l'autel de Marie; ce sont des chants bénis, ce sont des prières animées, ce sont des instructions marquées à un cachet spécial: ce sont des histoires, des traits édifiants et que chacun remporte chez soi, avec les impressions qu'ils ont fait naître; c'est tout un ensemble qui séduit, captive, enchaîne aux pieds de la statue du Mois de Mai, et qui fait que lorsque tout cet ensemble manque et prend fin, on se trouve, pour ainsi dire, comme un voyageur égaré dans sa voie. Et toutefois nous avons tâché de reprendre notre route ordinaire: mais pour graver plus profondément le souvenir de ces belles journées, et peut-être pour venir en aide à ceux qui n'ont pas fait comme nous, nous vous prions, M. le Rédacteur, de vouloir donner une petite place aux notes que nous avons prises chaque soir du Mois de Marie, et qui seront comme le parfum des fleurs que nous y avons tous vu s'épanouir.

Vous nous aviez dit que M. l'abbé Martineau, prêtre de St Sulpice, devait prêcher chaque jour, et vous ne vous êtes pas trompé; excepté une dizaine d'instructions aussi solides que pratiques, qui nous ont été données par un prêtre étranger, et surtout par le Rév. Messire Giband.

M Giband nous a parlé, avec beaucoup de chaleur et d'âme, de quelques mystères de la Ste. Vierge: surtout de sa mort, de sa Résurrection glorieuse, de sa triomphante Assomption, etc. L'amour de Marie ruisselait de son cœur et de ses lèvres.

Le prêtre étranger nous a dit quelque chose des vertus de Marie, dans un style aussi fécond que pur, et d'un cœur qui dénotait le dévot serviteur de la Reine des Cieux.

Le Rév. M. Martineau a rempli le reste de la tâche, en suivant le plan

Digitized by Google

qu'il s'était tracé : il nous a parlé de Marie dans ses symboles. Inutile de dire que le feu était dans chacune de ses instructions ; on sait assez que lorsqu'il parle de Marie, l'incendie semble déborder de son cœur, et se répandre sur son auditoire comme une lave d'amour. Et ces communications enflammées, l'auditoire les aimait, car il est revenu chaque soir avec des rangs plus serrés et une avidité croissante. Nous avons vu l'assistance pendant 32 journées, et nous n'en avons jamais vu de plus nombreuse aux exercices du Mois de Marie.

Ouvrant l'Ecriture Sainte, et spécialement les *Livres de la Sagesse*, notre Prédicateur y a lu les pages que la sainte Eglise catholique applique à la très Sainte Vierge. Les Symboles, les emblêmes de Marie se sont présentés en foule sous sa main ; et son cœur nous en a donné l'explication et l'application, dans des instructions toutes aussi poétiques, aussi pieuses, aussi pratiques les unes que les autres. En voici quelques échantillons :

" D'abord le ciel, c'est l'immensité, c'est le palais de Dieu, c'est le séjour de la lumière.

Le ciel, c'est aussi le symbole de Marie, dont le cœur est immense comme le ciel, dont le sein est devenu le palais de la divinité, dont la protection répand sur toute créature la lumière de la grâce et de l'espérance.

Mais le ciel, c'est encore l'âme du chrétien qui doit être le palais de Dieu, palais immense et magnifique ; en attendant que le ciel des cieux devienne le palais du chrétien..... .....

—Le Soleil, par sa splendeur, par la régularité invariable de son cours, par la fécondité dont il est la source, est un autre symbole de Marie, choisie comme le soleil (1) pour répandre la lumière dans les âmes ténébreuses, toujours se levant à l'horizon de la miséricorde, toujours faisant germer les fleurs et les fruits des vertus.

Or le chrétien aussi doit être un soleil, pour éclairer ses frères ; il doit aussi suivre invariablement sa course au ciel de la vertu ; et la chaleur de ses influences de charité doit faire naître partout des fleurs et des fruits..

" La Lune de son côté, nous rappelle encore Marie, par la douceur de la lumière qu'elle emprunte à l'astre du jour, par ses rayonnements bienfaisants, qui viennent percer l'ombre de la nuit, et montrer sa route au voyageur ; par son influence sur la mer qu'elle soulève ou appaise à son gré. La lumière de Marie lui vient de Dieu : Marie guide le pécheur et le ramène ; elle agit à son gré sur le cœur de Dieu, qu'elle appaise et sait nous rendre propice. Mais la Lune par ses changements et ses phases diverses est le symbole de l'inconstance et malheureusement ce caractère, qui ne convient jamais à Marie, s'applique trop souvent à ses infortunés enfants.....

Je ne finirais pas si je voulais continuer ce détail. L'Aurore, le

(1) *Electa ut sol.*

Digitized by Google

Nuage, la Mer, le Fleuve, le Navire, la Montagne, le Jardin fermé, la Fontaine scellée, le Cèdre, le Cyprès, le Palmier de Cadès, l'Olivier, la Vigne, le Platane du bord des eaux, tous ces objets ont passé successivement sous nos yeux. Une peinture fidèle nous les rendait sensible ; l'application à Marie suivait avec une merveilleuse fidélité : tous ces objets, nous redisaient et nous rediront Marie. Sous l'écorce ou la feuille de chacun de tous ces emblêmes, sur les flancs de la montagne ou sur les vagues du fleuve, sur les mâts du navire ou sur les flocons erranis du nuage, nous pourrons désormais lire, avec le nom de notre Mère, une page de nos enseignement pour notre conduite.....

La photographie de Marie, extraite de l'Ecriture Sainte, a clos cette série d'instructions, et n'en a pas été la moins féconde en applications morales et pratiques.

Les traits d'histoire étaient tous saisissants, et nous pourrions en donner la liste et le sommaire, depuis l'histoire de Luther, regardant avec rage un ciel qu'il a perdu, jusqu'à cette histoire de la jeune Marie, copie vivante de la Reine des vertus, et qui dût au soin qu'elle mit à marcher sur ses traces, un bonheur que tant d'autres envisient, mais qu'elle seule sut mériter et conquérir.

Vint le dernier exercice, la clôture du Mois béni : et ce fut sans contredit le moment, la journée aux plus vives émotions. Des vœux ardents avaient atteint leur but: on avait projeté une offrande à Marie, dans son Sanctuaire de Lourdes : et les contributions avaient afflué, et les artistes avaient fait leur œuvre. Elle était là, se balançant depuis la veille, notre Bannière aux couleurs de Marie, avec les emblêmes rehaussés d'or et de diamants : il était là aussi notre Cœur précieux, attendant encore un dernier travail, mais renfermant déjà, urne mystérieuse, nos noms aux pieds de notre Mère. Et la main d'un Pontife bien-aimé voulut bien se lever, pour bénir ce cœur et cette bannière, après que notre Prédicateur nous eût dépeint ces symboles d'amour, que nous adressions à Marie, comme des messagers, qui sous le souffle de l'Esprit Saint, allaient au sanctuaire de la Reine du ciel, porter l'expression de notre dévouement et de notre fidélité.

Il y eut dans cette dernière allocution, un moment de tressaillement général, ce fut quand l'Orateur nous représenta les Bannières de France, qui ont déjà devancé la nôtre, interrogeant la Bannière de Villemarie ; et sur ses réponses favorables, s'écartant avec un frémissement de respect et de joie, faisant place à la nouvelle arrivée et lui disant : Entrez, vous êtes notre sœur : Les mains qui vous ont faite, les cœurs qui vous envoient, nous disent pour vous qu'au Canada comme en France, Marie compte, nombreux et généreux, ses serviteurs et ses enfants.

Vint ensuite la consécration à Marie, écrite pour la circonstance, et dont voici le texte à peu près complet. Il sera agréable à vos lecteurs de trouver dans votre Revue. La voici :

Digitized by Google

" O Vierge mille fois bénie ! souveraine de notre Cité, étoile mystérieuse de ce temple, Reine et Mère de nos cœurs, nous venons à la fin de votre beau mois, nous jeter encore une fois aux pieds de votre si gracieuse image. Avec quel bonheur, pendant trente-et-une journées, nous nous sommes rassemblés, sous le doux regard de cette statue vénérée ! avec quelle attention nous avons écouté vos enseignements ; avec quelle ferveur, il nous semble du moins, nous avons prié chaque jour, pour tous ceux que la piété et le zèle recommandaient chaque jour, à notre souvenir ! Et maintenant, voici la fin de nos chants et de nos rassemblements pieux : tant il est vrai qu'ici bas rien n'est stable et que tout change. Il est une chose cependant, Mère bien chérie, que nous ne voulons pas voir disparaître ni changer, ce sont les sentiments d'amour qui remplissent nos cœurs. C'est pour conserver ces sentiments et cet amour que nous venons vous les consacrer aujourd'hui.

Nos noms ont reposé à vos pieds pendant une bonne partie du mois bien-aimé ; nos noms vont prendre le chemin de votre sanctuaire privilégié de Lourdes, emportés dans la Grotte sainte par un cœur précieux, mais qui ne comprendra pas, et ne sentira point le bonheur qu'éprouvent les nôtres en vous envoyant notre petit tribut de fidélité et de reconnaissance.

Notre chère bannière va aussi aller se mêler aux bannières brillantes, qui sont la magnifique tenture de votre temple glorieux.

Il nous semble qu'elle sera bien à sa place dans la chapelle de Lourdes et qu'elle frissonnera de bonheur au contact de ses sœurs de France. Mais ce sera encore un jeu de l'imagination que cette pensée, et notre bannière ne sentira pas son bonheur et sa gloire. C'est pourquoi, Vierge bénie, nous voulons les faire parler ces chers objets que nous vous offrons, afin qu'ils vous apportent nos paroles et nos serments. Nous voulons que vous lisiez d'abord le nom du CANADA, ce pays qui vous aime, et que, dans les brillants qui embellissent chacune des lettres composant ce mot, vous voyiez la figure de ses pontifes saints et de ses législateurs chrétiens. Au dessous, vous trouverez votre Ville-Marie, la perle, le bijou de ce Canada, parceque Ville-Marie est votre cité, et la capitale de votre culte en ce pays. Dans les diamants de son Eglise et dans ceux qui rehaussent notre modeste légende, vous lirez les noms de nos pasteurs vénérés, à qui nous devons devous mieux connaître, et de vous aimer de plus en plus. Vous y lirez surtout le nom de la petite compagnie de St. Sulpice, qui a l'honneur de porter votre chiffre et d'être marquée à votre nom.

Le symbole politique de notre pays vous demandera la bonne intelligence entre l'Eglise et l'Etat, pour la prospérité de la foi et le bonheur de tous.

Au revers de la bannière, vous trouverez les symboles de votre royauté maternelle sous laquelle nous voulons plus que jamais rester unis, rester fidèles. Chaque point d'or de cette bannière vous dira les soupirs et les élans d'amour de chacun de vos ; enfants et enfin le cœur d'or que nous

Digitized by Google

vous adressons murmurera sans cesse à votre oreille les noms de vos sujets avec leurs besoins, leur reconnaissance et leurs serments de fidélité.

Nous resterons ici, nous, aux pieds de votre image, don si précieux et si vénéré de notre Père, votre Pie IX, notre glorieux Pontife, mais nos cœurs seront partout où vous vous plaisez, partout où vous êtes aimée.

Et maintenant nous vous jurons fidélité immortelle. Si jamais nous nous rendons indignes de votre amour, rejetez nos noms de ce cœur béni ; si jamais nous cessons de marcher sous vos drapeaux dans les chemins de la vertu. Changez en voile funèbre cette radieuse bannière, si jamais nous cessons d'aimer l'Eglise, d'aimer Pie IX, de prier pour le triomphe de ce vénéré Père, de nous associer aux peines comme aux joies de l'Eglise Catholique, notre Mère. Mais plutôt, ô Reine Immaculée, gardez-nous dans votre amour, comme le cœur que nous vous offrons gardera nos noms sous vos yeux ; et que nous méritions par notre fidélité, de nous voir précéder, en entrant au ciel, de cette bannière qui sera alors l'étendard de la victoire, comme elle est aujourd'hui le symbole de l'amour.—Amen.

Cette touchante prière fut suivie de la récitation fervente de cinq *Ave Maria*, pour l'Eglise et Pie IX ;—pour l'Eglise du Canada, de Montréal surtout et ses vénérés pontifes ;—pour le France, la fille ainée et l'espérance de l'Eglise ;—pour la persévérance des serviteurs de Marie et la conversion de ceux qui ne l'aiment pas,—enfin pour les âmes du Purgatoire.

A ce moment un essaim de petites filles vêtues de blanc, couronnées de fleurs, et les mains aussi chargées de lys et de couronnes, fit irruption dans l'Eglise, en chantant un cantique de consécration à Marie. Cet incident fit le plus gracieux effet. Alors la procession se mit en marche, au chant des Litanies de la Sainte Vierge, et nous pûmes contempler et saluer, passant au milieu de nous, la bannière de Marie et le Cœur que nous lui avons consacré. Partout, dans la vaste Eglise, on chantait, on tressaillait, on pleurait de bonheur. Le salut du St. Sacrement termina comme il convenait cette dernière journée. Le temple saint ne se vida qu'avec lenteur ; on ne s'arrachait qu'à grand-peine du sanctuaire de Marie et du pied de son autel ; et sur le chemin chacun se disait : ce sont de ces fêtes que l'on ne peut décrire, de ces émotions que l'on ne peut exprimer, et qui ne peuvent être surpassées que par les joies et les fêtes du ciel.

ERRATUM.

Page 384, numéro du Mois de Mai, ligne 32, au lieu de : au célèbre Missionnaire Alexandre de Rhodes, alors en passage en France, puis encore au P. Pallu de la Compagnie de Jésus : lisez : au célèbre Missionnaire Alexandre Rhodes de la Compagnie de Jésus, alors en passage en France ; puis encore à Mgr. Pallu évêque *in partibus* d'Héliopolis.

Digitized by Google

LES PETITES ECOLES ET LE VENERABLE DE LA SALLE AU XVIIe. SIECLE A PARIS.

(*Suite.*)

" L'école, disait encore M. Bourdoise, est le noviciat du christianisme. C'est le séminaire des séminaires."

Enfin, de plus en plus préoccupé de cette pensée, il entreprit de fonder une association de prières pour obtenir de Dieu qu'il voulût bien accorder à la France des maîtres d'école chrétiens. Il était alors à Liancourt : beaucoup d'ecclésiastiqnes et de religieux que la guerre civile avait chassés de Paris, se trouvaient avec lui. Soixante-dix d'entre eux, parmi lesquels plusieurs membres de la communauté de Saint-Sulpice, entrèrent dans l'association qui fut placée sous le patronage de saint Joseph. Tous les associés s'engageaient à célébrer avec une grande dévotion la fête du Saint, à prier sans relâche pour que Dieu inspirât aux supérieurs ecclésiastiques le zèle des écoles chrétiennes, à y travailler eux-mêmes de tous leurs efforts. M. Bourdoise, de son côté, n'y manqua point. Il écrivit, prêcha, fit des conférences avec son ardeur accoutumée. Un jour, dans l'église de Gentilly, après un sermon, il parla avec tant de feu sur ce sujet, que quatre-vingts personnes voulurent aussitôt se faire inscrire dans l'association. Elle commença le 15 de mars 1649 ; deux ans après, le 30 avril 1651, le vénérable de la Salle venait au monde. Dieu avait envoyé sur la terre le fondateur des écoles chrétiennes.

Nous n'avons pas le dessein de raconter, ici du moins, comment le vénérable de la Salle fonda son institut. Contentons-nous de rappeler qu'il l'établit en1682 à Reims, au milieu d'obstacles de tous genres : et qu'en 1688 il vint à Paris, appellé par M. de la Barmondière, curé de Saint-Sulpice, pour tenir une petite école de charité, ouverte rue Princesse, et placée jusque-là sous la direction d'un des prêtres de la communauté de Saint Sulpice.

Quand le vénérable de la Salle vint s'établir à Paris en 1688, il se trouvait donc en face de deux communautés toutes deux puissantes et investies d'un monopole ; celle de maîtres d'école, et celle des maîtres écrivains ; or dans ce cercle privilégié une première brèche avait été faite par les communautés des femmes enseignantes et ensuite par les écoles de charité. Cette brèche, le vénérable devait l'élargir et faire définitivement prévaloir le principe de la liberté ; mais ce ne devait pas être la dernière lutte.

Pendant quelque temps, il passa inaperçu. Le curé de Saint-Sulpice lui avait confié son école ; et comme le différend qui s'était élevé au sujet des écoles de charité touchait à sa fin, qu'en 1690, une première transaction

Digitized by Google

avait déjà suspendu les hostilités, les maîtres d'école ne songèrent point d'abord à inquiéter le nouveau venu.

Mais ces écoles acquirent promptement une renommée extraordinaire les enfants y affluèrent avec une abondance inconnue jusqu'ici dans les petites écoles. Puis les écoles se multiplièrent ; à ce moment, l'attention fut attirée et les hostilités commencèrent pour ne plus cesser, jusqu'à ce que le Vénérable eût quitté Paris. Ce sont ces hostilités que nous entreprenons de raconter d'après des documents inédits, et dont le texte même a été tout à fait inconnu jusqu'ici. Ainsi que nous l'avons exposé, les maîtres des petites écoles formaient une communauté différente des corporations des arts et métiers qui relevaient du prévôt de Paris, tandis que la première ne dépendait que du grand chantre. Mais la nécessité où était chaque personne qui voulait enseigner d'obtenir des lettres de maîtrise donnait à ceux qui les avaient obtenues un monopole de fait dont ils se montraient fort jaloux. Ces maîtres étaient de pauvres gens, vivant péniblement de leur métier, et par conséquent très-attentifs à ce que rien ne vint réduire leurs maigres profits. Les mois d'école étaient d'un prix minime, et souvent d'un paiement difficile. Les méthodes d'enseignement alors en usage ne permettaient pas de recevoir beaucoup d'enfants à la fois dans les écoles. On ne connaissait ni l'enseignement simultané, qui ne devait être imaginé qu'à la fin du dix-septième siècle par le vénérable de la Salle, ni l'enseignement mutuel. Les enfants étaient enseignés les uns après les autres. Les classes étaient petites, les écoliers peu nombreux, les écoles fort rapprochées. Les règlements déterminaient rigoureusement la distance qui devait les séparer. Il devait y avoir entre elles environ dix maisons dans les quartiers peuplés, vingt dans les autres. Beaucoup de classes ne comptaient qu'une dizaine d'écoliers. Souvent, pour augmenter ses revenus, la femme dirigeait une école en même temps que son mari. Elle enseignait les filles dans une salle pendant qu'il enseignait les garçons dans une autre. Même doublé, le revenu était mince. C'était donc un petit monde, gêné, besogneux, envieux, voyant de mauvais œil tout ce qui pouvait lui faire concurrence, âpre à la poursuite du téméraire qui osait porter atteinte à ses droits.

Les maîtres plaidaient rarement eux-mêmes. Ils n'en avaient ni le temps ni les moyens. Mais la communauté prenait fait et cause pour eux. Il y avait un syndic qui tenait à justifier l'utilité de sa fonction, des anciens, gardiens vigilants du privilége de la corporation, une bourse commune à laquelle il fallait bien trouver un emploi. On entamait un procès et on le suivait de juridiction en juridiction avec la lenteur solennelle de la procédure et la patience imperturbable de ce temps-là. Il durait un demi-siècle, quelque fois un siècle entier.

Le tribunal du premier degré était celui du grand-chantre. Il jugeait en premier ressort les différends qui s'élevaient entre les maîtres

Digitized by Google

d'école, et les conflits qu'ils avaient avec des rivaux violateurs de leurs priviléges. On ne pouvait appeler de ses décisions que devant le parlement.

Entre les maîtres d'école, le grand-chantre tenait la balance égale, et sa juridiction était fort appréciée ; mais entre eux et d'autres il était disposé à favoriser les premiers. C'était lui qui les instituait, qui les dirigeait ; naturellement, il se considérait comme leur protecteur et les préférait à des étrangers qui, voulant enseigner en dehors de lui et sans sa permission, étaient presque des rebelles.

Les enfants pauvres étaient nombreux sur la paroisse Saint-Sulpice. Lors du recensement fait en 1651 par les soins de l'assemblée de charité, on avait constaté l'existence de 866 familles de pauvres honteux représentant 2,496 bouches, dont environ 400 enfants en âge de fréquenter l'école. Mais il fallait en joindre beaucoup d'autres dont les parents, sans être assistés, étaient hors d'état de payer les mois d'écolage. Ce nombre, déjà considérable en 1652, s'était encore augmenté en 1688, puisque la paroisse elle-même s'était étendue. Aussi l'école établie par le vénérable de la Salle, rue Princesse, se trouva insuffisante ; et il en fallut ouvrir une seconde, rue du Bac, près du quai d'Orsay, en un lieu appelé la Grenouillère ; elle fut bientôt remplie et aussi florissante que la première.

Aussitôt, les maîtres d'école s'alarmèrent. Toutefois ils n'osèrent pas attaquer M. le curé de Saint-Sulpice, et contester son droit d'établir des écoles de charité sur sa paroisse. Ils ne s'en prirent qu'au vénérable de la Salle, et ils prétendirent que celui-ci recevait dans ses écoles des enfants assez riches pour payer leurs leçons et qui, par conséquent, devaient leur appartenir. Se fondant sur cette raison, ils firent opérer une saisie sur les écoles gratuites et traduisirent le Vénérable devant le grand-chantre de Notre-Dame. Le Vénérable, qui détestait les procès, ne sa présenta point. Il fut condamné, et ses écoles allaient être définitivement fermées. On lui montra alors qu'il n'avait pas seulement ses intérêts à défendre, mais celui des pauvres, que la cupidité des maîtres allait triompher, et que l'œuvre qu'il poursuivait depuis tant d'années serait compromise ; et il se décida à faire valoir ses raisons. Toutefois, comptant peu sur la justice des hommes si elle n'est éclairée par les lumières de Dieu, il fit d'abord avec les frères un pèlerinage à Notre-Dame des Vertus près de Paris, pour implorer son assistance. Puis il interjeta appel de la sentence rendue contre lui ; il exposa qu'il ne causait aux maîtres aucun dommage appréciable, que les enfants qui venaient dans ses écoles n'iraient point dans les leurs, et qu'ainsi son œuvre servait la religion et profitait au public sans nuire à personne ; ces arguments l'emportèrent, la décision fut réformée et les écoles purent se rouvrir librement.

Digitized by Google

Mais la jalousie ne tarda point à renaître. Elle se manifesta de nouveau en 1699, mais sans aboutir à d'autres résultats.

Jusqu'en 1702, le vénérable de la Salle avait eu à se défendre de la jalousie des maîtres d'école, et il en avait toujours triomphé. Deux ou trois fois, il avait été traduit devant le grand-chantre et il était sorti victorieux des poursuites. Que pouvait-on lui reprocher ? Au point de vue légal, ses écoles étaient inattaquables. S'il n'avait pas demandé pour les établir l'autorisation du grand-chantre, il avait eu celle du curé, et n'avait rien fondé que d'après ses ordres. Or le droit des curés de fonder des écoles de charité venait d'être reconnu par le Parlement, par l'archevêque, par le grand-chantre lui-même qui avait renoncé à ses priviléges en leur faveur. Si l'on reprochait à M. de la Salle d'attirer trop d'enfants à ses classes, il pouvait répondre que ses enfans presque tous pauvres ne fussent pas allés ailleurs; et ses adversaires en étaient réduits à prouver d'une façon très-contestable que, dans les centaines d'enfants qui fréquentaient les écoles, s'en trouvaient quelques-uns de condition plus aisée qui eussent pu payer une rétribution scolaire. Mais ces allégations, portant sur des cas exceptionnels appuyés de preuves douteuses, ne faisaient pas une grande impression sur le juge; car, jusqu'en 1704, le vénérable de la Salle ne paraît pas avoir été condamné.

Mais à ce moment la situation change. La procédure est menée d'une façon beaucoup plus habile, et l'on sent que de nouveaux adversaires sont entrés en lice. En effet, le vénérable de la Salle s'est heurté à la très-puissante et très-orgueilleuse communauté des maîtres écrivains, dont les maîtres d'école ne furent plus en cela que les instruments. Il faut reconnaître aussi que l'institut du vénérable de la Salle s'est développé, que ces écoles s'étendent sur plusieurs paroisses, qu'il a des établissements de diverses sortes, des écoles du dimanche, des pensionnats ; et s'il continue d'enseigner gratuitement, ces écoles ne peuvent plus être confondues avec ces petits établissements chétifs connus primitivement sous le nom d'écoles de charité. Ce fut le prétexte de l'attaque.

Les maîtres d'écoles et les écrivains, jusque-là ennemis, s'entendirent pour le persécuter ; ils voyaient en lui un rival commun dont les écoles gratuites faisaient tort à leurs écoles payantes, et ils étaient décidés à mettre en œuvre toutes les ressources de la chicane pour faire tomber son institut naissant. Ils l'assignèrent donc en même temps chacun devant un tribunal différent: les maîtres d'école devant le grand-chantre, leur juge naturel; les maîtres écrivains devant le lieutenant de police ; et le vénérable de la Salle, qui avait horreur des procès, se trouva traîné par des adversaires implacables devant deux juridictions parallèles qui avaient l'une et l'autre le pouvoir d'anéantir son œuvre.

Les maîtres écrivains paraissent avoir commencé le feu. Leurs premiers

Digitized by Google

actes sont du mois de Janvier 1704. Ils s'en prenaient surtout à l'école dominicale du faubourg Saint-Antoine, et au Séminaire des maîtres d'école du faubourg Saint-Marcel, parce que dans ces deux maisons, on recevait des jeunes gens et que l'on ne se contentait plus de leur montrer l'*a b c* et les notions élémentaires des petites écoles. On leur donnait un enseignement un peu plus relevé. On leur apprenait le dessin, l'écriture, l'arithmétique, sciences, dont les maîtres écrivains prétendaient avoir le monopole. Les écoles dominicales leur enlevaient des élèves. Le séminaire des maîtres menaçait leur corporation même en formant en dehors d'elle des maîtres qui, enseignant gratuitement et pour l'amour de Dieu, leur feraient une redoutable concurrence.

Aussi ne négligèrent-ils rien pour étouffer cette œuvre naissante, et ils procédèrent contre elle avec la plus grande énergie. Ayant triomphé des maîtres d'école, les maîtres écrivains voulurent triompher des écoles de charité ; et ce fut au vénérable de la Salle qu'ils s'en prirent.

Le 7 Février 1704, un jour que les frères étaient occupés à faire la classe, deux commissaires se présentèrent accompagnés d'un sergent et porteurs d'une ordonnance du lieutenant de police qui permettait de saisir tout ce qui, dans l'école, servait à écrire. Plumes, encriers, cahiers, modèles d'écriture, jusqu'à l'enseigne apposée devant la porte, tout est décrit dans le procès-verbal, saisi, mis sous la garde des frères eux-mêmes avec défense d'en rien distraire ; et les sergents se retirent leur laissant une feuille de papier timbré qui contenait le récit des méfaits des frères et les assignait, au nom du syndic de la communauté des écrivains, à comparaître devant la chambre de police pour s'entendre condamner à la confiscation du mobilier saisi et à l'amende par surcroît. Le motif qu'en alléguait, c'est que M. de la Salle et les frères avaient ouvert dans Paris, sous prétexte de charité, plus de vingt écoles où ils recevaient beaucoup d'enfants appartenant à des familles dans l'aisance, ce qui portait préjudice aux maîtres écrivains. A l'appui de leur demande, ils présentaient la liste des enfants, parmi lesquels figuraient des fils de chirurgien, serrurier, traiteur, orfèvre, épicier, marchand de vins, professions qui devaient à leur avis mettre à l'abri du besoin.

Les frères furent effrayés de ce procès. Le vénérable de la Salle ne s'en alarma point. Il continua de tenir ses écoles, d'enseigner les enfants, et ne prit même pas la peine de répondre aux accusations portées contre lui. Il était assigné devant le lieutenant de police de Paris, dépendant du Châtelet et faisant juger par un de ses juges auditeurs tout ce qui se rapportait aux différends entre les corps de métier. Aussi, malgré l'assignation donnée le 9 février après requête, procès-verbal et saisie, M. de la Salle ne se présenta point. Déclinait-il, comme ecclésiastique et pour une question d'école, la juridiction du lieutenant de police, jugeait-il inutile d'engager la lutte contre des adversaires si puissants, qu'ils avaient

Digitized by Google

triomphé du grand-chantre, du chapitre et de l'Université elle-même, ou enfin trouvait-il la cause assez claire pour n'avoir pas besoin d'être expliquée à un juge impartial ? Il fut condamné par défaut.

Le mobilier saisi fut confisqué. M. de la Salle fut condamné à cinquante livres d'amende et aux dépens, et il lui fut fait défense de recevoir dans les écoles de charité d'autres écoliers que des enfants dont les parents seraient véritablement pauvres, et de leur enseigner des choses qui ne seraient pas proportionnées à leur profession. Par là, on voulait exclure l'enseignement de l'écriture : car dans leur zèle pour l'éducation, les maîtres écrivains n'entendaient pas qu'on profanât le très-noble art d'écrire en l'enseignant aux pauvres gens ; l'Eglise seule pouvait avoir cette pensée.

Le vénérable de la Salle ne s'émut pas plus de la condamnation qu'il ne s'était ému de la poursuite. Paya-t-il ou non l'amende ? En tous cas, l'école fut continuée.

Les maîtres écrivains l'apprirent, ils lancèrent une nouvelle assignation au mois de mai pour demander l'exécution de la sentence du 22 février. M. de la Salle essaya de se défendre et constitua un avocat. Il alla même jusqu'à dénoncer l'intrigue des maîtres écrivains qui, non contents de la poursuite, avaient mis les maîtres d'école en branle, et il demanda aux premiers de lui rembourser l'amende à laquelle il avait été condamné par le grand-chantre envers les maîtres d'école. Le juge resta sourd à ses arguments, le débouta de sa demande et le condamna aux dépens.

Au mois de juillet, nouvelle poursuite. Les maîtres écrivains firent effectuer une saisie générale dans plusieurs des écoles des frères, entre autres dans celles du faubourg Saint-Antoine et dans celles du faubourg Saint-Marcel, et assignèrent le Vénérable et les frères devant la chambre de police, les accusant d'avoir méprisé la décision du magistrat et demandant une punition exemplaire. Ils concluaient à deux mille livres de dommages-intérêts contre chacun des frères, et à la fermeture de toutes les écoles. Cette nouvelle assignation ne put pas faire sortir le Vénérable de son calme. Il était envoyé pour faire l'école et non pour plaider. Les magistrats avaient pour mission de rendre la justice, et les faits étaient assez clairs pour qu'il ne leur fût pas possible de s'y méprendre.

Le vénérable de la Salle fut encore une fois condamné. Le juge ne se contenta même pas de frapper les frères d'une amende de cinquante livres, et le Vénérable d'une amende de cent livres, il menaça les parents eux-mêmes de poursuites et de condamnation.

Le Vénérable, suivant sa coutume, avait laissé passer cette iniquité contre laquelle il croyait inutile de lutter. Mais en même temps que lui, les frères qui tenaient l'école de Saint-Hypolite dans le faubourg avaient été poursuivis et condamnés. Or, les deux

Digitized by Google

du faubourg, le curé de Saint-Martin du Cloître-Saint-Marcel et le curé de Saint-Hypolite qui avaient fondé cette école, ne voulurent pas accepter cette condamnation. Ils prétendaient être maintenus dans les droits qu'ils avaient toujours exercés de faire enseigner à lire et à écrire gratuitement aux pauvres de leurs paroisses et de choisir à leur gré les maîtres chargés de donner cet enseignement.

Ils forcèrent donc les frères à former opposition à la sentence du 11 juillet et demandèrent eux-mêmes à y intervenir. L'affaire fut longuement plaidée. Les écrivains avaient un avocat, Me Barbier, qui avait rédigé deux mémoires pour exposer le tort que leur causaient les écoles chrétiennes; les frères et les curés avaient également un défenseur. Mais celui-ci perdit ses peines. Le jugement était fait. Le juge maintint sa première décision; et en étendant la portée, il fit défense aux frères des écoles chrétiennes de demeurer ensemble et de former aucune société jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu des lettres patentes du roi. L'intervention des curés fut écartée; il leur fut permis seulement de proposer telle personne qu'ils jugeraient capable d'enseigner à écrire aux pauvres de leur paroisse, à charge de faire tous les mois un état des enfants enseignés, et de le communiquer aux maîtres écrivains. Quant au Vénérable, il fut condamné sans rémission.

Cette sentence déjà si dure fut exécutée avec la dernière rigueur. Elle fut affichée dans tous les carrefours de Paris; des sergents se présentèrent dans l'école de la rue de Charonne avec un attirail de marteaux, d'échelles, de charrettes; l'inscription qui était sur la porte "les frères des écoles chrétiennes" fut arrachée; les bancs, les tables, les livres, tout ce qui servait à dessiner, à écrire, à lire même, fut saisi, emporté; et la maison mise au pillage fut laissée vide et déserte. Après six années de bienfaits, l'école dominicale était détruite par l'acharnement des maîtres écrivains. L'enseignement laïque commence ses exploits.

Pendant ce temps, les maîtres d'école à leur tour avaient conduit leur plan de campagne. Ils avaient, durant la même année 1704, assigné le vénérable de la Salle devant le grand-chantre de Notre Dame, sous prétexte qu'il tenait des petites écoles dans Paris sans la permission du grand-chantre dont il méprisait l'autorité, sans avoir de quartier déterminé, troublant ainsi l'ordre établi par la ville, et rendant par son enseignement gratuit toute concurrence impossible. Le vénérable de la Salle répondait en vain qu'il ne demandait pas la permission du grand-chantre parce qu'il n'ouvrait que des écoles de charité, et que, par une transaction formelle survenue après de longs débats, ces écoles avaient été rangées sous l'autorité exclusive des curés. Il ajoutait encore que, ne recevant que des enfants pauvres qui n'auraient pas payé ailleurs, il ne pouvait faire tort à personne. Si parmi ses écoliers, s'en glissaient quelques-uns d'une

Digitized by Google

condition plus aisée que les autres, la vérification était impossible et le nombre en était petit, attendu que les parents riches préféraient toujours que leurs enfants ne fussent pas mêlés aux pauvres. Ces raisons, quelque bonnes qu'elles fussent, ne pouvaient satisfaire des esprits prévenus. Le vénérable de la Salle fut condamné par le grand-chantre à fermer ses écoles, à payer cinquante livres d'argent; et tout le mobilier de ses classes fut saisi et confisqué. La sentence du grand-chantre, en date du 14 février 1704, fut de huit jours antérieure à celle que les maîtres écrivains obtenaient du lieutenant de police. Les deux attaques étaient évidemment concertées. Il fallait que le vénérable de la Salle fût traqué, condamné par toutes les juridictions, mis dans l'impossibilité de trouver un asile et un protecteur, déclaré incapable d'enseigner quoi que ce fut, soit l'écriture, soit la lecture, et contraint ainsi de renoncer à son entreprise.

La première condamnation du grand-chantre fut générale comme celle du lieutenant de police. L'une et l'autre ne portaient que sur le Vénérable lui-même et probablement à l'occasion de l'établissement de la rue de Charonne qui, en effet, fut entièrement détruit. Mais ce premier succès des adversaires de M. de la Salle les encouragea à tenter d'obtenir d'autres triomphes; et les maîtres d'école ne se montrèrent pas moins ingénieux que les maîtres écrivains à poursuivre successivement toutes ses fondations. Tandis que ceux-ci faisaient étendre la condamnation de l'école de la rue de Charonne à celle du faubourg Saint-Hypolyte, ceux-là revenaient contre les écoles de la paroisse Saint-Sulpice, et demandaient entre autres choses que les frères qui tenaient l'école de la rue de Beaune, les frères Ponce, Jean et Joseph Tenant, fussent contraints de la fermer.

Cependant, le vénérable de la Salle, qui sentait toute la dureté des coups qui lui étaient portés et qui ne trouvait aucune équité chez les juges inférieurs, avait eu recours à une juridiction plus haute; et il en avait appelé de la sentence du grand-chantre au Parlement, qui était en effet le tribunal d'appel de la chantrerie. La procédure et l'instruction durèrent une année. L'arrêt fut rendu le 5 février 1706. En voici la substance :

Arrêt de la cour du Parlement du 5 février 1706 :

Obtenu à la diligence des maîtres et communauté des petites écoles de cette ville, fauxbourgs et banlieue de Paris.

Contre maistre Jean-Baptiste de la Salle, prestre docteur en théologie, cy-devant chanoine de la cathédrale de Reims, soit-disant supérieur des prétendus frères des écoles chrétiennes.

Et encors contre les nommés Jean Ponce, Joseph et autres tenant école sous les auspices dudit sieur de la Salle en différents quartiers de cette dite ville et fauxbourgs de Paris, sans aucun droit ni qualité.

Extrait des registres du Parlement :

Digitized by Google

Entre Jean-Baptiste de la Salle, prestre docteur en théologie, prenant qualité de supérieur des frères des écoles chrétiennes, appelant d'une sentence rendue par le chantre de Paris, le 14 février 1704 et les maîtres de la communauté des petites écoles de cette ville, fauxbourgs et banlieue de Paris, intimes et demandeurs, suivant la requête insérée en l'arrêt du 22 avril 1704, et exploit du 23 dudit mois et an, et ledit de la Salle deffendeur ; et entre les maistres et communauté des petites écoles, demandeurs aux fins des requêtes et exploits du 4 décembre audit an 1704, et Jean Tenant, Ponce et Joseph Tenant, deffendeurs d'autre. Veu par la cour ladite sentence dont est appel du 14 février 1704 par laquelle deffenses auraient été faites audit de la Salle d'enseigner, faire enseigner, ni tenir écoles ; et pour l'avoir fait, il aurait été condamné à cinquante livres d'amende applicable à l'Hôtel-Dieu de Paris ; deffenses auraient esté faites audit de la Salle de récidiver sur plus grandes peines ; la saisie aurait été déclarée bonne et valable, les livres et choses saisies confisqués au profit desdites écoles, les gardiens contraints comme dépositaires à les représenter et mettre en main de Bourbon, receveur d'icelles moyennant quoi deschargé, ledit de la Salle condamné aux dépens liquidés à vingt livres, non compris la dite sentence.....

Tout joint et considéré, LA DITE COUR a mis et met l'appellation au néaut. Ordonne que ce dont a été appelé sortira effet. Fait deffenses audit de la Salle, et à tous autres de tenir aucunes petites écoles pour l'instruction de la jeunesse dans l'étendue de cette ville, fauxbourgs et banlieue de Paris *sans en avoir obtenu la permission du chantre de l'Eglise de Paris avec assignation d'un quartier sur les peines portées par les arrêts et règlements de la cour, lesquels seront exécutés*, déclare le présent arrest commun avec lesdits Jean Tenant, Ponce et Joseph Tenant. Condamne le dit de la Salle à l'amende de douze livres, et lesdits de la Salle, Jean Tenant, Ponce et Joseph Tenant, aux dépens chacun à leur égard. Et faisant droit sur les conclusions du procureur général du roi fait deffense audit de la Salle d'établir aucune communauté sous le nom de séminaire des maistres des petites écoles, ou autrement, ny de mettre à la porte aucun écriteau semblable à celui qui a été saisi. Fait en parlement le 5 février 1706. Collectionné. Signé : du Tillet.

Ainsi, le vénérable de la Salle était poursuivi partout et sans relâche. Qu'il enseignât dans la paroisse Saint-Sulpice, dans le faubourg Saint-Antoine, dans le faubourg Saint-Marcel, ses ennemis savaient le découvrir. Qu'il se défendît ou se dérobât, il était frappé. Le grand-chantre le condamnait, le lieutenant de police le condamnait, le Parlement confirmait la sentence ; des adversaires jusque-là acharnés les uns contre les autres se réconciliaient contre lui comme jadis Hérode et Pilate contre Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne trouvait pas un ami, pas un protecteur, pas un juge impartial et bienveillant ; et ce Paris, à l'instruction duquel il

Digitized by Google

s'était voué se coalisait pour le proscrire, pour le persécuter à cause du bien même qu'il voulait faire ; et après quinze ans d'inutiles efforts, il était forcé de transporter ailleurs le centre de son institut.

Mais c'était fait déjà. L'arrêt du Parlement devait anéantir la communauté des frères des écoles chrétiennes. La Providence avait pris soin de soustraire au danger un institut dont elle comptait se servir ; et cet énorme coup de massue frappa dans le vide, parce que le noviciat des frères n'était plus à Paris. Depuis six mois le vénérable de la Salle l'avait transporté à Saint-Yon près de Rouen où il trouvait des protecteurs.

Les adversaires du vénérable de la Salle furent donc réduits à persécuter les petites écoles, et ils n'y manquèrent point. Ils s'acharnèrent surtout contre celle de la paroisse Saint-Sulpice, qui était la plus florissante.

Une œuvre qui devait produire autant de bien que celle du vénérable de la Salle ne devait pas être fondée sans qu'il y eût des épreuves, des soucis, des travaux et des larmes dans ses fondements ; et le vénérable de la Salle devait, dès cette époque, lutter pour obtenir la liberté d'enseignement que ses enfants disputent encore aujourd'hui aux mêmes adversaires.

ARMAND RAVELLET.

Digitized by Google

LETTRE PASTORALE DES PERES DU CINQUIEME CONCILE PROVINCIAL DE QUEBEC.

QUÉBEC, 22 MAI, 1873.

Nous, par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du St. Siége Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec.

A tous les Ecclésiastiques, aux Communautés Religieuses de l'un et de l'autre sexe. et à tous les fidèles de la dite Province, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Réunis en concile pour la cinquième fois, dans cette église Métropolitaine de Québec, sous les regards de Marie Immaculée, nous vous adressons la parole tous ensemble, N. T. C. F., afin que cette parole produise dans vos cœurs une impression plus profonde et plus salutaire. Placés comme sentinelles sur les murs de la sainte cité, qui est l'Eglise de Jésus-Christ, nous entendons souvent au fond de nos cœurs cette parole du prophète : " Si vous n'avertissez point l'impie de se convertir et qu'il meure dans son iniquité, je vous redemanderai son sang. Mais si vous avertissez l'impie de se convertir et qu'il persévère néanmoins dans son iniquité, il mourra dans son iniquité, mais pour vous, vous aurez délivré votre âme." (*Ezéchiel*, 33 8.) Oui, nous voulons, selon l'expression du prophète, " délivrer nos âmes" du jugement terrible auquel nous serions exposés, si nous manquions à un devoir tout à la fois important et rigoureux, celui " de veiller à la garde du troupeau sur lequel le Saint Esprit nous a établis évêques (*Actes*, 20, 28,") et nous venons vous " annoncer les desseins de Dieu sur vous (*Actes*, 20. 28.")

Mais avant de vous mettre sur vos gardes contre plusieurs désordres que nous avons à signaler, nous désirons, N. T. C. F., vous entretenir de plusieurs sujets dignes de votre attention.

I.—DÉVOTION AUX SACRES CŒURS DE JESUS ET DE MARIE ET A SAINT JOSEPH.

Nous nous réjouissons vivement, N. T. C. F., de voir que cette triple dévotion fait chaque jour de nouveaux progrès parmi vous.

Comme le cœur de Jésus a été le sanctuaire et la première source de son amour pour les hommes, il est convenable et souverainement juste qu'il reçoive un culte spécial. Aussi dans tous les siècles, a-t-il été l'objet de l'amour, de l'adoration et de la confiance des disciples de Jésus-Christ. C'est le foyer et le symbole de cet amour tendre, compatissant et généreux qui a fait pour nous de si grandes choses, " car à peine quelqu'un voudrait-il mourir pour un juste... mais l'amour de Dieu a éclaté sur nous

Digitized by Google

par la mort de Jésus-Christ, qui nous a justifiés dans son sang, nous qui étions ses ennemis. (*Rom.* 5. 7...) C'est dans ce cœur divin qu'ont été formés les desseins de notre salut : c'est le tabernacle de " l'alliance nouvelle" qui a réconcilié la terre avec le ciel ; c'est l'autel " des parfums et de l'holocauste," où le Pontife éternel a offert et continue d'offrir, " en odeur de suavité," le sacrifice de sa mort ; et sur lequel brûle le feu d'une " charité qui ne s'éteindra jamais ; c'est " la table d'or," sur laquelle Jésus a préparé l'aliment céleste de son corps qui doit nourrir nos âmes ; c'est cette " fontaine" divine où nous sommes invités " à venir puiser avec joie les grâces du salut. (*Isaie*, 12. 3.")

Aussi, la servante de Dieu, la vénérable Marguerite-Marie, disait-elle, en parlant de la dévotion au S. Cœur de Jésus, ces paroles que nous vous répétons avec confiance : " Je ne sache pas qu'il y ait un exercice de dévotion " qui soit plus propre à élever en peu de temps une âme à la plus haute " sainteté, et à lui faire goûter les véritables douceurs attachées au ser- " vice de Dieu : Oui, je le dis avec assurance, si l'on savait combien cette " dévotion plaît à Jésus-Christ, il n'y aurait pas un chrétien qui ne s'em- " pressât de la pratiquer. Les personnes consacrées à Dieu y trouvent " un moyen infaillible de conserver leur ferveur et de l'augmenter, ou de la " recouvrer si elles l'ont malheureusement perdue. Les personnes du " monde y trouvent tous les secours nécessaires à leur état, la paix dans " leur famille, le soulagement dans leurs travaux, et les bénédictions du " Ciel dans toutes leurs entreprises. C'est dans ce cœur adorable que " nous trouvons tous un refuge pendant notre vie et surtout à notre der- " nière heure. Ah ! qu'il est doux de mourir quand on a eu une constante " dévotion au cœur de Celui qui doit nous juger !"

La dévotion au Sacré Cœur de Marie est une conséquence toute naturelle de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Il ne faut point séparer dans notre amour ces cœurs que la Sagesse Divine a unis si intimement. Quel bonheur nous aurons à considérer les liens merveilleux formés entre le cœur du plus parfait des fils et le cœur de la plus parfaite des mères ! Sans doute notre pauvre intelligence ne saurait pénétrer l'abîme de leur amour réciproque ; mais notre affection doit se plaire à contempler ce qui peut l'enflammer des plus saintes ardeurs.

Allons donc au Cœur de Jésus par celui de Marie et nous trouverons la miséricorde qui pardonne, la lumière qui éclaire, la grâce enfin sans laquelle nous ne sommes rien, mais avec laquelle " nous pouvons tout en celui qui nous fortifie" (*Philip.* 4. 13.)

Pour nous animer à cette dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, nous vous proposons comme modèle le Bienheureux Saint Joseph. Comment, en effet, pourrions-nous omettre de vous parler ici de celui qui fut choisi par Dieu lui-même pour être le " gardien très-fidèle et le protecteur très-vigilant " de ce que le ciel et la terre offrent de plus grand

Digitized by Google

et de plus beau ? " La gloire et les richesses ont été dans sa maison et sa justice demeure dans les siècles des siècles (*Ps. III.* 3.). Honorons donc celui que Jésus a voulu honorer durant sa vie, consoler à l'heure de la mort et combler de gloire, de richesses et de justice dans l'éternité! Honorons celui que le Vicaire de Jésus-Christ" a déclaré " patron de l'Eglise Catholique. Invoquons souvent durant notre vie celui que Jésus et Marie ont tant aimé, afin qu'à l'heure de notre mort, Jésus, Marie et Joseph nous aident à franchir le passage redoutable du temps à l'éternité.

Avant de passer à un autre sujet, nous vous ferons part, N. T. C. F., d'un dessein que nous avons conçu pour la plus grande gloire du Cœur Divin de Jésus et pour le plus grand bien de vos âmes.

Le Souverain Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, a souvent manifesté le désir de voir la dévotion au S. Cœur de Jésus devenir de plus en plus vive parmi tous les fidèles. Déjà, bon nombre de communautés, de paroisses, de diocèses et de royaumes se sont empressés de se consacrer spécialement au Sacré Cœur de Jésus, ou plutôt de se réfugier dans cette arche de salut, au milieu du déluge de maux qui inondent aujourd'hui la surface de la terre.

Nous avons donc résolu d'un commun accord de mettre toute cette province ecclésiastique sous la protection spéciale de ce Cœur Divin. Vous trouverez à la fin de ce mandement ce que nous avons statué à cet effet. Nous avons la ferme confiance que vous vous empresserez de vous y conformer, et que cette sainte et salutaire dévotion produira partout des fruits de bénédiction.

II.—ETAT ACTUEL DE L'EGLISE.

Nous lisons au chapitre huitième de Saint Mathieu que les apôtres voyant la tempête menacer d'engloutir la barque où ils se trouvaient avec Jésus, éveillèrent leur maître, en lui disant : " Seigneur, sauvez-nous, nous allons périr ! " Alors le Fils de Dieu commanda à la mer, les vents s'apaisèrent, les flots rentrèrent dans un calme parfait et tous ceux qui en furent les témoins furent saisis d'admiration.

Dans le moment actuel la tempête gronde de toutes parts ; la barque de l'Eglise est horriblement secouée par les flots des erreurs et des passions humaines qui veulent la faire périr. Sans doute elle ne saurait faire naufrage, car Jésus est avec elle et il a promis que " les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle (*Math.* 16. 18.), mais il n'en est pas moins vrai, qu'à l'exemple des apôtres, nous devons recourir au cœur divin de notre Sauveur et travailler de toutes nos forces par la prière, par la vigilance, par tous les moyens que la Providence met à notre disposition, pour détourner le péril et acquérir ainsi notre part à la victoire que Jésus veut bien partager avec nous.

La lutte qui se fait aujourd'hui contre l'Eglise, sans aller jusqu'à répan-

Digitized by Google

dre le sang des catholiques, n'en est pas moins dangereuse, ni moins capable d'attrister nos cœurs. La révolution gronde partout en Europe. Ses doctrines funestes, infiltrées dans tous les membres du corps social, par une éducation indifférente, quand elle n'est pas ouvertement impie, cherchent à se faire jour et à renouveler les horribles scènes qui ont naguère épouvanté le monde. L'anarchie, fruit des principes révolutionnaires, menace de devenir l'état permanent dans des pays qui se distinguaient autrefois par leur attachement à ces principes d'ordre et de soumission à l'autorité légitime, qui font la gloire et la prospérité des nations. L'esprit du mal se déchaîne avec plus de fureur que jamais, afin de semer partout les principes les plus pernicieux et de battre en brêche l'Eglise de Jésus-Christ, la gardienne et le soutien de la vérité.

Les gouvernements de l'Allemagne et de la Suisse ne craignent pas de s'attaquer à la foi et aux sentiments religieux des populations catholiques, et quand ils voient qu'ils ne peuvent réussir par l'intimidation à fermer la bouche aux Evêques, ou à les détacher du Saint Siége, ils les dépouillent, les chassent de leurs demeures, les envoient en prison ou en exil.

La ville sainte elle-même, Rome, le patrimoine de l'Eglise universelle, est devenue l'objet de la plus odieuse, de la plus flagrante et de la plus sacrilège des usurpations. Le Souverain Pontife a été privé de la souveraineté temporelle si nécessaire à la liberté de l'Eglise ; les ordre religieux sont dépouillés : les vierges consacrées à Dieu sont chassées de leurs paisibles retraites ; les églises, quand elles ne sont pas livrées au démolisseur, sont privées des ressources que la piété des fidèles avaient données pour la splendeur du culte et le soutien de ses ministres. Les établissements de la charité n'ont pas trouvé grâce devant la rapacité des envahisseurs, qui s'efforcent en vain de combler avec les dépouilles du sanctuaire, l'abîme que l'iniquité a creusé sous leurs pieds.

Remercions la divine providence, N. T. C. F., de ce qu'elle a suscité de nos jours et conserve si longtemps, le courageux Pontife qui gouverne l'Eglise. Humainement parlant, tout ne devrait-il pas paraître à jamais perdu ? De quelque côté que l'on porte ses regards, on ne voit que sujets de tristesse et de découragement. Mais l'immortel Pie IX confiant dans le secours promis à l'Eglise, ne cesse d'élever la voix contre toutes les iniquités et contre toutes les erreurs. Sans ce fidèle gardien de la justice et du droit, sans ce fidèle défenseur de la vérité, sans ce juge impartial et intrépide des nations comme des individus, nul doute que l'Europe serait aujourd'hui dans des ténèbres plus profondes que celles qui affligèrent autrefois l'Egypte et que l'univers serait témoin et victime des plus affreuses catastrophes sociales.

Demandons instamment à Dieu de prolonger les jours de notre Pontife, afin qu'il voie de ses yeux le triompe de la grande et sainte cause pour laquelle il a si vaillamment combattu.

Digitized by Google

Rappelons-nous que la religion seule est la sauvegarde de la société, que sans elle rien n'est sûr, rien n'est durable. Sachons profiter de la leçon terrible que nous donnent les maux où sont plongés tant d'autres pays qui ont rompu avec la vérité, avec la justice, avec l'ordre, avec l'autorité. Notre bonheur en ce monde et dans l'autre est à ce prix.

III.—LE CONCILE DU VATICAN.

La célébration d'un Concile Œcuménique est toujours un événement de la plus haute importance. Les Evêques du monde entier, réunis autour de leur chef visible, représentent juridiqnement toute l'Eglise ; ils peuvent plus facilement remédier aux maux qui l'affligent, parcequ'ils en connaissent plus intimement la nature. Rien ne fait mieux ressortir l'admirable perpétuité de la croyance catholique et l'unité parfaite de sa doctrine et de sa hiérarchie, malgré la diversité des lieux, des climats, des langues, des coutumes et des temps.

Aussi quand l'Eglise n'en a pas été empêchée, les Souverains Pontifes, à qui seuls il appartient de convoquer et de présider ces augustes assemblées, n'ont pas manqué de réunir les Evêques du monde entier.

Pie IX, malgré des obstacles en apparence insurmontables, a convoqué un Concile général qui s'est réuni le 8 Décembre 1869, auprès du tombeau des Bienheureux Apôtres Saint Pierre et St. Paul, dans la Basilique Vaticane, le plus vaste et le plus riche temple de l'univers.

Aux erreurs monstrueuses qui exercent le plus de ravages dans le monde, le Saint Concile a opposé le flambeau de la doctrine révélée et contenue dans l'Ecriture et la tradition. Certains esprits téméraires et emportés par l'orgueil d'une vaine science, osaient affirmer qu'en dehors de la matière il n'existe rien, qu'il n'y a qu'une seule et même substance ou essence de Dieu et des choses finies ; que les choses créées ne sont qu'une émanation de la substance divine ; que Dieu est un Etre Universel et Indéfini. L'Eglise, par la bouche du Saint Concile, a flétri ces aberrations du panthéisme, et du matérialisme en maintenant la doctrine d'un Dieu, créateur libre de toutes choses visibles et invisibles ; Etre distinct de la matière créée qu'il a produite du néant ; Etre éternel, intelligent, immense, incompréhensible, infini en toutes perfections et gouvernant le monde par sa toute-puissante et bénigne Providence.

D'autres, méconnaissant les forces de la raison, soutenaient que Dieu ne peut pas être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine au moyen des choses créées. Le Saint Concile a frappé d'anathème ceux qui nieraient à l'homme ce noble privilége.

Certains philosophes, tombant dans un extrême opposé, prétendaient pouvoir se passer de la révélation, proclamaient l'indépendance de la raison humaine, rejetaient la foi divine, niaient l'existence des miracles ou du moins la possibilité d'en discerner l'origine surnaturelle, tronquaient

Digitized by Google

les Saintes Ecritures ou les interprétaient à leur gré sans faire aucun cas de la tradition et des enseignements de l'Eglise, soumettaient la foi à la raison, confondaient l'une avec l'autre ou prétendaient qu'il pouvait y avoir entre elles un véritable désaccord. Placée en face de toutes ces fausses doctrines, qui allaient grandissant avec le temps et qui produisaient tant de mal dans les âmes, la Sainte Assemblée du Vatican, assistée par l'Esprit de Dieu, les a répudiées formellement comme contraires à la doctrine révélée ; elle a dit anathème à tous ceux qui propagent et défendent ces pernicieuses erreurs, abritées sous de beaux noms, mais remplies d'un venin mortel. Ce sont "les loups ravisseurs" dont parle l'Ecriture, qui "n'épargnent pas le troupeau ; ce sont ces hommes qui enseignent parmi vous des doctrines perverses pour entraîner des disciples à leur suite ; c'est pourquoi vous devez veiller et vous rappeler les avis que nous vous avons donnés. Et maintenant," pourrions-nous ajouter avec l'Apôtre, "nous vous recommandons à Dieu et à sa grâce, car il est capable de mener à bonne fin l'édifice de votre sanctification," en vous faisant continuellement croître dans la foi et dans la pratique des bonnes œuvres, et il peut "vous donner une part dans l'héritage éternel, dans la société des saints" (*Act.* 20, 28-33.)

C'est en donnant une adhésion entière aux décrets du Concile du Vatican, c'est en nous tenant fortement attachés au Siége Apostolique, au Souverain Pontife, héritier des prérogatives de l'apôtre Pierre, que nous serons fermes et stables dans la vraie foi. Là seulement se trouve l'autorité infaillible légitimement constituée par Jésus-Christ pour diriger les hommes dans le droit chemin de la vérité.

Jésus-Christ ayant donné à son Eglise, et à ceux qu'il a établis pour la gouverner, toute puissance dans ce qui touche à l'ordre du salut, ce serait une erreur de s'imaginer que les décisions et les définitions des Souverains Pontifes ou des Conciles aient besoin du consentement des autorités civiles pour obliger les fidèles. Ce serait aussi une erreur de croire que la promulgation de ces mêmes décisions ou définitions, par un évêque dans son diocèse, soit nécessaire pour obliger les fidèles confiés à ses soins. Du moment qu'un catholique connaît d'une manière certaine qu'elles émanent de l'autorité compétente et qu'elles ont eu à Rome la promulgation voulue par les saints canons, ce catholique est tenu de s'y soumettre d'esprit et de cœur.

Si donc aujourd'hui, N. T. C. F., nous vous rappelons sommairement les principales décisions du Saint Concile du Vatican, c'est avant tout pour protester de notre respect et de notre soumission à ces oracles de l'Esprit-Saint et pour vous engager à les considérer toujours comme des phares lumineux destinés à éclairer vos pas.

Digitized by Google

IV.—INFAILLIBILITE DU SOUVERAIN PONTIFE.

Entre les divers points définis par le Concile du Vatican, il en est un auquel nous croyons utile de consacrer un article spécial de ce mandement : nous voulons dire l'Infaillibilité du Souverain Pontife.

" C'est un dogme de foi, dit le Concile, que lorsque le Pontife Romain " parle *ex cathedrâ*, c'est-à-dire, lorsque remplissant la charge du Pasteur " et de Docteur de tous les chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême " autorité apostolique, qu'une doctrine concernant la foi ou les mœurs, doit " être crue par l'Eglise Universelle, il jouit pleinement, par l'assistance " divine qui lui a été promise, dans la personne du Bienheureux Pierre, de " cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût " pourvue en définissant la doctrine touchant la foi ou les mœurs, et par " conséquent, ces définitions du Pontife Romain sont irréformables par " elles-mêmes, et non en vertu du consentement de l'Eglise."

Pour bien comprendre cette définition dogmatique, il y a plusieurs choses à remarquer.

1° *La cause* de cette infaillibilité est une assistance du Saint-Esprit, promise dans la personne de Saint Pierre, à qui Jésus-Christ a dit : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle ; et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre, sera délié dans le ciel (*Mat.* 16. 18.) " Simon, Simon, voilà que Satan a demandé de vous cribler comme du froment ; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; lors donc que tu seras converti, confirme tes frères (*Luc* 22. 31."). A une Eglise qui devait durer jusqu'à la consommation des siècles, Jésus ne pouvait donner pour fondement un homme dont la vie était bornée ; toujours il y aura dans l'Eglise des âmes dont la foi aura besoin d'être éclairée et fortifiée ; la promesse de Jésus-Christ ne peut donc être restreinte à la personne de Saint-Pierre, mais elle doit être entendue de ses successeurs jusqu'à la fin des siècles.

Ce privilége est un don de Dieu, accordé, non pas en faveur de celui qui le reçoit, mais en faveur des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. C'est un don de Dieu et on ne peut en contester l'existence sous prétexte que l'homme est sujet à l'erreur, à l'ignorance, aux passions, aux préjugés ; car la grâce de Dieu est plus puissante que toutes les faiblesses humaines, et ce serait ébranler l'inspiration même des Saintes Ecritures que de nier l'infaillibilité du Pontife Romain ; car l'infaillibilité est quelque chose de moins que l'*inspiration*, et si l'on regarde la première comme impossible et comme absurde, il faudra de toute rigueur nier l'*inspiration* des auteurs qui ont écrit les Saints Livres.

2° Remarquons en second lieu l'*objet* de ce privilége : c'est toute " doc-

Digitized by Google

trine concernant la foi ou les mœurs;" c'est-à-dire, N. T. C. F., que Notre Seigneur, infiniment sage et miséricordieux, a voulu nous donner, dans la personne du Pontife Romain, un guide dont la voix ne puisse jamais égarer la Sainte Eglise, en ce qui a rapport à la foi de ses enfants ou à la conduite qu'ils doivent tenir pour arriver au ciel. " Dieu a livré le monde aux disputes des hommes (*Eccl.* 3. 11,") dans les sciences, dans les arts, dans les mille et mille affaires diverses qui occupent les *esprits* sur la terre, les *hommes* se trompent souvent, mais parce que leur erreur ne compromet pas leur éternité, Dieu laisse au temps et aux patientes recherches de la raison humaine, le soin de redresser ce qui s'écarte de la vérité ; mais du moment qu'une erreur quelconque pourrait jeter en péril la vérité surnaturelle de la foi ou les lois sacrées de la morale, il a voulu ménager à chacun une sauvegarde à la fois toute puissante et infaillible.

3° En troisième lieu, remarquez, N. T. C. F., la *manière* dont s'exerce ce privilége. Le Pape n'est pas infaillible en toutes choses, mais seulement en ce qui concerne " la foi ou la morale;" et même dans ces deux objets, il l'est seulement quand il parle en qualité " de Pasteur et de Docteur de tous les chrétiens, et définit en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine concernant la foi ou les mœurs doit être crue par l'Eglise Universelle."

Tel est, N. T. C. F., ce grand privilége de l'infaillibilité que l'Ecriture Sainte et la tradition nous montrent comme attribué au Pontife Romain. Toujours et partout il a été reconnu, et le Saint Concile du Vatican, quand il l'a défini solennellement, n'a été que l'écho de l'enseignement constant et universel de l'Eglise. L'autorité doctrinale aussi bien que disciplinaire du Pontife Romain s'est toujours exercée sans contestation sérieuse. De l'Orient et de l'Occident, on a recouru à son tribunal pour faire régler en dernier ressort les questions en litige sur la foi, sur les mœurs et sur la discipline. Les Saints Pères donnent au Pape des noms qui signifient cette prérogative. Ils l'appellent " chef de l'Eglise du monde, Pasteur des pasteurs, Vicaire de Jésus-Christ, confirmateur de la foi des chrétiens, soutien de l'Eglise, colonne de la foi, fondement inébranlable de l'Eglise Chrétienne, juge suprême des controverses, prêtre de Dieu, à u qui il fait obéir sous peine de tomber dans le schisme et l'hérésie." Ils disent encore que " l'Eglise de Rome, gouvernée par le Pape, est l'arche de Noé hors de laquelle tout périt, parcequ'elle est héritière de la solidité que Pierre tenait du Christ."

Toute cette doctrine se résume en un seul mot célèbre : " Pierre parle par la bouche de ses successeurs : " par ses successeurs aussi, il est le fondement inébranlable de l'Eglise de Jésus-Christ, il est le confirmateur infaillible de ses frères, le pasteur universel, le docteur perpétuel des enfants de l'Eglise, le guide éclairé par le Saint-Esprit et dont la voix ne saurait nous égarer.

Digitized by Google

Grâces éternelles soient donc rendues à Dieu, qui a voulu ainsi pourvoir à notre sécurité parfaite dans le chemin du salut! Montrons-nous dignes, N. T. C. F., de ce bienfait, en écoutant avec docilité et respect les enseignements de notre pasteur et docteur infaillible.

V.—DE L'EDUCATION.

Après vous avoir entretenus de ces grandes questions qui intéressent l'Eglise en général, nous devons vous parler de divers sujets qui regardent plus spécialement cette province.

L'éducation de la jeunesse est une question trop importante pour que nous nous dispensions de vous en dire un mot.

Vous n'ignorez pas, N. T. C. F., quelle influence l'éducation exerce sur les âmes et sur les cœurs des enfants. C'est le fondement sur lequel doit être construit tout l'édifice de la vie; c'est de sa bonne ou mauvaise direction que dépend l'avenir des individus, des familles, de la société et de la religion. La responsabilité des parents est donc très grande devant Dieu et devant les hommes; leur bonneur temporel et éternel en dépend essentiellement.

Obligation du bon exemple, qui est la première et la plus profitable de toutes les leçons.

Obligation de choisir de bons instituteurs ou de bonnes institutrices qui, tout en continuant l'œuvre commencée à la maison par le bon exemple des parents, la perfectionnent par les avantages d'une science appropriée aux moyens et à la position de chacun.

Obligation par conséquent, pour les parents catholiques de ne confier leurs enfants qu'à des institutions catholiques, où la foi et les mœurs de ceux-ci soient sous la protection de la religion. Et remarquez bien, N. T. C. F., que vous devez éviter avec un égal soin les écoles ouvertement hostiles et celles où l'on ne fait aucune mention de la religion; car ce dernier système mène tout droit à l'indifférence, qui est un des piéges les plus funestes que l'enfer ait dressé dans notre siècle pour perdre les âmes. C'est contre ce système qu'ont réclamé nos frères Catholiques du Nouveau Brunswick, auxquels on veut imposer l'obligation de contribuer pour des écoles d'où le nom de Dieu sera banni: aidons-les, N.T.C.F., par nos prières et par l'influence dont nous pouvons disposer, afin que [illegible] droits de la religion, les droits de la paternité, et les droits d'une vér[illegible] liberté de conscience soient respectés.

Et puisque l'occasion s'en présente, nous vous dirons aussi ur[illegible] grande Institution catholique qui fait la gloire de la vill[illegible] Nous avons vu avec peine l'Université Laval exposée à de[illegible] graves en fait de doctrine. Sur les instances de ceux [illegible] tion, nous leur avons *demandé* des explications sur [illegible] importants et fondamentaux de l'enseignement [illegible]

[illegible] mot d'une [illegible] de Québec. [illegible] accusations fort [illegible] qui en ont la direc- [illegible] bon nombre de points [illegible] catholique; et nous avons

Digitized by Google

la joie de constater ici publiquement que les réponses nous ont paru tout-à-fait satisfaisantes sous le rapport de l'orthodoxie et de la volonté de se conformer en tout aux volontés du Saint Siége. Sans juger ici le passé, nous voulons qu'à l'avenir quiconque croirait devant Dieu avoir un grief contre cette Institution catholique ou quelqu'autre, le fasse non pas devant le tribunal incompétent de l'opinion publique, par la voie des journaux, mais devant ceux que les saintes lois de la hiérarchie catholique ont constitués les juges et les gardiens de la foi. Nous ne sommes pas, nous catholiques, tellement forts que nous puissions, sans danger, rendre nos frères séparés témoins de nos divisions intestines ; et d'ailleurs la charité, qui doit unir les membres de la grande famille catholique, nous prescrit des règles que nous ne saurions violer sans offenser Dieu.

VI.—DES ELECTIONS.

Déjà, N. T. C. F., dans les décrets des Conciles précédents et dans un grand nombre de circulaires et de mandements particuliers, nous vous avons mis en garde contre les désordres nombreux dont les élections sont la trop fréquente occasion.

Nous le disons ici avec une profonde douleur, ce mal affreux, bien loin de diminuer, semble prendre de nouveaux accroissements. Les hommes appelés à gouverner l'état n'en sont pas moins émus que vos pasteurs : ils ont fait des lois nouvelles pour mettre un frein à ces désordes, qui menacent d'ébranler la société civile jusque dans ses fondements ; nous venons à notre tour, non pas vous proposer des lois nouvelles, mais vous mettre devant les yeux les règles immuables que la sagesse divine a posées comme les bâses essentielles de toute société ; règles tellement nécessaires que, si l'on s'en écarte, la société civile ne peut avoir ni repos, ni sécurité, comme le prouvent les agitations perpétuelles, auxquelles sont en proie certains peuples de l'Europe.

Dieu est le maître des peuples comme des individus : il jugera les uns et les autres avec une inexorable justice.

Dieu est le maître de ceux qui gouvernent comme de ceux qui sont gouvernés : et à tous il demandera un compte sévère de leur conduite publique et privée.

Dieu est le maître des candidats et des électeurs : et il entrera en jugement avec les uns et les autres. Pourquoi les candidats ne prendraient ils pas ensemble un engagement sérieux et mutuel de ne donner, pour gagner leur élection, ni argent, ni boisson ? L'intérêt particulier est ici en parfait accord avec la loi civile et la loi divine elle-même, pour conseiller ce moyen de mettre un terme à bien des désordres. Parmi les électeurs, il se trouve encore assez d'honnêtes gens pour forcer les candidats à suivre cette ligne de conduite.

Il ne suffit pas à un candidat, pour échapper à la vengeance divine,

Digitized by Google

d'avoir de bons principes et de bonnes intentions; il faut aussi, de toute nécessité, que les moyens qu'il emploie pour se faire élire, soient irréprochables. La violence est un attentat à la liberté de ses concitoyens; la calomnie et la médisance sont réprouvées par la morale; la corruption déshonore celui qui se vend et celui qui l'achète; l'intempérance dégrade l'homme au-dessous de la brute; toujours le parjure est un crime abominable.

Hélas! hélas! N. T. C. F., n'est-il pas vrai que, dans les temps d'élections, on se croit permis de tout dire, de tout faire pour arriver au but que l'on se propose! "Malheur à celui par qui vient le scandale," dit Jésus-Christ (*Math.* 18. 7.) Si le moindre scandale est en abomination devant le Seigneur, que faut-il penser de celui qui, pour se faire élire promène le scandale de l'extrémité d'un comté à l'autre, par l'intempérance, par la calomnie ou la médisance, par la violence, par la corruption par le parjure! Nous ne craignons pas de le dire, N. T. C. F., les plus coupables sont ceux qui mettent la tentation sous les yeux de leurs semblables. Ceux qui se vendent sont coupables, mais plus criminels encore sont ceux qui achètent. Ceux qui s'enivrent sont coupables; mais les plus criminels ne seraient-ils pas ceux qui fournissent les liqueurs enivrantes? Ceux qui se parjurent font un outrage épouvantable à la majesté divine; que dire de ceux qui se font les instigateurs de ce crime abominable? Malheur à celui qui, pour une pièce de monnaie, ou pour quelque chose de plus vil encore, vend sa conscience et ose en face du ciel et de la terre, jurer contrairement à la vérité et outrager la religion, la société, la conscience, la vérité, la justice et la majesté Divine elle-même! Mille fois malheur à celui qui pousse son semblable à cette impiété sacrilége, et se sert du nom saint et terrible de Dieu comme d'un vil instrument pour arriver à ses fins!

Ananie et Saphire, pour avoir dit un simple mensonge, furent frappés de mort par la colère divine; quel châtiment mérite donc le parjure!

Plusieurs traits, que nous lisons dans les annales des peuples, nous font voir ce que Dieu pense du parjure. En 1845, un homme accusé de vol, offrit de jurer qu'il n'était pas coupable: mais comme on ne voulait pas accepter son serment, à cause de sa mauvaise réputation, il jura de son propre chef, en s'écriant: Que le premier orage qui éclatera m'écrase, si je suis coupable! Quelques jours après, il est foudroyé au milieu de se quatre enfants qui sont épargnés.

Ailleurs, c'est un homme frappé de mort en plein marché, pendant qu'il se parjurait pour vendre ses marchandises plus cher.

En Angleterre, une femme jurait avoir payé ce qu'elle avait acheté; elle tombe morte à l'instant même, et, en faisant l'enquête, les magistrats trouvèrent dans sa main la petite pièce de monnaie qu'elle avait voulu épargner par son serment. On a élevé un monument sur l'endroit qui avait été le théâtre du crime et de sa punition exemplaire.

Digitized by Google

Ces châtiments temporels, tout effrayants qu'ils soient, ne sont pourtant rien en comparaison de l'éternelle et épouvantable punition que la justice divine réserve en enfer aux parjures impénitents, et à ceux qui induisent leurs semblables à commettre cette énormité.

La religion et le bien de la société civile sont donc d'accord pour exiger que les candidats, qui briguent les suffrages de leurs concitoyens, se fassent un devoir rigoureux de respecter les lois divines et humaines. Il y va de leur conscience et de leur honneur, il y va de l'avenir de la religion et de la patrie.

C'est en vain que nous exhortons les électeurs à éviter tous les désordres, si la tentation leur vient de ceux-là même qui aspirent à la charge redoutable de faire des lois pour le bon gouvernement de la société. "Prêtez l'oreille à mes paroles," dit le livre de la Sagesse (*Chap.* 6.) "O vous qui gouvernez la multitude, considérez que vous avez reçu la puissance du Très-Haut, qui interrogera vos œuvres, scrutera même vos pensées; parce qu'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas gardé la loi de la justice, ni marché selon sa volonté. Aussi viendra-t-il à vous d'une manière effroyable, pour vous juger avec une extrême rigueur."

C'est en vain également que nos législateurs établiront des lois sur cette matière, s'ils sont les premiers à les violer.

Nous faisons donc appel à tous les hommes de bien, afin de travailler tous ensemble à arrêter un mal, qui menace d'entraîner notre chère et commune patrie dans un abîme sans fond, et de perdre, pour l'éternité, une multitude d'âmes rachetées par le sang précieux de notre Divin Sauveur. Le nombre de ceux qui veulent sincèrement le bonheur de la patrie et le respect des saintes lois de la religion, est encore assez grand pour imposer à tout candidat, comme une condition absolue, le respect des lois divines et humaines, dans les moyens qu'il emploiera pour se faire élire.

VII.—L'EMIGRATION, LE LUXE, L'INTEMPERANCE.

Un autre mal qui afflige ce pays, c'est l'émigration de ses enfants. Qui nous dira à quels dangers on s'expose par cet éloignement du foyer paternel! Ce serait une bien longue et bien lamentable histoire que de répéter les récits navrants, faits par un certain nombre de ceux qui reviennent au milieu de nous. Combien de cœurs, formés avec soin par des parents religieux, se sont refroidis peu à peu dans cette atmosphère étrangère! Combien de catholiques sont devenus la proie de l'indifférence religieuse, quand ils ne sont pas tombés dans le gouffre plus effroyable encore de l'hérésie et de l'apostasie formelle! Combien de familles canadiennes émigrées ne songent plus même à faire baptiser leurs enfants, lesquels, ainsi privés de la grâce de la régénération, grandissent, vivent et meurent sous l'empire du démon! Sans doute, N. T. C. F., nous ne voulons pas dire que tous ceux qui émigrent, sont la proie de ces affreux malheurs; mais quand le

Digitized by Google

danger est si imminent et ses conséquences si épouvantables, la prudence ne devrait-elle pas vous engager à l'éviter au prix de tous les sacrifices ? N'auriez-vous pas un juste sujet de reproche à nous adresser, si nous négligions d'élever la voix pour vous le signaler ?

Pères et mères si profondément et si sincèrement attachés à votre religion, laisserez-vous donc vos chers enfants partir pour une terre étrangère, où leur foi, leurs mœurs, leur santé, leur vie même, seront exposées à une multitude de dangers ! Et quand le Seigneur, au jour du jugement, demandera à chacun un compte rigoureux de ses œuvres, que répondrez-vous si, par votre faute, vos enfants et les enfants de vos enfants sont devenus la proie de l'hérésie, de l'impiété, de l'indifférence religieuse ?

Nous le savons, N. T. C. F., ce qui attire un si grand nombre vers la terre étrangère, c'est l'espoir de s'enrichir et de vivre plus à l'aise et avec moins de fatigues. D'abord, cette considération, fût-elle certaine, ne devrait pas prévaloir sur vos intérêts éternels ; car, dit J.-C., " que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme ? " (*Math.* 16. 26.) En second lieu, cet espoir lui-même n'est pas assez bien fondé pour vous excuser d'imprudence, ou plutôt d'aveuglement, dans une affaire de cette importance ; car nous ne craignons pas de le dire et d'en appeler à l'expérience, pour un petit nombre de familles qui prospèrent, il y en a des centaines et des milliers qui sont plus malheureuses que si elles fussent restées dans leur pays natal ; malheureuses au point de vue temporel, puisqu'elles se trouvent en proie à la misère au milieu d'un peuple étranger qui, après les avoir exploitées, les regarde avec indifférence ; malheureuses surtout aux yeux de la foi, car elles sont privées trop souvent des consolations de la religion, et exposées à devenir la proie de l'hérésie ou d'une indifférence plus mortelle encore.

Si nos familles canadiennes le veulent sincèrement et efficacement, elles peuvent avec facilité trouver ici, sans le moindre danger, ce qu'elles vont demander à un exil à la fois pénible et dangereux.

C'est depuis qu'un luxe effréné a envahi nos campagnes, que cette émigration a pris des proportions si alarmantes. On s'endette outre mesure pour se procurer des toilettes extravagantes, des ameublements trop riches pour les moyens dont on dispose, pour fêter ses amis, pour paraître en public avec des équipages magnifiques ; en un mot, " l'orgueil de la vie," comme l'appelle l'apôtre Saint Jean (1. *Jean* 2. 16.) entrant dans une conspiration infernale avec " la concupiscence de la chair et la concupiscence des yeux," s'attaque avec acharnement à la fortune temporelle des familles, pour arriver à la ruine éternelle des âmes.

Le luxe se montre aussi trop souvent dans nos campagnes par l'insistance avec laquelle des parents aveugles exigent que leurs filles apprennent la musique, le dessin, la broderie et autres choses qui ne doivent être absolument d'aucune utilité pour elles. Ces connaissances servent malheu

Digitized by Google

reusement à déclasser ces chères enfants qui, de retour à la maison paternelle, font expier cruellement à leurs parents la faiblesse, ou plutôt l'orgueil qui a été la cause de cette fausse direction donnée à l'éducation de leurs filles. Car, outre le temps et l'argent employé en pure perte à ces études inutiles dans le cas dont il s'agit, il est à craindre, comme l'expérience le prouve trop souvent, que ces enfants ne perdent le goût d'un travail infiniment plus utile et souvent même nécessaire. Vous ne devrez donc pas être surpris, N. T. C. F., si nous prenons plus tard des mesures pour obvier à ce grand mal, en protégeant nos couvents de campagnes contre des exigences importunes et dangereuses, qui entraînent ces maisons d'éducation dans une voie dont nos bonnes religieuses sont les premières à comprendre les inconvénients.

La belle "société de tempérance," après avoir produit dans cette province des effets si admirables et si salutaires, se trouve aujourd'hui un peu oubliée et délaissée ; de là il arrive que les scandales et les malheurs auxquels cette société avait mis une digue efficace, commencent de nouveau à envahir le pays. L'intempérance, ce vice dégradant, ce vice funeste à la fortune et au repos des familles, à la santé et à la vie de ses malheureuses victimes, ce vice enfin qu'on peut appeler avec vérité une des grandes portes de l'enfer, l'intempérance, disons-nous, en appauvrissant les familles, et en diminuant l'esprit de foi, pousse un certain nombre de nos compatriotes à aller aux Etats-Unis.

Il est donc d'une grande importance, pour le bien de la religion et de la patrie, que l'on fasse de nouveaux efforts pour ressusciter cet enthousiasme si beau et si consolant, avec lequel on a accueilli l'établissement de la société de tempérance. Nous désirons et nous voulons que dans les retraites paroissiales, on consacre un exercice public et solennel à cette sainte vertu ; qu'on érige des sociétés en son honneur, là où elles ne sont pas établies, et qu'on ranime, par des prédications, par des messes auxquelles on donne quelque solennité, et par d'autres moyens, le zèle et la bonne volonté des membres de la tempérance.

Une chose est certaine à nos yeux, N. T. C. F., c'est que l'émigration n'aurait plus de prétexte et s'arrêterait, si les parents employaient à préparer pour leurs enfants des établissements dans les terres nouvelles, l'argent qui se consume en pure perte pour le luxe et l'intempérance.

Nous désirons que dans les catéchismes et les écoles, les enfants soient prémunis contre le désir de chercher fortune dans une terre étrangère. Leurs cœurs encore purs sont tout disposés à accueillir ces leçons salutaires.

Nous publions ce mandement, N. T. C. F., en ce jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, qui est monté aux cieux, pour nous préparer une place et nous envoyer, avec son Saint-Esprit, l'abondance de ses grâces, par lesquelles nous deviendrons digne de la couronne des élus. Oh ! puissions-nous

Digitized by Google

comme les Apôtres, tenir nos yeux toujours élevés vers ce séjour de la gloire et du bonheur ! C'est là en effet, comme dit St. Paul, que doit être " notre conversation " (*Philip.* 3. 20.), c'est-à-dire, que ce doit être l'objet de tous nos vœux, et le but vers lequel tendent toutes nos volontés ; c'est de là que doit revenir, pour juger les vivants et les morts, celui-là même qui, à pareil jour, y est monté en la présence des Apôtres. Pensée à la fois consolante et terrible, qui nous animera au bien et nous détournera du mal ! Sachez donc, N. T. C. F., la graver profondément dans vos cœurs et la méditer avec attention.

Le Saint nom de Dieu invoqué, nous statuons et ordonnons ce qui suit :

1° Le dimanche après la fête du Sacré-Cœur de Jésus, dans toutes les églises et chapelles de cette province où se fait l'office public, et dans toutes les communautés religieuses, après la lecture de la partie du présent mandement qui a rapport à cette dévotion, on fera la consécration publique et solennelle de la paroisse ou de la communauté au Sacré-Cœur de Jésus. Après la messe, on fera, s'il est possible, une procession du Saint-Sacrement, durant laquelle on chantera une ou plusieurs hymnes de l'office du Sacré-Cœur. Au retour de la procession, on fera du haut de la chaire, s'il y a plusieurs prêtres, ou bien au pied de l'autel, une consécration à ce Divin Cœur, suivant la formule qui se trouve prescrite à la suite de ce mandement, et après le chant du "Tantum ergo," et les oraisons du Saint Sacrement et du Sacré-Cœur, on donnera la bénédiction du Saint-Sacrement. Le prêtre qui lira la consécration, portera l'étole et aura un cierge allumé à la main. Cette consécration se renouvellera chaque année, le dimanche après la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

2° Nous désirons qu'il y ait partout un tableau du Sacré-Cœur, qu'on établisse partout des confréries en son honneur, et que tous les fidèles soient exhortés à en faire partie et à invoquer souvent ce Cœur Sacré, dont le souvenir est si puissant pour le bien et contre le mal durant la vie, et si consolant à l'heure de la mort. Ce sera un excellent moyen de conjurer les maux dont notre pays est menacé par les excès qui se commettent durant les élections, et par les autres désordres que nous avons signalés. On ne doit pas oublier de recommander à Notre-Seigneur l'Eglise et son Chef, aujourd'hui abandonnés des puissances de la terre, et exposés à tant de calamités.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée toute entière, en une ou plusieurs fois, suivant qu'il sera jugé plus convenable, au prône de toutes les paroisses et missions de cette province ecclésiastique, et en chapitre dans les communautés religieuses, aussitôt après sa réception.

Donné à l'Archevêché de Québec, sous nos signatures, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing du secrétaire de l'Archevêché, le vingt-deux Mai mil-huit-cent-soixante-treize.

† E.-A. ARCHEVEQUE DE QUEBEC.
† IG., EVEQUE DE MONTREAL.
† JOS.-EUGENE, EVEQUE D'OTTAWA.
† C., EVEQUE DE SAINT-HYACINTHE.
† L.-F., EVEQUE DES TROIS-RIVIERES.
† JEAN, EVEQUE DE S. G. DE RIMOUSKI.
† E.-C., EVEQUE DE GRATIANAPOLIS, *Coadjuteur de l'Evêché de Montréal.*

Par Monseigneur,

C.-A. COLLET, PTRE.

Secrétaire de l'Archevêché.

Digitized by Google

LA TOUR-BLANCHE.

XII.—ET DE TROIS.

(*Suite.*)

Quand vint le soir, plutôt que d'être exposée à se voir invitée par madame Rivolat àse rendre auprès d'elle, Hélène alla faire un tour dans le parc, avec l'intention de se renfermer immédiatement, à son retour, dans son appartement.

Elle vit la difficulté de sa position, et la lutte qu'elle aurait à soutenir pour éviter de devenir l'esclave de cette femme et de son fils. Elle était résolue à ne pas se soumettre à de telles exigences, mais à pousser jusqu'au bout, quoiqu'il dût arriver, l'exécution de son programme.

Elle avait déjà commencé à goûter les misères du crime, sans avoir aucun des plaisirs qu'elle s'était promis.

Elle arpenta les avenues conduisant à l'entrée du parc, songeant et réfléchissant aux moyens par lesquels elle pouvait se débarrasser promptement de madame Rivolat et de son fils. Elle n'avait pas besoin de l'aide d'une pareille femme pour atteindre le but auquel elle aspirait, et elle était bien résolue à lui faire connaître ses vues sans tarder. Il restait seulement a déterminer le moyen à employer.

Tandis qu'elle concentrait son esprit sur ce point, elle se sentit toucher légèrement sur l'épaule. Elle tressaillit, et, en se tournant, vit le docteur Vargat à côté d'elle.

Il lui fit un sourire de Méphistophélès, et lui indiqua le sentier sous les arbres.

Regardez qui vient là, dit-il.

Elle porta les yeux dans la direction qui lui était désignée, et vit un cavalier qui avançait rapidement.

—Rivolat ! murmura-t-elle avec effroi.

Lui-même ! répliqua Vargat. Ne craignez rien. Simulez l'ignorance, et conséquemment, l'innocence. Moquez-vous de ses menaces. Soyez ferme, je suis votre ami, et vous n'êtes pas en son pouvoir. Retournez à la maison, attendez à demain à le voir. Combattez-le avec ses propres armes. S'il menace, menacez-le. C'est vous qui le *tenez* en votre pouvoir. Jamais vous ne serez à sa merci,—je veillerai à cela. Retirez-vous, le plus vite que vous pourrez. Je le retiendrai jusqu'à ce que vous soyez en sûreté dans votre nid.

Sans réplique, Hélèna s'éloigna et regagna la maison.

Il la suivit des yeux.

Digitized by Google

Avant qu'Hélène se retirât pour se coucher, elle fut informée par sa femme de chambre qu'un monsieur était arrivé à la Tour-Blanche,—qu'il avait eu une entrevue avec la femme de charge, et qu'il avait demandé qu'on lui préparât une pièce où il pût se reposer et dormir.

Hélène savait que c'était Ernest Rivolat. Elle renvoya sa femme de chambre et examina ensuite attentivement les serrures de son boudoir et de sa chambre à coucher. Elle ferma et barra toutes les portes avec un soin qui prouvait qu'elle n'était pas sans crainte qu'on osât pénétrer chez elle, même au milieu de la nuit.

Elle savait pourquoi Rivolat s'était aventuré à venir à la Tour-Blanche. Il n'avait, d'ailleurs, pas à craindre d'être reconnu comme l'auteur du meurtre de M. de Romilly, puisqu'il savait que la justice n'était arrivée à aucun résultat satisfaisant de ce côté. Il venait non pas au hasard, pour l'aider dans l'exécution de ses plans, mais pour plaider et soutenir sa propre cause à lui, avec la volonté ferme de ne pas se laisser battre. Hélène savait tout cela, et elle était résolue à résister à toutes ses prétentions. Elle se souvint, d'ailleurs, de ce que lui avait dit Vargat st se promit de suivre son conseil, sans se laisser influencer par la beauté et les charmes de Rivolat.

Le lendemain ils se rencontrèrent au déjeuner.

Hélène s'était levée dès le point du jour, et elle s'était juré d'agir en toutes choses de façon à ne pas s'écarter du but qu'elle avait en vue. Quand elle fut prête à descendre à la salle à manger, elle avait étouffé ses sympathies, imposé silence à ses sentiments. Elle était calme, polie, imperturbable, froide comme la glace.

Son visage n'avait pas la moindre couleur, et il paraissait même encore plus blanc, en contrastant avec les vêtements de deuil qu'elle portait.

Ernest Rivolat tressaillit en la voyant. Elle était grandement changée depuis qu'il l'avait quittée ; mais, malgré sa paleur et les marques d'anxiété qui étaient visibles sur ses traits, il la trouva plus belle que jamais, plus belle même qu'il ne l'avait rêvée.

Le fait est que ses paupières étaient plus plaines et que l'expression de ses yeux avait une douceur plus tendre qu'autrefois, peut-être à cause des tourments qu'elle avait endurés. Sachant ce qu'il savait, il aurait été bien embarrassé s'il lui avait fallu trouver la cause de cette expression.

Quand il s'avança au-devant d'elle, elle l'accueillit avec courtoisie, presque avec affabilité, mais il s'aperçut en un instant qu'elle avait élevé entre eux une barrière qu'il lui faudrait franchir ou renverser.

Lui aussi était pâle, et quoiqu'il essayât de paraître aussi calme qu'elle, elle vit qu'il était inquiet, agité, qu'il tournait la tête avec effroi, quand la porte s'ouvrait, et quand un domestique entrait, qu'il examinait furtivement sa figure pour s'assurer qu'il ne le regardait pas avec soupçon.

Digitized by Google

Il était clair que le crime, quoique non découvert, était accompagné d'un esprit vengeur, qui faisait subir sa présence.

Hélène évita de s'asseoir auprès de lui, et partagea ses attentions entre Béatrice et madame Rivolat. Celle-ci, toutefois, ne s'adressa guère qu'à Beatrice qui ne parut pas apprécier ses talents de conversation, mais qui ne resta pas insensible à la beauté d'Ernest Rivolat. Plusieurs fois même, elle le regarda avec une sorte d'admiration, pendant qu'elle ne se croyait pas observée.

Instinctivement, il lui plaisait beaucoup mieux que le duc de Flamanville, et, une ou deux fois, à la grande surprise d'Hélène, elle s aventura à lui adresser la parole. Mais lui éprouva une espèce d'horreur. N'avait-il pas sur les mains le sang de son père! —Il lui semblait que, chaque fois qu'elle levait ses grands yeux bleus sur les siens, elle allait lire sa culpabilité dans son regard.

La loquacité de madame Rivolat eut du moins un avantage. Elle permit à Hélène de ne pas s'occuper autant d'Ernest qu'elle aurait été obligée de le faire sans cela, et elle y trouva, sous ce rapport, un véritable soulagement.

Après le repas, Hélène se retira avec Béatrice, sous prétexte de laisser ensemble la mère et le fils. En réalité, elle désirait être dans sa compagnie le moins possible, et, d'un autre côté, elle était anxieuse d'avoir une entre vue avec Vargat.

Mais le docteur de vint pas, et quand la cloche sonna pour le second déjeuner, il n'avait pas encore paru. Il lui fallut donc descendre, mais elle ne s'y décida qu'avec beaucoup de peine.

En entrant dans la salle à manger, elle vit Béatrice passer devant elle, et se diriger vers l'endroit où Rivolat se tenait debout, les bras croisés, et les yeux fixés vers le parc.

Elle vit Béatrice poser ses doigts sur son bras pour attirer son attention, il tressaillit à ce contact, et quand, en se tournant, il rencontra la figure de l'enfant levée vers la sienne, une grande pâleur couvrit son visage. Un moment, il parut chanceler, mais, se remettant promptement, il s'inclina devant elle et s'éloigna.

Alors il aperçut Hélène et s'approcha d'elle. Il lui tendit la main, mais elle fit semblant de ne pas le voir. Alors ses yeux étincelèrent, et elle le vit grincer des dents.

Il se pencha vers elle, et lui dit à voix basse :

—Helène, vous êtes beaucoup changée. Il y a dans vos manières à mon égard un changement marqué. Prenez garde ! Je ne suis pas homme à me laisser jouer ; je ne suis pas...

—M. le duc de Flamanville, annonça à ce mom ent un domestique.

Les yeux d'Hélène se fermèrent un instant, et elle sentit un frisson lui courir jusqn'au bout des doigts ; mais elle se remit instantanement. Elle

Digitized by Google

comprit que la coïncidence de la phrase commencée par Rivolat et non achevée, et l'entrée du duc était remarquable, elle résolut d'en profiter.

Elle reçut le duc d'une façon très-gracieuse. Il était venu faire ce qu'il appelait une visite sans cérémonie, mais la vérité est qu'il voulait savoir comment allaient les affaires, à la Tour-Blanche, dont il se croyait déjà propriétaire. Il avait été jusqu'à former un plan d'éducation pour Béatrice, et il s'était proposé d'en entretenir Hélène ce jour même.

Béatrice chercha à se retirer en voyant entrer le duc; mais celui-ci l'arrêta, et madame Rivolat prit, à ce sujet, ses plus grands airs de dignité.

Après que le duc eut salué Béatrice et Hélène, celle-ci lui présenta madame Rivolat et son fils. Le duc sourit gracieusement.

—Voilà un plaisir auquel je ne m'attendais pas, Rivolat, dit-il en s'adressant au jeune homme. Je ne vous avais pas vu depuis que nous avons été au collége ensemble. Depuis cette époque, je n'ai même pas eu de vos nouvelles. Où êtes-vous donc allé vous cacher ?

—Vous étiez en voyage lorsque je quittai le collége, répliqua Ernest, et juste quand vous reveniez en France, je partais pour aller faire un tour en Europe.

—C'est très-possible, répondit le duc. Dans tous les cas, je suis enchanté de vous voir. Restez-vous longtemps ici ?

—Cela dépend des circonstances, répondit Rivolat en jetant de côté un regard sur Hélène.

—Il faudra que, avant que vous partiez, vous me donniez une partie de votre temps, continua le duc. Nous ferons de bonnes excursions ensemble, nous irons à la chasse, et, en vérité, je serai content de vous avoir quelques jours.

Rivolat répondit qu'il ne serait pas moins enchanté que le duc, et il se montra, en effet, très-satisfait.

Le duc et lui passèrent une partie de la journée ensemble. Le duc lui exprima son plaisir d'apprendre qu'il était parent, quoique éloigné, des Romilly, et cela, peut-être, le décida à se montrer plus prévenant. Il lui fit promettre de venir dîner avec lui le lendemain, et de rester deux ou trois jours à son château.

Hélène fut heureuse de cet arrangement. Elle se tint hors de la rencontre de Rivolat, et quand il fut parti, elle évita, autant que possible, la société de sa mère.

Elle attendait, d'une heure à l'autre, la visite de Vargat. Elle avait le désir de savoir ce qui s'était passé entre lui et Rivolat, et elle voulait qu'il lui indiquât un moyen prompt de sortir de la position dans laquelle elle était placée.

Elle resta donc dans sa chambre ; mais ce fut envain, car Vargat ne se montra pas.

Digitized by Google

Madame Rivolat, ainsi laissée à elle-même par Hélène, se dévoua à Béatrice et, n'aimant pas la solitude de la maison, elle sortit avec la jeune héritière, pour faire une promenade dans les jardins. Quoiqu'elle n'eût guère de goût pour sa compagnie, Béatrice n'était pas fâchée d'échapper à l'ennui d'une leçon de musique. Ces promenades se renouvellèrent fréquemment, et, le troisième jour, quand madame Rivolat proposa à Béatrice de sortir, celle-ci accepta en promettant de la conduire dans des endroits où il y avait des fleurs à profusion.

Elles traversèrent ensemble le parc et gagnèrent le bois, où elles s'engagèrent au hasard dans divers sentiers successivement.

Soudain, dans un lieu retiré et dont l'aspect était sauvage, elles rencontrèrent une hutte misérable. Elles se disposaient à passer outre, quand leur attention fut attirée par des sons qui ressemblaient à des gémissements.

—Seigneur Dieu ! fit observer madame Rivolat, quel singulier bruit !

—Silence ! murmura Béatrice ; c'est la chaumière de la vieille folle Rachel. Allons-nous-en vite d'ici. Les domestiques ne me permettent jamais d'approcher de là, ni d'écouter, ni de voir Rachel.

—C'est singulier ! Pourquoi cela ! Est-elle donc si..si effrayante ? demanda madame Rivolat.

—Je sais, répondit Béatrice, que c'est une femme violente, colère. Elle est toujours grossière à mon égard, et, chaque fois qu'elle me voit, elle m'insulte et me menace. Je ne sais pas pourquoi cela est ainsi ; mais, malgré tout, je la plains parce qu'elle est pauvre, malheureuse. Je lui ferais du bien si je le pouvais, mais, comme je vous l'ai dit, elle me hait, et les domestiques disent qu'elle me tuerait si elle osait.

—Ils mentent ! cria une voix stridente de l'autre côté de la porte de la chaumière.

Madame Rivolat poussa une exclamation, et, Béatrice, dévenant pâle comme la mort, s'accrocha à sa robe.

Toutes les deux tournèrent les yeux vers la porte de la hutte. Elle venait de s'ouvrir, et, debout sur le seul se tenait une femme grande, misérablement vêtue. Sa figure était d'une blancheur jaunâtre ; on eût dit qu'elle avait été taillée dans de l'ivoire et décolorée par le temps. Elle avait le visage traversé de lignes profondes qui indiquaient non-seulement qu'elle avait éprouvé de grandes souffrances morales, mais qu'elle était animée d'un esprit de fierté et de malice, qui pouvait la rendre dangereuse.

Elle était encore jeune.—Elle ne paraissait pas avoir plus de trente ans ; et son œil brillait d'un éclat qui trahissait les passions violentes dont elle était agitée. Ses cheveux pendaient en désorde sur ses épaules ; ils étaient mêlés de nombreux fils d'argent, résultat probable du dérangement de son cervean et qui, peut-être, lui donnaient l'air plus vieux qu'elle ne l'était réellement.

Digitized by Google

Il y avait une expression de méchancheté sauvage dans ses yeux, tandis qu'elle regardait alternativement madame Rivolat et Béatrice, mais, presque instantanément, toute son attention se fixa sur cette dernière.

—Ils mentent, répéta-t-elle d'une voix rauque. Je ne voulais pas vous tuer. Quant a ce que je ferai, à présent, cela dépendra de la volonté du du diable qui me force à obéir à ses ordres.

—Rentrez chez vous ma pauvre femme; nous n'avons rien à vous donner. Venez, Béatrice, mon enfant, dit madame Rivolat en prenant Béatrice par le bras pour l'amener.

Mais la femme se plaça devant elle pour les arrêter.

—Restez, dit-elle entre ses dents, restez jusqu'à ce que je vous chasse de ma demeure désolée. Elle indiqua sa chaumière. La mort est dedans, dit-elle, tandis que l'écume blanchissait ses lèvres et il y aura la mort dehors. Si vous me pousser au désespoir en essayant de vous jouer de moi.

—Je suis sans ma bourse, absolument sans ma bourse ! murmura madame Rivolat ; mais je vous donnerai vingt sous, et je..je vous enverrai de quoi manger, si vous voulez nous indiquer le chemin le plus proche pour regagner le parc.

—Taisez-vous, et restez où vous êtes ! s'écria la femme. Je n'ai pas de motif de vous faire de mal, à moins que vous ne me rendiez folle, en faisant du bruit quand je vous ordonne d'être tranquille. Je vous répète que la mort est là. Vous marcheriez sur le bout des pieds, si vous étiez près de la chambre de mort d'un riche, pourqui n'auriez-vous pas les mêmes précautions quand vous êtes près du lit de mort du pauvre ? Asseyez-vous là, sur l'herbe, et ne bougez pas avant que je vous l'ordonne, ou je vous étrangle. Asseyz-vous !

Elle fit un geste de violence, et madame Rivolat, véritablement effrayée, s'affaissa à l'endroit où elle se trouvait, en murmurant :

—C'est une véritable furie. Ma vie n'est pas en sureté. Comme cette herbe est humide ! Je vais m'enhumer, bien sûr. Je..je proteste contre..

—Ne bougez pas, ne souflez pas mot, avant que je revienne, s'écria la femme en approchant sa figure tout près de celle de madame Rivolat. Si vous essayez de partir ou si vous faites du bruit, j'aurai votre vie. Je n'ai rien à craindre ou rien à espérer, à présent.

En achevant ces mots, elle prit Béatrice par le poignet et l'entraîna dans la hutte. Elle poussa violement la porte derrière elle, et se penchant sur le plancher, dans un coin de l'habitation, elle attira à elle une espèce de vieux matelas.

Sur ce matelas était le corps mort d'une jeune fille. Elle paraissait être du même âge que Béatrice. Son visage, qui avait une expression

Digitized by Google

enfantine, était aussi blanc que l'albâtre, et ses longs cheveux, arrangés avec soin, le long de ses joues, étaient dorés comme ceux de Béatrice.

Elle était dans ses vêtements de tous les jours ; ils étaient pauvres, mais propres, et tout en elle indiquait les soins et l'amour d'une mère.

La femme surveilla l'expression terrifiée avec laquelle Béatrice regarda la pauvre morte. qui paraissait être aussi jeune qu'elle, et qui avait avec elle une si grande ressemblance.

—Agenouillez-vous et priez pour la morte, dite la femme sévèrement.

Béatrice éclata en sanglots.

La femme frappa du pied.

—Agenouillez-vous et priez pour *votre soeur !* cria-t-elle entre ses dents.

En jetant un cri de frayeur et de bonheur, Béatrice s'agenouilla et leva les mains, dans l'attitude de la prière.

—Priez, s'écria la femme, priez pour qu'elle soit plus heureuse dans le ciel qu'elle n'a été sur la terre. Elle était née pour la richesse, les plaisirs, les grandeurs, et tout le luxe que vous avez connu ; elle a partagé ma pauvreté et ma misère ; elle a vécu de croûtes de pain ; elle a couché sur ce misérable lit, tandis que vous étiez chaudement sous du duvet. Elle a mené une vie sans joie et tout de désolation, tandis que vous étiez gâtée, caressée et chérie, au point que vous ignoriez ce que c'était que les besoins et les soucis. Ses troubles sont finis et les vôtres commencent. Priez pour votre sœur morte.

Béatrice effrayée au delà de toute mesure, se couvrit la figure avec ses mains, et pleura amèrement.

—Une pièce de cent sous, cria madame Rivolat, sur le seuil de la porte Je vous donnerai une pièce de cent sous plutôt que d'avoir querelle avec vous. D'ailleurs, je crois devoir vous prévenir..

Cédant à un emportement furieux, la femme s'élença pour l'attaquer, mais madame Rivolat s'enfuit en criant. L'autre la poursuivit.

Il était nuit, quand madame Rivolat rentra à la Tour-Blanche.

Elle y fut ramenée dans un état de demi-insensibilité, par deux domestiques, qui avaient été, avec d'autres, envoyés à la recherche d'elle et de Béatrice, par suite de l'alarme que créait leur absence prolongée.

Elle avait évidemment été affreusement battue, et ses vêtements étaient complètement déchirés. Béatrice n'était pas avec elle, et, malgré les recherches qui furent continuées toute la nuit, on ne parvint pas à la découvrir.

Madame Rivolat, en reprenant connaissance, tomba dans des attaques de nerf, et, au milieu des exclamations qui lui échappaient, on ne put tirer d'elle d'autres renseignements que des paroles comme celles-ci :

—La misérable folle,—l'affreux démon,—l'horrible femme.

Hélène, en proie à une excitation indicible, resta auprès d'elle toute la nuit dans l'espoir d'apprendre quelque chose touchant le sort de Béatrice; mais ce fut sans succès.

Digitized by Google

L'aurore parut, le soleil se leva, et madame Rivolat était tombé dans un sommeil léthargique. Presque toute la maison était à la recherche de Béatrice. Hélène arpentait sa chambre, seule, dans un état d'esprit voisin à la follie.

Soudain son attention fut attirée du côté du parc. Elle vit une foule de gens, demestiques et autres, se dirigeant lentement vers la maison.

Son cœur battit avec une violence qui menaçait de la suffoquer.

Tout à coup, un homme, se dégageant du milieu de ses compagnons, accourut vers l'entrée du château.

Elle descendit, et plus pâle qu'un spectre, elle rencontrac et homme sur les marches de l'escalier.

Elle tendit vers lui ses mains jointes; il lui fut impossible d'articuler un son.

—Nous avons trouvé mademoiselle Béatrice, dit-il en tremblant et les joues mouillées de larmes. Nous l'avons trouvée dans la mare, près du bois de bouleaux, mademoiselle.

—Mais... murmura Hélène avec égarement.

—Elle est morte! mademoiselle, s'écria l'homme avec un soupir qu'il ne put étouffer; morte noyée! morte, morte! Que le ciel ait pitié de nous.

Morte.

Ainsi la dernière vie qui la séparait de la richesse, des grandeurs et d'une couronne, avait disparu!

Elle était maintenant,—elle ne savait pas par l'effet de quelle agence, et elle s'inquiétait peu de le savoir,—maîtresse de la Tour-Blanche!

—Une vision d'éblouissante splendeur obscurcit ses regards.

Puis un voile horrible passa devant sa vue un murmure lugubre résonna comme un glas à ses oreilles; une odeur de mort emplit ses narines et son sang parut se glacer; son visage, son corps semblèrent se contracter,—elle eut deux ou trois convulsions, et elle tomba à la renverse, immobile sur l'escalier de marbre.

A Continier.

Digitized by Google

ECHO DE LA FRANCE.

Discours de Mgr. Freppel, évêque d'Angers.

(LA FRANCE EST L'ŒUVRE DES ÉVÊQUES.)

.....

Il se passe parmi nous, à l'heure présente, quelque chose qui me frappe et qui m'édifie tout ensemble. Partout ailleurs en Europe, ou peu s'en faut, nos frères dans l'épiscopat gémissent plus ou moins sous le coup de la persécution. En Suisse, de misérables despotes déshonorent la patrie de Guillaume Tell, cette terre classique de la liberté en opprimant la conscience de leurs concitoyens ; en Allemagne, un pouvoir enflé de ses succès ressuscite, au grand scandale du monde chrétien, la théorie païenne de l'omnipotence de l'Etat. Hier encore, l'Italie révolutionnaire tenait les évêques éloignés de leurs siéges ; demain, peut-être, d'affreux petits rhéteurs infligeront le même outrage à la catholique Espagne. Eh bien ! je le dis à l'honneur de la France, rien de pareil n'est possible au milieu de nous. A l'exception de la secte des blasphémateurs, qui ne compte pas, tout ce qu'il y a dans le pays d'honnêteté et de moral se groupe et se rallie autour de l'épiscopat. Grâce au concours de tous les hommes qui ont souci de l'ordre et de la conservation sociale, nous avons, dans nos diocèses, des facilités pour le bien que nos prédécesseurs n'avaient plus connues depuis cent ans. Les œuvres du zèle catholique sont en pleine croissance, et chaque jour une loi réparatrice vient ajouter à la somme de nos libertés. Bref, la France, si éprouvée d'ailleurs, présente au monde ce grand spectacle d'une nation qui peut être divisée sur tout le reste, et qui ne l'est malheureusement que trop, mais qui du moins se retrouve, compacte et unie, sur le terrain de sa foi et de sa religion traditionnelle. Là est l'espérance pour l'avenir ; là est aussi la grandeur dans le passé. C'est ce que je voudrais vous montrer en retraçant à grands traits *le rôle de l'épiscopat dans le cours de notre histoire nationale, son influence et son action sur les destinées du pays*, suivant cette parole du prophète Moïse : *Memento dierum antiquorum*, souvenez-vous des anciens jours ; interrogez vos pères et ils vous diront ces choses ; consultez vos ancêtres et ils vous les raconteront : *Interroga patrem tuum et annuntiabit tibi, majores tuos et dicent tibi.*

C'est un incrédule, Gibbon, qui a dit ce mot resté célèbre, et dont la vérité éclate au berceau même de notre histoire : " Les Evêques ont fait le royaume de France (1) ; " et M. de Maistre, commentant cette parole

(1) *Hist. de la Décadence*, l. VII, c. XXXVIII.

Digitized by Google

dans le style qui lui est propre, ajoutait : " Les Evêques ont construit cette monarchie comme les abeilles construisent une ruche (1)." Je les vois, en effet, qui préparent de loin et qui rassemblent de toutes parts les éléments de ce grand œuvre. Partis du pied de la chaire apostolique, à la voix de saint Pierre et de saint Clément, les Evêques missionnaires pénètrent dans ce pays fermé jusqu'alors au Christ et à l'Evangile : ils l'entament sur tous les points ; ils ouvrent des sillons de lumière à travers les ténèbres qui l'enveloppent ; ils établissent de distance en distance des centres de prières et d'enseignement : Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Martial à Limoges, Austremoine à Clermont, Gatien à Tours, Saturnin à Toulouse, Denis à Lutèce, Julien au Mans, vingt autres en des lieux non moins célèbres. Cette foi que les Evêques missionnaires sont venus apporter à la Gaule idolâtre, les Evêques docteurs s'appliqueront à la lui conserver pure et sans mélange d'erreurs : Saint Irénée la défendra contre les gnostiques ; saint Hilaire de Poitiers, saint Phébade d'Agen, saint Eucher de Lyon, contre les ariens ; saint Martin fera reculer devant elle les superstitions du paganisme. En même temps que cette race prédestinée reçoit de ses Evêques la doctrine du salut, elle apprend à leur école le dévouement et le sacrifice : de saint Pothin à saint Firmin, à travers trois siècles de persécution, le sang des Evêques martyrs devient pour elle une semence d'héroïsme ; et ainsi, à la veille de commencer sa longue histoire nationale et chrétienne, la Gaule possède déjà, par les efforts réunis de ses apôtres, de ses docteurs et de ses martyrs, les trois éléments de sa grandeur future : la foi, la science et la charité.

L'œuvre de la préparation était terminée. Arrive ce moment de crise formidable, où l'Empire romain et les Barbares s'entrechoquent dans un duel à mort. Alors les Évêques s'interposent entre les conquérants et les vaincus, arrêtant la fureur des uns, adoucissant les souffrances des autres. Seuls représentants de la force morale au milieu de ces luttes violentes, ils se constituent les défenseurs de leurs cités, pour détourner d'elles le torrent dévastateur. On les voit tour à tour apparaître dans le camp des généraux romains, ou bien se jeter en travers des hordes barbares ; ici, empêchant le meurtre et le pillage ; là, mettant fin à des exactions iniques. L'évêque de Metz, saint Auteur, partage la captivité de son troupeau dont il obtient la délivrance. Saint Orient, évêque d'Auch, plaide auprès d'Aétius la cause des malheureuses populations de l'Aquitaine. Saint Germain d'Auxerre sauve l'Armorique de la fureur des Alains. Saint Loup arrête Attila aux portes de Troyes. Saint Aignan l'éloigne des murs d'Orléans. Saint Sidoine Apollinaire dispute l'Auvergne au joug des Visigoths. Pris de tous côtés, entre l'invasion barbare et la domination romaine, les peuples n'ont de recours contre l'oppression que dans

(1) *Du Pape*, disc. prélim.

Digitized by Google

l'épiscopat, dans les vertus dont il donne l'exemple, dans l'ascendant qu'il exerce par sa parole et par son caractère.

Cependant les destinées de l'Empire romain s'accomplissent et la barbarie triomphe. Il s'agit alors pour l'épiscopat d'initier ces races nouvelles à la justice et à la vérité. Travail immense où la foi et la charité chrétiennes auront à lutter pendant des siècles contre des natures incultes dominées par des passions sauvages ? Tandis que saint-Césaire d'Arles emploie son zèle et sa forte éloquence à faire pénétrer l'Evangile dans l'âme des Visigoths, saint Remy baptise les Francs ; saint Avit de Vienne arrache les Bourguignons à l'hérésie d'Arius. L'œuvre de régénération commencée par ces trois grands Evêques, leurs successeurs la poursuivent avec une ardeur que nul danger ne parvient à refroidir et qui s'accroît avec les difficultés mêmes. Désormais, à côté de chaque roi franc apparaîtra une figure d'Evêque comme l'image de la clémence et de la mansuétude au milieu d'une société qui ne sait ni pardonner une injure ni souffrir une rivalité. Clotaire 1er trouve dans saint Vaast d'Arras un censeur intrépide de ses vices ; Théodebert renonce à ses habitudes criminelles devant les réprimandes sévères de saint Nicet de Trèves. Pendant que saint Germain de Paris multiplie ses remontrances pour détourner Brunehaut d'une lutte fratricide, saint Prétextat de Rouen paie de sa vie son énergique opposition aux cruautés de Frédégonde. Si la pitié semble s'être réfugiée dans le cœur des Evêques, le droit et la justice n'ont de garantie efficace que dans leur intervention ; et s'il reste aux peuples quelque ressource contre l'arbitraire et la violence, c'est qu'auprès des Clotaire II, des Dagobert 1er et de tant d'autres princes héritiers de leur pouvoir comme de leurs vices, l'estime et la vénération publique appellent et retiennent malgré tout des conseillers ou des ministres tels que saint Arnoul de Metz, saint Grégoire de Tours, saint Eloi de Noyon, saint Ouen de Rouen, saint Léger d'Autun, saint Lézin d'Angers, saint Rigobert de Reims. Ah ! je ne dis pas que ces grands serviteurs de l'Eglise et de la patrie aient réussi à prévenir tous les désordres ni à réprimer tous les scandales : ce n'est qu'à la longue et par d'incessants efforts qu'ils pouvaient triompher d'habitudes invétérées ; mais leur activité infatigable n'en a pas moins porté ses fruits. Ils ont changé en vertus les vices de nos ancêtres ; ils ont façonné l'âme de la France, en la pliant aux préceptes de l'Evangile ; ils lui ont fait ce tempérament généreux, qui devait la rendre capable, de si grandes choses ; et lorsqu'à travers tant de siècles on se reporte vers ces temps reculés où s'élaborait lentement notre civilisation chrétienne, on y retrouve partout, comme instrument ou comme force d'impulsion, la main et le cœur des Evêques.

Je n'en voudrais d'autre preuve que ces conciles sans nombre où se concentrait alors tout ce qu'il y avait dans le pays de lumières et d'autorité morale, et qu'on a pu appeler les vrais conseils de la nation. C'est au

Digitized by Google

sein de ces assemblées d'évêques, à Orange, à Arles, à Orléans, à Reims, à Narbonne, à Tours, en cent lieux divers, c'est à ces grandes écoles nationales du droit et de la justice, dans leurs règlements si sages et si fermes, que toutes les classes de la société ont puisé la notion du devoir, le sentiment de la discipline, l'esprit d'obéissance, le respect de la vie et de la propriété d'autrui, la pitié pour la faiblesse et pour l'infortune, l'attachement aux principes, le goût et l'estime des bonnes mœurs, toutes ces choses qui depuis lors ont servi de base aux relations sociales et pris corps dans nos institutions. Et quand les souverains eux-mêmes, s'inspirant de tels exemples, s'efforceront à leur tour de ramener l'ordre et la régularité dans la société civile, c'est aux Evêques qu'ils demanderont un appui et des lumières. Il les appelleront dans leurs conseils, où les intérêts des peuples n'auront pas de défenseurs plus intelligents ni plus zélès que les ministres de Dieu. A côté de Pépin et de Charlemagne, de ces puissants restaurateurs de l'ordre social, on verra surgir comme les promoteurs ou les auxiliaires de toutes les réformes utiles, saint Chrodegand de Metz, Théodulfe d'Orléans, Leidrade et Agobard de Lyon : grandes et nobles figures qui vont revivre au siècle suivant, dans les Adon de Vienne, les Hinctmar et les Gerbert de Reims, les Fulbert et les Yves de Chartres. C'est sur de tels hommes que s'arrêtent de préférence les regards de l'histoire, lorsqu'on cherche à travers ces époques tourmentées les gloires les plus pures de la religion et de la patrie.

Non, l'on n'estimera jamais assez haut l'influence des Evêques sur tout ce qui s'est fait de grand et de beau dans notre histoire nationale. Y a-t-il eu, dans un ordre de choses quelconque, un œuvre tant soit peu considérable à laquelle ils n'aient mis la main ? Est-il un progrès moral dont ils n'aient pris l'initiative, ou qu'ils n'aient favorisé dans la mesure de leurs forces ? Si, à des époques de culture inférieure, leur voix est venue échouer trop souvent contre l'injustice et la violence, du moins n'est-elle pas demeurée sans écho au milieu d'une société où les grandes vertus côtoyaient les grands vices. Impuissants à étouffer l'esprit de haine et de vengeance, ils lui imposeront la trêve de Dieu ; et, de concile en concile, trois siècles durant, cette proclamation solennelle des maximes évangéliques aura pour effet d'empêcher le retour des peuples à la barbarie. Les abus de la force pourront se multiplier avec les imperfections de l'état social ; mais en imposant aux plus fiers coupables, aux Raymond de Toulouse comme aux Guillaume de Poitiers, une réparation aussi éclatante que le crime, les Evêques sauveront l'idée morale dans l'esprit des masses frappées par le spectacle de ces expiations publiques. Que serait devenue la notion même du droit et de l'équité, si, à côté de la forteresse ou du château féodal, une voix libre et indépendante n'avait pu se faire entendre pour arrêter le meurtre ou flétrir l'oppression ? Que serait devenue la famille chrétienne, et avec elle la société française, si l'anathème épiscopal

Digitized by Google

n'était allé venger jusque sur le trône des rois les lois de la pudeur et la sainteté du mariage ; si les Pères des conciles d'Autum et de Poitiers n'avaient frappé l'adultère dans la personne de Philippe Ier ; si Philippe-Auguste, au faîte de sa puissance, n'avait trouvé dans les Pères des conciles de Dijon et de Soissons une barrière invincible à ses caprices scandaleux ? C'est en se montrant ainsi les gardiens inflexibles de la loi morale, en avertissant les peuples que les préceptes de l'Evangile n'obligent pas moins les grands que les petits, les riches que les pauvres, c'est, dis-je, par cette vigilance constante et active, que les Evêques ont formé, soutenu, affermi la conscience publique, et élevé le niveau des mœurs, sans jamais permettre au vice de s'ériger en système, ni au mensonge de prévaloir contre la vérité.

Faut-il s'étonner des lors, mes très chers Frères, que la respect et la vénération des peuples aient répondu à des efforts si génereux et si persévérants ? La nation n'avait-elle pas ressenti les effets salutaires de cette intervention morale à tous les moments critiques de son histoire ? N'avait-elle pas vu, à l'heure du danger, et au milieu de tant de défaillances, ses Evêques reprendre le rôle des anciens jours, comme ce saint evêque de Sens, Ebbon, qui, par ses prières plus encore que par son courage, délivrait sa ville épiscopale assiégée par les Sarrazins, et cette intrépide évêque de Paris, Gauzelin, qui préservait la capitale du pillage des Normands ? Ne les avait-elle pas vus employer leur autorité et leur ascendant légitime à rétablir la paix et l'union parmi les descendants de Charlemagne, sauver la nationalité française par leur énergique résistance aux prétentions des rois de Germanie, aider de leur conseils ou contenir par leurs remontrances la dynastie nouvelle que la France allait se donner pour huit siècles, et, après avoir fait à la jeunesse de saint Louis un rempart de leur fidélité, mêler aux splendeurs de son règne les vertus et les services d'un Guillaume d'Auvergne, d'un Philippe Berruyer, dignes successeurs des Foulques de Toulouse, des Maurice et des Eudes de Sully ? Ne les avait-elle pas vus, pleins d'alarmes pour ses destinées compromises par la témérité de ses princes, épuiser leurs efforts, aux conférences d'Arras, pour étouffer dans son germe cette fatale guerre de Cent-Ans qui devait amener l'Anglais au cœur du pays, et, après les premiers désastres, passer et repasser sans cesse des camps à la Cour pour essayer de mettre un terme à des luttes désespérées ? N'avait-elle pas vu enfin, dans l'espace de près d'un siècle, les plus illustres membres de son épiscopat, une fois élevés sur la chaire de saint Pierre, déployer une activité infatigable pour rendre à leur patrie la paix et la prospérité, sans oublier ce qu'ils devaient avant tout aux intérêts de l'Eglise universelle ?

Telles sont les marques de dévouement et de fidélité inébralable que la nation française avait reçues de ses Evêques dans tout le cours de son histoire. Aussi ne suis-je pas surpris de voir que, pour leur témoigner sa

Digitized by Google

confiance, elle ait placé tant de fois la protection de ses droits dans la main de ceux-là mêmes qui lui enseignaient ses devoirs, ni qu'il faille parcourir les rangs de l'épiscopat pour y trouver les plus grands ministres et les hommes d'Etat les plus utiles qui aient pris part au gouvernement du pays. Est-il besoin de rappeler à la suite de l'abbé Suger, leur maître à tous, ce cardinel Georges d'Amboise, dont la sagesse et la fermeté ont valu au règne de Louis XII de pouvoir être compté parmi les époques les plus prospères de la monarchie française ; ce cardinal de Tournon, aussi ardent à servir les intérêts de François Ier qu'habile à réparer ses fautes ; ce cardinal Duprat, au nom et au ministère duquel se rattache le Concordat célèbre qui, dans ses lignes principales, n'a cessé de régler parmi nous les rapports de l'Eglise de l'Etat ; ce cardinal Charles de Lorraine, l'honneur de sa race et de son pays, non moins par l'éclat de sa parole que par l'autorité de ses conseils ; ce cardinal Duperron, qui, par la conversion d'Henri IV, contribua si puissamment à hâter la seule solution qui pût mettre fin à un siècle de guerres civiles ; ce cardinal Richelieu, dont la haute figure apparaît entre les ruines d'un passé qu'il restaure et les grandeurs d'un avenir qu'il prépare ; et, pour me raprocher de nos jours, ce cardinal de Fleury, dont Frédéric II a pu dire " qu'il avait su rendre à la France une prospérité intérieure qu'elle n'avait plus connue depuis un siècle ? Oui, vraiment, quand je considère de tels services, se répétant d'âge en âge, je conçois l'attachement de la France chrétienne pour son épiscopat, et je ne m'étonne plus que ni le temps, ni les révolutions n'aient pu rompre des liens formés par le dévouement d'une part, et la reconnaissance de l'autre.

Et encore n'ai-je pas dit tout ce qu'il y a eu d'intime et de profond dans cette alliance quinze fois séculaire, combien la nation française est redevable à ses évêques de ce qui a fait si longtemps sa suprématie intellectuelle et morale. Il me faudrait analyser l'un après l'autre tous les éléments de sa vie et m'arrêter avec elle à chaque moment de son histoire. C'est dans les écoles épiscopales, à l'ombre des cathédrales du Moyen-Age que s'est faite la première éducation du pays, à une époque où en dehors du clergé, il n'y avait ni science, ni lumières d'aucune sorte. Quand je remonte à l'origine de ces grandes Universités dont la disparition a été le signal de notre décadence, et qui se relèveront, je l'espère, pour nous refaire ce que nous étions, j'y trouve, avec les bénédictions des papes, l'initiative et la sollicitude des évêques. C'est avec Pierre Lombard et Guillaume de Champeaux, l'un évêque de Paris, l'autre évêque de Chalons, que s'ouvre cette ère puissante de travaux théologiques et philosophiques durant laquelle la France tiendra la tête des nations. Le mouvement littéraire qui, au XVe siècle, ramènera les esprits vers les sources de l'antiquité classique, n'aura pas de promoteurs plus zélés, pour m'en tenir à deux noms, que le cardinal Briçonnet, évêque de Meaux, et le cardinal

Digitized by Google

Sadolet, évêque de Carpentras. A qui, si ce n'est à un évêque, le premier corps littéraire du pays l'Académie française, devra-t-elle son existence ? Et, enfin, lorsque notre littérature nationale atteindra son apogée, c'est dans l'élite du clergé qu'elle comptera ses plus hauts représentants. La France verra se succéder, dans les rangs de son épiscopat, toute une lignée d'écrivains et d'orateurs qui répandront sur cette période de son histoire un éclat incomparable : Mascaron, Fléchier, Bossuet, Fénelon, Massillon, illustrations sans rivales, et qui vivront aussi longtemps qu'il nous restera une langue et une patrie, tant qu'il y aura un Français pour redire leurs nom et admirer leurs œvres.

N'ai-je pas eu raison de dire, mes Frères, que l'épiscopat français a laissé son empreinte sur toutes les grandes œuvres du passé, et que parmi les forces vives de la nation, il ne s'en est pas trouvé de plus constamment bienfaisante ? J'oserai même ajouter que si, chez quelques-un de ses membres, il y a eu des erreurs et des fautes, c'est que, dans leur attachement passionné pour le pays, ils n'ont pas su se tenir suffisamment en garde contre ses préjugés et ses faiblesses. Le gallicanisme, cette grande erreur des temps passés, n'a pas été autre chose qu'une exagération de l'esprit et du caractère national vis-à-vis de l'Eglise universelle, et si vous me permettez ce mot un peu trivial, mais qui rend parfaitement ma pénsée, une sorte de chauvinisme théologique qui prenait sa racine dans un sentiment excessif du rôle et des destinées religieuses de la France. C'est à ce patriotisme mal entendu, bien qu'excusable dans ses entraînements, qu'il faut attribuer des complaisances funestes sous Louis XIV comme sous Philippe-le-Bel ; et s'il est juste de dire, à l'honneur du clergé de France, que jamais l'idée d'une separation formelle ne traversa l'esprit d'aucun de nos prédécesseurs ; si malgré la colère et les menaces de Philippe-le-Bel, l'on vit quarante-cinq prélats traverser les Alpes pour se rendre à l'appel de Boniface VIII ; si, à l'exemple du cardinal de Cambrai, Pierre d'Ailly, les évêques de France mirent tout en œuvre pour éteindre le schisme d'Occident et replacer l'Eglise entière sous le gouvernement de son chef légitime ; si les excés du Concile de Bâle ne rencontrèrent que la réprobation dans les assemblées de Bourges restées fidèles à Eugène IV ; si enfin le jansénisme, cette dernière des hérésies, n'a trouvé nulle part d'adversaires plus résolus que dans les rangs de l'épiscopat français, il est pourtant vrai d'ajouter que des préventions fâcheuses et des opinions particulières à quelques écoles ou à certaines classes de la société sont venues traverser trop souvent un zèle et des convictions sincèrement catholiques. En effaçant jusqu'aux derniers vestiges d'une erreur qui n'avait jamais été ni une hérésie ni un schisme, le Concile du Vatican a rendu à la France cet immense service, de lui assurer, pour l'avenir un épiscopat non moins dévoué au pays que par le passé, et plus soumis que jamais à l'autorité du chef suprême et infallible de l'Egli

Digitized by Google

Telles sont en effet, mes très chers Frères, les conditions heureuses dans lesquelles vos évêques se retrouvent devant vous après quatorze siècles d'alliance intime et d'attachement réciproque. Si j'ai profité de cette circonstance solennelle pour vous redire ce que nos prédécesseurs ont été pour vous et ce que vous avez été pour eux, c'est qu'il y a dans ces grands souvenirs et dans ces grandes leçons une force et une lumière pour tous. Oui, de pareils liens sont indissolubles, parce qu'ils se nouent dans les dernières profondeurs de la vie nationale ; et voilà ce qui explique notre situation actuelle, si différente de celle de nos frères dans plusieurs contrées de l'Europe. Nous resterons debout avec la France, ou elle tombera avec nous ; car entre elle et nous, c'est à la vie ou à la mort. Ah ! je le sais, elle n'a pas toujours écouté la voix de ses évêques ; et les désastres n'ont jamais manqué de suivre de près leurs conseils étouffés ou méconnus.

Au siècle dernier, devant l'aveuglement des esprits sur une catastrophe imminente, qui est-ce qui jeta le premier cri d'alarme, si ce n'est nos devanciers ? De 1755 à 1785, dans chacune de ces assemblées du clergé de France où semblait s'être réfugié tout ce qui restait encore de fermeté et de clairvoyance, je les entends qui, d'année en année, signalent la marée montante du vice et de l'impiété, et qui sans trève ni relâche, prédisent les effroyables tempêtes qu'amèneront inévitablement l'athéisme, la corruption des mœurs et l'esprit de révolte. Hélas ! les avertissements prophétiques des Christophe de Beaumont, des Belzunce, des de La Luzerne, des de Pressy, des Dulau, restèrent sans écho ; et vous savez si l'avenir justifia leurs prévisions. Serons-nous plus heureux que nos aînés, en vous avertissant à notre tour que l'athéisme a repris son œuvre, que la ligue du mal a reformé ses rangs, et qu'elle s'apprête à livrer à vos croyances et à vos mœurs, à tout ce que vous avez de plus cher, de plus intime et de plus sacré, un nouvel et formidable assaut ? Oui, je l'espère ; j'espère dans la mission providentielle de la France ; j'espère dans la durée d'une œuvre établie sur le fondement de tant d'apôtres, cimentée par le sang de tant de martyrs, illustrée par la science de tant de docteurs, affermie par tant de grands penseurs et tant d'hommes de génie, soutenue et protégée par les prières d'un si grand nombre de saints. J'espère, après la grâce divine, dans le bon sens d'une nation reduite à ne pouvoir abdiquer sa foi sans cesser d'être elle-même, d'une nation à laquelle Dieu et les hommes ont fait cette heureuse destinée que son intérêt se confond avec son devoir, et qu'elle ne trouve sa force que dans ce qui fait son mérite, sa fidélité au Christ et son dévoûment à l'Eglise.

Digitized by Google

Lettre Encyclique de notre Saint Père le Pape au Patriarche, aux Archevêques et Evêques, au cleryé et au peuple du Rite arménien en communion et en grâce avec le St. Siége apostolique.

A NOS VENERABLES FRERES ANTOINE-PIERRE IX, PATRIARCHE DE CILICIE, AUX ARCHEVEQUES ET EVEQUES ET A NOS CHERS FILS LES PRETRES ET LES FIDELES DU RITE ARMENIEN, EN GRACE ET EN COMMUNION AVEC LE SIEGE APOSTOLIQUE.

PIE IX, PAPE

Vénérables frères et chers fils,
Salut et bénédiction apostolique.

I.—Vingt-quatre ans ont déjà passé depuis qu'à l'époque où le retour des jours sacrés rappelle l'avénement de l'astre nouveau qui apparut en Orient aux nations qui devaient être illuminées par sa clarté, Nous avons adressé aux Orientaux notre lettre apostolique (1), par laquelle Nous voulions en même temps affermir les catholiques dans la foi et ramener à l'unique bercail du Christ ceux qui se trouvent malheureusement en dehors de l'Eglise catholique.

A ce moment luisait pour Nous le joyeux espoir que, par le secours de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ la pureté de la foi chrétienne se propagerait davantage et que l'on verrait refleurir en Orient le zèle de la discipline chrétienne. A cet effet, Nous promettions d'appliquer Notre autorité à fixer et à ordonner cette discipline selon la règle des saints canons. Combien, depuis lors, Nous avons eu de sollicitude pour les Orientaux, et de quelle charité Notre cœur les a entourés, Dieu le sait. Quant aux mesures que Nous avons prises pour arriver à cette fin, tout le monde les connaît, et plût à Dieu que tout le monde les comprit convenablement! Mais, par un jugement insondable de Dieu, il est arrivé que les choses n'ont aucunement répondu à Notre attente ni à Nos soins. En sorte qu'au lieu de Nous réjouir, Nous avons à Nous plaindre et à gémir, à cause du nouveau fléau dont sont accablées certaines églises d'Orient.

2.—Ce que Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de la foi, avait déjà prévu autrefois pour nous avertir (2), à savoir que beaucoup viendraient, en son nom, qui diraient : " Je suis le Christ " et séduiraient un grand nombre d'hommes, vous avez été contraints de le voir devant vous et d'en faire la douloureuse expérience. Car l'adversaire et l'ennemi de tout le genre humain, après avoir excité, il y a trois ans, un nouveau

(1) Cette lettre apostolique est la lettre *In suprema* datée du 6 janvier, 1848.
(2) Math. XXIV, 5.

Digitized by Google

schisme parmi les arméniens à Constantinople, s'applique de toutes ses forces, au moyen de la sagesse du siècle, de discours hérétiques, de ruses, de subtilité, de fraude ou même, lorsqu'il le peut, par la force, à ruiner la foi, corrompre la vérité et déchirer l'unité. Déplorant et démasquant tout ensemble ces hypocrisies et ces ruses, saint Cyprien disait déjà (3) : " Le diable arrache les hommes de l'Eglise, et lorsqu'ils sembleraient " approcher déjà de la lumière et près d'échapper à la nuit du siècle, il " répand de nouvelles ténèbres sur leur ignorance, afin que, déclinant des " doctrines et de l'observation de l'Evangile du Christ, ils s'appellent " néanmoins des chrétiens, et que, tout en marchant dans les ténèbres, ils " imaginent qu'ils possèdent la lumière. Ainsi les flatte et les trompe cet " ennemi qui, selon la parole de l'apôtre, se tranfigure en ange de lumière " (2, cor. XI, 14) et envoie ses suppôts comme des ministres de justice, " prêchant la nuit au lieu du jour, la mort au lieu du salut, le désespoir, " sous prétexte d'espérance, la perfidie sous couleur de la foi, et l'anté- " christ, sous le nom de Christ ; afin que, mentant avec les apparences " de la vérité, ils soustraient par leurs artifices ceux qui les écoutent, au " pouvoir de la vérité."

3.—Or, bien que les commencements de ce nouveau schisme aient été, comme il arrive d'ordinaire, entourés de beaucoup d'obscurités, Nous en avons cependant pressenti la méchanceté et les périls, et Nous Nous y sommes opposé aussitôt par deux lettres apostoliques écrites l'une le 24 février 1870, qui commence par ces mots : *Non sine gravissimo*, et l'autre du 20 mai de la même année, qui commence par ces mots : *Quo impensiore*. Mais la chose marcha de telle sorte que les auteurs et les fauteurs de ce schisme ne craignirent pas, au mépris des exhortations, des avis et des censures de ce siége apostolique, d'élire un pseudo-patriarche. Cette élection Nous l'avons déclarée absolument nulle et schismatique ; quant à l'élu et aux électeurs, Nous les avons chargés des peines canoniques par Notre lettre du 11 mars 1871, qui commence par ces mots : *Ubi prima*. Or, après avoir occupé par la violence les églises des catholiques, après avoir envoyé en exil le patriarche légitime, Notre vénérable frère Antoine-Pierre IX, après avoir envahi à main armée le siége patriarcal de Cilicie qui est au Liban, ils se sont emparés de la préfecture civile elle-même, se sont imposés à la nation catholique arménienne, et depuis, par tous les moyens, ils s'efforcent de l'arracher à la communion du Saint-Siége apostolique et à l'obéissance qui lui est due. Parmi eux, celui qui travaille surtout à ces fins, c'est un des prêtres néoschismatiques, Jean Kupélian, qui précédemment excitait déjà le peuple et fomentait le schisme dans la ville de Diarbekir ou Amida, et qui, pour ce fait, avait été nommément et publiquement excommunié et retranché de l'Eglise catholique par sentence de Notre vénérable frère Nicholas, archevêque de Mardin, délégué

(3) Lib. de Unit., No. 3.

Digitized by Google

apostolique en Mésopotamie et dans les autres pays, agissant par Notre autorité. Car, après avoir reçu du pseudo-patriarche une consécration épiscopale sacrilége, ce prêtre infidèle s'est emparé du pouvoir de l'évêque, et, par persuasion ou par menace publique, il prétend soumettre à sa puissance les catholiques du rite arménien. Que s'il en était jamais ainsi, les catholiques se verraient ramenés à cette misérable condition où ils étaient réduits il y a quarante-deux ans, lorsqu'ils étaient soumis au pouvoir des vieux schismatiques de leur rite.

4.—Pour nous, selon la coutume de nos prédécesseurs, dont les plus illustres Pères et évêques des Eglises d'Orient ont toujours réclamé, dans des circonstances pareilles, l'autorité, le patronage et l'appui, Nous n'avons rien négligé pour éloigner de vous de si grands maux. C'est dans ce but que Nous avons envoyé à Constantinople Notre légat extraordinaire. C'est pour cela encore, et afin qu'on ne puisse Nous reprocher d'avoir manqué à quoique ce soit, que Nous avons écrit Nous-même une lettre privée au très haut empereur ottoman, afin que les dommages infligés aux Arméniens catholiques fussent réparés selon les lois de la justice, et que le pasteur expulsé fût rendu à son troupeau. Mais il a été fait obstable à Nos vœux par les artifices de ceux qui osent se dirent catholiques quand ils sont les ennemis de la croix de Jésus-Christ.

5.—Aussi les choses en sont manifestement venues à ce point qu'il est fort à craindre que les auteurs du nouveau schisme, en même temps qu'ils s'enfonceront dans le mal, n'arrivent à séduire et à entraîuer dans la voix de perdition ceux qui sont faibles dans la foi ou qui manquent de prudence, aussi bien parmi les arméniens que parmi les catholiques des autres rites. C'est pourquoi, en raison même de Notre charge apostolique, Nous sommes poussé à vous parler de nouveau et à avertir tout le peuple, en dispersant les ténèbres et les épais nuages qui ont été, Nous le savons, amoncelés autour de la vérité, afin que Nous affermissions ceux qui sont fermes, que Nous soutenions ceux qui chancellent, et que Nous ramenions au bien, par le secours de Dieu, ceux qui se sont misérablement éloignés de l'unité catholique et de la vérité, si toute fois ils veulent écouter ce que Nous demandons à Dieu de toute Notre âme.

6.—La plus grande ruse dont on se sert pour couvrir le nouveau schisme, c'est le nom de catholiques que ses auteurs et ses sectateurs ont l'audace d'usurper, malgré les condamnations dont ils ont été frappés par Notre autorité et Notre jugement. En effet, les hérétiques et les schismatiques n'ont jamais manqué de s'appeler ainsi catholiques et de publier les plus belles choses en leur honneur, afin d'attirer à l'erreur les princes et les peuples : c'est ce que signalait entre autres le prêtre saint Jérôme (1) quand il disait : " Les héritiques ont coutume de dire à leur roi ou à " Pharaon : Nous sommes les fils des sages qui nous ont transmis depuis

[1] Comment. in Isaïæ caput XIX. W. 12. 13.

Digitized by Google

" le commencement la doctrine apostolique ; nous sommes les fils des rois " antiques que l'on appelle rois des philosophes, et chez nous la science " des Ecritures s'ajoute à la sagesse du siècle."

7.—Et pour prouver qu'ils sont catholiques les néoschismatiques invoquent une certaine déclaration de foi, comme ils disent, produite par eux le 6 février 1870, et qu'ils déclarent ne s'écarter en rien de la foi catholique. Mais quand donc a-t-il été permis à quelqu'un de prouver qu'il est catholique en rédigeant à son choix des formules de foi où l'on a coutume de cacher ce qu'il ne plaît pas de découvrir. Pour être catholiques, l'histoire de l'Eglise tout entière en fait foi, il faut au contraire souscrire absolument tout ce qui est professé par l'Eglise.

8—Ce qui achève de prouver que la formule de foi ainsi rédigée par eux est captieuse et pleine de fraude, c'est qu'ils ont rejeté la déclaration de profession de foi proposée, selon l'ordinaire, par Notre autorité. A cette profession il leur avait été ordonné de souscrire par Notre vénérable frère Antoine-Joseph, archevêque de Tyane, délégué apostolique à Constantinople, et qui les en avertit par une lettre à eux adressée le 29 septembre de la même année. En effet, il est contraire aussi bien à l'institution divine de l'Eglise qu'à sa constante et perpétuelle tradition, d'admettre que quelqu'un puisse justifier de sa foi catholique et se donner vraiment pour catholique s'il ne satisfait aux prescriptions du Saint-Siège apostolique, car c'est à ce Siége (1), à cause de sa primauté que l'Eglise, c'est-à-dire l'universalité des fidèles doit se rattacher : donc (2) qui abandonne la chaire de Pierre, sur qui est fondée l'Eglise, ne saurait, sans mentir proclamer qu'il est dans l'Eglise, car celui-là est schismatique (3) et pécheur qui élève une autre chaire contre la chaire de saint Pierre, de de laquelle (4) émanent les droits qui appartiennent aux membres de cette communauté vénérable.

9. C'est ce que comprirent très bien les plus illustres évêques des Eglises orientales. Aussi, dans le synode de Constantinople, tenu en l'année 536, Memnas, évêque de cette ville (5), faisait-il publiquement, avec l'approbation des Pères, la déclaration suivante : "Pour nous, votre charité le sait, nous suivons " le siége apostolique et nous lui sommes soumis ; nous avons dans notre " communion tous ceux qui sont dans sa communion, et tous ceux qu'il " condamne sont de même condamnés par nous." Plus abondamment encore et plus vivement saint Maxime (6), abbé de Scutari et confesseur de la foi, disait, en parlant de Pyrrhus le Monothélite : " S'il ne veut ni " être hérétique, ni être appelé de ce nom, qu'il ne contente pas celui-ci

(1) S. Irénée, Lib. 3, Contra hæreses, Cap 3.
(2) S. Cyprien, Lib. de Unitate, n. 4.
(3) S. Optat de Misr, de Schism Donatist.
(4) Concil. Aquilej. et S. Ambros, ep. XI, Ad Imperatores.
(5) Labb. Collect. concil. Edit. Venet. T. VII C. 1279.
(6) Epist. Ad Petrum illustrem Coll. conc, T. VI, 1520.

Digitized by Google

" ou celui-là. Car de même que tous sont scandalisés par lui quand un " seul est scandalisé, de même, s'il en contente un seul, tous seront satis- " faits. Qu'il se hâte donc de satisfaire tout le monde en satisfaisant le " siège de Rome. Car une fois Rome satisfaite, tout le monde le tiendra " partout pour un homme pieux et orthodoxe. Autrement c'est en vain " qu'il parle, celui qui s'imagine persuader ou surprendre tous ceux qui " sont pareils à moi et qui ne satisfait pas et ne veut pas implorer le très " St. Pape de la très sainte Eglise romaine, c'est-à-dire le siège apostolique " qui, de par la vertu de Dieu incarné, de par les saints synodes, les textes " saints et les saints canons, commande par toute la terre, à toutes les " saintes Eglises de Dieu et a sur elles toute autorité avec le pouvoir de " lier et d'absoudre." C'est pourquoi encore Jean, évêque de Constantinople, faisant pour sa part ce que devait bientot faire le huitième synode œcuménique tout entier, déclarait " que ceux qui ont été séparés de la communion de l'Eglise, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas d'accord sur " toutes choses, avec le siége apostolique, leurs noms ne doivent pas être " prononcés dans la célébration des saints mystères (1)." Par où il signifiait clairement qu'il ne les tenait point pour catholiques. Tout cela est si important et d'un tel poids, que quiconque aura été jugé schismatique par le Pontife romain, ne doit pas se permettre d'usurper le nom de catholique, aussi longtemps qu'il n'admettra pas complètement et ne respectera pas le plein pouvoir du souverain Pontife.

10.—Or, comme les néoschismatiques ne sont pas le moins du monde disposés à cette soumission, ils se sont, imitant en cela les pratiques des récents hérétiques, réfugiés dans un nouveau prétexte en prétendant que la sentence de schisme et d'excommunication portée contre eux par notre vénérable frère l'archevêque de Tyane, délégué apostolique à Constantinople, était injuste, et par suite de nulle valeur et de nulle force; ils ont donc refusé de s'y soumettre en invoquant encore ce motif qu'ils ne le pouvaient faire, de peur que les fidèles, trompés par leur ministère, ne passassent aux hérétiques. Or, ces prétextes sont absolument nouveaux; les anciens Pères de l'Eglise ne les connurent ni ne les admirent jamais. Car " dans l'Eglise entière tout le monde sait que le siége de saint " Pierre, apôtre, a le droit d'absoudre tout ce qui est lié par les sentences " de n'importe quel Pontife attendu qu'il a le droit de juger toutes les " Eglises, et qu'il n'est permis à personne de juger contre son jugement. " (2)." C'est pourquoi lorsque les hérétiques jansénistes osèrent enseigner de semblables doctrines et prétendre que l'excommunication infligée par le prélat légitime pouvait être méprisée, sous le prétexte qu'elle était injuste, par conséquent qu'il fallait que chacun, malgré elle, remplit

(1) Libell. Joannis, Episc. Constantinopolitaris ad L. Hormisda. m. Conseil œcum. VIII. Action. 1.

(2) S. Gelas, Ad Episcopos Darnaniæ, epist. 26, § 5.

Digitized by Google

ce qu'il croyait être son devoir. Clément XI, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, par sa constitution *Unigenitus*, rendue contre les erreurs de Quesnel, proscrivit et condamna ces propositions comme n'étant pas différentes de certains articles de Jean Wicleff, précédemment condamnées par le synode de Constance et par Martin V.

En effet, bien qu'il puisse arriver, par suite de l'infirmité humaine, que quelqu'un soit injustement affligé de censures par son évêque, il est pourtant nécessaire, comme l'enseigne Notre prédécesseur saint Grégoire le Grand (1), que " celui qui est sous la main du Pasteur redoute d'être " condamné même injustement, et qu'il ne conteste pas témérairement le " jugement de son Pasteur, de peur que, même condamné injustement, il " ne prenne occasion de se rendre coupable, lui qui ne l'était pas, par " l'orgueil qui le pousse à cette contestation." Que s'il faut redouter cette rebellion, même quand on est injustement condamné par son pasteur, que dire de ceux qui sont condamnés parce que, rebelles à leur pasteur et à ce siége apostolique, ils déchirent et mettent en lambeaux, par un schisme nouveau, la robe sans couture, c'est-à-dire la sainte Eglise de Jésus-Christ!

11.—Mais la charité, dont les prêtres surtout sont tenus d'entourer les fidèles, il faut, selon l'avertissement de l'Apôtre, qu'elle vienne d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi qui n'est pas hypocrite (2). Et, faisant l'énumération des vertus par lesquelles nous devons nous montrer véritablement comme les ministres de Dieu, il ajoutait: Montrez en vous une charité qui ne soit pas hypocrite, c'est-à-dire la parole de vérité (3). Enfin, Jésus-Christ lui-même, le Dieu qui est charité (4), a dit hautement qu'il faut tenir pour des païens et des publicains ceux qui n'écoutent pas l'Eglise (5). Du reste, à Euphenius, évêque de Constantinople qui opposait de semblables raisons, Notre prédécesseur saint Gélase répondait (6): " Le troupeau doit suivre le pasteur qui le ramène aux " salutaires pâturages, et ce n'est pas au pasteur de suivre son troupeau " errant par des chemins qui le perdent," car " le peuple doit être enseigné, non suivi, et s'ils refusent de nous entendre quand nous les avertissons de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas, nous ne devons pas nous plier à leur volonté." (7).

12.—Mais les schismatiques nous disent qu'il s'agit non pas de dire dogme, mais de la discipline, car c'est celle-ci qu'a en vue Notre constitution *Reversurus*, publiée le 12 juillet 1867; par suite, on ne peut, disent-

(1 Hom., XXVI, in Evangelia, 7.6.
(2) I, Tim.. 1, 5.
(3) 2 Cor., VI. 6.
(4) 1, Joan, IV, 8.
(5) Matt., XVIII, 17.
(6) Epist. 3, ad Euphemium, n. 15.
(7) S. Coelestin. PP., ad Episcopos Apul. et Calab., n. 3.

Digitized by Google

ils, leur refuser ni le nom, ni les prérogatives de catholiques. Combien cette échappatoire est futile et vaine, Nous ne mettons pas en doute que vous le sentes parfaitement. Car ceux qui résistent audacieusement aux prélats légitimes de l'Eglise, et surtout au souverain Pontife, et qui refusent de suivre leurs ordres en méconnaissant même leur dignité, ceux-là, l'Eglise catholique les a toujours tenus pour des schismatiques, et, comme ces actes sont à la charge de la faction arménienne de Constantinople, il n'est personne qui puisse les juger à l'abri de l'accusation de schisme, quand bien même ils n'auraient pas été condamnés de ce chef par l'autorité apostolique. En effet, l'Eglise, selon que les Pères l'enseignent (1), c'est le peuple uni au prêtre, et le troupeau adhérant à son pasteur ; par suite, l'évêque est dans l'Eglise, et l'Eglise est dans l'évêque, et si quelqu'un n'est pas avec l'évêque, il n'est pas non plus avec l'Eglise. D'ailleurs, comme le remarquait Notre prédécesseur Pie VI dans ses lettres apostoliques (2), par lesquelles il condamnait la constitution civile du clergé en France, souvent la discipline fait tellement corps avec le dogme, et elle influe tellement sur sa conservation dans toute sa pureté, que les saints conciles n'ont pas hésité, en plusieurs circonstances, à séparer de la communion de l'Eglise, par un anathème, les violateurs de la discipline.

18.—Mais les chismatiques sont allés plus loin car "il n'est pas de "schisme (3) qui ne se forge quelque hérésie afin qu'il paraisse s'être "justement éloigné de l'Eglise." Ils n'ont donc pas craint de nous accuser, Nous et ce Saint-Siége, comme si, ayant dépassé les limites de Notre pouvoir, Nous avions, en édictant certains règlements de discipline à observer dans le patriarcat arménien, porté la faux dans la maison d'autrui. Et, en effet, ils soutiennent que les Eglises orientales ne sont tenues que de conserver la communion et l'unité de foi avec Nous, mais, qu'en ce qui regarde la discipline, elles ne sont aucunement soumises au pouvoir apostolique de saint Pierre. Or, non-seulement cette doctrine est manifestement hérétique depuis la définition et la déclaration du concile du Vatican sur la force et la raison de la puissance pontificale, mais en tout temps l'Eglise catholique a tenu cette doctrine pour hérétique et l'a détestée comme telle. Ainsi les évêques du concile œcuménique de Chalcédoine, proclamant d'une façon éclatante par leurs actes la suprême autorité du Siége apostolique, demandaient humblement à saint Léon, Notre prédécesseur, l'approbation et la confirmation même de leurs décrets concernant la discipline.

14.—Et en vérité "le successeur de saint Pierre (4) par cela même qu'il est établi en sa place, possède de droit divin la garde de tout

(1) S. Cypriam, ep. 66, ad Florentium Pupianum. n. 8.
(2) *Quod aliquantum*, in ep., ad Tit. c. 3., v. 10, 11.
(3)S. Hieron in ep. ad Tit. c. 3,v. 10. 11.
(4) Pius VI in Brev. *Super soliditate* 28 nov. 1786.

Digitized by Google

le troupeau du Christ, afin que, de concert avec l'épiscopat, il exerce le pouvoir du gouvernement universel ; mais, pour les autres évêques, la garde particulière de leur troupeau leur est donnée, non de droit divin, mais de droit ecclésiastique, non par la bouche de Jésus-Christ, mais par la disposition hiérarchique, afin qu'ils puissent étendre sur le troupeau le pouvoir ordinaire du gouvernement." Qui si le droit de faire cette désignation était méconnu à saint Pierre et à ses successeurs, les fondements mêmes et les prérogatives des plus anciennes Eglises seraient ébranlés ; " car si Jésus-Christ (1) a voulu que Pierre eût quelque chose de commun avec les autres princes, jamais il n'a donné que par lui ce qu'il n'a pas refusé aux autres." Et, par le fait, " c'est lui (2) qui honora le siége d'Alexandrie où il envoya le disciple évangéliste ; c'est lui qui confirma le siége d'Antioche, où il resta sept ans, bien qu'il dût le quitter." Et à propos des décrets qui, dans le concile de Chalcédoine, furent rendus au sujet du siége de Constantinople, nous avons le témoignage de l'empereur Marcien (3) et de l'évêque de Constantinople lui même, Anatole, (4), qui confessaient qu'à ces décrets l'approbation et la confirmation du Siége apostolique étaient absolument nécessaires.

16. — Ainsi, à moins qu'on ne s'écarte de la tradition constante et perpétuelle de l'Eglise, abondamment confirmée par les témoignages des Pères, les néoschismatiques, encore qu'ils se proclament catholiques, ne pourront en aucune sorte se persuader qu'ils méritent ce nom. Et si l'adresse astucieuse des fourberies héretiques n'était suffisamment éclatante et connue, l'on ne pourrait comprendre comment le gouvernement ottoman peut tenir pour catholiques ceux qu'il sait avoir été séparés de l'Eglise catholique par Notre jugement et notre autorité : En effet, pour que, sous la domination ottomane, la religion catholique puisse se pratiquer librement et en sécurité, selon qu'il y est pourvu par les décrets du trés haut Empereur, il faut de toute nécessité qu'on admette ce qui appartient à l'essence même de cette religion, comme par exemple, la primauté de juridiction du Pontife romain, et il faut qu'on laisse à son jugement, comme au chef et au Pasteur universel et suprême, le soin de décider qui est catholique ou non. C'est là un principe reçu par toutes les nations, et l'on ne penserait pas autrement s'il s'agissait d'une société humaine et privée.

17.—Mais ces néoschismatiques attestent qu'ils ne combattent aucunement les institutions de l'Eglise catholique. A les entendre, ils ne veulent qu'une chose, et c'est de défendre les droits de leurs églises, de leur nation, ceux même de Sa Hautesse impériale, qu'ils Nous accusent d'avoir violés. En sorte que tout le trouble actuel ils ne craignent pas d'en rejeter la

(1) S. Leo, serm. 3, in anniv. Assump. suæ.
(2) S. Gregorius M., lib. 7, epi. 40, ad Eulog. Ep Alexandrin.
(3) Marcian. ap. S. Leonem, épist. 100.
(4) Anatolius ad S. Leonem, epist. 132, n. 4.

Digitized by Google

cause sur Nous et sur ce Saint-Siége, comme faisaient autrefois les schismatiques acaniens (1) pour Notre prédécesseur saint Gelase, et avant eux les ariens pour Notre prédécesseur Libère, qu'ils accusaient auprès de l'empereur Constance parce qu'il refusait de condamner saint Athanase, évêque d'Alexandrie, et de recevoir ces hérétiques dans sa communion (2). De quoi l'on peut s'attrister, mais non pas être surpris, car selon que le très saint Pontife Gelase l'écrivait à l'empereur Anastase : c'est, souvent une disposition des malades d'accuser les médecins qui veulent les ramener à la santé par des remèdes convenables, plutôt que d'abandonner ou de répudier les appétits qui leur sont nuisibles." Puis donc que tels paraissent être les chefs principaux au moyen desquels les néo-schismatiques et se concilient la faveur et obtiennent le patronage des puissants pour leur détestable cause, il est nécessaire, pour que les fidéles ne soient pas induits en erreur, d'en traiter plus longuement que s'il s'agissait seulement de réfuter ces calomnies.

18.—Nous ne voulons certes pas rappeler ici où en étaient venue la situation des Eglises catholiques établies en Orient après que le schisme eut prévalu et que, Dieu vengeant sur l'empire des Grecs la division opérée dans l'unité de l'Eglise, cet empire fut renversé. Il n'est pas non plus dans notre dessein de rappeler combien ont travaillé nos prédécesseurs, aussitôt que cela leur fut possible, afin de ramener les brebis égarées au seul et vrai troupeau de Notre Seigneur Jésus-Christ. Cependant, et bien que les fruits n'aient pas abondamment correspondu au labeur, plusieurs Eglises et diverses rites revinrent, par la miséricorde de Dieu, à la vérité et à l'unité catholique. Ce sont ces Eglises que le Saint-Siége apostolique, prenant dans ses bras comme des enfants nouveaux nés, s'occupa de protéger tout particullèrement, afin de les affermir dans la foi catholique et de les sauvegarder de toute tache d'hérésie.

19.—Aussi, sur le rapport qu'on voyait se répandre en Orient les dogmes impies d'une secte déjà repoussée par le Siége apostolique, et tendant surtout à rabaisser la primauté de la juridiction pontificale : le Pape Pie VII, d'heureuse mémoire, vivement ému de la gravité du péril, jugea bon d'y pourvoir aussitôt de peur que dans ces luttes et les vaines équivoques accumulées autour de ces questions, le vrai sens des mots transmis par les ancêtres ne s'effacât peu à peu de l'esprit des chrétiens fidèles. A cet effet, il fit adresser aux patriarches et aux évêques orientaux le vieux formulaire de Notre prédécesseur saint Horsmisdas et en même temps, il leur ordonna [3] qu'aussi loin que s'étendrait la juridiction de chacun d'eux, ils prescrivissent à tous les évêques, et à tous les prêtres du clergé régulier et séculier ayant charge d'âmes de souscrire, s'ils ne

(1) S. Gelas. epist, 12, ad Anastasimus Augustinus, n. 1
(2) S. Athanase, in hist. Arianns, ad monach., n. 35.
(3) Encycl. S. C. de Propag. Fide, 6 julii 1803.

Digitized by Google

l'avaient déjà fait à la profession de foi exigée par Urbain VII. La même chose devait être exigée de ceux qui, dans l'avenir, devaient être admis aux ordres ecclésiastiques ou promus à quelque ministère sacré.

20. Or, à quelque temps de là, c'est-à-dire en l'année 1806, au monastère de Carcaphas, situé dans le diocèse de Beyrouth, il se tint un synode appelé synode d'Antioche. Les actes de ce synode étaient empruntés secrètement et frauduleusement au synode de Pistoie, déjà condamné, et renfermaient partie, textuellement, partie dans une rédaction équivoque, quelques-unes des propositions de ce synode de Pistoie, déjà condamné par le Saint-Siége de Rome ; d'autres propositions sentaient le baïanisme et le jansénisme, étaient opposées au pouvoir ecclésiastique, ébranlaient la constitution de l'Eglise et s'élevaient contre la saine doctrine et la discipline approuvée par l'Eglise. Tous ces décrets du synode de Carcaphas furent donc, à l'insu du siége apostolique, imprimés en Arabe l'année 1810, et ils avaient soulevé de nombreuses querelles entre les évêques, lorsque enfin le synode fut désapprouvé et condamné par notre prédécesseur Grégoire XVI, d'heureuse mémoire (1]. En même temps le Pape ordonnait aux évêques d'emprunter les règles du gouvernement et de la doctrine à d'autres synodes anciens depuis longtemps approuvés par le Saint-Siége. Plût à Dieu que le synode ayant été condamné, les erreurs dont il fourmillait eussent pris fin, car ces doctrines perverses ne cessaient de se répandre sourdement en Orient, cherchant l'occasion opportune où elles pourraient se produire aux yeux de tous. Vainement essayée il y a environ vingt ans, cette rébellion, les néoschismatiques ont osé naguère l'accomplir.

21.— Or, la discipline étant le lien de la foi, il était nécessaire que selon son droit et son devoir, le Siége apostolique s'appliquât à la défendre. A ce devoir très grave, Rome n'a jamais manqué, bien que, par le malheur des temps et des circonstances, elle ait pu tenir compte parfois des nécessités présentes, tout en attendant des temps meilleurs que la miséricorde de Dieu nous obtint à la fin pour un temps. En effet, sur les instances de Nos prédécesseurs Léon XII et Pie VIII, aidés des souverains catholiques d'Autriche et de France, le très haut empereur ottoman ayant reconnu la séparation qui est entre catholiques et hérétiques, arracha ceux-là au pouvoir civil de ceux-ci, et il leur permit de se donner, selon la coutume civile du pays, un chef ou préfet. A cette époque, pour la première fois, il fut permis d'établir en toute sécurité à Constantinople des évêques du rite arménien jouissant de l'autorité ordinaire ; il fut permis d'élever des églises catholiques du même rite, de professer et d'exercer publiquement le culte catholique : aussi, Notre prédécesseur Pie VIII, d'heureuse mémoire, érigea-t-il aussitôt Constantinople (2) en siége primatial et archiépiscopal

(1) Greg. XVI, apost. litt. melchitatum catholicorum, 16 septembris 1835.

(2) Apostolicis litteris quod jamdiu, 6 juin 1830.

Digitized by Google

des Arméniens : sa sollicitude l'y poussait afin que la discipline catholique y put opportunément et convenablement refleurir.

22.—Quelques années plus tard, dès que cela Nous parut opportun, Nous érigeâmes (1) des siéges épiscopaux suffragants du siége primatial à Constantinople, et alors fut établie la méthode à observer pour l'élection des évêques. Ensuite il fut pourvu, par l'autorité du sultan lui-même, à ce que le pouvoir du préfet civil, comme ils disent, n'empiétât pas sur les choses sacrées, ce qui est complétement opposé aux lois de l'Eglise catholique. C'est ce que décide le diplôme impérial du 7 avril 1857, donné à Notre vénérable frère Antoine Hassoun, alors primat de ce siége. Enfin lorsque, sur la demande des Arméniens eux-mêmes, Nous eûmes, par la lettre apostolique *Reversurus*, réuni au siége patriarcal de Cilicie, l'Eglise primatiale de Constantinople en abrogeant ce titre, il sembla opportun et même nécessaire de sanctionner les principaux chefs de cette discipline par l'autorité de cette même constitution. A cet effet, on réunit le synode patriarcal que par Notre lettre apostolique *Commissum*, datée du 12 juillet 1867, Nous ordonnions de célébrer le plus promptement possible, afin de travailler avec soin à ce qu'il fût établi un ordre parfait de discipline dans tout le patriarcat arménien.

23.—Mais l'homme ennemi s'occupa bientôt de semer la zizanie dans l'Eglise arménienne de Constantinople ; quelques-uns ayant soulevé la question de la préfecture civile qu'ils accusaient le nouveau patriarche d'avoir accaparée. De cette controverse il naquit bientôt un grand trouble, et le même patriarche fut accusé d'avoir trahi les droits de la nation, parce qu'il avait reçu, selon son devoir d'évêque catholique, Notre constitution. Dès lors, c'est contre cette constitution que se tournèrent tous les conseils, toutes les machinations et tous les sarcasmes des dissidents.

24.—On reprochait surtout deux choses dans cette constitution : ce qui concerne l'élection des évêques, et ce qu'elle avait décidé touchant l'administration des biens ecclésiastiques. Car les dissidents accusaient calomnieusement ces dispositions d'être attentatoires aux droits de la nation et même à ceux de Sa Hautesse Impériale. Or, bien que l'on doive parfaitement connaître ce que Nous avons défini en double sujet, il Nous plaît cependant de le redire, car ils furent toujours nombreux et, ils le sont toujours ceux qui (2) parlent dans la vanité de leur sentiment à cause de l'ignorance qui est en eux ; et il en est d'autres (3) qui, pareils aux devins et aux augures parlent constamment de ce qu'ils ignorent.

25.—Nous avons ordonné que le patriarche fût élu par le synode des évêques, à l'exclusion des électeurs laïques, et même de tous les clercs qui ne seraient pas revêtus du caractère épiscopal. Nous avons défendu en

(1) Apostolicis litteris Universi Domini Gigis die. 30 apulis, 1850.
(2) Ephes., 4, 17-18.
(3) Prov., 23, 7.

Digitized by Google

outre que l'élu prît l'exercice de son pouvoir, en d'autres termes, fût intronisé avant d'avoir reçu du siége apostolique les lettres qui le confirment dans sa charge. Pour les évêques, Nous avons ordonné qu'ils fussent élus de cette sorte : tous les évêques de la province assemblés en synode proposeront au siége apostolique trois candidats, choisis parmi les ecclésiastiques recommendables. S'il est impossible à tous les évêques de venir au synode, la proposition devra être faite par au moins trois évêques diocésains réunis en synode avec le patriarche. Quant aux évêques absents, ils enverront par écrit cette triple désignation. Cela fait, le Pontife romain choisira un des candidats, qu'il mettra à la tête de l'Eglise vacante. Du reste, Nous avons dit que Nous ne doutions pas que les évêques s'appliqueraient à proposer toujours des sujets dignes et convenables afin que Nous ou Nos successeurs ne fussions jamais contraints par le devoir de Notre charge apostolique d'élire de Nous-même un candidat non proposé, afin de le mettre à la tête de l'Eglise vacante.

26.— Ces dispositions si l'on voulait les examiner d'un esprit étranger aux passions des partis, on verrait qu'elles sont toutes conformes aux saints canons et à la foi catholique. Pour ce qui regarde l'exclusion des laïques dans l'élection des évêques, il faut, afin de ne rien soutenir qui soit contraire à la foi catholique, soigneusement distinguer entre le droit d'élire des évêques et la faculté de rendre témoignage, en ce qui regarde la vie et les mœurs des candidats à élire. La première prétention devrait être rapportée aux fausses maximes de Luther et de Calvin, qui allaient jusqu'à dire qu'il était de droit divin que les évêques fussent élus par le peuple. Et tout le monde sait que cette fausse maxime, a été et est réprouvée par l'Eglise catholique. Car jamais, ni de droit divin ni de droit ecclésiastique, le peuple n'eut le pouvoir d'élire les évêques ou les autres ministres des sacrements.

27.— Quant au témoignage du peuple, en ce qui regarde la vie et les mœurs de ceux qui doivent être promus à l'épiscopat, " depuis (1) que les évêques catholiques commencérent à être chassés de leurs siéges par la violence des ariens, que favorisait l'empereur Constance et qui y faisaient monter leurs sectateurs,comme St. Athanase (Hist. Arian ad Mon., n. 4), le déplore, la nécessité de temps contraignit d'appeler le peuple aux élections d'évêques, afin qu il fût excité à maintenir et protéger sur son siége l'évêque qu'il savait avoir été élu en sa présence." Et il est vrai que cette coutume se pratiqua quelque temps dans l'Eglise. Mais comme il en sortait de continuelles discordes, des tumultes et d'autres abus, il fallut éloigner le peuple des élections, et se passer de son témoignage ou de son désir au sujet de la personne à élire ; car, ainsi que le remarque saint Jerôme, (2) " Souvent le jugement du peuple et de la foule se

(1) Pius VI, Apost. litt. Contr. civilem cle Constitutionem, 10 mars, 1791.
(2) Lib. I, adv. jovinian, n. 34.

Digitized by Google

trompe; quand il s'agit d'appuyer un prêtre, chacun cherche à favorser ses propres mœurs, de sorte qu'on poursuit la nomination, non pas tant d'un bon candidat que d'un candidat qui vous ressemble."

28. — Néanmoins, dans la méthode à observer pour l'élection, Nous avons voulu laisser au synode des évêques pleine liberté de s'enquérir de la façon qui leur conviendrait le mieux des qualités du candidat sans exclure même le témoignage du peuple, si cela leur convenait ainsi. Et par le fait, les actes transmis au Saint-Siége attestent que, même après que Notre constitution eut été rendue publique, ce mode fut employé par les évêques arméniens lorsqu 'il s'agit d'élire, il y a trois ans, un évêque pour les pays de Sebaste et de Tokat. Mais Nous n'avons pas cru et Nous ne croyons pas encore devoir en agir de même au sujet de l'élection du patriarche, et cela, tant à cause de son éminente dignité que parce qu'il est préposé à la tête de tous les évêques de sa contrée, et que, enfin, il appert, des actes transmis à ce St-Siége, que toujours les élections des patriarches de n'importe quel rite oriental ont été faites par les seuls évêques, si ce n'est quand le contraire était exigé par des circonstances impérieuses et extraordinaires, comme, par exemple, quand c'était le moyen pour les catholiques de se protéger contre le pouvoir et la violence des schismatiques auxquels ils étaient soumis; car alors, en se choisissant eux-mêmes un autre patriarche, ils manifestaient clairement par cela même leur séparation d'avec les schismatiques, et confirmaient leur véritable et sincère conversion à la foi catholique; c'est ce qui eut lieu pour l'élection d'Abraham Pierre Ier.

29. — Mais ce que plusieurs supportent plus impatiemment, et ce dont ils se plaignent, c'est, d'une part, que Nous ayons réservé à ce Saint-Siége apostolique le droit et le pouvoir de choisir l'évêque sur la liste des trois ou en dehors, et, d'autre part, que Nous ayons fait défense à l'évêque élu d'être intronisé avant que son élection n'ait été confirmée par le Pontife romain. Sur ces deux points, ils Nous opposent les coutumes de leurs Eglises et les canons, comme si Nous Nons étions écarté de la pratique des saints canons. A quoi l'on pourrait répondre avec Notre prédécesseur saint Gelase (1), qui était en butte, de la part des schismatiques acaciens, à la même calomnie: "Ils nous opposent les canons, disait-il, mais ils ne savent pas ce qu'ils disent, puisque ce sont eux qui les violent en refusant d'obéir au premier siége de l'Eglise qui leur conseille des choses sages et justes." Et, en effet, ce sont les canons eux-mêmes qui reconnaissent l'universelle autorité divine de saint Pierre sur toute l'Eglise; et ce sont eux qui proclament, comme il a été dit, au synode d'Ephése (2), que jusqu'à présent et toujours saint Pierre vit dans ses successeurs pour exercer ce jugement et cette autorité: aussi, à ceux qui cro-

(1) In Commonit. ad Faustum, n. 5.
(2) Calumen synt Ephesin, act 3.

Digitized by Google

yaient que, par l'intervention du Pontife romain, on diminuait quelque chose des priviléges des Eglises de la royale ville de Constantinople, l'évêque de Larisse, Etienne, pourrait répondre en toute confiance et avec raison : " L'autorité du siége apostolique qui a été donnée au Prince des apôtres par Dieu, notre Sauveur, l'emporte sur tous les priviléges des saintes Eglises, et c'est ce que confessent, d'un même accord, toutes les Eglises du monde." (1)

30.—D'ailleurs, si vous rappelez à votre esprit l'histoire de vos contrées vous y trouverez les exemples de pontifes romains usant de ce pouvoir, lors qu'ils ont jugé que l'exercice en était nécessaire pour la sauvegarde des Eglises d'Orient. Ainsi le pontife romain Agapet déposa, par son autorité propre, l'évêque Anthius du siége de Constantinople. De même, Notre prédécesseur Martin Ier confia ses pouvvoirs, pour l'Orient, à Jean, évêque de Philadelphie (2), et *en vertu*, disait-il de *l'autorité apostolique qui Nous a él donnée de Dieu par saint Pierre, le prince des apôtres*, il prescrivit au susdit évêque de constituer des évêques, des prêtres et des diacres dans toutes les villes des provinces qui étaient alors soumises, soit au siége de Jérusalem, soit au siége d'Antioche. Que si l'on se reporte à des époques plus récentes, vous verrez que l'évêque de Mardin des Améniens a été élu et consacré par l'autorité de ce siége apostolique. Enfin, ce soin des Eglises, Nos prédécesseurs l'ont confié aux patriarches de Cilicie, et c'est par le bon plaisir du Saint-Siége que l'administration du pays de Mésopotamie leur a été attribuée. Tout cela est parfaitement conforme au pouvoir de ce siége suprême de Rome que l'Eglise des arméniens, si l'on en excepte les temps lamentables du schisme, a toujours reconnu, proclamé et respecté. Et l'on ne doit pas en être surpris quand on voit se maintenir en pleine vigueur, même chez ceux d'entre vous qui sont encore éloignés de la foi catholique, l'antique tradition que ce grand évêque et martyr Grégoire, dont vous vous glorifiez avec raison, comme ayant été l'Illuminateur de votre nation, lui que Chrysostome (3) appelle un soleil se levant sur les contrées de l'Orient, et dont les rayons éclatants ont porté la lumière jusque chez les Grecs, quand on voit, disons-nous, se maintenir la tradition qu'il avait reçu son autorité du Siége apostolique auprès duquel, malgré les fatigues d'un long et pénible voyage, il n'hésita pas à se rendre publiquement.

31.—Or, après avoir longtemps réfléchi sur les choses anciennes et les faits récents, Nous avons été poussé, par des motifs très graves et mûrement pesés à prendre enfin cette décision, et cela non par aucune suggestion d'autrui, mais par Notre propre mouvement et de science certaine.

(1) Steph. Lariss. Episcopus in Libell. oblat Bonif. II, et Rom. syn., an 531.
(2) Epist. ad Joam. Philadelph. Labbe collect Concil, Ed. Venet. Tom. VII, col. 22.
(3) Encom S. Greg. Armenor, Illumin homiliar. Armeo. in oper. S. Jo. Chysost. Parisiis, 1864. Tom. 12, col. 943.

Digitized by Google

En effet, chacun comprend aisément que de la régulière élection des évêques dépend le bonheur éternel et souvent aussi la félicité temporelle des peuples. Or, en considérant les circonstances de temps et de lieu, il importait de veiller à ce que l'autorité d'instituer des saints évêques fût ramenée tout entière au Siége apostolique, d'où elle procède. Cependant il Nous a semblé bon de tempérer cette autorité de telle sorte qu'au synode des évêques fût conservé le pouvoir d'élire le patriarche, et qu'il appartint en même temps à ce synode de proposer à Notre choix trois candidats convenables pour les siéges vacants. C'est ce qui a été établi par la constitution que Nous avons rappelée plus haut.

32.—De plus, afin, en cette question, d'exciter les nonchalants et d'ajouter un stimulant pour ceux qui sont déjà pleins de zèle, Nous avons déclaré que Nous espérions qu'il Nous serait toujours proposé des sujets convenables et dignes d'un si grand honneur, de façon que Nous ne fussions jamais *contraint* de préposer au siége vacant une autre personne que l'un des trois candidats. Ce point, du reste, avait été déjà l'objet des mêmes précautions et du même conseil dans la méthode (1) établie par Nous en 1853. Or, nous avons appris que de ces paroles, d'ailleurs si modestes, il en est qui avaient pris sujet de soupçonner que la préposition des évêques par le synode pût-être de nulle valeur auprès de Nous et complètement illusoire. D'autres sont allés plus loin et ont pensé que ces paroles cachaient le dessein de confier à des évêques latins le gouvernement des arméniens. A la vérité, des accusations si ineptes ne méritent aucune réponse: car ceux-là seulement ont pu se permettre de les produire qui se sont perdus en leurs imaginations, et qui ont tremblé de peur là où il n'y avait nul sujet de crainte. Au sujet de Notre droit d'élire un sujet en dehors de la liste ternaire, Nous n'avons pas cru devoir le passer sous silence, afin que dans l'avenir on ne fût jamais amené à en rendre l'exercice nécessaire pour le Siége apostolique. Mais ce droit et ce devoir, même si Nous n'en avions rien dit, seraient restés dans leur intégrité: car les droits et privilèges qui ont été donnés à ce Saint-Siége par Jésus-Christ lui-même peuvent bien être attaqués, mais non pas renversés, et il n'est pas au pouvoir de l'homme de renoncer au droit divin qu'il serait souvent obligé d'exercer par la volonté de Dieu lui-même.

33.—Au reste, bien que les choses aient été établies de la sorte pour les arméniens, il y a plus de vingt ans, et qu'il ait été plusieurs fois question depuis, d'élire des évêques, jamais il n'est arrivé jusqu'ici que Nous ayons à user de ce pouvoir ni que, même plus récemment, après la publication de la constitution *Reversurus* Nous ayons reçu une liste de trois noms dans laquelle Nous n'ayons pu choisir un évêque. Quant à ce que Nous avons dit, que Nous ferions de nouveau pour que le synode des évêques, en se conformant aux lois prescrites par Nous, Nous mît à même

(1) Instruct. *Licet* 29. August. 1853.

Digitized by Google

de ne point élire un sujet qui n'aurait point été proposé, le nouveau schisme qui déchire l'Eglise arménienne a été l'obstacle qui nous a empêché de le faire. Mais Nous avons confiance que les temps ne seront jamais assez calamiteux pour que les Pontifes romains soient contraints de préposer aux évêchés des candidats qui n'auraient point été proposés par le synode des évêques.

34.—Nous voulons encore ajouter quelque chose au sujet de la défense par laquelle les patriarches ne peuvent être intronisés avant leur confirmation par ce Saint-Siége apostolique. Et d'abord tous les anciens monuments attestent que jamais l'élection des patriarches n'a été tenue pour faite et accomplie sans le consentement et la confirmation du Pontife romain; ensuite, il est prouvé par la demande qu'en faisaient les empereurs eux-mêmes, que cette confirmation était toujours sollicitée par les patriarches eux-mêmes. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples dans une question aussi claire, Anatole, évêque de Constantinople, qui certainement n'avait pas bien mérité du Siége apostolique, que dis-je, Photius lui-même, le premier auteur du schisme grec, sollicitèrent du Pontife romain la confirmation de leur élection et usèrent pour cela de l'intervention des empereurs Théodose, Michel et Basile. De même pour Maxime, évêque d'Antioche, les Pères de Chalcédoine (1) bien qu'ils eussent déclaré nuls tous les actes du concile ou plutôt du brigandage d'Ephèse, qui avait substitué cet évêque à Domnus, les Pères, dis-je, le voulurent placer sur son siége par ce motif que " le saint " et très saint Pape qui a confirmé l'épiscopat de saint et vénérable " Maxime, évêque d'Antioche, a montré par son juste jugement qu'il " approuvait son mérite."

35.—Que s'il s'agit des patriarches de ces Eglises qui, ayant abjuré le schisme, sont rentrés, à des époque plus récentes, dans l'unité catholique vous n'en trouverez aucun qui n'ait pas demandé la confirmation du Pontife romain. Et les Pontifes romains par leurs lettres, les ont tous confirmés, de telle sorte que par le même acte, ils les instituaient et les plaçaient directement à la tête de leurs Eglises. Or, il arriva que le Saint-Siége le tolérant en raison de l'éloignement de ces contrées, des périls de la route, et des dangers que leur faisait souvent courir la tyrannie des schismatiques du même rite, les patriaches élus exercaient leur pouvoir avant leur confirmation par le Souverain Pontife, la même concession ayant été faite également par dispense en Occident, à cause de l'utilité et de la nécessité des Eglises, pour ceux qui étaient très éloignés (2). Mais il est juste de remarquer que ces causes aujourd'hui ont cessé ; car les voyages n'offrent plus les difficultés d'autrefois et les catholiques, par la bienveillance de Sa Hautesse l'empereur ottoman, ont été soustraits au pouvoir civil des

1. Concil. Chalcéd. Act. X.
2. Concil. Later. IV. Can. 26.

Digitized by Google

schismatiques. Or, il n'est personne qui ne voit qu'on peut ainsi plus sûrement pourvoir à la conservation de la foi qu'aux temps où un élu indigne d'une si grande charge pouvait monter sur le siége patriarcal et troubler à son gré l'Eglise avant d'avoir reçu la confirmation apostolique ; et certainement on prévoit ainsi les causes de troubles qui pourraient s'élever s'il arrivait que le patriarche élu, étant rejeté par le Saint-Siége apostolique, dût abandonner son siége.

36.—Ainsi, pour peu qu'on examine attentivement les choses en elles-mêmes, tout ce qui a été établi par Notre constitution l'a été pour la conservation et l'accroissement de la foi aussi bien que pour la vraie liberté de l'Eglise, et pour assurer l'autorité des évêques dont les droits et privilèges fondés, appuyés et fortifiés sur la fermeté du siége apostolique, ont toujours été, à la prière des évêques de quelque dignité qu'ils fussent, vigoureusement défendus par les souverains Pontifs contre les hérétiques et les ambitieux.

35. Quand aux droits nationaux, comme ils disent, Nous n'avons pas besoin de nous étendre longuement pour répondre à ce sujet. Car s'il s'agit seulement des droits civils, ces droits se rattachent au pouvoir du souverain à qui il appartient d'en décider selon le mode qu'il aura jugé le plus convenable pour l'utilité des ses sujets. Mais si la chose doit être entendue dans le sens des droits ecclésiastiques, personne ne peut ignorer que jamais les catholiques n'ont connu dans l'Eglise, dans sa hiérarchie et dans ses règlements aucun de ces droits nationaux ou droits des peuples. En effet, bien que de toutes parts les nations et les peuples se soient rassemblés dans l'Eglise de Dieu sous la conduite du prince des Apôtres, saint Pierre, le suprême pasteur qu'il a mis à la tête de tous, les a si bien réunis dans l'unité de son nom, que désormais il n'y a plus, comme disait l'Apôtre, ni gentil, ni juif, ni scythe, ni barbare, ni homme libre, ni esclave, mais que Jésus-Christ est tout et en tout (1). D'ou il suit que le corps tout entier de l'Eglise, étant compacte et offrant un admirable enchaînement, grâce au parfait assemblage des membres inférieurs, chaque membre qui grandit selon la grâce, fait grandir le corps pour l'édifier dans la charité (2), car le Seigneur, non-seulement n'a donné aux nations et aux peuples aucun pouvoir sur l'Eglise, mais, par le commandement qu'il leur a fait de croire il a donné les nations, aux apôtres, pour qu'elles fussent enseignées (3). C'est pourquoi en présence des apôtres et des anciens rassemblés, saint Pierre déclarait publiquement que Dieu l'avait élu, afin que, par sa bouche, les nations reçussent l'enseignement de l'Evangile qu'elles devaient croire.

37.—On dit aussi que les droits de Sa Hautesse impériale ont été violé

1. Coloss., III, 11.
2. Ephès., IV, 16.
3. Matth., XXVIII, 19.

Digitized by Google

par nous. C'est là une calomnie banale dont les hérétiques ont depuis longtemps abusé. Inventée d'abord par les juifs contre le Christ-Dieu, elle a été très-souvent employée par les païens auprès des empereurs romains, puis par les hérétiques auprès des princes catholiques eux-mêmes, et plut à Dieu qu'elle ne fût pas encore employée par eux en cette circonstance. C'est pourquoi saint Jérôme (1) a écrit que " les hérétiques adulent le pouvoir " royal, et en usent ainsi pour imputer aux rois leur orgueil et pour que le " roi paraisse faire ce qu'ils font eux-mêmes ; ils accusent auprès de lui " les soldats et les prédicateurs de la foi, et ordonnent aux docteurs de ne " point prêcher en Israel pour ne pas aller contre la volonté du prince, " parce que c'est Béthel, c'est-à dire la *Maison de Dieu*, et ils font en sorte " que la fausse Eglise soit réputée comme la maison du royaumme et la " sanctification du roi."

Ces impudentes calomnies, il suffirait de les anéantir par le mépris et le silence, tant elles sont éloignées des doctrines de la foi catholique, de nos mœurs et de nos institutions. Mais il faut avoir égard aux simples et aux ignorants, afin qu'ils n'aient pas le malheur de penser mal et méchamment de Nous et du siége apostolique, à cause des calomnies des méchants, " qui, des accusations dont ils chargent les autres, cherchent à se faire " une ressource pour leurs vices." [2].

38.—La doctrine de l'Eglise catholique, reçue de Dieu même et transmise par les saints apôtres, est qu'il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ; c'est pourquoi Nos prédécesseurs n'ont jamais négligé, quand il en a été besoin, d'inculquer la fidélité et l'obéissance due aux princes. Par là de même que l'administration des choses civiles appartient en propre aux empereurs, ainsi les affaires religieuses concernent uniquement les prêtres. A ces affaires il faut rattacher tout ce qui est nécessaire à l'établissement et au maintien de la discipline extérieure de l'Eglise ; car ce serait une hérésie, comme l'a enseigné Notre prédécesseur Pie VI de vénérable mémoire, de prétendre que l'usage de ce pouvoir reçu de Dieu constitue un abus de l'autorité ecclésiastique [3]. Le siége apostolique a toujours fermement travaillé à maintenir tout à fait intacte cette distinction des pouvoirs, et tous les saints Pontifes ont ouvertement blâmé l'immixtion des princes séculiers dans les choses ecclésiastiques, immixtion que saint Athanase appelle un spectacle nouveau et une invention de l'hérisie arienne [4] ; il suffit de citer parmi eux : Basile de Césarée, Grégoire le Théologien, Jean Chrysostôme, et Jean Damascène. Celui-ci déclarait hautement " que personne ne lui persuaderait que l'Eglise doit " être administrée par les édits des empereurs ; mais qu'au contraire elle " est régie par les décrets des Pères, qu'ils soient civils ou non [5]."

1. Comment. in Amos. cap. VII., v. 10, 11.
(2) Greg. Nazias, orat. 43, in laud. S. Basil 4, 68
(3) Const. *Auctorem fidei*, propos. 4.
(4) Hist. Arianor. Ad Monach. n. 52
(5) Orat. 2. De sacr. imaginit. n. 16.

Digitized by Google

C'est pourquoi les Pères du concile œcuménique de Macédoine [1] dans la cause de Photius, évêque de Tyr, proclamaient aussi hautement, de l'assentiment des ministres de l'empereur eux-mêmes : " Contre les " règles aucune pragmatique [c'est-à-dire aucun édit impérial] ne pré- " vaudra que les canons des Pères aient toute autorité."

Et sur la demande de ces mêmes ministres : " Si le saint concile por- " tait ce décret sur toutes les pragmatiques faites au détriment des canons," tous les évêques répondirent : " Toutes les pragmatiques cesseront : les " canons subsisteront, et que cela soit fait par vous."

39.—Il y a deux points dans lesquels on prétend que les droits impériaux ont été violés par Nous, savoir ; De ce que Nous avons réglé le mode d'élection et d'institution des saints évêques, et défendu au patriarche d'aliéner, sans le conseil du siége apostolique, les biens ecclésiastiques.

40.—Mais qu'y a-t-il qui rentre plus dans l'ordre des choses ecclésiastiques que les élections des évêques ? Nous ne lisons nulle part, dans les saintes lettres, qu'elles aient été remises à l'arbitraire du prince ou du peuple, tandis que les Pères de l'Eglise, les conciles œcuméniques, les constitutions apostoliques ont toujours reconnu et décidé qu'elles appartenaient à la puissance ecclésiastique. Si donc, quand il s'agit de l'institution d'un pasteur ecclésiastique, le Siége apostolique règle le mode d'élection, comment peut-on dire que les droits de Sa Hautesse impériale ont été violés, puisqu'il exerce les droits, non d'un autre, mais de sa propre puissance ? L'autorité des saints évêques sur le peuple qui leur a été confié est éminente et vénérable ; mais il n'y a rien en elle que doive craindre le pouvoir civil, parce qu'il aura toujours dans les évêques, non un ennemi, mais un soutien des droits légitimes du prince. Que si, à cause de la faiblesse humaine, il en était autrement, le Siége apostolique lui-même ne négligerait rien pour reprendre un évêque qui se soustrairait vraiment à la fidélité et à la soumission due au prince légitime. Il n'y a plus à craindre qu'un ennemi du prince légitime puisse se glisser à l'épiscopat, car, d'après la loi de l'Eglise, une longue information a lieu préalablement sur ceux qui doivent être promus, afin qu'ils soient reconnus doués des vertus que l'apôtre requiert en eux. Celui-là ne les aurait point qui ne serait pas trouvé un observateur du précepte du bienheureux Pierre, prince des apôtres [2] : " Soyez soumis à toute créature humaine à cause de Dieu, soit au roi, comme ayant tout le pouvoir ; soit aux supérieurs comme délégués par lui pour le châtiment des méchants et la perfection des bons, parce que telle est la volonté de Dieu qui, en faisant le bien pour imposer silence à l'ignorance des téméraires ; comme des hommes vraiment libres, et non des hypocrites qui se font de la liberté un masque d'iniquité, mais comme des serviteurs de Dieu."

(55) Concil. Chalced., act IV,
(56) S. Petr. II. 13.

Digitized by Google

41.—Mais si, comme il a paru utile au souverain ottoman, à Constantinople, et à ses successeurs, on trouve bon de confier aussi aux évêques et aux autres membres du clergé des fonctions civiles et un droit d'administration, il ne faut pas pour cela que la pleine et entière puissance de l'Eglise dans leur élection puisse être amoindrie. Car il serait absurde que les choses du Ciel fussent subordonnées et assujetties aux choses de la terre, et les spirituelles aux temporelles. Du reste, il serait toujours loisible à Sa Hautesse Impériale de confier à un autre la fonction et la puissance civile, s'il le jugeait utile, sous la réserve pour les évêques catholiques du plein et libre exercice de la puissance ecclésiastique. On sait assez que cela a eu lieu dans d'autres circonstances, et notamment par un firman special du très haut empereur des Turcs en 1857.

42.—Comme toutes les choses ont déjà été signifiées officieusement en Notre nom et commandement à la Sublime-Porte par Notre vénérable frère l'archevêque de Thessalonique, Notre légat extraordinaire à Constantinople, il est évident qu'il faut s'abstenir de ressasser ces calomnies et ces accusations banales, à moins de vouloir parler pour les adversaires déclarés et plus soucieux d'un parti que de la vérité.

43. Mais Nous avons été grandement surpris d'apprendre qu'à l'occasion de la loi établie et confirmée par Nous au sujet de la vente des biens ecclésiastiques, que non-seulement Nous voulions usurper les droits impériaux, mais même revendiquer pour Nous les biens des Eglises arméniennes. Les biens ecclésiastiques appartiennent aussi certainement aux Eglises que les biens civils aux citoyens, et ce sont moins les canons que le droit naturel lui-même qui ont fait voir à tout le monde qu'ils étaient en leur propriété. L'administration de ces biens, qui était laissée, dans les premiers siècles de l'Eglise, à la discrétion et la conscience des évêques, les décrets des conciles postérieurs ne manquèrent pas de la régler par des lois déterminant le mode de gestion et les causes d'aliénation légitime ; en cela l'ancien pouvoir des évêques a été circonscrit et remis au prudent jugement du concile, ou même des évêques supérieurs. Mais comme il ne semblait pas qu'il eût été suffisamment pourvu à la sécurité des biens ecclésiastiques, soit à cause de la tenue assez rare des conciles, soit pour tout autre motif, l'autorité du siége apostolique a dû intervenir, et par elle il fut établi que les biens de l'Eglise ne pouvaient être vendus sans l'assentiment du souverain Pontife.

44.—Cette disposition parut si grave et si nécessaire pour leur intérêt, qu'il fût statué dès longtemps que les élus aux églises cathédrales, métropolitaines et même patriarcales devaient s'obliger, sous la religion du serment, à l'observance de cette règle. Que ce serment ait été prêté quant aux biens de leur mense par les patriarches du rite oriental eux-mêmes, dès que leurs Eglises revinrent à la vérité et à l'unité catholique, les actes conservés dans Nos archives apostoliques l'attestent ; et il n'en est pas

Digitized by Google

un seul d'entre eux qui n'ait promis par serment d'observer la susdite loi. Cela a été fait et se fait encore chaque jour par les évêques du rite latin de tous pays, royaume ou république, sans que les puissances civiles se soient jamais plaint que leurs droits fussent violés par cette pratique. Et en effet, par ces lois, le souverain Pontife n'usurpe rien, ne s'arroge rien; il s'en tient uniquement ou à décider après information et eu égard à l'avantage des Eglises, ce que l'évêque doit faire dans tel cas particulier, ou à donner à l'évêque lui-même le pouvoir de décider; comme un père de famille en userait avec ses enfants. Mais que Nous ayons étendu dans Notre Constitution, aux autres frères ecclésiastiques, la règle déjà imposée aux patriarches pour le bien de leur mense de ne la point subir sans l'assentiment du siége apostolique, aucun de ceux qui veulent juger sainement ne pourra Nous soupçonner d'avoir agi sans les plus graves raisons, dont Nous savons que nous aurons à rendre compte à Dieu. Qu'il suffise de savoir, ce que tout homme sage comprendra sans peine, qu'il a été pourvu ainsi plus sûrement et plus efficacement à la sécurité des Eglises et à la conservation des biens ecclésiastiques, sans qu'il fût porté de préjudice aux droits légitimes de chacun par Notre susdite Constitution.

45.—Comment les droits de Sa Hautesse Impériale ont-ils été violés, ainsi qu'on le prétend, par Nos décrets, Nous avouons franchement ne pas le comprendre du tout; tant il s'en faut que nous l'ayons voulu ou que Nous ayons cru que cela pût arriver. Car, si l'on ne peut dire que la puissance dont les patriarches et les évêques jouissent dans l'empire turc lui-même, relativement à l'administration des biens ecclésiastiques, est contraire à ces droits, on ne peut pas le dire davantage de celle que le Siége apostolique exerce selon son devoir et son droit, en déterminant, avec son autorité, la manière dont les Pontifes sacrés doivent en user pour l'édification, et non la destruction. — Il est manifeste que nous avons ainsi pourvu à la conservation de ces biens, et que cette disposition sera très utile dans les Eglises établies en Orient: lorsque les passions se seront calmées, tout le monde le reconnaîtra; et la postérité, si ces lois sont religieusement observées, en éprouvera les avantages. Mais comme le sultan a affirmé par ses décrets leur liberté, et Nous a signifié qu'il exercait très bénignement sur eux son patronage, Nous ne doutons pas qu'après un examen sérieux des faits et le rejet des calomnies entassées par des adversaires, il ne doive se réjouir plutôt que de se plaindre des mesures qui doivent tourner à leur utilité manifeste.

46. —Elle n'est pas moins calomnieuse cette objection imaginée récemment et acceptée malicieusement par les Orientaux dissidents qui n'ont pas songé de traiter le Pontife romain, vicaire, de Jésus Christ, comme une puissance *externe* qui s'insinue dans les affaires extérieures des Etats et le gouvernement des peuples, ce qu'il faut absolument empêcher, disent-ils, afin que les droits de Sa Hautesse impériale demeurent à l'abri de tout

Digitized by Google

envahissement, et que toute issue soit fermée, de manière que les autres princes ne soient pas encouragés à se permettre de semblables empiétements.

47.— Mais il est facile de comprendre combien ces suppositions sont fausses et contraires au bon sens et à la divine économie de l'Eglise catholique. Il est faux d'abord que les Pontifes romains se soient écartés des limites de leur puissance, et immiscés dans l'administration civile des Etats et qu'ils aient usurpé les droits des princes. Si les Pontifes romains sont en butte à cette calomnie, parce qu'ils statuent sur les élections des évêques et des ministres saints de l'Eglise, sur les causes ou autres affaires qui concernent la discipline ecclésiastique, dite extérieure, de deux choses l'une : ou on ignore, ou on repousse la divine et immuable organisation de l'Eglise catholique, celle-ci est toujours restée et restera toujours stable ; et il ne peut être aucunement exigé qu'elle soit assujettie à des changements, surtout dans les pays où la liberté propre et la sécurité de l'Eglise catholique ont été assurées par les décrets du chef de l'Etat. En effet, comme il est de dogme, dans la foi catholique, que l'Eglise est une et que le Pontife romain est son chef et le père et le docteur de tous les chrétiens, celui-ci ne peut être dit étranger pour aucun des chrétiens, ni pour aucune des Eglises particulières des chrétiens, à moins qu'on ne prétende que le chef est étranger aux membres, le père au fils, le maître aux disciples, le pasteur au troupeau.

48. Du reste, ceux qui ne craignent pas d'appeler le Siége apostolique une *puissance étrangère*, déchirent l'unité de l'Eglise, par cette manière de parler, ou fournissent prétexte de schisme puisqu'ils dénient par cela même au successeur du bienheureux Pierre le titre et les droits de pasteur universel, et, par conséquent, défaillent de la foi due à l'Eglise catholique s'ils sont au nombre de ses fils, ou portent atteinte à la liberté qui lui est due s'ils ne lui appartiennent pas. Car Notre-Seigneur Jésus-Christ a fait manifestement un devoir pour les brebis de connaître et d'entendre la voix du pasteur et de le suivre, et, au contraire de fuir *l'étranger parce qu'elles ne connaissent pas la voix des etrangers* (1]. Si donc le souverain Pontife est reputé *externe*, c'est-à-dire étranger pour quelques églises particulières, celle-ci aussi sera étrangère au siége apostolique, et par conséquent à l'Eglise catholique, qui seule a été fondée par la parole du Seigneur sur Pierre. Ceux qui se séparent de ce fondement ne conservent plus la divine et catholique Eglise, mais s'efforcent de faire une Eglise humaine (2), laquelle, unie par les seuls liens humains de la nationalité, comme on dit, ne serait plus reliée par le moyen de ses prêtres fermement attachés à la chaire de Pierre, et ne participerait pas de sa solidité, et ne serait plus dans l'unité universellement formée et indissoluble de l'Eglise catholique.

(1) Joan., 10, 5.
(2) Z. Cyprian. Lib de Unit. Eccl. n. 10.

Digitized by Google

49.— Toutes ces choses, Vénérables frères et chers fils, Nous avons jugé à propos, dans la situation critique du moment, de vous les écrire, à vous qui avez reçu en partage la même foi que nous dans la justice de notre Dieu et sauveur Jésus-Christ, afin de fortifier au milieu de ce trouble votre droiture d'esprit. Car vous voyez s'accomplir chez vous ce que les saint apôtres de Dieu nous ont prédit depuis longtemps, savoir qu'il viendrait dans les derniers jours des hommes de fraude et de mensonge marchant selon leurs propres concupiscences. Veillez donc, afin de n'être pas transportés dans un autre évangile que celui qui vous a appellés à la grâce du Christ, et cet autre évangile, ce sont les factieux qui vous troublent et veulent changer l'évangile du Christ. Car ils veulent vraiment changer l'évangile du Christ, ceux qui s'efforcent d'ébranler le fondement sur lequel Jésus-Christ a bâti son Eglise, et nient ou rendent vaine la charge universelle de paître les brebis et les agneaux confiés au bienheureux Pierre dans l'Evangile. A la vérité, "Dieu permet et tolère que ces choses arrivent, le libre arbitre personnel restant toujours, afin que, lorsque le péril de la vérité éprouve vos cœurs et vos esprits, la foi intacte des éprouvés brille d'une lumière resplendissante" (1). Mais vous devez, suivant le précepte de l'apôtre, éviter ceux qui s'avancent chaque jour dans le mal et n'admettre par aucun subterfuge en votre société aucun de ceux qui communiquent avec de tels hommes, ainsi que vous avez noblement et courageusement fait jusqu'ici, afin de conserver immaculée dans vos cœurs la foi catholique.

50.—"Mais que personne n'essaye de vous circonvenir, comme cela a été pratiqué par les anciens schismatiques, prétendant qu'*il ne s'agissait pas de religion mais de morale*, ou que le Siége apostolique ne traitait pas la cause de la communion et de la foi catholique, mais se plaignait du tort particulier d'avoir paru méprisé par eux; car ceux qui sont dans l'erreur ne cessent de répandre de tels propos et autres semblables afin de tromper les simples" (2). Car il est déjà manifeste, par leurs déclarations et leurs écrits répandus dans le public, que c'est la primauté de jurisdiction attachée à ce Siége apostolique dans la personne du bienheureux Pierre par Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est ouvertement attaquée, lorsque le droit de l'exercer sur les Eglises du rite oriental est attaqué. Notre susdite constitution a pu être l'occasion, ou le prétexte pour les turbulents ou les ignorants de propager l'erreur, mais non la cause. "Or le Siége apostolique (2), en une si grave affaire, ne s'attriste pas de l'injure, mais il défend la foi et la communion sincère, afin que ceux qui ont paru se jeter avec mépris contre lui, aujourd'hui, s'ils reviennent dans un véritable esprit de pénitence à l'intégrité de la foi et de la communion catholiques, il les reçoive, après qu'ils auront ac-

(1) S. Gelasius, quest. 18, ad Episc. Dardan. n 6.
(2) S. Gelas, loc. cit.

Digitized by Google

compli de tout cœur les règles paternelles usitées en tels cas, dans la plénitude de sa charité."

Et, afin que le Dieu très miséricordieux daigne nous accorder cette grâce que nous lui demandons humblement depuis si longtemps dans l'humilité de notre cœur, Nous désirons et Nous voulons que vous le priez de même à cet effet.

51.—Du reste, Vénérables frères et chers fils, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans la puissance de sa vertu ; recevez l'armure de Dieu afin que vous puissiez rester debout dans les jours mauvais en opposant à toutes les adversités le bouclier de la foi ; et n'ayez pas votre vie pour plus précieuse que vous-mêmes. Souvenez-vous de vos ancêtres qui n'ont pas hésité à subir l'exil, la prison et la mort même afin de garder pour eux et pour vous ce don admirable de la vraie foi catholique : car ils savaient bien que ceux-là ne sont pas à craindre qui tuent le corps, mais celui-là qui peut nous jeter en enfer corps et âme. Remettez donc aux pieds de Dieu toute votre sollicitude ; car il a soin de vous et il ne souffrira pas que vous soyez tentés au delà de vos forces ; mais avec la tentation il vous enverra le secours, afin que vous puissiez résister. Alors vous vous réjouirez en lui, s'il faut maintenant que vous soyez un peu tristes à cause des tentations diverses qui vous assaillent. Mais c'est ainsi que se fera l'épreuve de votre foi, bien plus précieuse que l'or qui est éprouvé par le feu, et elle vous sera comptée pour la louange, l'honneur et la gloire au jour de la révélation de Jésus-Christ. Au nom de ce même Dieu notre Sauveur, Nous vous supplions de faire que vos paroles et vos actes soient uns, que vous soyez parfaits dans le même cœur et dans le même esprit, étant soucieux avant tout de garder l'unité de la foi dans le lien de la paix. Que cette paix de Dieu, qui surpasse toute expression, garde vos intelligences et vos cœurs en Jésus Christ notre Seigneur. C'est en son nom et par son autorité que Nous vous donnons du fond de Notre cœur, à vous vénérables frères et chers fils qui persévérez dans la communion et l'obéissance à ce Saint-Siége, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 janvier de l'anné 1873, et de Notre Pontificat la vingt-septième.

PIE IX, PAPE.

Extrait du MONDE.

Nous attirons l'attentions de nos Lecteurs sur cette Lettre si remarquable et pleine de doctrine de notre St. Pèee le Pape.

Digitized by Google

ETUDE SUR LE LUXE.

Qu'est-ce que le luxe ? Ce n'est pas une chose, c'en est l'usage ou plutôt l'abus : ce n'est pas la richesse, c'en est le faste ; ce n'est pas le bien-être, c'en est le raffinement et la mollesse, c'est l'excès, l'inutile : c'est cette foule de frivolités coûteuses et qui ne servent pas, si ce n'est à nourrir ce cher et mauvais bourgeon de notre jardin, qui s'appelle vanité. Le luxe est difficile à bien saisir en général, vu l'infinie variété de ses formes. Habitué du salon, il connaît aussi la mansarde; il s'incarne dans une étagère comme dans un ruban ; on le trouve à table, il se cache dans un bouquet de fleurs, il s'étale en bijoux... Ce qu'il y a de sûr, c'est que tout le monde le reconnaît à première vue. Qui ne l'a remarqué chez son voisin ? qui ne l'a montré du doigt dans la rue ? qui n'a souri en le coudoyant, ou ne s'en est vertueusement indigné, n'oubliant qu'une chose, le *medice cura te ipsum ?* médecin guérissez-vous vous même. Ce qu'il y a de vrai, c'est que brillante épidémie, il gagne et se répand de haut en bas, des villes aux campagnes ; c'est qu'avec le plaisir et l'argent il est devenu pour beaucoup le bonheur et la vie, et comme le dernier *dieu* du siècle. Certes, il serait facile d'en tracer de piquants tableaux, de s'en égayer ; mais if faut bien le prendre au sérieux : car outre que l'Evangile n'en rit pas, que Jésus-Christ n'a rien tant maudit, il est trop vrai que ses frivoles séductions ne mênent qu'à des ruines.

I.

Ruine de l'aumône...—Oh ! nous savons que nos paroles vont à des âmes sensibles et bonnes ! à ds cœurs tendres aux maux de leurs frères, souffrant avec ceux qui souffrent, et les aimant de cet amour qui presse de donner et de se donner au besoin. Nous venons leur dénoncer l'ennemi de la charité, si chère à leur bon cœur ; la charité, sublime et doux testament du Sauveur Jésus. Le luxe la tue d'abord par l'égoisme. Que cherchent l'un et l'autre ? N'est-ce pas *soi*, toujours soi, soi plus que tout autre, soi plus que l'humanité, soi devenu comme un dieu, objet d'un culte suprême et d'une adoration portée jusqu'à la ferveur ? Que voulez-vous que la charité vienne faire chez cet idolâtre de lui-même? Ces gens-là, comme disait quelqu'un, ne sont ni parents ni amis, ni bienfaiteurs, ni même citoyens : ils jouissent... D'ailleurs, demeurat-il, parmi cette béatitude de l'égoisme une palpitation sympathique, fût-il possible qu'un être qui s'aime tant aimât un peu les autres, où prendre la charité chez-lui ? Le luxe est un gouffre semblable à la mort, qui dévore sans jamais dire assez. Par là même que c'est l'inutile, il est très-coûteux ; par là-même que ses besoins sont ceux de la vanité, il n'ont pas de bornes. Donc plus de superflu, plus de part pour les pauvres. Que parlez-vous de charité à cet homme chez qui les écus tombent, comme en un champ les flocons de nei-

Digitized by Google

ge en un jour d'hiver ? Mais c'est un pauvre ; il vous dira lui-même qu'à peine il peut joindre les deux bouts. Seulement, les *deux bouts*, qui les a rongés ? où s'est écoulée cette abondance qui devait suffire à cent familles et qui n'a pu suffire à un seul... Il a joui, voilà tout : il n'a rien refusé à ses yeux, rien à ses oreilles ; il n'a pas dit non à un seul désir de son âme. Voyez : il est admiré, envié de tous ; le luxe l'a fait roi. Passez, pauvres, passez devant son trône, regardez sa gloire et soyez heureux. Pourquoi avez-vous froid, quand il est si moelleusement réchauffé ? Pourquoi avez-vous faim, quand il a si confortablement dîné ? pourquoi êtes-vous nus, quand il est mis avec tant d'élégance ? Pourquoi importuner ses joies avec votre misère, et troubler ses harmonieuses fêtes avec vos soupirs ? Que voulez-vous ! il serait généreux autant qu'un autre ; mais le pauvre homme n'a plus rien : il fallait bien jouir !....

Merci à vous, roi ou reine du luxe, ceux qui souffrent, *ceux qui vont mourir vous saluent !*

II.

Ruine des familles...—Un coup-d'œil seulement. Rappelons-nous comment était vêtue, nourrie, logée la génération de nos pères. Regardons-nous : la différence est effrayante. Chez les riches, là où le père vécut dans une maison modeste, avec une chambre où ne brillait que l'utile avec une table confortable et frugale, le fils s'ennuie dans ce vaste salon richement meublé, à des repas où plusieurs sortes de vins ne ramènent pas le plaisir. Ailleurs la fille rougit d'être habillée comme sa mère ; le jeune homme fait fi de l'état dont son père était fier. En tout on se fait délicat : le village demande à la ville ses modes, ses raffinements, ses folles dépenses ; la campagne les demande à la ville. En attendant, les héritages vont se divisant ; L'accroissement du luxe est en raison de la diminution des fortunes. A votre avis, combien cela peut-il durer ? où mène ce chemin ; Ah ! pour en juger, il ne faut que des yeux. Le monde n'est-il pas plein des débris d'existences naufragées sur cet écueil ?

III.

Ruine des sociétés...—Voilà qui sera pour beaucoup d'oreilles un paradoxe et presque un scandale. Comment le luxe, ce père nourricier du travail, cet ami des arts, cet aliment de l'industrie, cette source inépuisable d'où jaillit, à flots éblouissants, la fortune et la gloire ; lui

> Qui jusqu'aux derniers rangs refoulant la richesse,
> Fait redescendre l'or, qui remonte sans cesse !

Allez, censeurs retrogrades et austères ! qu'opposerez-vous à nos chiffres —Peu de chose, en effet.., l'histoire.. et devant elle les chiffres cèderont ; car

Digitized by Google

on sait qu'ils ont aussi leurs mensonges, tandis qu'elle n'a jamais tort. Or, l'histoire répète que partout et toujours les nations grandirent avec des mœurs austères, que la gloire les visita dans leur simplicité, que les vieilles vertus vécurent avec la vieille pauvreté, au temps où Cincinnatus menait la charrue de ses mains consulaires. Mais quand Rome eut plié sous les dépouilles de l'univers, quand les bains de César avec leurs mille siéges de marbre ne suffirent plus à la mollesse du peuple-roi, quand les fils de ces guerriers qui avaient essuyé les feux et les glaces de tous les climats, ne purent plus supporter le soleil du forum, alors l'empire fut perdu; alors s'accomplit la parole de Bossuet: Rome rit et meurt. Des hommes vêtus de peaux de chèvre et de peaux de loup balayèrent cette race dégénérée, car elle ne savait plus qu'étaler des paillettes d'or sur des poitrines qui avaient été celles des Romains. On sait aussi comment Babylone passa dans une nuit de luxueux plaisirs, le sourire aux lèvres, couronnée de roses, et des coupes d'or à la main.

Voilà le luxe et ses ruines. Arbre fatal, trop semblable à celui qui nous perdit au commencement; comme lui séduisant et mortel, comme lui couronné d'un fruit ravissant à voir, moelleux au toucher, délicieux au goût, promettant tous les biens et tous les bonneurs, source pourtant de tous les maux et de toutes les larmes.

Il nous serait pénible de penser que quelques personnes puissent trouver un peu d'amertume, ou je ne sais quoi de violent et d'absolu dans quelques-uns des dernières réflexions... Il nous tarde de protester que nous n'avons voulu flétrir que les excès... Grâce à Dieu, nous le savons, notre pays n'est pas trop la patrie de cet égoisme sans entrailles, et le luxe lui-même sait presque s'y faire pardonner bien souvent, parce qu'il a du cœur... Cela n'empêche pas, croyons-nous, qu'il soit bon de fixer le mal, d'en faire ressortir la hideuse image et les ruines, afin d'en étendre partout l'horreur. En tous cas, Dieu nous préserve de jamais nous faire, de près ou de loin, l'écho de doctrines sinistres, et que notre plume se brise plutôt que de tracer jamais une ligne qui ne soit toute de paix, de charité. Nous ne connaissons et ne voulons connaître que l'Evangile; or, rien de modéré comme l'Evangile, rien desage comme la religion qu'il inspire...

Le luxe, avons-nous dit, n'est par précisément dans les choses, si riches, si brillantes soient-elles. Voyez la nature, ce vêtement de Dieu: quelle parure! quelle magnificence! Que sont nos diamants à côté de ces étoiles? que sont nos lumières devant son soleil? que sont nos tapis devant sa verdure? nos ornements les plus riches devant une de ses fleurs? N'est-ce par la Vérité qui nous dit dans l'Evangile que jamais Salomon, dans sa gloire, ne fut habillé comme un simple lis des champs?... Certes, voilà du luxe, s'il en fut quelque part...—Eh bien! non, car tout cela est aussi bon que beau; rien de vain ou d'inutile, rien qui n'ait un but, une double fin: raconter la puissance de Dieu; et servir au bien de l'homme, sa créa-

Digitized by Google

ture bien-aimée.

Ainsi la religion, fille de Dieu, n'a jamais proscrit ce qui est beau, ce qui est grand, ce qui est riche, pourvu qu'en même temps tout cela soit utile et convenable. Elle admet volontiers la distinction sensible des rangs; que dis-je? elle la réclame pour elle-même: elle aime la richesse et la magnificence dans ses temples, dans tout l'appareil extérieur qui la revêt aux yeux des peuples; elle comprend aussi qu'une noble splendeur environne le trône, que les arts décorent magnifiquement les monuments publics d'une grande nation; elle accorde à chacun, selon sa fortune et sa position, une part modérée, convenable de jouissances légitimes.

Terminons ces quelques lignes sur le luxe, par le Bref que Pie IX adressa en 1863 à Madame Marie de Gentelles, à l'occasion d'un petit opuscule intitulé: "Appel aux jeunes Dames chrétiennes de la France."

PIE IX, PAPE

A SA BIEN-AIMEE FILLE EN J.-C. MARIE DE GENTELLES.

Chère fille en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique.

Dans ces temps de périls chaque jour plus graves pour les âmes, c'est notre coutume de nous appliquer surtout à extirper les racines du mal, et parmi elles, le luxe des femmes tient assurément une des premières places. Aussi, au mois d'octobre dernier (1867) comme nous devions parler du respect qui est dû à la sainteté de nos temples et des moyens à prendre pour écarter certains désordres qui se glissaient dans le peuple de notre ville de Rome, nous avons voulu dire aussi quelque chose de ce pernicieux fléau du luxe qui étend partout ses ravages, et des remèdes propres à le combattre.

Nous voyons donc avec la plus grande satisfaction, chère fille en Jésus-Christ, que, non-contente de vous conformer à nos avis, vous en avez si bien compris l'importance et la gravité, que vous avez écrit un livre sur les funestes conséquences du luxe et avez excité les femmes de ce temps, surtout celles qui sont enrôlées dans les sociétés des Mères Chrétiennes et des Enfants de Marie, à se liguer contre ce mal qui ruine à la fois les mœurs et la famille. Car, c'est lui qui, par les soins qu'on donne au corps et à la chevelure, soins que l'on va jusqu'à renouveler même plusieurs fois le jour, absorbe le temps qu'on devrait consacrer aux œuvres de piété et de charité, aux devoirs de la famille; c'est lui qui provoque aux assemblées brillantes, aux promenades publiques et aux spectacles; c'est lui qui apprend à courir de maison en maison, sous prétexte de devoirs à remplir, et à s'y livrer à l'oisiveté, à la curiosité, aux conversations indiscrètes. C'est lui qui sert d'aliment aux mauvais désirs, lui qui consume les ressources que l'on devrait réserver pour ses enfants, et enlève à l'indigence les secours qui lui viendraient si à propos. C'est lui qui désunit les époux et plus souvent encore empêche la conclusion des mariages.

Digitized by Google

Est-il facile, en effet de trouver un homme qui consente à se charger d'une si énorme dépense ? comme le disait Tertullien : " On étale dans " un très-petit écrin un immense patrimoine. On met dans un collier, la " valeur de dix millions de sesterces. Une tête frêle et délicate, porte à " elle seule le prix de grandes forêts et de vastes demeures. Les revenus " d'un mois, passent à orner de fines oreilles ; les doigts de la main gauche " jouent chacun avec le contenu d'un sac d'or ; et la vanité donne la force " à un seul corps, à un corps de femme, de porter un capital énorme."— Or l'expérience le démontre, cet éloignement du mariage fournit au désordre un nouvel aliment.

En outre, c'est à peine si ces frivolités qui désunissent la famille permettent l'entretien d'une mutuelle intimité ; c'est à peine si on accorde à la religion ce que réclame la pratique la plus commune ; on sacrifie au luxe l'éducation des enfants ; on abandonne pour lui le soin des intérêts domestiques ; il n'y a plus d'ordre dans la maison ; elle est bouleversée. Dès lors, on encourt la réprobation de l'Apôtre : " Si quelqu'un n'a pas " soin des siens, et surtout de ceux de sa maison, il renie la foi et il est " pire qu'un infidèle." Mais comme une ville se compose de familles, une province de villes, un royaume de provinces, la famille ainsi gâtée, corrompue, empoisonne de sa contagion la société tout entière et lui prépare insensiblement ces calamités qui nous accablent aujourd'hui de toutes parts.

Fasse le ciel qu'un grand nombre de femmes s'unissent à vous pour détourner d'elles-mêmes, de leurs proches et de la patrie, la cause de tant de maux, et que, par leur exemple, elles apprennent aux autres à rejeter loin d'elles tout ce qui dépasse le soin d'une parure honnête et permise ! Que toutes se persuadent bien que pour se concilier l'estime et l'affection de leurs époux, elles n'ont pas besoin de coiffures si coûteuses, de toilettes si splendides ; mais bien plutôt de cultiver leur esprit, de cultiver leur cœur, de cultiver la vertu, car toute leur gloire vient du dedans : " C'est " la grâce ajoutée à la grâce que la femme sainte et pudique." Seule enfin elle recueillera des éloges, la femme qui craint le Seigneur.

Voilà pourquoi nous présageons à votre entreprise le plus heureux succès, et comme auspice de ce succès, et comme gage de notre paternelle bienveillance, nous vous accordons, avec la plus vive tendresse, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 8 juillet 1868, de notre Pontificat l'an XXIII.

PIE IX, Pape.

Nous engageons nos lecteurs de relire le paragraphe de la Lettre Pastorale du 5ème Concile de Québec, qui traite du LUXE.

Digitized by Google

LA PROCESSION DE LA FETE DE DIEU EN FRANCE.

L'école Sainte-Geneviève, que dirigent les RR. PP. de la compagnie de Jésus, avait organisé une procession magnifique dans les cours et jardins de l'établissement ; mais ce qui en faisait le principal attrait, c'était environ 160 élèves de l'Ecole polytechnique ou de Saint-Cyr, tous anciens élèves de la maison et qui, revêtus de leur costume, formaient autour du saint-sacrement un splendide cortége.

L'affluence a été considérable dans toutes les paroisses de Paris et un grand nombre de notabilités politiques assistaient aux cérémonies.

BOURGES.—La procession de la Fête-Dieu, qui a eu lieu à Bourges, a été, sans contredit, l'une des plus splendides que nous ayons vues ; favorisée par un temps magnifique, elle s'est accomplie dans tout son immense parcours dans un ordre parfait, en présence d'une affluence énorme. Monseigneur, qui se multiplie partout, a porté lui-même le Saint-Sacrement.

Immédiatement après le dais venaient M. le général Ducrot, commandant le 8e corps d'armée, M. le préfet du Cher, une nombreuse députation de la Cour d'appel, le parquet de cette Cour, tous en robes rouges : M. le président et les juges composant le tribunal de première instance, M. le procureur de la République et son substitut, les membres du tribunal de commerce, M. le juge de paix et ses deux suppléants et les diverses administrations de la ville, à l'exception toutefois de notre édilité, qui persiste à ne pas comprendre ce qu'il y a de puéril et même de ridicule à braver un élan aussi spontané qu'unanime pour condamner une pareille abstention.

MONTPELLIER.—La procession générale qui inaugure dans notre ville les fêtes du saint-sacrement, a été favorisée aujourd'hui par un temps magnifique. Sortie à huit heures du matin de la cathédrale, où s'étaient rendues les délégations des diverses paroisses de la ville, la procession a suivi, au milieu d'une affluence considérable, l'itinéraire indiqué.

Toutes les corporations religieuses d'hommes étaient représentées et tenaient la tête du cortége, puis venaient les délégations des paroisses avec leur clergé, M. le préfet et M. le général de division, les membres de la cour d'appel et du tribunal civil, le président et les juges consulaires, les professeurs de nos Facultés de médecine, des sciences, des lettres,

Digitized by Google

de l'école de pharmacie, le corps des officiers de la garnison et la musique du génie.

Mgr. l'évêque, accompagné de ses grands vicaires et précédé du chapitre de la cathédrale, portait le saint-sacrement.

MARSEILLE.—

Le saint-sacrement était porté par Mgr. Place.

Derrière le dais marchaient ensemble le général de division, les deux généraux de brigade et M. le préfet, entourés d'un nombreux état-major. Après eux venaient MM. les consuls—parmi lesquels M. le consul du Saint-Siége en uniforme—le parquet, le tribunal civil, le tribunal de commerce, le tribunal des prud'hommes, M. l'inspecteur d'Académie et M. le proviseur du lycée, M. le directeur et MM. les professeurs de l'école de médecine, en robe et au grand complet, donnant à notre population un magnifique exemple, la Chambre de commerce, la douane, les juges de paix et leurs greffiers, les notaires, les avoués, les huissiers.

M. le maire et son conseil délibéraient probablement à cette heure sur les grands intérêts de la cité, car ils brillaient par leur absence.

TARBES.—Un nombreux clergé précédait le dais, sous lequel Mgr. l'évêque de Tarbes portait le très-saint-sacrement. Derrière le dais venaient, sur la même ligne, M. le préfet, M. le général, M. le président du tribunal, M. le maire de Tarbes, représenté par un adjoint. Le secrétaire général et le conseil de préfecture venaient ensuite ; puis le tribunal, le lycée, les officiers de la garnison et les principaux fonctionnaires de diverses administrations de l'Etat.

Sur le passage de la procession se pressait la foule des fidèles, dans une attitude recueillie. Divers reposoirs ornés par le goût le plus exquis étaient dressés sur le passage du saint-sacrement.

En somme, cette fête religieuse est une des plus belles auxquelles il nous ait été donné d'assister.

LILLE.—

La procession de Lille a été magnifique ; le coup d'œil sur la place d'Armes défiait toute peinture. Foule immense, comme on ne se souvient pas d'en avoir vu. Ordre parfait.

Toute l'élite de la société lilloise figurait dans le cortége, dont le défilé seul a duré plus d'une heure Les dames, groupées autour de l'image de Notre-Dame de la Treille, patronne de la cité ; les messieurs, en très grand nombre, marchant un cierge à la main, devant le saint-sacrement. Les populations du Nord sont calmes, et l'émotion religieuse chez elles se traduit plutôt par un profond silence que par ce frémissement particulier aux populations du Midi.

Toutes les autorités, sauf les conseillers municipaux, assistaient à la cérémonie.

Digitized by Google

BESANÇON.—Hier, de sept heures du matin à dix heures, la procession de la Fête-Dieu a été faite dans les rues de Besançon avec un grand éclat et une touchante piété.

Jamais elle n'avait été plus nombreuse et plus brillante.

Le saint-sacrement était porté par Son Em. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, et placé sous un dais d'une grande richesse.

M. le général Picard, en grand uniforme, M. Loiseau, premier président, en robe rouge, M. le baron de Sandrans, préfet du Doubs, en costume officiel, suivaient immédiatement le saint-sacrement.

Lr cour d'appel venait ensuite en robes rouges.

M. Cantel, nouveau procureur-général, était à la tête du parquet.

Tous les membres des tribunaux, nn état-major composé d'officiers de la division et de la garnison appartenant à tous les grades, M. le recteur de l'Académie, MM. les professeurs des Facultés, MM. les professeurs de l'Ecole de médecine et d'autres fonctionnaires de divers ordres, formaient un long cortége.

Le canon de la citadelle a annoncé la sortie du saint-sacrement de la métropole, son arrivée sur la place de Battant et sa rentrée dans l'église métropolitaine,

---

Anedote charmante sur le Saint Pere.

Pie IX a eu recours, un jour, au Mont-de-Piété.

Le fait remonte au mois de janvier 1841.

Pie IX venait d'être proclamé cardinal.

Un jour, une pauvre femme pénètre dans ses appartements.

—Eminence, lui dit-elle en se jetant à ses pieds, je suis bien malheureuse ; je vous supplie de me secourir, je n'ai plus rien.

Le cardinal, embarrassé, ouvre ses tiroirs et n'y trouve même pas un *baiocco*.

Tout à coup il se lève : une pensée vient de lui traverser l'esprit. Il s'empare d'un couvert d'argent, et le remettant à la solliciteuse :

—Prenez vite, lui dit-il, et allez le porter au Mont-de-Piété ; je le retirerai plus tard.

Le soir, Baladelli, son majordome, lui dit :

—Eminence, on a pris un de vos couverts d'argent. Il y a un voleur dans votre palais.

—Ce n'est pas vous, Baladelli ?

—Oh ! Eminence !

—Alors, je lui pardonne.

Digitized by Google

NOTRE DAME DE LOURDES.

Les pèlerinages à la grotte de Lourdes ne discontinuent pas. Ils deviennent au contraire chaque jour plus nombreux et prennent en même temps un caractère de plus en plus pieux. Nous ne pouvons les signaler tous, notre feuille n'y suffirait pas ; mais nous croyons devoir reproduire aujourd'hui les lignes suivantes que l'*Echo de la Province* consacre à celui qui est parti de Toulouse dimanche 8 juin :

" Les pèlerins de la paroisse de Saint-Etienne, qui étaient partis pour Lourdes dimanche soir, sont rentrés hier sans qu'aucun incident fâcheux ait attristé le voyage.

" D'après les récits qui nous ont été faits, la journée a été splendide et la manifestation des plus imposantes. Dix trains environ se sont rencontrés ce jour-là à Lourdes, et le nombre de pèlerins réunis autour de la grotte a été évalué à plus de cinq mille. L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner dans cette foule pleine à la fois d'enthousiasme et de recueillement.

" Nous avons à signaler une innovation très heureuse de la part des pèlerins de Toulouss, dont l'exemple sera suivi, nous l'espérons, par tous ceux que se rendront à la grotte. Ils portaient tous sur la poitrine, sans respect humain, comme sana ostentation, une croix rouge qui les distinguait des autres pèlerins, et surtout des simples curieux, s'il y en avait.

" L'an dernier, au pèlerinage national, nous avons remarqué que les Vendéns et les Bretons se faisaient reconnaître par une image du Sacré-Cœur, ceux du pays chartrain par la médaille de Notre-Dame de Chartres, mais les autres pèlerins n'avaient pas de signe distinctif, ce qui permettait aux journaux de la libre-pensée de grossir à volonté le nombre des simples curieux. Si l'exemple des Toulousains est suivi par tous les pèlerins, on n'aura plus cette ressource pour en diminuer le nombre. Il est beau d'ailleurs de s'affirmer chrétien non-seulement aux pieds des autels, mais pendant toute la durée du pèlerinage."

—*Les Annales de Lourdes*, dirigées par les RR. PP. Missionnaires qui desservent la chapelle construite sur la grotte, publient, dans leur dernier numéro, le récit suivant d'une guérison miraculeuse opérée dans le courant de l'année dernière :

MARGUERITE BOBE, DE QUEYRAC (GIRONDE).

Guérie instantanément dans la piscine de Lourdes d'une anémie, accompagnée de paralysies intermittentes, qui durait depuis 6 ans.

" Marguerite Bobe, dont la santé a toujours été très faible, fut atteinte,

Digitized by Google

il y a six ans, d'une crise violente, pendant laquelle elle éprouva des étouffements très douloureux et une paralysie d'une partie du corps ; je lui administrai les derniers Sacrements. Elle garda le lit plusieurs semaines. Ces crises revinrent à peu près périodiquement presque tous les deux ou trois mois, pendant quatre ans environ, et produisirent les mêmes résultats. Elles étaient devenues, ce semble, moins violentes depuis deux ans ; mais la malade toujours très faible, ne pouvait sortir de sa chambre, ni vaquer à aucun travail, malgré que sa piété modeste mais forte lui donnât une certaine énergie de volonté.

" A ces souffrances physiques venaient se joindre de grandes peines morales ; et quoique non orpheline, Marguerite Bobe sentait chaque jour sa piété filiale soumise à de rudes épreuves. Enfin, se voyant interdire même les consolations religieuses, elle pria son médecin, le decteur Piffon, de venir la chercher dans sa voiture et de la transporter à l'hospice de Lesparre. Là, elle n'éprouva guère de mieux sensible pendant trois mois. Elle était même plus souffrante que d'habitude depuis huit jours, lorsqu'elle entendit parler du pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes qui s'organisait en Médoc. Elle conçut aussitôt le désir d'y prendre part, et rien ne put désormais le lui faire abandonner. Portée à la grotte de Lourdes, après un voyage de 16 heures et une nuit d'insomnie et de souffrances, elle se plongea dans la piscine avec l'aide de la supérieure de l'hospice de Lesparre, qui avait bien voulu l'accompagner. Une crise affreuse faillit l'étouffer sans cependant lui ôter la confiance en Marie. Cette confiance ne fut pas trompée. Marguerite Bobe, entrée dans la piscine comme accablée par la souffrance et l'affaiblissement, en sort bientôt pleine de force et de santé. Elle ne prend pas le temps d'achever sa toilette, va nu-pieds porter sa béquille à la Grotte, revient se chausser près du Gave où la foule émue des pèlerins l'accompagne et la questionne. Elle répond à tous, suit, tout le reste de la journée, sans aucun soutien ni la moindre fatigue, les exercices du pèlerinage, va plusieurs fois de la grotte à l'église et de l'église à la grotte, revient à Bordeaux, passe une deuxième nuit sans sommeil, fait en arrivant plus d'un quart de lieue à pied sur le pavé de la ville, retourne à Lesparre, vient le lendemain me faire visite, monte d'un pas léger les escaliers du presbytère, montre enfin à tous que sa guérison est aussi complète qu'instantanée.

" Depuis deux mois, elle vaque à ses occupations et n'a jamais éprouvé la moindre atteinte du mal qui, pendant six années, avait paralysé toutes ses forces.

" En présence de ces faits, que je déclare exacts devant Dieu et les hommes : connaissant la piété calme et solide de Marguerite Bobe, je ne puis que proclamer la puissante bonté de Dieu et de sa sainte Mère, révéler ses œuvres comme la sainte Ecriture le commande, adhérer enfin de tout cœur au rapport si chrétien et si bien motivé de M. le docteur Piffon, par lequel je suis heureux de terminer ces quelques lignes. Le docteur Piffon a eu le courage de dire la vérité, à l'exemple des docteurs Dezous, de Lourdes, Amadou, de Ponctacq, Poueymiro, de Mirepoix, Filhol et Roques,

Digitized by Google

de Toulouse, Vergès et Chrestien, de Montpellier, Bermont, de Bordeaux, et d'autres encore cités par M. Lasserre. Puisse cet exemple trouver des imitateurs, et ce simple récit, que je dépose aux pieds de Marie Immaculée dans son sanctuaire béni de Lourdes, éclairer et toucher ceux qui le liront.

" Lourdes, le 7 octobre 1872.

" GILLARD, curé de Queyrac (Gironde)."

GUERISON A LOURDES DE MARIE MORIN.

Divers journaux du Midi parlent d'une nouvelle guérison miraculeuse qui aurait eu lieu tout récemment à Lourdes. Parmi les récits de différentes sources que nous avons devant les yeux au sujet de cette guérison, nous choisissons de préférence celui du *Courrier de Narbonne*, journal qui ne passe pas précisément pour clérical et dont l'autorité, en cette circonstance, n'en a que plus de poids.

L'auteur de la narration est un des hommes les plus honorables et les plus connus du Narbonnais, M. Vié-Anduze, conseiller général de l'Aude.

Voici comment il s'exprime :

Dans l'après-midi du 28 avril, vers les deux heures, nous eûmes la satisfaction d'assister, à Lourdes, au défilé d'un pèlerinage venu de l'Ardèche, pèlerinage nombreux et édifiant par sa tenue et son attitude.

Nous suivîmes instinctivement ces nouveaux arrivants, qui se rendirent directement à la grotte. Là, pendant qu'un chœur d'hommes de tout âge et de toutes conditious chantait les belles strophes à Notre-Dame-de-Lourdes, nous entendîmes soudain de grands cris.

Chacun se presse, ou s'approche avec anxiété. Qu'était-il survenu ?

Une jeune fille de vingt-deux ans, Mademoiselle Marie Morin, de Villeneuve-de-Berg [Ardèche], était arrivée avec le pèlerinage accompagnée de ses parents. Cette jeune personne, atteinte depuis dix mois d'un rhumatisme articulaire au larynx, était venue demander sa guérison à Marie Immaculée.

Prosternée au pied de la grille, elle avait d'abord prié, puis elle avait voulu boire de l'eau de la fontaine.

A peine en avait-elle avalé quelques gorgées, que ses lèvres s'entr'ouvrent, et que cette voix qui ne s'était pas fait entendre depuis dix mois, prononce distinctement ces mots : " Maman, je suis guérie, je parle." Nous renonçons à dépeindre le saisissement des parents et de tous les assistants. Seuls, tous ceux qui étaient présents à cette scène émouvante pourront décrire l'immense émotion qui se manifesta dans cette foule.

Nous avons voulu nous renseigner plus tard sur l'affection dont venait d'être miraculeusement guérie mademoiselle Morin, et un grand nombre de ses compatriotes nous ont affirmé que depuis dix mois cette jeune personne ne pouvait proférer une parole ; soumise à divers traitements, sans succés, son état faisait le désespoir de sa famille et de ses amis.

Nous savons que le récit de cet événement va rencontrer bien des incrédules, car il est aujourd'hui convenu que les miracles sont des contes bleus : en ce siècle d'impiété et de positivisme on est mal venu à vouloir parler de miracles.

Nous racontons simplement un fait qui s'est produit en notre présence et que nous avons contrôlé. Peu nous importe la reste !

Ce qui est incontestable, c'est la maladie dont souffrait la miraculée, maladie attestée par son médecin, un protestant entre parenthèse.

Digitized by Google

LE GRAND PÈLERINAGE DE CHARTRES.

Chartres, le 27 mai, minuit.

" Jamais, peut-être, de l'aveu de tous, manifestation religieuse ne fut plus éclatante que celle qui vient d'avoir lieu à Chartres le premier jour de ce grand pèlerinage, 27 mai.

" Dès le 26 au soir et mardi matin, le chemin de fer amenait en ville de nombreux pèlerins de toutes les directions ; des trains spéciaux avaient été particulièrement formés à Paris, à Versailles, Blois, Orléans, le Mans et Angers. Chaque groupe de pèlerins portait un signe distinctif. Un mouvement inaccoutumé se manifeste à Chartres la veille du grand jour ; les maisons, les rues étaient pavoisées, des guirlandes de fleurs et de feuillage se déroulaient sur les chemins et les places publiques. Aux cloches de la cathédrale comme à la naissance des tours flottaient des oriflammes aux couleurs de la Vierge ; le maître-autel, décoré de son groupe de l'Assomption disparaissait, pour ainsi dire, sous les fleurs.

" Le bourdon de la cathédrale et toutes les cloches de la ville annoncèrent cette fête ; et, depuis minuit jusqu'à midi, les prêtres se sont succédé aux nombreux autels de la basilique et de l'Eglise souterraine où Mgr. l'évêque de Coutances et Mgr. Guillemin, évêque de Canton, ont célébré la messe, le premier pour son diocèse, le second pour les pèlerins de Versailles.

" Dans le chœur, des stalles aux armes des prélats assistants étaient préparées avec beaucoup de goût.

" Nous ne croyons pas exagérer en portant au nombre de plus de 800 les prêtres qui se trouvaient en habit de chœur à cette première journée, et à 20,000 le nombre des pèlerins.

" A dix heures le clergé est allé chercher les évêques réunis à l'évêché, et la messe pontificale a été célébrée par Mgr. Forcade, évêque de Nevers, archevêque nommé d'Aix. Le R. P. Marcel, de l'ordre des Capucins de la maison de Versailles, qui avait préparé les fidèles à cette grande fête, à porté la parole le matin ; La messe a été chanté par les élèves du grand séminaire et de la maîtrise, sous la direction de M. l'abbé Goussard, sous-directeur de *l'Œuvres des Clercs*.

" A deux heures, six évêques sont montés dans la galerie de la façade à la naissance des tours, et ont ensemble béni la ville et les pèlerins, qui

Digitized by Google

ont répondu à cette bénédiction par les acclamations de *Vive Pie IX! Vive la France.*

" Après les vêpres célébrées à trois heures, et suivies d'une instruction par Mgr. de Marguerye, s'est organisée, sous les ordres de M. le chanoine Germont, qui s'est multiplié dans cette circonstance, la procession à travers les rues et les places de la cité. Tout le clergé et la plupart des pèlerins y ont pris part. La Vierge dite *Notre Dame du Pilier* a été portée par les évêques accompagnés de leurs vicaires généraux, et placés par ordre de sacre, au nombre de douze.

" Nous avons remarqué Mgr. Vitte, évêque d'Anastasiopolis *in partibus* récemmant nommé vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie; Mgr. Grolleau, évêque d'Evreux : Mgr. Bravard, évêque de Coutances et Avranches; Mgr. David, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier; Mgr. Jeancard, évêques de Cérame *in partibus*, auxiliaire de Paris ; Mgr. Fillion, évêque du Mans; Mgr. Pré, évêque de Poitiers ; Mgr. Guillemin, évêque de Cybistra *in partibus*, vicaire apostolique de Canton (Chine) ; Mgr. Forcade, évêque de Nevers, nommé à Aix ; Mgr. de Marguerye, chanoine de Saint Denis, ancien évêque d'Autun; Mgr. Regnaud, évêque de Chartres; et enfin Mgr. Guibert, archevêque de Paris, métropolitain, qui fermait la marche, suivit d'une foule compacte et recuellie.

" Au retour de la procession, les évêques portant la mitre, la chappe et la crosse, et bénissant avec bonheur les pèlerins agenouillés sur leur passage, sont entrés dans la chapelle souterraine, illuminée d'une manière vraiment féérique, si nous osions nous servir de cette expression; le défilé avait duré deux heures.

" A huit heures du soir, il y a eu un nouvel exercice, des chants et des prédications à la cathédrale, et toute la ville était illuminée."

DEUXIEME JOURNEE.

29 mai 1873.

" La seconde journée de la grande manifestation n'a pas été moins brillante ni moins solennelle que la première. Même concours des pèlerins, nombreux clergé venant remplacer une partie de celui de la veille.

" A sept heures et demie du matin est arrivé à Chartres un train spécial amenant au pèlerinage 140 députés (1) qui se sont rendus im-

(1) Parmi les députés qui ont pris part à cette imposante manifestation religeuse, on cite MM. Amédé Lefèvre-Pontalis, d'Aboville, Adnet, d'Auxais, d'Abbadie de Barrau, Bourgeois, Lucien Brun, Boisboiselle, Belcastel, Boyer, Costa de Beauregard, du Bodan, Carayon-Latour, Chesnelong, Chaurand, Cintré, Cornulier, Lucinière, Courbet-Poulard de Cumont, Descazes, Dupanloup, Delacroix, Desbassins de Richmond, Depeyre, du Portail, Fouler de Relingue, Franclieu, Fresneau, Gavardie, Gouvion Saint Cyr, de Grammont, l'abbé Jaffré, Joubert, Keller, Kergariou, Kergolay, Keridel, Kermenguy, Labassetière, Laborderie, la Rochefoucauld-Bisaccia, la Rochethulon, la Rochejaquelin, de la Rochette, la Roncière, le Noury, Lorgeril, Lestourgie, Lur-Saluces, Malartre, de Melun, Monjarret de Kerjégu, de la Monneraye, Pioger, Pory-Papy, de Lassus, Pontoi-Pontcarré, Puberneau, des Roys, de Resseguier, Roy de Loulay, du Temple, de Tréteneuc.

Digitized by Google

médiatement à la cathédrale, dont le chœur leur avait été réservé. Mgr. Regnaud, évêque de Chartres, a célébré la messe pour eux ; presque tous ont communié ; cet édifiant spectacle a fait beaucoup d'impression. Après cette messe, Mgr. l'Archevêque de Paris leur a adressé la parole du haut du trône spécial.

" Prenant pour texte le passage de l'Evangile où le Christ, suivi d'une foule nombreuse dans ses courses à travers la Judée, disait à ses apôtres : " Je ne puis laisser partir cette foule sans lui avoir donné quelque réfection," a développé cette pensée : " Une société bien organisée ne peut vivre sans religion."

" Après la messe des Députés, à laquelle avaient assisté un nombreux clergé et les évêques, un certain nombre de Représentants sont venus à l'évêché remercier les prélats.

" Un second train spécial a conduit une députation militaire composée de généraux, d'officiers supérieurs de l'armée de terre et de mer et représentant ceux qui n'avaient pu faire le pèlerinage ; ils sont entrés à la cathédrale, ayant à leur tête Mgr. l'évêque d'Orléans ; tandis que les pélerins chantaient quelques strophes du *Magnificat*, Mgr. Dupanloup est monté à l'autel et a célébré la messe à laquelle ont communié presque tous ces militaires.

" Après la messe, Mgr. l'évêque d'Orléans leur a également parlé du trône épiscopal, et, développant dans un court exorde ce texte du Livre des Proverbes : *Surrexerunt filii ejus et beatissimam prædicaverunt*, l'a appliqué à la Vierge du ciel, qui est notre mère, dont le nom doit nous être cher, et à qui ce temple est consacré. Puis le prélat a développé cette autre pensée que la vie de l'homme sur la terre est un combat dont la première victoire es t de se vaincre soi-même.

" A l'issue de cette seconde cérémonie, MM. les officiers sont venus visiter Mgr. l'évêque de Chartres, qui les a reçus dans son grand salon et leur a adressé quelques paroles pleines de cœur ; un des généraux s'est fait l'interprête de ses collègues pour remercier Mgr. Regnaud."

L'IMPERATRICE DE RUSSIE A ROME.

Aussitôt que l'impératrice fut descendue chez l'ambassadeur de Russie, Sa Majesté envoya au Vatican un aide de camp de sa cour, afin d'annoncer officiellement son arrivée au Pape, et à Son Eminence le cardinal Antonelli, pour s'informer de l'état de santé du Souverain-Pontife, et pour solliciter une audience pour elle et les personnes de sa cour.

Le 27, Sa Majesté s'est rendue à la basilique de Saint-Pierre, où elle a prié et baisé le pied de la statue du prince des apôtres. Monseigneur de Mérode l'a accompagnée dans sa visite autour de la basilique du Vati-

Digitized by Google

can. En la conduisant devant le tombeau de la comtesse Mathilde, il lui a parlé du dévouement de cette souveraine au Saint Siége et à saint Grégoire VII, mais avec un tact et une mesure parfaite. L'impératrice paraissait très-pensive et pleine d'admiration et de respect.

Le lendemain, à midi, elle a été reçue au Vatican avec toutes les démonstrations d'honneur que permet la condition actuelle du Pape. Au bas du grand escalier se trouvait, pour la recevoir, Monseigneur Pacca, qui, pour éviter à l'impératrice la fatigue de monter les nombreuses marches qui conduisent aux appartements du Saint-Père, l'a conduite dans le cabinet mécanique qui sert au Pape pour descendre et monter.

Lorsque Sa Majesté a aperçu le Saint-Père, s'avançant pour la recevoir, elle a précipité ses pas avec une intention marquée de respect, elle s'est inclinée très-profondément et a baisé avec émotion la main du Souverain-Pontife. La grande duchesse Marie Alexandrowna, le prince de Hesse-Darmstadt et la sœur de l'empereur de Russie étaient avec elle.—L'impératrice est restée au Vatican plus de trois quarts d'heure. Le Pape, pendant l'entretien, a adressé à l'impératrice une prière avec toute l'amabilité qui le distingue. "J'aurais un grand devoir à remplir, lui aurait-il dit, et je m'adresse à votre esprit si élevé, à votre cœur que l'on dit si généreux et si bien placé; il faut que je parle de la Pologne. Je suis loin de vouloir me mêler à la question du gouvernement de cette nation, mais je dois demander pour elle à Votre Majesté la liberté religieuse, liberté qui lui est nécessaire et voulue par Dieu. Elle n'est pas seulement dans le droit des peuples catholiques de la Pologne, elle est encore dans l'intérêt bien compris de la dynastie et de l'empire." Pie IX a insisté dans ce sens, avec une effusion et une grâce qui ont pénétré l'impératrice d'une admiration respectueuse. Elle a promis de transmettre à l'empereur les paroles du Pape, et de plaider auprès de lui la grande cause de la liberté religieuse de la Pologne.

Après cette audience, ont été admis en présence du Saint-Père les autres personnages de la suite de l'impératrice.—Tous paraissaient enchantés de la réception. Une dame française qui se trouvait au Vatican au moment de la réception, a entendu l'impératrice dire à Monseigneur Ricci et en français: "Veuillez, je vous prie, veuillez remercier encore le "Saint-Père, de ma part, de sa bienveillante réception." Et depuis ce jour, elle ne fait que parler à ses visiteurs de la douce satisfaction qu'elle a éprouvée au Vatican, du bienveillant accueil qu'elle a reçu de Sa Sainteté, et des nobles attentions dont elle a été l'objet de la part des personnages qui composent sa cour.—Avant que l'impératrice sortit du Vatican, le Pape a envoyé au palais de la légation de Russie deux magnifiques tableaux en mosaïque, travaillés dans le célèbre atelier du Vatican. L'un était destiné à Sa Majesté, l'autre à Son Altesse sa fille.

Digitized by Google

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Pie IX et Rome.

Le 5 juin les supérieurs généraux des ordres religieux ont addressé aux évêques dans toutes les parties du monde, la lettre suivante que nous traduisons du texte latin :

" Illustr. et Rév. Seigneurs,

" Ce que les Saints-Pères de l'Eglise et surtout le grand Patriarche de Constantinople, Jean Chrysostome, firent autrefois contre les critiques malveillants de la vie régulière et monastique, vous, Révérendissimes et Illustrissimes Prélats, leurs successeurs, marchant sur leurs traces, vous venez de le renouveler avec une grande unité, avec une sollicitude et une liberté apostolique, et vous avez pris la défense de notre cause autant qu'il a dépendu de vous, les uns par les lettres pastorales qu'ils ont publiées, les autres par des mémoires adressés aux ministres des gouvernements. Depuis plusieurs années une guerre atroce et très douloureuse est dirigée contre l'Eglise du Christ, et nous voyons des ennemis très acharnés tendre vers ce but : qu'après avoir détruit par la force la principauté civile du Siége apostolique, ils s'efforcent, par tout moyen et artifice, d'anéantir, si cela était possible, l'autorité divine du Pontife romain et la constitution de l'Eglise universelle.

" Pour réussir plus facilement, comme ils le pensent, ils ont résolu de détruire tous les ordres religieux qui, vivant de leurs propres lois et étant dans la dépendance du Saint-Siége, travaillent selon la mesure de leurs forces, dans la vigne du Seigneur, pour propager la doctrine divine du christianisme et procurer la conversion et le salut de âmes. Ils ont la prétention, au moyen de lois iniques, de les chasser de leurs demeures, de les dépouiller de tous leurs biens et de leur créer toute sorte de difficultés et même de les empêcher tout à fait de pratiquer la vie parfaite.

" En vérité, ces maux que nous voyons déjà appliqués en partie, et qu'on se prépare à consommer contre nous, sont très graves. Mais ce qui nous soutient et nous raffermit au milieu de ce déluge de calomnies, c'est que nos persécuteurs n'ont rien pu prouver qui fût contre notre genre de vie, rien qui déshonore l'exercice de nos fonctions : d'un autre côté, notre très Saint-Père le Pape Pie IX, les Prélats et les Supérieurs des églises approuvent notre coopération, nos travaux et nos exercices, et ils déplorent notre condition présente, et s'en affligent parce qu'ils sont persuadés qu'il en résultera un grave dommage pour leurs troupeaux et pour l'Eglise universelle.

" Et ces témoignages que nous avons reçus de votre bienveillance,

Digitized by Google

comme un bienfait singulier, vénérables Prélats, n'ont pas peu contribué à adoucir les chagrins de notre âme, et nous ne saurions vous exprimer par de paroles quels sont les sentiments de gratitude de nos cœurs. C'est donc vers vous, pères si vigilants, que nous tournons nos regards : nous nous abandonnons à votre foi et à votre patronage, et nous adressons à Dieu de continuelles prières, afin que ceux qui nous guident par leur sagesse et nous instruisent par leur voix, nous animent aussi, par leurs exhortations et par leurs exemples, à combattre courageusement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et à supporter, s'il est besoin, des maux encore plus graves pour la cause de la justice et de la foi.

" En attendant, pendant que nous invoquons la Bonté divine, avec la plus vive effusion du cœur, qu'elle daigne, Révérendissimes Prélats, rémunérer avec abondance votre bienveillance envers nous, nous demandons humblement que vous aidiez auprès de Dieu, par vos saintes prières, ceux que vous n'avez pas craint de défendre devant les hommes, et avec les sentiments d'un cœur reconnaissant et une profonde vénération, nous nous souscrivons.

" Rome, le 5 juin 1873."

(*Suivent les signatures*)

*
* *

ALLOCUTION DE NOTRE TRES-SAINT-PERE LE PAPE PIE IX

PRONONCÉE AU VATICAN DEVANT LES CARDINAUX DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

Le 25 *juin* 1873

Vénérables Frères,

Ce que Nous vous annoncions dans l'Allocution tenue devant vous, vers la fin de l'année précédente, vénérables Frères, à savoir que Nous aurions peut-être à vous parler encore des persécutions chaque jour plus violentes contre la sainte Eglise, Notre devoir Nous demande de le faire, aujourd'hui qu'est consommée l'œuvre d'iniquité que Nous dénoncions alors, car il Nous semble que retentit à Nos oreilles la voix de celui qui Nous ordonne de crier.

A peine eûmes-Nous appris qu'on devait proposer au Corps législatif la loi qui, dans cette ville illustre comme dans le reste de l'Italie, devait amener la suppression des congrégations religieuses et la licitation publique des biens ecclésiastiques, aussitôt, en exécrations de cet acte impie, Nous avons condamné le texte de cette loi, quel qu'il fût ; Nous avons déclaré nulle toute acquisition des biens ainsi enlevés à l'Eglise, et Nous avons rappelé que les auteurs comme les fauteurs de pareilles lois encouraient les censures *ipso facto*. Or, aujourd'hui cette loi, condamnée non-seulement par l'Eglise, comme opposée à son droit et au droit divin, mais réprouvée aussi publiquement par la science légale, comme rendue en contradiction de tout droit naturel et humain, et par conséquen

Digitized by Google

nulle de sa nature et de nul effet, cette loi néanmoins a reçu l'approbation du Corps législatif, puis a été sanctionnée par le Sénat et l'autorité royale.

Nous croyons, vénérables Frères, devoir Nous abstenir de répéter ce que tant de fois, pour arrêter l'audace criminelle des chefs du pouvoir, Nous avons exposé au long sur l'impiété de cette loi, sur sa malice, sur son but et sur ses graves et désastreuses conséquences ; mais le devoir qui s'impose à Nous de défendre les droits de l'Église, le désir de prévenir les imprudents et aussi la charité que Nous avons pour les coupables, tout cela Nous presse d'élever la voix pour faire savoir à tous ceux qui n'ont pas craint de proposer, approuver, sanctionner cette loi ; à tous ceux qui la publient, qui favorisent son exécution, qui y donnent leur avis favorable, qui y adhèrent, qui l'excutent et en même temps à tous les acquéreurs de biens ecclésiastiques, non-seulement que tout ce qu'ils ont fait ou feront en ce sens est caduc,nul et de nul effet, mais que, tous, ils sont atteints par l'excommnnication majeure et les autres censures et peines ecclésistiques portées par les saints canons, les constitutions apostoliques et les décrets des conciles généraux, en particulier du concile de Trente, que, tous, ils encourent les plus sévères vengeances de Dieu et qu'ils sont dans un péril certain de damnation éternelle.

Cependant, vénérables Frères, tandis que les secours nécessaires à Notre suprême ministère Nous sont ravis de jour en jour, tandis qu'on accumule injures sur injures contre les choses et les personnes sacrées, tandis qu'ici et à l'étranger les persécuteurs de l'Église semblent concentrer leurs efforts, et réunir leurs forces pour s'opposer absolument à l'exercice de la juridiction ecclésiastique, et spécialement pour troubler peut-être la libre élection de celui qui doit s'asseoir sur la chaire de Pierre, comme vicaire de Jésus-Christ, que Nous reste-t-il à faire, si ce n'est de Nous réfugier près de Celui qui est riche en miséricorde et qui ne délaisse pas ses serviteurs dans le temps de la tribulation.

Déjà cette vertu de la Providence divine se montre avec éclat dans l'union parfaite de tous les évêques avec ce Saint-Siége, dans leur noble fermeté contre des lois iniques et contre l'usurpation de leur droits sacrés, dans les nombreuses marques d'amour de toute la famille catholique pour ce centre de l'unité, dans cet esprit vivifiant par lequel la foi et la charité du peuple chrétien, prenant une nouvelle force et un nouvel accroissement, se répandent de toutes parts en des œuvres qui sont dignes des plus beaux temps de l'Eglise.

Efforçons-nous donc de hâter l'heure désirée de la clémence divine. Que tous les évêques y excitent les curés et tous les curés leur propre peuple ; jetons-nous aux pieds des autels, et, prosternées devant Dieu, crions-lui de concert : *Venez, Seigneur, venez ne tardez pas ! pardonnez à votre peuple, remettez-lui ses péchés ; voyez notre désolation. Ce n'est pas à cause de nos mérites que nous répandons devant vous nos prières,*

Digitized by Google

mais à cause de vos infinies miséricordes : prenez en main votre puissance et venez: montrez nous votre face; et nous serons sauvés.

Encore que nous ayons conscience de notre indignité, nous ne craignons pas d'approcher avec confiance du trône de la miséricorde. Sollicitons-là au nom de tous les habitants du ciel, mais surtout au nom de saints apôtres, au nom du très chaste époux de la Mère de Dieu, et spécialement au nom de la Vierge immaculée, dont les prières opèrent sur son Fils presque à l'égal d'un ordre. Mais auparavant efforçons-nous avec le plus grand soin de purifier notre conscience de toutes les œuvres de mort, car *Dieu abaisse ses regards sur les justes et ses oreilles s'ouvrent à leurs prières.* Et pour arriver plus sûrement et plus précisément à cet état, Nous accordons de Notre autorité apostolique à tous les fidèles, pour le jour que chaque évêque désignera dans chaque diocèse, une indulgence plénière à gagner une fois, et qui pourra être appliquée au soulagement des fidèles défunts, pourvu que s'étant confessés et s'étant nourris de la sainte communion, ils s'appliquent pieusement à prier pour les nécessités de l'Eglise.

Ainsi donc vénérables Frères, bien qu'elles soient innombrables et terribles les tempêtes de persécutions et de tribulations qui fondent sur nous, ne perdons pas courage, mais confions-nous en Celui qui ne permet pas la confusion de ceux qui espèrent en Lui. Car telle est la promesse de Dieu, et elle ne passera pas. *Parce qu'il a espéré en moi,* nous dit-il, *je le délivrerai.*

Une lettre de Rome, à la date du 27 juin, nous apprend que, ce jour-là, le Pape, pour la première fois depuis sa maladie, avait pu faire, dans le jardin du Vatican, une assez longue promenade sans béquille ni canne, sans le secours d'aucun bras. Avant d'arriver au jardin, Sa Sainteté avait traversé, sans l'appui de personne, le corridor des loges, les loges, les salles de l'Immaculée-Conception, la grande salle des tapisseries et des cartes géographiques et avait descendu l'escalier du Musée. En rentrant du jardin, l'auguste vieillard a traversé le musée de statues et la grande salle qui précède le corridor ; il a monté l'escalier, parcouru de nouveau les antichambres pour regagner enfin ses appartements. Avant sa maladie, le Pape se servait presque toujours de la chaise à porteurs pour monter les escaliers ; dans la matinée du 27 juin, il les a montés tout seul. Pie IX est donc aujourd'hui, non-seulement complètement rétabli, mais mieux portant qu'avant sa maladie. Le témoin qui nous transmet ces détails nous dit que la figure du Saint-Père est vraiment resplendissante de santé. Voilà une guérison parfaite qui va dérouter bien des calculs. Ce n'est pas pour rien que Pie IX a vu "les années de Pierre."

Le monde révolutionnaire et son annexe, le monde diplomatique, sont

Digitized by Google

fort embarrassés des nombreuses audiences données par le Pape. Tant de témoins de la robuste santé dont jouit Pie IX vont cruellement démentir les récits de sir Auguste Paget et de M. Fournier, prédisant sur la foi du docteur Pantaleoni, l'ami et l'agent de M. Visconti-Venosta, la fin prochaine du Saint-Père. Qu'en pense-t-on aujourd'hui à Paris et à Londres, et encore dans quelque autre capitale où l'on a eu connaissance de ces rapports et où l'on a cru ou feint de croire à une maladie grave ?

" Et les cinquante dépêches que M. Fournier a consacrées au futur conclave, quelle valeur conservent-elles aux yeux de M. de Rémusat, sous le régime duquel fut inaugurée cette belle entreprise ? Franchement, si tout cela ne dessille pas les yeux à l'Europe gouvernementale et ne lui fait pas sentir qu'entre les serviteurs et nous il n'y a pas de choix possible, pour quiconque veut sincèrement savoir la vérité, cette Europe-là est atteinte d'une incurable passion pour le mensonge.

" Et ce pauvre M. de Bismark qui vient parler à la tribune de la politique qu'il compte suivre à propos du futur conclave ! Qu'il regarde un peu tout près de lui, s'il n'y a pas quelque chose de plus probable qui le menace.

" Pie IX vit et se porte bien, et le monde trouve aujourd'hui les malades dans les demeures royales de Berlin et de Rome : à Berlin, c'est l'empereur Guillaume à qui les médecins interdisent toute occupation sérieuse. A Rome, c'est la princesse Marguerite qui n'a pu se faire transporter seulement jusqu'à la gare, pour y prendre congé de la czarine. Comme la Providence se joue des hommes et change soudainement les rôles ! De plus grands changements sont à prévoir encore, et la victoire définitive en sera le terme."

—J'essaierais en vain de vous dépeindre l'admirable spectacle que présentait le 29 juin la basilique de Saint-Pierre. Dès les premières heures du jour, les fidèles sont venus se prosterner autour du tombeau des saints Apôtres ; et malgré la chaleur accablante, ce mouvement ne s'est ralenti qu'à la nuit close. A partir de cinq heurs l'après midi l'affluence a été si considérable, que le vaste temple pouvait à peine contenir la foule de visiteurs, et que la circulation devenait de plus en plus difficile, aux abords de la basilique. Toute l'initiative de cette, démonstration religieuse était due à la piété de la population romaine. Aucune affiche, aucun avis des journaux ne l'avait provoquée : ce qui ne la rend que plus méritoire, et ce qui fait ressortir son vrai caractère, celui du plus pur et du plus parfait dévouement à la cause du Souverain-Pontife, successeur du glorieux apôtre saint Pierre.

Il est une circonstance que je ne dois pas omettre. Avant l'époque néfaste du 20 septembre 1870, la municipalité romaine avait la louable habitude d'offrir le 29 juin de chaque année au tombeau des saints Apôtres un calice d'argent et huit torches. Cette offrande décrétée en 1619

Digitized by Google

était faite avec une parfaite régularité par les représentants de la ville de Rome.

Mais les hommes nouveaux que les canons de Cadorna et de Bixio ont lancés jusque sur les hauteurs du Capitole tiennent à démontrer par tous leurs actes qu'ils sont les créatures de la secte, et par conséquent qu'ils sont loin de représenter les Romains. Aussi ont-ils d'un trait de plume supprimé du budget cette dépense onéreuse. On peut bien, sous le régime revolutionnaire voter des fonds pour l'entretien d'un louve ; mais ce serait une énormité que de réserver quelque argent pour une modeste offrande aux glorieux Apôtres que l'Eglise s'honore d'avoir pour chefs et pour patrons.

La population romaine a d'ailleurs réparé cet oubli et s'est elle-même chargée, par l'intermédiaire de la *Société romaine pour les intérêts catholiques*, de continuer la noble tradition de ses ancêtres. En dépit du mauvais vouloir de la municipalité, l'offrande habituelle a donc été fait.

Et les torches ont été présentées au très révérend chapitre du Vatican. Les députés de la société reçus par deux chanoines ont déposé l'offrande sur l'autel papal.

Le calice a été immédiatement consacré par Son Em. Mgr. Nobili-Vitelleschi, archevêque de Séleucie ; et Son Em. le cardinal Borroméo, archiprêtre de la basilique vaticane, a ensuite célébré avec ce calice la messe pontificale solennelle, afin de montrer combien on savait apprécier cet acte vraiment digne de la piété de la Ville-Eternelle.

Les usurpateurs auront beau faire et s'agiter. Ils n'arriveront jamais à arracher du cœur des Romains leur dévotion aux saints Apôtres ni leur dévouement au Vicaire de Jésus-Christ.

Une réception des divers ordres de la prélature a eu lieu dernièrement au Vatican. En réponse à l'adresse lue par Mgr. Hanetti, le Saint-Père a répondu par un discours dont le *Journal de Florence* nous apporte cette traduction :

" Je conviens avec vous, et m'en félicite, Monseigneur, que la prélature a donné, spécialement en ces circonstances, des preuves continuelles de son respect et de son amour envers ce Saint-Siége. Mais nous vivons en des temps difficiles, en des temps d'épreuve, où il est de toute nécessité de veiller sur nos moindres actions, car il est évident qu'il faut un courage presque surhumain, pour soutenir les droits de ce Saint-Siége, et une surveillance continuelle sur nous-même pour se conserver sans tache à travers un chemin hérissé de toutes sortes d'embûches placées à droite et à gauche, parfois avec la malice la plus raffinée, d'autres fois avec l'impiété la plus éhontée.

" Vous aurez sans doute remarqué qu'en ces jours Dieu fait pompe, pour parler ainsi, de sa justice, en frappant de tant de fléaux la pauvre

Digitized by Google

Italie. Toute d'abord c'est la Révolution qui détruit sans édifier, qui accable sans jamais soulager et va hardiment de l'avant, entrant dans les maisons pour les appauvrir et dans les chaumières pour les opprimer. Elle s'introduit même effrontément dans le sanctuaire, où elle fait les plus minutieuses perquisitions, afin de s'approprier des richesses imaginaires, mais en réalité dans le but de s'emparer de tout, de tout découvrir et se rendre maîtresse de toute chose.

" Cependant, nous voyons accroître sensiblement les fléaux : il semble que, depuis la funeste brèche de Porta Pia, Dieu leur ait donné un libre cours, comme pour signifier que l'enlèvement de Rome aux Souverains-Pontifes a été le signal de l'accroissement et de l'extension du règne de la désolation et de la mort. D'abord, nous avons eu les inondations du Tibre, suivies d'autres inondations sur plusieurs points de la Péninsule. Dans le midi de l'Italie, le feu volcanique a occasionné autour de lui des dommages considérables.

" Une maladie exterminatrice du jeune âge a moissoné d'innombrables victimes, peut-être parce que Dieu a voulu préserver du mal moral un grand nombre d'enfants, *ne malitia mutaret intellectum eorum*, et accroître ainsi le nombre des bienheureux en possession du Paradis. Sur plusieurs points, la grêle a causé des ravages, et le fléau asiatique se présente, comme pour avertir les hommes de se préparer par la pénitence, *ut fugiant a facie arcus*.

" Et comme si tout cela n'était pas un motif suffisant pour se tourner vers Dieu, voilà que Dieu lui-même regarde la terre d'un air indigné et *facit eam tremere*. Tous ces châtiments, il n'y a pas à en douter, sont appelés par les injustices énormes de ceux qui ont abusé de la force. Je ne dirai pas que deux de ces châtiments, à savoir le choléra et le tremblement de terre, furent représentés par les deux sections de la *droite* et de la *gauche* ; mais je dirai que c'est à cause de leurs péchés qu'ils sont venus fondre sur l'Italie, et que Rome, en particulier, est désolée de tant de maux qui frappent tout le monde indistinctement. Ces châtiments endurcissent peut-être le cœur des coupables, mais ils n'en doivent pas moins engager les opprimés à tenir les yeux ouverts et à les tourner vers Dieu. Les personnes attachées à l'Eglise, les prêtres séculiers et réguliers doivent surtout se recueillir pour examiner leurs consciences, et voir s'ils n'auraient jamais eu quelque part, au moins légère, contribué à attirer les châtiments de Dieu.

" Certes, il déplait à mon cœur d'avoir à vous exposer le spectacle de mille maux, mais je ne puis cacher ce que tout le monde connaît. Il ne nous reste donc qu'à nous défier de nos adversaires, même quand ils nous font entendre des paroles de conciliation et de concorde, et à élever nos cœurs vers Dieu, afin de nous unir de plus en plus à lui, car c'est de lui seul que nous devons attendre la force et la consolation.

Digitized by Google

" Qu'il nous bénisse et que sa bénédiction nous communique un nouveau courage pour combattre, nous inspire une nouvelle confiance et nous porte à espérer jusqu'au jour où nous verrons notre espérance transformée en une consolante réalité.

Benedictio Dei, etc."

—En sortant de ses appartements pour se rendre à sa promenade habituelle, le Pape a rencontré dans la salle du trône Mgr. Rosati, évêque de Luni-Sarzana et Brugnato, et plusieurs prélats romains et étrangers avec lesquels il s'est entretenu. Parmi ces prélats se trouvait M. le commandeur Trouvé Fisquat, le savant auteur de la *France pontificale*, qui a déjà 23 volumes in-8vo. Comme M. Fiscat est de petite taille, Sa Sainteté l'apercevant s'est aussitôt souvenu de lui et a dit en riant :

—Voilà un petit homme, mais un grand auteur.

Puis elle a parlé de cette vaste publication dans les termes le plus louangeurs.

Dans les autres salles se trouvaient des personnes de tout rang, des familles entières, auxquelles Pie IX a adressé des paroles d'édification et dont il a béni et indulgencié les chapelets.

Arrivé dans la galerie des fresques des Zuccheri, le Pape a vu agenouillées de nombreuses jeunes paysannes de la paroisse de Saint-Laurent-hors-les-murs. Ces jeunes paysannes, qui font partie de la société des Filles de Marie, étaient vêtues de bleu et portaient appendue à un ruban bleu de ciel la médaille de leur pieuse association. Derrière elles se tenaient les parents. Le curé de la paroisse R. P. André de Pistoie, de l'ordre des Mineurs Capucins, les a présentées à Sa Sainteté qui leur a aussitôt fait signe de se lever, et l'une des plus jeunes d'entre elles a lu une adresse très vivement sentie. Dans cette adresse le mot de *Glorioso Pontificato* ayant été prononcé, Pie IX a interrompu la petite fille, et, se tournant vers les Cardinaux et les prélats qui l'accompagnaient, il a répété d'un ton de voix indéfinissable :

—*Glorioso Pontificato ! Glorioso !*

Je dis *indéfinissable* parce que dans la voix, dans le mouvement de tête du Pape il y avait tout à la fois un humble refus et un assentiment. S'il avait commenté ces mots, peut-être eût-il dit :

" On appelle mon pontificat glorieux et je suis dépouillé, captif, insulté tous les jours, conspué, maudit dans la presse, sur les théâtres, dans les assemblées publiques ! Mon titre royal, ils en ont fait une dérision et le clouent au-dessus de ma tête comme celui que Pilate écrivait en haut de la croix.

" Mes frères dans l'épiscopat sont persécutés comme moi. Mes appuis, mes conseils, vont être dispersés. Mes ennemis s'efforcent de détruire l'œuvre de Dieu, ils osent toucher à la constitution mère de l'Eglise, et rêvent de remplacer le règne du Christ par le règne de Satan. Et pour-

Digitized by Google

tant, il est glorieux mon pontificat, puisque les enfants et les pauvres viennent à moi, puisque je souffre pour la justice, puisque mon nom éveille dans tous les cœurs chrétiens de sublimes passions et remue le monde ; puisque les méchants tremblent et voient dans mes douleurs et dans les prières de la chrétienté, la menace d'un châtiment."

Le regard de Pie IX trahissait ces pensées.

Comme il tenait sa canne à la main et qu'une toute petite fille agenouillée à ses pieds cherchait à saisir cette canne, il lui en a livré la poignée, et la petite fille s'est mise à la baiser tendrement. Derrière la petite fille se tenait la mère répandant des larmes.

Après la lecture de l'adresse, les jeunes paysannes ont offert au Pape une broderie, et Sa Sainteté s'est plue à les bénir et à leur dire de douces et paternelles paroles.

L'EGLISE DU CANADA A CELLE D'ALLEMAGNE.

NN. SS. l'archevêques de la province de Quebec ont adressé la lettre suivante aux archevêques et évêques d'Allemagne et de Suisse : (1)

A nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques d'Allemagne et de Suisse.

Vénérables Frères,

Le bruit des persécutions dirigées contre l'Eglise de votre pays a franchi l'Océan, et vient remplir nos âmes d'une profonde douleur. Vous souffrez et la vue des maux qu'endure le troupeau qui vous est confié et des maux plus grands encore qui le menacent redouble vos amertumes. Mais la noble attitude que vous avez su prendre, en face des persécuteurs de l'Eglise et de ses droits sacrés, nous remplit d'admiration. Réunis en concile, Nous l'archevêque et les évêques de la Province de Quebec, ne voulons pas nous séparer, sans exprimer à des Princes de l'Eglise qui nous donnent un si sublime exemple d'attachement à ses saintes lois, nos sympathiques douleurs.

Dans la guerre acharnée, mais impuissante, que l'enfer renouvelle sans cesse contre l'Eglise, il dirige aujourd'hui ses attaques contre son auguste chef et ses premiers pasteurs, dont il voudrait étouffer la voie et paralyser l'action. Renverser l'autorité divine de l'Eglise, fouler aux pieds ses droits sacrés, lui disputer sa place sur la terre, tel est le but réel que l'on veut atteindre, en le masquant toutefois sous les formes étudiées des lois ou le voile d'une prétendue légalité.

Vous l'avez compris, vénérables frères, et vos énergiques protestations, vos courageuses résistances, et la fidélité d'un clergé si digne de ses chefs, ont appris aux persécuteurs que les enfants de l'Eglise ont foi dans la parole du divin Maître : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

Restez debout sur la brèche, vénérables frères ; votre attitude ferme,

(1) Plusieurs journaux français ont rapporté ces lettres.

Digitized by Google

votre constance à défendre les liberté de l'Eglise, à soutenir la vérité, réjouiront l'Epouse du Christ et vous assureront une glorieuse part dans les luttes qui doivent perpétuer la victoire. Oui, vous disons-nous, avec saint Pierre : " *Communicantes Christi passionibus gaudete, ut et in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exultantes.*"

Cependant, vénérables frères, nous élévons des mains suppliantes vers le ciel, vers Dieu qui commande aux vents et à la mer, le priant qu'il daigne dissiper l'orage et ramener le calme et la sérénité au ciel de votre belle patrie. Qu'il fasse luire pour vous des jours de paix et verse sur vous l'abondance de ses consolations :

" *Benedictus Deus pater Domini nostri Jesu Christi, qui consolatur nos in omni tribulatione nostra.*"

Agréez, vénérables Frères, cette expression de notre admiration, de nos vives sympathies et des vœux que nous renouvelons dans l'effusion de nos cœurs.

Québec, 27 mai 1873.

† E. A., arch. de Québec.
† Ig., év. de Montréal.
† Jos. Eugène, év. Ottawa.
† C., év. de Saint-Hyacinthe.
† L. F., év. des Trois-Rivières.
† Jean, év. S. G. de Rimouski.
† E. C., év. de Gratianopolis.

Réponse de Mgr. l'Archevêque de Cologne, au nom de ses Confrères.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le R. P. Supérieur du Séminaire des Missions de Paris m'a fait parvenir un exemplaire de la lettre magnifique, en date du 27 mai dernier, que Votre Excellence, de concert avec les autres Révérendissimes évêques de la Province de Quebec, a daigné adresser aux archevêqves et évêques d'Allemagne et de Suisse. Je me suis hâté de faire traduire en langue Allemande et de publier sur les journaux catholiques, cette preuve admirable de votre charité fraternelle et de cette unité catholique qui embrasse le monde entier, et je l'ai communiquée à tous mes Confrères et au peuple fidèle. Nous en avons été grandement consolés et encouragés, au milieu des graves tribulations que nous avons à souffrir ; pour ce témoignage de votre charité et de votre sympathie qui nous a été si agréable, je me fais un honneur, au nom de tous mes Confrères à qui cette lettre a été adressée, de rendre de nombreuses et très-humbles actions de grâces à vous, Révérendissime Seigneur, et à tous et chacun des Evêques vénérés qui y ont apposé avec vous leurs signatures. Je vous prie ardemment de continuer à soutenir et à affermir, par vos bonnes prières, ceux à qui vous venez d'offrir des consolations si abondantes, afin que dans la persécution et la tribulation qui nous entourent, en ce moment

Digitized by Google

nous puissions toujours connaître la voie droite que nous trace la volonté divine, et la suivre avec constance.

Avec les sentiments de vénération et de charité fraternelle, je demeure dans les entrailles de Jésus-Christ,

De Votre Excellence, Révérendissime, le très humble confrère en Jésus-Christ.

† PAUL, Arch. de Cologne.

Cologne, 30 juin, 1873.

A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Archevêque de Québec, ALEXANDRE TASCHEREAU, Québec.

FRANCE.

LE GRAND MOUVEMENT DES PELERINAGES.

.....

(1) " Les voyez-vous, sur tous les points du globe à la fois, ces caravanes saintes que des centaines de chars emportent à toute vapeur vers les sanctuaires célèbres, vers les lieux marqués par les apparitions et les miracles de la puissance divine ? Quel est cet ébranlement subit, qui prend les proportions d'un phénomène social, et qui entraine dans un élan commun tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions ? Hier encore, étrangers à nos mœurs, voici qu'en plein XIXe siècle, les pèlerinages renouvellent et dépassent, moyennant les facilités modernes de la locomotion, tout ce qu'avait produit en ce genre la simplicité naïve des siècles de foi. Et quel est donc le ressort caché, quel est le sentiment intime qui met en mouvement ces multitudes de riches et de pauvres, de lettrés et d'illettrés, de particuliers et d'hommes publics ?

" La pensée de toutes ces âmes, en qui se personnifie la société chrétienne, je la trouve au livre d'Esther, laquelle, nous dit l'historien sacré, priait et conjurait le Seigneur Dieu d'Israel, en disant Seigneur, ô vous qui êtes notre unique roi (le descendant de David était en exil:) *Domine mi, qui rex noster es solus*, venez à mon aide dans mon isolement: *adjuva me solitariam*; car en dehors de vous, il n'est personne pour me secourir: *adjuva me solitariam, cujus præter te nullus est auxiliator alius.* Tel est le cri de Rome, le cri de l'Eglise, de l'épouse du Christ, de la mère de tous les chrétiens, persécutée par les uns, trahie par les autres, abandonnée par toutes les puissances de la terre, et qui, dans ce délaissement universel, n'a de recours qu'en son divin auteur. Tel est le cri de la France en détresse qui attend un chef, qui appelle un maitre, mais qui n'en a pas, et qui, sans alliances au dehors, sans cohésion et sans force à l'intérieur, n'a d'espoir que dans le roi des cieux, ou plutôt dans ce roi Jésus auquel il a plu de se qualifier roi de France, et qui a déclaré plus d'une fois son amour et sa prédilection pour les Francs.

(1) Extrait du discours de clôture du pèlerinage national de Chartres prononcé par Mgr. Pie, évêque de Poitiers.

Digitized by Google

" Qu'on ne cherche pas d'autre complot dans ces expéditions pieuses, qu'on épargne les frais de la surveillance par rapport à ces milliers de doigts qui parcourent les grains des chapelets, par rapport à ces milliers de bouches qui récitent des oraisons ou qui chantent des psaumes et des hymnes. Vous ne découvrirez rien de plus, et je vous livre tout le mystère de la conspiration, quand je vous dis que le refrain de toutes ces dixaines de rosaires et de tous ces cantiques, c'est la prière secrète d'Esther devenue la prière commune de l'Eglise et de la France : *Domine mi, qui rex noster es solus, adjuva me solitariam, cujus præter te nullus est auxiliator alius.*

. . . . . .

" Cette puissante intercession de Marie, la foi des peuples va l'invoquer dans des lieux déterminés. Qu'y a-t-il de nouveau et d'étonnant à cela ? Est-ce que Dieu, qui est présent partout, ne s'est pas réservé de manifester sa puissance où il lui plait ? Nous adorons, disait le Psalmiste, dans le lieu sanctifié par les vestiges de ses pieds. Or, voici que des témoignages examinés et admis par l'autorité ecclésiastique, accrédités par le sceau des miracles, nous apprennent que Marie a été vue sur cette montagne, qu'elle a apparu et qu'elle a parlé au-dessus de cette grotte : *Ecce audivimus eam in Ephrata, invenimus eam in campis silvæ.* Et les foules de s'y précipiter en disant : Nous irons vers ces cimes bénies, nous entrerons dans les temples qu'on y a élevés, nous prierons, nous adorerons dans les lieux où Marie a posé ses pieds : *Introibimus in tabernaculum ejus, adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus.* Que le rationalisme s'étonne et se scandalise : le ciel semble prendre à tâche de ne leur envoyer que des provocations et des défis. En réponse aux doutes et aux attaques, le surnaturel jaillit là comme de source; il éclate et bouillonne à toute heure.

" Nous avons à cœur de le dire hautement : oui, nous admirons ces courants irrésistibles qui emportent préférablement les flots de pèlerins vers ces Alpes ou ces Pyrénées signalées par des apparitions plus récentes par des prodiges plus nouveaux et plus multipliés. Les miracles ayant pour objet de frapper les sens par la manifestation extraordinaire et visible de la puissance divine, il est dans l'ordre et la nature des choses que le miracle contemporain fasse éclater des empressements plus enthousiastes, qu'il excite des tressaillements plus vifs.

" Assurement, il n'y a là ni croyance imposée, ni pratique obligée pour personne. Mais, pour ma part, je le confesse, j'aime à me joindre par la pensée et par le désir à ces heureuses multitudes, et plus d'une fois j'ai levé mes yeux avec elles vers les montagnes d'où nous est annoncé le secours.

. . . . . .

" Il ne nous reste point d'autre parti à prendre, sinon de tourner nos yeux vers le Seigneur. Non contents de chercher son regard dans le regard de sa mère et dans le regard de son propre cœur, nous nous tournerons aussi vers son Eglise dont nous écouterons docilement, dont nous étudierons attentivement toutes les leçons. O sainte Eglise de Dieu, à qui donc irions-

Digitized by Google

nous, si ce n'est à vous? Vous avez les paroles et les promesses de la vie éternelle, mais vous avez aussi les promesses et les paroles de la vie présente..

" Le prophète nous l'avait dit, et nous en avons désormais la démonstration sous les yeux: Tous ceux qui vous abandonnent seront confondus; tous ceux qui se retirent de vous, il sera écrit dans les annales humaines qu'ils ont quitté la veine des eaux vives: *Omnes qui te derelinquunt, confundentur; recedentes a te, in terra scribentur quonian dereliquerunt venam aquarum viventium.* Ne voilà-t-il pas que, dans leur désarroi, ils commencent à nous dire: Où est-elle cette parole du Seigneur? qu'elle vienne! *Ecce ipsi dicunt ad me: ubi est verbum Domini? veniat!* Comme si cette parole n'était pas déjà venue, et par la bouche infaillible du successeur de Pierre, s'exprimant du haut de la chaire apostolique, et par les décrets œcuméniques de la hiérarchie unie à son chef!

.....

" Sainte Eglise de Dieu, vous seule possédez les recettes de guérison et de salut. Entendez la France qui vous dit: Guérissez-moi, et je serai guérie; sauvez-moi et je serez sauvée. Hélas! notre patrie a vu s'affaiblir presque toutes ses autres forces, elle a vu s'obscurcir presque toutes ses autres gloires. Mais rien n'est perdu pour la nation très-chrétienne, rien n'est perdu pour la Fille aînée de l'Eglise, si elle se rejette éperdument aux bras de sa mère. A elle seule, cette force lui fera retrouver toutes ses autres forces; et cette gloire, en lui restituant les gloires du passé, lui frayera des routes nouvelles vers les gloires de l'avenir: *Sana me, et sanabor; salvum me fac, et salvus ero; quoniam laus mea tu es.*" Ainsi soit-il.

Paray, 29 juin.

" Sous le coup des émotions de cette journée mémorable, vous me pardonnerez de ne vous envoyer aujourd'hui, au lieu d'un récit qui, du reste, ne se fera pas attendre, que des notes rédigées à la hâte, mal jointes et se tenant à peine. D'ailleurs, c'est le fait qui importe, et, pour aujourd'hui du moins, il est permis de ne voir que lui.

" Donc, nous attendions la délégation de l'Assemblée de Versailles, si l'on peut employer ce mot, et à l'heure dite, les députés arrivaient au nombre d'une cinquantaine, déployant bravement leur bannière et arborant sur leur poitrine la décoration, qui servira désormais de ralliement aux pèlerins du sacré Cœur. Le clergé était venu les chercher en procession, ayant à sa suite les pèlerins de toutes les paroisses environnantes. Dans les rues, la foule attentive et pressée s'échelonnait pour voir passer le cortége. Il se met en marche, et nous voyons défiler tour à tour MM. d'Abbadie de Barrau, de la Bassetière, de Belcastel, de Barmont, Besson, Buisson, de Bouillé de Carayon-Latour, Chesnelong, de Cintré, Combier, Cornulier, de Diesbach, Dufaur (Basses-Pyrénées), Lumont, Keller, de Kéridec, de Kermengny, James, de La Grange, de Lorgeril, Pajot, Pory-Papy, de La Rochefoucauld-Bisaccia, de Rodez-Benavent, de Sugny, de Saint-Victor, Théry, du Temple, Vimal-Desseigne, de Quinsonas, etc.

Ils marchent lentement et traversent une triple haie de spectateurs qui les accueillent par de vives acclamations. Tout le monde, hommes et femmes, portait sur la poitrine ou l'emblème du sacré Cœur ou la croix rouge des pèlerins. Le cantique du sacré Cœur, toujours le même et toujours nouveau, sortait de tous les cœurs et s'élançait de toutes les lèvres

Digitized by Google

C'était vraiment un spectacle admirable et qui faisait venir les larmes aux yeux.

Mgr l'évêque d'Autun attendait les députés à la chapelle de la Visitation, tandis que les autres pèlerins se rendaient en foule à l'église paroissiale. La chapelle, étincelante de lumières, couverte, du pavé à la voûte, de bannières et de cœurs offerts en *ex-voto*, offrait un ravissant coup-d'œil. Les députés y déposent leur bannière et la messe commence. Vous dire ce qui se passait alors dans le cœur des assistants, je ne le pourrais ; c'est le secret de Dieu. Mais quelles inspirations il y sut déposer ; c'est ce que nous ne devions pas tarder à voir. Après la communion, à laquelle les députés avaient participé, et l'action de grâce, M. de Belcastel se lève et d'une voix émue, mais ferme, il prononce un acte solennel de consécration dont nous avons pu nous procurer le texte. Le voici :

" Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

" Très sacré Cœur de Jésus, nous venons nous consacrer à vous, nous " et nos collègues, qui nous sont unis de sentiment.

" Nous vous demandons de nous pardonner tout le mal que nous avons " commis, et de pardonner aussi à tous ceux qui vivent séparés de vous.

" Pour la part que nous pouvons y prendre, et dans la mesure qui nous " appartient, nous vous consacrons aussi de toute la force de nos désirs, la " France, notre patrie bien-aimée, avec toutes ses provinces, avec ses " œuvres de foi et de charité.

" Nous vous demandons de régner sur elle par la toute-puissance de " votre grâce et de votre saint amour. Et nous-mêmes, pèlerins de votre " sacré Cœur, adorateurs et convives de votre grand sacrement, disciples " très fidèles du Siège infaillible de Saint-Pierre, dont nous sommes heu- " reux aujourd'hui de célébrer la fête, nous nous consacrons à votre ser- " vice, ô Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, vous demandant humblement " la grâce d'être tout à vous, en ce moment et dans l'éternité. Ainsi- " soit-il.

" Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il."

L assistance avait entendu cette lecture avec un véritable frémissement. Profondément ému lui-même, Mgr de Léséleuc évêque d'Autun, prend la parole et dans une allocution commentant ce grand acte avec son éloquence naturelle : " Je ne vous remercie pas, messieurs, dit-il, je ne vous félicite pas. Vous n'avez besoin ni de félicitations, ni de remerciments. Mais au nom de l'Eglise, je prends acte."

A ce moment, l'émotion de la foule grandit encore et fait explosion. C'est à grand peine que les dévots pèlerins retiennent leurs applaudissements. Mais les cœurs fondent en larmes, les prières redoublent et l'on touche du doigt pour ainsi dire l'action de cette grâce vivante, qu'un acte pareil ne manquera pas d'attirer sur la France et sur nous.

Il était l'heure pour les députés de prendre un peu de repos après tant de fatigues et de se réfectionner un moment dans les maison hospitalières qui leur étaient ouvertes. Il se dispersent donc : mais à dix heures, ils se trouvent réunis pour la seconde messe célébrée par Mgr l'Archevêque de Tours et où l'on va de même en procession. Elle se déroule, bannière en tête tout le long de la venue jusqu'a l'estrade où a été dressé un autel provisoire.

La baneière était portée par M. le comte de Diesbach, que relèvent tour à tour, dans cette fonction glorieuse mais fatigante, MM. Paul Besson,

Digitized by Google

Glas, de Saint-Victor. Les cordons étaient tenus par MM. d'Abbadie de Barrau, de Belcastel, Cornulier, Kolb-Bernard. C'était un beau spectacle que nos députés faisant ce grand acte de foi avec une si admirable simplicité. Autour de moi bien des cœurs tressaillaient d'aise! Beaucoup de pèlerins pleuraient.

"A propos d'une foule si pieuse, il serait superflu de signaler son recueillement. Laissez-moi dire cependant qu'au moment de l'élévation, tous les genoux étant fléchis et les fronts inclinés, le silence de l'adoration était si profond, qu'en fermant les yeux, on eût pu se croire isolé dans un immense desert.

"Aux alentours de l'autel, la foule est plus nombreuse encore que le matin, et elle grossit encore à une heure et demie pour la nouvelle procession et pour les vépres, où l'on entend un sermon de M. l'abbé Besson.

"La réputation de l'orateur est assez connue, pour que je me dispense d'insister sur l'effet considérable qu'il a su produire, parlant devant un tel auditoire en de telles circonstances. A un moment, où sa parole ardente excitait dans les âmes une émotion plus forte, des applaudissements se font entendre, aussitôt réprimés. Mgr de Léséleuc se lève alors et avec un mouvement admirable: "Messieurs, dit-il, n'applaudissez pas. Vous savez que ce n'est pas le langage de l'Église, et d'ailleurs songez qu'il n'y a point de place ici pour les manifestations purement humaines, car nos cœurs sont plus haut." Avons-nous besoin de dire de quelle sorte ce paternel avertissement a été accueilli?

"Au milieu de ces exercices, le soir etait venu, et les députés, apprenant qu'on voulait leur faire l'honneur de les reconduire à la gare en les accompagnant aux flambeaux, s'étaient promis de ne plus se réunir afin d'éviter cet honneur.

"Néanmoins quelques-uns se rencontrent, on les reconnaît, et, bon gré mal gré, les pèlerins et la population les accompagnent avec cris de joie, des vivats et des bravos répétés: *Vive le sacré Cœur! Vive Pie IX! Vive l'Assemblée nationale! Vive la France!* C'était à qui jetterait avec plus d'ardeur aux partants ces cris de l'enthousiasme.

"Il fallait répondre à ces émouvants adieux, M. Chesnelong se charge d'exprimer le sentiment de tous les députés. En quelques paroles émues et ardentes, il se fait l'interprète de la reconnaissance de tous pour cet accueil dont ils sont profondément touchés, et faisant allusion, pour finir, à la consécration du matin: "Recevez-en la promesse, s'écrie-t-il. Les engagements que nous avons pris, nous ne les trahirons pas."

"A ces mots, les bravos redoublent avec les acclamations. En vérité, c'était un beau spectacle, et qui couronnait dignement une journée dont le souvenir sera éternel, parce que, s'il plait à Dieu, nous en recueillerons les fruits!

"Voici la description de la bannière des députés:

"D'un côté, elle représente Notre-Seigneur montrant son divin Cœur et encadré de cette touchante invocation: *Cor Jesu in te sperantium salus.*

"Au revers, on voit les tables des dix commandements de la Loi avec les textes trop oubliés. *Lex Sancta! Mandatnm sanctum!*

"La bannière porte, en outre, une inscription où on lit:

"*Sacratissimo cordi Jesu*
E legatis ad nationalem Galliæ cœtum
CL *voverunt...*"

Digitized by Google

NOTRE-DAME DE LOURDES.

GUERISON DE MADEMOISELLE VICTORINE ACQUIER, A RODEZ.

Mlle Marie-Victorine Acquier, âgée de seize ans, élève du couvent de Notre-Dame (Rodèz), était atteinte depuis quelques jours d'une fluxion de poitrine des plus sérieuses, compliquée d'un mélange de fièvre typhoïde.

Le mal était arrivé à son dernier période ; les accès pernicieux s'étaient déjà manifestés, les médecins s'attendaient à un triste mais presque inévitable dénouement.

La malade, qui avait souvent entendu parler des prodiges de guérison opérés par l'invocation de Notre-Dame de Lourdes, pria les bonnes religieuses qui la soignaient avec tant de dévouement, de lui procurer un peu de cette eau miraculeuse.

Elle en but avec confiance à plusieurs reprises, et en même temps promit à la Ste. Vierge d'aller la visiter à son sanctuaire vénéré, dès qu'elle aurait recouvré la santé. Mais elle le fit avec une foi si vive, que les assistants en étaient édifiés, attendris, et que tous se disaient : Marie ne peut que l'exaucer.

Cependant le mal empirait ; le médecin déclara qu'il fallait l'administrer au plus tôt. Elle reçut les Sacrements vers les sept heures du soir. Mais avant de recevoir le St. Viatique, elle renouvella tout haut son vœu à Notre-Dame de Lourdes.—O prodige ! à peine eut-elle reçu la Ste Hostie, que la fièvre tomba tout d'un coup ; le pouls descendit de 180 pulsations par minute, à 70, pouls ordinaire d'une personne en santé. La malade déclara qu'elle se sentait guerie, et demanda à se lever et à manger ; tout autant de choses qu'on ne crut pas prudent de lui accorder encore.

Le lendemain matin, les médecins arrivent pour tenir une consultation : qu'elle ne fut pas leur surprise de ne trouver dans leur malade aucun des symptômes de la veille ! Ils ne comprenaient rien à un changement si prompt, lorsqu'une religieuse leur raconta comment la Ste. Vierge leur était venue en aide.

Ces Messieurs, peu crédules d'ailleurs à l'endroit du surnaturel, ne purent s'empêcher de reconnaître dans une guérison si subite quelque chose d'extraordinaire, en dehors des lois ordinaires de la nature.

Je dois ajouter que, dès ce moment, la guérison fut complète. Ce jour même la malade se leva, mangea et ne ressentit plus aucune douleur. Quelques jours après elle rentrait dans sa famille, où elle est aujourd'hui mieux portante que jamais.

Ces faits que je viens de raconter se sont passés à Rodèz, au couvent de Notre-Dame, le 10 mars 1873. J'en ai été témoin oculaire et je suis heureux de les attester, désirant qu'ils puissent servir à augmenter la gloire de Marie, et à ranimer la piété et la confiance de ses enfants.

En foi de ce, j'ai délivré la présente attestation.

Rodez, le 27 mai 1873.

P. Betmon,
Vicaire de la cathédrale (Rodez).

Je certifie que la relation ci-dessus est conforme à la vérité.

Sœur St. Dosithée, supérieure.

Digitized by Google

LA TOUR-BLANCHE.

(*Suite.*)

XIII

DE L'AUDACE... PEUT-ETRE TROP D'AUDACE.

Quelques jours après les obsèques de Béatrice qui se firent avec la plus grande pompe ; on fit l'ouverture du testament de M. de Romilly, d'après lequel Hélène était déclarée héritière de la Tour Blanche, si elle survivait à Raoul et à Béatrice. Après cette lecture, Hélène, qui avait hâte de se retirer dans la solitude de sa chambre, répondit seulement par quelques mots incohérents à ceux qui se pressaient autour d'elle pour lui adresser des félicitations qui n'étaient pas sincères pour la plupart et auxquels, d'ailleurs, elle était indifférente.

Elle refusa presque péremptoirement les attentions que madame Rivolat cherchait à lui prodiguer. Ceux qui remarquèrent cela, s'imaginèrent qu'elle regardait cette femme comme étant la cause indirecte de la mort de la pauvre Béatrice, et l'air suffisant de la comtesse était de nature à confirmer cette idée.

A Ernest Rivolat, quand il essaya de converser avec elle, elle dit d'un ton bref et net :

— Demain.

Au Duc elle dit d'un air de supplication :

— Ne m'abandonnez pas, restez jusqu'à demain.

A tous les autres, quelque chose qu'ils eussent à lui dire, elle répondit :

— Demain.

Alors elle monta à son appartement et renvoya sa femme de chambre. Elle ferma avec soin les portes et les fenêtres. Elle avala une grande gorgée de la potion que lui avait donnée Vargat, se jeta sur son lit et, se cachant la figure dans les draps, elle tombat dans un état d'insensibilité léthargique.

Elle n'aurait pas consenti à passer la nuit seule et éveillée pour la possession de la Tour-Blanche et d'une couronne.

Celui-là, en effet, doit avoir le cœur endurci, qui, la conscience chargée de crimes, n'éprouve aucune terreur aux approches de minuit.

Il était tard quand elle s'éveilla le lendemain. Elle avait ordonné à sa femme de chambre de ne pas la déranger ; mais celle-ci, alarmée de voir les heures s'écouler, s'était enfin décidée à frapper à la porte. Hélène ouvrit alors les yeux.

Elle fit entrer sa femme de chambre, s'habilla et déjeuna dans son appartement. Elle se donna le temps de se rappeler le passé, d'examiner le présent et de réfléchir à l'avenir.

Digitized by Google

Après s'être tracé son chemin, elle descendit dans le cabinet de travail de M. de Romilly.

Il lui fallut un certain courage pour prendre possession de son fauteuil, mais elle en avait hérité, et s'assit dessus.

Elle envoya prier le duc de Flamanville de bien vouloir se rendre près d'elle, et quand il vint, elle le supplia de lui prêter l'appui de ses conseils pour le règlement de ses affaires. Le duc répondit gracieusement qu'il était à son service.

Elle fit appeler ensuite M. Dorville, l'intendant, et tous ceux, en un mot, qui étaient chargés de l'administration des propriétés. L'on s'occupa immédiatement d'affaires d'intérêt.

Peu de temps après, Hélène, comme elle s'y était attendue, reçut un billet d'Ernest Rivolat à qui, ainsi qu'à sa mère, elle avait laissé le soin de s'amuser le mieux qu'ils pourraient.

Ce billet était ainsi conçu :

" Il faut que je vous voie tout de suite, vous n'oserez pas me refuser.

" RIVOLAT."

Hélène sourit, plia le billet avec soin et le plaçat dans son carnet. Elle donna l'ordre au domestique qui le lui avait apporté d'amener M. Rivolat dans le cabinet.

Le jeune-homme arriva, la figure sombre et les sourcils froncés.

Aussitôt qu'il fut entré, Hélène se tourna vers lui avec un charmant sourire. Elle mit dans l'expression de ses yeux quelque chose qui flatta sa vanité, et elle lui tendit sa main que, en dépit de toutes les idées de rébellion auxquelles il s'était livré quelques minutes auparavant, il prit et porta à ses lèvres, comme si elle eût été une reine. Elle dit de sa voix la plus douce :

— Monsieur Rivolat, je vous suis très-reconnaissante pour la bonté que vous avez eue de venir me voir, pour les égards que vous avez témoignés à une jeune fille qui, quoique aussi bien née que vous, ne possède rien, n'avait d'autres ressources que ce qu'elle attendait de M. le baron de Romilly, dont vous avez eu la satisfaction de faire la connaissance et dont vous avez, dans plus d'une occasion, reçu l'hospitalité. Je vous suis plus reconnaissante encore de l'idée que vous avez eue d'engager votre respectable mère à se rendre ici, pour qu'elle pût y occuper la position, — non d'une seconde mère, — mais de directrice et de guide. Je vous suis particulièrement reconnaissante pour le soutien que vous m'avez prêté durant les dernières épreuves que j'ai eu à traverser, et si je pouvais vous témoigner ma reconnaissance sous une autre forme que par des remerciments, j'en serais enchantée. Vous me comprendrez si je vous dis que je suis accablée par tous ces malheureux événements, et que j'ai besoin de repos que quelques jours de tranquilité me sont absolument nécessaires. Il me faudra d'abord donner mon temps aux affaires de la maison ; mais après

Digitized by Google

je veux rester un mois sans être dérangée. Je ne recevrai personne, je n'irai voir personne durant cet intervalle. Grâce à une complète solitude, j'espère qu'il me sera possible de remettre mes nerfs ébranlés. Au bout de... disons un mois... oui, un mois... je serai heureuse de vous recevoir, si vous me faite l'honneur de venir à la Tour-Blanche. Jusque-là, donc, je vous dis adieu.

— Mais, dit Rivolat avec un étonnement qui n'avait rien de déguisé.

—Jusque-là, je vous dis adieu, répéta-t-elle avec énergie, — adieu en ce moment, car je suis sûre que je n'aurai pas d'autre occasion de vous revoir aujourd'hui.

— Pardonnez-moi, murmura Rivolat.

— Oui, oui, poursuivit Hélène avec une fermeté inflexible, mais avec une grande douceur de ton, je sais, — chère madame Rivolat... je vous demanderai de l'emmener avec vous en partant aujourd'hui.. Naturellement, je lui suis très-reconnaissante, mais elle doit sentir, tout le monde doit comprendre, — que je ne puisse la voir, que je ne puisse même entendre mentionner son nom sans me rappeler ma pauvre et chère Béatrice. Elle se couvrit un moment les yeux avec son mouchoir, et quand elle l'ôta, ils étaient mouillés de larmes. Je sais qu'elle n'est pas à blâmer, la pauvre femme. Elle a agi dans un excellent motif; mais il me sera impossible de séparer son nom du souvenir de ma chère Béatrice.

Il y eut un murmure d'approbation dans l'appartement.

Hélène, encore une fois, se couvrit les yeux avec son mouchoir, et murmura d'une voix à peine articulée.

— Adieu, monsieur Rivolat ; portez à madame votre mère mes plus chaudes protestations de gratitude et... et, ajouta-t-elle, en baissant de ton, je vous en prie, ne me troublez plus à présent.

Ernest Rivolat fut étonné, anéanti, comme s'il eût été frappé d'un coup de tonnerre. Il prit machinalement sa main et la laissa retomber sans la presser.

Puis il se trouva soudainement conduit hors de l'appartement par le Duc, qui prit gracieusement sur lui de s'acquitter de cette tâche, et il se sentit incapable de protester ou de faire aucune observation.

Il était rempli de rage et d'appréhension :— de rage de ce qu'Hélène le traitât ainsi, lui, à qui, selon ce qu'il croyait, elle devait tout ce qu'elle possédait; et d'appréhension, parce qu'il avait le pressentiment qu'elle avait résolu de l'écarter et de suivre une route différente de celle qu'il avait arrangée pour elle.

Il avait assez de finesse, toutefois, pour voir qu'il n'y avait rien à faire pour lui en ce moment ; qu'il n'avait qu'à prendre son parti, et à s'éloigner avec une bonne grâce apparente. Mais il n'y avait rien qui l'empêchât de revenir secrètement et soudainement quand tout le monde se serait retiré, et alors d'avoir avec elle une explication nette et définitive.

Digitized by Google

Il partit et emmena sa mère avec lui. Il eut beaucoup de peine à lui faire garder sa dignité, et plus de difficulté encore à l'empêcher de parler et à lancer de dangereuses insinuations. Lorsqu'elle fut partie, les domestiques parlèrent d'elle comme d'une personne dont la tête paraissait s'égarer sous l'influence de liqueurs qu'elle buvait fréquemment, et dont l'odeur ne laissait pas que d'être assez forte.

Ernest Rivolat laissa après lui un billet comme celui du matin. Il disait :

" Je reviendrai peut-être avant le temps fixé. N'essayez pas de m'échapper. Je saurais oser encore plus que vous. Prenez donc garde!"

Hélène reçut ce billet au moment où elle allait s'habiller pour le dîner, auquel devaient assister seulement le Duc et M. Dorville.

Elle sourit en le lisant.

— Pauvre garçon, murmura-t-elle, il a le pressentiment de ce qui l'attend.

Au dîner, elle parut être triste. Le duc était assis sur un tel piédestal, et M. Dorville se tenait si bas devant lui, que M. de Flamanville éprouva une satisfaction d'orgueil à se faire écouter par le notaire qui buvait, pour ainsi dire, ses paroles. Peut-être ainsi se montra-t-il moins attentif pour Hélène qu'il aurait été sans cette circonstance,—dans tous les cas, il le fut beaucoup moins qu'elle avait espéré.

Aussi se leva-t-elle promptement de table en prétextant sa fatigue, parla avec affabilité à M. Dorville et assez froidement au duc. Elle dit à ce dernier adieu pour un mois aussi ; et elle ajouta que, s'il n'attachait pas assez de prix aux relations qui existaient entre eux depuis quelque temps pour qu'il crût devoir les continuer, elle le priait de vouloir bien agréer ses remerciements pour la gracieuse condescendance et les nombreuses faveurs dont elle avait été l'objet de sa part, et de lui permettre de lui faire ses adieux tout de suite.

Ce fut au tour du duc de s'étonner. Il protesta contre ses suppositions, mais avec une aisance parfaite. Il dit peu de choses ; il se contenta de répliquer qu'elle était trop troublée pour pouvoir l'écouter, et qu'au bout d'une quinzaine, il viendrait lui présenter ses hommages, et la désabuser des impressions singulières qu'elle avait conçues,— du moins en ce qui le concernait.

Quel charmant sourire elle lui adressa en lui tendant la main !

Trois jours après la maison avait repris son air sombre et triste. Tous les visiteurs étaient partis,— les gens de la maison étaient absorbés dans la routine de leur tâche quotidienne, et Hélène était seule, sans autre compagnie que ses pensées.

Ce devait être nécessairement une chose terrible pour elle que d'être ainsi isolée dans cet immense édifice qui avait maintenant une apparence lugubre, et cependant, c'est elle qui avait tout arrangé pour qu'il en fût ainsi.

Digitized by Google

Elle savait qu'une entrevue avec Vargat était imminente. Elle était désireuse de savoir,— résolue à déterminer sur quel pied ils étaient, désormais l'un et l'autre, et quel degré de pouvoir Rivolat pouvait à l'avenir avoir sur elle, et en quoi consistait ce pouvoir.

Elle était décidée à devenir duchesse. Elle était, en outre, décidée à ce que, quand la couronne aurait ceint son front, rien ne pût rendre fausse sa position.

Il est étrange avec quelle complaisance nous arrangeons l'avenir, pour nous apercevoir, hélas ! le plus souvent, que cet avenir a été arrangé pour nous, et non par nous.

Le docteur Vargat se présenta à elle ouvertement, au lieu de venir en secret. Elle était dans le petit salon quand il fut annoncé, et le cœur lui battit fort quand elle vit sur son visage le sourire sardonique qui lui était habituel.

Elle le salua, renvoya le domestique, et alla elle-même barrer la porte pour empêcher toute surprise du dehors.

Puis elle croisa ses bras sur sa poitrine et dit d'un ton bref :

— Parlez !

Il s'inclina, et avec un sourire plus hideux encore qu'auparavant, il dit :

— Un marché est un marché, et je suis un homme de parole, n'est-ce pas vrai ?

— C'est vrai, répliqua-t-elle d'une voix à peine intelligible.

— Vous êtes maîtresse de la Tour-Blanche, poursuivit Vargat.

— Je le suis, répondit-t-elle sur le même ton.

Elle tira un paquet de sa poche et le lui tendit.

— Il contient ce qui reste dû pour compléter le contrat.

Les yeux de Vargat sortirent de leur orbite, tandis qu'il saisissait le paquet, et puis ils rentrèrent dans leur cavité, tandis qu'il le serrait sous son paletot.

— Le contrat est rempli, dit-il ; un marché est un marché, et je suis un homme de parole.

— Dites-moi, reprit Hélène au bout d'une pause, quelle est ma position vis-à-vis de M. Rivolat ? Je veux savoir toute la vérité ; ainsi donc ne me cachez rien.

Il sourit et haussa les épaules.

— Il serait maître de tout, et il mangerait et dissiperait tout, repondit-il vivement. Ma très-gracieuse demoiselle, il n'a pas une parcelle du pouvoir que vous avez sur lui. Suivez-moi bien. C'est *lui* qui est venu me chercher, et non pas vous ; c'est *lui* qui m'a expliqué comment trois vies vous séparaient de la possession de ce domaine ;— *il* désirait vous épouser, mais pas avant que vous fussiez maîtresse de la Tour-Blanche. Il m'a fait de larges promesses, dont il n'a tenu aucune. Ecoutez-moi

Digitized by Google

encore : ce n'est pas *vous* qui avez préparé sa rencontre avec le baron de Romilly ;— vous n'avez pas intercepté la lettre qu'il vous avait adressée ; vous n'avez pas poussé le baron à se rendre à un rendez-vous qui vous était destiné ; vous n'avez rien à faire avec... avec sa mort, absolument rien ; vous n'avez pas suggéré à M. Raoul l'idée de retourner chez son précepteur ; vous n'avez pas écrit cette lettre qui l'a décidé à se mettre en mer dans une méchante barque pour aller visiter les ruines d'un vieux château. Il vous était impossible d'avoir aucune influence sur les événements qui ont amené sa mort. Ce n'est pas vous qui avez mené promener la jeune Béatrice, le jour où elle a si malheureusement péri. Ce n'est pas même vous qui avez donné l'idée à cette vieille joueuse de madame Rivolat de faire cette excursion où elle a si misérablement perdu la tête. Vous pouvez défier les menaces de Rivolat, sous quelque forme qu'elles se produisent. Vous pouvez défier les menaces de qui que ce soit au monde,— *excepté moi*.

— Je le puis ?

— Vous le pouvez, je le jure. Le soupçon ne peut vous atteindre. Et le pût-il, qu'il n'existe aucun indice de nature à vous mêler à cette disparition de trois vies qui vous rend maîtresse de ce superbe domaine, absolument rien. On n'a fait emploi ni de poignards, ni de haches, ni de poison. Les morts violentes forment une maladie chronique dans la famille de Romilly, et quoique ces morts soient effroyables, il n'y a rien dans la façon dont elles se sont produites qui ne puisse arriver à tout le monde. Il n'y a positivement aucune preuve contre vous,— excepté celles que je possède.

— Et celles-là ?

— Ha ! c'est mon secret, mon secret chéri, que je garde comme un trésor, pour en user à l'occasion, s'il était nécessaire.

— Notre contrat est rempli, répliqua-t-elle froidement.

— Hum ! oui, répliqua-t-il ; jusqu'ici, oui.

— Comment, jusqu'ici ? répéta-t-elle en levant sur lui un regard inquiet. J'ai dit que nous avons rempli les conditions de notre contrat. Il ne faut pas qu'il existe de contradiction entre vous et moi. Je suis maîtresse de ce domaine, vous avez reçu plus que la somme stipulée pour des services que vous n'avez peut-être pas eu à rendre.

— Cela, c'est... c'est... c'est de l'ingratitude, dit-il.

— En supposant que vous ayez fait tout ce qui était nécessaire, continua-t-elle avec un geste impatient de la main, il n'en est pas moins vrai que notre contrat est rempli. Vous n'aurez pas à attendre davantage de moi. Je ne compte pas vous revoir. Vous me comprenez, docteur Vargat ; ma nature est changée, la jeune fille a disparu pour ne jamais revenir. Je suis, à présent, une femme résolue, d'une volonté inflexible, et je suis déterminée à faire exécuter cette volonté, quoi qu'il en coûte.

Digitized by Google

quoi qu'il puisse arriver. Ne m'offensez pas, à vos risques et périls, ne blessez pas mon orgueil, mon orgueil de femme, et cela par aucun acté, par une suggestion d'aucune sorte, ni directement ni indirectement. Je suis et doit rester aussi grandement séparée de vous qu'une tête couronnée l'est d'un sauvage. Vous me comprenez. Nous allons nous séparer en bons termes, pour ne jamais, je l'espère, nous rencontrer sur la terre ; mais si, désormais, vous cherchiez à me revoir, réfléchissez bien au caractère de la personne à qui vous aurez affaire, avant de vous risquer. Je ne crains pas de tomber, mais si je devais tomber, je ne tomberai pas seule. Ainsi donc, adieu.

Elle ouvrit la porte en achevant ces paroles, et tira le cordon d'une sonnette. Un domestique apparut presque immédiatement. Le visage d'Hélène prit une expression d'affable condescendance.

— Faites servir des rafraîchissements au docteur Vargat, avant qu'il parte, dit-elle d'un air de bonté.

Elle salua le docteur, dont les yeux étaient complètement cachés sous les sourcils, et ce dernier, lui rendant son salut, suivit le domestique sans mot dire.

Mais, s'il ne dit rien, il pensa, et ses réflexions se traduisirent par une horrible grimace ; puis il murmura d'une voix inintelligible :

— Une femme décidée, hein ? aussi belle qu'elle est déterminée,—aussi charmante qu'elle est résolue. C'est une véritable tigresse, une vraie sauvage. Mais qu'importe, si je sais comment arracher les dents de la tigresse, et la forcer à faire patte de velours. Elle me défie et me menace ! Nous verrons. Je sais attendre et choisir le moment de m'élancer sur ma proie.

Vargat refusa de rien prendre, et quitta immédiatement la Tour-Blanche. De la fenêtre qui donnait sur le parc, Hélène le regarda suivre le sentier qui conduisait dans le bois. Elle le vit s'arrêter avant d'y entrer, se retourner, et agiter les bras, comme s'il proférait une malédiction.

Un sourire de dédain agita sa lèvre, et elle se détourna pour se mettre à une tâche à laquelle elle comptait se consacrer durant son mois de repos. Cette tâche était l'examen des tiroirs, des meubles et des endroits secrets dans lesquels le baron de Romilly avait serré tous ses papiers, dont la plupart étaient relatifs à l'histoire de ceux qui lui étaient attachés par les liens de la famille,— papiers qu'elle avait toujours désiré voir, et que le baron avait constamment refusé de lui montrer.

Mais elle ne réussit pas à trouver ce qu'elle cherchait, et elle fut vexée autant qu'intriguée, de voir qu'elle avait une quantité de charmante petites clefs, sauvegardes de secrets sans doute importants, et qu'elle ne pouvait découvrir les serrures auxquelles elles appartenaient.

Toutefois, il ne se passa pas un long temps sans que sa solitude ne fût rompu. Au bout d'une semaine, le duc de Flamanville arriva avec sa

Digitized by Google

mère, la duchesse douairière de Flamanville, qu'il présenta à Hélène, en ajoutant qu'elle était toute disposée à passer un mois de son temps à la Tour-Blanche, pour lui tenir compagnie.

Hélène accepta cette offre avec empressement, et la duchesse s'installa avec elle. Hélène agit à son égard d'une manière bien différente de celle avec laquelle elle s'était conduite vis-à-vis de madame Rivolat. Elle se consacra à la duchesse douairière qui était une femme d'un esprit vraiment distingué. Elle conservait sa dignité sous un air glacial, mais elle ne résista pas aux attentions dont mademoiselle de la Roseraie l'entourait. Elle ne tarda pas à regarder cette dernière comme une jeune personne très-estimable, et elle ne craignit pas de le dire à son fils.

Madame Rivolat, elle, qui n'avait point connu ces attentions, en conçut une inimitié mortelle pour Hélène, et elle jura de l'en faire repentir. Elle considérait mademoiselle de la Roseraie comme une créature sans cœur, astucieuse et égoïste, et elle ne dissimula pas son opinion à son fils.

Quand la duchesse douairière fut installée, le duc ne manqua pas de prétexte pour venir chaque jour à la Tour-Blanche. Ses excuses étaient assez frivoles, mais elles servaient ses projets. Il se trouva ainsi davantage en contact avec Hélène qui était parvenue à gagner sur lui un ascendant dont il ne se doutait pas. A mesure que ses manières devenaient plus vives; elle se montrait, elle, plus froide. Elle affectait d'être préoccupée quand elle était dans sa société, elle parlait de hauts personnages qu'elle avait connu dans son enfance, exprimait l'intention de renouer des intimités interrompues depuis des années, et hasardait certaines paroles de nature à faire croire qu'elle ne tarderait pas à être recherchée par de très-grands partis.

Un jour, le duc, la trouva seule dans le salon, penchée sur un travail de broderie, s'assit à côté d'elle avant qu'elle l'aperçut. Elle était plongée dans de profondes réflexions,— dans des réflexions qui l'auraient frappé d'horreur, s'il lui avait été donné de lire dans son esprit. Il s'imagina qu'elle pensait à ces partis dont elle avait parlé un jour ou deux auparavant, et il lui reprocha brusquement de lui témoigner une indifférence qu'il ne pouvait comprendre.

Elle tressaillit, en entendant sa voix, et en le voyant à côté d'elle. Elle pâlit, et puis rougit, mais elle se remit très-vite, et l'écouta silencieusement jusqu'à ce qu'il eût fini.

Alors elle haussa les épaules, et le regarda dans les yeux avec une expression qui lui fit battre le cœur. Elle eut l'air de s'étonner, et ajouta qu'elle espérait bien n'avoir pas eu le malheur d'avoir manqué envers lui de courtoisie, de déférence et de reconnaissance. Le duc, en l'assurant qu'elle n'avait, sous ce rapport, aucun reproche à se faire, fit remarquer que ce n'était pas exactement de cela qu'il s'agissait, et s'arrêta. Il ne

Digitized by Google

savait réellement pas comment exprimer ce qu'il désirait lui faire comprendre, et il tourna la tête autour de lui avec embarras.

Il regarda son visage,— qui était très beau, il n'y avait pas à en douter; sa taille était élégante et gracieuse. Elle était bien née, et avait une fortune superbe. Si l'un des partis auquels elle avait fait allusion allait venir lui ravir ce trésor de beauté et de richesse !

C'était un point à règler immédiatement. A quoi bon perdre du temps ?

Hélène l'observait de dessous ses longs cils. Elle vit trembler sur ses lèvres l'offre qu'il était prêt à lui faire de sa main; elle vit briller devant elle la couronne tant convoitée.

Un véritable tumulte agitait son sein; elle était froide comme la mort, et elle était non moins blanche.

Il approcha sa chaise près de la sienne, il se pencha vers elle.

— M. Ernest Rivolat! annonça brusquement un domestique en introduisant ce dernier dans le salon.

Les regards d'Hélène et de Rivolat se rencontrèrent.

Il vit un changemen passer sur ses traits. Il n'avait pas lieu de se féliciter de la façon dont elle l'accueillait.

Mais il avait un but en venant, et il s'était juré que, ce but, il l'atteindrait avant de quitter de nouveau la Tour-Blanche.

XIV

L'APPARITION SUR LA TERRACE.

Ernest Rivolat vit que son arrivée soudaine était une source de contrariété pour Hélène, et pour le duc de Flamanville une cause de vexation et de confusion. Mais il était dans une situation d'esprit qui lui faisait regarder la contrariété de l'une et le déplaisir de l'autre comme choses parfaitement indifférentes pour lui. Il se félicita, au contraire, d'avoir interrompu une entrevue qui aurait pu se terminer d'une façon tout à fait préjudiciable à ses intérêts.

Il faut avouer que, dans la circonstance actuelle, ces trois personnages, tandis qu'ils se donnaient la main, avaient une figure qui n'exprimait pas absolument la satisfaction; néanmoins, ils étaient tous suffisamment bien élevés pour ne montrer que le moins possible les sentiments qu'ils éprouvaient, et ils ne tenaient, d'ailleurs, aucunement à se découvrir.

Hélène, en qualité de femme, fut la première à reprendre son sang-froid, et à se rendre maîtresse de la situation, dont elle mesura, d'un coup d'œil, les avantages et les désavantages.

Si inopportune que l'arrivée de Rivolat lui parût d'abord, elle vit, à la réflexion, qu'elle pourrait en tirer parti. Elle n'était pas certaine, après tout, que le duc en serait venu au point de lui offrir sa couronne.

Il était évident qu'il allait lui avouer qu'il avait une préférence pour

Digitized by Google

elle, mais il était douteux qu'il eût terminé cet aveu en lui demandant de devenir duchesse de Flamanville.

Elle savait qu'il convoitait les propriétés de la Tour-Blanche, mais il était froid et irrésolu, et il n'était pas pressé de renoncer à sa liberté, à moins d'être parfaitement convaincu qu'il ne trouverait pas mieux plus tard. Mais elle, elle n'avait point l'intention de s'amuser en route, et elle avait le pressentiment qu'elle n'avait pas de temps à perdre.

Même après ce qui s'était passé, elle ne se sentait pas assurée dans sa position. C'était la conséquence de son crime. Les criminels n'éprouvent jamais un sentiment complet de sécurité. Il y a toujours un petit moniteur qui bat le tambour à leurs oreilles et qui leur dit que quelque chose viendra les trahir.

Ce qu'elle voulait, c'était avoir ce sentiment de sécurité, et elle pensait qu'elle ne l'aurait qu'en devenant la femme du duc.

Elle se souciait fort peu de sa préférence. Ce qu'elle voulait, c'était sa couronne, son nom et sa protection légale ; et elle crut voir dans l'arrivée d'Ernest Rivolat les moyens de l'emmener à faire une proposition formelle. Elle sourit, mais de ce sourire qu'on aime pas à voir sur un jeune et joli visage, elle sourit à l'idée que si, quand il lui demanderait sa main, il tremblait en attendant sa réponse, il n'aurait pas à rester longtemps dans le doute et l'anxiété.

Il est rare que nous attachions jamais autant de valeur à un ami que lorsque nous sommes au moment de le perdre, peut-être pour toujours. Tant que nous sommes en pleine sécurité, nous pouvons bien apprécier le trésor que nous possédons, mais il est rare qu'on l'apprécie au-dessus de tout. Que ce trésor vienne à nous être enlevé soudainement, alors, quel prix compensera pour nous sa perte ?

Hélène était convaincue que le duc lui était attaché autant qu'il était dans sa nature de l'être, et elle pensait que s'il se voyait exposé à la perdre, son irrésolution s'évanouirait, et qu'il se hâterait de mettre sa couronne ducale à ses pieds.

C'est pour cela qu'elle chassa, avec une rapidité merveilleuse, l'expression d'ennui qu'elle n'avait pu d'abord dissimuler, et sourit à Ernest Rivolat comme si elle eût été réellement enchantée de le voir.

Il accepta cette transformation pour ce qu'elle valait, c'est-à-dire qu'il la prit comme un moyen de justifier son arrivée avant l'époque qu'elle lui avait fixée, et pour annoncer qu'il comptait rester à la Tour-Blanche huit ou dix jours au moins.

Et il se dit intérieurement que ce serait huit ou dix jours, si cela lui suffisait pour obtenir d'Hélène qu'elle consentit à devenir sa femme ; mais que ce temps se changerait en mois et en années, s'il ne pouvait pas arriver plus tôt à son but.

Mais il trouva des termes très-gracieux pour la remercier de la bonne et

Digitized by Google

chaude réception qu'elle lui faisait, et ajouta qu'il en était tellement touché que les expressions lui manquaient pour traduire ses sentiments.

Le duc écouta tout cela comme si c'eût été une plaisanterie et en rit. Mais il riait comme rient ceux qui se sentent furieux, et il ne craignit pas de faire cette suggestion qu'il fallait avoir de sérieux motifs, pour venir ainsi trouver dans leur solitude ceux qui venaient d'éprouver de si grands et si terribles malheurs.

Il était certainement vexé d'avoir été brusquement interrompu par Rivolat, et il était irrité, sans qu'il s'en rendît compte, parceque Hélène le regardait et lui parlait avec bonté. Il ne se dissimulait pas non plus qu'Ernest Rivolat était un beau garçon, qu'il était positivement un très-beau jeune homme.

Il aurait été amusant, si les circonstances n'avaient pas été si tristes, d'observer la bataille de paroles et d'épigrammes que se livrèrent le duc et Ernest Rivolat. Ils étaient excessivement polis l'un pour l'autre, polis comme la lame d'un poignard.

Hélène n'était pas fâchée de cette lutte, car elle servait ses projets, mais elle aurait désiré que le duc possédât les agréments personnels de Rivolat, et elle ne put s'empêcher d'établir une comparaison entre ces deux hommes.

En réfléchissant, elle se dit qu'il était de son intérêt d'amener Ernest Rivolat à ses vues, et que pour cela, il lui fallait prendre à son égard un ton de conciliation, ce qui excita la colère du duc dont l'amour-propre se trouva offensé.

Le duc ne connaissait rien de l'histoire passée de Rivolat, et il ignorait la nature de ses prétentions à la main d'Hélène. Il résolut d'éclaircir cette question, et il se dit que le plus tôt serait le mieux pour tout le monde.

Tandis qu'il faisait ces réflexions et que Rivolat parlait avec animation de choses sans grande importance, la duchesse douairière de Flamanville apparut sur la scène, à l'étonnement de Rivolat, qui ne fut pas peu stupéfait d'apprendre qu'elle était à la Tour-Blanche depuis près de dix jours. Il ne comprenait pas comment Hélène, qui avait renvoyé sa mère pour être seule, avait pu faire respecter sa solitude en acceptant la compagnie de la duchesse de Flamanville. Dans tous les cas, il n'eut pas de peine à se convaincre que, dans l'intérêt de ses projets, il n'était pas arrivé une minute trop tôt.

La douairière, avec sa hauteur et sa froideur, tomba sur eux, tout comme un nuage lourd et chargé. Elle était originaire de la Gascogne, elle se sentait en train de causer, et elle accapara la conversation. Elle parlait lentement, d'un ton monotone, et elle prit pour sujet l'histoire généalogique d'une branche de sa famille maternelle, dont les ancêtres furent,— bien qu'elle ne le dît pas,— des voleurs de bestiaux, qui inau-

Digitized by Google

gurèrent leur grandeur, après que trois d'entre eux, surpris en flagrant délit de vol, eurent été pendus.

Pendant qu'elle parlait, Ernest Rivolat se laissait aller aux sombres pensées qui surgissaient dans son cerveau. Il examina plusieurs fois les traits d'Hélène, pour y trouver quelque trace de soucis et de préoccupations ; car, se disait-il, elle doit avoir conscience des crimes auquels elle a participé. Mais il ne découvrit rien. Son œil n'était pas inquiet, et elle soutint son regard avec fermeté. Ses manières étaient calmes, et il y avait toujours un sourire prêt à éclore sur ses lévres. Mais, malgré lui, son sourire lui faisait courir un frisson par le corps, et il eut la conviction que, s'il devenait son mari, il ne connaîtrait plus jamais un instant de sécurité. Il s'étonna de la quantité de nerfs qu'il possédait, et il n'eut pas de peine à imaginer que, si elle pouvait conserver un air si calme après les horreurs dont cette maison avait été témoin, elle ne reculerait pas devant un crime plus grand encore, si elle devenait convaincue que ce crime était commandé par ses intérêts.

Cette pensée le fit grincer des dents; et il ne se dissimula pas que, s'il l'épousait, il pouvait s'attendre à ce qu'elle tentât tout contre son existence, avec ou sans l'aide de Vargat.

Tandis que cette image flottait dans son imagination, retentit le premier coup de cloche annonçant le dîner. Tous, excepté la duchesse, tressaillirent, et regardèrent autour d'eux. Tous avait été tirés d'une rêverie, qui n'était assurément délicieuse pour aucun; et nul n'avait entendu, ou compris un seul mot de ce que la douairière avait raconté tout le temps.

Ils l'entendirent seulement dire :

— Les armes de Regonzac sont un bras droit, dont la main tient un poignard, dans lequel est embrochée une tête humaine, et ils sont une branche de ma maison. La main sanglante, qui est le signe distinctif des barons be Regonzac, a été empruntée à la main rouge de Vergoncey et n'a aucun rapport avec la main rouge de. .

Hélène rencontra le regard d'Ernest Rivolat, et elle se leva brusquement.

Le duc se leva aussi, et, adressant quelques paroles à sa mère, il salua cérémonieusement Hélène, et conduisit hors du salon la duchesse douairière, qui était quelque peu irritée de ce qu'on l'avait ainsi interrompue. Rivolat, aussi, salua, comme pour se retirer, mais il s'approcha vivement d'Hélène et lui dit.

— Il faut que je vous parle à vous seule. Faites en sorte d'arranger une entrevue. Je veux vous parler à vous seule.

En achevant ces dernières paroles, il sortit de l'appartement, s'apercevant que le duc avait réglé son pas de façon à s'assurer qu'il ne restait pas derrière lui pour parler en particulier à Hélène.

La nature froide du duc avait reçu un choc qui était nouveau pour lui,

Digitized by Google

et qu'il ne comprenait pas, quoique l'explication en fût bien facile. Il lui semblait qu'Ernest Rivolat portait atteinte à sa dignité, qu'il violait les lois du décorum, et que sa présence à la Tour-Blanche n'était pas absolument logique. Et cependant, il était obligé d'admettre que sa conduite, à l'extérieur du moins, était de tous points convenable. Malgré tout, il lui semblait que quelque chose n'était pas clair, et il était décidé à savoir à quoi s'en tenir.

Ernest Rivolat, qui avait fait un assez long voyage, mit beaucoup de soin à s'habiller pour le dîner, et, connaissant ses avantages physiques, il se donna autant de peine à s'arranger que s'il eût été une femme désireuse de dissimuler au moyen de l'art les imparfections de la nature.

Pendant qu'il donnait la dernière touche à sa moustache, il dit à son valet, dont il s'était fait accompagner :

— On ne m'avait jamais mis dans cette chambre, Baptiste. Elle me fait l'effet d'être admirablement belle. L'a-t-on préparée exprès pour moi ?

— Je le crois, monsieur, répondit le valet. On m'a dit que c'était la chambre à coucher du baron de Romilly, et qu'on ne s'en était pas servi depuis sa mort. Regardez ce lit. J'espère que vous dormirez là sur vos deux oreilles.

Rivolat chancela soudainement, et s'appuya contre la table. Son valet vit qu'il était devenu extrêmement pâle, et que ses dents claquaient.

— Au nom du ciel, qu'avez-vous, monsieur ? s'écria-t-il. Vous êtes devenu, tout à coup, pâle comme un cadavre.

— De l'eau-de-vie ! murmura son maître ; de l'eau-de-vite, vite !

Ses yeux, malgré lui, se portèrent, de nouveau, vers les rideaux qui était tirés tout autour du lit. C'était une horrible fascination qui les attirait de ce côté.

— Oui, monsieur ! cria le valet, en s'apprêtant à sortir de la chambre.

— Reste ici, fou ! vociféra Rivolat ; ne me quitte pas. On trouvera une bouteille d'eau-de-vie dans ma malle, — vite !

Le valet courut à la malle, et en tira une bouteille longue et étroite, dont les côtés étaient carrés et dont le sommet était monté en argent. Elle était pleine d'un liquide brun or. Rivolat la prit, et, après en avoir ôté le bouchon, il la porta à ses lèvres et but à grandes gorgées.

Cette liqueur paraissait être très-puissante, car, quand il retira la bouteille de sa bouche, il eut comme une contraction, et porta les mains sur ses yeux.

— Des spasmes ? demanda le valet, en recevant la bouteille, et en s'assurant à l'odeur qu'elle pourrait supporter un mélange d'eau, dans le cas où il lui plairait d'en goûter.

Rivolat ne répondit pas. Il acheva sa toilette en silence, et, sans attendre les dernières touches que son valet voulait lui donner, il se prépara à descendre au salon.

Digitized by Google

Au moment où il allait, à la grande surprise de Baptiste,— s'éloigner sans que sa toilette fût complètement achevée, il se retourna soudainement vers lui, et dit d'un ton sec et sévère :

— Trouvez-moi une autre chambre. Je ne coucherai pas dans celle-ci. faites attention, il n'y a pas d'excuse, il me faut une autre chambre,— plutôt le chenil qui est auprès de l'écurie que ce tombeau.

Il prononça ces derniers mots en frissonnant, et descendit rapidement au salon, qu'il s'attendait à trouver vide, et où il espérait avoir le temps de se remettre de l'effet qu'avait produit sur lui la communication de son valet. Mais, avec dépit, il y trouva M. Dorville, le notaire de la famille, et le chapelain, qui, tous deux, étaient venus sans êtres attendus, l'un pour affaires, l'autre pour faire une visite de condoléance, et, ce faisant, profiter, s'il y avait lieu, d'un bon dîner et d'un verre ou deux de bon vin.

Le prêtre et le notaire saluèrent Rivolat. Ils choisirent pour sujet de conversation M. de Romilly, et dirent chacun qu'elle était leur opinion sur la façon dont le baron avait été tué, — qui, selon eux, était le meurtrier, et quand et comment il serait possible de l'arrêter.

Ils prièrent aussi Rivolat de donner son avis sur ce douloureux évènement, et M. Dorville l'invita, d'une façon que Rivolat crut n'être pas exempte d'intention, à faire connaître ses idées sur les causes qui avaient amené la mort du baron.

Au moment où ces paroles sortaient de sa bouche, il s'aperçut de la présence d'Hélène, qui, debout près de lui, en grand deuil, était aussi blanche qu'une statue d'albâtre. Il vit qu'elle avait les yeux fixés sur Rivolat avec une expression singulière, — si singulière qu'il en éprouva une sorte de frisson. Il regarda Rivolat et il observa que son visage était aussi pâle que celui d'Hélène, qu'il avait un air hagard des plus extraordinaires.

Avant qu'il pût pousser plus loin ses réflexions, le duc de Flamanville fit son entrée, et, après avoir salué tout le monde, il se dirigea vers Hélène qui fut l'objet de toutes ses attentions.

Rivolat, à qui l'eau-de-vie commençait à monter au cerveau, se laissa entraîner à parler sur un des sujets du jour, et il le fit avec tant d'incohérence que M. Dorville se trouva dans l'impossibilité de comprendre ce qu'il disait, et moins encore ce qu'il voulait dire.

Heureusement pour Rivolat, qui commençait à s'apercevoir de ses divagations et faisait d'inutiles efforts pour reprendre le fil de ses idées, la duchesse douanière, l'air noble et majestueux, fit son entrée, et presque immédiatement après l'on annonça le dîner.

Le duc laissa sa mère aux soins de Rivolat, qui, avec une satisfaction parfaitement jouée, quoiqu'il lançât un coup d'œuil expressif à Hélène, accepta l'honneur d'escorter la duchesse dans la salle à manger. Le duc les précéda avec Hélène, et M. Dorville avec le chapelain formèrent l'arrière-garde.

Digitized by Google

Le dîner fut triste et silencieux. Le duc était préoccupé, et Rivolat avait le cerveau dans un état de trop grande excitation pour pouvoir parler avec calme, ou écouter patiemment les observations qu'échangeaient entre eux le chapelain et le notaire.

Aussitôt après le dîner, l'on se précipita vers le salon ; mais alors la duchesse douanière, qui avait, sans doute, mangé trop précipitamment, se trouva mal, et sa femme de chambre dut la conduire dans sa chambre. Hélène elle-même, dès que le café fut servi, profita d'une occasion pour s'échapper.

Mais auparavant, elle avait reçu de Rivolat un bout de papier sur lequel il y avait tracé quelques mots au crayon.

Hélène les lut aussitôt qu'elle fut dans sa chambre. Ils étaient ainsi conçus :

" *Venez me trouver sur la terrasse à onze heures, —à minuit si vous préférez. J'y serai. Ne manquez pas, car je suis prêt à tout. Réfléchissez avant de me pousser à des actes qui seraient regrettables pour vous et pour moi.*"

Elle avait été frappée de l'expression de son visage quand elle était entrée dans le salon : elle avait été, en outre, alarmée par son air presque féroce durant le dîner, même alors qu'il se montrait le plus empressé auprès de la duchesse, et elle crut qu'il était préférable de ne pas l'exaspérer au point de lui faire commettre des folies. Elle résolut donc de céder à ses exigences, mais de ne pas sortir avant minuit, parce qu'elle espérait qu'à cette heure les domestiques et le duc seraient couchés. Elle ne désirait certes pas que le duc sût qu'elle accordait un rendez-vous à Rivolat, à une heure aussi indue, car elle était sûre que, s'il en était informé, c'en serait fait de ses plus chères espérances.

Elle attendit que la petite aiguille de la pendule fût près de minuit, et alors elle se dirigea silencieusement vers la terrasse.

Il faisait très-clair, car la lune était presque dans son plein, et elle brillait d'un vif éclat. En avançant, frissonnante et tremblante, elle vit Rivolat appuyé contre un piédestal qui supportait un vase de fleurs.

Il avait les bras croisés, et les yeux obstinément fixés à terre, comme par une influence magnétique. Il fumait un cigare, et paraissait être plongé dans une profonde méditation.

Elle glissa doucement jusqu'à côté de lui, et le toucha. Il tressaillit, et la prit par la main, mais presque aussitôt une exclamation d'horreur s'échappa de ses lèvres et il indiqua le bas de la terrasse.

Dans un fond obscur elle vit une personne enveloppée dans un manteau, qui s'avançait lentement et silencieusement vers eux, et elle, aussi, poussa une exclamation d'alarme.

—*C'est l'esprit du baron de Romilly !* murmura Rivolat en chancelant.

Hélène ne cria pas, mais elle s'enfuit le plus vite qu'elle put.

Digitized by Google

XV

TOUT POUR LE MIEUX.

Deux heures passées seul au milieu d'une nuit assez froide, en vue du bois où le baron de Romilly était tombé frappé par sa main, avaient passablement affaibli les nerfs d'Ernest Rivolat, déjà plus d'à moitié brisés par les habitudes d'orgies, de folies, et par les crimes qu'il avait commis. Il était naturellement superstitieux dans la pire acception du mot. Dans son enfance, il avait horreur d'être laissé seul dans l'obscurité ; dans son adolescence, il avait une répugnance à approcher seul, la nuit, d'endroits solitaires. Dans les circonstances ordinaires de la vie, il ne manquait pas de courage ; il aurait bravement fait face à un homme quel qu'il fût et il aurait fait, sans aucun doute, un brave soldat. Mais son imagination crédule le troublait aisément, et il était persuadé que l'esprit des morts avait la possibilité de se montrer, surtout dans les endroits qu'ils fréquentaient habituellement durant leur existence sur la terre.

Quand il avait assigné un rendez-vous à Hélène, il l'avait fait sans réfléchir, poussé seulement par la détermination qu'il avait prise de lui parler en particulier, et, à peine était-il descendu de sa chambre qu'il s'aperçut qu'il aurait agi beaucoup plus sagement en cherchant à obtenir cette entrevue d'une façon légitime, et à une heure convenable.

Quelques minutes après qu'il fut installé à son poste, le souvenir de la trahison dont il s'était rendu coupable à l'égard du baron de Romilly, en le tuant avant qu'il n'eût le temps de tirer lui-même, lui revint à l'esprit. Il essaya de se persuader qu'il s'était battu loyalement, et qu'il était en droit de tirer aussitôt que le mot " deux" avait été prononcé.

—Si en effet, disait-il, j'avais attendu le mot " trois," il aurait pu m'en coûter la vie...

Quoi qu'il en fût, le baron avait succombé, et il n'avait fait qu'obéir à ses instructions, en fuyant, et en le laissant là où il était tombé.

Pourquoi, alors, l'esprit du mort viendrait-il le hanter ?

C'était une question à laquelle il ne put répondre d'une manière qui le satisfît, et pendant deux longues heures, il se promena sur la terrasse, s'attendant à voir, d'un moment à l'autre, le fantôme du baron, avec sa figure pâle, telle qu'il l'avait vue dans le bois, venir à lui et le poursuivre.

Il fut alarmé et jeté dans un état de véritable perturbation par de simples bruits provenant de causes toutes naturelles : mais il semblait qu'il fallait la présence d'Hélène, et minuit sonnant à l'horloge de la tour pour évoquer le spectre, dont il avait attendu l'apparition, avec une telle épouvante.

Quand mademoiselle de la Roseraie, suivant la direction indiquée par Rivolat, aperçut le fantôme qui s'avançait, elle reconnut, en un instant, que

Digitized by Google

c'était non un spectre, mais le duc de Flamanville, qui se promenait. Convaincue naturellement que sa présence en pareil lieu, et à pareille heure, en compagnie d'Ernest Rivolat, lui paraîtrait suspecte, elle s'était enfuie, laissant à celui-ci le soin de se tirer d'affaire le mieux qu'il pourrait.

Rivolat n'était pas encore remis de sa terreur quand le duc arriva près de lui, et s'arrêta, en laissant échapper une exclamation de surprise.

—Comment c'est vous, Rivolat ? dit-il. Que diable faites-vous ici ?

Rivolat poussa un soupir de soulagement. Il passa la main sur ses yeux, et puis se redressant, il essaya de rire.

—Le fait est, duc, répliqua-t-il, que j'ai l'habitude de veiller tard. Je ne puis dormir quand je me couche de bonne heure, de sorte que j'ai allumé un cigare, et que je suis descendu pour tuer le temps, et ..

—Et pour autre chose encore, suggéra le duc brusquement.

—Quoi donc ? demanda Rivolat d'un ton sec.

—J'ai vu un jupon qui vous quittait, répliqua le duc sur le même ton.

—Un jupon ! répéta Rivolat.

Il jeta les yeux le long de la terrasse, à droite et à gauche. Il y avait une espèce de vapeur dans l'air, et comme il le savait par sa propre expérience, il était presque impossible de distinguer quelqu'un même à une distance comparativement faible.

Il savait, en outre, que le duc avait la vue courte et il demeura convaincu qu'il n'avait pu reconnaître Hélène, en supposant même qu'il l'eût aperçue. D'ailleurs, elle était enveloppée dans un manteau, et sa tête était cachée dans un capuchon.

—Je suis sûr d'avoir vu là un jupon, poursuivit le duc.

—Allons donc ! répliqua Rivolat en riant, vos yeux vous ont trompé.

—Je ne crois pas, dit le duc avec assurance.

—C'est qu'alors vous avez un pouvoir que je ne possède pas, et que je ne désire pas posséder, répliqua son adversaire.

—Quel est-il ?

—Celui de voir des objets surnaturels. C'est sans doute l'esprit de la Tour-Blanche qui vous est apparu.

—Quelle plaisanterie ! s'écria le duc. Il n'y a assurément pas de sotte superstition attachée à cette maison.

—Si, certainement. N'avez-vous donc jamais entendu parler de l'esprit qui hante ces murs ?

—Non, jamais, sur ma parole, répondit le duc, à moitié mystifié.

Rivolat se mit à rire et à déclamer, avec une solennité moqueuse des vers d'une ancienne ballade.

—Absurde ! s'écria le duc avec impatience.

—Vous n'y croyez pas ? demanda Rivolat.

Non, répondit-il sur le même ton.

Digitized by Google

—Le fait est, duc, continua Rivolat, que vos yeux ont dû être trompés par un rideau de vapeur ou une ombre produite par la lune ; car je vous assure que j'était bien seul ici, plongé dans de profondes réflexions, méditant sur mes péchés passés, me promettant de me réformer, de devenir plus sage, plus posé, et enfin de me marier !

Le duc toussa.

—Vous marier ? répéta-t-il.

—Me marier ! dit Rivolat.

Tous deux pensèrent, à ce moment, que ce serait une excellente chose que de faire connaître leurs intentions à la main d'Hélène, et d'écraser ainsi, une fois et pour toujours les prétentions de l'autre.

Il y eut un silence d'une minute. Ernest Rivolat tendit un cigare au duc.

—Je sais que vous fumez, duc, dit-il ; allumez cela. C'est un moyen d'empêcher l'air froid de vous entrer dans la gorge.

Le duc prit machinalement le cigare, l'alluma et tira deux ou trois bouffées de fumée qui l'enveloppèrent comme d'un nuage.

Puis, tandis que la vapeur s'élevait en spirales au-dessus de sa tête, il dit :

—Je crois que je vous connais assez, Rivolat, et que vous n'êtes pas homme à faire un mariage insignifiant. Il faut que vous ayez rencontré un excellent parti ? Moi aussi, j'ai pris une résolution : comme vous, je me suis décidé à faire une fin.

—Je m'étonne que ce ne soit pas fait depuis longtemps ! fit observer Rivolat, dont l'agitation augmentait à mésure qu'il approchait du moment de l'explosion. Sans doute, ajouta-t-il, votre choix s'est arrêté sur l'héritière de l'une des plus nobles familles de France.

—Non, répondit le duc en hésitant. J'aurais pu le faire, sans doute. mais je crois que je ferais mieux.

—Mieux, monsieur le duc ! s'écria Rivolat, avec un accent de réelle surprise.

—Au point de vue de mes intérêts personnels, bien entendue, répliqua le duc. Vous voyez, Rivolat, que mes propriétés sont, en partie, situées de ce côté, —de fait, qu'elles viennent toucher celle-ci. Si les terres de Romilly venait s'ajouter aux miennes, je serais le plus grand propriétaire du pays. Je ne pourrais espérer rien de pareil en prenant une femme dans les grandes maisons dont vous parliez : et, vous le savez, comme addition à ces propriétés, j'aurais une femme jeune, élégante, et dont la naissance ne laisse rien à désirer.

—Dois-je comprendre, monsieur le duc, que c'est à ma cousine, mademoiselle Hélène de la Roseraie, que vous faites allusion ? dit Rivolat.

—Sans aucun doute, répondit le duc avec assurance.

Il sentit qu'il avait amené la question au point où elle ne pouvait manquer d'avoir une solution.

Digitized by Google

—Puis-je vous demander, sans indiscrétion, si vous avez offert votre main à ma cousine? demanda Rivolat en luttant contre l'excitation qui l'emportait.

—Non, non, pas exactement offert, pas encore, répondit le duc avec un certain embarras. Mais mon intention est de le faire aussitôt que l'occasion et les circonstances le permettront. Vous comprenez, Rivolat, que les morts qui ont eu lieu si récemment m'obligent à ne pas montrer une précipitation qu'on aurait le droit de regarder comme indécente.

Cependant, je crois pouvoir dire que mademoiselle de la Roseraie n'ignore pas mes intentions.

—Et elle les approuve? demanda Rivolat vivement.

—Je crois pouvoir vous répondre que j'en suis à peu près sûr, répliqua le duc.

Il y eut un moment de silence, et puis le duc ajouta :

—Avez-vous une opinion à exprimer là-dessus, Rivolat ?

—Rien, à présent, répondit celui-ci froidement.

Puis il ajouta en frissonnant :

—Je me sens glacé jusqu'aux os, et je vais rentrer. Bonsoir, monsieur le duc.

Il s'éloigna d'un pas rapide, et le duc, le sourire sur les lèvres, le suivit des yeux.

—Je ferai la propositlon demain matin, murmura-t-il.

Il suivit la direction que Rivolat avait prise, et entra dans la maison. Il trouva les domestiques qui l'attendaient, et il se rendit de suite dans son appartement.

Le valet de Rivolat avait obtenu pour son maître une autre chambre. Elle était située dans la même aile des bâtiments que cellequ'il avait refusée ; mais,quoiqu'elle fût moins confortable que celle du baron de Romilly, Rivolat avait lieu d'espérer qu'il y serait mieux à l'aise.

Il sentait qu'il lui aurait été impossible de dormir dans la chambre où était mort l'homme qu'il avait si lâchement assassiné.

Mais, sous un certain rapport, il ne gagna guère au changement, car il lui fut impossible de fermer les yeux. Il s'agita sur son oreiller, au point d'en avoir la fièvre.

Ce qui s'était passé entre lui et le duc le tourmentait beaucoup. Il avait le pressentiment que l'intention d'Hélène était de le jeter par-dessus le bord, et d'épouser le duc. Si elle faisait cela, le crime dont il s'était rendu coupable, se trouvait, au point de vue de ses intérêts, avoir été commis en vain. Il grinça des dents et s'arrrcha les cheveux. Il était tellement encombré de dettes que la fortune seule de la Tour-Blanche pouvait le sauver et le remettre à flot. Il était partout entouré de harpies qui ne retenaient leurs griffes de vautour que dans l'espoir qu'il allait épouser une riche héritière. Le diable seul aurait pu dire de quoi il n'était

Digitized by Google

pas menacé. Il inventa des projets sans nombre, dont il comprenait ensuite l'inanité. Il avait le cerveau en feu, les tempes lui battaient avec violence, et les heures succédérent aux heures sans qu'il pût trouver un un instant de sommeil. Le moindre bruit, le son de l'horloge de la tour du château le faisaient tressaillir, et, à chaque minute, il croyait entendre une voix qui lui disait que l'heure du châtiment était venue.

Enfin, accablé, épuisé, il s'endormit à l'heure où les autres se préparaient à se lever, et il était midi quand son valet Baptiste se hasarda à venir le tirer d'un cauchemar affreux.

Il se jeta à bas de son lit et se laissa habiller, comme s'il était sur le point d'être conduit à l'exécution.

Il descendit dans la salle à manger, où le déjeuner était servi. Hélène y était; la duchesse douairière et son fils, le duc, y étaient; M. Dorville et quelques autres personnes dont il ne s'inquiétait fort peu, y étaient aussi. Il alla prendre un siége, et observa que son entrée n'avait excité aucune attention particulière, et que son visage hagard,—qu'il savait être très-pâle,—n'était l'objet d'aucune remarque.

Il vit, il est vrai, qu'Hélène le regarda plusieurs fois à la dérobée, tandis que le duc avait les yeux tournés d'un autre côté, et il crut remarquer que ses traits prenaient alors une expression d'intérêt.

Et cependant, elle avait l'œil brillant; sa figure était radieuse, et il ressentit un coup au cœur en s'aperçevant qu'elle jouait, comme sans en avoir conscience, avec une superbe bague qu'elle avait au doigt.

Le duc avait-il donc offert sa main, et avait-il été accepté ?

Il eut de violents bourdonnements dans les oreilles, et il crut voir la chambre danser autour de lui.

Il fit un effort désespéré pour garder son sang-froid, et ne pas succomber à la faiblesse dont il se sentait envahir.

Il regarda le duc : il vit qu'il avait sur les joues deux points rouges, que ses yeux bleus étincelaient, et que ses lèvres souriaient, comme s'il venait de remporter un triomphe.

C'est à peine s'il toucha aux mets qu'on lui servit : il répondit par monosyllabes à ceux qui lui parlèrent, il murmura contre Hélène et le duc surtout en voyant celui-ci quitter sa place, s'approcher de mademoiselle de la Roseraie et lui parler à l'oreille.

Il la vit lever la tête vers le duc et lui sourire.

Ce sourire lui causa une douleur si vive qu'il en gémit.

Alors il se leva et s'avança d'un pas ferme en apparence vers l'endroit où Hélène était assise, et où le duc se tenait debout près d'elle.

Le visage pâle comme la mort, et les lèvres livides, il dit à Hélène.

—J'ai à vous soumettre des affaires d'une nature très-sérieuse, Hélène, —des affaires qui ne souffrent pas de délai. Comme elles sont assez délicates, voulez-vous m'accorder quelques minutes, en particulier, à l'heure qui vous conviendra le mieux ?

Digitized by Google

Rivolat ne se trompait pas en croyant remarquer que la couleur qui animait tout à l'heure ses joues, s'évanouissait à mesure qu'il parlait. Elle était aussi pâle que lui, quand, regardant à sa montre, elle dit :

—Je vous recevrai dans le cabinet de mon oncle, à deux heures, Ernest.

Il salua et sortit du salon.

A deux heures, il se présenta à la porte du cabinet, et Hélène, elle-même, le fit entrer.

Elle ferma la porte et prit les mêmes précautions pour empêcher toute surprise que quand elle avait eu là sa dernière entrevue avec Vargat,—elle barra la porte.

Elle respira longuement, joignit les mains et s'avançat vers Rivolat.

Lui aussi avait la poitrine serrée. Il regarda son visage calme, avec des yeux étincelants, et murmura :

—Le duc de Flamanville a demandé votre main ?

—Oui, répondit-elle à voix basse.

—Et vous la lui avez donnée ?

—Oui.

Il fit un pas ou deux en chancelant, tomba sur un siége, se cacha la figure avec ses mains, et éclata en sanglots.

Hélène s'était préparée à tout, excepté à cela ; à des invectives, à des menaces, à des supplications, mais pas à des larmes.

Elle éprouva une émotion étrange en le voyant tomber ainsi sous le coup dont elle le frappait. Son cœur se réveilla ; la meilleure partie de sa nature lutta pour reprendre le dessus, et une foule de réflexions lui traversèrent l'esprit. Elle songea à la cruauté avec laquelle elle traitait, lui qui s'était perdu pour elle, qui avait sacrifié tout, le ciel, peut-être, pour l'enrichir, et qu'elle avait délaissé sans le moindre remords.

Il n'était pas trop tard. Elle s'avança vers lui et posa le doigt sur son épaule.

Si Rivolat avait été vrai et sincère, au lieu d'être un homme faux et égoïste, peut-être Hélène de la Roseraie ne serait-elle jamais devenue duchesse de Flamanville.

Mais non, il se redressa et la repoussa avec violence. Les poings fermés, et l'imprécation sur les lèvres, il lui adressa un torrent d'invectives.

Alors elle devint aussi froide qu'une pierre. Elle écouta tout ce qu'il dit, n'essaya pas de répondre avant qu'il se fut arrêté complètement épuisé, et alors elle dit d'une voix froide et mesurée :

—Tout est à jamais fini entre nous. Je dédaigne vos menaces et vos accusations. Je vous défie : je pourrais vous poursuivre jusqu'à la mort vous ne pourriez seulement pas élever l'ombre du soupçon contre moi Voulez-vous me forcer à vous dénoncer ;—j'ai un témoin qui vous a vu tirer le coup fatal. J'ai la lettre que vous m'avez écrite, et qui fut la cause de la mort de M. de Romilly. Désirez-vous que je la remette à la

Digitized by Google

justice ?—Allez ! si vous vous étiez adressé à moi autrement, j'ignore si je n'aurais pas été tenté de défaire ce qui a été fait. Il est trop tard, et je poursuis ma course.

—Mais, dit Rivolat.

—Je ne vous écouterai pas d'avantage, dit-elle, en l'interrompant. Quoi ! n'aurais-je été dédaignée, méprisée dans cette maison, et n'aurais-je supporté tant d'humiliations que pour que vous veniez, à votre tour, essayer de me mettre le talon sur le cou? Non ! j'ai juré que je serais duchesse, et je la serai ! Vous ne me changerez pas à présent.

—Mon Dieu ! je serai ruiné, — perdu, — annihilé ! murmura-t-il en se prenant la tête avec ses mains et avec désespoir.

Elle le regarda, et une expression étrange passa sur ses traits. Etait-ce de la pitié. Etait-ce le résultat d'un autre sentiment ?

—Rivolat ! dit-elle avec moins de sévérité.

Il la regarda avec anxiété.

—Le passé ne peut être changé, dit-elle avec fermeté. Avec l'avenir, nous avons tous les deux une bataille à livrer. Dites-moi, et répondez-moi franchement,—la douleur que vous éprouvez en vous voyant repoussé par moi, n'est-elle pas occasionnée par la ruine qui en résulte des grandes espérances pécuniaires que vous aviez conçues ?

—Naturellement ! répondit-il avec vivacité.

—Ce à quoi vous teniez, ce n'est pas à moi, mais à la Tour-Blanche ? poursuivit-elle.

—Non ! non ! je le jure, s'écria-t-il ; ce n'est pas vrai. J'aurais fait de vous ma femme, n'eussiez-vous pas eu un sou, si le sort me l'avait permis. Mais je suis victime du plus affreux guignon qui ait jamais poursuivi un homme. Vous le voyez,—je perds une magnifique fortune, pourquoi ? Parce qu'il vous prend la fantaisie d'être duchesse,—fantaisie dont 'aurais, peut-être, pu m'accommoder, si, en vous perdant, je ne me trouvais, du même coup, condamné à la misère.

Hélène éprouva une singulière émotion.

—Je ne puis prolonger cette entrevue, dit-elle. Vous êtes, après tout, mon cousin, et je comprends que vous ne devez pas perdre à mon élévation, —vous n'y perdrez pas. Le legs que me destinait le baron de Romilly, vous l'aurez, Je vous donnerai aussi la part qui revenait à Raoul.. qui.. qui a été noyé. Cela vous suffira-t-il ?

Il se jeta à ses pieds.

—Merci ! oh ! merci, s'écria-t-il.

Elle se recula, et dit froidement :

—Relevez-vous, et écoutez-moi jusqu'au bout.

Il obéit, et elle continua :

—Je vous donnerai cela, à condition que vous quitterez immédiatement a France et que vous resterez à l'étranger au moins deux ans, et si vous

Digitized by Google

tentez de renouveler l'ami...la connaissance qui a existé entre nous, ce devra être quand vous aurez purifié votre nom des taches dont il est souillé. Acceptez-vous ?

—J'accepte, répondit-il.

Elle fit un geste de la main.

—Pas un mot de plus. Quittez le château aujourd'hui même. Faites-moi savoir où je pourrai communiquer avec vous, et laissez le soin de terminer cette affaire à mon honneur, ou à ma prudence, si vous aimez mieux.

Elle lui tendit la main. Puis elle débarra la porte, et elle se retira dans sa chambre à coucher.

Pendant quelques heures, elle endura des émotions terribles, mais elle finit par les maîtriser, et quand vint l'heure du dîner, elle se montra souriante et charmante.

Ernest Rivolat était parti pour Paris.

Six mois après, un grand mariage eut lieu au château de Flamanville. Le duc épousait la jeune et belle Hélène de la Roseraie.

Le mariage se fit à l'église du village, sur le désir d'Hélène, qui éprouvait une répugnance, d'ailleurs bien naturelle, à être marié, dans une chapelle où elle avait vu naguère enterrer ses plus proches parents.

Une foule énorme se réunit pour faire honneur au marié et à la mariée. On pouvait s'y attendre, car les circonstances dans lesquelles avait lieu ce mariage étaient assez extraordinaires : Hélène avait l'air heureux et triomphant ; mais, en revenant de l'église, elle se sentit prête à défaillir, car elle s'imagina que dans la foule, *elle voyait le visage de Béatrice tourné vers elle.*

L'enfant était pauvrement vêtue, mais les traits étaient de tous les points les mêmes.

Elle se couvrit, un moment, les yeux avec sa main qu'elle ôta aussitôt. La vision était passée. La figure n'était plus visible.

Ce devait être un effet de son imagination. D'ailleurs, n'était-elle pas, à présent, duchesse de Flamanville ; qui pourrait maintenant venir attaquer sa position ?

Oui, qui ?

XVI

UNE ANCIENNE CONNAISSANCE.

Deux ans passent vite. Ce temps paraît court quand on regarde en arrière, et peu de chose quand on regarde en avant. Et cependant, que de bonheur et que de misère il peut y avoir dans cette espace de deux années! Pour quelques-uns, c'est un intervalle de repos et de paix ; pour d'autres, c'est un tourbillon d'épreuves et de troubles, de ruine et de désolation. Une chose est certaine, c'est qu'il n'est aucune classe de l'huma-

Digitized by Google

nité qui n'ait sa part de chagrin, de vexation ou d'affliction. Les grandeurs et les richesses, non moins que la médiocrité et la pauvreté, ont de lourds fardeaux à porter, et si les tourments des uns pouvaient être une consolation pour les autres, nous dirions que la richesse et le rang n'ont point le privilège d'être à l'abri des ravages de l'affliction, pas plus que des crimes et du déshonneur.

Hélène, duchesse de Famanville, passa, à l'apparence du moins, les deux premières années de son mariage comme si elle eût été portée, dans un vaisseau doré, sur une mer brillante de luxe, de plaisirs et de bonheur.

Elle avait été présentée à la cour, elle avait été de toutes les fêtes, de toutes les réceptions importantes : et, ce qui la flattait plus que le reste, c'est que partout où elle avait apparu, elle avait été un objet d'éloges et d'admiration, partout où elle allait, elle était flattée, adorée.

Toutefois les louanges qui lui étaient décernées n'étaient pas universelles. Il arrivait, parfois, lorsque, dans un cercle, elle devenait le sujet de la conversation, que ceux-là mêmes qui avaient vanté ses hautes qualités, ne se génaient pas pour raconter de petites histoires concernant ses parents, et qui n'étaient pas absolument favorables à l'honneur, à la vertu ou la dignité de ces personnages. Ils citaient, sans avoir l'air d'y attacher plus d'importance, des bagatelles relatives à la première existences d'Hélène, rappelant le temps où elle vivait dépendante du baron de Romilly, dont elle avait hérité d'une façon si singulière.

Quoique Hélène ne se trouvât, pour ainsi dire, jamais avec ceux qui osaient ainsi parler d'elle, leurs murmures ne manquaient pas, cependant, d'arriver à ses oreilles. Elle ne savait comment : mais ils tournoyaient autour d'elle, comme des oiseaux de mauvais présage.

Si l'on dit du mal de nous en arrière, nous pouvons être sûrs que nous ne serons pas longtemps sans en être informés. La charité humaine n'est pas tellement prédominante qu'elle sache garder pour elle les remarques désagréables qu'elle entend, et le pire de tout, c'est qu'on vient nous dire ces choses confidentiellement, dans l'attente que nous serons reconnaissant à celui ou à celle qui nous les rapporte.

Hélène avait ses rapporteurs, et il lui arrivait souvent d'être blessée, irritée et agacée par ce qu'on venait lui raconter.

Elle s'était imaginé qu'en devenant duchesse, elle pourrait ensevelir le passé dans l'oubli, et que le monde ne la connaîtrait plus que comme la jeune et belle duchesse de Flamanville, dont il était inutile de rechercher les antécédents.

Avant son mariage, elle avait, avec une fermeté, une persévérance et un courage digne d'une meilleure cause, poussé jusqu'au bout la résolution qu'elle avait prise. Elle avait tenu sa promesse vis-à-vis d'Ernest Rivolat, avec l'aide de M. Dorville, qui était resté son très-dévoué serviteur. Elle avait surveillé elle-même tous les détails de son contrat de mariage, dont

Digitized by Google

elle avait examiné successivement toutes les dispositions, surtout celles qui transféraient, conditionnellement, la propriété de la Tour-Blanche à son mari et à ses héritiers.

Quand tout cela fut fait et qu'elle fut devenue légalement la femme du duc de Flamanville, elle supposa qu'elle en avait à jamais fini avec le passé, qu'une belle et brillante carrière s'ouvrait devant elle, et que rien ne viendrait obscurcir le soleil de sa prospérité, à l'exception, peut-être, d'un souvenir qu'elle se hâterait de chasser de son esprit.

Elle arriva au pinacle de son ambition, et elle trouva, comme tant d'autres avant elle, qu'elle était en face d'une rude réalité, qu'elle n'avait plus rien à espérer, rien à quoi elle pût aspirer, et qu'elle avait beaucoup à craindre.

Sans doute, tout d'abord, une succession de plaisirs, de fêtes et de soirées où elle était entourée d'hommages, la satisfaction de se voir le centre d'attraction dans les plus splendides réunions, lui avaient fait oublier le passé, et lui avaient rendu cher le présent. Mais bientôt, tout cela commença à la fatiguer. Le duc était froid, formaliste et extrêmement fier. Il la traitait comme une de ses possessions,—l'une de ses plus chères possessions, il est vrai,—et il était aussi respectueux pour elle que si elle eût été une reine, aussi attentif que s'il eût été son chambellan ; mais il ne lui laissait jamais oublier qu'il était son seigneur et maître. Il la traitait, devant ses gens, et en public, avec le plus profond respect. Il arrivait rarement qu'ils fussent ensemble, mais quand cela se trouvait, il lui faisait sentir, par un certain genre de manières, qu'il croyait avoir fait un sacrifice en l'épousant, sacrifice dont elle devait lui tenir compte. Jamais cette impression ne s'était, de sa part, traduite en paroles, mais une femme n'a pas besoin qu'un homme parle pour deviner ses impressions, et surtout une impression de ce genre. L'orgueil d'Hélène se trouva piqué, sa vanité fut blessée, et elle eut du mépris pour son arrogance et pour lui. Elle en vint à regretter de n'avoir pas donné sa main à l'homme qu'elle avait dédaigné autrefois, à Ernest Rivolat. Elle l'avait rencontré trois fois depuis leur dernière entrevue à la Tour-Blanche, à Rome, à Constantinople et une troisième fois à Paris, juste à la fin de la seconde année de son mariage.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

GRANDE FETE AU COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

Nos lecteurs seront sans doute bien aises de retrouver reproduit dans l'*Echo* le beau rapport de la *Minerve* sur la grande fête qui a eu lieu au Collége de l'Assomption le 25 Juin dernier.

C'est jeudi dernier qu'a eu lieu la fête de famille que le Collège de l'Assomption avait voulu préparer à ses anciens élèves. Les Messieurs du Collège avaient voulu par cette démonstration, répondre au sentiment d'attachement à cette maison manifesté d'une manière si éloquente par le don d'un orgue valant au delà de $1,000. Tous les élèves qui ont passé par l'Assomption ont emporté de l'institution qui leur a ouvert les portes de l'avenir, les sentiments les plus vifs de reconnaissance et un esprit remarquable de fraternité.

Aussi 250 élèves, prêtres et laïques, ont-ils répondu à l'appel et pas n'est besoin de dire que la plus grande cordialité a signalé cette réunion intime.

On n'y voyait que des figures sympathiques comme on sentait qu'il n'y battait que des cœurs amis.

La fête a, de fait, commencé la veille à l'arrivé du *Terrebonne* qui portait Sa Grandeur Mgr. Fabre. Une foule immense était venue recevoir Sa Grandeur pour attester de la popularité dont elle jouit là comme ailleurs. Sa première visite fut à l'Eglise.

C'est alors que les citoyens de l'Assomption lui présentèrent par l'entremise de M. B. Rocher l'adresse suivante qui parle par elle-même.

A Sa Grandeur Monseigneur de Gratianopolis.

MONSIEGNEUR.

Qu'il me soit permis, au nom de mes concitoyens, de m'approcher de Votre Grandeur pour lui souhaiter la bienvenue et lui exprimer la joie et l'allégresse que nous éprouvons à vous saluer comme un des Princes de notre Eglise et surtout comme le futur Evêque de ce Diocèse.

La paroisse de l'Assomption qui tant de fois a été l'objet de votre sollicitude apostolique pouvait-elle rester insensible à l'honneur que la Cour de Rome, si sage et si prudente dans ses décisions, vient de conférer à Votre Grandeur? Aussi saisit-elle, avec empressement, la première occasion qui lui est offerte pour venir déposer à vos pieds ses plus sincères hommages et l'expression de son filial respect.

Nous avons salué avec bonheur votre promotion comme l'aurore d'un

Digitized by Google

beau jour, comme la récompense de vos vertus et comme l'expression des vœux des catholiques de ce Diocèse.

Votre esprit de conciliation, votre zèle ardent pour le salut des âmes, votre dévouement pour la jeunesse que vous n'avez cessé de diriger dans les sentiers du devoir, et toutes vos vertus vous désignaient d'avance au poste élevé que la Cour Romaine vous a assigné dans la hiérarchie catholique.

L'accueil chaleureux que votre promotion a reçu dans le pays et surtout dans ce diocèse, la confiance et les sympathies que Votre Grandeur a su acquérir dans tous les rangs de la société, par les consolations qu'elle a si habilement apportées à la jeunesse, remplissent tous les catholiques et spécialement ceux de l'Assomption d'une légitime espérance pour notre Eglise du Canada, et sont pour vous, Monseigneur, une garantie certaine que les travaux de votre Episcopat devront être doux et légers.

Puisse votre Grandeur couler de longs et heureux jours sur le trône épiscopal de ce diocèse où vos mérites brilleront d'un nouvel éclat.

B. ROCHER.
Maire V. L'A.

Le soir, il y eut séance dramatique au Collège. Les élèves jouèrent avec beaucoup de succès la pièce à sensation la *Foret Noire.* Naturel, talent d'exécution, excellente déclamation, rien n'y manquait.

Le lendemain, la journée s'ouvrit par une messe solennelle qui commença vers les 9 heures. C'était là réellement la grande démonstration, puisque c'était une noble et sainte idée religieuse qui avait uni tous les anciens élèves dans un même but: l'achat d'un instrument de musique pour le temple divin.

M. Defosse, jeune professeur de musique très bien doué, avait harmonisé la messe du 6eme ton avec un succès plus qu'ordinaire et les élèves surent s'acquitter merveilleusement de leur tâche.

A l'issue de la messe, un magnifique dîner, servi pour 300 personnes, attendait les convives dans une immense salle parfaitement décorée. On remarquait à chaque côté de la salle les bustes de Sa Sainteté Pie IX et de Sa Grandeur Mgr. Bourget. Au milieu d'une abondante verdure sous aquelle disparaissaient les murs, on lisait les devises suivantes: *Reconnaissance aux bienfaiteurs; Ad multos annos* était au-dessus du portrait de M. le Dr. Meilleur: *amour aux bienfaiteurs.* Le dîner était présidé par Sa Grandeur Mgr. Fabre, qui avait l'hon. M. Ls. Archambault, ministre des Travaux Publics, à sa droite.

Dans l'après-midi, il y eut une autre séance qui fut le digne couronnement de la journée. Les membres de l'académie St. François donnèrent à la partie littéraire tout l'éclat que revêt le talent uni à l'étude. Sur le ond du théâtre se lisaient ces trois inscriptions: *souvenir, amitié, recon-*

Digitized by Google

naissance. Tels étaient les sujets que traitèrent MM. C. Pelletier, Jos. Vaillant, Horace Archambault, fils de l'honnorable Ls. Archambault, et Victor Petit, de manière à enlever les applaudissements et l'admiration de la foule. M. Casaubon avait ouvert la séance par un prologue de très-bon style. Nous devons à la vérité de dire que pas un de ces messieurs ne s'est montré médiocre et qu'ils ont fait preuve de la plus grande facilité d'élocution et de style.

Cette séance littéraire fut suivie du magnifique petit drame en deux actes : *Les Zouaves Pontificaux*, composé par un professeur du Collège. La musique tant vocale qu'instrumentale, était irréprochable.

A la fin de la séance M. Petit s'adressant plus particulièrement à Mgr. Fabre, lui fit part des sentiments d'attachement du Collège pour la personne de Mgr. de Montréal et pour la sienne.

Sa Grandeur trouva, comme d'habitude, des expressions très-heureuses pour y répondre.

" Mes chers enfants,—Je ne saurais trop vous remercier de vos bienveillantes paroles. Je n'oublierai jamais que mon premier acte comme évêque a été de reecevoir une adresse de félicitations, signée des noms de tous les élèves. Cette démarche n'a pu que rasserrer davantage les relations intimes que j'ai avec cette maison depuis 12 années. J'ai toujours été invité à toutes ses fêtes, et c'est avec un plaisir tout particulier que j'assiste à celle-ci. J'y suis comme ami et comme évêque. J'y vois d'anciens élèves et des jeunes gens que j'appelle aussi mes enfants. Beaucoup d'entre eux sont du clergé et je bénis la Providence qui a inspiré la fondation d'une maison si fécondes en prêtres. Certes, c'est une belle couronne à ce collège, et après 40 années d'existence, c'est un beau résultat. Nous avons au milieu de nous les deux MM. Labelle, et c'est un bonheur pour moi de pouvoir les remercier. Je suis singulièrement heureux de voir aujourd'hui dans cette réunion celui qui fut le premier Directeur du collège il y a 40 ans. (le Rév. M. Edouard Labelle) Je n'ai qu'à regretter avec douleur l'absence du digne évêque de Montréal, qui porte tant d'intérêt à cette maison. Comme son représentant, je dois, en même temps, exprimer la joie que j'éprouve du succès de cette fête.

" Comme je le disais tout à l'heure, je vois ici un grand nombre de personnes ; des gens âgés et beaucoup de jeunes. Ce que je trouve beau surtout, c'est de voir toutes les classes de la société représentées, et chose singulière, au milieu de ce mélange, je me sens toujours en famille. Je suis heureux de trouver partout des cœurs amis.

"Le collège de l'Assomption offre quelque chose de saillant : c'est la vive affection que les anciens élèves portent à cette maison. Eh ! bien, continuez à l'aimer. Elle en est digne. Restez toujours attachés aux enseignements de l'Eglise qu'elle vous prodigue, et vous serez toujours sûrs d'être dans la bonné voie ; marchez surtout avec vos évêques."

Digitized by Google

Celui qui fut ensuite appelé à prendre la parole fut le Rév. M. Marsolais. curé de St. Urbain. Nous ne résistons pas au plaisir de faire connaître à nos lecteurs ce bijou d'éloquence ciselé dans le classique.

Messieurs.

" L'honorable président actuel du Sénat, étant alors ministre de l'Instruction publique, invité un jour à paraître à la tribune du Cabinet de lecture Paroissial, dit au public avide de l'entendre : Je ne suis pas dignement préparé à paraître devant vous, je ne vous délivrerai donc pas un discours académique, je ne puis vous donner qu'une causerie, et je réclame votre indulgence.

" Messieurs, si un des princes de la littérature canadienne, si celui dont les discours et les écrits ont fait tant d'honneur aux lettres en Canada, à cru devoir implorer l'indulgence de son auditoire, à combien plus forte raison, n'ai-je pas le droit de la réclamer de vous !

" Mais, je vous l'avourai naïvement, je suis tranquille et à l'aise sur ce rapport, car je m'adresse à des condiciples, à des amis, et à des frères, et je compte d'avance sur votre bienveillance.

" Messieurs, vous le savez, la nature dans ses secrets mystérieux, veut que chaque membre de la grande famille humaine soit attaché aux lieux de son enfance, l'Homme des villes à un culte pour la cité qui lui à donné le jour, le villageois ne voit pas sans tressaillir le clocher de son village, et le pauvre qui aperçoit quelquefois l'opulence des grands du monde, ne se sent néanmoins d'attrait que pour la chaumière qui a vu son berceau.

" De plus, Messieurs, le touriste étranger, au milieu des splendeurs et au sein des attraits des opulentes cités de l'ancien monde où lesmerveilles de la civilisation et des arts ont dépassé les limites de l'imagination, le touriste enchanté, après quelques semaines ou quelques mois d'éblouissement, d'admiration et de ravissement, n'a plus qu'une pensée qui ne le quitte pas, qui le suit partout, c'est de voir arriver le jour, où, prenant son essor, il s'envolera vers sa patri.

La patrie, messieurs, ce mot magique qui a enfanté partout des miracles, que n'a t'elle pas fait faire à ses enfants les mieux doués, dans les monuments et dans les arts, dans les guerres et dans les lettres !

" Tous les dévouements, tous les sacrifices, tous les travaux, toutes les études sont acceptés avec passion et enthousiasme, quand il s'agit d'honorer, de sauver la patrie, de donner de la splendeur et de la gloire à la patrie.

" Messieurs, ici je m'addresse surtout à mes anciens compagnons d'enfance et d'études, à ceux qui ont vu comme moi le berceau de cette maison ; je m'adresse aussi à tous les anciens élèves qui ont quitté leurs occupations, leur clientèle et leurs familles, pour se trouver réunis aujourd'hui dans cette fête si belle, dans ce jubilé du souvenir et de l'allégresse.

Digitized by Google

Pourquoi nos âmes débordent-elles en ce jour des jouissances les plus pures et les plus vives ?

Ah ! c'est après une longue absence, nous foulons le sol de la patrie, en foulant le sol de cette maison qui est notre première patrie !

C'est qu'après bien des labeurs et des années écoulées, réunis de nouveau dans cette patrie de nos cœurs, nous avons la douce jouissance de presser affectueusement et amoureusement la main à des condisciples et à des amis d'enfance !

C'est que nous étudions leurs traits pour nous rappeler les traits si aimés de leur jeunesse !

C'est que nous reportant vers nos années premières, nous nous rappelons avec délice, tous ces faits et gestes intimes de la vie de collége, nous évoquons tous ces souvenirs si pleins de charmes, et qui nous procurent de si douces émotions !

" Et ici, Messieurs, nous sommes plus que dans notre patrie, nous sommes dans la maison maternelle, car c'est ici, que nous avons reçu le pain de l'intelligence et de la doctrine.

C'est ici qu'on nous a donné la vie de l'esprit et du cœur, en les dirigeant dans les sentiers de la science, de la morale et de la religion.

C'est ici aussi, Messieurs, que nous avons appris à connaitre ces poëtes et ces orateurs de tous les temps, et de tous les pays, dont le noms vivra à jamais, et qui méritent bien plus l'admiration, le respect et la reconnaissance des hommes, que les plus grands conquérants de la terre.

" Comme tout ce qui est grand dans ce monde, ils n'appartiennent pas seulement aux lieux qui les ont vus naître, mais leur œuvres sont l'héritage de tous les peuples, car c'est à tous qu'il a été dit :

Ille se profecisse sciat, cui Cicero valdè placebit.

" Messieurs, les plus anciens élèves, nous qui avons vu la fondation de cette maison, nous qui avons vu tout ce qu'il y avait de modeste dans son enfance, comme il arrive dans le commencement de toute chose en ce monde, nous qui étions si à l'étroit dans notre petit sanctuaire classique, comme dans les lieux de nos ébats et de nos jeux enfantins, empêchés et resserrés que nous étions par les défectuosités, les déclivités et les aspérités du sol, avec quel étonnement et quelle admiration, ne contemplons-nous pas aujourd'hui, la grandeur de ces bâtisses ajoutées à des bâtisses, l'élévation de ces étages superposés, ou il y a tant de place et d'espace, tant de divisions et de labyrinthes, que si nous n'avions pas le fil d'Ariadne, ou un guide bien sûr pour nous y diriger, nous courrions infailliblement le danger de nous y égarer et de nous y perdre.

" Horace, MM., vous vous en souvenez mieux que moi, en peignant les quatre âges, a donné la palme et la préférence aux anciens. Mais pour nous, nous devons admettre en toute sincérité, d'après tout ce qui tombe sous nos regards enchantés, que les nouveaux l'emportent de beaucoup sur nous, sous tous les rapports. Nous leur accordons volontiers la victoire ; et en voyant tant de confort, tant de perfectionnements et tant de progrès,

Digitized by Google

qui ont suivi de si humble et de si modestes commencements, il serait difficile de ne pas reconnaître ici la justesse de ce vers de Virgile :

Flumina sæpè vides è parvis fontibus orta.

" Messieurs, la succession des élèves qui ont passé leurs jeunes années sous le toit hospitalier de cette maison, depuis son berceau, forme déjà une chaîne bien longue, et pour nous bien précieuse.

Nous tous anciens et nouveaux élèves ici présents, formons autant d'anneaux à cette chaîne classique, soudée chaque année, par nos maîtres dans l'enseignement.

Mais hélas ! elle a été souvent rompue, cette chaîne aimée, et il a fallu la renouer bien souvent.

Beaucoup de nos condisciples ne sont plus, et n'ont pu participer à la belle fête qui nous réunis en ce jour.

"Que sont devenus toutes ces belles intelligences, tous ces esprits d'élite, tous ses amis que nous n'aperçevons pas ici, et que nous appelons en vain. Ce qu'ils sont devenus, ah ! la mort impitoyable avec sa faulx dévorante, a tranché le fil de leurs jours !

Et les élèves actuels, ici présents, ne sont-ils pas aussi témoins chaque année de la disparition et de l'enlèvement de quelqu'un de leur amis les plus chers ? et au milieu de leurs chants d'allégresse, ne sont-ils pas obligés trop souvent de faire retentir la voûte de leur petit temple de chants de deuil et de tristesse ?

" Paix et repos, Messieurs, à ces amis, à ces compagnons de notre enfance qui tressaillent peut-être en ce moment dans leurs tombeaux, s'il leur est permis d'entrevoir à travers leur linceul, la fête si touchante qui se célèbre en ce jour.

"Messieurs, dans ce grand banquet de l'amitié et de la fraternité collégiale, après avoir jeté une larme, un souvenir et une prière sur la tombe de nos amis, qui ont manqué aujourd'hui à l'appel, il nous sera peut-être permis de porter nos regards avec complaisance sur un si grand nombre d'élèves de cette maison, qui se sont rendus éminemment utiles dans les différents rangs de la société, dans les professions et dans les états divers qu'ils ont embrassés ; et saluons ici, Messieurs, avec respect et avec orgueil, ceux d'entr'eux qui ont mérité d'occuper les charges et de remplir les fonctions les plus importantes et les plus honorables, et ceux qui sont allés se distinguer jusque dans les Conseils de la Nation.

Messieurs, après vous avoir remercié de votre bienveillance, je ne saurais terminer et vous dire adieu, sans aller au devant de vos désirs, et sans prévenir l'élan formé dans vos cœurs, en présentant nos respects et nos hommages au digne et bien-aimé prélat, qui a bien voulu apporter à notre fête la sanction de la religion, et qui par sa présence, en a si bien rehaussé l'éclat en lui donnant un nouveau cachet de grandeur et de dignité."

MM. L. A. Jetté, M.P., W. Lantier, M. P. P., Siméon Lesage, député ministre de l'Agriculture et des travaux publics prirent ensuite la parole à titre d'anciens élèves et firent passer à l'auditoire une autre heure charmante. M. Lesage donna à son discours une tournure pratique imprégnée d'idées patriotiques et salutaires et d'une grande portée économique pour le bonheur et la prospérité du pays.

M. le supérieur Dorval termina la séance par des paroles réellement émues.

Cette belle fête fera époque dans les annales du Collége de l'Assomption et elle mérite d'être recueillie et racontée dans tous ses détails.

Digitized by Google

LE PETROLE.

Sommaire. Produit de l'enfer ou présent du ciel ? — Pays qui produisent du pétrole. — Découverte du pétrole américain. — Histoire d'un pétrolier, qui n'était pas un pétroleur. — Un incendie au pays du pétrole. — Le transport et le prix du pétrole. — Les carbures d'hydrogène ; l'huile de schiste ; le pétrole français. — L'origine géologique du pétrole.

I

Les peuples sont enfants, disent les philosophes. Il est certain que ce jugement sommaire qu'on nomme l'opinion publique se forme ordinairement par des procédés tout enfantins. De même que l'enfant embrasse le jouet qui le charme et frappe le meuble où il s'est heurté, la foule se prend facilement d'un véritable amour ou d'une véritable haine pour les objets inertes qui ont servi d'instrument à ses joies ou à ses malheurs.

Un exemple remarquable nous en est donné en ce moment. Le même produit naturel, le pétrole, se trouve au plus haut point l'objet de deux sentiments contraires de la part de deux populations qui bordent, chacune de son côté, l'océan Atlantique.

Aux Etats-Unis, c'est une adoration, une fièvre : " *Petroleum is king, not cotton ;* le pétrole est roi, ce n'est plus le coton," disait la bannière d'une manifestation ouvrière à New-York.

En France, c'est une épouvante, une horreur, une proscription. Il y a des villes de province où l'on casserait les vitres du marchand qui oserait afficher la vente du pétrole sans le déguiser sous le nom de *luciline*, de *saxoléine*, ou de quelque autre euphémisme.

En un mot, pour les Américains qu'il enrichit, le pétrole est un présent du ciel ; pour les Français qu'il incendie, c'est un produit de l'enfer.

Pour les gens raisonnables, et il y en a partout, c'est tout simplement une nouvelle matière première, appelée à prendre une place importante parmi celles qui sont l'instrument du travail de l'homme et qui font sa richesse. Elle sera bonne ou mauvaise, suivant qu'on en usera bien ou mal.

Il n'y a pas de matière maudite. Toute la nature est un présent de Dieu à l'homme. Dieu ne nous donne pas le mal, mais le libre arbitre de l'homme peut tourner contre Dieu ses bienfaits : c'est cette action qui est le mal.

Tous les présents de Dieu peuvent servir au mal humain, et des plus grands biens découlent ainsi les plus grands maux : *Corruptio optimi pessima.*

Est-ce à dire que le pétrole doive être une bien précieuse chose, puisqu'il a pu faire tant de mal ? Peut-être. En tout cas, s'il y a à cet égard

Digitized by Google

dissentiment et préjugé, c'est qu'il y a ignorance. Essayons de la dissiper.

D'où vient le pétrole ? Quelle est sa composition ? Est-il différent des huiles dites de schiste, de naphte et de houille, de la benzine et autres liquides combustibles ? Dans quelle sorte de terrain la trouve-t-on, et comment s'y est-il formé ? Quelle est l'importance et l'avenir de son industrie ? Quelles manipulations a-t-il subi avant d'être livré au commerce ? Quelle différence faut-il faire entre le pétrole brut, le pétrole d'éclairage et l'essence de pétrole ? Quel danger offre leur maniement ? Lequel d'entre eux a servi d'instrument aux incendiaires de la Commune ?

Tout le monde s'est posé ces questions : un bien petit nombre a pu les résoudre. Nous allons chercher à satisfaire la curiosité de ceux de nos lecteurs qui désirent avoir sur ce sujet des notions élémentaires, mais précises.

II

Le mot *pétrole*, comme on sait, veut dire *huile de pierre*. Remarquons en passant que ce nom, tiré du latin comme le fond de la langue française est rapidement devenu populaire, ce qui ne serait pas arrivé à l'un de ces mots baroques tirés du grec, dont on a la rage d'affubler aujourd'hui les produits nouveaux.

Il y a douze ans, le pétrole n'était guère connu en Europe que de quelques savants, et encore ceux-ci le confondaient volontiers, sous le nom d'huile de *naphte*, avec les autres corps huileux obtenus par la distillation des matières bitumineuses.

L'huile dite *de schiste*, provenant de certaines roches imprégnées d'asphalte, abondantes surtout dans le bassin houiller d'Autun, en Bourgogne, commençait à être très-employée à l'éclairage du public, malgré son odeur pénétrante et insupportable, à cause de sa belle lumière et de son bon marché.

On savait vaguement qu'il y avait dans certains pays, notamment en Perse et dans l'Inde, des liquides combustibles tirés du sol, qui n'avaient pas l'inconvénient de cette mauvaise odeur; mais ils n'étaient pas dans le commerce des corps destinés à l'éclairage. On employait en médecine, sous le nom d'*huile seneca*, du véritable pétrole fourni par une tribu indienne d'Amérique. L'huile de naphte des chimistes était une rareté destinée à protéger contre l'action oxydante de l'air, une autre rareté, les fragments de ces métaux inflammables au contact de l'eau qu'on nomme le *potassium* et *sodium*.

C'est seulement en 1860 que les journaux apprirent à l'Europe la découverte de puits jaillissants d'une huile combustible dans les Etats-Unis d'Amérique. En 1861, les appareils américains et leur " Petroleum " commencèrent à apparaître dans les magasins à titre de curiosité. En 1862,

Digitized by Google

l'Angleterre en fit déjà une consommation notable ; mais en 1863 ce fut une véritable invasion dans toute l'Europe occidentale ; les usines exploitant le schiste et les autres huiles minérales furent obligées de restreindre, puis de cesser leur production, en présence du pétrole américain, qui valait beaucoup mieux et coûtait beaucoup moins cher.

Depuis ce temps la consommation européenne, qui n'est qu'une fraction de la production américaine, n'a fait que s'accroître, et atteint aujourd'hui plus de 6 millions d'hectolitres par an, dont la valeur est de près de 250 millions de francs. La France entre dans ce chiffre pour un sixième environ, c'est-à-dire pour une somme de plus de 40 millions.

La plus grande partie de cet énorme approvisionnement est fourni par un seul Etat, celui de la Pensylvanie, dont le pétrole a la palme sous les deux rapports de la qualité et de la quantité ; mais tout le massif des monts Alleghanys a la même structure géologique et a donné de riches exploitations d'huile ; la Virginie, l'Ohio, le New-York, le Maryland, apportant un contingent considérable de bons produits ; le Canada a fourni aussi des sources nombreuses et abondantes, mais, dit-on, la qualité du produit est inférieure : des matières empyreumatiques sulfureuses, qu'il est difficile d'en séparer, lui donnant une odeur presque aussi désagréable que celle des anciennes huiles de schiste.

Les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas d'ailleurs le privilége exclusif de la possession du pétrole. Depuis que la Pennsylvanie a donné le signal et l'élan, des recherches ont été faites de tous côtés et ont montré que le pétrole est, comme la houille, répandu dans les contrées les plus diverses. A quelque jour nous verrons le commerce en recevoir des rives de la mer Caspienne et de la mer Morte, de l'Inde, de la Californie, de l'Afrique. et même, sans aller si loin, de l'exploitation agrandie des petits gisements actuellement connus en Angleterre, en Ecosse, en Bavière, en Italie, en Sicile, aux îles Ioniennes ; la France elle-même, en dehors de ses huiles de schiste, a de vrai pétrole ; on en a reconnu à Gabian (en Languedoc), près de Clermont (en Auvergne), et ailleurs. La France vient d'en perdre, dans ses désastres, trois concessions, déjà en bonne voie d'exploitation, dans le département du Bas-Rhin. On en trouvera probablement encore, car la France possède en assez grande abondance les terrains qui l'ont fourni en Amérique.

En attendant que ces ressources, unies au produit épuré et désinfecté des usines schistières, suffisent à la consommation française, il nous faudra, encore longtemps peut-être, payer tribut aux Yankees qui sont plus heureux que nous, peut-être parce qu'ils savent être plus ingénieux et plus actifs.

L'histoire de la découverte du pétrole américain est trop curieuse et trop instructive sous ce rapport pour que nous la passions sous silence.

Digitized by Google

III

Le pétrole avait dû être découvert et exploité en Amérique par les premiers colons français du Canada et les Indiens de la Pensylvanie : car on a trouvé d'anciens puits et leurs appareils enfouis sous la végétation séculaire des forêts de ces deux pays. Mais tout souvenir s'en était perdu, lorsqu'en 1845, en creusant un puit artésien près de Pittsburg en Pensylvanie, pour avoir de l'eau salée, on vit jaillir au lieu d'eau, une colonne d'huile !

La renommée s'en répandit rapidement. Déjà l'huile Seneca des Indiens et quelques petites sources ou nappes signalées au Canada par les géologues avaient donné de la notoriété à ce produit dans le pays. Les aventuriers en quête de fortune, si nombreux en Amérique, accoururent et creusèrent, un peu au hasard. Mais pendant ce temps le premier puits s'était tari, les autres produisirent peu ou rien, les spéculateurs se ruinèrent et disparurent.

Toutefois au Canada l'attention resta éveillée, et, sous la direction de géologues et d'hommes capables, un commencement d'exploitation, prélude de celle qui est aujourd'hui si florissante, se fit avec succès, en 1857, à Enniskillen.

Aux Etats-Unis, où les affaires sont plus actives et les esprits plus remuants, on n'y pensait plus, quand, au mois d'août 1859, dans la même région de Pennsylvanie qui avait fourni la première source, à l'endroit nommé aujourd'hui Oil-Creek, comté de Venango, la même merveille se reproduisit : un puits artésien, creusé pour avoir de l'eau, était arrivé à une profondeur de 63 pieds seulement, lorsque jaillit avec force une colonne liquide : ce n'était pas de l'eau, c'était de l'huile ! Et le jet persista plusieurs semaines, au taux de 4,500 litres par jour. Les spéculateurs accoururent, et, cette fois, les géologues aussi. L'endroit était bon, car en un an plus de cent puits avaient été creusés, dont plusieurs plus abondants que le premier.

Ce fut alors une vraie fièvre, comme celle de l'or au beau temps de la Californie. Tous les travailleurs disponibles arrivèrent en foule dans les vallées pennsylvaniennes et canadiennes signalées par l'abondance de leur produit. En deux ans, plus de deux mille puits furent creusés, la plupart jaillissants, et quelques-uns avec une violence et un rendement prodigieux.

Les cuves et les fûts n'étaient jamais assez abondants pour recueillir les jets liquides, l'huile coulait en ruisseaux sur le sol, et formait, piétinée sur toute la surface des vallées exploitées, une boue noire et fétide où les ouvriers enfonçaient quelquefois jusqu'aux genoux.

Digitized by Google

IV

On raconte encore l'histoire assez récente et déjà légendaire, du fameux puits Shaw, dans le district d'Enniskillen.

John Shaw, riche d'un petit capital et d'une grande volonté, avait acheté un petit lot dans le meilleur quartier de la concession : du matin au soir il était à l'ouvrage, forant, pompant sans relâche ; les mois s'écoulaient, mais le capital aussi ; les puits des voisins débordaient, et le sien s'approfondissait toujours sans atteindre la veine si désirée. Il arriva bientôt à son dernier écu ; il vécut alors sur son credit, se rationnant, mais creusant toujours.

Un jour du mois de janvier 1862, il forait, il pompait, piétinant dans la boue fétide et glacée, grâce à des restes de bottes, tous les jours recousues et remastiquées ; il mettait à son travail d'autant plus d'acharnement qu'il avait eu du mal à trouver le matin du pain à crédit. Tout à coup, dans un effort, il sent une vive impression de froid : ce sont ses semelles qui abandonnent ses pieds.

Un seul espoir lui reste : il a pour voisin un marchand de chaussures, qui peut-être connaît et estime son activité au travail, sa sobriété, son économie. Il entre chez lui humblement, expose sa requête.... Mais, en Amérique comme ailleurs, un homme ruiné, les poches vides, couvert de haillons et de boue, n'a pas crédit ouvert dans les riches magasins. John Shaw n'obtint qu'un refus dédaigneux.

Désespéré, il retourne pieds nus à son puits, protestant que s'il n'a pas d'huile avant la nuit, il abandonnera le soir même ce pays inhospitalier. Il saisit son outil, et frappe à coups redoublés.

Tout à coup le roc cède, le son d'un bouillonnement se fait entendre, l'huile arrive, remplit le tuyau, ensuite le puits qui va déborder. John Shaw, dans une émotion facile à comprendre, ajoute promptement au puits une bâche soutenue par des pieux, mais l'huile déborde encore. Vite, des fûts, des caisses, des cuves, tout ce qu'il trouve ! Mais tout est plein, le débordement continue, c'est un ruisseau, que dis je ? un torrent, qui traverse la vallée et se jette dans la rivière, où il surnage et fuit vers les lacs.

Cependant la renommée a raconté l'événement : les voisins accoururent, l'heureux possesseur du puits merveilleux est comblé de félicitations ; ce n'est plus le vieux Shaw, comme le matin, c'est *monsieur Shaw* "gros comme le bras." Voyez ! quelqu'un accourt, la foule des complimenteurs s'écarte, c'est le négociant en chaussures qui vient humblement saluer "ce cher monsieur Shaw," et lui offr la plus belle paire de bottes de son magasin. John Shaw rendrait bien le dédaigneux refus du matin, mais... il a les pieds nus, et l'huile coule toujours ; en vrai Yankee il chausse les bottes sans mot dire et se remet à la besogne.

Digitized by Google

Le puits produisait deux barils de 180 litres en une minute et demie, soit au plus bas cours (de 2 centimes le litre), 5 francs par minute, 300 francs par heure, 7,000 francs par jour, deux millions par an !

Quinze mois après, un jour d'avril 1863, le riche propriétaire du " grand puits jaillissant," toujours actif et économe, dirigeait la manœuvre, quand un bout du tuyau tombe dans l'ouverture élargie du puits servant de réservoir à l'huile. Shaw, qui se trouvait le plus voisin du bord, saisit la chaîne, terminée par un étrier, qui sert à descendre les sceaux dans l'huile, et fait le signal de descente. Rapidement arrivé à cinq mètres de profondeur au milieu de cette atmosphère infecte, il atteint le tuyau et donne le signal de remonter. Mais bientôt on le voit gesticuler avec de grands efforts, la respiration lui manque, ses yeux se ferment, il lâche la chaîne, tombe et disparaît dans l'huile.... On retira son cadavre en vidant le réservoir.

V

Puisque nous en sommes aux accidents, nous devons mentionner celui qui arriva en Pensylvanie dès la troisième année de l'exploitation. Il laisse peut-être loin derrière lui les affreux incendies qui ont valu en France au pétrole une si terrible célébrité.

Il est évident que, dans ces vallées au sol imprégné partout de cette boue combustible, les plus grandes précautions étaient prises d'un commun accord contre le feu. On le voit encore aujourd'hui aux écritaux nombreux destinés à prescrire aux visiteurs la défense de fumer. Aucun feu n'était allumé dans le voisinage des puits ; il n'eût fallu qu'une étincelle pour causer d'irréparables malheurs.

Or, un jour de mai 1862, à Tidione, un puits que l'on creusait sur la lisière d'une concession, donne tout à coup une colonne jaillissante d'huile, haute de près de 45 pieds, et surmontée d'un épais nuage de fumée, dû au gaz et à l'essence très-volatile mêlés abondamment à cette huile. Un foyer allumé se trouvait à environ 1200 pieds de là. Avant qu'on pût donner l'alarme, le nuage combustible s'étendit de ce côté, le feu s'y communiqua comme à une traînée de poudre, et transforma en un clin d'œil le jet liquide en une immense flamme de plus de 150 pieds d'élévation. Le sol prit feu tout autour, et le cercle embrasé s'étendit en peu d'instants à tous les puits voisins, faisant sauter à son arrivée les bâtiments et les travailleurs.

L'incendie couvrit bientôt plus d'une lieu carrée : habitations, animaux, vergers, forêts, tout fut réduit en cendres. Les victimes humaines se comptèrent par centaines.

Cet épouvantable embrasement, comparable en volume et en étendue à une éruption volcanique, ne cessa que faute d'aliment, quand les puits furent taris ou bouchés par les éboulements.

Digitized by Google

Aujourd'hui, de pareils malheurs sont bien moins à craindre ; toutes les sources sont complètement encaissées et tubulées, les réservoirs sont métaliques et ferment hermétiquement.

Les incendies, bornés à une seule usine ou un seul magasin, qui se produisent ça et là ne comptent pas pour des Américains.

VI

La production, qui croît tous les jours, est aujourd'hui achetée, divisée et livrée au commerce par de grandes compagnies ; on exploite par des pompes à vapeur les puits qui cessent bientôt d'être jaillissants. Les prix, qui ont longtemps subi les caprices du hasard et de la spéculation, se sont équilibrés. Aux ports d'embarquement aux Etats-Unis, l'huile d'éclairage coûte en moyenne 32 sous et demi le gallon, à Liverpool 35 cts. ; entrée en France, avec les droits et le bénéfice du détaillant, elle coûtait à Paris avant la guerre 70 à 72 centimes, (1) l'impôt la frappe aujourd'hui d'une surtaxes de 28 centimes, ce qui porte son prix à environ un franc. Elle est encore cependant bien moins chère que l'huile de colza, d'autant que son pouvoir lumineux, à égalité de poids brûlé, est à celui du colza comme 5 est à 3.

Mais il est certain que les prix doivent diminuer à mesure que la consommation augmentera : car, en dehors des impôts et des frais de distillation, ils ne consistent guère qu'en frais de transport. Prise aux puits, en effet, l'huile *brute* coûtait, suivant sa composition et l'achalandage de la localité, entre 2 et cinq centimes le litre. La distillation sur place doublerait tout au plus ces chiffres. L'énorme écart qui existe entre les prix de production et de consommation est dû aux difficultés du transport sur les lieux, et aux risques nombreux d'accidents, tant dans la route terrestre et maritime, que dans le séjour aux magasins.

Aux pays de production, si récemment défrichés, les routes sont encore boueuses, les chevaux et les voitures rares, les chemins de fer et canaux éloignés. Les fûts assemblés ou les bateaux-réservoirs ont été longtemps envoyés par les petites rivières locales, gonflées au moyen de barrages que l'on rompt soudainement, comme on fait pour transporter le bois des forêts montagneuses dans les Alpes ou dans le Morvan. Mais maintes fois des échouages ou des chocs violents ont perdu des trains entiers, dont la valeur pouvait s'élever à plus d'un demi-million.

Les nouvelles compagnies ont commencé à faire construire et poser d'immenses suites de tuyaux, comme les conduites d'eau de Paris, longues de plusieurs lieues, qui amènent directement l'huile des lieux de production aux stations de chemins de fer ou aux canaux navigables.

Une seconde cause de l'élévation des frais de transport consiste dans

(1) Le centime, en France, vaut 1 sou.

Digitized by Google

les nombreux et épouvantables sinistres maritimes occasionnés par l'incendie des navires chargés de pétrole, soit en pleine mer, soit dans les ports. Nous avons éprouvé nous-mêmes à Bordeaux le plus terrible de ces incendies. Remarquons que l'eau n'éteint pas le pétrole enflammé. Ce liquide, à la fois insoluble dans l'eau et plus léger qu'elle, surnage nécessairement et, une fois allumé, court en tous sens à sa surface, s'étendant avec une rapidité inouïe comme un rideau de feu qui entoure et embrase les autres navires, même très éloignés, avant qu'ils aient pu faire un mouvement pour fuir.

Ces incendies de navires étaient dus à la pernicieuse habitude d'embarquer le pétrole brut dans de mauvais fûts en bois fabriqués rapidement et grossièrement aux dépens des forêts voisines des puits d'extraction. La partie la plus légère et la plus inflammable du pétrole brut est plus liquide et plus subtile que l'eau, elle imbibe le tissu du bois et pénètre dans les fentes les plus étroites. De plus, on sait aujourd'hui que l'augmentation de volume du pétrole par la chaleur est beaucoup plus grande que celle des liquides ordinaires, de sorte qu'au lieu de laisser libre en haut du vase fermé seulement un centième du volume, comme on fait en bouchant les bouteilles de vin, il faut laisser au pétrole près d'un dixième. Or, les fûts étaient souvent trop pleins au départ et pouvaient avoir à supporter en route les chaleurs de l'été.

Par toutes ces causes le fond de cale des navires était bientôt inondé du résultat des fuites, et l'atmosphère de la cale, saturée de vapeurs combustibles, devenait nécessairement, comme nous allons bientôt l'expliquer, un mélange détonant que la moindre étincelle devait enflammer. Une telle imprudence nous paraît maintenant presque aussi folle que serait celle de transporter de la poudre à canon jetée en vrac dans la cale d'un navire.

Aujourd'hui on n'embarque plus guère le pétrole que renfermé dans des tambours métaliques ou dans de grandes caisses de tôle hermétiquement fermées au point d'être inodores. Ces caisses sont entièrement pleines ; un gros tube, partant du sommet et se recourbant dans une caisse plus petite et pleine d'eau, permet la libre dilatation du liquide sans lui laisser le contact de l'air.

De puissantes compagnies ont même construit exprès le grands navires en fer à compartiments étanchés, où l'huile est directement versée, par des tuyaux adaptés aux robinets, de grands réservoirs en tôle établis aux ports d'embarquement. On la débarque en l'envoyant au moyen de pompes dans les réservoirs pareils établis sur le quai d'arrivée ; il est facile d'affectuer les deux opérations sans que l'atmosphère des appareils soit un seul instant au contact de l'atmosphère extérieure.

Depuis toutes ces précautions, le fret du pétrole a subi une baisse considérable, et le prix des assurances maritimes, que les fréquents sinistres

Digitized by Google

avaient rendu exorbitant, a pu être réduit au même chiffre que pour les autres marchandises. Comme le prix de vente a cependant peu baissé, on conçoit que les premiers négociants qui ont profité de ces nouveaux progrès aient pu faire en peu de temps des fortunes colossales. Le riche Américain qui s'est illustré récemment par l'énorme chiffre de ses dons aux œuvres de bienfaisance, le fameux Peabody, avait acquis sa fortune dans le commerce du pétrole. On voit que si le pétrole a fait, par une série inouïe de malheurs et de crimes, tant de mal à notre pauvre Europe, il avait commencé par lui faire un peu de bien.

Nous avons maintenant à nous rendre compte de la nature du gisement et de l'origine du pétrole.

VII

Le pétrole brut, tel qu'il sort du puits, est un liquide oléagineux d'une couleur verdâtre ou brunâtre, d'une odeur bitumineuse, plus ou moins insupportable : celui de l'Inde a presque la consistance du beurre, tandis qu'il y a des sources en Pensylvanie et dans la Perse qui le donnent assez limpide pour être immédiatement brûlé dans les lampes. Il est toujours plus léger que l'eau, d'autant plus qu'il est plus liquide ; toutefois le poids du litre de pétrole brut ne varie guère qu'entre 800 et 900 grammes. En réalité c'est un mélange assez variable d'une multitude de corps analogues de composition et de propriétés, dissous les uns dans les autres. Un certain nombre seraient à l'état solide, s'ils étaient seuls ; mais la grande majorité est à l'état liquide.

Or, tous ou presque tous appartiennent à la catégorie des corps que les chimistes appellent *carbures d'hydrogène*, c'est-à-dire qu'ils ne contiennent que les deux corps simples combustibles entrant dans les matières organiques, le charbon et l'hydrogène, sans mélange d'autres substances qui refroidiraient leur flamme. Celle-ci est donc plus chaude et plus lumineuse que celle de tous les autres combustibles tirés des tissus végétaux ou animaux.

Beaucoup d'autres substances que le pétrole sont, comme lui, formées uniquement de charbon et d'hydrogène ; ainsi c'est le cas de la plupart des essences, comme celle de térébenthine, puis du caoutchouc, du blanc de baleine, de la paraffine, de la naphtaline, de la benzine, et enfin du gaz d'éclairage.

Il est vrai qu'il en est de même de ces liquides combustibles qu'on retire de la distillation à douce chaleur des houilles et des matières bitumineuses, liquides employés aussi à l'éclairage sous le nom d'*huile de schiste*.

Au point de vue chimique, en laissant de côté l'odeur qui n'est qu'accidentelle, voici la différence qui existe entre ces derniers corps et le

Digitized by Google

pétrole, différence qui donne au pétrole une certaine supériorité sous le rapport de l'éclairage.

Les carbures d'hydrogène dont le pétrole est le mélange, appartiennent à la série que les chimistes appellent " carbures d'hydrogène *saturés*, " c'est-à-dire contenant autant d'hydrogène que le charbon peut en retenir en combinaison ; cette série a pour chef de file le gaz des marais ou *grisou*, et peut être regardée comme du gaz d'éclairage condensé.

L'avantage que présente cette série est qu'étant relativement plus riche en hydrogène, le plus combustible des deux éléments, c'est celle dont la combustion produit le plus de chaleur : les carbures des essences et ceux des huiles de schiste qui contiennent une portion de charbon plus considérable, ont une flamme plus fumeuse, exigeant pour brûler entièrement un plus fort courant d'air, et cependant un peu moins blanche et moins éclairante parce que sa température est moins élevée. La différence est toutefois insignifiante en pratique entre le pétrole et l'huile de schiste, tandis qu'elle est très grande avec les corps gras utilisés dans les lampes et bougies ordinaires, dont la flamme refroidie par des composés oxygénés est plus jaune et moins lumineuse.

Un second avantage qu'ont les carbures d'hydrogène sur les corps gras est d'être inattaquables par les réactifs chimiques, soit acides, soit alcalins, d'être inoxydables par l'air à froid, d'être par conséquent exempts du défaut qu'ont les huiles végétales de rancir ou de s'épaissir en se résinifiant. Il en résulte d'abord que les carbures bien purifiés se conservent indéfiniment sans s'altérer, mais surtout que les plus épais, qui ne sont pas volatils, sont excellents pour graisser les machines. Or, ce dernier usage constitue un débouché précieux pour la partie la plus lourde des huiles de pétrole comme des huiles de schiste.

Ajoutons que les huiles de schiste et de houille ont fourni une application précieuse que ne permet pas le pétrole et qui a pu, depuis l'invasion de celui-ci, entretenir une certaine exploitation des matériaux bitumineux qui seraient restés autrement sans valeur. Le carbure d'hydrogène le plus abondant dans ces huiles est la *benzine*, ce liquide volatil si employé aujourd'hui au dégraissage, sous les noms de zuccani, benzol, benzine-Collas, etc.

Or, cette benzine, traitée par l'acide nitrique, donne la *nitrobenzine* (la fausse essence d'amandes amères de la parfumerie à bon marché), et celle-ci est la matière première de la fabrication de *l'aniline* et de toutes ces splendides couleurs, comme le rouge magenta, le bleu solferino, et tant d'autres, dont l'industrie des tissus consomme aujourd'hui pour des millions.

Comme l'infériorité des huiles de schiste pour l'éclairage tient en réalité beaucoup plus à leur odeur qu'à leur composition, lorsque la surabondance

Digitized by Google

des huiles américaines sera écoulée, et que les perfectionnements des procédés de distillation et de désinfection seront entrés dans la pratique, les huiles de schiste, qui ont l'avantage d'être françaises, pourraient bien définitivement reprendre faveur et faire à leur tour oublier le pétrole.

Afin d'arriver à ce but, la France n'aura qu'à recommencer, pour les huiles minérales, ce qu'elle a fait pour la houille, dont il semblait d'abord que l'Angleterre garderait le monopole.

La houille, le trésor et l'arme des Anglais, méritant bien mieux que le diamant, disaient-ils à l'exposition de 1851, le nom de *Kohi-noor* ou montagne de lumières, la houille, cette source inépuisable de force que le soleil des temps géologiques a mis des milliers de siècles à accumuler pour l'homme, et que nous allons gaspiller en deux ou trois cents ans, la houille, dans les mines actuelles partagées entre quatre nations d'Europe ont près de trois fois la valeur de toutes les mines d'or et d'argent du monde entier, la houille semblait devoir manquer en France, et nous rendre tributaires de nos trois voisins du Nord. Nous avons fouillé notre sol et nous y avons trouvé des couches peut être plus profondes et moins riches que celles de nos voisins, mais qui suffisent aujourd'hui à nous donner en un an treize millions de tonnes de houille sur les dix-huit millions que nous dépensons.

Le rapprochement que nous faisons ici des huiles minérales et de la houille est plus justifié qu'on ne le pensait au premier abord. Ces deux sortes de substances sont en effet aussi proches parentes que possible. Elles ont à peu près la même origine, peuvent servir aux mêmes usages et par conséquent offrent pour nous la même importance.

VIII.

On a appelé le pétrole *la houille liquide*, et c'est à juste titre. Parmi les opinions qu'ont mis en avant les géologues pour exprimer son origine, la plus ordinaire est que le pétrole serait le produit d'une sorte de distillation de houilles par la chaleur du globe. L'énorme pression des couches supérieures expliquerait comment le résultat ne se trouve pas être de la même famille chimique que l'huile de chiste que nous produisons, nous, par cette même distillation : la grande quantité d'hydrogène que nous dégageons sous forme de gaz d'éclairage resterait fixée par la pression et fournirait les carbures les plus hydrogénés. La houille, débarrassée de ses éléments volatils, serait transformée en *anthracite* ou charbon de pierre et les couches supérieures, plus froides, condenseraient dans leurs pores les produits de la distillation.

D'après cette exploitation, très-ingénieuse d'ailleurs, les roches pétrolifères devraient toujours être supérieures à l'anthracite, et accompagner partout celle-ci. Il se trouve précisément que la région américaine si riche en pétrole est en même temps exceptionellement riche en anthracite.

Digitized by Google

D'où l'espoir qu'en cherchant bien, on devrait trouver, sinon du pétrole là où on a trouvé de l'anthracite, au moins toujours de l'anthracite là où on a trouvé du pétrole.

Malheureusenent pour cette explication, le pétrole d'Amérique se trouve le plus souvent *au-dessous* de terrain houillier et de son anthracite, et il n'y a pas trace de cette dernière substance aux environs de beaucoup de gîtes pétrolifères très-riches, comme ceux du Canada, des rivages de de la mer Morte et de la mer Caspienne. De plus dans un même district, des puits même très-voisins donnent des huiles très différentes, ce qui n'arriverait pas si ces huiles étaient un produit de distillation transporté au loin par des fissures.

Le pétrole d'Amérique imprègne presque toujours des roches des deux formations immédiatement antérieures à la houille, qu'on désigne sous le non de terrains *dévoniens* et terrains du *calcaire carbonifère*.

Remarquons qu'en France ces terrains nous fournissent des marbres noirs communs, dont la matière colorante est de nature organique : car, chauffés au rouge, ils donnent de la chaux de couleur blanche, en dégageant une odeur désagréable, déjà sensible quand on brise certains bancs de la carrière. C'est que ces roches se formaient sous les mers aux premières époques où la vie apparaissait sur le globe ; le monde végétal et le monde animal étaient surtout représentés alors par des types d'organisation très inférieure dont la plupart devait être privés de parties dures, comme sont aujourd'hui les algues parmi les végétaux et les meduses parmi les animaux. Aucun produit de leur putéfraction n'ayant la forme solide, les résidus n'ont pu qu'imprégner la roche quand ils n'étaient pas très-abondants, et surtout quand cette roche poreuse a pu permettre l'évaporation des produits les plus volatils.

Mais là où il s'est trouvé à la fois que les êtres organisés étaient très-abondants et la roche presque imperméable, comme le sont précisément les grès pétrolifères d'Amérique, les résidus liquides de la décomposition chimique de ces êtres ont dû s'accumuler sur place et remplir toutes les fissures accidentelles de la roche.

La faible proportion d'azote que contiennent tous ces résidus nous montre qu'à ces époques les végétaux étaient en quantité énormément prédominant. Or, lorsque les matières premières des tissus végétaux, la cellulose et la fécule, formées d'un même nombre de proportions de carbonne, d'hydrogène et d'oxigène, sont décomposées lentement à l'abri du contact de l'air, tout leur oxigène est employé à former : 1o du gaz carbonique avec une partie de leur charbon, et 2o de l'eau avec une partie de leur hydrogène. Si c'est le premier emploi qui prédomine, il reste des carbures surhydrogénés, c'est-à-dire du pétrole ; si le second devient fréquent, ont a des carbures moyennement hydrogénés comme la benzine et les bitumes ; enfin, si le second prédominait tout à fait, il ne resterait guère

Digitized by Google

bue du charbon, ou au moins un solide charbonneux imprégné des qitumes.

Le dernier cas serait celui de l'époque houillière, où les plantes fibreuses devenaient relativement abondantes, tandis que le premier cas a été fréquent dans les époques antérieures à la houille, ère de l'exubérance de la végétation cellulaire primitive.

L'origine du pétrole est donc tout à fait semblable à celle de la houille, dont elle ne diffère qu'en ce que les matières organiques qui l'ont fournie étaient plus molles, mieux isolées de l'action de l'air et décomposées dans des circonstances favorisant plutôt la formation du gaz carbonique que celle de l'eau.

Le mot ezt donc excellent : le pétrole est de la houille liquide.

IX

Examinons maintenant sa manipulation, c'est-à-dire la division industrielle qu'on en fait en divers produits; et les usages de ces divers produits. Voici comment les choses se passent dans les meilleurs usines d'Angleterre.

Nous avons dit que le pétrole brut est un mélange de plusieurs carbures d'hydrogène de la même famille, celle des carbures saturés, dont le chef de fille est le grisou ou gaz des marais. Une faible quantité de matières bitumineuses, d'acides et d'alcalis organiques s'y trouve mêlée et doit d'abord en être enlevée. Pour cela on agite le liquide, dans des sortes d'énormes barattes, avec de l'acide sulfurique d'abord, puis avec une lessive de soude caustique. Tout ce qui est hydraté, azoté, acide, alcalin, en un mot, tout ce qui n'est pas carbure d'hydrogène pur, est dissous et reste dans l'acide sulfurique ou dans la lessive. On met alors le liquide dans un immense apareil distillateur, analogue à ceux qui servent à faire l'alcool en grand, et on chauffe progressivement, non pas d'abord à feu nu mais au moyen de la vapeur d'eau bouillante bien ménagée.

Dès la première impression de la chaleur, on voit se dégager des gaz qui étaient restés dissous dans le liquide. Ce sont des carbures d'hydrogène dont le premier, le gaz des marais, forme plus des trois quarts de notre gaz d'éclairage, et dont les autres, plus condensés et plus éclairants, ont été trouvés en quantité notable dans ce même gaz. Pour les lecteurs qui trouveraient quelqu'intétêt à savoir les noms techniques des choses, je dirai que les chimistes appellent ces gaz " hydrures de méthylène, d'éthylène, de propylène et de butylène". Ce dernier, liquéfiable à la température de la glace, est dissous en quantité assez grande dans le pétrole brut, contribuant beaucoup à lui donner sa terrible inflammabilité. Les autres, tendant à se dégager presque complétement à la température ordinaire, étaient accumulés dans la partie supérieure des fissures des ter-

Digitized by Google

rains qui contiennent le pétrole, et c'est leur pression qui faisait jaillir la liquide, sitôt que le trou de sonde avait atteint le liquide d'une de ces fissures.

Lorsque la chaleur commence à élever sensiblement la température du pétrole dans l'appareil distillatoire, on reçoit successivement dans les serpentins des liquides d'abord très-volatils et semblables à des éthers, puis peu à peu d'autres qui ressemblent à des essences, et enfin, quand on emploie l'air chaud ou la vapeur surchauffée pour élever la température au-delà de 100 °; on reçoit le liquide employé sous le nom d'huile d'éclairage.

MM. Pelouze et Cahours ont réussi à séparés les divers carbures qui se mélangent ainsi successivement : le plus volatil, l'hydrure d'amylène, le cinquième dans la série, bouillerait à 30 ° s'il était seul : le suivant, sixième dans la série, à 68 °; le septième à 92 °; puis, dans ceux que fournit l'emploie de la vapeur surchauffée, vient le huitième qui bouillerait seul à 117 °, le neuvième à 138 ° le dixième à 168 °, le onzième à 182 °, le douzième à 227 °, etc. Le travail d'analyse n'a pas été étendu à tous les autres qui bouillent au-delà de 200 °, mais on voit que la série se continue régulièrement : ainsi les mêmes chimistes ont isolé le seizième carbure qui bout à 286 °.

Dans la distillation industrielle, les carbures successifs ne sont pas séparés aussi nettement, ils passent ensemble dans les réfrigérants comme font l'eau et l'alcool dans la fabrication des esprits de vin. Mais on fractionne les produits, de manière à avoir séparément des liquides propres à des usages distincts.

X

On met d'abord de côté, dans les bonnes usines, le produit de la distillation opérée jusqu'à la température tiède de 50° environ. Il contient tout ce qui restait dans le pétrole de ce carbure gazeux liquéfiable à 0°, le no 4 de la série, et à peu près tout le no 5, qui bout à 30°, avec une petite quantité du no 6. Le mélange porte le nom *d'éther de pétrole*, en Angleterre de *Kerosolene*. Ce liquide, éminemment inflammable, excessivement léger, car il ne pèse que 650 à 680 grammes le litre, est un puissant dissolvant des graisses, des résines et surtout du caoutchouc. On l'emploie à cet effet dans l'industrie pour remplacer le *sulfure de carbone*, liquide à peu près aussi inflammable, mais de plus horriblement infect et pernicieux pour la santé. La quantité d'éther de pétrole obtenu dans les usines est très faible, mais sa séparation a surtout pour but de rendre moins dangereux le produit suivant.

Ce second produit mis de côté est celui qui distille entre 50° et 100° et contient les carbures no 6 et no 7 et une bonne partie du no 8 ; il est en quantité beaucoup plus grande et bien connu en France sous le nom

Digitized by Google

d'*essence de pétrole* ou *essence minérale*. Les Anglais l'appellent aussi *substitut de la térébenthine*, ou même *benzine*, suivant qu'il est employé par les peintres ou par les dégraisseurs. Non-seulement, en effet, l'essence de pétrole est bonne à employer à l'éclairage dans ces petites lampes à éponge ou à fermeture hermétique, si communes aujourd'hui chez nous, mais elle est excellente pour faire les vernis et pour délayer la peinture en bâtiments, qui coule plus librement du pinceau, sèche plus vite, et sent moins mauvais que la peinture à l'essence de térébenthine.

L'essence minérale est aussi un dissolvant, presque aussi bon que l'éther de pétrole ; on ne sait pas assez que dans l'économie domestique elle peut remplacer avantageusement les benzines et autres liquides, vendus en petites bouteilles coûteuses, pour enlever les taches des habits. Il suffit, pour s'en servir avec succès sur les tissus les plus délicats, de vérifier si elle est bien complétement volatile ; pour cela, on en humecte un morceau de papier blanc, et on examine si, au bout de quelques minutes, la tache a disparu sans laisser aucune trace permanente.

Nous reviendrons prochainement sur le danger qu'offre son maniement au voisinage d'un foyer ou d'une flamme. Nous pouvons toutefois rassurer ici les personnes qui craindraient un inconvénient pour la santé résultant de son odeur. L'expérience des nombreux débitants et garde-magasins, qui respirent journellement l'air imprégné des vapeurs des diverses huiles minérales, prouve que ces vapeurs n'ont absolument aucune action nuisible à la santé, bien moins qu'aucune des odeurs végétales. On sait même que le séjour dans l'atmosphère chargée de vapeurs identiques, dans les usines à gaz, est un moyen curatif des coqueluches des enfants et de quelques maladies analogues.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LA SALETTE.

LA REINE DE FRANCE.

Ma guarda i cerchi fino al più rimoto, Tanto che veggi seder la Regina Cui questo regno è suddito e devoto.

Regarde au fond du cercle le plus eloigné jusqu'à ce que tu puisses voir le trône de cette Reine, à qui ce royaume est soumis et voué. (*Le paradis* de Dante Alighieri.)

Il y a vingt-cinq ans, la Vierge Marie apparut sur la montagne de la Salette ; douze ans après ; elle se montra dans la grotte de Lourdes ; douze ans plus tard, elle se fit voir aux frontières de la Bretagne, à Pontmain.

Il semble que s'exilant de son pays natal, la Judée, qui crucifia son Fils, Marie ait fait de la France sa seconde patrie, dont elle ne veut plus s'éloigner. Quelle autre nation peut se glorifier d'être favorisée de ses apparitions périodiques aussi solennelles, aussi rapprochée ? *Non fecit taliter omni nationi.* Ah ! c'est que depuis des siècles, la France est le royaume de Marie ; *regnum Galliæ, regnum Mariæ*, a dit un grand pape, Benoit XIV, et il ajoutait : c'est pour cela que ce royaume n'est point destiné à périr, *nunquam peribit.*

Comme il faut que la Vierge Marie aime votre France, me disait un catholique anglais.

La Reine de France, après une longue absence, a daigné rentrer dans son royaume très chrétien, le plus beau royaume après celui du ciel, disait-on autrefois. Elle a posé son pied virginal sur le sommet de nos Alpes et de nos Pyrénées ; elle a visité ses Etats, à l'est, à l'ouest, au midi ; là elle se fait bâtir des sanctuaires qui seront pour nous des citadelles, contre les invasions de l'ennemi et de l'impiété.

N'en déplaise aux incrédules, ces trois Apparitions de la mère du Christ sont les trois plus grands événements de l'histoire de France contemporaine. Marie, a dit un père de l'Eglise, est la grande affaire des siècles, *negotium sæculorum.*

Oui, Marie est devenue en quelque sorte la reine-mère, la reine-régente de France, en l'absence de son Fils irrité contre la Fille ainée de l'Eglise, qui s'est montrée trop souvent infidèle à sa mission providentielle.

Ceux qui prétendent républicaniser le royaume de Marie devraient au moins se souvenir de l'exemple qui a été donné par la république florentine.

En 1527, Florence, lasse d'avoir épuisé toutes les formes de gouvernement, déclara solennellement élire pour roi Jésus-Christ, et pour reine la Vierge Marie.

Le gonfalonier, Nicolas Capponi, qui fut l'instigateur de cette double

(1) *Ps.* 147.

Digitized by Google

élection, fit graver aussitôt le monogramme du Christ au front du Palais-Vieux, avec cette inscription que nous n'avons pu lire sans émotion :

Christo regi suo, domino dominantium, Deo summo opt. max. liberatori Mariæque virgini reginæ dicavit an. sal. m.c. xxvii. s. p. q. f.

Si les Florentins ont élu Jésus-Christ pour roi, Jésus-Christ s'est déclaré lui-même le roi d'un autre pays.

Un jour, c'était le 20 novembre 1843, dans une bourgade obscure du midi de la France, une pauvre fille (1) venait de communier. Pendant son action de grâces, tandis qu'elle est tout entière à l'hôte divin qu'elle possède dans son cœur, elle entend ces mots : " Le premier roi, le premier " souverain de la France, c'est moi. Je suis le maître de tous les peuples, " de toutes les nations, de tous les royaumes, de tous les empires, de toutes " les dominations ; je suis particulièrement le maître de la France. Je lui " donne prospérité, grandeur et puissance au dessus de toutes les autres " nations, quand elle est fidèle à écouter ma voix..... J'ai choisi la " France pour la donner à mon Eglise comme sa fille de prédilection. Que " de grands hommes elle a produits..., c'est moi qui les lui ai donnés.... " Je lui ai suscité des rois, elle en a choisi d'autres à son gré... France, " France, combien tu es ingénieuse pour irriter et pour calmer la justice " de Dieu ! Si tes crimes font tomber sur toi les châtiments du ciel, ta " vertu de charité criera vers le ciel : miséricorde et pitié, Seigneur !" Deux jours après, le Sauveur Jésus disait encore à Marie Lataste : " Ma " Mère a un droit spécial sur la France qui lui est consacrée, et par ce " droit, elle arrête le bras courroucé de Dieu."

II.

LA PATRIE.

Aucun traité d'alliance avec les puissances de la terre ne vaudra l'alliance du roi des rois.... O ma patrie, redeviens la France de Dieu, et il redeviendra, Lui, le Dieu de la France! (*Le P. Monsabré, Discours pour l'aniversaire de la défense de Chateaudun.*)

Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre modèle en toutes choses, nous a donné aussi l'exemple de l'amour de la patrie. Les malheurs prédits de Jérusalem appelèrent des larmes sous les paupières divines de l'Homme-Dieu ; il pleura sur sa patie comme il avait pleuré sur son ami Lazare. *Et lacrimatus est Jesus.*

Nuls, mieux que les chrétiens, n'aiment efficacement leur patrie, parce qu'ils savent prier en même temps que combattre pour elle. Les anciens Romains adoraient leur patrie comme une déesse, *Roma dei.* Les chrétiens aiment leur pays, comme une partie de ce bel univers que le Sauveur a arrosée de ses larmes et de son sang, et qu'il daigna choisir pour le thé-

1 *La vie et les œuvres de Marie Lataste*, religieuse coadjutrice du Sacré-Cœur, publiées par l'abbé Darbins avec l'approbation de Mgr l'évêque d'Aire (3e édition, chez Bray et Retaux) Voir t. I, 321 et t. III, p. 395.

Digitized by Google

âtre de son Incarnation et de notre Rédemption. (1) Les catholiques français ont, plus que d'autres, le devoir, le droit d'aimer et de servir leur patrie, parce qu'elle est la fille aînée de l'Eglise et le royaume de Marie.

Les pèlerinages dont nous allons faire le récit ont été entrepris au milieu de nos douleurs patriotiques, pour le salut de la France et la délivrance du Pape, car nous avons deux patries terrestres. Un double amour, comme dit saint Augustin dans un autre sens, nous a fait une double patrie (2) la France et Rome. Quel noble exemple de ce double amour ont offert au monde les Français de l'armée de Pie IX, qui, ne pouvant plus défendre Rome, sont rentrés en France pour donner leur sang à la patrie, ont demandé à combattre au premier rang, et ont trouvé dans les plaines de Beauce un nouveau Castelfidardo !

Un jour, à Londres, en 1848, j'entendais avec indignation un réfugié français qui disait en public : la patrie est partout où l'on est bien, *patria ubi bene.* Je lui répondis par ce mot du poète Miçkiewicz, dans son livre des *Pelerins polonais : la patrie est ou l'on est mal.* Et je repassai le détroit.

Dans le récit des désastres de la France, nous avons trouvé de telles analogies entre nos malheurs et les Lamentations de Jérémie, que nous les avons traduites en vers, en les interprétant par la musique de Palestrina et de Gounod, comme nous avons commenté les trois Apparitions de Marie par la poésie paradisiaque de Dante Alighieri.

Nous allons essayer de montrer comment, dans le plan divin, la Salette, c'est la justice ; Lourdes, c'est la miséricorde ; et comment Pontmain, si nous le voulons bien, peut être la paix.

Oui, si la France comprend ces avertissements de Dieu par Marie, si elle tombe à genoux pour prier et si elle se relève pour combattre, elle vaincra à ce signe, elle sortira purifiée du tombeau et de ses fautes et de ses erreurs, à la voix de Celui qui tendit la main à la fille de Jaïre, et qui offre toujours aux peuples, assis à l'ombre de la mort, le gage du salut et de la résurrection.

PROTESTATION DE L'AUTEUR.

Conformément au décret du pape Urbain VIII, d'heureuse mémoire, nous déclarons que ce que nous avons écrit dans cet ouvrage, n'a d'autre valeur que celle des preuves et des autorités que nous avons données, excepté en ce qui a pu être confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine.

A M. ADOLPHE BAUDON, MON COMPAGNON.

I

D'EINSIEDELN A LA SALETTE.

D'autres naissent voyageurs ; je suis né pèlerin. J'ai vu, j'ai décrit avec amour Rome, Lorette, Assise ; j'ai visité la plupart des sanctuaires de

1 Nous pouvons légitimement aimer ce monde particulier qui est notre demeure, puisque Dieu l'a aimé aussi lui-même, et qu'il l'a revêtu de la couronne de ce choix éternel. Fabre, *Bethléem.*

2 Fecerunt itaque civitates duas amores duo. (*De civitate Dei*)

Digitized by Google

l'Europe. Naguère encore, dans le monastère de Paray-le-Monial, je m'agenouillais devant le tombeau de la bienheureuse Marguerite-Marie, à l'endroit même où Notre-Seigneur lui apparut pour lui révéler la dévotion à son Sacré-Cœur. Notre-Seigneur a donné à la France son Cœur et sa Mère, et cela n'est pas assez pour nous convertir !

De Paray-le-Monial nous entrions en Suisse, et après avoir assisté à Fribourg aux séances du PUISVEREIN (1), nous recevions l'hospitalité des anciens jours dans l'abbaye d'Ensieldeln, qui conserve sa splendeur antique sous le gouvernement de son révérendissime prince-abbé Henri IV. Là, sous le manteau de Notre-Dame-des-Ermites, Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, avait réuni des catholiques de toutes les parties de l'Europe, pour y continuer le congrès international dont il avait béni les premiers membres à Rome, pendant le concile du Vatican, dans les profondeurs mystérieuses de la prison Mamertine. L'évêque d'Hébron était accompagné de l'évêque de Ratisbonne, et il ouvrit nos séances par ces paroles : " Depuis mille ans que ce pèlerinage existe, j'ose dire qu'il n'y a pas eu ici de réunion plus solennelle que celle-ci." Là, pendant trois jours, dans une fraternité vraiment chrétienne, nous avons conféré sur les grands intérêts catholiques, nous avons prié pour l'Eglise et pour Pierre *in vinculis*. Il ne nous appartient pas de révéler ici les délibérations et les résolutions du congrès d'Einsiedeln. Après avoir signé une adresse à Pie IX, que plusieurs d'entre nous se chargèrent de porter aussi tôt à Rome, nous nous séparâmes à regret, mais en nous disant au revoir pour l'année prochaine.

De la montagne d'Einseideln nous descendimes, par Schwitz, jusqu'au bords du lac des Quatre-Cantons, où nous nous embarquâmes par un clair de lune qui répandait des lueurs magiques sur ce beau lac, berceau de la liberté suisse ; Dieu lui a donné la forme même de l'écusson helvétique, c'est-à-dire la figure d'une croix brisée ; son point central s'appelle le *Kreutz-Trichter*, l'entonnoir de la croix. On nous montra de loin le promontoire sacré du Grutli, où dans la nuit du 17 novembre 1307 quelques paysans héroïques jurèrent de délivrer leur pays.

Nous nous retrouvions sur le bateau avec plusieurs pèlerins d'Einsiedeln, et nous nous rappelions que nous aussi, nous venions de faire le serment de combattre pour la liberté de notre patrie universelle, qui est l'Eglise catholique, apostolique, romaine !

A Lucerne, nous devions, plus que d'autres, visiter le monument consacré à la mémoire des Suisses massacrés à Paris le 10 août 1792. Le Suédois Thorwaldsen a créé là un chef-d'œuvre en sculptant, dans le rocher même, le lion helvétique, percé d'une lance, appuyé sur un bouclier

(1) Association suisse de Pie IX, qui a pour président l'excellent comte Scherer-Boccard.

Digitized by Google

fleurdelisé. Nous l'avons contemplé en compagnie du général de Courten et du colonel Allet, ces deux vaillants officiers suisses qui ont défendu Pie IX à Rome, comme leurs aïeux défendirent Louis XVI à Paris.

Après l'antique pèlerinage de Notre-Dame-des-Ermites, qui date de mille ans, j'ai hâte de connaître le jeune pèlerinage de la Salette, qui est uni, par des liens fraternels, à Einsiedeln (1). J'y suis appelé par l'accomplissement d'un vœu fait pour la patrie, pendant la terrible année d'épreuves que la France vient de traverser.

Je regagne Genève et j'entre dans cette Savoie qui serait une belle conquête pour la France, si elle n'avait pas été, comme Nice, le prix de la trahison, le prix des Etats romains, lâchement livrés au Piémont. On a dit que depuis le partage de la Pologne, l'Europe était en état de péché mortel ; à plus forte raison peut-on dire depuis l'abandon de Rome et la captivité de Pie IX. Je cotoie le lac d'Annecy, sanctifié par saint François de Sales, et le lac Bourget, immortalisé par Lamartine. Les souvenirs de ces deux lacs me rappellent *l'Amour profane et l'Amour sacré*, ce tableau du Titien que j'ai admiré au palais Borghèse à Rome. Je salue de nouveau Chambéry, la patrie du grand Joseph de Maistre, et j'abandonne la route du Mont-Cenis que j'avais prise pour me rendre au Concile en 1869 ; c'est la première fois que je quitte sans regret le chemin de Rome, mais c'est pour me rendre sur la montagne où la Vierge-Mère a pleuré.

A Grenoble, le pèlerin trouve un avant-goût de ce qu'il va voir sur la sainte montagne. Les Pères missionnaires de la Salette ont dans cette ville une maison et une église très-fréquentée. Au maître-autel on voit le groupe de la Vierge parlant aux petits bergers, et derrière s'élève un tableau qui représente exactement le lieu de l'apparition, mais ce qu'il nous faut, ce n'est plus une peinture, c'est la réalité.

Nous partons à cinq heures du matin, dans un *vetturino* qui nous rappelle nos voyages d'Italie, avant les chemins de fer. Je laisse à un ami le soin de décrire la route pittoresque qui n'a que l'apparence charmante du danger et qui mène, par Vizille, à la Sallette, à travers toutes les péripéties d'un voyage dans les montagnes (2). En revenant de Suisse, c'est avec joie que je retrouve ici les Alpes, et en même temps je suis heureux

(1) Un des premiers historiens de la Sallette a été le R. P. Heck, religieux bénédictin du couvent de N.-D. des Ermites, mort récemment. Voici ce qu'il écrivait en date du 23 décembre 1870 : " Vous ne pouvez vous imaginer avec quel empressement l'archiconfrérie de NOTRE-DAME DE LA SALETTE est accueillie partout en Suisse et en Allemagne. Depuis le 17 août jusqu'à ce jour, j'ai distribué plus de vingt mille billets d'admission à l'archiconfrérie. Les événements actuels donnent des ailes à ma petite brochure allemande intitulée : *Marie de la Sallette*, en sorte qu'elle parcourt la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne....."

(2) *Voyage de Grenoble à la Sallette*, par Ernest de Toytot. Un beau vol in-8. Edition illustrée par M. Dardelet.

Digitized by Google

de rentrer en France, dans les *Etats de la reine, ma mère*. Tout nous parle d'elle, et nous rapportons tout à elle ; cet oiseau de proie qui traverse les airs me rappelle une légende du moyen-âge : un petit oiseau, voyant fondre sur lui un épervier, répéta ces deux mots qu'on lui avait appris : *Ave Maria*, et l'épervier tomba mort. Ainsi devons-nous faire en nos tentations, dit saint François de Sales, quand le démon veut fondre sur nous, et nous prendre en ses griffes.

A mesure que nous gravissions les assies des Alpes dauphinoises, nous sentions que les montagnes nous rapprochaient du ciel, et je disais à mon compagnon de pèlerinage :

—Vous rappelez-vous ces vers, improvisés par la Martine, à la Grande-Chartreuse, qui est là-bas, non loin de la Sallette ?

Jéhovah de la terre a consacré les crimes,
Elles sont de ses pas le divin marchepied :
C'est là qu'environné de ses foudres sublimes
Il vole, il descend, il s'assied.

—Il est certain, reprit mon ami, que les plus grands faits de l'histoire du monde se passent sur des montagnes. L'arche s'arrête sur le mont Ararat ; Jéhovah dicte ses lois à Moïse sur le mont Sinaï ; le prophète Élie doit gravir l'Horeb pour entendre la voix du Seigneur ; Dieu établit le siége de la royauté de David sur la montagne de Sion.

—Et dans l'Evangile, c'est du haut d'une montagne que Notre-Seigneur parle pour la première fois à la foule ; il se transfigure sur le Thabor ; il veille et prie sur le mont des Oliviers ; il meurt sur le Calvaire, et remonte au ciel du haut d'une montagne de la Galilée.

—Et maintenant c'est la vierge Marie qui nous apparaît sur les hauts lieux, comme les appelle l'Ecriture.

—En effet, à peine a-t-elle conçu son divin Fils, qu'elle s'élève vers les montagnes, en grande hâte, dit l'Evangile, pour visiter sa cousine Elisabeth.

—La Salette, n'est-ce pas un nouveau mystère de la Visitation ? Répétons dont le *Magnificat* aux échos de ces montagnes.

—Que Dieu est bon et comme il favorise notre pèlerinage ! Quel beau ciel, pur et chaud !

—Ah ! le vrai ciel, c'est Dieu, c'est Jésus-Christ. Voilà comment Marie est devenue aussi le ciel en renfermant dans son sein le Dieu incarné. Je vous salue, ô Mère, vous qui êtes le ciel, lui disait saint Jean Chrysostôme, *Ave Mater cœlum*

Vous parlerai-je d'une halte forcée au village de la Mure, et de cette nourriture qu'il fallut prendre en esprit de mortification, comme dit notre ami Toytot ? C'est un des rites obligés du pèlerinage, et de vieux pèlerins comme nous n'en sont pas autrement affectés.

Après une ascension de huit heures, nous descendons dans la haute vallée de Corps, et nous voyons à notre droite la cime neigeuse du gigan-

Digitized by Google

tesque Obiou, qui sert de guide aux navigateurs de la Méditerranée voguant vers Marseilles ; l'Obiou relie ainsi, comme un jalon magnifique, Notre-Dame de la Garde à Notre-Dame de la Salette.

Corps est un bourg ignoré que le pèlerinage a rendu célèbre. C'est la patrie des deux bergers à qui la Vierge s'est révélée. La mère de la bergère Mélanie Mathieu y vit encore dans la même pauvreté et la même obscurité qu'autrefois. Maximin Giraud, le berger de la Salette, après avoir habité tour à tour Rome et Paris, est venu se fixer dans son pays. On m'indique sa maison, mais il était absent.

— Les mulets sont prêts, nous dit notre hôtesse. La Vierge Marie dans sa fuite en Egypte, et Notre-Seigneur, à son entrée à Jérusalem, n'étaient montés que sur des ânes, et voici qu'on nous amène de nobles mulets, aussi patients et plus vigoureux que l'âne. Mais l'âne a un privilége qui ne lui sera pas ôté, celui d'avoir servi de monture au Seigneur, et Dieu n'a-t-il pas choisi l'ânesse de Balaam pour lui départir le don sublime de la parole ?

Un jour on disait à Maximin :

—Comment la sainte Vierge a-t-elle pu choisir un ignorant comme toi pour donner des avertissements à son peuple ?

—Dieu, répondit l'enfant, n'a-t-il pas choisi l'ânesse de Balaam pour adresser des reproches à son maître ?

Il est écrit : " Dieu communique ses secrèts aux simples (1) ; il ouvre la bouche des muets et rend savante la langue des enfants (2.) "

Notre caravane se mit en marche, comme celles des Mages, à la recherche de l'étoile mystérieuse qui doit nous guider.

Nous rencontrons dès pèlerins à pied, dont la vue nous confusionne et nous humilie ; des femmes même montent, les pieds nus ; on nous en a cité plusieurs qui, pour dérober leur pénitence à tous les yeux, ôtent seulement la semelle de leurs brodequins, et arrivent au sommet de la montagne, les pieds en sang et le cœur en joie.

Il faut trois heures à pieds et deux heures et demie à mulet pour faire cette ascension. Aucun intérêt terrestre n'attire dans ce désert. Point de villes d'eau, point de cité fameuse par son commerce ou la magnificence de ses monuments. On ne trouve là qu'un de ces foyers de prières qu'on nomme un pèlerinage. Un pèlerinage a un double but, d'abord nous débarrasser un instant des préoccupations terrestres, nous détacher d'ici-bas, puis nous faire monter vers Dieu, et nous unir à lui. C'est ainsi que Mgr. Mermillod définit le pèlerinage, dans un discours prononcé dans l'église des Pères de la Salette, à Grenoble.

A peine, en quittant Corps, a-t-il prit le sentier creusé dans la montagne que le pèlerin entre dans un recueillement involontaire.

Bientôt on descend dans une gorge et l'on passe un torrent sur un vieux pont, au bout duquel s'élève l'humble chapelle de Notre-Dame-du-Gournier. A partir de là, on monte toujours par des rampes taillées dans le roc. Quelles sont ces maisons groupées autour d'une pauvre église ? C'est le village de la Salette-Fallavaux qui donne son nom à toute la montagne et ce nom est devenu immortel.

---

1 Prov. III. 32.
2. Sap. X. 21.

Digitized by Google

Laissons un instant nos mulets se rafraîchir dans le tronc d'arbre qui leur sert d'abreuvoir ; ils ne sont qu'au début de leurs fatigues.

On traverse le torrent du Gargas, puis, tout à coup, le sentier semble vous manquer de parole, et vous rappelle cette montagne du purgatoire au milieu de laquelle Danté découragé disait à Virgile : " Le chemin le plus désert, le moins frayé, entre Lerici et Turbia, est, auprès de celui-ci, un escalier large et facile.." On parvient à San-Léo, on descend à Noli, on monte à l'aide des pieds jusqu'au sommet du Bismantua, mais ici il faudrait voler.

Soudain, dans les flanc du rocher, une corniche se révèle ; et l'on continue son ascension avec étonnement.

En gravissant ces monts alpestres,
L'âme vers Dieu prend son essor ;
Restez en bas, pensers terrestres,
Le cœur en haut ! *Excelsior !*

Bravons ces torrents, ces abîmes,
Quel beau soleil luit dans l'azur ! (1)

Neige éclatante de ces cimes,
Que comme vous mon cœur soit pur !

Pèlerins que la crainte égare,
Voyez la croix sur ce sommet :
C'est la Salette, c'est le phare,
C'est le port que Dieu nous promet.

En effet, nos guides s'écrient :

—Voyez, voyez, là-bas, la croix plantée sur le mont Planeau, derrière est la Salette.

On veut se hâter, mais il faut faire encore un long détour à gauche dans le mont Gargas.

—Tenez, monsieur, ajoute mon guide (je devrais dire *ma guide*, car c'est une jeune fille qui fait ce rude métier, pour suppléer son frère malade), voilà le facteur qui descend ; l'hiver il ne peut monter au pèlerinage : les pères missionnaires ont dressé un chien du mont Saint-Bernard pour porter leurs lettres à la poste ; il est fier de la confiance qu'on a en lui, le bon chien Zopité ; vous le verrez souvent couché au pied de la statue de l'Assomption.

—L'hiver est donc bien rude et bien long.

—Monseigneur, la neige dure d'octobre à mai sans interruption. Une fois un des missionnaires paralysé voulut se faire descendre à Corps ; nous fîmes une nacelle où on le coucha, et nous le glissâmes ainsi à travers la neige.

Déjà depuis longtemps le voyageur ne voit plus d'arbres ni d'arbustes ; rien que de l'herbe et des fleurs, solitude douce et grandiose qui nous fait dire avec saint Bernard : *O beata solitudo ! O solo beatitudo...In solitudine, per purior, cœlum apertius, familiarior Deus, amabilior Maria !...* O bienheureuse solitude ! O seule béatitude ! Ici l'air est plus pur, le ciel plus favorable, Dieu plus familier à l'âme, ajoutons : Marie est plus aimée !

Enfin les deux tours de l'église se déclarent et nous sommes saisis d'une émotion qui ne devait plus nous quitter. On aspire avec délices ces premiers perfums de la sainte montagne ; on foule avec respect cette terre de prodiges et de bénédictions ; il semble qu'on est aussi loin qu'on puisse s'enfuir de la terre, aussi près qu'on puisse s'approcher du ciel.

---

1 *Excelsior* est le titre d'un beau chant du célèbre poète américain. Longfellow, qui débute ainsi :

The shades of night were falling fast
As though an Alpine village passed
A youth ; who bore, mid snow and ice
A banner with the strange device :
Excelsior !

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LE REVEIL DE LA FRANCE.

Le mouvement religieux qui emporte la France vers de meilleures destinées fait la plus grande impression à l'étranger. Voici un article du *Bien public*, de Gand, qui exprime bien la pensée des catholiques du dehors ; il est bon que nous catholiques français nous sachions ce qu'on pense hors de nos frontières.

La France a eu, au mois de mai, " sa semaine historique," comme l'appelait par pressentiment M. Barthélemy Saint-Hilaire. Le mois de juin, qui vient de finir, pourrait bien passer tout entier à l'histoire.

C'est en effet un événement considérable que le réveil religieux de la nation française. Ces foules qui envahissent des sanctuaires trop longtemps désertés ; ce mouvemement magnifique qui pousse des populations entières au pied de l'image du Sacré-Cœur ; cette rupture avec le respect humain ; ces beaux exemples donnés par la législature et par l'armée, tout cela constitue une transformation profonde dont les esprits rationalistes et sceptiques eux-mêmes ne peuvent de bonne foi méconnaître la portée.

Que dirons-nous donc si nous envisageons cet heureux retour de l'Enfant prodigue à la maison paternelle, au point de vue supérieur de la vérité chretienne ?.. C'est l'aurore de la régénération et de l'espérance qui se lève ! Brûlée jusque dans ses entrailles par le poison révolutionnaire, la France se redresse et approche ses lèvres de la source de vie, du divin remède par lequel les nations sont guérissables. Par là commence la grande, la vraie restauration, celle qui doit précéder, préparer et consolider toutes les autres : la restauration du règne social de Jésus-Christ.

Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs avec quel intérêt nous suivions ce mouvement. Quoi qu'en puisse penser le libéralisme, la prière est aujourd'hui, et visiblement, le grand levier de la politique. Elle est aussi la seule solution de la crise où se débat notre société malade. Les " immortels principes " qui président aux constitutions modernes sont des principes de dissolution et de mort. Nul moyen naturel ne suffit à combattre leur action permanente et pour ainsi dire fatale. Ce que l'on appelle, dans le langage du jour, une " politique résolûment conservatrice" constitue à peine un palliatif. C'est donc plus haut, c'est dans les régions surnaturelles qu'il faut chercher un remède efficace et vraiment réparateur. Le crime de la France révolutionnaire, c'est d'avoir banni Jésus-Christ de ses institutions et de ses lois ; ses instincts, demeurés catholiques, lui indiquent la seule expiation possible de cette apostasie et elle semble s'apprêter à ramener à son trône, trop longtemps demeuré vide, ce divin Exilé, précédé de milliers d'adorateurs.

Digitized by Google

Voilà la pensée vraie qui préside aujourd'hui aux pèlerinages et à toutes les manifestations publiques de la piété française. Et il est étonnant et consolant de constater combien cette pensée est universellement comprise, combien elle est populaire dans le sens chrétien et élevé de ce mot. Voilà comment cette Encyclique et ce Syllabus, contre lesquels se sont ruées tout d'abord tant d'ignorances et de préventions, pénètrent dans les esprits et jusque dans les faits. Il y a quelques années, combien de catholiques comprenaient ce qu'on voulait dire en parlant du droit public chrétien ? Eh bien ! les invocations des pèlerins, leurs cantiques, leurs acclamations demandent aujourd'hui à Dieu la restauration de ce droit, et cette demande est tout à la fois si solennelle, si précise, si générale, qu'il est impossible d'en méconnaître ou d'en obscurcir la portée. Les Vendéens qui, conduits par leurs recteurs, arrivent à Chartres ou à Lourdres, avec leurs longs chapelets et l'image du Sacré-Cœur attachées à la poitrine, savent pourquoi ils sont venus, aussi bien que le savent les membres de l'Assemblée nationale et les officiers supérieurs de l'armée française. Il le savent aussi ces fermes catholiques parisiens publiquement loués par Mgr. l'évêque de Poitiers, pour avoir affirmé devant le monde leur volonté de suivre, dans leur vie privée et dans leur vie publique, les infaillibles enseignements du Vicaire de Jésus-Christ. Les esprits se confondent dans l'unité de l'obéissance et de la foi ; les cœurs se rapprochent et s'unissent dans les effusions de la prière populaire. Recueillez les échos qui, passant la frontière, nous arrivent de tous les pèlerinages et vous aurez bientôt fait les *Les litanies de la Délivrance* : "Cœur de Jésus, sauvez la France !..Jésus-Christ, régnez sur nous !..Nous ne pécherons plus ! "

Ce serait regarder passer les événements et les hommes comme un libre penseur stupide ou comme un badaud païen que de demeurer insensible à un pareil retour. Oui, nous entrons dans une grande et solennelle période historique !.. En face de la floraison inattendue qui se lève, merveilleuse et belle, sur un champ ravagé par Voltaire et par deux générations de voltairiens, laissez l'impiété ricaner, le libéralisme sourire, l'indifférence hausser les épaules !..Ni les indifférents, ni les libéraux, ni les impies n'empêcherons les épis de se former et la moisson de jaunir. Mais à nous catholiques belges, de nous associer au mouvement qui se manifeste en France ; à nous de demander pour notre patrie ce que les catholiques français demandent pour la leur ; à tous de supplier Dieu de rendre la paix à son Eglise et au monde l'ordre dans la vérité !

LE COUVENT DE LA VISITATION.

DE PARAY-LE-MONIAL (1)

Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) est une curieuse petite ville d'un aspect très-propre et très-riant. La luxuriante végétation de sa campagne

(1) Extrait de la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai.

Digitized by Google

et la politesse de ses habitants en augmentent le charme. Mais se qui fait sa gloire, c'est le monastère de la Visitation où se sont passées tant de scènes célestes. Que le pieux lecteur me suive un instant ; nous allons parcourir ensemble cette maison bénie.

Entrons d'abord dans l'Eglise. C'est la même qu'au temps de la Bienheureuse. Nous avons devant nous le maître-autel, sur lequel Notre-Seigneur, resplendissant de beauté, s'est montré si souvent à sa servante pour lui dévoiler son Cœur. Ses murs sont ceux-là mêmes qui ont vu la gloire du Fils de Dieu et qui ont entendu ces paroles divines : " Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes !" A droite, c'est la grille des religieuses, celle-là même à travers laquelle les rayons divins arrivaient jusqu'à la Bienheureuse en extase dans le chœur. Un grand et beau tableau au fond du sanctuaire, représente une de ces célestes apparitions.

Sous le magnifique autel en marbre, on voit la servante de Dieu en habits religieux. Il y a là ses ossements sacrés ; seulement la figure et les mains sont en cire ; les yeux en émail sont entr'ouverts ; de sa main droite elle presse sur son cœur un cœur d'or enflammé, et de sa main gauche, elle tient une branche de lis en argent. Elle repose sur un lit de parade en drap d'argent, et le tout est enfermé dans une chasse en bronze doré d'une grande richesse, d'un travail achevé, et parsemée d'émaux et de pierres précieuses.

L'autel s'ouvre par derrière, et la Bienheureuse apparait alors distinctement aux yeux des nombreux pèlerins attendris ; car là, en présence de ces restes vénérés, on ne peut se défendre d'une émotion à la fois douce et profonde. Il me semble qu'on n'a pas sondé encore tout ce qu'il y a eu de sublime dans cette âme extraordinaire. Un âme en effet que Notre-Seigneur a choisie, ornée, préparée spécialement pour révéler au monde l'amour et les richesses de son Cœur, a dû être elle-même bien surabondante d'amour, de grâce et de trésors surnaturels.

La vétusté des murs du sanctuaire et du reste de l'église disparaît sous les peintures qui les décorent. Toute la voûte est azurée, étoilée d'or ; le pavé de l'église est en marbre ; celui du sanctuaire, beaucoup plus ornementé, imite les plus riches tapis.

Devant les restes vénérés de Marguerite-Marie, seize lampes dorées et rehaussées de pierres précieuses brûlent constament à des intentions particulières : il y en a une pour la conservation de la foi en Belgique ; une autre pour la conversion de l'Angleterre : une troisième y représente l'Ordre du Sacré-Cœur, etc. Ces lampes d'un grand prix, laissant échapper la clarté à travers un verre rouge, projettent dans le sanctuaire une couleur de flamme et semblent le transformer en un immense cœur qui figure et rappelle celui de Jésus, consumé d'amour pour les hommes, et descendu tant de fois sensiblement dans ce lieu béni.

Voilà, en résumé, pour l'église. Sans doute, dans l'intérieur du cou-

Digitized by Google

vent, il y a bien d'autres choses à voir, mais il faut une permission de Mgr l'évêque d'Autun. Cette permission, j'ai eu la bonne pensée de la demander et l'heureuse chance de l'obtenir.

C'était le samedi 5 septembre 1868, à six heures trois quarts du matin. Je pénétrai dans l'intérieur de cette enceinte prévilégiée, où les religieuses avec ce tact exquis que leur inspirent leur piété et leur amour pour leur vénéré Sœur, ont tout conservé dans l'état où les choses se trouvaient à à l'époque de la Bienheureuse. Les cloîtres, les murs, les cellules, tout rappelle la grande amie du Cœur de Jésus. Ces dalles, ces corridors, ces escaliers, cette cour, ces allées du jardin portent encore, pour ainsi dire, l'empreint de ses pieds : elle a passé par là.

On sait qu'après de longues et dures épreuves, la B. Marguerite-Marie obtint de répandre dans son monastère la dévotion au Sacré-Cœur et que l'on se détermina même à bâtir une chapelle au fond du jardin. Cette chapelle, assez grande, la première qui ait été élevée dans le monde catholique en l'honneur du Sacré cœur, fut achevée et bénite en 1688. Le jour de la bénédiction, la servante de Dieu était là, et elle éprouva un bonheur si grand qu'elle tomba dans une extase qui dura trois heures. C'est dans cette chapelle si vénérée et si pleine de souvenirs que on conduisit d'abord et que j'eus la consolation de célébrer le Saint-Sacrifice en présence de toute la communauté.

En partant de cette chapelle pour se rapprocher du monastère, on rencontre, à droite, un espace assez reserré, appelé *Cour du Saint Sacrement* parce qu'il y a là le mur et les fenêtres de l'église. Pour cette raison la B. Marguerite-Marie aimait à y venir travailler. C'est là qu'elle eut la vision qu'elle raconte en ces termes : " une fois, que je m'étais retirée dans un petit coin pour être plus proche du Saint-Sacrement, et que je faisait mon œuvre à genoux, le Cœur adorable de Jésus me fut présenté plus brillant qu'un soleil ; il était au milieu des flammes de son pur amour environné de séraphins qui chantaient, d'un concert admirable :

L'amour triomphe, l'amour jouit,
L'amour du Saint-Cœur réjouit.

" Ces esprits bienheureux m'invitèrent à munir à eux pour louer cet aimable Cœur. Ils écrivirent en même temps cette Association dans le Sacré-Cœur, en lettre d'or et du caractère ineffacable de l'amour divin. Cette grâce dura environ deux ou trois heures. Depuis lors je ne nommais plus les anges en les priant, que

Une plaque de marbre rappelle, en lettre d'or, cette scène angélique. Je me suis prosterné là un moment et j'ai prié avec bonheur.

A gauche vis-à-vis, au milieu du jardin, dans un petit bosquet de noisetiers, on voit Notre-Seigneur debout, montrant son divin Cœur ; à ses pieds la Bienheureuse, à genoux, les mains jointes, est dans une attitude extatique. Ce groupe représente l'apparition dont la servante de Dieu

Digitized by Google

favorisée en cet endroit même, et que nous trouvons dans ses écrits : " Un jour, dit-elle, Notre-Seigneur se présenta à moi tout couvert de plaies et son Cœur tout déchiré de douleur. Je me prosternai à ses pieds avec une grande crainte. Il me dit : Voilà où me réduit mon peuple, il me persécute ; s'il ne s'amende je le châtirai sévèrement." On croit voir encore le Sauveur et entendre ses menaces, l'esprit est saisi et touché. Oh ! comme on prie bien au milieu de ses verts noisetiers, à côté de ces statues !

Et tandis que nous parcourons les allées du jardin, on me fait remarquer mille choses auxquelles sont attachés des souvenirs de l'amie du Sacré-Cœur. Ici dans ce pré, elle gardait l'ânesse du couvent, tout en conversant avec Notre-Seigneur ; là elle fut trouvée à genoux en oraison ; à ce puits, elle venait prendre de l'eau, etc.. Elle est partout, on la voit encore, on la suit pour ainsi dire du regard, à travers les arbres et les sentiers de cet enclos béni.

Nous entrâmes ensuite dans le chœur des religieuses, dans ce lieu que Notre-Seigneur, la Sainte Vierge, les anges, ont daigné honorer si souvent de leur présence sensible. J'ai vu la place où, dans une de ces faveurs surnaturelles, la Bienheureuse resta une nuit en extase. C'est là, dans ce chœur, qu'elle répandait son âme devant Dieu ; c'est là que Jésus lui fit voir " une robe plus blanche que la neige, qu'il appelait la *robe d'innocence*, et qu'ensuite, lui ouvrant son Cœur, il ajouta : " Voici le lieu de ta demeure éternelle, où tu pourras conserver sans tache la robe d'innocence dont j'ai revêtu ton âme." C'est là encore, dans ce même chœur, que Jésus lui dit : " tu communieras tous les premiers vendredis de chaque mois, et toutes les nuits du jeudi au vendredi, je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j'ai bien voulu souffrir au jardin des Olives."

Oh ! on le comprend bien, dans un lieu sanctifié de tant de manières, la prière est facile, l'âme s'élève d'elle même vers Dieu, elle respire une atmosphère céleste, la terre disparaît.

Suivez-moi toujours, pieux lecteurs ; venez, montons dans l'intérieur de la maison. Tout y respire la plus grande simplicité comme aussi la plus grande propreté. Rien n'a été changé : seulement tout le long des corridors les murs sont couverts d'inscriptions tirées des écrits de la Bienheureuse ; c'est le divin maître qui parle encore et partout à sa servante de l'amour de son Cœur. Voici la cellule que Marguerite-Marie a habitée. Voici l'infirmerie où elle à rendu à Dieu son dernier soupir, qui fut un soupir d'amour pour le Cœur de Jésus. La partie de l'infirmerie qui fut témoin de cette sainte mort a été convertie en chapelle. L'emplacement du lit est occupé par une autel en bois, sur le devant duquel on a peint la Bienheureuse au moment où elle vient d'expirer. Au-dessus de l'autel, on voit un tableau représentant son entrée au ciel : Notre-Seigneur, la sainte Vierge, les anges qui ont eu tant de rapports avec elle, la reconnaissent ; aussi tout s'ébranle pour aller la recevoir et lui faire honneur. A côté de

Digitized by Google

l'autel, dans un beau reliquaire en cuivre doré, les religieuses ont conservé pour leur propre dévotion le cerveau de leur sainte Sœur. Ce cerveau est à l'état spongieux. Dans la même chapelle, nous avons vénéré aussi, avec un profond respect, les restes précieux du P. de la Colombière religieux de la Compagnie de Jésus, confesseur de la Bienheureuse. premier apologiste de la dévotion au Sacré-Cœur, mort à Paray-le-Monial en odeur de sainteté.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions raconter tout ce que nous avons vu dans ce séjour béni de Dieu, si nous voulions surtout redire les impressions douces dont notre âme était inondée. Oh ! que l'on est bien là c'est une sorte de Thabor, où l'on bâtirait volontiers sa tente, et que l'on ne quitterait que pour s'envoler au véritable Thabor de la vie éternelle. afin d'y contempler à jamais le Cœur de Jésus dans toute sa splendeur. Nous sortîmes de ce monastère, emportant dans notre cœur d'impérissables souvenirs et laissant tomber de nos lèvres ces paroles du Prophète: " Qu'heureuse sont les âmes, Seigneur, qui habitent votre maison ! " .

SOUVENIR DE PARAY-LE-MONIBL.

Il nous serait impossible de raconter tous les faits intéressants qui se rapportent au pèlerinage de Paray-le-Monial ; le récit complet en sera publié ; nous ne pouvons, dans nos *Annales*, que noter les plus importants, en les prenant, soit dans nos propres souvenirs, soit dans les récits des pèlerins que nous avons le plaisir de voir, soit dans les journaux et dans les *Semaines religieuses*, dont les colonnes et les pages sont, depuis six semaines remplies des plus touchants détails. Nous allons cueillir ces faits un peu au hasard ; si le désordre est dans leur groupement, l'unité n'en règnera pas moins, car tout s'y rapporte au Sacré-Cœur, tout y est inspiré par la foi la plus vive et le patriotisme le plus ardent.

Voici d'abord le discours prononcé par le général de Charette, le 20 juin, à l'issue du repas auquel il avait convié tous les Zouaves présents à Paray :

" Messieurs,

" Dans les circonstances où nous nous trouvons, en ces lieux qui rappellent tant de souvenirs, en ce jour à jamais mémorable, un seul mot doit être dit, un seul mot prononcé, celui du Sacré-Cœur. Il nous rappelle notre passé et notre foi religieuse, car c'est sous ses insignes que nos ancêtres ont défendu leur croyance.

" Il est notre légende, car c'est grâce à cet amour du sacrifice, dont le Sacré-Cœur est l'emblême le plus sublime, que nous avons eu le bonheur de répandre notre sang pour notre Dieu, pour son représentant sur la terre et pour la plus grande cause de la défense du pays !

Digitized by Google

« Il est notre drapeau, car c'est lui qui nous a conduits sinon à la victoire, du moins au devoir, et ce drapeau repose aujourd'hui sur le corps de cette sainte à qui Dieu a promis que la France, le plus beau royaume après celui du ciel, serait régénéré dans son divin Cœur, serait peint sur ses étendards.

« Oui, Messieurs, le Sacré-Cœur est notre foi et notre espérance ; il est notre principe, notre légende et notre drapeau !

Nous sommes prêts à nous grouper sous les plis de cet étendard et à le teindre encore de notre sang si l'Eglise, si la France ont un jour besoin de nous.

« Ne désespérons pas, car le passé nous répond de l'avenir, et la première pierre est posée sur cette route qui mène à l'honnêteté, et ce mot, Messieurs, est synonyme du nom de Mac-Mahon.

« Cœur de Jésus, sauvez la Frace ! »

Nous n'avons pas besoin de dire avec quel enthousiasme furent recueillies ces nobles, patriotiques et chrétiennes paroles.

Digitized by Google

Mort de Rattazzi.

Un autre ennemi du pape vient de descendre dans la tombe. Rattazzi, l'une des personnifications les plus accentuées de l'italianisme, l'âme des sectes, l'inspirateur de l'extrême gauche, par conséquent de toutes les iniquités et de toutes les violences commises contre Pie IX depuis quinze ans, a disparu, après tant d'autres congénères, de la scène du monde !

Il avait une haine particulière contre notre bien-aimé Saint-Père. Que de fois n'avait-il pas escompté les jours du chef de l'Eglise ! que de fois, et dans ses discours et dans ses écrits, en public et *inter pocula*, n'a-t-il pas célébré les funérailles du captif vénérable ! Il y a quelques jours à peine il s'écriait avec délire : " Je donnerai 500 francs au premier qui m'annoncera la mort de Pie IX."

Pauvre insensé ! Dieu lui a économisé 500 francs ; Pie IX est encore debout, et les vers du tombeau ont commencé leur travail sur la charpente osseuse et charnue, devenue leur propriété.

Rien n'est sombre et instructif comme ce lugubre défilé, devant le roc du Vatican, des coryphées de la Révolution italienne. On dirait un château de cartes qui s'écroule sous un souffle mystérieux. Ils s'empilent les uns sur les autres, Santa-Rosa sur Pinelli suivi de Cavour, de Siccardi de Fanti, de Farini. A entendre l'ouragan de leurs blasphèmes et de leurs menaces, ont les prenait pour des géants. Dieu n'a fait que passer, ils ne sont déjà plus ; météores sinistres destinés à montrer aux voyants la marche funeste du monde moderne. Presque tous ils sont morts jeunes. Aucun d'eux n'a vu ni approché l'âge de Pie IX, de ce Pie IX dont la mort jouait un si grand rôle dans les calculs de leur politique.

Rattazzi n'était, au moment de sa mort, que simple député, et cependant sa disparition subite et inopinée a bouleversé l'Italie. Les sectes dont le réseau s'étend des Alpes à la Sicile ont senti la perte qu'elle faisaient, et leurs organes accrédités n'ont pas cherché à le dissimuler.

Une chose qui les irrite par-dessu tout, c'est l'appréciation unanime que la presse catholique a tirée de ce lugubre événement. Celle-ci, naturellement, y a vu le doigt terrible du Dieu vengeur ; et comme depuis longtemps elle prédit ce dénoument fatal de tous les pesécuteurs de l'Eglise, le fait nouveau semble lui donner raison. C'est ce qui les met en rage.

Pour tromper l'opinion, ils ont imaginé des pompes funèbres inénarrables Rattazzi est mort à Fronsinone ; ils ont trimbalé son cadavre jusqu'à Rome. Là ils ont promené pompeusement par les rues principales. La garde na-

Digitized by Google

tionale, les troupes de la garnison, les ministres, les représentants de la maison du roi et des grands corps de l'Etat lui ont fait cortége : tout cela pour éblouir et pour donner le change. Vains efforts ! tout cela n'a pas fait gagner les 500 frans au messager futur de la mort du Pape ; tout cela ne faisait que rendre plus manifeste le doigt de Dieu. J'ai moi-même entendu une vieille femme qui disait, en voyant circuler la retentissante bière :—Voilà donc *il signorino* qui demandait la mort de Pie IX ; bien fait ; ainsi périssent tous les paricides !

La leçon a été sanglante, et elle le paraît encore davantage quand on considère par le menu l'agencement des circonstances qui n'ont pas permis à un prêtre d'approcher du lit de souffrance de ce grand criminel. Il est terrible et vérifie l'effrayante menace de l'Ecriture : " A votre mort, je vous raillerai et je rirai de vous."

Je laiserai parler le correspondant romain du *Journal de Florence*. il est bien placé pour connaître authentiquement le moindre détail.

" Le 4 mai, la veille de la mort de Rattazzi, le R. P. François da Villa franca, vacant aux occupations de sa charge, présidait aux examens pour l'admission à la prêtrise. Le nombre des candidats exigea que l'interrogatoire se prolongeât ce jour-là d'une heure. Cependant une lettre de madame Rattazzi était arrivée au couvent des Capucins, à l'addresse du P. da Villafranca, le priant de se rendre sans retart à Frosinone, où M. Rattazzi avait besoin de son ministère.

" Relevons ici pour mémoire que madame Rattazzi avait eu occasion de connaître le religieux l'année dernière, alors que, étant tombée dangereusement malade, elle le fit appeler à son chevet. Depuis cette époque, madame Rattazzi s'était beaucoup moins mêlée de politique que par le passé, et son mari s'était même laissé induire à recevoir quelquefois chez lui l'humble religieux de St-François. Bref, ces antécédents faisaient espérer que le moribond accueillerait à sa dernière heure le ministère de celui qu'il avait reçu avec déférence pendant sa vie, mais Dieu en avait disposé autrement.

" De retour au couvent, le P. da Villafranca trouva la lettre de madame Rattazzi et comprit qu'il n'y avait point de temps à perde. Il se rend aussitôt chez Son Em. le cardinal Panebianco, grand pénitencier, pour obtenir les pouvoirs nécessaires, au cas où il aurait pu induire M. Rattazzi à se confesser ; il rédige, avec l'approbation du cardinal, une rétractation devant être signé par le malade, et se rend à la gare pour prendre le train de Fronsinone. Le Père arriva une minute trop tard ; la locomotive donnait le signal du départ.

" Ce ne fut que par le train de 11 heures du soir que le religieux put se rendre à Frosinone. Accueilli à la villa Ricci par madame Rattazzi, il allait être introduit dans la chambre du moribond, lorsqu'on annonça l'arrivée de trois médecins qui venaient tenir une consultation. La dame pria le religieux d'attendre jusqu'après la consultation. Malheureusement

Digitized by Google

il se trouvait là un libre penseur, certain Orsini, frère du fameux conspirateur de ce nom, lequel avait veillé jour et nuit au chevet de Rattazzi se chargeant à lui seul de répondre aux demandes de nouvelles, et d'introduire les visiteurs. Cet ami du mourant ayant aperçu le religieux dans la salle d'attente, lui fit entendre qu'il ne pourrait être admis à visiter le malade, et le congédia dans des termes tout autres que courtois, malgré les instances et les protestations du religieux.

" Cependant madame Rattazzi, alarmée des désisions des médecins, mande qu'on introduise aussitôt le P. da Villafranca ; et, ayant appris qu'il avait quitté la maison, elle envoie des domestiques à sa recherche ; le religieux retourne à la villa Ricci. C'était trop tard. Rattazzi était agonisant ; un quart d'heure après il paraissait au tribunal de Dieu.

" En présence de cette triste mort, la *Riforma* seule, organe de feu le député d'Alexandrie, assume le soin de rassurer les cléricaux : " Soyez tranquilles, messires, nous dit-elle, car pour se présenter au seuil du paradis, il vaut mieux avoir avec soi les armes de tout un peuple que les prières menteuses des ennemis de la patrie ! ! ! "

Je pense, moi, qu'un *de profundis* de Pie IX profiterait plus au pauvre défunt que ce blasphême. Puisse ce formidable exemple ouvrir les yeux à tant d'insensés que la révolution a traînés dans ses repaires pour les faire mourir dans le désespoir, après les avoir fait vivre dans la prévarication !

Digitized by Google

LA SALETTE.

Suite.)

II.

LE DISCOURS SUR LA MONTAGNE.

C'était le 19 septembre 1846, trois mois après l'exaltation de Pie IX, un samedi, le dernier jour des quatre-temps, la veille, cette année-là, de la fête de Notre-Dame des sept Douleurs ; c'était l'heure des premières vêpres, au moment même où l'Eglise chantait ces paroles dans son office :

> Quot undis lacrymarum,
> Quo dolore volvitur, etc... !

Oh ! quel torrent de larmes ont inondé la Vierge-Mère ! Dans quelle douleur elle est plongée !

Deux petits bergers faisaient paître leur troupeau sur cette montagne. Ils habitaient à cette époque le hameau des Ablandins, commune de la Salette, chez des maîtres différents. La petite fille, Mélanie Mathieu, âgée de 14 ans, était au service de Baptiste Pra depuis le mois de mars de la même année ; Maximin, fils du charron Giraud, âgé de 11 ans, remplaçait pour quelques jours seulement le berger alors malade de Pierre Selme, et n'était à la Salette que depuis le lundi précédent.

Ces deux enfants, qui se connaissaient à peine, (ils s'étaient vus la veille pour la première fois), arrivèrent ensemble, accompagnant Pierre Selme, dans la matinée du 19 septembre, sur le versant méridional du mont Planeau. A l'heure de midi, que les deux petits bergers reconnurent au son de l'*Angelus*, ils allèrent tremper leur pain dur, dans une source appelée *Fontaine des hommes*. Le repas fini, ils descendirent quelques mètres plus bas et déposèrent leurs panetières séparément près d'une autre fontaine alors tarie. Il y avait là quelques pierres superposées, ils s'y assirent à peu de distance l'un de l'autre, et, contre leur habitude, ils s'endormirent.

Ici commence le récit des enfants eux-mêmes, tel que nous le trouvons dans le rapport lu par M. Rousselot, vicaire-général, au sein de la commission nommée et présidée par l'évêque de Grenoble, Mgr de Bruillard, pour l'examen du fait de l'Apparition.

" Après avoir fait boire nos vaches et avoir goûté, raconte Maximin, nous nous sommes endormis à côté du ruisseau, tout près d'une fontaine tarie. Puis Mélanie s'est éveillée la première et m'a éveillé pour aller chercher nos vaches. Nous avons passé le ruisseau, nous avons monté vis-à-vis, et nous avons vu de l'autre côté nos vaches couchées. Elles n'étaient pas loin. Je suis redescendue la première, dit Mélanie ; lorsque

Digitized by Google

j'étais à cinq ou six pas avant d'arriver au ruisseau, j'ai vu une clarté comme le soleil, encore plus brillante, mais pas de la même couleur, et j'ai dit à Maximin : Viens vite voir une clarté là-bas ; et Maximin est descendu en me disant ; *où elle est ?* Je lui ai montré avec le doigt vers la petite fontaine, et il s'est arrêté quand il l'a vue. Alors nous avons vu la clarté s'ouvrir, et nous avons vu une Dame dans la clarté ; elle était assise, la tête dans ses mains. Et nous avons eu peur, continue Maximin, et Mélanie me dit : Ah ! mon Dieu ! et elle laissa tomber son bâton. Et je lui dis : Garde ton bâton, va ; moi je garde le mien. *S'il* nous fait quelque chose, je lui donne un bon coup. Et la Dame s'est levée. Elle a croisé ses bras et nous a dit : " *Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur. Je suis ici pour vous conter une grande nouvelle.*" Et nous n'avons plus eu peur, puis nous nous sommes avancés et nous avons passé le ruisseau, et cette Dame s'est avancée vers nous autres, à quelques pas de l'endroit où elle était assise à l'endroit où nous nous étions endormis. Elle était entre nous deux et Elle nous a dit, en pleurant tout le temps qu'Elle nous a parlé. J'ai bien vu couler ses larmes. (Cette dernière remarque est de la petite bergère.)

DISCOURS DE LA SAINTE VIERGE.

" Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller " le bras de mon Fils. Il est si lourd et si pesant, que je ne puis plus le " retenir. Depuis le temps que je souffre pour vous autres, si je veux que " mon fils ne vous abandonne pas ! Je suis chargée (1) de le prier sans " cesse. Et pour vous autres, vous n'en faites pas cas.

" Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompen- " ser la peine que j'ai prise pour vous autres.

" Je vous ai donné six jours pour travailler ; je me suis réservé le septi- " ème ; et on ne veut pas me l'accorder. (2) C'est cela qui appesantit tant " le bras de mon Fils.

" Ceux qui conduisent les charrettes ne savent pas jurer sans mettre le " nom de mon Fils au milieu.

" Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.

" Si la récolte se gâte, ce n'est rien qu'à cause de vous autres. Je " vous l'ai fait voir l'année dernière par la récolte des pommes de terre, (3)

(1) *Je suis chargée.*—Marie a été établie, en effet, par la volonté même de Dieu, notre Avocate, notre Médiatrice, notre Réconciliatrice. Voyez les belles leçons du deuxième et du troisième noct. de *l'Office de N.-D. Auxiliatrice*, 24 mai.

(2) Notre divine Mère ne parle pas ici en son nom propre, mais au nom de Celui qui l'envoie. Avant ces mots : *Je vous ai donné six jours*, etc., il faut sous-entendre : *Le Seigneur a dit... mon Fils a dit.* Cette omission, qui rappelle le style des prophètes, se trouve fréquemment dans nos saints livres. V. notamment Isaïe, X, 1-6 ; XXIX, 1-3 et David, (Ps 80).

(3) *Je vous l'ai fait voir l'année dernière.* Voilà une expression bien extraordinaire et favorable au sentiment qui attribue à Marie, en sa qualité de Mère de Dieu, un droit spécial sur toutes les créatures. Suarez. in 3. b. Th., disp. 22, sect 2.—Sedlmayr Theol. Mar. p. 2 q. 11 : De Maternit. divina quatenus radicante rerum dominium.

Digitized by Google

" vous n'en avez pas fait cas. C'est au contraire, quand vous trouviez " des pommes de terre gâtées, vous juriez, vous mettiez le nom de mon " Fils. Elles vont continuer à pourrir, et à Noël il n'y en aura plus."

Ici la petite bergère fait cette remarque : et moi je ne comprenais pas ce que cela voulait dire : des pommes de terre (en patois on les nomme des *truffes*). J'allai demander à Maximin ce que cela voulait dire. Et la Dame nous dit:

" Ah ! mes enfants, vous ne comprenez pas ? Je m'en vais vous le dire " autrement".(1)

La sainte Vierge reprend l'alinéa précédent et daigne le répéter en patois du pays. Le reste du discours est aussi en patois. Nous en donnons ici la traduction.

" Si vous avez du blé, il ne faut pas le semer. Tout ce que vous sè- " merez, les bêtes le mangeront. Ce qui veindra tombera tout en pous- " sière quand vous le battrez.

" Il viendra une grande famine. Avant que la famine vienne, les pe- " tits enfants au dessous de sept ans prendront un tremblement, et mour- " ront entre les mains des personnes qui les tiendront (2) ; les autres feront " pénitence par la famine. Les noix deviendront mauvaises, les raisins " pourriront."

Après ces paroles, la *Belle Dame* continue de parler à Maximin à haute voix. Tout en voyant le mouvement de ses lèvres, Mélanie ne l'entend plus. Maximin reçoit un secret en français. Bientôt après la sainte Vierge s'adresse à la petite bergère, et Maximin cesse de l'entendre. Elle confie aussi à Mélanie un secret également en français, mais plus long, paraît-il, que celui de Maximin. Puis, poursuivant son discours en patois et de manière à être entendue des deux bergers : " S'ils se convertis- " sent", dit-Elle, " les pierres et les rochers se changeront en morceaux " de blé, et les pommes de terre se trouveront ensemencées par les terres. " (3)"

---

(1) La sainte Vierge savait bien que les enfants ne comprenait pas ce qu'Elle leur disait mais la remarque qu'Elle fait ici rappelle la conduite que tient fréquemment Notre-Seigneur dans l'Evangile, quand il demande, par exemple, avant le miracle de la multiplication des pains : Combien avez-vous de pains ? Il en savait certainement le nombre. Notre-Seigneur et la sainte Vierge parlent comme on le fait parmi les hommes. Nous empruntons ces notes à un ouvrage d'un missionnaire de la Salette intitulé : *La pratique de la dévotion à N.-D. Réconciliatrice de la Salette.* Il faut remarquer encore ceci : nous n'avons le discours de la sainte Vierge que dans le langage grossier et la traduction incorrecte des enfants ; c'est comme une magnifique tapisserie vue à l'envers, me disait une pèlerine de la Salette.

(2) Une mortalité exceptionelle des petits enfants désola les paroisses de la Salette et de Corps en 1847. En 1854, le choléra fit en France 150, 000 victimes, dont 75, 000 environ étaient des enfants au-dessous de sept ans.

(3) Ce sont là des expressions figurées dont la sainte Vierge se sert, pour promettre aux hommes de grandes prospérités temporelles, s'ils reviennent à Dieu. De semblables locutions sont fréquemment employées dans nos saints Livres. Le Seigneur lui-même ne dit-il pas à Moïse : "J'introduirai mon peuple dans une terre fertile où ruissellent le lait et le miel

Digitized by Google

La Reine du ciel s'adresse ensuite plus directement aux petits bergers: "Faites vous bien votre prière, mes enfants ?" Tous deux répondent: "Oh ! non, Madame, pas guère." Notre divine Mère continue: "Ah ! "mes enfants, il faut bien la faire soir et matin. Quand vous n'aurez pas "le temps et que vous ne pourrez pas mieux faire, dites au moins un *Pater* "et un *Ave Maria*; et quand vous aurez le temps, (il faut) en dire davan- "tage."

"Il ne va que quelques femmes un peu âgées à la messe; les autres "travaillent le dimanche tout l'été, et l'hiver, quand ils ne savent que faire, "ils ne vont à la messe que pour se moquer de la religion. Et le carême, "ils vont à la boucherie comme des chiens."(1)

Ensuite, disent les enfants, la Belle Dame nous a dit:

"N'avez-vous jamais vu du blé gâté, mes enfants ?"

Maximin répondit: Oh ! non, Madame. Moi, ajoute Mélanie, je ne savais pas à qui Elle demandait cela, et je répondis bien doucement: Non, Madame, je n'en ai point vu.

La Sainte Vierge, s'adressant à Maximin, lui dit:

"Mais toi, mon enfant, tu dois bien en avoir vu, une fois vers le Coin (2) "avec ton père. L'homme de la pièce dit à ton père: Venez voir mon "blé gâté. Vous y allâtes tous les deux. Il prit deux ou trois épis "dans sa main, et puis il les froissa, et tout tomba en poussière. Et puis "en vous en retournant, lorsque vous n'étiez plus qu'à une demi-heure "loin de Corps, ton père te donna un morceau de pain en te disant: Tiens "mon petit, mange ce pain, car je ne sais pas qui en mangera l'année "prochaine, si le blé continue comme ça (à se gâter)." [3]

(Exod. 3-8)." Puisque la sainte Vierge est venue déplorer les crimes des peuples comme *peuples*, des nations comme *nations*, et que peuples et nations ne sont tels que sur la terre et dans le temps, il est naturel qu'elle leur promette des biens temporels, et qu'elle les menace de fléaux de même nature. Ensuite, si la sainte Vierge a recours à ces menaces et à ces promesses, ce n'est qu'à *cause de nous autres*, c'est-à-dire qu'elle a égard, dans sa commisération, à l'état de matérialisme dans lequel nous sommes tombés. Elle condescend à parler le langage qui est de nature à nous frapper davantage.

[A. Nicolas, *La Salette devant la raison et le devoir d'un catholique.*)

(1) Cette parole parait dure. Notre-Seigneur et les prophètes l'ont employée quelquefois pour désigner une certaine classe de pécheurs.

(2) Nom d'un petit hameau à quelque distance de Corps.

(3) Ces détails paraissent d'abord sans portée; ils sont en réalité singulièrement remarquables et touchants. La divine Marie est la souveraine universelle. Elle règne au ciel sur les chœurs des Anges et sur le peuple des Saints, et Elle exerce une grande et sainte influence sur les choses de ce monde. Elle est attentive à la gloire et au bonheur des Elus; mais son cœur maternel l'incline à s'occuper de ses plus humbles sujets et des moindres circonstances de leur vie: un morceau de pain...donné à un pauvre enfant...par un pauvre ouvrier, son père, sur un chemin solitaire, dans un pays inconnu, quel trait de divine tendresse ! et qu'elle est vraiement Mère celle qui, dans une apparition où les plus grands intérêts sont en cause, descend avec tant de bonté à d'aussi humbles détails! (*Pratique, etc.*)

Digitized by Google

" Je lui répondis, dit le petit berger: C'est bien vrai, Madame, je ne " me le rappelais pas."

" Après cela, Elle dit en français :

" *Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple.*(1)

" Puis elle a traversé le ruisseau et à deux pas du ruisseau, sans se " retourner vers nous, elle nous a dit encore :

" Eh bien mes enfants, VOUS LE FEREZ PASSER A TOUT MON PEUPLE."

Les deux enfants ajoutent : " Puis Elle a monté une quinzaine de pas jusqu'à l'endroit où nous étions montés pour regarder nos vaches. Ses pieds ne touchaient que le bout de l'herbe. Elle marchait en glissant sur la cime de l'herbe sans la faire plier, comme si Elle était suspendue et qu'on l'eût poussé. Nous la suivîmes sur la hauteur. Mélanie a passé par-devant la Dame, et moi, dit Maximin, à côté, à deux ou trois pas. Et puis la Belle Dame s'est élevée un peu en haut (les enfants indiquent une hauteur d'un mètre environ). Elle resta ainsi suspendue en l'air un moment. Puis Elle regarda le ciel, puis la terre. Puis nous n'avons plus vu la tête, plus vu les bras, plus vu les pieds. *Elle semblait se fondre.* Il resta, dit Maximin, une grande clarté, que je voulais attrapper avec la main, avec les fleurs qu'elle avait aux pieds ; mais il n'y eu plus rien. Et Mélanie me dit : Ce doit être une grande sainte. Et je lui dis : Si nous avions su que c'était une grande sainte, nous lui aurions bien dit de nous mener avec Elle. Ah ! si elle y était encore; ajouta Mélanie. Nous regardâmes bien, continue la petite bergère, pour voir si nous ne la voyons plus ; et je dis : Elle ne veut pas se faire voir, pour que nous ne voyons pas où Elle va. Après, nous étions bien contents, et nous avons parlé de tout ce que nous avions vu. Ensuite, nous fûmes garder nos vaches."

La petite bergère décrit ainsi le costume que portait la sainte Vierge : " Elle avait des souliers blancs avec des roses autour des souliers (il y en avait de toutes les couleurs), des bas jaunes, un tablier jaune, (2) une robe blanche avec des perles partout, un fichu blanc, des roses autour ; un bonnet aussi blanc, un peu courbé en avant, (3) une couronne autour de son bonnet

(1) Interrogés sur ce qu'ils avaient compris par ce mot : *tout mon peuple*, les enfants disent : " Nous avons pensé que c'était tout le monde."

(2) La sainte Vierge portait un vêtement de lumière. Les enfants se sont servi, dans cette description, des seules expressions qu'ils avaient à leur usage. Qui ne sait, par l'histoire des révélations des Saints, que Dieu daigne s'accommoder ainsi à notre ignorance ?

(3) Une *coiffe*, disent les enfants, n'ayant pas d'autre expression ; c'était un diadème, mais ce diadème n'avait pas les formes ordinaires, pas plus que la couronne d'épines ne ressemble à la couronne des rois : Dieu et sa Mère n'ont rien à emprunter aux hommes ; ils ont leurs modèles à eux et leurs formes personnelles : et cependant, la couronne d'épines n'en est pas moins demeurée la couronne incomparable parmi toutes les couronnes, comme le diadème de notre Mère restera sans imitation et sans exemple... les rois et les reines peuvent se parer de diamants ; qui leur donnera jamais de se faire une couronne des rayons du soleil et de la lumière duciel ?...Que la critique se taise donc, et que tous les diadèmes de la terre s'inclinent et s'abaissent devant le diadème de Notre-Dame de la Salette.

(*Le mois de N.-D. de la Salette.*)

Digitized by Google

avec des roses : Elle avait une chaîne très-petite qui tenait une croix avec son Christ ; à droite étaient des tenailles, à gauche un marteau. Aux extrémités de la croix, une autre grande chaîne tombait comme les roses autour de son fichu. Elle avait la figure blanche, allongée. Je ne pouvais pas la voir longtemps, POURQUOI QU'ELLE NOUS EBLOUISSAIT."

A ce récit, dont il n'est pas possible de contester l'authenticité, les enfants ont ajouté dans différentes circonstances quelques détails que nous reproduisons ici.

L'Apparition doit avoir eu lieu vers deux heures et demie de l'après-midi, et duré environ une demi-heure. Ce ne fut que graduellement que la mère de Dieu se montra aux enfants dans la lumière. Ils virent d'abord les mains, puis la tête, puis distinctement toute la personne qui leur apparaissait. Le globe lumineux avait environ six à huit mètres de diamètre. La sainte Vierge était environnée de deux lumières différentes, une première qui scintillait autour de son corps glorieux, une seconde lumière immobile : c'est dans celle-ci que se trouvaient les deux enfants pendant le discours. Nous étions, disent-ils, si près de la Belle Dame, qu'une personne n'aurait pas pu passer entre Elle et nous. L'Apparition était d'une très-belle et très-haute taille. Sa voix ressemblait à une musique. Ses paroles arrivaient à l'intelligence des petits enfants d'une manière en quelque sorte mystérieuse. Maximin a dit ce mot remarquable : " Pendant que la Belle Dame nous parlait, *il semblait que nous mangions* ses paroles.(1) La couronne de rose que la Vierge portait sur sa tête cachait tout à fait ses cheveux : ses mains étaient aussi entièrement couvertes par les longues manches de sa robe ; la petite fille a cru remarquer autour de son cou un léger voile semblable à la guimpe d'une religieuse. Maximin n'a jamais pu voir, quelque effort qu'il fit, le visage de la divine Mère. Il était ébloui par l'éclat extraordinaire de ses traits divins. L'enfant voyait cependant l'extrémité de la lumineuse coiffure ou brillant diadème qu'Elle portait, et la partie inférieure du visage jusqu'aux lèvres ; mais rien de plus, ni le front ni les yeux ; Mélanie seule a pu nous assurer que la sainte Vierge pleurait. Ses larmes ne semblait pas descendre jusqu'à terre, mais paraissaient s'évanouir un peu plus bas que la ceinture dans la lumière qui l'enveloppait. Au moment même où la sainte Vierge allait disparaître, ses larmes cessèrent de couler ; mais son visage fut toujours empreint d'une grande tristesse. Maximin était alors sur la droite à quelques pas de distance, et Mélanie regardait en face la Vision.

(1) Comme si ses paroles étaient une *substance* et non un son. Maximin, interrogé dernièrement par un vicaire-général qui me l'a raconté, disait que cette vision lui semblait flottante et lumineuse : c'était une forme plutôt qu'un corps ; il voyait l'herbe du gazon au travers ; le soleil la traversait sans lui laisser d'ombre. Quand l'Apparition disparut graduellement, Maximin s'élança pour la retenir ; dans ce mouvement, il frôla la sainte Vierge ; il n'en fut pas touché, mais comme *pénétré*. C'est tout à fait, me dit un théologien, le caractère des corps glorieux.

Digitized by Google

Quel mystère d'humilité dans le choix de ces petits pâtres à qui la Reine des anges daigne parler le patois de leurs montagnes ; dans le choix de ces montagnes ignorées à qui était applicable ce qu'on avait dit autrefois de Nazareth : Peut-il venir quelque chose de bon de ce pays ! Mais le Sauveur Jésus n'avait pas craint de se faire appeler Nazaréen, malgré le discrédit qui était attaché à ce nom : de même, Marie ne craindra pas d'être appelée Notre-Dame de la Salette.

Quelle humilité dans le costume qu'elle prend ! Elle portait un modeste fichu bordé d'une guirlande de roses, et un tablier, comme une humble servante ; n'a-t-elle pas dit d'elle-même : *Voici la servante du Seigneur ?* Mais ce vêtement si simple était rayonnant de lumière, pour indiquer à la fois la Reine du Ciel et la Vierge humble et modeste de Nazareth qui vient, en se montrant à la terre, nous prêcher la simplicité chrétienne. Les cheveux de la *Belle-Dame* étaient cachés par sa lumineuse coiffure ; et ses mains, pendant tout le temps qu'elle parla, furent recouvertes par les longues manches de sa robe. Deux chaînes pendaient sur sa poitrine ; l'une, plus grande, figurait sans doute le poids de nos iniquités, qui pèse lourdement sur son cœur de Mère ; l'autre, plus petite, portait une croix avec son Christ. Telle apparut la grande Réconciliatrice, la toute puissante Suppliante, comme l'appelle saint Bernard : *Omnipotentia supplex.*

Jésus est Médiateur au Calvaire, Marie est, pour ainsi dire, Médiatrice à la Salette. Ne parle-t-elle point de *son* peuple ? Toutes les âmes que Dieu a créées sont à Marie. Toutes les nations de la terre sont l'héritage de son Fils et le sien. (1)

Les Annales de l'Eglise nous signalent de nombreuses Apparitions de Marie, mais elles ne nous citent aucun de ses discours. C'est la gloire exceptionelle de la Salette de nous donner le texte d'un discours complet, *unique*, prononcé par la Mère de Dieu.

A l'exemple de son Fils, Marie a voulu aussi avoir son *Sermon sur la montagne.*

Dans sa forme, ce discours est simple comme l'Evangile ; et ceux-là seuls pourraient se scandaliser de cette simplicité, qui n'auraient jamais médité les saintes Ecritures.

Etre éloquent, *c'est dire son âme,* s'écriait le Père Lacordaire. Quelle éloquence que celle de Marie qui *nous a dit* ici son cœur de mère, qui pleure avant, pendant et après son discours ! Comme son amour s'inquiète pour les petits et pour les pauvres ! Les noix, dit-elle, deviendront mauvaises, les raisins pourriront, il viendra une grande famine. Le riche souffre peu dans un temps de famine ; mais le pauvre, de quoi va-t-il se nourrir si son champ ne donne plus les fruits de chaque année ?

Quoi de plus touchant que les humbles détails par lesquels Elle termine

(1) Ps. 2, 8—Cohæres Filii sui, idem enim regnum et eamdem hæreditatem participat cum Filio suo. B. Alb. Magn. Serm. 3 in Assumpt., B. V.—1 Petr, 2.

Digitized by Google

son discours !... Comme ils nous révèlent cette maternelle tendresse, à laquelle rien n'échappe, ni cette terre solitaire du Coin, où les épis de blé tombent en poussière, ni les sollicitudes d'un pauvre montagnard, qui craint de n'avoir pas de pain à donner à son enfant....

Quand on vint dire au charron Giraud qui Maximin avait vu la sainte Vierge, cet homme se prit à rire. Il eut hâte cependant de faire raconter à son fils ce qui s'était passé. Celui-ci répéta fidèlement tout ce que lui avait dit la *Belle-Dame*. Giraud fut fort surpris de voir ce même enfant, auquel il avait eu tant de peine à apprendre une courte prière, réciter facilement un si long discours. Mais l'*incident de la terre du Coin* le frappa plus vivement encore. Il en était pleinement convaincu, personne n'avait pu entendre les paroles qu'il avait dit à son fils, en lui donnant un morceau de pain. Et cependant la *Belle Dame* les avait exactement rappelées.... Il crut donc à l'Apparition et s'empressa de remplir ses devoirs de chrétien, depuis longtemps négligés.

A la nouvelle de l'apparition, Corps et ses environs furent immédiatement transformés ; plus de blasphèmes, plus de profanation du dimanche.

Mélaine plus impressionnée encore que Maximin versait des larmes en racontant les pleurs de la sainte Vierge ; les deux petits apôtres de Marie ressemblaient aux disciples d'Emmaus ; leurs paroles étaient animées, brûlantes ; le feu qui brillait dans leur regard donnait à leur langage, d'ailleurs si candide et si naïf, une force, une lumière qui portait au fond des âmes une irrésistible conviction.

Comme de nouveaux Jonas ils transmirent à tout le monde les menaces prophétiques et les promesses de la reine de France, et la voix de deux petits bergers fut plus efficace que ne l'était depuis longtemps la voix des pasteurs et des missionnaires.

III.

COMMENT NE PAS Y CROIRE ?

L'énergie avec laquelle le discours de la divine Messagère révèle les plaies de notre siècle a paru à un illustre prélat(1) une des preuves les plus péremptoires de la vérité de l'Apparition. Les premières paroles de la sainte Vierge, qui sont comme le résumé de tout le discours, signalent les péchés dominants de notre époque : le blasphème et la profanation du dimanche. (2)

---

(1) Mgr Ginoulhiac, archevêque de Lyon.

(2) "Le fait de la Salette est trop connu désormais pour être raconté ici. Mais il faut remarquer que là, comme partout, l'attentat contre le nom du Seigneur et l'attentat contre le jour du Seigneur sont reprochés et présentés tous deux comme deux sources de mort prêtes à couler sur le terre si.....

Le terrible SI accompagne l'homme avec une fidélité redoutable. C'est l'ombre qui suit le corps."

(HELLO. *Le jour du Seigneur.*)

Digitized by Google

La plupart de ces prophétiques menaces se sont accomplies. Que de fléaux nous ont affligés depuis 1846 !... La maladie de la pomme de terre, l'année même de l'Apparition et l'année suivante, sévissait en France, et réduisait à une extrême détresse le peuple Irlandais. Au mois de décembre 1846, il ne restait de pommes de terre à Corps et dans les environs, que ce qu'il en fallait pour ensemencer les terres au printemps suivant. Tous les habitans de ces contrées sont unanimes à l'attester. En 1851, la maladie de la vigne, jusqu'alors inconnue, s'est répandue en France et dans presque toute l'Europe, et n'a pas cessé, sous des formes diverses, de continuer ses ravages (1). La maladie des noix, en 1852, enleva au Dauphiné une de ses plus importantes récoltes. Les relevés statistiques publiés en 1856, par un journal français, portent à 151,000 le nombre des décès, résultant pour la France de la cherté des vivres, durant les années 1854 et 1855. A cette époque, en effet, la récolte fut très-mauvaise dans diverses contrées, et on vit apparaître la maladie du blé avec les caractères marqués par les paroles de la sainte Vierge. Que dirons-nous des châtiments de 1870 et de 1871 arrivés coup sur coup le dimanche, pour punir la violation du jour du Seigneur ? (2) Si jusqu'ici

(1) Le prophète Isaïe semble parler de notre époque, en annonçant, il y a deux mille six cents ans, une chose dont nous avons vu le premier accomplissement, la maladie générale des raisins : *Luxit vindemia, infirmata est vitis, ingemuerunt qui lætabanture corde. Cum cantico non bibent vinum, amara erit potio libentibus illum. Clamor erit super vino in plateis, deserta est omnis lætitia ; translatum est gaudium terræ.* (XXIV-7-11).

" La vandage a pleuré, la vigne est malade; tous ceux qui avaient la joie dans le cœur sont dans les gémissements. Ils ne boiront plus du vin en chantant. La boisson sera amère à ceux qui la boiront. Des cris se feront entendre sur le vin, dans les places publiques. L'allégresse s'est enfuie ; la joie de la terre a été enlevée."

Le même prophète annonce d'autres malheurs qui rappellent les paroles publiques de la belle Dame, et l'analyse faite par le Saint-Père de ses paroles secrètes : *Ecce Dominus dissipabit terram et nudabit eam, et affliget faciem ejus, et disperget habitatores ejus;* v. 1. *Et erit sic populus, sic sacerdos ; sic servus, sic dominus ejus ; sic qui repetit, sic qui debet,* v. 2, *Dissipatione dissipabitur terra et direptione prædabitur, etc,* v. 3. *Luxit et defluxit terra, et infirmata est altitudo populi terræ,* v. 4. *Ideoque insanient cultores ejus et relinquentur homines pauci,* v. 6. *Attrita est civitas vanitatis; clausa est omnis domus nullo introeunte,* v. 10. *Relicta est in urbe solitudo, et calamitas opprimet portas.*

" Voilà que le Seigneur dissipera la terre et la dépouillera. Il affligera sa face et dispersera ses habitants; il en sera du prêtre comme du peuple, du maître comme du serviteur. de celui qui doit comme de celui qui demande ce qui lui est dû : la terre sera affreusement dissipée et pillée,—la terre a pleuré, la terre est tombée en défaillance, la terre est malade ; l'univers a chancelé. Ce qu'il y a de grand dans le peuple de la terre est l'abaissement; se cultivateurs seront insensés, et il restera peu d'hommes. La ville *de la vanité* est frappée. Ses maisons sont fermées et personne n'y entre. La solitude y règne et des calamités de tous genres sont à ses portes." Qui peut méconnaître Paris dans la *civitas vanitatis ?*

(2) La persistance des coups de tonnerre à tomber toujours le Dimanche frappait tous les regards. Forbach, Sedan, capitulation de Metz, capitulation de Paris.....,toutes les catastrophes mettaient, à s'afficher le dimanche, une certaine affectation. Combien de murailles en France, combien de monuments construits le Dimanche ont été couverts le Dimanche par les dépêches fatales !

" Combien de murs construits sous les yeux des passants le Jour du Seigneur ont étalé le même Jour, aux yeux des mêmes passants, l'histoire des ruines qui se faisaient....."

(HELLO, *Le jour du Seigneur.*)

Digitized by Google

tous les fléaux annoncés n'ont pas pesé sur nous dans toute leur rigueur, qui sait ce que nous réserve l'avenir ?...

Les menaces prophétiques de la divine Messagère sont, du reste, conditionelles; elles ne doivent avoir leur entier accomplissement qu'autant que les hommes *ne voudront pas se soumettre.* (1)

Les porteurs de ce redoutable message ont été torturés moralement par la justice, interrogés par des milliers de personnes, par des prêtres et par des évêques (2); ils ont toujours répondu victorieusement, sans jamais être mis en contradiction avec eux-mêmes.

Onze évêques (3) et plus de cinquante auteurs, prêtres ou laïques, se sont faits les historiens et les apologistes de la Salette.

---

(1) Du reste s'il se rencontrait dans le discours de notre divine Mère quelques points difficiles à expliquer, rappelons-nous les paroles de Mgr Genouilhac dans son mandement du 4 novembre 1854 : "Qui ne sait que le langage prophétique a des formes qui lui sont propres. Que si l'on y trouve des clartés qui consolent, on y rencontre toujours des obscurités qui embarrassent. Lorsque les prédictions ont pour objet des promesses ou des menaces *conditionnelles*, les unes et les autres ne se vérifient entièrement que dans le cas où leurs conditions respectives sont entièrement remplies. On peu s'en convaincre aisément par l'histoire du peuple juif. Et c'est surtout à l'égard des prophéties conditionnelles que l'on ne devrait jamais perdre de vue ces belles paroles de Bossuet : "L'avenir se trouve toujours autrement que nous ne pensons, et les choses même que Dieu en a révélées arrivent en des manières que nous n'aurions jamais prévues." (Préface de l'Apocal., n. XV.)

(2) Mgr Dupanloup, qui les interrogea en juin 1848 a écrit ceci: Il faut remarquer que jamais accusés n'ont été, en justice, poursuivis de questions sur un crime, comme ces deux pauvres pâtres le sont...sur la vision qu'ils racontent..... On les a vu conduire, comme on conduirait des malfaiteurs, sur le lieu même de leur révélation... Ni les personnages les plus graves et les plus distingués ne les déconcertent; ni les menaces ni les injures ne les effraient; ni les caresses et la douceur ne les font fléchir; ni la fréquente répétition de toutes ces épreuves ne les trouve en contradiction, soit chacun avec lui-même, soit l'un avec l'autre quand on les interroge. Néanmoins, à des objections imprévues, quelquefois insidieusement et longuement méditées, "ils opposent toujours des réponses promptes, brèves, claires, précises, péremptoires..." Maximin est toujours léger et inconstant; Mélanie a conservé son humeur boudeuse et timide : "Mais dès qu'il s'agit du grand Evénement, ils ne paraissent plus avoir aucun des défauts ordinaires de leur âge... Ils deviennent même tout à coup si graves, si sérieux ..... qu'ils imposent une sorte de crainte religieuse pour les choses dont ils parlent, et une sorte de respect pour leurs personnes... Ce respect singulier pour ce qu'ils disent va si loin que, quand il leur arrive de faire quelqu'une de ces réponses vraiment étonnantes, qui confondent les interrogateurs, et résolvent simplement, profondément les plus graves difficultés, ils n'en triomphent en rien... Ils n'ont ni l'un ni l'autre absolument aucune envie de causer de l'Evénement qui les rend cependant si célebres... Ils ne comprennent pas même l'honneur qu'ils ont reçu... Ces deux enfants et leurs pauvres familles sont demeurés après l'Apparition aussi pauvres qu'auparavant."

(3) Parmi lesquels Mgr Villecourt, évêque de la Rochelle, depuis cardinal, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, Mgr Ullathorne, évêque de Birmingham. L'ouvrage de Mgr Villecourt fut traduit en allemand dès 1848. Le *Pèlerinage à la sainte Montagne*, par Mgr Ullathorne, écrit en anglais, a été traduit en français. L'évêque de Birmingham, qui a visité la montagne en 1854, n'a pas craint de publier, qu'à ses yeux, *une des grandes merveilles religieuses de notre époque*, c'est la conversion des hommes, qui, dans le pèlerinage de la Salette sont passés subitement de l'indifférence ou du vice, à la plus ardente piété.

En septembre 1855, Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger, visitait les lieux sanctifiés par la présence de Marie; et peu après, pour inviter les catholiques à se procurer les consolations dont ce pèlerinage avait inondé son âme, il publiait un écrit plein d'intérêt et de poésie, qui a pour titre : *Venez avec moi à la Salette.*

Digitized by Google

Les trois évêques de Grenoble qui se sont succédé sur le siége de saint Hugues, depuis l'Apparition, en ont attesté la vérité, et il n'y a pas d'année où quelque membre de l'épiscopat ne monte à la Salette pour y témoigner de sa foi.

"Quand on a eu le bonheur de visiter la montagne des larmes de Marie, disait un jour, ici, Mgr Langalerie, archevêque d'Auch, on ne doit plus se contenter d'un Christianisme ordinaire."

Mgr Desflèches, évêque *in partibus* de Sinite, vicaire apostolique du Su-Tchuen oriental, est venu consacrer à NOTRE-DAME DE LA SALETTE les douze millions d'habitants que comprend son vicariat.

Mgr Raphael Popoff a fait de même pour les Bulgares unis, dont il est évêque, et Mgr Hassoun, patriache de Cilicie, pour l'Eglise d'Arménie.

Il y a quelques années, un jeune mariste priait sur les lieux de l'Apparition ; se sentant poussé par un attrait intérieur vers la vie de missionnaire, il demandait à sa Mère du Ciel de dissiper tous les doutes et de faire tomber tous les obstacles. MARIE fit briller, au regard de son âme, une lumière décisive, et sa main maternelle aplanit les difficultés d'une manière merveilleuse. Quelque temps après, ce jeune prêtre partait pour les îles de l'Océanie, où il est devenu Mgr Elloy, évêque de Tipasa, coadjuteur de Mgr Bataillon, dans le vicariat de l'Océanie centrale. Nous avons eu l'honneur da le voir souvant à Rome pendant le concile du Vatican. A son retour du concile, il fut arrêté par les *communeux* de Lyon.

—J'ai vu, leur dit-il, des sauvages anthropophages qui voulaient me manger ; j'ai fait depuis longtemps le sacrifice de ma vie, je ne vous crains pas, et vous ne me ferez point peur.

Surpris de ce langage, les brigands le laissèrent aller.

En arrivant dans sa patrie, il a levé les yeux vers la montagne d'où lui est descendue une grâce si précieuse. Il est venu offrir à NOTRE-DAME DE LA SALETTE l'hommage de sa profonde reconnaissance. Dans son vicariat il est encore une archipel abandonné, où soixante mille infidèles n'ont jamais entendu prononcer le nom du vrai Dieu. Mgr Elloy vint aussi solliciter de la Vierge Réconciliatrice, la faveur de pouvoir pénétrer dans ces îles avec quelques ouvriers apostoliques, et il Lui promit, si elle daigne l'exaucer, d'ériger, sous le vocal de NOTRE-DAME DE LA SALETTE, la première chapelle qu'il pourra bâtir parmi ses pauvres sauvages.

Mais que pense de la Salette le Pape immortel qui a été comme l'âme de tout ce qui s'est fait de grand dans ce siècle, auquel il laissera son nom ?

Lorsque la divine Mère quitta la montagne et s'éleva dans les airs, elle a regardé le ciel, puis ses regards attristés se sont abaisssés sur la terre vers le sud-est, du côté de Rome et de l'Italie.(1)

---

(1) Ce détail, indiqué par le récit de l'Apparition, est contenu et confirmé dans une lettre

Digitized by Google

Il y avait trois mois alors que Pie IX siégeait sur le trône de Pierre. Les commencements de son règne sont peut-être sans exemple dans l'histoire de la papauté. Il nous semble entendre encore ces acclamations populaires qui l'accompagnaient. Mais, hélas ! des cris de fureur ne tardèrent pas à succéder à cet enthousiasme qui semblait devoir suivre partout les pas du nouveau Pontife. Pie IX fut obligé de partir pour l'exil. Moins d'un an et demi après, il rentrait dans Rome, et rien ne semblait plus devoir troubler sa pacifique domination. Nos espérances ont été trompées, et la voie du Calvaire s'est de nouveau ouverte devant notre bien-aimé Père.

Quand le regard de la divine Mère de JESUS se fixa, plein de larmes, par delà les horizons de la sainte montagne, sur cette terre d'Italie et sur Rome, o Pie IX ! c'est sur vous sans doute que se reposa ce regard d'ineffable tendresse. Ce sont vos douleurs qui firent couler ces divines larmes ! Mais nous avons dans nos cœurs cette confiance que si les pleurs de MARIE furent versés ici, dans la prévision douloureuse de vos inénarrables épreuves, il y avait aussi, dans cette tristesse même et dans ces pleurs, la preuve de l'immense amour que MARIE a pour vous, qui couronnera votre Pontificat des gloires d'un prochain triomphe.

Oui, ce regard maternel sur Rome, Marie le devait au grand Pontife qui l'a proclamée Immaculée.

Aussitôt après la publication du jugement doctrinal de Mgr l'Evêque de Grenoble, Sa Sainteté se plut à répandre des trésors spirituels sur les pèlerins, les missionnaires de N.-D. de la Salette, et sur les membres de la Confrérie établie sous son vocable.(1)

Depuis le 6 août 1867, le culte de N.-D. de la Salette est établi publiquement à Rome. Avec l'authorisation de Son Eminence le cardinal Patrizi, vicaire de Sa Sainteté, un tableau représentant l'Apparition, est exposé à la vénération des fidèles, dans l'église de Saint-Sauveur *in Th*

---

du 23 avril 1853, écrite d'Angleterre, par Mélanie, devenue en religion, au Carmel, sœur Marie de la Croix.

La tradition rapporte que Notre-Seigneur, sur la croix, était tourné vers le nord-ouest, c'est-à-dire aussi vers Rome et l'Italie, terre privilégiée où il allait placer son Vicaire.

[1] Un rescrit du 24 août 1852 déclare privilégié à perpétuité, le maître autel du sanctuaire de la Salette. Une autre rescrit du 26 du même mois permet à tous les prêtres qui vont à la Salette, de dire la messe votive de la sainte Vierge tous les jours, excepté les grandes fêtes et les féries privilégiées.

Par un bref daté du même jour, Sa Sainteté accorde, entre autres faveurs, aux membres de la Confrérie de N.-D. de la Salette une indulgence plénière. Par l'indult du 2 décembre 1852, qui témoigne hautement de la bienveillance avec laquelle Pie IX favorise le culte de la Vierge Réconciliatrice, Sa Sainteté, sur la demande de Mgr l'Evêque de Grenoble, permet de solenniser chaque année l'anniversaire de *l'Apparition* [*ipso Apparitionis die*], le 19 septembre ou le Dimanche suivant, dans toutes les église du diocèse, par une messe solennelle et le chant des vêpres en l'honneur de la sainte Vierge.

Le même indult autorise tous les prêtres du diocèse de Grenoble à honorer la mémoire de cette Apparition, *memoriam hujus Apparationis recolere*, par la récitation de l'Office, et la célébration de la messe du Patronage de la sainte Vierge.

Digitized by Google

mis ; dans la même église, la confrérie de N.-D. Réconciliatrice a été érigée et enrichie de nombreuses indulgences, par le Saint-Père lui-même le 16 octobre 1870, au moment même de ces catastrophes de Rome qui ont fait pleurer à l'avance la Vierge des Alpes. Mgr Bailles, ancien évêque de Luçon, présida ce jour-là à l'érection de la confrérie romaine.(1)

Répétons-le, la certitude de ce grand Evénement ressort clairement de la sincérité du témoignage des deux enfants, du jugement doctrinal rendu par l'autorité épiscopale, de l'approbation donnée par le Saint-Père à la dévotion à N.-D. de la Salette, et enfin des prodiges opérés, dans l'ordre de la nature comme dans l'ordre de la grâce, par la méditation de Marie invoquée sous ce nouveau titre.

L'importance de cet Evénement n'est pas moins incontestable. Ce n'est jamais sans des raisons dignes de sa sagesse que Dieu opère des miracles, et déroge aux lois qu'il a établies. Quand la Souveraine du monde, la Reine du Ciel, la Mère de Dieu, se manifeste à la terre, ce ne peut être que pour y remplir une grande mission.

L'apparition, en signalant les maux de ce siècle, peut en être le remède, si nous le voulons efficacement. Que dirons-nous encore ? Les efforts tentés, les difficultés soulevées, les objections imaginées, les injures prodiguées, pour anéantir, affaiblir la foi à la Salette, loin de lui nuire, n'ont servi qu'à la faire mieux connaître. Ce grand événement, comme toutes les œuvres divines, a rencontré des contradicteurs ; mais la vérité a brillé d'un plus vif éclat après avoir dissipé les nuages de l'opposition. Il fut un temps où les premiers pasteurs de ce diocèse durent élever leur voix pour la défendre. Depuis longtemps déjà, ils ont gardé le silence ; mais Dieu a parlé bien éloquemment : la dévotion à NOTRE-DAME DE LA SALETTE a grandi, et la connaissance du mystère qui s'est opéré sur cette montagne a pénétré à travers tout le globe.

Tous les peuples ont répondu à l'invitation de notre Mère du Ciel : "*Avancez, mes enfants, n'ayez point peur.*" Ils sont venus sur la Montagne recevoir la bonne nouvelle, des contrées les plus diverses et les plus éloignées : du pôle nord, de Montréal et de Québec ; des Etats-Unis, de la Martinique et du Mexique ; des montagnes du Caucase et des collines brûlantes du Dahomey et de l'Algérie ; ils sont accourus de l'Angleterre,

(1) C'est l'abbé Crévoulin, chapelain de Saint-Louis-des-Français, qui a érigé cette confrérie dans l'église de Saint-Sauveur *in Thermis* qui appartient à la France, et que ce prêtre zélé a restaurée à ces propres frais dans le but d'en faire le centre de la dévotion romaine à la Vierge des Alpes.

Le 7 septembre 1865, Clélia Rosi, citoyenne romaine, agée de vingt ans, élève du couvent général de l'Addolorata, près de la porte *Seltèmiana*, dans la ville de Rome, se trouvait très-gravement malade, et fut guérie miraculeusement par l'intersession de N.-D. de la Salette.

Enfin, un bref daté du 20 novembre 1869, et signé de la main de Pie IX, félicite M. Simion, d'Angers, de son dévouement pour l'autel majeur de la Salette, et de ses publications consciencieuses qui ont vengé de la calomnie et de l'erreur, *vindicandæ a calumniis et erroribus*, l'histoire des faits relatifs à l'Apparition.

Digitized by Google

de l'Irlande et de l'Ecosse ; de la Belgique, de la Hollande, de la Bavière. du Tyrol, de la Russie et de la Pologne ; ils sont venus de Rome et de la Suisse, de l'Espagne et de l'Italie ; ils sont accourus de tous les diocèses de France.

A la vue de ce mouvement universel et du bien qu'il opère, disons avec Richard de Saint-Victor : " Seigneur ! s'il y a erreur, c'est par vous-" même que nous sommes trompés." (1) " Si le fait de la Salette, écrivait Mgr Philibert de Bruillard, avait encore besoin de confirmation, il la trouvait dans ce concours, dans cette piété, dans cette joie céleste, dans un si grand nombre de sacrifices. Et quelles merveilles n'ont pas été la récompense de tant de foi, de tant de dévotion." (2) Non, non, ce n'est plus l'heure de la vérité à établir et de la lumière à faire. Pour toujours le fait de l'Apparition a pris le rang qui lui appartient dans les annales de l'Eglise.

L'universalité est le caractère propre du miracle de la Salette. Ici l'auguste Vierge a dit par deux fois que c'est à tout son peuple qu'il faut annoncer la nouvelle de sa miséricordieuse visite, et ses enseignements et ses menaces ; et déjà sa parole a retenti dans tout l'univers.

Plus de huit cents églises, sanctuaires, chapelles oratoires dans toutes les parties du monde, se sont élevés comme par enchantement en l'honneur de Notre-Dame de la Salette ; tous se relient au sanctuaire de la montagne ; un grand nombre d'entre eux est aussi fréquenté par les pèlerins que le sanctuaire du mont révéré.

Des conversions inespérées, des conversions plus extraordinaires que les guérisons corporelles, éclatent, non-seulement sur la Montagne, mais encore dans tous les lieux où l'on invoque la Madone de la Salette. A l'exception du Sanctuaire de Lorette, on n'en voit point d'autres qui se reproduise en quelque sorte lui-même par toute la terre (3).

Parmi tant de conversions comment en citer une ? Celle d'un journaliste bien connu est particulièrement remarquable. (4)

---

[1] Domine, si est error, a te decepti sumus.

[2] Mandement du 1er mai 1852 pour la pose de la première pierre du sanctuaire.

(3) Le seul diocèse de Grenoble a plus de quarante chapelles dédiées à la Vierge des Alpes. On en trouve *plusieurs* en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Suisse, dans l'île Maurice, à la Martinique, dans les Etats-Unis, dans les Indes orientales et dans la Nouvelle Calédonie. Au centre de l'Afrique, le Dahomey a aussi son sanctuaire de Notre-Dame de la Salette.

On en trouve en Chaldée, en Cochinchine, à Saïgon et à Java. Les Maronites ont la Salette sous les cèdres du Liban. Le P. Boré, lazariste, supérieur de la mission de Constantinople, a raconté ici que les Grecs et les Turcs connaissent *la Marie* des Alpes.

(4) Il disait à un prêtre : " Dieu est merveilleux dans toutes ses œuvres : il se plaît à confondre notre orgueil qui est la grande plaie de l'humanité, en faisant de grandes choses par des moyens fort simples. Ce qui se passe ici, c'est en petit la merveille de Bethléem ; c'est par la naissance d'un petit enfant dans une crèche, que des anges ont annoncé et que des bergers sont venus voir, qu'a commencé la plus étonnante révolution humaine. Cela m'est paru bien étonnant à César ; à coup sûr, il ne se serait pas dérangé pour y aller voir. Les

Digitized by Google

La conversion de M. Laverdant, rédacteur du *Memorial catholique*, nous a été raconté par lui même.

Une simple et pieuse servante du Dauphiné, Madeleine Poisat, surnommée la *Prêcheuse*, parce que, douée d'un esprit prophétique, elle parcourait les montagnes en parlant de la fin des temps, rencontra M. Laverdant, alors phalanstérien, et lui dit: Il faut aller à la Salette. Il y alla. Quant il vit, sur la montagne, la statue de l'Assomption, il fut ému, le souvenir de sa mère lui traversa le cœur, et il s'écria, en s'adressant à Marie : " O Mère de ma mère, éclairez-moi ! " Puis il entra dans l'église, et sentit comme un coup violent sur le côté droit de la poitrine. Il fut vaincu, et d'heureuses larmes signalèrent sa défaite triomphante.

En 1868, un prêtre napolitain vint accomplir ici un vœu fait en des circonstances singulières (1 .

Il y a quelques années, un marin frappe à la porte du R. P. Supérieur, et, l'abordant sans façon : " Père, lui dit-il, qu'est-ce que c'est donc que la Salette ? Ah ! c'est que, moi, j'ai visité les cinq parties du monde, je suis allé partout, et partout j'entends des gens m'adresser cette question : Puisque vous venez d'Europe, puisque c'est de la France que vous nous arrivez, dites-nous donc ce que c'est que cette Salette dont on parle tant ? Et je me suis promis, ajoutait le marin, que si jamais je retournais en France, mon premier soin serait de me transporter sur cette fameuse montagne."

Qui pourrait dire en effet où n'a pas pénétré l'histoire de l'Apparition ?

---

bergers et les pêcheurs ont cru et dit ce qu'ils ont vu ; ils l'ont dit, parce qu'ils y croyaient; ils y croyaient, parce qu'ils avaient une vive foi intérieure, et le monde, de proche en proche, est devenu chrétien. Il est devenu chrétien en croyant ce que les bergers ont cru et ce que les pêcheurs ont prêché. Pour moi, le fait de la Salette est l'événement de ce siècle. Dieu a parlé par la Sainte-Vierge à des petits enfants, ces petits enfants incapables d'influence, ont fait venir ici, tous les ans, des hommes de tous les pays de toutes les conditions ; ces hommes admettent ce fait comme on a admis la naissance de Bethléem et la mort du Calvaire, et en l'admettant, ils deviennent meilleurs, ils se repentent de leurs péchés, ils font de bonnes œuvres ; ils viennent ici de tout leur cœur, ils y prient avec joie et s'en retournent contents. C'est toujours le même résultat par des moyens simples et peu convenables en apparence, mais très-sages en ce sens qu'ils prouvent et exigent la puissance de Dieu qui fait beaucoup avec peu ou avec rien."

(*Annales de Notre-Dame de la Salette*, recueil intéressant qui, chaque mois, donne le tableau des pèlerinages, miracles et conversions).

(1) Pris par des soldats piémontais, on le garrotte ; en vain il se met à genoux devant le major pour demander grâce, il ne reçoit pour toute réponse qu'un coup de pied qui lui fend la lèvre supérieure, et, sans autre forme de procès, il est condamné à être fusillé. Il fait alors le triple vœu de visiter, s'il échappe à la mort, les sanctuaires de Saint-Jacques de Compostelle, de Notre-Dame des Victoires et de NOTRE-DAME DE LA SALETTE. Au moment où on s'apprêtait à le fusiller, des cris répétés : aux armes ! aux armes ! appellent ses exécuteurs sur le théâtre d'une émeute, où ils trouvent tous la mort. Un nouveau tribunal condamne ce prêtre à quinze mois de prison. Délivré le 22 juillet, il se rend aux pieds du Souverain Pontife pour lui demander sa bénédiction, avant d'aller en France et en Espagne pour y accomplir ses vœux.

Digitized by Google

Je ne parle pas de l'Europe où elle est connue jusqu'en Pologne et en Russie (1).

Les missionnaires de la Salette ont souvent entendu faire cette réflexion: " Dans l'Apparition de la Salette, tout est preuve." Oui ! tout est preuve ; pour les esprits sérieux et attentifs, la lumière jaillit des moindres circonstances de ce grand fait.

Ne parlons plus ni des miracles, ni des grâces, ni des guérisons, ni des conversions. Elles sont innombrables ; on les trouvera dans les *Annales* du pèlerinage. Nous insisterons seulement sur ce caractère d'universalité, de catholicité, qui distingue la Salette des autres sanctuaires de Marie. La correspondance des missionnaires leur envoie en moyenne *dix milles lettres* par an, et leur apporte les nouvelles des merveilles opérées par l'Apparition dans le monde entier, et jusqu'aux extrémités de la terre.

Sur cette montagne Marie apparaît à l'état de victime, et la théologie de ce mystère a été admirablement exposée par Mgr. Genouilhac dans un de ses discours sur la sainte montagne. " Marie, dit il, est le type de l'Eglise. Elle en est le membre principal. Saint Augustin, comparant l'une à l'autre, a dit une magnifique parole : deux qualités surtout éclatent en MARIE et résument toutes ses gloires : sa Virginité et sa Maternité ; or, ajoute ce saint docteur, comme MARIE, son type, l'Eglise est tout à la fois Vierge et Mère."

Comme Marie de la Salette, l'Eglise nous montre les pleurs qui couvrent ses joues virginales, elle nous présente son crucifix et les instruments de sa Passion ; ne nous étonnons plus si l'Eglise est si cruellement persécutée dans son Chef et dans ses membres.

L'Apparition est le grand remède aux maux de ce siècle : c'est le salut de la société, c'est le levier avec lequel il faut soulever le monde et le ramener à Dieu.

" Dieu, a dit un évêque, Dieu sur la montagne du Sinaï, au milieu des tonnerres et des éclairs, donna dix commandements au peuple juif prosterné. Les hommes ont oubliés ces lois divines, et MARIE est venue les promulguer de nouveau, au sein de la lumière et de la gloire, sur la Montagne de la Salette, devant deux enfants épouvantés qui représentaient, dans leur humble personne, la France et l'humanité toute entière."

---

(1) Le P. Semenenko, fondateur de la congrégation polonaise de la *Résurrection*, recteur du séminaire polonais établi à Rome par Pie IX, s'est écrié un jour ici : " Mes frères, vous faites bien d'accourir sur cette montagne : que ne peut-on obtenir de sa mère au moment où elle verse des larmes ! C'est pour ce motif que cette Pologne, que Pie IX appelle *la malheureuse Pologne*, y vient également ; elle est ici en esprit, et moi, enfant de la Pologne, je viens vous supplier d'ouvrir les bras de votre charité pour la recevoir au milieu de vous."

Maintenant que la France est partagée comme la Pologne, que chacun de nous fasse un acte de foi comme le P. Semenenko, et s'écrie à son tour : *Je crois à la résurrection de la France !*

Digitized by Google

IV

LES SAINTS LIEUX.

Comme on dit les Saints Lieux de Palestine, ne peut-on pas dire aujourd'hui les Saints Lieux de France, en parlant de la Salette, de Lourdes, de Pontmain ?

La Salette est un étroit plateau, suspendu au centre d'un cirque de montagnes ; l'horizon est fermé à distance par de hautes cimes qui s'élargissent en couronne autour du sanctuaire ; trois monts majestueux, le Planeau, le Gargas, le Chamoux, se détachent du plateau consacré qui leur sert de base, et semblent le protéger comme de formidables sentinelles.

En contre-bas, les rochers fendus et déchirés nous rappellent le mont Alverne, le calvaire de saint François. Ici c'est le calvaire de Marie, et la Main créatrice le lui a préparé ainsi, dès le premier instant de la création.

A notre arrivée, laissant l'église de côté, nous nous précipitons pour voir le théâtre de l'Apparition, qui est en face ; rien n'y a été changé ; on l'a laissé en plein air, sans l'emprisonner dans des murs ; on l'a seulement entouré d'une grille qui n'empêche ni de voir, ni même de cueillir les herbes et les fleurs qui s'épanouissent sur ce sol consacré. Descendons quelques pas dans l'étroit ravin du Sezia, pour contempler ces trois stations qu'on appelle l'*Apparition*, la *Conversation*, l'*Assomption*.

Ces trois actes du drame divin de la Salette sont heureusement représentés, sur les lieux mêmes, par des groupes monumentaux en bronze, de grandeur naturelle ou plutôt surhumaine, vrais chefs-d'œuvre de l'art chrétien, qui sont dus à la munificence toute castillane du comte de Pennalver, de Barcelone.

Le sculpteur a été bien inspiré, et l'on éprouve, en approchant de ces statues, une sorte de frissonnement religieux, comme si on allait assister à la réalité des scènes qu'elles représentent.

La première statue nous montre la Vierge assise sur une pierre, pleurant la tête dans ses mains, les coudes appuyés sur ses genoux. Elle est là à la même place qu'il y a vingt-cinq ans.

L'émotion vous gagne et l'on se demande de loin si ce n'est pas la Vierge elle-même. Au dessous de la statue, sous les pieds même de Marie, coule la fontaine miraculeuse, intermittente autrefois, abondante et continuelle depuis l'Apparition. La Sainte-Vierge a pleuré pendant tout le temps de son apparition. De ses yeux s'échappaient comme deux ruisseaux de larmes. "Je les ai bien vues couler," dit la jeune fille. La fontaine, qui était à sec au moment de l'Apparition et qui n'a pas cessé de couler depuis, cette fontaine où la Reine du Ciel a posé ses pieds et dans laquelle sont tombés ses pleurs, est comme le souvenir et le sym

Digitized by Google

bole de ces larmes miséricordieuses de notre divine Mère. Elle est aussi l'emblème des grâces célestes qui de son cœur immaculé ne cessent de couler sur le monde. En effet, c'est à l'usage de cette eau, employée avec une foi vive et profonde, que sont attribuées un grand nombre de guérisons, conversions et faveurs de tout genre, obtenues par l'intercession de Notre-Dame de la Salette (1).

Un savant médecin a raconté les cures merveilleuses qu'il a lui-même opérées avec l'eau de la Salette, qui est devenue son dernier et son plus sûr remède. Il en porte constamment sur lui et il en fait souvent usage. Heureux les malades soignés par un homme qui sait ainsi appeler au secours de son art Celle qui a la puissance de guérir tous les maux et toutes les misères. Cette bénie fontaine est comme *le puits moderne* de la Samaritaine ; Marie est assise sur ses bords, comme autrefois Jésus auprès du puits de Jacob ; nous indiquant de sa main maternelle le creux d'où jaillissent ces eaux salutaires, elle semble dire, Elle aussi, à toutes les âmes *samaritaines*, si nombreuses par le monde : *Si scires donum Maria*, si vous saviez le don fait à ces eaux par Marie (2) !...

O fontaine bénie ! coulez, coulez toujours ! car vous nous rappelez les larmes de notre Mère et vous êtes un don de sa miséricorde et de son amour ! Vous êtes la nouvelle piscine de Siloé.

Nous nous abreuvons de ces eaux salutaires, et l'on nous dit que des pèlerins, arrivés tout en sueur et haletants, boivent cette onde glacée sans le moindre inconvénient.

A quelques pas plus haut s'élève le groupe des bergers surpris par la vision de la Belle Dame ; ils témoignent de leur étonnement par des gestes enfantins parfaitement rendus.

Un peu plus loin est le bronze de la *Conversation* : la Vierge debout, les cheveux voilés par son diadème de lumière, les mains chastement dissimulées sous ses larges manches, parle aux deux enfants ; son type idéal est noble et beau ; elle baisse un peu la tête vers les enfants ; il nous semblait que nous allions entendre sortir de ses lèvres de bronze les menaces prophétiques qu'elle a recommandé de faire passer à tout son peuple. La sombre couleur du métal lui donne un aspect sévère qui est en harmonie avec la solennité de ses avertissements, mais elle peut dire encore ici : *Nigra sum sed formosa.*

La physionomie attentive de Mélanie est charmante ; Maximin, dans ses grossiers vêtements, semble embarassé et tourne son chapeau sur le sommet de son baton. A ses pieds son chien est couché ; le berger a raconté que cet animal ordinairement hargneux, qui ne laissait personne approcher de son maître, n'avait pas aboyé contre l'Apparition. Le chien

(1) *Annales de la Salette.*
(2) *Mois de Marie de la Salette.*

Digitized by Google

de Maximin est donc coulé en bronze ; en a-t-on fait autant pour le chien de Tobie et pour le chien d'Ulysse, si célèbres dans l'antiquité biblique et dans l'antiquité homérique ? Le bon chien Zopité, le *facteur* de la Salette, était étendu en ce moment devant l'image en bronze de son collègue, dont il semblait envier l'immortalité.

En remontant le ravin, jusqu'au plateau, en face l'église, on rencontre le dernier groupe, l'*Assomption*. A cet endroit où la Vierge Marie remonta au ciel, on avait d'abord construit une chapelle : on l'a fait disparaître et avec raison ; elle était trop petite pour la foule ; puis elle emprisonnait en quelque sorte ce grand fait qui s'était passé en plein air, sous la voûte des cieux. Comme il est mieux reproduit par cette image de Marie s'élançant dans les airs, les yeux au ciel, les bras croisés sur sa poitrine ? La statue est sur un piédestal, au bas duquel on voit Mélanie, les mains jointes, et Maximin qui étend la main comme pour saisir la Belle Dame qui lui échappe. Je me rappellai ces vers du grand poète espagnol, frère Louis de Léon, sur l'Assomption, traduits par Ernest Lafond :

Par les routes de l'empyrée,
Tu montes vers le divin Roi,
Que ne puis-je, Mère adorée,
Me pendre aux plis flottants de ta robe azurée
Pour monter avec toi !

On mesure trente-cinq à quarante mètres en suivant le sentier que la Reine des Anges a parcouru. Sur cette Voie Douloureuse de Marie, les missionnaires ont établi un chemin de la croix entre les trois stations ; il se compose de quatorze croix de bois très-simples, à chacune desquelles est fixé un médaillon de bronze qui représente le mystère. Quelle heureuse pensée d'avoir ainsi uni le calvaire de Jésus au Calvaire de Marie ! L'exercice du Chemin de la Croix est l'exercice favori des pieux pèlerins. Il n'en est peut être pas un qui ne le fasse, il n'y a point d'heure dans la journée qui ne voie quelques-uns de ces Enfants de N.-D. Réconciliatrice agenouillés sur le sentier que la divine Mère a parcouru. Plusieurs même, une fois à genoux devant la statue qui est sur la Fontaine miraculeuse, ne se relèvent plus, et se trainent sur leurs genoux d'une station à l'autre, gravissant péniblement les rudes marches de pierres et de cailloux, en se soutenant à la grille, qui protége l'enceinte consacrée.

Nous avons fait comme eux, et nous nous rappelions avoir monté ainsi à genoux les degrés de la *Scala Sancta*, l'escalier du prétoire de Pilate, qu'on vénère à Rome près de Saint-Jean de Latran. Pie IX a gravi cet escalier saint à genoux, dans l'angoisse de son cœur, la veille de la prise de Rome, le 18 septembre 1870.

Tous les vendredis les missionnaires font ici l'exercise solennel du Chemin de la Croix ; il nous rappelle celui qui se pratiquait jadis au Colysée, car aujourd'hui les stations en ont été renversées par les Italianissimes.

Digitized by Google

Le sol de Rome a été foulé par le pied des martyrs, mais la montagne de la Salette a vu la Reine des martyrs.

On dit qu'il faut visiter la sainte Montagne, quand elle se revêt, à l'entrée de l'hiver, de son manteau blanc, quand on n'arrive plus aux lieux bénis de l'Apparition que par un escalier de neige, et que la grille de fer qui entoure la source miraculeuse devient comme l'autel d'un sanctuaire sans pareil assurément, avec ses murs et sa voûte de glace. Un hiver, toute une chapelle a été bâtie là, sous la neige, aux chants des cantiques et aux accents de la prière, par les Frères, dirigés par un P. missionnaire. Cette crypte était illuminée par des cierges nombreux qui renvoyaient des reflets éblouissants sur les statues de bronze qui marquent les pas de l'Apparition.

En résumant nos émotions nous dirons avec l'évêque de Grenoble: " C'est ici une tribune sacrée d'où Marie nous a fait entendre ses maternels enseignements."

Enfin, la dernière preuve de l'authenticité de l'Apparition, et peut être la plus forte, se trouve dans l'impression des Saints Lieux eux-mêmes; aussi à ceux qui doutent, nous ne cesserons de répéter : Allez à la Salette !

V.

LE COUVENT, L'EGLISE, LE CIMETIERE.

Une des grandes beautés de la Salette, c'est sa solitude ; il n'y a là d'autres constructions que l'église, le double couvent qui l'entoure, et un peu plus loin une maison isolée où l'on vend des livres et des objets de piété. Voilà tout.

Mais où loge-t-on ? Où est l'auberge, demanderont les touristes prudents. L'auberge ? Il n'y en a point. On est ici reçu en vrais pèlerins, et on vous met en retraite à votre arrivée ; on sépare les hommes des femmes; les pèlerines sont reçues par les sœurs de la Providence dans l'aile droite du couvent, tandis que les pèlerins sont accueillis dans l'aile gauche habitée par les missionnaires. L'église divise ces deux ailes du monastère, qui est construit en bon style roman, comme l'église elle-même et avec les mêmes pierres de couleur brune trouvées sur place, ce qui donne à ces deux édifices un aspect sévère qui s'harmonise avec le site et les souvenirs de la sainte Montagne.

L'hospitalité qu'on donne aux pèlerins est simple et cordiale ; les cellules sont propres, le réfectoire et la réfection sont suffisants ; des frères obligeants sont chargés du service ; les convives sont toujours nombreux, et il s'établit aussitôt parmi eux une fraternité qui est bien loin de l'égoïsme habituel des tables d'hôte. On se rencontre là des pays les plus éloignés, mais on se trouve en communauté d'idées et de croyances. Il semble qu'on soit en famille, disait un journaliste converti. Nous dînions un soir auprès d'un prêtre lyonnais enthousiaste de la Salette, et qui ne faisait

Digitized by Google

d'autre vœu que d'y mourir. Les missionnaires se mêlent volontiers aux pèlerins, et tous les jours, à onze heures, l'un d'eux donne des explications sur les lieux mêmes de l'Apparition.

La basilique romano-byzantine s'est élevée par enchantement, comme ces cathédrales des siècles de foi, et sauf la pierre, il a fallu tout apporter ici à dos d'hommes ou de mulet. Trois portes et trois nefs grandioses s'ouvrent à la foule des croyants ; qui souvent, surtout le 19 septembre, ne peuvent tous pénétrer dans la vaste enceinte de l'église. Les donateurs des vitraux y ont fait représenter leurs sanctuaires favoris ; ainsi l'on voit Notre-Dame de Fourvières, Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame de Liesse, etc., qui forment comme une couronne de pèlerinages autour de Notre-Dame de la Salette.

Le magnifique maître-autel est dû à la piété des fidèles de l'Anjou ; derrière l'autel, dominant le chœur et toute l'église, apparait le groupe blanc de l'Apparition que l'on doit au talent de M. Barême, d'Angers ; il fait une grande impression.

— Voyez donc, disais-je à quelqu'un, l'image de l'Apparition tout a côté du Tabernacle ; voyez ces petits enfants près de la vierge Marie ; elle les a choisis pour entendre sa voix et voir couler ses larmes. Elle daigne encore les admettre à ses côtés, dans les représentations publiques de son Apparition, sur la montagne et dans nos sanctuaires. L'Eglise l'a permis, parce qu'elle croit à la vérité du fait, sans quoi elle favoriserait une monstrueuse idolâtrie ; le Pape, l'épiscopat, le clergé autorisent donc notre croyance à la Salette ; voyez à côté de l'autel ce monument funèbre ; il renferme le cœur de Mgr. de Bruillard, évêque de Grenoble, c'est sous son épiscopat que la vierge Marie apparut, c'est lui qui le premier a proclamé son Apparition, et il a voulu lui léguer son cœur. (1)

(1.) Dans l'une des nefs latérales du sanctuaire à gauche du chœur, tout près de la chapelle absidale dédiée à saint Philibert, on lit, sur une table de Marble :

†
D. O. M.
III. ac RR. DD. Philibertus de Bruillard.
Episcopus Gratianopolitanus,
Sacræ hujus ædis fundator,
Hic suum moriens deponi voluit
Cor,
In sui erga B. M. V. Salettensem
Æternum amoris pignus.

" *Mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble, fondateur de ce saint édifice, a voulu en mourant faire déposer ici son cœur, en témoignage éternel de son amour pour la B. V. Marie de la Salette. Digne de vivre dans la mémoire de tous les gens de biens, il mourut le* 15 *décembre* 1860, *à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.*"

— *Credo*, répondit mon interlocuteur, mais Maximin doit être bien étonné de se voir de son vivant canonisé sur l'autel, auprès de la sainte Vierge et du Saint-Sacrement.

Digitized by Google

—Vous vous trompez ; Maximin n'est pas plus canonisé que son chien que vous voyez à ses pieds ; il est là seulement comme témoin, ainsi que Mélanie.

Plus d'un million de pèlerins sont venus prier dans ce sanctuaire. Le clergé a compris qu'à lui surtout revient la mission de *faire passer*, par l'exemple et la parole, les enseignements de l'Apparition *à tout le peuple* de Marie ; et chaque année, un grand nombre de prêtres visitent la montagne. On a pu en compter plus de 700, dans le cours du pèlerinage de 1867 ; dans la seule année 1870, troublée par tant de sinistres événements, il en est venu de plus de quatre-vingts diocèses de France et de l'étranger.

Si la France, en grande partie, a élevé le maître-autel, où coule si souvent le sang de l'auguste Victime pour l'expiation des crimes sur lesquels MARIE a pleuré et qu'Elle a rapprochés à son peuple ; si l'Espagne a reproduit par des statues les différentes scènes de l'Apparition, bronzes superbes qui ornent actuellement les Lieux bénis, la Belgique, si dévouée au culte de NOTRE-DAME DE LA SALETTE, a voulu à son tour élever son monument spécial, et faire le don d'une chaire monumentale. 1.

Les quatre cloches ont reçu les noms de Marie de l'Assomption, Marie de la Compassion, Marie de la Visitation, Marie de l'Immaculée Conception.

Les catholiques de Lyon ont offert une magnifique oriflamme qui porte d'un côté Notre-Dame de Fourvières et de l'autre Notre Dame de la Salette, avec cette inscription : *Les catholiques Lyonais reconnaissants à Notre-Dame de la Salette* 1871.

Je rencontrai sur la Montagne M. le comte de Bourbon-Busset, et je m'empressai de lui indiquer, au fond de l'abside de l'Eglise, un petit autel en marbre blanc, admirablement travaillé. Son bas-relief représente la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Une courte inscription, touchante en sa simplicité, un nom de baptême, quelques fleurs de lys attestent seuls le don et la foi du Fils ainé de l'Eglise 2. Nous avons prié

1. Elle est digne de l'amour que la catholique Belgique a toujours eu pour MARIE et de sa foi en l'Apparition. Dès 1847 des pèlerins belges gravissaient la Salette, dès 1853 un confrérie affiliée à l'Archiconfrérie de la sainte Montagne s'établissait dans le diocèse de Bruges. Aujourd'hui la Belgique compte cinquante-trois confréries affiliées, où les exercices de la réparation se font avec solennité, au milieu du pieux concours des fidèles. Plusieurs écrivains de ce pays ont pris la plume pour défendre le fait de l'Apparition, publier les enseignements qu'il renferme et raconter les trésors de grâces dont il est la source (*Annales*).

2. Le descendant des rois très chrétiens ne tient à garder de son titre de roi de France, qu'il ne prend jamais que la qualification de Fils ainé de l'église, dont il se pare quelquefois. Il écrivit ceci à Pie IX, lors du retrait des troupes françaises de Rome, signe avant coureur de nos désastres :

Très-Saint-Père,

Au moment où les ennemis de l'Eglise s'acharnent plus que jamais contre le trône auguste de Votre Sainteté, celui qui, dans ses longues épreuves, s'est toujours honoré avant tout du glorieux titre de Fils ainé de l'Eglise, éprouve le besoin de redire à Votre Sainteté qu'il a été, qu'il est, qu'il sera jusqu'à la mort, de cœur et d'âme, avec Elle. Si je n'ai pas couru

Digitized by Google

pour lui et pour la France devant cet autel, en murmurant le mot *Esperance*, cette vieille devise des ducs de Bourbon, que nous avons lue sur leurs tombeaux mutilés, dans l'église bourbonnaise de Souvigny, ce premier Saint-Denis des premiers Bourbons, qui n'a pas été plus que l'autre à l'abri des profanations.

Le bruit s'était répandu cette année que M. le comte de Chambord était venu à la Salette le 25 août, fête de Saint-Louis, mais il n'en était rien.

Dans la sacristie on montre le trésor des reliques et des dons offerts, calices, reliquaires, missels, ornements; on vous fait voir une couronne de pierres précieuses envoyée par une très-grande dame. Mais ce qui attire surtout notre piété, c'est une portion considérable de la pierre sur laquelle la Reine du ciel s'est assise en versant des larmes, au bord de la fontaine desséchée. C'est un calcaire mêlé de schiste, de couleur noirâtre, et de même nature que les autres pierres de la Montagne. Cette relique repose dans un reliquaire en cuivre doré, don d'une pieuse dame, et ex-voto pour plusieurs faveurs obtenues. Ce reliquaire a la forme d'un élégant chalet.

S'il est vrai, comme il n'est plus possible d'en douter, que Marie a pleuré sur cette pierre et prié pour le salut temporel et éternel des hommes, ne peut-on pas dire que cette pierre est l'autel de son sacrifice comme la croix a été l'autel de celui de JESUS; et après le bois si précieux de la vraie croix et les autres reliques du divin Sauveur, la pierre de la Salette n'est-elle pas une de plus précieuses reliques que possède la terre? (*Annales.*)

L'église est inhabitable pendant la froide saison; alors les missionnaires établissent une chapelle d'hiver dans une des sacristies. Au milieu du silence de l'hiver, dit un pèlerin, dont la lettre est insérée dans les *Annales*, on comprend, on goûte mieux ce mystère de larmes si divines, de douleurs si expiatrices et de supplications si maternelles. Si le monde

---

depuis longtemps pour offrir au digne successeur du Prince des Apôtres, au représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre, les services de mon bras et de ma vie, c'est que je craignais d'ajouter encore par ma présence aux difficultés de sa position. Mais à un appel, à un signe venu de lui, je serai trop heureux de voler à ses pieds pour aider, dans la faible mesure de mes forces, à la défense de ce père chéri et respecté. Mon neveu, le duc de Parme, élevé par ma sœur d'abord, et ensuite par moi, dans les mêmes principes, partage tous mes désirs et tous mes sentiments. Que Votre Sainteté dispose de nous en tout temps et en toute circonstance. Elle nous trouvera prêts à lui prouver que, dans ce siècle d'abaissement et de tristes défaillances, il y a encore des princes fermement attachés à cette Pierre contre laquelle viendront à la fin se briser tous les efforts de la Révolution jusqu'ici triomphante. Que Votre Sainteté reçoive ici l'expression bien sincère de mon admiration pour son courage et ses vertus apostoliques, en même temps que le nouvel hommage de tous les sentiments de respect et de dévouement filial avec lesquels je suis, Très-Saint-Père, de Votre Sainteté.

Le dévot fils,

HENRI.

Frohsdorf, le 12 *décembre* 1866.

Digitized by Google

ouvrait son cœur à un enseignement si salutaire, à cette révélation si régénératrice ; s'il se rendait à cet apostolat de l'expiation et de la réparation ; oui, si le monde écoutait Celle qui vient du ciel lui dire : Je suis modèle, imitez-moi ; je suis médiatrice, priez avec moi ; je suis victime, souffrez, immolez-vous avec moi, le monde serait meilleur !

Le soir, dans l'église, nous assistons aux exercices ordinaires du chapelet et aux recommandations envoyées de toute la terre ; la liste en est aussi touchante qu'interminable. Souvent, dans l'auditoire, des voix s'élèvent pour proclamer tout haut les grâces obtenues par l'intercession de la madone de la Salette.

C'est dans la nuit du 18 au 19 septembre qu'il faudrait être ici, pour assister à la procession aux flambeaux qui ouvre, à onze heures du soir, l'exercice solennel du chemin de la croix. Le samedi est le dimanche de Marie ; chaque samedi soir, l'église est ouverte toute la nuit à la piété des fidèles, pour l'adoration nocturne du Saint-Sacrement. Quel beau spectacle offrent tous ces pèlerin qui ne s'endorment pas comme les trois apôtres au Jardin des Olives, mais qui veillent avec MARIE pour prendre part à la douleur qu'Elle a manifestée sur cette Montagne ! Pendant le silence de la nuit, comme le cri de leur prière doit s'élever facilement vers le trône de Dieu, du haut d'une montagne si éloigné du monde et touchant de si près au ciel !

En face du portail de la basilique, un peu au delà des lieux de l'Apparition, s'élève une éminence, dominée par une gracieuse chapelle ogivale, autour de laquelle se trouve le cimetière de la Salette. C'est le cimetière le plus *gai* que j'ai jamais visité ; tout y est fleurs et parfums ; tout y parle de joie, de vie et de résurrection. Trois missionnaires s'y reposent déjà de leurs travaux apostoliques ; plusieurs pèlerins et pèlerines y ont trouvé le but de leur pèlerinage ; des dévots de Marie ont demandé en mourant qu'on transportât leurs corps dans cette terre bénie.

Une tombe inconnue m'a surtout frappé ; elle est sans nom et porte cette seule inscription :

Son corps repose où son cœur fut toujours.

Quelques jours aprés notre départ, le 14 septembre, madame la comtesse de Gargilesse a rendu son âme à Dieu dans le couvent de la Salette.

Ce sol possède une vertu et une attraction irrésistible.

— Pouvez-vous distinguer d'ici, me disait un des habitants de la Salette, ce creux de rocher qui se cache sur le versant nord du mont Gargas ? c'est comme une nouvelle Sainte-Baume ; elle a été la retraite d'une autre Marie-Madeleine.

En 1866, une simple fille de service, d'environ vingt-cinq ans, s'y est

Digitized by Google

fixée pendant plus d'un mois. Pressée depuis son enfance par le désir d'être religieuse, et ne voyant pas la possibilité de réaliser ce pieux désir, elle était venue se réfugier quelque temps dans ces lieux bénis, pour y faire pénitence de ses péchés, disait-elle, et obtenir de nouvelles grâces. Voulant vivre tout à fait dans la solitude et rester inconnue, elle chercha et trouva ce creux de rocher. Tout son ameublement consistait en un petit panier de joncs ; du pain et de l'eau faisaient sa seule nourriture et son lit était la pierre nue. Quoique pauvrement vêtue et à peine abritée contre la pluie, elle a eu le courage de demeurer là cinq semaines, partageant son temps entre le travail et la prière. Elle ne sortait de sa retraite que le dimanche. Elle descendait, ce jour-là, de grand matin au Pèlerinage, y faisait ses dévotions et remontait après les vêpres, emportant sa petite provision de pain et d'eau, et rien de plus. Combien cette pauvre fille a dû souffrir ! car, bien que, cette année là, le temps ait été magnifique tout le mois de septembre, il a gelé presque toutes les nuits au Pèlerinage. Eh bien ! elle a supporté ainsi le froid avec toutes les autres privations, et elle n'a dit adieu à sa chère solitude que lorsque la neige est venue l'en chasser. Elle est partie d'ici le 16 octobre.

Du haut du cimetière, on a une belle vue sur l'église et sur le mont Planeau qui s'abaisse humblement au chevet de la basilique ; on a tracé autour de son cône pyramidal un chemin horizontal qui le coupe comme une couronne : c'est là que les jours de fête se déroulent les processions, quand on porte le Saint-Sacrement sur les lieux de l'Apparition. Jésus s'avance alors sur le chemin de sa Mère : c'est la rencontre du Calvaire qui se renouvelle. Mais ce n'est plus la rencontre des douleurs, ce ne sont plus les coups sacriléges, ni les insultes dérisoires, ni les soufflets, ce sont les cris d'amour, c'est l'encens de la prière, l'éclat des fleurs, tout l'appareil d'un roi aimé, béni, que le peuple fidèle accompagne de ses hymnes de triomphe.

Oh ! qu'il fait bon de vivre et mourir là ! Saint Bernardin de Sienne, en son premier sermon sur l'Ascension, raconte qu'un chevalier, pèlerin en Terre-Sainte, après avoir visité avec une ardente dévotion tous les lieux consacrés par la présence du Sauveur, revint sur le mont des Oliviers où Jésus fit sont ascension, et là s'écria : O Jésus, accordez-moi de vous suivre et de m'en aller après vous là-haut ! Et à l'instant le chevalier expira d'émotion et d'amour !

O Vierge de la Salette, moi aussi, je suis sur la montagne de votre Assomption. Ah ! si l'émotion et l'amour ne me peuvent ôter la vie, qu'ici, du moins, à vos pieds, à cette heure, tout ce qui est terrestre en moi, tout ce qui est trop humain, meure, expire, pour ne plus revivre jamais !

Que d'épisodes touchants on trouverait dans l'histoire intime de la Salette ! Je connais une mère qui a gravi à pied la sainte montagne à une

Digitized by Google

époque où l'ascension était plus rude encore qu'aujourd'hui. Arrivée près de la fontaine elle demandait à Dieu un signe, une preuve que ses prières étaient agréées, lorsqu'elle trouva sous sa main une plante effilée, dont la racine partait du pied de la croix ; c'était une branche de rumex dont le nom vulgaire est *patience*. Elle la cueillit et la porta à l'église, où une femme s'écria derrière elle : celle-là porte la palme du martyr ! J'ai vu cette plante encadrée au dessus d'un antique prie-Dieu en dois sculpté, et je lui ai adressé ces vers :

Sur cette cime consacrée
L'humble Rumex pousse à l'écart :
Pour qui cette plante ignorée ?
Car là rien ne vient au hasard.

Fleur solitaire et virginale
Dont la prière est le parfum,
A tous les vents elle s'exhale,
Mais Dieu la réserve à quelqu'un.

Oui Jésus l'a prédestinée ;
Devant ses yeux rien ne se perd,
Pour consoler la plante est née.
Elle attend une âme au désert.

De la montagne du prodige
Une mère a pris le chemin,
Et sur le sommet, cette tige
S'offre d'elle-même à sa main.

C'est la réponse que Marie
Adresse du pied de la croix,
A celle qui tout bas la prie,
Et qui tout haut a dit : Je crois !

Mais, ô Rumex, que viens-tu dire,
De la Vierge humble messager ?
Es-tu la palme du martyre
Dont cette âme doit se charger ?

Ton nom seul a son éloquence
Que la Foi sait nous découvrir ;
Ton nom vulgaire est *Patience*
Et ce nom vient du mot souffrir. (1)

Telle est la réponse divine :
Il faut aimer, il faut souffrir,
Mais la fleur en montrant l'épine
Offre un baume pour en guérir.

Frêle branche, mystique emblème,
Par ton langage enseigne-nous
La patience avec nous-même
Et la patience avec tous.

Et comme modèle, ô Marie,
Montrez-nous votre Fils souffrant,
Car sur la Croix et dans l'Hostie,
Jésus est le grand Patient !

(1) En latin *patientia* vient de *pati*.

VI

LES LARMES D'UNE MERE.

Nous étions arrivés à la Salette, le mercredi 6 septembre. Le lendemain 7, c'était la vigile de la Nativité de la très-sainte Vierge, la veille de cette fête qui a annoncé la joie à tout l'univers ! Je fus réveillé de fort bonne heure par la cloche qui sonnait le lever des religieux. La fenêtre de ma cellule, sans volets ni persiennes, laissait déjà pénétrer un rayon du soleil levant qui frappait, comme une flèche d'or, la cîme du mont Gargas, en laissant encore dans l'ombre le plateau de la Salette.

Je me levai avec ce mélange de joie et de tristesse qui fait ici-bas le fond des sentiments chrétiens. Ce mois de septembre, qui est devenu le mois de N.-D. de la Salette, est pour moi le mois des anniversaires privés et publics : le 8, j'ai fait ma première communion ; le 10 j'ai vu mourir mon grand-père et le 18 ma sainte-sœur ; le 22 j'ai vu naître mon fils.

Digitized by Google

Le 18 septembre est l'anniversaire de Castelfidardo ; le 19 est le jour de l'Apparition de la Saletto, le jour de l'investissement de Paris par les Prussiens et le jour de l'envahissement sacrilége de Rome par les Piémontais. (1)

En attendant la messe, je sortis seul pour revoir les lieux de l'Apparition. Personne encore ne s'y trouvait; quelle solitude ! quel silence ! Pas un bruit d'homme, pas un murmure d'eau ni de vent, pas un chant de la nature ! Pas un arbre, pas un buisson, pas un oiseau; rien que le ciel bleu sur ma tête, et la montagne aride sous mes pieds.

La pensée du grand événement qui s'est accompli en ces lieux domine tellement l'âme qu'on croit voir Marie encore là présente ; on ne s'étonnerait pas de l'entendre parler, et selon l'expression des heureux témoins de la vision céleste, on s'apprête à *manger ses paroles*. Ma poitrine se dilate à respirer cet air pur sanctifié par la présence de Marie; c'est ici que se réalise le vœu du vénérable Grignion de Montfort: "Quand est-ce que les âmes respireront autant Marie que les corps respirent l'air ?"

Je m'agenouillai devant la grille des Saints Lieux, et à travers les barreaux j'arrachai à pleines poignées des herbes et des fleurs, filles et sœurs de celles que la Belle Dame effleura dans sa marche aérienne. Je descendis au fond du ravin pour boire et baigner mes yeux dans la fontaine et je restai longtemps à genoux devant la statue de la Reconciliatrice des pécheurs qui pleure, la tête dans ses mains. Ici le cœur de Marie fut percé de nouveau par le glaive prédit par Siméon. Ses pleurs ne sont pas tombés à terre; des anges ont dû les recueillir et porter à Jésus les larmes que sa mère versait sur nous.

Sur le rocher du Calvaire la Mère de douleurs tenait sur ses genoux et dans ses bras le corps de son Fils détaché de la croix; sur le rocher de la Salette, il me semble voir sur ses genoux le corps de l'humanité tout entière; que de plaies son regard maternel a dû découvrir sur ce pauvre corps humain !

N'est-ce pas aussi le corps sanglant et mutilé de la France qui repose entre ses bras ? O Notre-Dame des Larmes, pleurez, pleurez et priez sur notre patrie ! Faites-la ressusciter à l'honneur et à la foi !

Je me mis à réciter le chant du Stabat. Quand j'arrivai à cette strophe :

> Eia, Mater, fons amoris,
> Me sentire vim doloris
> Fac ut tecum lugeam,

---

[1] Le mois de septembre est aussi le mois de la médaille miraculeuse donnée par Marie à une sœur de la Charité, en 1830, dans la chapelle de la rue du Bac : médaille qui fut un des grands instruments de salut, avec l'archiconfrérie du Cœur immaculé de Marie instituée à N.-D. des Victoires.

Digitized by Google

je ne pus continuer. Une émotion que je n'avais jamais ressentie parcourut tout mon être ; je frissonnai, et pour ne pas tomber, il fallut me cramponner à la grille ; Marie m'avait exaucé et me faisait enfin pleurer avec elle.

Des larmes brûlantes jaillirent de mes yeux, et tombèrent sur ce même sol qui avait recueilli les pleurs de ma mère qui est dans les cieux.

Avec ce flot de larmes, un flot de pensées et de souvenirs me remontèrent au cœur. Quand Marie pleurait ici, elle pensait à moi, mais hélas! mon souvenir l'a-t-il consolée ? C'est aujourd'hui la veille de la Nativité, la veille de l'anniversaire de ma première communion, la veille du jour béni que ma pieuse mère avait choisi longtemps à l'avance pour me faire recevoir mon Dieu, et me laisser, par la date de cette double fête, un mémorial éternel de reconnaissance et d'amour pour Jésus et pour Marie. Ce jour-là, ma mère de la terre avait aussi pleuré sur moi des pleurs de joie et d'espérance. Comment ai-je justifié ses vœux et ses espérances devant Dieu, devant Marie ?

La cloche du monastère sonna la messe. Je me levai pour entrer à l'église, et là, purifié dans le sang de Jésus et dans les larmes de Marie je reçus encore en moi ce Dieu de bonté que j'avais reçu pour la première fois, il y a trente-huit ans.

Mes pleurs recommencèrent après la communion, mais qu'ils étaient doux ! O larmes, ô sang du cœur blessé ! dit saint Augustin. (1)

Après la messe, je revins faire le chemin de la croix sur les Saints Lieux, et méditer ainsi l'esprit de la sainte Apparition, à l'aide d'un excellent petit livre que je venais d'acheter au Pèlerinage : *La pratique de la dévotion à N.-D. Réconciliatrice de la Salette.*"

Quand Marie dit aux bergers : *Approchez, mes enfants,* c'est à moi aussi qu'elle s'adressait.

Quand son doux regard s'abaissa sur la terre, elle me vit à travers le temps et l'espace ; où me vit-elle ?... et dans quelles voies

Les paroles, les larmes de Notre-Dame de la Salette ne témoignent pas sans doute d'une souffrance semblable à celle que nous éprouvons ici-bas. Dans le ciel, Dieu a essuyé toutes les larmes des yeux de ses élus, et il n'y a plus, dans ce séjour de la paix, ni douleur ni tristesse (Apoc., VII 17 et alib.). Mais ces mêmes paroles et l'état d'affliction dans lequel se montre la Reine du Ciel sont l'expression la plus sensible et la plus vive de la sollicitude de cette incomparable Mère pour ses enfants : elle pleure sur nos péchés pour nous apprendre à pleurer nous-même, comme la mère qui, pour se mettre à la portée de son enfant au berceau, lui tient un langage

---

(1) *Sacrifica lacrymas tanquam vulnerati sanguinem cordis.* (Lettre à Ecdicia.)
Le saint docteur aimait cette expression et la répète dans une lettre à la vierge Sarida : *cor pungitur, et tanquam sanguis cordis fletus exoritur.*

Digitized by Google

qui n'est pas le sien propre, mais qui est le seul que son enfant puisse comprendre. (1) Une mère qui voit ses avertissements, ses conseils, méprisés, n'a plus qu'une ressource, ce sont ses larmes.

L'apparition de la Salette étant la reproduction du Calvaire, Marie ne veut rien oublier de tout ce qui a eu quelque part au crucifiement de Jésus ; et voilà pourquoi nous trouvons sur son cœur, après la croix, tous les instruments de la Passion représentés par les deux principaux, les tenailles et le marteau. *A droite de la croix*, disent les enfants, *étaient les tenailles, à gauche, un marteau.* Ce sont là les joyaux et la parure de la Mère de douleurs, Marie nous apparaît ainsi à l'état de victime expiatoire pour nos péchés ; Elle est assise sur une pierre qui semble être l'autel de son sacrifice ; Elle est environnée de flammes, Elle pleure durant tout le temps de son Apparition. Elle se lève ensuite, parce qu'Elle a une mission à remplir ; Elle veut faire entendre sa voix à la terre coupable ou indifférente ; mais alors même, Elle pleure, Elle est toujours entourée des flammes de l'holocauste : est-ce que tout cela ne convient pas à la Victime ? Elle a aussi les mains qui sont comme liées et garrotées devant Elle : les deux enfants ont remarqué cette position des mains, et elle l'a gardée constamment après s'être levée pour parler (2) N'est-ce pas ainsi qu'on liait les victimes, et que Jésus lui-même fut lié durant sa Passion et cloué ensuite à la croix ? Quand Notre Seigneur s'est montré à ses saints dans diverses apparitions, couronné d'épines, couvert de plaies, crucifié, il s'est montré à eux dans l'état de Victime. Il en est ainsi de MARIE lorsqu'elle apparut triste, versant des larmes, vêtue d'habit de deuil, aux sept nobles Florentins qui fondèrent l'ordre des Servites, à sainte Lutgarde, et à plusieurs autres saints. Elle leur rappelait, par cet extérieur affligé, le mystère de sa Compassion, et c'est dans ce mystère surtout qu'elle a été Victime de Dieu avec Jésus.

Pour compléter ici notre instruction, elle apparaît un crucifix sur la poitrine, avec les instruments de la Passion, et ses larmes ruissellent encore sur l'image de son Fils.

Les pères de l'église on dit que Marie était la véritable croix, (3) le véritable autel sur lequel Jésus s'immole pour nous. Elle accomplit encore, comme dit saint Paul (Coloss. I, 24), ce qui manque à la passion du Christ Sauveur.

Au Calvaire elle était debout, elle voyait son Fils ; ici elle est seule et

---

(1) Saint Augustin a dit aussi du divin Maître que lorsqu'il a pleuré, dans sa vie mortelle il l'a fait principalement pour provoquer les larmes des pécheurs : *Quare enim flevit Christus, nisi quia flere hominem docuit* [Tract. XLIX in Joan].

[2] On a fait la même remarque en considérant que MARIE ne touchait pas la terre des pieds.— Voir la *Pratique de la dévotion à Notre-Dame Réconciliatrice de la Salette*, 12e Méditation : *La Voie du ciel.*

[3] Dico Mariam esse crucem, S. Epiph. ap. Nicol. *La Vierge et le Plan divin*, t. I. p. 308. Id. S. Epiph. in serm. de Laud. Virg.

Digitized by Google

elle tombe accablée; son Jésus est absent; Elle n'en porte que l'image crucifiée sur sa poitrine: dix-huit siècles ont passé sur les fruits de la Rédemption; l'expérience en est faite; le sang de son Fils a été inutile au grand nombre des hommes; et l'avenir ne semble lui montrer encore qu'un abus coupable de ses lois et de ses sacrements.

A cette vision son âme entre dans une sorte de tristesse divine; sa tête appesantie s'incline; ses mains défaillantes ne la peuvent plus soutenir; elle va s'asseoir tristement sur un rocher solitaire, semblable à Jésus sur la montagne des Olivier, mais pas un arbre n'est ici pour l'abriter de son ombre, dans ce nouveau Gethsémani.

Et que nous dit-elle? *Depuis le temps que je souffre pour vous!* Quel doux reproche! Oui, voilà bientôt deux mille ans qu'elle souffre pour le monde, et le monde n'y songe pas. Après deux mille ans de *maternelle patience*, la Vierge de la Salette est réduite à jeter, aux échos des Alpes, ce cri prophétique de l'amour trompé de Jésus-Christ aux échos du Calvaire: *Ecquid utilitas in sanguine meo*, à quoi donc a servi toute l'effusion du sang de mon Fils!...

Ici Marie semble méditer une sorte de rédemption nouvelle, et chercher la réconciliation du monde avec Dieu. Tel est le mystère de la Salette.

Vers toi, montagne solitaire,
Sans cesse j'étais attiré;
N'es-tu pas le nouveau Calvaire
Où la Vierge-Mère a pleuré?

Deux pâtres, deux enfants l'ont vue
Cachant sa tête dans ses mains;
Ses Larmes, rosée inconnue,
Baignent la poudre des chemins.

Eh quoi! Vierge, dans le ciel même
Restez-vous Mère des douleurs?
Ressuscité, Jésus vous aime
Et vous versez encor des pleurs!

Lourdes vous vit dans une grotte
En souriant vous reposer,
Mais ici votre cœur sanglotte
Et semble prêt à se briser.

Un Christ est sur votre poitrine,
Il semble revivre et saigner,
Mais sous cette nouvelle épine
Veut-il encor nous pardonner?

Révélez-nous ce grand mystère
D'amour et de compassion;
Votre Fils va-t-il sur la terre
Souffrir une autre passion?

Oui, les chrétiens lui font la guerre
Ainsi que les Juifs autrefois;
Il souffre aussi dans son Vicaire
Honni des peuples et des rois.

En voyant notre indifférence
Et la haine des cœurs ingrats,
Oui, c'est sur nous, c'est sur la France
Que vos pleurs ne tarissent pas.

Et vous tombez sur cette pierre,
Vous, Vous, debout devant la croix,
Vous fléchissez sous la colère
Dont Dieu vous fait sentir le poids.

" Je ne puis, dites-vous, Marie,
" De mon Fils retenir le bras,
" Il est si lourd qu'en vain je prie
" Pour qu'il ne vous écrase pas.

" Il faut apaiser sa justice;
" Enfants qui me voyez ici,
" Que mon peuple se convertisse,
" Faites-lui passer tout ceci!

" Les fléaux vont punir la terre,
" Mes enfants, je souffre pour vous,
" Et je voudrais que ma prière
" Puisse détourner tant de coups.

" Jamais vous ne pourrez comprendre
" Toute la peine que je prends
" Pour vous sauver et vous défendre
" Contre des malheurs aussi grands.

Est-il possible, ô Vierge sainte,
Vous avez tant souffert pour nous?
Laissez-moi baiser cette enceinte
Et la parcourir à genoux.

Digitized by Google

Vos pleurs ont formé la fontaine
Qui coule et ne doit plus tarir ;
C'est là, plein d'une foi certaine,
Que les malades vont guérir.

Vierge, à vos pieds je rends les armes,
Ici dans un élan d'amour,
A vos pleurs j'ai mêlé mes larmes,
Tenez m'en compte au dernier jour.

A nous de pleurer, ô ma Mère,
A nous, pour apaiser Jésus,
De souffrir une angoisse amère,
Mais Vous, mais Vous, ne pleurez plus !

Faites-nous goûter ce mystère
Mêlé de douceur et de fiel ;
Ah ! ce n'est plus ici la terre
Mais ce n'est pas encor le ciel !

VII.—LES SECRETS DES BERGERS.

S'il est un état privilégié par les visions divines, n'est-ce pas l'état primitif et contemplatif des bergers ? Abel était pasteur, tandis que Caïn était laboureur ; Moïse paissait les brebis de Jethro son beau-père, quand il vit Jehovah dans le buisson ardent : le prophète Amos était un berger de Thécué, et dans David, le plus jeune des fils d'Isaï, Dieu prit un grand roi à la houlette. Qui a précédé les rois à la crèche ? Ce sont les bergers de Bethléem. Notre-Seigneur lui-même n'a-t-il pas dit : Je suis le bon Pasteur ? Que de saints ont porté la houlette ! Pour ne parler que de la France, voyez sainte Geneviève, saint Vincent de Paul, et la bienheureuse Germaine Cousin, cette petite fleur du désert que Pie IX a mise sur les autels, comme un enseignement pour une époque où l'on abandonne la vie des champs pour la corruption des villes.

Jésus et sa Mère aiment à se révéler à ces âmes saintes et pures : Marie apparut ainsi à la petite bergère Anglèse de Sagazan, à Guaraison, et à la vénérable Benoîte du Laus, cette autre bergère des Alpes.

Ne nous étonnons donc point que de nos jours la Vierge soit apparue aux petits bergers de la Salette, et à la petite bergère de Lourdes. Parmi les disciples du Sauveur, il se trouvait des personnages considérables, tel que : Lazare, Nicodème, Joseph d'Arimathie, Zachée et d'autres ; Notre-Seigneur en a-t-il fait ses apôtres ? Non, il a choisi douze pêcheurs de la Galilée, dont l'ignorance égalait la pauvreté. Cette conduite, que l'on retrouve souvent dans l'histoire de l'Eglise, est conforme à ces paroles de la Vérité éternelle : " *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis* ; je vous rends grâces, ô mon Père, de ce que vous avez caché ces choses aux savants et aux prudents, pour les révéler aux petits." Matt. XI.

Les petits apôtres de la Salette ont répandu partout la bonne nouvelle de l'Apparition, mais ne nous étonnons pas non plus si, leur mission terminée, ils sont redevenus ce qu'ils étaient auparavant, c'est-à-dire ignorants et grossiers ; ne nous étonnons pas même s'ils devenaient un jour indignes d'avoir reçu une grâce pareille. Maximin a une légèreté d'esprit et une instabilité naturelle qui l'a empêché de se fixer nulle part ; il a été tour à tour au séminaire d'Aire, puis zouave pontifical à Rome ; étudiant en médecine à Paris ; il est enfin revenu se fixer à Corps, dans son bourg na

Digitized by Google

il est sans orgueil, et même il a fort modeste opinion de lui-même ; il prétend qu'il est un des instruments les plus ingrats dont Dieu ait daigné se servir, mais il est imperturbable au sujet de l'Apparition ; attaqué en 1865 par le journul la *Vie parisienne* qui mettait en doute la sincérité de son témoignage, Maximin exigea une rétractation du signataire de l'article, et publia une brochure intitulée *Ma profession de foi sur l'Apparition*. (1) Quand il vient sur la montagne donner des explications aux pèlerins, il fait à toutes les questions des réponses pleines d'apropos et de bon sens.

— Comment, lui dit un jour un prêtre qui voulait l'embarrasser, pouvez-vous raconter cela avec si peu d'émotion ?

— Monsieur l'abbé, quand vous avez célébré ce matin le saint sacrifice, étiez-vous aussi ému que le jour où vous avez dit votre première messe ?

Pendant l'avalanche de calomnies qui s'abattait contre l'Apparition, Maximin disait à l'abbé Rousselot: "La Salette est maintenant comme une fleur qu'en hiver on couvre de boue et de fumier, mais qui, en été, sort plus belle."

Un jour, Maximin se trouvait en face de deux cents séminaristes qui faisaient pleuvoir mille objections sur le fait de la Salette. Il répondit à tout avec vigueur et assurance ; parmi d'autres arguments, il fit entendre celui-ci : "Lorsque je suis monté sur la montagne le 19 septembre au matin, je ne savais pas le français, je n'avait jamais dit un mot de français ; le soir, en rentrant chez mon maître, j'ai parlé français : qui m'avait appris à le faire ? j'ai récité un long discours : qui me l'a mis dans la tête ?"

Moins légère que Maximin, Mélanie a été plus impressionnée que lui et plus favorisée par la Sainte-Vierge ; elle semble avoir été plus fidèle à la grande grâce qu'elle a reçue. C'est elle qui apperçut la première la lumière éblouissante qui rayonnait autour de la fontaine tarie. Seule, elle a pu contempler le visage de la Belle Dame, et a pu nous en dire la beauté. Le secret qui lui a été confié paraît être plus long et d'une plus grande importance que celui du petit berger. Après l'Apparition, Mélanie, toute pénétrée du prodige dont elle avait été témoin, commença à aimer la prière. Le soir même du 19 septembre 1846, elle resta longtemps à genoux dans l'étable ; elle ne prononçait pas de formule de prière, la pauvre enfant n'en savait presque aucune ; mais elle pleurait. On la confia aux

(1) En voici deux extraits :

Parce que je n'ai point embrassé la vie religieuse, plusieurs ont cru voir dans ma conduite le démenti de mes premières dépositions, et ils m'attribuent une incrédulité que je repousse de toute l'énergie de ma conscience.... Moi, le témoin de l'Apparition du 19 septembre 1846 aujourd'hui devenu grand, à l'âge de trente ans accomplis, en pleine possession de mes facultés, libre et indépendant, j'affirme que loin de refuser de croire à ce que j'ai vu et entendu sur la sainte Montagne, je suis tout prêt à DONNER MA VIE pour soutenir et défendre la vérité de ce grand événement.

"J'espère avec la grâce de Dieu et le secours de la très sainte Vierge Marie, suppliée sous son vocable de NOTRE DAME DE LA SALETTE, que je ne serais point lâche si l'occasion se présentait."

Digitized by Google

Religieuses de la Providence de la petite ville de Corps. Il se mêlait à sa piété quelque chose de mélancolique et qui rappelait les larmes qu'elle avait vu verser à la Reine du ciel. En septembre 1848, elle entra dans la maison-mère des Religieuses de la Providence, à Corenc, près Grenoble. En 1854, au mois de septembre, Mgr. Newsham, prélat romain, l'emmena en Angleterre, où elle fut reçue chez les Carmélites de Darlington. Le 23 février 1855, elle revêtit l'habit du Carmel des mains de Mgr. Hogarth, évêque d'Ushaw. Après plusieurs années passées en Angleterre, Mélanie est revenue en France au Carmel de Marseille. On dit que les tracasseries de la police impériale la firent quitter la France ; elle se retira en Italie, à Castellamare, près de Naples, chez les sœurs de la Compassion de la très-sainte Vierge. Mais quels sont les secrets des bergers de la Salette ?

Après l'Apparition, le petit pâtre dit à sa compagne : " La Belle Dame a bien tardé de parler..Je lui voyais remuer les lèvres, mais que disait-elle ? " " Je ne veux pas te le dire, répondit Mélanie, Elle me l'a défendu. " Va, Elle m'a dit quelque chose à moi aussi, repartit Maximin, mais je ne veux pas te le dire non plus." C'est ainsi que les enfants connurent qu'ils avaient reçu l'un et l'autre un secret. Leur fidélité à le garder a été admirable pendant les cinq années qui ont suivi l'Apparition, et Mgr. Dupanloup y a vu un signe caractéristique de leur véracité. Il interrogea longuement Maximin pour lui arracher son secret, il le tenta par l'or et par les promesses. " Je cessai enfin, dit-il, une lutte inutile. Je sentis que la dignité de l'enfant était plus grande que la mienne. Je posai ma main avec amitié et respect sur sa tête ; je traçai une croix sur son front et je lui dis : adieu, mon cher enfant ; j'espère que la sainte Vierge excuse toutes les instances que je vous ai faites. Soyez toute votre vie fidèle à la grâce que vous avez reçue.."

En mars 1851, Mgr. l'évêque de Grenoble apprit par le cardinal archevêque de Lyon que Pie IX avait témoigné le désir de connaître les secrets des bergers ; c'était pour ceux-ci un devoir de le révéler. Il ne fut pas d'abord facile de décider les enfants á obéir. Mélanie surtout résista longtemps. Elle voyait dans cette demande un nouveau stratagème, dont on usait pour lui faire dire ce que la sainte Vierge avait commandé de taire. Mais une fois persuadée que le Souverain Pontife désirait vraiment en avoir connaissance, tous deux se montrèrent dociles. Chacun separément écrivit son secret, le mit sous enveloppe et le cacheta à l'évêché de Grenoble devant les délégués de l'évêque. Ceux-ci remarquèrent que le secret de Mélanie était plus long que celui de Maximin et contenait trois pages. Elle demanda l'ortographe d'un mot et la signification de deux autres qu'elle écrivait sans les comprendre.

—Que veux dire le mot *infailliblement* demanda-t-elle ?

—Cela dépend des mots qui l'accompagnent, lui dit-on.

Digitized by Google

—*Arrivera infailliblement*, reprit Mélanie.

Elle demanda aussi ce que signifie le mot *souillé*. On lui répéta que les mots qui l'accompagnent déterminent le sens. Alors Mélanie dit : *ville souillée*. Enfin Mélanie demanda comment on écrivait *Antechrist*, ce qui prouverait que le secret parle aussi de la fin des temps.

Mgr. de Bruillard fit porter les secrets à Rome par les abbés Gérin et Rousselot, qui ont écrit la relation de leur voyage. Le 18 juillet 1851 ils présentèrent à Pie IX les lettres des bergers. Le Pape leur dit : *Suis-je obligé de garder ces secrets ?* " Très-Saint-Père, répondit M. Rousselot, vous pouvez tout ; vous avez la clef de toutes choses." Pie IX lut d'abord la lettre de Maximin et dit : " Il y a là la candeur et la simplicité d'un enfant." Sans doute cette parole se rapporte au préambule de la lettre, qui était le fait de Maximin, et non au secret, qui était le fait de la sainte Vierge.

" Pour mieux lire les deux lettres, Sa Sainteté se leva et s'approcha d'une fenêtre dont Elle ouvrit le volet. Nous La suivimes. Après la lecture de la lettre de Melanie, Sa Sainteté nous dit : " Il faut que je relise ces lettres à tête reposée." Pendant la lecture de cette dernière lettre, une vive émotion se manifesta sur le visage du Saint-Père ; ses lèvres se contractèrent et ses joues se gonflèrent. Le Pape nous dit : " Ce sont des *flaux* (1) dont la France est menacée, elle n'est pas seule coupable. L'Italie l'est aussi, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, toute l'Europe. Ce n'est pas sans raison que l'Eglise est appelée militante ; vous en voyez ici le Capitaine."

Et Pie IX posa la main droite sur sa poitrine. Faisait-il allusion à la grande catastrophe que Mélanie avoue n'avoir fait qu'indiquer, pour ne pas trop épouvanter le Souverain-Pontife ?

Pie IX dit ensuit à l'abbé Rousselot : J'ai fait examiner votre livre sur la Salette par Mgr. Frattini, Promoteur de la foi, il m'a dit qu'il en était content ; qu'il respire la vérité."

" Le lendemain nous vîmes le cardinal Fornari auquel je fis hommage de mes écrits sur la Salette. Le cardinal avait eu connaissance du fait pendant sa nonciature en France. Il nous dit *qu'il lirait avec plaisir mon ouvrage* ; au reste, ajouta-t-il, je suis effrayé de tels prodiges ; nous avons dans la religion tout ce qu'il faut pour la conversion des pécheurs, et quand le ciel emploie de tels moyens, il faut que le mal soit bien grand."

Le cardinal Lambruschini, premier ministre de Sa Sainteté, eut la bonté de me dire : " Il y a longtemps que je connais le fait de la Salette, et comme Evêque j'y crois, et comme Evêque je l'ai prêchée dans mon diocèse ; j'ai remarqué que mon discours avait fait une grande impression ;

1 Pour fléaux ; Pie IX parle facilement fançais, mais toujours avec quelques italianismes

Digitized by Google

au reste, ajouta Son Eminence, je connais le secret des enfants ; le Pape me l'a communiqué." (1)

Le secret de Mélanie serait plus long et plus explicite que celui de Maximin ; il annoncerait de terribles catastrophes pour la France et pour l'Eglise.

Après son retour de Rome, le vénérable M. Gérin disait à Mélanie : Je ne sais ce que vous avez écrit au Pape, mais il en a été affecté..Il paraît que ce n'est guère *flatteur*.

—*Flatteur* ! répéta Mélanie d'un air sérieux.

Mais oui, *flatteur*. Savez-vous ce que veut dire ce mot ?

Cela veut dire qui fait plaisir ; ça doit faire plaisir au Pape : *un Pape doit aimer à souffrir*.

Ce grand Pontife indiqué depuis des siècles dans la prophétie de saint Malachie par ces mots : *Crux de cruce*, serait-il la grande victime désignée pour apaiser la divine justice !

Le secret de Mélanie a toujours été pour elle comme un poids qui l'écrasait. Encore maintenant les malheurs qui doivent fondre sur la France et sur les autres pays, sont présents à son esprit. Dès le commencement, elle était toujours triste à cause de cela ; elle parlait sans cesse des fléaux qui devaient arriver, elle en accusait Napoléon III, et cette pensée la fatiguait même dans son sommeil.

Pendant le séjour de Mélanie à Corenc (1850–1854), on remarqua qu'elle effaçait toujours le mot *Paris* partout où elle le trouvait, dans les atlas et dans les livres : Mais pourquoi faites-vous cela, lui disait-on ? Pourquoi effacez-vous *Paris* partout où vous le voyez ? C'est, répondait-elle, parce que Paris sera un jour *effacé*.

Dans une lettre qu'elle écrivait à sa mère le 10 septembre 1870, elle disait : Paris, foyer de la vanité et de l'orgueil, qui t'empêchera de périr, si des prières ferventes ne montent vers le cœur du divin Maître ? "

Vers 1849, Mlle D***, qui était dans l'intimité de Mélanie, lui demanda si elle ne pourrais pas lui dire quelque chose de son secret. Non, répondit-elle. Un moment après, elle lui dit : Mademoiselle, je puis vous dire quelque chose. Alors elle répéta plusieurs fois : *Paris et le Pape, Paris et le Pape, ô malheureux Paris...*

---

1 Récit de M. Rousselot. Il ajoute : Mgr. Frattini me dit qu'il ne voyait aucune difficulté à ce que Mgr. de Grenoble fit construire une Eglise au lieu de l'Apparition et qu'on suspendit autant d'ex voto qu'il y a de miracles relatés dans mes livres et qu'il s'en ferait encore dans la suite. Une autre fois il me dit que Mgr. de Grenoble pouvait faire pour la Salette ce qu'avait fait à Rome le cardinal Patrizi, lequel en sa qualité d'Achevêque de la Ville Sainte, après avoir réuni une commission, avait déclaré que la conversion de M. Ratisbonne était un miracle dû à l'intercession de la sainte Vierge. Même dans la canonisation des saints, me disait-il encore, il faut que les premières procédures soient faites par l'Ordinaire du lieu, et ici il ne s'agit pas de canoniser la sainte Vierge.

Digitized by Google

—N'allez pas à Paris, disait-elle à M. Dausse, non, non, n'y allez pas, je vous en prie ; il arrivera de grands malheurs à Paris.

Mais ses supérieures ayant défendu de la questionner et de se préoccuper de ce qu'elle disait, on n'a rien noté par écrit ; il n'y a donc que des souvenirs. Ainsi quand la guerre avec la Prusse a éclaté en 1870, on s'est rappelé qu'elle avait écrit à la date de 1852 dans l'embrasure d'une croisée : 1870 *les Prussiens*. Souvent elle traçait des dates sur les murs de sa cellule. Elle écrivit sur un bout de papier cette date 1872 avec ces initiales *f. d. m.*

—Est-ce la fin du monde, lui dit une de ses compagnes.

Oh ! vous n'y êtes pas, répondit Mélanie. Puisse ces mots signifier : fin des malheurs !

Les deux enfants ont toujours manifesté une étrange aversion pour Napoléon III ; chez Mélanie cette antipathie était permanante et invincible ; elle commença dès 1849, quand Louis Napoléon arriva à la présidence et faisait bien augurer de son règne ; la bergère ne s'exprimait sur lui qu'avec mépris et dédain, l'appelant dès lors hypocrite, traître, ingrat. Un jour qu'elle était assise et assoupie vers le milieu du jour, elle répéta au moins pendant cinq minutes, sans interruption : O l'ingrat ! O le traître !

—Vous vous trompez, Mélanie, lui disait un prêtre en 1852, c'est sans doute de son cousin dont vous voulez parler ; le président de la République fait le bien et protége le Pape.

—Oh ! c'est bien de lui dont je veux parler ; c'est bien lui qui est l'ingrat, le traître, le méchant, l'ennemi et le persécuteur de l'Eglise. . Il fera beaucoup, beaucoup de mal. Et elle répétait toujours les mêmes choses, quoi qu'on ne la crût point.

Son secret lui avait-il appris que Napoléon III serait, selon l'expression de l'évêque de Poitiers, le *Pilate de la Papauté*.

Le bruit se répandit qu'il était question dans le secret, d'un grand monarque qui rétablirait toutes choses. Les plus crédules crurent que c'était Napoléon III, les autres pensèrent que ce serait Henri V. La police s'alarma ; l'Empire crut très-faussement que la Salette était le point de ralliement du parti légitimiste. Napoléon n'a cessé d'avoir l'œil ouvert sur la Salette, et sa police a toujours été en action pour tout surveiller, pour savoir même ce qui n'était pas. Du reste depuis 1846, tous nos gouvernements se sont effrayés follement de la Salette. Le gouvernement de Louis-Philippe fit faire des perquisitions très-actives pour découvrir la Dame de l'Apparition et l'emprisonner. Le gouvernement de Napoléon n'a cessé d'épier la Salette et d'y envoyer ses espions.

Comme Hérode à l'arrivée des Mages, ils se troublaient et tous ceux qui les entouraient avec eux. Il leur semblait que cette montagne allait tomber sur eux et les écraser. Hélas ! ce sont leurs iniquités qui les ren-

Digitized by Google

versent et qui les tuent (1) ! Ces Balthazar tremblaient de lire leur sentence sur les murs de la Salette, et, s'ils avaient voulu, ils auraient pu en faire une arche de salut. Au lieu de cela ils jetèrent le ridicule à pleines mains sur ce fait miraculeux ; il en résulta que les avertissements de Marie, qui auraient pu sauver la France, n'ont eu que des effets privés sur les âmes privilégiées et disposées à profiter de tant de grâces.

—Pour moi, me disait un pieux religieux, je suis convaincu que nous sommes en plein dans les secrets de la Salette.

De Castellamare, sous le nom de sœur Marie de la Croix, victime de Jésus, Mélanie a écrit à sa mère plusieurs lettres dont voici quelques extraits. Elle disait le 11 novembre 1870 : " Paris est coupable, bien coupable parce qu'il a récompensé un méchant homme qui a écrit contre la divinité de Jésus-Christ. Les hommes n'ont qu'un temps pour se livrer au péché, mais Dieu qui est éternel châtie les méchants. Dieu est irrité par la multiplicité des péchés et parce qu'il est presque méconnu et oublié. Qui pourra arrêter la guerre qui fait tant de malheureux en France, et qui va bientôt commencer en Italie ? etc., etc. Qui pourra arrêter ce fléau, la guerre ? Il faut : 1° que la France reconnaisse que cette guerre est purement de la main de Dieu, 2° qu'elle s'humilie et demande de cœur et d'âme pardon de ses péchés ; 3° Il faut qu'elle promette sincèrement de servir le bon Dieu de cœur et d'âme, et d'observer ses commandements sans respect humain. Il y a des personnes qui demande au bon Dieu le succès de nos Français. Ce n'est pas cela que veut le bon Dieu ; il veut la conversion des Français. La Très-Sainte Vierge est venue en France, la France ne s'est pas convertie ; elle est plus coupable que les autres nations ; si elle ne s'humilie pas devant le bon Dieu, elle sera grandement humiliée. Paris, ce foyer de la vanité et de l'orgueil, qui la retrouvera cette ville, si des prières ferventes ne montent vers le cœur du bon Maître ? prions, prions pour ces aveugles qui ne voient pas que c'est la main de Dieu *qui poursuit la France en ce moment*. Prions beaucoup et faisons pénitence.

" Je vous prie d'être attachés à la Sainte-Vierge et à notre Saint-Père, qui est le chef visible de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre ; dans vos processions, dans vos pénitences, priez beaucoup pour lui. Enfin, soyez tous en paix, aimez-vous comme des frères, ne vous mettez pas dans ces *embrouilles* de République, demandez un roi chrétien au bon Dieu, en lui promettant d'observer les commandements, et observez-les en vérité."

Dans une seconde lettre à sa mère, en date du 29 novembre 1870, elle disait : " Il y a vingt-quatre ans que je savais que cette guerre arriverait ; il y a vingt-deux ans que je disait que Napoléon était un fourbe et qu'il ruinerait notre pays. Mais, au dire de grands savants, j'était une illusion-

(1) Voir les détails dans *Les Secrets de la Salette*, par M. Girard (Grenoble 1871.)

Digitized by Google

née, la France était une nation forte, Napoléon était un saint. Aujour d'hui, qui est illusionné ? Où est la force de la France, quand le bon Dieu s'est retiré d'elle pour la punir ? Elle est dans l'aveuglement, elle est dans l'étourdissement, elle est dans la division."

Le 20 janvier 1871, dans une lettre à une personne qui lui portait intérêt, elle disait : " Attendez la *défaite de Paris*, attendez encore un *plus grand trouble*, qui sera de peu de durée."

" Vous me dites que je suis heureuse de savoir ce qui doit arriver à notre pauvre France ! Réjouissez vous de ne rien savoir, écrit-elle à sa mère le 20 novembre 1870.

Le 23 juin 1871, elle écrit à une religieuse de la Providence : " Notre pauvre France est bien humiliée..elle ferait bien maintenant de se frapper la poitrine, si elle ne veut pas être *entièrement* anéantie..Ah si l'on ne se dépêche pas de revenir sincèrement à Dieu, ce qui est arrivé n'est encore *rien, rien, rien !*

Nous déclarons, en finissant, ne garantir en aucune façon les paroles, les écrits, les actions des bergers de la Salette ; pour tout ce qui les concerne aujourd'hui, nous nous en référons pleinement à ce que disait, avec une souveraine raison, Mgr Genoulhiac, alors évêque de Grenoble, lorsque le 19 septembre 1855, il célébrait le neuvième aniversaire de l'Apparition sur la Sainte Montagne : " La mission des enfants est finie, celle de l'Eglise commence ; qu'ils aillent où ils voudront, qu'ils se dispersent dans le monde, qu'ils deviennent de mauvais chrétiens, qu'ils méconnaissent ce qu'ils ont annoncé à tous les peuples, qu'ils foulent aux pieds toutes les grâces qu'ils ont reçues et qu'ils recevront encore, tout cela ne pourra réagir sur le miracle de l'Apparition, qui est certain, prouvé canoniquement, et ne sera jamais sérieusement ébranlé."

Il faut partir, il faut quitter le saint Pèlerinage. En ces temps de révolutions et de sinistres prévisions, qu'on serait heureux de vivre et de mourir sur ce mont des Béatitudes ! Ce calvaire de Marie est pour nous un Thabor ; nous aurions voulu y dresser notre tente, en disant comme saint Pierre : *bonum est hic es* ! mais le devoir nous rappelle en bas, dans la triste mêlée de ce monde : il faut descendre de la montagne sainte. Quand pourrons-nous la gravir de nouveau, et dire avec Dante, en sortant de l'*Inferno ?* " Mon guide et moi, nous rentrâmes dans ce chemin caché pour retourner à la sphère lumineuse, et sans avoir souci d'aucun repos nous montâmes, lui, le premier, moi le second, jusqu'à ce que je puisse voir les belles choses que porte le ciel ; enfin nous sortimes de l'enfer pour revoir les étoiles :

Le Duca ed io per quel cammino ascoso
Entrammo a ritornar nel chiaro mondo :
E senza cura aver d'alcun riposo

Salimmo su, ei primo ed io secondo,
Tanto ch' io vidi delle cose belle
Che porta il ciel, per un pertugio tondo,
E quindi uscimmo a riveder le stelle.

Digitized by Google

MELANGES HISTORIQUES.

FRANCE.

Les douleurs et les joies se mêlent pour les fidèles enfants de l'Eglise. Déjà plusieurs fois, nous avont eu à faire connaître bien des sujets d'allégresse et d'espérance, surtout pour la France; nous n'avons pas laissé ignorer qu'il en est d'autres qui doivent inspirer la tristesse, mais, en même temps, nous marquions qu'aux tristesses mêmes se joignent des joies, puisqu'au milieu des persécutions nous avions à signaler le courage invincible de l'épiscopat, des prêtres et des simples laïques.

Si la persécution sévit presque partout, c'est aussi presque partout que brille la constance de la foi et que se réveille l'esprit catholique.

Au reste, c'est là la condition de l'Eglise dans tous les siècles: la vie terrestre de son divin fondateur est le modèle et la figure prophétique de son existence. Les travaux et les épreuves sont de tous les jours, les splendeurs et les délices du Thabor ne sont que de quelques heures, et puis reviennent les douleurs et les souffrances de la Passion, qui préparent, à leur tour, les allégresses de la Résurrection, jusqu'à l'heure solennelle qui reproduira les gloires de l'Ascension, alors que Jésus-Christ transportera avec lui dans le ciel cette royale captivité qui doit éternellement régner avec lui: *regnatura captivitas.*

En France, nous continuons d'assister au magnifique spectacle d'une résurrection religieuse qui présage les plus merveilleuses prospérités. Les glorieux sanctuaires de la Salette, de Paray-le-Monial, d'Issoudun, de Lourdes, de Liesse et de tant d'autres lieux sanctifiés par la piété, illustrés par les miracles et les conversions, voient les foules plus nombreuses que dans les plus beaux siècles de l'Eglise. Pas un diocèse, pas une ville qui n'ait ses représentants dans ces sanctuaires; pas un diocèse non plus qui n'ait ses pèlerinages locaux fréquentés par des foules suppliantes. Il y a une immense conjuration de prières et d'actes de foi qui fait violence au ciel, et qui attire sur la France l'abondance des miséricordes divines.

La France est encore bien malade, le mal qui menaçait de la tuer est encore bien grand, l'impiété fait toujours entendre ses cris de fureur et redouble ses moyens de corruption et de perversion, et c'est pourquoi ses évêques ne cessent de faire entendre leurs avertissements et d'appeler à la pénitence: mais il nous semble que les accents de leur voix,

Digitized by Google

même lorsqu'ils parlent de pénitence et de supplications, n'ont plus la même tristesse qu'il y a quelques mois : s'ils invitent toujours à crier pitié vers le ciel et à chanter les strophes douloureuses du *Miserere*, on sent que bientôt ils convoqueront aux chants de l'action de grâce et que les joyeux transports du *Te Deum* ne tarderont pas à retentir sous les voûtes des temples.

Trois jours ont été consacrés à un Triduum de prières et de supplications; mais à la fête de l'Assomption triomphale de la sainte Vierge, de la Reine de la France, la Vierge a vu que la France écoute ses avertissements de la Salette, et qu'elle se précipite, à Lourdes, à ses pieds, avec plus de confiance ; le moment approche où s'accompliront les paroles qu'elle a écrites au Pontmain en lettres de feu : Encore un peu de temps et mon Fils se laissera fléchir.

N'est-ce pas Pie IX lui-même qui nous dit d'espérer, dans ce magnifique. Bref qu'on trouvera plus loin, et qui est une réponse à une non moins magnifique adresse de plus de cent des députés de l'Assemblée Nationale, signée après les pèlerinages de Chartres et de Paray-le-Monial ? "Nous éprouvons une joie extrême, dit Pie IX, en voyant que le retour de la France à Dieu " commence avec éclat, et par ceux qui ont été députés pour s'occuper " des affaires du peuple, pour porter des lois et gouverner la chose pu- " blique, et par ceux qui, placés à la tête des armées de terre et de mer, " refont la force de la nation. Cet accord du droit et de la puissance " pour rendre hommage au Très-Haut, à qui appartiennent la sagesse et " la force, présage un avenir où le règne de l'erreur sera probablement " détruit, et où, par conséquent, la cause des maux sera extirpée jusqu'à " la racine ; il donne en même temps l'espérance d'une parfaite organisa- " tion des choses, d'une solide tranquillité, et d'une pleine restauration de " la grandeur et de la gloire de la France."

Ce n'est donc pas le patriotisme qui nous fait illusion, nous avons, pour confirmer nos espérances, la parole même du Souverain-Pontife ; il nous semble entendre, dans ce Bref, la voix des Papes qui s'adressaient à Clovis, à Pépin, à Charlemagne, qui canonisaient saint Louis, et qui, dans tant de circonstances, montraient l'alliance indissoluble, les communes épreuves et les communs triomphes de la fille aînée de l'Eglise et de sa Mère.

Ne nous laissons donc pas troubler par ce qui se passe au dehors et par les épreuves qu'il nous faudra peut-être encore traverser pour arriver enfin à la tranquillité de l'ordre. Redoublons de prières et espérons.

En Angleterre, nous voyons le catholicisme s'avance d'un pas sûr, pendant que l'établissement anglican s'effondre et que les sectes dissidentes

Digitized by Google

reviennent à la vérité ; les esprits droits et les âmes sincères s'éclairent par le spectacle même de leurs divisions.

En Allemagne, les excès du césarisme anti-catholique et maçonique, conduisent à la dissolution complète du protestantisme et préparent une renaissance catholique qui contribuera à ce bel édifice de la chrétienté, disloqué par la révolte du seizième siècle, détruit par l'athéisme de 1789.

En Suisse, c'est le même résultat qui se prépare ; en Italie, tout le monde pressent des événements qui achèveront la ruine de la Révolution, et qui donneront un splendide éclat à cette église d'Italie si éprouvée, mais si bien épurée aussi par le feu de la persécution.

C'est aussi la persécution qui va rendre à l'Eglise d'Espagne toute sa vigueur, et les persécutions que la franc-maçonnerie et les doctrines césariennes suscitent au Mexique, au Pérou, au Vénézuéla, au Brésil, tournent visiblement au réveil de ces Eglises d'Amérique où la foi est toujours restée vive, mais où l'on avait à déplorer un grand relâchement dans les mœurs et dans la discipline.

Les peuples païens s'ébranlent comme les autres sous l'action de la Providence qui veut soumettre le monde entier au Christ Jésus : le Japon s'ouvre à l'Evangile, la Chine reste ouverte, malgré quelques faits de persécution ; la prise de Khiva par les Russes vient d'amener là l'abolition de l'esclavage et soumet un Etat mulsuman de plus à une domination chrétienne ; l'Afrique ouverte par l'Algérie, va cesser d'être inaccessible. Le dix-neuvième siècle a eu bien des souffrances et bien des douleurs ; nous avons le ferme espoir qu'il sera couronné par un splendide triomphe de l'Eglise et de la civilisation chrétienne, et, grâce à Dieu ! la France sera à la gloire comme elle a été à la peine ; elle aura puissamment contribué au triomphe, après avoir si malheureusement contribué aux désastres.

LES DEPUTES FRANÇAIS ET LE PAPE.

Le 24 mai dernier, dans sa séance de clôture, l'assemblée générale des comités catholiques avait voté par acclamation l'adresse suivante au Saint-Père. Cette adresse a été signée par plusieurs députés catholiques, membres actifs des comités. On verra, par le texte de cette adresse, qu'elle exprime une adhésion complète au *Syllabus*. C'est par des applaudissements redoublés que l'Assemblée de Versailles tout entière a salué et souligné ce passage, qui montre bien que tous les catholiques de France sont unanimes dans l'expression de leur amour pour Pie IX et pour la vérité.

Voici le texte de cette adresse :

Digitized by Google

"Très-Saint Père,

"Les représentants des comités catholiques de France, réunis à Paris, ont commencé leurs travaux en sollicitant votre bénédiction. Ils ne peuvent les terminer que par une nouvelle expression de leur amour envers le Siége apostolique et envers Votre Sainteté. Dans les sentiments de la concorde la plus parfaite, fortifiés les uns par les autres, nous avons été, nous sommes, nous voulons être des enfants d'obéissance. Nos vœux, nos résolutions, nos désirs sont inébranlablement soumis aux décisions de la sainte Eglise, mère généreuse de notre France et de chacun de nous. Nous croyons que c'est elle qui nous pacifiera et qui nous relèvera parmi les peuples. D'un cœur unanime et empressé, nous prenons pour règle ses enseignements, qui sont les inspirations de l'Esprit-Saint.

"Nous voulons, très-saint Père, affermir nos pieds dans la bonne voie et consoler votre cœur abreuvé de tant d'amertumes en professant l'entière adhésion de nos intelligences à toutes les décisions infaillibles émanées de la Chaire de Pierre. Convaincus que vos décisions et spécialement le grand et courageux *Syllabus*, qui garde toute la vérité sociale, parce qu'il signale et proscrit toute erreur contraire, sont la règle pratique pour tout catholique sincère, nous voulons y conformer non-seulement nos intelligences, mais aussi toute notre conduite privée et publique.

"Que Votre Sainteté daigne bénir ses enfants prosternés à ses pieds, et que Dieu conserve longtemps Pie IX à notre amour et aux besoins du monde."

A la suite des pèlerinages de Chartres et de Paray-le-Monial, une autre adresse, non moins significative et signée par plus de cent députés, a été envoyée à Pie IX ; la voici :

"Très-Saint Père,

"Les députés à l'Assemblée nationale de France, réunis il y a quelques jours à Chartres, puis à Paray-le-Monial, et ceux de leurs collègues qui, unis de cœur avec eux n'ont pu accomplir ces pèlerinages, offrent à Votre Sainteté le témoignage de leur vénération et de leur dévouement.

"Profondément émus des maux de notre patrie et des douleurs de l'Eglise, nous espérons que Dieu se laissera toucher par vos prières, très-saint Père, et par celles qui s'élèvent à lui en ce moment de tous les points du monde catholique et surtout de la France.

"Nous n'avons pas de plus ardent désir que celui du triomphe de l'Eglise de Jésus-Christ, et notre patriotisme, d'accord avec les enseignements de l'histoire, nous inspire cet espoir que l'Eglise et la France, sa fille aînée, recouvreront ensemble, et l'une par l'autre, la prospérité, la paix, la grandeur et la liberté.

"Comment désespérer, au moment où nous nous sentons entraînés par cet admirable et irrésistible élan qui pousse le peuple de France vers les sanctuaires où il plaît à Dieu de manifester sa miséricorde et sa toute-puissance ?

Digitized by Google

" Non, le salut ne sera pas refusé à cette nation si cruellement éprouvée, et qui, éclairée enfin sur la cause de ses malheurs, revient à la vérité méconnue et se jette suppliante aux pieds de celui qui relève, quand il lui plaît, les nations humiliées et vaincues.

" Daignez bénir, très-saint Père, ces pieuses manifestations et ces heureux retours. Bénissez nos résolutions et nos travaux.

" Nous croyons tous ce que vous croyez ; nous acceptons avec la plus entière soumission les enseignements du Vicaire de Jésus-Christ, et nous ne saurions avoir de joie plus grande que celle de mettre à vos pieds nos cœurs de catholiques fidèles et de nous dire avec le respect le plus profond,

" De Votre Sainteté, les fils dévoués."

Pie IX a répondu par le Bref suivant, qui témoigne de toute sa joie et de sa ferme confiance dans le salut prochain de la France et dans le triomphe de l'Eglise.

" *A nos chers fils Lucien Brun, G. de Belcastel, comte d'Abbadie de Barrau,*
" *et à tous les députés de l'Assemblée nationale de France qui, dans le but de se*
" *consacrer au Sacré Cœur de Jésus, ont organisé la cérémonie de supplication*
" *à Paray-le-Monial, Lyon.*

PIE IX. PAPE.

" Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

" Nous n'avons pas douté, bien-aimés Fils, que se lèverait de nouveau en
" France, après les longues ténèbres de l'erreur, le Soleil de Justice, aus-
" sitôt que Nous avons aperçu qu'il était manifestement précédé de cette
" très-réjouissante aurore, la Mère de Grâce. C'est elle qui, par sa présence,
" a fait sortir, de son sommeil, d'une façon admirable, cette nation ; elle
" qui a suavement attiré le peuple ; elle qui s'est attaché toutes ces foules
" empressées par des bienfaits sans nombre, afin que de tous elle fit à son
" Fils un royaume.

"Déjà vous, bien-aimés Fils, vous lui avez été amenés par cette très-douce
" Mère ; déjà vous êtes allés droit à lui, vous plaçant avec assurance sous
" sa garde ; et déjà, de votre propre mouvement, vous lui consacrez vos
" personnes, tout ce que vous avez, et votre patrie.

" Il y a vraiment un spectacle digne des anges et des hommes dans ces
" légions pressées de chrétiens et de chrétiennes, qui, sans nulle incitation
" de l'autorité ecclésiastique, mais uniquement à sa grande joie et sous son
" action modératrice, affluent spontanément dans les sanctuaires pour de-
" mander pardon de s'être tenues si longtemps éloignées de Dieu, et lui
" présenter ce cœur contrit et humilié qui ne connaît pas de refus.

" Lorsque Nous Nous rappelons que l'origine de tous les maux est venue

Digitized by Google

" de ceux qui, à la fin du siècle dernier, s'étant emparés du pouvoir suprême, " importèrent les horreurs d'un nouveau droit et propagèrent les fictions " d'une doctrine insensée ; lorsque Nous Nous rappelons qu'elle est venue " aussi d'un emploi pervers de la puissance et des armées d'où sont sorties, " avec le bouleversement complet de l'ordre politique en Europe, toutes " ces semences de désordre qui, chaque jour se répandant plus au " loin, ont peu à peu conduit le monde à cet état de commotion qui ne " cesse pas, Nous éprouvons une joie extrême en voyant que le retour de " la France à Dieu commence avec éclat et par ceux qui ont été députés " pour s'occuper des affaires du peuple, pour porter des lois et gouverner " la chose publique, et par ceux qui, placés à la tête des armées de terre " et de mer, refont la force de la nation.

" Cet accord du droit et de la puissance pour rendre hommage au " Très-Haut, à qui appartiennent la sagesse et la force, présage un avenir " où le règne de l'erreur sera prochainement détruit, et où, par conséquent " la cause des maux sera extirpé jusqu'à la racine ; il donne en même temps " l'espérance d'une parfaite organisation des choses, d'une solide tranquillité " et d'une pleine restauration de la grandeur et de la gloire de la France. " Car celui qui est grand par la force, par le jugement et par la justice, " donnera sagesse, intelligence et fermeté à ceux qui croient en lui d'un " cœur parfait, et il répandra avec munificence ses dons de grâce sur le peuple " qui s'est consacré à lui et qui espère en lui. C'est là ce que Nous augurons " pour vous, c'est là ce que nous augurons pour votre patrie, bien-aimés Fils. " Dans cet espoir, comme gage de l'appui du Ciel, et comme témoignage " de Notre paternelle affection, Nous accordons de tout Notre cœur à " chacun de vous et à la France entière la bénédiction apostolique.

" Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 juillet de l'an 1873, de Notre " pontificat la vingt-huitième année.

" PIE IX, PAPE."

AUTRE ALLOCUTION DE PIE IX.

Le Saint-Père a prononcé le discours suivant, dont nous empruntons la traduction à *l'Univers*, en réponse à l'adresse que lui présentait le pieux établissement de secours pour les pauvres femmes en couches, placé sous l'invocation de la très-sainte Vierge et de sainte Anne : (1)

" Avant de vous donner la bénédiction méritée que vous demandez, " je veux vous adresser quelques paroles, tant parce qu'elles peuvent " vous être utiles que parceque vous les entendrez avec plaisir et " avec la volonté d'accroître votre ferveur dans les œuvres de charité " chrétienne.

" Parmi ces œuvres, vous vous occupez principalement de pauvres " femmes en couches, dans le double dessein de soulager leur misère " et d'empêcher qu'une secte, adonnée au démon et pleine de haine

(1) Il s'est formé en Italie une société pour empêcher le baptême des enfants nouveau-nés.

Digitized by Google

" contre Dieu et contre les créatures raisonnables, ne mette obstacle à " la liberté de régénérer les nouveau-nés par le saint baptême.

" La fraude, la corruption, la menace sont les moyens employés par " ces démons incarnés pour arracher les âmes à Dieu et les livrer à Satan. " Qui aurait pu jamais imaginer que, dans la capitale du catholicisme, la " haine contre le catholicisme arriverait à s'affirmer par de tels faits ? Et " le gouvernement les tollère, ces faits, et tandis qu'il est tout yeux pour " découvrir les biens de l'Eglise, tandis qu'il est tout zèle pour multiplier " les écoles dirigées par des maîtres d'iniquité, tandis qu'il arrête les " multitudes qui courent à Dieu pour laisser passer librement celles qui " courent aux spectacles profanes, souvent immoraux et sacriléges, tandis " qu'il montre tant de condescendance à permettre le mal, —il n'a pas " une parole de blâme contre les libres penseurs qui s'efforcent d'empêcher " l'administration du baptême. Mais il faut avouer que presque toujours, " dans leur malice, ceux qui font le mal et ceux qui le tolèrent sont lo- " giques.

" Le maître du logis qui craint une attaque des voleurs ferme avec " grand soin la porte d'entrée. *Si sciret pater familias qua hora fur veni-* " *ret, vigilaret utique et non sineret perfodi domum suam.* Le père de " famille ferme pour empêcher l'entrée au mal, et ceux-ci ferment pour " empêcher l'entrée au bien. Qu'est-ce que le baptême ? C'est " la porte des sacremets. Que l'on ferme cette porte et l'on " ferme l'entrée à la foi et à toutes les autres vertus. Tel est " précisément le désir des impies : ils veulent faire un peuple d'incrédules. " Mais le désir des impies périra. Il périra, parce que, dans sa Provi- " dence, Dieu en disposera ainsi. Il périra par le bon sens des peuples, " qui s'opposeront aux efforts des démons en chair humaine.

" Et vous-mêmes, vous êtes une preuve évidente que Dieu protége son " Eglise, puisqu'il vous inspire et vous donne le courage de lutter contre " de si grands crimes. Oui, Dieu lui-même prouve par là que le désir des " impies périra.

" En attendant, ayez comme une consolation le bien que vous avez " opéré et louez Dieu de vous avoir choisis pour être l'instrument de ses " mains, en continuant à faire resplendir le caractère indélébile chrétien " sur le front de beaucoup d'enfants.

" Ainsi, vous avez contribué à tenir ouverte la porte qui donne entrée " à l'Eglise et rend apte à recevoir tous les sacrements."

" Bénie soit donc votre main qui a servi à tenir ouverte la porte mys- " tique des sacrements ? Certes, ce n'est pas là une main aride. Que si par " le passé quelqu'un de vous eut pourtant la main aride, Jésus-Christ l'a " guérie et l'a rendue active au soulagement des pauvres et aux œuvres " de la charité chrétienne.

" Que cette vertu céleste de la charité vous presse de plus en plus à

Digitized by Google

" agir pour la gloire de Dieu, pour le salut de votre âme et des âmes be-
" soigneuses de secours matériels et spirituels.

" Je prie Dieu de vous accompagner toujours de ses graces, comme je
" le prie à cette heure de répandre sur vous, sur vos œuvres et sur vos
" familles ses bénédictions célestes."

Mgr. Freppel, évêque d'Angers, dans une lettre pastorale relative au *Triduum* de priéres publiques et à l'organisation des pèlerinages dans son diocèse, s'exprime ainsi sur le mouvement religieux de la France.

" Le lendemain de ses désastres et quels désastres, grand Dieu ! la France s'est recueillie au pied des autels ; elle a puisé dans la conscience de ses fautes le désir de les réparer. *Peccavimus omnes*, " nous avons tous péché !" Voilà le cri échappé de toutes les poitrines où repose la croyance en un Dieu juste et bon. Et alors, comme toute nation qui ne veut pas mourir, la France s'est retournée vers l'auteur de la vie, pour lui demander de nouvelles forces. Tout ce qu'il y avait en elle de foi religieuse s'est réveillé sous le coup de l'épreuve, et ses espérances comme ses craintes ont éclaté dans les accents mille fois répétés de la prière publique. Après les jours de deuil qu'elle vient de traverser, la France éprouve le besoin de prier, elle croit, elle espère : ne cherchez pas autre chose dans ces milliers de voix qui se répandent du Rhin à la Loire, des Alpes aux Pyrénées.

" C'est l'âme d'un peuple qui cherche à retremper son énergie partout où lui apparait quelque signe des miséricordes divines. A Chartres, il se rappelle les vieux jours de son histoire en invoquant la Vierge puissante dont la main s'était étendue sur son berceau. A Paray-le-Monial, il puise l'esprit de sacrifice et rallume la flamme du dévouement au contact du du Sacré-Cœur de Jésus. A la Salette, il recueille les avertissements prophétiques, qui, mieux écoutés, lui eussent épargné tant de ruines ; et sur la douce figure de la Vierge consolatrice de Lourdes ou de Pontmain, il lit la promesse de sa résurrection. Non, rien de plus spontané qu'un pareil mouvement, où grands et petits, prêtres et fidèles, tous se rencontent dans un même sentiment de confiance et d'amour. Rien de moins politique que ces courants de piété qui viennent traverser l'histoire d'un peuple après de grandes catastrophes. Ce n'est pas l'esprit du monde, mais le souffle de Dieu qui agite ces masses et les entraine vers les lieux où se prépare le salut."

Le général Benoit, qui présidait la distribution des prix de l'institution de Saint-Croix, dirigée par les PP. Jésuites, an Mans, a prononcé entre autres les paroles suivantes :

" Permettez-moi aussi de remercier votre digne recteur du grand honneur qu'il m'a fait, en m'appelant à la place que j'occupe. Ce n'est pas à mon faible mérite certainement que je dois une pareille faveur. On eût pu trouver facilement un plus digne pour déposer sur vos fronts ces couronnes si bien méritées, pour applaudir de cette place à vos efforts, à vos succès.

" Mais M. le recteur s'est souvenu que le grand saint, fondateur de

Digitized by Google

son ordre, avait été soldat avant d'être religieux, et il a cru pouvoir faire suppléer par un soldat le saint évêque qui n'a pu se rendre auprès de vous. Le prêtre et le soldat, mes jeunes amis, ont en effet plus d'un point de ressemblance.

" Chez tous deux, c'est la même abnégation, le même dévouement. Tous deux ont la même existence de privations, de fatigues, de sacrifices, de renoncements, de dangers.

" Tous deux enfin savent mourir martyrs du devoir, l'un sous la hache de la persécution, l'autre sous la balle ennemie, l'âme élevée vers Dieu, le cœur vers la patrie.

" Car tous deux, en effet n'ont qu'une même devise :*Dulce est pro patria mori.* Oh ! oui, mes jeunes amis, il est doux de mourir pour la patrie céleste comme pour la patrie d'ici-bas; et, je n'en doute pas quand l'heure de l'épreuve aura sonné pour vous, vous saurez tous comme les héros de Patay et d'Anvours, vous lancer en avant pour " Dieu et la patrie !" (Les zouaves avaient écrit sur leur bannière : Dieu et Patrie.)

" L'Education que vous recevez dans cette sainte maison et dont vous profitez si bien, assure à Dieu des serviteurs fidèles, à la France de bons citoyens.—Aussi nous tous, vos parents et vos maîtres, oublant près de vous, en ce jour, les cruelles amertumes du douloureux passé, nous regardons l'avenir d'un œil plein de confiance; car vous saurez tous, et partout et toujours, l'âme forte, le cœur grand, vous montrer bons chrétiens, vous montrer bons Français.

Mgr. Bèleval, dans sa lettre pastorale prescrivant un triduum de prières publiques pour les 12, 13 et 14 du mois d'août, dans son diocèse de Pamiers, s'exprime ainsi :

" Enfin, après de terribles avertissements et une inconcevable indolence, la France a compris !..Elle a compris que le bras du Très-Haut s'est appesanti sur elle à cause et en punition de ses égarements.. Elle a compris qu'elle devait à la Majesté suprême, si justement irritée, une réparation quelque peu proportionnée à l'outrage..Elle a compris que les gémissements et les larmes, les angoisses même et des désastres inouis ne sont pas une suffisante expiation de grandes et longues iniquités; qu'il y faut joindre le repentir et un sérieux amendement. Elles a compris qu'une apostasie générale appelait et rendait nécessaires de générales manifestations de foi et d'amour..

" De là ce réveil, tardif mais sensible et notoirement croissant de l'esprit chrétien, cette heureuse contagion du zèle et de la prière ; de là ces masses compactes, ces flots pressés de pieux croyants de tout âge, de toute condition, de toute contrée, unis et confondus dans un même sentiment religieux patriotisme, que le *Souffle régénérateur, qui changea la face du monde,* pousse activement, mais sans contrainte, aux divers Sanc

Digitized by Google

tuaires vénérés, où se sont produit jadis, où éclatant encore à nos côtés les traits de l'infinie miséricorde, la puissante médiation de la Vierge immaculée et des Saints.

" Aussi, comme la nation, haletante naguère et abattue, respire maintanant plus à l'aise depuis qu'a commencé ce magnifique élan ! Comme elle renaît à l'espérance, la *Fille aînée de l'Eglise*, du moment qu'un instinct, plusieurs fois séculaire, secouant les liens d'une fatale léthargie, a repris son bienfaisant empire et la ramène peu à peu au giron maternel ! Ce n'est que là, du reste, qu'elle puisera lumières vraies, force et courage. Partout les cœurs droits se dilatent, les nobles fronts se dérident et s'illuminent. L'horizon prend des teintes moins sombres : on croirait à la riante aurore d'un avenir consolateur."

La *Semaine religieuse* de Rouen nous a apporté le récit très-intéressant d'une fête qui fait le plus grand honneur aux Frères des Ecoles chrétiennes, aux soldats de la garnison et aux autorités civiles et militaires de cette grande ville. Nous ne faisons que l'abréger.

La distribution des prix aux militaires des différents corps de la garnison qui suivent les cours des Frères des Ecoles chrétiennes, a eu lieu solennellement dans la grande salle de la Bourse à Rouen, à sept heures et demie du soir. La salle avait été décorée pour la circonstance de tentures de velours rouge, relevées de torsades d'or et ornées de faisceaux de drapeaux. Les militaires ont pris place : les hussards et les soldats du 24e de ligne, à droite de l'estrade ; les artilleurs et les soldats du 28e à gauche. L'estrade était placée au milieu de la salle, en regard du grand escalier occupé par la musique du 24e de ligne. Les membres du comité, les souscripteurs de l'œuvre des militaires et des invitées étaient rangés devant l'estrade.

S. Em. Mgr. le cardinal archevêque, accompagné de M. l'abbé Delahaye, vicaire général, de M. l'abbé Loth, chargé de l'aumônerie militaire, et de M. l'abbé Périer, secrétaire particulier, est arrivé à sept heures et demie et a été reçu par le président et les vice-présidents du comité. Ont pris place à ses côtés M. le général Merle, plusieurs colonels, l'inspecteur de l'Académie, le doyen de la Faculté de théologie, etc., etc.

M. Duverger, directeur des douanes, président du comité, a ouvert la séance par un discours, où il a rendu compte des résultats vraiment admirables obtenus pendant l'année 1872-1873 par l'ouverture des écoles militaires. Plus de deux milles soldats de différents corps de la garnisation ont suivi assidûment les classes professés par les frères de l'école normale et de l'école Beauvoisine. Répartis en différents cours, suivant leur degré d'instruction, les militaires ont fait des progrès rapides et ont donné par leur bonne volonté et leur excellent esprit les meilleures consolations à leurs zélés instituteurs. M. Duverger a rendu au dévouement, à l'abnégation et au talent des frères un hommage bien senti, qui a été ratifié par les applaudissements répétés de l'assemblée.

Digitized by Google

Son Eminence a pris la parole et a commencé par exprimer la joie qu'elle éprouvait de présider cette belle cérémonie, à laquelle la religion et la patrie étaient également interressées. Mgr. le cardinal a remercié en termes très-sympathiques le comité de l'Œuvre des militaires d'avoir si bien compris et secondé avec tant de dévouement ses intentions. L'éminent orateur a montré ensuite, en des accents très-éloquents, que l'armée justifiait à tous les titres l'intérêt et les soins que l'Œuvre lui prodigue, et il a développé cette pensée, que c'est un devoir pour tous les cœurs chrétiens et français d'entourer nos soldats de sollicitude et d'affection. Monseigneur a rappelé les services que l'armée rend au pays : à l'intérieur, en maintenant l'ordre et la sécurité ; à l'extérieur, en défendant les frontières et en faisant l'honneur et l'indépendance de la patrie.

Monseigneur a ajouté que c'est pour acquitter une partie de cette dette de reconnaissance qu'il avait provoqué l'établissement de ces cours d'instructions, et encouragé vivement le comité dans ses travaux. Il a remercié les Frères de leur constant et infatigable dévouement, et les bienfaiteurs de l'Œuvre de leur générosité. Puis, s'adressant aux soldats, il leur a montré quels fruits ils pouvaient retirer et pour le présent et pour l'avenir de leur assiduité aux écoles. Il leur a rappelé les grands principes religieux et moraux qui devaient éclairer leur vie, et il a conclu par des considérations empreintes de la plus satisfaisante vérité sur la nécessité des sentiments religieux dans l'armée. Il a terminé son discours en répétant ces nobles paroles prononcées récemment à l'Assemblée nationale par le ministre de la guerre : " Si vous ôtez aux soldats la croyance à une autre vie, vous n'avez pas le droit d'exiger d'eux, sur les champs de bataille, le sacrifice de leur propre vie." Les paroles de Son Eminence ont été couvertes par une double salve d'applaudissements.

La distributions des prix terminée, M. le général Merle s'est levé, et, dans une allocution d'une éloquence toute militaire, a remercié vivement en son nom, au nom des officiers et de l'armée, les Frères des Ecoles chrétiennes de leur dévouement et de leurs bienfaits. Il a vengé les Frères des calomnies dont les poursuit une certaine presse, que le vaillant général a qualifiée énergiquement. " Cette presse revendique l'instruction gratuite et obligatoire. Quelle instruction fut jamais plus gratuite que la vôtre ? Sachez, mes chers Frères, que vous avez pour vous et avec vous tous les honnêtes gens. Méprisez donc les injures et continuez à donner à nos soldats vos utiles leçons et ces saintes maximes qu'ils seront heureux de retrouver plus tard dans la vie de famille."

Un dernier épisode devait couronner cette belle fête. M. Roger, inspecteur de l'Académie, a prononcé a son tour quelques paroles. " Il est juste, dit-il, que ceux qui ont été à la peine soient aussi à l'honneur." Et il a décerné, au nom de M. le préfet du département, des médailles d'argents et

Digitized by Google

de bronze aux Frères des deux écoles qui se sont consacrés à l'enseignement des soldats.

Ecole Normale. Le frère Lucard, directeur, médaille d'argent; les frères Adolphin de Jésus, Bertinien, médailles de Bronze.

Ecole Beauvoisine.—Le frère Prospérien, directeur, médaille d'argent; les frères Imar-Fructueux, Azadias, médailles de bronze.

Les frères sont venus recevoir ces récompenses si bien méritées, au milieu des enthousiastes applaudissements des officiers et des soldats. Ce spectacle était émouvant au plus haut point. La musique a mêlé ses accents aux bravos de l'assemblée et a mis dignement fin à cette fête, qui doit donner aux cœurs religieux et patriotiques, consolation, encouragement et espérance. (1)

LES COMITÉS CATHOLIQUES D'ALLEMAGNE ET LE LIBERALISME. (2)

Les comités catholiques d'Allemagne ont eu, le mois dernier une réunion à Munich. La nouvelle salle du Casino, qui contient cinq mille personnes était complètement remplie. De nombreux députés étaient accourus de toutes les parties de l'Allemagne. Au-dessus du bureau on avait placé le buste du Souverain-Pontife, et plus bas celui du roi de Bavière. Autour du président, M. le chevalier de Loé, se trouvaient les députés au Reichstag, comte Preyssing-Moos, d'Aretin, comte de Frankenstein et d'Arco-Zinneberg.

M. de Loé prit la parole après avoir adressé à l'Assemblée cette salutation autrefois si fort en usage parmi les catholiques: *Loué soit JésusChrist!* il caractérisa dès l'abord la réunion des catholiques et le but de cette réunion. " Nous sommes réunis, dit-il, non point pour obtenir une centralisation des forces catholiques, mais pour provoquer l'union de ceux-ci contre notre ennemi commun, le libéralisme. Nous avons en face de nous la puissance de la franc-maçonnerie, qui est redoutable, mais que nous avons à vaincre, et avec l'aide de Dieu nous en triompherons certainement. La franc-maçonnerie et le libéralisme, c'est tout un. Celui-ci est la théorie, l'autre la pratique." Après avoir démontré ce fait, l'orateur fustigea l'Adresse des 184 catholiques gouvernementaux à la tête desquels s'était placé le duc de Ratibor. Il mit ensuite en lumière la prétention de M. de Bismark, qui s'était réservé de contrôler l'élection du futur Pape, pour voir si elle serait légitime ou non. Ces paroles: " Nous connaîtrons le Pape légitime sans ou avec Bismark," provoquèrent des applaudissements bruyants qui prouvèrent que les catholiques n'ont pas besoin des canonistes de la cour de Berlin pour les éclairer. Revenant ensuite sur la réunion qu'il présidait, M. de Loé montra comment leurs ennemis devaient leurs

(1) Ces quelques pages sont une magnifique réponse aux calomnies trop souvent répétées contre les Frères prétendus *ignorantins*.

(2) Extrait du *Monde*.

Digitized by Google

succès à leur sérieuse organisation. Les catholiques avaient à en établir une pareille, les comités sont fondés pour arriver à ce but, c'est pourquoi tous les catholiques doivent y entrer. C'est par l'union qu'on fait la force. Il s'agissait dès ce moment même de préparer les élections pour que les résultats soient en raison des besoins, et que les 140 membres de la fraction du Centre dont M. de Bismark a parlé deviennent une réalité. L'orateur termina son discours par ces paroles de saint Ignace : " Il faut travailler de telle manière qu'il semble que nous puissions nous suffire, et prier aussi comme si tous les secours nous arrivaient d'en haut."

Le prédicateur Huhn prononça un discours très spirituel sur le mariage civil. Il combattit le mariage civil obligatoire au double point du vue naturel et surnaturel, et démontra que l'Eglise seule avait le droit de faire des contrats de mariage. Le mariage civil est une contradiction du droit, une dégradation de la loi, un danger social permanent, surtout de nos jours où l'on fait partout des efforts pour tout dissoudre. M. Huhn lut, dans le cours de son discours, le passage d'une étude classique qu'en 1849 M. de Bismark prononça contre le mariage civil. C'était battre le chancelier avec ses propres armes. Mais n'était-ce pas en prévision de tous les démentis que M. de Bismark se donne depuis deux ans qu'il a dit ces paroles destinées à justifier ses voltes-faces : *Tempora mutantur et nos mutamur in illis.* Le discours de M. Hnhn est un succès colossal, et il est impossible, dit un assistant, de décrire l'effet prodigieux qu'il produisit sur les cinq mille auditeurs.

M. Huhn céda la place à M. Racke, négociant à Mayence. " La négation de Dieu est la perte de notre siècle. On essaie de briser le lien qui unit la terre au ciel, et de placer sur le trône, qui ne convient qu'à Dieu seul, l'idole de l'Etat." M. Racke demande quelle doit être la position respective des catholiques en face de cette idole qui revendique pour elle la suprématie sur tous les droits, et il répond que l'homme, parce qu'il doit obéir aux puissances, ne peut pas devenir pour cela un instrument passif entre leurs mains. Il cite Bluntschi, le fameux juriste protestant de Heidelberg, qui dit que le droit de l'Etat sur le citoyen ne peut être absolu, ni l'obéissance du citoyen envers l'Etat une obéissance aveugle. Notre force, ajoute-t-il, ne réside pas dans les révolutions et dans les émeutes, mais elle est dans notre impuissance à accorder ce que défend la conscience ; elle est dans le *non possumus* de Pie IX. Soyons fidèles et obéissants à la loi de l'Etat tant qu'elle se meut dans le domaine du permis, mais soyons toujours et en tout fidèles et obéissants à la loi de Dieu. Sauvegarder la liberté de sa conscience, c'est là ce qui fait du mendiant un roi ; dans cette liberté nous sommes invincibles. On peut renverser les Etats mais on ne peut pas faire plier les consciences.

M. Bucher de Passau parla contre l'extension de la loi contre les Jésuites à d'autres ordres religieux, en particulier aux Sœurs institutrices.

Digitized by Google

Sur ces instances, on décida de rédiger contre cette extension une pétition au roi de Bavière, et on choisit une députation pour la remettre à Sa Majesté. Après le choix des députés, M. Baudri, de Cologne, monta à la tribune. Il montra comme ceux qui se nomment les libéraux démolissaient les libertés des peuples. Il déclara que l'oppression des peuples par cette classe de gens eût été impossible si les catholiques se fussent toujours tenus à leur place et s'il avaient toujours fait leur devoir. Nous sommes appelés, dit-il, à mettre la main à l'œuvre et à user de nos droits, et avant tout du droit de nous réunir et de nous former en associations. Imitons nos adversaires, qui pour n'être pas toujours unis en leurs principes, le sont toujours dans leur haine contre l'Eglise. M. Baudri démontra que les catholiques avaient besoin d'une plus forte représentation au Reischstag, et que les Bavarois surtout étaient appelés à l'action pour élire de bons et de fidèles députés. Il s'agit, continue-t-il, d'une guerre contre le paganisme, et dans cette guerre le protestant croyant doit même s'unir aux catholiques, parce qu'il y va du christianisme.

Il faux créer de nombreux journaux catholiques, et ne pas laisser le champ libre aux feuilles du libéralisme païen. " Partout où vous irez, reclamez des journaux catholiques ; dans les hôtels, dans les brasseries, vous forcerez les chefs d'établissement à s'y abonner, et d'autres les liront après vous." L'orateur demanda alors de la part de tous les catholiques une résistance passive aux exigences du Gouvernement. " Notre force consistera à marcher de front la main dans la main avec notre clergé et nos évêques. Qu'ils nous voient toujours avec eux, que nous décuplions leurs forces par notre appui. En les suivant nous saurons que nous sommes dans le vrai, tandis qu'avec l'Etat et les hommes d'Etat nous serions dans le faux.

Après M. Baudri, le docteur Westermayer donna un aperçu sur le rapport de la Papauté avec l'Etat moderne. La Papauté, dit-il, accepte toutes les formes de gouvernement, mais elle ne peut admettre ni le despotisme ni l'anarchie. L'orateur démontra cette thèse à la satisfaction de tous, et provoqua des cris d'enthousiasme pour le Souverain-Pontife Pie IX, le héros magnanime du dix-neuvième siècle, qui à lui seul tient à ses pieds toutes les fureurs de l'enfer et tous les efforts des apôtres du mensonge.

Quand tous les orateurs eurent parlé, le président, M. de Loé, porta un toast au Saint-Père, un autre au roi Louis II, et un troisième à la catholique Bavière.

Nous ne pouvons que féliciter les catholiques Allemands de la manière dont ils organisent leurs comités et dont ils tiennent leurs réunions. Nous aurions, nous, en France, beaucoup à apprendre d'eux à cette égard. Nous n'avons pas suffisamment l'esprit d'initiative en ce genre.

PAUL MOREL.

Digitized by Google

LA QUESTION RELIGIEUSE EN ANGLETERRE.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'article suivant, qu'a publié le *Nord*, journal dévoué aux intérêts de la Russie, et peu favorable, en général, à l'Eglise catholique. Ce que dit le *Nord* de la situation de l'anglicanisme, religion officielle de l'Angleterre, est parfaitement conforme à la vérité; ce qu'il dit des progrès du catholisisme ne l'est pas moins quoiqu'il soit évident que ces progrès le contrarient : les aveux qu'il fait sur ce point n'en sont que plus curieux à connaître : nous avons là un témoin désintéressé, ou plutôt défavorable à la cause du catholicisme, et qui dépose cependant en faveur de cette Eglise qu'il n'aime pas. L'article du *Nord* a été reproduit par la *Turquie* de Constantinople, qui tient, comme le *Nord* de Bruxelles, pour le chisme grec, et qui, à cause de cela, est sympatique au schisme anglicain. Voici l'article du *Nord*, qui a paru vers le milieu du mois de juillet :

" Les questions politico-religieuses qui agitent le continent se présentent en Angleterre sous un aspect fort différent de tout ce qu'on voit en Italie, en Allemagne et en Suisse.

Dans le s Etats du continent, la lutte entre le catholisisme et le libéralisme a pris le caractère d'un conflit direct entre la hiérachie romaine et l'autorité civile.

" En Angleterre, au contraire, l'autorité civile évite systématiquement toute apparence d'intervention dans les questions religieuses, et laisse à la société moderne le soin de se défendre elle-même contre les prétentions de l'Eglise romaine. Il s'ensuit que dans le monde anglais le conflit entre ces deux éléments opposés est plutôt social que politique, et par conséquent plus général, plus constant, et en réalité plus acharné que dans les pays où le pouvoir civil s'est chargé de la défense des principes condamnés par l'autorité papale.

" Aussi malgré sa tranquillité apparente, l'Angleterre est-elle actuellement le théâtre d'une lutte non moins sérieuse que celle qui trouble si profondément l'Allemagne et l'Italie, avec cette différence que les problèmes soulevés dans les Chambres de Rome et de Berlin ne sont pas discutés au palais de Westminster, mais dans chaque bourgade où un prêtre catholique se trouve en face d'un *clergyman* anglicain et d'un ministre non-conformiste.

" Ce qu'il y a de plus grave dans ce conflit, c'est que l'Église anglicaine est trahie par une grande partie des siens, et que la propagande romaine trouve des auxiliaires très-énergiques et très-habiles parmi ceux qui ont juré de défendre le 39 articles.(1) Il est maintenant hors de doute que

(1) La trahison dont parle le *Nord* est tout simplement le résultat de la bonne foi des ecclésiastiques anglicans à qui leurs études font reconnaître la vérité catholique, et qui croient d'ailleurs pouvoir faire concorder cette vérité avec les prescriptions des 39 articles

Digitized by Google

les ritualistes, ne voulant pas s'exposer à mourir de faim en se séparant ostensiblement de l'Eglise nationale, ont adopté la tactique prudente, mais médiocrement loyale, de saper par la base l'édifice religieux qui les abrite tout en continuant à jouir des bénéfices souvent assez considérables qu'ils doivent à la confiance des anglicans orthodoxes.

" Naturellement cette conduite a provoqué une vive indignation dans les cercles protestants, et des laïques zélés s'étonnent de l'indifférence avec laquelle les évêques de l'établissement officiel voient leurs subordonnés prêcher des doctrines et introduire des usages absolument opposés aux principes des réformateurs du seizième siècle.

" Les *Tractarians* [1] d'autrefois, les Newman et les Manning, avaient du moins la sincérité de reconnaître l'incompatibilité entre leurs nouvelles convictions romaines et le serment qu'ils avaient prêté à l'Eglise officielle, et, l'ayant reconnue, ils s'empressaient de se démettre de leurs fonctions et d'embrasser le catholicisme. Les ritualistes actuels n'ont pas de ces scrupules ; ils proclament la nécessité de défaire l'œuvre de la réformation sans vouloir sortir de l'Eglise qu'ils se proposent de démolir ; ils restent ecclésiastiques anglicans sans renoncer aux pratiques les plus antipatiques aux protestants dont l'Etat leur a confié la direction spirituelle.(2)

La nouvelle école ritualiste excuse cette duplicité en disant qu'il s'agit uniquement de ramener l'Eglise aux véritables traditions du " catholicisme anglais" qui, selon eux, est très-distinct du " catholicisme romain."

" Quoi qu'il en soit, les protestants anglais sont peu satisfaits des explications par lesquelles les ritualistes s'efforcent de justifier l'introduction de la messe, de la confession auriculaire, etc., et, il y a environ deux mois une adresse, signée par plus de 60,000 membres de l'Eglise établie, fut envoyée aux archevêques du Cantorbéry et d'York pour les prier de réagir contre la propagande perfide des ritualistes.

La réponse des deux archevêques qui a été publiée dans les colones du *Times* n'est pas de nature à donner une haute idée de l'énergie de ces dignitaires de l'Eglise protestante. Comme on devait s'y attendre, les

qui forment, depuis le règne d'Elizabeth, comme la carte de l'anglicanisme. Les plus humbles et les plus courageux d'entre eux finissent par revenir à la véritable Eglise; d'autres, moins courageux ou moins humbles, ne peuvent se résoudre à tout abandonner ou à confesser qu'ils ont vécu dans l'erreur, et ils s'efforcent de tout concilier en reprenant les dogmes catholiqus et les formes du culte catholique, sans rompre avec l'Eglise officielle. Ces derniers sont d'ailleurs si nombreux, que les évêques (anglicans) n'osent sévir dans la crainte d'une défection générale. (N. des *Ann. cath.*)

(1) On nomme ainsi les anglicans qui se sont convertis, et qui, avant leur conversion, avaient publié de petits traités ou *tracts*, où les tendances romaines ou catholiques s'accentuaient de plus en plus.(N. des *Ann. cath.*)

(2) On donne actuellement le nom de *ritualistes* aux ecclésiastiques anglicans qui cherchent à rétablir les rites de l'Eglise catholique, tout en essayant de rester en dehors de ce qu'ils appellent le *romanisme*. S'ils sont inconséquents, ils ne sont pas de mauvaise foi, au moins pour la plupart, et ils ne sont pas plus inconséquents que ceux qui ont tiré des 39 articles un culte purement protestant. (N. des *Ann. cath.*)

Digitized by Google

archevêques déplorent et condamnent les pratiques dont se plaignent les signataires de l'adresse ; mais quant aux moyens de les réprimer, ils ne connaissent que celui de "l'opinion publique." Ils recommandent aux laïques de prendre eux-mêmes l'initiative des poursuites qu'il faudrait exercer contre les innovateurs, et déclarent que les évêques ont autre chose à faire que d'instituer à chaque instant des enquêtes judiciaires pour examiner si un ministre a commis une irrégularité.

Il paraît même qu'au fond les archevêques d'York et de Cantorbéry craignent les progrès de l'infidélité encore plus que la propagande catholique. (1) C'est, disent-ils, une question ouverte que celle de savoir si les tendances superstitieuses qu'on dénonce sont plus dangereuses pour la moralité de la nation que l'indifférence et l'infidélité. Le *Times* trouve que les archevêques eux-mêmes font preuve d'une coupable indifférence en laissant aux laïques le soin de combattre les ennemis avoués de la réformation. L'organe de la Cité est loin de partager la confiance avec laquelle les archevêques attendent le triomphe de l'anglicanisme par l'action de l'opinion publique, et demandent aux autorités ecclésiastiques de prendre des mesures plus efficaces pour arrêter "le courant des doctrines anti-protestantes" qui menace d'envahir tout le terrain gagné par la réformation.

Il ne faudrait toutefois pas se faire illusion sur les résultats de la campagne organisée par les 60 mille signataires de l'adresse dont il s'agit. Les dénonciations dont elle est l'objet n'arrêteront pas la propagande anglo-catholique des ritualistes qui tournera en dernier lieu au profit du catholicisme romain. On comprend du reste que les progrès de l'Eglise catholique en Angleterre soient devenus, aux yeux des protestants envaïneus, un danger réel pour les institutions nationales. Ces institutions, que Rome n'a jamais cessé de condamner et d'attaquer, sont aujourd'hui battues en brèche par une armée de deux millions de catholiques qui placent le *Syllabus* au-dessus de la *Magna Charta* et de l'*Act of settlement*. [2]

A la fin du dix-huitième siècle le nombre des catholiques anglais ne dépassait guère 30,000 ; aujourd'hui l'Angleterre est divisée en 13 diocèses, administrés par un archevêque et 12 évêques. Le nombre des églises et chapelles catholiques s'élève à 1,016, desservies par 16 à 1,700 prêtres. En outre, l'Eglise catholique a fondé, depuis une trentaine d'années, 6 grands et 10 petits colléges, 400 écoles pour la classe moyenne et les pauvres, et une centaine de couvents de tout genre. L'Ecosse compte environ 300,000 catholiques avec 200 églises et à peu près autant de

(1) N'ont-ils pas un peu raison ? (N. des *Ann. cath.*)

(2) Inutile de réfuter cette insinuation contre le *Syllabus*, qui attaque d'autant moins les institutions anglaises et la *Magna Charta*, que celle-ci a été promulguée dans des temps tout à fait catholiques. (N. des *Ann. cath.*)

Digitized by Google

prêtres. Il est vrai qu'en Angleterre comme en Ecosse cette augmentation extraordinaire est due principalement à l'immigration irlandaise.(1)

LA BULLE UNAM SANCTAM,

Les adversaires de l'Eglise ont tant de fois invoqué contre elle la bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII, et l'on si peu comprise, qu'il nous paraît utile de reproduire la discussion relative à ce sujet de la *Correspondance de Genève.*

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dont nous avons, paraît-il, attiré l'atention dans ces derniers temps, déclare, le 12 juin à propos d'un passage de notre article du 3 juin, qu'elle " en prend acte." Ce passage était extrait de la célèbre bulle dogmatique *Unam sanctam* : " Nous déclarons, affirmons, définissons et proclamons qu'il est absolument nécessaire, de nécessité de salut, pour toute créature, d'être soumise au Pontife romain." Cette proposition était précédée de cette observation que, " surtout depuis le dernier Concile du Vatican, elle doit avoir aux yeux de tout fidèle, l'autorité d'un jugement infaillible." Nous ne pouvons qu'exhorter la *Gazette* à prendre plus souvent note de nos paroles. Mais comme nous connaissons la manière de combattre de nos adversaires, nous voulons dès à présent répondre à son interprétation connue ou a celle de l'homme par les ordres duquel elle " a pris acte."

Acte de quoi ? De l'assertion extraite de la bulle *Unam sanctam* ? Nous n'avons pas à l'adoucir. Des conséquences, désastreuses pour l'Etat, que le Pape va tirer du dogme de l'infaillibilité ? Il faudrait d'abord que les sectaires de la *Gazette* eussent l'intelligence de ce dont ils prennent acte.

Ils entendent très-mal l'infaillibilité, qui, de tout temps, a été la prérogative des papes, bien qu'elle n'ait été proclamée comme dogme que récemment, s'ils supposent que c'est pour le Pontife romain le privilége de dire et de décréter tout ce qui lui passera dans l'esprit. L'infaillibilité n'est pas un instrument de caprices ni de convoitises. Le pape est infaillible : cela signifie que le Pape, quand il parle comme docteur suprême, ne peut pas se tromper, ou, en d'autres termes, qu'il ne peut décréter que ce qui est vrai et juste. Le Pape ne fait pas la vérité, il la proclame.

Si, d'aventure, il était juste que l'empereur Guillaume obéit en tout, comme un simple préfet, aux injonctions du Pape, celui-ci pourrait bien, sans doute, proclamer cette vérité, et son décret serait infaillible.

Mais par bonheur pour l'empereur Guillaume, il n'est pas du tout question de cela dans la bulle *Unam sanctam*, et aucun pape ne songera à faire ce décret, attendu qu'aucun pape, vu qu'il est infaillible, ne peut définir une injustice.

(1) En partie, oui ; principalement, non ; nous ne le croyons pas.(N. des Ass. cath.)

Digitized by Google

Quand à Boniface VIII, il a défini que toute créature doit obéissance au pontife romain ; mais en quoi ? En tout ce qui touche au salut. Il a proclamé la supériorité de l'Eglise et de son Chef sur les Etats, nous en convenons et avec lui nous l'affirmons, de peur de cesser, si nous en doutions, d'être catholiques. Mais il n'a jamais défini que cette suprématie entraînât, pour les princes et les Etats, un assujettissement absolu. Il a toujours admis la distinction des deux ordres : le spirituel et le temporel, mais il soutient et enseigne que celui-ci dépend de celui-là, non pas d'une dépendance absolue, mais uniquement relative. L'Etat conserve son mouvement propre, sa libre initiative, et se comporte comme pouvoir suprême en tout ce qui se rapporte directement et exclusivement au bien-être de la vie présente. Qu'il s'occupe, comme il l'entend de ses finances, de son armée, de son commerce, de l'ordre intérieur et de la paix entre les citoyens, de ses relations avec les autres peuples ; qu'il lève des impôts, qu'il les dépenses en améliorations diverses, qu'il ait des colonies et les administre, qu'il bâtisse des casernes et les peuple, des chemins de fer et les exploite, des constitutions et les abroge pour en bâcler d'autres, qu'il contracte des alliances et les rompe, l'Eglise le laissera faire, à moins qu'en faisant tout cela il ne viole la justice, ne foule aux pieds la morale chrétienne et ne sacrifie à ses vues politiques les intérêts supérieurs des âmes. Dans ce cas, l'Eglise l'avertirait, le corrigerait et le punirait. Elle ne ferait qu'user d'un droit et s'acquitter d'un devoir rigoureux. La soumission que les princes ont à pratiquer envers l'Eglise, en cette matière, n'est donc à proprement parler, qu'une soumission négative : elle consiste à ne rien faire, sur leur domaine temporel, contre le droit du domaine spirituel supérieur et contigu qui appartient à l'Eglise. Dans les matières ecclésiastiques, leur soumission a le caractère positif, elle n'est que l'exclusion de l'injustice dans les questions purement civiles. Et de là naît l'harmonie.

Mais que la *Gazette* n'aille pas prendre peur une seconde fois, et craindre que de cet accord ne naisse la confusion. Voilà deux pouvoirs, de nature très-distincte, surbordonnés l'un à l'autre ; le plus élevé n'absorbera-t-il pas celui qui est au dessous ? Et pourquoi donc l'absorberait-il ? La société domestique est une société proprement dite ; elle est comprise dans la société civile. Voit-on qu'elle en soit absorbée ? Non, sans efforts et sans lutte, chacun reste à sa place ; le prince sur son trône, le père roi du foyer domestique. Et pourtant ces deux sociétés, enclavées l'une dans l'autre, étant toutes les deux de l'ordre naturel, sont plus voisines l'une de l'autre et, partant, plus près de se confondre qu'une société toute surnaturelle qui a une fin très-nettement séparée, des moyens qui lui sont exclusivement propres, en face d'une société purement naturelle. Elle la domine de toute l'élévation que lui donne son essence sublime, elle

Digitized by Google

la dirige en tenant devant ses yeux le flambeau de l'indéfectible vérité, mais ni elle ne l'opprime, ni elle ne l'absorbe.

Il n'y a pas plus danger d'envahissement de la part de l'Eglise que du côté de l'âme relativement au corps. Ces deux substances vivent dans l'unité la plus complète, l'âme dirige le corps, mais ne le transforme pas en elle. Le corps peut jusqu'à un certain point, matérialiser l'âme, et c'est le seul danger que présente cette union de deux substances si distinctes. Cela arrive quand l'âme abdique et abandonne au corps la direction. C'est aussi l'unique péril dans le corps social, que l'Etat vienne à usurper sur les droits de l'Eglise et à l'enlacer dans le réseau de ses lois. Alors il l'abaisse, il la dégrade au niveau des intérêts de la vie présente. Le flambeau de la vérité s'éteint, le sacerdoce perd, avec son indépendance, toute dignité. Bien vite l'Eglise devient, entre les mains de l'Etat, un instrument de gouvernement et de police. Voyez l'Eglise grecque, voyez l'Eglise moscovite, voyez même l'Eglise anglicane, qui, dans le protestantisme, a conservé, grâce à sa constitution hiérarchique, une forme d'Eglise. Quant aux autres sectes, inutile d'en parler. Ce ne sont pas des corps, mais des atomes qui n'ont entre eux qu'un seul lien, la négation systématique de la doctrine catholique.

LA THEORIE LIBERALE SUR L'EDUCATION (1).

Parmi les questions si nombreuses sur lesquelles le libéralisme déraisonne à plaisir, il en est une qui offre un intérêt plus palpitant que celles qui ont trait à l'éducation et à l'instruction du peuple. Tous les discours des faiseurs libéraux roulent invariablement sur ce thème. Que l'on nous cite, par exemple une harangue à effet de n'importe quel rhéteur du parti du *libre examen*, qui n'ait pour péroraison une vigoureuse protestation en faveur de l'*instruction des masses* et de leur *émancipation* !

Dieu nous garde de vouloir nous opposer à l'instruction du peuple ! Ce ne sont pas les catholiques qui ont besoin de protester de leur amour pour la science. S'il ne s'était pas rencontré des catholiques pour élever et instruire les peuples, on verrait encore les sacrifices humains ensanglanter le sol de l'Europe, et ailleurs et maint d'entre nous peut-être se délecterait à boire du vin dans le crâne de son ennemi. D'ailleurs l'expérience nous a montré ce que devient un peuple qui repousse l'éducation catholique. Nous avons vu les barbares perfectionnés du dix-neuvième siècle, fusiller leurs otages et s'acharner sur leurs cadavres tout comme les sauvages de l'an 1er, et s'ils n'ont bu du vin dans les crânes de leurs victimes, c'est peut-être parce qu'ils n'en ont pas eu le temps.

---

1 Extrait de *l'Etudiant catholique* de Gand. Nous profitons de l'occasion pour recommander aux étudiants catholiques cette petite Revue dont la devise, *Instaurare omnia in Christo*, montre assez l'excellent esprit : assez prochainement, l'*Etudiant catholique* se trouvera sur les tables de la Salle de Lecture.

Digitized by Google

Si donc nous haussons les épaules en entendant les bruyantes déclamations des pîtres libéraux, c'est à cause de l'absurde prétention qu'ils ont de vouloir réformer un système consacré par l'expérience des siècles, en séparant l'éducation de l'enfance de son instruction, et en mutilant ainsi indignement les facultés dont Dieu l'a doué.

Notre intention n'est pas d'exposer aujourd'hui toutes les raisons qui doivent nous forcer à réprouver une doctrine aussi absurde en théorie qu'elle est épouvantable dans ses résultats pratiques : le bon sens seul suffit le plus souvent pour faire bonne justice des sophismes libéraux, et c'est au bon sens que nous voulons nous adresser.

Considérons un enfant au sein de sa famille ; jusqu'à ce qu'il entre à l'école, l'éducation qu'il recevra, et ici nous entendons par éducation l'ensemble des influences extérieures qui doivent agir sur lui et en former un homme, sera triple : elle comprenda l'éducation morale qui développera e qualités du cœur, et lui fera connaître les grandes vérités religieuses qu'il devra respecter pendant toute sa vie ; l'éducation intellectuelle qui développera son esprit et élargira le cercle de ses connaissances, et enfin l'éducation physique, qu'il est inutile de définir parce que personne n'en conteste l'importance.

Telle est la triple éducation, ou plutôt tels sont les trois éléments de l'éducation que l'enfant reçoit dans la famille. Il les reçoit simultanément, pour ainsi dire à chaque instant de son existence, jusqu'à ce que ses besoins intellectuels et moraux se soient tellement développés que les parents ne peuvent plus suffire à la tâche, et sont forcés de le confier à des mains étrangères, de l'envoyer à l'école.

L'école apparaît donc comme le prolongement de la famille, et la mission des maîtres se confond avec celle des parents, puisqu'ils ne font autre chose que de tenir la place de ces derniers.

Dès lors, quoi de plus naturel que de continuer à l'école les coutumes de la famille, de se rapprocher autant que possible du milieu où l'enfant a vécu jusqu'à ce jour.

Ou bien l'on trouve que les parents ont raison d'élever leurs enfants comme ils l'ont fait depuis des siècles, et comme ils le font encore aujourd'hui, à quelques rares et monstrueuses exceptions près, et alors pourquoi changer ce qui est bon, pourquoi trouver nuisible à l'enfant de huit ans, ce qui lui était salutaire jusqu'à cette âge ? Ou bien l'on trouve que les parents ont tort, et alors on se met en opposition avec les plus saintes et les plus touchantes traditions du genre humain, et l'on est bien près de ravaler l'espèce humaine au niveau, ou même au-dessous des animaux.

En ne tenant pas compte de cette dernière alternative, dont les très-rares partisans sont suffisamment punis par la réprobation publique qui les atteint, nous nous trouvons donc en face de cette catégorie d'adversaires, qui poussant l'inconséquence à ses dernières limites, soutiennent

Digitized by Google

un système d'éducation en opposition directe avec leurs propres actes, ce qui revient à trouver que blanc et noir sont la même chose et produisent le même effet.

Ceux-là surtout se mettent en opposition avec le bon sens de la logique la plus élémentaire. Que l'on nous permette une comparaison : tous les gens sensés admettent que pour un être normalement constitué, il faut une nourriture déterminé ; ainsi, par exemple, il est hors de discussion que tout le monde boit et mange, et que personne ne pourrait se dispenser de pratiquer ces deux opérations. Or, que dirait-on d'un maître de pension, par exemple, qui se posant en inventeur d'un nouveau système d'alimentation, forcerait ses élèves à ne pas boire pendant les dix mois de l'année qu'ils passent chez lui, prétextant qu'ils auront tout le temps de boire à leur aise pendant les vacances ? Que si on lui demande quelles raisons l'ont conduit à accepter ces étranges théories culinaires, il pourrait répondre que ses élèves ont des goûts trop différents en ce qui concerne le boire, et que pour ne pas heurter les goûts de quelques-uns d'entre eux, il trouve plus rationel et surtout beaucoup plus commode de supprimer complètement les aliments liquides. Cela serait tout aussi sensé que le raisonnement de ceux qui, de ce que dans une école il peut se trouver quelques élèves d'une religion autre que celle de la majorité, concluent à la nécessité de supprimer tout enseignement religieux.

Eh bien ! nous le demandons à tout homme sérieux, Quels seraient les parents assez insensés pour soumettre leurs enfants à ce régime qui les ferait mourir de soif pendant dix mois de l'année ? Voilà cet pendant ce que veut le libéralisme au point de vue moral. Il veut priver l'écolier de tout enseignement religieux, donc moral, pendant tout le temps qu'il est à l'école, sous prétexte que les parents seuls doivent se préoccuper de cette partie de l'éducation. N'avons-nous donc pas raison de dire que le bon sens suffit pour démontrer l'inanité de pareilles doctrines ?

LE SCAPULAIRE.

Mgr. Pichenot, ancien évêque de Tarbes, actuellement archevêque de Chambéry, a prononcé, au couronnement de Notre-Dame-d'Arcachon, les paroles suivantes sur le Scapulaire, que rappelait naturellement la fête de Notre-Dame de Carmel, célébrée ce jour-là. On sera peut-être bien aise de les trouver ici.

" Les bons serviteurs se glorifient de porter les livrées de leurs maîtres, les courtisans celles de leurs princes ; le scapulaire fait reconnaître de Dieu, des anges et des hommes, les serviteurs de Marie : Dieu le père reconnaît les serviteurs de sa fille bien-aimée, Jésus-Christ les serviteurs de sa mère,

Digitized by Google

le Saint-Esprit les pages et les gardes d'honneur de sa chaste épouse ; les anges les respectent, les hommes mêmes les moins dignes savent leur rendre hommage, il n'y a pas jusqu'au démon qui ne respecte cette livrée. Le scapulaire est comme le grand cordon de la Légion d'honneur fondée par la reine des cieux.

" Le scapulaire est une protection ; et la sainte Vierge a promis de veiller sur ceux qui le porteraient. Cet habit a deux parties, l'une tombant sur la poitrine comme un bouclier contre l'ennemi des âmes, l'autre passant par-dessus les épaules comme une cuirasse contre des ennemis cauteleux plus terribles encore. On a vu de vaillants soldats portant le scapulaire sur les champs de bataille, et les balles venir s'aplatir contre ce saint habit ; mais les traits de Satan sont des balles beaucoup plus dangereuses contre lesquelles le scapulaire sera une protection assurée. Le scapulaire est un grand sujet d'espérance dans toutes les circonstances de la vie, c'est un bouclier qui préserve les âmes et sauve les cœurs ; et à la mort il est bon d'en être revêtu, car Marie ouvre ses bras et conduit au ciel ceux qui portent ce manteau royal.

" Enfin, le scapulaire est un symbole de vertu et de sainteté. Sa forme simple, sa couleur sombre, son tissu grossier, nous rappellent la simplicité, l'humilité, la pénitence. Une des grandes maladies de notre siècle, c'est le luxe qui ruine les familles, jette dans la débauche ; sachez renoncer à toutes ces exagérations, femmes chrétiennes et filles de Marie, les pauvres y gagneront et le ménage aussi. Il y a avec le luxe l'orgueil qui fait tourner les têtes, et le sensualisme qui fait tourner les cœurs. La Vierge du Carmel vient apprendre à se mortifier.

" Benoit XIV, disant que la France est le royaume de Marie, a ajouté qu'elle ne périra pas. Vive Dieu ! nous ne périrons pas : la sainte Vierge est pour nous, Dieu ne sera pas contre nous. Je viens de Lourdes, que je quitte les larmes aux yeux ; Marie règne sur les montagnes et sur les flots : *Mirabiles elationes maris, mirabilis in altis Dominus ;* assise sur nos montagnes pour recevoir les hommages de ses enfants, et ici afin de bénir les flots et de protéger ceux qui s'embarquent pour les affaires ou pour leurs plaisirs ; partout et toujours la Vierge est prête à nous secourir ou à nous protéger.

" J'espère que ces fêtes de Lourdes, d'Arcachon, de Paray-le-Monial forceront Dieu à nous sauver et à capituler. Moïse lutte contre Dieu, Moïse tient bon, Dieu recule ; il reculera, d'autant plus qu'il frappe à regret ; il semble qu'il aime plus particulièrement la France, que sa Mère a tant aimée. Entendez comme ils vous prient, dit Marie à son Fils, qui répond : Je les sauverai.

Oui, nous serons sauvés ; Vierge d'Arcachon, vous viendrez à notre secours. Cette couronne qui a été dépasée ce matin sur votre tête sera un encouragement et une preuve que vous ne nous abandonnerez

Digitized by Google

pas. Allez à votre Fils, qui vous aime sincèrement, et nous serons sauvés...

" Si Dieu a pu m'inspirer un mot, une phrase qui ai été pour vous comme une leçon, profitez-en; tout parle ici, et ces vénérées pontifes, et toute cette assistance, et ces guerriers et ces magistrats, et ces guirlandes et ces fleurs, et ces oriflammes et ces illuminations. *Lapides clamabunt*, pierres, fleurs, parlez; regardons tous avec amour la Vierge d'Arcachon. Sainte Marie, priez pour nous maintenant; ce maintenant est bien précieux, alors que la France se réveille, que les esprits droits comprennent, qu'une vaillante épée impose silence à la perversité des doctrines, que le Pontife du Vatican frappe à sa porte, lui qui vous a couronné le premier, qui vous a procuré de dire : *Je suis l'Immaculée-Conception*, donnez-lui la liberté et la paix, bénissez son troupeau et ceux que nous laissons. Vierge de Lourdes, d'Arcachon, de Verdelais, du Laus et de Montmélian, vous serez inséparable dans mon cœur. Voilà ce qui au jugement de Dieu nous rassurera. Voir Dieu, l'aimer toujours, c'est la vie éternelle. *Hæc est vita æterna. Amen.*

LA SŒUR JOSEPHINE (1).

Le *Messager de Toulouse* publie une notice excellente qui lui est communiquée par un des plus énergiques et des plus savants vulgarisateurs de la science agricole, M. Cruzel, de Toulouse,—sur l'hôpital de Castelnaudary. Ce magnifique établissement est admirablement organisé sous le rapport de l'aménagement; des constructions y abritent plus de trois cents personnes de tout âge et de tout sexe qui reçoivent les soins des Sœurs de Nevers. On verra en lisant quelques extraits de M. Cruzel, comment, dans un hôpital où le travail de la terre a été organisé avec une véritable intelligence, l'emploi du temps et des forces est fécond en résultats moraux et matériels.

Nous laissons parler M. Cruzel :

" Une demoiselle appartenant à l'une des familles les plus honorables du Limousin, qui avait fait son éducation dans un des meilleurs pensionnats du pays, entre dans la congrégation des Sœurs de Nevers;—son noviciat terminé, on l'envoie à l'hôpital général de Castelnaudary.

" Cette établissement possédait alors des terres autour de la ville, une métairie distante d'une lieue le tout soigné à la mode du temps c'est-à-dire de la routine. Aussi, le rapport était-il très-faible.—La métairie n'avait pu être affermée au-dessus de 1,200 francs.

" Dans cet état de choses, la jeune demoiselle de Brives, devenue sœur

(1) Extrait de la *Gazette des Campagnes*, de Paris.

Digitized by Google

Joséphine, avait été priée, dès son entrée à l'hôpital, de gérer ces terres, de les faire cultiver.—Si cette nouvelle occupation se trouvait dans ses goûts, je l'ignore ;—si par l'éducation qu'elle avait reçue, elle en avait acquis les aptitudes,—ce n'est pas probable.

" Eh bien ! c'est aujourd'hui la sœur Joséphine qui est le régisseur unique de toutes ces terres en culture, de celles qui se trouvent autour de l'hôpital de la métairie dont on ne pouvait obtenir que 1,200 francs de fermage, et d'une autre métairie attenante à cette dernière.

" J'ai parcouru tous ces champs, tout examiné avec une attention facile à comprendre, en présence de la singularité d'une pareille situation, et j'affirme que je n'ai pas encore rencontré dans ma longue carrière d'agronome des cultures faites avec plus de soin et d'intelligence.

" On peut interroger la sœur Joséphine ; elle a réponse à tout, et réponse toujours satisfaisante.

"—Ma sœur, lui disais-je, vos récoltes sont belles partout, et je m'aperçois que la semence de tous vos champs diffère presque dans chaque champ : ici du roussillon, là une bladette, ailleurs la variété ordinaire.

"—Sans doute, Monsieur : ici j'ai mis du roussillon, parce qu'il résiste mieux aux rafales du vent marin ; sur cet autre champ, là-bas, j'ai mis de la bladette blanche ; à chaque nature de terrain, à chaque exposition, je livre la semence qui doit le mieux y réussir ;—je cultive des fourrages mélangés, de la luzerne pure, etc.

" Sous la direction de ce régisseur en cornette chaque culture à sa raison d'être,—et le résultat que l'on peut aujourd'hui constater de *visu* est bien celui que voudrait obtenir le cultivateur le plus exigeant.

Les vignes et les prés sont cultivés avec la même intelligence.

"—Vous avez, dis-je encore à la sœur Joséphine, du foin bien réussi ; il est parfait de qualité.—Oui, Monsieur, j'en conviens ; c'est que je n'attends pas, pour faucher l'herbe, quelle soit trop faite. La raison est que, dans cet état, elle constitue du fourrage détestable, tout en ayant épuisé le sol.

" Un agriculteur consommé, lauréat de tous les concours, n'aurait pas mieux dit, ne ferait pas mieux.

" Aujourd'hui la sœur Joséphine est l'un des plus intelligents régisseurs de propriété rurale que je connaisse. Je crois bien que la première faucheuse qui ait été employée aux alentours de Castelnaudary, l'a été par cette bonne religieuse, qui elle-même la monterait au besoin, et la ferait marcher. Dans ce moment, c'est la moissonneuse Samuelson qu'elle met en œuvre.

" La sœur Joséphine assiste aux offices de la communauté, tout aussi bien que ses compagnes, et trouve aussi le temps de diriger et surveiller tous les détails de la culture, d'aller aux foires au besoin, pour acheter ou vendre des bestiaux, à quoi elle s'entend bien assurément.—J'ai pu le constater.

Digitized by Google

" Elle prend son repas quand elle peut, se couche quand elle en a le temps, se lève assez tôt pour être rendue aux champs avant le lever du soleil.

" Tout cela est prodigieux ; mais comment cette sœur peut-elle mener une vie si active, suffire à tant de travaux divers ? Ah ! c'est qu'elle s'inpire du sentiment religieux, c'est qu'elle aime les pauvres plus qu'elle-même, c'est qu'elle possède la foi qui pourrait soulever des montagnes.

" Nous devons aussi une bonne part d'éloges à l'ordonateur, aux administrateurs et au médecin de l'hôpital général de Castelnaudary. Par leur zèle, leur solicitude, leur intelligence et leur activité, ils secondent admirablement les bonnes sœurs, et ils ont su faire de cet établissement, comme je le disais plus haut, une véritable ruche chrétienne.

" L'hôpital général de Castelnaudary est une infirmerie, une école, un asile, un ouvroir, un atelier quelquefois.—C'est tout ce qu'on peut imaginer de plus complet, pour le soulagement des malades, pour le repos des vieillards, pour l'entretien de la santé de tous, pour l'enseignement des jeunes ouvrières sans parents, sans ressources.—Là travaillent, dans la mesure de leur forces, ceux qui peuvent travailler ; les enfants étudient, travaillent aussi quelque peu, et jouent comme jouent les enfants, sous la surveillance et la protection maternelle des Sœurs.

" Il y a une place pour chaque chose, et chaque chose est à sa place. Chaque sexe, chaque âge a son dortoir, la salle à manger qu'il lui faut. Tout cela est distinct et séparé. Parlerai-je de la maison de Dieu ? Un bijou d'église, orné avec un goût exquis, splendide, mais simple, tout y porte au recuillement, inspire l'espérance, excite aux effusions de l'âme vers le Créateur. J'y ait entendu avec bonheur les voix harmonieuses et sympatiques de tous ces pauvres enfants orphelins, qui, sans attaches au dehors, semblaient, en chantant les louanges du Seigneur le remercier de les avoir placés sous l'égide des saintes filles dont le dévouement les dédommage de l'affection de parents qu'ils ont perdus ou qui les ont abandonnés.

" En un mot l'hôpital de Castelnaudary est une ruche chrétienne, où l'on travaille, et surtout où l'on prie, parce que travailler c'est prier. On y remarque cette division du travail, dont on parle tant, et qu'on ne réalise guère, si elle n'est inspirée, comme ici, par le sentiment religieux.—Il faut voir, sous la direction de la bonne Mère supérieure, si bien digne par sa piété et sa haute intelligence de commander aux anges de dévouement que la règle a placés sous ses ordres, comment chacun des habitants du saint asile accomplit la tâche dont il s'est chargé volontairement.

" Sans doute, ces enfants, ces jeunes garçons, ou ces jeunes filles, ces vieillards infirmes ou valétudinaires, ne rendent pas une grande somme de travail ; mais enfin le nombre considérable des petits résultats obtenus (qui tournent au profit de l'établissement) finit par constituer un appoint

Digitized by Google

d'une certaine valeur, au budget des recettes.—Sans cela ; comment expliquer qu'un revenu fixe de trente-six à quarante mille francs puisse suffire à toutes les dépenses dont l'accroissement annuelle est manifeste ? Accroissement qui d'ailleurs, n'a d'autre objet que l'amélioration de toutes choses, et en particulier l'augmentation du bien-être de tous les habitants de l'hospice.

N'est-ce pas merveilleux ?

Voyons maintenant les résultats d'écrits par M. Cruzel.

" Les pieuses et habiles ménagères de l'hôpital général de Castelnaudary trouvent sur place, ont sous la main toutes les ressources nécessaires à l'alimentation du personnel qui les entoure. Elles ont entr'autres, des basse-cours ou abondent des volailles de toute espèce, c'est comme un compartiment de l'arche de Noé,—une porcherie comme on n'en voit que dans les établissements d'une production industrielle,—des vaches laitières des meilleures races.

" Vous dire maintenant quelle propreté règne dans les cours, dans les étables, dans la bergerie, serait superflu ; mais ce qu'on n'imaginerait pas c'est avec quelle intelligente économie tous les animaux dont je viens de parler sont nourris.

" D'abord les gardiens sont des invalides qui pour vaquer à la besogne sont toujours en nombre suffisant,—chacun fait ce qu'il peut faire, à l'heure dite, et cela est si bien entendu que la besogne qui lui incombe est très-sagement calculé de manière à ce qu'elle soit hygiénique. Il en est de même de l'entretien des jardins ; car il y en a plusieurs. On fait en outre une culture maraîchère sur des terrains rapprochés de l'établissement dont on tire des provisions de toutes sortes et des fruits qui ne laissent jamais en défaut la Sœur chargée de l'économat.

" Un détail qui n'est pas le moins intéressant. Tous les volatiles, tous les produits de la porcherie et du jardin passent à la cuisine, et depuis qu'il y a des fraises dans les jardins, on distribue deux fois par semaine trois cents portions de fraises bien sucrées dans l'établissement.

" J'ai été ému en pensant, à cette occasion, aux vieillards et aux enfants qui ont leur part dans la distribution.

N'est ce pas que madame la Supérieure comprend assez bien le sens de la devise : *Egalité, Fraternité.*"

Quel dommage que cette agriculture soit congréganiste ! Elle aurait peut-être les honneurs d'une éloge dans l'organe de l'*enseignement* laïque !.

L. Hervé.

DON CARLOS.

Au moment où ce prince, qui a pris le nom de Charles VII, attire sur lui l'attention par sa lutte au-delà des Pyrénées, on ne sera pas fâché de

Digitized by Google

lire sur sa personne quelques détails biographiques, qui ont été communiqués à la presse par le comité qui soutient sa cause.

Don Carlos de Bourbon et d'Este est né à Leibach (Autriche), le 30 mars 1848.

Son père l'infant don Juan de Bourbon et de Bregance, second fils de Charles VI et sa mère, la princesse dona Maria Béatrix, fille de François IV, grand duc de Toscane, et sœur par conséquent de Mme. la comtesse de Chambord, traversaient Leibach le 29, en chaise de poste, pour gagner Vienne et rejoindre leurs familles.

C'est dans un modeste hôtel de cette ville d'Illyrie que vint au monde le descendant d'Henri IV. Son auguste mère avait à peine de quoi couvrir le corps de ce futur souverain d'Espagne.

Don Carlos est donc entré dans sa vingt-sixième année.

Rappelons que Charles VI avait trois fils :

Don Fernando,—don Carlos,—don Francisco.

A la mort du premier (1853), son frère don Carlos, héritier du trône d'après la loi salique, lutta sept ans sous le nom de Charles V, contre sa belle-sœur dona Cristina, femme de Ferdinand VII, qui avait arraché à celui-ci à son lit de mort un testament instituant héritière du trône sa fille dona Isabelle.

La quadruple alliance et la trahison de Maroto forcèrent Charles V (1839) à chercher un refuge à Bourges.

Charles V avait aussi trois fils.

Don Carlos,—don Juan,—don Fernando.

A Bourges il abdiqua en faveur du premier qui prit le titre de Charles VI et le nom de comte de Montemolin, et toute la famille se transporta à Trieste.

C'est là que mourut Charles VI.

Son frère don Juan, devenu héritier du trône, lui succéda et abdiqua à son tour le 3 octobre 1868, en faveur de son Fils aîné Charles VII, connu sous le nom de duc de Madrid.

Don Carlos est un grand jeune homme (près de six pieds) aux formes athlétiques, mais excessivement distinguées, au front intelligent ; ses manières sont affables et princières, si princières que le sachant dans un salon, vous vous écriez à sa vue : " Voilà le roi ! " Son regard profond est à la fois doux et énergique et sa conversation surprend, charme et révèle la justesse de son jugement et ses lectures favorites.

Charles VII connaît à fond les classiques latins et a suivi avec succès tous les cours de philosophie et de mathématiques. Ses connaissances en histoire et en géographie sont très-complètes, et il est familiarisé avec les législations espagnole et française, notamment avec le *Fuero juzgo, lae siete partiaas*, le Code romain et le Code napoléon.

Digitized by Google

Charles VII parle facilement l'espagnol, le portugais, le français, l'italien et l'allemand, et connaît assez l'anglais.

Il monte admirablement à cheval et excelle dans tous les exercices du corps, tirant à merveille le sabre, l'épée et le pistolet.

Don Carlos a épousé, le 4 février 1867, la princesse dona Margarita de Bourbon, fille de feu Mme la duchesse de Parme, et dont l'instruction et l'intelligence, l'esprit français et le courage sont également remarquables.

Cette union de plus en plus heureuse s'est réalisée non pas sous la pression des affaires d'Etat, mais vraiment à l'espagnole et sous l'influence de l'affection irrésistible des deux jeunes gens.

En 1864, la très-regrettée duchesse de Parme arrivait à Venise (où a demeuré longtemps son frère Mgr. le comte de Chambord) avec sa fille dona Margarita et son fils le duc Robert.

La Providence, sans doute, avait voulu que son palais se trouvât juste en face de celui qu'habitait depuis quelques années la princesse dona Béatrix avec le jeune don Carlos.

Tous les palais de Venise ont des balcons.

Chaque soir dona Margarita venait y respirer et penser à sa chère patrie.

Chaque soir aussi don Carlos y rêvait à la même heure aux conquêtes de Palage.

Les regards, sous le poétique ciel de Venise, les soupirs pour la patrie absente, ne pouvaient que se rencontrer. Puis ces deux âmes étaient nées l'une pour l'autre, et ces deux familles illustres par leur passé, grandes par leurs épreuves, étaient destinées à s'unir par un nouveau lien.

Le 4 février 1867, les deux *novios* (fiancés) recevaient la bénédiction nuptiale dans la chapelle de Froshdorff et partaient avec leur mère l'archiduchesse dona Béatrix pour passer leur lune de miel au château d'Ebenzweyer, propriété de Mgr. le comte de Chambord.

De ce mariage sont nés :

La princesse dona Bianca (octobre 1868).

Le prince des Asturies, don Jaime (juin 1870).

La princesse dona Elvira (novembre 1872).

Digitized by Google

LA TOUR-BLANCHE.

(*Suite.*)

XVII.

L'HERITIERE DE LA TOUR-BLANCHE.

Cependant Hélène, ou plutôt Madame la duchesse de Flamanville, avait remarqué, en traversant, dans sa voiture, une rue de Paris, en compagnie de son mari, une pauvre petite fille de 8 à 9 ans, qui lui parut avoir une grande ressemblance avec Béatrice. Cette pensée la poursuivant partout, elle s'adressa de nouveau au docteur Vargat pour découvrir sa résidence. Celui-ci après bien des recherches crut y avoir réussi. Il fit donc part de ses soupçons à Hélène et convinrent du jour et de l'heure où ils s'y présenteraient. Rachel, la folle Rachel, en fut prévenu à temps, on ne sait comment, et prit aussitôt ses mesures pour sauver Béatrice.

Au milieu des rues étroites qui entouraient naguère encore l'église de Notre-Dame, il y en avait une plus obscure, plus sale que toutes les autres. C'était dans l'une des plus pauvres maisons de cette rue qu'était assise, sur un tabouret, aux genoux d'une femme à l'air morne et sévère l'héritière de la Tour-Blanche.

Elle était pauvrement mise, mais ses vêtements étaient très-propres, et le paraissaient peut-être davantage par le contraste qu'ils offraient avec la saleté de l'appartement, les meubles noircis par le temps et la poussière qu'il contenait.

Le visage de la pauvre enfant avait subi un changement depuis qu'elle avait été arrachée au toit où elle était née. Elle était pâle, avait un air d'anxiété et de souci ; mais son teint était blanc comme de l'albâtre, et si transparent que l'on pouvait suivre ses veines bleues et délicates sur son cou et sur ses tempes. Ses traits étaient plus développés ; mais on pouvait craindre, d'après l'aspect de sa figure, qu'elle ne fût pas destinée à vivre longtemps. Ses grands yeux, si tristes dans leur expression, avaient un éclat qui n'était pas naturel, et au-dessous de la paupière inférieure, il y avait une teinte gris perle qui indiquait une grande délicatesse de poitrine, ses longs cheveux dorés étaient relevés sur ses tempes et tombaient en tresses jusqu'à sa ceinture ; ils ajoutaient un charme tout particulier à son genre de beauté, et, en la voyant ainsi, assise, les yeux levés vers la sombre figure de Rachel, qui semblait rentrer d'une course, il aurait été impossible de ne pas éprouver pour elle des sentiments de pitié, de tendresse et d'affection.

Rachel était agitée et troublée, comme si elle eût été dans l'attente d'un événement qui dût être pour elle une source d'inquiétude et peut-être de chagrin. Elle avait le front plissé, les lèvres serrées, et, quoique ses yeux restasssent fixés sur Béatrice, il était évident que ses pensées étaient loin. Son visage et ses lèvres étaient dénués de couleur, mais il n'y avait plus dans son air et dans ses manières cette expression que nous avons remarquée lorsque, à la porte de sa chaumière, elle avait épouvanté madame Rivolat.

La vérité est qu'elle avait beaucoup gagné sous le rapport de sa personne ; ses cheveux étaient bien peignés en bandeaux sur ses tempes, et elle était décemment habillée. Elle avait perdu ses manières de folle, et

Digitized by Google

sa voix n'avait plus cette acrimonie avec laquelle elle avait forcé Béatrice à s'agenouiller et à prier auprès de sa sœur morte.

Cependant en parlant avec Béatrice, elle avait un ton froid et morose, et ce n'est que par moments qu'on aurait pu deviner qu'elle était animée de tendres et ardentes sympathies qu'elle cherchait à dissimuler.

Elle avait posé ses deux mains sur la tête de Béatrice, et elle caressait doucement ses longs cheveux.

Après un silence, elle poussa un soupir et dit :

—Béatrice, je désire que vous fassiez bien attention à ce que je vais vous dire, et que vous vous rappeliez chacune de mes paroles. Vous m'entendez ?

—Oui, Rachel, répondit Béatrice, d'une voix douce et argentine.

—Vous êtes dans votre neuvième année, poursuivit Rachel en continuant de carresser ses cheveux ; vous êtes donc encore une enfant par les ans, mais vous avez cessé de l'être sous le rapport de l'intelligence ou de l'instruction que vous avez reçue dans votre ancienne habitation, et les deux années de travail constant que je vous ai consacrées, ont été perdues. Vous me comprenez ?

—Oui, répondit Béatrice.

—Très-bien : à présent, faites attention à ce que je vais vous dire, et s'il y a quelque chose que vous ne saisissiez pas bien, ne craignez pas de me demander des explications. Vous écoutez ? dit Rachel lentement.

—J'écoute, répondit Béatrice.

Elle croisa ses mains sur son genou, et leva les yeux d'un air de profonde attention.

—Je vous ai dit, enfant, reprit Rachel, que j'ai volé votre sœur, quand elle était encore au berceau. Je vous ai dit que j'avais fait cela pour satisfaire une vengeance qui me paraissait être insatiable. Vous ne savez pas ce que c'est que la vengeance, mais vous le saurez un jour...Quand ? Dieu le sait. Je vous ai dis que je l'ai gardée soigneusement cachée, inconnue de tout le monde, excepté de moi.. jusqu'au jour où elle..

Rachel fit plusieurs efforts, et le mot "mourut" eut une peine infinie à sortir de ses lèvres. Elle porta les mains à ses yeux, et essuya deux larmes brûlantes. Puis elle toussa avec une sorte d'impatience, et continua :

—Vous ne savez pas cela, mais je vous le dis à présent, tandis que vous étiez étendue sans connaissance auprès de votre sœur morte, je fus frappée de la ressemblance qui existait entre vous et elle, et, plein d'angoisse, de haine et de rage, cédant à une impulsion irrésistible, je vous revêtis de la robe de votre sœur qui était un ange au ciel, et je la portai, elle, dans la mare où on la trouva. Je l'avais privée de toutes les jouissances que donne la richesse, durant sa vie ; je ne voulais pas qu'elle fût enterrée obscure et inconnue. Elle fut déposée dans le tombeau de ses pères, avec la pompe et les honneurs qui lui était dus. Elle eut, du moins les prières

Digitized by Google

des ministres du ciel et l'on versa des larmes sur son cercueil. Ma pauvre ... colombe.., outragée... là... là... seule... consolation de mon.. cœur... de mon...

La voix de Rachel se perdit dans une explosion de sanglot; et Béatrice murmura avec émotion :

—Que Dieu ait pitié de l'âme de ma sœur!

—Oui, oui, répéta Rachel, et de ceux qui, en faisant mon malheur, l'avaient condamnée à la misère, car moi je n'en aurai pas pour eux de pitié...

Elle s'arrêta pour se remettre de son agitation, et reprit ensuite avec plus de calme :

—Vous savez, Béatrice, comment nous quittâmes ma chaumière, et comment nous avons vécu depuis. Vous savez que votre cousine Hélène règne là où vous deviez être reine... qu'elle jouit de vos richesses, tandis que vous menez une vie de pauvreté. L'aimez-vous toujours?

—Oui, répondit Béatrice, avec assurance.

—Quoiqu'elle jouisse injustement de ce qui vous appartient?

—Elle ne sait pas que je suis vivante, répliqua Béatrice; si elle le savait, elle en serait heureuse et enchantée. Si j'allais à elle et que je lui dise : Je suis votre chère Béatrice, que vous croyez morte, elle me serrerait sur son cœur et pleurerait de joie.

—Ma chère enfant, elle ne ferait rien de tout cela, répondit Rachel. Votre apparition sera sa ruine, sa destruction, et elle vous maudira et vous haïra.

—Je ne causerai jamais sa destruction, dit Béatrice avec fermeté.

—Alors, il ne faut pas que vous disiez à personne que vous êtes une Romilly; dites que vous vous appelez Reboul,—un nom que je portais autrefois, dans ces jours heureux qui ne reviendront jamais.

—Mais êtes-vous bien sûre que si j'allai voir ma cousine Hélène, que je me jette à son cou et que je lui dise que je n'étais pas morte, elle ne serait pas contente de me retrouver, et qu'elle nous abandonnerait dans la pauvreté où nous sommes?

—Elle se reculerait de vous comme à la vue d'un serpent dont elle redouterait le poison, répliqua Rachel d'un air sombre. Je vous dis que vous la perdriez. Il est inutile que je vous explique pourquoi; mais je vous affirme qu'il en serait ainsi, et si vous retourniez à la Tour-Blanche, vous y seriez peut-être flattée, caressée, vous y trouveriez une existence de luxe et de richesse, car vous y seriez maîtresse, sous la garde d'un tuteur, bien entendu; mais là, Béatrice, vous n'auriez n ipère, ni mère, ni votre cousin Raoul, ni votre cousine Hélène. Tout le monde vous serait étranger, et vous n'auriez que ces domestiques occupés de leurs intérêts égoïstes.

—Je ne veux pas causer la perte de ma cousine Hélène, et je ne pro-

Digitized by Google

noncerai plus le nom de Romilly, dit Béatrice avec un soupir, mais d'un ton résolu.

Jusqu'à ce que je vous dise : Avancez et proclamez-vous ce que vous êtes : Béatrice de Romilly, la fille vivante du baron de Romilly. Alors sonnera l'heure de votre bonheur, et aussi celle de ma vengeance.

—Mais aucun malheur ne menacera ma chère Hélène ! dit Béatrice.

Un sourire étrange passa sur la figure de Rachel qui répondit :

—Elle a fait beaucoup pour gagner votre amour.

Puis, après un moment, elle ajouta :

—Souvenez-vous que, en renonçant au nom de Romilly, vous vous condamnez pour un temps, à la pauvreté et au travail, à une période de soucis et de luttes, et peut-être d'angoisse. Vous avez goûté les douceurs d'une existence, et vous avez connu déjà les amertumes d'une autre, et si, un jour, vous vous lassez du chemin que vous choisissez en ce moment, il est possible que vous puissiez retrouver le luxe d'autrefois, mais en le faisant prématurément, vous perdriez celle que vous dites aimer, et vous me sacrifierez, moi.

—Vous m'avez répété, chaque soir, lorsque je m'agenouillais pour dire mes prières, de me rappeler que, quoique mon père ait détruit votre bonheur, je ne devais pas moins prier pour lui.

—Eh bien, enfant ? demanda Rachel avec un air de surprise.

—A-t-il réellement détruit votre bonheur ? dit Béatrice, sans trop comprendre la portée de ses paroles.

—Oui, répondit Rachel avec une explosion de rage et de larmes.

Béatrice attendit quelques instants et, continua d'une voix basse et tremblante :

—Et vous m'avez dit aussi, que ma mère était cause de...

—Je vous ai dit la vérité, répliqua Rachel d'un ton plus calme et plus triste. Mais ce sont là des choses que vous êtes trop jeune pour comprendre, mais vous le pourrez un jour.

—Dans tous les cas, reprit Béatrice, je suis assez grande pour voir que vous avez beaucoup d'irritation contre mon père, qui hélas ! n'est plus. Et cependant, je ne vous ai jamais entendue le maudire, et vous semblez paraître aimer à m'entendre prier pour lui tous les soirs. Je sais que vous chérissiez beaucoup ma sœur, votre chagrin me l'a prouvé, et vous avez été bonne pour moi, quoique nous soyons plus pauvres que quand j'étais à la Tour-Blanche. Je sais aussi que ma cousine Hélène m'aimait beaucoup, et qu'elle était excellente pour moi. Je ferai donc tout ce que vous me direz. Mon père et ma mère eurent, dites-vous, des torts à votre égard, je tâcherai de vous rendre heureuse, pour que vous puissiez leur pardonner. Je ne vous sacrifierai pas, Rachel, et, si je puis, je ne causerai pas de mal à ma cousine. J'oublierai, pour cela, que je me nomme

Digitized by Google

de Reinilly, et je porterai le nom de Reboul jusqu'au jour où vous me direz que je puis reprendre le mien.

—Très-bien ! s'écria Rachel.

Alors elle passa ses bras autour du cou de Béatrice, et lui dit :

—Vous allez me quitter, enfant.

Béatrice la regarda avec étonnement.

—Vous quitter, répéta-t-elle. Quand ?

—Pas de questions, mais obéissez, dit Rachel avec un accent de sévérité. Il viendra ici, tout à l'heure, une personne qui vous emmènera avec elle.

—Avec elle, répéta Béatrice d'une voix faible.

Oui, avec elle, dit Rachel. C'est un homme d'humbles moyens, mais doué de beaucoup de persévérance, ayant de la bonne volonté, et une excellente nature. Il a une femme, et plusieurs enfants confiés à ses soins les uns plus âgés, les autres plus jeunes que vous. Vous serez traitée comme si vous étiez de la famille, et vous serez certainement plus heureux que vous n'avez été avec moi. Il faudra considérer cet homme comme votre père.

Béatrice baissa la tête.

Rachel remarqua le changement qui s'opérait dans l'expression de ses traits, et elle se hâta de dire par voie d'explication :

—J'entends par là qu'il aura de l'autorité sur vous, et qu'il faudra que vous lui obéissiez comme à moi-même. Si vous êtes docile et douce, comme vous l'avez été avec moi, il sera bon et indulgent pour vous ; mais si vous vous montriez fière et hautaine,— ce qui pourrait arriver,— et comme vous avez été quelquefois à l'égard d'enfants, dont le seul crime était leur pauvreté, et qui vous tourmentaient, vous auriez à en subir les conséquences.

—Ne me renvoyez pas, Rachel, je vous en prie, dit Béatrice d'une voix suppliante.

—Cela doit être ainsi ; il y a d'autres raisons qui vous touchent, vous, presque autant que d'autres, et qui ne permettent pas que vous restiez une heure de plus avec moi, répondit Rachel. J'ai à lutter contre un serpent rusé, contre un ennemi subtil, et il faut que je le combatte par ses propres armes. Vous ne me comprendrez pas, quand même je chercherais à m'expliquer. Vous n'avez qu'à vous rappeler la promesse que vous avez faite de ne pas perdre votre cousine Hélène, et de ne pas me sacrifier ; et cette promesse, vous ne pouvez la tenir qu'en m'obéissant et en faisant tout ce que je vous demande.

—Je vous obéirai, répondit Béatrice avec tristesse.

Rachel l'attira à elle et l'embrassa sur le front.

Béatrice, reprit-elle, au bout d'un instant, vous avez appris, à un âge bien tendre le bien et le mal. Je vous ai montré des exemples de vice et

Digitized by Google

de crime pour que vous en eyez horreur. Avec votre intelligence et vos instincts, vous conserverez votre pureté et vous garderez votre esprit de toute souillure. Priez Dieu de vous conseiller et de vous secourir quand vous en aurez besoin, et il ne vous abandonnera pas, quand même tout le monde viendrait à vous manquer. Attention !

On frappa doucement à la porte de la chambre.

Rachel bondit sur ses pieds, entraîna Béatrice dans une pièce voisine, et revint ouvrir la porte et voir qui avait frappé.

Sur le seuil, se tenait un homme de petite taille, ayant son chapeau penché sur le côté de la tête. Il était enveloppé dans un manteau bleu, bordé de galon rouge, mais assez sale. Il avait un cache-nez qui faisait double tour autour de son cou, et dont les bouts pendaient sur sa poitrine.

—Madame... Madame Reboul, je crois, dit-il.

—Ah ! monsieur Papino, s'écria Rachel, vous êtes ponctuel, monsieur, entrez.

L'étranger salua et entra, en s'inclinant à droite et à gauche, comme s'il s'était attendu à trouver l'appartement peuplé d'une douzaine de personnes ; mais quand Rachel eut fermé la porte, il vit qu'il était seul avec elle, et il se retourna, en lui faisant un autre salut.

Toujours ponctuel, ma chère madame, aux rendez-vous, dit-il d'un ton obséquieux qui semblait lui être habituel ; toujours fidèle aux engagements, ajouta-t-il.

—Nous n'avons rien à ajouter à nos engagements, dit Rachel froidement, excepté le paiement de la somme qui a été convenue entre nous, je pense.

—Rien, je crois, répondit-il, en se frottant les mains, excepté l'assurance de notre bonne volonté réciproque.

—Je suis pauvre, dit Rachel en lui tendant un billet de banque ; mais je suis honnête et vous me trouverez exacte dans mes payements. Il faudra que vous soyez bon pour l'enfant, sans quoi je vous la retirerais au premier sujet de plainte.

—Elle sera traitée comme si elle était une fleur de mon jardin. Vous pouvez être sûre qu'elle sera la rose préférée de ma maison, dit M. Papino en serrant le billet dans la poche de son paletot.

—C'est bon, dit Rachel, avez-vous la voiture ?

—Elle est là, au coin de la première rue, répondit M. Papino en souriant. Le cocher est vieux et n'a pas l'air de courir après les aventures ; son cheval paraît être jeune d'au moins cinquante hivers, et la voiture paraît être encore plus vieille que tous les deux ensemble. Il m'a fait observer que la rue est encombrée et que s'il s'embourbait dans le ruisseau, il pourrait bien n'en pas sortir, et c'est pour cela qu'il a tenu à rester là-bas.

Digitized by Google

—Peu importe répliqua Rachel ; l'enfant pourra bien marcher jusque-là, et je désire que ce soit de suite ; j'ai des raisons pour cela.

—Je le crois sans peine, madame. Ce n'est pas là le pays des arbres qui chantent, la région de l'éternel bonheur, ni la demeure de toutes les vertus.

Rachel, sans répondre, sortit et revint au bout de quelques instants, avec Béatrice prête à partir.

Dès que M. Papino jeta les yeux vers Béatrice, une exclamation involontaire s'échappa de ses lèvres. Ses petits yeux prirent la forme de cercles, et il siffla, en faisant une bouche en cœur.

Puis il murmura rapidement :

—Quelle beauté ! madame, je ne trouve pas de paroles ; je suis étonné, stupéfait.

Rachel ne parut pas l'entendre ; elle conduisit Béatrice vers lui et le lui indiqua.

—Voici la personne dont je vous ai parlé, lui dit-elle ; vous lui obéirez et chercherez à lui plaire. Il vous traitera avec bonté et fera tout ce qui sera en son pouvoir pour vous rendre heureuse.

—Oui, bien sûr ! s'écria M. Papino en prenant la main de Béatrice et en la portant à ses lèvres avec les plus grandes démonstrations de politesse.

Béatrice retira sa main et le regarda avec défiance ; un soupir s'échappa de sa bouche, mais elle ne parla pas.

Rachel lui mit son chapeau et son manteau, et Béatrice vit de grosses larmes tomber de ses yeux tandis qu'elle se baissait pour arranger ses vêtements. Béatrice, aussi, pleura et ses lèvres tremblèrent.

—Laissez-moi rester avec vous, Rachel, murmura-t-elle d'un ton suppliant.

—Cela ne se peut pas, répondit Rachel en essayant de donner de l'assurance à sa voix. Rappelez-vous votre promesse et écoutez-moi bien : à moins que vous ne vouliez faire mon malheur et perdre votre cousine Hélène,— il faudra, si vous la rencontrez, et cela arrivera, il faudra dis-je, répondre à ses questions, que vous ne la connaissez pas, que vous vous nommez Reboul, et vous éloigner d'elle.

—C'est bien dur, murmura Béatrice.

—Il faut qu'il en soit ainsi, dit Rachel.

—Je serai toujours près de vous ; je tournoiraie au-dessus de vous comme une alouette audessus de son nid. Quand vous aurez besoin de moi, vous me trouverez. Adieu ; pas un mot, au nom du ciel, allez, allez !

Elle poussa Béatrice, et tomba à demi évanouie sur une chaise.

M. Papino tira un mouchoir de sa poche et fit résonner son nez comme une trompette ; il toussa, prit un air sévère et puis dit d'un ton ému :

—Venez avec moi, ma petite princesse Goutte-Neige. Venez avec moi, mon chérubin ; je serai votre gardien. Je vous chérirai et veillerai sur vous, comme si vous étiez à moi. Allons, venez, ma chère petite !

Digitized by Google

Et il l'entraîna comme un acteur emmènerait de la scène une jeune tragédienne.

Béatrice ne se retourna pas vers Rachel ; elle ne fit pas même le plus léger mouvement ; mais au moment où la porte se ferma derrière elle, elle poussa un cri d'angoisse.

Rachel courut à la fenêtre et essaya de voir à travers les vitres. Puis elle ouvrit la fenêtre avec impatience, et se pencha en dehors avec anxiété.

Après être restée longtemps ainsi, elle rentra la tête, et referma la fenêtre. Elle se dirigea, en chancelant, sur une chaise, mais elle tomba avant de l'atteindre. Elle posa sa tête sur le siége, et levant vers le ciel des yeux remplies de larmes, elle s'écria avec un accent de véritable douleur :

—Désolation, désolation, désolation !

Il s'écoula plus d'une demi-heure sans qu'elle bougeât ; mais soudain un léger bruit à la porte la fit se redresser.

La porte était ouverte ; sur le seuil se tenait un homme grand, mince, les coudes pressés contre le corps, et ayant les mains jointes sur la poitrine. Son visage était long et jaune ; ses yeux lui sortaient de la tête d'une façon extraordinaire ; et les coins de ses lèvres faisaient des efforts désespérés pour rejoindre ses oreilles.

—Seule ? dit-il.

Rachel se leva, se dressa devant lui, et répliqua d'un ton si plein de douleur qu'il la regarda avec étonnement :

—Seule !

XVIII.

FIN CONTRE FIN

L'individu qui se présentait ainsi, entra dans la chambre, et en faisant glisser ses pieds sur le plancher, il fit le tour de l'appartement, —fouillant du regard tous les coins, et examinant les quelques meubles qu'il contenait.

Une expression de désappointement passa sur ses traits, et il murmura :

—Hum !

Puis il indiqua la porte qui donnait sur la chambre à coucher, et dit :

—La petite est couchée ? —Elle dort, j'imagine.

—Je vous ai déjà dit, répliqua Rachel, que je suis seule.

—Oui... ici, —dans cette pièce, dit-il vivement ; mais la petite est là, ajouta-t-il en montrant la porte.

—De qui parlez-vous ? demanda Rachel, sans lever la tête.

—Une petité fille... âgée de neuf ans environ ! répliqua-t-il ; très-blonde, ... jolie... mais très-blonde ; de longs cheveux dorés : son nom...

Il s'arrêta.

Rachel tourna ses yeux noirs vers lui. Ils brillaient d'un éclat étrange et elle demanda :

Digitized by Google

—Son nom, quel est-il ?

Il toussa et dit, en la regardant de dessous ses longs sourcils :

—Me connaissez vous.. hein ? ... Me connaissez-vous ?

Je vous connais ! répondit-elle d'un ton bref.

Il ferma les paupières comme s'il eût éprouvé une douleur au cœur. Puis il fit rouler les yeux lentement et lui lança un regard de tigre.

—Vous me connaissez... hein ? vous me connaissez ? murmura-t-il rapidement. Le nom, ajouta-il. Le nom... quel est-il ?

—Le nom de qui ? demanda Rachel.

—Ha ! ha ! de la ruse, je vois ! répéta-t-il. Eh bien, pour commencer, mon nom ? Vous me connaissez, quel est mon nom ?

—Vargat ! répliqua-t-elle avec assurance.

Il enfonça ses yeux sous ses sourcils, et passa plusieurs fois ses doigts sous son menton. Au même temps il l'examina attentivement, et parut être frappé de l'idée que, dans les années passées, il s'était trouvé en contact avec elle dans des circonstances toutes particulières.

Mais quelles étaient ces circonstances, c'est ce qu'il essaya vainement de se rappeler.

Il continua à la regarder avec la plus vive attention, et murmura :

—Comme cela, vous me connaissez ?

—Je vous connais, docteur Vargat, répliqua-t-elle, d'un ton froid. Il n'est pas probable que les gens qui vous connaissent vous oublient jamais !

Le regard qu'il lui lança fut comme un éclair électrique.

—Non ! dit-il en grinçant des dents. Non..non, je ne crois pas ! Mais ..mais où m'avez-vous connu ? demanda-t-il avec une sorte d'avidité féroce.

Rachel eut un sourire de dédain et haussa les épaules.

—Répondez ! dit-il d'un air menaçant.

Elle fit un geste de la main.

—Je ne vous crains pas ! répliqua-t-elle froidement. Vous n'avez pas de pouvoir sur moi, et vous n'en aurez pas aussi longtemps que j'aurais de vous l'estime que vous m'inspirez en ce moment. Mais une question, vous me connaissez comme étant la folle Rachel de la Tour-Blanche. Dans quel but êtes-vous venu me trouver ici, à pareille heure ?

—Vous avez de la pénétration, vous êtes rusée, et pas folle, répliqua-t-il rapidemment : vous pouvez deviner pourquoi je suis ici

—Je ne me fatigue pas l'esprit à deviner des énigmes, répondit-elle. Parlez clairement, si vous voulez que je vous comprenne. On peut se méprendre sur des allusions et des mots couverts. Il est dangereux de prendre les choses pour dites et faites. N'avez-vous pas éprouvé cela ?

Vargat plaça sa main osseuse sur ses yeux, et puis, croisant ses bras sur sa poitrine, il regarda Rachel longuement, avec la conviction qu'il n'avait pas affaire à une intelligence ordinaire.

Digitized by Google

—Bon ! s'écria-t-il, après une minute d'hésitation. Alors, ma bonne femme, tenons-nous-en aux faits. Pour commencer, vous habitiez dans une chaumière, dans le bois de la Tour-Blanche ?

—Je vous l'ai dit.

—Vous connaissez les événements qui se sont passés dans ce château ?

—Quels événements ?

—Les..les morts, donc.

Elle eut un rire de dédain.

—J'en ai entendu parler, dit-elle en haussant les épaules. J'étais même présente à l'un des enterrements.

Elle rit de nouveau, et d'une manière telle que le visage de Vargat devint violet. Il toussa deux ou trois fois, et puis dit d'un ton de voix à peine articulé :

—Pourquoi riez-vous ?

—Parce que je pense que le bon Dieu, quand il le veut, est prompt à punir les coupables ! répondit-elle.

—Je ne vous comprends pas, dit Vargat en fixant sur elle un regard perçant.

Elle fit entendre une sorte de ricanement, et répondit :

—Vous me comprendrez, un jour viendra, Vargat !

Il y avait quelque chose de tellement significatif dans son accent, qu'il regarda encore avec plus de pénétration ; mais ses traits pâles, rigides, ne lui révélèrent rien, et il resta confondu. Cependant, il ne trahit ni embarras, ni hésitation et répliqua immédiatement :

—C'est probable, très-probable ; nous sommes tous nés dans le péché, et nous en supporterons tous les conséquences. Mais ce n'est pas pour cela que je suis venu. Si vous le voulez bien nous causerons simplement et sans tous ses ornements ; nous nous en tiendrons aux faits. A présent, ma bonne femme, répondez-moi. Vous connaissez la jeune Alice de Romilly, la fille du baron de Romilly ?

—Je me rappelle l'avoir vue, répliqua-t-elle d'un ton de froide indifférence.

—Vous vous rappelez l'avoir vue ! dit-il, les yeux brillants ; je le crois certes bien que vous l'avez vue, femme ; vous l'avez vue le dernier jour de sa vie !

—Non, répondit-elle sèchement.

Non ! répéta-t-il, si vous ne l'avez pas vue le dernier jour de sa vie, c'est donc qu'elle est *encore vivante !*

Rachel se mit à rire de cette façon pleine de dédain qui avait déjà rendu Vargat livide. Au même moment, on entendit le froufrou d'une robe de soie à la porte de la chambre, et une dame soigneusement voilée, entra, en s'écriant vivement :

Digitized by Google

—C'est plus que je ne peux endurer ! Parlez, femme, continua-t-elle en s'adressant à Rachel. Que savez-vous d'Alice de Romilly ?

Rachel se tourna vers elle, et, les sourcils froncés, répondit :

—Qui êtes-vous, pour me faire cette question ?

La dame, avec un geste impatient de la main, rejeta son voile, et Rachel leva sur elle un regard où l'on voyait bien qu'elle la reconnaissait, mais dans lequel il n'y avait ni satisfaction ni respect.

—Vous voyez, dit la dame, que j'ai le droit de vous adresser cette question.

- Je vois que vous êtes cette jeune dame qui prétendait descendre d'un croisé, — qui était sans fortune, sans autre appui que celui du baron de Romilly, et qui maintenant est en possession d'une fortune princière, maîtresse de la Tour-Blanche, — et duchesse, répliqua Rachel avec une indifférence dédaigneuse.

Hélène, — car c'était elle, — tressaillit. Il y avait dans les paroles qu'elle venait d'entendre quelque chose qui était familier à sa mémoire ; mais à ce moment elle ne pouvait se rappeler quand on dans quelles circonstances elles avaient été proférées. Elle se contenta donc de dire :

—Je vois que vous me reconnaissez, et que vous comprenez dès lors quel droit j'ai de vous demander ce que vous savez relativement à Alice de Romilly.

—Pourquoi me demandez-vous cela, à moi ?

—Pourquoi ? Ne sait-on pas qu'Alice est entrée dans votre chaumière, accompagnée d'une dame, que vous vous êtes précipitée sur cette dame et que vous l'avez battue au point qu'elle est restée plusieurs heures sans connaissance ; et qu'enfin ma pauvre cousine Béatrice fut trouvée dans une mare, non loin de votre cabane, — noyée ? N'a-t-on pas lieu de penser encore qu'elle fut jetée dans cette mare par la main d'une folle ?

Rachel fit entendre un rire amer.

—Pourquoi aurai-je noyé cette douce et charmante enfant qui ne m'avait pas fait de mal ? dit-elle. Je n'avais rien à gagner à sa mort. Celle du baron de Romilly, au contraire, m'importait.

—Vous ? quoi ? comment ? Quel intérêt pouviez-vous y avoir ? demanda Hélène avec vivacité.

—L'intérêt de la vengeance !

—Vous ! s'écria Hélène avec étonnement. Que vous avait fait M. de Romilly pour que sa mort pût vous importer à ce point ?

—Beaucoup de mal, répondit Rachel en baissant la voix. Il ma brisé le cœur.

Hélène, comme avait fait Vargat, la regarda avec surpise, et répéta :

—Il vous a brisé le cœur !

—Pourquoi pas ? autrefois j'avais un cœur que ni l'espoir des richesses, ni aucune des tentations de l'ambition n'auraient pu corrompre, répliqua-t-elle avec fierté. Pourriez-vous, vous, belle comme vous êtes en dire autant ?

Il y eut une pause.

Rachel, avec un air de dédain, reprit d'un ton à la fois ferme et rapide :

A Continier.

Digitized by Google

Monsieur le Rédacteur de l'Echo,

Hier je considérais avec admiration une photographie représentant l'intérieur de la magnifique Chapelle de l'Immaculée-Conception de Lourdes, avec les bannières que chacune des provinces de la France y a consacrées à sa Reine céleste. A cette contemplation mon cœur s'est ému, surtout en pensant que notre bannière de Villemarie était aujourd'hui suspendue à la voûte de la chapelle bénie, ainsi que M. Curé de N.-D. nous l'a annoncé, il y a une quinzaine de jours. Alors j'ai pris la plume et j'ai laissé couler les quelques vers que je vous adresse et que vous publierez, si vous ne les trouvez pas trop indignes de votre *Revue*.

UN CHANT DE MARIE A LOURDES.

Des montagnes des Pyrénées,
De ces hauteurs prédestinées
Où le Ciel verse ses faveurs ;
De la grotte sainte et chérie,
De la chapelle de Marie
Un chant vient jusques à nos cœurs.

Ecoutez, écoutez encore :
J'entends de la voûte sonore
Vibrer tous les échos émus ;
Et je crois voir, prêtant l'oreille,
Pour ouïr si grande merveille,
Les anges des cieux descendus.

Tout tressaille en ce sanctuaire :
Et l'oriflamme et la bannière,
Décorant les nobles arceaux,
Frémissant à cette harmonie,
Comme sous une brise amie
Frémit la feuille des bouleaux !

Mais quel est donc ce souffle étrange ?
Serait-ce la voix de l'Archange
Nous chantant notre Emmanuel ?...
Gabriel des divins portiques
Nous apporte-t-il les cantiques ?...
Entendons-nous un chant du ciel ?...

Ou bien ce pays de mystère,
Qui vit tant d'anges de la terre
Sur ses sommets, dans ses vallons,
Réveille-t-il la voix sereine
D'une Sœur de Sainte Germaine
Et la garde de ses moutons ?...

Oh ! non ; cette voix merveilleuse
Et si puissante et si pieuse
Vient de la grotte de l'amour :
Et, faisant vivre sa statue,
La Vierge du Ciel descendue
Chante elle-même en ce beau jour !

O chanteuse cent fois bénie !
Les doux flots de votre harmonie
S'épandent des saintes hauteurs !
D'Hébron autrefois la colline
Entendit votre voix divine :
Le calvaire entendit vos pleurs !

Plus tard, sur le mont des Olives,
Au sein des clartés les plus vives,
Vous disiez le chant des adieux ;
Alors qu'achevant le mystère
Votre Fils montait de la terre
Allant se perdre dans les cieux !...

Puis, dans les douleurs de l'absence,
Aux chants succéda le silence ;
On n'entendit plus votre voix :
Jusqu'au jour où ressuscitée
Vous apparûtes couronnée
Près du trône du Roi des rois ?

Mais jamais votre cœur de Mère
Ne put oublier notre terre :
Dans nos joyeux ou tristes jours
Vous veniez redire à la France
Chants de menace ou d'espérance ;
Mais chants de tendresse toujours !...

O ma France, ô coupable aimée,
Sur toutes autres préférée
Pour un si merveilleux honneur !
Objet de joie, objets de larmes !
Où donc as-tu puisé tes charmes,
Même sous le deuil du malheur ?...

Ah ! si je parcours ton histoire,
Je te vois, soldat de la gloire,
Toujours combattre pour ton Dieu
Parfois un faux ange t'égare ;
Mais bien vite ton cœur répare
Tes écarts par un désaveu !

Digitized by Google

Aussi le doux Sauveur qui t'aime
Un jour l'a déclaré lui-même :
" S'il faut irriter mon courroux,
" La France en connaît la manière,
" Mais elle apaise ma colère
" Rien qu'en tombant à mes genoux ! "

Et puis n'es-tu pas, ma Patrie,
Le cher royaume de Marie
Un grand Pape l'a dit un jour...
Voilà pourquoi ta Souveraine
Descend visiter son domaine
Et fixe dans ton sein sa cour.

Relève-toi de la poussière,
O ma France ! prends ta bannière ;
Vas, ta Souveraine t'attend.
La gloire te fut infidèle
Parce que tu marchais sans elle :
Aujourd'hui son bras te défend.

Que vois-je ! Déjà cent trophées
Suspendus aux voûtes sacrées
Disent tes triomphes nouveaux !
Verse tes flots d'or au barbare.....
Prie... et la Reine te prépare
Des jours plus riches et plus beaux !

Déjà ton glaive brille et vole :
Sur les hauteurs du Capitole
Il fait des montagnes de morts.....
O Vieillard, ô Pontife, ô Père,
Plus de prison !... à vous la terre !...
La France répare ses torts !...

Si ton glaive fait des miracles ;
Si tu ne trouves plus d'obstacles ;
Si tes peuples te sont rendus ;
C'est que l'Enfant de l'espérance
Vient de l'exil sauver la France !
Vive le Roi ! Vive Jésus !!!

Mais avant tout, Vive Marie !
C'est elle dont la voix bénie
Vient nous chanter cet avenir !
Vierge, à vous la reconnaissance,
Aussi longtemps que de la France
Nous garderons le souvenir !...

Ce souvenir en traits de flammes
Il reste gravé dans nos âmes :
Nous sommes, nous serons français.

La France est la Mère-Patrie ;
Sur elle toujours, ô Marie,
Versez vos maternels bienfaits !

Pour vous dire notre prière
Vous envoyons notre bannière
Aux lieux choisis par vos faveurs.
O Mère d'amour et de grâce,
Daignez lui trouver une place
Parmi les bannières ses sœurs !

Ces étrangères sont un témoignage !
Ils redisent dans leur langage
Ce que vous chantiez autrefois :
" Jusqu'aux limites de la terre,
" On me dira l'heureuse Mère,
" Chez les pauvres et chez les rois ! "

A cet universel cantique,
Au concert si magnifique
Nous voulons joindre nos accents :
Des bords lointains d'un autre monde,
Séparés par la mer profonde
Nous sommes aussi vos enfants.

Votre voix ravie et joyeuse
Vous proclame la bienheureuse
Et sur la terre et dans les cieux :
Ce que chacun de nous demande
C'est que notre modeste offrande
Puisse trouver grâce à vos yeux !

Sur notre bannière chérie
L'or reproduit Villemarie :
Elle est encor votre Cité !
Ayez toujours des yeux de Mère
Pour les enfants et pour le Père
Qui vous fit cette royauté !

Ce cœur qui sous vos pieds, rayonne
C'est notre cœur qui vous le donne,
Gage d'un amour immortel :
Les noms que votre œil peut y lire
Seront toujours là pour vous dire
Que nous voulons aller au Ciel !

Au Ciel ! au ciel ! puisque sur terre,
Loin des lieux qu'aime notre Mère,
Nos yeux ne peuvent pas la voir !
Au ciel la divine harmonie !
Au ciel votre vue, ô Marie !
C'est notre vœu, c'est notre espoir !

Nous sommes forcés de renvoyer au prochain numéro la continuation de l'article sur le *Pétrole*, une courte notice sur le vénérable et bien regretté M. Aubry, etc.

Nos abonnés qui sont en retard pour le payement, sont instamment priés de nous envoyer au plus tôt le montant de leur compte.

Digitized by Google

LE PETROLE (1)

XI.

(*Suite et fin.*)

SOMMAIRE.—La purification et la distillation du pétrole brut.—Les éthers et les essences de pétrole.—L'huile d'éclairage.—La paraffine ou cire de pétrole.—Les huiles de graissage.—Le gaz de pétrole.—Les navires à vapeur et les locomotives.—Les accidents du pétrole et ceux du gaz.—Les vapeurs et leur limite de formation.—La combustion et l'explosion.—Comment se produisent les incendies? Comment les arrêter? Comment les prévenir?—Degré de danger des divers dérivés du pétrole; épreuve de l'huile d'éclairage.—Quel était le pétrole des incendiaires de la Commune?—Le combustible et le travail.—La richesse humaine.—L'abus et le remède.—Espérons!

Nous arrivons au troisième produit, le plus important de tous : c'est *l'huile d'éclairage ;* elle passe à la distillation lorsque la vapeur d'eau à 100° ne fournissant plus de résultat, on porte peu à peu, dans un autre alambic disposé à cet-effet, la température de la masse liquide depuis 100° jusque vers 300° Cette huile doit donc se composer du reste du carbure no. 8, avec les carbures no. 9, no. 10, no. 11, no. 12, et plus ou moins des autres, suivant la température à laquelle on s'arrête. L'intérêt du fabricant est de produire le plus d'huile possible, mais il est limité d'un côté par la condition imposée par la loi, que le pétrole distillé vendu comme huile d'éclairage ne doit pas prendre feu dans une cuiller au contact d'une allumette enflammée, et de l'autre par ce fait que les carbures trop peu volatils étant plus épais et plus denses, ne montent plus aussi bien par capillarité dans la mèche et la font charbonner : ce qui nuit énormément à la lumière. On peut assez bien reconnaître le degré de volatilité d'une huile par sa densité, car tous ces carbures sont d'autant plus lourds qu'ils sont plus facilement vaporisables. Nous avons vu que l'éther de pétrole pèse environ 650 grammes le litre ; les essences du commerce pèsent de 700 à 720 grammes ; les huiles les plus éclairantes et les plus facilement inflammables, pèsent de 790 à 800 grammes, elles sont encore passables à 810 grammes, mais audelà de 820 grammes, elles ne montent plus assez bien dans la mèche ; il faudrait un mécanisme comme pour l'huile des lampes ordinaires. Peut-être emploiera-t-on plus tard à remplacer ainsi l'huile de colza les produits qui passent à la distillation depuis 300 jusqu'à 400° ; mais pour le moment, on les met à part pour un autre emploi.

XII.

Avant de continuer la distillation, lorsque toute l'huile d'éclairage est obtenue, on fait passer le résidu dans un très-grand bassin peu profond, où il est refroidi, soit naturellement, soit artificiellement, suivant la saison, jusqu'à la température de la glace. On voit alors apparaître sur le pourtour du bassin, puis bientôt sur toute sa surface une couche de plusieurs centimètres d'une substance solide blanche en petites écailles nacrées comme des écailles de poisson. Ce sont les carbures solides qui étaient dissous dans les liquides et qui cristallisent par refroidissement : le plus abondant et le mieux étudié de ces corps était déjà connu et employé de-

(1) Voir page 608.

Digitized by Google

puis longtemps, parce que l'huile de schiste, dans les mêmes circonstances, en fournit une grande quantité, beaucoup plus grande même que n'en fournit le pétrole. C'est la *paraffine*, dont on fait ces belles bougies transparantes, qui donnent une si magnifique lumière, et qui ne coûtent guères que le prix de la chandelle en Angleterre. On ne peut leur reprocher que le défaut de couler un peu trop vite en été, leur point de fusion se rapprochant plus de celui du suif que de celui de la stéarine et de la cire.

Quoi qu'il en soit, voilà une quatrième substance précieuse, *la cire de pétrole*, que nous retirons du pétrole brut. On la sépare du résidu liquide en l'enlevant avec des sortes d'écumoires, puis en exprimant l'huile interposée au moyen de la presse hydraulique. C'est alors une masse jaune très-semblable à la cire d'abeilles brute, mais que l'ont peut rendre parfaitement incolore par une épuration chimique.

La partie restée liquide malgré le refroidissement est alors réintégrée dans les appareils de distillation, où l'action de la chaleur va encore en retirer d'autres produits utiles.

XIII.

On sait que les machines ont besoin, pour que leur mouvement n'absorbe pas en frottements une grande partie de la force motrice, d'être lubréfiées par un corps gras, toujours renouvelé sur les surfaces frottantes et frottées. La quantité de corps gras, demandée pour cet usage au commerce, est très-considérable. Or, les huiles et les graisses provenant des végétaux et des animaux ont le grave inconvénient d'absorber l'oxygène de l'air pour se transformer en vernis ou résines solides, qui finiraient par augmenter les frottements au lieu de les diminuer. Au contraire, les carbures d'hydrogène, surtout ceux du pétrole, comme nous l'avons vu, ne subissent aucune action de la part de l'air. Les moins bons pour l'éclairage sont précisément les meilleurs pour le graissage, parce qu'ils sont plus onctueux d'abord, et ensuite parce que la chaleur produite par le frottement ne les vaporise pas.

On les sépare par la distillation en trois qualités : celles qui distillent les premières à partir de 300 ou 320°, pesant de 830 à 840 grammes par litre, sont appelés *huiles de graissage légères* ; nous avons vu qu'elles pourraient remplacer dans les lampes l'huile de colza, dont elles ont tout à fait l'apparence. Elles servent à lubréfier les parties les plus délicates des machines, ou celles qui ne marchent pas à grande vitesse. Pour les axes et essieux tournant à grande vitesse, et pour les grosses machines, on préfère les *huiles de graissage lourdes*. Elles pèsent 850 à 900 grammes le litre et, étant moins volatiles, sont moins facilement vaporisées par la chaleur du frottement. Enfin souvent le résidu onctueux et goudronneux que l'on obtient quand on ne pousse pas à fond la distillation est utilisé pour graisser les roues de charettes, les moulins, etc., sous le nom de *graisse de pétrole*.

Digitized by Google

Si au contraire on pousse la distillation à fond pour augmenter la quantité d'huile lourde, il reste dans la cornue un résidu de coke compact, qui peut à la rigueur être utilisé comme combustible.

XIV.

Voilà donc le pétrole brut, qui à l'état naturel ne pouvait guère être utilisé que comme un combustible dangereux, fumeux et puant, partagé par la distillation en *sept* substances, présentant chacune au plus haut degré les qualités que l'industrie leur demande, et ayant par conséquent acquis une très-grande valeur.

Il est triste d'être obligé de dire que cet idéal est loin d'être atteint en France, où d'un côté l'esprit de routine et les préjugés, de l'autre l'exploitation égoïste et cupide de l'ignorance publique, viennent se mettre en travers de tout progrès intelligent.

La distillation faite à feu nu dans des appareils encore primitifs, ne fournit que deux produits principaux, *l'essence,* poussée jusqu'à 150°, et *l'huile* qui poussée jusqu'à 350 au moins, contient ordinairement des carbures lourds et fumeux, jaunes et puants, grâce auxquels le colza vit encore.

Il y a une belle place à prendre dans l'industrie française pour celui qui saura, en fournissant des produits purs et constants de qualité, donner à tous les dérivés du pétrole la confiance publique.

D'ailleurs, leur importance peut augmenter encore, car ils sont éminemment propres à un certain nombre d'usages auxquels la houille, qu'on y emploie en ce moment, convient moins bien qu'eux.

C'est d'abord la fabrication en grand du *gaz d'éclairage*: il est évident que le pétrole, si riche en hydrogène, est plus propre à produire des gaz éclairants que les houilles, même les plus grasses et les plus flambantes. Il suffit pour qu'on y trouve avantage que le prix du pétrole brut ou de l'une de ses fractions soit inférieur à celui de la houille; c'est ce qui arrive en Amérique, près des lieux de production: cet emploi consomme même une très-forte partie du produit des puits américains: le gaz obtenu a l'avantage d'être cinq ou six fois plus éclairant que le nôtre à volume égal, et surtout de ne contenir aucune impureté sulfureuse et de n'avoir pas besoin d'épuration chimique. Ce dernier avantage pourrait bien compenser le prix plus élevé que coûterait le gaz de pétrole en Europe, si les inconvénients du soufre du gaz ordinaire devaient avoir une gravité exceptionnelle, s'il s'agissait, par exemple, d'éclairer une galerie de tableaux ou un édifice rempli de peintures à fresque. Le gaz de pétrole conviendrait d'autant mieux alors, qu'il est comparativement facile de le préparer en petit. On a déjà, du reste, commencé d'utiliser à l'éclairage en grand les produits dangereux de pétrole, l'éther et l'essence, et les appareils *Mille* sont employés en grand dans beaucoup de gares et d'usines de province.

N'oublions pas que la seule fabrication du gaz consomme des milliards

Digitized by Google

de kilogrammes de houille ; rien que pour éclairer Paris, qui a 500,000 becs, et Londres, qui en a 1 million, cela fait, à 200 mètres cubes de gaz ou 1,000 kilogrammes de houille par bec et par an, 1,500,000 tonnes, gros comme la butte Montmartre, pour éclairer deux villes ! On conçoit l'inquiétude des Anglais, de voir s'épuiser bientôt la source de leur puissance, et l'intérêt que doit présenter, pour eux comme pour nous, cet emploi possible du pétrole.

XV

Un autre emploi, d'autant plus important qu'il peut avoir de graves conséquences au point de vue militaire et par suite politique, c'est le chauffage des *chaudières à vapeur*, auquel seraient surtout propres les produits de distillation les moins inflammables, c'est-à-dire les huiles lourdes utilisées aujourd'hui au graissage.

C'est surtout dans la navigation à vapeur que le chauffage par le pétrole peut opérer une véritable révolution. Un steamer peut en effet brûler en une vingtaine de jours un poids de charbon de terre égal à tout son tonnage. Les transatlantiques ont environ le tiers de leur charge en charbon, et ne peuvent marcher à la vapeur plus de dix jours de suite. La construction du Great-Eastern a eu surtout pour raison la condition exigée de se rendre directement et sans escale, d'Angleterre aux Indes. Voilà pourquoi les vaisseaux de guerre à vapeur ont, comme les anciens vaisseaux de ligne, tout un gréement pour la navigation à voile. Sans cela ils seraient forcés de regagner un port tous les huit jours, c'est-à-dire que les croisières en haute mer leur seraient interdites. Or les huiles minérales occupent, à poids égal, moitié moins de place que la houille, et donnent deux fois plus de chaleur : donc déjà la traversée peut être quatre fois plus longue, ou la cargaison commerciale deux fois plus forte. Mais ce n'est pas là le seul avantage : la combustion de l'huile ne donne aucune fumée, et supprime par conséquent ce panache indicateur qui trahit, en temps de guerre, la marche du navire ; de plus le personnel employé à la machine est beaucoup moins nombreux ; enfin l'allumage et l'extinction des feux peuvent se faire avec une rapidité bien précieuse pour la manœuvre.

Ces avantages peuvent s'étendre au chauffage des locomotives : le parcours possible sans arrêt peut être quadruplé, en remplaçant le charbon par des huiles minérales, d'autant mieux que M. Henri Sainte-Claire Deville, auteur des expériences, a trouvé le moyen de faire servir à l'alimentation des chaudières l'eau produite par la combustion de l'hydrogène de l'huile. De plus la suppression de la fumée a une grande importance hygiénique pour le parcours des tunnels ; les locomotives à pétrole sont les seules qui puissent franchir, sans inconvenient pour les voyageurs, l'immense tunnel du Mont-Cenis.

Digitized by Google

XVI

« Tout cela est fort beau, me direz-vous, mais vous oubliez les explosions, les conflagrations subites et épouvantables que va causer à chaque instant une substance aussi dangereuse. Ce pétrole est une poudre ; vous nous l'avez dit vous-même ; le mettre ainsi tout près du feu, c'est courir au-devant d'un danger terrible et inévitable. Le pétrole et ses dérivés ne peuvent retrouver l'estime publique que lorsqu'on sera sûr d'avoir des moyens infaillibles de les empêcher de nuire, et comme l'expérience prouve malheureusement que nous sommes loin d'avoir ces moyens, il est sage de laisser pour un moment de côté ces nouveaux auxiliaires dont nous ne sommes pas les maîtres."

Remarquons qu'on en a dit tout autant à l'occasion de chacune des grandes inventions qui ont révolutionné l'industrie moderne. Les bateaux à vapeur, les chemins de fer, l'éclairage au gaz, ont soulevé l'opposition la plus vive, au nom de la sécurité publique menacée par l'énormité des catastrophes qu'ils pouvaient provoquer. Il serait facile de trouver dans les pamphlets de Charles Nodier et dans les opuscules de Clément Desormes, en 1816, des arguments certes aussi spirituels et aussi savants qu'on peut les désirer, s'appliquant parfaitement au pétrole, qui s'appliquaient à cette é que au gaz d'éclairage.

Qui penserait aujourd'hui à supprimer le gaz d'éclairage ? Ce ne sont toujours pas ceux qui ont vu les soirées de Paris pendant le siége. Or les explosions, les incendies, les accidents de toute nature causés par le gaz, ont été sinon aussi terribles, au moins aussi fréquents que ceux causés par le pétrole. Si on remarque que le grisou des mines de houille n'est que du gaz d'éclairage naturel, on en concluera même que la liste des victimes du gaz est peut être encore plus longue et plus lamentable que celle du pétrole.

Or la frayeur du gaz a fait son temps, et les accidents sont devenus insignifiants, aussitôt que l'usage du corps nouveau s'est assez répandu pour que tout le monde fût au courant de ses dangers et habitué à son maniement.

Les malheurs causés par l'homme, lorsqu'ils ne sont pas dus à sa mauvaise volonté, sont dus à son ignorance. Avant d'entreprendre d'utiliser une nouvelle chose, il faut s'occuper d'acquérir toute la somme possible de connaissances applicables à cette chose.

Nous allons mettre ici même ce précepte en pratique et comme ce sujet des explosions et des incendies est certainement celui qui offre pour la plupart de nos lecteurs le principal intérêt de la question que nous traitons, comme il n'y a peut-être pas de point d'instruction sur lequel courent plus de préjugés et d'erreurs populaires que celui des inflammations et des explosions, pour être sûrs d'être compris, nous allons commencer par rappeler

Digitized by Google

en peu de mots, à ceux qui les auraient oubliés, quelques notions scientifiques indispensables à notre explication.

XVII

Un peu de physique d'abord, au sujet du mot *vapeur*, dont l'acception dans le langage ordinaire, n'est pas du tout d'accord avec l'acception scientifique.

La plupart des liquides sont volatils, c'est-à-dire qu'ils peuvent prendre la forme d'un gaz transparent et invisible comme l'air, soit lentement et à froid par une surface libre, ou, comme on dit, en *s'évaporant*, soit en produisant des bulles dans leur profondeur quand on les chauffe à un point fixe, ou, comme on dit, en entrant en *ébullition*. La vapeur, c'est-à-dire l'état gazeux d'un corps habituellement liquide, ne diffère des gaz ordinaires qu'en un point : c'est qu'il ne peut pas y en avoir, dans un espace donné, au-delà d'une certaine limite, à laquelle on dit que l'espace est saturé. Cette limite dépend de la température de l'espace occupé et croît très-rapidement avec elle, en sorte qu'en été, à 20 dégrés, il y en a plus de deux fois plus qu'au printemps à 10 dégrés, et qu'il y en aurait à 40 bien plus de quatre fois. Si la vapeur formée à chaud vient à se refroidir, elle se précipite donc en majeure partie, sous forme d'une poussière très-fine ayant l'apparence d'une fumée, qu'on désigne souvent elle-même, mais bien à tort, sous le nom de vapeur. Ainsi les nuages du ciel et les brouillards ne sont pas de la *vapeur* d'eau, mais de la *poussière* d'eau. La vraie vapeur est aussi invisible et aussi transparente que le reste de l'air.

Quand on veut mesurer la quantité d'une vapeur que contient l'air, on estime la part de pression barométrique qu'elle soutient. Ainsi, sur les 75 centimètres de mercure qui seront soutenus par l'air dans un baromètre, l'azote de l'air en portera pour sa part environ 59, l'oxygène environ 15, la vapeur d'eau, dans une belle journée ordinaire de printemps, environ *un*, et l'acide carbonique une fraction de millimètre. Supposons que nous enfermions hermétiquement dans un vase un certain volume de cet air, avec la cuvette de ce baromètre, et que nous y fassions pénétrer sans l'ouvrir quelques gouttes de benzine, ou de chloroforme, ou d'essence de pétrole, nous verrions le mercure monter dans la grande branche du baromètre, la vapeur s'ajoutant aux autres gaz de l'air, et s'il s'arrêtait, par exemple, à 3 centimètres plus haut, nous dirions que la *tension de vapeur* du liquide à cette température est de 3 centimètres. La vapeur de cet espace serait donc les 3/78 de tout l'ensemble, et l'on pourrait dire que cet air est devenu un mélange contenant 3 de vapeur contre 15 d'oxygène, mélange dont il serait éminemment dangereux d'approcher une flamme, car il prendrait feu instantanément, en détonnant comme de la poudre.

Digitized by Google

XVIII

Un peu de chimie maintenant, pour expliquer cette détonation. Tout le monde sait, ou doit savoir, que la combustion d'un corps est sa *combinaison* avec l'oxygène, laquelle produit une chaleur ordinairement assez vive pour être lumineuse. Le résultat de cette combinaison est ce qu'on appelle un corps *brulé* ou, comme disent les chimistes, oxydé. Ainsi les paillettes de fer, qui brûlent en étoiles dans les bouquets d'artifice ou à la tuyère de la forge, retombent transformées en perles d'oxyde noir ; le zinc pulvérisé des feux de Bengale devient leur fumée blanche, fine poussière qui n'est autre que du blanc de zinc (oxyde de zinc), comme la fumée des fils de magnésium enflammés n'est autre que de la magnésie blanche (oxyde de magnésium).

Mais dans les combustibles fournis par les tissus vivants, bois, papier, cire, huile, les deux éléments qui brûlent, le *charbon* et l'*hydrogène*, produisent en s'unisant à l'oxygène deux corps gazeux et par suite invisibles ; le premier, le charbon brûlé, est le gaz *acide carbonique*, le même qui sort de l'eau de seltz et du vin de Champagne ; le second, l'hydrogène brûlé, est tout simplement de l'*eau*, nécessairement en vapeur à cette température.

La preuve que les flammes produisent de l'eau, c'est que si on approche un corps froid, cette eau s'y précipite en rosée, comme on le voit sur les verres des lampes et des becs de gaz qu'on vient d'allumer.

Or, pour qu'un combustible brûle, il ne suffit pas qu'il soit chauffé, il faut qu'il touche l'oxygène qui doit le brûler, c'est-à-dire s'unir à lui avec chaleur. Prenons pour exemple la combustion de la poudre à canon, c'est une réaction chimique qui ne manque pas d'actualité dans ce temps-ci.

Du charbon en poudre, seul dans une cartouche de fusil, aurait beau subir le feu de la capsule, il ne brûlerait pas, mais on a mis avec lui du salpêtre et du souffre, donnant ensemble, quand ils sont chauffés, une réaction qui fournit les deux gaz de l'air, l'oxygène et l'azote, avec un sel blanc nommé sulfure de potassium, celui qui constituera la fumée de la poudre.

Les fragments qui reçoivent les premiers la chaleur de la capsule unissent donc leur charbon et leur oxygène ; la chaleur qui en résulte excite la même action dans les fragments voisins ; en un clin d'œil toute la masse a subi la métamorphose : les gaz produits, échauffés à la température de la flamme, doivent occuper un volume plus de mille fois plus grand que celui de la poudre ; leur expansion chasse la balle, et donne à l'air une secousse dont nos oreilles se ressentent.

Donc un combustible enfermé n'est pas un danger d'explosion, si on n'enferme pas d'oxygène avec lui. Un gazomètre plein ne ferait pas ex-

Digitized by Google

plosion par une bombe, pas plus qu'une bouteille de pétrole pleine, brusquement débouchée au contact du feu. Dans les deux cas, à l'ouverture ainsi faite se produirait une flamme au milieu de l'air, qui fournit l'un des deux éléments nécessaires de la combustion, l'oxygène. Bouchons l'ouverture, la flamme s'éteint.

Ce qui est à craindre, c'est le *mélange* détonant, c'est-à-dire le rapprochement, en chaque point, du combustible et de l'oxygène comburant. Le mélange se fait naturellement quand le combustible est gazeux ou volatil, par exemple, quand un bec de gaz est resté ouvert longtemps dans une chambre, ou que de la benzine, de l'ether, du sulfure de carbone ou de l'essence de pétrole, tombés à terre ou restés débouchés, s'évaporent lentement dans une pièce mal ventilée. L'atmosphère est alors devenue un mélange détonant, qui prend feu comme la poudre, lorsqu'un seul de ses points est porté à la température d'inflammation.

Or, la chimie nous apprend que pour brûler complètement ainsi 1 litre de gaz hydrogène pur, il faut un demi-litre d'oxygène, c'est-à-dire 2½ litres d'air ; pour 1 litre de gaz d'éclairage, qui contient de l'hydrogène plus condensé uni à la substance du charbon, il faut plus de 2 litres d'oxygène, soit de 11 à 12 litres d'air ; la détonation peut avoir lieu, même avec un plus grand volume d'air. Elle aura lieu en effet, tant que l'excès de gaz inutile, mélangé au gaz combustible et à l'oxygène, n'absorbera pas, en s'échauffant lui-même, assez de chaleur pour abaisser le mélange au-dessous de la température d'inflammation.

Une explosion peut donc être imminente, quand une fuite a mêlé à l'air d'une chambre un 15e ou un 20e de son volume de gaz. Mais la benzine, le chloroforme, l'éther, l'essence de pétrole, ont des vapeurs composées d'hydrogène et de charbon comme le gaz, seulement plus lourdes, plus condensées encore ; l'explosion pourra donc avoir lieu quand leurs vapeurs mêlées á l'air en formeront le 25e, le 30e, le 40e, ce qui est très-possible, surtout dans une pièce chaude, quand ces vapeurs ont eu un temps suffisant pour se former peu à peu dans la pièce close et en saturer l'air. Il faut toutefois que le liquide soit très-volatil ; c'est-à-dire qu'il ait, comme nous l'avons vu, une limite de vaporation assez élevée pour pouvoir soutenir à la température ordinaire, une part de la pression barométrique dépassant 1 ou 2 centimètres de mercure. Il suffit pour cela que la température d'ébullition soit assez inférieure à celle de l'eau, qui bout à 100°. Dans ce cas commence à être l'alcool concentré, qui bout vers 80° ; l'esprit de bois qui bout vers 66° et qui remplace souvent l'alcool à brûler, trop cher depuis les impôts, est déjà bien plus dangereux. Bien plus à craindre encore sont l'éther, le chloroforme, la benzine, le sulfure de carbone, qui bouillent entre 30° et 50°, et enfin les plus volatils des corps contenus dans le pétrole brut et dans les éthers et essences de pétrole, qui renferment, comme nous l'avons vu, un carbure bouillant à 30° et un déjà gazeux à la température ordinaire.

Digitized by Google

Nous voici ramenés au cœur de notre sujet.

XIX

Le danger particulier des combustibles très-volatils est celui de pouvoir s'enflammer *à distance*, c'est-à-dire de former, en émettant des vapeurs transparentes qui se mélangent à l'air, une sorte de traînée de poudre complétement invisible, et dont par conséquent on ne se défie pas.

Comme les vapeurs tendent à se disséminer dans l'atmosphère, la proportion nécessaire pour rendre le mélange inflammable n'existe que là où elles se forment, et là où elles se dirigent en grande quantité, c'est-à-dire à l'orifice du vase qui contient le liquide, et au centre de la route qu'elles suivent en s'en allant.

On peut se faire une idée très-nette de la forme que doivent avoir ces traînés invisibles, par ces colonnes de fumée qui s'échappent d'une mèche enflammée sur laquelle on vient de souffler. Ces colonnes sont aussi produites par un gaz combustible, du véritable gaz d'éclairage, distillé dans la mèche encore portée au rouge ; mais ce gaz est rendu visible, parce qu'il est mêlé de fines poussières de liquides acides et goudronnés fournis par la même distillation.

Chacun a fait cette petite expérience, d'approcher une allumette enflammée de la fumée d'une bougie, à une distance encore assez grande de la place qu'occupait la flamme ; on voit alors une ignition rapide suivre la colonne et rallumer la mèche.

Les choses se passent tout à fait ainsi, dans l'inflammation à distance des liquides très-volatils ; seulement la colonne invisible, au lieu d'être formée de gaz chauds plus légers que l'air, est formée de vapeurs plus lourdes que l'air, et ne s'y diffusant qu'avec lenteur, de sorte que la traînée descend au lieu de monter, et s'étend en longue nappe sur le sol, dans le sens de la circulation générale de l'air de la chambre, c'est-à-dire ordinairement vers la cheminée, s'il y en a une.

Une haute cheminée sans feu, comme celles qui servent à l'aération des endroits infects, emporterait les vapeurs diluées dans un courant d'air, et serait un excellent moyen de s'en débarrasser sans danger. Mais s'il y a un foyer allumé dans cette cheminée, et que la diffusion de la vapeur dans l'air n'ait pas encore atteint la limite à laquelle le mélange cesse d'être inflammable, la traînée prend feu, et l'ignition remonte comme un éclair jusqu'au vase contenant le liquide volatil. Si ce vase n'est qu'en partie rempli, l'espace saturé de vapeur qui se trouve au-dessus du liquide prend feu aussi, et comme les parois empêchent les gaz renfermés de se dilater à leur aise, la pression produite brise le vase, et projette avec ses débris le liquide qu'il contenait en jets enflammés. Ces jets communiquent au loin l'incendie aux corps combustibles sur lesquels ils sont projetés, et qui jouent pour le liquide le rôle de mèche.

Digitized by Google

Voilà comment se produisent ces sinistres instantanés où l'on voit immédiatement après l'explosion d'à peine un demi flacon d'un de ces dangereux liquides, tous les objets d'une chambre se trouver enflammés à la fois, et faire un foyer considérable d'incendie avant qu'on puisse songer à en arrêter les progrès.

Si le liquide est très-soluble dans l'eau, comme l'esprit de vin ou l'esprit de bois, on peut éteindre l'incendie par les moyens ordinaires ; mais pour les corps gras et les carbures d'hydrogène, qui flottent sur l'eau sans s'y mélanger, il serait parfaitement inutile de chercher à les éteindre en y jetant de l'eau. Il faut prendre un autre moyen, excellent d'ailleurs pour éteindre tous les liquides enflammés. Tout le monde connaît aujourd'hui ce moyen : il consiste à absorber le liquide en y jetant du sable, de la terre, de la cendre, ou généralement un corps poreux quelconque, qui, en s'imbibant du liquide, le prive du contact de l'air.

Remarquons qu'un corps poreux combustible lui-même, comme de la sciure de bois ou de linge, pourrait à la rigueur rendre ce service en attendant mieux. Il prendrait feu, c'est vrai, mais en fixant le liquide et diminuant sa surface libre, jusqu'à ce qu'on puisse priver tout à fait cette surface du contact de l'air qui entretient sa combustion.

On comprend maintenant quelles doivent être les précautions nécessaires pour manier sans danger les liquides très-volatils, que la pharmacie et les industries chimiques sont souvent forcées d'employer.

D'abord les renfermer dans des vases de *metal*, parfaitement étanches, aussi remplis que possible, et dont la partie supérieure soit séparée de l'atmosphère extérieure par une soupape.

Ensuite, ne les mettre en communication avec l'atmosphère que dans un courant d'air qui les dilue et les emporte ; les manier toujours, par conséquent, soit en plein air, soit près d'une fenêtre ouverte, soit sous un de ces tabliers surmontés de hautes cheminées, comme en ont tous les laboratoires de chimie.

Enfin, ne jamais les laisser rapprochés d'un feu nu, surtout quand ce feu est plus bas qu'eux, et du côté où porte le courant d'air. Ne s'éclairer jamais qu'au moyen de ces lampes de sûreté où la flamme est partout séparée de l'atmosphère environnant par une toile métallique à fines mailles. Jamais une traînée de gaz en feu ne peut traverser une pareille toile sans être refroidie et par suite éteinte au passage. On pourrait même verser le liquide inflammable sur la toile métallique, sans que jamais l'inflammation pût se communiquer au dehors.

L'expérience d'une multitude de laboratoires, usines et magasins de vente, où tous les jours sont manipulés sans accident les produits les plus dangereux sous ce rapport, nous prouve que ces seules précautions

Digitized by Google

suffisent pour assurer contre tout danger des hommes soigneux et intelligents.

XX

Quels sont maintenant parmi les corps provenant du pétrole ceux qui sont dangereux par leur facile inflammation ?

Seulement ceux qui contiennent en quantité sensible les carbures les plus volatils. Le plus dangereux est l'éther de pétrole, qui ne devrait jamais être mis dans les mains de personnes n'ayant pas une grande expérience des corps volatils inflammables. Après lui vient l'essence minérale, surtout en été, ou dans une pièce chaude, surtout celle des fabriques qui n'en retirent pas d'abord l'éther. Aussi faut-il recommander, dans un ménage, de ne jamais préparer les lampes à essence le soir près d'une lumière nue, de mettre cette essence dans un bidon métallique à soupape et non pas dans une bouteille de verre, de ne pas lui donner sa place habituelle dans la cuisine ou sur une cheminée, de ne s'en servir pour enlever les taches des habits qu'en plein air ou dans une chambre sans feu, éclairée par une lampe de sûreté s'il n'y fait pas jour.

Quant à l'huile d'éclairage, on peut être aujourd'hui à peu près certain, en l'achetant dans une maison honorable, qu'elle offre moins de dangers d'inflammation qu'une foule de corps dont nous faisons usage tous les jours sans nous en inquiéter sous ce rapport, les eaux-de-vie et liqueurs de table, par exemple. On exige en effet une garantie des producteurs et des épurateurs qui livrent cette huile au commerce, et qui ne veulent pas qu'elle tombe sous la loi rigoureuse à laquelle sont soumis les éthers et les essences. La douane fait passer l'huile au moment de sa livraison aux débitants, par une épreuve que les eaux-de-vie ne pourraient pas soutenir sans supprimer radicalement tous les punch, les omelettes au rhum et autres plats flambants.

On verse l'huile, sur une épaisseur d'un centimètre, dans une sorte de petite soucoupe, chauffée par un bain-marie à la température de 35 degrés, qui est à peu près celle du corps humain. On en approche lentement une allumette enflammée, de manière à ce que la flamme touche la surface liquide : l'huile ne doit pas prendre feu, mais au contraire éteindre l'allumette lorsqu'on l'y plonge.

Cette épreuve, qui manque un peu de précision, tend à être remplacée aujourd'hui par la mesure directe de la tension de la vapeur à une température déterminée. M. Salleron, constructeur d'instruments de physique, a fourni un appareil très-pratique sous ce rapport, où l'huile à éprouver se trouve introduite dans un espace fermé, dont la pression est mesurée par un manomètre. L'élévation de la colonne manométrique donne en millimètres la tension de la vapeur, et un thermomètre donne le degré de température correspondant.

Digitized by Google

A 15 degrés, température moyenne de l'été, les huiles vendues à Paris ne donnent généralement pas une tension dépassant deux ou trois millimètres de mercure, tandis que les essences, suivant les fabricants, soulèveraient la colonne de mercure de cinq à vingt centimètres.

L'épreuve ordinaire, faite dans une cuiller à bouche chauffée à la chaleur du corps, suffit pour la consommation domestique, et donne assez directement l'assurance que l'huile peut être brûlée sans danger, dans les lampes de construction si simple que tout le monde connaît. Si la lampe se renversait, l'huile en s'écoulant éteindrait la mèche. Il ne reste guère de dangereux que le cas, peu probable, où le réservoir de la lampe se brisant, et l'huile s'écoulant par un autre issue sans inonder la mèche, celle-ci resterait allumée malgré le courant d'air produit par la chute, et tomberait précisément sur un corps poreux, une étoffe, par exemple, que l'écoulement de l'huile se trouverait imprégner, juste au degré convenable pour s'enflammer elle-même comme la mèche.

Mais on conviendra que ce concours de circonstances serait un effet de hasard très-rare, et qu'en pareil cas, une lampe à huile de colza pourrait bien devenir elle-même une cause d'incendie. quoique cette huile soit moins facilement inflammable que celle de pétrole.

Le seul vrai danger de l'huile de pétrole peut venir d'une fraude du débitant, qui consiste à mêler de l'essence aux huiles trop lourdes pour leur rendre la moindre densité, la fluidité et la belle flamme des huiles de bonne qualité. Cette fraude est odieuse, et la loi ne l'atteindrait jamais trop sévèrement, car c'est elle qui a été la cause de la plupart des incendies et d'accidents graves. Elle a donc fait au pétrole sa triste réputation, et rendu populaire la terrible inflammabilité qui en a un jour armé des mains criminelles.

Mais cette fraude est devenue plus rare à mesure qu'elle a été signalée, et à mesure que s'est répandue l'épreuve si simple par laquelle nous avons montré qu'on la décèle. Aujourd'hui elle n'aurait plus raison d'être en France, le prix de vente des essences et des huiles de graissage étant à peu près le même que celui des huiles d'éclairage, et les conséquences légales de la fraude pouvant être énormes, en comparaison du mince bénéfice que le détaillant en espérerait.

Nous n'avons pas à parler du danger des huiles de graissage ; pour les enflammer directement sans un corps poreux faisant mèche, il faudrait qu'elles fussent chauffées presque à l'ébullition. Leur inflammation aurait lieu alors un peu comme celle de la friture, quand la flamme du foyer vient lécher les bords de la poële. Dans les machines à vapeur où on emploie cette huile comme combustible, on a soin de mettre le réservoir d'où partent les tuyaux qui la conduisent au foyer, loin de l'ouverture de ce foyer, et hors de la portée des flammes qui pour-

Digitized by Google

raient produire un excès d'écoulement, causé par une rupture de tuyau ou une maladresse.

XXI

Ainsi les seuls produits partiels du pétrole susceptibles de s'enflammer par surprise, dans le maniement ordinaire de ces corps, sont les essences de pétrole, surtout les plus légères, celles qui seraient destinées à détacher les étoffes, ou dont le fabricant n'aurait pas l'habitude de mettre à part les parties les plus volatiles.

Mais il y a un corps qui s'est trouvé une fois (et l'on ne l'y laissera plus, il faut l'espérer), entre les mains de toute une population ignorante et affolée de haine, et ce corps se trouve avoir à la fois tous les inconvénients des produits partiels sans être propre à aucun de ces usages, c'est le *pétrole brut*. Tenace et puant comme les pires huiles lourdes, coulant et difficile à éteindre comme les huiles légères, il est aussi facilement inflammable que les essences et les éthers, puisqu'il contient tous ces corps réunis.

Le pétrole brut ne vient en France, du reste, que pour donner à nos usines nationales le bénéfice que rapporte sa distillation. Depuis la réforme de son embarillage, son transport et son magasinage offrent bien moins de dangers qu'autrefois. Allant directement, par expéditions considérables, des ports d'arrivée aux usines, où son emploi est soumis à de rigoureuses prescriptions légales, il ne peut guères, en temps ordinaire, sortir de ces usines et devenir un danger entre des mains imprudentes ou malveillantes.

Il a fallu les malheurs de l'invasion prussienne et de la Commune, pour que, de réquisition en réquisition, il arrivât aux mains des " fuséens " de Ferré et de Rigault. L'ignorance et l'ivrognerie des misérables chargés de mettre le feu aux divers édifices, a d'ailleurs rendu souvent leurs efforts impuissants, et sauvé bien des constructions destinées à l'incendie. L'inégalité de leur réussite prouve l'inégalité de leur intelligence. Mais certaines de leurs tentatives ont échoué, parce qu'ils manquaient quelquefois des produits suffisamment inflammables.

Ainsi, le pont tournant de la Villette a été, paraît-il, enduit à deux reprises différentes d'huile d'éclairage, prise chez deux épiciers du voisinage, sans que les incendiaires pussent y mettre le feu directement. Il a fallu aller chercher de la paille et du bois pour venir à bout de le brûler.

XXII

Nous espérons avoir suffisamment démontré que les pétroles et les huiles minérales, loin de mériter le dégoût et l'horreur, sont dignes de

Digitized by Google

fixer au plus haut point l'attention de tous les hommes qui réfléchissent.

Lorsqu'on considère que ce qu'il y a de plus précieux dans le monde matériel, pour l'homme, ce sont les instruments de son travail, on arrive vite à comprendre que nos trésors, nos vraies sources de richesse, ce ne sont pas les mines de rubis ni les mines d'or, ce sont les combustibles.

En effet, ce *travail*, dont l'accomplissement constitue le principal élément de la prospérité, on le définit scientifiquement : un effort multiplié par le chemin qu'il a fait faire. C'est donc le résultat de la victoire d'un *mouvement* sur une résistance.

Or ce mouvement, qui doit nous soumettre la matière, est toujours le résultat de la transformation d'une *chaleur*, et cette chaleur que le soleil nous envoie, mais que nous ne savons pas garder, ce sont les plantes qui savent la garder pour nous, en l'employant à former des tissus qui nous la rendront, lorsqu'ils seront brûlés, soit comme aliments dans nos organes et dans ceux des animaux qui nous aident, soit comme combustibles, c'est-à-dire aussi comme aliments de nos foyers et de nos machines.

Mais la production de travail, et par conséquent la consommation de combustible de l'industrie moderne est telle, qu'une seule de nos compagnies de chemins de fer transformerait en Arabie Pétrée le sol de la France en quelques années, si elle ne brûlait que les végétaux que le soleil nous fournit actuellement. Aussi demande-t-on le mouvement des machines aux houilles, c'est-à-dire au travail que les rayons de soleil ont mis en réserve, bien des milliers de siècles avant l'homme, et dont l'homme use, comme il use de tout le travail divin de la création, opéré en vue de lui.

Constitué maître de la nature, l'homme a le devoir, vis-à-vis de son Auteur, d'en reconnaître par son intelligence et d'en mettre en œuvre par sa volonté toutes les ressources, toutes les prévoyances, toutes les merveilles. La parabole des talents confiés au bon serviteur est aussi vraie dans l'ordre physique que dans l'ordre moral.

Nous sommes d'ailleurs forcés d'utiliser successivement les diverses richesses de la nature, parce qu'elles s'épuisent : il n'est pas possible à une civilisation, qui veut garder son rang et sa prospérité, de se servir toujours des mêmes matériaux d'existence, qui à la longue deviennent insuffisants. Le *statu quo* dans l'industrie est une décadence. La *lutte pour la vie* consistant, pour les sociétés comme pour les individus, à se nourrir et à se défendre, les nations ne peuvent vivre qu'en conquérant chaque jour de nouveaux aliments et de nouvelles armes. Le principal caractère matériel de la civilisation moderne est précisément d'avoir découvert des forces vives, oubliées ou méconnues des générations précédentes, et d'avoir su les employer à la multiplication du travail, c'est-à-dire de la richesse et de la puissance de l'homme.

Digitized by Google

Nous avons fait, en trouvant la houille, un progrès tout semblable à celui qu'ont fait les premiers hommes, qui n'avaient que le bois, l'os et le silex, le jour où ils ont trouvé ce cuivre natif qu'on nomme l'airain ou le *bronze* antique. Un nouveau combustible a pour nous, en ce moment, la même importance que pour les hommes primitifs un nouveau métal.

Songeons à ce qui a dû arriver lors de la découverte du fer, plus dur et tenace, plus accommodé aux usages de première nécessité, plus convenable, par exemple, pour fabriquer des armes et des outils. Les premiers qui l'ont utilisé ont dû devenir les maîtres de ceux qui n'avaient que le bronze, d'autant que les mines de ce dernier métal devaient être presque épuisées, lorsque celles de fer se sont montrées surabondantes.

Les nouveaux combustibles liquides sont-ils appelés à jouer le même rôle vis-à-vis de la houille ? Il serait peut-être exagéré de l'affirmer. En ce moment, hélas ! nous voyons surtout cette ressemblance, qu'un des premiers usages que l'homme fait du pétrole, c'est celui qu'il a fait d'abord du fer, un instrument de mort et de destruction.

Ayons l'espérance que le pétrole deviendra plus tard ce qu'est devenu le fer, un instrument de travail de production, de force et de saine richesse.

Il faut souvent prononcer aujourd'hui ce mot d'espérance... c'est dans notre pauvre société en déroute, où l'on est souvent tenté de désirer l'abolition d'une bonne chose pour en faire cesser l'abus, c'est en ce moment surtout, qu'on comprend bien comme il est vrai que l'espérance est une vertu.

Que faut-il donc à une société pour qu'elle emploie au bien les dons de Dieu au lieu de les employer au mal ? Il lui faut, il est vrai, savoir, mais encore plus vouloir que savoir. Dans ces temps-ci, on crie sur les toits que le remède nécessaire à notre pauvre France, c'est l'instruction, l'instruction seule, l'instruction à tous les degrés, sans songer qu'on n'a par là qu'un outil sans son moteur. C'est ainsi qu'en province pendant l'invasion, de bons bourgeois se croyaient sauvés parce qu'ils s'étaient fait construire des mitrailleuses et des canons, sans songer qu'ils n'avaient pas d'artilleurs.

Répétons-le sans relâche, nous parviendrons peut-être à nous faire entendre un jour : savoir n'est pas vouloir : bien vouloir et mal savoir ne produit rien de bon, c'est vrai, mais bien savoir et mal vouloir, c'est l'inverse du bon, c'est la destruction, c'est le crime.

Les professeurs chrétiens savent aussi bien que personne, puisqu'ils y ont voué leur vie, combien il est nécessaire d'instruire la génération qui s'élève ; mais l'expérience leur a prouvé, et ils regardent comme un devoir de dire, qu'on n'obtiendra rien de bon, de l'éducation, de l'intelligence, sans la fonder sur l'éducation du cœur.

ALBERT DUPAIGNE.

Digitized by Google

NOTRE DAME DE LOURDES.

[*Voyage d'un croyant.*]

I.—D'ARCACHON A PAU.

Rome et Paris étaient assiégés le même jour, par une mystérieuse coïncidence, le 19 septembre 1870, anniversaire des avertissements prophétiques de Notre-Dame de la Salette.

Rome, dit alors Pie IX, sera corrigée, mais Paris sera châtié.

....Le siége de Paris fut l'expiation de l'abandon de Rome, et le châtiment des blasphèmes de Renan patronnés par l'empire et applaudis par la presse parisienne. (1)

La guerre, et quelle guerre ! avait rompu la douce habitude que nous nous étions faite, mon fils et moi, de passer l'hiver tour à tour à Rome et à Paris, ces deux capitales de notre âme et de notre esprit. Pendant ce double exil, nous nous étions réfugiés en famille sous les ailes de Notre-Dame d'Arcachon, au bord de cet Océan, moins agité par ses tempêtes que nos deux patries par les révolutions.

Du fond de cet asile béni, nous suivions les phases de la lutte avec une poignante anxiété. Nous n'oublierons jamais la veille de Noël, quand nous priions devant une relique de la Crèche qui ne nous quitte jamais ; (2) d'affreuses nouvelles nous arrivèrent peu avant la messe de minuit, et nous disions avec le prophète : " les anges de la paix pleuraient amèrement."(3)

Minuit ! la neige orne la terre,
La mer est noire et gronde...hélas !
La cloche annonce un doux mystère
Et semble aussi sonner un glas.

Que d'hommes couchés sur la dure,
Les uns sont morts, qu'ils sont heureux !
D'autres souffrent d'une blessure
Et tous ont le cœur douloureux.

---

(1) " Pour venger le premier déicide, la justice divine permit, en septembre de l'an 70, le siége et la destruction de Jérusalem, et pour en venger la répétition, dix-huit siècles plus tard, en septembre 1870, elle a permis la défaite de Sedan et le siége de Paris." (*Unità Cattolica.*)

(2) On sait que la relique insigne de la sainte Crèche, composée de trois morceaux de bois altérés par la vétusté, a été transportée de Bethléem à Rome et se vénère dans la basilique de sainte Marie Majeure. Il y a peu d'années, la reine d'Espagne, Isabelle II, fit don d'un magnifique reliquaire pour renfermer l'inestimable relique, mais les mesures avaient été mal prises : le reliquaire se trouva un peu trop petit ; il fallut se résigner à scier légèrement un des morceaux de la sainte Crèche ; les chanoines de Sainte-Marie-Majeure s'en partagèrent les précieux restes, et l'un d'eux, Mgr. Bastide, voulu bien nous en donner un fragment. Qu'il soit béni de sa pieuse munificence à notre égard !

(3) *Angeli pacis amare flebant* [Isaïel, 33-7]

Digitized by Google

Les balles déchirent tes voiles,
O nuit qui vis naître Jésus,
Tu n'as pour lune et pour étoile
Que les bombes et les obus.

O Dieu, quelle Noël sanglante
Et pleine d'épouvantements,
Quand de la patrie expirante
Nous écoutons les râlements.

J'entends ma France qui sanglotte
Et qui se débat sur sa croix.
Devant la Crèche et dans la Grotte
Où sont les bergers et les rois ?

Autour de Jésus dans ses langes
Le sang coule en ruisseaux épais,
Gloire au Seigneur, mais quand les anges
Pourront-ils annoncer la paix ?

Le 1er janvier 1871 nous vîmes cette horrible année expirer dans les convulsions d'une nuit aussi lugubre et aussi orageuse que l'état de notre infortunée patrie.

De nos fenêtes nous contemplions sans cesse l'Océan, miroir où se reflète le visage du Tout-Puissant, tantôt pur comme le ciel, doux comme le regard d'un père, tantôt noir comme les abîmes, irrité comme la juste colère d'un juge. L'Océan, dans son infini, m'épouvante et m'écrase, disait madame Swetchine ; l'Océan c'est Dieu, mais Dieu sans son Christ.

L'amertume des eaux de la mer est souvent, dans l'Ecriture, le symbole de l'affliction. Jérémie se demande à quoi il comparera la douleur de la fille de Sion, et s'écrie : Ton angoisse est immense comme la mer : *Magna est velut mare contritio tua.* L'Église applique cette parole à la Vierge, fille de Sion, à Marie au pied de la Croix, dont la souffrance égale l'amour.

Dans cette situation d'esprit nous ne pouvions plus faire d'autres lectures que celle de la Bible ; nous étudiions surtout les prophètes, dont les récits semblaient être contemporains de nos désastres. Nous traduisions en vers les Lamentations de Jérémie (1) au même moment où notre grand compositeur Gounod les mettaient en musique, dans un oratorio auquel il donnait le titre expressif de *Gallia.* Gounod a dit que son intention musicale et chrétienne était d'insister surtout sur le *Jérusalem, Jérusalem, revertere ad Dominum.* Aujourd'hui Jérusalem, c'est à la fois Rome et Paris. Répétons, comme saint Jérôme, caché dans sa grotte de Bethléem,

(1) Nous lisions alors dans un journal catholique :
« Oh ! qu'il est dur de voir la honte et de craindre la mort honteuse de la patrie ! Dante n'ose aborder la peinture de ce supplice, et Jérémie lui-même n'exprime pas assez cette douleur."

Digitized by Google

pendant l'écroulement de l'empire romain : *Quid salvum est, si Roma perit* ? qui restera sain et sauf, si Rome périt ? (Ép. 91.)

O Rome, te voici comme la cité juive,
Tes ennemis t'ont prise et traitée à leur gré,
Mais tout embarassés d'une telle captive,
Ils sentent bien qu'en toi le sol même est sacré.

Tes lâches conquérants, que le pillage attire
Osent tout profaner, mettent tout à l'encan,
Et ton pontife saint, si grand dans son martyre,
Est cloué sur sa croix au fond du Vatican.

Pour moi tu fus, ô Rome, une mère si tendre,
Et je ne dirais rien sur ton oppression !
Oui, par delà les flots, je veux te faire entendre
Un dernier cri d'amour et de compassion.

Et de l'Eglise aussi je vois la Fille aînée
Qui se débat en vain contre un cruel vainqueur :
De toutes ses splendeurs elle est découronnée
Et l'aigle germanique a dévoré son cœur.

Rome et France, que j'aime avec idolâtrie,
L'une est au sacrilége, et l'autre est dans le sang.
Je me trouve frappé dans ma double patrie ;
Pour la défendre, hélas ! je me vois impuissant.

Et mes mains ont rouvert le biblique poète
Qui gémit sur Sion et sa captivité,
Et mes pleurs ont traduit ces chants du vieux prophète
Pour égaler la plainte à la calamité.

A cette époque le Nonce du Saint-Siége s'était rendu à Bordeaux avec le corps diplomatique, pendant les quelques semaines que cette noble ville fut la capitale de la France. Mgr. Flavio Chigi nous fit l'honneur de visiter notre retraite d'Arcachon ; il se plut à naviguer sur ce gracieux bassin qui nous rappelait à tous les lagunes de Venise, tandis que les dunes panachées de leurs grands pins nous faisait penser au parc de la villa Pamphili à Rome. Mais quand le Nonce aperçut de la mer le couvent dominicain de Notre-Dame des Passes, au Moulle, encadré dans des bois de sapins, il s'écria que ce site grandiose lui rappelait la forêt de Castel Fusano, où se trouve le château des Chigi au bord de la Méditerranée, non loin de ce port d'Ostie où saint Augustin eut avec sa mère cet immortel entretien des éternelles espérances.

Mgr. Chigi me rappelait que pendant les discussions du concile, un des légats-présidents, le cardinal Capalti avait dit : " Hâtons-nous de construire l'arche ; voici le déluge." Ce devait être un déluge de sang et d'iniquités au milieu duquel nous sommes plongés.

Le Nonce nous donna des nouvelles du prisonnier du Vatican qui nous rappelle le prisonnier de Fontainebleau. Pie IX est calme et fort dans la captivité ; il ne met pas en doute qu'il dépassera les années de saint

Digitized by Google

Pierre. Souvent dans ses prières, on l'entend s'écrier : *O Francia* ! Il a dit naguère à un de nos compatriotes : " Je bénis la France et quelque malheureuse qu'elle soit en ce moment, je compte sur elle. Dieu l'éprouve, mais ne l'abandonnera pas. Dites bien cela."

Parfois, le soir, quand les journaux nous avaient apporté des nouvelles meilleures, qui devaient être démenties le lendemain, nous jouissions de cette *trêve de Dieu*, dans notre châlet suspendu comme un nid d'alcyons entre les deux plus belles créations de Dieu, la mer et la forêt, nous laissant bercer par le bruit des vagues, les plaintes du vent à travers les pins, et l'harmonie des vieux maîtres interprétés par ma fille qui nous jouait des sonates de Mozart, des mélodies de Schubert et des symphonies de Beethoven. Pendant l'hiver et sous la neige, les troncs noirs des sapins s'élançaient comme des colonnes d'ébène sur un parvis d'ivoire. Au printemps, ces arbres exhalent une odeur semblable au parfums de l'encens. C'est, remarque M. Taine, l'impression que fait une cathédrale déserte, lorsque, après une cérémonie, l'odeur de l'encens flotte encore sous les arceaux, et que le jour tombant dessine au loin dans l'obscurité la forêt des piliers.

Mais c'est l'Océan surtout qui nous attirait ; *mirabiles elationes maris*, dit David ; tantôt calme et bleue comme une Méditerranée, tantôt orageuse et bruyante, la mer, était parfois, sous la neige, sale, hideuse, et ressemblait à une vieille sorcière en robe verte, fouettée par la bise, et maculée d'écume. Les montagnes sont immobiles ; tandis que la mer est toujours animée et vivante.

J'avais fait le vœux si ma famille échappait à tous les dangers qui nous menaçaient d'aller en pèlerinage à Lourdes. Je profitai de l'armistice pour partir, avec mes deux fidèles compagnons de voyage, mon jeune fils et mon vieux Dante, l'un dans la fleur de son adolescence, l'autre dans la fleur toujours nouvelle de son immortelle poésie.

Nous partons le jour même où se signait à Versailles cette paix si cruelle qui allait faire succéder la guerre civile à la guerre étrangère.

Nous traversons rapidement les landes de Gascogne sillonnées cette année par les incendies qui ont dévoré d'immense plantations de jeunes sapins ; *la langue rouge* a passé par là, disait un homme du pays.

On aperçoit ça et là des bergers landais juchés sur leurs échasses ; le facteur rural est aussi armé de cet appendice indispensable, et la boîte aux lettres est fixée à une hauteur à laquelle nous ne saurions atteindre, nous peuple de pygmées.

—Hélas ! hélas ! disait une de nos aimables compagnes de voyage, si nous pouvions avoir aussi des échasses morales pour nous exhausser au-dessus des fanges de la terre et nous empêcher de nous y salir les pieds ?

—Nous les avons, lui répondis-je, dans la prière et dans la foi qui nous élèvent, sur leurs ailes, au-dessus des bourbiers de ce monde.

Digitized by Google

Il y a deux cents soixante-quinze ans, un petit berger monté peut-être aussi sur des échasses, gardait son troupeau dans ces déserts, c'était Vincent de Paul. Il faut s'arrêter à Dax, pour faire un pèlerinage à son berceau, dans le village de Pouy, et à Notre-Dame de Buglose.

On vous y montre les gros souliers du saint qui a créé ce joyau sans prix qu'on appelle la sœur de la charité. Quand le duc de Persigny voulut décapiter en France la société de saint Vincent de Paul en l'assimilant à la franc-maçonnerie, il crut rendre service à son maître, et il attira sur l'empire la malédiction divine. Singulière erreur de tous nos gouvernements qui s'imaginent toujours trouver des ennemis dans ces chrétiens qui priaient autrefois pour Néron !

Un accident de chemin de fer nous causa un retard de deux heures. Le chaudière du train faillit faire explosion, et je me rappelai ce passage de la Bible où Jéhovah dit à Jérémie : que vois-tu ?

—Je vois, répondit le prophète, une chaudière bouillante qui vient du côté de l'aquilon.

—Oui, dit le Seigneur, c'est de l'aquilon que les fléaux viendront fondre sur tous les habitants de cette terre.

La poésie orientale a comparé souvent le tumulte d'une armée à l'ébullition d'une chaudière.

Cet accident ne nous émeut pas ; les pèlerins de Marie se sentent protégés par elle.

De Tarbes à Lourdes, les vastes plaines coupées de prairies et de barrières, au centre d'un cercle de montagnes neigeuses, nous rappellent la campagne romaine, mais la route par Pau est plus intéressante.

La jolie ville que Pau, s'il n'y avait pas tant de malades et tant d'Anglais ! Son château, habité tour à tour par Abd-el-Kader et par Isabelle II, a été offert comme résidence à Pie IX ! On y voit le berceau du Béarnais. Ce n'est point un lieu de pèlerinage. Henri IV n'était pas un saint, mais ce fut un grand roi ; la lettre où saint François de Sales pleure sa mort, est sa plus belle oraison funèbre, avec l'exclamation de Sixte-Quint : "J'ai perdu mon bras droit."

Sixte-Quint lutta contre son entourage et les cours étrangères pour s'attacher au Béarnais comme s'il prévoyait déjà la conversion de Henri IV. Rapprochez Pie IX de Sixte V. C'est la même obstination, la même ardeur calme et confiante. Ah ! si l'on savait l'obstination de l'amour des papes pour la France !

Quel contraste singulier entre ces trois gascons : Vincent de Paul, Henri IV et du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran ! L'hérétique est oublié ; le saint et le roi sont restés populaires. Un quatrième gascon est né à Pau, rue du Tran ; c'est Bernadotte, qui se fit huguenot pour être roi de Suède, comme Henri IV se fit catholique pour rester roi de France.

Digitized by Google

La race du Béarnais remontera-t-elle sur le trône dans son représentant actuel, qui montre un si grand caractère dans un siècle où il n'y en a plus ? C'est le secret de Dieu. Ce qui m'effraie, c'est le mot du comte de Maistre : " Tout peuple a le gouvernement qu'il mérite." En attendant, saluons la statue d'Henri IV, qui s'élève sur la place Royale de Pau, avec cette inscription en dialecte béarnais : *Lou nouste Henric* ! C'est notre Henri !

II.—BÉTHARRAM.

Les chemins de fer sont excellens tpour franchir de longues distances ; ils deviennent bêtes et ennuyeux dès qu'il s'agit de petits trajets. En ce bon pays de Bearn, l'administration de la voie ferrée est paternelle, j'allais dire maternelle ; les jours de foire, comme aujourd'hui, le convoi s'arrête, non seulement à chaque station, mais à chaque barrière, à chaque carre: four ; ce sont des Béarnaises qui sont gardes-barrières ; au lieu du capulet de laine rouge elles ont des capulets en toile cirées, coiffure commode contre la pluie, mais laide comme presque tout ce qui est utile et confortable.

Je vous conseille donc, à partir de Pau, de prendre un *vetturino* dont l'allure modérée vous laissera contempler à loisir le Panorama des Pyrénées. Vous traversez la petite ville de Nay, célèbre par la guérison miraculeuse de deux de ses habitants, grâce à l'eau de notre Dame de Lourdes, M. Henri Busquet et Mme. Rizan ; celle-ci est une véritable ressuscitée, qui vit encore ; elle but une gorgée d'eau sur son lit de mort et s'écria " O ma fille, c'est la Vie que je bois ! Il y a la Vie dans cette eau !"

Voici, à gauche, sur cette colline, la vieille tour du château de Coarraze qui domine la riche plaine de Nay. On lit encore sur son portail cette inscription en castillan : *Lo que ha de ser no puede faltar, ce qui doit être ne peut manquer d'arriver*, devise fataliste que les Arabes ont inspiré sans doute aux Espagnols. C'est à Coarraze que Henri IV fut élevé, à la béarnaise, c'est-à-dire pieds nus et tête nue ; jusqu'à cinq ans, il ne sut pas un mot de français, et il garda toute sa vie le pur accent gascon. (1)

Approchons des montagnes neigeuses qui jusqu'alors nous avaient paru des traînées de nuages à l'horizon. Voici enfin Lestelle ; ce Gave coule à Lourdes : nous allons le remonter. Quelles sont ces chappelles isolées qui serpentent autour de la montagne ? C'est le calvaire de Bétharram.

---

(1) Suzanne de Miossens, châtelaine de Coarraze, fut gouvernante du petit Henri ; quoiqu'en contact perpétuel avec les précepteurs calvinistes qu'on avait donné à son élève, elle continua à professer hautement la foi catholique, et son souvenir n'a pas été inutile à la conversion de Henri IV.

Digitized by Google

Traversons le Gave sur ce vieux pont de pierre au dos courbé, si connu des artistes à cause de sa superbe chevelure de lierre qui trempe dans l'eau. Un maire républicain a imaginé cette année de le tondre, comme un roi mérovingien, quand on voulait l'enfermer dans un cloître.

Le village s'appelle Lestelle et le sanctuaire Bétharram. La signification de ces deux noms est toute mystique. Lestelle vient de *Stella*, étoile; c'est un des noms de Celle qu'on appelle l'étoile du matin dans les litanies de Lorette. Bétharram est le nom d'une ville et d'une vallée sur les bords du Jourdain, et l'on a supposé que ce nom avait été apporté dans le Béarn par quelque compagnon de Gaston IV à la première croisade; mais je préfère l'étymologie tirée de l'idiome béarnais. Dans cette langue *Beth Arram* signifie *beau rameau, belle branche.* Voici la légende. Il existait déjà en ce lieu une chapelle dédiée à Marie, lorsqu'un jour une fillette des environs voulant cueillir une fleurette sur les bords de Gave, se laissa choir dans l'eau profonde ; elle allait se noyer ; la pauvrette s'écrie : Sainte Vierge, à mon secours ! Marie lui apparaît et lui tend une branche d'arbre qui l'aide à regagner le rivage. En reconnaissance, la jeune fille déposa sur l'autel de la Madone une branche aux feuilles d'or. De là le nom de Notre-Dame du *beau rameau*, N.-D. de Bétharram.

La reine Jeanne d'Albret, à qui les Béarnais n'ont pas encore pardonné même en faveur de son titre de mère de Henri IV, sa tyrannie hérétique, abolit le culte catholique en Béarn, et son général Montgomery réduisit en cendres la chapelle de Bétharram. Elle fut réédifiée sous louis XIII quand ce pieux roi rendit l'édit de Fontainebleau, pour l'entier rétablissement de la religion catholique en Béarn.

Un prêtre du diocèse de Meaux, Hubert Charpentier, fonda en 1621, la congrégation des missionnaires de Bétharram. Il reconnut qu'il existait une mystérieuse concordance entre le culte de la Passion de Notre-Seigneur et la dévotion envers la *Mater Dolorosa.* Il érigea sur les flancs de la montagne voisine, de distance en distance, des stations du chemin de la croix, pour suppléer aux anciens pèlerinages à Jérusalem, et le calvaire de Bétharram se trouva fondé.

Notre-Dame du calvaire de Bétharram eut un si grand succès religieux que son fondateur fut appelé à Paris par le cardinal de Richelieu, pour établir aussi un calvaire sur le Mont-Valérien sous la règle même de Bétharram, calvaire qui subsista jusqu'à la révolution de 89.

Le successeur de Charpentier, Tristan Lupé du Garrané, fit faire de nouveaux progrès au pèlerinage qui eut son poète dans Pierre de Bastide; celui-ci fit un poème latin sur Bétharram, qui ne renferme pas moins de douze cent quatre-vingts vers. Pierre de Marca, président au parlement de Pau, puis archevêque de Toulouse, a publié en 1648 un *Traité des merveilles opérées en la chappelle de N.-D. du Calvaire de Bétharram.* Les miracles opérés en ce lieu ramenèrent à la foi beaucoup de protestants.

Digitized by Google

En 1631 un homme de Lourdes, Guillaume Martines, fut guéri en suivant les stations du Calvaire. Maintenant les habitants de Lourdes n'ont plus besoin de se déranger, et obtiennent chez eux de miraculeuses guérisons.

Voici un exemple que nous aimons à citer à nos docteurs modernes. En 1627, un médecin, forcé de reconnaître l'impuissance de son art, recourut à des moyens surnaturels pour guérir une de ses malades, madame de la Forcade ; il fit pour elle un vœu à Bétharram ; on possède son certificat qui atteste la guérison de la dite dame comme due à une intervention miraculeuse.

La révolution, comme autrefois la prétendue réforme, prétendit renverser la chapelle. Le maire de Lestelle demanda, au nom des beaux-arts, que ce monument fût conservé.

—J'y consens, dit l'agent de Robespierre, à condition que les portes en seront murées.

Ainsi fut fait. La rage des révolutionnaires se rabattit sur le Calvaire qui fut détruit. Un capucin des environs, le P. Joseph qui n'avait pas voulu suivre ses frères en Espagne, se cacha dans le pays, y exerça le ministère et dès que le culte put être rétabli il employa ses forces et sa vie à restaurer le Calvaire. La Société des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus fondée en 1841 par Mgr Lacroix, évêque de Bayonne, possède maintenant le sanctuaire de Bétharram et dirige le collége auquel est annexée une école primaire.

Nous couchons à Lestelle pour voir tout à notre aise le vieux sanctuaire, la gloire du Béarn. L'église, resserrée entre le Gave et la montagne est en style Louis XIV ; sa façade en marbre blanc, encadrée entre deux pavillons, supporte les statues des quatre Evangélistes et celle de la Vierge, dont le visage respire une douceur céleste qui fait plus d'honneur encore à la piété qu'au talent du sculpteur. On voit dans l'intérieur une autre image de Marie au milieu des agneaux et des enfants ; le peuple l'appelle la *Pastoure*. Le maître-autel est surchargé d'un énorme rétable doré qui me rappelle les églises espagnoles, mais il y manque l'instrument singulier que j'ai remarqué dans l'église de Bosos, en Aragon : c'est une vaste roue entièrement recouverte de clochettes ; on la fait tourner au moyen d'une manivelle, et au moment de l'Elévation, on entend un tintamarre assourdissant qui n'ajoute pas au recueillement.

L'intérieur de la chapelle de Bétharram est orné avec mauvais goût d'une masse de tableaux et de dorures, mais l'effet général est grave et mystérieux ; on y sent surtout cette odeur de piété qui s'est imprégnée dans ces vieux murs depuis des siècles. On a tracé sur les murailles les principaux épisodes de l'ancien et du nouveau Testament.

Sur les panneaux de l'orgue et de la tribune on a peint l'histoire du pèlerinage, ses miracles, et l'état de la chapelle après les ravages des Calvinistes.

Digitized by Google

Nous commençons, au soleil couchant, l'ascension du Calvaire qui s'enroule autour des flancs de la montagne. Chaque station est composée d'une chapelle ; plusieurs de ces oratoires ont été bâti par des fondateurs pour en former leur sépulture de famille. Est-il rien de plus touchant que de vouloir être enseveli sous les pieds de Jésus *appassionato*, comme on dit à Rome ?

Chaque chapelle est fermée par une grille, à travers laquelle le pèlerin peut contempler la représentation du douloureux mystère qui correspond à la station.

Le roi Louis XIII avait fait ériger à ses frais la troisième chapelle, qu'il dédia à saint Louis. (1) On vient de la reconstruire, en très-bon style ; la flèche forme une sorte de tiare et est surmontée de la statuette de saint Louis.

Les représentations des mystères de la Passion se composent de personnages de grandeur naturelle ; tous ces hauts-reliefs sont modernes et plusieurs sont des chefs-d'œuvre qu'on s'étonne de trouver au fond des Pyrénées. Un artiste chrétien, M. Alexandre Renoir, est venu de Paris pour consacrer sa jeunesse et son talent au service de Jésus crucifié et de sa Mère l'*Addolorata*. Ce qu'il y a de singulier c'est que cet habile sculpteur est sorti de l'école si complétement grecque et païenne de Pradier, mais il n'en a gardé que la perfection de la forme qu'il a heureusement appliqué aux plus hauts sujets de l'art chrétien. Le Christ au jardin des Oliviers, dit un bon juge, (2) ne pouvait être traité d'une manière plus grande, plus simple et à la fois plus neuve.

Le talent de M. Renoir semble grandir, à mesure qu'il avance dans son travail. Dans la *Trahison de Judas*, le Christ est d'une expression incomparable ; il m'a rappelé son Vicaire, Pie IX, trahi aussi à cette heure qui est vraiment l'heure des ténèbres ; *hæc est hora vestra, hora tenebrarum.*

Citons encore la *Flagellation*, sujet délicat, qui pour beaucoup d'artistes anciens et modernes, n'a été qu'un prétexte à modeler du nu. Voyez le tableau de Jules Romain dans la sacristie de Sainte-Praxède à Rome. Ce peintre n'a exprimé que les douleurs corporelles ; M. Renoir a tiré de ce sujet une œuvre toute spirituelle dans le sens le plus chrétien du mot.

C'est le privilége de Bétharram d'unir ces deux touchantes dévotions ; le culte de la Passion et le culte de Marie au pied de la croix. Cela nous rappelle le mystère de la Salette.

On monte, on monte toujours, un peu haletant, mais peut-on se plaindre d'être fatigué à la suite de Jésus portant sa croix au milieu des filles éplo-

---

(1) A l'heure de la mort, Louis XIII se souvint encore de Bétharram et lui légua 3,000 livres. Louis XIV changea ce legs en une rente annuelle de 100 livres à la charge d'une messe solennelle qui se célébrait tous les ans, le jour de saint Louis, dans cette chapelle du Calvaire.

(2) M. Mazure dans un écrit intitulé : *Sur une œuvre d'art qui s'exécute à Bétharram.*

Digitized by Google

rées de Jérusalem ? Cette voie douloureuse aboutit au sommet de la montagne, sur un plateau allongé où se dressent trois grandes croix de marbe. Le piédestal de celle du milieu, qui est la croix de Jésus, est tailladée par la dévotion indiscrète des pèlerins.

En face des trois croix et à l'autre extrémité de l'esplanade, entourée de hêtres et de chênes, s'élève la dernière et la plus vaste des chapelles, divisée en trois parties ; on y voit la Descente de croix, le Saint-Sépulcre et la Résurrection.

La vue du soleil couchant sur les cimes des Pyrénées ne pouvait détourner nos pensées du soleil de justice qui se couchait dans la mort, pour ressusciter bientôt dans la gloire.

On prétend que le site de Bétharram a quelque ressemblance avec les alentours de Jérusalem, surtout dans la partie occidentale, où l'on voit le torrent de Cédron, la vallée de Josaphat et le mont des Oliviers.

Les vieux chroniqueurs attribuent à une sorte de respect religieux le ralentissement subit du Gave de Pau, dès qu'il touche le sol de Bétharram, considéré comme une autre *Terre-Sainte*. Les Béarnais et les peuples d'alentours, Basques, Gascons et Bigourdans, tous ont pour Bétharram une affection séculaire. Ils tiennent ce sentiment de leurs ancêtres, et ne fût-ce que par esprit de tradition, ils le conservent précieusement. Il faut au moins qu'une fois en sa vie, tout fervent catholique ait visité cette Terre-Sainte.

Nous avons contasté la petite jalousie locale qui existe entre Bétharram et Lourdes ; le vieux pèlerinage porte envie au nouveau ; le Béarn et le Bigorre sont en lutte secrète à ce sujet.

La fille de notre hôte, en nous servant le souper nous raconta l'histoire du sanctuaire ; *Ah ! la Bétharram* ! Ah ! le beau rameau, se serait écriée la fillette qui se noyait, en saisissant la branche de sauvetage que lui tendait la Vierge.

—Et Lourdes, lui dis-je, qu'en dites-vous ?

A ce nom la belle Béarnaise fit une moue dédaigneuse, et s'écria avec un geste montagnard :

—Ce sont les Bigourdans et les Bigourdines (gens de Bigorre) qui ont fait apparaître sainte Marie chez eux, pour nous couper l'herbe sous le pied !

Notez qu'elle ne niait nullement l'Apparition ; elle se plaignait seulement de ce que les gens de Lourdes avaient en quelque sorte accaparé la sainte Vierge, pour faire tort au pèlerinage de Bétharram.

—Mais, repris-je, il vous vient toujours beaucoup de monde ici ?

—Pas tant qu'autrefois, puis croiriez-vous, Monsieur, que les Parisiens de Pau se prétendent ruinés cette année.

—Ils ont quelque raison de le croire.

Digitized by Google

—Ils se mêlent maintenant de marchander; aussi nous aimons mieux les Anglais.

—Et vous espérez sans doute voir les Prussiens ?

Cette apostrophe la fit taire, et nous allâmes nous coucher en formulant cette conclusion : Bétharram est la gloire du Béarn, mais Lourdes est une des gloires religieuses de la France.

III.—ESPAGNE ET PYRENEES.

Saint Augustin (In. ps. XCVII) dit que dans le langage de l'Ecriture, il y a de bonnes et de mauvaises montagnes ; les bonnes désignent la grandeur spirituelle ; les mauvaises figurent l'enflure de l'orgueil. Nous aimons à croire que nos chères Alpes et nos chères Pyrénées sont de bonnes montagnes ; elles ont de pieux habitants, et une foule de sanctuaires dédiés à la Mère de Dieu.

Les Alpes sont plus grandioses ; c'est la patrie des lacs et des glaciers. Les Pyrénées sont moins âpres, plus arrondies, plus gracieuses ; elles ont moins de neiges, et elles sont illuminées par le soleil d'Espagne. Alfred de Vigny les a peintes en deux beaux vers :

Monts gelés et fleuris, trône des deux saisons
Dont le front est de glace et les pieds de gazons.

Alpes et Pyrénées ! La France a le front ceint de ces deux couronnes naturelles, d'un aspect et d'un éclat si différent !

Les Alpes et les Pyrénées
Sont comme un double piédestal ;
La Vierge, depuis vingt années,
Nous prédisant nos destinées,
Y pose son pied virginal.

Le mot de Louis XIV : Il n'y a plus de Pyrénées ! s'est réalisé au point de vue religieux. Les Pyrénées sur les deux versants sont le double royaume de Marie : Espagnols et Français rivalisent d'amour pour cette reine adorée ; dans les anciens temps les deux peuples se prêtaient un mutuel secours pour sauvegarder les intérêts de la Mère du Christ.

Le plus glorieux des princes Béarnais, Gaston IV, un des héros de la première croisade, passe les Pyrénées, gagne, avec le roi Alphonse, deux batailles contre les Mores et assiége Sarragosse depuis longtemps courbée sous le joug des Musulmans. A peine est-il maître de la ville, que son premier soin est de relever l'antique église de Notre-Dame *del Pilar* (du pilier) si célèbre dans toutes les espagnes, et de retour dans ses États, c'est sous le nom de *Notre-Dame* qu'il fonde, avec Talèse, sa pieuse épouse, l'abbaye de Sauvelade, au centre de Béarn. (1) Quand les vieux ducs

(1) Gaston IV fut regardé comme un héros, presque comme un saint. Durant des siècles la cathédral *del Pilar* à Saragosse, montrait aux visiteurs et aux pèlerins ses éperons et son cor de guerre, que l'on exposait dans les fêtes solennelles.

Digitized by Google

de Gascogne et les seigneurs du pays, faisaient des fondations et signaient des actes civils ou politiques, c'était toujours en l'honneur de *leur Souveraine et Dame*, la Vierge Marie.

La *Chanson de Roland*, qui est le véritable poëme épique de la France, nous montre le neuveu de Charlemagne, blessé mortellement, qui se retire pour mourir sous un rocher à Roncevaux.

Sancte Marie, aide ! Tel fut le dernier cri de Roland, l'idéal du chevalier chrétien.

Si la France a l'honneur d'avoir vu sur son territoire les trois dernières apparitions de la Reine du ciel, l'Espagne eut la gloire d'avoir sa première visite. Marie, encore vivante sur la terre, apparut à Saragosse à l'apôtre saint Jacques, qui est devenu patron de toutes les Espagnes. (1)

A l'exemple du Cid Campéador, tous les grands saints espagnols furent avant tout des chevaliers de la sainte Vierge. Dès le septième siècle, saint Ildefonse, archevêque de Tolède, fut favorisé d'une apparition de Marie, qui le revêtit d'une chasuble au moment où il allait commencer l'office. (2) Saint Dominique invente le Rosaire, ce grand instrument de salut par Marie. Don Inigo Lopez de Recalda y Loyola, blessé au siége de Pampelune, est rapporté dans le château de ses pères. (3) Là, ne trouvant plus de romans de chevalerie, sa lecture favorite, il se met à lire la vie des Saints, il a une apparition de la sainte Vierge et se fait son chevalier. Dès qu'il est guéri, il part en pèlerinage pour le sanctuaire du Montserrat. En route, il rencontre un cavalier More, qui dispute avec lui sur la Vierge Marie, et nie qu'elle soit demeurée vierge après la naissance de son divin Fils. Ignace combat vivement son erreur, le More à bout d'arguments, met sa mule au galop et s'éloigne. Ignace se demande s'il ne doit pas le poursuivre

---

(1) Comme il priait une nuit hors de la ville, avec ses disciples, il entendit les anges qui disaient alternativement : *Ave Maria gratiâ plena ;* il aperçut, au milieu de cette troupe d'esprits célestes, leur glorieuse Reine, qu'ils avaient apportée, montée sur un pilier de marbre blanc : elle lui ordonna de bâtir en ce lieu un oratoire sous son nom. Saint Jacques obéit et fit construire en l'honneur de la Mère de Dieu ce sanctuaire célèbre que l'on appelle *Notre-Dame del pilar*.

J'ai connu une Espagnole qui s'appelait *Pilar*, en l'honneur de cette Notre Dame du *Pilier*.

Notre Dame de Chartres est aussi debout sur un pilier de marbre.

(2) Ildefonse proclame Marie la réparation d'Eve et la réparation de la vie. *De Assumptione Beatæ Mariæ, Serm.* IV et I. Le théologien espagnol Navarro voit dans les cinq lettres du mot *Maria* l'indication des cinq offices principaux que la très-sainte Vierge remplit par amour pour nous, puisqu'elle a été et et est toujours, *Médiatrice*, *Auxiliatrice*, *Illuminatrice*, *Avocate*, et, ce qui répond à la troisième lettre, *Réconciliatrice*, *Restauratrice*, *Réparatrice*. Navarro *Abecedario virginal de excellencias del nombre di Maria*, cap. X.

(3) Le château de Loyola, conservé et changé en monastère, se trouve dans les montagnes, non loin de Saint-Sébastien, et peut être l'objet d'un intéressant pèlerinage. Quand les Jésuites furent chassés d'Espagne, on leur laissa Loyola en souvenir de saint Ignace, mais on vient de les expulser de ce dernier asile. Jusqu'à la révolution espagnole, la couronne d'Espagne, par une touchante délicatesse, payait à la compagnie de Jésus la pension de capitaine qui avait été accordé à saint Ignace pour ses services militaires.

Digitized by Google

pour venger, l'épée à la main, l'injure faite à sa Souveraine par ce mécréant ; dans sa perplexité, il s'en remet à la Providence ; arrivé à un carrefour, il laisse son cheval libre de suivre le chemin qu'il préfère ; l'animal, contre toute apparence, quitte la grande route que suivait le More pour gravir le rude sentier de la montagne, qui conduit au Montserrat. Ignace y suspend son épée et son armure ; dans la nuit qui précède la fête de l'Annonciation, il fait, en pieux chevalier, la *veillée des armes* devant l'autel de Notre-Dame, devenue l'unique Dame de ses pensées.

Saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon, dans ses combats contre les Mores, portait sur le pommeau de sa selle une statuette de la Vierge en ivoire. Devenu maître de Séville, le saint roi fit décerner le principal honneur du triomphe à cette Vierge victorieuse, qu'on montre encore dans la cathédrale de Séville sous le nom de Notre-Dame des Batailles, (1)

A douze ans, sainte Thérèse perd sa mère ; elle se jette aux pieds de la reines des Anges, et la supplie d'être sa mère désormais. Plus tard, elle met la Vierge à sa place, comme prieure du couvent de l'Incarnation d'Avila. Elle pose sa statue dans la stalle priorale du chœur, tenant dans ses mains les clés du monastère ; (2) un jour elle vit les anges entourer la statue, et elle entendit une voix qui lui disait : " ma fille, tu as bien fait de me mettre ici, j'assisterai ainsi aux louanges que l'on chante à mon Fils, et c'est moi qui les lui offrirai."

Saint Jean de la Croix était captif ; la Vierge lui apparaît et lui enseigne le moyen de sortir de prison.

Les plus grands poëtes castillans ont chanté à l'envi la reine de toutes les Espagnes ; voici un sonnet de Caldéron. (3)

Si pour vous adorer mon cœur est assez ample
Ai-je, pour vous louer, des accents assez doux,
Vierge qui me voyez à vos sacrés genoux,
Vous qui n'avez en vous que vous seule en exemple ?

Je demeure muet lorsqu'en vous je contemple
Le Verbe votre Fils, l'Esprit Saint votre Epoux,
Dieu votre Créateur, tous trois faisant de vous
Leur tabernacle pur, leur calice et leur temple.

Le ciel sut de ses dons tellement vous combler,
Que si la Trinité pouvait se quadrupler
Sans cesser d'être triple et sans cesser d'être une,
Vous seriez quatrième au triangle de feu !
Mais si vous n'avez point cette haute fortune,
Vous êtes dans le ciel la première après Dieu !

---

(1) Un trou, qui s'y voit sous la figure d'ivoire, servait à l'assujettir sur l'arçon en s'adaptant à une tige de fer. On voit aussi à Séville une autre statuette appelée *N.-D. des Rois* ; elle tient un bouquet de lys. C'est un présent de saint Louis à saint Ferdinand.

(2) Dans une des charmantes lettres à Dona Maria de Mendoza, Thérèse lui apprend qu'il y a dans ce couvent d'admirables servantes de Dieu, et elle ajoute : c'est ma prieure qui fait toutes ces merveilles : *Mi priora hace estas maravillas.*

[3] Nous en devons la tradition à M. Ernest Lafond, avec qui nous avons traduit les plus beaux chants des poëtes étrangers en l'honneur de Marie, sous ce titre : *Notre-Dame des poëtes.* Cet ouvrage est encore inédit. La poésie espagnole y tient le premier rang.

Digitized by Google

Juan Ruiz, poète espagnol du XIVe siècle, a composé un livre du *Bon Amour*, dans lequel, après avoir raconté ses aventures avec une Juive et une Moresque, il arrive à cette conclusion que le seul amour vrai et durable est celui qu'on voue à Marie.

C'était le sentiment de toute l'Espagne chevaleresque ; elle a soutenu et défendu l'Immaculée Conception de Marie, des siècles avant la proclamation de ce dogme. (1)

Don Gabino Tejado, membre du parlement espagnol que j'ai vu à Rome et retrouvé à Einsiedeln, m'a parlé de la Salette et de Lourdes comme étant très-connues en Espagne ; en revenant du concile plusieurs évêques espagnols se sont arrêtés à Lourdes. Beaucoup de mères espagnoles donnent maintenant à leurs filles le nom de *Maria de la Saleta*, et dans l'archiconfrérie établie à Tudela, deux dames du plus haut rang ont demandé à être *camereras*, c'est-à-dire dames d'honneur et de service de la saint image de Notre-Dame de la Salette.

Que j'aime la vie et la franche piété des Espagnoles ! Il y a longues années j'ai rencontré aux Eaux-Bonnes la marquise de***, un des types les plus accomplis de l'aristocratie castillane, femme charmante et distinguée qui lisait Dante, Shakespeare et Corneille aussi facilement que Calderon et Lope de Véga. Je la vois encore, son chien Eugel à ses pieds, récitant le rosaire avec sa duègne, sous une tonnelle, dans le jardin de l'hôtel, pleine d'un doux mépris pour les Parisiens étonnés d'une absence si complète de respect humain. Son rosaire était une admirable œuvre d'art ; les grains, fort gros, étaient d'ébène, et ruisselaient, tout noirs, entre ses doigts blancs ; chaque dizaine se terminait par une statuette en argent ciselé, représentant un des grands saints de l'Espagne, Dominique, Ignace, Xavier, François de Borgia, Thérèse, Louis Bertrand, [2] Vincent Ferrier, Raymond de Penâfort, saint Ferdinand, le pieux roi, cousin de notre saint Louis. La marquise de***, est morte depuis longtemps ; elle était déjà bien malade quand j'eus l'honneur de la connaître ; que ne m'a-t-elle légué son rosaire ? Mais il faisait partie du trésor de sa maison : il était ce que les Espagnols appellent *vinculado*, c'est-à-dire *enchaîné* inaliénablement au majorat du fils aîné de la famille.

---

(1) Beaucoup d'Espagnoles s'appellent *Immaculada* en l'honneur de l'Immaculée-Conception de Marie.

(2) Ce saint dominicain ayant prêché contre les scandales, un certain *hidalgo* crut se reconnaître dans le portrait tracé par le prédicateur et résolut de s'en débarrasser. Il attendit Bertrand au détour d'une route et lui tira un coup de pistolet. Le coup manqua son but. Le saint se retourna tranquillement, et sur un signe de croix qu'il fit pour toute défense, l'*hidalgo* trouva le canon de son arme changé en un crucifix. A la vue de ce miracle l'assassin se jette aux pieds du religieux qui se charge de le réconcilier avec Dieu. C'est pour cela que saint Louis-Bertrand est représenté tenant à la main un pistolet d'arçon, dont le canon est remplacé par un crucifix. On peut en voir la gravure dans les *Caractéristiques des Saints*, par le P. Cahier.

Digitized by Google

La reine des cieux est donc véritablement reine des Pyrénées sur les deux versants, espagnols et français ; elle possède dans le seul diocèse de Tarbes, cinq sanctuaires célèbres ; Notre-Dame de Garaison (de guérison) où elle apparut à la bergère Anglèse, Notre-Dame de Pietat (de Pitié) qui domine la riche campagne de Tarbes, Notre-Dame de Poueylaün, sur son mamelon pittoresque, Notre-Dame de Héas, la madone des pasteurs, aux creux des grandes montagnes qui touchent la frontière espagnole ; enfin, au centre des sept vallées du Lavedan, Notre-Dame de Lourdes, la plus jeune de ses sœurs, et qui déjà les surpasse, comme la lune nouvelle fait pâlir les étoiles du firmament.

IV.—La Grotte de Lourdes.

Nous quittons Bétharram de grand matin ; en cheminant de vallée en vallée et remontant le Gave de Pau, on arrive à Saint-Pé, frontière du Béarn et de la Bigorre. L'abbaye de Saint-Pé (Saint-Pierre) fut fondée au commencement du XIe siècle par Sanse IV, duc de Gascogne ; son église romane est intéressante. C'est là que se trouve aujourd'hui le petit séminaire du diocèse de Tarbes, à moitié chemin de Bétharram et de Lourdes. Heureux pays ! où la Vierge s'est montrée si prodigue de ses apparitions et de ses grâces !

La vallée de Lourdes, avec son lac supérieur, est une vallée suisse sous un ciel d'Espagne. En arrivant, on aperçoit à droite, de l'autre côté du Gave, la basilique nouvelle d'une blancheur de marbre, qui se dresse au-dessus de la Grotte miraculeuse, et qui nous rappelle par sa position Saint-Bertrand de Comminges ; mais pour y parvenir il faut la perdre de vue, et faire un long détour par la ville qui est dans une position pittoresque : au centre s'élève, sur un roc pyramidal, le château-fort, l'antique clef des Pyrénées. J'avais traversé Lourdes, autrefois, lorsqu'elle n'avait d'autre célébrité que le chocolat de M. Pailhasson ; je trouvai cette petite ville transformée et pour ainsi dire transfigurée par son pèlerinage ; en arrivant, on trouve l'hospice et l'école des sœurs de Nevers ; c'est là que fut élevée Bernadette, l'humble héroïne dont la parole a opéré ce grand changement. L'église paroissiale n'a rien de remarquable, mais elle possède encore son vieux curé, M. Peyramale, qui a tant contribué à fonder le pèlerinage.

—Ah ! monsieur, nous disait notre hôte, quel brave homme ! Si tous lui ressemblaient !

On est impatient d'arriver à la Grotte. On traverse à la hâte la ville, qui, avec ses rues étroites, ses maisons et ses balcons en marbre, a un aspect plus espagnol que français. De vieilles tours lui font une ceinture, et semblent monter la garde autour du vieux château, au bas duquel coule le Gave. Rien de plus pittoresque et de plus gracieux que Lourdes au centre des grandes montagnes pyrénéennes.

Digitized by Google

A peine est-on sorti de la ville, qu'on retrouve avec délices la solitude et le silence. On passe un vieux pont; on suit le Gave qui murmure et s'irrite contre le barrage d'un moulin ; devant nous se dessine la basilique ; le soleil se couche derrière son chevet; elle a pour piédestal la masse noire des roches Massabielle ; *massa-bielle* signifie rochers vieux en patois bigourdan. C'est dans le flanc de ces roches que s'ouvre la Grotte mystérieuse en face de l'île du Châlet. Cette Grotte est peu profonde et assez basse, le Gave en baignait jadis la base; on l'a éloigné pour créer un chemin. Au-dessus de la Grotte, un peu à droite, s'ouvre une sorte de niche naturelle de forme ogivale ; c'est là où la Vierge apparut à Bernadette ; c'est là qu'on la retrouve dans son image en marbre blanc, chef-d'œuvre d'un artiste lyonnais, M. Fabish, qui l'exécuta sur les minutieuses indications de Bernadette. Cette statue est un don de deux nobles et pieuses sœurs de Lyon, mesdames de Lacour; elles ont légué à l'évêque de Tarbes leur maison de l'île du Châlet qui est en face de la Grotte, et qui forme la plus délicieuse retraite qu'on puisse rêver sur cette terre.

La Grotte a été conservée telle qu'elle était, lors des dix-huit apparitions de la mère de Dieu ; rien n'y altère les traces de la divine histoire.

L'intérieur de la Grotte, qui est bien éclairée, a des anfractuosités singulières et pittoresques ; elle est tapissée de béquilles et d'autres *ex-voto*. Au fond se trouve un autel portatif en bois, où l'on dit la messe en certains jours. De grands lampadaires supportent des cierges ; ce sont comme des prières que les pèlerins laissent allumées après eux ; ils jettent leurs offrandes et leurs cierges à travers la grille ; le gardien l'ouvre de temps en temps pour prendre et allumer ces lances de cire. Pourquoi cette grille qui ferme la Grotte ? Parce qu'une piété indiscrète ne cessait de briser des fragments de rochers, et arrachait les fleurs et les mousses qui tapissent les parois ; on n'a pas même épargné le rosier sauvage sur lequel la Vierge Marie a posé ses pieds nus.

En dehors de la grille, la source, miraculeusement jaillie au fond de la Grotte, aboutit à une petite fontaine en marbre gris qui prodigue l'eau par trois jets abondants. On lit cette inscription sur la fontaine (1) :

VA BOIRE ET TE LAVER A CETTE FONTAINE

(Parole de la sainte Vierge, à Barnadette, le 24 février 1858.)

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance de cette source : nous sommes en février, le mois béni de l'Apparition. Les fidèles se pressent sans interruption pour boire et se laver ; combien de fois par jour la petite

(1) J'aurais voulu y ajouter ce vers de Dante ;
Sé di speranza fontana vivace,
O Marie, vous êtes la source vive de l'espérance.

Digitized by Google

tasse de fer blanc n'est-elle pas vidée et remplie ? Pendant l'hiver il n'y a guère que les gens du pays, mais l'été, c'est une procession interminable. A gauche un petit bâtiment contient des baignoires et une piscine pour les malades, qui veulent se plonger tout entiers dans l'onde bienfaisante. A côté se trouve le bureau du gardien, frère Henri, qui vend des photographies, abonne aux *Annalles* et expédie des caisses d'eau demandées de toutes parts.

En ce temps de trouble et d'exil, que j'envie le bon frère Henri qui passe sa vie en face de la Grotte à prier et à travailler à la gloire de sa Maîtresse céleste ; (1) c'est un frère des missionnaires de l'Immaculée Conception qui sont des gardiens du sanctuaire.

Loin de Rome et de Paris je retrouve à Londres une patrie. Exilé des états du *roi mon père*, je suis ici dans le royaume de la *reine ma mère* ; j'y retrouve toutes les émotions que j'ai ressenties à Lorette.

C'est aujourd'hui, samedi le dimanche de Marie ; nous sommes aussi arrivés à Lorette en ce jour consacré à notre Reine. En se moment on faisait solennellement, au sanctuaire de Lourdes, les exercices de la Félicitation Sabbatine, institué en 1859 par un prêtre espagnol Juan Garcia, directeur du grand séminaire de Valence ; son but est de rendre de perpétuelles actions de grâce à la sainte Trinité pour la définition de l'Immaculée Conception.

Benedita sea tu pureza
Y eternanamente lo sea
Pues todo un Dios se recrea
En tan graciosa belleza,

C'est ainsi que les Espagnols chantent la sérénade à leur céleste souveraine.

La Vierge Immaculée a peut-être choisi cette grotte pour le théâtre de ses apparitions, en souvenir de la grotte de la Nativité.

Plusieurs familles parisiennes se sont refugiées ici pendant le cataclysme de 1870, et semblaient y entendre la trompette du jugement dernier, comme saint Jérôme près de la grotte de Bethléem, quand le vieux solitaire, apprenant la chute de l'empire romain, s'écriait : le monde croule et notre tête ne sais pas encore se courber ? (2)

La vile étable de Bethléem, au souffle de l'art chrétien s'est exhaussée, s'est agrandie peu à peu et a fini par faire germer les basiliques et les cathédrales ; les brins de paille de la crèche sont devenus des piliers superbes ; la Crèche elle-même s'est changée en autels et en tabernacles, resplendissant d'or, de marbre et de mosaïques, comme pour venger l'Enfant-Dieu des humiliations de sa naissance.

---

(1) Mais lui aussi, a ses soucis ; il nous demande si la paix est faite, et s'il est délivré de la crainte de partir comme soldat de la république.

(2) *Cadit mundus, et cervix non flectitur.*

(Daniel, II, Præf)

Digitized by Google

Ainsi la grotte de Lourdes a fait jaillir une basilique au-dessus d'elle, sur les rochers de Massabielle. La Vierge avait dit à Bernadette : "Allez dire aux prêtres que je veux qu'on m'élève ici une chapelle.

—Non, non, ma Mère, ce ne sera pas une chapelle, ce sera toute une église que vous élèvera la reconnaissance et la générosité de vos enfants. Ils ont rejeté les plans trop mesquins qu'on leur proposait, et c'est une basilique qu'ils ont vouée à l'Immaculée.

Au-dessus de la grotte des travaux gigantesques ont aplani le roc ; on a élevé des remparts comme pour une forteresse ; on a construit dans les airs une double église avec sa crypte, qui nous rappelle la basilique de saint François à Assise. Elle ne fait plus qu'un avec le rocher, auquel elle est comme soudée ; elle s'élance, blanche, légère, aérienne, sans arcs-boutants apparents ; c'est ce qui a le plus étonné le célèbre architecte, M. Viollet-Leduc, quand il est venu à Lourdes.

—Eh ! quoi, disait-il, une telle église sans arcs-boutants, sans aucunes de ces *béquilles* gothiques, comme les appellent les détracteurs du moyen-âge !

En fait de béquilles, disais-je à l'un des missionnaires, vous n'avez ici que celles qui sont suspendues en *ex-voto* dans la Grotte.

Cette église du plus pur XIIIe siècle, [1] due au talent de M. Hippolyte Durand, sera le joyau des Pyrénées ; de loin elle semble bâtie en marbre blanc, elle s'élève pure, éblouissante, comme le dogme qu'elle affirme dans les airs.

On y monte par une rampe escarpée ; un porche élégant supporte son clocher monumental. Quinze chapelles décorent l'intérieur ; cinq de chaque côté de la nef, et cinq au pourtour du chevet. La chapelle d'honneur, c'est-à-dire celle qui se trouve à l'extrémité occidentale de l'axe, est dédiée au Sacré-Cœur de Jésus. A sa droite sont les chapelles de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Notre-Dame des Victoires ; à sa gauche sont celles de Notre-Dame du Rosaire et de Notre-Dame de la Salette.

L'église supérieure n'était pas encore livrée au culte à notre arrivée ; c'est dans la crypte que le dimanche, 26 février, premier dimanche du carême, nous avons assisté à la messe de l'aurore, dans toute la fraîcheur de la prière, unie à la fraîcheur d'une belle matinée d'hiver.

La dévotion des gens du pays est exemplaire. Chaque jour la messe de cinq heures réunit les ouvrières de Lourdes, même en hiver par la neige et la glace.

(1) L'architecte s'est inspiré de la Sainte-Chapelle de saint Louis. Les formes ogivales semblaient providentiellement indiquées dans le voisinage, surtout à la triple entrée des Espélugues. Ce nom, dérivé du grec et du latin, *Spelunca*, désigne dans le pays un plateau percé de trois ouvertures, dont la forme est naturellement ogivale. Deux de ces ouvertures s'élèvent sur le même plan vertical, et leurs courbes géminées reposent symétriquement au sommet d'une haute pile ébauchée par la nature, de manière à fournir à l'art de construire un modèle saisissant de force, d'élégance et de simplicité.

Digitized by Google

Une foule recueillie cheminait vers l'église, égrénant les perles rustiques du Rosaire, au milieu des perles de la rosée. Les capulets rouges du Béarn se mêlaient aux capes noires des femmes de la Bigorre. Une filette du pays accourut pour nous vendre des cierges, et je lui en achetai d'autant plus volontiers, que, dans son gracieux costume, et avec son air candide, elle nous rappelait la petite Bernadette.

Quand nous reçumes la sainte communion dans cette basilique de l'Immaculée, il nous semblait que Marie elle-même nous donnait le corps de son Fils formé de sa chair et de son sang. Mgr. Pichenot, évêque de Tarbes, l'auteur de l'*Evangile de l'Eucharistie*, faisait dernièrement ici un admirable discours : " La Vierge disait-il, regarde Jésus et ce chrétien devenu Jésus par la communion. Tout-à-l'heure, les voyant, elle pouvait dire : Mes fils ! mais maintenant il n'y en a plus qu'un : Mon fils ! il n'y a plus qu'une chair, une âme, un même sang : Jésus. Le chrétien entend : Mon fils.. c'est vrai. Il peut dire : Ma mère ! c'est vrai comme quand Jésus le disait. Délicieux moment ! Dans le regard du communiant, la Vierge voit le rayon de l'œil de Jésus, dans l'haleine du communiant, Elle sent les parfums de l'haleine de Jésus. [1]."

On nous raconte que sur un de nos derniers champs de bataille, un soldat français se mourait d'une horrible blessure. Un prêtre accourt : il n'a plus ni croix ni hostie à donner à ce mourant ; il coupe deux branches d'arbre, les met en croix, les trempe dans le sang du blessé, pose ce signe sanglant sur ses lèvres, et le presse d'offrir à Dieu son sang versé pour la patrie, en union avec le sang du Sauveur répandu pour la rédemption du monde. La mort de cet obscur soldat ne rappelle-t-elle pas celle de Bayard ?

Durant cette horrible guerre, que de vœux, que d'offrandes, que d'actions de grâces à Notre-Dame de Lourdes !

Le jeune Henri de Verthamon, ancien zouave pontifical, vint à Lourdes

(1) Le pieux évêque continua ainsi :

" Marie, mère des âmes pour l'éternité, doit les nourrir de vie divine, de Dieu même. Et c'est par l'Eucharistie qu'elle les en remplit. Notre pain, notre vin, c'est le Verbe. Mais ce pain est trop substantiel, ce vin trop enivrant. Nulle tête ne tiendra à ce breuvage. La Vierge, par son intelligence et son amour immenses, seule a été assez forte. Elle s'en est nourrie et en a fait du lait, douce Humanité du Sauveur ; mais il ne se peut ni manger ni boire ainsi. Elle l'a adouci encore, elle l'a pétri en pain Eucharistique, et c'est la blanche hostie qui nous fait manger sans peine, avec l'Humanité, le Verbe même."

" Et Marie alors peut dire cette parole de la Sagesse que l'Eglise met sur ses lèvres : " Venez manger mon pain." *Mon pain !* c'est bien le sien, chair de sa chair ; il y a quelque chose de la substance de Marie dans la chair de son Fils—" Buvez le vin que je vous ai mêlé." Oh ! nous ne pourrions soutenir l'énergie de ce vin pur. C'est pour les anges et les saints du Paradis. Nous, il nous fallait ce vin adouci. Eh bien, je vous l'ai mêlé, dit Marie, je l'ai adouci, je l'ai coupé pour vous avec l'Humanité : maintenant buvez. Buvez et enivrez-vous." Ah ! il y en a qui s'enivrent même de ce vin coupé : les saints. Leur donne des ivresses d'amour. Les autres en sentent parfois quelques vapeurs et si faibles qu'elles soient, il faut la tête forte pour la supporter."

Digitized by Google

demander la force de s'arracher à sa mère, à sa femme, à ses enfants pour retourner défendre Rome contre l'invasion piémontaise. Rentré en France, il vient encore fortifier son courage aux pieds de l'Immaculée, et il se dévoue pour la patrie avec la même joie qu'il s'est dévoué pour l'Eglise. Il déploya, le premier, la glorieuse oriflamme du Sacré-Cœur, l'arrosa de son sang, et mourut de ses blessures ; on l'avait surnommé l'*ange du régiment*.

Plus d'un officier, plus d'un soldat ont dû leur salut à Notre-Dame de Lourdes, Le 28 janvier 1871, l'héroïque général de Sonis venait joindre sa croix de commandeur à celle d'officier déja déposée aux pieds de la Vierge de la Grotte. A la bataille de Patay il eut la cuisse brisée. Il avait communié la veille devant ses soldats ; s'adressant aux zouaves pontificaux sur le champ de bataille, il leur avait dit qu'il fallait du sang généreux de la France pour effacer ses fautes, que c'était sur le leur qu'il comptait, et en les quittant il s'était écrié : Vive la France ! Vive Pie IX ! [1]

Pendant notre séjour à Lourdes, des prisonniers prussiens étaient renfermés dans le château-fort. Plusieurs étaient catholiques et avaient demandé à se rendre à la Grotte ; mais malgré les instances des missionnaires, cette consolation leur a été refusée.

Entre l'Eglise et la Grotte se trouve la maison des missionnaires de l'Immaculée Conception, ces pieux gardiens du sanctuaire ; ils font aux pèlerins un accueil que ceux-ci ne peuvent plus oublier.

Un peu plus loin que la Grotte, en suivant la vallée, on rencontre le couvent des Sœurs *bleues*, comme on les appelle ; ces religieuses du Cœur Souffrant et Immaculé de Marie accueillent les pèlerins qui veulent faire des retraites dans leur monastère. Le chemin qui y mène est ravissant ; le Gave module ses accords comme un orgue hydraulique ; les oiseaux babillent et se nichent sous les pieds de la statue de l'Immaculée.

Lourdes est un paradis terrestre ; que ses environs sont délicieux, et que la nature en est belle et douce ! De nos jours, l'amour de la nature

(1) Pardonnez-moi, Général : *Dieu le veut* ; votre nom doit être inscrit dans ce martyrologe : il doit décorer ces pages comme vos deux croix brillent au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Vous nous avez raconté, avec une simplicité, qui dut être celle de Godefroi de Bouillon, ce combat où vous guidait le drapeau du Sacré-Cœur, et cette nuit passée sur le champ de bataille, la cuisse fracassée en vingt-cinq lambeaux, le sang qui ne cessait de couler, cette heure passée à vous entretenir tranquillement de Dieu avec deux autres blessés, et puis la solitude profonde et ténébreuse, la neige qui tombait et couvrait d'un linceul glacé les cadavres et les blessés, le froid qui dévora celui de vos pieds respecté par la mitraille, les gémissements et le râle de ceux qui mouraient et qui moururent tous..... Vous nous avez laissez entrevoir *l'Immaculée Conception de la Grotte* qui vint ravir les yeux de votre âme, et pendant ces longues et mortelles heures de la nuit et du lendemain, vous enlever à vos souffrances et vous remplir de force et de paix... Témoin du Christ et de sa Mère, avec cette âme qui a consacré les zouaves au Sacré-Cœur de Jésus, avec cette plume qui est encore une épée, noble soldat qui avez versé de votre sang et qui êtes tout prêt à en donner la dernière goutte, c'est à vous à nous dire la vertu rédemptrice du sacrifice et les fortes joies que la Mère de Dieu donne à ses martyrs. (*Annales de N.-D. de Lourdes.*)

Digitized by Google

est extrême, et tombe parfois dans le panthéisme ; mais la nature avec Dieu, la nature avec Marie, est un objet d'amour irréprochable.

Marie, dit M. A. Nicolas, est la très-sainte Dame, reine et souveraine de la Nature qu'elle a réhabilité par sa divine maternité. Toutes les figures qui l'annoncent dans l'Ecriture, sont empruntées à la nature ; écoutez ces premières litanies : Etoile du matin dont elle annonce le retour, Etoile de la mer dont elle dissipe les tempêtes, Aurore qui promet le soleil, Lune dont le pudique éclat le réfléchit et le remplace, Tige de Jessé, d'où sort la fleur de la Sagesse, douce Toison sur qui la rosée du ciel tombe sans bruit, Champ du froment eucharistique, Jardin scellé de l'Epour céleste, Fleur par excellence dont toute les fleurs viennent chaque printemps fêter la grâce et parfumer les autels ! Dante tressaillait d'amour au seul nom de la belle Fleur qu'il invoquait matin et soir, nous dit-il :

Il nome del bel fior, ch'io sempre invoco
E mane e sera.

(Parad. XXIII, 87)

La vue de quelques pèlerins et pèlerines, assis sur l'herbe au bord du Gave, et chantant des cantiques, nous rappelait cette autre scène du paradis dantesque, où le poète rencontre des âmes qui chantent si doucement le *Regina cœl* que jamais le charme ne s'en effacera de son souvenir :

Indi rimaser li nel mio cospetto,
Regina cœli cantando si dolce,
Che mai da quie non si parti il diletto.

(Parad. XXIII)

" Moi, qui passait ainsi du séjour des hommes au séjour bienheureux, du temps à l'éternité, de Florence, (lisez : de Paris) à ce peuple pyrénéen, si sain et religieux, de quel étonnement j'étais saisi ! Aussi, partagé entre la stupeur et la joie, j'étais heureux de ne plus rien entendre, et de me tenir dans le silence !

Io, che al divino dall' umano,
All' eterno dal tempo era venuto,
E di Fiorenza in popol giusto e sano,
Di che stupor doveva esser compiuto!
Certo tra esso e 'l gaudio mi facea
Libito non udire, e starmi muto.

V.—Bernadette.

Quoi de plus limpide que les eaux de ce Gave, de plus pur que l'air de ces montagnes, de plus immaculé que cette neige qui couronne la cîme des Pyrénées d'un diadème éternel ? Le cœur innocent d'une enfant participait à cette pureté universelle, et attira dans ce pays les nombreuses visites de la reine de France.

Digitized by Google

Marie-Bernarde Soubirous est née à Lourdes en 1844, fille aînée de quatre enfants. Sa mère s'appelait Louise Castérot ; son père François Soubirous, meunier, puis simple journalier, était tombé dans un état voisin de la misère. On donna à l'enfant la Vierge Marie pour patronne, et pour patron ce grand saint de France que Dante nomme le fidèle de Marie, *il tuo fidel Bernardo*. Selon l'usage du pays, la petite fille reçut un gracieux diminutif, et Marie-Bernarde ne fut plus appelée que Bernadette, nom qui allait si bien à sa simplesse et l'exiguïté de sa taille. Elle était petite, chétive, et fatiguée presque dès sa naissance par un asthme qui ne l'a plus quittée. Dans son enfance, elle gardait un troupeau de brebis en la paroisse voisine de Bartrès. Le curé du lieu l'ayant rencontrée, l'air d'innocence de l'enfant lui alla au cœur. Il la salua avec une sorte de respect prophétique ; et se retournant pour la regarder encore, il dit : "Les enfants à qui la sainte Vierge s'est montrée sur la montagne de la Salette devaient être comme cette petite."

Bernadette avait quatorze ans, ne savait ni lire ni écrire, ne connaissait que son chapelet, et ne parlait que son patois, lorsqu'elle rentra dans sa famille pour se préparer à faire sa première communion. "Le 11 février 1858, jour du jeudi gras, raconte-t-elle, (1) mes parents n'ayant pas de bois pour cuire le dîner, se trouvaient bien embarrassés. Je mis mon capulet et je m'offris à aller ramasser du bois mort avec ma jeune sœur Marie et notre amie, la petite Jeanne Abadie."

Les trois enfants descendent le long du Gave, jusqu'en face de la Grotte, dont la base était à cette époque baignée par les eaux ; l'intérieur était encombré de sable et de branches d'arbre que le courant avait entraînées. Quelle bonne fortune pour les pauvres glaneuses que ce bois mort ! Mais pour arriver jusque dans la grotte, il fallait traverser l'eau du canal, peu profonde en ce moment, par suite de la réparation du moulin. Marie et Jeanne se déchaussent sans hésiter, et traversent hardiment.

—Moi, disait Bernadette, je n'ose me mettre à l'eau, enrhumée comme je suis. Pourtant elle se décide à ôter ses gros bas de laine.

Soudain un coup de vent éclate à ses oreilles. Elle regarde, étonnée de ne pas voir remuer une branche aux peupliers de la rive. Le bruit tombe, et renaît avec une force qui lui semble irrésistible, et pourtant les arbres demeurent immobiles. Un arbuste seul est légèrement agité, c'est un églantier qui croissait alors dans l'ouverture supérieure de la grotte, et qui penchait jusqu'à terre ses branches dépouillées par l'hiver.... Cette niche naturelle et le rosier sauvage s'illuminent d'une clarté extraor-

(1) Nous allons raconter les Apparitions d'après le propre récit de Bernadette, le livre de M. Lasserre, les *Annales de N.-D. de Lourdes*, et des détails recueillis sur les lieux et à Nevers. Nous nous servirons aussi de l'excellent petit livre de Mgr. de Ségur, qui est un ex-voto : *Les Merveilles de Lourdes*.

Digitized by Google

dinaire ; une Dame admirablement belle apparaît, les pieds posés sur la *haie*, comme disait Bernadette pour désigner l'églantier ; cet Etre surnaturel salue l'enfant de ses bras pendants, gracieusement recourbés, sa tête s'incline avec bonté vers l'enfant, et sa bouche lui envoie le plus doux des sourires.

Bernadette tremblante cherche instinctivement son chapelet, comme un instrument de défense, et veut porter la main à son front pour se signer. Son bras retombe inerte, et c'est en vain qu'elle fait des efforts pour le soulever... La frayeur la saisit. La Dame avait aussi un chapelet pendu à son poignet gauche ; elle le prend de sa main droite, fait un grand signe de croix tel qu'on n'en fait qu'aux cieux, joint les mains et roule les grains blancs comme des gouttes de lait, qui glissaient l'un après l'autre entre ses doigts. Toutefois, les lèvres de l'Apparition demeuraient immobiles. Au lieu de réciter le rosaire, elle écoutait peut-être en son propre cœur l'écho éternel de la Salutation angélique, et le murmure immense des invocations venues de la terre. Chaque grain qu'Elle touchait, c'était sans doute une pluie de grâces célestes qui tombaient sur les âmes, comme des perles de rosée dans le calice des fleurs (1).

Elle gardait le silence ; mais son sourire semble dire à la bergère ; fais donc comme moi ! Bernadette l'imite ; son bras lui obéit enfin, elle se signe et récite son chapelet.

Sa sœur, passée de l'autre côté de la rivière, la regarde ; elle la voit pâle, à genoux, l'œil fixe, et la fait remarquer à sa compagne.

—Oh ! la dévote, dit celle-ci, quelle idée de venir prier ici ! c'est bien assez de prier à l'église.

—Bah ! laissons-la faire. Elle ne sait que prier Dieu !

Et les deux glaneuses se remirent à chercher du bois mort.

La petite Voyante resta près d'une heure à genoux, en extase. Enfin la Dame lui fait signe d'approcher. Bernadette n'osait remuer. La Dame étend les bras, sourit encore, s'incline comme pour un adieu... Soudain l'enfant ne voit plus que le rocher noir, l'églantier nu, le paysage d'hiver terne et froid... La niche était vide, la vision disparue. Bernadette se lève en soupirant, achève d'ôter ses bas, et entre dans l'eau. Un cri de surprise lui échappe.

—Oh ! menteuses que vous êtes, dit-elle, à ses compagnes, vous disiez que l'eau est si froide, et moi je la trouve toute chaude.

—Oh ! oui, joliment chaude, répliquent les enfants, l'eau du Gave chaude en hiver, quand elle est déjà glaciale en été.

—Eh ! bien, je vous dia que je la trouve douce comme l'eau chauffée pour la vaisselle.

La petite Marie accourt et se baisse pour toucher les pieds mouillés de sa sœur ; ils étaient brûlants.

(1) *Notre Dame de Lourdes*, par Henri Lasserre.

Digitized by Google

Sa compagne en eut aussi la preuve.

—Que tu es heureuse, dit-elle.

Ce fait merveilleux nous rappelle l'histoire de saint Wenceslas, roi de Bohême, qui avait une si ardente dévotion pour le Très-Saint Sacrement. Même pendant les nuits d'hiver, ce prince se levait pour aller prier dans l'église voisine de son palais. Une nuit, le serviteur qni l'accompagnait, se plaignant du froid excessif, le roi l'engagea à mettre ses pieds sur les traces de ses pas dans la neige, et cet homme se sentit réchauffé comme s'il eût exposé ses pieds sur un feu ardent, tant les flammes de l'amour divin embrasaient l'âme et le corps de son royal maître.

Bernadette remit ses bas et ses sabots et dit d'un air de mystère :

—Avez-vous vu quelque chose, vous autres ?

—Non, et toi !

—Alors... moi non plus, répond Bernadette embarrassée.

En revenant, elle confie pourtant son secret à sa sœur, qui la traite d'imbécile, et à sa mère qui lui dit : " C'est peut-être un mauvais esprit, je te défends de retourner à cette rive de Massabielle."

Bernadette avait l'habitude de dire tout haut la prière du soir à sa famille, en patois. Au moment de répéter l'invocation : O Marie, conçue sans péché, priez pour nous ! Un sanglot étouffe sa voix, et des larmes s'arrêtent sous ses brunes paupières.

—Je n'ai rien, dit-elle à sa mère qui l'interroge, mais il faut que je pleure.

L'Apparition avait allumé dans l'âme de la bergerette une passion insatiable de la revoir. Elle pensait sans cesse à la Dame du Rosier, mais elle n'osait demander à retourner à Massabielle.

Le dimanche, 14 février, après la grand'messe, plusieurs fillettes vinrent trouver Bernadette, et prièrent la mère Soubirous de leur permettre d'aller à la Grotte. Elle cède avec peine à leurs sollicitations.

Bernadette recommande aux enfants d'être sages, de prendre leurs chapelets, et se munit elle-même d'une bouteille d'eau bénite.

—Je ne sais pas ce qu'elle est, cette Dame, disait-elle avec une vague frayeur.

La jeune troupe s'agenouille à l'entrée de la Grotte et commence le chapelet.

—Elle est là ! s'écrie tout-à-coup Bernadette ; son accent est mêlé de frayeur et de joie ; elle étend son bras vers le rosier.

Ses compagnes regardent et ne voient rien.

—Si ! si ! Elle est là, elle sourit : oh ! voyez, elle nous salue !

La voix de Bernadette s'adoucissait ; son pâle visage s'épanouissait comme une rose au contact du soleil matinal.

Elle ouvre la bouteille, se lève, avance d'un pas vers l'églantier, et

Digitized by Google

lance en l'air un peu d'eau bénite qui n'atteint pas la Vision, et qui retombe sur les branches du rosier comme des gouttes de rosée.

—Si vous êtes de la part de Dieu, venez, disait-elle en tremblant.

La Dame sourit, se rapproche et se penche avec amour vers Bernadette.

Quand je lui jette de l'eau bénite, dit l'enfant à ses compagnes, elle lève les yeux au ciel, et se penche vers moi.... Vous ne la voyez pas, elle est là, elle nous regarde, elle sourit... Maintenant elle tourne la tête... Voyez ses pieds... sa ceinture voie. Voyez, elle a le chapelet roulé autour de son bras... Oh! elle est si belle!... A présent, elle prend son chapelet; elle se signe."

Bernadette se remit à genoux, fit un grand signe de croix, entra dans l'immobilité, et récita son chapelet, le corps tendu comme si une force d'en haut la tirait, pâle, les lèvres décolorées, les yeux élevés et fixes, elle restait là, comme une statue de sainte en extase.

Dans cette suspension de la vie vulgaire, ses compagnes crurent voir la mort. Elle va mourir, disaient-elles. Sa petite sœur pleurait.

—Sortons-la d'ici par force, s'écria-t-elle au milieu de ses larmes, aidez-moi!

Les jeunes filles, saisissant Bernadette par le bras, essaient de la faire lever. Mais elle:

—Oh! vous n'en faites rien, je ne m'en irai pas... je la vois toujours... je veux rester...!

Entraînée par ses compagnes, elle se cramponne avec ses doigts au rocher. Quand on l'en arrache, elle tourne la tête du côté du rosier.

Les enfants l'emmènent; elle se débattait toujours.

—Vous n'en faites rien, répéta-t-elle, tenez, je la vois, je la vois encore; elle me suit...

On l'entraîne sur le chemin de la ville, on la fait entrer dans le moulin de son père.

Bernadette était toujours hors d'elle-même: elle s'élançait quand on la laissait libre, elle tendait les bras, avec de petits cris inarticulés et tendres, elle se signait quelquefois. Un jeune homme lui couvrit les yeux; elle voyait encore.

La famille du meunier remarquait avec étonnement la beauté de l'enfant. Elle se souvint toujours de la blancheur de ses joues, de la lumière de son regard, de ce doux visage qui semblait être de fine cire. Bernadette souriait, et des larmes roulaient parmi ses sourires, comme des gouttes de rosée parmi les fleurs.

Les parents de Bernadette ne doutaient pas de la sincérité de leur enfant, et ne lui défendirent plus d'aller à la Grotte.

Plusieurs personnes vinrent chez eux pour interroger Bernadette; le

Digitized by Google

jeudi, 18, deux d'entre elles, madame Millet, et une jeune fille de la congrégation de la Sainte-Vierge, Antoinette Peyret, vinrent prendre Bernadette. Elles assistèrent toutes trois à la messe de cinq heures, et se rendirent de là aux Roches Massabielle. La jeune congréganiste pensant que l'apparition était peut-être quelqu'âme du Purgatoire, se munit d'un cierge, et madame Millet emporta de l'encre et du papier.

Une force surnaturelle emportait Bernadette ; ses compagnes ne pouvaient la suivre. Elle arrive, s'agenouille devant la Grotte, commence son chapelet... elle pousse un cri de joie...

—Elle est là, dit-elle doucement, elle me fait signe d'avancer.

—Demande-lui, dirent ses deux compagnes, si elle est fâchée que nous soyons ici avec toi.

—Vous pouvez rester, répondit l'enfant, après avoir consulté la Dame invisible.

—Approche-toi, puisqu'elle te fait signe, demande-lui qui elle est. Est-ce une âme du purgatoire qui réclame des prières ? Prie-la d'écrire sur ce papier ce qu'elle désire.

Bernadette prit le papier, l'encre et la plume, et s'avança vers la Vision. Ses compagnes ayant voulu la suivre, elle leur fit signe de ne pas aller plus loin. Elle arriva au pied de l'églantier, éleva le papier et l'écritoire, et resta là un instant, l'œil plongé dans l'ouverture de la niche. Ses compagnes ne l'entendirent point parler ; elles la virent abaisser lentement ses bras, attendre un peu encore, et revenir avec son papier blanc.

—Eh bien ! qu'a-t-elle répondu ?

—Oh ! Elle a ri, puis Elle m'a dit :

" Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire que je l'écrive."

Comme à la Salette, la Reine du ciel daignait parler le patois des montagnes pour se faire comprendre et voici ce qu'elle ajouta ; nous citons le texte même répété par l'enfant :

" *Boulerez aoné la grâcie de biê en ta ra Grotte penden quinze dies ?* Voudriez-vous me faire la grâce de venir à cette grotte pendant quinze jours ? "

Je le lui promis, dit Bernadette ; *l'image* alors sourit, et me fit un signe de satisfaction.

A la promesse de Bernadette, Elle répondit par un solennel engagement :

—Et Moi, dit-elle, je vous promets de vous rendre heureuse, non point en ce monde, mais dans l'autre.

A l'enfant qui lui accordait quelques jours, dit M. Lasserre, Elle assurait en compensation l'éternité.

—Elle te regarde en ce moment, dit Bernadette à Antoinette Peyret qui en fut toute saisie.

Digitized by Google

—Demande-lui, dirent les deux femmes si elle nous permet de revenir avec toi.

Bernadette fait la commission et leur répond qu'elles peuvent revenir.

Le vendredi 19, à l'aube du jour, l'enfant arrivait devant la Grotte, accompagnée de ses parents, et suivie d'une foule considérable. Cette foule, témoin multiple de ce prodige, fut avertie de la présence de l'Etre surnaturel par la transformation du visage de l'enfant; elle pâlissait légèrement, comme si la nature fléchissait quelque peu en présence de l'Apparition qui se manifestait devant elle. Tous ses traits montaient, montaient, et entraient comme dans une région supérieure, comme dans un pays de gloire, exprimant des sentiments et des choses qui ne sont point d'ici-bas. La bouche entr'ouverte était béante d'admiration, et paraissait aspirer le Ciel. Les yeux fixes et bienheureux, contemplaient une beauté invisible, qu'aucun autre regard n'apercevait, mais que tous sentaient présente, que tous, pour ainsi dire, voyaient par réverbération sur le visage de l'enfant. Cette pauvre petite paysanne, si vulgaire en l'état habituel, semblait ne pas appartenir à la terre (1).

Quelqu'un ayant voulu, avec un bâton, toucher l'églantier, elle fit vivement signe de le laisser, et son visage exprima la crainte.—J'avais peur, dit-elle ensuite naïvement, qu'on ne touchât la " Dame " et qu'on ne lui fît du mal.

A un certain moment, l'Apparition parut reculer et comme s'enfoncer dans l'intérieur du rocher. Pour ne point la perdre de vue, la petite se rapprocha du fond de la Grotte en se traînant à genoux; le visage de la belle Dame devint tout à coup triste et plein de larmes comme à la Salette. Bernadette s'enhardit à lui demander: " Qu'avez-vous? que faut-il faire? — *Prier pour les pécheurs*," répondit la Mère de Miséricorde.

Et les assistants virent deux grosses larmes rouler sous les joues de Bernadette, tout émue de la douleur de la divine Mère. La joie reparut bientôt sur le visage de l'enfant, parce que celui de la Vierge avait repris sa grâce et sa sérénité.

Un instant après la vision avait disparu.

Il faut lire dans le livre de M. Lasserre l'histoire des contradictions et des persécutions suscitées à la petite Voyante par la police et les incrédules. Le commissaire, Jacomet, dont M. Lasserre a tracé une caricature immortelle, fit arrêter Bernadette, et la fit comparaître devant lui. Il mit tout en œuvre: bonté feinte, sarcasmes, intimidation, menaces, promesses, il employa tout pour dérouter la pauvre petite. Comme elle disait la vérité, elle n'avait qu'à répondre selon la vérité; et c'est cette vérité même qui

(1) M. H. Lasserre.

Digitized by Google

déconcertait le commissaire. Bernadette était tranquille et ferme : la sainte Vierge assistait évidemment son enfant privilégiée. " Quelle fermeté inébranlable dans ses dépositions ! disait au commissaire un témoin de l'interrogatoire. Quel accent de vérité ! Il est évident qu'elle croit avoir vu. Elle est sincère."

Jacomet porta l'affaire jusqu'à la préfecture et jusqu'au parquet. Bernadette, déclarée folle, de par le préfet, fut sur le point d'être arrachée à son père et à sa mère pour être enfermée dans une maison d'aliénés. Sans l'énergie vraiment sacerdotale du vénérable curé de Lourdes, le crime était accompli.

Maintes fois les parents de Bernadette furent menacés, ainsi qu'elle-même. Mais rien ne peut fléchir la tranquille fermeté de la pauvre petite enfant. C'était elle qui rassurait les siens effrayés. Elle leur répétait : " Ils ne feront pas tout ce qu'ils disent, et DIEU est plus fort qu'eux. Ne craignez pas. Faites comme moi : je n'ai pas peur. S'ils me mettent en prison, ils auront la peine de m'en tirer (1)."

VI.—LES DIX-HUIT APPARITIONS.

Après sa résurrection, Notre-Seigneur apparut huit fois aux saintes femmes et aux apôtres, dans le but de vaincre leur incrédulité, incrédulité telle, qu'elle nous représente l'incrédulité de tous les temps. Les apôtres, informés par Marie-Madeleine des deux premières apparitions, prirent ces propos de femme pour du *délire*, et se gardèrent sagement d'ajouter foi. (Matt. XXVIII.) Quand Jésus apparaît à ses apôtres, ils croient d'abord voir un esprit ; (Luc XXIV), aussi le Sauveur dit-il à Saint Thomas : Heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru !

Le Seigneur Jésus, dans la suite des siècles, a daigné apparaître quelquefois à ses saints et à quelques âmes privilégiées ; les apparitionsde sa divine Mère sont plus fréquentes, comme si la terre fût son apanage spécial (2), mais en aucun lieu du monde, Marie n'est apparue dix-huit fois de suite à la même personne, comme à Lourdes.

Quel charme de continuer le récit de cette merveilleuse histoire !

Le père Soubirous, intimidé par le commissaire de police, avait défendu à sa fille de retourner à la Grotte. Bernadette ne savait pas plus désobéir que mentir. Le lundi 22 février, elle fut envoyée à l'école où elle se vit tournée en ridicule par quelques enfants et même par les religieuses. Elle sortit, le cœur gros, ne voulant pas désobéir à son père, et en même temps croyant mal faire en ne tenant pas la promesse qu'elle avait faite à la

(1) Mgr. de Ségur, *Les merveilles de Lourdes.*

(2) L'abbé Paul Sauceret a écrit l'*Histoire des Apparitions de la Vierge Marie ;* cela forme deux gros volumes.

Digitized by Google

Dame de retourner à la Grotte. Le ciel se chargea de résoudre ce problème. A l'instant où l'enfant sortait de l'école, une force irrésistible s'empara d'elle, et l'entraîna vers la Grotte, comme une feuille enlevée par le vent. (1) Elle se mit à genoux pour réciter son chapelet. Le temps s'écoula et la Vision ne se montra pas. Quelle épreuve pour l'enfantine bergère ! J'ai désobéi à mon père, mais je n'ai pu m'empêcher de venir ici. A toutes les questions, elle répondait, les larmes aux yeux : " Aujourd'hui je n'ai rien vu, je ne sais pas pourquoi."

—D'où viens-tu, lui dit son père. Tu dis qu'une force t'a emportée malgré toi... Je te crois, tu n'as jamais menti... Eh ! bien, je ne te défends plus d'aller à Massabielle.

Le lendemain, mardi 23 février, sixième jour de la quinzaine, Bernadette arrive devant la Grotte, et bientôt elle entend une voix bien connue, qui l'appelle par son nom.

—J'ai à vous dire, disait la voix, un secret qui vous concerne seule, me promettez-vous de ne jamais le révéler à personne ?

—Je vous le promets.

L'entretient continua ; aucun des assistants ne l'entendit.

" Comment ! vous ne l'avez pas entendue ? disait l'enfant au sortir de son extase. La Dame parlait cependant tout haut. Elle a une voix si fine, si douce !"

Nous n'essayerons pas de deviner ce secret, dit M. Lasserre ; nous considérerions comme un sacrilége d'écouter aux portes du ciel.

Qu'a-t-il été dit dans ces mystérieuses conversations où Celle, qui a porté en son sein la Parole éternelle, ouvrait son cœur à une enfant ?

Bernadette a reçu trois secrets qui la regardait seule, avec ces mots formels de Marie :

—Je vous défends de le dire à personne.

La Mère de Dieu lui a aussi enseigné une prière, en la lui faisant répéter mot par mot avec une maternelle condescendance. Cette prière, l'enfant la récitait à toutes les apparitions, mais les plus vives instances n'ont pu obtenir qu'elle la fît connaître.

Elle entendit aussi une parole qui lui donnait sa mission publique. La Grotte désormais sacrée, et les témoignages de sa présence ne suffisaient pas à Marie pour l'œuvre de sa miséricorde. Il lui fallait la main des hommes pour perpétuer ces souvenirs et l'aider dans ses desseins sur les âmes.

(1) De tels phénomènes se sont plus d'une fois produits dans la vie de certaines âmes dont la pureté profonde a plu au cœur de Dieu. Saint Philippe de Néri, sainte Ida de Louvain, saint Joseph de Copertino, sainte Rose de Lima ont éprouvé des choses semblables ou analogues.

(M. Lasserre.)

Digitized by Google

La Dame dit à l'enfant :

—*Vous irez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle, et qu'on doit y venir en procession.*

Bernadette se rendit auprès de M. le curé de Lourdes pour lui faire sa commission.

—Sais-tu le nom de cette Dame ? lui demanda M. Peyramale.

—Elle ne m'a point dit qui elle était.

—Ceux qui te croient, s'imaginent que c'est la Sainte-Vierge. Mais prends garde : tu es seule à dire que tu la vois ; si tu prétends faussement la voir dans cette grotte, tu prends le chemin de ne jamais la voir dans le ciel.

—Je ne sais pas si c'est la Sainte-Vierge, monsieur le curé ; mais je vois la Vision comme je vous vois, et elle me parle aussi vraiment que vous me parlez.

—Je ne puis, reprit M. le curé, m'en rapporter à toi, tu le comprends. Dis à cette Dame qu'il faut qu'elle se fasse connaître. Si elle est la Sainte-Vierge, qu'elle le montre par quelque miracle. Elle t'apparaît, me dis-tu, sur un rosier sauvage. Nous sommes en février : dis-lui, de ma part, que si elle veut un sanctuaire, qu'elle fasse fleurir le rosier où elle t'apparaît.

Le bon curé demandait ainsi un miracle à la Dame inconnue qu'il devait bientôt appeler Notre-Dame.

Bernadette revint le lendemain au presbytère.

—Eh ! bien, lui demanda le curé, l'as-tu vue encore aujourd'hui ?

—Je l'ai vue et je lui ai dit : "M. le curé vous demande quelques "preuves, par exemple, de faire fleurir le rosier qui est sous vos pieds ; "parce que ma parole ne suffit pas aux prêtres, et qu'ils ne veulent pas "s'en rapporter à moi." Alors elle a souri, mais sans parler.

Pendant que l'enfant contemplait l'Apparition, on la vit baiser la terre, puis se traîner sur les genoux, et en touchant souvent le sol de ses lèvres, monter la raide pente qui s'élevait en face d'elle vers le rosier. La Vision lui avait dit :

—Vous prierez Dieu pour les pécheurs. Vous baiserez la terre pour la conversion des pécheurs.

Et Elle lui faisait signe d'avancer à genoux. Après avoir baisé la terre, Bernadette, relevant la tête, cherchait l'Apparition ; elle la voyait reculer lentement, et la suivait en multipliant ses baisers de pénitence. Elle se tourna vers les assistants, et leur fit signe de s'incliner. Ils ne le firent pas. Alors son doigt se posa sur ses lèvres, et se dirigea impérieusement vers la terre, avec une énergique autorité. Le geste et le regard disait à tous : Vous aussi baisez la terre !

Plusieurs secouchèrent, vaincus par l'autorité surnaturelle de cette chétive enfant, et collèrent leurs lèvres sur le sable.

Digitized by Google

Bernadette redescendit à genoux, baisant toujours la terre.

Depuis lors la pénitence pour les pécheurs fut redemandée à Bernadette. Elle montait et descendait une seule fois, pendant l'Apparition et toujours en silence ; un jour seulement on l'entendit pendant sa marche prononcer ces mots :

—Pénitene ! Pénitence ! Pénitence !

Une matinée, elle fit plusieurs de ces laborieuses ascensions. Son visage était dans un continuel épanouissement de bonheur ; une teinte de tristesse douce le voila par instants, et alors même le sourire y restait, mélancolique mais heureux. La Vierge souriait aussi aux yeux de Bernadette, et couronnait sa pénitence par ce ravissant témoignage de divine joie.

On se souvient encore avec étonnement de la légèreté que l'enfant déployait dans cette difficile marche à genoux.

—J'ai cru plusieurs fois, écrit un témoin oculaire, que des êtres invisibles la soutenaient pour monter et descendre si précipitament.

On lui demanda le premier jour :

—Mais pourquoi as-tu marché à genoux et baisé la terre ?

—La Vision me l'a commandé ; c'est une pénitence pour moi et pour les autres.

—Pourquoi nous as-tu pas fait signe de baiser la terre ?

—La Vision voulait dire que vous devez, vous aussi, faire pénitence pour les pécheurs.

Plus d'un an après, les ecclésiastiques lui disaient :

—Mais c'est bien étrange que la sainte Vierge vous ait demandé tout cela ! Ce sont des choses extraordinaires et qui ne paraissent pas raisonnables.

Elle répondit en baissant les yeux et d'un ton pénétré qui les frappa :

—Ah !.. pour la conversion des pécheurs !..

Le cœur de Marie se révélait ! Les pécheurs ! voilà ceux qu'elle appelle par l'humiliation et la prière de Bernadette. Les pécheurs ! voilà ceux qu'elle cherche aussi par les miracles qui s'apprêtent à couler de la fontaine miraculeusement apparue. Si dans la Grotte elle fait jaillir une source de guérisons prodigieuses, c'est surtout pour y attirer les âmes malades et pour annoncer aux malheureux qui tremblent à la pensée de la justice divine, qu'ils retrouveront dans ce creux de rocher, le *Refuges des pécheurs*. (1)

C'est par là que le mystère de Lourdes se relie au mystère de la Salette. Bientôt l'Apparition dira : Je suis l'Immaculée Conception. Tout est là : il faut se faire pénitent pour devenir immaculé ; il faut nous reformer en Marie pour mériter de recevoir Jésus.

(1) *Annales de Lourdes.*

Digitized by Google

Le jeudi 25 février, la Vision dit à la Voyante : " Ma fille, je veux vous confier, toujours pour vous seule, un dernier secret.

Et Bernadette écoutait l'ineffable harmonie de cette parole qui charmait, il y a dix-huit cents ans, les oreilles filiales de l'Enfant-Dieu. (1)

Puis la Dame ajouta :

—Allez boire à la fontaine et vous y laver : vous mangerez de cette herbe qui est là.

L'enfant qui n'avait point remarqué de fontaine, se disposait à s'approcher du Gave. Mais la Vision lui indiquait des yeux et de son bras étendu l'endroit où Elle l'invitait à se rendre. C'était au fond de la Grotte, où il n'y avait jamais eu de source. Bernadette y monta, et ne voyant pas d'eau, confia d'un regard son embarras à la Dame du rocher. Sur un nouveau signe, l'enfant se baissa, et se mit à gratter la terre avec ses petits doigts. Tout à coup une onde mystérieuse filtra sous ses mains mais mêlee à la terre, elle était toute bourbeuse. Trois fois la bergère la porta à ses lèvres, trois fois elle la rejeta, sans avoir pu vaincre sa répugnance. Enfin elle la surmonta, sur un regard de la Dame ; elle aspira ce mélange bourbeux ; puis en prenant encore de cette eau dans le creux de sa main, elle la passa toute ruisselante sur son visage.

—Oh ! voyez donc, voyez, disait-on, comme elle se salit, cette pauvre enfant !..

Bernadette, de ses doigts mouillés, cueillait en ce moment quelques brins d'herbe qui poussait dans la Grotte ; elle les mangea.

Le respect religieux, dont on l'environnait, hésita un instant devant ces actes étranges. (2)

— Mais que fait-elle ?.. elle est folle !.. disaient les spectateurs étonnés.

Cependant l'eau de la source naissante grandissait à vue d'œil. Au bout de quelques jours, elle était grosse comme le bras d'un enfant. Dans la suite, on l'a mesurée avec une précision mathématique : dès les premières semaines, elle donnait *quatre-vingt cinq litres par minutes ; cinq mille cent litres par heure ;* c'est-à-dire *par jour, cent vingt-deux mille quatre cents litres.*

Le lendemain, 26 février, l'Apparition ne se montra pas, peut-être pour prémunir l'enfant contre le danger de la vaine gloire ; on commençait à la vénérer et à dire quand elle passait : Voici la sainte. Humiliée et désolée de l'absence de la Belle Dame, Bernadette s'en retourna en pleurant.

(1) M. Laserre.

(2) Ils rappellent ces actions symboliques ordonnées par Dieu à ses prophètes pour parler aux yeux d'Israël. Jérémie se met un joug sur le cou, et marche ainsi à travers la ville. Ezéchiel dévore les feuilles d'un livre mystérieux, et cuit son pain sous la cendre avec des excréments humains. *Et stercore, quod egreditur de homine, operies illud.* Jer. (IV, 12)

Digitized by Google

A la place de l'Apparition accoutumée, la foule pouvait voir la source, vivant témoignage de la toute-puissance de la Dame mystérieuse. Le curé de Lourdes avait demandé un signe ; au lieu du très-petit qu'il avait cru devoir désigner, la Vierge venait de lui en donner un très-grand, et non-seulement à lui, mais à tous. Le rosier fleuri n'eût été qu'un simple miracle, un miracle d'agrément, bien frêle, bien passager ; la source surnaturelle était non-seulement un miracle et un grand miracle, mais un miracle permanent, une source intarissable de miracles (1).

Ce jour-là, cette source merveilleuse opéra son premier prodige sur un ouvrier carrier, nommé Bourriette, qui vingt ans auparavant, avait eu un œil mutilé par un éclat de mine. Cet homme, plein de foi, demanda de l'eau de la source.

—Père, disait sa fille, ce n'est que de l'eau bourbeuse.

—N'importe, la Sainte Vierge n'a qu'à le vouloir pour me guérir.

Après avoir prié, il frotte avec l'eau son œil perdu. Il pousse un cri. Les ténèbres, qui depuis vingt ans obscurcissaient sa vue, se dissipaient, comme les brouillards du matin au lever du soleil. Il continua à se laver et à prier.

—Je suis guéri, dit-il le lendemain au docteur Dozous.

—Pas possible, s'écrie le docteur.

Il écrit quelques mots au crayon, ferme d'une main l'œil valide de Bourriette, et présente le papier devant son œil perdu.

—Si vous pouvez lire, je vous croirai.

Les passants s'étaient groupés autour d'eux.

Bourriette, de son œil naguère mort, regarde ce papier, et lit aussitôt, sans la moindre hésitation :

" Bourriette a une amaurose incurable, et il ne guérira jamais.

—Je ne puis le nier, dit le docteur confondu, c'est un miracle, un vrai miracle.

L'enthousiasme et la foi envahirent les multitudes ; vers le soir, les carriers, compagnons de Bourriette, se rendirent à Massabielle, et en reconnaissance, tracèrent un sentier pour les visiteurs. Toute la nuit, la Grotte fut illuminée.

Un des jours suivants, dans un des mouvements de la foule, l'églantier fut ébranlé. Bernadette alarmée étendit la main, les yeux pleins de larmes.

—Qui a remué le rosier ? s'écria-t-elle, oh ! n'y touchez pas ! et elle regardait avec inquiétude dans l'ogive du rocher.

La personne, qui avait touché les branches, s'excusa auprès d'elle.

—Oh ! dit l'enfant, vous m'avez fait bien de la peine. Quand j'ai vu la *ronce* agitée, j'ai eu peur que la Dame ne tombât ; elle était

(1) Mgr. de Ségur.

Digitized by Google

dessus, et elle me faisait signe de la main qu'on devait laisser le rosier.

Le mardi 2 mars, Bernadette retourna chez le curé pour lui renouveler la demande de la Dame.

— Je te crois, lui dit M. Peyramalo, mais il faut que j'en parle à mon évêque.

Le mercredi 3 mars, la multitude envahit la Grotte, malgré les troupes et les gendarmes qu'on avait échelonnés sur le chemin, pour empêcher la Reine de France de fomenter une émeute contre l'autorité de l'empereur Napoléon III.

C'était le dernier de ces quinze jours pendant lesquels Bernadette *faisait* à la reine du ciel la *grâce* de venir à la Grotte. Après avoir entendu la messe, selon sa coutume, elle parut, précédée d'un gendarme, qui marchait le sabre au poing, pour ouvrir les rangs de la foule. Bientôt l'extase commença comme chaque jour. L'enfant alla boire à la fontaine, accomplit, en effleurant la terre de ses genoux et de ses lèvres, la pénitence accoutumée pour les pécheurs. Rien de nouveau ne signala l'Apparition du 4 mars. Bernadette annonça par ses saluts à la Vision, que la Vierge allait disparaître, elle reçut son dernier adieu, son dernier sourire, vit une dernière fois l'éclat de son auréole pâlir et se perdre, soupira...

C'était fini.

Elle reprit le bras de sa tante et se retira; mais ce jour-là elle eut une longue tristesse. Elle craignait de ne plus revoir l'Apparition.

Un grand miracle fut la clôture de la quinzaine des miracles. Un enfant de deux ans, Justin Bouhohorts, se mourait de consomption dans une pauvre maison de Lourdes.

—Il est mort, disait le père.

—Il n'est pas mort, s'écria la mère, et la Vierge de la Grotte va me le guérir.

Elle tire du berceau l'enfant déjà raide et immobile, l'enveloppe dans son tablier, court comme une folle à la fontaine, et plonge ce petit corps tout nu dans l'onde miraculeuse. Le froid était glacial.

—Elle va tuer son enfant, elle est folle, disait-on autour d'elle.

Sans se soucier des exclamations de la foule, elle tint pendant un quart-d'heure son fils dans l'eau glacée. Le corps de l'enfant était toujours sans mouvement; la mère le retire enfin de l'eau, le ramène chez elle en priant, et le remet dans son berceau. Il respire, il est sauvé!

Spectacle sublime de la foi catholique, remarque M. Lasserre. Cette femme précipitait son fils agonisant dans le plus imminent des périls terrestres pour y chercher, au nom de la Vierge Marie, la guérison venant du ciel. Elle le poussait naturellement vers la Mort pour le conduire surnaturellement à la Vie!—Jésus loua la foi du centenier. En vérité, celle de cette mère nous paraît plus admirable encore.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LA TOUR-BLANCHE.

(*Suite*)

XVIII

—Je le répète, dit Rachel, le baron de Romilly m'a fait beaucoup de mal, et j'avais fait le serment de me venger. Cependant, je vous le demande, est-ce ma main qui l'a frappé dans le bois de la Tour-Blanche ? Même *vous*, vous n'oseriez pas émettre cette idée. Je n'aurais jamais attenté à sa vie. Je n'aurais jamais acheté un assassin pour commettre le crime, quand bien même ce meurtre aurait cent fois satisfait ma vengeance. Jamais je n'aurais eu recours à de noires machinations pour assurer sa mort. Et cependant, moi, madame, je ne suis pas d'une famille qui remonte aux croisades.

Hélène tressaillit de nouveau. Elle savait que ces dernières paroles étaient les siennes, qu'elles exprimaient l'une des plus fréquentes pensées. Mais où les avait-elle prononcées pour que cette femme ait pu les recueillir.

Rachel continua avec excitation :

—Si je n'eusse pas consenti à causer la mort du baron de Romilly, ni par mes actes, ni par mes paroles, croyez-vous donc que j'eusse été capable de noyer cette douce et charmante Béatrice, sa fille ? Ce n'est pas moi qui aurait hérité de la Tour-Blanche, si, après la mort du baron, Béatrice et Raoul venaient à mourir *jeunes*.

Elle prononça ce dernier mot avec un sifflement qui fit frissonner Hélène.

Puis, elle ajouta d'un air sombre :

—Si vous êtes à la recherche de ceux dont les actes ont fait de vous une duchesse, *vous* savez, belle dame, que ce n'est pas à moi que vous devez vous addresser.

Hélène demeura silencieuse et immobile, la regardant avec épouvante, tandis que les yeux de Vargat allaient et venaient, à droite et à gauche, avec une rapidité qui disait à quelle agitation il était en proie.

Cette femme paraissait en savoir plus qu'ils n'auraient jamais supposé. Du moins, elle le donnait à entendre, et cela dans des termes qui les faisaient trembler, car il était à peu près certain qu'elle n'ignorait pas de quels moyens on sétait servi pour faire disparaître le baron de Romilly et sa famille.

Digitized by Google

Vargat, toutefois, était assez malin pour s'apercevoir bien vite que Rachel était incapable de rien prouver, et que ses soupçons, quels qu'ils fussent, ne seraient d'aucune conséquence fâcheuse pour lui ou pour Hélène, quand bien même elle les divulguerait; mais il était contrarié, parce que le moyen sur lequel il avait compté pour agir sur Rachel lui faisait défaut.

Il comprit, en outre, qu'il ne devait montrer vis-à-vis d'elle ni hésitation, ni embarras, à moins qu'il ne voulût changer en conviction les soupçons qu'elle pouvait avoir contre lui et la duchesse.

Il vint donc hardiment au secours d'Hélène et dit:

—Nous ne tenons pas à connaître vos motifs, ma bonne femme. Nous voulons établir un fait. Béatrice de Romilly est-elle morte, ou est-elle vivante ? Vous avez été vue, et cela récemment, avec un enfant qui lui ressemblait.

Rachel, quoiqu'elle eût les sourcils froncés, sourit faiblement.

—Votre chaumière était située dans le voisinage de l'endroit où son corps inanimé, —ou du moins un corps inanimé couvert de ses vêtements, —fut trouvé, poursuivit Vargat. Comme vous aviez poursuivi dans le bois, comme une tigresse, la dame qui était chargée de veiller sur la pauvre enfant, vous auriez bien pu aussi courir après cette dernière, qui vous fuyait avec horreur.

—Non !

—Non ! jureriez-vous que vous n'avez pas poursuivi Béatrice avec une telle furie que, pour vous échapper, elle est allée se jeter dans la mare où elle s'est noyée ? dit-il en fixant les yeux sur elle.

Elle sourit avec mépris.

—Je jure que je n'ai pas fait cela, répondit-elle avec fermeté.

—Mais, dit Hélène, la pauvre Béatrice a été noyée, et elle ne s'est pas noyée elle-même, même par accident. Je vous conjure, ma bonne femme, de me communiquer tout ce que vous savez de cette malheureuse affaire.

—Vous êtes sûre, sans doute, dit Rachel en pesant sur ses paroles, que c'était bien le corps de Béatrice qui fut trouvé dans la mare ?

—Voilà l'affaire ! voilà ce que nous voulons savoir et vous pouvez nous le dire ! s'écria Vargat, à qui l'anxiété fit oublier sa prudence habituelle.

—Je crus que c'était lui, répliqua Hélène, d'un ton de perplexité, en se rappelant la figure placide de l'enfant qu'on avait enterrée à la Tour-Blanche. Comment aurais-je pu imaginer que ce pouvait être celui d'une autre ? ajouta-t-elle d'un air rêveur.

—Vous deviez le savoir, dit Rachel avec amertume. Vous étiez toujours près d'elle quand elle ouvrait les yeux le matin; vous étiez sa compagne de toutes les heures, de tous les instants; vous aviez formé son esprit; vous l'avez gâtée, carressée, vous aviez cédé à ses désirs au point qu'elle vous aimait tendrement, si tendrement qu'un de vos souhaits était

Digitized by Google

un ordre pour elle. Vous, *alors que vous saviez si bien quelle était la ligne de succession dans la famille*, vous étiez si craintive pour sa vie, que vous la quittiez rarement. Non-seulement vous l'accompagniez dans le paro, mais vous guidiez ses pas jusqu'aux extrémités de la propriété et vous lui appreniez à grimper sur des rochers où une chèvre aurait eu peine à se tenir, et cela pour aller vous y cueillir des fleurs. Vous qui à force de recherches, aviez découvert les endroits les plus profonds des pièces d'eau, et lui aviez montré comment, en se tenant sur une faible branche, on pouvait attirer à soi les lis qui croissaient sur la surface trompeuse. Vos lèvres pressaient son front, le soir, quand elle se couchait ; vous priiez avec elle. Vous invoquiez Dieu avec elle. Et vous prétendiez venir me dire à moi, vous, duchesse de Flamanville, que vous étiez incapable de reconnaître les traits de cette pauvre enfant qu'on vous apporta tenant dans sa main les fleurs que vous aviez tant de fois désirées ? Que vous, sa cousine, vous ne saviez pas si ce cadavre était, ou non, celui de Béatrice de Romilly !

—Silence ! s'écria Hélène avec effroi. Malheureuse, qu'osez-vous insinuer ?

—Insinuer ! répéta Rachel avec un rire amer, il me semble que nous n'en sommes plus aux insinuations. Je vous ai dit des vérités : si elles vous sont désagréables, tant pis. Vous ne vous êtes pas gênée avec moi. Vous m'avez dit que votre pensée était que j'avais noyé, sans pitié aucune, l'une des plus charmantes enfants que la terre ait jamais portées. Je vous le répète, duchesse de Flamanville, vous auriez dû, dans votre intérêt, vous assurer que l'enfant morte était bien celle qui vous séparait de votre immense héritage.

—Ta, ta, ta ! s'écria Vargat en levant les mains. Tout ce verbiage ne signifie pas grand'chose. Nous sommes ici pour traiter une affaire. Ce sera votre faute, ma bonne femme, si vous n'obtenez pas une belle et bonne récompense, ou si vous vous faites conduire en prison pour avoir à répondre des faits que madame Rivolat pourra certifier. A présent, vous le voyez, nous sommes des gens raisonnables, pratiques. Vous vous êtes frotté si bien les épaules et les coudes avec le monde, que je serai forcé de vous croire une folle, si vous refusez d'entendre raison. Vous n'auriez rien à y gagner,—absolument rien,—tandis que vous y perdriez beaucoup, et que vous vous exposeriez à de sérieux désagréments.

—Pour rien au monde, je ne toucherais à votre argent, répliqua Rachel, avec mépris ; je le repousserais si vous m'en offriiez, je n'en ai pas besoin et je le refuserais absolument comme s'il venait du diable. Quand aux périls et aux souffrances dont vous me menacez, je m'en moque. J'ai souffert comme jamais ni vous ni la belle dame que voilà ne pourrez jamais me faire souffrir. Je ne vous crains pas ; c'est vous qui avez à me craindre.

Digitized by Google

—Hum ! dit Vargat, je crois que c'est une obligation que nous nous devons mutuellement.

—Si je touchais votre main, ou si je mangeais ou buvais quoi que ce soit qui vient de vous, répliqua Rachel, j'aurais lieu de craindre. Je vous connais et ne veux rien de vous.

Hélène arpentait la chambre avec une agitation et une impatience qu'elle ne dissimulait pas. Elle avait envie de questionner Rachel, mais elle semblait hésiter à parler.

Vargat la regarda, et puis dit à Rachel d'un ton doucereux :

—Tout cela est insensé. Allons, ayons du sens commun. Votre pauvre cœur a été brisé par le baron de Romilly. Vous aviez soif de vengeance ; vous n'êtes pas fâché de sa mort, et vous ne regrettez pas que cette dame jouisse d'une fortune à laquelle vous ne pouviez prétendre, n'est-il pas vrai ?

—J'admets ce que vous dites, répliqua Rachel avec un soupir.

—Bien, s'écria Vargat, très-bien. A présent, écoutez-moi bien : il ne peut vous arriver aucun désagrément, et il peut en résulter beaucoup de bien pour vous, si vous répondez franchement et sincèrement aux deux ou trois questions que je vais vous poser.

—Continuez, dit-elle.

—Il y avait une sœur jumelle de Béatrice de Romilly, une sœur jumelle qui fut volée dans son berceau. Avez-vous cette enfant ?

—Non.

—Savez-vous quelque chose la concernant ?

—Oui, quelque chose.

—Elle vit, n'est-ce pas ?

—Non.

—Non ! s'écrièrent à la fois Vargat et Hélène.

— Non, répéta Rachel en baissant la voix, et avec un tremblement des lèvres, quoiqu'elle se les mordît jusqu'au sang.

—Morte ! cria Vargat.

—Morte, répondit-elle.

—Vous pouvez le jurer ?

—Je le puis, répéta-t-elle d'un ton ferme.

—Et le prouver ? dit Vargat.

—Et le prouver, répéta-t-elle avec un sourire qui ne lui plut guère.

—Femme ! s'écria Hélène, en saisissant soudainement Rachel par le bras et en la regardant droit dans les yeux, avez-vous à garder Béatrice de Romilly ? Répondez-moi, je le veux !

—Non, répliqua-t-elle, en se débarrassant de la main d'Hélène.

—En ce cas, vous avez en votre possession une enfant dont les traits ressemblent exactement à ceux de ma cousine Béatrice, poursuivit Hélène avec agitation. Il y a quelque chose de si singulier dans ce fait, quand

Digitized by Google

on se rappelle la manière dont vous avez agi avec cette pauvre enfant, ce jour fatal, que je suis venue ici pour éclaircir ce mystère. Je ne partirai pas sans en avoir la solution. Trois fois j'ai vu l'enfant à qui je fais allusion, et cela dans votre compagnie. Où est-elle ?

Les traits de Rachel devinrent rigides comme s'ils avaient été taillés dans le marbre.

—J'avais une enfant dont les traits, comme vous dites, ressemblaient beaucoup à ceux de votre cousine Béatrice; belle duchesse, répliqua-t-elle froidement ; mais vous n'avez pas besoin de vous alarmer à cause d'elle. Elle... elle est comme je vous l'ai dit... au ciel. Que ce renseignement vous suffise, contentez-vous de l'assurance qu'elle ne viendra jamais troubler la sénérité de votre règne à la Tour-Blanche. Si c'est là la seule chose que vous désirez apprendre en venant ici, partez maintenant et laissez-moi en paix.

Là, c'est une chambre à coucher ; la vôtre, sans doute ? dit Vargat en indiquant une porte. Il n'y a pas d'enfant qui dorme là ?

—Non, répondit-elle.

—Je puis aller voir ? demanda-t-il vivement.

—Vous pouvez chercher tant que vous voudrez.

En un instant Vargat eut mis la main sur le bouton de la porte, et saisissant la seule chandelle qu'il y eût dans l'appartement, il entra dans la chambre. Il y trouva un misérable lit, une table et une chaise. Il regarda avec anxiété tout autour de lui, mais un coup d'œil lui suffit pour s'assurer qu'il n'y avait là personne de caché. Le lit n'était pas défait, et il n'y avait pas trace de vêtements appartenant à un enfant.

Il s'approcha de la table qui était couverte d'une nappe blanche, sur laquelle était une petite glace. Il s'agenouilla, et l'examinant très-attentivement, il y découvrit plusieurs cheveux longs, soyeux et dorés. Sur le plancher, auprès du pied de la table, il vit une certaine quantité de ces mêmes cheveux, de quoi faire un anneau ; il les ramassa et les serra vite dans sa poche. Puis il se leva et se tourna vers la porte au moment où Hélène, ne pouvant plus maîtriser son impatience, entrait dans la chambre.

Il la regarda vivement.

—Il n'y a pas d'enfant ici, dit-il. Il n'y en a pas trace. Rien, pour le moment, ne nous retient plus ici, très-gracieuse duchesse. Notre visite n'a pas eu un résultat très-satisfaisant, mais nous ne gagnerions rien en la prolongeant. Vous en savez assez pour que votre esprit soit en paix, du moins jusqu'à ce qu'il survienne un nouveau sujet d'alarme, et il peut se passer du temps d'ici là. Cette pauvre créature, Rachel, n'est pas votre ennemie, mais votre amie, car son cœur crie vengeance contre celui que vous savez. Je la reverrai demain, très-gracieuse dame, et je causerai avec elle. Il pourra en résulter du bien pour tout le monde. Je pourrai peut-être détourner le danger de nous tous ! qu'en dites-vous, madame ?

Digitized by Google

—Comme vous voudrez, répondit Hélène froidement.

Elle s'imagina, après ce qu'elle avait vu et entendu, que Rachel avait dit la vérité. Elle croyait qu'elle avait volé le cœur de Béatrice par des motifs de vengeance, et, d'après les trace de chagrin qui étaient encore visibles sur ses traits, que l'enfant était morte récemment. Que pouvait-elle, maintenant, avoir à craindre ?

Tandis qu'elle faisait ses réflexions, son cœur bondit de joie.

Elle tira de sa poche une bourse et la mit dans la main de Rachel, avant que celle-ci comprit ce qu'elle voulait faire ; mais à peine eût-elle vu ce que c'était qu'elle la jeta aux pieds d'Hélène.

—Je vous ai dit, s'écria-t-elle, que je ne puis *toucher votre argent.*

Hélène lui lança un regard hautain et quitta l'appartement. Vargat ramassa la bourse et la mit dans sa poche.

—Pas de mauvais sentiments, je vous en supplie. Je vous ferai changer de manière de voir demain, ma bonne femme, dit-il à mi-voix. Restez à la maison, toute la journée, demain. Je ne peux vous dire l'heure à laquelle je viendrai ; mais je viendrai, soyez-en sûre.

En prononçant ces dernières paroles, il courut rejoindre Hélène.

—Demain, répéta Rachel avec un sourire étrange.

Vargat, le lendemain, se présenta à la porte de la maison. Il fut reçu par une femme passablement sale qui sentait l'eau-de-vie d'une lieue. A peine eut-il demandé Rachel qu'on lui répondît :

—Quatrième étage, n'est-ce pas ? Partie hier soir, ou plutôt cette nuit ; ne doit pas revenir. Ne sait où elle est allée, et ne tiens pas à le savoir ; avons assez de nos affaires, et quand même je le saurais, ne le dirais pas.

Et la bonne femme, comme conclusion, lui ferma la porte au nez.

Vargat sonna plusieurs fois, adressa des questions, mais elle resta muette.

Comme des gamins, en le voyant décemment habillé, et remarquant qu'il était étranger au quartier, se mettaient en mesure de l'eclabousser en guise de passe temps, il prit le parti de se retirer, ce qu'il fit, l'esprit inquiet et agité de fâcheux pressentiments.

XIX

CHANGEMENT DE SCENE.

Pauvre petite Béatrice ! Elle n'était pas en état de se rendre compte de sa terrible situation.

Elle sentait ses misères ; il n'était pas besoin, pour cela de les lui signaler, elle les sentait même cruellement.

Mais ce qu'elle ne pouvait comprendre, c'était pourquoi on la maintenait dans cet état d'indigence ; pourquoi elle ne pouvait retourner à la Tour-Blanche, et pourquoi son retour dans cette maison, qui était sa

Digitized by Google

sphère légitime, causerait la ruine de sa chère cousine Hélène, et la perte de cette femme qui, elle en était persuadée, l'avait réduite à sa situation présente.

Tout cela était un problème que son jeune cerveau était impuissant à résoudre.

Elle se rappelait sa splendide demeure dans laquelle elle avait été élevée, et qui était rendue plus superbe encore par le contraste des misérables appartements où elle avait vécu depuis déjà longtemps. Elle se rappelait la bonté que lui témoignaient ceux qui l'entouraient. et tous ces souvenirs donnaient à son esprit une teinte profonde de mélancolie.

Elle ignorait les événements qui avaient suivi son entrée dans la chaumière de Rachel. Elle se rappelait seulement que la femme qui l'avait saisie avait une horrible expression dans les yeux,—que cette femme l'avait violemment placée devant une enfant morte qu'elle lui avait dit être sa sœur, et qu'elle lui avait ordonné de prier pour elle ; que cette femme, tandis qu'elle essayait de répéter les prières qu'on lui avait apprises, s'stait soudainement élancée d'auprès d'elle, et l'avait laissée seule avec la morte ; qu'elle avait entendu madame Rivolat jeter des cris perçants qui l'avaient paralysée de terreur, et puis elle ne se rappelait plus rien jusqu'au moment où elle avait compris que l'on l'emportait dans la nuit.

Depuis ce moment, elle avait été vêtue pauvrement, et avait vécu dans de misérables habitations, sans pouvoir connaître la cause de ce changement.

La seule conclusion à laquelle elle arriva, ce fut de croire que ce qui lui arrivait était la conséquence naturelle de la mort de son père, et elle fut confirmée dans cette idée en entendant fréquemment dire aux enfants par les pauvres femmes parmi lesquelles Rachel la conduisait :—Je ne sais pas ce que nous ferions si votre pauvre père venait à mourir.

On lui avait souvent répété que la mort ouvrait les portes du bonheur dans le ciel, et elle était persuadée que son père et sa mère étaient heureux parce qu'ils étaient avec Dieu. Que de fois elle pria le Seigneur de la faire mourir comme sa sœur, afin qu'elle pût être réunie à ceux qui l'aimaient et qui l'avaient laissée derrière eux dans ce monde si dur, si froid et si égoïste !

Dans le commencement, Rachel s'était montrée sévère pour elle ; elle la menaçait de la tuer, pour l'empêcher de révéler à personne qui elle était, ou même qu'elle eût jamais vécu dans une autre sphère que celle où elle était actuellement. En même temps, elle remarquait que Rachel pleurait amèrement l'enfant qu'elle avait dit être sa sœur ; et comme Béatrice avait le cœur très-tendre, elle s'affectait du chagrin des autres.

Elle était malheureuse de voir les autres souffrir, et c'était une émotion naturelle qui la portait à chercher à les consoler. C'est ainsi que quoique Rachel fût souvent méchante pour elle, et toujours réservée elle allait

Digitized by Google

quand elle la voyait dans ses accès de chagrin, passer ses petits bras autour de son cou, et lui murmurer de douces paroles à l'oreille,— lui promettre d'être une bonne petite fille, et de tâcher de lui faire oublier celle dont elle regrettait tant la perte.

Rachel n'était pas à l'épreuve de tant de gentillesse, et peu à peu, elle se laissa aller à prodiguer des caresses et des encouragements à Béatrice

Ce qui avait le plus de valeur que toute cette tendresse nouvellement éclose, pour Béatrice, c'étaient les efforts que faisait Rachel pour lui faire comprendre les tentations auxquelles elle pourrait se trouver exposée, et comment elle pourrait les éviter ou en triompher.

Elle éprouva d'abord beaucoup de difficultés, mais en exerçant sans cesse sa raison et son intelligence, en lui racontant des histoires, des contes dans lesquels la vertu et le bonheur d'enfants orphelins comme elle, étaient grandement mis en péril, et comment, avec de la fermeté et de la résolution, ils sortaient triomphants de toutes les épreuves, elle parvint jusqu'à un certain point, à faire comprendre à Béatrice l'objet de ses leçons, et il ne fut pas douteux qu'en fixant ainsi dans sa mémoire des aphorismes moraux, elle obtiendrait un très-sérieux résultat. Elle demeura convaincue que Béatrice se les rappellerait quand viendrait le moment de les mettre en pratique et qu'ils lui seraient d'un grand avantage.

Rachel l'avait persuadée qu'un jour viendrait où elle serait grande dame; mais elle lui avait dit aussi que l'or devait passer par le creuset avant d'entrer dans le monde, pur et sans alliage. Elle l'avait disposée à voir se produire de grands changements dans sa position, à lutter courageusement contre les épreuves, en lui disant qu'elles étaient nécessaires et qu'en fin de compte elles tourneraient à son plus grand bien, comme compensation, et lui apprit à croire que, quand l'heure de son bonheur arriverait, elle l'apprécierait doublement et qu'elle en jouirait cent fois plus que si elle n'avait pas eu à traverser tant d'épreuves.

Quand donc vint pour Béatrice le moment de se séparer de Rachel, et d'entrer dans une nouvelle route de sa destinée, elle ne se laissa pas trop abattre, malgré tout son chagrin, car elle était préparée à quelque changement de la sorte. Ce changement était bien soudain, mais elle en ignorait les motifs, et elle le regardait comme une conséquence de la position dans laquelle elle était placée, comme le commencement d'une nouvelle phase de sa vie, dont l'instant était arrivé.

A présent, nos lecteurs pourront se demander pourquoi nous avons conduit notre héroïne dans un monde aussi étrange que celui auquel elle va se trouver mêlée. Nous répondrons à cela que l'histoire que nous écrivons est fondée sur des faits dont nous tenons à ne pas altérer l'exactitude. Béatrice de Romilly était le jouet de la volonté de gens puissants ; elle avait des ennemis qui en voulaient à ses jours, et elle n'avait point, commes nos jeunes et charmantes lectrices, une mère, un père bien-

Digitized by Google

aimé pour veiller sur elle, et semer de fleurs le chemin qu'elle avait à parcourir. Mais nous pouvons la suivre hardiment au milieu des périls où tant d'autres succombent. Elle nous montrera que la vertu est partout possible et que, quand on a le bien implanté dans son cœur, avec l'aide de Dieu, on sait rester partout et toujours honnête.

Cela dit, reprenons notre récit.

Il faisait nuit sombre et il tombait une pluie fine quand M. Papino et Béatrice descendirent dans la rue et se dirigèrent vers l'endroit où stationnait le fiacre qui les attendait.

—Il pleut affreusement et on a de la boue jusqu'aux chevilles, dit Papino. Marchez sur le bout des pieds, mon enfant ; mais, ajouta-til, j'oublie que vous n'avez pas appris à danser.

—On m'a enseigné, répliqua Béatrice d'une voix faible.

—On vous a enseigné ! répéta-t-il avec étonnement. Ce n'est pas assurément cette sorcière que nous venons de quitter ?

—Qui ? demanda Béatrice naïvement.

—Eh bien donc, votre maman. Mais quelle jolie voix argentine vous avez, ma petite ! s'écria Papino avec ravissement, la voix d'une princesse. Je parlais, ma chérie, de la maman que nous venons de quitter, et qui a un nom hébreu, Rachel, madame Rachel. Je disais donc que ce n'est pas madame Rachel qui vous a appris à danser ?

—Oh ! non, non ! répliqua Béatrice vivement. J'ai eu un maître.

—Un maître ! répéta M. Papino. Quand ?

—Quand je vivais à... à... chez nous, répondit Béatrice sur le point de révéler ce qu'elle avait promis de taire.

—Tiens, elle ne m'avait pas dit cela, l'astucieuse créature, murmura-t-il. Je serais curieux de savoir combien elle le payait. Je me rappellerai cela.

—J'ai bien froid, murmura Béatrice en frisonnant.

—Et je suis un animal de vous tenir là si longtemps, dit Papino en lui donnant un coin de son manteau pour l'abriter de la pluie.

Enfin, ils trouvèrent le fiacre. Papino aida Béatrice à monter dedans, et, après avoir dit au cocher où aller, il s'assit à côté d'elle et la complimenta sur son agilité et la légèreté de son pas.

—Comme cela, ajouta-t-il, vous me disiez que vous aviez eu un maître. Quel était son nom, ma belle aux cheveux d'or ?

—Je ne sais pas, répliqua Béatrice.

—Vous avez oublié ?

—Je ne crois pas l'avoir jamais su. Et d'ailleurs, ajouta-t-elle avec gravité, il y a si longtemps !

—Si longtemps ! répéta Papino en riant ; combien donc y a-t-il ?

—Des années, répondit-elle avec tristesse.

Il la regarda avec étonnement. Puis il se prit à rire de nouveau, et dit :

Digitized by Google

—Des années! mais alors, vous étiez encore à venir. Mais passons. J'imagine que vous avez appris les premiers pas, et rien autre chose?

—Oui! répondit Béatrice avec un tremblement des lèvres. Il me semble qu'il y a des années, car c'était quand j'étais heureuse que j'ai appris à danser, et il y a de cela bien longtemps.

Les derniers mots expirèrent sur ses lèvres, et M. Papino, touché de son accent, lui prit la main et la pressa doucement.

—Allons, du courage, ma petite colombe, du courage! Nous pourrons être heureuse encore. Vous laissez la misère derrière vous dans l'antre du désespoir. Moi, Papino, je suis votre bon génie, et je vous conduirai dans les sentiers fleuris de la fortune. Je vous enseignerai à danser comme il faut. Je suis un vrai professeur, moi; celui qui vous a donné des leçons n'était, sans doute, qu'un imposteur,—il y en a des quantités comme cela. Et puis, ma femme, qui a occupé une haute position à l'Académie royale de musique, à Milan, a un talent particulier pour former de bons élèves. Je conçois, j'invente, je dessine, j'arrange, je groupe et compose les balets, et ma femme surveille les détails. Vous, mon lys aux cheveux d'or, je vous prendrai sous ma protection toute spéciale. Vous n'aurez pas, d'ailleurs, besoin de beaucoup de leçons: vous avez une légèreté de mouvements et de gestes qui promet une élève habile. Je vous rendrai maîtresse dans l'art des pas, des entrechats, et le reste viendra tout seul. Nous serons très-heureux, vous verrez, et le public nous récompensera de vos efforts par ses applaudissements.

Pauvre petite Béatrice, elle ne comprenait pas la moitié de ce qu'il disait; mais, dans la situation où elle était, elle se dit qu'elle n'avait rien de mieux à faire que de se montrer soumise et obéissante, jusqu'au moment où sa jeune conscience lui dirait que ce qu'on exigeait d'elle est mal, et alors elle savait qu'elle saurait opposer une volonté immuable.

Le fiacre s'arrêta enfin dans une rue étroite, près d'une lanterne, dont la lumière éclairait une plaque en métal sur laquelle on lisait ces mots: *Monsieur Papino, professeur de danse.*

Béatrice lut cette enseigne et comprit qu'elle était arrivée à sa nouvelle destination.

M. Papino sauta à bas de la voiture et, tirant une clef de sa poche, ouvrit la porte de la maison. Il aida ensuite Béatrice à descendre et la conduisit dans le passage en lui disant:

—C'est là qu'est votre nid, ma colombe; attendez-moi là jusqu'à ce que j'aie rassasié le vautour qui est là dehors.

En prononçant ces paroles il tira une pièce de ving tsous de sa poche, plus quelques pièces de monnaie, et plaça le tout dans la main du cocher, qu'il pressa avec une ferveur moqueuse.

—Voilà, mon ami, dit-il; je voudrais vous donner davantage, mais je souhaite que ce moment-ci soit le pire de votre vie.

Digitized by Google

Le cocher, sans se laisser toucher par ses bons sentiments, ouvrit la main, et d'un coup d'œil compta ce qui lui avait été remis.

—Hé, hé ! cria-t-il furieux de la tentative faite pour le frustrer, ce n'est pas tout cela, vous oubliez que je vous ai attendu près d'une heure. C'est encore deux francs que vous me devez.

M. Papino fut obligé de s'exécuter, ce qu'il fit d'assez mauvaise grâce. Puis il entra dans le passage de sa maison et referma la porte après lui. Il prit Béatrice par la main, et, tout en montant l'escalier, il dit;

—Que l'exemple des autres nous serve. Les courses en fiacre sont chères, surtout pour un humble personnage comme M. Papino. Voilà près de quatre francs que je viens de donner qui m'auraient été bien utiles.

Il s'arrêta à une porte au troisième étage, et il cacha Béatrice avec un coin de son manteau, ne lui laissant qu'une petite ouverture pour respirer.

—Je vais vous faire voir madame Papino, murmura-t-il, telle qu'elle apparaît dans la vie réelle au sein de sa petite famille. Là, pas d'ornements, pas de plumes... non... je veux dire, ma colombe, que vous verrez la femme véritable et sans apprêts distribuant le bonheur aux enfants confiés à ses soins.

En achevant ces mots, par un mouvement adroit de la main, il ouvrit la porte, et Béatrice vit une grosse femme assise à une table, et portant à ses lèvres un verre dont elle vida le contenu dans son gosier.

A divers endroits d'une autre table plus grande étaient assises plusieurs petites filles, âgées de sept à dix ans. Quelques-unes dormaient, la tête sur la table ; d'autres mangeaient du pain et du beurre, avec une appétit de nature à faire croire qu'elles pouvaient bien n'avoir pas toujours leur content. L'atmosphère de l'appartement était imprégnée d'une odeur d'oignons et de harengs grillés.

M. Papino, à cause de Béatrice, n'aurait pas été fâché de trouver sa femme dans une pose plus poétique, et, aussi, de respirer un autre parfum, mais force lui était de prendre la situation comme elle était, ce qu'il fit avec assez de bonne grâce.

—Ho ! ho ! cria-t-il d'une voix retentissante, est-ce que tout le monde dort ici ?

Il se fit aussitôt un mouvement dans toutes les directions. Les enfants s'éveillèrent, et regardèrent autour d'eux. Celles des petites filles qui ne dormaient pas frappèrent dans leurs mains, et crièrent toutes à la fois :

—Papa Papino ! papa Papino !

—Papa l'étourdi, plutôt ! cria sa femme en fronçant les sourcils. Pourquoi entres-tu comme cela ? Tu as été boire ?

—Boire à la source des souvenirs, ma précieuse, répliqua-t-il. Depuis que je suis parti, je n'ai pas cessé de penser à toi !

—Allons donc !

Digitized by Google

—C'est la vérité, répondit-il. Et je te le prouverai, compagne de mes travaux et de ma renommée. Tu sais dans quel but je t'ai quittée et quelle mission...

—Mission de feu, murmura-t-elle en ricanant.

—Tu me jugeras selon mes mérites. Attention mes colombes, ajouta-t-il en s'adressant aux enfants, et puis, se tournant vers sa femme, et toi, joie de mon âme, aie l'œil sur la toge qui couvre mes membres vénérés, et fais attention quand je crierai : regarde !

Il rejeta son manteau en arrière et dévoila Béatrice aux yeux étonnés de sa femme et des enfants.

Avec une célérité extraordinaire, il lui enleva son bonnet, et ses tresses dorées roulèrent sur ses épaules.

Tout le monde poussa une exclamation involontaire d'admiration, et madame Papino, s'écria :

—Belle chérie !

Béatrice recula inquiète, mais en même temps elle interrogea du regard les jeunes visages qui étaient tournés vers elle avec un intérêt si marqué.

Il lui sembla que toutes ces petites filles avaient une figure très-blanche, et que toutes, aussi, avaient de grands yeux. Elle ignorait que les veilles et les fatigues ne diminuent pas le cercle des yeux, et ne donnent pas des roses aux joues des enfants qui devraient être dans leur lit à l'heure où ils sont sur les planches d'un théâtre.

Elle se rassura, toutefois, en voyant que toutes la regardaient avec bonté, et que malgré leur pâleur, toutes paraissaient être pleines de vivacité. Toutes lui sourirent, leurs yeux brillèrent, et Béatrice ne put s'empêcher de faire cette réflexion, qu'elle pourrait être plus heureure av ecdes enfants de son âge qu'elle n'avait été avec Rachel.

Aussi se laissa-t-elle caresser par madame Papino, quoiqu'elle exhalât une effroyable odeur d'oignon, et elle éprouva même quelque chose comme un sentiment de gratitude en voyant les attentions dont elle était l'objet.

Madame Papino était ravie, au point de vue de ses intérêts pécuniaires. Elle prévoyait pour Béatrice les engagements les plus lucratifs, si elle se trouvait intelligente, et, comme cela arrive généralement chez les esprits mercenaires, elle résolut de se montrer gracieuse pour celle qui lui promettait une si belle moisson.

Comme Béatrice était fatiguée et qu'elle refusait de manger, elle fut confiée à une jeune demoiselle aux longs bras et aux jambes maigres, âgée d'environ onze ans, mais dont la figure était très-jolie, et qui eut mission de l'emmener coucher.

Cette petite fille, qui se nommait Rose, était l'aînée de la famille Papino. Elle parut être enchantée de sa commission, et elle conduisit Béatrice, d'un air triomphant, dans une chambrette grande comme une coquille, et qui contenait tout juste un lit, une table et de quoi se laver.

Digitized by Google

Mais ce désagrément fut plus que compensé par le babil de la petite Rose, qui aida Béatrice à se désabiller, la mit dans le lit, et ne cessa de causer que quand elles s'endormirent toutes les deux.

Tandis que le sommeil fermait ses paupières, la pauvre Béatrice, en sentant autour de son cou les bras de sa nouvelle amie, eut la pensée qu'il allait se faire un moment de calme dans son existence, et que, peut-être un rayon de soleil viendrait éclairer sa route. Dans tous les cas, elle dormit comme cela ne lui était pas arrivé depuis longtemps.

XX

L'INTERIEUR D'UN MAITRE DE DANSE.

La vie, chez M. Papino, présentait un aspect bien différent de celui auquel Béatrice avait été jusqu'alors accoutumée.

Le changement qui s'était opéré pour elle lorsqu'elle était passée des splendeurs de la Tour-Blanche dans l'obscurité où vivait Rachel, lui avait été très-pénible ; mais le contraste qu'elle vit autour d'elle chez M. Papino était bien autrement frappant.

A la Tour-Blanche, elle avait été choyée et gâtée. Elle était une fleur élevée dans une serre et qu'on entourait des soins les plus délicats. Avec Rachel, il lui avait fallu endurer toutes sortes de mauvais traitements, la faim, le froid, la fatigue de longs voyages, toutes les misères en un mot résultant de la plus triste des positions.

Et ces souffrances, elle les avait supportées si longtemps, qu'elle avait fini par croire qu'elles étaient la condition normale de sa vie, et elle avait espéré qu'elles la tueraient, elle aussi, comme elles avaient tué sa sœur. Mais chez M. Papino, elle crut apercevoir des motifs de changer d'opinion, et elle conçut l'espérance que, quoique bien des épreuves pussent lui être encore réservées, il pourrait y avoir quelques beaux jours pour elle.

Du moins, Rose l'assurait qu'elle vivrait au milieu d'un soleil perpétuel et que, si seulement elle voulait s'appliquer à la tâche qu'elle aurait à remplir, se montrer intelligente et docile pour madame Papino, et ne pas s'affecter de certaines vexations, elle serait aussi heureuse que possible, et que, peut-être, un jour, elle épouserait un comte et aurait une belle voiture à elle.

Béatrice fut sur le point de répondre qu'elle avait eu une voiture qu'elle aurait pu dire être à elle, mais elle se contenta de soupirer, d'être silencieuse, et d'espérer.

Quand vint le jour, et que M. et madame Papino purent mieux observer les qualités de leur nouvelle acquisition, ils furent véritablement ravis. Ils se communiquèrent tout bas leur satisfaction et calculèrent d'avance les gains que Béatrice pourrait leur procurer.

Digitized by Google

Nous devons dire que M. Papino était ostensiblement un maître de danse, mais qu'en réalité, il fournissait aux théâtres ces jeunes enfants et ces jeunes filles de cinq à quatorze ans, qu'on voit dans les ballets et dans les pantomines. Malheureusement, les Papino ne sont pas rares à Paris, et il est des gens qui n'ont d'autre occupation que de recruter des *sujets* pour ces minotaures.

Au moment de l'arrivée de Béatrice, M. et madame Papino avaient un nombre d'élèves plus grand que d'habitude. On préparait une grande féerie, dans laquelle devaient paraître un prince, une princesse, des arbres, des ruisseaux, le génie de cavernes sulfureuses,—le roi de la cité maudite, des fontaines de cristal, et des salles aux piliers de diamant, et tout étincelantes de lumières. Il avait été décidé que plusieurs rôles seraient remplis par des enfants, et que par contraste, des hommes avec des masques hideux figureraient les démons.

On s'était donc adressé à M. Papino pour avoir des sujets, et lui et sa femme étaient tout entiers occupés à former leur corps de ballet lorsque Rachel était venue leur demander de prendre chez eux Béatrice, à des conditions qu'ils se hâtèrent d'accepter. Ils étaient non-seulement payés pour ses frais de nourriture et de logement, mais il était, en outre, convenu qu'ils garderaient pour eux tout l'argent que pourrait gagner Béatrice.

Notre petite héroïne déjeuna avec Rose dans la chambre où elles avaient couché,—car Rose n'avait pas la manie de se lever de bonne heure le matin. Elle était l'enfant gâtée de sa mère, et elle se faisait servir son déjeuner dans son lit, aussi souvent qu'elle le pouvait, et puis, après s'être habillées, elles se préparèrent à descendre dans le salon.

Rose avait mis Béatrice au courant de ce qu'elle aurait à faire. Depuis l'instant où elles s'étaient réveillées,elle n'avait cessé de parler, et elles étaient dans la salle que sa langue marchait encore. Elle ne l'interrompit qu'en entendant prononcer bruyamment son nom et frapper fortement du pied.

Béatrice n'avait pu s'empêcher de soupirer en l'écoutant, et beaucoup de nos lectrices, sans doute, plaindront son sort. En entrant dans le salon, un appartement spacieux dans lequel M. Papino donnait des bals à l'*élite de la société*, à raison de cinq francs par tête, les rafraîchissements compris,—elle vit vingt à trente enfants comme elle, livrées à leurs études. Les unes faisaient des figures de danse,—d'autres des pas seulement, — plusieurs encore de gracieuses contorsions. Quelques-unes tenant un anneau attaché dans le mur faisaient des mouvements qui consistaient à se baisser lentement, puis elle se relevaient en étendant la jambe et le pied le plus haut possible.

M. Papino était à son violon, le faisant crier et criait lui-même lorsqu'il était besoin de donner de l'entrain.

Madme Papino enseignait aux plus fortes d'entre les élèves quelques-

Digitized by Google

unes des branches les plus difficiles de son art, applaudissant, grondant, louant et blâmant, selon que les pauvres enfants montraient plus ou moins d'habileté.

Il se fit un silence général lorsque Béatrice. conduite par Rose, s'avança jusqu'au centre de la salle, car elle était un objet de curiosité pour tout le monde, y compris le maître et la maîtresse de la maison.

M. Papino n'avait pu s'empêcher de parler d'avance à ses élèves de sa nouvelle acquisition. Il avait vanté sa beauté, et avait prédit à quel degré de perfection elle atteindrait comme artiste. Il les avait ainsi disposées à l'envie, à leur faire haïr Béatrice, et les avait préparées à se déclarer contre elle à la première occasion. Aussi, il fallut voir que de naussements d'épaule, que d'airs dédaigneux firent toutes ces petites personnes! Toutefois, toutes se remirent immédiatement à l'ouvrage, comme si elles n'eussent été que les pièces d'une machine mise en mouvement par une force supérieure, et elles s'efforcèrent, en paraissant être tout entières à leurs devoirs, de montrer qu'elles regardaient l'arrivée de Béatrice avec indifférence, et qu'elles ne faisaient aucun cas d'elle.

Il n'en fut pas de même de M. et madame Papino, qui, il faut le dire, étaient bons juges. Béatrice était charmante, très-jolie, avec de beaux cheveux qui tombaient presque jusqu'à sa ceinture, et ils ne pouvaient s'empêcher de l'admirer.

M. Papino s'avança au-devant de Béatrice, et lui prit les mains: il sourit et dit:

—Je vous salue, ma gentille Perdita. Le matin a chassé le sommeil de vos yeux, et vous apparaissez à la lumière rafraîchie comme la rose humectée par la rosée.

—Elle a dormi comme une taupe, papa, commença à dire Rose. Elle ne s'est éveillée que quand nous avons entendu un orgue qui jouait dans la rue, — le rémouleur qui faisait grincer sa roue, et...

—Rose! cria madame Papino d'un ton sévère,—et Rose s'arrêta.

M. Papino se contenta de dire: mon enfant, d'un air de reproche; et puis, se tournant vers les jeunes filles, il les invita à se ranger en demi-cercle.

Elles obéirent immédiatement, et se serrèrent autour de lui, se poussant les unes les autres, et parlant avec animation.

M. Papino, d'un regard expressif et d'un ton significatif les rappela à l'ordre et dit:

—Mesdemoiselles, je vous présente ce petit chérubin, mon élève, qui sera votre compagne pendant trois ans au moins, et qui fera honneur à la maison si connue de M. Papino. Vous l'aimerez pour son amabilité et sa douceur, et ce sera à qui d'entre vous se montrera la meilleure pour elle.

Il y eut, à ce moment, un murmure qui n'était pas absolument approbateur. On toussa, on se pinça le coude mutuellement, et on se livra à toutes sortes de mines.

Digitized by Google

Calme et d'une égalité imperturbable, parce qu'il était habitué aux vivacités de son auditoire, M. Papino continua :

—Mesdemoiselles je vous préviens que celles d'entre vous qui ne seraient pas sages, quitteraient sur-le-champ mon établissement. L'honorabilité de M. Papino et de ses élèves doit être, comme celle de la femme de César, au-dessus du soupçon. J'ai donc à vous dire que cette petite fille se nomme Béatrice ; vous voudrez bien l'appeler mademoiselle Béatrice...

—La belle Béatrice, dit Rose d'un air protecteur, et prête à montrer qu'elle l'aimait déjà à l'idolâtrie.

Les jeunes filles saisirent l'idée de Rose, et pour faire la paix avec le maître, elles frappèrent des mains, en criant :

—La belle Béatrice, oui, c'est cela.

—De tout mon cœur, dit M. Papino avec dignité ; mais vous connaissez à présent mes sentiments, mesdemoiselles... aimez ma... mon chérubin ... vous comprenez, et traitez-la en conséquence.

Alors, laissant ses élèves, il conduisit Béatrice dans une partie de l'appartement où elle n'avait pas à supporter les regards et les critiques de ces demoiselles, et lui donna sa première leçon de danse.

Durant ce temps, Rose, sa fille, se demandait comment elle pourrait s'y prendre pour mener Béatrice au théâtre où devait se jouer la pantomine dans laquelle elles devaient toutes figurer, et là, l'initier aux mystères et aux merveilles dont elle avait essayé de lui faire le tableau.

XXI

DERRIERE LA SCENE

Il se passa trois mois avant que Rose eût l'occasion de mettre à exécution le projet dont nous avons parlé à la fin du chapitre précédent.

Jamais Béatrice n'avait été autorisée à quitter la demeure de M. Papino. Nous ne saurions dire si le professeur se conformait en cela aux instructions qui lui avaient été données ou si son intention, en agissant ainsi, était seulement de soustraire son trésor aux yeux de ses rivaux. Ce qu'il y a de certain, c'est que, un jour que Rose parlait de mener Béatrice à une répétition, son père lui répondit en lui pinçant l'oreille droite, et sa mère lui tira la gauche, probablement pour rétablir la balance. Tous deux menacèrent ensuite leur fille de la tenir, trois semaines durant, enfermée dans sa chambre, si jamais il lui arrivait de commettre une pareille étourderie.

Rose comprit la force des coups, mais non celle de l'argument. Elle ne pouvait s'expliquer comment les devoirs qu'elle remplissait au théâtre étaient glorieux pour elle, tandis qu'une simple visite faite par Rose dans ce même lieu serait regardée comme un crime.

Digitized by Google

Un jour que M. et madame Papino, ainsi que leurs élèves, étaient partis au théâtre, Rose était restée seule avec Béatrice pour terminer certaines réparations qu'exigeait sa toilette.

—J'arriverai en retard, dit-elle, et je vois d'ici maman me dire : Rose où avez-vous été, mademoiselle ? et papa ne va pas manquer d'ajouter en prenant une attitude superbe :—Rose, ma chère, il faudra que je te corrige de cette horrible paresse !—Mais, poursuivit-elle, tout cela est bel et bon, je ne pouvais sortir dans l'état où j'étais, et être un objet d'horreur pour personne.

—Vous ne serez jamais un objet d'horreur, dit Béatrice, vous êtes trop jolie pour cela.

Rose, dont la vanité était flattée se mit à rire.

—Ah ! ma chère petite Béatrice, dit-elle, attendez seulement que j'aie dix-sept ans et que je sois première danseuse de l'Académie de musique, et vous verrez ce que je deviendrai. Je ferai la loi aux directeurs. Ah ! Béatrice, nous serons toutes les deux de grandes dames, nous habiterons dans de belles maisons, et nous aurons des domestiques pour nous servir.

Béatrice secoua la tête et soupira.

—Je ne désire ni argent, ni joyaux, ni grandes maisons, ni domestiques, répondit-elle. Je crois que tout cela n'apporte que misère.

—Allons donc, enfant, vous ne savez ce que vous dites, répliqua Rose, en se regardant dans une glace. Vous changerez d'idée un jour.

—Vous êtes charmante, dit Béatrice, en ouvrant la fenêtre et en regardant le ciel. Il fait beau temps, et l'air paraît très-doux.

Rose se retourna prestement, frappa des mains et la regarda d'une certaine façon. Une pensée lui avait traversé l'esprit.

—Vous n'êtes jamais sortie de cette maison depuis le jour où vous en avez franchi le seuil pour la première fois ? dit-elle.

—Non, répondit Béatrice.

—Pas une seule fois ?

—Pas une seule fois.

—C'est-il possible !

Elle posa sa main sur l'épaule de Béatrice.

—Est-ce que papa vous a défendu de jamais sortir de la maison sans sa permission, Béatrice ? demanda-t-elle en ouvrant de grands yeux.

—Non, on ne m'a jamais parlé de cela. Pourquoi me faites-vous cette question ?

Rose frappa des mains joyeusement.

—Vous êtes sûre, bien sûre, bien sûre, que ni papa ni maman ne vous ont jamais recommandé de ne pas sortir sans qu'ils vous l'aient permis ? demanda-t-elle encore.

—Parfaitement sûre, répondit Béatrice ; et, pour dire la vérité, je n'ai

Digitized by Google

nulle envie de sortir, et, conséquemment, je n'en ai jamais demandé la permission.

—Vous en avez le désir, mademoiselle ! s'écria Rose, avec excitation. Vous savez bien que je ne me trompe pas, n'est-il pas vrai ? Allons, mademoiselle, si vous voulez que je vous aime encore plus, que je vous adore, en un mot, vous allez me dire : Chère petite Rose, je t'en prie, mène-moi faire une promenade avec toi, ce matin.

—Mais .. objecta Béatrice.

—Il n'y a pas de mais, comme dit papa, s'écria Rose avec vivacité, et pas de questions. Dites-moi ce que je vous ai dit, ou je ne vous aimerai plus jamais, et je n'irai pas à la répétition. J'irai me coucher, ou je ferai quelque chose d'horrible, si bien que papa me battra et m'enfermera dans une chambre pendant toute une année. Allons, ma douce et chère petite Béatrice, demande-moi cela, si tu m'aimes un peu ; je serais si malheureuse si tu me refusais.

Elle enserra Béatrice dans ses bras et la pressa sur son cœur.

Béatrice, incapable de résister à ces supplications, proféra les mots magiques, et Rose se mit à sauter par la chambre comme une folle. Elle tira vite les vêtements de Béatrice de la malle où ils étaient serrés et l'habilla rapidement, mais avec un goût remarquable ; car, quoique le chapeau et le manteau de la pauvre enfant fussent dans un piteux état, elle sut, avec une dextérité merveilleuse, leur donner une forme et une tournure qui les rendaient méconnaissables.

Quand Rose eut achevé la toilette de Béatrice, au moyen de divers objets qu'elle lui prêta, elles descendirent l'escalier, et sortirent dans la rue. Rose marchait d'un air superbe, et elle était si fière de sa protégée qu'elle se donnait une dignité qui devenait presque comique, à force d'exagération.

Sa langue allait avec une telle rapidité qu'il lui aurait été bien difficile de savoir ce qu'elle disait ; mais elle ne laissait jamais passer un objet intéressant sans le désigner à l'attention de son amie. Elle s'étendit avec tant d'adresse sur les merveilles des théâtres en général, que Béatrice, dont l'imagination était impressionnée, lui dit :

—J'aimerais assez à voir l'intérieur d'une de ces maisons.

Rose se redressa.

—Marchons, dit-elle.

—Voulez-vous me mener avec vous au théâtre ?

Rose passa son bras autour d'elle, et l'embrassa en pleine rue.

—Chère petite, dit-elle, comme tu es intelligente !

Rose se dirigea vers son théâtre plus vite qu'elle n'avait jamais fait. Elles arrivèrent enfin dans une rue sur un côté de laquelle s'élevait un énorme bâtiment, et Rose s'arrêta à une porte, qui paraissait conduire, à première vue, dans une cave. Elle entra, en tirant Béatrice après elle,

Digitized by Google

celle-ci se trouva bientôt dans une pièce qui aurait pu servir de modèle pour l'antichambre d'une prison, tant elle était noire et sale. Il y avait une cheminée, avec du feu dedans, une table et deux chaises, une sorte de buffet mystérieux, et un cadre sur lequel étaient apposées des affiches. Les personnes qui entraient et sortaient ne manquaient jamais de jeter un coup d'œil sur ces affiches. Quelques-unes s'arrêtaient brusquement, pour prendre une lettre, et d'autres s'en allaient en fredonnant un air ou un refrain.

—Voici la porte de la scène, murmura Rose, en traversant lentement l'appartement, et en posant la main sur une porte fermée.

Elle fut arrêtée par le cerbère de l'endroit, qui semblait avoir des engelures aux mains, et un rhumatisme dans les jambes.

—Ohé ! cria-t-il, qui va là ? Ah ! bien, c'est la petite Papino, passez.

Rose avait, tout d'abord, senti son cœur défaillir ; mais son anxiété ne fut pas de longue durée, et elle entraîna Béatrice après elle. Notre héroïne n'osait avancer, mais son amie la poussa, en disant :

—Allons, venez donc, ma chérie ; n'ayez pas peur. Je vous dirai quand il y aura des marches et qu'il faudra descendre. Nous serons sur la scène dans une minute.

Elles y arrivèrent effectivement en peu de temps.

Béatrice était comme étourdie, et fort embarrassée d'elle-même, tant l'endroit était sombre, spacieux, et rempli de toiles qui atteignaient jusqu'au sommet de l'édifice. Tout avait un air sale, et elle ne vit rien qui lui donnât une idée des splendeurs dont on lui avait parlé.

Elle aperçut sur la scène des messieurs et des dames, en habits de ville, tenant un livre à la main, et causant entre eux, de la façon la plus naturelle du monde ; mais elle avait beau regarder, elle ne voyait rien qui pût la jeter en extase.

Rose sentit que Béatrice n'était pas encore émerveillée, et elle la conduisit sur la scène, tout près de la rampe, et lui montra la salle, avec son orchestre, ses galeries et ses loges. Béatrice éprouva une sorte de terreur. Elle regarda l'énorme amphitéâtre qui s'élevait devant elle, mais il y régnait une telle obscurité qu'elle discernait à peine les décors qui, le soir aux lumières, produisent un effet magique. Tandis qu'elle était ainsi occupée à regarder, et avant qu'elle pût répondre aux cent mille questions que lui faisait Rose, quelqu'un tomba à côté d'elles et faillit les précipiter dans l'orchestre.

A Continuer.

Digitized by Google

MELANGES HISTORIQUES.

LES PRETENTIONS RELIGIEUSES DE M. DE BISMARCK.

Les persécuteurs nouveaux se flattent toujours d'être plus habiles que leurs prédécesseurs, et c'est pourquoi ils recommencent cette entreprise, mille fois rendue vaine, d'enchaîner et de détruire l'Eglise. Le prince de Bismarck se croit ainsi plus fort que Néron, plus habile que Julien l'Apostat, plus puissant que les Henri IV et les Frédéric II d'Allemagne, plus irrésistible que Napoléon Ier. Ce qui n'a pas pu être fait, il le fera. N'a-t-il pas déjà expulsé les religieux ? Et maintenant, il frappe sur les évêques ; ceux-ci dispersés, le troupeau ne tiendra pas. De là ces lois qui enlèvent aux évêques toute autorité sur leur clergé, qui suppriment la liberté de l'enseignement catholique, et qui tendent à former un clergé *national*, c'est-à-dire schismatique, soumis en tout à l'Etat, un clergé qui n'en est plus un, et qui n'oppose nulle résistance aux entreprises les plus despotiques de l'Etat. C'était le plan. M. de Bismarck commence à voir que le plan n'est pas aussi facile à réaliser qu'il le pensait. Les catholiques restent fidèles à leurs pasteurs, les pasteurs se serrent autour des évêques, et ceux-ci, bravant les amendes dont on les frappe, se préparent à l'exil et à la prison, sans consentir à rien faire qui soit contraire à cette grande loi de Dieu, qui a affranchi l'humanité : La loi de Dieu avant la loi des hommes, lorsque la seconde est une violation de la première. L'archevêque de Posen et l'évêque de Fulda montrent à M. de Bismarck ce que sont les évêques catholiques ; les autres évêques prussiens le lui montreront aussi, et il lui faudra bien des Reinkens, ce vieux-catholique qui vient de recevoir le sacre épiscopal d'un évêque janséniste, pour contrebalancer l'autorité de ses vénérables prélats qui préfèrent la prison, l'exil, la pauvreté, la mort aux faveurs acquises aux dépens de la conscience.

Les tyranneaux de la Suisse, tristes satellites de la Prusse, ne réussiront pas mieux ; ils pourront compromettre l'indépendance de la patrie et la déshonorer ; ils n'obtiendront pas l'apostasie des catholiques qu'ils persécutent.

A L'OCCASION DU SAINT SUAIRE.

Mgr. l'évêque de Périgeux vient d'envoyer une lettre pastorale au clergé et aux fidèles de son diocèse à l'occasion de la fête annuelle du Saint-Suaire à Cadouin. Après avoir montré ce qu'il y a de grand, de merveilleux et de consolant dans les pèlerinages qui s'accomplissent de toutes

Digitized by Google

parts, et avoir parlé particulièrement de Lourdes, de Chartres et de Paray-le-Monial, il appelle spécialement ses diocésains aux deux pèlerinages de Capelou et de Cadouin, et il parle ainsi du Saint-Suaire.

" Toute l'histoire de l'Eglise et ses destinées dans l'avenir sont écrites sur cet auguste linceul. Tel était Jésus-Christ, quand son humanité sainte reposait dans les plis de ce Suaire, telle sera jusqu'à la fin des siècles la société qui a la mission de le continuer. Elle sera tour à tour persécutée et triomphante. Toujours on verra la vie sortir du sépulcre où l'on croyait avoir enfermé la mort. Ce sera l'éternelle ironie de la Providence, de laisser l'impiété poursuivre ses succès jusqu'au jour où, se croyant sûre de son triomphe, elle le voit s'évanouir dans une éclatante défaite. Si donc vous désirez savoir ce que promettent à l'Eglise les douleurs et les humiliations de l'heure présente, allez interroger le Suaire, témoin de la mort et de la résurrection de l'Homme-Dieu. Ce qui est aujourd'hui un glorieux trophée ne fut d'abord qu'un funèbre linceul. L'impiété avait assouvi sa haine : elle pouvait se croire victorieuse. Et c'était à cette heure même que la Providence préparait sa plus éclatante revanche. Trois jours s'écoulent, et, dans cette tombe où l'on croyait n'avoir renfermé qu'un cadavre, voici qu'il se fait comme une explosion de vie. Le linceul est écarté, la pierre du sépulcre renversée, et Jésus apparaît glorieux et triomphant. Or, ce qui se passait à Jérusalem, il y a dix-huit siècles, se reproduit à Rome dans la personne du Vicaire de Jésus-Christ. Il est tombé, lui aussi, entre les mains de ses ennemis il n'a plus d'Etats, plus de soldats, plus de sujets. Ce Vatican lui est devenu comme un tombeau sur lequel pèsent le silence et l'oubli. Quelle voix ose s'élever dans les assemblées des nations pour prendre la défense du Pontife opprimé ? C'est à peine si les plus dévouées peuvent lui envoyer l'hommage d'une stérile sympathie. Et cette situation douloureuse dure depuis trois ans, et elle s'aggrave tous les jours. Hélas ! cela n'est que trop vrai, mais après tout qu'importe ? Elle peut s'aggraver encore sans que notre confiance en soit le moins du monde ébranlée. Les souvenirs attachés au Suaire de Notre Seigneur nous ont appris où aboutissent de telles épreuves. Le triomphe les suivra, et nous l'attendons dans une pleine sécurité. Oui, le jour approche où vous verrez la justice divine renverser les trônes sacriléges et disperser les hordes impies. Alors, le Vicaire de Jésus-Christ, sortira de son sépulcre ; il apparaîtra radieux aux foules accourues pour le contempler. Et notre consolation est de penser que Dieu réserve à notre pays, qui fut toujours le soldat des grandes et noble causes, l'honneur de relever au Vatican la sentinelle de la Révolution."

Digitized by Google

PÈLERINAGE NATIONAL A N.-D. DE LA SALETTE.

Un pèlerin qui a pris part à la magnifique manifestation du 21 août a fait en termes émouvants le récit de ce grand pèlerinage ; nous reproduisons sa lettre en la complétant, comme le fait *l'Echo de Fourvière*, par quelques renseignements communiqués à la *Semaine religieuse* de Grenoble ; il y a là, encore, un de ces événements religieux qui appartiennent à l'histoire de l'Eglise et dont on doit pouvoir retrouver le récit dans les *l'Echo du Cabinet de lecture paroissial.*

Le pèlerinage national à la Salette vient de s'accomplir dans les conditions les plus heureuses et les plus touchantes. Le programme tracé a été suivi de point en point. Rien n'y a manqué, pas même les souffrances, les contrariétés et les mortifications.

Partis de Paris, le lundi 18, nous prenions à Dijon les pèlerins de l'Est et nous arrivions à Ars le mardi matin. Malgré le mauvais temps, le village était en fête et la procession d'Ars vint recevoir la procession de Paris.

Après une allocution pleine de charme et d'à-propos sur sainte Philomène et le curé d'Ars, le R. P. Bailly convoqua les pèlerins à la communion, qui fut à peu près générale.

Après la messe terminée, la foule réfléchie se pressait autour des reliques de sainte Philomème dont on célébrait la fête, et parcourait pieusement les lieux sanctifiés par le vénérable curé d'Ars, M. Viannez.

A Lyon une pluie torrentielle nous attendait. Sans se préoccuper de cette mortification imprévue, les pèlerins prirent paisiblement leur chapelet, et rangés en procession, ils s'acheminèrent calmes et recueillis jusque sur les hauteurs de Fourvière. La ville était calme, et sur notre passage nous recevions souvent le salut chrétien de quelques ouvriers.

Le sanctuaire de Marie était magnifiquement illuminé ; les chapelains attendaient les pèlerins. Après une allocution du P. Marquigny, la distribution des croix de pèlerins et la bénédiction du Saint-Sacrement, chacun s'achemine vers le gare, où le chant de l'*Ave maris stella* donne le signal du départ. Quelques heures après, nous étions à Grenoble.

Grenoble ! ville de souvenirs ! Nous y réservait-on l'accueil de l'an dernier ? nous y ferait-on *la conduite de Grenoble ?* Comme tout est changé ! Au lieu des figures hostiles de l'année dernière, des figures amies nous accueillent avec affection. Une seule difficulté nous attendait ; elle venait du nombre des pèlerins accourus de tous les points. Malgré les avertissements du Conseil général, tout le monde voulait arriver à la Salette pour le 21.

Digitized by Google

Le Nord, l'Est, l'Ouest, la Bourgogne, le Dauphiné, l'Auvergne, la Savoie, s'étaient rendus à Grenoble, tandis que Marseille et le Var s'acheminaient par Sisteron et Gap. On ne voulut refuser personne, on en fut quitte pour quelques souffrances de plus, des marches forcées, quelques essieux brisés, quelques chevaux fourbus, quelques retards douloureux: tel fut le bilan des contrariétés ou plutôt des mérites ; grâce à Dieu, tout le monde arriva. Toute la nuit du 20 au 21 les montagnes de Corps et de la Salette retentirent des chants sacrés.

D'ailleurs les habitants de Saint-Jean de Maurienne n'avaient-ils pas donné l'exemple ? Tandis que leur évêque, vieillard de soixante-treize ans, gravissait à jeun la montagne de Corps et la Salette, 600 de ses diocèsains arrivaient par le sommet du Gargas, après avoir parcouru 30 lieues à pied à travers les montagnes. Le brouillard était si intense qu'il fallait le son des trompes pour signe de ralliement.

Le 21 au matin, tous les pèlerins étaient réunis sur la sainte montagne. La France entière y était représentée, elle y était unie à toutes les nations catholiques qui sont persécutées ou qui souffrent en Europe. Les hommes étaient bien trois fois plus nombreux que les femmes.

Vers huit heures les caravanes de Paris, Dijon, Niort, Grenoble approchaient du sanctuaire en chantant les louanges de Marie. Averti de leur approche, Mgr de Grenoble, vêtu des vêtements pontificaux et escorté par des milliers de fidèles, vint lui souhaiter la bienvenue avec une grâce sympathique qui épanouissait tous les cœurs. Après quelques paroles de remerciements prononcées par M. Bournisien, l'intelligent et infatigable vice-président du Conseil et l'aimable réponse de Sa Grandeur, tous les pèlerins fraternellement unis s'acheminèrent vers l'église.

L'église n'étant pas assez vaste pour contenir tout le monde, les nouveaux venus prirent les places que leur cédaient leurs frères, et assistèrent recueillis et profondément impressionnés à la messe de communion générale célébrée par le R. P. Picard, directeur du Conseil général. Le silence solennel du sacrifice ne fut interrompu que par le cri de notre foi, le chant du *Credo*. Des messes se disaient en même temps ; plus de cinq cents prêtres assiégaient les autels, attendant l'heureux moment où ils pourraient célébrer le saint sacrifice. Quoique les messes eussent commencé à minuit et que les Pères de la Salette eussent fait des prodiges pour multiplier les autels et maintenir l'ordre, plus de cent soixante-dix prêtres durent renoncer à célébrer le saint sacrifice et vinrent, comme de simples fidèles, recevoir des mains de leurs frères plus heureux le Dieu des forts.

La communion faite, les fatigues étaient oubliées et les cloches pouvaient s'agiter pour appeler tous les fidèles à de nouvelles prières, à des manifestations nouvelles de leur foi. Une procession immense se déroule autour du plateau : les députations des pays les plus lointains suivent la croix et viennent prier la Vierge des douleurs ; les bannières venues de diverses

Digitized by Google

parties de la France sont déployées ; nous ne saurions les nommer toutes ; nous avons remarqué celles de Saint-Etienne, Grenoble, Dijon, Belly, Clermont-Ferrand, Besançon, Amiens, Nancy, Niort, Marseille, Lyon, Nîmes, Laval, Lorient, Paris, Saint-Jean de Maurienne, la Savoie et les bannières du Jura, et celles de Notre-Dame de Salut et du Conseil général des pèlerinages. La Lorraine et l'Alsace avaient chacune leur bannière, l'Espagne était venue aussi porter ses angoisses aux pieds de Marie et pleurer sur ses malheurs.

San-Francisco avait envoyé ses pèlerins et sa bannière ; la lointaine Australie était aussi là avec son oriflamme et ses représentants. Venus des contrées les plus lointaines, ces chrétiens unis dans la foi s'aiment comme des frères et poussent vers le ciel les mêmes lamentations et les cris : ROME, LA FRANCE, LA PATRIE. Tous prient avec confiance Notre-Dame de la Salette, tous espèrent.

Rangés aux flancs des gorges et dominant le lieu de l'Apparition, cette multitude assiste en silence au saint sacrifice de la messe célébrée par Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Grenoble.

Après l'évangile, un fils de la Lorraine, M. l'abbé Tardif de Moidrey, vint peindre avec larmes les douleurs, les angoisses " des pauvres vaincus réduits en ce moment à n'avoir plus sur la terre que la patrie commune. "

La messe était à peine terminée qu'il fallait penser à la séparation. Nos frères de Savoie vont partir ; leur évêque a déjà pris le chemin de Cerpy, les six cents intrépides vont gravir la montagne, oublier les trois jours de marche forcée, oublier les fatigues et les dangers ; ils ne se rappellent que la nuit passée en prière, que la sainte communion faite avec tant de foi, que la sainte émotion de la matinée ; ils chargent sur leurs épaules leur lourd bagage, les provisions de la route, les pièces de bois destinées à improviser des ponts sur les ravins, et, armés de leur bâton, ils reprennent en chantant le chemin de leurs villages. Nos sympathies et nos acclamations les accompagnent. Vive la Salette ! s'écrient les Savoisiens. Vive le Sacré-Cœur ! Vive la France ! Vive la Savoie ! Vive Pie IX ! leur est-il répondu. Pendant près d'un quart d'heure, ce sont les *vivat* chaleureux qui se croisent et se font écho ; puis les Savoisiens, après avoir une dernière fois salué leurs frères de France, disparaissent derrière la montagne pour se diriger dans la vallée de Valbonnais et de là retourner dans leurs foyers.

Il est deux heures : une nouvelle procession s'organise, on se range comme le matin et Monseigneur, placé sur le versant de la colline de l'Apparition, adresse à l'assistance un éloquent discours dans lequel il présente en traits saisissants toute l'histoire de notre pays ; sur ses lèvres éloquentes se déroule le récit de nos grandeurs et de nos décadences. Rien ne saurait peindre l'enthousiasme et l'émotion qui répondaient à ces

Digitized by Google

paroles épiscopales et françaises. Les acclamations les plus chaleureuses venaient interrompre ce magnifique discours : Vive la France catholique ! Vive l'Alsace et la Lorraine ! Vive le Pape ! Vive Monseigneur ! s'échappent de toutes les poitrines.

On ne pouvait clore cette touchante cérémonie sans répondre aux larmes de Marie par les serments les plus solennels. Le Pontife résume la pensée de tous par ces mots : " Nous jurons de respecter le saint jour du Dimanche, de respecter les lois de l'Eglise, de haïr le blasphème et de nous consacrer à Marie."

Et la foule de répéter :

" Oui, nous le jurons ; oui, oui, nous le jurons."

A cinq heures et demie, les infatigables pèlerins commençaient le chemin de la Croix, et à huit heures et demie la procession aux flambeaux.

Rien ne pourrait donner une idée du splendide spectacle qu'offraient ces milliers de flammes, se déroulant autour des lieux de l'Apparition, pendant que les strophes de l'*Ave maris stella*, le *Magnificat* et les invocations des litanies de la sainte Vierge s'entremêlaient pour former le plus complet et le plus beau concert qui puisse être chanté à la louange de la Vierge. A cette procession assistait le Général du Temple arrivé dans l'après-midi, portant, avec la simplicité d'un chrétien, lui aussi, son cierge à la main, de cette même main qui naguère avait repris l'épée pour la défense de la patrie.

Au moment où la procession rentrait et que le refrain *Dieu de clémence* était chanté par tous les pèlerins, le Général se tourne et s'écrie : " Que c'est beau !—Oui, Général, répond un prêtre ; c'est beau, mais ce qui est bien beau aussi, c'est de vous voir ici.

L'espérance devait être le couronnement de la journée, et c'est ce qu'a très-bien montré le R. P. Fayollat dans un discours plein d'onction, et non moins riche de doctrine.

Monseigneur reprenait encore la parole à la grande joie de tous, il sollicitait des prières plus ardentes pour la Lorraine et l'Alsace, victimes de nos malheurs ; pour l'Espagne ensanglantée, pour les catholique Suisses persécutés ; et puis, lisant la réponse du Pape à l'adresse du pèlerinage national, il couronnait cette belle et brillante journée prr la bénédiction papale.

Il était plus de dix heures. Chacun chercha son lit de repos, et puis à minuit les prêtres commencèrent leurs messes.

A deux heures du matin, messe des pèlerins de Paris, départ pour Corps et Grenoble, nouveaux essieux brisés, nouvelles difficultés, nouvelles craintes de ne pas arriver à l'heure. Les difficultés se multiplient, mais la prière vient à bout de tout. Et à six heures un quart, toutes les voitures avaient déposé leurs voyageurs à la gare de Grenoble, la locomotive pou-

Digitized by Google

vait siffler le départ à l'heure convenue, et les pèlerins entonner le *Magnificat* en actions de grâces.

L'EGLISE ET L'IGNORANCE.

Quand Jésus-Christ vivait parmi les hommes, il ne leur parlait que de lumière : " C'est moi qui suis la Lumière," leur répétait-il sans cesse. Et l'Homme-Dieu ne montrait de haine que pour les ténèbres. Il déclarait la guerre à la nuit. " Eclairer les âmes, illuminer les intelligences," c'était le but qu'il poursuivait avec une divine persévérance.

A peine fondée, l'Eglise entra dans l'ère des persécutions. On lui égorgea plusieurs milliers de ses enfants, et elle dut se cacher partout dans l'asile des Catacombes. Néanmoins elle continua les traditions de son Maître céleste et distribua dès lors l'enseignement religieux à tous ses fidèles, aux pauvres comme aux riches, aux esclaves comme aux libres. Elle ne pouvait rien faire de plus, et il lui fallait, pour fonder des écoles, avoir du moins la permission de vivre en plein jour.

Soudain, les persécutions s'apaisent, le signe de la Croix éclate dans le ciel, Constantin affranchit la vérité, et alors l'Eglise met la main à l'instruction des petits. Un document officiel du commencement du sixième siècle, un texte de concile, nous atteste que *depuis longtemps* en Italie " les prêtres, placés à la tête des paroisses, recevaient chez eux *de jeunes lecteurs*, les élevaient comme des pères, leur apprenaient à étudier les psaumes et à connaître la loi de Dieu." Mais hâtons-nous de nous transporter en France, et remontons aux premiers commencements de son histoire.

Le vrai fondateur de la nationalité française, Clovis, était mort en 511, et voici qu'en 529 le concile de Vaison donne à imiter à tous les prêtres le noble exemple donné par le clergé d'Italie. Cette disposition est reproduite et commentée par les conciles de Tolède, de Tours, de Cliffe, de Liége, et par le concile général de Constantinople. Et tel est l'incontestable commencement des écoles primaires françaises. Le savant de nos jours qui a le plus approfondi cette question, M. de Beaurepaire, ne craint pas ici de s'écrier : " Les textes ne permettent pas de douter que les choses ne se soient ainsi passées dès une époque très-reculée et comme à l'origine de nos paroisses. Ils nous représentent *le clergé dans les campagnes dispensant l'instruction aux classes agricoles. Et il en fut ainsi pendant tout le cours du moyen âge.*"

Du sixième siècle passons au septième. En un concile de Rouen, qui fut tenu dans la dernière année de ce siècle si sauvage, l'existence des écoles est plus nettement, plus mathématiquement affirmée : " Que tous nos diocésains envoient leurs enfants à instruire dans l'école de la cité," à l'exception de ceux qui doivent rester pour l'office avec les prêtres des

Digitized by Google

villages." En résumé, et pour toute l'époque mérovingienne, on peut établir que l'instruction secondaire et supérieure est distribuée, en vue de la cléricature, dans toutes les écoles monastiques et épiscopales, mais que l'instructiou primaire se donne, à tous ceux qui la demandent, dans les écoles de la cité et dans les maisons des prêtres ruraux.

Arrive Charlemagne : son zèle pour les écoles est un de ces faits historiques dont personne ne peut contester l'authenticité. Il écrit à Bangulf, abbé de Fulde, pour l'établissement d'écoles dans les évêchés et les monastères : " Les évêques et les abbés, dit-il, *devront enseigner les lettres à la jeunesse*, dans la mesure qui pourra convenir à chacun." Mais rien n'est plus éclatant que le Capitulaire de Théodulfe en 797 : " *Que les prêtres établisszent des écoles dans les villages et dans les bourgs.*, et, si quelqu'un de leurs paroissiens veut leur confier ses enfants pour leur apprendre les lettres, qu'ils se gardent de le rebuter et de lui refuser ce qu'il demande." Et Théodulfe ajoute : " Lors donc qu'ils instruisent ces enfants, que les prêtres se gardent d'*exiger d'eux aucun prix en retour de ce service.*" Peu de temps après, Hincmar de Reims s'inquiète de savoir " si chaque prêtre a *un clerc qui puisse tenir la classe* " Et l'évêque d'Orléans, Wautier, rend ce décret : " Que chaque prêtre ait son clerc et qu'il ne néglige pas *de tenir école dans son église.*" On peut lire des recommandations analogues dans les canons du concile de Rome en 826 et dans le bullaire du pape saint Léon IV. " Que tout prêtre ait un clerc des écoles," s'écrient les Pères du concile de Valence, et le capitulaire d'Hérard, archevêque de Tours, en 858, est encore plus catégorique. Le neuvième siècle est rempli de ces admirables témoignages en faveur de l'Eglise, en faveur de cette fondatrice de toutes les écoles.

Et maintenant faisons un bond de deux ou trois siècles, et arrivons à la fin du douzième siècle.

Ici les savants ont fait de faciles et admirables découvertes. Les chartes répandent une belle lumière, et, grâce à elles nous pouvons prouver que, tout au moins dans certaines régions de la France féodale, il y avait alors des écoles parfaitement organisées. Et il y en avait *dans les plus petits villages.* Dans l'excellent livre de M. de Beaurepaire, que nous prenons pour base de cette étude, l'auteur énumère très-longuement toutes les écoles qui existaient au treizième siècle dans les localités de la plus mince importance. Et il conclut en ces termes, qu'il faudrait citer et répéter sans cesse : " Quand on rencontre des écoles en de telles localités, il n'y a plus moyen de douter qu'il n'y en ait eu, sinon dans toutes les paroisses rurales, au moins *dans la plupart.*"

Le même travail a été fait depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours, et nous pouvons affirmer scientifiquement qu'il a toujours, ou presque toujours, abouti aux même résultat. On a dressé des statistiques pour un certain nombre de diocèses et de provinces, et d'après les documents

Digitized by Google

les plus certains, on a démontré que *des écoles ont été établies dans presque tous les bourgs et villages*. Les guerres civiles et religieuses ont interompu plus d'une fois cet enseignement populaire ; mais il avait été presque partout fondé par notre mère l'Eglise. C'est ce que M. de Beaurepairè a prouvé pour la Normandie et M. de Charmas pour le diocèse d'Autun.

Tandis que trente ordres religieux se fondaient de toutes parts pour distribuer l'enseignement élémentaire aux enfants du peuple et surtout aux jeunes filles, les évêques, depuis le concile de Trente, donnaient une impulsion très-active aux fondations des écoles dans leurs diocèses. Dans *tous* leurs synodes diocésains, ils ne cessent de renouveler à cet égard les recommandations les plus vives à tous les diocésains, mais principalement à tous les curés : " Faites des écoles, leur disent-ils ; tenez-les vous-mêmes quand vous n'avez pas de maîtres ; pressez les parents d'y envoyer leurs enfants ; surveillez-en l'enseignement et la discipline." " Même à une époque récente, dit l'historien de l'instruction publique en Normandie, nous voyons les curés et les vicaires remplir dans un grand nombre de paroisses les fonctions d'instituteurs."

Cependant au commencement du dix-huitième siècle il n'y avait pas encore d'Ordre spécialement et uniquement consacré aux écoles des petits garçons. Beaucoup d'efforts avaient été généreusement tentés : ils avaient échoué. Alors paraît ce géant de l'enseignement primaire, ce vénérable de La Salle, envers lequel le peuple ne saurait jamais se montrer assez reconnaissant et auquel il ne pourra jamais élever assez de statues. Ce grand homme, bien supérieur à la plupart des héros de l'antiquité, crée les Frères de la Doctrine chrétienne, qui aujourd'hui sont au nombre de deux mille et qui donnent l'instruction à tant de cent milliers d'enfants. A côté d'eux vingt autres Ordres se sont fondés, et des milliers de fils du peuple saluent dans tout l'univers catholique la robe noire des Frères et la cornette blanche des Sœurs de nos écoles.

On sait, d'ailleurs, quelle est partout la supériorité des écoles congréganistes. En vingt cinq ans, sur neuf cent soixante-quinze bourses de la ville de Paris, les Frères en ont obtenu huit cent deux, et les laïques cent soixante-treize. En 1870, quatre cent soixante, et mille élèves des Frères conquéraient des certificats d'étude, et les laïques n'en obtenaient que deux cent trente et un.

Tels sont les faits, et nous savons qu'on prépare en ce moment un travail plus vaste et plus décisif, où l'on donnera la date de toutes les fondations de nos écoles. Or, *il y en a des milliers et des milliers* qui, jusque dans les plus petites localités, *remontent* avant 1789.

Que penser de ceux qui accusent l'Eglise d'obscurantisme ?

Digitized by Google

GUERISON DE Mlle CLEMENCE GAUTIER,

DE GASSIN, DEPARTEMENT DU VAR.

Le diocèse de Fréjus fut vivement ému, en mai dernier, de la guérison merveilleuse de Mlle Clémence Gautier, qui, dans un instant, passa d'un état de maladie désespérée, à une santé complète. M. le chanoine Bremond, curé-doyen de St. Tropez, délégué par Mgr. l'Evêque de Fréjus et Toulon, a fait sur cette guérison, une enquête certifiée par de nombreux témoins, par M. le maire de Gassin, et enfin par l'autorité diocésaine.

Mgr. l'Evêque de Fréjus et Toulon a envoyé à Mgr. l'Evêque de Tarbes cette enquête et le récit détaillé de la maladie et de la guérison, écrit par Mme la supérieure de l'hospice de St-Tropez, que nous reproduisons.

Communauté de St.-Thomas de Villeneuve.

Monseigneur et Révérendissime Père,

Daignez permettre à une pauvre fille de vous communiquer les douces impressions qu'elle a ressenties lors du prodige opéré en faveur de Mlle Clémence Gautier, et dont elle a été pour ainsi dire le premier et heureux témoin.

Cette jeune personne était atteinte depuis plusieurs années d'une maladie grave, douloureuse. La fièvre typhoïde, dont elle fut saisie, il a environ quatre mois, détermina chez elle la maladie dans toute sa rigueur ; de là une inflammation d'entrailles telle que la vie de la jeune personne fut en danger. Les souffrances étaient si vives que difficilement on pouvait résister aux cris qu'elle poussait nuit et jour. Plusieurs neuveines avaient été faites à son intention, mais sans résultat ; l'heure de la grâce n'avait pas encore sonnée, ainsi qu'elle le disait.

Un mois et demi environ avant le miracle, on vint me prier d'aller la voir ; je me rendis au désir de la malade, que je trouvai dans une faiblesse extrême, ne pouvant supporter aucune espèce de nourriture, ne se mouvant qu'avec l'aide de quatre ou cinq personnes ; tant de souffrances ne pouvaient qu'attirer la compassion. Je l'exhortai fortement à la confiance, l'engageant à faire une neuvaine, à prier, à demander sa guérison à la Ste. Vierge.

Plus tard je lui communiquai une inspiration soudaine, lui disant qu'elle devait faire vœu à la Ste Vierge de porter ses livrées pendant un an ; et qu'après que sa guérison serait opérée, elle irait l'en remercier dans son Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes.

Une neuvaine commença le même jour dans diverses communautés ; et tous les parents et amis s'unissaient d'intention pour obtenir la même grâce. On employait aussi pour la jeune malade l'eau miraculeuse par l'application des compresses et par la boisson. Je visitai la malade le premier, le deuxième et le cinquième jour de la neuvaine ; les souffrances

Digitized by Google

étaient toujours aussi intenses ; mais la jeune fille était convaincue qu'elle guérirait ; car, je dois le dire, elle m'a avoué qu'à l'instant même où elle a fait le vœu, il s'est passé en elle un saisissement incompréhensible, qui lui donnait l'assurance de sa guérison. Aussi les douleurs n'ébranlèrent jamais sa confiance.

Je la visitai le huitième jour, je la trouvai plus mal ; sa faiblesse était telle qu'elle ne pouvait supporter le moindre bruit, ni même la plus faible lueur du jour. Le médecin l'ayant visitée, à six heures du soir, ne répondit que par ces trois mots aux questions qui lui furent posées : mal, mal, très-mal !

Le même soir, à huit heures, elle eut une crise tellement forte, que tout le monde quitta l'appartement ; elle resta seule avec sa sœur, à qui elle dit d'une voix presque éteinte : " Ma bonne sœur, que de peine je te " donne !... la Ste Vierge me guérira." Elle se fit donner un chapelet, et témoigna le désir que sa sœur continuât à demeurer seule auprès d'elle. Il était onze heures.

Que se passait-il alors dans le cœur de cette jeune fille ? Dieu seul le sait ; la puissante Vierge Marie allait accomplir son œuvre. A deux heures après minuit, 14 mai 1873, le miracle était opéré. Notre chère malade se lève seule ; sa sœur épouvantée veut appeler les trois gardes qui étaient dans une chambre voisine ; mais Clémence s'y oppose en disant : " Je n'ai plus rien, je suis guérie, je n'ai plus besoin de personne ; " tiens, regarde, je suis debout, je ne sens plus aucune douleur, la Ste " Vierge m'a guérie ; apporte-moi une lampe ; et, si tu veux, nous la " remercierons ensemble. Ne dis rien à personne ; nous offenserions " peut-être le bon Dieu en trop nous réjouissant."

On alla cependant chercher le père. Celui-ci redoutait un nouveau malheur ; mais à peine est-il dans la chambre de sa fille, qu'elle l'embrasse en lui disant : " Cher papa, je suis guérie ; et c'est la Ste Vierge !.. vous " remplirez maintenant votre promesse."

On voulut prévenir le voisinage de la faveur reçue ; elle s'y refusa de nouveau en disant : " Allez chercher ma chère amie, ma seconde mère, et " je ferai ce qu'elle me dira." Trois heures après nous étions dans les bras l'une de l'autre. Dès que je fus sur le seuil de la porte, elle se leva sur son lit et me répéta les mêmes paroles qu'elle avait dites à son père. Par une inspiration soudaine je lui dis : " si tu es guérie, lève-toi et viens " remercier la Ste Vierge et montrer aux incrédules ce que peut la prière " quand elle est faite avec amour et confiance." Elle obéit, s'habile seule, au grand étonnement des personnes de la maison ; elle seule était calme, et on lisait sur son visage la grâce extraordinaire qui travaillait au fond de son cœur.

Quand elle fut habillée, nous nous mimes en route vers la chapelle du château (Minuty), qui est éloigné de la campagne de 7 à 8 minutes. Je lui offris le bras, lui disant que je voulais avoir l'honneur de la présenter à Jésus et à Marie, puisque le bon Dieu n'avait pas dédaigné de me choisir pour son instrument. Elle accepta pour satisfaire ma volonté ; mais à peine avions-nous fait quelques pas, qu'elle se dégage et marche seule la première.

Arrivée à la chapelle, elle se prosterne devant l'image de Marie ; sa prière était fervente. Tous ceux qui la voyaient, éprouvaient le même sentiment de respect et d'admiration.

Digitized by Google

Des exprès furent envoyés aux trois pays voisins, tandis que la cloche de la chapelle appelait les fidèles. Tout le voisinage accourut, une demi heure après soixante personnes étaient pieusement agenouillées autour de l'enfant du miracle. La Ste Vierge commence, nous entonnons un cantique d'actions de grâce à la Mère de Dieu. La voix de Clémence était plus forte que la nôtre ; car à peine pouvions-nous contenir l'émotion qui remplissait nos cœurs. Pour elle, toujours à genoux, les regards sur l'autel, un doux sourire effleurant ses lèvres, elle semblait insensible à ce qui l'entourait. Elle fit la Sainte Communion. Après le St-Sacrifice, M. le Curé de Ramatuelle, qui l'avait célébré, entonna le *Magnificat*. La jeune fille se lève, chante jusqu'à la fin, se remet à genoux sans faiblesse, gardant le jeûne sans peine. Bientôt, lorsque tout est dans le plus profond silence, elle se relève et se tournant vers la foule accourue, elle dit d'une voix forte et bien accentuée : " Je suis guérie, c'est la Ste Vierge qui m'a guérie." Comme par un mouvement spontané, des sanglots s'échappent de toutes les poitrines et tout en remerciant Notre Seigneur et sa divine Mère, on promet de se convertir. Ce même jour, trente-cinq personnes se confessent, parmi lesquelles plusieurs n'avaient pas fait leurs Pâques depuis longtemps.

L'hevre était venue de se retirer du saint lieu. Notre jeune amie était restée une heure et un quart à genoux. Au sortir de la chapelle, elle accepte une tasse de bouillon. Formant alors comme une procession, nous nous rendons au château faisant retentir les airs du chant du *Magnifical*. Arrivée au château, elle prit encore une tasse de café au lait, sans éprouver la moindre fatigue ; enfin, à midi elle se mit à table en compagnie de vingt-trois personnes et déjeuna très-bien. On craignait pour une indigestion, vu qu'elle ne prenait plus rien depuis trois mois ; mais le contraire arriva ; à trois heures, elle dit qu'elle avait faim, on la fit goûter. Depuis l'appétit est soutenu. Elle se couche à dix heures et se lève à six. Les fonctions se font parfaitement.

Le lendemain, eut lieu la Messe d'actions de grâce. Quarante-deux personnes accompagnaient la jeune fille à la Ste-Table ; des familles désunies se réconciliaient ; des pécheurs endurcis promettaient de se convertir.

En souvenir de cette heureuse journée, on distribua des médailles de Notre-Dame de Lourdes. Deux cents personnes environ, hommes, femmes, viellards, enfants, chacun voulut avoir un souvenir de cette mémorable journée.

La famille se dispose en ce moment à accomplir le pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes.

Ici je m'arrête, Monseigneur, et humblement prosternée aux Genoux de Votre Grandeur, je demande une bénédiction paternelle, et dans les sentiments de ma profonde misère, j'ose me dire l'esclave de Marie.

Et de Votre Grandeur, la très-humble et très-respectueuse servante.

Signé : MARIE J. G.

Pour copie conforme au rapport de l'enquête,

JOSEPH HENRI, Evêque de Fréjus et Toulon.

Le 25 juin dernier, Mademoiselle Clémence Gautier, jouissant d'une santé parfaite, accomplissait son vœu en venant à Notre-Dame de Lourdes avec le pèlerinage de Toulon et Fréjus.

IMPRIMATUR : Tarbes, le 26 août 1873,

LAMOLLE, v.-gal.

Digitized by Google

NOTRE-DAME DE LOURDES.

(*Suite.*)

VII.—L'IMMACULEE ET L'INFAILLIBLE.

Dans ce grand combat entre le rationalisme et la vérité, les journaux de la libre pensée, les vieux voltariens, la police et l'administration ne se tenaient point pour battus. Le préfet de Tarbes, catholique sincère, mais indépendant, dont M. Lasserre a buriné un portrait à la façon de Callot, croyait aux miracles de l'Evangile, mais d'après lui, Dieu devait s'arrêter là et se contenter de ce minimum de Surnaturel, si loyalement concédé. Il s'entendit avec le grand pontife Rouland, alors ministre des cultes, pour étouffer ce Surnaturel qui n'était pas dans l'Evangile ; il fit enlever les *ex voto* de la Grotte, et fermer la Grotte elle-même, au milieu de l'indignation universelle. Il fallut recourir jusqu'à l'empereur, alors à Biarritz, pour obtenir la cessation de ces vexations aussi ridicules qu'odieuses. Le malencontreux préfet fut nommé à la première préfecture vacante ; par une douce ironie de la Providence, il ne fut renvoyé par Notre-Dame de Lourdes que pour tomber entre les mains de Notre-Dame de la Salette : de Tarbes, il passa à Grenoble. Incorrigible, il disait que s'il eût été préfet de Grenoble en 1846, il eût mis bon ordre à l'apparition et "aux superstitions" de la Salette. Le pauvre homme mourut quelques années après d'une attaque d'apoplexie.

Le Pape Pie IX croit à Lourdes comme il croit à la Salette ; dans un bref du 4 septembre 1869, il écrit à M. Lasserre : *Vous venez d'employer vos soins à prouver et à établir la récente Apparition de la très-clémente Mère de Dieu ; et cela d'une telle manière que la lutte même de l'humaine malice contre la miséricorde divine sert précisément à faire ressortir, avec plus de force et d'éclat, la lumineuse évidence du fait.* (1)

Bernadette continuait à se rendre à la Grotte mais la Vision n'apparaissait plus. Cependant le peuple espérait toujours, et accompagnait la bergère. Avec elle, il croyait chaque fois aller à la rencontre de la Vierge des Pyrénées.

Le 25 mars; fête de l'Annonciation, Bernadette se sentit poussée à Massabeille par un attrait bien connu. Elle se mit en prière, et bientôt la transfiguration de son visage annonça qu'elle voyait. Elle avait plusieurs fois demandé son nom à la Dame qui ne lui avait répondu que par des sourires. Ce jour là, elle lui dit encore :

(1) Novam clementissimæ Dei Matris apparitionem ita testatam facere curaveris, ut e conflictu ipso humanæ malitiæ cum cœlesti misericordia claritas eventus firmior ac luculentior appareret.

Digitized by Google

—Ma Dame, voulez-vous avoir la bonté de me dire qui vous êtes?

La Vision sourit avec plus de bonté, pour toute réponse.

—Ma Dame, reprit l'enfant avec insistance, voulez-vous me dire qui vous êtes ?

Un plus long et plus divin sourire se dessina sur les lèvres muettes de l'Apparition.

—Ma Dame, continua l'enfant, vous *devez* me dire qui vous êtes.

L'Apparition avait les mains jointes avec ferveur et le visage perdu dans le rayonnement splendide de la béatitude infinie. C'était l'Humanité dans la gloire. De même que Bernadette contemplait la Vision, la Vision, sans doute, contemplait, au sein de la Trinité divine, Dieu le Père dont Elle était la Fille, Dieu le Sains-Esprit dont elle était l'Epouse, Dieu le Fils dont Elle était la Mère.

A la dernière question de l'enfant, Elle disjoignit les mains, faisant glisser sur son bras droit le chapelet au fil d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit alors ses deux bras et les inclina vers le sol, comme pour montrer à la Terre ses mains virginales, pleines de bénédictions. Puis, les élevant vers l'éternelle région d'où descendit, à pareil jour, le divin Messager de l'Annonciation, Elle les rejoignit avec ferveur, et, regardant le Ciel avec le sentiment d'une indicible gratitude, Elle prononça ces paroles :

—Je suis l'Immaculée Conception.

Ayant dit ces mots, Elle disparut, et l'enfant se trouva comme la multitude, en face d'un rocher désert.

La mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, oberve M. Lasserre, ne dit point : Je suis Marie Immaculée. Elle dit : "Je suis l'Immaculée Conception," comme pour manquer le caractère absolu, le caractère en quelque sorte substantiel du divin privilége qu'elle a eu seule, depuis qu'Adam et Eve furent créés de Dieu. C'est comme si elle eût dit, non pas "je suis pure," mais je suis la Pureté même ; non pas, "je suis Vierge, mais je suis la Virginité incarnée et vivante ; non pas, "je suis blanche," mais je suis la Blancheur.

Marie est plus que conçue sans péché, elle est l'Immaculée Conception elle-même, c'est-à-dire le type essentiel et supérieur, l'archétype de l'humanité régénérée.

Le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie a été proclamé de nos jours, dans deux endroits de cette terre les plus différents qu'il soit possible d'imaginer. L'un d'eux c'est la Ville éternelle, où le Pape infaillible, entouré des évêques du monde entier, fit la proclamation la plus solennelle de ce dogme, *urbi et orbi*. Et quel est l'autre lieu ? C'est une grotte obscure des Pyrénées où l'écho divin de ce dogme fut répété sans éclat ; au lieu de l'épiscopat tout entier il eut, pour unique témoin une petite bergère qui ne savait ni lire, ni écrire.

Digitized by Google

Quel souvenir, pour ceux qui l'ont vu, que la matinée du 8 décembre 1854 ?

Rome entière, au lever de l'astre matinal,
Est debout pour chanter, foule immense qui prie,
Le triomphe immortel de sa Reine chérie,
Reine du Vatican, Reine du Quirinal.

Lucifer s'en émeut dans l'abîme infernal :
Il redouble en secret de ruse et de furie,
Mais saint Michel l'enchaîne au trône de Marie
Et son front est courbé sous le pied virginal.

—D'où vient que nous sentons ta puissance ébranlée,
De quel nouveau pouvoir Dieu vient-il de s'armer,
Disaient les noirs démons dans leur noire assemblée ?

Satan, ce malheureux qui ne peut plus aimer,
Exhale un cri d'effroi dont la terre est troublée :
—Ah! dit il, c'en est fait, on vient de proclamer
Que Fille, Epouse et Mère, Elle est Immaculée ! (1)

Et pourtant, le pèlerin est plus impressionné du souvenir de l'Immaculée Conception à Lourdes qu'à Rome même. D'où vient cela ? Ah ! c'est que si, à Rome, l'Infaillible a proclamé ce dogme, ici, c'est l'Immaculée elle-même qui s'est chargée de le révéler, en disant à cette enfant : Je suis l'Immaculée Conception !

Telle est la différence entre le 8 décembre 1854 et le 25 mars 1858. Quatre années seulement séparent ces deux dates mémorables.

Quand le grand Pie IX mit au nombre des dogmes l'antique croyance du monde chrétien à l'Immaculée-Conception de Marie, vous vous rappelez combien l'enfer et la Révolution hurlèrent et sifflèrent, en sentant ce coup formidable. Les indifférents sourirent ; la foi de certains fidèles fut ébranlée.

N'est-ce point à cause de cela, que la mère de Dieu, qui est aussi la mère de l'Eglise, voulut venir en personne témoigner que le Vicaire de son Fils ne s'était point trompé, voulut ratifier de sa propre bouche la sentence émanée de Rome, en prenant elle-même pour nom propre le nom même du dogme proclamé ? " Je suis l'Immaculée Conception ?

Que de fois nous avons répété à Lourdes cette prière romaine ? *Virgo sine labe concepta, Pium custodi qui te Immaculatam declaravit ?* Vierge conçue sans péché, garde Pie IX qui t'a proclamé Immaculée !

L'Immaculée a fait plus que de garder son Pape bien aimé ; elle lui a mis sur le front deux couronnes qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait encore portées, la courronne de la longévité, et la couronne de l'infaillibilité.

(1) Traduction d'un sonnet italien qu'un poëte romain nous avait dédié à cette époque.

Digitized by Google

Les deux dogmes de l'Immaculée Conception et de l'Infaillibilité pontificale se font écho sur la terre; l'un semble la récompense de l'autre.

En prévision des malheurs de la France, l'Immaculée pleure à la Salette, et répète à Lourdes: Pénitence! Pénitence!

L'Infaillible est détrôné et captif, mais ce vaillant capitaine, comme il s'est appelé lui-même, (1) a été justement revêtu de l'armure de l'Infaillibilité pour résister à tous les assauts de l'enfer.

On raconte qu'un peintre, décorant la voûte d'une église, représentait l'Immaculée dans les splendeurs de sa beauté divine; au pieds de Celle qui est toute belle, il peignait Lucifer tombé dans sa difformité la plus horrible. Le démon furieux ébranle et renverse l'échafaudage. Le dévot enfant de Marie, se sentant perdu, élève son âme et ses bras vers sa Mère; et Celle qu'il venait de peindre avec tant d'amour, le retint de sa main puissante.

Pie IX et l'Eglise font en nos jours le plus magnifique portrait de la Vierge Immaculée; l'enfer s'agite furieux et la terre se dérobe sous no pieds. Mais la Mère de Dieu étend ses deux mains qui sont puissance et bonté; elle soutient le Pape et l'Eglise.

Nul n'a plus souffert, nul n'a plus aimé, nul n'a été autant aimé que le Pape de l'Immaculée.

Pierre avait dit à Jésus: *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant!* Jésus répondit à Pierre: *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.*

Pie IX a dit à la Mère de Dieu: *Vous êtes Immaculée dans votre Conception.* Et la mère de Dieu a dit à Pie IX: "*Tu es Immaculé dans la foi; tu es le Vicaire infaillible de la vérité.*"

Il fut donné à Jean, le disciple aimé de Jésus, le fils adoptif de Marie, de survivre aux persécuteurs et de voir de ses yeux le triomphe de Jésus sur la terre. Par un prodige inouï depuis dix-neuf siècles, dérogeant à une loi qui semblait devenir un article de foi, le nouveau Jean a dépassé les années de Pierre. Puisse Pie IX être le dernier pape de l'Eglise opprimée, puisse-t-il voir l'aurore du triomphe! Le règne de son successeur est désigné ainsi dans la prophétie de saint Malachie: *lumen in cœlo.* Cette lumière du ciel sera peut-être l'œil de Marie, s'abaissant sur la terre.

"Comme autrefois Dieu apparaissant à Moïse, lui dit: *Je suis Celui qui est*; ainsi la Sainte Vierge apparaissant à Lourdes a dit: *Je suis l'Immaculée Conception.*

Cette parole n'est pas d'hier: car il est écrit:

(1) L'Infaillibilité fut proclamée le 18 juillet 1870, l'anniversaire du jour où Pie IX, recevant les secrets de la Salette, disait: "Ce sont des fléaux qui menacent la France, mais la "France n'est pas seule coupable, toute l'Europe l'est aussi.... Ce n'est pas pour rien que "l'Eglise est appelée militante, et vous en voyez ici le capitaine."

Digitized by Google

"La sagesse se louera elle-même, elle s'honorera en Dieu, et elle se "glorifiera au milieu de son peuple....elle dira:

"Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis née avant toute créature.

"J'ai été créée dès le commencement et avant tous les siècles. (Eccl. "24.)

"Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies....Les "abîmes n'étaient pas, et j'étais conçue." (Prov.8.)

Il nous semble que la Vierge a résumé ici cette louange lorsqu'Elle a dit: Je suis la conception, l'œuvre très-sainte de Dieu: *Je suis l'Immaculée Conception.*

On attendait qu'un miracle répondît à la voix de Pie IX; jamais le miracle n'éclata plus visible.

L'attrait qui attachait l'enfant à la *Dame du rosier*, se communique à toute âme qui prie dans la Grotte sainte. Il transmet au loin à tout cœur droit qui entend le nom mystérieux de Notre-Dame de Lourdes. Ce doux attrait est la force victorieuse de la grâce, qui ramène le monde à Dieu, à la lumière radieuse de l'Immaculée Conception.

La petite bergère, à laquelle la Vierge divine venait d'apparaître, entendait pour la première fois ces mots: Immaculée Conception. Et, ne les comprenant point, elle faisait, en retournant à Lourdes, tous ses efforts pour les retenir. "Je les répétais en moi-même tout le long du chemin pour ne les point oublier" disait-elle à M. Lasserre, "et jusqu'au presbytère où j'allais, je disais: *Immaculée Conception, Immaculée Conception*, à chaque pas que je faisais, parce que je voulais porter à M. le Curé les paroles de la Vision, afin que la chapelle se bâtit."

Le pasteur comprit, le peuple comprit. On ne s'était point trompé. C'était bien Elle, c'était la mère de Jésus Christ, mais on n'attendait pas ce nom de sa bouche. On ne pouvait penser qu'elle donnerait à la Grotte, à la ville de Lourdes, aux Pyrénées, à Pie IX, au monde, la joie de se faire un nom avec le privilége glorieux que, depuis quatre ans, la terre catholique, après son Père et son Pontife, célébrait dans un infatigable élan d'admiration et d'amour.

Cette apparition, éclatant avec une magnificence et une douceur nouvelles, quand rien ne la faisait espérer et que les communications célestes semblaient finies, paraît être le cœur de l'œuvre de Marie à la Grotte. Elle éclaire le mystère si longtemps fermé de ses quinze premières visites. La belle Dame avait fait pressentir son nom, et le peuple, au récit de l'enfant charmée, disait: Marie! mais on voulait l'entendre de ses lèvres.

Lorsque son silence persistant a enflammé les désirs et irrité l'attente, lorsque la fin des visites annoncées livre les fidèles incertains au travail de leur propre pensée, Elle descend encore et vient dire: *Je suis l'Immaculée Conception.*

Digitized by Google

Nulle part au monde et dans aucune des innombrables apparitions, Elle ne s'était appelée de ce nom.

Marie, avec sa parole inattendue, fait à la Grotte de Lourdes sa gloire unique, sa destinée, d'être le sanctuaire, seul marqué par le ciel, de l'Immaculée Conception.

Elle révèle toute la pensée divine sur le pèlerinage naissant. L'Immaculée Conception en est la raison et en sera la richesse.

Les pèlerins ont en ce mot toutes leurs prières; il contient le secret de toutes leurs espérances. Dans les merveilles de Lourdes, Dieu prépare une glorification nouvelle à l'Immaculée Conception. C'est pour l'Immaculée Conception et par elle que les guérisons jailliront de la fontaine, et en elle aussi les pécheurs puiseront les joies de la miséricorde. Les cierges allumés sous le rocher honoreront de leurs feux la pureté sans tache de Marie; c'est l'Immaculée Conception que les peuples viendront célébrer dans leurs processions innombrables et magnifiques, et les pierres de la chapelle demandée loueront toutes l'Immaculée Conception.

VIII.—Les Miracles.

Dix jours après, le lundi de Pâques, 5 avril, une autre merveille révéla encore à la foule le caractère divin des visions, c'est ce qu'on appelle le miracle du cierge ardent. Bernadette avait apporté un cierge très-grand; elle l'avait appuyé par terre en le soutenant par le bout entre ses mains à demi jointes. La Vierge lui apparut. Et voilà que, par un instinctif mouvement d'adoration, la Voyante tombant en extase devant la Beauté immaculée, éleva un peu les mains, et les laissa reposer doucement et sans y songer sur le bout du cierge allumé. Et alors la flamme se mit à passer entre ses doigts légèrement entr'ouverts, et à s'élever au-dessus, oscillant ça et là, suivant le faible souffle du vent. Bernadette pourtant demeurait immobile et abîmée dans la contemplation, ne s'appercevant même pas du phénomène qui faisait autour d'elle la stupéfactiou de la multitude.

—Elle se brûle, elle se brûle, criait-on autour d'elle.

L'enfant restait immobile et souriante.

Un médecin l'observait, et constata, la montre à la main, que la flamme lécha ses doigts pendant plus d'un quart d'heure.

—Miracle! miracle! disait le peuple.

Enfin ses mains se séparèrent. Le médecin les prit, et les examina; elles étaient intactes et blanches, la flamme avait respecté la chair virginale de la Voyante.

Après l'extase, quand Bernadette fut revenue à la vie ordinaire, on fit toucher par surprise la pointe d'une flamme à sa main.

—Oh! vous me brûlez, cria-t-elle en se retournant vivement.

Un prodige si manifeste et si touchant laissa une impression profonde.

C'était la dix-septième apparition, et la quinzième de celles où la Vierge

Digitized by Google

appela les multitudes comme témoins de ce tête-à-tête, dont le mystère était à la fois si profondément secret et si admirablement découvert.

Le spectacle divin finit, le 5 avril, pour les foules qui virent ainsi Bernadette dans la dernière apparition publique ; tel fut le dernier souvenir que laissa de sa présence la blanche Dame du rosier, la Vierge de la grotte, de la fontaine des miracles, du chapelet, de la lumière, des roses, des sourires, de *l'Immaculée Conception !*

Bernadette devait la revoir une fois encore, mais presque seule, et longtemps après ce jour, pour être fortifiée et consolée, au milieu de ses dernières épreuves.

Ce fut le soir du 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. (1) Bernadette sentit comme autrefois le mystérieux attrait qui l'attirait à Massabielle. Elle s'y rendit avec sa plus jeune tante et deux autres personnes de Lourdes. La Grotte était alors fermée par l'arrêté préfectoral ; l'enfant, moins qu'une autre, n'avait le droit d'aborder ce sol interdit. Elle descendit, avec ses compagnes, par les prairies de la Ribère qui bordent la rive opposée du Gave, et elle s'agenouilla à distance, en face de la Grotte. Le crépuscle arrivait.

Soudain les mains jointes de la bergère se séparent et tombent comme par un mouvement de surprise. Aux dernières lueurs du jour, ses compagnes la contemplent dans sa pâleur radieuse, dans la béatitude de son regard perdu au fond de la gloire et des beautés de la céleste Apparition.

Bernadette pourrait confirmer ce que dit Dante Alighieri, que le rayon de la splendeur divine, au contraire du rayon solaire, n'éblouit pas la vue mais l'attire ; plus on le contemple, plus l'œil s'y plonge et s'y fortifie. "O grâce abondante, s'écrie le poète, par laquelle j'osai plonger mes yeux si avant dans l'éternelle lumière."

Le Gave, qui la séparait de la Grotte, avait en quelque sorte cessé d'exister aux yeux de l'extatique. Elle ne voyait devant elle que la Roche bénie, dont il lui semblait être aussi près qu'autrefois, et la Vierge Immaculée qui lui souriait doucement, comme pour confirmer tout le passé et illuminer tout l'avenir. Aucune parole ne sortit de lèvres divines. A un certain moment, Elle inclina la tête vers l'enfant, comme pour lui dire ou un " Au revoir" très-lointain ou un adieu suprême. Puis, Elle disparut et rentra dans les cieux. Ce fut la dix-huitième Apparition ; ce devait être la dernière.

Bernadette assure que jamais l'Immaculée ne lui apparut si glorieuse. Cette apparition, presque solitaire, a été uniquement pour elle. On l'a peu

(1) Cette date rapproche, dans la bénigne miséricorde de Marie comme dans la confiance des hommes, son antique montagne du Carmel et les roches de Lourdes devenues une montagne aussi. Elle met à côté l'un de l'autre, le saint religieux qui reçut de la Dame du Carmel le scapulaire, et l'humble enfant qui, au nom de la Dame de Massabielle, ouvrit la fontaine des miracles et porta au monde ce nom si riche d'espérance : JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION !

Digitized by Google

connue, et elle n'a eu aucune influence sur la croyance du peuple chrétien.

La pauvre petite Bernadette avait rempli sa mission avec une simplicité pleine de courage, et un dévouement plus fort que toutes les épreuves. Pour la Dame du rocher elle avait combattu, elle avait souffert, il lui fallait souffrir et combattre encore. Le retour inespéré de la Vierge témoigna qu'Elle était contente, et lui porta la récompense du passé et la force de l'avenir, dans les ineffables joies de ce quart-d'heure du ciel.

Le 28 juillet suivant Mgr Laurence, évêque de Tarbes, nomma une commission d'enquête, composée d'ecclésiastiques, de médecins et de savants.

Le jugement de la commission ayant été favorable, Mgr Laurence fit comparaître devant lui Bernadette, et une dernière fois elle renouvela son récit, répondant à toutes les interrogations que dictait à ces hommes la conscience du grand acte qu'ils préparaient. Lorsque, racontant l'apparition du 25 mars, Bernadette imita l'attitude et le geste de la " Dame" au moment où elle disait : " *Je suis l'Immaculée Conception*," on vit de grosses larmes descendre sur le visage austère du vieil Evêque. Après la séance, il dit, encore tout ému : " Avez-vous remarqué cette enfant ?"

Le 18 janvier 1862, près de quatre ans après la première apparition, l'évêque publia son décret, portant jugement sur les faits de Lourdes, et les pèlerins purent lire l'article premier affiché à la grille de la Grotte :

" Nous jugeons que l'IMMACULEE MARIE, MERE DE DIEU, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la grotte Massabielle, près de la ville de Lourdes ; que cette Apparition revêt tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine."

Mgr Laurence ajoutait qu'il soummettait ce jugement au jugement suprême du Pontife Romain ; il autorisait pour son diocèse le culte de Notre-Dame de Lourdes ; et, poursuivait-il, " pour nous conformer à la volonté de la Sainte Vierge, plusieurs fois exprimée lors de l'apparition, nous nous proposons de bâtir un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des Evêques de Tarbes."

Les dons affluèrent, et les travaux commencèrent au mois d'octobre 1862, quatre ans aprés, le 21 mai 1866, la sainte Messe fut célébrée pour la première fois dans la crypte qui devait porter le nouveau sanctuaire.

Auparavant eut lieu la bénédiction de la statue de l'Immaculée qu'on plaça dans la Grotte, à l'endroit même où elle avait daigné tant de fois apparaître. Le sculpteur de Lyon, M. Fabisch, n'avait accepté cette tâche qu'avec inquiétude. Il voulut d'abord avoir un entretien avec Bernadette. Sa vue ne le rassura guère, mais dès qu'elle lui eût parlé de la robe blanche et du long voile de la Dame, il entrevit un idéal ; il demanda à Bernadette la pose et le mouvement de la Vierge quand elle disait

Digitized by Google

"Je suis l'Immaculée Conception : Elle fit ce geste du ciel qui a si souvent étonné, et tant fait verser de larmes. " Ce fut pour moi une révélation" écrivait M. Fabisch ; "ma statue était composée. Non, tant que je vivrai, je n'oublierai cette ravissante expression. J'ai bien vu en Italie et ailleurs les chefs-d'œuvre des grands maîtres, de ceux qui ont excellé à rendre les élans de l'amour divin et de l'extase, des Fra-Angélico, des Pérugin, des Raphaël, des Van-Dyck, etc,. Dans aucun d'eux je n'ai trouvé tant de suavité et de ravissement. Et chaque fois, dans les quelques jours que j'ai passés à Lourdes pour faire mon exquise, chaque fois que j'ai demandé ou fait demander à Bernadette cette pose, toujours la même expression est venue transfigurer cette tête. J'ai toujours cru que le pur idéal, dans l'art chrétien, était le resplendissement du beau moral sur une figure humaine. Or, depuis que j'ai vu Bernadette, cette opinion a pris chez moi les proportions d'un dogme, s'il m'est permis de me servir de ce mot dans une question d'art."

On rapporte que M. Fabisch dit un jour à cette époque : Les détails donnés par Bernadette sont d'un idéal si pur et si élevé, qu'ils suffisent pour démontrer qu'elle a vu une beauté du ciel.

Le sculpteur lui soumit ses essais et modifia le travail sur les observations de l'enfant, jusqu'à ceux qu'elle y reconnût la copie fidèle de l'Immaculée Conception."

Il aimait son œuvre. L'artiste éminent devait à la petite fille sans imagination et sans culture, l'inspiration qui a peut-être le plus charmé son âme. Il croyait posséder l'idéal divin qui avait posé vivant sous les yeux de Bernadette. En s'en allant, il dit à l'enfant : —Je vois ta Vierge, je te la montrerai ; quand la statue viendra, je veux que tu dises ;—C'est elle !

Le statuaire partit pour aller tailler dans un magnifique bloc de Carrare, de la plus belle blancheur, l'Immaculée Conception. La Vierge de marbre arriva à Lourdes.

Bernadette la vit aussitôt. Elle la contempla avec l'étonnement de son âge, et puis elle dit en soupirant :

—Ah ! c'est bien beau, mais ce n'est pas Elle !

Cette exclamation déconcerta l'artiste. Quel malheur qu'il n'ait pas vu l'Apparition ! Il aurait fallu, pour mériter cette grâce, posséder la sainteté d'un Fra Angelico.

Il y a cependant, sur ce visage de marbre, un sourire bien doux et bien saint, il y a dans la pose une paix divine ; les vêtements sont si légers qu'ils semblent prêts à onduler au moindre souffle ; toute cette statue est suave et idéalisée. Mais Bernadette avait vu ce que l'œil même du génie ne sait point deviner. Plus tard quand on lui demandait si la statue pouvait donner une idée de la beauté de la Dame.

—Oh ! non, disait-elle, la différence est comme de la terre au ciel.

Digitized by Google

Pour nous qui n'avons point vu la vision, cette image nous a fait une douce illusion ; nous aimions devant elle à croire que nous avions aussi une apparition de notre Mère qui est aux cieux.

Le 4 avril 1864, Mgr Laurence bénissait solennellement la statue. Quant à Bernadette, Dieu lui marquait sa prédilection, comme il a coutume de le faire pour ses élus, en la faisant passer par la grande épreuve de la douleur. Tandis que l'évêque de Tarbes, allait, au nom de l'Eglise, prendre possession des Roches Massabielle, et inaugurer solennellement le culte de la Vierge qui lui était apparue, Bernadette était frappée par la maladie ; la maternelle Providence redoutant peut-être pour son enfant bien-aimé la tentation de quelque vaine gloire, lui dérobait le spectacle de ses fêtes inouïes, où elle eût entendu son nom acclamé par des milliers de bouches, et glorifié du haut de la chaire chrétienne par l'ardente parole des prédicateurs. Trop indigente pour être soignée en sa maison, où ni elle ni les siens n'avaient jamais veulu recevoir aucun don, Bernadette avait été transportée à l'hôpital où elle gisait sur l'humble grabat de la charité publique, au milieu de ces pauvres, que le Monde qui passe appelle malheureux, mais que Jésus-Christ a bénis, en les déclarant les bienheureux de son royaume éternel.

La preuve divine des apparitions commença par une explosion de miracles. Ils se multipliaient sous l'action de l'eau de la Grotte, comme les fleurs sous l'influence de la rosée du printemps. Déjà on ne les comptait pour ainsi dire plus.

Durant les quatre premières années, *cent-quarante-quatre* miracles de premier ordre furent constatés et enregistrés, sans compter des centaines, des milliers d'autres, tout aussi réels, quoique moins saillants.

Jamais peut-être, la Mère de miséricorde n'avait mieux mérité ce que dit d'elle son grand poète Dante, dans la bouche du saint patron de Bernadette : " O Dame, tu es si grande et si puissante que celui qui veut une grâce et n'a pas recours à toi, veut que son désir vole sans ailes. Ta bonté ne secourt pas seulement celui qui t'implore ; mais bien des fois elle va libéralement au devant de la demande."

Nous avons déjà raconté quelques guérisons ; la liste en serait trop longue ; muets, aveugles, paralytiques,, épileptiques, ont trouvé là le soulagement de leurs maux ; c'est chaque jour comme une scène de l'Evangile, mais tous, non plus, ne s'en retournent pas guéris. (1)

(1) La confiance en l'*Immaculée-Conception* ne saurait certes être trop grande, trop entière ; mais il faut que cette confiance soit toujours dominée par un profond amour de la volonté de Dieu, et par la soumission la plus absolue aux voies secrètes par lesquelles nous conduit la Providence. *Toujours*, entendez bien ceci, *toujours* la Mère de miséricorde accueille et exauce nos prières : mais elle les exauce à sa façon, non à la nôtre ; elle les exauce divinement, nous accordant ce qui est le mieux, le plus sanctifiant pour nous. La souffrance est si souvent la grâce des grâces et le plus réel de tous les biens ! Si la Sainte Vierge ne juge pas à propos de guérir les maux de notre corps, toujours, n'en doutez pas, elle obtient

Digitized by Google

Une princesse romaine, qui a fait à la Grotte une neuvaine de prières, redisait cet encouragement que lui avait adressé Pie IX : *Allez à Lourdes, il s'y fait beaucoup de miracles.*

Que je hais, dit Pascal, ceux qui font les *douteux* de miracles !

La guérison des yeux de M. Henri Lasserre fut instantanée ; il en a témoigné sa reconnaissance par son histoire de Notre-Dame de Lourdes, qui est un des plus beaux monuments élevés à la gloire de Marie. Mgr Ségur a composé aussi son livre en ex-voto de la guérison de sa mère. Le P. Hermann, ce pianiste, élève de Listz, devenu un religieux carme si célèbre, a recouvré la vue à la piscine de Lourdes ; il a puisé aux pieds de l'Immaculée ce dévouement qui l'a fait mourir de la peste en soignant nos soldats prisonniers en Allemagne.

Un artiste, Max***, protestant, libre-penseur, vint à la Grotte en curieux, le cigare à la bouche, le chapeau sur la tête. Les instances d'une amie de sa femme le décide, malgré lui, à boire une gorgée d'eau ; il est guéri subitement d'une tumeur dangeureuse ; il s'en retourne ému, mais non encore converti.

Quelle forte ironie de la Providence envers la médecine humaine ! Cette eau, que la science n'a reconnu n'avoir aucune vertu curative, guérit plus sûrement que toutes ces eaux thermales des Pyrénées, qui environnent la ville de Lourdes.

C'est la foi, la reconnaissance et la confiance qui attirent ces foules des contrées les plus lointaines. Une mère est venue en douze jours de la Pologne russe porter à Notre-Dame de Lourdes son fils infirme. Il vient des pèlerins de France, d'Espagne, d'Angleterre, (1) de l'ancien et du nouveau-monde ; les Canadiens, ces Français d'Amérique toujours dévoués à la Mère-Patrie, à l'Eglise, au Pape, à la Mère de Dieu, espèrent comme nous que la Vierge Immaculée sauvera son *royaume de France*, l'Eglise et le monde ; ils ont élevé dans ce but à Montréal une chapelle à Notre-Dame de Lourdes.

On porte devant la Grotte des prières admirables. Naguère une jeune brésilien, qui partait pour s'engager dans les zouaves pontificaux, passa à Notre-Dame de Lourdes pour la supplier d'envoyer à son frère la même noble pensée.

Un autre fait éclatant de l'histoire actuelle de Notre-Dame de Lourdes, un fait dont le ressentiment domine ici tous les autres bruits, c'est l'extension des grands pèlerinages. Les chemins de fer du Midi organisent, l'été, des trains de piété qui versent à Lourdes des milliers de pieux voyageurs.

elle accorde des grâces de résignation, de foi vive, plus utiles mille fois que toutes les guérisons. (Mgr de Ségur.)

(1) Un écrivain anglais a visité les sanctuaires des Pyrénées en 1867, et a ouvert sa patrie à N.-D. de Lourdes dans son livre intitulé : *Pilgrimages in the Pyrénées and Landes*, by Denys Shyne Lawlor. 1 vol. in-8. London, Longmans, Green et Cie.

Digitized by Google

Comme tout pèlerinage, celui de la Grotte est un trésor de biens surnaturels. Né dans ce siècle, il en sanctifie l'invention industrielle la plus merveilleuse, la vapeur. Les anniversaires des Apparitions sont particulièrement fêtés.(1)

Il est doux de croire que la Vierge Immaculée se plaît, en ces jours, à renouveler ses visites à la Grotte. Elle la retrouve transfigurée par sa présence. Sa blanche image sourit aux pèlerins, au-dessus de la pyramide des cierges qui brûlent à ses pieds jour et nuit. La pente sabloneuse a fleuri comme un jardin. Le rocher sauvage a germé comme un arbre superbe, et s'est couronné comme d'une végétation splendide de pierres et de marbres sculptés.

Je connais un pèlerin dont le rêve serait de passer sa vie entre ces deux pèlerinages de prédilection : l'hiver à Lourdes, l'été à la Salette.

Quel contraste entre ces deux pèlerinages !

La Salette, montagne aride, sévère, couverte de glaces, d'un accès difficile, a une église de couleur sombre et triste ! Lourdes, vallée fertile et délicieuse, ouverte à tout venant, a une basilique de marbre blanc ! La Salette est un désert, Lourdes un Eden, l'une est le calvaire de Marie, l'autre est son Thabor. Combien chacun de ces lieux est en harmonie providentielle avec le mystère dont il a été le théâtre ! A la Salette les mystères douloureux du Rosaire, à Lourdes les mystères joyeux et glorieux! La reine du Rosaire a voulu les désigner par son costume même. Elle apparaît à la Salette étincelante de roses, les roses couronnent son diadème ; elle bordent son humble fichu, entourent son modeste tablier ; elles ornent tous ses vêtements, forment les franges de sa robe, et décorent même sa chaussure. A Lourdes aussi, deux roses s'épanouissent sur ses pieds nus. Les roses sont l'emblème du Rosaire que la Vierge de la Grotte tient suspendu à son bras. L'interprétation mystique a fait une *rose* de chacun des grains de notre Rosaire, et du Rosaire lui-même, une *chaîne d'amour* qui attache l'âme qui le récite, au cœur immaculé de Marie !

A la Salette, Marie menace et avertit ; à Lourdes elle commence son œuvre de rédemption. Elle apparaît à une enfant pauvre, infirme et ignorante, image de ce siècle malade qu'Elle vient guérir. Elle déploie devant ses yeux ravis toutes les splendeurs de sa gloire ; Elle la transfigure et l'enivre elle même de la beauté et des délices d'une extase divine, comme Elle va élever nos âmes trop terrestres à la lumière et à l'amour.

(1) Nagère un père de la Compagnie de Jésus félicitait la ville de Lourdes d'avoir été choisie, comme Bethléem, entre les ville de Juda. Rappelant David, le plus petit des enfants d'Isaï, sacré roi par le prophète Samuel, il montra le rocher de l'Apparition, le plus petit entre tous ceux qui l'environnent, sacré de l'onction royale par l'Apparition de l'*Immaculée* ; et ces pics superbes des Pyrénées, qui se croient élevés comme le Carmel, majestueux comme le Sinaï, glorieux comme le Thabor, obligés de s'incliner devant l'humble roche de Massabielle.

Digitized by Google

Les moyens sont ceux qui depuis dix-neuf siècles triomphent du monde et de l'Enfer : le signe victorieux de la croix, notre unique salut ; le saint Rosaire, parterre embaumé de toutes nos prières, qui doit produire de nos jours comme au XIII siècle, une floraison merveilleuse de foi, de piété et de poésie chrétienne ; la pénitence et la prière pour les pécheurs, source de perfection pour l'âme qui les pratique, et l'apostolat le plus efficace pour ramener les âmes à Dieu ; la fontaine miraculeuse guérissant, comme autrefois le Sauveur, toute maladie et toute infirmité, afin de préparer la guérison des âmes ; la chapelle, miracle palpable de pierre, source qui répand mille fois plus de grâces que l'eau de la Grotte n'opère de guérisons ; cette effusion inouïe de miséricorde coulant ici du Cœur Immaculée et se répandant en bienfaits jusqu'aux extrémités de la terre ; cet attrait puissant et doux, attirant et enchaînant, malgré tous les obstacles, des myriades de pèlerins ; la foi et l'amour, le dévoûment et le sacrifice persistant et grandissant au milieu des erreurs, des impiétés et des passions qui dissolvent la société moderne.... C'est avec raison que la Mère de Dieu, élevant au ciel un regard d'espérance et d'amour, disait dans sa Grotte sainte : *Je suis l'Immaculée Conception*....je suis la lumière et la pureté, l'amour et la vie pour ce siècle redevenu payen ; je suis la Rédemption qui recommence pour lui ; j'ai été reconnue Immaculée, et mon Fils va renaître dans les âmes ; une race nouvelle descend avec moi du ciel.

IX—LE POEME DE BERNADETTE.

Les innombrables témoins des ravissements de Bernadette ne cessent encore de raconter l'impression ineffaçable que ce spectacle produisait sur eux. L'enfant était là, tranquillement à genoux, à *chapeletter*. Soudain un léger saisissement annonçait la visite auguste, ses deux mains s'élevaient un peu par un mouvement rapide et doux, tout semblait monter en elle, l'attitude et les traits ; son visage blanchissant et son cœur palpitant aspiraient en haut. (1)

La foule recevait le contre-coup.—" Maintenant !..Elle la voit ! elle la voit !'

Immobile, et comme tendue par une ineffable attraction, elle était belle, non de la fraîcheur rosée et vive qui nous fait sourire devant un visage d'enfant, mais d'une beauté supérieure et étrange. Ses joues étaient extrêmement pâles, mais avec je ne sais quelle nuance suave, comme si elles étaient traversées par la lumière ; une rougeur légère, teignant à peine les lèvres et les joues, relevait cette blancheur d'albâtre. Ses yeux fascinés s'épuisaient en regards enivrés ; ils semblaient cloués par un rayon de lumière. De temps en temps deux larmes tombaient de ses paupières toujours immobiles, roulaient comme des gouttes de rosée sur une feuille

[1] Des témoins on dit, devant un tableau de sainte Thérèse en oraison : voilà Bernadette ! mais la sainte d'Avila n'a pas eu les dix-huit apparitions de la bergère des Pyrénées.

Digitized by Google

de rose, sans se répandre et sans mouiller le visage, et restaient longtemps brillantes sur la blancheur des joues.

Dante aurait pu dire de Bernadette ce qu'il a dit de son patron saint Bernard qu'il peint dans le ciel en contemplation devant la reine des anges :

" Elle s'embellisait de la vue de Marie, comme l'étoile du matin s'embellit du soleil."

Bernadette était alors, selon une autre expression dantesque, *transhumanisée*, c'est-à-dire dans un état qui dépasse la condition humaine, et ne peut s'exprimer par la parole.

Barnadette plongeait avec ivresse son œil dans l'auréole resplendissante, et pénétrait jusqu'à la Dame. Avec une entière liberté du regard le plus facile et le plus clair, elle la contemplait longuement. Elle étudiait les traits du visage céleste, les plis des vêtements ; elle admirait les mains fines et blanches ; les cheveux de la Vierge se sont toujours dérobés à sa vue.

Jamais l'enfant ne s'est accoutumée à cette splendeur céleste. A la dix-huitième contemplation, elle fut aussi puissamment et aussi délicieusement saisie que le premier jour.

Enfin, après cette longue extase, toute en sourires et en larmes heureuses, en colloques mystérieux échappant à toutes les oreilles, sous les regards infatigables d'une assemblée étonnée et frémissante du voisinage manifeste d'un Etre surnaturel, invisible et ravissant, Bernadette toujours agenouillée s'inclinait plusieurs fois de l'air le plus aisé et le plus noble, saluait respectueusement, en laissant voir, dans l'expression de son visage transfiguré, le regret d'une séparation, saluait encore, puis, faisait un long soupir.. et tout semblait descendre en elle ; le reflet céleste s'éteignait, on voyait mourir son sourire ; plus de lumière dans son œil, une vague mélancolie et une apparance de lassitude envahissaient son visage ; sa merveilleuse pâleur disparaissait sous les couleurs renouvelées de son teint ordinaire.

Une dame, surprise de voir cette petite gardeuse de moutons saluer avec tant de grâce et de dignité, à la fin de l'extase, lui dit un jour :

—Mais, Bernadette, qui donc t'a enseigné à faire de si jolis saluts ?

—Personne..répondit-elle tout étonnée, je ne sais pas comment j'ai salué, moi ; mais je comprends que je dois faire tout comme le fait la Vision. et elle me salue comme ça quand elle veut s'en aller.

Était-elle aussi belle que les personnes que voici ? lui demanda un jour M. de Rességuier.

Bernadette promena son regard sur le cercle charmant des jeunes filles et des dames qui avaient accompagné le visiteur, puis elle eut comme une moue de dédain :

—Oh ! c'était bien autre chose que *tout cela !* fit-elle.

" Tout cela," c'était l'élite de la société de Pau.

Digitized by Google

La Vierge tenait presque toujours ses yeux fixés sur ceux de Bernadette ; de temps en temps, elle les levait pour promener sur la foule des regards et des sourires ; l'enfant a dit que la Vision semblait prendre plaisir à voir ce peuple accourir pour la prier.

M. Laserre écrit que l'Apparition avait la grâce de la vingtième année. D'après la récit de Bernadette, nous croyons que Marie se montra dans un âge plus tendre, quand il n'était pas encore question pour elle de la plus haute des maternités, telle qu'elle est peinte à Rome dans cette fresque délicieuse du couvent de la Trinité du Mont, devant laquelle Pie IX a dit, le 2 octobre 1846 : " C'est une pieuse pensée d'avoir représenté la Madone à une âge où elle semblait être oubliée."

Telle voulut apparaître l'Immaculée. Comment la peindre, d'après Bernadette, avec des mots et des couleurs ? Tout ce que nous en osons dire, c'est que ses yeux étaient de l'azur du paradis ; ses vêtements, comme ceux d'une héroïne des contes de fées, étaient couleur du temps ; comme son voile, sa robe était plus blanche que la neige immaculée, sa ceinture d'un bleu céleste ; son voile se nouait à moitié autour de son corps virginal ; ses pieds nus, d'une blancheur nacrée, reposaient sur le roc, et sur chacun d'eux fleurissait une rose, de la couleur du soleil. Que dire de son visage ovale enveloppé d'une lumière ineffable, de son sourire qui attirait et faisait fondre le cœur de la petite bergère ? Bernadette pouvait dire comme Dante en extase dans le paradis : " La beauté que je vis dépasse non-seulement nos idées, mais je crois certainement que son Créateur seul la peut comprendre tout entière."

Bernadette n'avait pas encore fait sa première communion ; il semble que la mère de Jésus vint tout exprès pour l'y préparer. Elle la fit le 3 juin 1858, jeudi de la Fête-Dieu. On s'attendait à quelque chose d'extraordinaire ; il n'y eut rien au dehors ; tout se passa dans l'intérieur de ce petit cœur visité pour la première fois par le Fils de la Dame du rocher.

Bernadette fréquenta encore l'école pendant deux ans. (1) Quelques mois après sa première communion, elle fut admise dans la congrégation de la Sainte-Vierge, où elle continua d'édifier tout le monde sans étonner personne. En 1860, les Sœurs de la charité de Nevers, qui desservent l'hospice de Lourdes, en même temps qu'elles dirigent l'école, lui offrirent chez elles un abri où elle fut poursuivie par l'affluence des pèlerins, des curieux et des indiscrets. Quand on doutait de ses paroles : " Voilà ce que j'ai vu et ce que je sais, disait-elle sans amertume et presqu'avec indifférence ; si vous ne voulez pas me croire, qu'y ferai-je ?"

A ceux qui la menaçaient, elle répondait avec une fermeté au-dessus de

(1) Elle eut beaucoup de peine à apprendre à lire ; nature éxquise et visitée par la grâce, nous dirions peut-être que son âme, peu curieuse sans doute de ce savoir humain, faisait l'école buissonnière dans les halliers du Paradis.

(M. Lasserre.)

Digitized by Google

son âge: "Faites tout ce que vous voudrez; moi, plutôt que de dire que mes paroles ne sont pas vraies, j'irai en prison."

Jamais Bernadette ni ses parents n'ont voulu accepter quelque chose des visiteurs. Une dame, connaissant leur misère, glissa un jour deux pièces d'or dans la poche de l'enfant. Celle-ci les retira vivement et les rendit, tout offensée:

—Mais mon enfant, vos parents sont si pauvres! vous n'avez peut-être pas toujours du pain.

—Eh! madame, pas toujours, mais il m'en faut si peu!

Un autre jour, un prêtre, tout ému, lui offre une pièce d'argent. Elle refuse; il insiste; elle refuse encore: "Prenez, de grâce, dit le prêtre; ce ne sera point pour vous: ce sera pour les pauvres. Vous aurez le plaisir de faire l'aumône.

—Faites-la vous-même à mon intention, M. l'abbé, répondit Bernadette, cela vaudra mieux que si je la faisais moi-même."

Je crains que mes lectures n'éprouvent pas le même charme que moi, mais je n'ai pu me lasser d'esquisser les traits de cette céleste histoire.

Quand je fus à l'heure du départ, un des pieux missionnaires me dit: "Ecrivez, maintenant que votre plume a été trempée dans l'eau miraculeuse qu'a fait jaillir l'Immaculée."

J'aurais voulu dire de Bernadette ce qui ne fut jamais dit d'aucune femme, mais tout ce que je pus faire, ce fut d'écrire, en face de la Grotte, ce petit poème, ou plutôt ce cantique, qui peut se chanter sur l'air délicieux du *Fil de la Vierge*, composé par le vénitien Scudo:

CHANT I.

LA VISION.

Dieu choisit de tout temps, au fond des Pyrénées,
Un val obscur
Pour y répandre à flots ses grâces destinées
A ce cœur pur.

Ainsi qu'à Bethléem, cette Grotte inconnue
Aux étrangers
Abritait des enfants, et sous sa roche nue,
Quelques bergers.

Sous ton blanc capulet, petite bergerette
En gros sabots,
Devant la Grotte ainsi que fais-tu, Bernadette,
Au bord des flots?

Tu cherches du bois mort, avec ta sœur cadette,
Pour tes parents;
Soudain, le vent s'élève, et tes yeux, Bernadette,
S'ouvrent tout grands.

L'ogive du rocher qui s'incline au rivage
S'illuminait:
Une Dame apparut sur le rosier sauvage
Qui rayonnait.

Voile blanc, robe blanche et ceinture azurée,
Divins tissus!
Deux roses fleurissaient sur la blancheur nacrée
De ses pieds nus.

Enfant, tu tressaillis, tu jetas en arrière
Ton capulet,
Et la Dame égrenait les perles de lumière
D'un chapelet.

Nul n'a vu, comme toi, sur l'églantier sauvage
L'Etre sacré;
Mais il se réflétait sur ton pâle visage
Transfiguré.

Digitized by Google

En extase ravie, en vain le feu d'un cierge
Léchait tes doigts ;
Tu ne le sentais pas. Tu vis, tu vis la Vierge
Et dix-huit fois!

Elle t'apprit à faire, ainsi qu'au ciel, le signe
De notre croix ;
Tu l'entendis parler, car Dieu te trouva digne
De cette voix.

Elle t'a dit ces mots, dont rien pour toi n'efface
Le souvenir :
" Pendant ces quinze jours, ici, fais-moi la grâce
" De révenir."

" Je ne peux pas te rendre heureuse dans ce monde
" Mais à jamais
" Tu le seras dans l'autre! A ta foi si profonde
" Je le promets!"

Tu vins au rendez-vous : cette niche rustique,
Pendant un mois,
Fut la porte du ciel où la Reine angélique
Vint dix-huit fois.

CHANT II.

L'IDEAL.

De ta candeur naïve, ignorante bergère,
Le ciel s'éprit,
Mais toute poésie est comme une étrangère
Pour ton esprit.

Tu ne sauras jamais qu'un grand poète, un Dante,
Au temps jadis,
Crut monter dans l'élan d'une prière ardente
Au paradis.

Il a cru voir la Vierge et la sphère qui brille
De sa beauté ;
Ce rêve poétique est, pour toi, pauvre fille,
Réalité.

C'est toi, qui pour la voir, c'est toi qui fus choisie,
Enfant chéri,
Et tes simples récits passent la poésie
D'Alighieri.

Vois le Mère du Beau que l'Amour rend si belle...
Moment béni!
Sens palpiter en toi la présence réelle
De l'Infini.

Contemple la Beauté qu'annonçaient des prophétes
Le chant divin ;
Contemple l'Idéal qu'artistes et poètes
Cherchent en vain.

Réfléchis ses rayons, quand sa pure auréole
Se dévoila ;
De la Mère du Verbe écoute la parole
Et redis-la.

La Dame, un jour, te dit : Va boire à la Fontaine.
Et t'y laver!"
Tu ne voyais pas d'eau, pas de source prochaine,
Où la trouver ?

Va, creuse avec tes mains cette source promise
Qu'il faut chercher ;
Bergère, fais jaillir comme autrefois Moïse
L'eau du rocher...

Un pouvoir menaçant veut entraver ta course,
Et sans raisons ;
Va, poursuis sans rien craindre, ouvre pour nous la source
Des guérisons.

De la Reine des cieux, enfant, tu fus l'apôtre
Et le témoin ;
Fuis un siècle incrédule, hélas! comme est le nôtre,
Et fuis bien loin!

Aujourd'hui dans le cloître, innocente bergère,
Prie à Nevers ;
Sans plus penser que Dieu te fit sa messagère
Dans l'univers.

Laisse, jusqu'à ta mort, se consumer la flamme
De tes regrets ;
Cache, comme un trésor, dans le fond de ton âme,
Tes trois secrets.

Tu gardes la promesse et l'amour de Marie,
Et ton espoir
Est de laisser bientôt le fardeau de la vie
Pour la revoir.

Digitized by Google

CHANT III.

L'IMMACULEE.

Source qui sors des flancs des Roches Massabielle
Tu sais guérir ;
Chaque jour, ta piscine opère une merveille
Qu'il faut bénir.

Malades, malheureux, venez, venez à Lourdes
Dans vos chagrins ;
De l'eau miraculeuse il faut emplir vos gourdes,
Bons pèlerins.

Pour chercher le secours d'une Mère si tendre,
Venez ici ;
L'aveugle y voit le sourd étonné de l'entendre
Crier : Merci !

Nous sentons s'alléger nos peines les plus lourdes
Lorsqu'à genoux,
Nous répétons cent fois : Notre-Dame de Lourdes
Priez pour nous !

Je viens, vieux pèlerin de Rome et de Lorette,
Remplir mon vœu,
Je viens, à Lourdes aussi, te payer une dette,
Mère de Dieu !

Oui, tu parus ici, j'y crois, Bonté suprême,
Être réel,
Souveraine Beauté qui charma Dieu lui-même
Hors de son ciel.

Immaculée, entends, devant ta pure image,
Nos vœux, nos cris ;
Habite pour toujours cette niche sauvage
Où tu souris.

O Vierge du Rosier, gracieuse Madame
Ta vision
Inspire Bernadette, et par ces mots lui donne
Sa mission :

" Aux prêtres tu diras : Prière et Pénitence
"Pour les pécheurs...
" Il faut qu'une chapelle en mon honneur s'élance
" Sur ces hauteurs."

Vois, sur l'azur du ciel, l'édifice gothique
Se détacher :
Mère, nous t'élevons toute une Basilique
Sur ce rocher.

Ainsi, l'arbre grandit, sorti de l'humble graine
De sénevé ;
Le monde catholique, ici divine Reine,
Te dit : *Ave !*

La Grotte entend nos chants et ceux de la mésange ;
L'oiseau du ciel
S'unit pour te louer, au doux salut de l'Ange
Saint Gabriel.

Vierge du Golgotha, qu'on vit à La Salette
Verser des pleurs,
Viens, pour nous consoler, sourire à Bernadette
Parmi les fleurs.

O Reine, dans ces lieux tu laissas ton sourire
Et tes bienfaits ;
Le ciel, le sol et l'onde, oui, tout ici respire
L'amour, la paix.

Les hommes, les oiseaux, le mont et la vallée
Chantent ton nom ;
Tu l'as dit à l'Enfant : "Je suis l'Immaculée
" Conception !"

X—BERNADETTE A NEVERS.

Mgr Forcade, évêque de Nevers, faisait en 1866 le tour de France en quêtant pour la Guadeloupe, son ancien diocèse, victime d'un affreux désastre. Il s'arrêta à Lourdes pour visiter la Grotte et la maison des sœurs de la charité de Nevers dont il est le supérieur général.

Ces religieuses lui présentèrent Bernadette qui avait été élevée dans leur école, et qu'elles avaient recueillie chez elles. L'évêque fut ravi de l'innocence et de l'humilité de cette enfant.

—Ma fille, lui dit-il, aimez-vous bien les sœurs de Nevers !

—Monsieur, répondit-elle en se jetant à ses pieds ; je leur dois tout, je voudrais bien entrer dans leur communauté, mais je sais que je ne suis bonne à rien.

Digitized by Google

L'évêque sourit sans lui répondre : il savait que le Carmel, la Visitation et tous les ordres religieux se disputeraient comme un trésor cette enfant qui croyait n'être bonne à rien ; il s'empressa d'enrichir de sa présence la congrégation de Nevers.

La petite messagère de la sainte Vierge était obsédée à Lourdes par la multitude des visites et des interrogatoires ; son humilité native était à l'épreuve de l'orgueil, mais on la redoutait pour elle ; ses protectrices la virent avec joie soupirer après l'ombre de la paix mystique du cloître.

Le 21 mai 1866, Bernadette parut pour la dernière fois en public à Lourdes ; avec les sœurs de Nevers, sa seconde famille, elle assista à l'inauguration de la crypte de la basilique qu'on élevait sur le rocher de Massabielle, d'après l'ordre qu'elle avait reçu de la Reine des cieux. Ce jour-là fut le couronnement et la fin de sa mission publique, comme le sacre de Reims fut le jour triomphal de la bergère de Vaucouleurs. Bernadette était l'oriflamme de Notre-Dame de Lourdes, et l'on pouvait dire d'elle ce que Jeanne d'Arc disait à ses juges de sa bannière arborée sur le maître-autel de Reims : "Elle avait été à la peine, c'était bien raison qu'elle fût à l'honneur."

Mais cet humble triomphe fut court comme tous les triomphes d'ici-bas. A la saint Jean suivante, 24 juin, la bergère des Pyrénées dit pour toujours adieu à ses pauvres parents (1) et à la ville de Lourdes. Tout ce qui devait se faire pour elle était achevé. Elle pouvait disparaître. Une voix intérieure l'appelait ailleurs. Jusque-là elle avait appartenu à tous les pèlerins de la Grotte, elle était obligée de se prodiguer sans mesure et sans réserve à la piété publique, avide de contempler le visage qui avait reçu les sourires de l'Immaculée Conception, d'entendre la voix qui Lui avait parlé. Son âme était lasse du bruit et de la foule, elle avait besoin de solitude et de paix. Elle sentait, on le s'entait autour d'elle. C'était une pensée généralement répandue, que la Vierge Immaculée ne laisserait pas dans le monde cette enfant qu'Elle avait allaitée des délices du ciel et qu'Elle récompenserait par les joies de la vie religieuse les fatigues de son apostolat. On soupçonnait que la promesse lui en avait été faite dans un des trois secrets qu'elle avait reçus.

Le peuple des Pyrénées qui l'aimait tant, l'accompagna de ses félicitations dans sa retraite sainte ; son départ causa d'universels regrets ; heu-

(1) Sa mère mourait à Lourdes avec de grands sentiments de piété, cinq mois après son départ le jour même de l'Immaculée Conception. Son père expira le 4 mars 1871, avec la foi des patriarches. La pauvreté, compagne de sa vie, l'a suivi à sa dernière demeure. Nul plus que lui n'a vénéré Bernadette. Se trouvant un jour seul au parloir des missionnaires il s'agenouilla devant le tableau représentant sa fille et se mit à prier avec ferveur. Le missionnaire qui vint interrompre sa prière, en fut vivement ému.

Marie, la sœur de Bernadette, a épousé un meunier. Son frère Jean-Marie s'est enrôlé dans la milice des Frères de l'instruction chrétienne, et son plus jeune frère, qui n'a que treize ans, a été mis par les missionnaires de Lourdes, en pension à l'institution religieuse de N.-D. de Garaison.

Digitized by Google

reux et désirable pour Bernadette seule, il fit un vide douloureusement senti, surtout dans la ville de Lourdes. D'innombrables pèlerins sont depuis venus avec l'espérance de voir la jeune fille privilégiée et de recevoir de son visage et de son cœur comme un rayon de l'Immaculée. Ils se plaignaient qu'elle eût quitté la place où ils croyaient avoir le droit de la trouver, à côté de la Grotte.

Son cœur innocent, qui avait séduit la sainte Vierge, allait battre à côté du cœur encore palpitant de sainte Jeanne de Chantal. (1) A peine arrivée à Saint-Gildard, ce magnifique couvent des sœurs de Nevers, Bernadette était assaillie de visites comme à Lourdes ; l'évêque fut obligé de défendre qu'on la vît sans sa permission, et il ne l'accorda que très-rarement. A Lourdes, une famille étrangère et fort riche avait proposé au père Soubirous d'adopter sa fille, en lui offrant cent mille francs avec la faculté de rester auprès de son enfant, proposition dont le pauvre homme ne fut pas même tenté.

A Nevers, on vit arriver une offre encore plus singulière.

Un étranger de distinction se présenta un jour au parloir de Saint-Gildard, et demanda à parler en particulier à Bernadette ; la supérieure lui assura que c'était impossible.

— Mais, madame, si vous saviez la proposition que je compte lui faire !

—Monsieur, je ne veux point connaître cette proposition.

—Madame, vous la connaîtrez, et vous vous empresserez de la transmettre à la jeune fille, avant qu'elle n'ait prononcé ses vœux. Je suis jeune, noble, riche ; j'offre ma fortune, mon nom à Bernadette ; je serais si heureux et si fier d'épouser une femme qui a vu dix-huit fois la Vierge Marie !

On comprend que la supérieure ne se chargea pas de faire la commission.

Les novices de Saint-Gildard changent de nom quand elles font profession ; on fit une exception pour Bernadette ; on ne voulut pas lui ôter les deux noms qu'elle reçut au baptême et que la Vierge avait daigné pro-

(1) La Visitation de Nevers possède le cœur de cette sainte, si forte et si tendre ; ce cœur se gonfle parfois miraculeusement ; à la vielle des grandes crises qui ont désolé l'Eglise et la France, on l'a vu s'enfler et grossir comme un cœur qui va éclater en sanglots. On l'a constaté authentiquement à trois époques solennelles : 1789, en 1830, en 1858, l'année des Apparitions de Lourdes, à la veille de cette guerre d'Italie qui devait avoir de si désastreuses conséquences pour le Saint-Siege et pour la France. Le 25 février 1858, le jour même où la source miraculeuse jaillissait à Lourdes sous les doigts de Bernadette, Mgr Dufètre, évêque de Nevers, un de ses grands vicaires et d'autres ecclésiastiques constatèrent la présence de goutelettes liquides au centre du cœur de sainte Chantal. Le bruit de ce prodige se répandit l'on assura que le cœur vénéré avait versé des larmes de sang. L'autorité préfectorale, toujours la même, à Nevers comme à Lourdes, trouva ce cœur bien *séditieux*, et fit défense aux Visitandines de l'exposer désormais à la vénération publique, mais cette défense ne fut pas longtemps observée.

Digitized by Google

noncer ; elle s'appelle en religion la sœur Marie-Bernard. Mais la génération présente l'appelle toujours Bernadette, et l'histoire la connaîtra sous ce nom familier de son enfance. Il ne peut s'oublier ; l'Immaculée Conception l'a lié aux souvenirs immortels de ses Apparitions, comme elle a fixé le naif visage de l'enfant dans le tableau divin que la Grotte encadrait.

J'ai assisté à sa prise de voile, le 29 juillet 1866, en la fête de sainte Marthe.

Mgr de Mérode, archevêque de Mélitène, prominister des armes de Pie IX, qui était en ce moment aux eaux de Pougues, vint tout exprès à Nevers et voulut célébrer la grand'messe.

La foule qui remplissait la jolie église de Saint-Gildard, cherchait avant tout à voir Bernadette, mais à la distance où elle était, on ne pouvait la distinger de ses compagnes que par l'extrême petitesse de sa taille, qui nous rappelait celle du Zachée de l'Evangile, forcé de monter sur un sycomore pour contempler le Sauveur.

L'évêque de Nevers donna la voile à la bergère de Lourdes et à d'autres postulantes ; puis il leur adressa un discours, dont le texte et plusieurs passages étaient vraiment prophétiques :

Et manè : hodié tempestas, rutilat enim triste cœlum. (Matt. xvi, 3)
" Mes filles, vous allez vous consacrer à Dieu en ce jour de sainte Marthe,
" la patronne de cette congrégation, qui unit la vie active à la vie con-
" templative. Vous allez accomplir ce grand acte en présence d'un illustre
" défenseur du Saint-Siége, devant un des serviteurs les plus dévoués
" de Pie IX. Rappelez-vous que pour se sauver, il faut rester dans la
" barque de Pierre, au milieu des orages qui vont recommencer.

" Vos Anciennes vous ont raconté leurs épreuves pendant la révolution.
" Préparez-vous à supporter aussi de grandes tribulations. Dans l'Evan-
" gile, Notre-Seigneur répondit un jour aux Pharisiens qui lui deman-
" daient des prodiges : Vous dites le matin ; aujourd'hui il fera de l'orage,
" car le ciel est sombre et couleur de feu, *hodiè tempestas, rutilat enim*
" *triste cœlum.* Je vous le dis aussi, mes filles ; adjourd'hui l'horizon est
" triste ; tout est bouleversé ; le mal s'appelle le bien, le bien se nomme le
" mal, Dieu a promis qu'il n'y aurait plus de déluge d'eau, mais nous
" pourrons voir encore un déluge de sang.

" Pour vous, mes filles, soyez comme le colombe de Noé. Portez le
" rameau d'olivier, mais ne vous éloignez jamais de l'arche sainte de
" votre monastère."

Le 15 novembre 1868, le Nonce apostolique en France, Mgr le prince Flavio Chigi, archevêque de Myre, qui avait daigné accepter l'hospitalité au château du Nozet, se rendit à Nevers, où il fut accueilli par le peuple et les autorités comme le digne représentant de Pie IX. Le lendemain

Digitized by Google

son Excellence dit la messe dans l'église de Saint-Gildard, où le *Tu es Petrus* fut chanté par les religieuses.

On offrit au Nonce, pour le saint sacrifice, le calice dont se servit Pie VII à son passage à Nevers, et qui fut porté à Rome par Mgr Forcade, afin que Pie IX pût s'en servir à son tour.

Après son action de grâces, Mgr Chigi fit appeler au parloir la sœur Marie-Bernard.

—Ma fille, lui demanda-t-il, n'avez-vous pas eu grand'peur, quand vous avez vu la sainte Vierge ?

—Oui, monseigneur, j'ai eu bien peur, mais seulement la première fois; mais ensuite, elle était si belle !

Lorsqu'une sœur de Nevers a fait sa profession, la supérieure lui donne son obédience, c'est-à-dire lui désigne l'emploi qu'elle doit remplir dans la communauté. Quand ce fut le tour de la sœur Marie-Bernard, la supérieure était d'accord à l'avance avec l'évêque pour l'humilier, et lui conserver cette simplicité qui fut si agréable à Marie :

—Quand à celle-ci, monseigneur, dit tout haut la supérieure, je ne sais quelle obédience lui donner, je crois qu'elle n'est vraiment bonne à rien.

—Est-ce donc vrai, sœur Marie-Bernard, demanda l'évêque en souriant.

—C'est bien vrai, Monseigneur, répondit-elle ; je vous l'avais bien dit à Lourdes, quand vous avez voulu me faire entrer dans la communauté ; je vous ai prévenu que je ne serais bonne à rein ; c'est par charité qu'on veut bien me garder ici.

Cette sœur, qui n'est bonne à rien, est pourtant considérée comme le trésor de Saint-Gildard ; son évêque la regarde comme le *palladium* de sa ville épiscopale et lui attribue son salut, pendant l'invasion de 1870 ; les Prussiens étaient dans tous les départements voisins et presque aux portes de Nevers.

Le chevalier Gougenot des Mousseaux, qui vit Bernadette à cette époque lui fit les questions suivantes:

—Avez-vous eu dans la grotte de Lourdes, ou depuis cette époque, quelques révélations relatives à l'avenir et aux destinées de la France ? La sainte Vierge ne vous aurait-elle point chargée pour la France de quelque avertissement, de quelques menaces ?—Non.

— Les Prussiens sont à nos portes ; est-ce qu'ils ne vous inspirent pas quelque frayeur ?—Non.—Il n'y aurait donc rien à craindre ?—Je ne crains que les mauvais catholiques. Ne craignez-vous rien autre chose ? Non, rien.

Elle écrivait à son père, à la même époque, une lettre où elle s'exprime ainsi : " On dit que l'ennemi s'approche de Nevers ; je me passerais bien de voir les Prussiens, mais je ne les crains pas ; Dieu est partout, même

Digitized by Google

au milieu des Prussiens. Je me souviens qu'étant toute petite, après un sermon de monsieur le curé, j'entendis des gens qui disaient : Bah ! il fait son métier ! Je crois que les Prussiens font aussi leur métier !"

Telle était la politique de Bernadette ; elle savait que le châtiment de la France était le métier des Prussiens, et la Vierge lui avait enseigné le moyen de les vaincre par ces mots répétés : *Pénitence ! Pénitence !* Mais ce moyen ne fut point mis en pratique.

Mgr Forcade transforma Saint-Gildard en ambulance, et renvoya les plus jeunes sœurs dans les autres maisons de la communauté, mais il garda Bernadette comme la sauvegarde de la ville. Il la consulte et réclame ses prières dans les circonstances difficiles. Un jour, il lui demanda ce qu'elle pensait des obstacles que certaines gens suscitaient à l'établissement des missionnaires Oblats dans son diocèse.

—Dieu sera plus fort qu'eux, répondit la jeune sœur d'un ton ferme et décidé.

Et il en fut ainsi.

La Mère de Dieu, en visitant Bernadette, dit M. Lasserre, en lui donnant le rôle d'un témoin des choses divines, en faisant d'elle le centre d'un concours innombrable et comme un objet de pèlerinage, avait protégé, par un miracle plus grand que tout autre, sa simplicité et sa candeur, et elle lui avait fait le don extraordinaire, le don divin de demeurer une enfant.

L'atmosphère du couvent convenait à cette âme, elle s'y est épanouie ; tous les parfums qu'elle répandait au milieu du monde s'y exhalent plus suaves et plus abondants. Elle est candide, elle est simple, elle est douce. Sa piété a grandi dans le recueillement ; elle aime sa règle et la sainte vie de la communauté.

Ses vertus et les souvenirs incarnés en elle inspirent à ceux qui l'approchent une profonde vénération ; on veille à lui en dérober les témoignages.

Le 2 octobre 1869, fête des saints anges gardiens, je venais, avec M. l'abbé du M***, de vénérer le cœur de sainte Chantal, sur lequel nous remarquâmes, à gauche, des goutelettes noirâtres qui semblaient nous annoncer de nouvelles catastrophes ; elles devaient arriver dix mois après.

L'évêque nous permit ensuite de visiter la sœur Marie-Bernard. On est toujours surpris de sa taille enfantine ; il semble que Dieu ait cherché à employer le moins d'argile possible pour modeler ce corps angélique.

Cette eau de Lourdes, qui a jailli sous ses doigts et qui a fait tant de guérisons, ne l'a pas délivrée de son asthme ; elle n'a pas eu besoin d'un miracle pareil pour croire, et Marie lui a assuré la souffrance pour sa dot en ce monde ; c'est le lot des âmes priviligiées. Dieu la visite encore, non plus par des apparitions radieuses, mais par l'épreuve sacrée de la souffrance. Elle est souvent malade et supporte ses douleurs avec une patience douce

Digitized by Google

et presque enjouée. Plusieurs fois on l'a crue à la mort : " Je ne mourrai pas encore," disait-elle en souriant. Quand elle va mieux, elle se fait l'infirmière des sœurs du noviciat. Elle possède un charme incomparable, un charme qui n'est point d'ici-bas ; sa vue seule élève l'âme ; on la quitte tout embaumé du parfum de l'innocence. Son teint est brun et mat ; sa physionomie, qui a le type de la race pyrénéenne, respire une ineffable candeur, une sorte de grâce rustique. Il n'y a de grand en elle que les yeux qui sont presque démesurés ; leur éclat humide rappelle les yeux des Espagnoles ; ceux de sainte Thérèse étaient-ils plus beaux ? Ils semblent couver des secrets divins dans leurs larges orbites.

Bernadette tient ordinairement ses yeux baissés, mais dès qu'on parle de Lourdes, elle les entr'ouvre tout grands, et leurs clartés vous éblouissent.

—Cette enfant, nous disait l'évêque de Nevers, est comme un clavier d'orgue qui n'a qu'une seule touche sonore ; dès qu'on y pose le doigt, elle rend un son admirable.

Ses cheveux, si noirs et si fins, sont cachés sous le voile ; son costume monastique l'écrase un peu dans sa petite taille ; ce n'est pas aux sœurs de Nevers, encore moins à la sœur Marie-Bernard qu'on pourrait appliquer les vers malicieux de Gresset :

Il est aussi des modes pour le voile ;
Il est un art de donner d'heureux tours
A l'étamine, à la plus simple toile.

Ses traits, restés enfantins, ont gardé le hâle du soleil d'Espagne ; son front, très-découvert, a une grande pureté de lignes ; ses lèvres, un peu grosses, sont expressives, pleines de grâce et de bonté compatissante ; ses sourcils, bien arqués, encadrent ses yeux noirs, limpides et profonds comme les eaux du lac de Gaube, ce diamant des Pyrénées.

On comprend que la sainte Vierge l'ait tant aimée. " D'ailleurs, rien d'extraordinaire, rien qui la signale aux regards et qui puisse faire deviner le rôle immense qu'elle a rempli entre la terre et le Ciel. Sa simplicité n'a pas même été atteinte par le mouvement inouï qui s'est fait autour d'elle. Le concours des multitudes et l'enthousiasme des peuples n'ont pas plus troublé son âme, dit M. Lasserre, que l'eau d'un torrent ne ternirait, en le baignant une heure ou un siècle, l'impérissable pureté du diamant."

Quand on s'approche d'elle, il semble qu'on est plus près de l'Immaculée " qui a regardé la petitesse de sa servante et a fait en elle de grandes choses." (1)

(1) La vue seule de Bernadette a converti une protestante dans les circonstances les plus touchantes. (*Annales de Lourdes.* 1869.)

A Nevers comme à Lourdes, à moins qu'on l'interroge, elle ne parle jamais des prodiges dont elle a été l'instrument. Elle ne cherche que la retraite, le silence et l'oubli.

" C'est toujours une bien charmante enfant, écrivait de son côté une Religieuse de Nevers, elle est pieuse comme un ange, douce comme un agneau, simple comme une petite colombe. Que le bon Dieu daigne nous la conserver! Elle fait tant de bien à voir!

Digitized by Google

M. l'abbé du M*** lui dit devant moi qu'il arrivait de Lourdes, et qu'il y avait rencontré le P. Hermann et M. Lasserre, qui tous deux avaient obtenu la guérison de leur vue.

La sœur Marie-Bernard ouvrit ses grands yeux jusqu'alors abaissés.

—J'ai vu, ajouta l'abbé, la statue qu'on a placée dans la Grotte ; elle a les mains jointes comme cela ; est-ce bien ainsi que la sainte Vierge vous est apparue ?

—Oui, monsieur l'abbé, mais quand elle m'a dit: Je suis l'Immaculée Conception, elle a fait ainsi.

Et elle fit un geste si beau, si noble, si gracieux que nous en fûmes émus jusqu'aux larmes. Il nous semblait voir une copie vivante de la reine des cieux, lorsqu'elle apparut dans le rocher de Massabielle.

Une dame de Nevers lui demanda un jour :

—N'avez-vous jamais revu la Vierge Marie depuis les dix-huit apparitions ?

De grosses larmes, qui perlèrent sous ses épaisses paupières, furent sa seule réponse ; on comprend combien elle désire quitter cette terre pour revoir l'Immaculée.

On cite un évêque, des plus vénérés, qui n'a pu contenir son émotion au récit si vivant, si naïf et si éclatant de vérité de la Voyante. En contemplant cette enfant sur le front de laquelle la Mère de Dieu avait reposé ses regards, le Prélat n'avait point su résister au premier mouvement de son cœur attendri. Il s'était prosterné lui, prince de l'Eglise, devant la majesté de cette humble paysanne.

—Priez pour moi, bénissez-moi, moi et mon troupeau, lui dit-il d'une voix étouffée, et se troublant au point de plier les genoux.

Bernadette confuse le prévint en se précipitant à ses pieds.

Pendant un séjour qu'elle fit aux eaux de Cauterets, sa tante qui l'accompagnait, avoua un jour que deux fois, elle avait vu la chambre où dormait Berdadette éclairée d'une éclatante lumière, mais elle ne voulut plus en parler, de peur, disait-elle, qu'on ne s'imaginât qu'elle cherchait à attirer l'attention sur sa nièce. C'était la grande préoccupation de l'enfant et de sa famille de faire parler d'elle le moins possible. Il en est de même à Nevers de sa famille religieuse ; nous pouvons dire comme M. Lasserre : ce livre que nous venons d'écrire et qui parle tant de Bernadette, la sœur Marie-Bernard ne le lira jamais.

Rien ne la distingue dans le couvent que ce grand signe de croix que lui a enseigné la Vierge, et qui est inimitable.

Quand je vis Bernadette pour la première fois, je fus saisi de sa ressemblance idéale avec l'héroïne d'Orléans, telle que je me suis toujours figuré Jeanne d'Arc, simple bergère, naïve, ignorante en tout ce qui ne concernait point sa mission, pleine de clairvoyance et de bon sens, de confiance et de fermeté dès qu'il s'agissait d'accomplir ce que Dieu demandait

Digitized by Google

d'elle. (1) Les interrogatoires de Bernadette devant la police de Lourdes rappellent ceux de la Pucelle ; elle a eu plus d'une fois des réparties spirituelles et des saillies à la Jeanne d'Arc. (2) C'était aussi une *fille de Dieu* comme les saintes appelaient la Pucelle, et ceux qui ont vu et entendu Bernadette peuvent dire avec les jeunes seigneurs de Laval ; " ce semble chose toute divine de son fait, de la voir et de l'ouyr."

Si en 1870, la France eût été digne d'être sauvée comme en 1429, la bergère libératrice semblait toute trouvée ; Bernadette Soubirous eût peut être été la sœur de Jeanne d'Arc ; elle eût vu comme elle *la grande pitié qui est au royaulme de France* ; elle eût délivré notre sol du joug de l'étranger, et ramené celui que la Pucelle appelait de son temps *le vrai héritier de France*, le symbole vivant de la patrie et de l'unité française !

J'ose comparer Bernadette à l'ange de l'histoire, elle me paraît ressembler aussi à l'ange de la poésie. Comme Béatrice, Bernadette nous a introduit dans le paradis de Marie, et nous a fait pressentir les splendeurs du ciel. La Béatrice de Dante était aussi une simple jeune fille, dont il a fait le symbole de la théologie.

Si j'avais le génie poétique, j'aurais fait un poème immortel sur l'humble fille du meunier de Lourdes, comme le divin poète en a fait un sur la fille de Folco-Portinari, qui n'était aussi qu'une enfant de huit ans, quand l'Alighieri, âgé de neuf ans, la rencontra pour la première fois chez ses parents, le 1er mai 1274, dans une de ces fêtes florentines qui ouvraient alors le mois de Marie.

Je croyais aux miracles de Lourdes avant d'avoir vu Bernadette, mais quand je contemplai ses yeux si limpides et si purs, je compris qu'ils n'étaient pas indignes d'avoir été le miroir des regards de Marie. Béatrice se fit voir à Dante couverte d'un voile blanc sous un manteau vert ; Bernadette m'apparut sous l'humble et noir costume des sœurs de la charité, mais elle me semblait aussi : *vestita di color di fiamma viva.*

Ce vêtement de flamme était ses yeux, la plus grande chose de sa petite personne, et son sourire semblait me dire : *Guarda ben, ben son, ben son Bernadetta.*

J'ai revu tout Lourdes dans les grands yeux de Bernadette, et en les contemplant, il me semblait que je revenais de la Grotte, comme le poète toscan, quand à sa sortie du purgatoire, il se trouva sanctifié par l'eau sainte, renait comme les plantes nouvelles, renouvelées en leurs nouvelles feuilles, pur et disposé à monter aux étoiles.

(1) Quand l'impiété réclama l'érection dans Paris de cette statue du *roi* Voltaire, qui devait être le signal de nos désastres, M. le duc de Luynes eut une généreuse pensée que la mort ne lui permit pas d'exécuter. Il voulait faire sculpter par M. Bonassieux une statue monumentale de Jeanne d'Arc, tenant sa bannière. Son visage et ses mains auraient été d'ivoire, ses yeux de diamants, son armure d'or et d'argent ciselés. Le noble donateur aurait offert ce chef-d'œuvre à N.-D. de Paris.

(2)—Tu ne dis point la vérité, mon enfant ! lui disait M. de Rességuier pour l'éprouver. Le bon Dieu et la sainte Vierge ne comprennent pas ton patois et ils ne savent pas ce misérable langage.

—S'ils ne le savaient pas, monsieur, répondit-elle, comment le saurions-nous nous-mêmes ? Et s'il ne le comprenait pas, qui nous rendrait capable de le comprendre ?

—Comment la sainte Vierge a-t-elle pu t'ordonner de manger de l'herbe ? Elle te prenait donc pour une bête ? lui disait un jour un sceptique.

—Est-ce que vous pensez cela de vous quand vous mangez de la salade ? lui répliqua-t-elle en souriant.

Digitized by Google

LA TOUR-BLANCHE.

(*Suite*)

DERRIERE LA SCENE.

Tandisque Rose et Béatrice étaient à regarder la salle, l'orchestre, ses galeries et ses loges, elles furent rencontrées par le régisseur qui ne se gêna pas pour les gronder toutes les deux pour être là, où elles n'avaient pas affaire.

— Allez-vous-en vite ! crai-t-il. Jeune Papino, que je vous y reprenne. Je rendrai compte à votre père de votre conduite. Allons, dépêchez vous ; vos amies sont en haut dans le premier salon. Voulez-vous vous en aller, petites coureuses.

— Ne parlez pas à ces pauvres enfants avec tant de sévérité, Monsieur Daubrée, dit une belle et jeune dame, qui etait mise avec élégance.

C'était l'un des principaux personnages de la maison ; elle était sur la scène, répétant son rôle, et elle avait jeté un cri d'effroi lorsqu'elle avait vu M. Daubrée et les deux enfants sur le point de disparaître dans l'orchestre

—Ma chère madame, répondit le régisseur, ces petites gens n'ont point affaire ici, du moins pour le moment. Elles sont comme de petits chiens gâtés ; toujours sous les pieds de quelqu'un. Voyons, allez-vous déguerpir, petites vermines ?

— Mais vous êtes un monstre, s'écria une vieille dame, qui avait généralement pour partage les rôles de vieilles filles et de matrones. Restez, mes petites, attendez un moment, pauvres chéries, je crois que vous attrapez plus de coups que de gâteaux.

Elle courut à une chaise, sur laquelle était un énorme sac dans lequel elle plongea la main.

— Cela ne marchera pas aujourd'hui, s'écria M. Daubrée en se frottant le nez, et en profitant de l'occasion pour parler à un monsieur qui écrivait à une table placée dans une coin, près de l'avant-scène, et qui occupait l'emploi de copiste.

— Comme cela se trouve bien, s'écria la jeune dame que nous avons signalée j'ai justement une boîte de bonbons. Venez, mes petites, tendez vos mains.

En parlant ainsi, elle ouvrit un petit sac en cuir bleu qu'elle avait au bras, et en tira une jolie boîte.

Rose, attirant Béatrice avec elle, et faisant une révérence à la dame, lui dit de sa voix la plus douce ;

Digitized by Google

— Merci, mademoiselle Blanche Souville, je vous remercie beaucoup.

La dame âgée arriva en ce moment avec deux morceaux de pain d'épice.

— Allons, mes chéries ! dit-elle.

Mais un monsieur d'un certain âge lui enleva adroitment les deux morceaux des mains, et les présentant, l'une à Rose et l'autre à Béatrice, il leur dit avec un air moqueur et solennel :

— Prenez, mes petites ! je ne me suis jamais repenti de faire le bien.

Rose prit les bonbons et les gâteaux, mais, à la surprise de ceux qui l'entouraient, Béatrice refusa de rien accepter, et cela, avec une fierté qui provoqua toutes sortes de remarques. Il était évident que son refus n'était pas dicté par un sentiment de dédain, et mademoiselle Blanche Souville la regarda avec un véritable étonnement. Elle se retourna brusquement vers Rose et dit :

— Quel est votre nom ?

— Rose Papino.

Mais votre campagne n'est pas votre sœur ?

— Non, oh ! non ! répondit Rose avec enthousiasme. Elle est une vraie demoiselle, elle, j'en suis sûre. Tenez, ajouta-t-elle d'un ton triomphant, en enlevant soudainement le chapeau de Béatrice et en secouant les tresses d'or de ses cheveux qui la couvrirent comme d'un voile.

— Ciel ! quelle charmante enfant, s'écria mademoiselle Souville.

— Angélique ! murmura l'autre femme.

— Ravissante ! dit le monsieur.

—En vérité, mesdames, cria le régisseur, nous n'en finirons pas aujourd'hui. Oh ! Oh ! ajouta-t-il en apercevant Béatrice.

— Oh ! oh ! répéta une voix près d'eux, avec un accent d'étonnement et d'indignation.

Celui qui parlait ainsi n'était autre que M. Papino, qui se mît à courir après sa fille. Celle-ci fut assez agile pour lui échapper, et, après plusieurs tours et détours, vint se réfugier au milieu des messieurs et des dames ,qui s'étaient montrés bons pour elle. Papino l'y poursuivit.

— N'allez-vous pas finir, monsieur Papino ? cria le régisseur. Il est incroyable que vous vous permettiez de venir ainsi sur la scène. Emmenez vos vermines avec vous.

M. Papino se sentit rappelé au sentiment de sa dignité. Il toisa M. Daubrée des pieds à la tête et dit :

— Excusez-moi, mais ce n'est pas là le langage de..

— Ta, ta, ta ! cria M. Daubrée ; je vous dis..

— Mais, dit un nouveau personnage, en apparaissant soudainement sur

Digitized by Google

la scène, notre belle princesse aux cheveux d'or qui doit paraître à l'ouverture de la pantomime, est tombée malade, et il lui est impossible de jouer. M. Papino pense que sa fille pourra jouer le rôle, et il faut nous en assurer tout de suite. C'est une affaire sérieuse, vous savez.

C'était l'auteur qui parlait, et il trahissait une anxiété bien naturelle pour le succès de ses efforts. Cette anxiété était également ressentie par le directeur du théâtre, qui avait dépensé des sommes considérables pour que la féerie fût l'une des plus splendides qu'on eût jamais vues.

— La princesse aux cheveux d'or ! s'écria mademoiselle Souville ; et mais, mon cher monsieur, voici, pour ce rôle, le plus charmant personnage qu'on puisse imaginer.

Et elle désigna Béatrice.

— La belle Béatrice ! s'écria Rose, en battant des mains.

— Béatrice ! exclama M. Papino en plaçant une main sur ses yeux et l'autre sur son cœur, comme s'il eût éprouvé un sentiment de désespoir.

— La belle Béatrice ! dirent à la fois le régisseur et l'auteur.

—Une charmante enfant, en effet, murmura ce dernier, en examinant attentivement Béatrice.

—Juste ce qu'il nous faut, s'écria le régisseur.

L'auteur n'attendit pas davantage. Il prit Béatrice par la main et l'emmena en triomphe.

M. Papino le suivit, tantôt faisant un geste de menace à sa fille, et tantôt faisant mine de s'arracher les cheveux.

Rose marchait la tête baissée, et ayant l'air de trembler, mais étant intérieurement très-contente ; car elle croyait avoir fait la bonheur de son amie.

Lorsqu'elle pénétra dane ce qu'on appelait la salle de danse, Béatrice fut accueillie par des exclamations d'admiration.

M. Papino résista de toutes ses forces aux sollicitations de l'auteur, du régisseur et même du directeur. Il opposa l'engagement qui le liait à Rachel, aux termes duquel il était tenu de ne pas laisser Béatrice paraître en public avant un temps qui avait été déterminé. Mais il n'était pas de force à résister aux obsessions dont il était accablé, et il finit par céder.

Après une assez longue discussion, il fut décidé que Béatrice remplirait, dans le féerie, le rôle de princesse aux cheveux d'or. Le directeur, enthousiasmé, promit de faire de nouveaux frais pour que rien ne manquât au succès, et l'auteur voulut donner plus de dévelopement aux paroles que devait prononcer Béatrice.

Devant tout ce colloque, Béatrice avait gardé le silence. Elle se soumettait à son sort sans enthousiasme, mais avec patience et résignation.

Digitized by Google

Toutes les jeunes filles, qui étaitent en général plus âgées qu'elle, furent frappées de son air de supériorité. Elle leur faisait l'effet d'un être différent d'elles-mêmes qu'elles contemplaient et admiraient, mais qu'elles ne devaient pas toucher.

L'auteur de la pièce, après s'être entretenu avec elle, eut la même impression, et ce ne fut pas sans étonnement qu'il se surprit lui donnant ses instructions avec toute la déférence dont il aurait usé envers une jeune comtesse.

Un moment, il rit de ce qu'il considérait comme une folie de sa part; mais il fut bien forcé de s'avouer qu'elle était d'une autre nature que les autres, rien qu'en voyant la façon dont elle le remerciait de ses attentions.

A dater de ce moment, il ne cessa de songer à Béatrice.

—Il y a bien sûr un mystère là-dessous, se dit-il. Cette enfant est évidemment bien née, et il semble qu'elle s'efforce de cacher ce qui se trahit malgré elle. Elle doit souffrir horriblement de sa situation. Je parierais que quelque drôle l'a fait disparaître de sa sphère pour s'emparer de sa fortune. C'est une énigme dont j'aurai la solution.

Pour abréger, nous dirons que M. Papino, après bien des luttes avec sa conscience, se mit enfin courageusement à l'œuvre, pour préparer Béatrice à faire ses débuts. Au bout de peu de temps, il y mit d'autant plus d'ardeur que Béatrice comprenait ses leçons avec une intelligence merveilleuse, et qu'elle les mettait en œuvre avec une grâce que l'art seul aurait été impuissant à communiquer.

Enfin, le moment de la première représentation arriva, et il fut décidé qu'un soir, qui était juste la veille de Noël, il y aurait une grand répétition à laquelle assisteraient seulement certaines personnes qu'on inviterait spécialement.

Béatrice savait parfaitement son rôle, et l'on s'attendant à ce que son apparition produirait une grande sensation.

C'est ce qui eut lieu.

Sa robe se composait d'un tissu d'argent bleu clair, et qui était convert d'imitations de diamants qui brillaient de milliers de feux. Ses beaux cheveux d'or étaient relevés sur ses tempes, passaient sous une couronne d'argent, et puis tombaient comme un manteau sur ses épaules. Dans sa main elle tenait un bouquet de fleurs qu'elle semblait avoir cueillies a l'instant.

Les invités arrivèrent,—on joua l'ouverture, le rideau se leva, et la pièce commença. Deux ou trois scènes passèrent. Le prince Charmant apparut poursuivi par les démons des cavernes sulfureuses. Ceux-ci voulaient lui faire perdre son chemin aux milieu d'un orage. Mais le prince avait une amie dans la bonne fée Perle qui, par un coup de sa baguette magique, lui fraya une route à travers les marais, par laquelle il

Digitized by Google

parvint sur le territoire du roi des Iles du Corail. Après qu'il eut atteint un lieu charmant, comme les ombres de la nuit approchaient, il s'aperçut qu'il était fatigué, étendit les bras, et puis se coucha et s'endormit aux sons d'une douce musique.

L'obscurité se fit sur la scène.

Non loin du banc de fleurs sur lequel le prince était supposé reposer, il y avait une jolie petite pièce d'eau.

Du sein de cette pièce d'eau s'elevèrent lentement une série de branches de corail, s'étendant dans toutes les directions, jusqu au sommet du théâtre. Puis, tandis que le musique jouait lentement, le centre s'ouvrit graduellement, et l'on vit apparaître, enveloppée dans un flot de lumière électrique, notre héroïne, la belle Béatrice.

Elle était immobile, le visage tourné vers la salle.

D'une voix argentine et singulièrement distincte, elle dit, en montrant ses fleurs :

— Pour toi.

A ce moment, un cri perçant partit d'une loge voisine de l'avant-scène, et il parut qu'un accident venait d'y arriver.

XXII.

LE COUP DE THEATRE.

Le duc de Flamanville avait une loge louée à l'année au théâtre où se jouait la féerie dans laquelle devait paraître Béatrice. Il n'est donc pas étonnant que le directeur l'eût mis au nombre des personnes privilégiées qu'il avait invitées à la répétition générale.

Le duc lut la lettre que le directeur lui avait addressée, et regarda la billet. Il allait le jeter sur la table, avec une expression de désappointement, quand ses yeux s'arrêterent sur la ligne suivante :

La princesse aux cheveux d'or, par la belle Béatrice.

Une étrange vibration lui passa par le corps, mais il s'écria :

—Allons donc ! et jeta le billet.

Il se renversa dans son fauteuil, et tomba dans une rêverie. Son front était contracté, et il avait les lèvres serrées.

Soudain, il reprit le billet et relut la ligne qui avait attiré son attention. Il vit au-dessous une seconde ligne, qu'il lut aussi avec intérêt, et qui était ainsi conçue.

Ses premiers débuts au théâtre.

Dix fois il lut et relut ces deux lignes, et puis il remit le billet sur la table.

Digitized by Google

—Une absurdité, murmura-t-il. La seule chose remarquable dans cette coïncidence, c'est que les deux Béatrices soient blondes, qu'elles aient des cheveux d'or.

Il réfléchit de nouveau. Il prit la lettre dont le directeur avait accompagné l'envoi du billet, et le relut. Et puis il examina encore le billet.

Cette ligne: *La princesse aux cheveux d'or, la belle Béatrice*, semblait avoir une fascination à laquelle ses yeux ne pouvaient résister.

—Il y avait un enfant volé, murmura-t-il, la sœur jumelle, ai-je entendu dire, de la pauvre petite Béatrice de Romilly. Il est étrange qu'on n'ait jamais entendu parler d'elle. Il est étrange que le baron ne l'ait pas nommée dans son testament. Elle serait propriétaire de la Tour-Blanche, si elle revenait, et si elle pouvait prouver son idéntité. Ce serait drôle... très-drôle. Il court des bruits assez désagréables parmi les fermiers de la propriété. L'on se permet des allusions que ne sont rien moins que flatteuses. J'avoue que je voudrais pour beaucoup n'avoir rien à voir dans cette maudite affaire. Je ne sais comment cela finira. Dans tous les cas, si j'ai à souffrir, ce ne sera pas impunément. On me payera le principal et les intérêts ; j'y suis bien décidé.

Ses regards se reportèrent sur le billet.

—Belle Béatrice, murmura-t-il; son premier début au théâtre. Par Jupiter! j'irai. Oui, ajouta-t-il en baissant la voix, et *elle* m'accompagnera. Oui, oui...Fa! c'est une bonne idée.

Il plia le billet soigneusement, et le plaça dans un pupitre qu'il ferma à clef. Il sonna ensuite vivement.

Aussitôt arriva le jeune homme à la figure jaune qui avait introduit le docteur Vargat, le jour où il avait renouvelé connaissance avec Hélène, dans la pièce voisine de la galerie de tableaux.

Il glissa dans l'appartement sans bruit, et s'arrêta à quelques pas du duc.

Celui-ci qui connaissait la singularité de ses mouvements, dressa la tête, et, le regardant d'une certaine façon, lui dit :

—Sylvain, pourriez-vous me dire si M. Rivolat est à Paris, en ce moment?

—Il y est, oui, monsieur le duc.

—Vous en êtes sûr?

—Parfaitement sûr, monsieur le duc. Des affaires d'intérêt privé le retiendront à Paris encore huit jours au moins, après quoi il se rendra en Bretagne où il séjournera quelque temps.

Le duc grinça des dents, mais sans manifester d'autre émotion.

—Nous aussi nous irons à la campagne, murmura-t-il.

Puis il étendit la main vers Sylvain, et dit :

—Vous pouvez vous retirer.

Digitized by Google

Sylvain hésita, comme s'il eût eu sur l'esprit quelque chose qu'il aurait voulu communiquer au duc, mais apparemment que l'air de son maître le retint, et il quitta l'appartement de la même façon qu'il était entré.

—Après quelques minutes de réflexion, le duc se leva et se dirigea vers l'appartement d'Hélène.

Valentin, le page de la duchesse, en le voyant approcher, comme s'il eût obéi à un ordre reçu d'avance, courut vite dans le boudoir de sa maîtresse, où celle-ci était assise, lisant une lettre et il la prévint de l'arrivée du duc.

Hélène cacha vivement sa lettre, et quand son mari entra, elle avait les joues un peu animées. Mais cette animation se dissipa graduellement et avant que le duc eût fait connaître l'objet de sa visite, elle avait repris son teint habituel.

Le duc lui parla avec moins de contrainte qu'il n'en montrait depuis quelque temps, et elle fut surprise de le voir la plaisanter sur la réclusion volontaire à laquelle elle se condamnait.

Après quelques paroles indifférentes, il lui exprima son désir qu'elle l'accompagnât au théâtre, pour assister à la répétition générale d'une grande féerie qui, disait-on, devait surpasser en prodiges tout ce qu'on avait fait jusqu'à ce jour.

La duchesse fut surprise. Avec cette intuition particulière aux femmes, elle se demanda quel pouvait être le motif de cette proposition. Elle ne doutait pas que le duc n'eût un but; mais quel était ce but? Voilà ce qu'elle ne pouvait imaginer.

Elle avait bien entendu parler déjà de la jeune actrice à laquelle il était fait allusion ; mais elle n'avait rien vu là qui pût éveiller ses soupçons. Enfin, elle accepta la proposition, avec un air de franchise parfaitement simulé.

—J'ai peur que cela ne vous ennuie, dit le duc, qui ne put réprimer un sourire de satisfaction.

—Dans votre compagne, duc, impossible! répliqua-t-elle d'un ton hardie.

—Vous me flattez, madame, répondit-il en la regardant fixement, à travers ses paupières à demi fermées. Je n'espérais pas vous voir accepter avec tant de grâce.

—Vos désirs sont pour moi des ordres, dit elle avec un léger ricanement.

Le duc lui prit la main, la porta à ses lèvres et imprima sur ses doigts le plus glacial des baisers. La Duchesse sentit un frisson lui courir dans les veines, et elle détourna la tête.

Il laissa retomber sa main, indiqua brièvement le jour où devait avoir

Digitized by Google

lieu la répétition générale, et l'heure à laquelle la voiture serait prête. Ensuite il prit congé d'elle.

Quand il fut parti, elle s'assit, pressa ses mains contre ses tempes, et se plongea dans les réflexions les plus profondes et les plus cuisantes. Elle voulait savoir quel était le but du duc en lui faisant une proposition qui, dans des circonstances ordinaries, aurait été la chose la plus naturelle du monde, mais qui, dans la situation où ils étaient réeiproquement, était plus que singulière.

Elle se mit la tête à l'envers, et fut forcée d'y renoncer. Elle résolut de se préparer à quoi que ce fût qui arrivât, et s'il survenait des difficultés, à les combattre avec tous les moyens qu'elle aurait à sa disposition.

Elle tira la lettre qu'elle avait cachée à l'approche du duc, et se remit à la lire. Cette lettre était de Vargat, qui lui donnait quelques renseignements sur Rachel, dont il assurait avoir trouvé les traces. Elle contenait, en outre, des demandes d'argent, et aussi celle d'une entrevue,—le tout accompagné d'insinuations et de suggestions qui la remplissaient de crainte et d'horreur.

Elle commençait à sentir qu'elle avait payé et qu'elle continuait à payer infiniment plus cher qu'elle ne valait la couronne qui ceignait son front.

Malgré tout, elle répondit à la lettre, mais briévement, d'une façon sèche, impérieuse, comme si elle n'eût fait aucun cas de la haine de Vargat, et eût méprisé son inimitié.

Cela ne l'empêcha pas de joindre à sa lettre la somme qu'il avait demandée, et elle ne refusa pas positivement l'entrevue qu'il sollicitait. Elle se contenta de dire qu'il lui était impossible en ce moment de lui assigner un rendez-vous, pour apprendre ce qu'elle n'osait confier au papier, mais qu'aussitôt qu'elle en trouverait l'occasion, elle s'empresserait de l'en informer.

Quand elle eut fini et mis l'adresse, elle sonna son page Valentin, lui remit la lettre, en lui ordonnant de la porter à la poste la plus proche, et de revenir après l'avoir mise dans le boîte.

Quand Valentin arriva à la poste, il lui fut impossible de trouver la lettre, quoiqu'il se rappelât parfaitment l'avoir serrée dans la poche de côté de son paletot.

Il tourna et retourna toutes ses poches, et fouilla jusque dans la doublure de ses vêtements, mais en vain. Il se souvint soudainement que, en quittant les appartements de la duchesse, il avait rencontré Sylvain, le valet de chambre du duc, et que, un moment, ils avaient lutté en jouant tous les deux, mais ce n'avait été qu'un moment.

Il retourna à la maison et se mit à la recherche de Sylvain.

Digitized by Google

Il le trouva dans sa petite chambre, assis à une table, et écrivant. Sylvain leva la tête, mais se remit aussitôt à sa besogne.

— Sylvain, murmura Valentin, j'ai perdu une lettre que la duchesse m'avait confiée.

—En vérité ? s'écria Sylvain avec calme.

—Oui, répliqua l'enfant. Ne serait-elle pas tombée de ma poche quand tu m'as fait pirouetter, au moment où je passais près de toi ?

—Je n'en sais rien, répondit Sylvain avec indifférence ; j'ai ramassé une lettre dans le corridor tout à l'heure, est-ce toi qui l'avais perdue ?

—Oui, s'écria Valentin avec vivacité. Où est-elle ?

— Là, sur la table.

Il indiqua un billet qui était au milieu de quelques papiers.

Valentin le saisit, et l'examina en ouvrant de grands yeux.

— Est-ce celle que la duchesse t'a remise ? demanda Sylvain en le regardant fixement.

— J'en suis sûr, répondit Valentin ; voilà les initiales dans le coin de l'enveloppe.

— Il suffit, dit Sylvain en souriant d'une façon singulière. Va la mettre à la poste, et sois plus soigneux une autre fois.

— Je profiterai de la leçon. Merci, Sylvain, je te suis bien obligé.

Valentin porta sa lettre et revint dire à la duchesse qu'il avait fait sa commission. Il ne souffla pas mot de l'incident qui avait eu lieu, et Hélène, l'air parfaitement tranquille, sonna sa femme de chambre.

Elle sortit ensuite, fit quelques visites et se rendit chez un libraire en renom pour examiner les livres nouvellement publiés et voir s'il y en avait quelques-uns de nature à exciter sa curiosité.

Tandis qu'elle était en train d'examiner quelques brochures que le libraire lui avait apportées, Ernest Rivolat,—comme par hasard,— entra dans le magasin et, naturellement, la salua et une conversation s'engagea entre eux.

Il offrit à la duchesse de l'aider dans le choix de sa collection, et s'arrangea de manière, en lui recommandant particulièrement la lecture d'un livre, à glisser un billet entre les pages.

Il venait de lui remettre ce livre, quand, à leur surprise, le duc de Flamanville entra et s'avança vers eux.

Hélène jeta sur lui un coup d'œil. Elle s'imagina qu'il y avait une expression extraordinaire sur ses traits, tandis que ses regards se partaient sur Rivolat. Néanmoins, il y avait sur ses lèvres un sourire, qu'il fut naturel ou non.

Digitized by Google

Il dit à Hélène.

— J'ai aperçu la voiture à la porte, et, avec votre permission, duchesse, j'en profiterai pour retourner à la maison. Il fait un détestable vent d'est qui vous perce jusqu'aux os. Comment allez-vous, Rivolat ? Je pensais justement à vous, au moment où je vous ai aperçu.

— Vraiment ! répondit Rivolat avec le plus grand sang-froid.

Hélène avait rougi un peu en répondant au duc par un signe de tête affirmatif, mais elle ne tarda pas à redevenir calme comme à son habitude.

— Oui, repliqua le duc. La Duchesse et moi nous devons aller voir la féerie qu'on dit être la chose la plus merveilleuse qu'il y ait jamais eu ; ce n'est qu'une répétition générale, mais cela promet d'être très-curieux. Nous avons une place dans notre loge. Voulez-vous venir ? Ne dites pas non, je sais que cela vous amusera. Il y a là des acteurs qui seront excessivement drôles.

Il aurait été difficile de dire qui fut le plus étonné de cette proposition, de la duchesse ou de Rivolat.

Tous deux dissimulèrent leurs émotions avec une habileté consommée, mais il y eut un silence frappant.

Rivolat, dont la conscience était loin d'être sans reproche, et dont les relations avec le duc étaient assez froides, depuis quelque temps, se demanda pourquoi il lui offrait de partager sa loge. Hélène demeura convaincue que cette proposition cachait un but d'une très-haute importance pour elle, et qu'il était essentiel à sa sécurité qu'elle découvrît quel était exactement ce but.

Un coup d'œil fut échangé entre elle et Rivolat. C'était une question et sa réponse.

Ernest Rivolat remercia le duc, et accepta l'invitation. Le duc indiqua le jour et l'heure où devait avoir lieu la répétition, et il invita Rivolat à venir diner avec eux, à cette occasion, à six heures, une heure plus tôt que d'habitude.

Rivolat, après avoir interrogé la duchesse du regard, accepta également cette invitation, et immédiatement après, prétextant une affaire, il partit.

Hélène choisit à la hâte un certain nombre de livres, que le commis porta dans la voiture, en y comprenant celui dans lequel Rivolat avait glissé son billet.

La duchesse craignait de faire naître des soupçons en gardant ce livre dans ses mains. Sa conscience, comme celle de Rivolat, la troublait.

Quand elle fut arrivée à l'hôtel, elle se rendit dans son boudoir, et dit à sa femme de chambre d'aller lui chercher les livres qui étaient dans la voiture.

Cette dernière se rendit dans l'antichambre, croyant qu'on les y avait

Digitized by Google

déposés ; mais elle ne les y trouva pas, et apprenant que la voiture était partie, elle se mit à la recherche de Valentin.

Valentin, non plus, n'avait pas vu les livres, mais il apprit que Sylvain les avait pris, sans doute pour les porter à la duchesse.

Valentin courut après Sylvain, mais celui-ci n'était pas dans sa chambre, non plus que dans l'appartement du duc, ni nulle part dans la maison.

Enfin, au bout d'un temps assez long, il le rencontra dans le coridor qui conduisait chez la duchesse, et Sylvain, du plus loin qu'il le vit, l'accueillit par des reproches :

—Jamais là quand on a besoin de vous, cria-t-il, je vous cherche depuis une heure. Tenez, voilà des livres qui sont pour la duchesse. Je les ai trouvés dans l'antichambre où chacun pouvait les prendre. Il faudra être plus attentif, mon garçon, sans quoi on vous remerciera. Portez cela à la duchesse tout de suite. Il est possible qu'il y ait dedans quelque chose dont elle ait besoin.

L'enfant prit les livres, en ayant bien envie de dire à Sylvain qu'il n'aurait pas dû y toucher, que ces choses-là ne le regardaient pas ; mais il avait peur de lui, et il préféra se taire.

Il se rendit dans le boudoir d'Hélène, où celle-ci était assise, attendant son paquet de livres, et s'étonnant qu'on ne le lui apportât pas.

Mais elle se rassura en le voyant dans les mains de Valentin, et dit, non sans une certaine anxiété :

—Vous avez pris ce paquet dans la voiture et vous me l'apportez directement ?

—Oui, madame la duchesse, répondit Valentin en le déposant sur le bord de la table, près de laquelle elle était assise.

Valentin, en faisant cette réponse, baissa la tête pour cacher la rougeur qui couvrait ses joues, car il savait bien qu'il ne disait pas la vérité.

Hélène le renvoya et, dès qu'il eut fermé la porte, elle examina les livres avec anxiété. L'objet de ses recherches était juste dans celui qui était au fond du paquet. Elle saisit ce billet, et, sans l'examiner, elle le cacha, attendant pour le lire une occasion favorable, où elle serait sûre de n'être point interrompue.

Ce fut une chose regrettable dans son intérêt, car si elle l'eût examiné, elle aurait fait une découverte qui était pour elle de la plus haute importance.

Le soir du jour où devait avoir lieu la répétition générale, arriva enfin. Hélène l'avait attendu avec impatience, car elle désirait avoir la solution de l'énigme, et elle avait la conviction que cette soirée ne se passerait pas sans qu'elle fût soumise à quelque grande épreuve. Mais l'incertitude lui était plus pénible que ce péril.

Rivolat arriva à l'heure juste pour dîner. Le repas se passa froidement, quoique le duc se montrât plus aimable qu'il n'en avait l'haitude. Hélène

Digitized by Google

parla peu, et elle ne regarda pas une seule fois Rivolat. Ce dernier ne fit autre chose que de tomber dans des distractions, d'où il sortait en tressaillant, chaque fois qu'on lui adressait la parole.

On annonça que la voiture attendait. Le duc se rappela soudain que le billet était enfermé dans le pupitre où il l'avait placé, avec le billet-programme du directeur du théâtre, et il alla les chercher, laissant Hélène et Rivolat seuls.

Dès qu'il eut disparu, la duchesse posa la doigt sur le bras de Rivolat, et lui dit précipitamment : —Vous êtes cruel ; vous voulez donc me perdre, me ruiner par vos exigences ? vous n'avez donc pas de raison, ni de pitié ?

—Et vous, en avez-vous ? répliqua-t-il vivement. Avez-vous donc oublié tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai supporté, tout ce que j'ai souffert pour vous ?

—Silence ! murmura-t-elle en lui serrant le bras.

Elle apperçut Sylvain, qui se tenait debout, à quelque pas d'eux.

Il était entré silencieusement, comme à son habitude, tenant sur son bras un pardessus pour le duc.

Hélène lui lança un regard plein d'éclair, mais lui, demeura dans une attitude de profond respect, la tête légèrement baissée, et ayant l'air d'avoir les yeux fixés sur le plancher.

— Le duc revint presque immédiatement après, armé des documents dont il espérait tant d'effet, et ayant toujours sur son visage ce même sourire inexplicable qu'il avait eu durant tout le dîner.

Rivolat donna le bras à Hélène pour gagner la voiture. Le duc les suivit, en mettant ses gants, et en riant silencieusement.

Ils montèrent en voiture et partirent.

Au moment où ils sortaient de la cour et entraient dans la rue, une exclamation s'échappa des lèvres de Rivolat.

Hélène suivit la direction de ses regards, et elle vit Vargat, debout contre le mur, et regardent la voiture avec des yeux où briilait une expression infernale.

Elle se renversa, en éprouvant comme une faiblesse au cœur.

Ils arrivèrent promptement au théâtre, et au bout de quelques minutes ils furent installés dans la loge.

L'ouverture était commencée et le rideau ne tarda pas à se lever.

La duchesse avait été placée, sur le désir du duc, de façon à ce qu'elle pût voir toutes les parties de la scène. Le duc s'assit au centre de la loge, mais il pria Rivolat de se mettre près de la duchesse, quoique un peu en arrière, enfin que, lui aussi, il pût aisément embrasser la scène.

Le duc plaça le programme sur la bord de la loge. Ni Hélène, ni Rivolat n'eurent le désir de l'examiner, et le duc sourit en observant leur indifférence.

Ni l'un ni l'autre, en effet, n'étaient préparés à ce qui allait arriver.

Digitized by Google

Les scènes se suivirent sans que personne fit de commentaires. Le duc sentait s'accélérer les pulsations de son cœur au point qu'il lui aurait été difficile de parler ; et Hélène et Rivolat, les lèvres serrées, et l'esprit inquiet, attendaient l'explication du mystère.

Enfin le prince Charmant, l'air fatigué, brisé, arriva sur le territoire du roi des îles de Corail ; il se coucha sur un banc de fleurs, et s'arrangea pour dormir.

On fit l'obscurité sur la scène, et la musique joua tout doucement. Hélène, sans s'expliquer pourquoi, ne put détacher ses regards de la pièce d'eau, se rappelant qu'elle avait vue la pareille dans les bois de la Tour-Blanche. Les eaux furent graduellement illuminées par une lumière douce, pâle, verte, et puis elles s'agitèrent. Au milieu de la mare s'élevèrent des branches de corail qui s'étendirent et finirent par prendre la forme d'un mausolée.

Ce tombeau de corail s'ouvrit par degrés, et alors apparut une charmante jeune fille.

A mesure qu'Hélène regardait cet enfant, ses cheveux se dressaient sur sa tête, son sang se glaçait dans ses veines, et une sensation d'horreur faisait trembler tout son corps ; elle eut dans les oreilles un affreux bourdonnement.

Et cependant, elle entendit le duc s'écrier : " Grand Dieu !" et Rivolat pousser une exclamation moins respectueuse.

L'espace qui contenait l'enfant était devenu tout entier visible, et Hélène put distinguer tous ses traits.

—Béatrice ! murmura-t-elle.

L'enfant parla. Elle reconnut le ton de la voix, et puis il lui sembla qu'un voile sombre passait devant ses yeux.

Un cri d'agonie échappa des lèvres d'Hélène, et elle tomba sans connaissance.

Presque au même instant, un grand mouvement se produisit de tous côtés, et de cent bouches à la fois sortit ce cri effroyable :

—Au feu !

XXIII.

LE DESESPOIR DE M. PAPINO.

Le duc et Rivolat furent stupéfaits par l'apparition de Béatrice. Rivolat fut encore plus surpris que le duc, s'il était possible, car rien ne l'avait préparé à un pareil événement.

Il avait beaucoup admiré Béatrice, lorsqu'il l'avait vue à la Tour-Blanche ; il n'avait pas oublié qu'elle s'était montrée gentille pour lui et qu'elle lui avait témoigné une amitié que d'autres lui refusaient. Il se rappelait parfaitement son visage, sa taille. S'il n'y avait eu qu'une ressemblance, il

Digitized by Google

aurait pu ne voir là qu'une coïncidence ; mais tout y était, la figure, la voix, et il lui était impossible de ne pas se dire que celle qu'il voyait là devant lui, était bien la fille du baron de Romilly.

Mais que pouvait signifier ce mystère ? Béatrice était morte ; elle avait été noyée dans une mare pareille à celle d'où il venait de la voir s'élever ; elle avait été enterrée : mais Rivolat était superstitieux par nature, et il fut saisi d'épouvante. Il s'imagina que c'était son esprit qu'il voyait devant lui, et qui venait crier vengeance.

Au même moment, un cri perçant retentit, et Hélène, tombant contre lui, glissa au fond de la loge.

Cette vue l'arracha à l'état de paralysie dans lequel il était tombé. Il se baissa vivement, releva Hélène, et la porta à la porte de la loge où il appela au secours.

Mais d'autres avaient commencé aussi à jeter des cris d'épouvante. Les loges s'ouvraient violemment, et une multitude de gens fuyaient avec égarement.

Puis il entendit crier : " Au feu !" et une sorte d'horreur le pénétra jusqu'aux os.

Etait-ce donc que le théâtre était en feu ?

Une forte odeur de brûlé arriva tout à coup jusqu' à lui.

Les dents serrées, et avec un redoublement d'énergie, il souleva Hélène dans ses bras, comme si elle eût été un enfant ; il se précipita vers l'escalier, mais au bout de quelques instants, il se trouva dans un corridor sans issue.

Alors, avec un sentiment de désespoir, il retourna sur ses pas, vers l'endroit où il entendait la foule luttant, se bousculant pour se frayer un chemin et gagner la rue.

Les cris qui retentissaient de tous côtés le rendirent comme fou. Il comprit, néanmoins, qu'il lui serait impossible de trouver une issue au milieu de cette foule affolée, et qu'il ne parviendrait qu'à se faire écraser.

Alors il se précipita du côté de la scène, franchit une porte, descendit quelques marches, et se trouva au bas d'un escalier. Il le gravit rapidement, et puis il en escalada un second, et vit en face de lui une large entrée dont les portes étaient barrées. Un bec de gaz brûlait à une petite distance : il aperçut la clef dans la serrure.

Hélène était toujours dans ses bras inanimée. Dans les combles du théâtre, continuait à se faire entendre un mugissement de mauvais augure. Malgré son fardeau, il réussit à tourner la clef et à ouvrir la porte.

L'air froid de la nuit frappa son visage, et il n'eut qu'un pas à faire pour être dans une rue relativement calme. Il avait eu la chance de rencontrer une issue réservée, et lui et Hélène étaient sauvés.

A quelques pas, il aperçut un fiacre, dont le propriétaire était à la

Digitized by Google

tête de son cheval, le tenant par la bride, et regardant, avec effroi, la scène qui se passait à la porte du théâtre.

Rivolat fut obligé de crier plusieurs fois avant de pouvoir attirer son attention ; mais enfin il y réussit. Le cocher, en lui voyant dans les bras une femme sans connaissance, se hâta de venir et d'ouvrir la portière de sa voiture.

—Seigneur Dieu ! dit-il, il paraît que le feu est au théâtre.

Rivolat ne lui répondit pas, mais il plaça soigneusement Hélène dans le fiac re.

Puis il tourna la tête en entendant les vociférations et les cris d'agonie des malheureux qui s'écrasaient les uns les autres en cherchant leur salut. Il vit plusieurs personnes se diriger vers lui, et il s'empressa de sauter dans la voiture, dont le cocher ferma vite la portière.

—A l'hôtel du duc de Flamanville, aux Champs-Elysées, cria-t-il.

Allez vite. De votre rapidité dépend l'existence d'une femme.

Le cocher grimpa sur son siége, et fouetta ses chevaux qui partirent au galop.

Rivolat se pencha sur Hélène, et posa la main sur son front.

—Mon Dieu ! si elle était morte ! murmura-t-il en frissonant.

De grosses gouttes de sueur roulaient sur son front.

Encore une fois il avança la tête hors du fiacre, et il vit un monceau de flammes qui montaient dans le ciel en se tordant comme un serpent. Puis d'énormes étincelles se répandirent dans l'espace, et une noire fumée s'échappa du toit.

Il pensa au duc ; il songea aussi à cette enfant qui ressemblait si exactement à Béatrice, et il se renversa dans le fiacre, en poussant un gémissement.

La scène qui se passait dans l'intérieur du théâtre était bien autrement terrible que celle que nous venons de raconter.

Des deux côtés du théâtre il y avait des centaines d'enfants et de jeunes filles vêtues de robes de gaze, qui n'attendaient pour paraître que le moment où Béatrice aurait parlé. Le régisseur cherchait à maintenir en ordre tout ce petit monde quand retentit le cri poussé par Hélène. Tous les regards se dirigèrent du côté de la loge du duc de Flamanville ; mais au même moment, à l'effroi général, un morceau de toile enflammée tomba du théâtre, et fut poussée par l'air dans l'orchestre des musiciens.

Puis un second, un troisème tombèrent successivement et furent suivis d'une pluie d'étincelles. Alors retentit le cri : " Au feu !"

La panique se répandit de tous côtés, et ce fut un sauve-qui-peut. De la scène, il y avait deux issues, dont l'une était encombrée d'une quantité de décors.

Dès l'apparition du péril, le régisseur se précipita au milieu des acteurs et supplia les spectateurs de sortir lentement et avec calme, afin d'éviter

Digitized by Google

les accidents, ajoutant qu'il n'y avait pas de danger, et que le feu allait être immédiatement éteint.

Mais tous ses efforts furent inutiles, et comme pour démentir ses assurances, un large rideau de flammes jaillit du faîte et se répandit jusque vers le lustre.

Sur la scène régnait la plus épouvantable confusion ; plus de cent jeunes filles, toutes à peine vêtues, couraient éperdues dans tous les sens.

Beaucoup furent entraînées par ceux des acteurs qui se trouvaient là ; quelques-unes s'évanouirent. Les plus petites pleuraient de frayeur, et l'on eut un mal infini pour les soustraire aux flammes qui faisaient de rapides progrès.

On baissa le rideau, afin d'arrêter le courant d'air, et de limiter autant que possible l'action du feu. Mais la salle était déjà tellement embrasée qu'il restait bien peu d'espoir de la sauver.

Peut-être ne vit-on jamais plus de noblesse dans la nature humaine, plus d'héroïsme et de grandeur d'âme qu'il y en eut dans cette circonstance.

Les machinistes, les comédiens qui faisaient dans la pièce le rôle des démons, luttèrent contre l'élément destructeur avec un courage inouï, et ils se dévouèrent, sans égard pour eux-mêmes, plutôt que de laisser périr un de leurs semblables.

Il leur fallut une énergie incroyable pour sauver ces enfants qui ne pouvaient approcher de la fournaise sans voir leurs vêtements s'enflammer. Ils les enlevèrent dans leurs bras, les abritèrent contre leurs corps, et les transportèrent successivement à la porte d'entrée où des sergents de ville les prenaient et les déposaient dans des fiacres qu'on s'était empressé de requérir.

Parmi les plus braves, le plus audacieux était M. Papino. Une mère défendant ses enfants contre des sauvages, n'aurait pas eu plus d'ardeur ni plus d'acharnement qu'il n'en montra, quand il vit ses élèves menacées de disparaître dans l'incendie.

Malheureusement, il perdit d'abord la tête, et se mit à courir en se tordant les mains, et en déclamant des citations dramatiques. Puis il appela les jeunes filles par leur nom, en leur disant de venir pour qu'il pût les abriter sous son manteau.

Le régisseur courut après lui, et, par quelques paroles bien senties, lui indiqua ce qu'il avait à faire. M. Papino comprit, et il suivit, avec courage, les instructions qui lui avaient été données.

Il prit deux des plus petites filles qui s'attachaient à lui, les couvrit de son manteau et les poussa ainsi jusque dans le salon, où il les déposa entre les mains de madame Papino, qui en avait déjà trois ou quatre accrochées à ses vêtements. Il revint ensuite, au galop, sur la scène en saisit d'autres, et cria à plusieurs de le suivre. Beaucoup, éperdues, allaient sans

Digitized by Google

savoir ce qu'elles faisaient, mais elles furent emportées *vi et armis*, par les démons et les machinistes.

Enfin, quand toutes, assurait-on, eurent été expédiées dans des fiacres pour retourner à la maison, sous la direction de madame Papino, notre professeur quitta la scène pour partir avec la dernière des jeunes filles restée avec lui. Mais il y avait un problème qui trottait dans son esprit, et dont il chercha la solution, tout en s'éloignant. C'était cette circonstance curieuse que, quoiqu'il eut appelé toutes ses élèves par leurs noms et que toutes eussent répondu, il en manquait cependant deux.

Il ne put s'expliquer cette énigme qu'au moment où deux agents de police les poussèrent pour faire place à des pompiers qui accouraient. Son regard, à cet instant, aperçut un nom qui brillait en grosses lettres sur une affiche. C'était celui de la "belle Béatrice". Il fut frappé d'horreur. Il ne l'avait pas sauvée ! ni sa fille Rose non plus ! C'étaient les deux noms qui manquaient à sa liste.

Il poussa un cri et retourna, en bondissant, en la scène. Il se mit à courir de tous côtés au milieu de la fumée, et des poutres qui tombaient, en criant de toutes forces :

—Béatrice, Rose !

Le démon de la caverne le saisit, et l'entraîna vers l'escalier, en disant :

— Au nom du ciel, Papino, allez-vous-en, ou vous allez être brûlé.

—Cela m'est égal ! cela m'est égal ! répondit-il. La belle aux cheveux d'or et mon enfant !... Mon enfant ! Elles sont dans les flammes. Je les sauverai ou je périrai avec elles.

—Impossible ! vociféra le comédien. Papino, vous ne pouvez plus sauver personne. Il n'y a personne ici, c'est moi qui vous le dis : elles doivent être en sûreté.

—Qui ! quoi ? De qui parlez-vous ? demanda un autre acteur, dont le front était inondé de sueur.

— Ma fille Rose ! Béatrice ! murmura Papino, en cherchant à leur échapper.

Le démon de la caverne lâcha Papino, et, reculant, s'écria :

—Que Dieu ait pitié d'elles ! Pauvres petites ! je les ai vues courir au haut de l'escalier, vers le salon, dès les premiers moments d'alarme. On ne les a pas vues depuis !

En achevant sa phrase, il se précipita sur l'escalier, mais comme il mettait le pied sur la première marche, il en sortit un énorme volume de fumée, avec une détonation qui le renversa par terre.

Papino qui l'avait suivi, s'acharna contre le danger, et gagna la quatrième marche ; mais là il tomba en arrière, à demi suffoqué.

Le comédien qui était derrière lui l'attira du milieu de la fumée.

Digitized by Google

—Allons, partez d'ici tous, cria un pompier ; tout l'édifice va s'écrouler dans moins de cinq minutes.

— Mon enfant! cria Papino avec un redoublement d'énergie.

Son enfant! répéta le premier rôle de la féerie, qui, tout en nage, était revenu voir s'il restait encore quelqu'un à sauver.

L'un des machinistes, avec de grosses larmes qui roulaient sur ses joues indiqua l'escalier que les flammes dévoraient déjà.

—Deux! murmura-t-il d'une voix tremblante d'émotion : la petite Papino,—la petite princesse aux cheveux d'or!

Le premier rôle poussa une sorte de rugissement. Il s'élanca, avec l'habileté d'un clown, à travers la fumée, franchit l'abîme dans lequel il était menacé de s'engloutir, et put s'accrocher à la rampe de l'escalier qui s'effondra derrière lui. Mais il était déjà en haut.

Le pompier, d'un ton d'autorité, et même en employant la force, poussa les autres hors de la scène.

—Notre vie est en péril ici, dit-il. Dans une minute ou deux le toit va s'abimer. Quant à ce pauvre fou, il est perdu, à moins qu'il ne trouve moyen d'échapper par un autre côté.

—Il y a une fenêtre du salon qui donne sur la cour, cria un machiniste. Il pourra l'ouvrir et nous descendre les enfants par là. Le feu n'a, sans doute, pas encore atteint cette partie de l'édifice.

Papino et les autres coururent dans cette direction. Le pompier les suivit pour organiser des moyens de sauvetage.

Mais, quand ils arrivèrent dans la cour, ils virent la fenêtre en question illuminée par une lumière rouge qui semblait sortir d'une fournaise ardente. Soudain ils virent apparaître une figure, celle du Comédien.

Il était seul.

D'un coup de pied il fit sauter la fenêtre, et se suspendit par les mains à l'angle de la pierre, tandis que les flammes le poursuivaient en rugissant, comme si elles eussent été furieuses de voir leur proie leur échapper.

Des pompiers eurent vite planté une échelle contre le mur, et l'un d'entre eux alla prendre le comédien, et le descendit au milieu des bravos de la foule.

Papino courut vers l'acteur, pour le questionner, mais il le trouva sans connaissance. Il s'était évanoui d'épuisement, et on la porta dans la pharmacie voisine pour lui donner des secours.

Tout à coup le toit du théâtre s'écroula, avec un bruit épouvantable ; aveuglé, le cœur brisé, Papino se dirigea vers sa demeure.

Il lui aurait été bien difficile de dire comment il y arriva, ou comment il gagna la chambre où il vit sa femme, entourée des élvès, qui, encore toutes tremblantes, se serraient contre elles comme si le feu rugissait encore autour d'elles.

Digitized by Google

— Où est Rose ? où est Rose ? où est Béatrice ? cria Madame Papino d'un ton d'effroi, en voyant son mari rentrer seul.

Papino éleva les bras, tourna sur lui-même, et tomba en proie à de violentes convulsions.

XXIV.

DANS LES GRIFFES DU VAUTOUR.

Le docteur Vargat, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, était devant l'hôtel du duc de Flamanville, lorsqu' était sortie la voiture contenant le duc, Hélène et Rivolat.

Il était venu là dans l'intention d'obtenir une entrevue de la duchesse, secrètement, s'il était possible, sinon hardiment, ouvertement, avec une effronterie qui ne permettrait pas de le refuser.

Mais en voyant passer la voiture et en voyant Rivolat en compagnie de la duchesse, il éprouva un froid au cœur. Ses yeux brillèrent comme ceux d'un crapaud.

Au moment où la voiture traversait l'angle de la rue, il héla un fiacre et cria au cocher :

—Suivez cette voiture que vous venez de voir disparaître là-bas.

La fiacre partit au galop de ses chevaux, et Vargat, se renversant sur les coussins, passa sa main osseuse sur ses yeux et poussa une sorte de gémissement.

Au bout de moins d'un quart d'heure, le cocher arrêta brusquement ses chevaux, et se baissant vers Vargas il lui dit d'une voix enrouée :

—La voiture s'est arrêtée devant le théâtre ; faut-il vous y mener aussi, monsieur ?

—Non, répondit Vargat, je vais descendre ici.

Il sauta à bas du fiacre, paya sa course, et s'éloigna vers l'entrée du théâtre.

Hélène avec sa compagnie avaient déjà disparu et la voiture s'éloignait.

Vargat s'approcha pour prendre une place, et apprit, avec surprise, qu'il n'y avait que les privilégiés qui étaient admis. Mais il ne se déconcerta pas. Sa profession de médecin l'avait mis en relation avec beaucoup de monde, et il n'y avait guère de société où il ne connût quelqu'un. Il se rappela qu'il avait autrefois rendu service au directeur, et il lui fit demander l'autorisation d'assister à la répétition, — autorisation qui lui fut accordée.

Il alla se placer tout simplement au parterre, déposa son manteau et son chapeau sur une stalle à côté de lui, mit une paire de lunettes, et s'assit avec le plus grand calme.

La toile était déjà levée, et son attention se porta tout de suite sur la

Digitized by Google

scène, quoiqu'il jetât quelques regards furtifs du côté des loges et des galeries. Il aperçut un bras blanc posé sur le bord d'une loge, et il devina, par intuition, à qui il appartenait. Satisfait de savoir où était Hélène, il ne s'occupa plus que du spectacle.

Quand la grotte de corail s'ouvrit, et qu'il vit Béatrice, il demeura un instant comme paralysé.

Une seconde après, il entendit un cri poussé par Hélène, et il devina que, comme lui, elle avait reconnu l'enfant qui était sur la scène.

—C'est elle ! c'est elle ! murmura-t-il. Je jurerais que c'est elle. Cette fois, elle ne m'échappera pas.

Presque au même moment, des cris d'épouvante retentirent de tous côtés.

Il regarda autour de lui. Il entendit les : "Au feu," et il vit les flammes, les étincelles et la fumée jaillir du toit du théâtre.

Il eut formé son plan en une seconde. Il fixa bien ses lunettes contre ses temps, eufonça solidement son chapeau sur sa tête, tandis que les gens passaient près de lui en courant, —serra son manteau autour de sa taille, et, d'un pas résolu, franchit les stalles et les fauteuils d'orchestre.

Il vit les musiciens, tenant chacun son instrument, se battre à qui passerait le premier par l'étroite porte qui conduit sous la scène.

Alors il sauta dans l'orchestre, et de là sur la scène où il chercha à découvrir l'objet de ses recherches.

Des jeunes filles couraient autour de lui, en pleurant, en se tordant les mains, et en l'étourdissant de leurs cris. Il n'aperçut pas Béatrice parmi elles. Soudain une petite fille passa à côté de lui, en entraînant une autre, a qui elle disait :

—N'aie pas peur, ma petite Béatrice, j'aurai soin de toi. Je sais où nous trouverons tes vêtements et les miens.

Vargat regarda ces enfants avec des yeux enflammés. Dans l'une d'elles, malgré son costume de gaze, il reconnut Béatrice de Romilly, ou plutôt, comme il croyait encore, sa sœur.

Elles montèrent rapidement un escalier. Vargat les suivit. Il vit Rose prendre, ensuite, un second escalier, et lorsque l'odeur du bois brûlé arriva jusqu'à eux, il l'entendit s'écrier :

—Oh ! mon Dieu ! mon Dieu !...

Quand elle fut en haut de l'escalier, elle tourna à gauche dans un corridor étroit, au bout duquel il y avait une porte qu'elle ouvrit. De l'autre côté était une pièce dans laquelle elle poussa Bèatrice.

Elle força son amie à s'assoir immédiatement sur le plancher, et, sans se donner le temps de respirer, les yeux pleins de larmes elle lui dit :

—Ote ta couronne, chère Béatrice, et je vais te mettre tes bottines. Si tu sortais avec ces souliers, tu attraperais froid à mourir. Mon Dieu ! mon

Digitized by Google

Dieu ! que j'ai donc peur ! Si nous allions être brûlées vives, je ne me pardonnerais jamais de t'avoir amené dans cet horrible théâtre.

—Je ne crains pas de mourir, répondit Béatrice avec calme.

Vargat était sur le seuil de la porte, où il écoutait. Il se rappelait la voix. Il lui sembla que ses cheveux se dressaient sur sa tête, comme autant de piques. Etait-il possible que ce ne fût pas le corps de Béatrice qui avait été enterré dans la chapelle de la Tour-Blanche ?

Il avait vu la figure de l'enfant morte, et il aurait juré que c'était celle de Béatrice. Mais elle était là, palpable, en vie. Il ne pouvait se tromper à son visage et à sa voix. C'était à n'y rien comprendre ; mais il résolut d'avoir l'explication du mystère.

Il jeta un regard dans la direction du feu, et puis il examina les deux jeunes filles avec impatience, car il savait que les moments étaient précieux.

Rose, avec uns promptitude merveilleuse, mit ses bottines à Béatrice, et puis chaussa les siennes, en parlant tout le temps.

Mais vous ne voulez pas mourir, chère petite, n'est-il pas vrai ? dit-elle.

—Je serais heureuse de mourir, répliqua Béatrice, car j'irais rejoindre mon cher père et ma sœur au ciel.

Une exclamation s'échappa des lèvres de Vargat.

— Vous en aller comme cela et me laisser à mon désespoir ! dit Rose. Non, mon amie, vous ne mourrez pas encore, car si quelqu'un brûle ce serait moi et pas vous. Voilà votre chapeau, votre manteau, mettez-les bien vite : et voici vos vêtments tels que je les ai serrés, en deux paquets. Seigneur Dieu ! qui êtes-vous ? s'écria-t-elle en appercevant Vargat penché vers elle.

— Je viens vous sauver, dit-il en les prenant chacune par une main. Je suis sûr, mes chers enfants, que, sans secours, vous seriez brûlées. Venez, venez.

—Mais mon père ? cria Rose.

—Je vais vous mener près de lui. Ha !

A ce moment, une quantité de fumée envahit la chambre ; il prit Rose sous un de ses bras et Béatrice sous l'autre, redescendit l'escalier, traversa la scène, posa Rose à terre et s'enfuit avec Béatrice.

Rose courut après lui et s'attacha à ses vêtements.

— Je veux aller avec Béatrice, cria-t-elle ; je ne veux pas la quitter ; je .. je.. je ne la quitterai pas !

Vargat se tourna vers elle avec colère.

— Soit ! cria-t-il entre les dents.

Rose étouffait, tant son excitation était grande, et elle n'eut même pas la force de rien dire quand Vargat, se penchant vers elle, ajouta.

— Si tu dis un mot, je te jette dans les flammes et je tue Béatrice.

Lorsque Vargat sortit de la salle, un sergent de ville, voyant qu'il avait deux enfants, se hâta de lui ouvrir un fiacre.

Vargat les plaça dedans, se mit près d'elles et ferma la porte.

— Est-ce que vous nous conduisez chez mon père ? demanda Rose en voyant le fiacre partir.

— Oui, si vous tenez votre langue tranquille, répondit-il ; mais si vous continuez à parler, je vous descends dans la rue et je vous laisse seule.

Rose prit Béatrice par sa robe.

— Je ne descendrai pas sans Béatrice, dit-elle. Cela, c'est sûr.

A continuer.

Digitized by Google

MÉMOIRE

Sur la vie M. de Picquet, missionnaire au Canada ; par M. de la Lande, de l'Académie des sciences.

Un missionnaire, recommandable par son zèle et par les services qu'il a rendus à l'église et à l'Etat, né dans la même ville que moi, et avec qui j'ai eu des relations particulières, m'avait mis à portée de donner une idée de ses travaux ; j'ai cru que cette notice méritait de trouver place dans les *Lettres édifiantes*, ayant précisément le même objet que les autres pièces de ce recueil, et j'ai été flatté de pouvoir rendre un témoignage honorable à la mémoire d'un compatriote et d'un ami aussi estimable que M. l'abbé Picquet.

François Picquet, docteur de Sorbonne, missionnaire du roi, et préfet apostolique au Canada, naquit à Bourg en Bresse, le 6 décembre 1708. Les cérémonies de l'église lui plurent dès son enfance, d'une manière qui semblait annoncer sa vocation ; il apporta en naissant beaucoup de facilité ; la bonne éducation qu'un père estimable lui donna, seconda ses heureuses dispositions, et il fit ses premières études avec les applaudissements de tous ses supérieurs et de ses professeurs, quoique, dans la dissipation et le feu de la jeunesse, il se fût livré à des occupations tout-à-fait étrangères à ses études. M. Picquet en effet aimait à essayer ses goûts dans beaucoup de genres, et il y réussissait ; mais ses premiers amusemens avaient annoncé ses premiers penchants, et l'état ecclésiastique était sa principale vocation. Des l'âge de dix-sept ans, il commença dans sa patrie les fonctions de missionnaire avec succès, et à vingt ans l'évêque de Sinope, suffragant du diocèse de Lyon, lui donna, par une exception flatteuse, la permission de prêcher dans toutes les paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté qui dépendaient du diocèse.

L'enthousiasme de son nouvel état lui fit désirer d'aller à Rome ; mais l'archevêque de Lyon lui conseilla d'aller à Paris faire sa théologie. Il suivit ce conseil ; il entra dans la congrégation de Saint-Sulpice. Bientôt on lui proposa la direction des nouveaux convertis ; mais l'activité de son zèle lui fit chercher une plus vaste carrière, et l'entraîna au-delà des mers en 1733 dans les missions de l'Amérique septentrionale, où il a demeuré pendant près de trente ans, et où son tempérament affaibli par le travail, acquit une force et une vigueur qui lui ont procuré une santé robuste jusqu'à la fin de sa vie. Après avoir long-temps travaillé en commun avec d'autres missionnaires, à Montréal, on le jugea digne de former seul de nouvelles entreprises, dont la France devait profiter pour ramener la paix dans nos vastes colonies.

Digitized by Google

Vers 1740, il s'établit près du Lac des Deux-Montagnes, au nord de Montréal, à portée des Algonkins, des Nipissings et des sauvages du lac Témiscaming, à la tête de la colonie, et sur le passage de toutes les nations du nord, qui descendaient par la grande rivière de Michillimakinac au lac Huron.

Il y avait eu une ancienne mission sur le lac des Deux-Montagnes ; mais elle était abandonnée. M. Picquet profita de la paix dont on jouissait alors pour y construire un fort en pierres. Le fort commandait les villages des quatre nations qui composaient la mission du Lac. Il fit faire ensuite des enceintes à chacun de ces villages, avec des pieux de cèdre ; il les flanqua de bonnes redoutes. Le roi paya la moitié de cette dépense ; le missionnaire fit faire le reste par corvées. Il y fixa deux nations errantes des Algonkins et des Nipissings, en leur faisant bâtir un beau village, et les faisant semer et récolter, ce qui avait paru jusque là impossible. Ces denx nations ont été dans la suite les premières à donner du secours aux Français. Les douceurs qu'elles goûtèrent dans cet établissement, les attachèrent à la France et au roi, sous le nom duquel M. Picquet leur procurait des secours d'argent, denrées, et tout ce qui pouvait satisfaire les besoins de ces nations.

Il y fit élever un calvaire, qui était le plus beau monument de la religion en Canada, par le grandeur des croix qui y furent plantées sur le sommet d'une des deux montagnes, par les différentes chapelles et les différents oratoires, tous également bâtis de pierres, voûtés, ornés de tableaux, et distribués par stations, dans l'espace de trois quarts de lieue. Il s'appliqua dès-lors à entretenir une exacte correspondance avec les nations du nord, par le moyen des Algonkins et des Nipissings, et avec celles du sud et de l'ouest, par le moyen des Iroquois et des Hurons. Ses négociations réussirent si bien, que toutes les années, la veille de Pâques et de la Pentecôte, il baptisait à la fois trente à quarante adultes. Lorsque les sauvages chasseurs avaient passé huit mois dans les bois, il les gardait pendant un mois dans le village ; il leur faisait une espèce de mission, plusieurs entretiens par jour, deux cathéchismes, des conférences spirituelles. Il leur apprenait les prières et les chants de l'église ; il imposait des pénitences à ceux qui donnaient dans quelques désordres. Une partie était sédentaire et domiciliée. Enfin, il parvint, contre toute espérance, à déterminer ces nations à se soumettre entièrement au roi, et à le rendre maître de leurs assemblées nationales, avec une pleine liberté d'y faire connaître ses intentions, et de nommer tous leurs chefs. Dès le commencement de la guerre de 1742, ces sauvages montrèrent leur attachement pour la France et pour le roi dont M. Picquet leur avait annoncé le caractère paternel, et qu'il leur avait représenté comme le bien-aimé et l'idole de la nation.

Voici un discours qu'adressait au roi dans son enthousiasme, un guerrier sauvage du lac des Deux-Montagnes, et que les trois nations prièrent

Digitized by Google

le gouverneur d'envoyer au roi au commencement de la guerre. Je le rapporterai pour donner une idée de leur style et de leurs figures oratoires. Si ce n'est pas mot à mot le discours du sauvage, on est sûr au moins qu'il a été rédigé par celui qui connoissait le mieux leur style et leurs dispositions.

MON PÈRE,

" Fais moins attention à ma façon de parler qu'aux sentiments de mon cœur ; jamais nation ne fut capable de me dompter, ni digne de me commander. Tu es le seul dans le monde qui puisse règner sur moi, et je préfère à tous les avantages que l'Anglais peut m'offrir pour me faire vivre avec lui, la gloire de mourir à ton service.

" Tu es grand dans ton nom, je le sais, Onnontio (le général) (1) qui me porte ta parole, et la robe noire (le missionnaire) qui m'annonce celle du grand Esprit, Kichemanitou, (2) m'ont dit que tu étois le chef fils aîné de l'épouse de Jésus qui est le grand maître de la vie, que tu commandes un monde de guerriers ; que ta nation est innombrable, que tu es plus maître et plus absolu que les autres chefs qui commandent des hommes et gouvernent le reste de la terre.

" Maintenant que le bruit de ta marche frappe mes deux oreilles, que tu n'as qu'à paroître, et les forts tombent en poussière et ton ennemi à la renverse ; que la paix de la nuit et les plaisirs du jour cèdent à la gloire qui t'emporte, que l'œil pourroit à peine te suivre dans tes courses et au travers de tes victoires ; je dis que tu es grand dans ton nom et plus grand par le cœur qui t'anime, que ta vertu guerrière surpasse même la mienne ; les nations me connoissent, ma mère m'a conçu dans le feu d'un combat. m'a mis au jour avec le casse-tête à la main, et ne m'a nourri qu'avec du sang ennemi.

" Eh ! mon père, quelle joie pour moi, si je pouvois à ta suite soulager un peu ton bras, et considérer moi-même le feu que la guerre allume dans tes yeux.

" Mais il faut que mon sang répandu pour ta gloire sous ce soleil. te réponde de ma fidélité, et la mort de l'Anglais de ma bravoure. J'ai la hache de guerre à la main et l'œil fixé sur Onnontio qui me gouverne ici en ton nom. J'attends sur un pied seulement et la main levée, le signal qu'il me doit donner pour frapper ton ennemi et le mien. Tel est, mon père. ton guerrier du lac des Deux-Montages."

Les sauvages tinrent parole, et les premiers coups qui furent portés aux Anglais, dans le Canada, partirent de leurs mains.

M. Picquet fut des premiers à prévoir la guerre qui s'alluma entre les Anglais et les Français vers 1742. Il s'y prépara long-temps d'avance

(1) Ils appellent le roi Ononti-io-goa.

(2) Ils appellent Matchimanitou le mauvais esprit ou le diable.

Digitized by Google

il commença par réunir dans sa mission, tous les Français dispersés aux environs, pour se fortifier et donner plus de liberté aux sauvages. Ceux-ci faisaient tous les détachements qu'il leur demandait ; ils étaient continuellement sur les frontières pour épier les mouvements des ennemis. M. Picquet apprit par un de ces détachements, que les Anglais faisaient des préparatifs de guerre à Sarasto, et poussaient leurs établissements jusque sur le bord du lac du Saint-Sacrement. Il en donna avis au général, et lui proposa d'y envoyer un corps de troupes pour intimider au moins les ennemis, si nous ne pouvions en faire davantage. La partie fut liée. M. Picquet y alla lui même avec M. Marin qui commandait ce détachement ; on brûla le fort, les établissements de Lydius, plusieurs moulins à scie, les planches, les madriers et autres bois de construction, les amas de vivres, les provisions, les troupeaux, sur près de quinze lieues d'habitation, et l'on fit cent quarante-cinq prisonniers, sans avoir perdu un seul Français, et même sans qu'aucun eût été blessé. Cette seule expéditon empêcha les Anglais de rien entreprendre de ce côté-là pendant le cours de cette guerre.

Après la prise de l'Isle-Royale, toute la colonie était dans la consternation ; l'on craignait tout de la flotte anglaise à Québec, et des nations leurs alliées dans le haut de la colonie. M. Picquet répondit de cette partie ; il sut attirer ces mêmes nations au lac des Deux-Montagnes, les conduire lui-même à Québec, comme autant d'otages, au nombre de soixante chefs avec leur suite : il commença à leur prêcher l'Évangile, et les détermina à nous prêter la main contre les Anglais, s'ils venaient nous attaquer. M. Hocquart lui donna dès-lors le titre d'apôtre des Iroquois. Cet heureux événement rassura entièrement la colonie, malgré les alarmes que devait nous causer la perte d'un combat naval. En effet, M. de la Jonquière fut obligé de se battre, quoique inférieur en nombre, lorsqu'il allait en Canada pour être gouverneur général. Il fut fait prisonnier, et remplacé par M. de la Galissonnière.

M. Picquet sut bientôt par ses sauvages découvreurs, que les Anglais formaient un gros détachement auquel se joignaient quelques sauvages, avec ordre de frapper en plusieurs endroits de la colonie, pour jeter la terreur parmi les habitants. Il en prévint M. de la Galissonnière, qui fit tenir des troupes légères prêtes à partir au premier signal. Les ennemis furent surpris, on les prit presque tous avec leurs prisonniers, ils furent conduits, chargés de chaînes, à Québec ; le reste du détachement fut tué ou noyé au pied des cascades : quelques-uns qui s'échappèrent périrent dans les bois. Depuis ce temps, aucun parti ne parut du côté du lac des Deux-Montagnes. Notre missionnaire resta deux nuits, pendant cette expédition, sans fermer l'œil ; mais la destruction de ce détachement fit que l'on demeura tranquille, comme dans la plus profonde paix, jusqu'à la fin de la guerre. La terreur qui s'étoit répandue parmi les ennemis, était telle qu'ils ne se tenaient plus que sur la défensive.

Digitized by Google

Pendant cette guerre de 1742 à 1748, M. Picquet contribua deux fois à la conservation de la colonie ; mais il ne passa pas quatre nuits de suite dans un lit, il veillait sans cesse ; on le voyait coucher dans les bois et sur la neige, marcher à pied, en hiver, des journées entières, souvent dans l'eau, passer le premier les rivières, au milieu des glaçons, pour donner le bon exemple à ses guerriers, exposant sa vie comme un militaire, tandis que ses connaissances lui faisaient trouver des expédients dans les occasions qui paraissaient les plus désespérées. Il prit possession, lui douzième, d'un pays que les Anglais étaient sur le point d'occuper, et il s'y conserva malgré leurs intrigues et leurs efforts.

Ses négociations réussissaient aussi bien que les entreprises militaires qu'il dirigeait : les chefs de la colonie lui en confièrent, dans les occasions les plus critiques et les plus intéressantes, et lui en témoignèrent cent fois toute leur satisfaction. La paix ayant été rétablie en 1748, notre missionnaire s'occupa du moyen de remédier pour l'avenir aux inconvénients dont il avoit été témoin. La route qu'il avoit vu prendre aux sauvages et aux partis ennemis que les Anglais envoyaient sur nous, lui fit choisir un poste qui pût à l'avenir intercepter les passages des Anglais. Il proposa à M. de la Galissonnière de faire l'établissement d'une mission de la Présentation, près du lac Ontario, qui a réussi au-delà de ses espérances, et qui a été le plus utile de tous ceux du Canada.

M. Rouillé, ministre de la marine, écrivait le 4 mai 1749 : " Un grand nombre d'Iroquois ayant déclaré qu'ils désiraient embrasser le christianisme, il a été proposé d'établir une mission du côté du fort Frontenac, pour y en attirer le plus qu'on pourra. C'est le sieur abbé Picquet, missionnaire zélé, et auquel ces nations paroissent avoir de la confiance, qui a été chargé de la négociation. Il a dû, l'année dernière, aller choisir un terrain propre à l'établissement de la mission, et constater le plus précisément qu'il aura été possible, à quoi l'on peut s'en tenir par rapport aux dispositions de ces mêmes nations. Par une lettre du 5 octobre dernier, M. de la Galissonnière a informé que, " quoiqu'on ne doive pas prendre une confiance entière dans celles qu'ils ont marquées, il est néanmoins d'une si grande importance de pouvoir les diviser, qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut y contribuer : c'est par cette raison que sa majesté désire que vous suiviez le projet d'établissement proposé. S'il pouvait avoir un certain succès, il ne devrait pas être difficile pour lors de faire entendre aux sauvages, que le seul moyen de s'affranchir des prétentions des Anglais sur eux et sur leurs terres, c'est de détruire Choueguen, afin de les priver par-là d'un poste qu'ils ont principalement établi dans le vue de pouvoir contenir leurs nations. Cette destruction est d'une si grande conséquence, tant par rapport à l'attachement des sauvages et à leur traite, qu'il convient de mettre tout en usage pour engager les Iroquois à l'entreprendre : cette voie est actuellement la seule qu'on puisse employer

Digitized by Google

pour cela, mais vous devez sentir qu'elle exige beaucoup de prudence et de circonspection."

Les qualités que le ministre désirait, pour réussir à éloigner les Anglais de notre voisinage, M. Picquet les possédoit éminemment. Aussi le général, l'intendant et l'évêque s'en rapportèrent absolument à lui pour le choix de l'établissement de cette nouvelle mission; et malgré les efforts de ceux qui avaient des intérêts opposés, il fut chargé de l'entreprise.

Le fort de la Présentation est situé à 302° 40′ de longitude et à 44° 50′ de latitude, sur la rivière de la Présentation, que les sauvages nomment Soëgatsi, 30 lieues au-dessus de Montréal, à 15 lieues du lac Ontario, ou du lac de Frontenac qui donne naissance au fleuve Saint-Laurent, conjointement avec le lac Champlain; 15 lieues à l'occident de la source de la rivière d'Hudson qui va tomber dans la mer à New York. On avoit bâti près de là, en 1617, le fort de Frontenac, pour arrêter les incursions des Anglais et des Iroquois: la baie servait de port à la marine marchande et militaire, qu'on avait formée dès-lors sur cette espèce de mer où les tempêtes sont aussi fréquentes et aussi dangereuses que sur l'Océan. Mais le poste de la Présentation parut encore plus important, parce que le port est très-bon, que la rivière y gèle rarement, que les barques en peuvent sortir par les vents de nord, d'est et de sud; que les terres y étaient excellentes, et qu'on pouvoit fortifier cet endroit avec plus d'avantage.

D'ailleurs, cette mission était propre, par sa situation, à nous concilier les sauvaces Iroquois des cinq nations qui habitent entre la Virginie et le lac Ontario. M. le marquis de Beauharnois, et ensuite M. de la Jonquière, gouverneur général de la Nouvelle-France, désiraient beaucoup qu'on parvînt à l'établir, surtout dans un temps où la jalousie des Anglais, irritée par une guerre de plusieurs années, cherchoit à éloigner de nous les nations du Canada.

Cet établissement était comme une clé de la colonie, parce que les Anglais, les Français, les Sauvages du haut Canada ne pouvaient passer ailleurs que sous le canon du fort de la Présentation, lorsqu'ils descendaient du côté du sud; que les Iroquois au midi et les Micissagués au nord, étaient à sa portée: aussi parvint-il, dans la suite, à en rassembler de plus de cent lieues de distance. Cependant les officiers, les interprètes et les négociants regardaient cet établissement comme une chimère. La jalousie et les contradictions l'auraient fait échouer, sans la fermeté de M. l'abbé Picquet, soutenue par celle de l'administration. Cet établissement servait à protéger, à secourir et à soulager les postes déjà établis sur le lac Ontario: l'on pouvait y construire les barques et canots pour transporter les effets du roi avec un tiers moins de dépense qu'ailleurs, parce que le bois y était plus facile à exploiter, surtout quand M. Picquet y eut fait faire un moulin à scie pour l'exploitation et le débit de ces bois. Enfin, il pouvait faire, pour les colons français un établissement important, et un point de

Digitized by Google

réunion des Européens et des sauvages, qui s'y trouvaient très à portée de la chasse et de la pêche dans la partie supérieure du Canada.

M. Picquet partit avec un détachement de soldats ouvriers et quelques sauvages ; il se mit d'abord, le mieux qu'il lui fut possible, à l'abri des insultes de l'ennemi, ce qui lui réussit toujours depuis.

Le 20 octobre 1749, il avait fait construire un fort de pieux, une maison, un hangar, une écurie, une redoute, un four ; il avait défriché des terres pour des sauvages. On estimait ses travaux 30 à 40,000 livres : il les avait faits pour 3,485 livres, mais il y mettait autant d'intelligence que d'économie ; il animait les ouvriers, et l'on travaillait depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir.

Quant à lui, son désintéressement était extrême ; il ne recevait alors ni appointements, ni gratifications ; il se soutenait par son industrie et son crédit, car il ne touchait pas même son patrimoine. Il n'avait du roi qu'une ration de deux livres de pain et une demi-livre de lard ; aussi les sauvages, lui ayant apporté un chevreuil et des perdrix, lui disaient : Nous ne doutons point, mon père, qu'il ne se fasse de mauvais raisonnements dans ton estomac de ce que tu n'as que du lard à manger ; voilà de quoi raccommoder tes affaires. Les chasseurs lui fournissaient de quoi faire subsister les Français, et de quoi traiter les généraux, dans l'occasion. Il a eu des truites de quatre-vingts livres que ses sauvages lui apportaient.

Lorsque la cour lui eut fait un traitement, il ne l'employa qu'au profit de son établissement. Il eut d'abord six chefs de famille en 1749, quatre-vingt-sept l'année suivante et trois cent quatre-vingt-seize en 1751. Toutes ces familles étaient des plus anciennes et des plus considérables, en sorte que cette mission était dès lors assez puissante pour nous attacher les cinq nations, qui pouvaient faire en tout vingt-cinq mille habitants, et il en compta jusqu'à trois mille dans sa colonie. En attachant à la France les cantons iroquois, et les mettant bien dans nos intérêts, on était sûr de n'avoir rien à craindre des autres nations sauvages, et c'étoit le moyen de mettre des bornes à l'ambition des Anglais. M. Picquet profita avantageusement de la paix pour augmenter cet établissement, et il le porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvait désirer, malgré les contradictions qu'il eut à combattre, les obstacles qu'il eut à surmonter, les railleries et les propos indécents qu'il lui fallut essuyer ; mais son bonheur et sa gloire n'y perdirent rien : l'on vit, avec étonnement, plusieurs villages s'y élever presqu'à la fois, un fort commode, logeable et agréablement situé, des défrichements prodigieux couverts presqu'en même temps du plus beau maïs. Plus de cinq cents familles, encore toutes infidèles, qu'il y rassembla, rendirent bientôt cet établissement le plus beau, le plus riant et le plus abondant de la colonie. Il avait dans ses dépendances la Présentation, la Gallette, Suegatzi, l'île aux Galots et l'île Picquet dans le fleuve Saint-Laurent. Il avait dans le fort sept petits pierriers, et onze pièces de quatre à six livres de balles.

Digitized by Google

Les familles les plus distinguées des Iroquois étaient distribuées, à la Présentation, en trois villages : celui qui était voisin du fort Français contenait en 1754, quarante-neuf cabanes d'écorce, dont quelques-unes avaient soixante à quatre-vingts pieds de long, et suffisoient à trois ou quatre familles. L'endroit leur plaisait à cause de l'abondance de la chasse et de la pêche.

On aurait pu augmenter sans doute cette mission ; mais il aurait fallu avoir assez de terres défrichées pour faire semer toutes les familles, et les aider à subsister, et pour que chaque canton eût un quartier séparé.

M. Picquet aurait désiré que, pour en tirer un grand parti, on fît défricher pendant un certain temps, cent arpents de terre chaque année ; qu'on aidât les sauvages à se bâtir solidement, et à entourer leur village d'une palissade ; qu'on fît construire une église, et une maison pour sept à huit missionnaires. Les nations le désiraient, et c'était un moyen efficace de les fixer. Tout cela pouvait se faire avec 15,000 livres par an, et il proposait de les assigner sur un bénéfice, comme étant destinées au progrès de la religion.

En attendant, notre missionnaire s'appliqua d'abord à instruire ses sauvages ; il en baptisa un grand nombre. M. l'évêque de Québec, voulant être témoin, et s'assurer par lui-même des merveilles que l'on racontait de l'établissement de la Présentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques officiers, des interprètes du roi, des prêtres des autres missions, de plusieurs autres prêtres, et y passa dix jours à examiner et à faire examiner les catéchumènes ; il en baptisa lui-même cent trente-deux, et ne cessa, pendant son séjour, de bénir le ciel des progrès de la religion parmi ces infidèles.

A peine furent-ils baptisés, que M. Picquet songea à leur donner une forme de gouvernement : il établit un conseil de douze anciens ; il choisit les plus accrédités chez les cinq nations, il les mena à Montréal, où ils prêtèrent serment de fidélité au roi, entre les mains de M. le marquis du Quesne, au grand étonnement de toute la colonie, où personne n'aurait osé espérer un pareil évènement.

Attentif au bien de l'administration comme à celui de la religion, M. Picquet avertissait les chefs de la colonie des abus dont il était témoin. Il fit, par exemple, un mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étaient venus s'stablir au Long-Sault et à Carillon pour faire la traite ou le commerce, qui trompaient les sauvages, en leur vendant fort cher des choses inutiles, et les empêchaient de venir jusqu'à la mission, où on les aurait détrompés, instruits dans la religion, et attirés à la France.

Les garnisons que l'on établissait dans les missions contrariaient beaucoup les projets de notre missionnaire. "J'ai déjà vu, disoit-il dans un mémoire, avec consolation, supprimer celles qui étoient au Sault Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, et je pensais que le gouvernement, informé par d'au-

Digitized by Google

tres que par moi du tort qu'elles font, tant à la religion qu'à l'état, ne manquerait pas de retirer bientôt celle qui est à la Présentation, où elle est aussi inutile et bien plus pernicieuse que dans les autres missions. Personne ne connaît mieux que moi les désordres qui augmentent à mesure que l'on rend cette garnison plus nombreuse ; la ferveur de nos premiers chrétiens s'éteint peu à peu par les mauvais exemples et les mauvais conseils ; la docilité envers le roi s'affaiblit aussi insensiblement ; les difficultés se multiplient presque continuellement entre les nations dont les mœurs, le caractère et les intérêts sont si differents : enfin, les commandants et les gardes-magasins opposent habituellement mille obstacles aux fruits du zèle des missionnaires.

" Depuis près de vingt-quatre ans que je suis chargé de la conduite des sauvages, j'ai toujours reconnu avec ceux qui ont étudié leurs mœurs et leur caractère que la fréquentation des Français les perdait entièrement, et que, s'ils ne font que très-peu de progrès dans la religion, les mauvais exemples, les mauvais conseils et l'âme mercenaire et intéressée des nations européennes qui les fréquentent dans leurs villages, en sont la principale cause. De là vient quelquefois leur indocilité aux ordres des gouverneurs, même leur infidélité au roi, et leurs apostasies.

" Il est de notoriété publique qu'au Sault Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, missions autrefois si ferventes, et qui ont rendu depuis près de cent ans des services très-importants à la colonie, les garnisons y ont introduit non-seulement le libertinage et toutes sortes de débauches, mais encore l'indépendance et la révolte. "

Les commandants n'étaient occupés alors dans nos missions qu'à diminuer la confiance des sauvages dans leurs missionnaires : il sembloit que c'était une victoire gagnée, dès que l'on en avait séparé quelques-uns, ou même quand l'on avoit su adroitement prévenir un général contre les missionnaires et les noircir dans son esprit. Un saint religieux, missionnaire aussi infatigable pour le service du roi qu'il l'étoit pour celui de Dieu, succomba même sous le poids de l'autorité, au détriment de la mission du Sault Saint-Louis, à force d'accusations que les commandants du fort inventèrent contre lui. Alors l'irréligion, le libertinage, l'infidélité envers le roi et l'insolence des sauvages prirent aussitôt la place de la piété, de l'attachement, de la soumission et de l'obéissance dont ils avaient donné tant de preuves depuis si long-temps sous la conduite des missionnaires. Enfin, pour remédier à tant de maux, l'on supprima des garnisons qui avaient mis les deux missions dans le plus grand danger ; mais les jésuites furent obligés de transporter leur mission du Sault Saint-Louis au dessus du lac Saint-François, pour éloigner les sauvages de la fréquentation des Français.

L'expérience a toujours prouvé que c'était par la religion que nous réussissions le mieux à nous attacher les sauvages, et que les missionnaires fer-

Digitized by Google

maient et resserraient ces liens. En effet, nos missions ont toujours persévéré dans la même fidélité, lorsque les missionnaires y ont exercé librement leur ministère : au fort Frontenac, à Niagara, au-dessus du portage, et dans presque tous les autres postes de haut Canada. Les commandants de ces mêmes postes, avec leurs garnisons, ont tellement dispersé et détruit ces établissements, qu'il n'en restait plus aucune trace du temps de M. Picquet. Ces sauvages étant sans missionnaires, sans conseils et sans consolateurs, avaient tous abandonné les postes français pour se ranger, la plupart du côté des Anglais, et ces sortes de transfuges étaient plus dangereux pour nous que les sauvages qui ne nous avoient jamais connus.

Avant que les missionnaires nous eussent concilié les peuples du haut Canada, ils conspiroient dans tous les postes contre les François : ils cherchoient l'occasion de les égorger. Ceux qui étaient pour nous n'étaient presque d'aucun secours en temps de guerre. On n'en eut tout au plus que quarante dans les expéditions des premières années de guerre de 1755 ; et même, exceptés les chrétiens domiciliés, l'on ne voyait presque point de sauvages des pays d'en haut, pendant plus des trois quarts de l'année, malgré les invitations et les négociations continuelles ; mais les chrétiens domiciliés, lorsqu'ils étoient tranquilles avec leurs missionnaires dans leurs villages, étaient toujours prêts au premier signal de la volonté des gouverneurs généraux. On les a vus courir sur leur propre nation, lorsqu'elle nous était contraire, et n'épargner pas même leur famille ; car dans l'affaire de M. Dieskau, ils tuèrent tous leurs parents qu'ils avaient faits prisonniers ; au lieu que dans la guerre de 1745, tandis qu'il y avait des garnisons dans leurs villages, tantôt ils refusaient de prendre les armes, et voulaient demeurer neutres, tantôt nous trahissaient, ou servaient nos ennemis, et l'on ne pouvait les faire marcher qu'à force de sollicitations, de caresses ou de présents, encore fallait-il que les missionnaires se missent en marche avec eux.

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les gouverneurs généraux, MM. de Beauharnois, de la Galissonnière, de la Jonquière et du Quesne, ont eux-mêmes découvert, plusieurs fois, que les sauvages avaient été poussés, par les commandants des forts, à aller contre les ordres des généraux, afin sans doute que pareilles fautes rejaillissent sur les missionnaires et diminuassent la confiance que ces généraux paroissaient avoir en eux. Quand ils étaient parvenus à les écarter, rien ne s'opposait plus aux excès qui étaient une suite du feu de l'âge, de la violence des passions, des habitudes invétérées de la plupart des militaires. Les commandants et les gardes-magasins étaient même plus dangereux que les soldats, les uns par leur autorité ou leur indépendance, et comme ayant en leur disposition les effets du roi ; les autres, par la facilité qu'ils avaient également de faire des

Digitized by Google

présents ; tous par la facilité des femmes de ces pauvres nations, dont l'usage avant leur conversion, étiat de rechercher les hommes. Tout cela introduisait bientôt le libertinage dans une mission, la division dans les mariages, la confusion dans les villages, et le mépris de la nation ; par conséquent l'éloignement général de ces peuples pour les Français, quelques dispositions que les missionnaires pussent leur inspirer pour les engager à se ranger de notre côté.

On pouvait craindre cependant qu'il ne fût dangereux de supprimer la garnison dans les temps de guerre ; mais M. Picquet était persuadé que cela serait encore moins dangereux que de les y maintenir, parce que, disait-il, les Anglais songeront moins à attaquer un village où il n'y aura que des sauvages, que celui où il y aurait garnison ; 1° ils savent bien qu'il n'y a rien à gagner avec des sauvages, qu'il est difficile de les surprendre ; qu'un village ainsi rassemblé est comme un nid de guêpes, qui paroissent s'envoler dans l'instant qu'on les chagrine, mais qui tombent bientôt sur leurs agresseurs de tous côtés, et ne les abandonnent qu'à la dernière extrémité ; 2° les Anglais n'auraient plus pour s'excuser, le prétexte de dire qu'ils n'en veulent qu'aux Français, ils se mettraient à dos toutes les nations, et les irriteraient d'une manière à les rendre irréconciliables : c'eût été le coup le plus heureux pour les Français ; mais les Anglais n'avaient garde de l'entreprendre.

Au mois de juin 1751, M. Picquet fit un voyage autour du lac Ontario, avec un canot du roi et un canot d'écorce, où il avoit cinq sauvages affidés, dans l'intention d'attirer des familles de sauvages au nouvel établissement de la Présentation. Il s'est trouvé dans ses papiers un Mémoire à ce sujet et je vais en donner un extrait.

Il visita d'abord le fort Frontenac ou Cataracoui, situé à douze lieues à l'occident de la Présentation ; il n'y trouva point de sauvages, quoique ce fût autrefois un rendez-vous des cinq nations. Le pain et le lait y étaient mauvais ; il n'y avait pas même de l'eau-de-vie pour panser une plaie.

Arrivé à l'endroit du lac Ontario, que l'on nomme *Kaoï*, il y trouva un nègre fugitif de la Virginie ; on lui assura, à cette occasion, qu'il ne serait pas difficile d'avoir bientôt la plus grande partie des nègres et négresses de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'on les recevrait bien en Canada, qu'on les nourrirait pendant la première année, qu'on leur concéderait des terres comme aux habitants ; les sauvages leur serviraient volontiers de guides ; les nègres seraient les plus terribles ennemis des Anglais, prévoyant qu'il n'y aurait jamais de pardon à espérer pour eux, si les Anglais devenaient les maîtres du Canada : et ils contribueraient beaucoup à l'établissement de cette colonie par leur travail. Il y avait même des Flamands, des Lorrains et des Suisses qui auraient suivi leur exemple, parce qu'ils étaient mal avec les Anglais, et qu'ils ne les aimaient pas.

Digitized by Google

A la baie de Quinté, il visita la place de l'ancienne mission, que M. Dolliers de Kléus et l'abbé d'Urfé, prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, y avoient établie. L'endroit est charmant, mais le terrain n'est pas bon.

Il visita le fort de Toronto, à soixante-dix lieues du fort Frontenac, à la partie la plus occidentale du lac Ontario ; il y trouva de bon pain et de bon vin, et tout ce qui étoit nécessaire pour la traite, tandis que l'on en manquoit dans tous les autres postes. Il y trouva des Mississagues qui s'assemblèrent autour de lui ; ils parlèrent d'abord du bonheur que leurs jeunes gens, les femmes et les enfants auraient, si le roi avait pour eux les mêmes bontés qu'il avoit pour les Iroquois, à qui il procurait des missionnaires : ils se plaignaient de ce que, au lieu de leur bâtir une église, l'on n'avait placé auprès d'eux qu'un cabaret d'eau-de-vie. M. Picquet ne les laissa pas achever, et leur répondit qu'on les traitait suivant leur goût ; qu'ils n'avaient jamais témoigné le moindre zèle pour la religion, que leur conduite y était trés-opposée, et que les Iroquois, au-contraire, avaient marqué leur amour pour le christianisme ; mais, comme il n'avait point d'ordre pour les attirer à sa mission, il évita une une plus longue explication.

De là il passa à Niagara ; il examina la situation de ce fort, n'ayant point de sauvages à qui il pût parler. Il est situé très-avantageusement pour la défense, n'étant commandé d'aucun côté ; on y voit de très-loin, on y jouit de l'abord des canots et barques qui y viennent jusqu'à terre, et y sont en sûreté ; mais le terrain s'y détruisait peu à peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le roi avait faites pour le soutenir. M. Picquet pensait que l'on pourrait remplir la distance qui est entre la terre et le quai que l'on avoit fait pour le soutenir, et y faire un glacis. Cette place était importante pour faire la traite, et pour assurer la possession du Portage, de Niagara et du lac Ontario.

De Niagara, M. Picquet alla au portage, qui est à six lieues de ce poste : il alla voir le même jour la chute ou le saut de Niagara, par lequel les quatre grand lacs du Canada se déchargent dans le lac Ontario. Cette cascade est aussi prodigieuse par sa hauteur et la quantité d'eau qui y tombe, que par la diversité de ses chutes qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite île qui en laisse trois au nord et trois au sud : elles font entre elles une symétrie singulière et un effet étonnant. Il mesura la hauteur d'une de ces chutes du côté du sud, et il la trouva d'environ cent quarante pieds.

Cet établissement du Portage, qui était des plus importants pour le commerce, était le plus mal pourvu : les sauvages, qui y venaient en grand nombre, étaient dans la meilleure dieposition d'y traiter ; mais ne trouvant point ce qu'ils y cherchaient, ils allaient à Choueguen ou Choëguen, à l'embouchure du fleuve du même nom. M. Picquet y compta jusqu'à

Digitized by Google

cinquante canots. Il y avait cependant à Niagara une maison de traite, où le commandant et le traiteur étaient logés mais elle était trop petite et les effets du roi n'y étaient pas en sûreté.

M. Picquet négocia avec les Sonnontoans, qui lui promirent de se rendre à sa mission, et lui donnèrent douze enfants pour otages, en lui disant que les parents n'avaient rien de plus cher, et le suivraient incessament, ainsi que le chef du *petit Rapide*, avec toute sa famille. Les jeunes sauvages qui accompagnaient M. Picquet avaient parlé à ce vieillard en véritables apôtres. M. Picquet s'étant éloigné pour dire son bréviaire, les sauvages et les Sonnontoans, sans perdre de temps, s'assemblèrent tous pour tenir conseil avec M. de Jonquière, qui le tira quelque temps après en particulier, et lui dit: Vos sauvages et les Sonnontoans, connoissant votre fermeté dans vos résolutions, et sachant que vous aviez dessein de passer par Choëguen en vous en retournant, m'ont prié instamment de vous engager à n'en rien faire ; ils sont informés des mauvaises dispositions des Anglais, qui vous regardent comme le plus redoubtable ennemi de leur colonie, et comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils sont bien disposés à se faire tailler en pièces plutôt que de souffrir qu'il vous arrive le moindre mal ; mais tout cela n'aboutirait à rien, et vos enfants, les sauvages, vous perdroient toujours par l'adresse de cette nation qui vous hait ; pour moi, ajouta M. de Jonquière, je vous conjure en mon particulier de n'y point passer : les sauvages m'en on dit encore davantage. M. Picquet répondit à l'instant *ethonciaouin*, cela sera comme vous le désirez, mes enfants.

Il se mit en marche avec tous ces sauvages, pour revenir au fort Niagara : M. Chabert de Jonquière ne voulut pas les abandonner. A chaque endroit où se trouvaient des campements, des cabanes, des entrepôts, ils étaient salués par la mousqueterie des sauvages, qui ne cessaient jamais de marquer leur considération au missionnaire. M. Picquet avait pris le devant avec les seuls sauvages des côtes ; MM. de Jonquièro et Rigouille venant après lui avec la recrue, il s'embarqua avec trente-neuf sauvages, dans son grand canot, et il fut reçu, en arrivant au fort, dans le plus grand cérémonial, au bruit même du canon, ce qui flatta beaucoup ces sauvages. Le lendemain, il assembla pour la première fois les Sonnontoans dans la chapelle du fort, pour y faire des actes de religion.

M. Picquet revint le long de la côte méridionale du lac Ontario : du côté de Choëguen, une jeune Sonnontoane renconta son oncle, qui venait de son village avec sa femme et ses enfants ; cette jeune fille parla si bien à son oncle, quoiqu'elle n'eût que peu de connaissance de la religion, qu'il vint promettre, avec sa famille, qu'ils se rendraient à la Présentation dès le petit printemps prochain, et qu'il espérait gagner aussi sept autres cabanes des Sonnontoans dont il était le chef.

A vingt-cinq lieues de Niagara, il visita la rivière de Gascouchagou, où

Digitized by Google

il rencontra une foule de serpents à sonnettes. Les jeunes sauvages sautèrent au milieu d'eux, et en tuèrent quarante-deux, sans avoir été mordus d'aucun.

Il visita ensuite les cascades de cette rivière : les premières qui se présentent à la vue, en montant, ressemblent beaucoup à la grande cascade de Saint-Cloud, excepté que l'on ne les a point embellies, et qu'elles ne paroissent pas si hautes ; mais elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuses ; les secondes, à un quart de lieue plus haut, sont moins considérables, et sont néanmoins remarquables ; la troisième, aussi à un quart de lieue plus haut, a des beautés vraiment admirables par ses rideaux, ses chutes qui font aussi, comme à Niagara, une symétrie et une variété charmantes : elle peut avoir cent et quelques pieds de haut. Dans les intervalles qui sont entre les chutes, il y a cent petites cascades qui présentent aussi un spectacle curieux ; et si les hauteurs de chaque chute étaient réunies ensemble, et qu'elles n'en fissent qu'une, comme à Niagara elle aurait peut-être quatre cents pieds de haut ; mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chute de Niagara, ce qui fera passer toujours celle-ci comme une merveille qui est peut-être l'unique dans le monde. Les Anglais, pour mettre le désordre dans cette nouvelle levée, envoyèrent beaucoup d'eau de-vie. Il y eut en effet des sauvages qui s'enivrèrent, et que M. Picquet ne put remmener : aussi désirait-il beaucoup que l'on pût détruire Choëguen, et empêcher les Anglais de le rebâtir ; et pour que nous fussions décidément les maîtres de la côte méridionale du lac Ontario, il proposait de bâtir un fort près de là, dans la baie des Goyongoins, qui ferait un très-beau port et un très-bon mouillage. Il n'y avait pas d'endroit plus commode pour établir un fort.

Il examina attentivement le fort de Choëguen, l'établissement le plus pernicieux à la France que les Anglais eussent formé. Il était commandé presque de tous les côtés, et l'on pouvait aisément en temps de guerre en faire les approches : c'était une maison à deux étages fort bas, pontée sur le haut comme les navires, et un machicoulis qui se levait par-dessus, le tout entouré d'une enceinte de pierres, flanquée seulement de deux bastions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune de trois canons de douze, auraient été plus que suffisantes pour réduire en cendres cet établissement. Ce poste nous était encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnait aux Anglais d'avoir relation avec toutes les nations du Canada, que par le commerce, qui s'y faisait autant par les Français de la colonie, que par les sauvages ; car Choëguen était fourni de marchandises qui n'étaient propres qu'aux Français, au moins autant que de celles qui ne convenaient qu'aux sauvages ; ce qui indiquait un commerce illicite. Si les ordres du ministère avaient été exécutés, le commerce de Choëguen serait presque tombé, du moins avec les sauvages du haut Canada ; mais il fallait fournir Niagara, et surtout le Portage, plutôt

Digitized by Google

que Toronto. La différence qu'il y a entre ces deux premiers postes et celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, et qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui ne peuvent passer devant Niagara, et au fort Frontenac, comme les Otaois du fond du lac, les Mississagues, de sorte que Toronto ne pouvait que diminuer le commerce de ces deux postes anciens qui auraient été plus que suffisants pour arrêter tous les sauvages, si les magasins avaient été fournis des marchandises qu'ils aiment. L'on avait voulu imiter les Anglais dans les bagatelles qu'ils vendaient aux sauvages, comme des brasselets d'argent, etc. Les sauvages les avaient confrontés et pesés, comme l'assurait le garde-magasin de Niagara; il s'était trouvé que les brasselets de Choëguen, qui étaient aussi pesants, d'un argent plus pur et d'un meilleur goût, ne leur coûtaient que deux castors, tandis que l'on voulait les vendre dans les postes du roi dix castors. Ainsi, l'on nous avait décrédités, et cette argenterie restait en pure perte dans les magasins du roi. L'eau-de-vie française avait la préférence sur celles des Anglais, mais cela n'empêchait pas les sauvages d'aller à Choëguen. Il aurait fallu pour faire tomber le commerce, que les postes du roi fussent munis des mêmes marchandises que Choëguen, et au même prix; on aurait dû aussi empêcher les Français d'y envoyer les sauvages domiciliés mais cela eût été fort difficile.

M. l'abbé Picquet revint ensuite au fort Frontenac jamais réception ne fut plus solennelle. Les Nipissings et les Algonkins, qui allaient en guerre avec M. de Belestre, se mirent d'abord en haie de leur propre mouvement plus haut qne le fort Frontenac où l'on avoit arboré trois drapeaux ils firent plusieurs décharges de leur mousqueterie, et les cris de joie étaient sans fin. On leur répondit daus le même goût, de tout les petits navires d'écorce. M. de Verchère et M. de la Valterie firent en même temps tirer les canons du fort, et les sauvages transportés de joie de l'honneu qu'ils recevaient, faisaient aussi un feu continuel avec des cris et des acclamations qui réjouissaient tout le monde. MM. les commandants et les officiers vinrent recevoir notre missionnaire sur le rivage. Il ne fut pas plus tôt débarqué que les Algonkins et Nipissings du lac vinrent l'embrasser en lui disant qu'on leur avait dit que les Anglais l'avaient arrêté, et que si cette nouvelle s'était confirmée, il les aurait bientôt vus le débarrasser; enfin, lorsqu'il fut de retour à la Présentation, il fut reçu avec cette affection, cette tendresse que des enfants pourraient éprouver en recouvrant un père qu'ils auraient perdu.

En 1753, M. Picquet vint en France pour y rendre compte de ses travaux, et solliciter des secours pour le bien de la colonie.

Il amena avec lui trois sauvages dont la vue pouvait intéresser davantage au succès de ses établissements, et qui, en qualité d'otages, pouvaient servir à contenir sa nouvelle mission pendant son absence. Les nations

Digitized by Google

assemblées y consentirent, et parurent même le désirer, ainsi que les chefs de la colonie. Il conduisit ses sauvages à Paris et à la cour ; ils furent reçus avec tant d'agrément et de bienveillance, qu'ils disaient sans cesse : il serait à souhaiter que nos nations connussent aussi bien que nous le caractère et la bonté des Français, elles n'auraient bientôt qu'un même cœur et des intérêts communs avec la France.

Tandis que M. Picquet était à Paris en 1754, M. Rouillé, alors ministre de la marine, lui fit faire divers mémoires, spécialement un mémoire général sur le Canada, dans lequel il proposait des moyens infaillibles de conserver à la France cette colonie. Il fit aussi ses observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudents et brouillons occasionnaient dans le Canada. Le ministre l'approuva fort, et l'assura qu'il écrirait au général, pour prévenir dans la suite de pareils désordres, qui ne pouvaient être que pernicieux dans une colonie encore foible, et trop éloignée des secours qui lui étaient nécessaires.

Le ministre voulut lui donner une pension de mille écus ; mais M. de Laporte, premier commis, la transporta à l'abbé Maillard. Le ministre en fut mécontent ; cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance était conçue dans les termes les plus honorables, et des livres dont le roi lui fit présent ; et lorsqu'il prit congé, le ministre lui dit : Sa majesté vous donnera bientôt de nouvelles marques de son contentement. Le roi lui témoigna les mêmes sentiments toutes les fois qu'il eut occasion de lui parler à Versailles, ou à Bellevue.

Cependant M. de Laporte fut mécontent de ce voyage de l'abbé Picquet, parce qu'il était en liaison avec un autre ecclésiastique : jaloux de l'impression que faisait à la cour et à la ville M. Picquet, il lui fit défendre de continuer à montrer ses sauvages, et le réduisit même à se justifier de l'avoir fait.

Enfin, il repartit à la fin d'avril 1754, et retourna à la Présentation avec deux missionnaires. Le séjour des trois sauvages en France produisit un très-bon effet parmi les nations du Canada. La guerre ne fut pas plus tôt déclarée en 1754, que les nouveaux enfants de Dieu, du roi, et de M. Picquet, ne songèrent qu'à donner des preuves de leur fidélité et de leur valeur, ainsi que l'avaient fait ceux du lac des Deux-Montagnes dans la guerre précédente. Les généraux durent à M. Picquet la destruction de tous les forts, tant sur la rivière de Corlac que sur celle de Choëguen. Ses sauvages se distinguèrent surtout au fort Georges, sur le lac Ontario où les seuls guerriers de la Présentation, avec leurs canot d'écorce, détruisirent la flotte anglaise, commandée par le capitaine Beccan, qui fut fait prisonnier avec quantité d'autres ; et cela à la vue de l'armée française, commandée par M. de Villiers qui était dans l'île au Galop. Les postes de guerre qui sortaient et rentraient continuellement, remplissaient la mission de tant de prisonniers anglais que plusieurs fois leur nombre passait

Digitized by Google

celui des guerriers ; ce qui obligeait d'en vider les villages, et de les envoyer au général. Enfin, une infinité d'autres expéditions dont M. Picquet était le principal auteur, ont procuré l'avancement de beaucoup d'officiers ; mais quelques-uns avouaient qu'il n'y avait ni grâces, ni pensions, ni gratifications, ni avancements, ni marques de distinction accordées par le roi à ceux qui avaient servi en Canada, qui ne dussent être un titre pour M. Picquet.

M. du Quesne, à l'occasion de l'armée du général Bradoc, lui recommandait d'envoyer le plus qu'il serait possible, de détachements sauvages, et lui donnait à cette occasion tout pouvoir. En effet, les exhortations que M. Picquet leur faisait de donner l'exemple du zèle et du courage pour le roi leur père, et les instructions qu'il leur donnait, produisirent enfin la défaite entière de ce général ennemi, dans l'été de 1755, près du fort du Quesne sur l'Ohio. Cet événement qui a fait plus d'honneur aux armes du roi qui tout le reste de la guerre, on le dut principalement aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le marquis du Quesne dans cette expédition, et par le choix qu'il fit de guerriers aussi fidèles qu'intrépides. L'assurance qu'il leur donna qu'ils vaincraient l'ennemi, échauffa tellement leur imagination, qu'ils croyoient dans le combat voir le missionnaire à leur tête les encourager et leur promettre la victoire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de cent cinquante lieues : c'étoit là une de leurs superstitions dont il avait bien de la peine à les faire revenir.

Il se trouvait lui-même souvent avec ses sauvages à l'avant-garde, lorsque les troupes du roi avaient ordre de marcher à l'ennemi. Il se distingua surtout dans les expéditions de Sarasto, du la Champlain, de la pointe de la Chevelure, des Cascades, du Carillon, de Choëguen, de la rivière de Corlac, de l'île au Galop, etc. Les établissements qu'il avait formés pour le roi, mirent à couvert la colonie pendant toute la guerre.

M. du Quesne disait que l'abbé Picquet valait mieux que dix régiments ; il lui écrivoit le 23 septembre 1754 : " Je n'oublierai iamais un aussi bon citoyen ; je me souviendrai, tant que je vivrai, des preuves que vous m'avez données de votre générosité et de votre zèle inépuisable pour tout ce qui concourt au bien,"

Le 9 juin 1755, M. du Quesne, sur le point de partir, lui mande que les Anglais pensent à enlever Niagara ; il ajoute : " Les précautions doivent toutes émaner de votre zéle, prudence et prévoyance."

Les Anglais tâchaient alors, et par menaces et par promesses, de gagner les sauvages, surtout depuis la leçon que M. du Quesne leur avait donnée dans la belle rivière.

Au mois de mai 1756, M. de Vaudreuil l'engagea à députer les chefs de ses missions vers les cinq nations des Sonnontoans, Goyangoins, Notagués, Thascarorins et Onnoyotes, pour les attacher de plus en plus aux Français.

Digitized by Google

Les Anglais avaient surpris et tué leurs neveux dans les trois villages loups.

M. de Vaudreuil le priait de former des partis qui pussent se succéder pour inquiéter et dégoûter les Anglais : il lui demandait ses projets, pour former un camp, le prioit de donner un libre cours à ses idées, et lui marquait de son côté la plus grande confiance, en lui faisant part de toutes les opérations qu'il se proposait de faire et lui disant que le succès de ces opérations serait l'ouvrage de M. Picquet. Les lettres de M. de Vaudreuil depuis 1756 jusqu'en 1759, qui sont parmi les papiers de notre missionnaire, sont remplies de ces témoignages de confiance et de satisfaction ; mais comme les lettres de M. Picquet ne s'y trouvent point, il m'auroit été difficile d'y chercher de quoi faire l'histoire de ces évènements auxquels on voit seulement que M. Picquet avait beaucoup de part.

A mesure que les circonstances devenaient plus embarrassantes pour nous, le zèle de M. Picquet devenait plus précieux et plus actif. En 1758, il détruisit les forts anglais snr la rive de Coriac ; mais enfin, la bataille du 13 septembre 1759, où M. le marquis de Montcalm fut tué, entraîna la perte de Québec et bientôt celle du Canada. M. de Vaudreuil, retiré à Montréal, au mois d'octobre, négociait encore avec les sauvages par le moyen de M. l'abbé Picquet ; mais le général Amherst qui avait une armée à Choëguen, ne tarda pas à s'emparer de tout le Canada.

Alors M. Picquet termina cette longue et pénible carrière par sa retraite, le 8 mai 1760 ; mais il ne s'y détermina que de l'avis et du consentement du général, de l'évêque et de l'intendant, et lorsqu'il vit que tout était désespéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglais. L'estime qu'ils avaient pour son mérite, les éloges qu'ils en faisaient dans le particulier, auraient pu lui faire trouver de l'avantage à y rester ; mais il ne se serait jamais déterminé à prêter serment de fidélité à une puissance, quelque séduisants que fussent les motifs que plusieurs français, des missionnaires même et des sauvages, lui proposaient pour l'y engager, en lui faisant envisager les avantages qui en résulteraient. Il espérait encore dans cette retraite emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon, suivant l'avis de M. le marquis de Lévis, pour sauver ainsi les drapeaux et l'honneur de leur corps : mais il n'en fut pas le maître. Il était bien sûr de les faire subsister abondamment ; mais il fut obligé de se contenter de vingt-cinq français qui l'accompagnèrent jusqu'à la Louisiane, et il échappa ainsi avec eux aux Anglais, quoiqu'il eût été le plus exposé pendant la guerre, et qu'il n'eût pas reçu le moinde secours pour un si long voyage. Mais il avait avec lui deux petits détachements de sauvages, dont l'un le précédait de quelques lieues, et l'autre l'accompagnait ; et ils étaient relevés successivement par de parcils détachements, à mesure qu'il trouvait différentes nations. Celle qui le quittait, le remettait à une autre

Digitized by Google

nation, en le recommandant comme un père. Partout on lui faisoit des réceptions admirables, malgré les circonstances déplorables où nous étions, partout il trouvoit les sauvages dans les meilleures dispositions, et recevoit leurs protestations de zèle et d'attachement inviolable envers le roi leur père. Il passa à Michillimakinac entre le lac Huron et le lac Michigan : mais les sauvages entendoient tous l'iroquois ou l'algonkin, en sorte que M Picquet n'y était point embarrassé. (1)

Il revint ainsi par le haut Canada, le pays des Illinois et la Louisiane. il passa vingt-deux mois à la Nouvelle-Orléans où il ne s'occupa qu'à réunir les esprits, en calmant une espèce de guerre civile qu'il y avoit entre le gouverneur et les habitants, et à prêcher la paix en public et en particulier. Il eut la satisfaction de l'y voir régner assez heureusement pendant son séjour.

Le général Amherst, en prenant possession du Canada, s'informa d'abord de lieu où M. Picquet pouvoit s'être réfugié, et sur l'assurance qu'on lui donna qu'il étoit parti pour retourner en Erance par l'ouest, il disoit hautement : J'en suis fâché ; cet abbé n'auroit pas été moins fidèle au roi d'Angleterre, s'il lui avoit une fois prêté serment de fidélité, qu'il l'a été au roi de France : nous lui aurions donné toute notre confiance, et nous aurions gagné la sienne.

Ce général se trompoit : M. Picquet avoit un amour extrême pour sa patrie ; il n'aurait pu en adopter une autre. Aussi, les Anglois avoient-ils fini par le proscrire et mettre sa tête à prix comme celle d'un ennemi dangereux.

Cependant les Anglois eux-mêmes ont contribué à établir la gloire et les services de cet utile missionnaire : on lisoit dans une de leurs gazettes : " Le jésuite de l'ouest a détaché de nous les nations, et les a mises dans les intérêts des François." Ils le nommoient le jésuite de l'ouest, parce qu'ils n'avoient pas encore vu alors son rabat, ni les boutons de sa soutane. comme lui écrivoit en plaisantant M. le marquis de la Galissonnière qui lui envoyoit l'extrait de cette gazette ; ou, pour parler sérieusement, parce que le zèle des jésuites, si connu dans le nouveau monde, faisoit croire qu'un aussi grand missionnaire ne pouvoit être qu'un jésuite. Il y en avait qui le représentaient comme l'auteur de toutes les pertes des Anglais et des avantages que la France remportoit sur eux. Quelques-uns même insinuaient qu'il y avait quelque chose de surnatnrel. En effet, nos ennemis se croyoient perdus lorsqu'il étoit à l'armée, à cause de la troupe nombreuse de sauvages aguerris qui le suivoient toujours. Ils ne parloient que de *Picquet et de son bonheur*. C'étoit même un proverbe qui avoit cours dans la colonie.

(1) J'aurais bien voulu trouver dans ses papiers des mémoires sur les mœurs des habitants du Canada ; moi j'ai ouï dire à M. Picquet que cette article était assez bien traité dans l'ouvrage du père Lafitau qui avait habité pendant cinq ans au Sault Saint-Louis vers Montréal.

Digitized by Google

Un officier anglais, ayant voulu le faire enlever et mettre sa tête à prix, les sauvages parvinrent à prendre ce chef anglais ; ils l'amenèrent en sa présence, et dansant autour de lui avec leurs casse-têtes, demandaient le signal au missionnaire, qui ne répondit qu'en faisant grâce à l'ennemi.

Aussi, l'on essaya tous les moyens possibles pour l'engager à être au moins neutre entre les Anglois et les François. On eut recours à la médiation des sauvages ; ou lui offrit de lui laisser annoncer librement la foi catholique aux nations, même aux Européens domiciliés ; de lui payer deux mille écus de pension, avec tous les secours nécessaires pour son établissement ; de ratifier la concession du lac Gannenta et de ses environs, lieu charmant que les six cantons iroquois avaient donné à M. Picquet dans la plus célèbre assemblée qui se soit tenue au château de Québec.

Les colliers, qui sont les contrats de ces nations, furent déposés dans son ancienne mission du lac des Deux-Montegnes ; mais il déclara qu'il préférerait toujours la ration que le roi lui donnait, et qui étoit tout letraitement qu'on lui faisait alors, à tous les avantages que pouvoit lui offrir une puissance étrangère ; que le mot de neutralité dans les circonstances où l'on était, outrageait sa fidélité ; enfin que l'idée seule lui en faisait horreur. Il aurait pu faire fortune sans eux ; mais son caractère était bien éloigné de cette espèce de cupidité. Les services, la fidélité et le désintéressement de M. Picquet lui méritèrent la plus haute considération.

Aussi, les généraux, les commandants, les troupes, lui marquoient, par des honneurs militaires, leur estime et leur reconnoissance d'une manière extraordinaire, mais digne de la nature de ses services. Il recevoit ces honneurs, soit l'armée, soit à Québec, à Montréal, aux trois rivières, dans tous les forts où il passoit, et même sur les escadres, malgré la jalousie de quelques sujets médiocres, tel que M. de*** qui avoit cherché à affoiblir la gloire du missionnaire ; mais celui-ci n'en a éte que trop vengé par le procès et la condemmation qu'a essuyés son détracteur. Nous l'avons vu à Bourg, long-temps après, recevoir les marques de vénération et de reconnoissance des officiers d'un régiment qu'il avoit vu en Canada.

On voit dans plusieurs lettres des ministres les témoignages que l'on rendoit à son zèle et à ses succès ; elles lui font d'autant plus d'honneur, qu'on y voit les inquiétudes de la cour sur les obstacles qu'il y avoit à surmonter, et sur l'ancienne inimitié de ces nations avec lesquelles nous avions été presque toujours en guerre ; mais leurs liaisons avec les Anglois avoient fait place à leur attachement pour la France, dont le ministère eut des preuves par la conduite que ces nations ont tenue pendant le reste de la guerre, et long-temps après. On voit dans l'ouvrage de Thomas Raynal, que les sauvages avoient nne prédilection marquée pour les François ; que les missionnaires en étoient la principale cause ; mais ce qu'il dit à ce sujet est principalement applicable à l'abbé Picquet.

Digitized by Google

Pour donner créance à ce que j'ai dit de ces services, il me suffira de transcrire le témoignage que lui rendoit, en 1764, le gouverneur général, après leur retour en France et la perte du Canada :

" Nous, marquis du Quesne, commandeur de l'ordre royal et militaire " de Saint-Louis, chef d'escadre des armées navales, ancien lieutenans " général, commandant la Nouvelle-France et les gouvernements de Louis- " bourg et de la Louisiane.

" Certifions que sur les témoignages avantageux qui nous ont été ren- " dus en Canada, des services de l'abbé Picquet, missionnaire du roi par- " mi les nations sauvages, de la confiance que lui avoient donnée nos pré- " décesseurs dans cette colonie, et de la grande réputation qu'il s'y étoit " acquise par les beaux établissements qu'il y avoit formés pour le roi ; le " conversions nombreuses et surprenantes des infidèles qu'il n'attachoit pas " moins à l'état qu'à la religion par son zèle, son désintéressement, ses talents, " et son activité pour le bien du service de sa majesté : nous l'avons em- " ployé à différens objects du même gouvernement général, et qu'il a tou- " jours réussi à notre satisfaction. Il a ainsi servi la religion et l'état, " avec un succès incroyable, pendant près de trente années. Il avoit " d'abord rendu le roi maître absolu des assemblées nationales des quatre " nations qui composoient sa première mission du lac des Denx-Montagnes, " avec la liberté de nommer tous leurs chefs à sa volonté ; il a fait prêter " serment de fidélité à sa majesté entre nos mains par tous les chefs des " nations qui composoient sa derniére mission de la Présentation où il a " fait des établissements admirables ; en un mot, il s'est rendu d'autant " plus digne de notre reconnoissance, qu'il a mieux aimé retourner au " Canada, et continuer ses services, que de vivre dans sa patrie, et re- " cueillir l'héritage de ses parents qui l'ont déshérité, comme nous l'avons " appris, pour n'avoir pas voulu rester nen France, il y a dix ans, lorsqu'il " y vint accompagné de trois sauvages. Nous pourrions de vive voix " détailler les services importants que cet abbéa rendus, si sa majesté ou " ses ministres l'exigeoint, et lui rendre la justice qui lui est due, pour " lui obtenir du roi les marques de satisfaction qu'il a lieu d'espérer ; en " foi de quoi nous avons signé le présent certificat, et scellé de nos armes. " *Signé*, le marquis du Quesne."

M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur et lieutenant général pour le roi, dans toute la Nouvelle-France, certifioit de même, en 1765, que M. Picquet avoit servi pendant près de trente ans dans cette colonie, avec tout le zèle et la distinction possibles, tant par rapport aux intérêts de l'état, que relativement à ceux de la religion ; que ses talents pour gagner l'esprit des sauvages, ses ressources dans les momens critiques, et son activité, lui avoient mérité constamment les éloges et la confiance des gouverneurs et des évêques ; qu'on avoit surtout éprouvé l'utilité de ses services dans la dernière guerre, par différentes négociations auprès des Iro-

Digitized by Google

quois et des nations domicilées, par les établissements qu'il avoit formés, et qui avoient été d'un grand secours, par les soins infatigables et continuels qu'il s'étoit donnés pour maintenir et fortifier les sauvages dans leur attachement à la France, en même temps qu'il les affermissoit dans le christianisme.

M. de Bougainville, devenu célèbre par ses expéditions maritimes, et qui fit ses premières armes dans la guerre du Canada certifiait, en 1760, que l'abbé Picquet, missionnaire du roi, connu par les établissements utiles qu'il a faits dans ce pays-la pour le bien de la religion et de l'état, dans toutes les campagnes où il s'étoit trouvé avec lui, avoit contribué par son zèle, son activité et ses talents, au bien du service du roi et à la gloire de ses armes; que son crédit auprès des nations sauvages et ses ressources personnelles, avoient été de la plus grande utilité pour les affaires tant militaires que politiques.

Tous ceux qui étoient revenus du Canada s'empressoient à faire valoir des services aussi longs et aussi constants, rendus aux François pendant près de trente ans; à faire connoître le mérite d'un citoyen qui s'étoit expatrié pour remplir les intentions de la cour, qui avoit sacrifié sa jeunesse, son héritage des espérances dont on le flattoit en France, qui avoit exposé mille et mille fois sa vie, sauvé souvent les sujets du roi et la gloire de ses armes, et qui pouvoit même dire qu'il n'y avoit point eu d'actions glorieuses à la France pendant son séjour en Canada, auxquelles il n'eût eu grande part. Si ses services n'eurent pas le même effet dans la dernière guerre pour la conservation du Canada, les actions brillantes et presque incroyables auxquelles il contribua, ont au moins conservé dans l'esprit des nations sauvages la haute idée qu'elles avoient de la valeur françoise, et peut-être que dans la suite ces mêmes dispositions pourroient encore nous être utiles.

Je voudrois pouvoir rapporter toutes les lettres des ministres, des gouverneurs généraux et particuliers, des évêques, des intendants et autres personnes en place; et l'on y verroit avec étonnement les projets, les négociations, les operations dont ce missionnaires fut chargé, les félicitations qu'il recevait sur des succès aussi prompts qu'inespérés, sur les ressources, sur les expédients que lui suggéroient son zèle et son expérience dans les occasions critiques, et que son activité mettoit toujours en exécution, je lui ai souvent demandé d'en faire l'histoire, elle serait curieuse et honorable à la France: on trouve une partie de ces lettres dans ses papiers. J'ai vu entre autres celles de M. de Montcalm qui l'appelle mon cher et très-respectable patriarche des cinq nations.

M. le marquis de Lévis désiroit surtout de faire valoir les travaux et les succès de M. Picquet dont il avoit été témoin, et qu'il avoit admirés, ainsi que son désintéressement tant à l'égard de la France que vis-à-vis des Anglois, après la conquête du Canada, et j'ai été témoin des sollicita-

Digitized by Google

tions que M. de Lévis lui faisoit pour exciter son ambition, ou diriger vers quelque place importante un zèle qu'il savoit être bien digne de l'épiscopat.

Le témoignage des supérieurs ecclésiastiques ne pouvoit être qu'également favorable au zèle de notre missionnaire. L'évêque de Québec, en 1760, partant pour l'Europe, après s'être transporté dans la nouvelle mission que M. Picquet avoit établie parmi les Iroquois, et y avoir baptisé plus de cent adultes, enjoignoit à tous les prêtes de son diocèse de l'aider autant qu'ils le pourroient ; lui donnoit tous ses pouvoirs, même ceux d'approuver les autres prêtres, et d'absoudre des censures réservées au souverain pontife.

M. Picquet de retour en France, passa quelques années à Paris ; mais une partie de son temps fut employé à exercer le ministère dans tous les endroits où M. l'archevêque de Paris jugea qu'il pourroit être utile. Son activité pour le travail le fixa assez long-temps au mont Valérien où il fit reconstruire un clocher.

Il avoit éte obligé, pour faire son voyage, de vendre des livres dont le roi lui avoit fait présent en 1754 ; on lui avoit retiré le traitement qu'on lui avoit fait au Canada ; et quoiqu'il fût réduit à un très-petit patrimoine, il ne pouvoit se résoudre à employer son activité pour obtenir les récompenses qu'il avoit si bien méritées.

Cependant l'assemblée générale du clergé de 1765 lui offrit une gratification de 1200 liv., en chargeant M. l'archevêque de Reims et M. l'archevêqua d'Arles de solliciter une récompense du roi. L'assemblée suivante en 1770 lui donna encore une gratification semblable ; mais son départ de Paris empêcha le succès des espérances que ses amis avoient conçues des récompenses de la cour.

In 1772, il voulut se retirer en Bresse où une famille nombreuse le désiroit, et le reçut avec un extrême empressement. Il alla d'abord à Verjon, où il fit bâtir une maison dans l'intention d'y faire un établissement d'éducation pour de jeunes filles. Il prêchoit, il catéchisoit, il confessoit ; et son zèle n'avoit jamais assez de quoi s'exercer. Le chapitre de Bourg lui décerna le titre de chanoine honoraire. Les dames de la Visitation le demandèrent pour directeur : on l'attira ainsi dans la capitale de la province.

En 1777 il fit un voyage à Rome où sa réputation l'avoit dévancé, et où le saint-père le reçut comme un missionnaire qui devoit être cher à l'église, et lui donna une gratification de 5000 liv. pour son voyage. On fit des efforts inutiles pour l'y fixer. Il revint en Bresse, et il y apporta des reliques qu'il exposa à la vénération des fidèles dans l'église collégiale de Bourg

La réputation de l'abbaye de Cluny et l'amitié que M. Picquet avoit pour un de ses neveux établi à Cluny, le portèrent vers cette habitation

Digitized by Google

célèbre dans le christianisme. Il acquit même dans les environs, en 1779 une maison et un terrain qu'il voulait faire valoir ; mais en 7 81 étant revenu chez sa sœur à Verjon pour ses affaires, il fut attaqué successivement d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie qui l'affaiblit beaucoup, et d'une espèce d'hydropisie ; enfin, une hernie qu'il avait depuis long-temps ayant empiré, lui causa la mort le 15 juillet 1781.

M. Picquet étoit d'une taille avantageuse et imposante ; il avoit une physionomie ouverte et engageante ; il était d'une humeur gaie et amusante. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respirait que la gaieté : il faisait des conversions au son des instruments ; il était théologien, orateur, poëte ; il chantait et composait des cantiques soit en français, soit en iroquois, avec lesquels il récréait et intéressait les sauvages. Il était enfant avec les uns, héros avec les autres. Son industrie même en mécanique le faisait quelquefois admirer des sauvages. Enfin, il savait employer tous les moyens propres à attirer des prosélytes et à se les attacher : aussi eut-il tout le succès qu'on pouvait attendre de son industrie, de ses talents et de son zèle. C'est pour cela que j'ai cru devoir faire connaître un compafriote et un ami digne d'être offert pour exemple à ceux qu'enflammerait le zèle de la religion et de la patrie.

Digitized by Google

DECRET.

POUR LA BEATIFICATION ET CANONISATION DU VENERABLE SERVITEUR DE DIEU JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, FONDATEUR DE L'INSTITUT DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.

Le Vénérable Serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle naquit à Reims, de parents nobles et pieux. Il passa sa jeunesse et acheva le cours de ses études, en conservant son innocence et la pureté du cœur. Nommé chanoine de l'église métropolitaine de Reims, puis ordonné prêtre, il fut pour les fidèles un parfait modèle, dans les paroles, la manière d'agir, la charité, la foi, la chasteté. Mais ayant médité ces paroles de la divine Sagesse : " Venez, mes enfants, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte du Seigneur," et cet avertissement de Jésus-Christ : " Laissez venir à moi les petits enfants ; car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux," il commença à réunir les enfants pauvres et délaissés, et leur enseigna avec soin les devoirs de la piété et les éléments des lettres. Cependant, pour que cette œuvre si difficile pût se développer et produire des fruits abondants, il appela à lui de pieux laïcs, leur donna de salutaires ordonnances, et les fit ses coopérateurs dans la fondation de l'Institut des Ecoles Chrétiennes. Comme l'erreur pestilentielle du Jansénisme se répandait alors en France et cherchait à dissoudre l'unité Catholique, le Serviteur de Dieu eut soin de s'attacher plus étroitement à la chaire de Pierre ; dans ce but, il envoya à Rome un de ses frères pour demander au Souverain-Pontife Clément XI, de sainte mémoire, intrépide ennemi de cette perverse hérésie, l'approbation de l'Institut, et le chargea d'ouvrir une école dans l'intérêt de la jeunesse, à Rome même, sous les yeux de Sa Sainteté. Mais, les subtils sectateurs de l'hérésie Janséniste prévoyant la perte qu'ils éprouveraient dans le peuple, par cette saine et pieuse éducation de la jeunesse, poursuivirent le Vénérable Serviteur de Dieu d'outrages, de calomnies, et de vexations, jusqu'à la dernière heure de sa vie ; ce fut au milieu même de leurs violences que fortifié par les Sacrements de l'Eglise, et s'unissant très-patiemment aux souffrances de Jésus-Christ, il rendit l'âme, le Vendredi-Saint, 7 Avril, l'an 1719.

Après sa mort, la renommée de sa sainteté se répandit à un tel point que ses ennemis eux-mêmes, qui l'avaient persécuté de son vivant, publièrent que c'était un juste et un saint. A cause de la révolution Française, l'autorité ordinaire ne commença que plus tard à instruire le procès, à Reims, à Rouen. L'affaire ayant été portée à Rome et examinée selon les règles, Grégoire XVI, de sainte mémoire, signa de sa main, le 8 Mai

Digitized by Google

1839, le permis d'introduction de la cause. Puis, des lettres rémissoriales furent adressées aux archevêques de Paris, de Reims et de Rouen, afin qu'au nom du Saint-Siège ils prissent de nouvelles informations sur la renommée de sainteté, sur les vertus et sur les miracles du Vénérable Jean Baptiste. L'enquête étant terminée, et le procès étant déféré ici, la S. Congrégation des Rites porta son jugement sur leur validité, le 12 Septembre 1845. Ensuite, on agita la question des vertus héroïques du Vénérablé Serviteur de Dieu, dans la même S. Congrégation des Rites. Premièrement, une réunion antépréparatoire ut lieu chez le Révérendissime Cardinal Jean-Baptiste Pitra Rapporteur de la cause, le 15 Juin 1869; secondement, il y eut une congrégation, préparatoire dans le palais du Vatican, le 4 Juin 1872; troisièmement enfin, une assémblée générale fut tenue en présence de notre Saint-Père et Souverain-Pontife Pie IX, le 10 Juillet 1873. Le Révérendissime Cardinal Rapporteur de la cause, ayant proposé le doute suivant: "Conste-t-il des vertus théologales, foi, espérance, et charité envers Dieu et envers le prochain, ainsi que des vertus cardinales, prudence, justice, force, tempérance et leurs connexes, dans un degré héroïque, in casu et ad effectum de quo agitur?" tous, soit les Révérendissimes Cardinaux préposés à la conservation des Rites sacrés, soit les Pères Consulteurs, déclarèrent leur avis, selon leur rang. Mais le Saint-Père différa de manifester son sentiment et en même temps avertit ceux qui donnaient leur vote de prier avec lui, afin d'implorer de la Sagesse divine la lumière et le conseil.

Enfin, Dieu aidant, le jour consacré à célébrer les mérites de tous les Saints fut choisi pour la proclamation du jugement suprême. C'est pourquoi le Saint-Père, après avoir offert le Sacrifice Eucharistique dans la chapelle privée du palais Pontifical, vint dans la salle du trône et fit approcher le Révérendissime Cardinal Patrizi, évêque d'Ostie et de Vellétri, doyen du Sacré-Collège et Préfet de la S. Congrégation des Rites; le Révérendissime Cardinal Jean-Baptiste Pitra, Rapporteur de la cause; le R. P. Laurent Salvati coadjuteur du Promoteur de la foi et le Secrétaire soussigné; et, en leur présence, il fit cette déclaration solennelle: "Il conste des vertus théologales, foi, espérance, et charité envers le prochain, ainsi que des vertus cardinales, prudence, justice, force, tempérance et leurs connexes, du Vénérable Serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle, dans un degré héroïque, de sorte que l'on peut procéder à l'examen de quatre miracles."

Ce décret deviendra de droit public, et sera inséré dans les actes de la S. Congrégation des Rites, par ordre daté du 1 Novembre 1873.

Constantin évêque d'Ostie et de Vellétri CARDINAL PATRIZI Préfet de la S. Congr. des Rites.

Place + du Sceau. *Dominique Bartolini Secrétaire S.R.C*

Digitized by Google

LETTRES DU PAPE
ET DE L'EMPEREUR GUILLAUME.

Si nous n'avons pas publié ces lettres plus tôt, c'est parceque leur authenticité a été pendant quelque temps contestée ; mais aujourd'hui que le doute n'est plus permis sur leur origine respective, nous n'hésitons pas à les mettres sous les yeux de nos lecteurs. Ceux-ci trouveront rarement une plus belle occasion de faire, au moyen de ces deux précieux documents, une étude de religion comparée ; les quelques réflexions dont nous les faisons suivre les y aideront peut-être un peu.

Voici le texte de ces lettres, tel que le publie le *Journal officiel* de Berlin, dans son numéro du 4 octobre dernier.

Vatican, le 7 août 1873.

Sire,

Toutes les mesures que le gouvernement de Votre Majesté a prises depuis quelque temps ont de plus en plus pour but de détruire le catholicisme. Quand je me demande à moi-même quelles peuvent être les causes de ces rigoureuses mesures, je reconnais que je ne suis pas en état d'en trouver une seule. D'un autre côté, on me dit que Votre Majesté n'approuve pas la conduite de son gouvernement et blâme la rigueur des mesures prises contre la religion catholique.

Mais s'il est vrai que Votre Majesté ne les approuve pas (et les lettres que Votre Majesté m'a adressées autrefois me semblent prouver suffisamment que vous ne pouvez pas approuver ce qui se passe actuellement) ; si, dis-je, Votre Majesté n'approuve pas son gouvernement qui continue à étendre de plus en plus les mesures de rigueur prises par lui contre la religion, Votre Majesté n'arrivera-t-elle pas alors à se convaincre que ces mesures n'ont d'autre effet que de miner son propre trône ? Je parle avec franchise, car ma bannière est la vérité. Je parle pour remplir un de mes devoirs, qui consiste à dire la vérité à tous, et même à ceux qui ne sont pas catholiques ; car tous ceux qui ont reçu le baptême appartiennent au pape, à quelque point de vue que l'on se place et de quelque façon que ce soit, sans que j'aie à m'expliquer ici à cet égard. Je suis persuadé que Votre Majesté accueillera mes observations avec sa bonté accoutumée et prendra les mesures nécessaires dans la circonstance présente. En faisant agréer à Votre Majesté l'expression de mon dévouement et de mon respect, je prie Dieu d'embrasser Votre Majesté et moi dans une même compassion.

" PIE IX."

Digitized by Google

L'empereur a répondu :

Berlin, le 3 septembre 1873.

Je me réjouis que Votre Majesté m'ait fait, comme autrefois, l'honneur de m'écrire. Je m'en réjouis d'autant plus, que vous me fournissez ainsi l'occasion de rectifier les erreurs qui, d'après la lettre de Votre Sainteté, en date du 7 août, ont dû se produire dans les rapports qui vous sont parvenus touchant les affaires d'Allemagne.

Si les rapports qui ont été faits à Votre Sainteté sur les affaires d'Allemagne ne contenaient que la vérité, Votre Sainteté n'aurait pas pu penser que mon gouvernement suivît une voie non approuvée par moi. La constitution de mes Etats est telle qu'il ne peut pas en être ainsi, car les lois et les mesures gouvernementales ont besoin en Prusse de mon assentiment royal.

Une partie de mes sujets catholiques a organisé, à mon grand regret, depuis deux ans, un parti politique qui cherche à troubler, par des menées hostiles à l'Etat, la paix religieuse qui règne en Prusse depuis plusieurs siècles. Malheureusement, plusieurs prélats catholiques ont non-seulement approuvé ce mouvement, mais encore ils y ont pris part, jusqu'à s'opposer ouvertement aux lois existantes. Votre Sainteté aura remarqué que des faits semblables se produisent actuellement dans plusieurs Etats européens et dans quelques Etats d'outremer.

Je n'ai pas à rechercher les causes qui peuvent engager les prêtres et les fidèles de l'une des religions chrétiennes à soutenir les ennemis de tout ordre dans leur lutte contre l'Etat ; mais mon devoir est de protéger la paix et de sauvegarder le respect dû aux lois dans les Etats dont le gouvernement m'a été confié par Dieu.

Je sens que je dois compte à Dieu de la manière dont je remplis ce devoir royal. Je défendrai l'ordre et les lois dans mes Etats contre toute attaque, tant que Dieu me donnera le pouvoir. En ma qualité de monarque chrétien, je suis tenu, à mon grand regret, de remplir aussi ce devoir royal contre les serviteurs d'une Eglise qui, je le suppose, ne reconnaît pas moins que l'Eglise évangélique l'obligation d'obéir à l'autorité temporelle comme à une émanation de la volonté divine qui nous est révélée.

Un certain nombre d'ecclésiastiques soumis à Votre Sainteté renient, à mon grand regret, en Prusse, la doctrine chrétienne à ce point de vue et mettent mon gouvernement, qui est appuyé par la grande majorité de mes peuples tant catholiques qu'évangéliques, dans la nécessité de veiller à l'observation des lois par des moyens temporels.

Je me plais à espérer que Votre Sainteté, une fois instruite du véritable état des choses, voudra bien employer son autorité pour mettre fin à une agitation fomentée à la faveur d'une déplorable falsification de la vérité,

Digitized by Google

et d'un abus de l'influence ecclésiastique. La religion de Jésus-Christ n'a, comme je le jure devant Dieu à Votre Sainteté, rien à faire avec ces menées; il en est de même de la vérité, et je me range sans aucune réserve sous sa bannière, invoquée par Votre Sainteté.

La lettre de Votre Sainteté contient encore une assertion que je ne puis laisser passer sans protester, bien qu'elle ne repose pas sur des rapports erronés, mais sur la foi de Votre Sainteté. D'après cette assertion, quiconque a reçu le baptême appartiendrait au pape. Or la foi évangélique que je professe, ainsi que mes ancêtres, avec la majorité de mes sujets, comme Votre Sainteté doit le savoir, ne nous permet pas d'admettre, dans nos rapports avec Dieu, d'autre intermédiaire que N. S. Jésus-Christ.

Cette différence de croyance ne m pêche pas de vivre en paix avec ceux qui ne partagent pas notre foi, et de faire agréer à Votre Sainteté l'expression de mon dévouement et de mon respect personnel.

GUILLAUME.

La première lettre attire, elle attire comme le beau, comme la grandeur, comme la justice pénétrée de charité. Le langage du pape dans cette circonstance, comme dans toutes celles où il se fait entendre, se rapproche beaucoup du langage évangélique. Même paix, même force dans le même amour. Il luit comme la lumière, il en a la beauté, l'étendue et la vertu pénétrante. Il est le langage de la religion même, puisque le sentimemt de l'unité et de la solidarité humaines en débordent.

La seconde lettre au contraire répugne et repousse. Le sophisme y rampe, l'orgueil y menace, l'ironie y mord.

Par une perversité effroyable de la conscience, l'auteur de cette lettre cherche à s'autoriser du christianisme lui-même pour persécuter les chrétiens. Falsificateur de la parole sainte, il ose prétendre que les chrétiens " sont tenus d'obéir à l'autorité temporelle comme à une émanation de la volonté divine qui nous est *révélée*." J'ignore si les protestants prussiens professent l'infaillibilité de la puissance temporelle: il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, ne croyant plus à la divinité de Jésus-Christ, ils croient à celle de César ; mais ce que nul chrétien, excepté le roi Guillaume n'ignore, c'est que nous ne devons obéissance à l'autorité temporelle que dans l'ordre temporel, l'ordre spirituel et supérieur étant réservé. Faut-il donc rappeler à un roi protestant aussi pieux que le roi Guillaume ce mot du Sauveur : " Rendez à César ce qui est à César, mais à Dieu ce qui est à Dieu."

Si la doctrine épouvantable de l'infaillibilité de la puissance temporelle était vraie, le christianisme serait mort à sa naissance, car les apôtres, au lieu de résister aux ordres impies des empereurs romains, eussent dû abjurer leur foi et obéir aux hommes, plutôt qu'à Dieu.

Digitized by Google

On n'a pas assez remarqué cette prétention audacieuse du César germain à l'infaillibilité. Il y a là une terrible menace suspendue sur les consciences. Des flancs de la Prusse protestante et athée surgira, si l'on ne tue pas le serpent dans l'œuf, une des plus effroyables tyrannies que la terre ait eu à subir. Déjà nous entendons les premiers sifflements de l'hydre. Déjà les sujets catholiques de Sa Majesté Guillaume en subissent les morsures. Malheur à nous si la révolution lui ouvre une seconde fois les portes de notre malheureuse patrie !

Il fut un temps où le roi de Prusse écrivait au pape Pius IX sur un autre ton et lui tenait un autre langage ; mais dans ce temps-là la papauté n'avait point été dépouillée, et les nations catholiques, aujourd'hui vaincues, étaient encore debout. La catholicité spirituelle, entourée de la catholicité temporelle, était alors à ménager. Aussi l'hérésie philosophique, toujours souple et hypocrite, s'empressait-elle de protester de ses respects pour la liberté de la conscience chrétienne. Mais après les terribles évènements qui ont marqué ces dernières année et qui ont donné une si violente secousse au pivot sur lequel tournait le monde moral, l'erreur a levé le masque et d'hypocrite qu'elle était s'est montrée cruelle. Aujourd'hui qu'elle triomphe, elle change sans pudeur ses paroles de respect en paroles de haine, et, à la place de ses hommages, présente au vicaire persécuté de Jésus-Christ une éponge saturée de la plus amère ironie.

Si jusqu'ici, sans religion, j'avais à choisir entre celle qui a inspiré la lettre de Pie IX et celle qui a inspiré la réponse du roi Guillaume, je n'hésiterais pas un seul instant : la religion de Pie IX serait la mienne. J'irais à elle naturellement, comme l'enfant va à sa mère, comme le cœur va à l'amour, comme l'esprit va à la vérité, comme l'âme va à Dieu et à tout ce qui reflète Dieu.

Je me détournerais brusquement, violemment, de la seconde ; car elle a le regard double, la démarche cauteleuse, la parole équivoque et le toucher glacial comme la peau du serpent.

B. Chauvelot.

Digitized by Google

NOTRE DAME DE LOURDES.

Guerison de Mme. la Baronne de Lamberterie.

A la suite d'une chute de voiture très grave, Mme la baronne de Lamberterie, née Anna-Thérèse-Adeline de Boislinard, fut retenue dix-huit mois sans marcher ; elle ressentait des douleurs dans le côté droit ; le foie surtout lui causait de frequentes crises de vomissements accompagnés de migraines affreuses. Les eaux de Barèges, celles du Mont-d'Or, et plus tard celles de Vichy, suivies pendant sept années, enrayèrent un peu la maladie de foie et permirent à Mme. de Lamberterie de marcher.

Mais au mois d'août 1868, une nouvelle chute de voiture très-violente aggrava son état, an point de ne plus lui permettre qu'un peu d'exercice à pied ou en voiture, toujours suivi de vomissements et de longues souffrances. Le côté droit devint alors très-gros, les reins très-faibles. Au bout de trois ans et demi de réclusion presque absolue, qui permettait seulement à la malade d'aller à l'église dans un tricycle ou une chaise à porteur, le mal empira à tel point, que les crises rapprochées et violentes obligèrent Mme de Lamberterie à rester au lit ou sur son fauteuil. Elle fut alors privée d'aller chercher à sa paroisse, cependant très-proche, les consolations et les forces que donnent les Sacrements. En février 1872, on la trouva assez malade pour lui porter la communion dans son lit, ce qui provoquait parfois des accidents pénibles.

Plusieurs neuvaines avaient été faites par la famille, les amies, des établissements religieux, au Carmel de Tulle surtout, où Mme de Lamberterie avait le bonheur d'avoir une fille, sœur Marie-Thérèse de l'Immaculée Conception. On en avait fait une, en mai 1870, à Notre-Dame de Lourdes, qui avait amené une amélioration, mais pour quelques heures seulement. Toutes les autres à Notre-Dame des Anges et à St Joseph furent toujours suivies de souffrances si affreuses que c'était à croire qu'elles amèneraient la fin de ce long martyre. Il paraissait du reste toucher à son dénouement ; la malade ne pouvait plus remuer ; les digestions se faisaient avec peine ; une tympanite s'était ajoutée depuis sept mois à ces accidents et à plusieurs autres intérieurs et extérieurs, constatée souvent par trois médecins habiles, et déclarée incurable. Tous ces accidents laissaient, à peine à Mme de Lamberterie la faculté de quitter son lit entre les crises rapprochées qui l'y retenait pour être placée dans un fauteuil roulant, où elle était condamnée à l'inaction, tous les mouvements étant déclarés dangereux, ainsi que la moindre secousse.

Depuis le mois de septembre 1872, la malade n'avait pas eu de répit dans ces cruelles souffrances ; les nuits et les jours étaient de plus en plus douloureux, et tous les remèdes ordonnés par les médecins éclairés, instruits et tous dévoués, ne pouvaient la soulager ; elle ne réclamait plus que des prières, pour avoir la force et le courage de supporter patiemment ses dernières épreuves.

C'est alors que sa fille, Mme Alexandre de Bosredon, exprima le désir de suivre le pèlerinage du Périgord à Lourdes, pour obtenir sa guérison. Mme de Lamberterie employa toute son influence pour empêcher ce voyage et ne pas éloigner une mère de ses petits enfants, de sa famille et d'elle, au moment où elle pouvait avoir à réclamer les dernières preuves de sa tendresse filiale. Mais Dieu le voulait, et tout s'arrangea pour qu'une neuvaine commencée avec la France, pût se terminer au sanctuaire

Digitized by Google

de la Vierge Immaculée, le 7 octobre, à Lourdes, où trois des enfants de la malade étaient réunis, Mme de Bosredon, M. et Mme Adhémard de Lambarterie.

La baronne de Lamberterie ne voulut pas refuser de s'associer à ces ferventes prières, adressées pour sa guérison, par une famille entière, et tant de saintes âmes. Convaincue que Marie pouvait la guérir, elle se borna, en buvant de l'eau de la Grotte et faisant la neuvaine, à demander la volonté de Dieu, n'osant réclamer une vie qui était si triste et si pénible depuis de longues années.

Au troisième jour de la neuvaine, elle put en silence apprécier une légère amélioration dans son état. Bientôt un mieux se fit sentir; l'usage du bras droit était en partie retrouvé, et un changement général en mieux lui fit comprendre que Notré-Dame de Lourdes avait jeté un regard de miséricorde sur elle, et était accessible à tant de vœux et de prières adressés pour elle.

Le huitième jour, dans la soirée, Mme de Lamberterie fut reprise de violentes douleurs qui faisaient craindre qu'elle ne pût communier; mais le Dieu de consolation vint la visiter sur son lit de souffrance: et, peu après elle fut de mieux en mieux, et put essayer de remuer et de marcher. Tout danger de mort avait disparu, comme les médecins le constatèrent tous les trois successivement; et bientôt la convalescence permit à Mme de Lamberterie d'aller à sa paroisse communier le jour de la Toussaint.

Une guérisou si inattendue, si miraculeuse, provoqua chez l'obligée de Marie un besoin irrésistible d'aller remercier sa Bienfaitrice. Malgré les représentations et beaucoup d'inquiétudes manifestées, elle partit avec sa fille, qui avait d'avance promis à la Vierge Immaculée de conduire sa mère guérie à sa Grotte. Le 6 décembre 1872, Mme la baronne de Lamberterie, Mme de Bosredon et M. Albéric de Lamberterie, son fils le plus jeune, arrivaient dans ce pays privilégié; là une crise assez forte vint éprouver la voyageuse, mais non la décourager; car le long trajet de Brive à Lourdes s'était fait sans fatigue, et cependant depuis quatre ans et demi, elle n'avait pu faire une course ni à pied, ni en voiture.

Le sept, le mieux était arrivée et elle avait la consolation d'aller prier dans les églises et dans la Grotte pour remercier sa puissante Protectrice. Le 8, jour de l'Immaculée Conception, Mme de Lamberterie assistait aux offices, recevait la communion des mains de Mgr l'Evêque de Tarbes, puis sa bénédiction spéciale avec sa fille. La veille elle avait été à la piscine chercher de nouvelles forces et une nouvelle vie dans cette eau qui l'avait guérie à 150 lieues de distance. Avant son départ, elle s'y est plongée deuxfois encore avec foi et reconnaissance. Oh! ce mot est impuissant à rendre ce qu'elle éprouve, et Dieu seul peut connaître le désir qu'elle a d'en témoigner par ses œuvres. Elle compte sur l'indulgence maternelle de Notre-Dame de Lourdes pour l'assister et lui tenir compte de ses bonnes intentions, en faveur des saintes prières qui se sont élevées vers elle pour obtenir sa guérison et qui montent encore vers son sanctuaire pour la remercier et la bénir tous les jours.

Depuis son retour de Lourdes, Mme de Lamberterie continue à marcher, et sa guérison s'est de plus en plus affirmée, par différents voyages qu'elle a pu faire sans trop de fatigue, pour aller voir ses enfants. Son mari suivait à Lourdes, au mois d'avril, le pèlerinage de la Corrèze, heureux d'aller prier et remercier la Vierge Immaculée de la Grotte.

Brive (Corrèze), ce 2 juillet 1873.

Digitized by Google

GUERISON DE SŒUR THERESE-JOSEPH.

(EN BELGIQUE.)

Bruges, le 29 juillet 1873.

Mon Révérend Père,—J'ai tardé bien long-temps de remplir la promesse que je vous ai faite de vous donner des détails sur la guérison extraordinaire d'une religieuse du Couvent Anglais, à Bruges, obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, le 16 juillet 1872. J'ai voulu laisser passer toute une année, pour confirmer par une nouvelle preuve que la guérison est bien véritable et non l'effet d'une surexcitation nerveuse et momentanée.

Voici donc les faits : Depuis plus de quinze ans, la Sœur Thérèse Joseph souffrait de violents accès d'asthme. Dans ces dernières années, les crises étaient devenues de plus en plus fréquentes, elles étaient accompagnées de spasmes et de fortes palpitations du cœur. Depuis la fête de Pâques, elle n'avait pu quitter le lit ; les différents remèdes qui lui furent prescrits ne lui apportaient plus aucun soulagement ; les médecins étaient d'avis que la maladie était arrivée à sa dernière période et qu'il n'y avait plus rien à espérer des secours humains. Alors la malade eut recours à Notre-Dame de Lourdes, et fit une première neuvaine ; elle prit tous les jours de l'eau de la Grotte miraculeuse, mais sans obtenir quelque amélioration dans son état. Cependant, pleine de confiance dans la bonté de la Vierge Immaculée, toute la communauté fit ensemble une seconde neuvaine pour obtenir la guérison de la pauvre malade qui promit de faire le pèlerinage de Lourdes. Pendant la neuvaine, la maladie ne fit que s'aggraver, on crut que la mort était proche et la malade reçut l'extrême-onction, son état ne lui permettant pas de recevoir le St-Viatique. Le dimanche, 14 juillet, dernier jour de la neuvaine, il n'y avait pas de mieux sensible, la bonne sœur, parfaitement résignée à la volonté de Dieu, ne s'attendait plus qu'à mourir ; toutefois, comme le mardi suivant était le jour anniversaire de la dernière Apparition de la Ste Vierge à Bernadette, elle continua à prier avec confiance, espérant que ce jour-là peut-être la Ste Vierge exaucerait ses prières. Elle demandait sa guérison, non pas tant pour elle que pour la plus grande gloire de Dieu et de la St Vierge et aussi afin que cette faveur obtenue par l'invocation de Marie, pût faire une salutaire impression sur sa famille encore protestante. En effet, le 16 juillet, pendant que se célébrait la messe de communauté, elle se sentit tout-à-coup mieux et pleine de confiance, elle se lève sans secours de personne, met ses habits et descend à la rencontre de ses sœurs ; jugez de leur surprise et de leur joie. Depuis dix jours surtout, elle n'avait pu supporter la moindre nourriture, et voilà qu'elle prend son déjeuner avec les autres et plus tard son dîner, sans ressentir le moindre inconvénient. A l'heure de l'office elle va au chœur et chante l'office sans difficulté, ce qu'elle n'avait pu faire depuis bien des années, ayant été le plus souvent incapable de dire l'office même à voix basse. Depuis ce jour, sa maladie à complètement disparu, elle n'a plus eu la moindre crise.

Honneur et reconnaissance à la Vierge Immaculée, Notre-Dame de Lourdes.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, mes salutations respectueuses, et m'accorder un petit *memento* dans le sanctuaire béni de Notre-Dame de Lourdes.

L'ABBE A. IZACQ,

Directeur du Couvent Anglais, à Bruges (Belgique.)

Digitized by Google

LETTRE PASTORALE DES EVEQUES
DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC.

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Archevêque, Evêques et Administrateur des Diocèses de la Province Ecclésiastique de Québec,

Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de la dite Province,
Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Pour remplir notre devoir de Pasteurs, nous venons, Nos Très-Chers Frères, vous adresser la parole sur plusieurs questions très-importantes que diverses circonstances ont fait surgir.

I. Pouvoirs de l'Eglise.

Quiconque veut être sauvé, dit le Symbole de Saint Athanase, *doit tenir la foi catholique ; quicumque vult salvus esse, necesse est ut teneat catholicam fidem.* Et pour arriver à la connaissance certaine de cette foi *sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu*; *sine fide impossibile est placere Deo* (*heb. c.* 11. *v.* 6.), il faut écouter l'Eglise dans laquelle J. C. lui-même enseigne, et hors de laquelle on ne peut trouver qu'erreur, doute et incertitude, car elle *est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité* ; *Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis* (1. *Tim. c.* 3. *v.* 15.). Elle a reçu mission *d'enseigner à toutes les nations tous les commandements de Jésus-Christ*; *Docete omnes gente. servare omnia quæcumque mandavi vobis.* (*Math. c.* 28. *v.* 20).

Pour remplir cette sublime et difficile mission, il fallait que l'Eglise fût constituée par son divin fondateur sous forme de société parfaite en elle-même, distincte et indépendante de la société civile.

Une société quelconque ne peut subsister si elle n'a des lois, et par conséquent des législateurs, des juges, et une puissance propre de faire respecter ses lois ; l'Eglise a donc nécessairement reçu de son fondateur, autorité sur ses enfants pour maintenir l'ordre et l'unité. Nier cette autorité, ce serait nier la sagesse du Fils de Dieu. Subordonner cette autorité à la puissance civile, ce serait donner raison à Néron et à Dioclétien contre ces millions de chrétiens qui ont mieux aimé mourir que de trahir leur foi ; ce serait donner raison à Pilate et à Hérode contre Jésus-Christ lui-même !

Non-seulement l'Eglise est indépendante de la société civile, mais elle lui est supérieure par son origine, par son étendue et par sa fin.

Sans doute, la société civile a sa racine dans la volonté de Dieu, qui a réglé que les hommes vivraient en société ; mais les formes de la société

AVIS IMPORTANT.—Plus tard les Lecteurs du volume de l'année 1873, *seront sans doute tout surpris d'y trouver, à partir de cette page* 881 *jusqu'à la fin, des faits qui n'ont eu lieu qu'en* 1875. *Leur étonnement cessera en apprenant par cette note que le Numéro qui aurait dû paraître en Décembre* 1873 *n'a réellement paru qu'en Novembre* 1875.

Digitized by Google

civile varient avec les temps et les lieux ; l'Eglise est née du sang d'un Dieu sur le Calvaire, elle a reçu directement de sa bouche son immuable constitution, et nulle puissance sur la terre ne peut en altérer la forme.

Une société civile n'embrasse qu'un peuple ; l'Eglise a reçu en domaine la terre entière ; Jésus-Christ lui a donné mission *d'enseigner toutes les nations* ; *docete omnes gentes* (*St. Math. c.* 28. *v.* 20.) ; l'Etat est donc dans l'Eglise et non pas l'Eglise dans l'Etat.

La fin de l'Eglise est le bonheur éternel des âmes, fin suprême et dernière de l'homme ; la société civile a pour fin le bonheur temporel des peuples. Par la nature même des choses, la société civile se trouve *indirectement*, mais véritablement, surbordonnée ; car non seulement elle doit s'abstenir de tout ce qui peut mettre obstacle à la fin dernière et suprême de l'homme, mais encore, elle doit aider l'Eglise dans sa mission divine et au besoin la protéger et la défendre. Et d'ailleurs, n'est il pas évident que le bonheur même temporel des peuples dépend de la vérité, de la justice, de la morale et par conséquent, de toutes ces vérités dont le trésor est confié à l'Eglise ? L'expérience des cent dernières années nous apprend qu'il n'y a plus ni repos, ni stabilité, pour les peuples qui ont secoué le joug de la religion dont l'Eglise est la seule véritable gardienne.

Cette subordination n'empêche point que ces sociétés ne soient distinctes, à cause de leurs fins, et indépendantes chacune dans sa sphère propre. Mais du moment qu'une question touche à la foi, ou à la morale, ou à la constitution divine de l'Eglise, à son indépendance, ou à ce qui lui est nécessaire pour remplir sa mission spirituelle, c'est à l'Eglise seule à juger, car à elle seule Jésus-Christ a dit : *Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre... Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie... Allez donc enseigner toutes les nations... Celui qui vous écoute m'écoute moi-même, et celui qui vous méprise me méprise, et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé... Celui qui n'écoute pas l'Eglise mérite d'être considéré comme un païen et un publicain*, c'est-à-dire, comme indigne d'être appelé son enfant. (*St. Math. c.* 28. *v.* 18 *et* 19.—*St. Jean c.* 20. *v.* 21.—*St. Math. c.* 18. *v* 17.)

Mais en revendiquant ainsi les droits de l'Eglise catholique sur ses enfants, nous ne prétendons nullement envahir ou entraver les droits civils de nos frères séparés, avec lesquels nous serons toujours heureux de conserver les meilleurs rapports dans l'avenir, comme dans le passé. Les principes que nous exposons ne sont pas nouveaux ; ils sont aussi anciens que l'Eglise elle-même. Si nous les rappelons aujourd'hui, c'est que certains catholiques paraissent les avoir mis en oubli.

II. Constitution de l'Eglise.

Le pouvoir de législater et de juger dans l'Eglise existe au suprême degré dans le Souverain-Pontife, le successeur de saint Pierre, à qui Jésus-Christ a confié les clefs du royaume des cieux et ordonné de confirmer ses frères.

Digitized by Google

Les Conciles généraux convoqués, présidés et confirmés par le Pape, ont ce même pouvoir.

Les Evêques ont été établis par le Saint Esprit pour régir l'Eglise de Dieu ; Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei (*Act. c.* 20—*v.* 28.) ; ils ont dans leurs diocèses respectifs pouvoir d'enseigner, de commander, de juger ; pouvoir néanmoins subordonné à celui du Chef de l'Eglise, en qui seul réside la plénitude de la puissance apostolique et l'infaillibilité doctrinale. Prêtres et laïques doivent aux Evêques la docilité, le respect et l'obéissance.

Chaque prêtre, à son tour, lorsqu'il a reçu de son Evêque la mission de prêcher et d'administrer les secours spirituels à un certain nombre de fidèles, a un droit rigoureux au respect, à l'amour et à l'obéissance de ceux dont les intérêts spirituels sont confiés à sa sollicitude pastorale.

Tel est le plan divin de cette Eglise catholique que Jésus-Christ a revêtue de sa puissance ; telle est cette Hiérarchie Ecclésiastique qui, dans son ensemble admirable, nous montre une société parfaitement organisée et capable d'atteindre sûrement sa fin, qui est le salut éternel de chacun de ses innombrables enfants, *de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation ; ex omni tribu, et linguâ, et populo et natione.* (*Apoc c.* 5. *v.* 9.)

III. Le Libéralisme Catholique.

Le libéralisme catholique, dit Pie IX, est l'ennemi le plus acharné et le plus dangereux de la divine constitution de l'Eglise. Semblable au serpent qui se glissa dans le paradis terrestre pour tenter et faire déchoir la race humaine, il présente aux enfants d'Adam l'appat trompeur d'une certaine liberté, d'une certaine science du bien et du mal ; liberté et science qui aboutissent à la mort. Il tente de se glisser imperceptiblement dans les lieux les plus saints ; il fascine les yeux les plus clairvoyants ; il empoisonne les cœurs les plus simples, pour peu que l'on chancelle dans la foi à l'autorité du Souverain-Pontife.

Les partisans de cette erreur subtile concentrent toutes leurs forces pour briser les liens qui unissent les peuples aux Evêques et les Evêques au Vicaire de Jésus-Christ. Ils applaudissent à l'autorité civile chaque fois qu'elle envahit le sanctuaire ; ils cherchent par tous les moyens à induire les fidèles à tolérer, sinon à approuver, des lois iniques. Ennemis d'autant plus dangereux que souvent, sans même en avoir la conscience, ils favorisent les doctrines les plus perverses, que Pie IX a si bien caractérisées en les appelant *une conciliation chimérique de la vérité avec l'erreur.*

Le libéral catholique se rassure parcequ'il a encore certains principes catholiques, certaines practiques de piété, un certain fond de foi et d'attachement à l'Eglise, mais il ferme soigneusement les yeux sur l'abîme creusé dans son cœur par l'erreur qui le dévore en silence. Il vante

Digitized by Google

encore à tout venant ses convictions religieuses, et se fâche quand on l'avertit qu'il a des principes dangereux : il est peut-être sincère dans son aveuglement, Dieu le sait ! Mais à côté de toutes ces belles apparences, il y a un grand fond d'orgueil qui lui laisse croire, qu'il a plus de prudence et de sagesse que ceux à qui le Saint-Esprit donne mission et grâce pour enseigner et gouverner le peuple fidèle : on le verra censurer sans scrupule les actes et les documents de l'autorité religieuse la plus élevée. Sous prétexte d'enlever la cause des dissensions, et de concilier avec l'Evangile les progrès de la société actuelle, il se met au service de César et de ceux qui inventent de prétendus droits en faveur d'une fausse liberté : comme si les ténèbres pouvaient coexister avec la lumière, et comme si la vérité ne cessait pas d'être la vérité dès qu'on lui fait violence, en la détournant de sa véritable signification, et en la dépouillant de cette immutabilité inhérente à sa nature !

En présence de cinq Brefs Apostoliques qui dénoncent *le libéralisme catholique* comme absolument incompatible avec la doctrine de l'Eglise, quoiqu'il ne soit pas encore formellement condamné comme hérétique, il ne peut plus être permis en conscience d'être *un libéral catholique*.

IV. La Politique Catholique.

Un des plus puissants génies qui aient paru sur la terre, St. Thomas d'Aquin, a défini *la loi* en général : " Quædam rationis ordinatio ad " bonum commune, et ab eo qui curam communitatis habet, promulgata. " La loi est un règlement dicté par la raison pour le bien commun, et " promulgué par celui qui a le soin de la société."

L'Eglise catholique reconnaît dans cette courte définition tous les traits d'une politique chrétienne.

Le *bien commun* en est la fin unique et suprême.

La raison doit être la source de la loi. La raison, c'est-à-dire, la conformité des moyens à employer, non-seulement avec la fin à atteindre, mais aussi avec la justice et la morale ; la raison, et non pas l'esprit de parti, non pas l'intention de se maintenir au pouvoir, non pas la volonté de nuire au parti opposé.

L'autorité qui impose la loi est ici admirablement définie. Le Saint-Esprit nous la représente souvent comme portant le glaive, et prête à frapper quiconque refuse de lui rendre honneur, crainte et tribut ; c'est ainsi qu'elle doit apparaître aux peuples, *comme ministre des vengeances de Dieu contre ceux qui font le mal : Dei minister est, vindex in iram ei qui malum agit.* (*Rom. c.* 13. *v.* 4.). Mais notre Saint Docteur considérant l'autorité dans la personne qui en est revêtue, lui trace ses devoirs en même temps qu'il définit ses droits : " A vous, ô princes, ô " législateurs, a été confié le soin de la société ; *qui curam societatis* " *habet* : ce n'est pas pour contenter votre ambition, votre soif des hon-

Digitized by Google

" neurs et des richesses, que l'autorité vous a été donnée : c'est une " charge, une obligation, un devoir qui vous est imposé."

Politique vraiment divine ! Oh ! qu'elle laisse bien loin derrière elle, cette fausse et souverainement déraisonnable politique, qui fait des plus graves intérêts d'un peuple comme un jouet d'enfant avec lequel des partisans aveugles cherchent à s'amuser, à s'enrichir, à se supplanter mutuellement.

Loin de nous la pensée de méconnaître les avantages du régime constitutionnel considéré en lui-même, et, par conséquent, l'utilité de ces distinctions de partis, qui se tiennent les uns les autres en échec pour signaler et arrêter les écarts du pouvoir. Ce que nous déplorons, ce que nous condamnons, c'est l'abus que l'on en fait ; c'est la prétention que la politique réduite aux mesquines et ridicules proportions d'intérêts de parti, devienne *la règle suprême* de toute administration publique, que *tout* soit *pour le parti* et rien pour *le bien commun :* rien pour *cette société dont on a le soin.* Ce que nous condamnons encore, c'est que l'on se permette de dire et d'oser tout ce qui peut servir au triomphe d'un parti.

Prêtez l'oreille à mes paroles, dit le Saint-Esprit (*Sagesse. c.* 6. *v.* 3. 4. 5. 6), *vous qui gouvernez la multitude, considérez que vous avez reçu la puissance du Très-Haut, qui interrogera vos œuvres, scrutera même vos pensées ; parcequ'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas gardé la loi de la justice, ni marché selon sa volonté. Aussi viendra-t-il à vous d'une manière effroyable pour vous juger avec une extrême rigueur.*

V. Le rôle du clergé dans la politique.

Des hommes qui veulent vous tromper, N. T. C. F., vous répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique ; qu'il ne faut tenir aucun compte des principes religieux dans la discussion des affaires publiques ; que le clergé n'a de fonctions à remplir qu'à l'Eglise et à la sacristie, et que le peuple doit en politique pratiquer l'indépendance morale !

Erreurs monstrueuses, N. T. C. F., et malheur au pays où elles viendraient à prendre racine ! En excluant le clergé, on exclut l'Eglise, et en mettant de côté l'Eglise, on se prive de tout ce qu'elle renferme de salutaire et d'immuable, Dieu, la morale, la justice, la vérité, et quand on a fait ainsi main basse sur tout le reste, on n'a plus à compter qu'avec la force !

Tout homme qui a son salut à cœur, doit règler ses actes selon la loi divine, dont la religion est l'expression et la gardienne. Qui ne comprendra quelle justice et quelle rectitude règneraient partout, si les gouvernants et les peuples avaient toujours devant les yeux cette loi divine qui est l'équité même, et ce jugement formidable qu'ils auront à subir un jour devant celui au regard et au bras de qui personne ne saurait échapper ? Les plus grands ennemis du peuple sont donc ceux qui veulent bannir la

Digitized by Google

religion de la politique ; car sous prétexte d'affranchir le peuple de ce qu'ils appellent la *tyrannie du prêtre, l'influence indue du prêtre*, ils préparent à ce même peuple les chaînes les plus pesantes et les plus difficiles à secouer : ils mettent la force au dessus du droit, et ôtent à la puissance civile le seul frein moral qui puisse l'empêcher de dégénérer en despotisme et en tyrannie !

On veut reléguer le prêtre dans la sacristie !

Pourquoi ? Est-ce parce qu'il a puisé dans ses études des notions saines et certaines sur les droits et les devoirs de chacun des fidèles confiés à ses soins ? Est-ce parce qu'il sacrifie ses ressources, son temps, sa santé, sa vie même pour le bien de ses semblables ?

N'est-il pas citoyen au même titre que les autres ? Eh quoi ? le premier venu peut écrire, parler et agir ; on voit quelquefois affluer vers un comté, ou une paroissé, des étrangers qui viennent pour y faire prévaloir leurs opinions politiques : seul le prêtre ne pourra parler et écrire ! il sera permis à quiconque le veut de venir dans une paroisse débiter toutes sortes de principes, et le prêtre qui est au milieu de ses paroissiens comme un père au milieu de ses enfants, n'aura aucun droit de protester contre les énormités qu'on leur apporte !

Tel qui aujourd'hui crie très-fort que le prêtre n'a rien à voir dans la politique, trouvait naguère cette influence salutaire ; tel qui nie aujourd'hui la compétence du clergé dans ces questions, exaltait jadis la sûreté de principes que donne à un homme l'étude de la morale chrétienne ! D'où vient ce changement, sinon de ce que l'on sent agir contre soi cette influence que l'on a la conscience de ne plus mériter !

Sans doute, N. T. C. F., l'exercice de tous les droits de citoyen par un prêtre n'est pas toujours opportun, il peut même avoir ses inconvénients et ses dangers ; mais il ne faut pas oublier que c'est à l'Eglise seule qu'il appartient de donner à ses ministres les instructions qu'elle juge convenables, et à reprendre ceux qui s'en écartent, et les évêques de cette Province n'ont pas manqué à leur devoir sur ce point.

Jusqu'ici nous avons considéré le prêtre comme citoyen et parlant politique en son propre et privé nom, comme tout autre membre de la société civile.

Y a-t-il des questions où l'Evêque et le prêtre puissent, et même quelquefois doivent intervenir au nom de la religion ?

Nous répondons sans hésitation : Oui, il y a des questions politiques où le clergé peut et même doit intervenir au nom de la religion. La règle de ce droit et de ce devoir se trouve dans la distinction même que nous avons déjà signalée, entre l'Eglise et l'Etat.

Il y a en effet des questions politiques qui touchent aux intérêts spirituels des âmes, soit parcequ'elles ont rapport à la foi ou à la morale, soit parcequ'elles peuvent affecter la liberté, l'indépendance ou l'existence de l'Eglise, même sous le rapport temporel.

Digitized by Google

Il peut se présenter un candidat dont le programme soit hostile à l'Eglise, ou bien les antécédents soient tels que sa candidature soit une menace pour ces mêmes intérêts.

De même un parti politique peut-être jugé dangereux, non-seulement par son programme et par ses antécédents, mais encore par les programmes et les antécédents particuliers de ses chefs, de ses principaux membres et de sa presse, si ce parti ne les désavoue point et ne se sépare point définitivement d'eux, dans le cas où ils persistent dans leur erreur après en avoir été avertis.

Dans ces cas, un catholique peut-il, sans renier sa foi, sans se montrer hostile à l'Eglise dont il est membre, un catholique, peut-il, disons nous, refuser à l'Eglise le droit de se défendre ou plutôt de défendre les intérêts spirituels des âmes qui lui sont confiées ! Mais l'Eglise parle, agit et combat par son clergé, et refuser ces droits au clergé, c'est les refuser à l'Eglise.

Alors le prêtre et l'Evêque peuvent en toute justice et doivent en toute conscience élever la voix, signaler le danger, déclarer avec autorité que voter en tel sens est un péché, que faire tel acte expose aux censures de l'Eglise. Ils peuvent et doivent parler non-seulement aux électeurs et aux candidats, mais même aux autorités constituées, car le devoir de tout homme, qui veut sauver son âme, est tracé par la loi divine ; et l'Eglise, comme une bonne mère, doit à tous ses enfants, de quelque rang qu'ils soient, l'amour, et, par conséquent, la viligance spirituelle. Ce n'est donc point convertir la chaire en tribune politique, que d'éclairer la conscience des fidèles sur toutes ces questions où le salut se trouve intéressé.

Sans doute, N. T. C. F., de semblables questions ne se présentent pas tous les jours ; mais le droit n'en est pas moins certain.

Il est évident, par la nature même de la question, qu'à l'Fglise seule doit appartenir l'appréciation des circonstances, où il faut ainsi élever la voix en favenr de la foi et de la morale chrétienne.

L'on objectera peut être que le prêtre est exposé comme tout homme, à dépasser la limite qui lui est assignée, et qu'alors c'est à l'Etat à le faire rentrer dans le devoir.

A cela nous répondrons d'abord que c'est faire gratuitement injure à l'Eglise entière que de supposer qu'il n'y a pas, dans sa hiérarchie, un remède à l'injustice ou à l'erreur d'un de ses ministres. En effet, l'Eglise a ses tribunaux régulièrement constitués, et si quelqu'un croit avoir droit de se plaindre d'un ministre de l'Eglise, ce n'est pas au tribunal civil qu'il doit le citer, mais bien au tribunal ecclésiastique, seul compétent à juger la doctrine et les actes du Prêtre. Voilà pourquoi Pie IX, dans sa bulle *Apostolicæ Sedis*, octobre 1869, déclare frappés d'une excommunication majeure ceux qui obligent directement ou indirectement les juges laïques à citer devant leur tribunal les personnes ecclésiastiques, contre les dispositions du droit canonique.

Digitized by Google

En second lieu, quand l'Etat envahira les droits de l'Eglise, foulera aux pieds ses priviléges les plus sacrés, comme cela arrive aujourd'hui en Italie, en Allemagne et en Suisse, ne serait-ce pas le comble de la dérision que de donner à ce même Etat le droit de baillonner sa victime ?

En troisième lieu, si l'on pose en principe qu'un pouvoir n'existe pas, parce qu'il peut arriver que quelqu'un en abuse, il faudra nier tous les pouvoirs civils, car tous ceux qui en sont revêtus, sont faillibles.

VI. La Presse et ses Devoirs.

Dans notre siècle, la presse joue un rôle dont on ne peut se dissimuler l'importance pour le bien comme pour le mal. L'Eglise ne saurait demeurer spectatrice indifférente de ces luttes journalières qui se font, soit dans les livres, soit dans les journaux. Ces écrits que la presse éternise en quelque sorte et jette aux quatre vents du ciel, sont bien autrement féconds, pour l'édification ou le scandale, qu'une parole presqu'aussitôt oubliée qu'entendue par un petit nombre d'auditeurs. Honneur et gloire à ces écrivains catholiques qui se proposent, avant tout, de propager et de défendre la vérité ; qui approfondissent avec un soin scrupuleux les questions importantes qu'ils sont appelés à traiter ! Mais que répondront au Souverain Juge les écrivains pour qui la politique telle qu'ils l'entendent, c'est-à-dire, l'intérêt de leur parti, est la règle suprême ; qui ne tiennent pas compte de l'Eglise ; qui voudraient faire de cette Epouse du Christ, la vile esclave de César ; qui négligent, ou même méprisent, les avis de ceux que Jésus-Christ a chargés d'enseigner les vérités de la religion ?

Les devoirs de la presse, tels que tracés par notre dernier Concile de Québec peuvent se résumer ainsi :

1o. Traiter toujours ses adversaires avec charité, modération et respect, car le zèle pour la vérité ne saurait excuser aucun excès de langage ;

2o. juger ses adversaires avec impartialité et justice, comme on voudrait être jugé soi-même ;

3o. ne point se hâter de condamner avant d'avoir bien examiné toutes choses ;

4o. prendre en bonne part ce qui est ambigu ;

5o. éviter les railleries, les sarcasmes, les suppositions injurieuses à la réputation, les accusations mal fondées, l'imputation d'intentions que Dieu seul connaît.

Ce que l'Eglise n'a point condamné, on peut bien le combattre, mais non pas le mal noter.

Quand il s'agit des autorités Ecclésiastiques ou Civiles, le langage doit toujours être convenable et respectueux.

Il ne faut pas traduire, devant le tribunal incompétent de l'opinion publique, des établissements dont les Evêques sont les protecteurs et les juges naturels.

Digitized by Google

Ajoutons que le prêtre, et à plus forte raison, l'Evêque dans l'exercice de son ministère, n'est pas justiciable de l'opinion publique, mais de ses seuls supérieurs hiérarchiques. Si quelqu'un croit avoir droit de se plaindre, il peut toujours le faire devant ceux qui ont droit de lui rendre justice ; du prêtre on peut appeler à l'Evêque, de celui-ci à l'Archevêque, et de l'Archevêque au Souverain Pontife ; mais il ne peut jamais être permis de répéter, sur les journaux, les mille et mille bruits que les excitations politiques font surgir comme les vagues d'une mer en furie.

Il ne faut pas non plus oublier que si les lois particulières faites par un Evêque n'obligent pas en dehors de son diocèse, les principes qu'il expose dans ses lettres pastorales sont de tous les temps et de tous les lieux. Si quelqu'un, ecclésiastique ou laique, se croit en droit de ne pas écouter la voix d'un pasteur qui n'est pas le sien, il n'a pas le droit pour cela de le critiquer et de le juger.

VII. Du serment.

Le nom de Dieu est saint et terrible; (*Ps.* 110. *v.* 9:) il ne doit être prononcé qu'avec le plus profond respect, et *le Seigneur ne tiendra pas pour innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu.* (*Exode c.* 20. *v.* 7.)

Il est encore écrit dans nos livres saints : *Vous ferez serment en disant : Vive le Seigneur; mais que ce soit avec vérité, avec discrétion, avec justice.* (*Jérémie c.* 4. *v.* 2.)

Le serment est un acte de religion, et, par conséquent, il appartient avant tout à l'Eglise, qui seule a mission pour en définir et en exposer la nature et les conditions.

Dans tout serment il y a deux parties distinctes, 1o. *l'affirmation* de quelque fait, ou de quelque volonté ; 2o. *l'invocation de Dieu* comme témoin de la vérité de ce fait ou de cette volonté. Cette affirmation prend le nom de *formule* quand les expressions en sont déterminées par autorité, mais au fond, cette diversité de nom ne change rien à la nature même de cette partie du serment.

Tout dépend de la conformité de cette affirmation ou formule, avec la vérité telle que connue par celui qui prête serment.

Si l'affirmation ou la formule est vraie dans toutes ses parties, le serment est bon et vrai.

Il y a parjure du moment que dans l'affirmation ou la formule il se trouve quelque chose de faux, connu comme tel par celui qui prête le serment. Quand même dans votre affirmation ou formule il y aurait un millier de vérités, si vous y mêlez sciemment un seul mot qui ne soit pas vrai, ce seul mensonge suffit pour vous rendre coupable de parjure.

De là il résulte deux conséquences pratiques fort importantes : 1o. Avant de prêter serment, il faut bien examiner et comprendre la formule qu'on est appelé à affirmer, de peur qu'il ne s'y trouve quelque chose de

Digitized by Google

contraire à la vérité telle qu'on la connait : s'il y a quelque chose que l'on ne comprenne pas bien, s'il y a quelque doute, il faut se la faire expliquer et refuser de prêter serment jusqu'à ce que la conscience soit bien formée à ce sujet : autrement, on s'expose à faire un parjure, et par conséquent, on commet un péché grave ; 2o. On ne doit jamais parler de la formule d'un serment, comme d'une chose *de peu d'importance* : et nous condamnons absolument la distinction que l'on voudrait faire entre les diverses formules pour en mépriser quelques-unes, ou pour leur donner un sens que ne peuvent comporter les expressions qu'elles renferment. Des paroles claires par elle-mêmes ne souffrent point d'interprétation, comme la lumière n'a pas besoins d'une autre lumière pour être aperçue. Quand une formule dit clairement et formellement que telle chose existe, il n'y a pas d'interprétation possible pour lui faire dire que cette chose n'existe point.

En entrant dans l'exercice de leur charge, les fonctionnaires publics sont tenus à prêter ce qu'on appelle un *serment d'office*. Ils promettent solennellement, en présence du Dieu Tout-Puissant, de remplir avec exactitude certains devoirs qui leur sont imposés. Ce n'est pas une vaine formule, une promesse vide de sens, mais une obligation des plus graves et qui dure aussi longtemps que l'on est en office. Ce doit être l'objet d'un examen de conscience spécial et sérieux, quand on se prépare à s'approcher des sacrements.

Si l'on doit respecter le serment en soi-même, on ne doit pas moins le respecter dans les autres. Nous saisissons cette occasion pour condamner comme une impiété et une espèce de scandale, la pratique de certains hommes de loi qui, pour les besoins de leur cause, ne craignent point de transquestionner les témoins jusqu'au point de les embrouiller et de les faire contredire et parjurer. Il ne suffit pas qu'une cause soit bonne ; il faut que les moyens, employés pour la faire triompher, soient conformes aux règles immuables de la vérité, de la justice et de la charité.

VIII. De la sépulture ecclésiastique.

La *sépulture ecclésiastique* n'a pas, sans doute, le même degré de sainteté que les sacremens, mais elle n'en appartient pas moins toute entière et uniquement au jugement de l'Eglise. Nous voulons parler de la *sépulture ecclésiastique* telle que définie et réglée par les lois canoniques, c'est-à-dire, non-seulement les prières et les rites religieux qui accompagnent les funérailles, mais aussi le lieu sanctifié et consacré spécialement par des prières et des bénédictions, pour la sépulture de ceux qui meurent dans la paix de l'Eglise catholique.

Nulle puissance temporelle ne peut prescrire à l'Eglise de prier sur la tombe d'un mort qu'elle a jugé indigne de ses prières ; c'est un attentat sacrilége que de violer par la force la sainteté de la terre consacrée par les prières et les bénédictions de l'Eglise.

Digitized by Google

On dira peut-être que la privation des honneurs de la sépulture ecclésiastique emporte une dégradation et une infamie, et qu'ainsi considérée elle est du ressort de l'autorité civile chargée de protéger l'honneur des citoyens.

Nous répondons que le déshonneur et l'infamie sont plutôt dans la révolte d'un enfant contre sa mère, et que rien ne peut laver la tache dune désobéissance grave qui persévère jusqu'à la mort. Tous les procès, tous les appels, toutes les sentences du monde, ne feront que donner un plus grand retentissement à la faute, et rendre la dégradation et l'infamie plus déplorables aux yeux des vrais catholiques.

Jésus-Christ, dit l'Apôtre S. Paul, *a aimé son Eglise et s'est livré lui-même pour elle.* (*Eph. c.* 5. *v.* 25). A l'exemple de notre Divin Maître et Modèle, rien ne doit nous être plus cher en ce monde que cette même Eglise, dont nous sommes les membres sous un même chef qui est Jésus-Christ. Elle est notre mère, puisqu'elle nous a engendrés à la vie de la grâce, nous devons l'aimer d'un amour filial, nous réjouir de ses triomphes, partager ses tristesses et au besoin élever la voix pour la défendre. Quand donc nous voyons sa liberté et sa dignité méconnues, il ne peut être permis à ses enfants, et encore moins à ses pasteurs, de garder un silence qui équivaudrait à une trahison.

La Sainte Eglise Catholique, fidèle aux enseignements de son Divin Maître, apprend à ses enfants *à rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* (*Math. c.* 22. *v.* 21.) Elle leur répète avec le grand Apôtre: *Rendez à chacun ce qui lui est dû : le tribut à qui le tribut; l'impôt à qui l'impôt ; la crainte à qui la crainte ; l'honneur à qui l'honneur.* (*Rom. c.* 13. *v.* 7.) Ce devoir de justice et de respect qu'elle ne cesse de proclamer, elle a plus que personne le droit d'attendre qu'on l'accomplira à son égard, et qu'on rendra à l'Eglise de Dieu ce qui est à l'Eglise de Dieu.

Or, N. T. C. F., nous devons le dire avec douleur, une affaire tristement célèbre nous prouve que l'Eglise Catholique du Canada est menacée dans sa liberté et ses droits les plus précieux. Et ce qui met le comble à notre affliction, c'est que l'Eglise peut dire comme le prophète: *J'ai nourri des enfants, je les ai comblés de bienfaits et ils m'ont méprisé : filios enutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me.* (*Isaie. c.* 1. *v.* 2.) Les premiers auteurs de cet attentat ont été élevés sur les genoux d'une mère catholique, ils se sont assis dans leur enfance à la table sainte, ils ont reçu le caractère ineffaçable de la confirmation ; et encore aujourd'hui, malgré leur révolte, ils se disent catholiques pour avoir le droit de faire ouvrir, par la force, l'entrée d'un cimetière consacré par les prières de l'Eglise et destiné par elle à la sépulture de ses enfants fidèles.

Pour déguiser cette usurpation criminelle on a invoqué les prétendues *libertés gallicanes*, comme si l'unité catholique fondée par Jésus-Christ sur

Digitized by Google

l'autorité suprême de Pierre et de ses successeurs, n'était qu'un vain nom ! Qu'est-ce en effet qu'une autorité contre laquelle il serait permis au sujet de se pourvoir en invoquant *ses libertés !* Quel prince, quelle république voudrait reconnaître un pareil principe invoqué par une province, malgré les déclarations cent fois répétées de la constitution et des tribunaux suprêmes de l'Etat ?

Que ceux qui sont en dehors de l'Eglise, trouvent de pareils principes bons et admirables, nous ne pouvons nous en étonner ; car ils ne croient pas à cette autorité qui fait le fondement de l'Eglise catholique. Mais que des hommes, qui osent encore se dire enfants de l'Eglise, en méconnaissent jusqu'à ce point l'enseignement et la hiérachie, c'est une inconcevable erreur.

Ceux qui ont commencé, soutenu, ou encouragé par leurs souscriptions, cet inqualifiable attentat contre les droits les plus certains de l'Eglise, nous les tenons pour coupables d'une révolte ouverte contre l'Eglise, et d'une grave injustice dont ils ne peuvent recevoir le pardon, s'ils ne s'efforcent de la réparer par tous les moyens en leur pouvoir.

Nous invitons tous les véritables enfants de l'Eglise, à demander au Cœur Divin de Notre-Seigneur d'avoir pitié de ceux qui se sont ainsi égarés des sentiers de la foi et de la justice, afin que reconnaissant leur péché et le réparant, ils obtiennent miséricorde.

Conclusion.

Tels sont, N. T. C. F., les avis importants que nous croyons devoir vous donner dans les circonstances actuelles.

Défiez-vous surtout de ce *libéralisme* qui veut se décorer du beau nom de *catholique* pour accomplir plus sûrement son œuvre criminelle. Vous le reconnaitrez facilement à la peinture qu'en a faite souvent le Souverain Pontife

1o. Efforts pour asservir l'Eglise à l'Etat ;

2o. Tentatives incessantes pour briser les liens qui unissent les enfants de l'Eglise entre eux et avec le clergé ;

3o. Alliance monstrueuse de la vérité avec l'erreur, sous prétexte de concilier toutes choses et d'éviter des conflits ;

4o. enfin, illusion et quelquefois hypocrisie, qui sous des dehors religieux et de belles protestations de soumission à l'Eglise, cache un orgueil sans mesure.

Souvenez-vous que la véritable politique chrétienne n'a qu'un but qui est le *bien public*, qu'un seul *moyen* qui est la conformité parfaite des lois avec la vérité et la justice.

Respectez le serment comme un acte religieux de grande importance :

Digitized by Google

avant de le prêter, examinez bien si la formule est vraie en tous points, au meilleur de votre connaissance; accomplissez scrupuleusement les devoirs de votre serment d'office, et gardez-vous d'induire votre prochain au parjure.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles de paroisses et de missions où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné sous nos signatures, le sceau de l'Archidiocèse et le contreseing du secrétaire de l'Archevêché, le vingt-deux septembre mil huit cent soixante-quinze.

† E. A. ARCH. DE QUEBEC,
† IG. EV. DE MONTREAL,
† L. F. EV. DES TROIS-RIVIERES,
† JEAN EV. DE S. G. DE RIMOUSKI,
† E. C. EV. DE GRATIANOPOLIS,
† ANTOINE EV. DE SHERBROOKE,
† J. THOMAS EV. D'OTTAWA,
L. Z. MOREAU PTRE. ADM. DE S. HYACINTHE.

Par Messeigneurs,

C. A. COLLET, Ptre.
Secrétaire.

Digitized by Google

LA FEMME.

Conférence à N.D. de Paris,

Par le R.P. Matignon, de la Compagnie de Jésus.

Parmi les hommes publics, nous en avons trouvé un qui a la mission d'aider tous les autres, ou plutôt de suppléer à leur impuissance. Le Ministre de la religion est, comme on l'a bien dit, la force sociale par excellence; à l'exemple de son divin chef, il est l'homme de la paix et travaille à l'établir, soit entre les diverses classes de la société, soit dans l'intérieur des familles; s'il le peut, sur le terrain inébranlable de la vérité, et quand il en est empêché, sur celui de la tolérance et de la charité chrétiennes.

Mais l'humanité ne s'absorbe pas tout entière dans le petit bataillon du sacerdoce, ou dans l'armée plus nombreuse de nos législateurs, de nos magistrats et de nos fonctionnaires. Elle ne se compose pas même uniquement de cette multitude de citoyens, aux mains desquels nous trouvons le pouvoir électoral; à côté d'eux, je vois la Femme à qui vous n'accordez pas de suffrage, que vous n'admettez pas à l'honneur de gérer les emplois publics. Doit-elle se plaindre d'être déshéritée? Faut-il, comme certains sophistes de notre temps, réclamer pour elle un pied d'égalité absolue avec l'homme, y compris la jouissance des droits politiques?

J'estime, Messieurs, que ceux qui font entendre ces revendications, sont les ennemis les plus redoutables de cette influence sociale, dont j'ai à vous parler aujourd'hui. Ils n'ont pas compris que la Femme n'est faite, ni pour commander les armées, ni pour écrire des lois, ni pour gouverner les peuples; mais que, comme l'a dit un homme de génie, elle fait quelque chose de plus grand que tout cela, puisque c'est sur genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde.

Nous ne pouvons donc passer sous silence le rôle qui lui appartient; et d'autre part, il convient de nous renfermer dans le cadre spécial que nous nous sommes tracé tout d'abord. Par conséquent, Messieurs, je ne viens point énumérer devant vous les prérogatives de la Mère de famille, supputer la part qu'elle prélève dans les affections du foyer, sonder les profondeurs où son action atteint, dans les principales déterminations de la vie; je ne viens point considérer l'Epouse sur ce siége d'honneur où la tendresse de l'homme la fait asseoir, ni vous montrer cette domination pacifique à laquelle rien ne résiste, par ce que son point d'appui est au fond des cœurs. Un jour peut-être, la série naturelle de nos réflexions nous forcera de nous arrêter devant ces douces et majestueuses physiono-

Digitized by Google

mies, les plus attachantes, sans contredit, de toutes celles que l'on rencontre ici-bas.

Pour le moment, mon dessein a quelque chose de plus général. Quelle que soit la position particulière qui ait été faite à la Femme, je voudrais calculer avec vous le degré de crédit qu'elle a coutume d'obtenir, la force d'impulsion qui lui est propre, le mouvement qu'elle est en état d'imprimer autour d'elle. Action d'autant plus sûre qu'elle est moins bruyante, d'autant plus irrésistible qu'elle demeure d'ordinaire plus secrète et plus cachée. Sa continuité décuple ses forces ; les qualités séduisantes qui l'accompagnent, désarment les résistances qu'elle pourrait rencontrer ; en outre, l'adresse dont elle est douée et la flexibilité de ses évolutions font qu'on la subit sans le savoir, et qu'on est vaincu avant même d'avoir tenté le combat. L'humble filet d'eau qui coule sans s'arrêter et tourne tous les obstacles, se creuse, sous la verdure, un lit mieux dessiné que le torrent impétueux avec sa furie violente, mais éphémère. Ainsi, Messieurs, l'influence de la Femme traverse d'ordinaire sans grand fracas le champ de notre humanité. Vous ne voyez pas les fleurs qu'elle fait éclore ; vous ne sentez que le parfum qui embaume ses rives ; cependant le courant, qui se dérobe sous ces trésors de vie, poursuit avec persévérance le but qu'il s'est fixé ; et s'il a rencontré la roche dure, il l'a peut-être usée en se frayant un passage ; et s'il a trouvé des aspérités de terrain, il les a évitées habilement sans perdre de vue sa route. Toute couverte qu'elle est, cette marche n'échappe point à l'œil de l'observateur ; et il arrive bien vite à cette conviction, que rien de grand ou de petit ne se conclut dans le monde, sans qu'une part considérable en doive être attribuée à la Compagne de l'homme.

Cette assertion, je le sais, ne trouvera point, parmi vous, de contradicteurs. Au lieu donc d'insister davantage, il vaut mieux chercher la raison intime du phénomène que nous signalons, en faire, si vous voulez, la philosophie. Cette recherche ne sera point, de notre part, une vaine et stérile spéculation ; elle renferme, au contraire, les leçons les plus salutaires.

Nous avons à nous demander d'où vient à la Femme cette puissance, et comment elle en use dans nos sociétés. Quelle économie providentielle lui permet de nous imprimer, en quelque sorte, la forme qui lui plaît ? En quoi sommes-nous marqués de son sceau et portons-nous son effigie ? Tous ont intérêt à le savoir ; et de graves conséquences se rattachent à la réponse que nous cherchons ensemble.

I

L'influence dévolue à la Femme dans nos sociétés a deux racines principales, l'une qui plonge dans les profondeurs de la nature, l'autre qui puise ses éléments dans le Christianisme lui-même.

Digitized by Google

Et d'abord, Messieurs, remarquons ensemble cette loi, dont l'application est universelle. Tout ce qui exerce une puissance ici-bas, la tient, directement ou par un détour, de l'une de ces deux sources premières, établies au sommet des choses, qui s'appellent la force et la beauté. Je ne fais pas à ces mots l'injure de les restreindre aux acceptions vulgaires, dans lesquelles on resserre trop souvent leur ampleur naturelle ; je leur laisse leur sens élevé ; je reconnais les deux domaines qui leur appartiennent, c'est-à-dire l'ordre physique et l'ordre moral.

Qui ne sait, par exemple, que la force n'est pas toujours l'énergie matérielle, mais qu'il faut mettre au nombre de ses manifestations diverses l'intelligence, le courage, la vigueur de la volonté, la persévérance de l'action ? De même la beauté se révèle partout où resplendit le nombre, l'harmonie. Vous l'aimez dans cette régularité de traits, qui fait le charme dans un visage humain ; mais elle ne triomphe pas moins dans la juste proportion de nos pensées et de nos actes, elle revêt toutes ses grâces dans les œuvres de la sagesse.

Ainsi comprises, la force et la beauté ont en main un pouvoir incontesté ; je ne crains point de dire que nous trouvons en elles les deux reines de ce monde. La première s'impose par voie de domination, la seconde s'insinue doucement et cherche à gagner les cœurs ; autant l'une assujettit et soumet tout ce qu'elle rencontre, autant l'autre attire et captive tout ce qu'elle atteint ; supériorité et séduction, voilà les moyens qu'elles mettent en œuvre ; ils suffisent amplement pour leur assurer l'empire.

C'est qu'en effet, Messieurs, il y a là comme une double révélation d'en haut, qui imprime à la créature une sublime ressemblance. Dieu, lui aussi, est à la fois force et beauté, puissance et harmonie. Lorsque, sur les ailes d'une religieuse contemplation, nous cherchons à nous élever vers lui et à nous faire quelque idée de son adorable nature, c'est autour de ces deux points lumineux que nous voyons se grouper tous les autres rayons dont se compose sa gloire. Comme s'il fallait donner raison à ces sages d'autrefois, qui représentaient la divinité sous la forme d'une ellipse ; et comme si sa vie avait pour foyers les deux attributs que nous venons de dire. Aussi bien le dogme chrétien nous rend raison de cette divinité mystérieuse, lorsqu'il met, en face l'un de l'autre, le Père, auquel appartient la puissance, et le Verbe, qui est l'expression même de la beauté, tous deux féconds, comme un seul principe, tous deux épuisant dans un acte, qui leur est commun, les ressources infinies d'une vertu éternellement productive.

Et d'autre part, en s'adressant à l'homme, les deux manifestations qui nous occupent, saisissent en lui tout ce qu'il y a de plus vital. Elles le prennent par les côtés les plus sensibles de son être ; elles lui enlèvent d'ordinaire toute volonté de résistance. Il est dompté, ou il se sent entraîné ; également vaincu dans chacun des deux cas et réduit bientôt à

Digitized by Google

avouer sa défaite. Et s'il arrive que les deux effets s'ajoutent l'un à l'autre, si la force et la beauté se sont donné la main pour opérer de concert, il en résulte l'action la plus irrésistible qu'on puisse imaginer, ou dans l'ordre matériel, ou dans le monde des âmes.

Mais c'est trop de demander aux êtres finis de présenter ces deux propriétés à la fois. Le plus souvent les dons sont partagés, on les voit se répartir entre plusieurs sujets; et l'on dirait qu'ils évitent avec soin de se réunir, au même degré, dans un seul. C'est la Providence qui l'a voulu ainsi, par pitié pour nous; car il était à craindre que l'orgueil ne nous égarât dans une coupable adoration de nous-mêmes; puis elle a jeté par là dans son œuvre une variété qui en forme un des caratères les plus brillants, en même temps qu'on y trouve une preuve non équivoque de son inépuisable surabondance.

Or, vous savez, Messieurs, comment le partage s'est opéré. Dans la juste distribution des faveurs divines, l'homme a reçu comme apanage la force, ce qui veut dire en premier lieu l'intelligence pour concevoir, celle de la volonté pour entreprendre ; à quoi il fallait bien aussi que s'ajoutât celle des muscles, pour qu'il fût en état d'exécuter ses projets. La dot particulière de la Femme a été cette grâce merveilleuse qui la caractèrise, ce charme inné de sa personne, surtout cette sensibilité, cette tendresse, dont le siége est dans son cœur, qui font, des pures affections, le besoin et la loi de sa vie. La nature a été si prodigue envers elle que c'est à peine si le paganisme, après tous s abaissements auxquels il l'avait soumise, était parvenu à la dépouiller entièrement de ses priviléges. On aimait encore à respirer en elle comme le parfum d'une terre primitive moins frappée de malédiction que les autres ; et Tacite nous parle de ce je ne sais quoi de divin, que les Germains nos pères trouvaient toujours de vivant dans leurs filles et dans leurs épouses. Tant il est vrai, comme l'a dit un de nos écrivains catholiques, qu'après la chute originelle, Dieu voulut laisser à l'homme sa Compagne, afin que, dans son exil, il pût encore se souvenir du paradis.

Au point de vue social, si c'est l'homme qui fait les lois, c'est la Femme qui crée les mœurs, les habitudes. L'un est le principe et la source première de la vie; le premier est un commandement qui s'impose ; la seconde une école où l'on reste longtemps, à laquelle on revient presque toujours tôt ou tard, et dont on est heureux surtout d'entendre les leçons dans les moments critiques et difficiles de la vie.

Somme toute, laquelle des deux influences l'emportera ? Quelle est, de ces deux actions, celle qui vous parait devoir être prépondérante ?

O Femme, si tu connaissais le don de Dieu ; *si scires donum Dei* ! Tu te plains parfois de la part qui t'est échue, et tu penses que la nature t'a moins favorablement traitée. Il est vrai qu'elle ne t'a point donné ces membres robustes, prédestinés a. nt tout à un rude travail ; il est vrai

Digitized by Google

qu'elle ne semble pas avoir réservé pour toi cette puissance de compréhension, qui est le lot d'un petit nombre. Tu n'a fait ni la *Somme* de saint Thomas, ni la cathédrale de Cologne, ni la scène de la *Transfiguration* ou celle du *Jugement dernier*. Mais en revanche, que de compensations précieuses dans ces qualités aimables et sympathiques, si bien en rapport avec la mission que tu dois remplir ! Qu'il le veuille ou non, l'homme reste souvent médiocre, et n'arrive point à la taille qu'il fallait atteindre. Pour toi, à moins de repousser les avances du ciel, tu seras toujours à la hauteur de tes œuvres.

Que dis-je ? Messieurs, elle dépassera de beaucoup ce niveau et étendra bien plus loin son pouvoir. Car s'il faut découvrir ici le mobile ordinaire des affaires humaines, le trouverez vous toujours, dites-moi dans la forme matérielle ou dans la puissance du génie ? Ce qui mène le monde, ne sont-ce pas plutôt ces ressorts invisibles et ces fils cachés, qu'on ne saisit pas tout d'abord ? En présence d'un événement inattendu, chacun s'arrête et se demande : Qui a fait cela ? Et les uns répondent : C'est l'ambition des princes. Et d'autres s'écrient : Ce sont les passions des peuples. Pour moi, Messieurs, remontant jusqu'à l'origine vraie de tout ce qui s'est accompli, je dirai quelquefois avec plus de raison : La cause première de tout ce que vous avez sous les yeux, ce pourrait bien être une Femme.

Ainsi rien de plus fort que cette faiblesse, même en la prenant au seul point de vue naturel ; montons plus haut maintenant, et voyons ce qu'elle devient sous l'Evangile.

Je rends grâces au ciel de ce que nous ne pouvons plus parler de la réhabilitation de la Femme par le Christianisme, sans avoir l'air d'exploiter un lieu commun et de rebattre inutilement une vérité devenue banale. Le fait est accepté, il est hors de conteste. Mais ce qu'on y remarque le moins, est précisément ce qu'il renferme de plus admirable. Jésus-Christ ne s'est pas contenté de faire remonter à cette créature d'élite les degrés qu'elle avait si tristement descendus ; la place qu'il lui assigne est bien au-dessus de celle qui lui serait revenue légitimement, quand on n'aurait jamais troublé l'ordre de la nature. Comme une famille déchue, qu'un bienfaiteur généreux ne se contente pas de restituer à son rang d'autrefois, mais qu'il comble de plus de gloire, de plus de richesses, et qu'il établit à un niveau de beaucoup supérieur. On dirait que la loi évangélique a travaillé tout exprès pour la Femme, qu'elle a eu à cœur de la venger de ces mépris passés, que l'ayant trouvée dans un abîme de dégradation et d'ignominie, elle a voulu compenser ses humiliations précédentes en la dotant d'une grandeur qui dépassait toute espérance. Voilà, Messieurs, ce qu'on ne comprend pas toujours et ce qu'il importe de mettre en lumière.

De quelle façon cette prodigieuse élévation s'est-elle opérée ?

D'abord, vous le savez, le mariage est devenu un sacrement. En

Digitized by Google

vertu d'une institution souverainement glorieuse pour notre race ; le jeune homme et la jeune fille ne peuvent plus unir leurs destinées sans accomplir un acte auguste, qui a son retentissement dans la cité de Dieu, et qui produit ici-bas une grâce spéciale s'étendant à toute la vie. Or, avez-vous calculé les avantages immenses qui en résultent pour l'épouse ? C'est elle surtout qui recueille le bénéfice de cette institution, elle qui revêt, de ce fait, un caractère sacré et presque divin. A l'abri de ces dispositions odieuses du code païen, qui permettaient le divorce, qui autorisaient la polygamie, elle peut désormais vivre en paix, sans avoir continuellement à craindre de perdre tout ce qu'elle a de plus cher. Qui dira les souffrances que le dogme de l'indissolubilité lui a épargnées ? Qui racontera les hontes auxquelles il l'arrache et les désespoirs dont il la préserve ? C'est par là, Messieurs, qu'elle s'est tout à coup trouvée si haut dans les appréciations générales. Non-seulement elle avait acquis cette personnalité, que la loi ancienne lui refusait ; mais ses droits étaient placés sous la protection de la religion, ils devenaient l'objet d'une garantie toute-puissante. Comme elle grandit en face de l'homme, s'il faut qu'il voie en elle l'image vénérée de l'Epouse du Christ ; s'il doit avoir pour elle le même amour que le Verbe incarné portait à sa chair sacrée ; si tous deux, par leur union, figurent ce qu'il y a de plus grand et de plus chaste dans les mystères chrétiens !

C'étaient là des idées étranges et nouvelles, mais peu à peu elles sont entrées dans nos mœurs. Dix-neuf siècles d'enseignement religieux ont fini par les acclimater dans le monde et nous les familières. Je le sais bien, de nombreux efforts sont tentés aujourd'hui pour les abolir ; il ne manque pas d'hommes qui voudraient vous ramener au code païen et rompre ce nœud de l'indissolubilité toujours gênant pour les passions humaines.

On aura beau faire, on ne nous arrachera pas ce qui s'est, en quelque sorte, mêlé à notre sang, ce qui constitue un des traits principaux de notre caractère. Tant que notre pays n'aura pas entièrement brisé avec Jésus-Christ, en dépit de scandales nombreux et publics, en dépit de lois défectueuses et que plusieurs ne craignent pas d'appeler immorales, le respect de la femme restera un sentiment éminemment français ; nous le garderons comme un des plus précieux héritages que nous aient légués nos ancêtres ; et c'est lui qui nous assurera une place au premier rang des nations civilisées.

Non seulement l'Evangile a richement doté l'épouse, mais le plus beau type qu'il propose à notre vénération dans l'humanité, est celui d'une Femme. Je fais abstraction du Christ lui-même, puisque la lumière divine qui jaillit de son front rend toute comparaison impossible. Après lui, le chef-d'œuvre sorti de notre race ; c'est cette Vierge-Mère, aux pieds de laquelle l'univers entier tombe à genoux. S'il est vrai, comme le dit le

Digitized by Google

Livre sacré, que le regard du Tout-Puissant se promène sur le monde des âmes et y cherche des perles de grand prix, nulle part il ne trouvera rien qui approche de ce diamant unique, dont la valeur et l'éclat éclipsent tous les autres. O fille de Juda, vous avez montré à tous ce que pouvait devenir cette pauvre créature, foulée aux pieds pendant si longtemps et abreuvée des dédains universels. Vous-même l'aviez annoncée ; toutes les générations humaines devaient proclamer votre bonheur. Les générations humaines ont fait plus ; elle n'ont pas voulu que votre chasteté fut dans le monde comme un miracle isolé, sans imitation, sans reproduction vivante.

Voilà pourquoi des légions immaculées se lèvent encore, à toute heure, et disent à ce siècle étonné : Nous ne vous demandons rien. Ce n'est pas l'or qui nous tente, car celui que nous avions entre les mains, nous le rejetons loin de nous. Ce ne sont point les distinctions qui nous attirent, car nous ensevelissons sous un manteau de bure jusqu'au nom qui nous avait été donné parmi les hommes. Les plaisirs, nous ne les connaissons plus. La liberté, nous n'en usons que pour la soumettre à un joug volontaire.

Messieurs, que prétendent ces Femmes qui passent devant nous sans rien regarder de ce qui nous séduit, sans rien aimer de ce qui nous passionne ? Leur vie n'eût-elle point d'autre mérite, elle est faite assurément pour relever dans nos pensées un sexe qui se montre capable de semblables sacrifices. Vous l'appeliez faible, et c'est lui qui vous montre l'exemple de la force. Vous vous imaginiez que tout son pouvoir était dans les grâces naturelles que le ciel lui a départies ; la religion lui montre une autre source de puissance dans le mépris de cette même beauté, dans l'abandon de tout ce qui pouvait le faire valoir aux yeux des hommes. Ce dépouillement nous révèle, dans la Femme, des ressources que le monde ancien ne soupçonnait pas. Il perpétue, au milieu de nous, cette race féconde par sa chasteté, riche par son dénûment, grande par ses abaissements et ses libres humiliations. Les païens, s'ils l'avaient connue, lui auraient dressé des autels ; eux qui honoraient les fausses vertus de leurs vestales, auraient placé nos Vierges Chrétiennes au-dessus de toutes les divinités de leur Olympe.

Que penser, Messieurs, de ceux qui ne veulent plus les souffrir parmi nous, et qui, pour se recommander aux suffrages de leurs concitoyens, promettent publiquement d'employer tous leurs efforts à les chasser de leurs maisons et de leurs écoles ?

Le dirai-je ? Le Christianisme, bien qu'il soit fait pour tous, semble avoir un faible pour la Femme, tant il met de soins particuliers à l'achever et à l'embellir ! Ne remarquez-vous pas un rapport sympathique entre nos dogmes et les qualités naturelles dont elle est douée ? D'instinct comprend, et voilà pourquoi vous la voyez courir avec tant d'empresse

Digitized by Google

ment vers les choses religieuses. La foi entre sans difficultés dans cette intelligence où tout s'éclaire en passant par le cœur. Nos mystères font vibrer vivement les cordes de cette sensibilité, qui semble faite tout exprès pour en saisir les harmonies. La loi évangélique a déclaré qu'elle n'était qu'amour : comment ne se trouverait-elle pas à l'unisson avec une âme dont ce sentiment seul constitue toute la vie ?

D'ailleurs, les vertus que prêche la religion siéent si bien au caractère de la Femme ! On dirait que la mission de l'une se confond avec celle de l'autre ; car toutes deux sont appelées à élever l'homme, à le fortifier ; toutes deux doivent savoir le consoler, le diviniser. Faut-il trouver étrange qu'elles se donnent la main, qu'elles soient, en quelque sorte, inséparables ? L'opinion générale n'est pas sans le sentir ; et aujourd'hui encore, la Femme qui repousse systématiquement la religion, apparait au milieu de nous comme un prodige sinistre. Oui, quand son talent jetterait un grand éclat, c'est un météore funeste, que les incrédules eux-mêmes n'envisagent pas sans effroi. De loin, peut-être, ils semblent l'admirer, mais ils craindraient de voir le signe malfaisant se fixer sur leur demeure ; et lorsqu'il leur faudra une compagne de leur vie, nous ne serons point surpris si, laissant là leurs préjugés, ils viennent la chercher de préférence parmi les jeunes filles dont l'enfance s'est abritée au pied de l'autel.

Pourtant vous trouverez encore çà et là quelques sophistes attardés qui regrettent les *voltairiennes* d'un autre âge, race éteinte, dont le type ne se retrouve plus guère aujourd'hui, mais qu'on voudrait bien ressusciter, parce qu'on craint dans une épouse l'influence de la foi et des pratiques religieuses. Et quoi ! leur dirai-je, exclurez-vous cette touche du maitre qui donne à l'œuvre sa perfection, qui lui imprime le cachet du génie ? Si admirablement douée que vous supposiez une Femme, tant que la main de la religion ne l'a pas façonnée, elle ne sera jamais quune ébauche Ah ! de grâce, laissez à la fleur sa rosée, ne lui dérobez pas son soleil. Ces qualités naturelles ont besoin, pour se développer, de la chaleur qui vient d'en haut. Cette beauté reste terne et manque d'auréole, si un rayon du ciel ne l'illumine et ne la fait resplendir. Comment la vertu serait-elle sûre d'elle-même, si elle ne se sent greffée sur une foi sincère ? D'ailleurs, ce n'est pas seulement le devoir, c'est aussi le bonheur de ces êtres chéris qui est ici en cause. N'enviez pas à leurs jours de joie ce complément nécessaire ; surtout, n'enlevez pas cette unique consolation à leurs jours d'épreuves, de deuil et de tristesse.

Messieurs, on a eu raison de le dire, la Femme est elle-même une sorte de religion. Dieu l'a placée près de vous comme une poésie supérieure, pour vous arracher au froid réalisme de la vie vulgaire, et comme une harmonie céleste, qui chante les cantiques de Sion jusque sur les bords désolés des fleuves de Babylone. Si la lyre divine se tait, ou si vous la forcez à ne plus redire que des accents profanes et mondains, que va

Digitized by Google

devenir le pauvre exilé, et qui lui rappellera la patrie absente ? Rien ne le soutient plus dans ses épreuves, rien ne le réveille plus de son assoupissement ; la grâce lui manque, du moins celle qui devait s'incarner pour lui sous une forme aimable et lui faire entendre une voix si douce. Gardons-nous, Messieurs, de nous déshériter nous-mêmes en déshéritant la Femme. Quoi qu'il arrive, c'est d'elle que la société procédera, et tôt ou tard vous reconnaîtrez qu'elle se fait infailliblement à son image.

II

J'ai à vous montrer maintenant les principales formes que revêt cette influence et les objets sur lesquels elle s'exerce.

Le plus souvent, Messieurs, c'est la Femme qui détermine l'attitude générale qu'on prend dans le monde vis-à-vis de la richesse. Non pas que l'argent ne soit partout le dieu de ce siècle ; mais il y a des degrés dans le culte qu'on lui rend et dans les empressements dont il est l'objet ; certaines populations se montrent plus âpres au gain, elles paraissent plus invinciblement possédées de ce démon du lucre. On dirait qu'elles ne peuvent vivre si toutes les sources ne sont détournées à leur profit, et ne contribuent à alimenter le fleuve de leur superbe opulence.

D'où vient en elles cette recrudescence de cupidité ? Il n'en faut point chercher d'autres causes que le luxe de la Femme et les profusions nécessaires pour défrayer sa vie fastueuse.

C'est ce qui force l'homme à courir éperdûment à la recherche de l'or ; voilà ce qui crée en son cœur une avidité que sans cela il n'aurait peut-être jamais connue. Que voulez-vous qu'il fasse en présence d'un problème insoluble ? Comment établir l'égalité entre deux quantités, dont l'une demeure fixe, tandis que l'autre s'accroît suivant une loi constante ? Le budget qu'il avait équilibré hier, est déjà insuffisant à la situation d'aujourd'hui ; parce que, dans l'intervalle, le monde a marché et que ses usages s'imposent comme autant de lois tyranniques. Les ressources étant limitées, les besoins se multipliant à l'infini, il faut sans cesse ouvrir de nouvelles veines, inventer de nouveaux procédés. La vie se transforme en un froid calcul, où les sentiments élevés n'ont plus de place.

S'il arrive que devant ces exigences, un homme ne trouve plus d'autre ressource que de se jeter dans des opérations ténébreuses, vous vous indignez avec raison, vous flétrissez justement celui qui met la main dans ces honteuses manœuvres. Hélas ! Messieurs, plaignez-le bien plus encore ; ou plutôt gémissez sur un état social qui force parfois des consciences honnêtes à se démentir, pour trouver une issue à l'impuissance financière, que le luxe a fatalement amenée.

S'agit-il d'une alliance où va se décider l'avenir, le jeune homme court, non après la vertu, mais après la fortune. C'est une dot qu'il épouse, en fermant les yeux sur la personne ; et quand il ne parvient pas à la rec-

Digitized by Google

contrer, il aime mieux vouer son foyer à l'isolement et sa vie à un célibat, dont la vertu n'est pas toujours le motif. Le mariage ne consiste plus à initier une compagne à ses joies comme à ses tristesses ; notre siècle en a fait une exploitation, ou bien encore une de ces expositions brillantes, où l'on ne songe qu'à éblouir la foule.

Il faut à la Femme un théâtre, où elle se donne elle-même en spectacle, avec des décors variés, avec de perpétuels changements à vue. Je ne dis pas assez, il lui faut un temple, dont elle prétend bien être l'éblouissante divinité. Les hommages qu'elle y attend se mesurent sur la magnificence qu'elle y déploie. Insensée, qui croit voir l'admiration monter vers sa personne, tandis que tout s'arrête à ce vain appareil ; qui s'imagine sans doute être pour tous une idole, tandis que, pour la plupart, elle est seulement un jouet, j'allais dire une poupée !

Supposons qu'au lieu de ces déesses pleines d'elles-mêmes et jalouses d'éclipser leurs rivales, notre siècle admirât dans ses Femmes cette belle simplicité, qui n'exclut point l'élégance, cet esprit d'ordre et de travail, qui ne bannit qu'une oisive prodigalité ; ne pensez-vous pas, Messieurs, que la face des choses changerait bientôt par cette seule influence ? En peu de temps, elles détacheraient l'homme des vanités, où il se complaît en leur compagnie, et parviendraient à lui faire goûter des biens plus solides. Par suite, il s'habituerait à chercher son bonheur moins au dehors qu'au dedans. Il estimerait le mérite, alors même qu'un riche héritage ne vient pas le rehausser ; et parce qu'il ne tiendrait pas tant à ce qui n'est qu'accidentel, ses affections, aujourd'hui trop fugitives, deviendraient sérieuses et inébranlables.

Il en était ainsi autrefois, et j'entends demander où sont ces Femmes si fortement trempées, dont s'enorgueillissait à juste titre la société française. Admirables figures, qui nous ont apparu aux jours de notre enfance et qui sont restées profondément empreintes dans nos lointains souvenirs, avec quelle vénération profonde nous les saluons toujours !

On trouvait parmi elles tous ces types touchants de décence et de vertu, dont nous parle la Sainte Ecriture ; des Saras, assidues à leur foyer et voilées de leur modestie, quand elles se montraient au dehors ; des Rebeccas, à qui rien n'échappait de ce qui se passait dans leur maison, et qui trouvaient, dans leur amour inventif, des ressources pour toutes choses ; des épouses belles comme Rachel, des mères fécondes comme Lia ; des veuves héroïques, qui auraient imité le courage de la chaste Judith ; de jeunes femmes, élevées peut-être au premier rang et capables, ainsi qu'Esther, d'opérer la rédemption d'un grand peuple. Ah ! que de vœux ardents les rappellent encore parmi nous ! Revenez, revenez, ô fille de Sulam, reparaissez au sein de nos sociétés, et que nous ayons le bonheur de vous contempler de nouveau ! Que verrez-vous dans la fille de Sulam, nous dit la voix d'en haut, sinon un mélange de grâce et de force, et

Digitized by Google

comme un chœur de musique mêlé au bruit des camps ? Mais non; elle ne revient pas, elle refuse de se montrer au milieu de nos corruptions et de nos raffinements sensuels. Les rues de Sion sont pleines de larmes, parce qu'on n'y voit plus passer ces Femmes d'élite pour se rendre aux solennités du Seigneur. Nos campagnes et nos cités demeurent dans le deuil, parce que dans leurs cendres il n'en est point sorti qui leur soient semblables.

Messieurs, j'ai peur d'être accusé d'injustice et de méconnaître les miracles dont nous sommes témoins. Car si les temps passés ont eu leurs gloires, le nôtre ne rappelle-t-il pas quelques-unes des merveilles de la primitive Eglise ?

Pendant qu'il parcourait la Judée, pour prêcher le nom de Jésus-Christ, l'apôtre Pierre reçut un jour une touchante ambassade. C'étaient les fidèles de Joppé, qui avaient député vers lui deux d'entre eux pour lui dire : " De grâce, ne refusez pas de venir jusqu'à nous." Leur ville tout entière était plongée dans la tristesse, et quiconque y entrait, à cette heure n'y entendait que des gémissements. Sur un lit d'honneur, au milieu d'une salle richement parée, on voyait étendu le corps inanimé d'une femme dont la vie avait été pleine d'œuvres saintes et de pieuses largesses. Lorsque l'apôtre y eut été introduit, il se trouva entouré d'une foule en pleurs, et les veuves lui montraient les habits, les tuniques que la défunte faisait autrefois pour elles. Eloge muet, mais éloquent, qui laissait assez comprendre la grâce universellement désirée. Ce qu'on demandait à Pierre, c'était une résurrection.

Messieurs, depuis trois ans, une prière semblable s'élève vers le ciel des régions les plus éloignées du globe. La charité de la France, c'est-à-dire surtout celles de ses Femmes, n'est-elle pas partout connue et partout bénie? Que de chrétientés elle fait vivre ! Que de pauvres enfants elle arrache à la mort, dans les pays idolâtres ! Un moment, on a pu croire que cette source divine allait tarir, lorsque tout occupées à panser nos propres blessures, ces mains bienfaisantes n'avaient plus ni les mêmes loisirs, ni les mêmes ressources. Qui n'a entendu alors les cris de détresse partant des contrées les plus lointaines ? Il semblait que le monde ne pouvait vivre, si notre patrie ne restait à sa place et ne continuait son œuvre de dévouement. Ecrivains sceptiques et railleurs, libre à vous de décrier nos Associations et de jeter sur elles le ridicule ; mais, en vérité, je vous le dis : les larmes de ces pauvres églises, qui vivent du travail et des largesses de la France, plaident plus efficacement la cause de notre résurrection que tous vos vains discours et toutes vos creuses théories.

C'est la Femme, Messieurs, qui donne le ton à nos sociétés. Et il ne faut pas rire de cette royauté de salon, qui vous semble peut-être bien exiguë et condamnée à d'étroites limites. J'avoue que son territoire est peu étendu, mais elle compte des sujets nombreux et soumis : et quoique

Digitized by Google

son centre d'action soit à l'intérieur, elle rayonne pourtant au dehors et touche presque à toutes choses. Qui ne voit d'ailleurs qu'il y a là un effet d'ensemble et que la multiplicité centuple les forces ? En dépit d'une indépendance hautement affichée, les salons se commandent l'un l'autre ; un même fil les relie, une même étincelle les traverse pour leur apporter, en même temps, la nouvelle du jour ou l'idée qui a pris faveur. Cette idée, c'est l'engouement actuel, c'est la futilité qui est à la mode, c'est la chose, ou l'homme que l'opinion accepte et que la vogue du moment porte sur ses ailes. Souvent il y a là, comme à Delphes, une Femme qui prophétise et dont les paroles sont recueillies comme autant d'oracles. Plaise à Dieu qu'elle n'abuse point de son pouvoir et ne rende à ceux qui la consultent que des réponses de vie !

Cette espèce de sacerdoce devrait être tout de lumière et d'amour. S'il a été dévolu à la Femme, c'est pour que son cœur devienne comme un flambeau qui éclaire et comme un foyer ardent qui échauffe. On a vu plus d'une fois de ces astres bienfaisants qui, dans leur voisinage, éveillaient la vie, faisaient éclore le talent, mûrissaient les grandes pensées et les résolutions généreuses. De même que le jour, en se levant, balaye les ombres de la nuit, il suffisait de leur présence pour bannir des discours toute trivialité, pour rasséréner les âmes et dissiper les nuages qui s'élèvent souvent du milieu de leurs susceptibilités jalouses. Chacun trouvait là comme une conscience vivante qui le révélait à lui-même et le forçait à rougir de ses propres fautes.

Une semblable influence est un bienfait pour la société. Elle constitue un foyer d'attraction dont on ne s'approche point sans devenir meilleur. Le génie lui-même subit parfois cet ascendant, et vient y chercher une parole d'encouragement et de salut. Qui ne sait que c'est parfois à une Femme de tête et de cœur que nos grands hommes ont dû leurs plus beaux actes de vertus ou leurs inspirations les plus brillantes ?

A l'inverse, si la Femme se laisse envahir par la futilité, tout s'abaisse en même temps, tout tombe avec elle. Les vaines préoccupations qui émanent de sa personne forment autour d'elle une atmosphère épaisse, qui s'étend de proche en proche et couvre bientôt un immense espace. Elle sème l'inutilité sous ses pas ; et partout où elle a mis le pied, le sol ne tarde pas à devenir stérile.

La suivrons-nous plus bas encore, je veux dire dans cette oubli graduel de sa naturelle dignité, où le ton, les habitudes sont en dissonance avec son rang et son caractère ? A mesure qu'elle descend nous verrons l'homme s'affranchir de ces délicatesses et de ces réserves qu'on ne lui demande plus, et installer à la place un genre faux et messéant, que je n'ose appeler de son nom propre du haut de cette chaire.

Que devient alors cette fleur de politesse dont la France avait le renom ? Qu'a-t on fait de cette distinction exquise d'attitude et de langage, dont

Digitized by Google

notre société fournissait aux autres le modèle ? Je le dis à notre honte, cet héritage précieux, nous l'avons parfois trouvé trop lourd. On nous a vus sur le point de l'abandonner à d'autres, tandis qu'en revanche, nous adoptions je ne sais qu'elles façons d'agir d'origine et d'importation étrangères.

A qui la faute, Messieurs, sinon à celles qui devaient tout conserver, et qui sont peut-être les premières à dissiper le commun patrimoine ?

Ne croyez pas que la Femme se borne à vous communiquer ce vernis extérieur, qui brille d'un certain éclat dans les relations du monde ; son action va bien plus avant ; elle atteint le fond même de notre vie ; et c'est une vérité universellement reconnue, qu'elle détermine le degré de moralité auquel un peuple arrive.

Certes, il y a folie à rêver je ne sais quel état social d'où les désordres seraient complètement bannis, où le mal ne trouveraient plus de place. L'humanité étant donnée, avec les ambitions qui la dévorent, avec les passions qui la travaillent, comment voulez-vous qu'elle avance dans sa route d'un pas assez ferme pour ne jamais s'égarer ? Et quand la solitude elle-même se fait parfois mauvaise conseillère, que dire de ce qui fermente dans ces vastes agglomérations, qu'on appelle nos cités, dans ces immenses rassemblements qui représentent les nations ! Espérer, après la déchéance, le retour de ces beaux jours que le Livre divin raconte à sa première page, c'est se bercer d'illusions, c'est se nourir de chimères.

Il faut donc en prendre son parti. Tant que vivra le monde, les scandales ne cesseront d'éclater dans son sein, et il est nécessaire qu'ils viennent, ainsi que le Fils de Dieu l'a lui-même déclaré. Vous avez beau nous dire que la criminalité perd du terrain à mesure que l'instruction en gagne ; vous avez beau nous faire entrevoir, dans le mirage de l'avenir, une sorte d'âge d'or où l'homme, suffisamment édifié sur ses intérêts, ne les cherchera plus en dehors du devoir ; nous savons, de reste, à quoi nous en tenir sur ces belles maximes ; nous n'ignorons pas que l'ivraie, laissée dans le champ du Père de famille, ne fera que croître jusqu'au jour de la moisson, tout aussi bien que le bon grain lui-même.

Mais une vérité qu'on doit proclamer hautement, c'est que le mal n'existe qu'avec la complicité de la Femme, ou plutôt qu'il naît de sa triste initiative. Un peuple, dans son ensemble, ne se corrompt que par sa faute. Car elle a le pouvoir d'arrêter le flot impur et de lui dire : Tu viendras jusqu'ici et tu briseras ton orgueil contre ce grain de sable. Son souffle seul est assez fort pour refouler la vague menaçante et l'obliger à retourner en arrière.

Ah ! Messieurs, que ne pourrait point, pour notre salut, une vaste coalition de Femmes chrétiennes, qui se donneraient la main, et qui seraient décidées à ne jamais transiger avec la conscience ? Par la seule fermeté de son attitude, ce bataillon sacré contiendrait l'ennemi et nous

Digitized by Google

forcerait nous-mêmes à remporter la victoire. On verrait peu à peu nos habitudes s'assainir, nos fêtes mondaines renoncer à leurs excès, le luxe rentrer dans les bornes où voudrait le renfermer la raison, l'immoralité rester dans les ténèbres d'où la décence publique ne la devait pas laisser sortir.

Je le sais, l'union de ces véritables chrétiennes existe en plusieurs lieux ; au milieu de l'entraînement général, il en est qui n'ont pas craint d'arborer une bannière de retenue et de noble simplicité, que le Père commun des fidèles a bénie et qui abrite déjà bon nombre d'âmes d'élite ; pourquoi tant d'autres, qui partagent les mêmes convictions, rangent-elles pas sous un semblable étendard ? Ignoreraient-elles leur puissance ? Ne savent-elles pas qu'elles tiennent en mains nos destinées morales ?

Ce qu'il faut à notre pays, bien plus encore que les règlements extérieurs, c'est un immense *Sursum corda*, qui retentisse, à la fois, sur tous les points du territoire. Aux Femmes fidèles à leur Dieu appartient la gloire de nous le faire entendre ; c'est leur tradition et leur privilége. Ainsi autrefois, à Rome, l'illustre fille des Cécilius, après avoir amené au Christ son frère et son époux, les appelait à cueillir les palmes qui leur étaient offertes, à ceindre les couronnes qui leur étaient préparées. Déjà l'aurore faisait place au jour, déjà l'heure de la lutte suprême allait sonner : " Courage, s'écriait-elle, soldats du Christ, rejetez loin de vous les œuvres ténébreuses et revêtez-vous des armes que portent les enfants de la lumière." Ce cri généreux a retenti dans notre France, à toutes les grandes époques de son histoire. C'est celui de Geneviève, lorsqu'elle voit, à l'approche du danger, ce peuple de Paris saisi de terreur, et les guerriers eux-mêmes ne retrouvant plus leur vertu. C'est celui de Clotilde, lorsqu'elle assiége de ses exhortations le cœur d'un prince idolâtre et celui de ses farouches soldats. Ils la comprennent au moment critique, et le triomphe où elle les conduit à Reims, surpasse tous ceux qu'ils ont remportés sur les champs de bataille. C'est celui de la vierge de Vaucouleurs, quand elle relève les esprits, rappelle la victoire sous nos drapeaux et marque par de brillants succès toutes les étapes de sa mission providentielle. Vous avez enfin rendu hommage à ses services, et de cette place publique, où s'élève maintenant sa statue, ne l'entendez-vous pas vous crier encore : Allons, soldats du Christ, l'heure est venue de secouer ce lourd sommeil qui n'appartient qu'à la nuit, et de prendre le vêtement guerrier qui convient à la lumière : *Eia, milites Christi, abjicite opera tenebrarum et induamini arma lucis.*

Messieurs, Dieu a ses habitudes dont on ne le voit guère se départir. C'est par une Femme que la grâce est entrée dans le monde ; c'est par une Femme que le peuple des Francs a été initié au Christianisme et que plus tard il a été miraculeusement délivré. Aujourd'hui que le monde

Digitized by Google

semble repousser tout secours surnaturel, aujourd'hui que le pays de Clovis parait renier la foi qu'il avait embrassée, c'est par la même voie que nous obtiendrons le salut ; la Clotide et la Jeanne d'Arc de notre temps, ce sont toutes les Femmes chrétiennes.

Cette année même, nous les avons vues se donner rendez-vous au pied de cet autel. Un soir, elles étaient ici au nombre de dix mille. Les cierges allumés qu'elles tenaient en main, avaient transformé ces vastes nefs comme en un ciel constellé ; ou plutôt ces feux mouvants rappelaient les nuits radieuses d'Israel, alors que sorti de l'Egypte, le peuple traversait la solitude sous la conduite d'une nuée lumineuse, que Dieu lui avait envoyée. Femmes chrétiennes et françaises, soyez toujours dans le monde telles que nous vous avons contemplées dans ce sanctuaire. Portez-y la lumière empruntée à l'autel du Seigneur ; formez toutes ensemble cette colonne ardente, qui devra nous guider à travers les ténèbres du désert. La nuit qui pèse sur les esprits est épaisse, vous la dissiperez par la splendeur de votre foi, et vous ramenerez l'homme aux croyances oubliées de sa jeunesse. Les vérités sont diminuées parmi nous, vous leur rendrez leur intégrité et leur éclat ; les vertus se font de plus en plus rares, vous les multiplierez par votre exemple et par votre zèle.

On me dit encore qu'il n'y a pas longtemps, cent mille d'entre elles s'étaient entendues pour présenter à nos législateurs une pétition réclamant l'observation du Dimanche ; et ce jour-là, de judicieux observateurs déclaraient qu'elles avaient fait de la politique vraiment française.

Eh bien ! qu'elles fassent mieux encore. Si elles n'ont pas pour elles le pouvoir civil, qu'elles usent de celui qui leur appartient, pour nous forcer, en quelque sorte, à garder le repos de Dieu. Je ne crains point d'affirmer que, travaillant pour une telle cause, ce qu'elles voudront, elles le pourront, et qu'il s'agit seulement d'oser pour tout obtenir.

Heureux le jour où, redevenu chrétien par cette douce influence, le pays tout entier se verra délivré des périls qui l'enveloppent et des ennemis qui l'assiégent. Comprenant alors d'où lui vient le salut, sentant que la Femme française a opéré sa rédemption, il entonnera en l'honneur de la nouvelle Judith l'hymne de reconnaissance que les habitants de Béthulie adressaient autrefois à l'ancienne :

" Oui, lui dira-t-il vous, êtes la gloire de nos cités, vous êtes la joie et l'honneur de notre peuple ; parce que vous avez agi virilement, parce que votre cœur, s'est armé de courage, parce que vous avez aimé la chasteté et la vertu. La main du Seigneur a été avec vous et les bénédictions qui vous attendent seront éternelles."

Digitized by Google

L'INONDATION DE LA GARONNE EN FRANCE.

HISTORIQUE SOMMAIRE.

A la suite d'une pluie fine, mais épaisse et sans relâche pendant trois jours, les eaux de la Garonne s'élevèrent à une hauteur qu'elles n'avaient pas atteinte, dans les crues les plus désastreuses dont parlent les annales de la ville de Toulouse. Elles sont parvenues, cette fois, jusqu'à environt trente pieds au-dessus de l'étiage.

Dans la soirée du 22, le fleuve était déjà gros, et, comme la pluie tombait avec la même insistance, on a commencé à pressentir une crue extraordinaire. En effet, le lendemain, vers midi, le pont Saint-Pierre en fil de fer est tombé. Ce sinistre n'était qu'un avant-coureur du grand désastre qui se préparait. A trois heures du même soir, l'eau commença à se répandre dans le faubourg Saint-Cyprien, où la désolation s'est trouvée à son comble, lorsque les flots irrités de la Garonne, s'élevant de plus en plus, ont fini, vers les cinq heures, par franchir le quai Dillon. On s'est mit tout de suite à pratiquer le sauvetage ; mais à peine était-on parvenu à sauver quelques personnes que la nuit, avec ses ténèbres, vint paralyser les efforts généreux des hommes de dévouement. Il fallut, avec la meilleure volonté du monde, abandonner un moment les pauvres habitants de Saint-Cyprien à leur triste sort. Qui pourra dire les souffrances, tant de ceux qui furent les victimes de la catastrophe, que de ceux qui revirent l'aurore du 24 juin !

Le faubourg Saint-Cyprien n'était plus qu'une vaste nécropole. Plusieurs de ses habitants périrent dans les flots ; un bien plus grand nombre furent écrasés par la chute de leurs maisons et la plupart des survivants se trouvent sans abri, sans vêtements et sans pain (1).

Les eaux semblent avoir voulu aussi exercer leur fureur contre les morts. Voici ce que nous a raconté un visiteur du cimetière de Saint-Cyprien : " A chaque tombe, la terre s'est tassée et il en est résulté un effondrement plein d'eau. Les croix de bois ont été emportées, des cyprès brisés ou courbés jusqu'à terre ; les caveaux démolis se trouvent remplis d'eau et les bières y nagent comme des bateaux. Il y a aussi des bières çà et là dans le jardin du cimetière. Nous en avons vu une à moitié sortie de terre, se dressant droite, les pieds en haut. Un cadavre, enterré depuis huit jours, a été transporté par les eaux jusqu'à l'hospice d'où il était sorti." M. C** a raconté que, traversant à la nage l'an-

(1) On porte à cinq cents le nombre des morts de ce quartier.

Digitized by Google

cienne allée Bonaparte, il fut violemment heurté par un cercueil que le courant emportait à toute vitesse.

Nous nous arrêtons là pour les détails matériels : on les a déjà lu dans les journaux avec plus d'étendue ; et ont est loin d'avoir épuisé les faits de la plus lamentable des histoires. Nous nous bornerons à recueillir les traits qui peuvent nous édifier et nous consoler.

Grâces en soient rendues à Dieu, ces faits n'ont pas été rares, et ils nous servent à admirer, une fois de plus, comment la Divine Providence sait toujours tirer, du mal même, toute sorte de biens.

Situation morale. Dispositions des victimes.

En face de ces terribles désastres, notre plus grande douleur est de penser au sort éternel des victimes. Mais nous avons bien des raisons de croire que parmi les morts la plupart ont mis, à l'heure suprême, leur âme en état de paraître devant le Souverain-Juge.

Une femme, sauvée miraculeusement disait : " Sur les toits des maisons submergées nous avons vu et entendu des familles entières, à genoux, en prières, implorant à haute voix la protection du ciel, comme le font les matelots dans un naufrage."

Voici ce qu'a raconté une autre femme, qui se trouvait avec quelques hommes, partageant leurs transes les plus cruelles : " Ces gens-là, dit-elle, quelques jours auparavant, ne se montraient guère chrétiens. Il vivaient comme s'il n'y avait pas de Dieu ; ils se vantaient même de ne pas croire en Dieu. Mais en face du danger ils ont bien *voulu* reconnaître le bon Dieu. Seulement, ne sachant guère le prier, il se sont tournés vers moi et m'ont dit : Bonne femme, récitez-nous le chapelet."

La nuit était obscur e le silence n'était interrompu que par le bruit des maisons qui s'écroulaient et les cris lamentables des malheureux engloutis sous les décombres. Le P. Athanase s'était mis en prières sur un balcon. De toutes les fenêtres, mille voix émues donnaient la réponse aux litanies de la Vierge.

Dans un autre endroit, il y avait ensemble, et comme pris dans un filet, quatorze ouvriers, de gros gaillards, qui jusque-là n'avaient pensé à rien moins qu'à leur âme ; mais le danger leur a donné des yeux ; ils se sont rappelée leur catéchisme ; ils se sont mis à réciter le rosaire et beaucoup d'actes de contrition. Ils priaient encore quand la mort est venue les surprendre tous.

Les survivants eux-mêmes ont senti la leçon de la justice divine. Ces jours-ci un homme de Saint-Cyprien disait : " Les Prussiens ne sont pas venus jusqu'à nous ; mais Dieu s'est chargé lui-même de les remplacer."

Une simple paysanne d'un village des environs de Toulouse, qui a beaucoup souffert, a fait une réflexion analogue : " La justice divine, a-t-elle dit, s'est appesantie sur la France. Le nord a été ravagé par

Digitized by Google

la guerre. A son tour, le midi est dévasté par les inondations. On ne veut pas croire que ces choses viennent de Dieu ; cependant il faudra bien qu'on finisse par ouvrir les yeux."

Il est trop vrai cependant qu'au milieu des désolations de cette terrible nuit du 23 au 24, on a entendu proférer d'horribles blasphèmes et des imprécations contre le ciel ; on en a entendu encore le lendemain et les jours suivants, en présence des ruines qu'avait entassées l'inondation. Il est trop vrai que des misérables sont allés fouiller dans les décombres pour voler des malheureux que le fléau a ruinés. Il est trop vrai aussi qu'on a eu la lâcheté, sur plusieurs points, d'insulter ces braves militaires qui allaient mourir pour tâcher de sauver les malheureux inondés.

Ils ont été peu nombreux, sans doute, ceux qui ont donné de si déplorables scandales ; mais n'est-ce pas un triste signe des temps où nous sommes, qu'il ait put se trouver parmi nous des hommes capables d'une semblable dépravation ?

LE CLERGÉ.

De pareils désastres devaient donner lieu à de grands dévouements ; ils n'ont pas fait défaut ; ils sont si nombreux que Dieu seul peut les connaître et les compter, comme il est seul capable de les récompenser.

La mission du prêtre est d'accourir et de se trouver partout où il y a du bien à faire, des gens qui souffrent et périclitent, des âmes à sauver, des misères à consoler. Nos prêtres avaient fait leurs preuves à l'époque de la guerre ; ils viennent de les faire aussi à Toulouse.

Le soir du 23, au moment où le passage du Pont de Pierre fut interdit, un jeune prêtre arriva. La sentinelle l'arrêta, en lui disant qu'il avait pour consigne de ne laisser passer que des militaires. Alors le prêtre se tourna vers l'officier qui commandait le poste et lui dit : " Veuillez, je vous en prie, donner à votre sentinelle l'ordre de me laisser passer." L'officier lui répondit :

" Nous devons laisser passer que les personnes capables de porter secours aux inondés. L'ecclésiastique répliqua : " Il y a place pour le prêtre partout où le soldat se trouve. " L'officier comprit ce langage et lâcha le mot *Passez*. Le prêtre resta au poste du danger jusqu'au moment où la troupe reçut l'ordre de se retirer.

Le clergé de la Croix-de-Pierre, dont la paroisse a été la première envahie, se mit tout de suite à pratiquer la sauvetage et ne cessa de se dévouer que lorsque les paroissiens furent hors de danger.

Sur ces entrefaites, les prêtres de Saint-Nicolas sont venus à Notre-Dame-la-Noire, pour supplier l'antique protectrice de Toulouse, d'apaiser la colère divine. Le pieux cortège, formé d'abord à l'église Saint-Nicolas, s'est bientôt grossi d'une foule de personnes empressées de s'associer à une supplication si nécessaire. On évalue à cinq mille le nombre de personnes

Digitized by Google

qui sont allées arroser de leurs larmes le sanctuaire de *Notre-Dame-la-Noire*. Les prêtres de Saint-Nicolas étaient alors eux-mêmes hors de tout danger ; mais ils ont voulu courir au secours de leurs malheureuses ouailles : un grand nombre de personnes leur doivent la vie. M. le curé s'est trouvé pris dans une maison, où il a dû passer la nuit ; mais il a eu au moins la satisfaction de consoler et de préparer à la mort un grand nombre de réfugiés, et c'est sans doute à ses ardentes prières qu'ils doivent d'avoir vu l'aurore du 24 juin et les sauveteurs venir les délivrer.

Un vicaire de Toulouse, originaire du faubourg, alla voir sa famille aux approches du danger. L'inondation l'y surprit. Ne pouvant courir au secours des malheureux, il leur ouvrit sa maison, où il s'en trouva jusqu'à quatre-vingts ; résigné lui-même au sort terrible qui le menaçait, il fit partager, à tous, ses bons sentiments et les confessa tous l'un après l'autre. Ensuite il fit le vœu, s'il était sauvé, d'aller célébrer une messe d'action de grâces au santuaire de Sainte Germaine, à Pibrac. Il communiqua sa résolution à ses 80 compagnons de péril, et après leur avoir dit qu'il ne fallait plus compter sur la solidité de la maison, et que dans quelques minutes peut-être, ils seraient tous engloutis comme tant d'autres, il les engagea à faire, comme lui, le vœu d'aller à Pibrac, s'il plaisait à Dieu de les sauver. Tout le monde tombe à genoux et après une prière bien fervente, hommes et femmes promirent avec acclamations de l'accompagner au sanctuaire de la bienheureuse Bergère. C'était le meilleur des sauvetages : il est à croire qu'à cette vue Dieu commanda à ses anges d'épargner cette maison. En effet, dès la pointe du jour, ces pauvres gens eurent le bonheur d'être délivrés. Les quatre-vingts compagnons de ses transes s'étaient dit en se réfugiant chez lui : " Il nous faut aller dans cette maison, parce qu'il y a une statue de la sainte Vierge sur la porte et parce que nous y trouverons un prêtre. Ce sont deux excellentes garanties contre la colère de Dieu."

Après la baisse des eaux, les prêtres ont été encore là : les uns pour voler au secours des personnes surprises par la chute de leurs maisons, les autres pour procurer les secours spirituels et corporels aux nombreux blessés qu'on a recueillis dans l'Hôtel-Dieu. Quelques curés de la campagne se trouvant de passage à Toulouse, voulurent prendre part à ces actes de dévouement.

Dans la matinée du 24, deux jeunes prêtres de la Daurade ont chargé de pains et de quelques bouteilles de vin une petite charrette, et s'y attelant eux-mêmes, ils sont allés sur les lieux du désastre apaiser la faim des inondés et les réconforter.

On serait surpris de ne pas voir ici le nom de M. l'abbé Tournemille, ce zélé directeur du Cercle catholique des Ouvriers dans le faubourg Saint-Cyprien. C'était pour lui une belle occasion de manifester les nobles sentiments qui l'animent ; il n'y a pas manqué. Après l'inondation, on l'a

Digitized by Google

vu conduisant, sur un fourgon, à l'Hôtel-Dieu, une vieille femme paralytique qu'il avait sauvée dans le local du Cercle. Nous sommes heureux d'ajouter ici, en passant, que ce local n'a pas trop souffert (1).

Nos deux aumôniers militaires étaient, avec les soldats, au milieu du danger.

Monseigneur l'Archevêque de Toulouse.

Lorsqu'il reçut la nouvelle des désastres de Toulouse, Mgr. l'Archevêque, sur la fin de sa tournée pastorale, se trouvait lui-même cerné par les eaux dans le Séminaire de Polignan. Dès qu'elle put se frayer un passage, Sa Grandeur s'empressa de regagner sa ville épiscopale. Elle salua Son Excellence le Maréchal-Président, à Saint-Martory, et fut portée à Toulouse par le train spécial que le chef de l'Etat venait de laisser.

La première visite de Monseigneur a été pour les infortunés quartiers de Saint-Cyprien et de la Croix-de-Pierre. Si son cœur avait pu goûter, en ce moment, une consolation, il l'aurait trouvée dans les témoignages de respect avec lesquels il y a été reçu.

Sa Grandeur s'est informée avec une paternelle sollicitude des besoins de toutes ces familles désolées : leur a distribué quelques secours provisoires et a adressé à tous des paroles de consolation. Tous ces malheureux étaient vivement touchés de cette attention du premier pasteur du diocèse, qui les bénissait, les yeux pleins de larmes.

Monseigneur a visité aussi, toutes les rues du quartier Saint-Pierre, qui sont couvertes de ruines, puis toute la rue des Amidonniers bordée de fabriques dévastées : enfin le Ramier du Bazacle où gisent les débris de plusieurs grandes usines.

Sa Grandeur, accompagnée de tout le clergé paroissial de Saint-Pierre a distribué des secours aux plus nécessiteux de ce quartier.

Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Dans les deux hospices du malheureux faubourg, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ne se sont préoccupées que de leurs bien-aimés pensionnaires. Elles n'ont voulu sortir que lorsque tout le monde a été sauvé. Elles sont en suite revenues aux hospices, lorsqu'on y a porté soit des cadavres, soit des blessés.

Dans l'établissement du grand hospice de la Grave qui renferme 1,800 personnes, la supérieure générale, dont la fermeté et le dévouement ont été si merveilleux, soutenait, par l'énergie de sa foi, le courage de ses intéressants pensionnaires. Pendant cette nuit terrible du 23 juin, elle donnait ordre à tout, et ce n'est qu'avec les sentiments de l'admiration la plus vive que l'on raconte tout ce qu'elle a fait pour dominer le fléau,

(1) On a attribué cette préservation extraordinaire à une relique de Sainte-Germaine que l'on avait placée sur un point très-exposé, et qu'on a trouvée, intacte après le sinistre.

Digitized by Google

et lui arracher les victimes qu'il convoitait. Toutes les sœurs de charité suivaient ses nobles exemples: grâce à elles, personne n'a défailli: ces vieillards, ces femmes, ces enfants attendaient la mort avec le calme de la résignation, et avec cette sérénité que donnent les espérances éternelles.

La sœur Pellegrin fut présentée à M. le Maréchal Président, à son passage à Toulouse. Voici comment le *Messager de Toulouse* raconte cette présentation:

" La sœur Pellegrin, supérieure de l'hospice de la Grave, dont le dévouement et le courage, pendant les trois terribles journées, est au-dessus de tout éloge, a été présentée hier au maréchal de Mac-Mahon.

" Il a fallu presque user d'un stratagème pour amener la bonne sœur (tant sa modestie est grande), à faire cette démarche.

" La présentation a eu lieu à l'Hôtel-Dieu,—le maréchal-président n'ayant pu, par suite des boues qui encombrent la rue, se rendre à la Grave.

" La sœur Pellegrin était entourée de tout le personnel de l'hôpital général. Elle s'est modestement avancée vers le maréchal-président. Celui-ci l'a immédiatement reconnue: " Mais, ma sœur, lui a-t-il dit, je " vous reconnais. C'est vous qui avez si bien soigné mes braves soldats " à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, à Paris, lors de l'épidémie de " 1855." La Sœur Pellegrin s'est inclinée en rougissant. C'était elle, en effet, qui, à cette époque, se dévouait au Gros-Caillou, comme elle vient de se dévouer et comme elle se dévoue chaque jour à Toulouse."

Les frères des Ecoles Chrétiennes.

Les Frères des Ecoles chrétiennes du quartier Saint-Cyprien ont donné asile, dans leur maison à demi-écroulée, à une trentaine de personnes. De plus, se faisant sauveteurs, ils ont mis une autre trentaine de malheureux hors de danger. On les voyait dans l'eau jusqu'aux aisselles et portant sur leurs épaules des malheureux inondés.

L'un deux, se souvenant d'une femme paralytique, arriva jusqu'à elle. Il aurait voulu la porter en un lieu de sûreté, mais il en fut empêché, et il dut se résigner à la laisser dans une maison voisine qui lui paraissait solide. Une heure après, cette maison s'écroula. A cette vue, le bon Frère, tout éploré, s'écria: " Mon Dieu, sauvez au moins son âme." Le lendemain, il apprit, avec des larmes de reconnaissance, que cette pauvre infirme avait été sauvée par une poutre.

Un autre Frère, rentrant avec une autre personne sur ses épaules, rencontra sur ses pas un petit puits que l'inondation l'empêchait d'apercevoir et s'y enfonça avec son fardeau: mais un homme qui se trouvait tout près, sur une muraille put le saisir par les cheveux et le sauver avec son précieux fardeau.

Digitized by Google

La garnison.

La garnison de Toulouse s'est conduite de manière à mériter les plus grands éloges et notre éternelle reconnaissance.

Dans leur sagesse, les dignes chefs de nos soldats les ont rassemblés et leur ont dit :

" Des milliers de malheureux vont périr ; il s'agit de voler à leur secours. Seulement, plusieurs d'entre vous pourront y trouver la mort. Il faut du courage, un dévouement à toute épreuve. Nous faisons donc appel aux hommes de bonne volonté et qui se sentent du cœur."

Les régiments tout entiers se sont offerts et sont partis, leurs chefs en tête. Ils n'ont pas tardé à fournir des victimes au fléau ; mais les morts glorieuses de leurs camarades n'ont pas relenti leur dévouement. Un simple soldat du 143e de ligne avait été, en faisant des prodiges d'héroïsme, fortement blessé à l'estomac. Il aurait pu et dû se retirer ; mais, apercevant un enfant que les flots emportent, il se précipite et a le honheur de le sauver. Alors il tombe lui-même évanoui ; on le transporte à l'hospice. En le soignant, on aperçoit sur sa poitrine le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel : c'est un Breton. Quand il est revenu à lui, il s'évade de de l'hospice et retourne au sauvetage.

Les Sœurs de Saint Vincent-de-Paul, qui se connaissent en matière de dévouement et de charité, ne peuvent s'en taire. Elles ont vu nos soldats emporter des malades de l'Hôtel-Dieu, et puis, les sauver elles-mêmes les dernières, comme c'était convenu. Voilà une revanche des champs de batailles, un glorieux pendant de ces gravures si populaires qui représentent une sœur pensant et relevant un soldat blessé.

L'obstination au sauvetage, l'oubli du danger étaient tels, que plus d'une fois les officiers ont dû user de toute leur autorité pour arrêter un dévouement aussi périlleux qu'inutile, tandis que des généraux devaient à leur tour arrêter l'élan des officiers.

Nos soldats se font remarquer aussi par leur probité. En fouillant dans les décombres d'une maison, un artilleur y a découvert une somme de mille francs. Il les a ramassés sans bruit et les a apportés à ses chefs, en leur indiquant l'endroit de sa trouvaille, afin que cet argent puisse être remis à qui de droit.

Plusieurs chefs de corps ont remis au général en chef des sommes de vingt, trente, cinquante mille francs venant des décombres.

Lorsque les soldats eurent sauvé les religieuses des Feuillants et leurs pensionnaires, la mère supérieure voulut reconnaître leurs services ; mais ils n'ont rien voulu accepter. " Nous n'avons fait que notre devoir," ont-ils répondu.

La Population.

Plusieurs de nos bourgeois ont imité le dévouement des militaires.

Digitized by Google

Nous trouvons dans une lettre écrite de Toulouse à un journal de Paris, les détails suivants :

" Hier soir (23 *juin*), les ingénieurs, croyant l'hospice de la Grave menacé, donnent l'ordre de faire évacuer les sœurs et les malades et de les faire transporter à l'Hôtel-Dieu. Des artilleurs et des soldats de ligne se présentent pour opérer le sauvetage, sous une pluie battante et par le toits le long de la Garonne.

" J'ai coopéré à ce sauvetage, en compagnie de M. de Belcastel, notre député, qui s'est multiplié avec un admirable dévouement. C'est à lui que doivent leur salut les malheureux renfermés dans le Dépôt de Mendicité : Il est partout, les vêtements en désordre, tout trempé, couvert de boue, aidant les uns et les autres, saisissant les infortunés qu'on a pu sauver, à bras-le-corps et les transportant jusqu'aux fourgons d'artillerie. M. le marquis de Laurens-Castelet, son gendre, et M. le comte de Bégouën sont à ses côtés.

" C'est un spectacle touchant de voir ces vieux et ces vieilles, infirmes, malades, aveugles, boiteux, portés sur les épaules des soldats, ou soutenus par des mains amies, se hasardant le long des toits et sur une frêle passerelle."

Le lendemain, M. de Belcastel a regagné Paris, et il se trouva à l'Assemblée le jour où elle a voté des secours pour les inondés. M. Depeyre, autre député de Toulouse, venait de demander deux millions, lorsque M. de Belcastel s'est empressé d'appuyer sa demande.

" Messieurs, s'est-il écrié, j'arrive de Toulouse, les yeux et le cœur pleins encore de l'épouvantable désastre qui vient de ravager notre pays. Un faubourg, ou plutôt une véritable ville de vingt mille âmes a été dans l'eau durant de longues heures, jusqu'à une hauteur de 10 à 12 pieds. Plus de cent cadavres retrouvés, un beaucoup plus grand nombre de victimes certains ; des milliers d'inondés errent pour chercher un asile ; pertes matérielles incalculables : Vous le voyez le mal est immense. J'avais l'intention de demander trois millions, j'accepte les deux que l'on propose, mais dans la pensée que le chiffre définitif ne s'arrêtera pas là."

Le dévouement le plus remarqué a été celui de M. le marquis d'Hautpoul. Dans la soirée du 23, n'écoutant que son cœur noble et chrétien, il est allé au secours des inondés. Il est monté sur une barque avec un gendarme. Il a été heureux dans deux sauvetages ; mais, comme il était en train d'en opérer un troisième, sa barque a chaviré. Il s'est accroché à un bec de gaz, qui a cédé sous son poids. Alors, on l'a vu joignant les deux mains et jetant un regard de repentir et d'espoir vers la fenêtre d'où M. l'abbé Delpech bénissait ceux qu'il voyait mourir. Son corps a été trouvé le surlendemain auprès de Blagnac. Les obsèques ont eu lieu dans la soirée du 26. L'un de nos adjoints, M. Vieu, a prononcé un discours sur sa tombe.

Digitized by Google

" Vous pouvez, a-t-il dit aux parents du défunt, vous pouvez briser vos blasons, déchirer vos anciens titres de noblesse. Celui que nous pleurons avec vous, vous a donné la plus belle de toutes les noblesses."

Les premiers secours.

De nombreuses ambulances se sont établies dans Toulouse. Elles ont pour but de recueillir, nourrir et secourir des inondés. Les principales sont celles du Cirque, du Conservatoire, du Colysée, du Grand-Collége et du Casino.

Voici comment tout se passe à l'ambulance du Cirque: les dortoirs sont au premier étage. L'un est pour les hommes; l'autre, pour les femmes et les enfants; le troisième est pour les nourrices. On dort sur une épaisse couche de paille et chaque sinistré a reçu une couverture de laine.

Trois Frères des écoles chrétiennes sont chargé de veiller aux besoins des hommes dans leur dortoir. Les femmes ont pour elles quatre Sœurs de l'Espérance, qui soignent les malades et les enfants, et qui, tandis que les nourrices dorment, allaitent les petits enfants au biberon.

Le Dimanche, 27 juin, il y a eu dans le Cirque une messe basse célébrée par le P. d'Audiffret, de la Compagnie de Jésus, sur un autel improvisé. Un volontaire d'un an a joué de l'harmonium, et après l'élévation, tous les inondés ont chanté le *Magnificat*. Ils avaient sans doute invoqué Marie dans le danger, et ils étaient heureux de la remercier de sa protection.

Outre ces ambulances publiques, les inondés ont trouvé beaucoup d'autres asiles particuliers qui leur ont donné le logement, des vêtements et la nourriture. Citons les Frères de Saint-Saturnin, les Sœurs de la Charité et le Cercle catholique de la même paroisse; le pensionnat des Frères et leur noviciat, enfin les Pères Jésuites du Caousou et du Collége Sainte-Marie. Dans ce dernier établissement, le jour où les inondés sont arrivés, les élèves ont dit à leur maîtres: " Ce que vous nous auriez donné aujourd'hui pour nos repas, veuillez le donner à ces malheureux: du pain nous suffira."

Les RR. PP. Capucins, de la Côte-Pavée, distribuent chaque jour aux pauvres inondés cent soupes, qu'ils vont eux-mêmes quêter en ville.

Le 24 juin, le lendemain même du désastre, le Conseil municipal de Toulouse s'est réuni et a pris cette délibération, qui lui fait honneur:

" La population de Toulouse a été témoin du dévouement plein d'intelligence et d'abnégation montré sur tous les points par la garnison toute entière. Elle porte le deuil des braves soldats victimes de leur générosité, comme elle porte celui de ses propres enfants.

" Art. 1er.—La garnison de Toulouse a bien mérité de la cité.—Art. 2. Une plaque de marbre conservera le souvenir du dévouement de l'armée,

Digitized by Google

les noms des soldats et des citoyens morts pour sauver les victimes.—Art. 3. Les familles des militaires morts seront associés aux distributions des secours, si leur position le réclame."

Puis le Conseil a voté 100,000 francs pour subvenir aux besoins immédiats.

Le Conseil général du département s'est réuni, le dimanche 27 juin, en session extraordinaire et a voté 400,000 francs.

Tous les journaux de Toulouse ont ouvert des listes de souscriptions, et il s'est formé plusieurs comités pour qu'il y ait une sage répartition des fonds recueillis. Les plus nobles dames se font visiteuses des pauvres. On remarque à leur tête Mme. la générale de Salignac-Fénélon et Mme. la préfète, baronne de Sandrans.

Les élèves des classes gratuites dirigées, à Toulouse, par les Frères des écoles chrétiennes ont adressé à M. le maire une somme de 471 francs 50 centimes, produit d'une souscription ouverte entre eux.

Ils demandent, en même temps, que la ville les autorise à faire le sacrifice de leurs prix et en applique la valeur aux victimes de l'inondation.

Les élèves du séminaire de l'Esquile, ceux du collége Henri IV et les pensionnaires du couvent de Notre-Dame, et beaucoup d'autres, ont fait spontanément le même abandon.

Aux ambulances dont nous avons parlé, ajoutons celle que M. l'abbé Julien a établie dans son Orphelinat de la Grande-Allée. Près de quatre-vingts inondés y reçoivent, avec tous les secours matériels, des consolations et des instructions utiles à leur âmes. Il est touchant de les voir réunis tous les soirs dans la chapelle pour y entendre la parole de Dieu et y faire leurs prières.

Honneurs rendus aux morts.

Tous les jours on découvre des cadavres sous les ruines de Saint-Cyprien et on les transporte au champ du repos.

Un service religieux a été organisé au cimetière de Terre-Cabade par les soins de M. le curé de Saint-Sylve, qui s'y est consacré entièrement. Chaque mort qui arrive peut être aussitôt enterré avec toutes les cérémonies religieuses.

A l'église de l'Immaculée-Conception où le R. P. Marie-Antoine prêchait le Jubilé, on a chanté, lundi, 5 juillet, une messe solennelle des morts pour les pauvres victimes. Plus de cinq cents pieux fidèles y ont fait la communion pour elles. Le soir, il y eut vêpres des morts et absoute solennelle. Ces deux cérémonies ont été admirables de recueillement et aussi utiles aux vivants qu'aux pauvres morts.

Ces pauvres morts n'ont plus de parents, les familles entières ont été englouties ! C'est à nous à remplacer ceux qui auraient prié pour eux.

La religion a payé sa première dette aux braves soldats qui ont péri,

Digitized by Google

victimes de leur dévouement, dans l'inondation de Toulouse. Un service était célébré pour eux le 1er juillet, dans l'église du Taur.

La messe a été dite par M. l'abbé Delpech, aumônier de la garnison ; Mgr. l'Archevêque y assistait. On y remarquait les généraux avec un grand nombre d'officiers de toutes armes, les principales autorités de notre ville, plusieurs curés de Toulouse et notamment ceux des paroisses inondées.

L'église était toute tendue de noir ; un grand catafalque s'élevait au milieu de la nef, orné de panoplies et de drapeaux.

Pendant le saint-sacrifice, la musique du 59e. exécutait des symphonies funèbres ; après l'élévation, un *Pie Jesu Domine* a été dit à l'orgue par une douce voix, pénétrée de cette tristesse chrétienne qui est pleine d'espérance.

Avant de donner l'absoute solennelle, Mgr. l'Archevêque a prononcé quelques paroles émues, dont voici le sens :

" De toutes parts, la voix publique proclame avec admiration le courage dont la garnison de Toulouse a fait preuve pendant les terribles jours que nous venons de traverser. En parcourant moi-même le théâtre de nos malheurs, j'entendais à tout instant ces cris de reconnaissance : " C'est à un artilleur que je dois la vie.. C'est un soldat de la ligne, c'est un brave chasseur qui a sauvé ma fille, mon épouse, mon père.... "

" C'est que, messieurs, vous avez tous fait votre devoir ; vous l'avez fait avec une héroïque abnégation, depuis le général qui dirigeait le sauvetage jusqu'au plus humble soldat qui luttait contre la fureur des flots.

" Nos édiles ont inscrit dans leurs annales la gratitude des habitants, et le marbre dira aux générations futures que vous avez bien mérité de la cité.

" Le chef de l'Etat, qui se connaît en bravoure, a voulu attacher sur la poitrine de plusieurs d'entre vous le signe de l'honneur, et il n'a eu d'autre peine que la difficulté de choisir : vous l'aviez tous mérité.

" A mon tour, Messieurs, premier pasteur de ce diocèse, je tiens à dire bien haut : Honneur et merci à l'armée, à la garnison de Toulouse !

" Tout-à-l'heure, sur la porte de ce temple, je lisais ces mots : " Il n'y " a pas de marque d'amitié plus grande que celle de donner sa vie pour un ami." Messieurs, vous avez donné la vôtre pour des étrangers, pour des inconnus...Honneur donc, encore une fois, et reconnaissance à la garnison de Toulouse !"

Dans une circulaire du 29 juin, Mgr. l'Archevêque a prescrit un service funèbre dans toutes les églises du diocèse pour tous les morts de l'inondation. Sa Grandeur a officié pontificalement, au service de la Métropole.

Digitized by Google

Faits particuliers. Les souscriptions les plus honorables.

Pie IX a chargé Mgr. le Nonce du Saint-Siége de remettre 20,000 fr. à Mme la Maréchale Mac-Mahon pour les inondés du Midi.

Le lundi 5 juillet, les Cardinaux résidant à Rome ont souscrit pour une somme de 10,000 fr. : sacrifice énorme pour des prélats que la révolution a dépouillés de toutes leurs possessions.

Mgr. le comte de Chambord a fait passer 15,000 fr. à M. Christophe du Bourg, de Toulouse, qui s'est empressé d'en verser la plus grande partie entre les mains de Mgr. l'Archevêque (1).

Le Maréchal de Mac-Mahon.

A la nouvelle de ces grands désastres, l'illustre maréchal, qui préside aux destinées de la France, s'est empressé d'accourir vers Toulouse pour se rendre compte de l'étendue du mal et des remèdes qu'il convient d'y apporter. Son Excellence arriva le 26, vers les quatre heures du soir.

M. l'abbé Roger, vicaire-général, a offert l'eau bénite à M. le Maréchal, qui est entré dans l'église, et après y avoir passé dix minutes, est allé à la Préfecture.

Le lendemain, dimanche, il a entendu la messe à six heures et demie ; puis, il a visité les environs de Toulouse.

En parcourant le faubourg Saint-Cyprien, M. de Mac-Mahon s'est écrié : " Ce désastre dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Le plus fort bombardement de plusieurs semaines n'aurait pas accumulé tant de ruines." Au retour, il a visité l'Hôtel-Dieu, où il a prié quelques instants à la chapelle.

Au Capitole, il dit à MM. les conseillers municipaux : " Grand est mon désir de venir en aide à tant de malheurs. D'ailleurs, c'est mon devoir, mon gouvernement fera l'impossible, s'il le faut. Cependant, n'oubliez pas que la charité privée est inépuisable. C'est elle surtout qui soulagera tant de maux. Ma femme a déjà formé un comité de secours. Ayez confiance."

Dans la matinée de dimanche, M. le Maréchal a visité le quartier des Amidonniers (paroisse Saint-Pierre) et s'est rendu compte de l'étendue de ses pertes. Il y a été reçu et accompagné par les principaux chefs des usines ravagées et par M. le curé de la paroisse. M. Buffet, ministre de l'intérieur, et M. de Cissey, ministre de la guerre, se trouvaient avec le chef du gouvernement.

Tous les curés de la ville ont eu l'honneur de présenter leurs hommages à M. de Mac-Mahon, le soir, à la préfecture. Il leur a renouvelé l'expression de sa douleur, de la confiance qu'il place dans leur charité comme dans leur zèle, et de son désir de les seconder.

On sait que le Canada s'est montré, comme toujours, très-généreux en cette triste circonstance. Le Séminaire de Montréal a souscrit mille dollars.

Digitized by Google

Un Drame émouvant.

On nous écrit de la Patte-d'Oie :

" Veuillez permettre qu'après de longs jours employés aux soins que réclamait de notre part une population malheureuse, nous consacrions quelques lignes, j'allais presque dire à la mémoire de ce beau quartier de la Patte-d'Oie, que nous contemplions avec tant de complaisance aux jours de sa prospérité, et dont nous ne savons plus regarder les tristes ruines sans verser des larmes.

" C'était le 23 juin, en cette veille de la Saint-Jean où les cœurs chrétiens ont coutume de se livrer à une traditionnelle allégresse. Vers quatre heures, au Rond-Point de la Patte-d'Oie, dans la petite église provisoire du Sacré-Cœur, prêtres et fidèles étaient réunis adressant de ferventes prières au Dieu dont la miséricorde daigne si souvent arrêter la toute-puissante justice. Soudain, un grand tumulte vient troubler les pieuses supplications, les pères appellent à grands cris leurs épouses, leurs enfants. M. le curé donne la bénédiction, place sur les fonts baptismaux une statue de Saint-Joseph qu'il établit le gardien du temple que les eaux vont bientôt envahir, et s'éloigne emportant sur son cœur le saint Ciboire pour le placer en lieu sûr.

" En moins d'une demi-heure, les eaux qui arrivent en même temps du côté de Saint-Cyprien, du côté de la Croix-de-Pierre et du côté de Laffourguette, ont tout envahi ; ceux qui n'ont su profiter des premiers instants pour prendre la fuite sont cernés de tous côtés. Le courant qui vient de Laffourguette est particulièrement redoutable ; en un quart d'heure, il bat en brèche et renverse près de trois cents pieds du mur de clôture en excellente maçonnerie qui entoure l'enclos du couvent de la Sainte-Famille.

" On cherche un refuge. Sur chacune des routes et des avenues, la maison qui paraît la plus solide, est choisie. Sur l'avenue de Lombez le presbytère fixe particulièrement l'attention, on y accourt des maisons voisines. Les religieuses de la Sainte-Famille et celles de leurs élèves que leurs parents ne sont pas venus chercher au commencement de la tourmente, s'y rendent en franchissant à l'aide de longues échelles les hautes murailles qui séparent leur maison des propriétés voisines.

On se réunit, on se reconnaît, on se compte, on est déjà plus de soixante. Parmi les réfugiés se trouve M. le vicaire de la paroisse, et le vénérable curé de la Croix-de-Pierre qui vient d'échapper chez lui à une mort presque certaine et se trouve exposé de nouveau aux plus redoutables dangers.

" Vers six heures, une grande barque conduite par des soldats est signalée. Nous conjurons celui qui la dirige de revenir vers nous, lorsqu'il aura sauvé les cinquante personnes qu'il a recueillies. L'espoir

Digitized by Google

du retour des sauveteurs semble donner aux âmes quelque repos. Mais bientôt la scène change, le bruit des maisons qui s'effondrent parvien jusqu'à nous. C'est d'abord le grand bal de la Patte-d'Oie qui s'écroule ; ce *bal*, le seul *bal* de Toulouse qui n'ait pas été fermé au temps des immenses désastres de notre infortunée patrie ! ce *bal*, dont quelque mères naïves croyaient avoir fait un sanctuaire de vertu, parce qu'elles y conduisaient elles-mêmes leurs filles et ne laissaient pas à d'autres le soin d'applaudir à leurs discours frivoles, à leurs démarches inconsidérées, à cet ensemble d'actes inqualifiables qui, après quelques mois, tarissent au fond d'un cœur de jeune fille tout sentiment de respect et d'amour pour son père, pour sa mère, pour son Dieu !

" Cependant, le nombre des maisons qui tombent augmente sans cesse. Dix personnes arrivent par les toits des maisons les plus proches, qui sont de plus en plus menacées. Tout le monde se réunit dans la chambre de M. l'abbé, qui a été provisoirement transformée en chapelle, et où le Très-Saint-Sacrement a été déposé. Le danger grandit à chaque instant, les cœurs se rapprochent insensiblement de Dieu ; en présence du Maître souverain, qui manifeste sa puissance d'une manière si effrayante, chacun est préoccupé par la pensée du jugement qu'il va peut-être bientôt subir. Les Religieuses et leurs élèves tombent aux pieds des prêtres pour recevoir une dernière absolution. Il n'est pas besoin d'interrompre le cours du pardon pour exciter les indifférents : hommes, femmes, enfants, tous suivent le premier élan qui a été donné ; en moins d'une heure, soixante-dix chrétiens ont été réconciliés avec leur Dieu. " Maintenant, dit M. le curé, puisque tous vos péchés sont pardonnés, je donnerai la Sainte Communion à tous ceux qui manifesteront le désir de la recevoir." Tous les assistants s'approchent du banquet sacré ; une jeune enfant réclame le privilége d'une première communion exceptionnelle. Nous nous trouvons tous plus forts et comme rassurés par la présence du bon Dieu au fond de nos cœurs !

" Mais tout espoir de sauvetage s'est évanoui. La nuit est survenue avec ses ténèbres épaisses ; les eaux nous entourent de tous côtés. Les flots font entendre un affreux mugissement, ceux qui ont parcouru les bords de l'Océan croient reconnaître dans ce tumulte quelque chose du frémissement des vagues qui se brisent contre les rochers du rivage aux jours des tempêtes.

" En ce moment, nous entendons un grand fracas et de grands cris, c'est la chute d'une maison sous les débris de laquelle on découvrit cinq corps inanimés au lendemain de cette nuit lamentable. M. le curé prend une dernière fois la parole : " Mes amis, la foi nous enseigne que Dieu accorde tout à une prière persévérante ; je vais prier avec les Sœurs sans discontinuer jusqu'à ce que nous soyons sauvés ; personne ne m'empêchera d'espérer que, aussi longtemps que dureront nos prières, la maison qui nous abrite ne pourra tomber."

Digitized by Google

" Qui dira les prières sans nombre qui furent adressées au Seigneur: Litanies, Rosaires, invocations pieuses mille fois répétées. Nous connaissons des personnes qui sont restées sept heures entières, à genoux, sans se relever. Tous les assistants suivaient ces prières, elles étaient toute notre consolation, le fondement d'une confiance sans borne.

" Vers deux heures du matin, nouvel émoi : un grand corps de logis et une vaste écurie, qui forment comme les deux ailes intérieurs du bâtiment qui nous sert de refuge, tombent entrainées par la violence des eaux. Notre dernière heure semble proche, notre ferveur augmente, nos prières se multiplient ; aux mystères du Rosaire de Marie, nous substituons les mystères du Rosaire de la détresse.

" Seigneur, qui avez dit dans vos Saintes-Ecritures que vous preniez soin de vos justes, et que sans votre permission un seul cheveu ne pouvait tomber de leur tête, par votre sainte Mère, protègez-nous.

" Seigneur, qui avez promis que la fête de votre saint précurseur serait pour plusieurs un jour d'allégresse, venez à notre aide dans notre affliction.

" Seigneur, qui nous avez sauvés jusqu'à cette heure, considérez la persévérance de nos prières et ne nous abandonnez pas.

Enfin, vers trois heures, les eaux commencent sensiblement à décroître et les premières lueurs du jour ramènent l'espoir dans nos cœurs. A quatre heures, nous apercevons les parties les plus élevées du sol de la route, et nous songeons à quitter cette demeure d'où nous avons entendus s'effronder les *cent cinquante* maisons qui l'entourent. Un honnête charretier nous vient en aide et avec le concours des employés de l'octroi, il conduit la communauté de la Sainte-Famille sur la route de Lardenne, où l'attend une bienveillante hospitalité. Quant à nous, au milieu des eaux qui couvrent en partie la terre, nous nous dirigeons vers notre petite église, modeste sanctuaire et vestibule provisoire du sanctuaire plus grand que nous avons l'intention d'élever à la gloire du Cœur du meilleur des maîtres. Nous l'apercevons au milieu des décombres des sept maisons qui l'entouraient la veille, saint Joseph n'a point permis que ce petit temple soit détruit.

" La force du courant a tout d'abord enfoncé la porte principale, entièrement dégradé le grand plancher de la nef et le pavé du sanctuaire, mais elle s'est ensuite retirée sans même chercher à atteindre son niveau. Chose étrange, qui fait depuis l'admiration des habitants du quartier ; dans l'église, c'est à peine a un demi pied que l'eau s'est élevée, tandis qu'elle a dépassé la hauteur de trois pieds et demi dans toute la région environnante.

Les élèves du grand Séminaire.

Nous avons parlé de l'envahissement de l'église Saint-Nicolas. L'eau était arrivée à la hauteur de la table du Maître-Autel, élevé sur une

Digitized by Google

douzaine de marches au-dessus du reste de l'église, et avait même emporté deux chandeliers. Elle dépassait de plus de six pieds la plaque commémorative de la plus forte inondation arrivée avant celle-ci et que l'on avait fixée au-dessous des orgues.

Tous les autels élevés dans les chapelles latérales sont démolis ou tout au moins fortement endommagés. Les pavillons, les bannières, les ornements, les bouquets, les candélabres, les nappes de soie ou de dentelle, qui se trouvaient dans chacune de ces chapelles, dans des armoires appliquées le long des murs, sont perdus.

Dans tout le faubourg Saint-Cyprien, toutes les églises et chapelles ont été envahies aussi par les eaux ; celle des Carmes seule a été détruite, mais toutes sont gravement détériorées et ne peuvent se prêter de quelques jours à l'exercice du culte divin.

Les élèves du Grand-Séminaire par une de ces touchantes inspirations que la foi seule peut donner, ont pensé qu'il ne convenait qu'à eux de déblayer Saint-Nicolas, l'église paroissiale du faubourg. Soldats infatigables du Christ, ils ont voulu les premiers rendre la maison de Dieu digne de celui qui l'habite. Aussi les voit-on depuis deux jours, comme une colonne de sodats, la pelle et la pioche sur l'épaule, conduisant des brouettes, partir dès l'aurore pour l'accomplissement de cette pieuse mission.

Pendant toute la journée, on les a vus travailler sans relâche, ruisselants de sueur, converts de boue des pieds à la tête, les mains couvertes d'ampoules, mais le sourire aux lèvres et le cœur content. Le soir, on les voyait rentrer accablés de fatigue, noirs de vase, et la population s'écartait repectueusement sur leur passage et suivait d'un œil attendri ces pionniers du sanctuaire qui venaient de travailler dans la maison de Dieu.

Grâce à leur dévouemont infatigable, l'église Saint-Nicolas sera bientôt revenue à son premier état ; la vase qui inondait les parvis sacrés a été enlevée avec un soin minutieux ; les statues des saints, quoique un peu détériorées, ont presque repris sous ces mains pieuses leur éclat d'autrefois ? Nul n'aurait fait ce travail avec plus de précaution, de zèle et de faveur. Par qui la maison paternelle peut-elle être mieux gardée que par les fils ?

Non loin de l'église Saint-Nicolas, le matin du sauvetage, un désolant spectacle s'offrait aux regards et nul de ceux qui l'ont vu ne le pourra jamais oublier. Un jeune séminariste était occupé à déblayer pierre à pierre, brique à brique, les ruines d'une grande maison entièrement écroulée ; de minute en minute, il s'arrêtait et tendait l'oreille, dans l'espoir d'entendre quelque bruit, quelque plainte. Il était là depuis le matin, insensible à la pluie qui ne cessait de tomber. Cet infortuné cherchait son père, sa mère et sa sœur et il n'avait pas l'air de se

Digitized by Google

douter que seul, il lui faudrait plus d'un mois pour sonder et fouiller ses ruines. Huit soldats, venant à passer par là, se sont mis à travailler avec lui et ils ont fini par découvrir le corps inanimé de sa sœur.

Les Carmes-Déchaussés.

Les RR. PP. Carmes-Déchaussés, établis depuis plusieurs années dans le quartier Saint-Cyprien, ont eu leur résidence et leur chapelle renversées. C'est tout un drame que la manière dont ces religieux si éprouvés sont parvenus à se sauver.

Lorsque, vers les trois heures de l'après-midi du 23, ils ont vu arriver l'eau, ils ont monté la réserve ainsi que les ornements et les vases sacrés au premier étage. Les flots se sont montrés de plus en plus menaçants : à cette vue, le R. P. Basile, supérieur de la maison, a invité ses religieux à consommer avec lui les saintes espèces. Après cela, ils ont récité trois dizaines de chapelet et ils ont fait vœu à Notre-Dame de Lourdes de visiter sa basilique, si elle daignait leur conserver la vie. La nuit étant venue, ils se sont confessés réciproquement, et ils ont exercé le même ministère à l'égard de quelques personnes qui partageaient leur refuge. Enfin, ils ont récité encore le chapelet et l'office de saint Jean-Baptiste dont c'était la fête, le lendemain. Après cela, ils sont passés par les péripéties les plus émouvantes et les plus terribles, jusqu'à ce que, enfin, le jour étant venu, il leur a été permis d'échapper à tout danger.

Un des leurs, le R. P. Emmanuel, n'était pas avec eux, et l'histoire de ses épreuves mérite d'être racontée à part.

Ce qui a empêché ce Père d'être avec les siens, c'est qu'au plus fort du péril, il fut prié par une vieille dame de l'entendre en confession. Comme il levait la main pour la bénir, la maison s'écroula. Aussitôt cette dame disparut dans le gouffre. Le P. Emmanuel l'y a suivie ; mais il est remonté à la surface, après avoir invoqué la Sainte-Vierge et les âmes du Purgatoire ; il s'est accroché à une poutre qui l'avait d'abord rudement frappé, s'écriant avec un admirable sang-froid : " Poutre, qui m'as si maltraité, tu vas devenir l'instrument de mon salut ; c'est Dieu qui t'envoie vers moi." Il l'enlace de ses deux bras robustes, et se lance avec elle dans le courant. Il arrive ainsi sur la place du Chaire-don. Là, un courant contraire le fait remonter vers le Depôt de mendicité. Un autre courant le conduit devant l'église Saint-Nicolas, vers la rue Viguerie et l'hôpital Saint-Jacques, étant à tout moment témoin des scènes les plus tragiques. Cependant, il avait conservé sa sérénité et ne cessait de prier. Il ne doutait pas qu'une mort certaine l'attendit au premier instant, et il s'écriait : " O Vierge du Carmel, venez à mon secours. O chères âmes du Purgatoire, vous pour qui j'ai si souvent prié dans ma vie, daignez maintenant penser à moi et priez pour moi."

Digitized by Google

Aussitôt après cette prière, sa poutre, changeant de direction, le conduisit au fond du jardin de la Grave en face d'un gouffre où l'eau se précipitait avec fracas. Il invoqua de nouveau la sainte Vierge et les âmes du Purgatoire ; et tout à coup une grande charrette entraînée par le courant, vint se placer entre lui et l'abime. Il était accablé de fatigue ; une petite poutre, tombant on ne sait d'où, lui servit à reposer sa tête dans une position où il était permis d'attendre le lever du soleil. Enfin, l'eau ayant baissé, il se mit à chercher le ferme : sa faiblesse avait besoin d'un bâton. La Providence le lui fit trouver. S'appuyant sur ce soutien et ayant de l'eau jusqu'à la poitrine, il s'avança un peu et se vit en face de la statue de la sainte Vierge, qui est dans le jardin de la Grave. Il l'embrassa et en baisa les pieds avec larmes. Une Sœur de charité l'aperçut et lui envoya deux hommes qui le soutinrent au moment où, épuisé de fatigues, il allait tomber de défaillance et le portèrent dans l'hospice entre leurs bras.

Nos religieuses.

Au couvent des Sœurs de Saint-Maur, dites des *Feuillants*, les pensionnaires de la ville avaient été remises à leurs parents avant l'heure du danger. Il y restait les sœurs et cinquante pensionnaires du dehors. Elle se sont retirées dans la partie supérieure de la maison et dans le quartier le moins exposé. Cependant, par tout ce qu'elles pouvaient voir et entendre, elles n'étaient rien moins que rassurées. Aussi, après minuit, M. l'aumônier de la maison les confessa toutes, célébra la sainte messe et les communia en viatique. A sept heures du matin, les soldats vinrent les sauver.

***

Au plus fort du débordement de la Garonne, les quinze religieuses cloîtrées du Saint-Nom de Marie, au faubourg Saint-Cyprien, étaient à chanter l'office. Des voisins dévoués allèrent les avertir du danger. La sœur tourière courut donc donner l'alarme au chœur beaucoup plus élevé que la petite nef. Les religieuses sortirent de leur chapelle ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Au moyen d'une échelle, elles passèrent dans une maison voisine où, montant d'étage, en étage, elles finirent par se réfugier dans le galetas. C'est là qu'elles passèrent la nuit. Le lendemain matin, des chasseurs du 29e arrivèrent avec une barque, se jetèrent à l'eau, rapportèrent les pauvres religieuses sur leurs épaules dans leur bateau et les conduisirent en lieu de sûreté. Leur monastère a été renversé, sauf la chapelle.

Les Religieuses de N. D. du Calvaire ont montré aussi un admirable sang-froid, au milieu d'un personnel nombreux difficile à gouverner et à maintenir ?

La maison, envahie par les eaux, on dut chercher un refuge dans les étages supérieurs ; les malades y furent conduits, et par un effet provi-

Digitized by Google

dentiel, les plus intraitables furent doux comme des agneaux. La supérieure au milieu d'eux tous et de sa communauté, encourageait les uns, consolait les autres, et puisait, dans la prière, les forces pour soutenir l'épreuve jusqu'au bout.

Bien qu'elle eût eu les moyens d'échapper, avec ses filles, à de tels dangers, toutes ont préféré s'exposer à mourir que d'abandonner leur poste de dévouement.

Quelques épisodes touchants.

On demandait à la bienheureuse Marie des Anges quel temps lui paraissait le plus beau.—C'est le temps d'orage, répondit la sublime Carmélite, parce que, quand le tonnerre gronde, Dieu est moins offensé.

Lorsque l'homme n'est pas entièrement dépravé, les bouleversements de la nature produisent cet effet de lui montrer sa petitesse, de le faire rentrer en soi-même et s'humilier devant le Créateur.

C'est ce qui a été vu, sous mille formes, dans le cataclysme de Toulouse.

Au quartier Saint-Cyprien, un officier retraité, oublieux de la religion depuis trop longtemps, se trouve chassé par le flot jusque sur la toiture de sa maison, avec tous les siens. Il mesure la grandeur du danger, et, sur le seuil de l'éternité, *sa première Communion lui apparait.*—Mon Dieu, s'écrie-t-il, si vous sauvez ma vie et celle de ma famille, je vous promets de me rendre, pieds nus, à l'église où j'ai eu le tort de ne pas reparaître depuis le jour de mes noces.

La semaine dernière, il accomplissait bravement son vœu avec sa femme et ses enfants.

Un autre habitant du même faubourg nous écrivait, ces jours derniers : " J'ai été sauvé comme par miracle ; j'ai promis à Dieu de reprendre la pratique des devoirs chrétiens que j'avais négligés. Je tiendrai parole."

—Voici l'histoire authentique d'une famille de St-Cyprien pendant l'inondation. M.*** au moment où sa maison allait s'écrouler, se sauve sur le toit d'une maison voisine avec sa femme, son fils et ses deux filles. Le courant redouble de force ; la maison s'ébranle : ils fuient sur un toit voisin : mais là encore ils ne se croient pas à l'abri : ils arrivent ainsi à la dernière maison qui pouvait leur offrir un asile. Huit autres personnes étaient dans le galetas de cette maison, A huit heures et demie du soir un craquement horrible se fait entembre. Par un mouvement instinctif de conservation, M.*** fait un bond sur la toiture avec ses deux filles, veut prendre son fils dans les bras de sa femme ; mais un individu fuit aussi par la lucarne et fait tomber des mains de la malheureuse mère l'enfant qui périt en même temps que sept autres malheureux. M. *** jette son bras dans le vide et est assez heureux pour ramener sa femme sur la toiture effondrée. Une poutre leur sert de refuge. D'une maison voisine, mais située de l'autre côté de la rue transformée en torrent, un

Digitized by Google

ami bloqué dans sa maison avec sa mère, sa femme et sa fille, appelle M.*** et le supplie de s'approcher pour qu'il puisse tenter leur sauvetage ; celui-ci parvient sur la toiture qui fait face à la maison de son ami. Le bout d'une pièce de calicot est lancé à M.*** qui parvient à hisser ses deux filles et sa femme près de lui. De là, ces quatre personnes franchissent une à une le torrent par le même procédé. Les deux amis s'embrassent enfin après ce hasardeux sauvetage qui n'avait pas duré moins de trois heures, quoiqu'on n'eût à franchir qu'un espace d'environ 80 pieds.

Le lundi suivant, les membres des deux familles communièrent en action de grâces dans l'église de Saint-Sernin. " Maintenant, disait le sculpteur distingué, je dois, sur les ruines de ma maison, élever une statue à la Sainte-Vierge, pour la remercier de sa protection."

Une femme de Saint-Cyprien a écrit à un de ses parents qui habite Versailles :

" Ma maison n'est pas tombée : je crois reconnaître là une protection particulière du Cœur sacré de Jésus, parce que, avant de m'enfuir de ma demeure, j'ai appliqué sur toutes les portes une image de ce divin Cœur."

Dans la maison qui se trouvait en face des RR. PP. Carmes, une vingtaine de personnes qui avaient récité le chapelet avec ces religieux, se réfugièrent finalement dans une chambre, où elles continuèrent à prier, poussant le courage et la résignation jusqu'à chanter des cantiques. La maîtresse de la maison offrit des scapulaires à ceux qui n'en avaient pas. Tous en acceptèrent, excepté un seul qui osa dire que cette précaution ne serait pas d'une grande utilité. Enfin, le dénouement de ce drame terrible arriva ; une partie de la maison s'écroula ; plusieurs des pauvres réfugiés furent entraînés par cette chute ; cependant, ils parvinrent à se sauver, excepté l'un d'eux, celui qui avait refusé de se revêtir du saint scapulaire.

On nous a parlé d'une famille du même faubourg, dont un des membres s'était laissé séduire par la secte des solidaires. Il ne cessait de dire que, à son dernier moment, il prendrait ses mesures pour être enterré civilement. Ses parents gémissaient de son aberration et avaient usé de tous les moyens pour le ramener aux sentiments chrétiens ; mais il persistait toujours dans ses tristes idées. L'inondation étant venue, il a disparu dans les flots, tandis que ses parents ont survécu au désastre.

—Le village du Vernet, près Venerque, a été des plus éprouvés.

Dès les premières heures de l'inondation, on vit arriver les jésuites espagnols réfugiés en France et logés non loin du Vernet, dans un château où on leur a donné une généreuse hospitalité.

Ces braves religieux, leur supérieur en tête, accoururent au Vernet et se rendirent à la gare avec les sacs de pain, du vin, du fromage et autres vivres, qu'ils distribuèrent à ces pauvres paysans grelottant de froid, de fatigue et de faim. Ils accompagnaient ces distributions des paroles les

Digitized by Google

plus reconfortantes et les plus paternelles : " Nous sommes pauvres, disait le supérieur, mais le pain de l'exil partagé avec vous nous semblera moins amer."

—Dans une des rues les plus éprouvées de Moissac, une seule maison, ou plutôt une seule chambre de cette maison était habitée par une malade en danger de mort et une sœur garde-malade de l'ordre de Notre-Auxiliatrice.

La sœur Saint-Joseph avait de l'eau jusqu'aux genoux, mais elle restait auprès de sa malade. Elle passa ainsi la nuit. Le jour étant venu, elle appela du secours ; elle ne fut entendue que vers neuf heures. On vint à elle avec une barque ; mais comme il n'y avait pas de place pour sa malade, elle refusa d'accepter ce secours. On revint à la charge ; même refus. Elle ne se rendit, que lorsqu'on lui amena une barque capable de contenir la malade et sa gardienne.

C'est de la grandeur d'âme comme le catholicisme seul est capable d'en produire.

—A Moissac, un petit orphelin de cinq ans a été sauvé de l'inondation. Cet enfant n'avait plus ni père, ni mère ; il vivait avec son grand-père, vieillard encore vigoureux et robuste, qui avait concentré dans l'enfant toutes ses affections. Le grand-père était vannier de son état. La Garonne a emporté sa hutte et lui avec. On a pu, je l'ai dit, sauver l'enfant. Depuis lors, le pauvre petit ne cesse de pleurer et de redemander son grand-père (*son pépé*). Quand il a vu le Maréchal entouré des autorités de Moissac, visiter les lieux ravagés par le fleuve, l'orphelin, recueilli par une voisine, s'est échappé et, s'approchant du groupe où était le Maréchal-Président, s'est instinctivement adressé à lui, en lui disant, des pleurs dans la voix : " *Mossu, ount ès lou pépé* ? (Monsieur, où est le grand-père ?)" Le maréchal a été ému jusqu'aux larmes, il a caressé l'orphelin, *lui a montré le ciel* et lui a mis dans la main une belle pièce d'or que l'enfant s'est empressé d'aller montrer à ses petits camarades.

—Une jeune boulangère de Castelsarrasin est réveillée par l'inondation. La maison menace ruine. Elle prend ses deux jumeaux encore à la mamelle, se les attache contre la poitrine et monte dans un énorme baquet où l'on pétrissait le pain. Son mari s'était cramponné à l'S de la cheminée ; à peine la jeune femme est-elle dans cette sorte de radeau qu'elle voit ce malheureux glisser et tomber dans le gouffre. Le baquet surnage mais bientôt le courant le prend et le jette sur un tronc d'arbre où il brise.

La pauvre femme, à qui l'amour maternel donne des forces surhumaines, parvient à saisir une branche et se hisse à l'arbre. Mais il est trop faible, il craque sinistrement. La jeune femme comprend que si elle y reste quelques minutes de plus, le tronc va se fendre, et que ses enfants sont perdus ! A la hâte, elle les attache à une branche, et après les

Digitized by Google

avoir embrassés longuement, sans hésiter, elle fait le signe de la croix et se précipite dans le courant.

Dieu n'a pas voulu qu'un pareil dévouement fût inutile. Les deux pauvres jumeaux ont été sauvés ; ils sont à l'hospice de Castelsarrasin.

Voici en quels termes éloquents Mgr. l'Archevêque de Toulouse écrivait à ses diocésains quelques jours après ces grandes catastrophes :

....“ O nuit désastreuse qui en quelques heures a fait tant de victimes et répandu tant de deuil au milieu d'un si grand nombre de familles ! O nuit désastreuse où, comme au temps de Noé, une sorte de nouveau déluge, se jouant de toutes les résistances, brisant tous les obstacles, n'a fait qu'un amas de ruines des édifices en apparence les plus solides ! O nuit désastreuse qui a laissé sans abris, sans ressources et presque sans espérance des populations entières ! Qui de vous, N. T. C. F., ne s'est senti glacé d'effroi, durant cette nuit horrible, alors que les eaux montant, montant sans cesse, dominant tous les bruits, ne laissaient entendre que leur voix redoutable ? Qui de vous ne s'est senti atteint au récit de ces calamités sans nom, qui dans des villages entièrement détruits n'ont laissé debout que quelques pans de murailles autour de la maison de Dieu ? Qui de vous n'a déploré comme un malheur personnel le malheur de ceux qui ont vu leurs campagnes si riantes et si pleines de vie, changées tout à coup en un désert stérile et solitaire ?

“ Et cependant, hâtons-nous de le dire, tout n'est pas douleur dans ces lugubres catastrophes. A côté de nos maux trop grands sans doute, Dieu a placé de grands biens qui en adoucissent l'amertume. Comme toute tristesse ici-bas, la nôtre n'est pas sans consolation. Notre cœur si troublé, si meurtri, trouve un peu de calme et se repose doucement dans la pensée de tant de nobles dévouements qu'il nous a été donné de contempler. Nous n'avons pas besoin de les rappeler ici ; ils sont gravés dans nos souvenirs en caractères ineffaçables, et la mémoire de ces hommes héroïques, morts pour sauver leurs Frères, vivra parmi vous de génération en génération....

“ Nous sommes tous atteints, mettons-nous tous résolûment à l'œuvre, et hâtons-nous de commencer le travail de réparation. La tâche est difficile, mais elle n'est pas impossible ; nous en viendrons à bout.

“ Nous en viendrons à bout, grâce à la paternelle sollicitude du Chef du Gouvernement qui, oubliant un instant les intérêts de la France entière qu'il a mission de protéger et de défendre, et ne se souvenant que des vôtres, est venu les étudier de ses yeux et vous consoler par sa présence et ses largesses.

“ Nous en viendrons à bout, grâce aux grands pouvoirs, à qui nous devons notre reconnaissance pour les votes qu'ils ont émis et qu'ils émettront encore, s'il le faut, pour nous aider à nous relever.

“ Nous en viendrons à bout, grâce à votre inépuisable charité. Ce

Digitized by Google

qu'elle a fait nous touche et nous émeut profondément; aussi nous contentons-nous de vous dire qu'il reste encore plus à faire. Si donc vous avez beaucoup, donnez beaucoup, suivant le conseil du Saint-Esprit, et si vous avez peu, donnez peu; mais donnez volontiers, car l'aumône délivre de la mort, parce qu'elle couvre la multitude des péchés.

" Nous en viendrons à bout, si nous savons, par le repentir et la pénitence, mettre Dieu de notre côté. C'est lui qui vient de passer parmi nous. Vous l'avez reconnu, sans doute, avec le Prophète, aux éclats de son tonnerre, à la puissance de sa voix: la terre a tremblé, les montagnes ont été agitées sur leurs fondements: les nuages de l'abîme, qui le voilent comme un sombre vêtement, se sont brisés à l'éclat de sa présence. ils ont fondu sur nous et nous ont enveloppés des horreurs de la mort. Ces horreurs sublimes que le Psalmiste vient de vous dépeindre, Dieu seul peut les faire, parce que seul il est grand dans les justices comme dans les miséricordes.....

" Après avoir vainement essayé de nous enlacer dans les liens de sa bonté, Dieu nous livre aux châtiments. C'est qu'à tout prix il veut nous ramener à lui et nous maintenir dans le respect de sa loi."

Digitized by Google

LETTRE ENCYCLIQUE.

DE NOTRE TRÈS-SAINT-PÈRE PIE IX, PAPE.

Par la divine miséricorde

A tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques et aux autres Ordinaires des Lieux en grace et communion avec le Siège Apostolique et à tous les fidèles.

PIE IX. PAPE.

Vénérables Frères et chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Pressé par les grands maux de l'Eglise et de ce temps et de la nécessité d'implorer le secours divin, Nous n'avons jamais omis, dans le cours de Notre Pontificat, d'exciter le peuple chrétien à apaiser la majesté de Dieu, et à mériter la clémence du Ciel par de saintes mœurs, par les œuvres de pénitence et les pieux offices des supplications.

Dans ce but, Nous avons plusieurs fois ouvert, avec une libéralité Apostolique, les trésors spirituels des indulgences aux fidèles du Christ, afin qu'animés à une vraie pénitence et purifiés par le sacrement de réconciliation des taches du péché, ils approchassent avec plus de confiance du trône de la grâce, et se rendissent dignes de faire agréer favorablement de Dieu leurs prières.

Entre autres circonstances, Nous avons voulu surtout, à l'occasion du très-saint Concile Œcuménique du Vatican, que cette grave affaire entreprise pour l'utilité de l'Eglise universelle, fût aussi aidée auprès de Dieu par les prières de toute l'Eglise. Quoique la célébration de ce Concile ait été suspendue par le malheur des temps, Nous avons cependant décrété et ordonné pour le bien du peuple fidèle que l'Indulgence promulguée à cette occasion en forme de Jubilé durerait, comme elle dure, dans sa force, stabilité et vigueur.

Mais le cours de ces temps malheureux s'avançant, voici déjà l'année 1875, année qui marque le terme de la période sainte, que la pieuse coutume de nos ancêtres et les décrets des Pontifes Romains, Nos Prédécesseurs, ont consacrée à la célébration des solennités du Jubilé universel.

Avec quel respect et quelle religion, l'année du Jubilé a été observée dans les temps tranquilles de l'Eglise qui en ont permis la célébration régulière, les monuments anciens et récents de l'histoire nous le disent. Elle fut, en effet, toujours regardée comme une année salutaire d'expiation pour tout le peuple chrétion, comme une année de rédemption, de grâce, de pardon et d'indulgence, durant laquelle on accourait du monde entier à Notre ville mère et au Siége de Pierre, et où les plus

Digitized by Google

abondants bienfaits de réconciliation et de grâce étaient offerts, pour le salut des âmes à tous les fidèles ainsi conviés aux devoirs de piété.

Cette pieuse et sainte solennité, notre siècle lui-même l'a vue, lorsqu'après l'annonce du Jubilé de 1825 par Léon XII, Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, ce bienfait fut reçu avec une si grande ardeur par le peuple chrétien, que ce même Pontife pût se réjouir d'un concours incessant de pélerins dans cette Ville pendant toute l'année, et de l'admirable splendeur de religion, de piété, de foi, de charité et de toutes les vertus qui y brillèrent.

Plût à Dieu qu'aujourd'hui Notre condition et l'état des affaires civiles et religieuses Nous permissent de célébrer heureusement, cette fois au moins, selon le rite antique et l'usage de nos ancêtres, cette solennité du Jubilé échue l'an 1850 de notre siècle, que Nous avons déjà dû omettre à cause de la misère des temps! Mais Dieu a permis que, loin d'avoir disparu, ces grandes difficultés qui Nous ont empêché alors de promulguer le Jubilé se soient accrues de jour en jour.

Néanmoins, en considérant tous les maux qui affligent l'Eglise, tous les efforts de ses ennemis pour arracher la foi des âmes, pour corrompre la saine doctrine et répandre le poison de l'impiété, tant de scandales causés en tous lieux aux croyants de Jésus-Christ, la corruption générale des mœurs, le triste renversement des droits humains et divins, si étendu et si fécond en ruines, qui va à détruire dans l'esprit des hommes le sens du droit lui-même; et en réfléchissant que dans cette grande accumulation de maux, il est encore plus de Notre devoir Apostolique d'avoir soin que la foi, la religion et la piété se fortifient et prospèrent, que l'esprit de prières se répande et s'accroisse, afin que les défaillants soient excités à la pénitence du cœur et à la réforme des mœurs, et que les péchés qui ont attiré la colère de Dieu soient rachetés par de saintes œuvres, ce qui est principalement le fruit de la célébration du grand Jubilé, Nous avons pensé ne pas pouvoir souffrir, qu'au moins en la forme permise par la condition des temps, le peuple chrétien fût privé dans cette circonstance d'un si salutaire bienfait, grâce auquel, réconforté d'esprit, il marchera ensuite avec un zèle de plus en plus grand dans les voies de la justice, et, purifié de ses fautes, méritera mieux et plus profitablement la propitiation divine avec le pardon.

Que toute l'Eglise militante de Jésus-Christ accueille donc les paroles par lesquelles, en vue de son exaltation, de la sanctification du peuple chrétien et de la gloire de Dieu, Nous décrétons, annonçons et promulguons le grand Jubilé général, pour toute l'année prochaine 1875; et en raison de ce Jubilé, suspendant à notre gré et à celui du Saint-Siége et déclarant suspendue l'indulgence rappelée plus haut qui a été accordée en forme de jubilé, à l'occasion du Concile du Vatican, Nous ouvrons tout au large le céleste trésor formé des mérites, des souffrances et des vertus

Digitized by Google

de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de la Vierge sa Mère, et de tous les saints, que l'Auteur du salut des hommes a confié à Notre administration.

C'est pourquoi, confiant en la miséricorde de Dieu et en l'autorité de ses Apôtres, les Bienheureux Pierre et Paul, en vertu du pouvoirs suprême de lier et de délier que Dieu Nous a confié malgré Notre indignité, nous concédons et accordons miséricordieusement dans le Seigneur la faculté de gagner, une fois l'année susdite, l'indulgence plénière de l'année jubilaire, avec la rémissions et le pardon de tous leurs péchés, à tous les fidèles de Jésus-Christ et à chacun d'eux, tant à ceux qui habitent Notre ville mère ou qui y viennent, qu'à ceux qui résident hors de cette ville, en quelque partie du monde que ce soit, et qui vivent dans la grâce et l'obédience du Saint-Siége, pourvu que vraiment pénitents ils se soient confessés et fortifiés par la sainte commuuion, et à la condition que, les premiers, visiteront dévotement, au moins une fois par jour, pendant quinze jours de suite ou à intervalle, jours naturels ou même ecclésiastiques, à partir des premières vêpres de l'un de ces jours jusqu'au crépuscule du jour suivant les Basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de St.-Jean-de-Latran et de Ste-Marie-Majeure ; et les autres, de même pendant quinze jours consécutifs ou discontinus, comme ci-dessus, l'église Cathédrale ou majeure, et trois autres églises de la même ville ou lieu ou de ses faubourgs, qui seront désignées par les Ordinaires de ces lieux, ou par leurs vicaires ou leurs autres représentants, dès que Nos lettres seront parvenues à leur connaissance, et que là ils se répandront pieusement en prières pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise catholique et de ce Siége Apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous les pécheurs, pour la paix et l'unité de tout le peuple chrétien et selon Nos intentions.

Nous permettons aussi que cette indulgence soit appliquée par manière de suffrage aux âmes qui, unies à Dieu dans la charité, sont sorties de cette vie et qu'elle soit valable pour elles.

Les navigateurs et les voyageurs dès qu'ils seront rentrés à leur domicile ou auront fait halte ailleurs, pourront gagner valablement la même indulgence, selon les prescriptions susdites, et en visitant autant de fois l'église Cathédrale ou majeure, ou l'église paroissiale de leur domicile ou station.

Nous accordons également et permettons, par la teneur des présentes, aux susdits Ordinaires de chaque lieu de dispenser des visites prescrites les religieuses consacrées, et autres jeunes filles et femmes, cloîtrées dans les monastères, ou vivant dans d'autres pieuses maisons et communautés religieuses ; les Anachorètes et les Ermites et tous autres laïques et ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, détenus en prison ou empêchés par quelque infirmité ou tout autre obstacle d'accomplir ces visites dans leur forme prescrite ; pareillement, de dispenser de la communion

Digitized by Google

exigée les enfants qui n'ont pas encore été admis à la première communion, et au lieu de ces visites et de cette communion sacramentelle de leur prescrire respectivement, soit par eux-mêmes, soit par les chefs réguliers ou supérieurs de ces personnes des deux sexes, soit par de prudents confesseurs, d'autres œuvres de piété, de charité et de religion ; et de même aux Chapitres et Congrégations tant de séculiers que de réguliers, aux associations, confréries, universités et colléges de toute sorte qui font ces visites en corps, de les réduire au nombre qu'ils jugeront convenable.

En outre, Nous accordons la permission et la faculté à ces religieuses et à leur novices de ce confesser, à cet effet, à tel confesseur qu'il leur plaira, parmi ceux qui sont approuvés par l'Ordinaire du lieu où sont établis leurs monastères pour recevoir les confessions des religieuses, et à tous les autres séculiers de l'un et de l'autre sexe, tant laïques qu'ecclésiastiques, et à chacun d'eux, et aux réguliers de tout ordre, congrégation et institut, même qu'il faudrait spécialement désigner, de prendre pour confesseur tout prêtre, tant séculier que régulier, de quelque ordre et institut que ce soit, approuvé de même pour entendre les confessions des séculiers par les Ordinaires actuels dans les villes, diocèses et territoires desquels ces confessions devront être reçues, et Nous concédons et permettons avec la même autorité et la même largesse de la bénignité Apostolique à ces confesseurs, dans le délai de l'année susdite, pour tous ceux et celles qui voudront gagner sincèrement et sérieusement le présent Jubilé, et qui, dans cet esprit viendront à eux se confesser pour remplir les autres conditions nécessaires, le pouvoir et l'autorité de les absoudre, pour cette fois et pour le for intérieur seulement, en leur imposant une pénitence salutaire et les autres conditions de droit, de l'excommunication, de la suspense et autres sentences ecclésiastiques, des censures ou de droit ou prononcées et infligées par le juge pour quelque cause que ce soit, même dans les cas réservés aux Ordinaires des lieux et à Nous ou au Siège Apostolique, et même dans ceux qui sont réservés à chacun d'eux et au Souverain Pontife et au Siège Apostolique, sous une forme particulière, et qui ne seraient pas compris dans d'autres concessions si larges qu'elles fussent, ainsi que de tous péchés et de toute fautes, si graves et si énormes qu'elles soient, même de celles qui sont réservées aux dits Ordinaires et à Nous et au Siége Apostolique : pareillement, de commuer, en autres œuvres pies et salutaires, les vœux et tous autres serments réservés au Siége Apostolique (excepté toujours les vœux de chasteté, de religion et ceux par lesquels on contracte une obligation envers un tiers, lesquels auraient été acceptés par lui, ou dont l'omission lui porterait préjudice, et les peines qui sont appelées préservatives du péché, à moins que la commutation à intervevenir ne soit jugée de nature à ne pas moins prévenir du péché que la matière première du vœu) et de dispenser les pénitents de cette classe engagés dans les

Digitized by Google

ordres sacrés et même dans les ordres religieux, de l'irrégularité occulte contractée seulement dans l'exercise de ces ordres, et de l'atteinte des supérieurs pour la violation des censures.

Toutefois, Nous n'entendons point, par les présentes, accorder dispense pour quelque autre irrégularité, soit occulte, soit publique, ni pour quelque autre défaut, note, ni toute autre incapacité ou inaptitude contractée de quelque manière que ce soit, ni, en dehors des cas susdits, accorder la faculté de donner ces dispenses ou de rendre l'aptitude, ou de rétablir les coupables en leur premier état, même au for de la conscience, non plus que déroger à la constitution publiée avec les déclarations opportunes par Notre Prédécesseur Benoit XIV, d'heureuse mémoire, constitution commençant par ces mots : *sacramentum pœnitentiæ* et édictée le 1er Juin, en l'an de l'Incarnation 1741, dans la première année de son Pontificat.

Enfin, les présentes ne pourront non plus et ne devront pas profiter à ceux qui, soit par Nous et le Siége Apostolique, soit par quelque prélat ou par un juge ecclésiastique, auront été nommément excommuniés, suspendus, interdits, ou bien qui auront été avertis qu'ils ont encouru d'autres jugements et censures et qui auront été désignés publiquement à cet effet ; à moins que, dans le courant de l'année, ils n'aient satisfait aux conditions pour eux spécialement requises et qu'ils n'aient, autant que de besoin, rempli le devoir prescrit.

Au reste, s'il en est qui, après avoir entrepris les œuvres du Jubilé avec l'esprit de les accomplir intégralement ne puissent, prévenus qu'ils seront par la mort, compléter le nombre des visites prescrit, Nous voulons, eu égard à notre désir d'accueillir favorablement la piété et la promptitude de leur volonté, qu'ils participent aux grâces de l'indulgence et de la rémission susdites, comme s'ils avaient réellement visité les églises aux jours indiqués, pourvu toutefois qu'ils se soient confessés et qu'il se soient nourris de la sainte communion.

Pour ceux qui, après avoir, par la vertu des présentes, obtenu les absolutions de censures, commutation de vœux ou dispenses susdites, auraient abandonné le dessein sérieux et sincère exigé d'ailleurs pour gagner ce Jubilé et, par suite, négligé d'accomplir les œuvres nécessaires pour le gagner, bien qu'on puisse à peine les considérer comme exempts de péché à cause de cela, pourtant Nous décidons et déclarons que ces absolutions, commutations et dispenses obtenues par eux dans la disposition susdite, conserveront leur entière valeur.

Nous décidons et déclarons encore que les présentes lettres seront en tout valides et efficaces ; qu'elles sortiront et obtiendront leurs pleins effets partout où elles auront été, par les Ordinaires du lieu, livrées à la publicité et à l'exécutiou ; qu'elles profiteront à tous les fidèles du Christ qui sont dans la grâce et l'obéissance du Siége Apostolique, en même

Digitized by Google

temps qu'à tous les voyageurs et navigateurs qui aborderont en ces lieux. Et il en sera ainsi, nonobstant ce qui se rapporte aux indulgences qu'on ne doit pas concéder *ad instar*, nonobstant les Constitutions Apostoliques et les constitutions édictées dans les Conciles universels, provinciaux ou synodaux, nonobstant les ordonnances et les réserves générales ou spéciales d'absolutions, relèvements et dispenses ; nonobstant le serment des Ordres mendiants et militaires, quels qu'ils soient, des congrégations et des instituts ; nonobstant les statuts confirmés par l'approbation Apostolique ou de tout autre manière ; nonobstant les lois, usages, coutumes, priviléges, indults et lettres Apostoliques à eux concédés ; nonobstant surtout celles où il est interdit expressément que les prefès de l'ordre, congrégation ou institut de ce genre confessent leurs péchés à des confesseurs qui ne sont pas de l'ordre. De toutes ces choses et chacune d'elles, bien que pour une dérogation suffisante de ces règles et de leurs complètes teneurs, il doit en être fait mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle, ou qu'aucune autre forme soit exigée pour les conserver ; néanmoins, pour cette fois, Nous tenons ces teneurs pour insérées et ces formes pour accomplies exactement, et Nous y dérogeons pleinement ainsi qu'à toutes autres choses contraires, en vue seulement des effets susdits.

Mais, lorsque, remplissant le devoir de Notre charge Apostolique et Nous inspirant de cette sollicitude dont Nous devons entourer tout le peuple du Christ, Nous proposons cette occasion salutaire d'obtenir une grande grâce de rémission, Nous ne pouvons Nous dispenser de faire appel à tous les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires des lieux, aux prélats, ou a ceux qui, à défaut des évêques et des prélats, exercent légitimement la jurisdiction locale ordinaire, et sont en grâce et communion avec le Siége Apostolique, pour les prier ardemment au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, Prince des Pasteurs, et pour les supplier d'annoncer un si grand bien aux peuples confiés à leurs soins, et de veiller avec le plus grand zèle à ce que tous les fidèles, réconciliés avec Dieu par la pénitence, fassent tourner cette grâce du Jubilé au profit et à l'utilité de leurs âmes.

C'est pourquoi, Vénérables Frères, vous veillerez avant toutes choses à ce que, la clémence divine étant invoquée par les prières publiques pour qu'Elle répande sa lumière et sa grâce dans tous les esprits et tous les cœurs, le peuple chrétien soit amené par des instructions et des avis opportuns à recueillir le fruit du Jubilé. Qu'il comprenne parfaitement quelle est la nature du Jubilé chrétien, et quelle est sa valeur pour l'utilité et pour le profit des âmes, de quelle façon spirituelle ces biens sont acquis par la vertu de Notre-Seigneur Jésus-Christ et ce que ramenait, tous les cinquante ans, chez le peuple Juif, la loi ancienne, messagère des choses futures. En même temps qu'il soit convenablement instruit de la

Digitized by Google

valeur des indulgences, et de tout ce qu'il doit remplir pour faire une confession fructueuse de ses péchés, et recevoir saintement le sacrement de l'Eucharistie. Or, comme ce n'est pas seulement de l'exemple, mais des œuvres du ministère ecclésiastique qu'il est tout à fait besoin pour opérer dans le peuple de Dieu des fruits désirables de satisfaction, ne négligez pas, Vénérables Frères, d'enflammer le zèle de vos prêtres et de les exciter à exercer leur ministère avec ardeur, principalement dans ce temps de salut. Dans ce but et pour le bien commun, il serait très-désirable, partout où cela sera possible, qu'eux-mêmes, donnant au peuple chrétien l'exemple de la dévotion et de la piété, renouvellent, au moyen d'exercices spirituels, l'esprit de leur sainte vocation afin qu'ensuite ils s'appliquent plus utilement et avec plus de fruit, selon le mode établi par Vous, à remplir les devoirs de leur charge et à donner de saintes missions à leur pleuple. En ce siècle, comme il y a tant de mal à réparer, tant de bien à faire, saisissez le glaive de l'esprit, c'est-à-dire la parole de Dieu et, par tous vos soins, obtenez que votre peuple soit amené à détester l'abominable crime du blasphème par lequel il n'est rien de si saint aujourd'hui qui ne soit violé ; qu'il connaisse et remplisse ses devoirs au sujet de l'observance des jours de fête, et des lois de l'Eglise concernant le jeûne et l'abstinence, et qu'ainsi il puisse éviter les châtiment déchaînées sur la terre par le mépris de ces devoirs. Que votre sollicitude et votre zèle soient de même constamment éveillés sur la discipline de l'Eglise que vous devez défendre, et la parfaite éducation des clercs dont vous devez prendre soin ; enfin, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, portez secours à la jeunesse qui est circonvenue, comme vous le savez, et qui, vous ne l'ignorez pas, se trouvant en un si grand péril, est exposée à une ruine si grave. Ce genre de mal fut si douloureux au cœur du divin Rédempteur lui-même, que contre ses auteurs il proféra ces paroles: "*A quiconque aura scandalisé un seul de ces petits qui croient en moi, il eut mieux valu qu'on lui mît une meule au cou et qu'on le jetât à la mer.* (St. Marc. chap. 9, v. 41.)

Comme rien n'est plus digne du temps du saint Jubilé que d'exercer plus généreusement toutes les œuvres de charité, il appartient à votre zèle, Vénérables Frères, de stimuler les fidèles afin qu'on secoure les pauvres, que les péchés soient rachetés par les aumônes, dont il est dit tant d'excellentes choses dans les saintes Ecritures ; et, afin que ces fruits de la charité s'étendent plus au loin et demeurent plus stables, il sera bon que les secours de la charité soient appliqués à secourir ou à fonder ces pieux établissements, qui sont réputés en ce temps servir le mieux à l'utilité des âmes et des corps. Si vos esprits à tous, si vos efforts se réunissent pour obtenir ces biens, il n'est pas possible que le règne du Christ et sa justice n'en reçoivent pas de grands accroissements, et que la clémence divine, en ce temps acceptable, en ces jours de salut,

Digitized by Google

ne répande pas sur les fils de son amour l'abondance des présents célestes.

Finalement, Nous nous adressons à vous tous, Fils de l'Eglise catholique, à tous et à chacun; par Notre affection paternelle, Nous vous exhortons à user, selon que le soin de votre salut le demande, de cette occasion d'aquérir le pardon du Jubilé.

C'est maintenant plus que jamais, Fils bien-aimés, qu'il est nécessaire d'arracher de notre conscience les œuvres mortes, d'acomplir les sacrifices de justice, de faire de dignes fruits de pénitence et de semer dans les larmes, afin que nous récoltions dans la joie. La majesté divine nous indique assez ce qu'elle demande de nous depuis si longtemps, qu'à cause de notre malice nous travaillons et souffrons sous le poids de son mécontentement et sous le souffle de sa colère. *Les hommes ont coutume, toutes les fois qu'ils subissent une nécessité par trop pressante, d'envoyer des embassadeurs chercher du secours auprès des nations voisines. Nous, faisons mieux, envoyons une embassade à Dieu*; Notre secours, demandons-le lui; que vers lui nous tournions notre cœur, nos prières, nos jeûnes et nos aumômes, *car plus nous serons près de Dieu, et plus nos adversaires seront repoussés loin de nous* (1). Mais surtout écoutez la voix Apostolique,—car Nous sommes chargé d'une ambassade pour le Christ—vous qui travaillez et qui êtes accablés; vous qui, errant loin des chemins du salut, êtes opprimés sous le joug des mauvaises passions et de l'esclavage diabolique; ne méprisez pas les trésors de la bonté, de la patience et de la longanimité de Dieu; quand on vous prépare si amplement et en si grande abondance les moyens d'obtenir un pardon si facile, n'allez point, par votre refus, vous rendre inexcusables auprès du divin Juge, et amasser sur vous les trésors de sa colère aux jours de la vengeance et de la révélation du juste jugement de Dieu; le monde passe et avec lui sa concupiscence; rejetez les œuvres de ténébres, revêtez les armes de la lumière, cessez d'être les ennemis de votre âme, pour lui ménager enfin la paix en ce monde, et dans l'autre les éternelles récompenses des justes.

Tels sont nos vœux; ces vœux, Nous ne cesserons de demander au Dieu très-clément qu'il les exauce; et, tous les Fils de l'Eglise catholique nous étant unis par cette association de prières, Nous avons confiance que ces bienfaits nous seront accordés en abondance. En attendant les fruits heureux et salutaires de cette sainte entreprise, que de toutes les grâces et de tous les dons célestes vous soit l'augure la Bénédiction Apostolique qu'en Notre-Seigneur Nous vous accordons du fond du cœur, à vous Vénérables Frères, et à vous tous, Nos Chers Fils, qui comptez parmi les membres de l'Eglise catholique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 décembre de l'année MDCCCLXXIV, dans la 29e de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

(1) Maximus Taurinen, hom. 91.

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ A N.D. DE MONTRÉAL

Par le Rév. M. D. Lévesque P. S.S. Le 24 *Juin* 1875.

Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.

"Il est venu pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière."—St. Jean, ch. I, v. 7.

Le noble sang français qui coule dans nos veines ; les beautés et les richesses du pays que la Providence nous a donnés ; les gloires sans tache de nos ancêtres ; les magnifiques espérances que nous entretenons pour l'avenir ;—voilà pour rendre fiers de leur nom de Canadiens-Français tous ceux qui le portent :—voilà aussi pour répondre à l'étranger qui nous demanderait pourquoi cet empressement, pourquoi cette allégresse, pourquoi cette pompe et cette solennité dans la célébration de notre fête nationale.

Mais il est une question que l'on vous a peut-être adressée, une question qui a dû se présenter à l'esprit de tous ceux qui ont vu défiler votre brillant cortége : Quel rapport y a-t-il entre St. Jean-Baptiste et le Canada ? Comment se fait-il que St. Jean-Baptiste soit le patron du Canada ? Que vont faire les Canadiens, chaque année, au pieds des autels de St. Jean-Baptiste ? Laissons répondre les deux plus grandes autorités qu'il y ait dans le monde : l'Evangile et l'Histoire. L'Evangile nous dit de St. Jean-Baptiste qu'il fut envoyé pour servir de témoin, pour rendre témoignage à Jésus-Christ, la lumière du monde.

Et pourquoi Dieu a-t-il établi sur les rives du St. Laurent cette Colonie française du Canada ? L'histoire répond que Dieu l'y a établie pour servir de témoin aussi, pour rendre témoignage à l'Eglise, la véritable lumière des nations. Tels étaient les desseins bien exprimés, et souvent répétés, du chevaleresque François 1er, du magnanime Henri IV, du vertueux Lous XIII, et du Grand Roi ; tels étaient aussi les desseins des Jacques-Cartier, des Champlain, des Olier, des de Maisonneuve, de tous ces grands interprètes et exécuteurs des volontésde Dieu sur notre pays. L'histoire nous autorise donc, Mes Frères, à dire du Canada ce que l'Evangile dit de St. Jean-Baptiste : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.*

Or, avec une mission si clairement destinée et si hautement reconnue, le patron que Dieu désignait au Canada, le seul que le Canada pouvait raisonnablement choisir, dans l'accomplissement de cette mission,—c'était St. Jean-Baptiste. St. Jean-Baptiste envoyé dans la Judée pour rendre Témoignage à Jésus-Christ ; le Canada établi en Amérique pour

Digitized by Google

rendre Témoignage à l'Eglise : c'est cette conformité de mission qui explique comment il se fait que St. Jean-Baptiste soit notre patron national. Rendre témoignage à l'Eglise en imitant St. Jean-Baptiste rendant témoignage à Jésus-Christ, voilà ce qu'a fait le Canada jusqu'à ce jour ; rendre témoignage à l'Eglise en imitant toujours St. Jean Baptiste, voilà ce que le Canada veut et doit continuer de faire à l'avenir.

Rendre un hommage, prendre un engagement,—voilà le but de la démonstration de ce jour. Nous venons *rendre un hommage* à la fidélité de nos pères à marcher sur les traces de St. Jean-Baptiste dans l'accomplissement de leur mission ;—Nous venons *prende l'engagement* de suivre nos pères dans cette voie qu'ils ont si courageusement suivie.

I.

Envoyé pour servir de témoin à Jésus-Christ, St. Jean-Baptiste s'est acquitté de sa sublime mission par le triple témoignage de sa *parole*, de sa *soumission* et de son dévouement ; or Mes Frères, ce triple témoignage, l'Histoire nous montrera le Canada le rendant éloquemment à l'Eglise.

1o. Le premier témoignage que St. Jean-Baptiste ait rendu à Jésus-Christ, c'est celui de sa parole. St. Jean-Baptiste a été véritablement comme l'a prédit Isaie, une voix,—une voix sans cesse retentissante, une voix uniquement consacrée à annoncer Jésus-Christ ; *Vox clamantis ; parate viam Domini.* Le peuple vient à lui, l'autorité le fait interroger, des disciples demandent ses leçons ; pour tous, il n'a qu'une seule prédication : Préparez la voie au Seigneur ; *Parate viam Domini* ; il doit venir après moi ; il est déjà au milieu de vous. Regardez, le voici, c'est lui qui s'avance : "*Ecce agnus Dei.*" Les rives du Jourdain, les montagnes et les déserts de la Judée, ont, tour à tour tressailli, aux accents de son éloquente et infatigable prédication.

Or, quelle est, Mes Frères, la première voix que le Canada fait entendre dans l'Histoire, si ce n'est celle de ses Missionnaires ?

La colonie comptait à peine quelques années d'une existence pénible et encore mal assurée, que déjà leur parole puissante avait retenti dans toutes les forêts du St. Laurent, du Mississipi et de l'Ohio ; depuis les rivages glacés de la Baie d'Hudson, jusqu'aux rivages brûlants du golfe du Mexique. Cette voix de nos Missionnaires, elle est encore la plus soutenue, la plus puissante qui retentisse dans tout le cours de notre histoire ; c'est elle qui domine toutes les autres. Ils venaient rendre un éclatant témoignage à cette vérité, ces représentants de plus de soixante églises, que nous avons vu, l'an dernier, proclamer par leur présence, dans l'Eglise mère de Québec, que c'est à son zèle qu'elles sont redevables de eur existence. Et de nos jours même, quelle est cette voix qui domine si puissamment toutes les autres, dans les lointaines régions du Nord-Ouest ? Celle d'un Missionnaire Canadien, de sa Grâce Mgr. Taché.

Digitized by Google

Quelles sont les voix qui dominent dans les églises plus lointaines de l'Orégon ? Celle de deux Missionnaires Canadiens, de Nos Seigneurs Blanchet. Quelle est cette voix, dont les échos des îles du Pacifique font encore entendre les accents ? celle d'un Missionnaire Canadien, du regretté Mgr. Demers.

Ah ! oui, Mes Frères, cet éloquent témoignage de la prédication, rendu dans la Judée par St. Jean-Baptiste pour faire connaître Jésus-Christ, le Canada l'a bien rendu en Amérique, pour faire connaître l'Eglise.

2o. Au témoignage de sa parole, St. Jean-Baptiste a ajouté celui de la plus entière soumission. C'est dans les deux plus solennelles circonstances de sa vie qu'il a rendu à Jésus-Christ cet autre témoignage. Il ne connaissait pas encore Jésus-Christ, comme il l'avoue, lorsque l'Esprit de Dieu le lui désigna, au milieu de la foule, qui, prosternée à ses pieds, implorait son baptême de pénitence. C'en était trop pour la foi, l'humilité de St. Jean-Baptiste ; il tombe lui-même aux pieds de Jésus-Christ se refusant à exercer son ministère. Mais Jésus-Christ n'a besoin de dire qu'une seule parole : *sine modo*," et St. Jean-Baptiste soumis, se relève pour obéir à tout ce que demande cette parole. Premier témoignage de sa soumission.... Second témoignage, non moins éclatant. C'était à la veille de son glorieux martyre ; c'était, par conséquent, le moment où il allait donner à ses diciples ses plus importants conseils, le moment solennel de ses dernières volontés. Ils viennent lui demander une dernière leçon, l'interroger, et pour toute réponse : " Allez, leur dit-il, à Jésus-Christ." C'est ainsi qu'il leur apprend à connaître son autorité suprême, à se soumettre à sa parole. Voilà en quelles circonstances et comment St. Jean-Baptiste a rendu à Jésus-Christ le témoignage de sa soumission.

Or, ce témoignage, le Canada l'a rendu à l'Eglise, en Amérique. Jamais ces doctrines erronées, qui cherchent à affaiblir l'autorité suprême du Chef de l'Eglise, soit pour exalter une raison orgueilleuse, soit pour flatter un pouvoir ambitieux, n'ont eu d'écho dans le cœur soumis des Canadiens-Français. Si le principe que la parole de Rome juge et termine toute cause en dernière instance, a été admis et pratiqué quelque part dans le monde, c'est bien certainement parmi nous. Cette soumission à l'Eglise, elle entre comme un des éléments nécessaires, dans la constitution de notre nationalité : " Le Canada, disaient Louis XIII et le Cardinal de Richelieu, devra être peuplé de naturels français catholiques." Donc pour être Canadien-Français, il ne suffit par d'habiter les rives du Saint Laurent, il ne suffit pas de porter un des beaux noms de la France, il ne suffit pas d'en parler la belle et gracieuse langue. Pour être Canadien-Français, il faut aussi être catholique, c'est-à-dire, soumis à l'Eglise. Ce principe a jeté dans nos usages de si profondes racines, que c'est en vain que vous chercheriez, soit dans le passé, soit dans le

Digitized by Google

présent, un homme de quelque origine ou de quelque langue qu'il soit, s'appelant purement et simplement Canadien-français, sans être catholique, c'est-à-dire, sans être soumis à l'Eglise. Nous pouvons nous rendre le glorieux témoignage, que nous n'avons pas été moins fidèles que nos Pères à rendre à l'Eglise l'hommage de notre soumission, dont St. Jean-Baptiste nous donne l'exemple. De nos jours, Rome a dit: " il faut croire que la Vierge-Marie a été Immaculée dans sa Conception," et tous, nous avons répondu avec une même allégresse: Nous le croyons. Rome a dit encore: " il faut croire que le Pape est infaillible"; et s'il y a des pays d'où se soient élevées des voix discordantes dans le concert d'adhésion de l'univers à cette parole, le Canada du moins a répondu d'une seule et unanime voix: " *Credo et Confiteor*. Je le crois et le confesse à la face du ciel et de la terre." Pour être juste, nous devons dire qu'il n'en pouvait être autrement, guidés et entraînés que nous étions par les solides enseignements et les nobles exemples de notre illustre épiscopat.

3o. Enfin, St. Jean-Baptiste a encore rendu à Jésus-Christ le témoignage du plus généreux dévouement. Dans l'état de dépouillement absolu auquel il s'était réduit pour annoncer plus efficacement Jésus-Christ, s'il y avait encore au monde, quelque chose qui pût lui être cher,—ce devait être, ou la renommée dont il jouissait parmis ses concitoyens, ou encore, les diciples qui l'avaient choisi pour maitre, ou enfin sa propre vie. Or, sa renommée, il l'a fait servir comme de marchepied pour élever celle de Jésus-Christ, lorsqu'il a dit: " Il faut qu'il grandisse et que moi je diminue: *illum oportet crescere, me autem minui.* Ses diciples, il ne les avait reçus que pour les préparer à Jésus-Christ, vers lequel il s'est efforcé de les diriger, comme nous l'avons dit. Enfin, pour mettre le dernier complément et le couronnement à cette vie, toute de dévouement à Jésus-Christ, il l'a terminée par un généreux martyre. Donc, richesses, honneurs, affections du cœur, vie même, St. Jean-Baptiste a tout sacrifié pour Jésus-Christ, dans la générosité de son dévouement.

Ne me suis je pas laissé entrainer trop loin? L'histoire va-t-elle me permettre de vous montrer le Canada rendant à l'Eglise ces mêmes témoignages de dévouement? Ah! si j'allais faillir dans l'accomplissement de ma tâche, chacun de vous pourrait suppléer à mon défaut!—Oui, Canada, mon pays, tu l'as rendu à l'Eglise ton généreux témoignage de dévouement! Ce ne sont pas seulement les églises d'Amérique, mais aussi celles de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie qui publient ta générosité, à sacrifier pour les intérêts de l'Eglise, les biens de la fortune que Dieu t'a donnés.—Tu n'as pas montré moins de générosité quant aux biens de l'honneur et de la gloire, dans ces jours pénibles de la conquête, où par ton attachement inviolable à l'Eglise, tu semblais te condamner toi-même

Digitized by Google

à l'abaissement, à la persécution et peut-être même à la ruine. Même en face des plus légitimes affections, ton dévouement ne s'est pas démenti. L'histoire de nos Communautés Religieuses en fournit d'innombrables preuves. Apparaissez, maintenant, Missionnaires de la colonie, vous qui avez fécondé par votre sang le sol ingrat de l'Amérique idolâtre ; apparaissez, vous aussi, nobles Guerriers qui avez versé votre sang sur les champs de bataille, plus pour la défense de vos autels que pour celle de vos foyers ; et vous aussi, Zouaves magnanimes, levez-vous, venez prendre la place à laquelle vous avez droit, au milieu de toutes les gloires évoquées : et tous ensembles, dites plus éloquemment que nous ne pouvons le faire, que le Canada n'a pas même reculé devant le sacrifice de son plus pur sang, quand l'Eglise a eu besoin de son dévouement.

Vous le voyez, M. F., ce triple témoignage de sa parole, de sa soumission et de son dévouement—que St. Jean-Baptiste a si éloquemment rendu à J. C.—le Canada l'a rendu de même à l'église. Ah ! quelle est glorieuse pour notre histoire cette fidélité qne nos pères ont eu à marcher sur les traces de St. Jean-Baptiste, dans l'acomplissement de leur sublime mission. Sans cette fidélité, la célébration de notre fête nationale, au pieds des autels de St. Jean-Baptiste, serait impossible ; c'est à elle que nous sommes redevables de pouvoir paraître sous le regard des étrangers qui nous contemplent, avec cette fierté et ce noble orgueil que je vois briller sur tous les fronts. Oui, certes, elle est bien digne, cette fidélité de nos pères, de l'éclatant témoignage que nous nous faisons un devoir de lui rendre chaque année.

II.

Notre présence au pied des autels de St. Jean-Baptiste est un hommage que nous rendons à la fidélité de nos pères. à marcher sur les traces de leur patron, dans l'accomplissement de leur mission, nous l'avons dit : mais c'est encore un engagement solennel que nous prenons de suivre, avec une infatigable persévérance, cette voie glorieuse dans laquelle ils nous ont précédés.

Sans cet engagement de notre part, la démonstration de ce jour devient inexplicable. Comment, en effet, considérer encore St. Jean-Baptiste comme notre patron national, si nous ne voulons plus reconnaître la conformité de mission qui existe entre lui et nous. Pourquoi rendre hommage à la fidélité de nos pères à marcher sur ses traces, si nous voulons sortir de cette voie ? Pourquoi demander qu'on nous rappelle ses vertus, si nous sommes résolus de n'en plus faire la règle de notre conduite ?

Donc, notre présence dans ce sanctuaire, le respect que nous témoignons pour les traditions de nos pères, la vénération que nous avons pour les vertus de St. Jean-Bapriste, sont pour ceux qui nous voient des preuves éclatantes de l'engagement que nous contractons.

Digitized by Google

Cet engagement, Mes Frères, peut-être ne sommes-nous venus le prendre que pour suivre l'exemple si entraînant de ceux qui l'ont contracté avant nous ; ou encore, par suite d'un élan spontané de notre cœur ; mais laissez-moi vous en faire remarquer l'*opportunité* et la *nécessité*.

1o. Il ne saurait, en effet, être plus opportun qu'à l'époque où nous vivons le triple témoignage de la *parole*, de la *soumission*, et du *dévouement*, que nous nous engageons aujourd'hui à rendre à l'Eglise. Il y a en ce moment, comme une immense conjuration, formée, par tous ceux qu'anime l'esprit du mal, pour attaquer et ruiner l'Eglise. Pas une de leurs paroles, pas un de leurs écrits qui ne renferme les plus noires calomnies et les plus abominables injures à son adresse. Qu'un fils dénaturé lève contre cette auguste Mère l'étendard flétri de la rébellion, vous les verrez tous accourir pour le soutenir, le défendre ! si encore, leur rage ve ensée ne les poussait pas à de plus sacrilèges excès ! mais ils ont juré à inspouse du Christ une haine implacable, et ont entrepris contre elle l'ée persécution sans merci. Après dix-neuf siècles de ses bienfaits, un lui dispute encore le droit de posséder un patrimoine ; on brise ses onloîtres et ses monastères ; les moyens les plus iniques, les plus révoltants, cont employés pour imposer silence à ses évêques, ses évêques, les successeurs de ceux qui ont civilisé le monde. Il n'est pas jusqu'à son vénécable Chef, jusqu'à l'auguste Pie IX, ce grand défenseur des droits de la vérité, qui n'ait été et ne soit encore, tous les jours, la victime de cette infernale persécution.

Assaillie par de si nombreux ennemis, attaquée de tant de manières à la fois, frappée sans relâche de si rudes coups, l'Eglise a grandement besoin, et pour son soutien, et pour sa consolation, que ses enfants lui rendent avec empressement et générosité, le témoignage de leur parole, de leur soumission et de leur dévouement.

Oui, elle est grande et incontestable la mission que Dieu nous donne, et ils n'ont pas la foi ceux qui ne le trouvent pas sublime, ce devoir ; ils ne sont pas Canadiens-français ceux qui voudraient y faire objection. Donc, courage, Mes Frères.

Ce n'est plus assez de la *voix* de nos Missionnaires, il faut que chacun de nous parle, parle de toutes manières, pour la défense et l'honneur de l'Eglise. Ce n'est pas assez de nous soumettre par devoir, il faut mettre dans cette soumission notre bonheur et notre gloire. Quant à notre dévouement, nous n'avons qu'à continuer ce qui a été si noblement commencé, et bientôt il se manifestera par l'éloquence de deux monuments, l'ornement et l'orgueil de Montréal, cette vaste église de Notre-Dame, mais surtout la grandiose cathédrale, qui fera la gloire de Mgr. de Montréal et de son zélé Coadjuteur.

Voilà la voie que Dieu trace devant nous et dans laquelle St. Jean-Baptiste nous appelle à sa suite. Nous pouvons nous écrier avec l'apôtre St. Paul : *Ostium enim mihi apertum est magnum et evidens ; et adversarii multi.* Notre devoir, au milieu de tant d'ennemis de l'Eglise, Dieu nous l'a tracé, grand et incontestable, et si quelque jour, l'abaissement plus profond de l'Eglise, ou même, la crainte de nous trouver seuls à lui rendre tous ces témoignages, menaçaient d'ébranler notre courage nous le relèverions encore par le souvenir de St. Jean-Baptiste, qui lui auss s'est trouvé seul à rendre témoignage à Jésus-Christ, alors que Jésus Christ était dans l'abaissement et complètement inconnu.

Digitized by Google

2o. Si l'engagement que nous prenons aujourd'hui de rendre témoignage à l'Eglise, comme l'on fait nos Pères, est un engagement bien *opportun*, il faut aussi nous hâter d'ajouter qu'il est bien *nécessaire*. La fidélité à cet engagement est une condition indispensable de notre existence nationale.

Il en est des nations, dans les desseins de Dieu, comme de ces milliers de rouages qui composent ces mécanismes puissants, que le génie de l'homme a inventés. Dieu en assignant à chacune d'elle une place dans l'univers, lui assigne en même temps un rôle particulier, lui donne une mission qu'elle doit remplir ; et cette mission, c'est la raison de son existence. Or, dans un mécanisme, quand un rouage ne fonctionne plus, l'ouvrier cherche, pendant quelque temps, par différents moyens, à le remettre dans l'ordre ; mais si tous ses efforts sont inutiles, il finit par le rejeter, pour le remplacer par un autre qui réponde mieux à ses desseins. Voilà, Mes Frères, l'image fidèle de la conduite de Dieu sur les nations. Quand l'une d'elles s'écarte de la voie qui lui a été tracée, quand elle ne s'acquitte plus de la mission qu'elle a reçue, Dieu s'efforce, soit par des moyens de miséricorde, soit par les coups rédoublés de sa justice, de la rappeler au devoir ; mais si elle persiste dans son égarement, vient un jour, jour qui se fait quelque fois attendre longtemps, mais qui arrive inévitablement, où Dieu frappe un grand et décisif coup, qui marque dans l'histoire le terme de cette nation. Que sont devenus, ces Grecs, au courage héroique ? Que sont devenus ces Romains, les maîtres de l'univers ? Que sont devenus les Juifs, ce peuple que Dieu s'était choisi entre tous les autres ? Ils ont été infidèles à leur mission, la verge de la justice divine les a brisés comme de fragiles vases de terre. Et que deviendrions-nous nous-mêmes si nous tombions dans la même infidélité. Ah ! plutôt que de répondre à cette question, rappelons les avantages qu'à procuré au Canada sa fidélité à s'acquitter de sa mission.

A quoi devons-nous de n'avoir pas été jusqu'à ce jour victimes de ce monstre sanguinaire de la Révolution, contre la fureur duquel tant de nations ont à défendre ce qu'elles ont de plus cher ? A quoi devons-nous d'être toujours sortis victorieux des luttes que nous avons eu à soutenir ? A quoi devons-nous de n'avoir pat été comme engloutis par les éléments étrangers qui nous environnent de toutes parts ? A quoi devons-nous cette force de vitalité, dont l'influence se fait si puissamment sentir sur tout ce qui nous entoure ? Il faudrait être aveugle, ou n'avoir jamais compris une seule page de notre Histoire, pour chercher la réponse de ces problèmes, ailleurs que dans notre fidélité à nous acquitter de la mission que Dieu nous a donnée ; ailleurs que dans notre attachement et notre dévouement à l'Eglise, c'est-à-dire ailleurs que dans notre fidélité à imiter St. Jean-Baptiste. Qu'ils viennent maintenant nous rallier de notre attachement à l'Eglise, se moquer des témoignages que nous lui rendons, les adeptes de ces doctrines nouvelles qui ont bouleversé l'Italie, qui ont courbé l'Allemagne sous un joug tyrannique, qui ont donné la guerre civile à l'Espagne et qui ont couvert de ruines et de sang notre France, dont les plaies douloureuses ont fait saigner le cœur de tout véritable Canadien : qu'ils viennent. La reconnaissance pour les bienfaits reçus, la crainte des maux que nous venons de rappeler, le désir de ne pas faillir dans l'accomplissement de notre mission, si nous voulons conserver notre nationalité, nous feront rejeter comme elles le méritent ces doctrines de prétendu

Digitized by Google

progrès, ces promesses mensongères, impossibles et ridicules de liberté, de fraternité et d'égalité. Certes, s'il est un peuple au monde qui soit libre, dont tous les citoyens soient frères et égaux, autant qu'il est possible de l'être, c'est bien le peuple Canadien-Français. Nous sommes plus libres que ces peuples qui sont esclaves des sociétés secrètes, plus libres que dans ces pays où l'on s'entregorge. Or, ces avantages à la poursuite desquels le monde entier se précipite en vain, qu'est-ce qui nous les a procurés ? Notre attachement à l'Eglise, notre fidélité à marcher sur les traces de St. Jean-Baptiste. Ces avantages, ils nous sont assurés pour l'avenir, pour toujours, si à l'avenir, si toujours nous sommes fidèles à l'engagement que nous prenons aujourd'hui, de continuer, comme nos Pères, à rendre témoignage à l'Eglise comme St. Jean-Baptiste à rendu témoignage à Jésus-Christ.

Glorieux St. Jean-Baptiste, prosternés au pieds de vos autels, nous prenons aujourd'hui, pour nous-mêmes, et pour les générations qui viendront après nous, le solennel et irrévocable engagement de venir, chaque année, demander à vos exemples, les leçons dont nous aurons besoin pour nous guider dans notre sublime mission. Toujours, nous marcherons sur vos traces ; toujours nous rendrons à l'Eglise de Dieu, comme vous l'avez fait pour Jésus-Christ, le triple témoignage de notre parole, de notre soumission, de notre dévouement. Ah ! puisse le Canada ne jamais s'écarter de cette voie ! C'est pour lui la voie du devoir, la voie du bonheur, la voie de la gloire.

———o———

LA TOUR-BLANCHE.

(Suite et fin.)

Dans le numéro de NOVEMBRE L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE ET TREIZE, nous avons laissé Vargat dans un fiacre avec Béatrice et Rose Papino, que ce trop fameux docteur avait adroitement tirées de la salle de théatre, au plus fort de l'incendie, dans l'intention de s'en rendre maître et de les faire disparaître. Mais par un heureux effet de la providence, le fiacre en partant, prit la rue où se trouvait la résidence de M. Papino. Tout à coup, dans sa course un peu trop précipitée, elle fut arrêtée par les agents de la police. Alors, comme presque toujours, eut lieu un petit rassemblement de curieux, parmi lesquels se trouva Madame Papino. En apercevant sa mère, Rose porte sa petite tête à la portière et lui crie, Maman, Maman ; et en même temps elle pousse Béatrice en lui disant, vite, vite, descendons, voilà Maman : aussitôt elle se précipite par la portière, aide Béatrice à descendre, et volent, toutes les deux, se jetter au cou de Madame Papino. Vargat tout surpris de cette aventure, mais non déconcerté, et dans l'espérance secrète de s'emparer bientôt de Béatrice, se met à raconter, avec un semblant de franchise, le désastre épouvantable qui vient d'arriver, et comment touché dn sort qui attendait ces deux charmantes petites filles, il s'était fait un devoir et un bonheur de les arracher au feu et de les conduire chez leurs parents.

Envain, Madame Papino, après l'avoir vivement remercié, voulut l'engager à se rafraichir, Vargat la remercia de sa gracieuse politesse— sous le beau prétexte qu'il voulait retourner immédiatement sur les lieux de l'incendie. Ensuite ayant prit note du numéro de la maison et remettant à Madame Papino une carte qui portait un nom différent du sien, il disparut. Mais au lieu de retourner sur ses pas, comme il l'avait dit, il

Digitized by Google

se fit conduire à la station du chemin de fer pour se rendre de là dans la ville où il tenait renfermé, dans une maison retirée, le baron de Romilly.

A peine fut-il entré que s'adressant à une vieille femme à qui il l'avait confié, il lui dit brusquement et d'une voix saccadée. Cora, comment va-t-il ?

Il est plus tranquille et plus raisonable, répliqua, Cora. Il m'a dit hier qu'il ne comprenait pas où il était, ni pourquoi on le renfermait dans une pareille chambre.

Ah ! exclama Vargat, je vais aller lui faire une visite. Il sortit, traversa un corridor long et étroit, puis deux ou trois pièces et arriva devant une espèce de caveau, bâti en brique, avec une ouverture garnie de barreaux, à l'extrémité, près du toit. Cette pièce n'avait pas plus de dix pieds sur huit, et elle avait pour ameublement un monceau de paille. Elle était occupée par un homme, à l'air déjà âgé, amaigri, assis par terre et dont le visage avait encore, malgré tout, une expression de noblesse et de distinction. Il paraisait plongé dans de profondes pensées et s'occupait à tresser de bouts de paille. Vargat frappé par la vue des lignes que la misère avait creusées sur sa figure, eut la pensée de chercher à lui rendre un peu de son intelligence et de lui donner quelques gouttes de contre-poison. Allons, lui di-t-il, dressez-vous et levez les yeux sur celui qui peut et veut vous guérir.

Le prisonnier tourna lentement la tête du côté où se tenait Vargat, et fixa sur lui ses yeux sans éclat. Qui êtes-vous donc, cria le prisonnier ?

Je suis venu pour vous voir, murmura-t-il ?

Pour me voir ! pourquoi me voir ! répéta le malheureux d'une voix faible, qui suis-je ? Quel est ce lieu ? dites-moi qui je suis, et pourquoi je suis dans ce caveau ?

Vous ne dévinez-pas ?

Deviner ! répéta le prisonnier, deviner ! je ne peux pas.

Vargat le contempla pendant quelques minutes, puis sortant de la cellule, il se rendit auprès de la vieille femme dont nous avons parlé, et lui dit : Cora, prépare vite son déjeuner, je veux le lui porter moi-même et lui rendre un peu sa mémoire.

Quand ce repas, d'ailleurs assez léger, fut prêt, Vargat tire de la poche de son paletot une petite trousse, l'ouvre et examine un moment attentivement. Il choisit une petite bouteille, et verse quelques gouttes du liquide qu'elle contenait, dans la tasse de thé que Cora avait préparée : c'était le contre-poison. Tiens, Cora, prends cette petite fiole ; garde-là, pendant que je vais monter en haut : vois-tu, là dedans se trouve la vie et l'intelligence de ton prisonnier. Je l'ai laissé vivre quand j'aurais pu le faire mourir. Je ne désire pas qu'il meure ; au contraire, je serais enchanté de le revoir riche et puissant. Mais c'est là une affaire très-compliquée. Il serait bien difficile de dire ce qui adviendrait si je le produisais et si j'allais dire : voilà le baron de Romilly. L'on pourrait bien me répondre que l'a vu enterrer et ne pas me croire.. Mais laissons ça. Tiens, Cora, donne-moi le plateau sur lequel tu as préparé le repas. En arrivant à la cellule, il ouvrit la porte sans bruit, se glissa dans le caveau, sans d'abord attirer l'attention du malheureux prisonnier. Quand celui-ci l'aperçut et vit la nourriture, il s'élança vers lui comme un loup affamé. Vargat, surpris, lui abandonna le plateau sans la moindre résistance, et se rapprochant de la porte, il contempla sa victime dévorant les mets avec une avidité étrange.

Digitized by Google

Eh bien, lui dit Vargat, allez-vous mieux ? votre mémoire est-elle plus vive ? Regardez-moi, me connaissez-vous ?

Le prisonnier se tourna vers lui et le regarda longtemps.

Rappellez vos souvenirs. Faut-il vous aider ? comment vous ne me connaissez pas ?

Le malheureux passa sa main sur son front, contracta ses sourcils et serra ses lèvres, et ne répondit pas.

Je le vois bien, il faut que je l'aide se dit Vargat à lui-même ; il verse un peu de liqueur et quelques gouttes d'une autre fiole dans la tasse et la présente à son prisonnier, en lui disant ; tenez, avalez ceci, cela vous remettra votre mémoire. A peine l'eut-il avalé que ses yeux semblèrent se dilater et il les fixa sur Vargat.

Attention ! écoutez ! la Tour-Blanche ! cela vous revient-il à l'esprit ?

Mais le prisonnnier ne repondit rien.

Hélène ! Hélène de la Roseraie ! Hélène votre charmante nièce !

Le prisonnier ne fit encore aucun signe, ni aucun mouvement.

Et Béatrice ! la jeune et jolie Béatrice, ajouta Vargat, vous en souvenez-vous ? Ne recevant encore aucune réponse, il continua : Eh bien ! reprenons votre mémoire au point où vous l'avez perdue. Voyons ! Ecoutez : La lune brille ; il y a là une étendue de gazon éclairée de ses rayons et tout autour de grands arbres...attention ! voilà un homme qui approche ! !

Ha ! hurla le prisonnier avec un accent qui glaça le sang dans les veines de Vargat : Misérable, je te connais à présent ! tu est Rivolat. Lache, assassin, tu as fais feu avant que le mot ait été dit. Tu as perdu le droit de vivre ! Ces derniers mots tremblaient encore sur ses lèvres, qu'il se précipita sur Vargat, et le saisit à la gorge pour l'étrangler. Alors s'engagea une lutte affroyable, car, quoique beaucoup le plus fort, Vargat se trouva avoir le gosier serré avec une telle violence qu'il était presque paralysé : il sentit avec horreur que la respiration lui manquait : ses yeux sortirent de leur orbite, sa langue avança hors de sa bouche ; les veines de son front se gonflèrent ; il entendit un bourdonnement dans ses oreilles, et mille infamies qu'il avait commises durant sa vie lui traversèrent le cerveau. Et puis il ne vit rien, il ne sentit plus rien, il était mort ! étranglé ! Quand Vargat quitta Cora pour aller lui-même porter à son prisonnier sa pitance, cette dernière sortit dans le jardin, en murmurant ; quel horrible vieux pécheur ! quel démon ! quel misérable que ce docteur ! N'est-ce pas du poison qu'il a versé dans la tasse ? Oh ! si j'osais le trahir lui-même et lui faire avaler un peu de cette fiole ! Mais je lui ai vendu ma pauvre vie pour un peu d'argent, argent qu'il a gardé jusqu'au dernier centin ! plut à Dieu que je ne l'eusse jamais connu ce misérable ! pauvre prisonnier, non il t'arrivera pas malheur, je le jure, je te tirerai de ses griffes. Elle retourna à la cuisine, s'assit sur une chaise, et balança son corps machinalement en soupirant et en gémissant. Tout-à-coup elle entend un bruit extraordinaire qui se drigeait du côté de la cuisine suivi d'un strident éclat de rire. Elle bondit sur ses pieds au moment où la porte s'ouvrait, elle vit devant elle, les cheveux en désordre, l'air hagard et les yeux étincelants, la face qu'elle avait si longtemps soignée.

Il était libre, et son excitation était véritablement effrayante. Il poussa un cri hideux et se précipita dans la cuisine. Cora saisie d'épouvante, s'élança dans le jardin et se mit à courir sans trop savoir où elle allait

Digitized by Google

Cependant au milieu de sa terreur, elle le vit bondir soudain vers le mur, grimper, atteindre le sommet et disparaître. Alors elle cessa de voir et perdit connaissance. Toutefois, elle ne resta pas longtemps dans cet état, car le froid du gazon sur lequel elle était tombée la ranima bientôt. Elle se leva, regarda vivement autour d'elle, se rappela ce qui était arrivé et retourna vers la maison en chancelant. Elle s'attendait à y rencontrer le docteur Vargat, à le trouver écumant de colère et de rage ; mais en y entrant, elle la trouva horriblement silencieuse.

Elle appelle Vargat par son nom plusieurs fois, mais il n'y eut pas de réponse. Elle élève la voix, mais l'écho seul, lui répondit. C'édant à une impulsion irrésistible, elle se dirige ver la cellule d'où le fou s'était échappé ; elle en trouve la porte toute grande ouverte. Elle s'arrête et écoute, aucun son ne se fait entendre de ce côté ; elle avance timidement la tête et regarde dans l'intérieur. Elle aperçnt Vargat étendu sur la paille, les membres horriblement contractés. Elle s'approche et regarde sa figure. Aussitôt elle pousse un cri d'horreur et s'enfuit de la cellule. Jamais elle n'aurait, pensait-elle, imaginé rien de si hideux. En rentrant dans la cuisine, elle se laissa tomber éperdue, sur une chaise. Il se passa quelque temps avant qu'elle pût rassembler ses pensées, et alors elle se demanda ce qu'elle avait de mieux à faire. Bien convaincue que Vargat était mort, elle arriva promptement à cette conclusion : il faut que je vole au secours de mon pauvre prisonnier ; il faut que je le trouve, je veux le trouver. Elle remonte dans la cellule où gisait le corps du misérable docteur, fouille dans ses poches, s'empare de quelques papiers qu'elle y trouve et d'une somme assez ronde, sans oublier le trousseau des petites fioles. Ensuite, elle se hâte de descendre dans la cuisine, se munit de quelques provisions, et surtout de la fiole que Vargat lui avait laissée en garde avant de monter dans la cellule. Ainsi munie, Cora sort en toute hâte de la maudite maison, et se met à la recherche de son cher pensionnaire. Enfin elle est assez heureuse pour le retrouver sur le bord d'un ruisseau, épuisé de fatigue, couché sur le gazon et profondément endormi. Elle s'assied non loin de lui et attend patiemment qu'il se réveille. Pendant ce temps là, elle cherche la petite fiole qu'elle tâche de bien reconnaître, et verse dans la boisson qu'elle se propose de lui faire prendre, quelques gouttes du contrepoison. A son réveil, elle s'approche doucement de lui et l'invite à prendre avec elle un peu de nourriture. Après cette courte réfection, Cora le détermina à la suivre, en l'assurant qu'elle en aurait tous les soins imaginables. En effet, à peine un mois s'était écoulé que le baron de Romilly, car c'était lui, reprit peu à peu son intelligence, grâce surtout au contrepoison précieux laissé à Cora par Vargat lui-même, et donné avec la plus grande précaution, pour ainsi dire goutte-à-goutte.

Mort du Duc et de la Duchesse de Flamanville.
Disparition de Rivolat.

La voiture qui avait conduit Hélène et Rivolat, du théâtre à l'hôtel du duc de Flamanville, était à peine repartie que le duc lui-même y arrivait, porté sur un matelas, tout couvert de sang et également sans mouvement et sans connaissance. Tandis qu'on le transportait dans ses appartements, soudain la duchesse se relève en sursaut, reconnait son mari, pousse un grand cri et retombe dans une insensibilité pire que la première.

Digitized by Google

Plusieurs des plus habiles médecins les entourèrent, leur prodiguèrent toutes sortes de soins, mais tout fut inutile. Le duc succomba le premier à ses blessures et mourut le second jour, sans avoir repris connaissance.

La duchesse revint un peu de son long évanouissement et elle se mit à parler, mais avec incohérence, disant dans ses divagations les choses les plus incroyables. Madame Rivolat, avertie par son fils du triste accident arrivé à la duchesse, se hâta d'acourir auprès d'elle. Madame Rivolat n'était pas femme à faire montre de ses impressions; mais elle eût froid au cœur, quand ses yeux se portèrent sur Hélène qui était couchée, la tête soutenue par une pile d'oreillers. Il n'y avait pas la moindre apparence de couleur sur ses joues, elle était plus blanche que les oreillers et les dentelles sur lesquels elle reposait. Ses longs cheveux, dénoués, tombaient sur ses tempes, sur son cou et sur ses épaules, et ajoutaient à l'expression de ses traits. Mais c'étaient surtout ses yeux qui étaient effroyants à voir. Ils paraissaient plus noirs que d'habitude, ils brillaient d'un éclat qu'on aurait dit surnaturel, en se portant lentement de droite à gauche, et de gauche à droite, comme si elle eut voulu suivre les mouvements de quelque objet. Tout le reste de son corps était immobile; ses yeux coutinuaient leur mouvement avec une horrible régularité.

Depuis combien de temps est-elle comme cela? demanda le médecin, à voix basse, à la garde malade.

Depuis quelques heures, répondit celle-ci. Peu après votre sortie, elle a eu l'air de s'endormir; mais elle a ouvert soudainement les yeux, en poussant un cri effroyable, et puis elle s'est mise à regarder comme elle fait en ce moment.

A-t-elle parlé demanda le docteur.

Quelque fois seulement. Je crois qu'elle s'imagine qu'elle voit une jolie petite fille avec des cheveux d'or, et elle lui a parlé une ou deux fois.

Le médecin secoua la tête et murmura: elle a un air que je n'aime pas. Ceci est très-sérieux; il y a dans son esprit quelque chose de très-grave.

Béatrice! s'écria tout-à-coup Hélène d'un ton de supplication qui fit tressailllr tout le monde, Béatrice parle-moi! On m'a trompée de la façon la plus horrible! parle-moi! réponds-moi! je te rendrai tout! tout!...Si seulement tu veux me parler. Je ne garderai rien; mais, je t'en supplie, parle-moi, chère petite cousine! je te reconnais! tu es vivante! tu n'es pas morte! Non, non, tu n'es pas morte!! Je ne t'ai pas noyée! non, non, Béatrice je ne t'ai pas noyée! Quoi! pas un mot, pas un sourire pour ta pauvre cousine Hélène! Elle ne parlera pas! Ses regards me glacent le sang!

Elle cessa de parler, mais ses yeux continuèrent leur mouvement lent et régulier.

Le médecin la regarda quelques minutes avec anxiété; ensuite se tournant vers la mère de M. Rivolat qui se trouvat là, Madame lui dit le docteur, voyons si la duchesse vous reconnaîtra, et il la fit placer dans une position où elle ne pouvait manquer d'attirer l'attention d'Hélène.

Il n'y avait pas une minute qu'elle était à cette place, quand les yeux de la duchesse tombèrent sur elle, et, cessant leur mouvement, devinrent fixes. Tout d'abord ils exprimèrent comme une interrogation, et puis, ils brillèrent d'un éclat sauvage. Les machoires rigides, et d'un ton guttural, elle dit, en indiquant l'endroit où elle avait tenu ses yeux fixes: Venez-vous pour me tourmenter, vous aussi? Vous que j'ai épargnée à

Digitized by Google

cause de lui ! Femme ! regardez...là...là...! Voyez-vous cette enfant plus blanche que la neige, plus pâle que la mort ? Voyez, comme elle me regarde tristement ! Elle me glace jusqu'au cœur, non ce n'est pas moi qui l'ai noyée ; c'est vous, vous, Madame Rivolat ! Voyez, elle glisse dans cette mare profonde, pour y cueillir un lis qu'elle veut m'apporter ! Sauvez-la ! Retenez-la ! voyez...elle tombe....ha ! un cri perçant s'échappa de ses lèvres, et elle essaya de sauter à bas du lit, comme si elle eût voulu sauver d'un péril quelque objet imaginaire ; mais elle retomba avant d'avoir pu accomplir son intention, en proie à de fortes convulsions.

A ce moment la Duchesse Douairière de Flamanville entra dans la chambre, en vêtement de voyage, et madame Rivolat, au même instant, tomba snr le parquet sans connaissance. Quand elle revint à elle, elle était dans une voiture, soutenue dans les bras d'une vieille femme, qui lui baignait les tempes avec de l'eau et de vinaigre. Pendant plusieurs minutes, elle ne vit qne la figure d'Hélène qui, pareille à celle de Méduse, semblait la poursuivre. En recouvrant ses forces, elle se rendit compte de sa situation, et elle reconnut aux maisons devant lesquelles elle passait qu'elle approchait de l'endroit où elle demeurait. Elle ne pouvait comprendre comment il en était ainsi. Questionnée par elle, la vieille femme répondit qu'elle la reconduisait chez elle, par ordre de la Duchesse Douairière, qui l'avait chargée de lui dire que les domestiques de l'hôtel avaient ordre de ne jamais la laisser entrer ; et elle ajouta, il parait que la douairière a entendu, de l'appartement voisin, les diverses apostrophes qu'Hélène dans son délire a addressées à Béatrice et à vous-même.

Hélène était retombée dans une prostration très-alarmante. Envain les médecins eurent recours à tous les secrets de leur art, rien ne put vaincre la fièvre cérébrale qui se déclara, et la Duchesse mourut trois jours après le décès du Duc son mari.

La Duchesse douairière de Flamanville fit transporter leurs corps pour être inhumés dans le caveau de la chapelle du château.

Cependant Rivolat apprit de sa mère la défense qu'avaient reçu les serviteurs du chateau de la laisser entrer. Cette nouvelle et la certitude qu'il avait de l'existence de Béatrice de Romilly le jetèrent dans une profonde inquiétude. D'autre part, la pensée de l'assassinat qu'il avait commis sur la personne du Baron de Romilly le poursuivait partout. Et puis Vargat, qu'il croyait encore en vie, ne pourrait-il pas le trahir ! Et qui sait si quelqu'un ne l'aurait pas vu ! ! Bref, Rivolat résolut de sortir de France et partit très-secrètement pour un pays étranger, où il changea de nom ; et il fit si bien qu'il dépista toujours les plus fins limiers de la police.

Quant à Vergat que nous avons laissé mort dans la cellule même de son prisonnier, il fut découvert quelque jours après la scène que nous avons décrite. Les voisins de cette habitation assez mal famée, étonnés de ne plus entendre les vociférations que, chaque nuit, poussait le fou qui y était renfermé, et ne voyant plus sortir la pauvre femme gardienne, firent part de leur soupçon aux magistrats du lieu. En conséquence de ce rapport, des agents de police y furent expédiés, et après une recherche assez minitieuse, ils trouvèrent le cadavre d'un mort qu'ils prirent pour celui du fou lui-même.

Cependant Cora, pleinement dévouée à son cher pensionnaire, lui fit reprendre ses forces et son intelligence, en en prenant le plus grand soin, en cherchant à le distraire, et en lui faisant prendre, le soir quelques gouttes de

Digitized by Google

contre-poison. Peu à peu M. le baron de Romilly reprit sa mémoire et put lui faire connaître son nom.

Dès que Cora s'aperçut que le baron de Romilly allait mieux et qu'il commençait à retrouver un peu de son intelligence, elle expédia une personne de confiance et intelligente, à la Tour-Blanche, pour savoir s'il était prudent de donner avis de l'existence et de l'état du Baron. Celle-ci n'était pas encore arrivée à la Tour-Blanche qu'elle eut occasion d'apprendre la mort du Duc et de la Duchesse de Flamanville et l'apparition de Raoul et de Béatrice de Romilly, et que la plus profonde désolation règnait dans le chateau depuis la nouvelle de la fin si tragique du Duc et de la Duchesse de Flamanville. Alors renonçant à se rendre à la Tour-Blanche, elle retourne en toute hâte vers Cora, à qui elle raconte tout ce qu'elle a apprit ; et il est décidé que sous peu de jours, M. Velours ira jusqu'à la Tour-Blanche pour faire savoir que M. le Baron de Romilly vivait encore, mais que la prudeuce demandait que son retour ne fut pas précipité, qu'en attendant on préparerait le chateau, surtout les appartements du Baron comme ils étaient avant sa disparition. M. Velours devait aussi faire connaître comment le baron avait été frappé par Rivolat, et comment le docteur Vargat lui avait fait perdre la mémoire, l'intelligence, et comment on avait eu le bonheur de lui faire retrouver un peu l'un et l'autre, et qu'on avait tout lieu d'espérer les lui faire retrouver complètement : mais qu'il ne fallait pas aller trop vite, mais user de beaucoup de ménagement. Il fut convenu aussi qu'on le recevrait, sans doute, avec joie, mais qu'on se conduirait à son égard, comme s'il arrivait d'un voyage ordinaire.

Cependant le Baron lui-même commença bientôt à parler d'Hélène, de Béatrice et de Raoul, et témoigna le désir de se rendre bien vite à la Tour-Blanche.

Nous laissons à nos lecteurs à s'imaginer la joie de ses anciens amis, de ses vieux serviteurs et en particulier de Béatrice et de Raoul, quand ils purent embrasser le Baron. Le bonheur et la joie qu'il éprouva en se voyant au milieu d'eux lui rendirent bientôt sa première intelligence et toute sa mémoire. On lui proposa d'envoyer Béatrice dans quelque maison de pension recommandable, et Raoul dans un Collége pour recevoir une éducation complète et convenable. Mais le Baron de Romilly ne voulut plus se séparer de sa fille bien aimée, et de son cher neveu ; il choisit donc un précepteur habile et religieux pour faire l'éducation de ce dernier, et donna à Béatrice une institutrice des plus capables et des plus recommandables sous tous les rapports.

Quand leur éducation fut achevée, le Baron de Romilly manifesta à son neveu le vif désir qu'il nourrisait, depuis longtemps, de se l'attacher pour toujours et de lui offrir la main de sa cousine. Raoul aimait sincèrement Béatrice et avait pour elle la plus haute estime : mais il s'était montré constamment à son égard comme si elle avait été sa véritable sœur ; toujours digne, noble, reservé, d'une affabilité exquise avec elle, mais jamais la moindre familiarité tant soit peu déplacée.

A cette ouverture si gracieuse de la part de son oncle et si avantageuse pour lui, Raoul répondit : mon cher oncle, je vous dois tout, vous m'avez servi de père et du meilleur des pères : votre volonté est la mienne, vos désirs sont mes désirs. Je ne forme qu'un vœu en ce moment, c'est que Béatrice elle-même partage vos sentiments, veuillez bien le lui proposer.

Digitized by Google

Le lendemain matin, Béatrice et Raoul frappent à la porte de la chambre du Baron pour lui souhaiter sa fête et lui demander sa bénédiction paternelle. Pendant qu'ils étaient à genoux, à ses pieds, pour la recevoir; oui, mes chers et bien aimés enfants, que Dieu vous bénisse! vivez longues années, aimez-vous toujours, servez Dieu fidèlement et ne vous séparez plus de moi qu'à la mort. Vous connaissez mes intentions sur votre avenir. Je connais votre affection mutuelle et vraiment sincère : préparez-vous, comme il convient à de dignes chrétiens, à recevoir bientôt le sacrement qui doit sanctifier votre union, et me rendre désormais heureux, en me voyant vraiment revivre en vous, et dans les chers enfants qu'il plaira à Dieu, j'espère, de vous donner.

Quelques semaines après Raoul et Béatrice s'acheminaient vers la chapelle de La Tour-Blanche, accompagnés de quelques parents et amis. Le cortège très-honorable, quoique très-modeste, s'avança jusqu'au pied des autels où l'attendait, assis sur son trône, le vénérable Evêque du diocèse qui avait voulu présider lui-même à la solennité.

Lorsque le moment fut arrivé, l'Evêque officiant s'avança vers les jeunes époux, agenouillés tous deux devant lui; Raoul présenta la main à son épouse, en lui adressant un doux sourire, lorsque l'instant fut arrivé. La jeune vierge Béatrice l'imita avec une grâce parfaite et en baissant les yeux. L'évêque les bénit par un signe de croix, et les deux époux apparurent à genoux et les mains réunies en signe de foi. On entendit alors parmi l'assemblée un léger murmure de contentement. Il ne restait plus à accomplir que le rite du couronnement alors en usage. Le vénérable évêque, s'étant assis sur son trône, demanda les guirlandes d'olivier, ornées de pierreries, qui se trouvaient sur un riche plateau, près de l'autel; il bénit les deux couronnes, et, les tenant chacune dans une main, il parla ainsi :

"Mes bien chers enfants, vous voici arrivés au cérémonial du couronnement. Oui, après des tourments et des tribulations sans nombre, et disons-le pour l'édification de tous ceux qui sont ici, après avoir donné de nombreux exemples de vertu, vous voici arrivés à la couronne. Savez-vous ce qu'elle signifie? Elle indique la récompense accordée à une candeur immaculée, que le chrétien apporte au pied de l'autel du Seigneur, pour la confier à la garde aimante d'un compagnon fidèle. Cette couronne sied bien à nos têtes chrétiennes : La feuille d'olivier nous rappelle l'onction de l'Esprit-Saint. par laquelle nous devenons de véritables membres de Jésus-Christ. Vous y avez ajouté de nombreses pierres précieuses et resplendissantes. Eh bien! faites en sorte que cet augure soit heureux, qu'il orne votre vie conjugale des bijoux resplendissants de toutes les vertus de la famille : maintenez-vous réciproquement dans toute la pureté de la foi, dans l'ardeur de la charité envers Dieu, notre père commun, envers vos frères! Que l'aumône embellisse le seuil de votre maison: que la veuve et l'orphelin, le pélerin et le mendiant le trouvent toujours accessible; que la prière en commun parfume toutes les chambres de votre demeure, comme un encens de suave odeur; que la piété soit la parure du moindre réduit, afin que les anges du Seigneur puissent y descendre sans la moindre répugnance, à toute heure du jour et de la nuit, pour y trouver une sereine image du paradis.

"Il est de mon devoir de vous rappeler, pardessus toute chose, l'affection pure et sainte dont vous devez toujours être animés l'un pour l'autre.

Digitized by Google

Mon fils bien cher, reçois devant cet autel cette pure jeune fille, comme si Jésus-Christ te la présentait de sa main divine, en te la recommandant ; aime-la comme il aime son Eglise, d'une affection pure, constante, parfaite. Et toi, ma douce enfant, n'oublie jamais que tu dois aimer le compagnon de ta vie d'une affection tout à fait semblable, unie à une soumission aimable, comme l'Eglise aime son céleste Epoux d'un amour obéissant et respectueux.

" Je le sais, vous vous aimez ainsi, et vos mains se sont unies en signe d'une affection aussi sainte, aussi pure. Pendant que vous les réunissiez, je les plaçais dans la main du Seigneur. Ne repoussez jamais cette main divine, en quelque lieu qu'elle daigne vous conduire ; Dieu vous menera, l'un et l'autre au ciel, à travers la joie et la douleur, les allégresses et les tribulations. En prononçant ces mots, les lèvres du vieillard tremblèrent, et une larme perla sous sa paupière.

" Je vous y verrai, je l'espère, plus respendissants qu'ici-bas, et portant l'immortelle couronne qui, de toute éternité, est destinée aux saints époux. Que celles que je tiens à la main, consacrées par les prières célestes, qu'ici-bas soient le gage de la couronne qui ne périra jamais : je les dépose avec confiance sur vos têtes."

A ces mots, il couronna les nouveaux époux et fit sur eux le signe de la croix : le rite sacré était achevé. Tout les assistants, et surtout le baron de Romilly, se sentirent doucement émus, jusqu'au fond de l'âme, par la voix sympathique du vénérable vieillard : les mouchoirs, les voiles servaient à essuyer les larmes silencieuses qui mouillaient les paupières des assistants.

Les époux, la tête couronnée, et se tenant par la main, quittèrent la chapelle et rentrèrent dans la salle de réception. Dès l'arrivée, tous les conviés firent entendre des cris de réjouissance et de félicitations. La jeune épouse surtout ne pouvait se dérober aux empressements et aux caresses de la partie féminine de la réunion, qui la comblait de marques d'amitié. Le baron de Romilly était au comble de la joie et pleurait d'attendrissement ; il paraîssait rajeuni, et le bonheur le mettait presque hors de lui-même. Ses yeux ne pouvait quitter sa chère fille et Raoul. Mais il n'oubliait pas pour cela ses devoirs envers les invités.

Les jeunes époux de concert avec M. le Baron, avaient donné des ordres pour qu'on dressa des tables pour les pauvres, dans le vestibule et sous les arbres des avenues qui conduisaient à la maison. Béatrice avait voulu placer elle-même, dans de jolies corbeilles, des mets abondants et délicats, qu'elle envoya en toute hâte dans de pauvres demeures, où vivaient tristement plusieurs malheureuses familles, qu'elle assistait depuis longtemps, du consentement de son père, avec la plus douce et tendre charité.

Raoul après avoir gracieusement accuilli les félicitations qu'on lui adressait et laissé passer le premier élan des congratulations amicales, fit un léger signe à sa femme, et s'écartant avec elle de la foule qui les entourait, il lui dit.

Ma chère Béatrice, tu sais jusqu'à quel point notre vénérable Evêque nous a montré de l'intérêt ; tu sais qu'il a daigné s'offrir lui-même à cette fête de notre hymen, allons bien vite avec M. le Baron, nous présenter à lui, avant qu'il vienne lui-même à nous ; allons le remercier des bienveillantes paroles qu'il vient de nous dire à l'autel.

Digitized by Google

Sur le point de partir et avant de monter dans la voiture, le vénérable et digne évêque les bénit de nouveau et leur adressa ces paroles : *allez en paix, mes chers enfants, allez en paix; je sais que vous serez heureux!* et ces paroles, prononcées d'un ton presque prophétique, ne se trouvèrent jamais démenties.

FIN

MONSIGNORE RONCETTI A NOTRE DAME.

8 Juillet, 1875.

La soirée de bienvenue donnée à Monsignore Roncetti, au Gesù, avait été grandiose; la grande démonstration qui a eu lieu à Notre-Dame en l'honneur du délégué de Notre Saint-Père le Pape, n'a pas été moins belle. L'église avait été ornée pour la réception de l'Illustre visiteur. Au-dessus de la grande porte d'entrée, on avait placé une longue banderole blanche, sur laquelle se détachaient les armes de Pie IX. Le maître-autel, comme aux jours des grandes solennités religieuses, étincelait de mille feux. La magnifique niche qui renferme la Madone de l'Immaculée-Conception, don généreux de Sa Sainteté, était entourée d'oriflammes de diverses couleurs et surmontée de l'étendard pontifical.

Le lieu saint était rempli de fidèles.

L'envoyé du Saint-Père fit son entrée à six heures et demie, ayant à ses côtés le Rév. M. Baile, Supérieur du Séminaire, et le Rév. M. Giband. Tous les Messieurs du Séminaire et un très-grand nombre de membres du clergé lui faisaient escorte.

Parmi ces Messieurs on remarquait Mgr. Desautels, M. le chan. E. Moreau, M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale. M. l'abbé A. Valois, M. Labelle C. de St. Jérome, M. l'abbé Papineau du Séminaire de Québec.

Lorsque Monsignore Roncetti eût pris place sur le trône qui lui avait été préparé, M. le curé de Notre-Dame, le Rév. M. Rousselot, monta en chaire et lut l'adresse suivante :

" Monsignore, les prêtres de St. Sulpice et les fidèles confiés à leurs soins dans Ville-Marie, s'estiment très-heureux et très-honorés de recevoir en ce moment votre visite. Ils voient en vous, Monseigneur, un délégué et un représentant de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, dont le règne si fécond en grandes choses, leur semble devoir briller à jamais d'un éclat incomparable, dans les futures annales de l'histoire. Tous sont heureux de pouvoir vous déclarer hautement ici, qu'ils aiment à reconnaître, en LUI, le Successeur de Saint-Pierre, avec tous ses pouvoirs et toutes ses prérogatives, mais en particulier celle de son Infaillibilité; qu'ils ont pour sa personne sacrée, le vénération la plus profonde, l'amour le plus filial, le dévouement le plus parfait, et qu'ils conservent de ses nombreux bienfaits un souvenir qui ne s'effacera jamais.

Entre les dons qu'ils ont reçus de sa bonté paternelle, il en est un dont ils ont été particulièrement touchés. Vous savez, Monseigneur, comment le 5 août, 1872, deux prêtres de St. Sulpice de Montéal étant à Rome, et ayant eu l'insigne honneur d'une audience privée, Sa Sainteté, après les avoir comblés de faveurs, leur a fait le don si précieux de cette gracieuse et belle statue de l'Immaculée Conception. La colonne de marbre magnifique qui la porte, la petite croix d'or avec son cordon

Digitized by Google

que vous voyez suspendus à son cou, petite croix d'or que Pie IX, comme il nous l'a dit Lui-même, portait ordinairement sur sa personne sacrée, et qu'il n'avait suspendue à l'image de Marie que pour lui dire qu'il lui confiait ses croix, ses peines, sont encore des dons de Notre Saint Père, infiniment précieux pour nous. Cette statue est presque toujours entourée de pieux fidèles qui, tout en venant déposer aux pieds de Marie-Immaculée le tribut de leurs louanges et de leur amour, l'expression de leurs peines et de leurs joies, adressent de ferventes supplications pour le Pontife, toujours d'autant plus aimé qu'il est plus persécuté. Ils osent prier Votre Excellence de vouloir bien à son retour à Rome, remercier de nouveau Sa Sainteté en leur nom, pour un don qui a été si agréable à tous, et qui a si fort contribué à augmenter leur dévotion envers celle que Jésus-Christ nous a donnée pour Mère, et que Lui-même vénère, honore et prie avec tant d'amour–Enfin, les Prêtres de St. Sulpice, les pieux fidèles de cette paroisse et les élèves du Collége ou Petit Séminaire de Montréal, vous prient d'accepter, comme un faible témoignage de leur reconnaissance envers Notre Saint-Père le Pape, l'humble offrande découlant des mains de la Madone de Pie IX.—C'est de l'or, symbole de la charité, que vous lui porterez dans un cœur, emblème du cœur dévoué de ses enfants de Ville-Marie."

Montréal, le 8 Juillet 1875.

Monseigneur l'Ablégat a répondu à cette adresse avec cette dignité et cette bonté qui, en si peu de temps, lui ont gagné tous les cœurs. Et, bien que parlant dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle, il s'est exprimé avec la plus remarquable facilité et l'abandon le plus heureux. On le voyait heureux lui-même de moissonner des consolations pour Pie IX. Puissions-nous en envoyer bien souvent de semblables à cet immortel Pontife !

Voici substantiellement cette réponse.

"M. le Curé, Messieurs et mes Frères, je me ferai un vrai bonheur à mon retour à Rome, de rapporter au Très-Saint-Père toutes les choses si belles et si flatteuses que j'ai vues dans mon voyage sur ce Continent Américain. Ce sera pour le cœur si affligé du magnanime Pontife un grand sujet de consolation. Je lui parlerai surtout de la magnifique manifestation dont je suis témoin ce soir, et je Lui ferai bien fidèlement les commissions dont vous me chargez. Je dirai au Souverain-Pontife combien le don de la statue de la Vierge-Immaculée, que vous tenez de sa main, a contribué à augmenter, dans cette Cité si pieuse, le culte de Marie et le dévouement au Siége Apostolique. Je lui dirai avec quelle dévotion cette belle et religieuse paroisse de Notre-Dame se presse autour de l'envoyé de Pie IX, conduite par cette vénérable famille de St. Sulpice qui la dirige si bien dans les voies de la Religion et de l'attachement au Souverain-Pontife. Je lui porterai votre offrande qui Lui sera un nouveau témoignage de vos excellentes dispositions à son égard.

"Je vous remercie, en son nom, de cette offrande et de la magnifique manifestation d'amour dont je suis témoin : manifestation qui me touche d'autant plus qu'elle s'adresse, à l'occasion de mon passage, à la personne de Celui que tout le monde appelle à si juste titre l'Immortel Pie IX. Vous continuerez, paroissiens de Notre-Dame, à être attachés au Saint Siége et à prier la Vierge Marie, en suivant les exemples que vous donnent si bien vos chers Pasteurs, ces enfants de la famille de St. Sulpice.

Digitized by Google

" De mon côté, je demanderai au Saint-Père une bénédiction apostolique toute spéciale pour cette paroisse et pour ses Pasteurs ; et Pie IX la donnera avec bonheur. En attendant je prie Dieu et la Vierge Marie de vous protéger, de vous garder dans vos bonnes dispositions, et de verser sur vous et sur vos familles les plus douces et les plus précieuses faveurs !"

Le cœur d'or, dont il est question dans l'adresse, contient une somme considérable que les fidèles de Montréal envoient à Sa Sainteté. L'Ablégat a reçu aussi un autre cadeau : c'est une magnifique guirlande, composée de fleurs et de pièces de vingt piastres d'or. Cette riche et gracieuse guirlande, suspendue aux mains de la Madone de Pie IX se déroulait jusqu'au pied de la colonne de marbre qui porte l'image de Marie, et, sous sa dernière fleur, on lisait le quatrain suivant :

Madone de Pie IX, dans ce doux sanctuaire,
J'ai reçu des enfants de l'Infaillible Père
Belles fleurs de prière et larges pièces d'or :
Messager de Pie IX, portez lui mon trésor.

Un salut solennel fut ensuite chanté. Mgr. Roncetti a donné lui-même la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Il était assisté des Rév. MM. H. Lenoir, de St. Jacques, et le Rév. M. Singer, de l'église St. Patrice. Après le salut, le chœur de Notre-Dame a chanté un cantique composé pour la circonstance. Un exemplaire magnifiquement écrit par les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame a été offert à son Excellence Mgr. Roncetti. Voici le texte complet de ce cantique :

PRIÈRE A MARIE POUR PIE IX.

Reine du Ciel et de la terre,
De Pie IX, montrez-vous la Mère :
Priez pour Lui !
Priez, priez,
Priez pour Lui !
Priez, priez,
Priez pour Lui !

Douce Patronne,
Votre couronne,
Par Lui rayonne ;
Priez pour Lui !
Priez, priez,
Priez pour Lui ;
Priez, priez,
Priez pour Lui !

Loin des lieux où son trône brille,
Nous sommes aussi sa famille,
Priez pour Lui.

L'enfer s'élance...
Mais sa puissance
Fait résistance...
Priez pour Lui.

De son amour précieux gage,
Pie IX nous donna votre image,
Priez pour Lui.

Vers vous, Marie,
Notre cœur crie :
Gardez sa vie ;
Priez pour Lui.

Sous l'aile de votre tendresse,
Protégez sa verte vieillesse ;
Priez pour Lui.

Sa voie sacrée
Vous a chantée
Immaculée !
Priez pour Lui.
Daignez apaiser la tempête
Qui gronde en fureur sur sa tête ;
Priez pour Lui.

A son histoire
Joignez la gloire
De la victoire !
Priez pour Lui.

Rendez de tous le cœur docile
A sa voix, comme à l'Evangile !
Priez pour Lui.

Que sa lumière
Enfin éclaire
La terre entière
Priez pour Lui.

Qu'un jour au ciel votre main donne
A tous nos fronts une couronne
Auprès de Lui.

En se rendant à la sacristie, Mgr. Roncetti reçu de la main de M. le Curé de N. D. aux pieds de la Statue de Marie, où il s'arrêta, le présent que les prêtres et les fidèles de N. D. offrait au Souverain Pontife. L'envoyé du St. Père parut profondément ému lorsqu'on lui fit lire l'inscription gravée sur le cœur doré qui renfermait le petit trésor : au Pontife infaillible—au Roi dépouillé—au Père bien-aimé, en reconnais-

Digitized by Google

sance du don de la madone de Pie IX—c'est bien cela, c'est bien cela! disait-il les larmes dans les yeux et dans la voix. Avant de quitter l'Eglise de N. D. Mgr. l'Ablégat vint incliner sa tête, poser son front et déposer un baiser de respect sur le socle de la colonne qui porte la Statue de la Vierge donné par Pie IX. Sans doute à ce moment une fervente prière s'élevait de son cœur pour le Pape et pour nous. Et nous aussi, nous prierons pour le Pape et pour Mgr. Roncetti dont nous aimerons à nous rappeler longtemps les traits pleins de douceur et de majesté, et le passage de l'envoyé de Pie IX ne fera que resserrer les liens qui nous unissent déjà si intimement à notre Père, au Père de tous les chrétiens.

MGR. RONCETTI

Et les Irlandais Catholiques de Montréal.

Mgr. L'ablégat pendant sa visite au Séminaire de St. Sulpice reçut, dans la salle de cette maison, peu de temps avant de se rendre à l'église de la Paroisse de Notre Dame, une nombreuse Délégation des Irlandais catholiques résidants à Montréal.

Le Rév. Messire Dowd, prêtre de St. Sulpice et curé de St. Patrice, ayant à ses côtés son Honneur le Maire de Montréal, M. le Docteur Hingston, et l'Honorable M. Ryan, et un bon nombre d'honorables citoyens irlandais, lut l'adresse suivante, en anglais. Cette adresse, observe le *Nouveau Monde* auquel nous empruntons, la traduction est remplie de fidélité à la foi, d'attachement à la personne du Saint-Père et de respecteuse bienvenue pour l'Ablégat.

Les Irlandais catholiques de Montréal à Mgr. Roncetti, ablégat de S. S. le Pape Pie IX.

" Monsignore,—Les Congrégations de Saint Patrice et de Sainte Anne, de cette ville, ayant appris que Montréal allait être honoré d'une visite d'un représentant de Notre Saint-Père, se sont hâtés de se présenter devant Votre Excellence, pour déposer aux pieds de Notre Saint-Père l'hommage de leur vénération et de leur profond attachement.

Dans la conservation merveilleuse de la vie et de la santé de notre glorieux Pontife, nous reconnaissons la puissance et la sagesse de Dieu et la protection dont il couvre les plus chers intérêts de l'Eglise sur la terre. La rage diabolique avec laquelle l'Eglise est présentement assaillie par les puissances du monde, et par les disciples de sociétés impies et pires que si elles étaient païennes, demande—ce que Dieu accorde aux prières de l'univers catholique—la prolongation de l'existence de Pie IX.

Par son énergie, qui défie la violence et la cruauté des hommes, et par sa sagesse, qui, inspirée d'en haut, confond en toute occasion la ruse et la prétendue philosophie de la sagesse humaine, Jésus-Christ maintient la promesse qu'il a faite à son Eglise dans l'Evangile : " Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle."

Les enfants de Saint Patrice, résidants en cette ville félicitent respectueusement votre Excellence de la mission élevée qui lui a été confiée par notre Saint-Père ; et ils acceptent avec une nouvelle reconnaissance le grand honneur conféré, par l'intermédiaire de votre Excellence, à un prélat de la même origine qu'eux.

La fidélité au Siége de Pierre est le trait distinctif de l'histoire de l'Irlande, comme sa plus grande gloire. Cette tradition sacrée a conservé

Digitized by Google

toute sa force parmi nous. Dans notre patrie, comme à l'étranger, le Pape est pour nous le représentant de Jésus-Christ sur la terre.

Mais envers Pie IX toute pensée de strict devoir se confond avec un ardent amour filial,—nous l'aimons à cause des témoignages d'affection qu'il a donnés à ses enfants d'Irlande, et nous l'aimons encore plus, à cause des afflictions qu'il éprouve pour la défense de la vérité et de la justice.

Renouvelant l'assurance de notre plus profonde vénération pour notre bien aimé Pontife, et celle de notre entière obéissance à ses enseignements, et priant votre Excellence d'agréer nos hommages et nos souhaits pour sa santé et son bonheur, nous avons l'honneur de rester,

Au nom des Congrégations de Saint Patrice et de Sainte Anne, les très-humbles et très-obéissants serviteurs de votre Excellence."

P. Dowd, P. S. S. curé de St. Patrice.
T. Hogan, P. S. S. curé de Ste. Anne.

Le Docteur Ulbaldi, secrétaire de l'ablégat a traduit cette adresse au prélat avec un accent et un sentiment qui ont paru lui causer une vive impression.

M. l'abbé MacGlynn, curé de Saint Etienne, à New York, a répondu au nom de Mgr. Roncetti que l'envoyé du Saint Siége se sentait embarrassé pour remercier comme il conviendrait, de l'accueil chaleureux dont il était l'objet et des marques de respect pour sa personne ; mais qu'il n'éprouvait aucun embarras à reconnaître au nom du Saint-Père le dévouement, la piété filiale, la généreuse libéralité du peuple irlandais envers la papauté.

Visite de Mgr. Roncetti a Villa-Maria.

Le jeudi, 8 juillet, Monsignore Roncetti, le Dr. Ulbaldo Ulbaldi, accompagnés de plusieurs prêtres visitèrent Villa-Maria. Ils furent accueillis, remarque la *Minerve*, avec le savoir-faire, la politesse et l'aimable simplicité qui caractérisent la belle Institution des filles de la vénérable sœur Bourgeois, une des gloires de Montréal, et nous dirions volontiers du Canada.

Les bonnes Religieuses conduisirent les nobles représentants du Saint-Père par toute leur maison, à la chapelle, aux classes, dans les dortoirs, au réfectoire, à la salle de récréation. Une peinture représentant Mgr. Bourget, Evêque de Montréal, et due au pinceau d'une des religieuses de l'établissement, a provoqué les plus grands éloges de la part du connaissant visiteur.

A la bibliothèque étaient réunies les quelques élèves qu'une trop longue distance prive de la douceur du foyer paternel, pendant les vacances. Une toute petite s'approcha de l'illustre délégué et le pria dans son langage enfantin, de solliciter la canonisation de la Mère Bourgeois, la vénérable fondatrice de la congrégation de N-D. Monseigneur l'écouta avec le plus vif intérêt et promit de faire sa commission.

Digitized by Google

Melle Brossard lut ensuite la magnifique pièce de *vers* que nous reproduisons ici :

MONSEIGNEUR,
De mes joyeuses sœurs les essaims envolés
Goûtent le doux repos sous vingt cieux parsemés :
Leur bonheur m'attristait.....mais je suis consolée
Par la gloire qu'à moi donne cette journée.
La gloire qui, sur terre, en ce temps solennel,
Ne descend que du front du Pontife immortel !
Pie IX, voilà l'honneur ! Pie IX, voilà la gloire !
Pie IX, voilà le nom qu'aux fastes de l'histoire,
Gravent toutes les mains, burinent tous les cœurs.
Pie IX, plus admiré que les triomphateurs !
Pie IX, noble vieillard dont la tête chérie
Sous les neiges des ans apparaît refleurie !
Pie IX, sous le malheur ne succombant jamais !
Pie IX, vengeant ses droits en versant ses bienfaits !
Pie IX, plaçant au front de la Vierge Sacrée
La couronne d'amour des anges vénérée !
Pie IX, portant le monde en ses divines mains !
Pie IX, sauvant la terre et par mille chemins,
Faisant passer du ciel les faveurs précieuses
Remplissant l'univers de splendeurs radieuses !
Pie IX, roi dépouillé, plus roi que ses tyrans !
Pie IX, Père adoré de ses millions d'enfants !
Pie IX, devant conduire à la terre promise
Le vrai peuple de Dieu, la véritable Eglise !
Pie IX, marchant toujours vers l'immortalité
Le front resplendissant d'Infaillibilité !!!
Et vous, noble Prélat de l'Eglise Romaine,
Illustre Délégué de la cour Souveraine,
Vous, chargé par Pie IX, du message éclatant
D'aller porter au loin l'honneur qui vous attend,
Vous avez bien voulu sans craindre le voyage,
De nos chers Canadas aborder le rivage,
Et venir rappeler à nos cœurs, à nos yeux
La bonté de Pie IX !.....Emportez-lui nos vœux !
Pie IX connaît déjà pour lui notre tendresse
Dites-lui que l'amour va s'augmentant sans cesse ;
Dites-lui qu'en pensant à ses grandes douleurs,
Nos yeux ont bien souvent versé de tristes pleurs.
Pour le sauver le sang jaillirait de nos veines,
Tel est le dévoument dont nos âmes sont pleines !
Cet élan, Monseigneur, n'en soyez pas surpris,
N'est point l'état changeant de mobiles esprits.
Nous buvons au courant de ces nobles pensées
Dans cette maison sainte où l'on nous a placées !
Nos Maîtresses, enfants de la Mère Bourgeois,
Pour exalter Pie IX n'ont qu'une seule voix—
Et leurs soins assidus font toujours qu'en notre âme
Pour l'Eglise et Pie IX ce saint amour s'enflamme.
Fasse le ciel qu'un jour, de ses bénites mains,
Le grand Pontife élève à la gloire des saints
De nos aimantes sœurs, la vénérable Mère,
Marguerite Bourgeois que Montréal révère !
Puissent nos vœux hâter ce moment de bonheur
Et payer le tribut que lui doit notre cœur !
Ces accents, Monseigneur, ne sauraient vous déplaire :
Un enfant ose tout quand il parle à son Père,
Ce Père, près de nous, vous le représentez ;
Pour Lui, pardonnez-nous et pour Lui bénissez !
Bénissez les enfants, bénissez les maîtresses,
Qui nous donnent ici leurs soins et leurs tendresses,
Bénissez le présent, l'avenir, notre vie ;
Bénissez Montréal ; bénissez la Patrie ;
Et que, bénis par vous, nous soyons en ce lieu,
Tous enfants de Pie IX, de l'Eglise et de Dieu!

Comme les bonnes Religieuses se sont plu à publier l'auteur, nous sommes heureux (*observe la Minerve, à laquelle nous avons emprunté presque tout cet article*) de le pouvoir faire aussi. Cette poésie qui décèle à la fois le cœur du véritable apôtre, l'âme des fils dévoués de l'Église, et le génie du poète religieux, est due à l'obligeance de M. l'abbé Martineau, prêtre du Séminaire de St. Sulpice.

Melle Brossard a parfaitement rendu les sentiments de l'auteur ; l'émo-

Digitized by Google

tion du prélat romain, et celle de toutes les personnes présentes en sont un témoignage des plus flatteurs.

Après avoir exprimé de nouveau sa satisfaction, et avoir béni les bonnes religieuses et leurs élèves, tant présentes qu'absentes, Monsignore Roncetti se retira, promettant de redire fidèlement à Pie IX l'amour filial que lui gardent tous les cœurs à Villa-Maria !

Ajoutons, pour tout commentaire, que Mgr. Roncetti, le Dr. Ulbaldo Ulbaldi, et leur suite, en exprimant la plus grande admiration sur le site avantageux et unique de cette établissement, auquel se joignent le confort et l'agréable le plus complet, n'ont fait, dis-je, que confirmer l'opinion de tant d'autres illustres voyageurs et de tant de parents heureux de pouvoir y placer leurs enfants.

Nous serions heureux de suivre les Délégués Romains dans toutes leurs visites et leurs excursions, de recueillir ici toutes les adresses qu'on 'eur a faites, les belles paroles prononcées par Mgr. Roncetti en faveur de nos diverses Institutions et de tout le Canada, mais l'espace nous manque. N'y aurait-il pas là de quoi inspirer une plume bien exercée, et un cœur vraiment canadien pour doter notre littérature de quelques belles pages !

Nous sommes heureux de pouvoir dire que les vœux de tous les cœurs catholiques, du reste si bien exprimés par tous nos *journaux*, ont été exaucés. Oui, la traversée des illustres Délégués du Saint-Père, a été heureuse, et en revoyant le beau ciel d'Italie, ils n'auront pas oublié de redire à Pie IX que par delà les mers, vit un petit peuple qui lui porte un profond amour et un dévouement à tout épreuve, et que ses enfants du pays de Jacques-Cartier ne cessent de faire des vœux ardents pour le triomphe de l'Eglise de Jésus-Christ et la prolongation de ses longues années.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google